ÉTUDES BIBLIQUES

LES LIVRES DES MACCABÉES

PAR

LE P. F.-M. ABEL

DES FRÈRES PRÊCHEURS

CONSULTEUR DE LA COMMISSION BIBLIQUE

PARIS

LIBRAIRIE LECOFFRE

J. GABALDA et Cie, Éditeurs

RUE BONAPARTE, 90

1949

MÊME LIBRAIRIE

Collection d'ÉTUDES BIBLIQUES

Imprimé en France
TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. – MESNIL (EURE). – 1949

LES LIVRES

DES

MACCABÉES

CUM PERMISSU SUPERIORUM

IMPRIMATUR

Parisiis, die 16ª aprilis 1948
P. Brot,
v. g.

ÉTUDES BIBLIQUES

LES LIVRES DES MACCABÉES

PAR

LE P. F.-M. ABEL

DES FRÈRES PRÊCHEURS

CONSULTEUR DE LA COMMISSION BIBLIQUE

PARIS

LIBRAIRIE LECOFFRE

J. GABALDA et Cie, Éditeurs

RUE BONAPARTE, 90

1949

INTRODUCTION

CHAPITRE PREMIER

LE TITRE.

On désigne communément sous le titre de « livres des Maccabées » quatre productions littéraires de la période hasmonéenne et hérodienne dont deux sont entrées dans le canon chrétien et deux restées au rang des apocryphes. Pour avoir porté dès le temps d'Eusèbe les titres de IIIe et de IVe livres des Maccabées, ces deux dernières ont dû jouir de quelque considération dans certains milieux chrétiens, surtout d'Orient. La matière historique de l'un et le genre littéraire de l'autre donnent à ces livres un caractère si spécial qu'ils demandent à être présentés indépendamment des deux premiers qui sont intimement liés par le sujet qu'ils traitent et par leur admission à la canonicité. L'estime particulière que leur ont value la richesse et le ton de leur information postule en faveur de I et II Macc. la place d'honneur dans l'interprétation et l'étude de ce groupe. Nul ne contestera la légitimité du long usage de considérer ces deux ouvrages comme les livres maccabéens par excellence.

§ 1er. — *Maccabées.*

Ce sont ces deux livres qui sont désignés dès la fin du IIe siècle et le long du IIIe par les auteurs ecclésiastiques sous le titre τὰ Μακκαβαϊκά. En vue d'une plus grande précision, Clément d'Alexandrie, vers 195, présente le premier livre sous l'étiquette τὸ (βιβλίον) τῶν Μακκαβαικῶν, et le second avec l'indication ἡ τῶν Μακκαβαϊκῶν ἐπιτομή (1). S. Cyprien, vers 250, se sert de *Machabaei* pour citer indifféremment l'un des deux livres, de même qu'Eusèbe emploiera aussi largement ἡ γραφὴ τῶν καλουμένων Μακκαβαίων tout en usant à l'occasion d'une plus grande acribie : ἡ πρώτη καλουμένη τῶν Μακκαβαίων βίβλος (2). Le titre Μακκαβαίων α' est celui des plus anciens manuscrits S A; à la subscription, S conserve encore l'usage antique de Μακκαβαικων. A la fin du second livre on lit dans V : Ιουδα Μακκαβαιου πραξεων επιτομη altéré dans A.

Les témoins de la traduction latine des environs de 200 ont pour titre : *Liber primus* (ou *secundus*) *Macchabeorum* et l'on y trouve pour explicit : *liber Maccabeorum secundus*, ou *l. Macchabeorum*, etc. S. Jérôme a rendu également le redou-

(1) Voir les textes p. VIII s.

(2) *Dem. Evang.* VIII, 2, 70, 72. *In Psalm.* 78 : *PG.* XXIII, 942 s., 947. Si l'on fait confiance à la fidélité de Rufin, la mention du *premier livre des Machabées* est à relever dans Origène, *ad Rom.* VIII, 1.

blement du *kappa* dans l'Onom. éd. KLOSTERMANN, p. 133 : *Modeim... unde fuerunt Maccabei*, dans le Vir. inl. 13, éd. RICHARDSON, et dans la Chron. éd. SCHŒNE, II, p. 107, où l'on a *Macchabaeorum*. La transcription latine primitive est *Macc...*, exact répondant du grec Μακκ.... L'addition d'une aspirée est le fait d'une habitude de scribes désireux de marquer le mot comme étranger, et le *h* finit par rester aux dépens de l'une des consonnes dont la répétition parut inutile. Le nom de Ματταθίας subit un sort analogue dans les premiers représentants de l'Ancienne Latine où l'on relève *Matthatias*, *Matatias* et *Mathathias*. L'usage non motivé de *Machabei* s'est propagé avec la rapidité d'une erreur, de telle sorte qu'il est malaisé aujourd'hui de discerner à travers la tradition manuscrite des Pères latins leur véritable manière d'écrire ce nom.

A vrai dire, le titre de « Livre des Maccabées » ne peut être primitif, car l'extension de ce nom propre est le résultat d'une évolution due aux milieux chrétiens. Μακκαβαῖος se présente à l'origine comme le surnom de Judas, troisième fils de Mattathias. Ce n'est qu'à la longue que ce mot a été appliqué d'abord aux frères de Judas, puis à ses partisans, enfin à tous ceux qui avaient souffert au temps de la persécution d'Antiochus Épiphane. Son emploi dispensait d'une longue périphrase. Des choses *maccabaïques* on devait naturellement passer au groupe d'hommes *maccabées*.

Μακκαβαῖος suppose l'hébreu מקבי, ponctué en général *maqqabi*, par Dalman *maqqebaï* (1). Ainsi dans les inscriptions bilingues on a les équivalences מקי-Μακκαῖος, מענִי-Μαεναῖος; à comparer aussi חדאי-Θαδδαῖος. La plupart des commentateurs remontent à *maqqaba*, מקבה, qui signifie « marteau », guidés par l'exemple postérieur de Charles, maire du palais, qui reçut le surnom de « Martel » pour avoir écrasé les Sarrasins en 732 (2). S. Ives Curtiss s'est élevé contre cette étymologie, parce que *maqqaba* désigne non pas une masse d'armes, mais le plus vulgaire des marteaux. Elle suffirait pourtant, à la rigueur, car on aurait toujours un rapprochement métaphorique avec un instrument qui frappe, qui brise (3). La seule objection sérieuse consiste en ce que les surnoms des fils de Mattathias n'ont pas été donnés aux intéressés à la suite de leurs faits et gestes, mais bien dès leur enfance pour les distinguer des nombreux Jean, Judas, Simon, etc., qui vivaient autour d'eux. On a dû parler du *Maqqabi* longtemps avant ses victoires. Tel est l'avis de Perles qui demeure toutefois attaché à la même étymologie que la vue précédente avec une dérivation moins glorieuse. L'attention de ce critique en 1926 fut attirée, comme l'avait été celle de Dalman plus de vingt ans auparavant,

(1) *Grammatik d. Aram.*, p. 178, n. 3. Cf. ABEL, *Gramm. du Grec biblique*, § 10 *e*. La forme Μακκ...est constante depuis sa première apparition dans le texte grec de I Macc. **2**, 4; elle est corroborée par la version syriaque מקבי et non מכבי. Inadmissible est la prétention de SACHS, *REJ*. XXVI, 1893, p. 166, de remonter à un gentilice *machbanaî* de מכבנא I Chr. **12**, 13 réduit dans la suite à מכבי. Les fils de Mattathias n'ont pas reçu des noms de lieux comme surnoms. C'est une variante de la théorie d'Halévy sur כבן « conquérir ». *REJ*. II, p. 321, d'ap. GRÜNWALD.

(2) Les paroles prêtées à Mattathias par Ben Gorion : « Judas, mon fils, ton nom est *Machabi* מכבי à cause de ta force » ne prouvent rien en faveur de cet emploi métaphorique, car elles sont déduites simplement de l'apposition de I Macc. **2**, 66, ἰσχυρὸς ἐν δυνάμει à Judas le Maccabée et l'orthographe adoptée en ce cas est étrangère à la notion de force.

(3) Dans Jér. **23**, 29, la parole de Dieu est comparée à un marteau qui brise le roc et **50**, 23 c'est Babylone qui fut le marteau de toute la terre, ἡ σφῦρα πάσης τῆς γῆς. Le mot hébreu employé ici est *paṭṭîš*, le gros marteau des métallurgistes et des carriers. La *maqqaba*, qui est surtout le maillet, se prête plus difficilement à l'image proposée.

par un passage de la Mishna où le défaut corporel appelé *maqqaban* est défini d'après la guemara : avoir la tête allongée en avant et en arrière à la façon d'un marteau. En conséquence, le surnom de Judas lui serait venu de ce trait physique ou d'un autre analogue ayant la même appellation en syriaque et touchant la forme des narines (1). On rencontre dans Pausanias II, **23**, 4 un dénommé Σφῦρος « Marteau » qui dédia un temple à Esculape. L'usage des noms fondés sur des qualités et des défauts était assez répandu dans l'antiquité pour fournir un appui à cette conjecture.

La meilleure explication est celle de A. Bevan fondée sur l'un des sens de la racine נקב, celui de « nommer », « désigner », la seule, en définitive, capable de justifier la forme מַקְּבִי à laquelle remonte le grec Μακκαβαῖος. Ce nom, pense le docte spécialiste des temps hellénistiques, a dû être frappé sur la base d'Isaïe **62**, 2 « et tu seras appelé d'un nom nouveau que la bouche de Jahveh prononcera, יִקֳּבֶנּוּ, ὃ ὁ κύριος ὀνομάσει αὐτό ». Il est probable que ce passage ait suggéré au prêtre Mattathias ou à quelque autre de son entourage l'idée de former un nom *maqqabyahu* « la désignation de Yahu » à l'imitation des noms bien connus *mattanyahu ma'aseyahu* qu'on trouve aussi raccourcis en *mattenaï* et en *ma'saï* « le don, l'œuvre de Ya ». Suivant ce processus on obtient tout naturellement *maqqebaï* en abrégé. En soi le nom était véritablement nouveau et Judas, fort depuis son jeune âge, devait lui faire honneur, I Macc. **2**, 66 (2).

La sémantique appliquée à la forme *macbi*, postérieure à l'autre et influencée par le latin *machabeus*, a produit une floraison d'étymologies qui se détruisent l'une l'autre. Curtiss croyait avoir mis fin aux recherches en 1876, en s'arrêtant à une définition déjà connue de Calmet : מכבי = extincteur, du rad. *cabah*. On a eu recours à la mode tardive des logogriphes en vogue dans les cercles rabbiniques. מכבי aurait été formé des premières lettres de chaque mot de cette phrase d'Ex. **15**, 11 : *mi-camocah bâ-'êlîm Jaweh:* « Qui est comme toi parmi les forts, ô Jaweh? » et l'on disait que Judas avait fait mettre ces cinq sigles sur sa bannière. D'autres y voient les devises : « Qui est comme mon père? » ou « la force de la guerre est en Judas » (3).

§ 2. — *Asmonéens.*

Les Juifs n'ont pas donné au terme Maccabée l'extension abusive qu'il a pris dans le monde chrétien. Le terme, chez eux, demeure le surnom d'un seul individu, tandis que la descendance de Mattathias est désignée par les expressions *Benê* ou *Beth Ḥašmonaï*, ou *Ḥašmonaïm*, ce qui dans Josèphe est hellénisé en οἱ Ἀσαμω-

(1) Perles, *Jew. Quart. Rev.* XVII, 1926-27, p. 404 s. ne s'est pas douté que Dalman, *Grammatik...* p. 178, n. 3, avait insinué la même conjecture. A propos de מקבן voir le *Thesaurus* de Ben Iehuda, s. v. Il est à noter que *paṭṭîš* comporte aussi un emploi métaphorique dans le sens de groin et de nez camard.

(2) *Journ. of Theol. Stud.*, vol. XXX, 1929, p. 191 s. André, *Les Apocr.*, 1903, p. 64, est à peu près dans la même ligne en invoquant le partic. *aphel* de *naqab :* le choisi, le désigné (pour chef) par son père mourant, ce qui reporte l'imposition du surnom à une date trop basse. Voir *Thesaurus* de Ben Iehuda, 3781 s. v. נקב.

(3) Curtiss (Sam. Ives), *The Name Machabee*, 1876. Calmet, *Comment. littér. sur le* I. *livre des Maccabées*, p. 30 ss. et les introductions des commentaires modernes. Il n'y a aucun crédit à accorder à la fantaisie de l'auteur du *Rouleau d'Antiochus* qui prétend tirer de מקבי (var. מכבי) le sens de « le Tueur des hommes puissants ». Höpfl, *Biblica*, 1925, p. 56.

ναίου (παῖδες), ἡ Ἀσαμωναίου γενεά, τὸ Ἀσ-γένος, d'où l'usage courant d'*Asmonéens* (1). Ce nom peut dériver d'un toponyme tel que Ḥašmona dont on a un exemple Jos. **15**, 27. L'endroit n'est pas nécessairement celui que désigne ce passage (2). Josèphe n'est pas très fixé sur l'identité de ce *Ḥašmonaï*. *BJ*. I, 36, il en fait le père de Mattathias; *Antiq*. XII, 265, il en fait le surnom de Syméon, le grand-père de Mattathias, ou peut-être l'appellatif du père de ce même Syméon (3). Rien n'oblige de penser avec le Syncelle que le qualitatif d'Asmonéen fut porté par Mattathias en premier lieu (4). Un fait à noter est l'absence du mot « Asmonéen » dans les livres dits des Maccabées, absence surprenante surtout au premier livre dont l'auteur témoigne d'un intérêt spécial pour la question dynastique. Aussi ne faut-il pas être étonné de ce que le public, qui n'avait en main d'autre information que celle de ces livres, ait cherché dans le nom de Maccabées la commodité d'expression que d'autres trouvaient dans celui d'Asmonéens.

De là le titre de τὰ Μακκαϐαϊκά qu'on n'ose pas considérer comme remontant au temps de la traduction du Ier livre. Toutefois, comme le second livre restreint ses limites aux faits et gestes de *Judas le Maccabée*, il est assez probable que l'abréviation de Jason de Cyrène ait adopté ce titre grec qui exprimait exactement le contenu de son opuscule. On conçoit que cet intitulé ait passé sans effort en tête de la version grecque du premier livre en dépit d'une composition dont l'étendue dépassait les bornes strictement maccabéennes.

§ 3. — *Sarbeth Sabanaiel.*

Le premier livre des Maccabées écrit en hébreu, comme en témoignent S. Jérôme (5) et les tournures franchement sémitiques calquées par le traducteur grec, portait lui-même un titre hébreu ou araméen dont Origène nous a conservé une transcription à la fin de sa nomenclature du canon des Écritures d'après les Hébreux. Après avoir énuméré les vingt-deux livres avec leur titre en grec et en hébreu, il ajoute : « En dehors de ces (livres) il y a les *Maccabaïques* qui sont intitulés *Sarbèthsabanaiel* (6). » D'après le texte eusébien établi par l'édition de Schwartz il faudrait, en effet, s'en tenir à σαρϐηθ σαϐαναιελ que Dalman tient pour une transcription plus ou moins estropiée de *sepher bethḥašmonaï*. En cette hypothèse Σαρ est un reste de Σφαρ, nous avons dans le contexte Σφαρθελλείμ pour désigner le livre des Psaumes; βηθ est limpide; grâce à une interversion de

(1) I. Levy, *Chald. Wörterb. und Neuheb. Wört.* s. v. *Antiq.* XI, 111; XIV, 490; XVI, 187; XV, 403; *BJ.* I, 19; *Vit.* 2, 4.

(2) On peut penser au *Kh. Kheišum* près de Beitǧemal ou au *Khašm* du Carmel. Un des ascendants de l'historien Josèphe s'appelait Matthias ὁ Ἡφαίου, le fils du citoyen de Hèpha. C'est celui qui épousa la fille d'Alexandre Jannée.

(3) ὄνομα Ματταθίας, υἱὸς Ἰωάννου τοῦ Συμεῶνος τοῦ Ἀσαμωναίου.

(4) *Chron.* éd. de Bonn, I, p. 543 : Ἀσαμωναῖοι λέγονται οἱ ἐκ Ματαθίου, διότι ὁ πατὴρ αὐτῶν Ἀσαμωναῖος ἐλέγετο. Ὤκει δὲ ἐν κώμῃ Μωδεείμ. Pour la généalogie des Asmonéens (de 166 à 29 avant J.-C. voir art. *Hasmoneer* dans *Realenc.* de Pauly-Wissowa.

(5) *Prolog. galeat. Machabæorum primum librum, Hebraicum reperi. Secundus Graecus est; quod ex ipsa quoque phrasi probari potest.* La conj. *quoque* paraît bien impliquer que Jérôme a constaté aussi par le style de la traduction que I Macc. avait été écrit en hébreu. Il n'est pas certain qu'il ait mis la main sur un texte original.

(6) Eusèbe a inséré dans son *Hist. eccl.*, VI, **25**, 2 ce passage tiré du comment. d'Origène sur le Ps. 1. Voir *PG.* XII, 1084, où Delarue reproduit la leçon devenue dominante depuis Estienne : Σαρϐὴθ Σαρϐανὲ ἐλ.

ασ au lieu de σα et à la substitution assez fréquente de *b* à *m* (1) on obtient Ασμαναι. Ainsi croyons-nous pouvoir interpréter la simple affirmation de Dalman (2) qui ne s'inquiète pas du sort de la finale ελ, mais qui trouve un appui dans des intitulés d'ouvrages relevés par Saadia (xe s.) tels que מגלת בית חשמונאי, *megillath Beth Ḥašmonaï*, ou *kitâb Benê Ḥašmonaï* dont l'un serait peut-être applicable à I Macc. ou à quelque composition qui en dériverait.

Cette explication suppose des changements dans le texte qui ne sont pas agréés de tous les critiques; elle met en vedette le nom des *Asmonéens* que l'ouvrage a soigneusement évité. Aussi aime-t-on à rappeler les diverses interprétations mises en circulation au cours des siècles. Σαρβηθ équivaudrait suivant les uns à שרביט, *šarbîṭ*, forme récente de *šebeṭ* « le sceptre » signifiant le gouvernement. Comme l'exacte transcription demanderait au moins σαρβητ sinon σαρβειτ, d'autres se sont rabattus sur le syriaque שרבא plur. שרבתא très satisfaisant avec le sens de *res gestae*, *narrationes*, ayant une certaine parenté avec : *hoc plenius in Machabæorum gestis legimus* de saint Jérôme *in Dan.* 11, 30 (*PL.* XXV, 568 C), ou avec *Machabæorum narrat historia* du même, *in Ez.* 5, 1 ss. (*ibid.*, 51 D). Quant au second élément, les philologues ont trouvé meilleur compte à s'appuyer sur la leçon Σαρβανεελ, d'où les traductions : *(Sceptrum) principis filiorum Dei* (3), *(Sceptrum* ou *flagellum) rebellium Dei*. Cette dernière expression se fonde sur l'étymologie סָרְבָן « réfractaire » (4). On envisage ici la rébellion pour la bonne cause. Sachs l'Aîné conclut à la lecture *šarbiṭ Sarbanêiel* qu'il traduit par « La Famille » ou « La Généalogie de Sarbanéel », mais il réduit ensuite le nom à la forme *Sarabel* qu'il donne comme un synonyme de Yehoyarib ou Yoarib, nom de la classe sacerdotale à laquelle appartenait la lignée de Mattathias (5). Ce serait une façon cryptographique de désigner les Asmonéens dans les milieux pharisiens lorsque Jean Hyrcan les eut quittés pour passer du côté des Sadducéens (6). Une telle complication était de nature à rendre le titre incompréhensible aux profanes et l'on se demande pourquoi. En outre, comment se fait-il que le nom divin אֵל, transcrit partout ailleurs ηλ à la finale, soit représenté ici par ελ ? Ne devrait-on pas lire בְּנֵי־חַיִל (7) ?

La difficulté n'est pas insurmontable, car elle se représente avec la meilleure teneur du texte : Σαβαναιελ, dont שְׁבַנְיָה, LXX : Σαβανεί Σαβανιά, est un équivalent (8). Il est assez curieux que dans I Esd. 9, 33 on ait la séquence καὶ Ματταθίας καὶ Σαβανναιοῦς. En adoptant pour la plus vraisemblable et la mieux fondée des lectures Σ[φ]αρ βηθ Σαβαναιελ « Livre de la maison Sabanaiel » on aboutit encore, de ce côté-là, à une impasse, on est arrêté devant l'énigme que pose le choix inexpliqué de ce nom de famille.

(1) Voir DE VAUX, *RB.* 1936, p. 401.
(2) *Grammatik des ... Aram.*, 2e éd., p. 7.
(3) *Dt.* **14**, 1. Ps. **73**, 15. Les enfants de Dieu sont le peuple spécial, choisi par le Seigneur et à lui consacré.
(4) Le cursif 62 (XIe s.) a pour titre : βιβλιον αποστασιας μακαβαιων α'.
(5) I Macc. **2**, 1; **14**, 29, *Antiq.* XII, 265.
(6) *Antiq.* XIII, 288-298. *REJ.* XXVI, 1893, p. 160 ss. L'auteur veut reconnaître le I Macc. hébreu dans la *megillath Beth Ḥašmonaï* composée par les Anciens des Écoles de Schammaï et de Hillel d'après les *Halakoth gedoloth* (c. 800).
(7) II Sam. **13**, 28; **17**, 10; I Reg. **1**, 52.
(8) Nom théophore composé du rad. שׁבן « établir solidement ». Neh. **9**, 4; **10**, 5, 11, 13. I Chr. **15**, 24.

CHAPITRE II

La canonicité.

Le sort des deux livres dans l'Église et la Synagogue.

Dans le préambule de sa Guerre Juive, écrit en 79, Josèphe déclare que le point de départ de sa narration sera l'endroit où cesse le témoignage de quelques-uns de ses devanciers grecs et des prophètes de sa nation (1). Comme il débute par la révolte des fils d'Asmonée, il y aurait lieu de croire qu'il fait descendre l'activité ou l'information prophétique jusqu'à Antiochus IV exclusivement. En rédigeant le *Contre Apion* en 95, le même historien arrête à la période perse la succession suivie et en quelque sorte officielle des prophètes, restriction qui peut avoir eu pour origine une décision récente du synode de Jamnia en 90 touchant des livres qui ne passaient pas pour être aux yeux de tous contemporains d'Esdras. Quoi qu'il en soit, il ajoute à la mention des vingt-deux livres sacrés reconnus comme méritant une juste créance cette réflexion : « Depuis Artaxerxès jusqu'à nos jours, tous les événements ont été racontés, mais on n'accorde pas à ces écrits la même créance qu'aux précédents, parce que les prophètes ne se sont plus exactement succédé (2). » Sous le couvert d'Artaxerxès était garantie l'époque d'Esther et d'Esdras. Daniel se donnait comme production des temps chaldéens. Le récit de la geste maccabéenne ne pouvait prétendre à une telle antiquité vu l'époque de son sujet. Composé en hébreu et en étroite conformité à la loi, le premier livre aurait eu plus de chance que le second, écrit en grec, d'entrer dans le canon juif, mais en fait, au moment de sa parution, le recueil des Écritures était pratiquement fermé. Si les Pharisiens ne considéraient pas le souffle de l'Esprit comme éteint, ils reconnaissaient cependant la nécessité de limiter le corps des livres saints contre le débordement des livres nouveaux, surtout des apocalypses, suspects de s'écarter des voies traditionnelles. Il suffisait au sacerdoce d'avoir en main le rituel des sacrifices et les chroniques de ses ancêtres. Dans leurs querelles, Pharisiens et Sadducéens ne pouvaient alléguer que des ouvrages reçus par les deux partis. Aussi leur controverse contribua-t-elle à maintenir sans diminution ni accroissement la collection existante.

Nous avons précisément dans la seconde lettre placée au début de II Macc. quelques détails relatifs à la formation de cette collection. On lit **2**, 14, que Néhémie ayant fondé une bibliothèque y recueillit les récits concernant les Rois, les livres des Prophètes, les psaumes de David, plus les archives comprenant les lettres des rois de Perses qui concernaient les offrandes. Donc à la Torah devenue canonique

(1) *Proœm.* 6 : ὅπου δ'οἵ τε τούτων συγγραφεῖς ἐπαύσαντο καὶ οἱ ἡμέτεροι προφῆται, τὴν ἀρχὴν ἐκεῖθεν ποιήσομαι τῆς συνάξεως. Les devanciers grecs dont parle Josèphe ne sont guère que des Juifs cités par Polyhistor; voir C. *Apion*, I, 218.

(2) *Contre Apion*, I, 41. Passage commenté par le P. Lagrange, *Le Judaïsme avant J.-C.*, p. 283 s. et par Loisy, *Hist. du canon de l'A. T.*, p. 14, 31.

par la promulgation d'Esdras vint s'ajouter le bloc de ce qu'on appela plus tard les Premiers Prophètes (de Josué aux Rois) et des Prophètes proprement dits, les Derniers Prophètes de l'expression consacrée auxquels étaient joints les Psaumes. Les Hagiographes furent groupés successivement dans la période comprise entre Néhémie et les premiers Asmonéens.

La lettre en question ajoute que Judas Maccabée a recueilli les livres qui avaient été dispersés par la guerre et qu'ils étaient entre les mains des Juifs de Judée et notamment de la gérousie. Les historiens du canon n'hésitent pas à reconnaître dans la collection de Judas tous les écrits qui sont maintenant dans la Bible hébraïque et forment le canon hébreu. « Jonathas, frère de Judas, parle déjà des livres saints qui sont aux mains des Juifs, comme s'il s'agissait d'un corps bien connu et déterminé. I Macc., **12**, 9 (1). » L'interruption de la prophétie reconnue également par l'auteur de I Macc., **4**, 46; **9**, 27; **14**, 41, derrière laquelle on se retranchait pour suspendre son jugement sur le caractère sacré d'un ouvrage, empêcha donc les Juifs d'admettre nos deux livres dits des Maccabées au rang des Hagiographes de la collection canonique (2).

§ 1. — *Canonicité.*

Parmi les productions littéraires écrites depuis Artaxerxès, qui ne méritent pas le même crédit que les vingt-deux livres sacrés, Josèphe comprend sans doute l'histoire des Maccabées, telle que la conserve le premier livre qu'il a mis amplement à contribution. Au fond, l'expression πίστεως δ' οὐχ ὁμοίας ἠξίωται ne marque pas chez lui une défiance quelconque à l'égard de la véracité de sa source. Officiellement, comme les autres deutérocanoniques, celle-ci ne jouit pas de la même considération que les livres de la collection close par la tradition rabbinique, en vertu de circonstances qui se sont imposées à elle. Rédigés ou traduits en grec, ces écrits relativement récents perdirent dans la Bible alexandrine la distance qui les séparait des protocanoniques revêtus eux-mêmes de l'idiome des Hellènes. Mais cette égalisation n'allait pas jusqu'à les élever au rang des ouvrages du canon hébreu. Il n'y a pas eu de controverse entre Palestiniens et Alexandrins sur l'étendue du canon, mais ces derniers possédaient un esprit plus ouvert aux idées grecques et qui ne limitait pas l'inspiration à l'antiquité ni à la langue hébraïque. On admettait le canon comme une mesure disciplinaire, on le vénérait comme un objet sacré sans condamner pour cela la lecture des œuvres récentes dont la valeur et l'utilité n'étaient pas méconnues, au point qu'on ne craignit pas de les mêler avec les anciennes déjà traduites en grec. La Sagesse et l'Ecclésiastique sont en bonne place dans la Bible grecque.

Le christianisme devait aller plus loin dans ce mouvement d'émancipation. Il recula les barrières trop étroites imposées au domaine de l'Esprit, il accueillit dans l'enceinte réservée des livres jusque-là tenus à l'écart ou des productions nouvelles dans lesquelles il discernait la note inspirée. Possédant un principe d'autorité

(1) Loisy, *op. cit.*, p. 48, n. 2.

(2) Le sacerdoce, imbu d'idées hellénistiques, ne se souciait pas beaucoup d'examiner et d'approuver, comme cela rentrait dans ses attributions juridiques, des ouvrages qui contrariaient ses propres tendances. Voir Lagrange, *op. cit.*, p. 281 s.

supérieur à tout autre, il n'avait pas à attendre la venue d'un lointain prophète pour décider de la valeur de tel ou tel ouvrage. La pratique des Apôtres fut le premier guide dans cette discrimination. Avant de procéder à une déclaration juridique sur la fermeture du nouveau canon, on laissa à l'expérience le temps de produire ses fruits et à la discussion le loisir de passer au crible les livres proposés comme dépositaires de la révélation.

Aussi ne faut-il pas s'étonner de constater des divergences entre l'usage particulier des docteurs et des églises et les catalogues qui subissent encore longtemps l'influence du canon fermé des Hébreux. L'assimilation du nombre des livres inspirés au nombre des vingt-deux lettres de l'alphabet hébreu, dont Origène et Jérôme font un grand cas, n'était pas de nature à dilater les limites du recueil. Origène met en dehors des vingt-deux livres incorporés au testament d'après la tradition juive les Maccabaïques qui sont intitulés *Sarbeth Sabanaiel.* Mais le fait d'être le seul deutérocanonique mentionné à la suite du recueil sacré témoigne en faveur de ce livre d'une estime particulière, et en effet, pour Origène, les Macc. sont une γραφή, c'est-à-dire appartiennent aux Écritures. Méliton, Athanase, Cyrille de Jérusalem ne daignent pas les introduire dans leurs nomenclatures. Rufin les range parmi les livres non canoniques mais ecclésiastiques, susceptibles d'être lus dans les églises mais non d'être allégués pour confirmer l'autorité de la foi. Jérôme n'admet que deux catégories : les livres du canon hébreu et les apocryphes. Ayant mis nommément en dehors du canon la Sagesse, Sirach, Judith, Tobie et le Pasteur d'Hermas, il accorde aux Macc. cette mention : *Macchabæorum primum librum, Hebraicum reperi. Secundus Græcus est : quod ex ipsa quoque phrasi probari potest* (1). Du reste, il ne craindra pas de s'en servir dans ses commentaires. Au tournant des IVe et Ve siècles, les deutérocanoniques ont pris place dans les catalogues officiels d'Occident et d'Orient. Les deux livres des Maccabées figurent dans le décret de Gélase, dans le canon de l'Église d'Afrique, dans les Canons Apostoliques (can. 85 : Μαχαβαϊκῶν τρία). Le ms. du *Sinaïticus* (IVe s.) malgré sa mutilation contient encore le Ier et le IVe livre des Macc. L'*Alexandrinus* (Ve s.) renferme les quatre livres dits des Maccabées (2).

§ 2. — *Les deux livres des Maccabées dans l'Église.*

Aux sérieuses obstructions que rencontraient les deutérocanoniques en vertu du discrédit qui avait atteint la version alexandrine et de l'influence judaïque, s'oppose un contre-courant très manifeste en ce qui concerne les Maccabées et où l'on peut voir une des causes de l'insertion officielle de ces deux livres au canon des Écritures. Passons en revue les plus anciens témoignages patristiques, après avoir constaté un emprunt assez vague de II Macc. 7, 23, 28 par Hermas (3).

CLÉMENT D'ALEXANDRIE (c. 195), *Strom.* I, **21**, 123 mentionne à propos du livre d'Esther celui des Macc. ὡς καὶ τὸ (βιβλίον) τῶν Μακκαβαϊκῶν. *Ibid.*, V, **14**, 97. D'Aristobule qui fut du temps de Ptolémée Philométor, οὗ μέμνηται

(1) *Prol. galeat.* Pour Origène, voir EUSÈBE, *Hist. eccl.*, VI, **25**, 1.
(2) LOISY, *Hist. du Canon de l'A. T.*, liv. II, ch. I. BEURLIER, *DB.*, IV, 488 s.
(3) *Vis.* **1**, **4**; *Mandat.* **1**, **1**.

ὁ συνταξάμενος τὴν τῶν Μακκαβαϊκῶν ἐπιτομήν (II Macc. **1**, 10; **2**, 23) proviennent un bon nombre d'ouvrages dans lesquels il prouve que la philosophie péripatéticienne dépend de la loi mosaïque et des autres prophètes.

Hippolyte (202) *In Dan.* IV, **44** : Daniel dit (**11**, 34) « et ils auront un petit secours ». Alors, en effet, surgit Mattathias, puis Judas le Maccabée, ἀνέστη Ἰούδας ὁ Μακκαβαῖος (I Macc., **3**, 1), ils les aidèrent et les arrachèrent de la main des Grecs et fut réalisé ce qui est dit dans l'Écriture (Dan. **11**, 34).

IV, **46.** Hippolyte mentionne la défaite de Nicanor, les préparatifs de l'expédition d'Antiochos IV en Perse, les revers de Lysias, la maladie du roi, la régence confiée à Philippe, d'après le texte de Bonwetsch et Achelis, ce qu'omet le ms. Chigi publié par Migne où l'on se contente de ce renvoi καὶ τὰ ἑξῆς ὡς γέγραπται ἐν τῷ μακκαβαϊκῷ. La paix conclue par Lysias avec les Juifs est donnée comme réalisation de Dan. **11**, 44 : « Des nouvelles et des soucis le troubleront de l'Orient et de l'Occident ». Chez Hippolyte les passages du Ier livre des Macc. servent à établir la vérité de la γραφή représentée par Daniel.

De Antichristo 49 : Antiochus Épiphane, rempli d'orgueil, ordonna alors par décret de sacrifier sur des autels placés devant les portes (I Macc. **1**, 43, 58) et d'accompagner Dionysos le front couronné de lierre (II Macc., **6**, 7), de livrer aux supplices et à la mort les désobéissants. Mais le roi reçut du Seigneur la juste punition de ses crimes. Devenu la pâture des vers, σκωληκόβρωτος (*ibid.* **9**, 9), il trépassa. Καὶ ταῦτα μὲν εἴ τις βούλοιτο λεπτομερῶς ἐνιστορῆσαι, σεσήμανται ἐν τοῖς μακκαβαίοις (var. μακκαβαϊκοῖς).

Tertullien (203) *Adv. Judaeos*, IV. Au cours des exemples choisis pour montrer que la loi du sabbat souffre des exceptions, « Nam et temporibus Machabæorum Sabbatis pugnando fortiter fecerunt, et hostes allophylos expugnaverunt, legemque paternam ad pristinum vitæ statum pugnando Sabbatis revocaverunt ».

Origène, *Exhort. ad Martyrium* (236), **22**, consacré à l'exemple du vieil Éléazar avec d'amples citations de II Macc. **6**, 19-28.

23-27 récit du martyre des Sept Frères comprenant de nombreuses citations de II Macc. **7**, 1-35 et débutant par ces mots : Καὶ οἱ ἑπτὰ δὲ ἐν τοῖς Μακκαβαϊκοῖς ἀναγραφέντες ἀδελφοί... et se terminant par : Νομίζω δὲ καὶ ταῦτα χρησιμώτατα πρὸς τὸ προκείμενον ἐπιτεμόμενος ἀπὸ τῆς Γραφῆς παρατεθεῖσθαι· ἵν' ἴδωμεν, ὅσον δύναται κατὰ τῶν τραχυτάτων πόνων.... εὐσέβεια καὶ πρὸς Θεὸν φίλτρον...

In epist. ad Rom. lib. VIII, 1. Après les exemples de zèle donnés par Phinéès et le prophète Élie : « Et sicut Mathathias, de quo in primo libro Machabæorum, scriptum est, quia zelatus est in lege Dei, et intremuerunt renes ejus, et ascendit furor ejus secundum judicium. I Macc. **2**, 24. Horum omnium zelus et æmulatio secundum scientiam fuit. » Comment. composé après 244 et conservé dans l'adaptation de Rufin.

Contra Celsum (248) VIII, 46. A la suite des prodiges obtenus par les prières d'Abraham, d'Isaïe et d'Élisée : καὶ ἄλλοι πρὸς τῷ ἐν Ἱεροσολύμοις ἱερῷ τολμήσαντες ὑβρίσαι τὴν Ἰουδαϊκὴν θρησκείαν πεπόνθασι τὰ ἀναγεγραμμένα ἐν τοῖς Μακκαβαϊκοῖς. Koetschau amène comme références I Macc. **2**, 23-25; **7**, 47; **9**, 54-56; II Macc. **3**, 24-30; **4**, 7-17; **9**, 5-12.

Περὶ εὐχῆς (235) XI, 1. Ἱερεμίου δέ, ὡς ἐν τοῖς Μακκαβαϊκοῖς ἐπιφαινομένου, πολιᾷ καὶ δόξῃ διαφέροντος... καὶ προτείνοντος τὴν δεξιὰν παραδιδόντος τε τῷ Ἰούδᾳ ῥομφαίαν χρυσῆν, ᾧ ἐμαρτύρει ἄλλος ἅγιος προκεκοιμημένος λέγων· οὗτός ἐστιν ὁ προσευχόμενος κτλ. II Macc. **15**, 13-15.

S. Cyprien (251) *Testimonia* III, 4. Item in Machabaeis : Iustum est subditum Deo esse et mortalem non paria Deo sentire. II Macc. **9**, 12. Item illic : Et verba viri peccatoris ne timueris, quia gloria eius in stercora erit et in vermes. Hodie extolletur et cras non invenietur : quoniam conversus est in terram suam et cogitatio eius peribit. I Macc. **2**, 62 s.

15. Item in Machabaeis : Abraham nonne in temptatione inventus est fidelis et deputatum est ei ad iustitiam ? I Macc. **2**, 52.

17. De hoc ipso in Machabaeis : Domine, qui sanctam habes scientiam, manifestum est, quia cum possem a morte liberari, etc. II Macc. **6**, 30. Suivent quatre citations du même livre **7**, 9-19. Ce chapitre **7** fournit cinq citations *ad Fortunatum*, 11.

53. Item in Machabaeis : Daniel in sua simplicitate liberatus est de ore leonum. I Macc. **2**, 60.

De singular. cleric. **8**, cite II Macc. 6, 23-28 (1).

Eusèbe de Césarée au cours de son activité littéraire entre 313 et 325 mentionne plusieurs fois la τῶν Μακκαβαίων γραφή ou ἡ τῶν καλουμένων Μακκαβαίων γραφή à propos de faits consignés soit dans I, soit dans II Macc.

Démonstr. évang. VIII, **69** s. fixation de l'ère des Séleucides adoptée par l'Écriture des Macc. — **72**, succession des frères de Judas surnommé Maccabée jusqu'à l'année 177 τῆς κατὰ Συρίαν ἀρχῆς à laquelle arrête son histoire ἡ πρώτη καλουμένη τῶν Μακκαβαίων βίβλος, I Macc. **1**, 9; **16**, 14.

X. 10 s. Les événements rapportés dans les psaumes dits d'Asaph, en particulier dans le Ps. 78, ont été accomplis au temps d'Antiochus Épiphane, comme en fait foi l'Écriture des Macc. I Macc. **7**, 12, 15-17. Le même rapprochement se trouve dans le commentaire du Ps. **78** (*PG.*, **23**, 942 s.) avec citations de I Macc. **1**, 20-25; 41 ss. Le IIe livre **6**, 18 et 7 est mis à contribution dans le même commentaire (col. 947) comme il l'avait été dans la lettre sur les martyrs de Lyon conservée dans l'*Hist. eccles.* V, **1**, 55 s. *Ibid.* III, **10**, 6, indication du IVe Macc. Περὶ αὐτοκρ. λογ.

Aphraate (c. 340) dans ses homélies traduites par Bert (TU. III, **3**) évoque, p. 82, aussi le Ps. **78**, gr. au sujet de la persécution d'Antiochus et de II Macc. **6-9**. La question du sabbat amène sur le tapis, page 204, le fait de I Macc. **2**, 32. A la page 347, allusion à Judas le Maccabée et à ses frères, puis aux Sept Frères et à Éléazar, le vieux martyr. II Macc. **6-8**.

Théodoret (426) allègue souvent comme Hippolyte et Jérôme l'histoire maccabéenne en tant que preuve de la vérité des prédictions de Daniel : ἡ πρώτη τῶν

(1) Outre *Machabeis* adopté par Hartel dont l'édition a été vivement critiquée, on rencontre aussi dans les *Testimonia* les leçons *Macchabaeis*, *Macchabeis*. Turner, *Journ. of theol. stud.*, 1905, p. 249. Voir *ibid.*, 1928, p. 134, la liste des références revisée par Turner.

Μακκαβαίων (ἱστορία), ἡ δευτέρα τῶν Μακκαβαίων. *In Dan.* **11**. *PG.*, **81**, col. 1513, 1517, 1521, 1528.

L'autorité du *Prologus galeatus* de Jérôme entretint chez les doctes à travers les âges quelque suspicion sur la valeur canonique de nos livres. Grégoire le Grand voulant proposer à ses auditeurs l'exemple d'Éléazar de I Macc. **6**, 46 s'excuse presque d'alléguer le témoignage de livres non canoniques, mais il le fera quand même parce que ces livres ont été écrits pour l'édification de l'Église (1). Deux chapitres de l'*Histoire Scolastique* de Pierre Comestor sont un résumé de nos deux livres. On ignore sans doute le nom de leurs auteurs, mais ils n'en sont pas moins des *agiographa*, c'est-à-dire *sanctorum scripta;* « *quia de veritate non dubitatur*, *ab Ecclesia recipiuntur* (2) ». La tradition de l'Église offrait une solidité à l'épreuve des réserves émises de temps à autre par quelque partisan attardé de la théorie hiéronymienne qu'il poussait à ses dernières conséquences. L'enseignement pastoral, les lectures liturgiques, les histoires saintes usaient de ces livres comme des autres livres de l'Écriture. Aussi bien Jean Dominici au concile de Bâle attirait-il l'attention sur des livres tenus pour apocryphes par les Hébreux et qui ont chez les chrétiens la même autorité que les autres « en vertu de la tradition et de l'acceptation de l'Église universelle (3) ». Pour les Orientaux le 85e Canon dit des Apôtres avait comme directive en cette matière la même importance que le Décret de Gélase pour les Occidentaux. Les Maccabées prirent place avec les autres deutérocanoniques dans la liste des livres inspirés que promulgua la bulle d'Eugène IV en 1442 et furent maintenus dans le canon par le Concile de Trente en dépit du retour au canon restreint des Juifs professé par le Protestantisme.

C'est à la considération dont ils furent l'objet dans les milieux chrétiens, au caractère édifiant et sacré que les Pères leur reconnurent et à leur canonisation par l'Église que les livres des Maccabées doivent d'avoir échappé à la ruine. Les Juifs avouent eux-mêmes que leur conservation n'est due qu'à cette circonstance et qu'autrement le texte grec aurait aussi vite disparu que la teneur hébraïque de l'original du premier de ces ouvrages (4).

Saint Augustin apprécie de la façon suivante la position de l'Église et de la Synagogue vis-à-vis de ces livres : Et hanc quidem Scripturam quae appellatur Machabœorum, non habent Judæi sicut Legem, et Prophetas, et Psalmos... sed recepta est ab Ecclesia non inutiliter, si sobrie legatur vel audiatur, maxime propter illos Machabæos qui pro Dei lege sicut veri martyres a persecutoribus tam indigna atque horrenda perpessi sunt (5).

§ 3. — *Josèphe et l'histoire des Maccabées.*

Ainsi qu'il le déclare dans son préambule, Josèphe n'a traité des événements qui précèdent la guerre des Romains contre les Juifs que succinctement (6), ayant réservé à bon droit le gros de son ouvrage aux faits dont il avait été le témoin.

(1) *Moral.* XIX, 21, 34 : *PL.* **76**, 119.
(2) *Hist. Schol. PL.*, **198**, col. 1260; *Hist. Maccab.*, *ibid.* 1505-1558.
(3) Mansi.
(4) BICKERMANN, art. *Makkabäerbücher*, dans Realenc. de Pauly-Wissowa, XIV, 780.
(5) *Cont. Gaudent.* lib. I, cap. 31, § 38. *PL.* XLIII, 729.
(6) *BJ.*, I 18 : τὰ δὲ προγενέστερα τῆς ἐμῆς ἡλικίας ἐπιδραμῶ συντόμως.

Son récit débutera par les discordes qui provoquent l'intervention d'Antiochus Épiphane comme plus tard les factions amèneront les légions à détruire Jérusalem. La *Guerre Juive* écrite entre 75 et 79 est manifestement de I 31 à II 116, des Maccabées à Archélaüs, l'extrait d'une rédaction plus étendue, un extrait qui abrège sans se préoccuper de conserver des détails nécessaires à l'intelligence de certains noms et de certaines situations, extrait prolixe par endroit, quand il conserve la teneur de son modèle. Cette prolixité passagère montre combien il laisse de côté de choses intéressantes dans les passages concis et juxtaposés sans intermédiaire. On peut en juger en comparant I 33 et VII 423-432 qui proviennent de la même source. Cette source, selon Hoelscher, est clairement l'œuvre d'un non-Juif qui ne laisse pas d'être au courant des institutions et du caractère des sectateurs de Moïse. Ses jugements sur les fêtes et les coutumes, sur les sectes, sur l'humeur rebelle des Juifs sont d'un étranger qui n'a pas idée de l'intervention divine dans l'histoire. Josèphe ne se donne pas la peine de rectifier des appréciations et des vues contraires à sa propre éducation (1).

Niese, après avoir reconnu l'origine grecque de cette source, a voulu y retrouver ensuite une couleur juive assez prononcée : les Juifs et leurs princes sont présentés sous un jour avantageux, la fermeté du peuple y prend un relief plus accentué que dans I Macc., on n'insiste pas sur le nombre des apostats, les traces d'une tradition juive se retrouveraient dans les trois ans et demi de la dévastation du sanctuaire et dans le récit de la mort d'Éléazar I, 42, le ton respire une intention d'apologie. Bref, le morceau de *BJ*, I 31 à 69, serait un rapide aperçu patriotique de caractère juif, contenant une source neutre et des morceaux de provenance hellénistique (2).

Les raisons alléguées par ce critique pour justifier son revirement d'opinion sont loin d'avoir une force décisive. Il est trop évident qu'elles sont au service d'un procédé tendant à introduire l'influence de Jason de Cyrène chez les historiens grecs et notamment chez Nicolas de Damas et par ce canal placer l'abrégé de Guerre Juive dans la dépendance du second livre des Maccabées. S'il y a des points de contact entre *BJ* et II Macc., ils s'expliquent par une dérivation d'une source commune. Büchler qui a fait ressortir ces points de contact, je veux dire les accords entre ces deux documents à l'opposé de I Macc. et d'Antiquités, maintient que *BJ.* n'a utilisé ni le premier ni le second livre des Macc. Tout le récit de Josèphe dans *BJ.*, I 31-56 et au delà serait tiré d'un ouvrage historique inconnu qui commençait par Antiochus Épiphane, concordant avec Diodore pour de nombreux détails et dépendant indirectement de Polybe et de Posidonius. Nicolas de Damas n'aurait été consulté par l'auteur de Guerre Juive que sur l'histoire de Syrie (3).

L'hypothèse de cette source est absolument inutile. On ne voit pas pourquoi un auteur mêlé aux affaires d'Hérode et amené nécessairement à traiter de questions juives non seulement dans la pratique mais encore dans son histoire, pourquoi un auteur qui se vante du labeur d'Hercule que lui imposa le dépouillement des ouvrages antérieurs n'aurait pas été suffisamment documenté sur le mouvement des Maccabées et sur la dynastie asmonéenne dont les destinées s'imposaient comme

(1) *PW.*, t. IX, 1944 ss.
(2) *Kritik der beiden Makkabäerbücher*, p. 103-105.
(3) *REJ.*, XXXII, 199; XXXIV, 93.

introduction à l'histoire d'Hérode et de la dynastie iduméenne. Or Nicolas de Damas était cet auteur-là. Son Histoire universelle terminée dans les premières années de l'ère chrétienne fait le fond de *BJ.* I 31-II 116. C'est lui qui s'est chargé d'amalgamer pour son récit les historiens grecs Polybe, Posidonius et autres. Josèphe n'avait aucune raison de refaire ce travail, attendu qu'il ne voulait donner qu'un résumé destiné à servir d'introduction à la narration des faits dont il était le contemporain. Il pouvait emprunter d'autant plus aisément à son devancier que sa première édition était écrite en araméen. Les arguments de Hœlscher établissent trop solidement l'identification de la source de *BJ.* avec l'œuvre de Nicolas de Damas pour que la démonstration soit à refaire. La manière laïque d'envisager l'histoire convenait mieux à Josèphe dans la composition d'un ouvrage offert aux Grecs et aux Romains que la manière des auteurs sacrés. « C'est donc, écrit-il, à l'endroit où cesse le témoignage de ces historiens et de nos prophètes que je fixerai le début de mon ouvrage (1). »

Il en allait tout autrement pour les *Antiquités Judaïques* qui furent achevées en 93. L'auteur s'adressait sans doute à des Grecs, mais il suppose chez ses lecteurs une curiosité sympathique. De plus, le point de vue religieux était inséparable de la matière de l'ouvrage, car il s'agissait d'exposer l'histoire ancienne d'un peuple connu surtout par ses relations étroites avec la divinité et de faire connaître sa constitution d'après les livres hébraïques (2). Or ces livres étaient avant tout les écrits du canon hébreu, les livres sacrés. Ils apprennent aux hommes, explique Josèphe dans son préambule, que ceux qui se conforment à la volonté de Dieu et refusent d'enfreindre une législation excellente obtiennent de Dieu prospérité et bonheur, mais que ceux qui s'en écartent sont voués à un malheur irrémédiable. Il engage donc ceux qui liront ces livres tels qu'il les présente dans son ouvrage à élever leurs pensées jusqu'à Dieu et à constater que Moïse a eu de sa nature une conception suffisante..... C'est à l'aide de ces écrits qu'il établit le fond de son histoire d'abord du livre I au livre XI depuis la création du monde jusqu'à la période perse pour laquelle l'historien met en œuvre Esdras, Néhémie et Esther et qu'il clôt par l'arrivée d'Alexandre le Grand.

Vient ensuite le livre XII qui après avoir traité des relations des Juifs avec les premiers Lagides et les premiers Séleucides (**1-4**, c'est-à-dire de 1 à 236) entreprend de raconter tout au long les péripéties de la persécution d'Antiochus Épiphane et du soulèvement maccabéen jusqu'à la mort de Judas (237-434). Le livre XIII de 1 à 229 contient l'histoire de Jonathan et de Simon jusqu'à l'avènement de Jean Hyrcan. Afin de proportionner le récit de la période maccabéenne au reste de son histoire, Josèphe eut l'heureuse inspiration de se servir du premier livre des Maccabées, écrit dans le style et l'esprit des anciennes chroniques d'Israël. Cet emploi témoigne de l'estime que l'historien avait pour cet ouvrage qui lui rend pour la période d'Épiphane à Sidétès le service qu'il avait demandé à Esdras et à Esther pour la période perse.

Parmi le matériel étranger à I Macc. inséré par Josèphe dans sa narration, Hœlscher relève des éléments d'origine judéo-alexandrine mis en circulation

(1) *BJ.*, I, 18. Voir plus haut (p. VII) le sens de cette phrase sous le rapport de la canonicité.
(2) *Antiq.*, I, 5 : Μελλει γὰρ περιέξειν ἅπασαν τὴν παρ' ἡμῖν ἀρχαιολογίαν καὶ τὴν διάταξιν τοῦ πολιτεύματος ἐκ τῶν Ἑβραικῶν μεθηρμηνευμένην γραμμάτων.

probablement par Hécatée et Alexandre Polyhistor, tels que la querelle des grands prêtres à Jérusalem et la fondation du temple d'Onias (XII, 237-241; XIII, 62-79), Antiochus Épiphane et les Samaritains (XII, 257-264), la destruction de la montagne de l'Acra (XIII, 215-217). L'historien aurait recouru également à une chronique sacerdotale pour la succession des grands prêtres.

Destinon a vu juste lorsqu'il a déclaré que Josèphe ne suit plus I Macc. à partir de **14,** 16. Mais il va au delà des prémisses en concluant qu'au temps de l'historien, la fin de I Macc. n'existait pas à partir de **14,** 16 et que le livre finissait primitivement avec la libération d'Israël, ce qui nous fait remonter à **13,** 42. Tout le reste aurait été selon lui ajouté par la suite. On ne s'est pas entendu sur le point de départ de cet *Addendum*. On a proposé **13,** 31; **13,** 43; **14,** 1; **14,** 16 (1). Il est certain qu'*Antiq.*, XIII, 213 s., au sujet de la datation des contrats suivant l'ère de Simon en 170, est inspiré de I Macc. **13,** 42. Mais 215 reproduit la courte indication de *BJ.*, I, 50 touchant la prise de Gazara, Joppé, Jamnia, Acra, avec l'adjonction de la légendaire destruction de la colline de l'Acra, absente de *BJ.* et contraire à I Macc. **13,** 50. L'historien abandonne donc ici son guide principal pour en revenir à l'abrégé de son premier ouvrage, ce qui est manifeste pour la campagne de Cendébée et l'assassinat de Simon dans la forteresse de Dagon, 225-229 = *BJ.*, I, 51-56. De 218 à 224 nous avons un long passage sur l'histoire de Syrie concernant Tryphon. L'ensemble des renseignements puisés ailleurs que dans I Macc. revient en définitive à Nicolas de Damas, reconnu comme fond de *BJ.* Cette source, du reste, n'avait pas été complètement mise de côté durant la longue période empruntée à I Macc. Niese (p. 101) en a noté plusieurs affleurements : *Antiq.*, XII, 270; 246; 373; 275, 279.

Par contre, Josèphe ne semble pas avoir perdu le droit de regard sur les trois derniers chapitres de I Macc. en esquissant de nouveau le principat de Simon. La remarque de la félicité des Juifs sous le gouvernement de Simon (XIII, 214) est un trait qui résume l'éloge de ce personnage I Macc. **14,** 4-15. La mention du traité avec les Romains (227) se réfère à **14,** 24; **15,** 15. Les marques d'amitié d'Antiochus VII à l'endroit de Simon et son ingratitude envers lui se retrouvent exprimées dans *Antiq.*, XIII, 223-225, de même que le siège de Dôra avec une nuance différente dans la disposition des faits.

En somme, ces diverses allusions ajoutées à l'extrait de Nicolas de Damas achevaient un précis suffisamment complet du gouvernement et des luttes de Simon, plus développé en tout cas que le contexte de *BJ.* relatif aux événements antérieurs, à Judas et à Jonathan. Ainsi que Momigliano le fait remarquer après Niese, Josèphe avait donc pour le temps de Simon une version déjà prête équivalente à celle qu'il aurait dû tirer du texte de I Macc. Après Simon il aurait dû revenir nécessairement à sa première source pour l'histoire de Jean Hyrcan. Il s'épargne une peine en reprenant Nicolas de Damas pour l'histoire de la dynastie asmonéenne dès le début du principat de l'ethnarque Simon, souche de cette dynastie.

Que l'historien juif n'ait pas voulu remettre en scène Numénius, fils d'Antiochus, et Antipater, fils de Jason, à propos de la lettre de Lucius à Ptolémée (I Macc. **15,** 15 ss.), cela se comprend aisément du fait qu'il retrouvait ces deux noms dans un

(1) ETTELSON, *The integrity of I Macc.*, p. 263.

sénatus-consulte qu'il pensait être adressé à Hyrcan II et dont il donnera le texte dans *Antiq.*, XIV, 145-148. C'était déjà assez de les avoir nommés (XIII, 169) d'après la lettre de Jonathas aux Spartiates, I Macc. **12,** 16. Josèphe se tire de l'imbroglio par la simple phrase : Simon, avant d'achever son existence, avait, lui aussi, fait alliance avec les Romains. La phase diplomatique du règne de Simon s'imposait à l'auteur de I Macc. en vertu du plan adopté pour chacun de ses héros, Judas, Jonathan, Simon, comme nous l'avons exposé page XXXII. Sa rédaction est aussi ancienne que le reste de son ouvrage.

Il n'est donc pas nécessaire pour expliquer le passage de Josèphe de I Macc. à la source résumée dans *BJ.*, de supposer que les trois derniers chapitres manquaient dans l'exemplaire qu'il avait en main. En effet, si l'ouvrage avait été écrit, par exemple, sur trois rouleaux, l'historien aurait pu être privé du rouleau consacré à Simon. Cette cause toute matérielle, si plausible qu'elle soit, n'est qu'une conjecture inutile. Josèphe s'est servi de ses sources suivant sa fantaisie, suivant la direction qu'il voulait imprimer à chacune de ses œuvres. Aussi bien, du fait qu'il n'a pas utilisé I Macc. pour la rédaction du début de *BJ.*, on ne peut déduire nécessairement qu'il ne connaissait pas ce livre en 73.

Il sera question, page LVIII, du service éventuel que le texte de Josèphe peut rendre à la critique textuelle.

§ 4. — *Le souvenir des Maccabées chez les Juifs.*

Après avoir sommairement esquissé la déchéance du pontificat sous Jason et Ménélas et la renaissance provoquée par le mouvement asmonéen, J. Dérenbourg proclame qu'on chercherait en vain en dehors des deux livres des Maccabées et de Josèphe le moindre renseignement particulier sur une histoire aussi émouvante. Les rares indications, généralement obscures, du Talmud et des Midrashim ont besoin, pour être comprises, d'être éclairées par des données puisées aux autres sources. « Le premier livre des Maccabées, ajoute-t-il, qui était écrit en hébreu, que Jérôme possédait encore dans cette langue, et qui est peut-être encore cité au VIIe siècle, n'existe plus que dans la version grecque; il a subi le sort de presque toute la littérature juive, historique ou poétique, des deux derniers siècles qui ont précédé la destruction du Temple (1). » De l'aveu de S. Krauss, la tradition juive a cherché à étouffer délibérément les origines historiques, c'est-à-dire asmonéennes, de la fête de la Ḥanoucca et l'on est en droit de s'étonner avec lui qu'aucun livre des Maccabées ne fût en cette circonstance admis à l'honneur de la lecture publique (2). Judas n'est jamais nommé par la littérature rabbinique des premiers siècles et il faut s'adresser à deux commentaires pour avoir la mention de Mattathias et de ses fils. La domination grecque est comparée au solstice d'été qui fait fuir tout le monde à cause de sa force; « mais le prêtre Mattathias et ses fils restèrent fidèles à Dieu, et les armées d'Antiochos se dispersèrent devant eux et furent exterminées ». Au sujet de Lev. **26,** 44 « et je ne les rejetterai pas », une glose évoque Siméon le Juste et l'Asmonéen Mattathias, suscités par Dieu ainsi que ses fils à l'époque grecque, בימי יונים. A part ces citations, on relève quelques

(1) *Essai sur l'Hist. et la Géogr. de la Palestine d'après les Thalmuds...*, p. 57 s.
(2) *La fête de Ḥanoucca*, *REJ.* XXX, 1895, p. 33, n. 1.

allusions furtives aux Benê Ḥašmonaï ou Benê Hašmonaïm dans des passages liturgiques (1).

Saint Jérôme paraît avoir connu un midrash sur Zacharie où l'histoire maccabéenne était adaptée à plusieurs sections de ce prophète. Ainsi **8**, 7 ss. avait annoncé suivant certains Juifs la restauration de l'État judaïque complétée par les Maccabées et divers princes qui administrèrent la Judée jusqu'à Hérode. Au sujet de l'oracle **9**, 13-**10**, 7, Cyrille d'Alexandrie estimait que le recours à la science judaïque était non seulement inutile, mais contraire au messianisme évangélique continué par les Apôtres qui ont lutté comme des guerriers contre la sagesse et les mythes de l'Hellénisme. C'est aussi le point de vue de Jérôme lorsqu'il procède à l'interprétation spirituelle. Mais sous le rapport littéral et historique l'exégète latin fait une large part à la théorie des docteurs hébreux appliquant ce passage aux guerres maccabéennes. Le stique « Contre tes fils, ô Yawân! » considéré actuellement comme une glose contraire au rythme du v. 13, mais existant déjà au temps de la version des LXX, a certainement contribué pour beaucoup à la naissance de cette théorie. « Ce verset, écrit Jérôme, les Juifs le rapportent au temps des Maccabées qui, après avoir battu les Macédoniens, purifièrent le temple souillé par l'idolâtrie au bout de trois ans et demi. » Et ainsi l'on suit les diverses phases de la lutte contre Antiochus Épiphane tout le long de la péricope.

Cette exégèse, dont la sympathie assez inattendue envers les Asmonéens pouvait être provoquée par réaction contre le messianisme chrétien, n'était pas universellement admise dans les milieux juifs. Jérôme sait qu'on y voit aussi des partisans de la valeur apocalyptique de la prophétie qui en rejettent la réalisation au règne messianique. Mais il n'en continue pas moins à suivre le fil maccabéen sans se prononcer contre sa légitimité. Par exemple :

9, 14 : *Et hunc locum ad Machabæorum referunt tempora...*

9, 17 : *Ideo, inquiunt, Machabæi huc illucque fugientes... superabunt.*

10, 1 ss. : *Ita felicitas quæ in Machabæorum tempore promissa est.*

10, 3 : *Et in hoc loco duplex Judæorum expositio est. Alii enim arbitrantur in adventu Christi universa complenda; alii sub Machabæis jam esse completa... (Dominus) suscitabit enim Judam Machabæum, et coeteros ex eo contra duces Antiochi, et posuit illos quasi equum gloriæ suæ in prœlio, hoc est, qui de illius stirpe generati sunt: multo enim tempore Macedonas oppresserunt* (2).

10, 6 s. : *Et hæc juxta superiorem sensum dupliciter edisserunt ut aut sub Machabæis transacta jam dicant, aut sub Christo in ultimo sæculo transigenda commemorent.* Le sens, ajoute Jérôme, est le suivant : Le Seigneur aidant Judas, celui-ci, semblable à un destrier, foulera ses adversaires comme de la boue; alors s'abîmera toute la cavalerie de la Grèce, la maison de Juda et d'Israël sera sauvée, les captifs reviendront et tout sera comme au temps où Dieu ne les avait pas rejetés (3).

La *Megillath Taanith* ou « Rouleau du Jeûne », petit calendrier marquant les

(1) Voir ces passages dans les pages citées ci-avant de Derenbourg et de Krauss.

(2) *PL.* XXV, 1491. Jérôme ou les commentateurs auxquels il se réfère ont l'air de considérer Judas comme la souche des Asmonéens.

(3) *PL.* XXV, 1492. Jérôme invoque aussi l'histoire des Maccabées pour *Éz.* **5**, 1 et Joël, **1**, 4, ainsi qu'à propos de Daniel **11**, 30, 32, 34 ss. pour l'interprétation duquel il suit Porphyre : *Ponit (Porphyrius) quoque historiam de Machabaeis* (*Ibid.* 576; cf. 568-570), tandis que les Juifs ont la tendance de faire intervenir ici les empereurs romains.

jours où l'on ne doit pas jeûner à cause de l'anniversaire d'un événement heureux, contient quelques dates relatives à des faits asmonéens. Ce calendrier destiné à relever le moral des Juifs après leurs épreuves a été mis à jour jusqu'au temps d'Hadrien. Le texte à raison de sa concision n'est pas toujours compris de la même façon par les commentateurs qui l'ont glosé.

Au nº 35 on lit : « Le 28 Adar, les Juifs reçurent la bonne nouvelle qu'ils ne seraient plus empêchés de suivre les prescriptions de la Loi; le deuil est interdit. » Derenbourg y voit non sans motif une allusion au rescrit de tolérance d'Antiochus V et de Lysias, II Macc. **11,** 16-31.

Nᵒˢ 17 et 20 : « Le 22 Marḥešwan, on fait disparaître le *sirouga* de la cour du temple. — Le 3 Kislew, on enleva les *simôth* de la cour. » Ces deux faits se rattachent à la purification du sanctuaire par Judas Maccabée. Voir le Comm. de I Macc. **4,** 43-46 et de II Macc. **10,** 2 s.

Nº 23 : « Le 25 Kislew commencent les huit jours de la *ḥanoucca;* le deuil est interdit. » Cf. I Macc. **4,** 52; II Macc. **10,** 5.

Nº 30 : « Le 13 Adar est le jour de Nicanor. » I Macc. **7,** 49; II Macc. **15,** 36.

Nº 5 : « Le 23 Iyyar, les fils de l'Acra sortirent de Jérusalem. » I Macc. **13,** 51 (1).

Il nous reste à passer en revue quelques épaves d'une tradition rare et déformée dont les témoins se réduisent à des élucubrations fantaisistes sinon à de simples titres, y compris les deux livres grecs III et IV Macc.

1. *Le Rouleau des Asmonéens* est un ouvrage dont le titre lui-même n'est pas sûr et dont la nature se refuse à une identification précise. Son existence a été révélée par l'édition imprimée des *Halakoth Gedoloth*, recueil des environs de l'an 800, dans une phrase rendue ainsi d'après Louis Ginzberg : « Les plus anciens des disciples de Shammaï et de Hillel ont écrit la *Megillath Beth Hašmonaï;* mais jusqu'à présent rien n'est connu de la Megillah et cette ignorance se prolongera jusqu'à ce qu'apparaisse le prêtre avec le Ourîm et le Toummîm (2). » Par cette dernière expression, inspirée de Neh. **7,** 65, il s'agirait d'une œuvre disparue ou cachée qui reparaîtra à la lumière dans un avenir indéterminé. S. Krauss applique l'action du prêtre à la canonisation de l'ouvrage venu trop tard pour entrer dans le canon. On s'en remet, comme pour I Macc., **4,** 46, à une décision ultérieure pleinement autorisée. Repoussant l'identification de cette *megillah* avec le Rouleau d'Antiochus dont il sera question plus bas, S. Krauss veut voir en elle une histoire officielle des événements écoulés de 170 à 30, rédigée en hébreu (3). Pourquoi ne verrait-on pas là un vague souvenir du texte hébreu de I Macc. déjà disparu au

(1) Derenbourg, *op. cit.*, p. 59-69; 442 ss. On peut sans doute y ajouter le nº 7 : la prise de *Migdal Ṣour*, le nº 27 : l'enlèvement du roi Antiochus de Jérusalem, le nº 6 : l'abolition de l'impôt de la couronne (I Macc. **13,** 39).

(2) *The Jew. Encyclop.* I, 637 A. Le manuscrit porte *Megillath Ta'anith*, ce qui ne peut guère se soutenir. Ginzberg refuse de voir dans le Rouleau des Asmonéens une des sources des traditions ou légendes du Talmud ou des Midrashim concernant leur période.

(3) Krauss, *REJ.*, XXX, 1895, p. 215 s., où la distinction entre les deux *megilloth* est bien établie contre l'opinion représentée par Harkavy. Cf. Hœpfl, *Biblica*, 1925, p. 58. Il n'y a pas à insister sur le prétendu fragment du texte hébreu original de I Macc. récupéré soi-disant par Schweizer. La preuve est faite qu'on est en présence d'une traduction hébraïque faite sur le latin en Italie où le moyen âge avait fait fleurir une véritable renaissance de l'hébreu biblique, comme l'atteste le Josippon. I. Lévi, *REJ.*, XLIII, 1901, p. 215 ss. Schuerer, *GDJV*, III⁴, p. 195.

temps de la collection des *Halakoth Gedoloth?* L'hypothèse n'est pas invraisemblable.

2. *Le Livre des Asmonéens*, כתאב בני חשמונאי, serait d'après Saadia († 942) un ouvrage composé par les cinq fils de Mattathias dont les noms suivent dans cet ordre : Juda, Siméon, Joḥanan, Jonathan, Éléazar, qui sont dits aussi *Benê Ḥaśmonaï*. S'il n'est pas à confondre avec le Rouleau d'Antiochos ni avec le Rouleau des Asmonéens attribué aux Anciens des écoles de Shammaï et de Hillel, ce livre pourrait bien avoir été la source du Targum ajouté à la lecture du prophète (haphtara) le sabbat dans l'octave de la Ḥanoucca, c'est-à-dire à Zach. **2**, 14-4, 7. Cette pièce araméenne, publiée par Abrahams avec le titre תוספת תרגום לרני שמחי qu'elle porte dans le fragment de la Geniza du Caire et le manuscrit de Paris, offre quelques points de contact avec I Macc., notamment **1**, 10, 45; **3**, 45; **2**, 15 avec la mention du village de *Mehodîn* (1). Ce document est exempt des extravagances du suivant.

3. *Le Rouleau d'Antiochos* est un pseudépigraphe écrit en hébreu contenant un récit fantaisiste de l'histoire des Maccabées. Si l'auteur n'a pas péché par ignorance, il a pris à cœur de défigurer les faits authentiques. Antioche a été bâtie par Antiochos IV sur le bord de la mer, et Bagras, dans le voisinage, par le général Bagras qui figure pour Bacchidès. C'est Nicanor qui est envoyé pour placer une idole dans le Temple. Mais le grand prêtre Jean, surnommé Maccabée, lui perce le cœur de sa dague, et, après de multiples exploits, dresse une colonne avec cette inscription : « Maccabée, le tueur de la Puissance ». Bagras est contraint de fuir par mer jusqu'à Antioche. Il revient avec des forces supérieures et se heurte aux cinq fils de Mattathias dont deux meurent sur le champ de bataille, Judas et Éléazar. Ayant repris la tête du mouvement, le vieux Mattathias est vainqueur sur toute la ligne : Bagras est brûlé par les Juifs; Antiochos, contraint de fuir en Asie Mineure, se suicide. En purifiant le Temple on trouve une cruche d'huile vierge qui dure miraculeusement huit jours. De là l'institution de l'octave de la Dédicace.

Puisque Judas et Éléazar sont morts avant la Ḥanoucca d'après ce récit, ils ne peuvent avoir collaboré à sa composition. Donc la *Megillath Antiochos* n'est pas le Livre des Asmonéens. Elle n'est pas non plus le Rouleau des Asmonéens. Ginzberg pense que l'auteur a connu la version syriaque de I Macc., qu'il a tiré le miracle de la multiplication de l'huile de la Megillath Ta'anith par l'intermédiaire du Talmud et qu'il a confondu Jean, frère de Judas, avec Jean Hyrcan, le grand prêtre (2).

Cette élucubration médiévale eut, en vertu de son tour légendaire, une grande vogue, surtout dans les synagogues d'Italie où elle eut l'honneur de la lecture publique. On la trouve comme canonisée dans certains rouleaux de la Torah ou parmi les cinq megilloth des grandes fêtes. Ce pastiche fut, en somme, inventé pour combler une lacune. Pourquoi la Ḥanoucca n'aurait-elle pas eu, à l'instar des autres solennités liturgiques, sa lecture biblique appropriée? Il eût été tout indiqué

(1) On présente parfois cet opuscule comme une recension brève du *Rouleau d'Antiochus*. HŒPFL, *Die erste Makkabäerbuch und die Antiochusrolle, op. cit.*, p. 54. Le supplément au targum de la péricope de Zacharie débutant par les mots *leranni w simeḥi* a été publié par I. ABRAHAMS dans *The Jew. Quart. Rev.*, t. XI, 1899, p. 296-299.

(2) *The Jew. Encycl.*, I, 637 s. Bibliogr., p. 638 A à la fin de l'article. *REJ.*, XXX, 214 ss. XXXV, 222 ss.

de choisir le texte hébreu du premier livre des Macc. Mais la négligence des premiers siècles avait occasionné sa disparition. D'après une opinion courante on avait craint sous le règne d'Hérode et de sa dynastie d'évoquer des souvenirs purement asmonéens et en particulier l'inauguration ou plutôt la réconciliation d'un sanctuaire profané, alors qu'Hérode avait reconstruit le Temple de façon à faire oublier toute situation antérieure. Il fallait également, dit-on encore, éviter d'agacer les Romains en fêtant la mémoire d'une rébellion contre les autorités constituées. Tout rappel de la révolte maccabéenne pouvait, selon M. Liber, être interprété comme une provocation envers la puissance romaine. Toutefois, il est à remarquer que la fête de la Dédicace s'est maintenue jusqu'à nos jours, et cela peut être dû au rite populaire de l'illumination, comme on le verra en son lieu.

Des critiques juifs se sont rencontrés qui ont mis en relief, pour expliquer le discrédit dans lequel tombèrent les Asmonéens, la haine des Pharisiens pour la famille des Maccabées qui atteignit son paroxysme sous Alexandre Jannée. On ne leur pardonnait pas leur alliance avec les Romains regardée comme néfaste pour avoir introduit la domination étrangère et abouti à la ruine de la ville et du Temple. C'est pourquoi on conçoit que durant la période où fut rédigée la Mishna on cultiva le silence autour de la dynastie qui avait eu de l'amitié pour les Romains (1).

4. III[e] *Maccabées*. Bien qu'il ne concerne aucunement les Maccabées, ce livre porte leur nom par analogie, comme récit du salut des Juifs après une persécution, et parce que les éditions l'ont placé parmi les livres concernant vraiment les Maccabées. La Chronique d'Eusèbe, Ol. 140 porte à l'année 17 de Ptolémée IV Philopator : *ea quae in tertio Maccabaeorum libro scripta sunt sub hoc principe gesta referuntur*. Ce livre raconte comment Philopator, vainqueur à Raphia (217), monta à Jérusalem et fut empêché de pénétrer dans le sanctuaire par une force surnaturelle (pastiche d'Héliodore) et comment dans l'hippodrome d'Alexandrie les Juifs condamnés à être écrasés sous les pieds des éléphants sont épargnés par ces animaux, pastiche d'un fait que Josèphe dans *C. Apion* II, 5 fait descendre sous Ptolémée VII Physcon (170-164; 145-117). Les deux récits parallèles peuvent être deux formes d'une même légende ou d'une explication motivée de l'origine d'une fête locale célébrée au début de juillet.

Écrit en grec, probablement à Alexandrie, dans un style inférieur à celui de II Macc., sous Caligula selon les uns, au I[er] siècle avant l'ère chrétienne suivant d'autres, ce livre, négligé par les Juifs, fut reçu dans les églises grecque, syriaque et arménienne et se trouve dans la plupart des éditions des Septante.

5. IV[e] *Maccabées*. Comme l'auteur tire les exemples de sa démonstration (à savoir que la raison dirigée par la piété possède un pouvoir souverain sur les passions) du II Macc., le courage du grand prêtre Onias, le martyre du vieil Éléazar et celui des sept Frères, ce livre a pris également le nom de Maccabées : Μακκαβαικόν ou Μακκαβαίων δ' dans les milieux chrétiens du IV[e] siècle. Il est possible qu'il soit compris dans les Μακκαβαίων τρία du canon 85 des *Constitut. Apost.*, éd. Funk, p. 590, car le *Catal. Clarom.* inscrit *Maccabeorum sic : lib. primus*,

(1) Hœpfl, *Das Chanukafest*, *Biblica*, III, 165 ss. *REJ*. V, 121; LXIII, 20-29. Les cercles juifs cultivés ont remis en honneur l'histoire authentique des Maccabées. La lecture du Rouleau d'Antiochos ne s'est conservée que dans les communautés yéménites.

secundus, *quartus*, Zahn, *Nt. Kanon*, II, i, p. 159. La Synopse d'Athanase mentionne les quatre livres. Ce traité philosophique, dont le titre authentique est Περὶ αὐτοκράτορος λογισμοῦ, est imprégné de stoïcisme et écrit dans un style très supérieur à celui de II Macc. C'est l'œuvre d'un Juif très au courant des artifices de la bonne rhétorique, se servant d'un Asianisme pur de toute réaction atticiste, d'un Juif plus versé que Philon dans les lettres hébraïques. Son attribution à Josèphe n'est plus admise. L'anonyme qui écrivit cette thèse vibrante pour la glorification du Judaïsme vivait probablement à l'époque hérodienne.

Les références aux études publiées sur ces deux ouvrages se trouvent avec l'indication des commentaires, textes et traduction, dans les articles de Frey, *DB. Supplément*, I, 428-430; 445-447 et de Bickermann, *PW.*, XIV, 797-805, les deux datant de 1928.

CHAPITRE III

Le Premier Livre.

§ 1. — *L'auteur.*

Il est impossible de retrouver le nom de cet auteur et l'on en est réduit pour le connaître aux traits qui se dégagent de son livre. On ne craint pas de se tromper beaucoup en le tenant pour un Juif lettré de Jérusalem, très versé dans l'hébreu scripturaire et la connaissance de la Palestine. Remplit-il les fonctions d'historiographe de la dynastie asmonéenne, ou prit-il une part active aux faits qu'il rapporte? Cela reste dans le domaine de la conjecture, tandis qu'on peut affirmer qu'il vécut en contact avec le centre des affaires politiques de son pays, personnellement en rapport avec les chefs, car il est très au fait des affaires de l'État, des mouvements militaires et des intrigues de cour.

Quant à savoir s'il était pharisien ou sadducéen, la question a été discutée comme s'il avait été obligatoire dans le Judaïsme d'appartenir à l'un ou à l'autre de ces partis. On pouvait en dehors des deux sectes, que Josèphe représente comme deux écoles philosophiques, vivre en Juif pieux et fidèle à la Loi, ou, du moins, comme notre auteur, professer le Judaïsme intégral en tant que condition essentielle d'un nationalisme authentique. Momigliano veut reconnaître en lui un Asidéen très voisin du pharisaïsme aux yeux de qui la dynastie régnante était digne d'estime pour avoir restauré la religion et donné au pays une organisation politique indépendante. D'autre part, Oesterley, reprenant les conclusions de Geiger, estime assez fondée l'appartenance de notre auteur au cercle des Sadducéens : son zèle demeure assez éloigné du fanatisme pharisien, sa sympathie pour le haut sacerdoce se manifeste à diverses reprises, il ne donne pas les noms des grands prêtres indignes tels que Jason et Ménélas, son attitude tolérante vis-à-vis du sabbat n'est pas celle qu'aurait adoptée un pharisien et des allusions à la vie de l'au-delà sont à désirer même dans les passages comme **2**, 52 ss. où on les eût attendues. Kautzsch se range à cette opinion que Torrey ne juge pas improbable.

Si l'on peut aller d'une extrémité à l'autre en ce qui regarde la pratique religieuse de l'auteur, il s'impose plus nettement à l'esprit dès la première lecture du livre que nous avons affaire à un partisan convaincu et dévoué des Asmonéens. La réflexion de **5**, 62 montre jusqu'à quel point est estimée la mission des fils de Mattathias. Les téméraires qui prétendent commander en dehors d'eux sont battus, « car ils ne sont pas de la race de ces hommes à qui il fut donné de sauver Israël ». Nul besoin d'une auréole de prodiges, cette mission s'affirme par des services : défense des lois et de la religion, combats résolument soutenus, souffrances volontiers endurées, **13**, 3. L'admiration de l'historiographe n'est pas épuisée avec le caractère et les actions de Judas, elle se manifeste avec le même enthousiasme à l'endroit des autres chefs asmonéens. Il trouve bon que ceux-ci

ajoutent à l'autorité civile la souveraineté religieuse comme au temps de Josué et des Juges. A défaut d'attaches réelles à la souche d'Aaron ou de David, des titres de légitimité sont créés à la nouvelle dynastie au moyen de relations idéales avec d'illustres aïeux.

§ 2. — *Caractère religieux du livre.*

La grande part laissée aux desseins et aux actions de ses personnages dans l'enchaînement historique de ce livre a pu faire croire à une certaine prédominance de l'esprit laïque. Le commerce familier de Jahveh avec les patriarches et les prophètes ne se renouvelle plus. Le prophétisme est suspendu, sinon tari. Dieu est dans les hauteurs. On évite de prononcer ou d'écrire son nom. Le vocable « Dieu du ciel » de l'époque perse se réduit à « Ciel ». Pourquoi aucune réflexion personnelle sur l'importance au point de vue religieux des événements racontés? Grimm voudrait voir dans ce livre comment Dieu a réveillé et guidé les esprits vers la guerre sainte, au moins de la façon discrète de Néhémie et d'Esdras. Esd. **8**, 31; Neh. **2**, 8, 12, 23; **4**, 9; **7**, 5. Pourquoi du soldat de la Loi ne dit-on pas qu'il est animé de l'esprit de Dieu? du peuple, qu'il s'enflamme sous la motion de cet esprit? L'idée de la présence de Dieu parmi son peuple et de son gouvernement immédiat se serait-elle affaiblie au cours de la période hellénistique? Le vieil exégète le croirait presque. Il se raccroche pourtant à la pensée que l'auteur se dérobant le plus possible à l'attention du lecteur a voulu laisser les faits parler d'eux-mêmes et provoquer chez lui, à l'aide d'une objectivité scrupuleuse, l'appréciation saine d'un esprit non prévenu. Au risque de nous dissimuler le but et l'idée maîtresse de l'œuvre, cette absence de la personnalité de l'écrivain a toutefois le mérite d'augmenter notre confiance dans sa valeur historique.

Daniel avait envisagé les événements en fonction du règne de Dieu sur son peuple : celui-ci passe par le creuset des épreuves, mais ses ennemis seront humiliés à cause de leur orgueil. Si ce motif ne perce pas tout le long du premier livre, cela ne veut pas dire que le concept religieux du Judaïsme ne s'y élève pas au-dessus de l'ordre humain, niveau dont se contente le pragmatisme grec. Ce livre, remarque Bickermann, demeure dans l'ordre religieux comme une suite à l'A. T. Les épisodes détachés et introduits par la vague formule « et il arriva » y sont consciemment reliés à la série des récits bibliques qui font la trame des livres des Juges et des Rois. Pour être moins absolu, le déterminisme divin existe dans ce livre comme fil de la composition. On rappelle à Dieu avant le combat les merveilleuses prouesses des ancêtres, mais, comme il n'y a plus de prophète, on a recours à la prière plutôt qu'à la consultation directe de la volonté divine. L'auteur exprime la ferme confiance que Dieu est encore maintenant prêt à exaucer et à aider comme jadis, qu'il ne laisse pas succomber ceux qui espèrent en lui, qu'il permet les maux comme punition du péché. Les succès des champions de sa cause sont rapportés à l'assistance divine. On trouvera dans Torrey les indications chiffrées relatives à chacun de ces articles. L'absence du nom divin manifeste une tendance que l'on constate chez les Juifs d'après l'Exil. L'idée sans cesse approfondie de la sainteté de Dieu amenait les esprits à cette réserve touchant son nom et son action parmi les créatures et les événements terrestres, car ce n'est pas de l'indifférence ni de

l'absence du sentiment religieux que procède cette façon froide et distante d'envisager les relations entre les créatures et le Créateur. Les héros de la geste maccabéenne agissent toujours avec confiance en la protection d'en-haut, mais cette assistance laisse libre carrière aux péripéties de la lutte engagée et soutenue par des moyens humains et aux exercices de l'activité diplomatique.

§ 3. — *Le point de vue nationaliste.*

L'espérance messianique et les perspectives sur l'au-delà que Grimm regrette de ne pas rencontrer comme motifs riches d'énergie n'entraient pas dans le dessein d'un auteur guidé par des vues de politique religieuse et nationale. Ce nationalisme a sa racine dans la condition qu'Israël est le peuple choisi de Dieu. Aussi bien l'idée dominante de cette œuvre est l'opposition entre Israël et les Gentils *(Goïm)* et parmi ces derniers se rangent leurs affidés, les Juifs qui ont embrassé l'hellénisme, fait historique d'une extrême importance dans toute l'histoire maccabéenne. Abandonner la loi des Pères c'est se mettre en dehors d'Israël et renoncer aux privilèges de la nation élue. C'est de ce bloc de renégats, qui veulent assimiler cette nation aux autres groupes ethniques dont se compose l'empire séleucide, que provient périodiquement la rupture de la paix. La persécution sort à discerner les fidèles des impies, c'est-à-dire des gens qui ont quitté le Judaïsme pour vivre et penser à la grecque. La discrétion de l'auteur n'étale pas au grand jour les défaillances du haut sacerdoce. Fils de Bélial, il lui suffit de ce terme biblique heureusement choisi pour classer et stigmatiser les grands prêtres coupables et leurs partisans. Si les Asmonéens ont son estime et si la couronne et le pontificat ont passé dans leur famille, c'est parce que le zèle de la Loi leur a fait déjouer les machinations des apostats qui ne tendaient à rien moins qu'à la ruine du Judaïsme. Il a conscience que l'armature essentielle de la nationalité juive est la pratique de la circoncision, des observances légales et des coutumes ancestrales, son code la Torah, l'Écriture son guide, son centre légitime le Temple de Jérusalem. En rédigeant son ouvrage en hébreu, il insinue implicitement que cette langue devrait revenir comme intermédiaire usuel entre les membres de la communauté, ou tout au moins comme le seul véhicule digne de la pensée et de l'information des cercles lettrés. Peut-être ambitionnait-il déjà pour son œuvre une place dans les Écritures.

§ 4. — *Caractéristiques littéraires.*

L'affirmation de saint Jérôme dans le *Prologus Galeatus: Machabæorum primum librum hebraicum repperi* témoigne que le premier livre a été écrit en hébreu, soit que le critique latin en ait eu un exemplaire en main, soit qu'il ait retrouvé la langue originale à travers le grec. Nous disons hébreu plutôt qu'araméen de Palestine, car l'auteur s'est proposé comme modèles les livres historiques de l'A. T. De plus, on verra, au cours du commentaire, que maintes expressions sont calquées sur l'hébreu et même que certaines difficultés du texte grec ne trouvent d'explication que dans une traduction servile ou dans une incompréhension de la langue sacrée. L'original hébreu disparut de bonne heure, attendu qu'on ne trouve ni dans le grec ni dans les versions de traces de

correction faite d'après l'hébreu et que, selon Torrey, notre version grecque paraît bien n'être que le résultat d'une unique traduction faite sur un manuscrit hébreu qui n'était pas exempt de fautes.

La traduction grecque est assez fidèle pour qu'on puisse apprécier encore les qualités de l'original. De même que les historiens de l'A. T., l'auteur use d'un style simple, composé de membres de phrase ordinairement courts reliés par la copule καί *(waw)* indéfiniment. La phrase initiale qui tient lieu de la période usuelle dans l'inception des traités grecs est assez embarrassée. Nous trouvons cependant un écrivain expérimenté qui dédaigne d'agir sur l'esprit des lecteurs autrement que par un exposé dépourvu d'artifice et rigoureusement objectif. Il a le sens des proportions et sait disposer les éléments de sa narration avec une certaine habileté; s'il va droit au but, ennemi des digressions oiseuses, il arrive à éviter la sécheresse par de vivants détails. Les formules de l'A. T. viennent naturellement sous son calame, mais son œuvre, qui n'est pas un pur pastiche, garde quelque chose de personnel. On y est frappé pourtant par une discrétion qui interdit à l'auteur de se mettre en scène et de faire part de ses réflexions sur des faits auxquels il prend un intérêt extrême. L'aversion qu'il éprouve pour les Grecs et pour les Juifs qui se laissent séduire par leur culture n'éclate jamais en injures et en gros mots, contrairement à ce qui se voit dans II Macc. Il est, d'autre part, capable d'exprimer de l'enthousiasme, ainsi **2**, 48; **3**, 3-9; **4**, 24; **5**, 63; **11**, 57; **14**, 8, et de donner cours à son émotion sous une forme poétique selon la vraie manière des Sémites. Il est vrai que pour les morceaux rythmés qui débutent à **1**, 26; **1**, 36; **2**, 8; **3**, 3, **3**, 45; **14**, 6, il y a divergence de vues entre la plupart des commentateurs qui en attribuent la paternité à l'auteur du livre, et certains critiques, tels que Kautzsch et Bickermann, qui les tiennent pour des chants composés au temps de la guerre sainte et recueillis par l'auteur suivant un usage constaté dans d'autres livres de l'A. T. A notre avis, l'auteur a bien pu composer lui-même ces thèmes, ces éloges et ces cantiques et les insérer dans son œuvre aux endroits propices afin de se conformer aux apparences des anciens récits hébreux. Sa propension à passer de la prose au style rythmé se manifeste mainte fois dans la narration, ainsi **2**, 49-68; **3**, 50; **4**, 8; **6**, 10. Il représente le type achevé du littérateur national. D'un bout à l'autre de son œuvre il a su allier à l'ingénuité du conteur antique le sérieux de l'historien et le sentiment d'un poète.

§ 5. — *Valeur historique.*

L'exactitude des indications topographiques et des données chronologiques qu'on est à même de vérifier fait naître une prévention favorable à l'historien. De même que tout le monde le reconnaît pour le chapitre XI de Daniel, la chronique du premier livre des Macc. s'intercale parfaitement dans le cadre de l'histoire générale, et les historiographes modernes sont bien aises d'y avoir recours, à l'instar de Josèphe, pour combler une grave lacune. De la narration des détails comme de la relation du cours général des événements se dégage une impression évidente de vérité qui trahirait pour certains critiques le témoin oculaire, le contemporain des faits rapportés. On insiste sur **6**, 39; **7**, 33; **8**, 19; **9**, 43 ss.

Dans toutes les parties du livre, remarque Torrey, la narration a le même

caractère vivant et circonstancié et un écrivain qui aurait écrit longtemps après n'avait aucune raison d'y ajouter les menus détails qu'on y rencontre. Autant pour la marche générale de la crise et de son dénouement que pour les allées et venues des principaux acteurs, l'auteur était excellemment informé. Il a su pénétrer et dépeindre le caractère de ses héros.

Son imitation des anciens récits de la conquête de Canaan l'a porté à exagérer le chiffre des effectifs militaires en présence, surtout en ce qui regarde les forces ennemies. Bévenot et Knabenbauer se sont étendus sur ce point dans leurs introductions. Ce dernier apporte plusieurs exemples tirés des historiens profanes au sujet de la disproportion des armées en présence, des victoires remportées par une faible troupe sur une grande armée, et des multitudes hétéroclites composant les armées de Xerxès, d'Alexandre ou d'Antiochus III. Mais nos combats de Judée peuvent-ils être sur le même rang que les batailles des Thermopyles, d'Issus, d'Arbèles ou de Magnésie? Du reste, l'inspiration, nous fait-on remarquer, n'enlève pas nécessairement les défauts ou les lacunes de la science humaine, *nisi agatur de rebus fidei et morum vel de veritate historica, quam auctor intendit et in qua innititur doctrina quam vult exponere.* Ce qui importait avant tout, c'était de marquer la disproportion entre la troupe des Maccabées et la grande armée du roi, ainsi que le grand nombre des ennemis défaits ou tués.

Relativement au chiffre des effectifs il existait même chez les historiens de l'anti-quité classique une certaine latitude comme pour la teneur des discours mis dans la bouche des héros avant le combat ou à l'approche de la mort. Quiconque exigerait de notre auteur des vues plus exactes regardant la géographie et l'ethnographie des peuples étrangers ou leur organisation politique (celle des Romains, par exemple) trouvera une compensation à connaître les idées qui couraient alors dans le monde juif sur les nations lointaines. Il est naturel de se demander enfin si l'esprit partisan n'aurait pas nui à l'impartialité de l'historien. Les critiques admettent facilement le silence qu'il garde sur la conduite de Jason et de Ménélas et le fait de ne pas insister sur les revers des Juifs. Ce silence est mis sur le compte d'une tendance sadducéenne, le reste est compensé par le mérite de ne jamais transformer une défaite en victoire comme II Macc. **13,** 9-24 opposé à I Macc. **6,** 28-63. La position nettement hostile à l'hellénisme prise par l'auteur vient de ce qu'il regarde la propagation de cette civilisation comme la cause de l'apostasie d'un grand nombre de ses compatriotes. Pour Daniel, Alexandre était encore un roi vaillant, *mélek gibbor;* pour II Macc. les rois de Syrie honorèrent la ville sainte tant que les grands prêtres demeurèrent vertueux. L'hostilité s'est déclarée avec la complicité d'Antiochus Épiphane. Suivant le thème de I Macc., Alexandre est un enflé d'orgueil, c'est sa conquête qui a déchaîné le mal sur la terre. Dès le début, aux nations s'oppose le peuple dont les Macc. seront les chefs. C'est beaucoup moins aux fautes de ce peuple qu'à l'orgueil des païens et à l'infidélité des apostats que s'en prend la justice divine. Toutefois le mobile de la gloire et de la perpétuité du nom chez les héros peut être regardé comme une infiltration grecque dans les milieux de l'auteur. Si les tares d'Alexandre Balas sont dissimulées, ce serait, dit-on, en considération de l'octroi du souverain pontificat à la famille asmonéenne par cet usurpateur.

§ 6. — *Les sources.*

Plus on fait remonter la composition de l'ouvrage dans le temps, plus on réduit la nécessité des sources. Ainsi, pour Torrey qui postule l'an 140 avant J.-C. comme *terminus a quo*, le manque d'évidence de documents officiels et privés dans la narration et la manière vivante et minutieuse de l'exposition des faits donne à penser avant tout à la déposition d'un témoin de toute la geste maccabéenne depuis le début, pourvu d'exceptionnelles opportunités d'information. Quant aux critiques qui ne remontent pas plus haut que la première décade du premier siècle, ils doivent affirmer l'usage de sources écrites assez étendues, car après soixante-dix, soixante ou cinquante ans la base d'une tradition orale et de souvenirs personnels est incompatible avec la façon dont se présente ce récit dès les premières années du soulèvement.

On suppose donc que l'auteur de ce livre a mis en œuvre des documents tirés des Archives et compulsé des Annales ou journal des événements notables tenu à jour, sans parler de communications écrites et à la rigueur verbales de souvenirs familiaux ou locaux.

Au sujet des actions de Judas Maccabée, les plus éloignées chronologiquement de l'auteur, nous possédons une indication indirecte dans **9**, 22 : « Le reste des actes de Judas, de ses guerres et des exploits qu'il accomplit, ainsi que ses titres de gloire n'ont pas été écrits, car ils étaient nombreux. » Il est évident que cette phrase est une imitation du rédacteur des livres des Rois qui, après chaque règne, renvoie pour une plus ample information aux *dibrê hayyamîm* des rois de Juda. Mais dans le cas présent, le renvoi n'a pas lieu parce que les Annales n'ont pas tout enregistré, la matière se trouvant trop abondante. C'est l'idée qui revient dans Joh. **21**, 25 : « Jésus a fait encore beaucoup d'autres choses; si on les écrivait une par une, je ne sais si le monde lui-même pourrait contenir les livres qui en seraient écrits. » Si donc *le reste*, יֶתֶר n'a pas été conservé par écrit, ce que l'auteur nous rapporte remonte vraisemblablement à des notes ou à des rédactions dues à Simon ou à quelque autre membre de la famille, et la déclaration de **9**, 22 laisserait entendre que l'auteur a laissé de côté le matériel transmis par la seule parole touchant la vie de Judas Maccabée. Selon Torrey, l'écrivain déclarait par là ne connaître aucune autre information que ses propres souvenirs.

Le premier livre se termine par un autre texte concernant la question des sources, **16**, 24 s. : « Le reste de l'histoire de Jean, de ses guerres et des hauts faits qu'il accomplit, de la construction des forteresses et de ses actions, tout cela est écrit dans le Livre des Annales de sa souveraine sacrificature, à partir du jour où il devint grand prêtre après son père. » L'auteur n'a donc pas l'intention de narrer la vie de Jean Hyrcan, fils de Simon, ne voulant pas s'étendre au delà des fils de Mattathias, les champions de la liberté et les vrais fondateurs du nouvel État juif. La citation précédente ne permettrait-elle pas de penser que les Annales du Sacerdoce ont été mises à contribution pour l'histoire de Jonathan et de Simon? La question ne se pose pas pour Torrey : rien n'indique que les sources mises en œuvre par l'écrivain pour ces deux personnages fussent en quoi que ce soit différentes des sources de l'information qu'il possédait sur Judas.

Cependant l'insertion dans le texte de plusieurs documents officiels depuis le

diplôme de la nomination de Jonathan à la dignité de grand prêtre est assez significative. On a beaucoup discuté sur ces pièces et quelques autres qui font un total de treize dans notre livre, auxquelles il faut ajouter neuf autres tirées de II Macc. et de Josèphe. Bickermann les énumère avec leur date dans *Der Gott*, p. 174 s. On suppose que des copies (ἀντίγραφα) en étaient gardées au Trésor (ἐν τῷ γαζοφυλακίῳ) pour être à la disposition du grand prêtre et des siens, si l'on en juge par **14,** 49. La bibliothèque fondée par Néhémie et où, d'après II Macc. **2,** 13, étaient conservées les lettres des rois de Perse, pourrait être l'origine des Archives (τὸ ἀρχεῖον) qu'on retrouve plus tard dans le voisinage du Temple et du palais des Asmonéens (*BJ.*, VI, 354).

L'existence d'une collection est généralement admise, mais certains critiques comme Willrich attribue l'insertion des documents dans le texte soit au traducteur, soit au dernier rédacteur du livre tel qu'il nous est parvenu. D'autres ne voient pas de difficulté d'en confier l'utilisation à l'auteur lui-même, tout en faisant remarquer que les lettres supposées appartiennent à un genre littéraire fort répandu à la période alexandrine. On a mis alors en circulation des lettres d'Alexandre le Grand, d'Agésilas, roi de Sparte, d'Amasis, de Salomon. Vis-à-vis de ces documents la même liberté est reconnue aux écrivains que pour la reproduction des discours. Ou bien l'écrivain compose de toutes pièces un discours ou une lettre d'après la situation que lui fournit le contexte de sa narration, ou bien il rédige une lettre ou un discours d'après la substance d'un canevas préexistant. Pour le cas présent, chaque pièce est à examiner en détail. Il en est qui sont de simples abrégés, tandis que d'autres sont les amplifications intéressées d'un texte plus sobre. D'autres n'ont pas avec le contexte une liaison intelligible et présenteraient un caractère additionnel. Cette répartition tirée des conclusions de Kautzsch et d'Oesterley ne s'impose pas absolument. On verra dans notre commentaire qu'il est possible de sauvegarder par l'explication du détail l'authenticité de ces documents dont voici la liste avec l'indication du verset initial :

1. La lettre des Israélites de Galaad, résumé d'un rapport **5,** 10.
2. Lettre des Romains à Judas (traité) **8,** 22.
3. Lettre d'A. Balas à Jonathan, résumé d'un rescrit **10,** 17.
4. Lettre de Démétrius Ier à Jonathan **10,** 25.
5. Lettre de Démétrius II à Jonathan (et à Lasthène) **11,** 30.
6. Lettre d'Antiochus VI à Jonathan (résumé?) **11,** 58.
7. Lettre de Jonathan aux Spartiates **12,** 6. *Excursus II.*
8. Lettre d'Areus à Onias **12,** 20. *Excursus II.*
9. Lettre de Démétrius II à Simon **13,** 36.
10. Lettre des Spartiates à Simon, **14,** 20. *Excursus II.*
11. Lettre d'Antiochus VI à Simon **15,** 2.
12. Lettre du consul Lucius à Ptolémée **15,** 16. *Excursus III.*
13. Copie d'une inscription honorifique en l'honneur de Simon **14,** 27.

De l'avis d'Oesterley, l'insertion de ces documents, pas plus que la partie farcie de poésies, ne donne l'impression d'une compilation, tellement la main de l'auteur s'est étendue à tout pour composer ou reproduire librement. On peut en dire autant pour ce qui est du matériel tiré des Archives d'après la théorie de la consultation d'Annales du Sacerdoce. Au talent du rédacteur était réservée la tâche de

faire entrer les éléments disparates de la documentation dans une composition suivie gardant le ton narratif usuel compatible avec la liberté et la personnalité de l'écrivain. On reconnaît que l'auteur a réussi à présenter d'un bout à l'autre de son œuvre les péripéties de la vie de ses héros sous une forme mesurée, avec un style d'une égalité parfaite. De plus en plus rares se font les partisans de la théorie de Destinon qui fait des trois derniers chapitres à partir de **14**, 16 ou de **13**, 42 une ajoute postérieure. La seule raison plausible qu'on en donne est que Josèphe n'a pas utilisé cette dernière partie, tandis qu'il suit pour le reste I Macc. pour ainsi dire pas à pas; donc Josèphe ne l'a pas connue, donc elle n'existait pas encore de son temps. Il faudrait d'abord savoir si dans l'exemplaire que l'historien juif avait en main il ne manquait pas tout ce qui concernait Simon depuis la première année de son principat. Rien de moins certain, non plus, que Josèphe ait ignoré cette fin de I Macc., ainsi qu'on l'a noté plus haut (p. XIV s.) au sujet des rapports de cet auteur avec nos deux livres. L'historien juif n'a pas connu les Annales de Jean Hyrcan. Dans une étude conduite avec une logique implacable intitulée *The integrity of I Maccabees* (1925), M. Ettelson a revendiqué avec succès l'intégrité de I Macc. et rendu évident que les trois derniers chapitres appartiennent à l'ouvrage original et que les lettres et les traités étaient autre chose qu'une interpolation postérieure de pièces forgées, mais que ce matériel documentaire devait son insertion à l'auteur même de I Macc. C'est la meilleure réfutation de Justus von Destinon, *Die Quellen des Fl. Josephus* (1882) et de Willrich, *Juden und Griechen* (1895) et *Judaica* (1900).

§ 7. — *La date.*

Le livre n'a pas été écrit après 63, date de la prise de Jérusalem par Pompée et de la profanation du Temple par ses troupes qui provoquèrent la haine du Romain chez les Juifs fortement exprimée dans les *Psaumes de Salomon*. L'éloge dithyrambique des Romains et les sentiments amicaux entre eux et les Juifs exprimés dans I Macc. seraient inadmissibles après cet événement (**8**; 12, 1; **14**, 40). A cette époque l'on ne songe ni aux jours de Pompée ni à la domination romaine. Rome est regardée comme un refuge contre l'autorité séleucide.

La fixation du *terminus a quo* offre plus de difficulté par suite d'un manque de bases sûres. Michaelis, égaré par une fausse combinaison de textes, le plaçait immédiatement après la mort de Simon, en 135. Sous l'impression que plus d'un passage était contemporain du règne de Simon, enthousiasme du moment, descriptions vivantes, gloires vues, Torrey opine que la plus grande partie a été écrite sous le règne glorieux de Simon et que le tout a été fini sous les premières années de Jean Hyrcan. D'où, comme limites probables, 140-125, conclusion approximative d'Oesterley. Pour Bickermann, cette chronique est rédigée en pleine atmosphère de la puissance asmonéenne, alors que Jean Hyrcan, livrant une guerre sans merci aux Allophyles, renversait les temples et imposait la circoncision, soit quarante ou cinquante ans après la mort d'Antiochus Épiphane qui dans la pensée grecque passait pour le champion de la culture contre la barbarie; donc entre 123 et 113. Bévenot tient pour 120 à 100.

Deux passages peuvent néanmoins être allégués pour arriver à une décision.

La description de la sépulture monumentale érigée par Simon en 143 est suivie de cette réflexion : « Et ce tombeau, qu'il fit à Modîn (existe) jusqu'à ce jour. » **13**, 30. L'expression comporte entre la construction du tombeau et le moment où l'auteur rédigeait un laps de temps assez considérable, trente ans environ, sinon davantage à partir de 143. Ainsi la plus haute date possible de ce livre serait vers 110.

Le deuxième passage est celui où il est dit que « le reste de l'histoire de Jean... et de toutes ses actions, tout cela est écrit dans les Annales de sa souveraine sacrificature... » formule employée dans l'A. T. relativement à un souverain dont le règne est achevé. Jean Hyrcan étant mort en 104, la dernière ligne (**16**, 23 s.) de l'ouvrage n'aura donc pas été tracée avant cette date. D'où les conclusions suivantes : Grimm 105-64; Schürer et Kautzsch 100-90, Eissfeldt pas avant l'an 100. Mais l'important serait de savoir si le renvoi aux Annales du Sacerdoce est vraiment de l'auteur. Le P. Lagrange, *Le Judaïsme*, p. 47, fait remarquer que le v. 22 consacré à Jean n'est pas le terme régulier d'une histoire bien écrite. L'écrivain semble avoir été interrompu par la mort, et l'éditeur s'est contenté de renvoyer, pour les faits relatifs à Jean, aux Annales de sa souveraine sacrificature, à partir du jour où il devint grand prêtre. En vertu de cette hypothèse il y aurait eu un intervalle entre la dernière phrase (v. 22) de l'ouvrage que personne ne se crut autorisé de continuer et l'éditeur. Ce laps de temps irait de la rupture de Jean avec les Pharisiens à la fin de son règne. L'humiliation de Jérusalem après le siège de Sidétès (134), l'embauche de mercenaires par Hyrcan et sa collaboration avec Antiochus VII ne tentèrent pas le talent d'un continuateur.

En définitive, si les deux passages invoqués plus haut sont autre chose que des formules stéréotypées employées sans relation stricte avec les faits, nous pouvons dire que l'ouvrage fut achevé aux environs de l'an 100 avant J.-C.

Comme ce livre traite d'événements qui eurent lieu en Palestine sous les Séleucides depuis 175 jusqu'à 135 avant notre ère, soit dans la période de quarante ans qui va de l'avènement d'Antiochus Épiphane à la mort de Simon Maccabée sous Antiochus VII Sidétès, un natif de Jérusalem âgé de vingt ans en 175 et de soixante ans en 135 pouvait donc avoir été facilement le témoin auriculaire et souvent oculaire de la plupart des faits narrés dans ce livre. Arrivé à Jérusalem en 1897 à l'âge de dix-neuf ans, l'auteur de ce commentaire qui y vit et écrit encore en 1947 serait à même de raconter beaucoup de choses sur l'évolution de cette ville et de la Palestine durant une cinquantaine d'années, tout en reconnaissant la nécessité de recourir à des mémoires rédigés (journaux ou pièces d'archives) pour affirmer avec précision une date, un événement diplomatique ou militaire ou le nom d'un personnage.

§ 8. — *Le plan.*

I Macc. est l'histoire d'une crise religieuse provoquée chez les fils d'Israël par la diffusion de l'hellénisme dans le monde oriental. En atteignant ce milieu sémite, cette diffusion, accueillie par un certain nombre, fait naître parmi les conservateurs une réaction qui de religieuse devient aussi politique. Ceux-ci n'en veulent pas à l'autorité royale comme telle, mais leur but étant d'extirper les impies de

leur race, ils se trouveront nécessairement en conflit avec la puissance séleucide qui les patronne et a, sur leur demande, introduit les institutions grecques jusqu'au cœur de la religion judaïque.

Les deux premiers chapitres forment un prélude qui met en présence les deux forces prêtes à s'affronter : d'une part, l'hellénisme implanté en Orient par Alexandre et les Diadoques, cause de la défection et des maux d'Israël; d'autre part le judaïsme commençant à se redresser en face de l'apostasie.

L'introduction de l'hellénisme en Judée, œuvre d'Antiochus Épiphane, comprend trois actes : le pillage du Temple suivi d'une lamentation, la création de l'Acra ou quartier hellénistique de Jérusalem, l'édit d'abolition de la loi mosaïque et son application en Judée, y compris l'érection de l'autel païen sur le grand autel juif des holocaustes, « l'abomination de la désolation ». Ch. I.

Contre-partie du chapitre précédent, le chapitre II décrit la résistance à l'édit royal, début du soulèvement. L'initiative est prise par Mattathias et ses fils en face de la déchéance de la religion; on triomphe de l'épreuve du sacrifice illicite à Modîn; l'épreuve du sabbat fait des victimes, mais dorénavant il sera permis de se défendre ce jour-là. Après avoir groupé autour de lui un parti qu'il initie au métier de ligueur, Mattathias fait son testament spirituel et meurt.

Le corps de l'ouvrage se divise ensuite en trois sections consacrées respectivement à Judas Maccabée, à Jonathan et à Simon.

SECTION I. Judas Maccabée, chef des Juifs (166-160), ch. III-IX, 22.

La plus grande partie de cette section est consacrée à des opérations militaires. Deux succès remportés sur les généraux d'Antiochus IV, Apollonius et Séron, en Samarie et à Bethoron, précèdent le départ d'Antiochus pour la Perse; deux autres succès remportés ensuite sur Nicanor et Gorgias à Emmaüs, sur Lysias à Bethsour permettent à Judas de purger le Temple des objets du paganisme et de le consacrer de nouveau au Dieu d'Israël. Ch. III et IV.

Le centre du culte national une fois rétabli, il s'agit de se prémunir contre les attaques de voisins malveillants, les Iduméens d'Acrabattène et les Ammonites et de rapatrier les Juifs établis en Galaaditide et en Galilée menacés dans leur existence par des populations hostiles. Judas et Simon commandent les expéditions. Les rapatriés accroissent le nombre des Judéens observants. Judas s'impose comme chef; hors lui et ses frères qui sont lieutenants, nul ne doit prétendre à la victoire. Il le montre de nouveau par une campagne contre Hébron, Marisa et Azot. Ch. V.

La mort d'Antiochus Épiphane, accélérée par le chagrin que lui causent les mauvaises nouvelles de Palestine, est présentée comme un châtiment du Ciel. Judas profite de la circonstance pour assiéger l'Acra, complément indispensable de la reprise du Temple. Mais une diversion de Lysias et d'Antiochus V, son pupille, sur Bethsour et le revers de Bethzacharia, où Éléazar périt sous l'éléphant, obligent Judas à traiter. Si Bethsour est prise, si le Mont-Sion est démantelé, les champions de la religion nationale n'en obtiennent pas moins la libre pratique de leurs coutumes ancestrales, ce qui était un succès nouveau quoique précaire. Ch. VI.

Avec l'avènement de Démétrius Ier, la lutte prend une autre tournure. En face des fils du prêtre Mattathias se dresse un grand prêtre de la race d'Aaron qui

prétend faire reconnaître son autorité en Judée avec l'appui du gouverneur Bacchidès. Les maladresses de ces deux personnages font échouer ce projet et renforcent le parti de Judas que la qualité d'Alcime aurait pu fortement ébranler. Nicanor succédant à Bacchidès donne un nouveau prétexte à la guerre sainte non pas tant en voulant se saisir de la personne de Judas qu'en menaçant de détruire le Temple. Il est battu et tué près d'Adasa et ce fait donna lieu à l'anniversaire fêté le 13 Adar. Ch. VII.

A la longue, et Judas le sentait, la puissance séleucide finirait par avoir raison d'un soulèvement qui se prolongeait en dépit des concessions faites aux Juifs. De là l'intermède diplomatique débutant par l'éloge des Romains et finissant par un traité avec eux contre Démétrius. Il est vrai que toute cette péricope qui compose le chapitre VIII, sans influence sur la marche des événements, pourrait se supprimer sans couper le fil de l'histoire batailles. Sa raison d'être consiste à faire remonter à Judas l'initiative de l'alliance des Juifs avec les Romains. Elle est de même style que le reste du livre.

Alcime et Bacchidès reviennent en Judée. Judas, abandonné par un grand nombre de ses soldats, succombe au combat de Béerzeth. Ch. IX-22.

SECTION II. Jonathan chef des Juifs et grand prêtre (160-142), ch. IX, 23-XII.

La cause des Asmonéens traverse une crise que le choix de Jonathan comme successeur de Judas ne résout qu'après deux années de lutte. Dans cet intervalle, son frère Jean est tué à Mâdaba, Bacchidès entoure la Judée de places fortes et remet aux partisans d'Alcime l'administration du pays et des garnisons bien pourvues. Mais Alcime meurt et Bacchidès subit un échec à Bethbassi. Les Juifs hellénisants laissés à eux-mêmes ne peuvent empêcher Jonathan de se fixer à Machmas et d'y exercer son autorité sur le peuple. Ch. IX.

Désormais les compétitions des prétendants au trône séleucide vont singulièrement favoriser la fortune de Jonathan. Les manœuvres diplomatiques l'emportent sur les opérations militaires. Les enchères commencent. Démétrius Ier autorise Jonathan à résider à Jérusalem, à restaurer la ville et le Mont-Sion et à lever une armée. Alexandre Balas le constitue grand prêtre; Démétrius revient à la charge faisant des offres invraisemblables, mais il ne tarde pas à périr. Les faveurs d'Alexandre continuent à pleuvoir sur le chef de la nation juive, mais Démétrius II survient pour revendiquer le royaume de son père. Son général Apollonius s'attaque à Jonathan qui le défait près d'Azot. Ch. X.

Jonathan fait sa cour à Ptolémée lorsque celui-ci vient en maître arbitrer le différend. Balas rejeté meurt. Démétrius II a le dessus et se laisse amadouer par le grand prêtre qui obtient le rattachement à la Judée d'une partie de la Samarie et oblige le roi en le sauvant d'une sédition à Antioche. Mais comme Démétrius met une limite à ses concessions, Jonathan se tourne vers Antiochus VI, fils de Balas, et vers son tuteur Tryphon : comblé d'honneurs et de présents, il est confirmé dans le souverain sacerdoce et Simon est créé gouverneur de la Côte depuis Tyr jusqu'à la frontière d'Égypte. Stratège du royaume, Jonathan en profite pour guerroyer contre ses ennemis à Ascalon et Gaza et contre les partisans de Démétrius II à Cadès de Nephtali. Ch. XI.

Le narrateur insère ici la mention d'une ambassade à Rome et à Sparte et deux lettres témoignant de la parenté entre Juifs et Spartiates. Cette péricope (XII,

1-23) fait pendant à celle de VIII concernant Judas et les Romains. On ne peut nier que la composition soit habilement équilibrée. Jonathan, à son tour, visant à l'autonomie que lui promettent les circonstances, se garde de négliger l'appui de la diplomatie et de l'amitié des grandes puissances. Il combat en Syrie, tandis que Simon occupe Joppé. Il fortifie Jérusalem. Son activité porte ombrage à Tryphon qui se saisit de sa personne à Ptolémaïs sans qu'un secours lui vienne de l'étranger. La diplomatie demeure aussi inopérante que naguère. Ch. XII, 24-54.

SECTION III. — Simon grand prêtre et ethnarque (143-134). Ch. XIII-XVI.

La crise provoquée par la captivité de Jonathan est heureusement conjurée par la fermeté de Simon qui tient tête à Tryphon. Celui-ci, décidé à ne rien céder de l'autorité royale, met à mort Jonathan et le jeune roi Antiochus VI auquel les Juifs étaient restés fidèles. Simon fortifie des villes de Judée et obtient de Démétrius II, adversaire de Tryphon, avec le souverain pontificat, l'exemption du tribut que la Judée payait en tant que pays subjugué. C'est le point de départ de l'ère de Simon, grand prêtre et ethnarque des Juifs. Simon met à profit cette quasi-indépendance pour s'emparer de Gazara, qui devient la résidence de son fils Jean, et de l'Acra, dernier refuge des Syriens en Judée. Ch. XIII.

Sans omettre le jalon de l'histoire générale et de la chronologie (la captivité de Démétrius II chez les Parthes en 127), l'auteur fait l'éloge de la prospérité et de la paix qui furent le fruit des exploits de Simon. La sympathie particulière et l'excellence des résultats obtenus demandaient un tableau plus détaillé que la simple esquisse de IX, 73 consacrée au repos de la trêve sous Jonathan. De même que les deux autres sections, celle-ci a son paragraphe diplomatique comprenant une lettre des Spartiates, l'ambassade de Numénius à Rome avec le présent d'un bouclier d'or et la lettre de recommandation de Lucius, consul des Romains. Ch. XIV, 1-24 et XV, 15-24. L'auteur a scindé cette péricope en deux pour donner à Numénius le temps de revenir de Rome, par un extrême souci de chronologie. Entre temps il nous montre le décret honorifique rendu à Simon par l'assemblée des notables et du peuple (XIV, 25-49), l'arrivée d'Antiochus Sidétès sur la scène, la charte de privilèges qu'il accorde à Simon et son investissement de Dora-sur-Mer où Tryphon s'est réfugié (XV, 1-14).

Mais déjà le nouvel Antiochus manifeste à l'égard des Juifs cette hostilité qui l'amènera bientôt sous les murs de Jérusalem. Son lieutenant Cendébée recommence sur la côte la même guerilla que jadis Gorgias, mais il est battu à Gedor par deux des fils de Simon, Judas et Jean. XV, 25-XVI, 10.

La tragédie de la forteresse de Dôk où Simon et les siens sont traîtreusement assassinés par son gendre Ptolémée termine la chronique des fils de Mattathias. Le meurtrier pensait être agréable au roi. Mais Jean, qui se trouvait à Gazara, est l'unique survivant qui donnera une suite à la lignée de Simon. L'histoire est brusquement interrompue. On s'attendrait au moins à la mention du deuil et de la sépulture de l'ethnarque, comme à la fin des deux sections précédentes relatives à Judas et à Jonathan.

CHAPITRE IV

Le second livre.

§ 1. — *L'auteur.*

Le second livre des Maccabées, qui est non la suite du premier, mais un deuxième où l'on traite de Judas, se présente comme le résumé (ἐπιτομή **2**, 26, 28) d'une œuvre en cinq livres composée par un certain Jason de Cyrène qui nous est inconnu. Qu'il y ait eu des lettrés dans l'importante Diaspora de Cyrénaïque et qu'ils aient eu des relations avec Jérusalem, ce sont là des vraisemblances indiscutables pour qui connaît l'histoire de ce pays. Dans un temple de Thoutmès III en Égypte on a trouvé le nom Ιασων Κυρηναιος gravé par un visiteur du IIIe siècle av. J.-C. Ce n'est là qu'une coïncidence fortuite, car ce visiteur pouvait être un païen et appartenait à une époque antérieure à nos événements. De l'avis de la plupart des critiques modernes, Jason n'aurait eu que des sources orales; son information n'aurait pas cependant été reçue directement de ceux qui avaient pris part aux faits, mais cette transmission a laissé filtrer des détails vivants et des incidents qui trahissent le témoin oculaire. Ce Cyrénéen a reçu une formation hellénistique très poussée. Il se montre au courant de l'administration séleucide, des personnalités, fonctions et titulatures. Son œuvre entre dans l'historiographie pathétique qui tend à exciter la compassion et la crainte. On y voit (**8**, 20) un fait profane figurer parmi les manifestations du ciel et les ennemis traités de Barbares, selon l'usage classique, alors même qu'ici ce sont des Grecs. La punition des tyrans sacrilèges par les vers est un thème assez répandu depuis qu'Hérodote (IV, 205) a divulgué le genre de mort de Phérétime, reine de Cyrénaïque qui, vivante, eut une éruption de vers, preuve que « les vengeances des humains, exercées avec trop de fureur, sont odieuses aux divinités ». D'autre part, Jason est un Juif très croyant, qui mentionne Dieu à tout bout de champ et la prière avant les combats et les moments critiques. Il se montre partisan de l'observation stricte du sabbat et les points de doctrine qu'on relèvera plus loin dans ce second livre émanent de lui ainsi que certaines réflexions morales essentiellement liées au sens de la narration. Bickermann en dit autant des épithètes peu flatteuses et des traits rapides qui stigmatisent les prévaricateurs et les ennemis, façon de satisfaire sa piété et sa haine de l'iniquité au dire de Knabenbauer qui a composé de ces expressions un véritable florilège, page 266.

Pour les rares critiques qui tiennent Jason pour la fiction d'un auteur désireux de conférer à une œuvre de basse époque le prestige de l'antiquité, la question de l'abréviateur ne se pose pas. Mais à cette opinion s'opposent le défaut d'unité dans la composition, les coupures brusques et les lacunes, ensuite les passages où en quelques mots saccadés le style resserre la phrase plus ample d'une rédaction que le second auteur a sous les yeux, ainsi **13**, 21 ss. Enfin la composition répond parfaitement à la méthode et au but exprimés par cet auteur **2**, 19-32; **6**, 12-17;

15, 37 ss. Le travail de l'abréviateur, qu'on désigne souvent par le terme hybride d'*épitomator*, a consisté à faire un choix d'anecdotes dans les cinq livres de Jason, ce qui comporte l'omission de pages entières, à résumer certains de ses emprunts, et à revêtir plus d'une fois les morceaux de son choix d'embellissements adaptés au goût populaire, de pieuses amplifications et d'incidents merveilleux destinés à l'édification du lecteur. Il demeure vrai cependant qu'il est difficile de distinguer, en général, ce qui provient de Jason de ce qui est du cru de l'abréviateur. Aussi bien par la formule « l'Auteur » employée dans le courant du commentaire faut-il entendre l'ouvrage tel qu'il nous est parvenu, sans référence spéciale à la source principale ou à la part de celui qui nous l'a transmise. La personnalité de l'abréviateur ne nous est pas plus connue que celle de Jason. On suppose qu'il aurait travaillé à Alexandrie plutôt qu'en Palestine, mais on est incapable de prouver avec Büchler que l'auteur en second était un Juif hellénistique qui retourna en faveur du temple de Jérusalem le pamphlet d'un Samaritain d'Égypte contre ledit temple.

§ 2. — *Caractère religieux.*

Le IIe livre des Maccabées envisage l'histoire non au point de vue politique mais sous l'angle de la théologie. La finalité des événements est la sanction divine : le châtiment des persécuteurs et des prévaricateurs proportionné quant au mode au genre de la faute; la correction du peuple élu par le moyen des ennemis, instruments inconscients de la justice de Dieu. Mais la pleine colère est réservée aux ennemis étrangers ou domestiques. Déchéance du sacerdoce, apostasie d'une partie du peuple, tous ces péchés sont étalés dans la chronique antérieure à la persécution, afin de justifier l'exercice de la colère céleste. Mais quand Israël marche droit et qu'un grand exemple de sainteté tel qu'Onias le protège, alors c'est l'ennemi qui, comme Héliodore, est sévèrement fustigé (**5,** 17 ss.). Les souffrances des martyrs et leur mort sont des moyens de réconciliation (**7,** 38), la révolte de Judas et ses victoires signifient le retour de la bienveillance de Dieu (**8,** 5). Les épreuves ainsi conçues sont une nouvelle preuve de la puissance de Dieu et de l'élection de son peuple. Bickermann, après avoir esquissé ces principes, s'étonne que la tendance de l'auteur ne s'accorde pas avec la manière dont il caractérise les pécheurs et les péchés. Ne serait-ce pas pour le motif que leur rôle d'instruments ne diminue en rien leur responsabilité? Mais où se trouve la responsabilité si la catastrophe est née d'une lutte de partis et non d'un antagonisme de principes comme dans I Macc.? C'est ce qui sera examiné au paragraphe suivant.

Le côté parénétique du livre donne à l'auteur l'aspect d'un prédicateur plutôt que d'un historien. Torrey évoque à l'appui de cette assertion **3,** 1; **4,** 15-17, **5,** 17-20; **6,** 12-17; **9,** 5; **12,** 43; **13,** 7; **15,** 7-10. Outre la doctrine de la rétribution et du châtiment, de la vertu protectrice des souffrances des martyrs, la note la plus frappante de cet enseignement est la doctrine de la résurrection des morts et, disons même, de la chair : **7,** 9 s.; **12,** 43; **14,** 46. Toutes ces idées rattachent l'auteur à l'école pharisienne, et le point de vue eschatologique est celui qu'on voit déjà paraître au IIe siècle avant J.-C. Ce n'est pas sans raison que Judas est présenté comme le chef des Asidéens. La prière pour les morts (**12,** 43, 45), l'inter-

cession des saints (**25**, 11-16), les récits de martyres et d'apparitions merveilleuses ont grandement contribué à la conservation de ce livre et à sa vogue dans l'Église.

§ 3. — *Le point de vue particulier et le but.*

Si l'ouvrage a le dessein général d'édifier et d'instruire les Juifs de langue grecque en leur montrant la gloire du peuple élu et protégé de Dieu, de fortifier leur foi en donnant un sens à ses tribulations et, à l'occasion, de répandre parmi eux des doctrines chères aux Pharisiens et controversées en certains milieux, on y remarque un effort constant de grouper les événements autour du sanctuaire de Jérusalem. Profané à diverses reprises, le Temple recouvre sa sainteté. Les vicissitudes de son histoire sont corrélatives aux péchés d'Israël et à l'orgueil des païens d'une part, à l'expiation d'Israël et au châtiment des païens d'autre part. Ce rythme moral confère au livre son unité. Assez froid envers les Asmonéens, l'auteur excepte de son indifférence Judas parce qu'il est le restaurateur du Temple profané par Antiochus et parce qu'il a empêché Nicanor d'exécuter son projet de destruction du Temple. Aux yeux des Juifs de l'Égypte la question d'État n'existait pas. Ceux de Palestine n'avaient qu'à s'accommoder du régime séleucide comme eux-mêmes supportaient le régime lagide. La figure de Mattathias perdait pour eux sa signification. La résistance collective, avec ses dehors de rébellion, frappait moins les gens de la Diaspora que les cas d'héroïsme individuel provoqués par la résistance à des ordres contraires à la Loi. L'initiative de la résistance étant conférée à Éléazar et aux Sept Frères, Mattathias était condamné à disparaître, ainsi que le remarque finement Momigliano. La tendance religieuse de l'auteur continue à évincer le côté politique. Les guerres de Judas sont regardées non pas comme des moyens d'accroître progressivement le domaine du futur État asmonéen, mais comme des étapes successives vers la délivrance du Temple.

Mais Judas n'intervient qu'au chapitre VIII. Sans parler des lettres annexées au début, le sanctuaire de Jérusalem est glorifié dès le commencement de la rédaction de l'abréviateur : le Temple vénéré dans tout l'univers (**3**, 12), le plus saint de toute la terre (**5**, 15), etc. Le prestige de sa sainteté en fait un dépôt qu'on ne viole pas impunément, témoin Héliodore. Toutefois les grands prêtres ne se gênent pas pour s'approprier non seulement les richesses entreposées dans ses caves, mais aussi son mobilier. En ces temps qui précèdent le soulèvement, ce qui domine les événements d'après II Mac., c'est l'âpreté au gain, l'amour des richesses : la πλεονεξία, beaucoup plus qu'un débat de principes entre Judaïsme et Hellénisme. La question d'argent préoccupe les Séleucides plus que la question religieuse. Le parti helléniste juif, qui demeure malgré tout un élément du peuple, ne songe qu'aux intérêts matériels. Si le peuple se soulève (**4**, 39), la cause en est la dilapidation du trésor du Temple.

L'intervention d'Antiochus qui aboutit au pillage, puis à la profanation du sanctuaire de Jérusalem, a pour origine le faux bruit d'une rébellion des habitants de cette ville, motif tout politique. Le roi croit faire œuvre de police en sévissant; il est d'ailleurs guidé par Ménélas. Sa responsabilité est moindre, en fait, que celle des gens qui l'ont trompé ou des Juifs qui l'ont payé pour jouir de la vie grecque. Mais l'auteur n'y regarde pas de si près pour établir sur les faits l'idée de la rétribution. En tant que Juif il accorde une certaine indulgence à ses compatriotes

coupables, sans épargner, toutefois, Jason ni Ménélas. On ne peut exiger de lui qu'il innocente Antiochus. Le fait d'avoir porté une main sacrilège sur le Temple et d'avoir eu la complaisance, à la prière des apostats, d'abandonner la politique pacifique de Séleucus IV pour lancer le peuple juif dans l'aventure d'une conversion à l'hellénisme, méritait un châtiment exemplaire. Que la catastrophe qu'on vit fondre alors sur la Judée ait été occasionnée par les discordes intestines des Juifs et que le pillage du Temple ait eu pour mobile vrai, mais non avoué, le besoin où se trouvait Antiochus de remplir sa caisse, c'est une considération que l'on rencontre aussi chez les écrivains hellénistiques.

On verra au paragraphe qui expose le plan du livre que le but de l'abréviateur est de préconiser deux fêtes concernant le Temple, celle de la Dédicace précédée du châtiment d'Antiochus et celle du Jour de Nicanor, précédée du châtiment de Nicanor qui avait osé lever la main contre le Temple et médité sa ruine.

§ 4. *Le genre littéraire.*

Jason et l'abréviateur ont écrit en grec. Saint Jérôme dit de II Macc. : « *Secundus Græcus est, quod ex ipsa quoque* φράσει *probari potest.* » Mise en parallèle avec la phrase indigente du sémitique I Macc., la phrase du second livre paraît plus riche en vocabulaire et d'une allure beaucoup plus ample. Le style, en outre, vise à provoquer de fortes émotions dans l'âme du lecteur en pratiquant la méthode historico-pathétique.

A côté de mots communs à II Macc., à Polybe et aux papyrus du IIe siècle avant notre ère, on rencontre chez Jason de Cyrène et son abréviateur un certain nombre d'ἅπαξ λεγόμενα, des verbes composés peu ou point usités ailleurs, des mots ou des locutions employés dans un sens qu'ils n'ont pas dans la langue usuelle, des accords réprouvés par la grammaire qui ont jeté dans la perplexité les traducteurs et les exégètes anciens et modernes. Cette recherche voulue se manifeste aussi dans les rapprochements de termes d'une même racine, par exemple ἄγειν ἀγῶνα **4,** 18; δεξιασθεὶς δεξιάν **4,** 34; εὐμένειαν... δυσμένειαν, dans les antithèses, par exemple **3,** 30; **4,** 15; **5,** 13, 20; **8,** 18, dans les résumés asyndétiques de l'abréviateur, par exemple **13,** 19, 22, 26; **14,** 21 s., 24 s. Au cours du commentaire on notera de bonnes formules grecques, notamment **4,** 22, 37, 40; **15,** 12. Jason n'a pas dû se priver de tournures poétiques si l'on en juge par **4,** 41 ξύλων πάχη; **4,** 47 τοῖς δὲ ταλαιπώροις...; **11,** 11 λεοντηδόν; **14,** 45 φερομ. κρουνηδόν, etc.

Si le style prend, à l'occasion, des allures aisées et passablement cadencées, il se traîne assez souvent appesanti par une séquelle interminable de participes qui prennent la place des phrases à conjonctions consécutives, causales, temporelles (1). Quand il déclare le langage de II Macc. semblable à celui des meilleurs écrivains grecs des derniers siècles avant l'ère chrétienne, Torrey n'est pas approuvé par tous les critiques. Les histoires dont l'auteur a trouvé les esquisses sous la main ont été habillées, selon Bevan, « d'une pauvre rhétorique qui les étouffe dans un jargon littéraire, fléau des auteurs de troisième classe du monde hellénistique, mais qui-

(1) Dans *Rev. d'Hist. et de Philos. religieuses*, 1931, p. 422, Ch. MUGLER montre que le participe est le moyen le plus efficace pour abréger le style périodique. Notre abréviateur va presque de pair avec Josèphe pour la fréquence de cet emploi.

conque arrive à pénétrer dans cet intermédiaire répulsif peut encore y sentir vibrer une angoisse réelle ».

Niese donne la note juste en classant Jason de Cyrène dans une école littéraire de son temps où la composition historique s'aidait de tous les artifices de la rhétorique. La revue du vocabulaire et du style nous a déjà acheminés vers cette conclusion qui prend corps lorsqu'on se trouve en face d'épisodes tels que l'échec d'Héliodore, l'exécution du vieil Éléazar, la mort d'Antiochus Épiphane, le supplice de Ménélas, le suicide de Razis, lorsque l'exaltation de l'héroïsme juif, l'exagération de la cruauté et de l'impiété des ennemis, le grossissement systématique de leurs forces et de leurs pertes, le réalisme de la description des supplices, et la truculence des manifestations célestes nous plongent dans un sentiment voisin de la stupeur. C'est d'ailleurs, avec l'enthousiasme, le sentiment que cherchent à provoquer dans l'âme du lecteur les représentants de l'histoire pathétique, de ce παθητικόν défini par Cicéron *quo perturbantur animi et concitantur* (*Or. ad Brut.*, c. 37). Parmi ces représentants, Théopompe de Chios, auteur de l'Histoire Philippique, vers 330, Clitarque, un des historiens d'Alexandre vers 305, et Phylarque de Naucratis, auteur d'*Histoires* en vingt-huit livres vers 220, sont des modèles du genre : peinture aux vives couleurs, recherche de l'effet tragique, goût prononcé pour les prodiges, substitution de la rhétorique à la technique spéciale des hommes d'action, désir de piquer l'intérêt du lecteur sans négliger les artifices du style qui sous l'effort d'un talent trop poussé devient facilement guindé et boursouflé. Il ne manque pas chez eux ni les discours ou dialogues plus ou moins plats, ni le grossissement exagéré des chiffres. Il a fallu à Polybe une excellente formation et un goût très sûr pour se garantir de ce courant qui s'est fait sentir même dans la littérature romaine.

Quant aux Hellènes et aux populations partageant leur culture, ce serait une erreur de croire qu'ils ne craignaient pas la divinité, qu'ils ne voyaient pas dans les graves événements de l'humanité la main des dieux, qu'ils étaient en masse sceptiques vis-à-vis des prodiges et des signes attribués au secours divin. L'impiété que leur reprochent les Juifs était de méconnaître le monothéisme. Les mythographes n'étaient pas les seuls à cultiver le merveilleux, le public aimait à trouver aussi chez de graves historiens tels que Hérodote et Polybe le secours des compagnons célestes d'Apollon contre les Perses et les Gaulois pour sauver le sanctuaire de Delphes, l'appui des Dioscures venant combattre à côté de leurs amis, l'aide venue d'en-haut à Annibal dans les passages difficiles des Alpes et le fameux songe du Carthaginois raconté par son contemporain Silène avant de l'être par Cicéron.

L'abréviateur attribue à Jason des manifestations célestes en faveur des champions du Judaïsme (2, 21). Le thème des ἐπιφάνειαι était loin d'être inconnu dans les cultes païens. Phylarque, dont il a été question plus haut, avait composé un Περὶ τῆς τοῦ Διὸς ἐπιφανείας, Itros de Paphos, disciple de Callimaque de Cyrène, un ouvrage intitulé Ἀπόλλωνος ἐπιφάνειαι en deux livres au moins, une stèle de Cos de 278 avant J.-C. proclame des actions de grâce à Apollon Pythien ἐπιφανείας τᾶς γεγενημένας ἕνεκεν ἐν τοῖς περὶ τὸ ἱερὸν κινδύνοις καὶ τᾶς τῶν Ἑλλάνων σωτηρίας (*Syllogè* 398), plusieurs textes gravés à Éphèse et à Magnésie au Méandre rappelle une célèbre épiphanie d'Artémis et l'un d'eux les temples et les autels élevés à cette déesse διὰ τὰς ὑπ' αὐτῆς γενομένας ἐναργεῖς

ἐπιφανείας (559 ss., 867). Deux autres inscriptions non moins intéressantes sont l'une de Diophante, général de Mithridate en 107 avant J.-C., qui mentionne l'aide de la Parthénos, protectrice de la Chersonnèse Taurique, et les signes vus dans son temple annonçant l'exploit de Diophante et rendant courage à toute son armée; la seconde, de Lindos dans l'île de Rhodes (99 av. J.-C.), signale les offrandes ornant le temple d'Athèna depuis fort longtemps διὰ τὰν τᾶς θεοῦ ἐπιφάνειαν et les stèles dont une racontait trois épiphanies de la déesse (709, 725). *PW.*, Suppl. IV, col. 299 ss. Les pronostics divins des victoires de Mithridate, de Sulla et autres, le châtiment stupéfiant des tyrans et des contempteurs de la divinité sont mis en évidence par les historiens classiques.

On se fait illusion si l'on pense que les récits des événements merveilleux indiquent une longue période entre les faits et leur relation. Les écrivains ou les stèles qui les relatent pour la première fois sont la plupart du temps contemporains. Niese retrouve de même chez Jason de Cyrène un contact presque immédiat avec les événements, une vive impression qu'on rencontrerait difficilement en un temps postérieur. S'il se montre rhéteur et esprit partisan, Jason participe aux défauts de son époque, mais ces défauts ne lui enlèvent rien de sa valeur. En dépit de sa faconde dépourvue de critique, Callisthène, l'un des historiens d'Alexandre, est quand même porteur d'une tradition contemporaine. Bien que dominée par l'esprit de parti et fleurie souvent de rhétorique, la *Guerre Juive* de Josèphe demeure la principale source de son temps.

§ 5. — *Valeur historique.*

Au sujet de l'historicité de II Macc., la critique s'est divisée en deux camps. A la suite de Willrich, Kosters et Kamphausen, on a voulu voir dans ce livre un tissu de fantaisies et d'inventions mensongères. D'autres ont embrassé le parti de Niese qui non seulement a réussi à prouver la véracité de ce même livre sur plusieurs points, mais a tenté de montrer qu'il est plus authentique, plus ancien et plus vrai que le premier livre des Maccabées. Partisan de ce système, Schlatter trouve les morceaux excellents et ce qui selon lui leur a porté préjudice c'est la façon inintelligente dont ils ont été coupés et séparés de leur contexte. Il s'est formé, depuis, une voie moyenne qui reconnaît la confusion dans l'ordre des événements, l'importance exagérée accordée à des circonstances négligeables, la recherche de l'édification et le désir de piquer la curiosité, de flatter le patriotisme au moyen d'exagérations et d'entorses infligées à l'histoire, mais qui admet que Jason de Cyrène a gardé des renseignements de bon aloi, que le résultat de l'enquête de Niese n'a pas été inutile en prouvant l'historicité de détails particuliers à ce livre, objet du scepticisme du camp opposé, que le fait de s'accorder avec le I Macc. sur un bon nombre de points et de se rencontrer avec Josèphe et d'autres sources est en sa faveur. On se plaît à dirimer cette controverse par le verdict de Welhausen : « La critique de Niese des deux livres des Maccabées m'a appris beaucoup de choses, mais ne m'a pas convaincu que le second livre est plus ancien que le premier et qu'il mérite la préférence... Nous ne devons pas sans doute voir toute chose avec les lunettes du premier. Néanmoins nous n'avons pas d'autre alternative que de le prendre pour base. »

Les différences entre les récits parallèles des deux livres sont indéniables, sans cela il n'y aurait pas *deux* livres sur les Maccabées. Ces différences sont à envisager de la même façon qu'on envisage celles de certains récits parallèles des Rois et des Chroniques, de saint Jean et des Synoptiques. A propos de ce dernier groupe rappelons cette conclusion du P. Lagrange, *Saint Jean*, p. CXLVII : « On constatera que Jean donne aux synoptiques d'utiles suppléments, qu'il contribue à rendre leur récit plus clair, et que si, dans sa parfaite indépendance, il semble en opposition avec eux, c'est à lui qu'il faut donner raison, sauf à montrer que la contrariété n'est point une contradiction personnelle. Cela soit dit sous cette réserve que lui aussi a pu s'écarter de l'ordre chronologique pour mettre ensemble certaines paroles de Jésus. »

Indication utile si l'on ne veut point forcer la comparaison. Le tableau suivant montrera que l'ordre des événements dans les deux livres est essentiellement le même et à quoi se réduisent leurs divergences au point de vue historique.

I Macc.	II Macc.
Les précurseurs des Séleucides, **1**, 1-10.	Séleucus IV, les partis à Jérusalem. Héliodore au Temple **3**, 1-4, 6.
Avènement d'Antiochus	IV Épiphane.
1, 10.	**4**, 7.
Menées des apostats.	
1, 11-15	**4**, 7-50.
Expédition d'Épiphane en Égypte.	Expédition d'Épiphane en Égypte.
Pillage du Temple **1**, 16-28.	Sédition à Jérusalem.
	Prise de la ville et pillage du Temple **5**, 1-23.
Prise de Jérusalem et fondation de l'Acra par Apollonius **1**, 29-40.	Prise de Jérusalem par le mysarque Apollonius **5**, 24-26.
	Judas Maccabée quitte Jérusalem **5**, 27.
Profanation du Temple. Persécution.	
1, 41-59.	**6**, 1-9.
Martyres.	
1, 60-65.	**6**, 10-**7**, 42.
Mattathias quitte Jérusalem et commence la guerre contre les persécuteurs **2**, 1-70.	
Premiers succès de Judas.	
3, 10-26.	**8**, 1-7.
Expédition d'Épiphane en Perse.	
Lysias, lieutenant du royaume, envoie contre la Judée une armée sous les ordres de Ptolémée,	

I Macc.	II Macc.
Nicanor et Gorgias **3**, 27-**4**, 25.	Victoires de Judas sur Nicanor.
Victoire de Judas sur Gorgias **4**, 26-35.	Timothée et Bacchidès **8**, 8-36.
Campagne de Lysias **4**, 26-35.	Mort d'Épiphane ch. **9**.
Purification du Temple.	
4, 36-61.	**10**, 1-9.
Guerre avec les voisins.	
Ch. **5**.	**10**, 10-38 (cf. **8**, 30-33).
Mort d'Épiphane **6**, 1, 17.	Campagne de Lysias. Lettres, ch. **11**.
	Guerre avec les voisins, ch. **12**.
Campagne d'Antiochus. V. Paix.	
6, 18-63.	Ch. **13**.
Démétrius Ier. Le grand prêtre Alcime contre Judas.	
7, 1-21.	**14**, 1-10.
Victoire de Judas sur Nicanor.	
7, 23-48.	**14**, 11-15, 35.
Institution de la fête en souvenir de la mort de Nicanor.	
7, 49.	**15**, 36.

Cette synopse condensée par Bickermann, plus saisissante que le tableau détaillé de Moffatt (p. 126), laisse reconnaître que les deux compositions sont indépendantes l'une de l'autre et que leur accord s'explique suffisamment par les événements eux-mêmes et par leur succession dans la réalité. Les quelques divergences constatées dans la distribution des faits sont surtout d'ordre chronologique. Le commentaire expliquera (sur **5**, 1) comment II Macc. aurait pensé à la deuxième campagne d'Épiphane en Égypte et non à la première.

Quant à la raison du déplacement de la mort d'Épiphane, on l'explique, depuis Laqueur, par une correction fondée sur la lettre d'Eupator **11**, 22-26. Cette lettre qui n'est pas datée ayant pris place parmi des documents datés de Xanthique 148 Sél. (mars 164 av. J.-C.), on a pensé qu'elle était de la même époque. Or, comme il y est question d'Épiphane comme d'un homme déjà mort, on a conclu logiquement que ce roi était décédé avant mars 164, et, par conséquent, avant la purification du Temple (Encénies) dont la date bien connue tombait en décembre 164 (Kislew 148 Sél.). Sur cette base fut remanié l'ordre de la narration de **9** à **10**, 10, de façon à placer le récit de la mort d'Antiochus IV avant les Encénies, contrairement à la réalité des faits, la mort de ce roi ayant eu lieu en 163, au printemps d'après quelques savants (149 Sél.). On déduisit comme corollaire que la campagne de Lysias à laquelle appartiennent les lettres datées avait eu lieu sous Eupator. La conclusion : « Telles furent les circonstances de la mort d'Antiochus » **10**, 9, demeure un témoin de ce remaniement. L'ordre primitif à partir de **8**, 29 devait être 34-36; **10**, 1-8; **8**, 30-33; ch. **9** entier; **10**, 9. L'abréviateur est-il l'auteur de ce bouleversement? C'est discutable. Dans sa récente Introduction à l'A. T.,

Eissfeldt préconise la solution de Kolbe : L'adjonction des deux lettres du début et des documents du chapitre **11** serait due à un rédacteur postérieur à l'épitomiste, ainsi que les remaniements consécutifs décrits plus haut. Le travail de l'abréviateur commence vraisemblablement avec sa préface à **2**, 20, et le récit de la mort d'Antiochus de la partie annexée **1**, 13-17 est une variante qui ne cadre pas avec le récit de Jason adopté par l'abréviateur.

Ces observations sont de nature à rehausser la valeur historique du second livre en le délivrant de déformations non primitives, et cela à l'aide de la norme du premier livre. Nous avons vu que l'omission de Mattathias ne doit pas être invoquée en faveur de la supériorité du II Macc. sur le premier. Mattathias inventé par un auteur désireux de créer aux Asmonéens une souche glorieuse, cette trouvaille de Niese ne rencontre plus d'admirateur. Si la sentence : « Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire » est vraie pour tous les temps, on estimera le procédé d'un auteur qui, voulant présenter son héros comme un météore, laisse de côté non seulement ses ascendants mais encore sa défaite et sa mort, on approuvera le goût du lettré qui a su encadrer dans de justes proportions la figure de Juda restaurateur et conservateur du Temple.

§ 6. — *Les sources.*

Une commune source pour les deux livres, comme le prétend Meyer, est une hypothèse inutile et l'idée de Schlatter que cette source éventuelle serait Jason de Cyrène lui-même ne mérite pas la discussion. Jason a fourni le fond et même le contenu du second livre, mais lui-même n'a-t-il eu que des témoignages directs et indirects communiqués verbalement? On ne peut écarter délibérément l'existence de quelques souvenirs écrits surtout pour la période antérieure à la persécution d'Antiochus Épiphane. Mais il y a une grande subtilité à supposer, avec Laqueur, qu'au lieu d'être un abrégé notre livre actuel procède de la combinaison d'une source de peu de valeur qui serait Jason et d'une autre source excellente, supérieure à I Macc. A l'encontre de Torrey qui n'accorde à la préhistoire du soulèvement maccabéen pas plus de valeur qu'au reste, une valeur très relative, Schürer y trouve une foule de détails indépendants de I Macc. dont on n'a aucun motif de suspecter l'historicité. Réduites à la seule argumentation de la critique interne, les diverses théories demeurent sujettes à caution, d'autant qu'on a affaire non à un simple sommaire, à un argument analytique semblable aux *periochae* des livres perdus de Tite-Live, mais à une composition littéraire dont les matériaux sont des extraits de l'œuvre de Jason de Cyrène. Or cette œuvre n'a pas survécu et la personnalité de l'auteur reste inconnue malgré les essais d'identification signalés par Moffatt : avec Jason, fils d'Éléazar, de I Macc. **8**, 17 (qui serait le Judas de II Macc. **2**, 14) ou avec le Jason Kyrenaios qui a laissé sa signature au temple de Thoutmès III. Le même exégète hasarde la conjecture que même en dehors des deux premiers chapitres il peut y avoir même dans le corps de l'épitomé (v. g. **10**, 32 s.; **12**, 2 s.) des traditions ou des documents qui ne sont pas de Jason mais empruntés à quelque docte juif alexandrin, tel que le fameux Aristobule spécialisé dans la philosophie de la Loi et nommé **1**, 10.

Nous devons enfin énumérer les documents qui ne font pas corps avec la narration, en les indiquant par leur verset initial :

1. Lettre festivale adressée aux Juifs d'Égypte en 188 Sél. (124 av. J.-C.) et renfermant le contenu d'une lettre écrite en 169 (143) **1**, 1 et 7. *Excursus IV*.
2. Lettre adressée aux Juifs d'Égypte pour les inviter à fêter les Encénies, supposée écrite en 164 av. J.-C. et suivie d'un mémoire sur le feu sacré, **1**, 10.
3. Lettre d'Antiochus Épiphane aux Juifs **9**, 19.
4. Lettre de Lysias aux Juifs (148 Sél.) **11**, 16.
5. Lettre des légats romains aux Juifs (148 Sél.) **11**, 34.
6. Lettre d'Antiochus IV à la nation juive (148 Sél.) **11**, 27.
7. Lettre d'Antiochus V à Lysias (149 Sél. 163 av. J.-C.) **11**, 22.

Le numéro 2, qui a une physionomie toute particulière, se présente sous forme de lettre festivale **1** de 11 à 18 et **2** de 16 à 19. La purification du Temple ou Dédicace y est placée après la mort d'Antiochus Épiphane, intervention que nous avons vue déduite de la position de la lettre 7 parmi d'autres lettres de 148. De là le bouleversement signalé plus haut aux chapitres **8-10** et attribué à l'abréviateur ou, d'après Kolbe et Schürer, à un dernier rédacteur. Cette question d'attribution ne change rien à la valeur de ces lettres qui forment un dossier analogue à celui dont on a fait l'inventaire au paragraphe des sources de I Macc., mais moins fourni que celui-ci, vu la brièveté de la période embrassée par le second livre. Les lettres 1 et 2 conservées à Alexandrie témoignent des premières tentatives d'amener les Juifs d'Égypte à fêter la Dédicace de Jérusalem avant le vigoureux effort que représente l'adaptation à cet effet des histoires de Jason de Cyrène par l'abréviateur. Les lettres 3 à 7 font partie du sujet traité et la dignité de leur ton tranche sur la manière sarcastique de l'auteur. Le numéro 3, probablement adressé aux citoyens d'Antioche selon quelques auteurs, pouvait être une lettre circulaire dont l'en-tête se modifiait d'après les provinces ou les cités auxquelles on la communiquait.

§ 7. — *La date.*

La conclusion qu'on pourrait appeler conservatrice se déduit de la sorte : S'il est vrai que Jason a usé surtout de renseignements oraux pour composer ses cinq livres, on ne doit pas supposer un grand intervalle de temps entre les événements qu'il raconte et sa narration. Le dernier événement ayant eu lieu en 151 Sél., Jason aura écrit peu après 160 avant Jésus-Christ. Quant à l'Épitomé ou rédaction de l'abréviateur, considérée comme un développement des motifs de l'invitation de **1**, 9 à célébrer la fête du mois de Casleu, elle aura été achevée en 124 avant notre ère, car la lettre festivale (**1**, 1-10) qui contient cette invitation est datée de 188 Sél. = 124. Le début Τὰ δὲ... de **2**, 19 supposant déjà une entrée en matière ne se conçoit pas comme début du livre. L'argument tiré de **2**, 32 τοῖς προειρημένοις est moins probant, car il peut s'appliquer à la préface de l'abréviateur. Telle est la position de Niese, Meyer, Knabenbauer. En définitive, la date de l'Épitomé est celle de la lettre festivale qui lui sert d'introduction.

A cela on répond que la date de 188 Sél. ne concerne que la lettre du début et non la rédaction de l'abréviateur, parce que la seconde lettre **1**, **10-2**, 19 prétend avoir été écrite en 148 Sél. (164 av. J.-C.), entre la date avancée de la mort d'Antiochus IV (mars 164) et la première célébration de la Dédicace (**1**, 18; **2**, 16) en décem-

bre 164. Or nul n'imposera de ce fait la date de 148 Sél. à l'Épitomé, attendu qu'elle atteint Adar 151 Sél. (février 160). S'il y a déhiscence entre la seconde lettre et l'Épitomé, il n'y a pas de meilleure raison pour rattacher celle-ci à la première lettre plutôt qu'à l'autre. Qui que ce soit qui, en retouchant le début de la phrase initiale du préambule propre à l'abréviateur, ait relié l'Épitomé aux deux lettres, ces deux documents ont une origine indépendante. Ils ont été probablement traduits de l'hébreu ou de l'araméen lorsqu'ils ont été annexés à l'Épitomé. Ils ne rendent pas le même son que les récits tirés de Jason.

Entre la position de Niese qu'on pourrait appeler archaïsante et celle de Willrich qui fait descendre Jason au premier decennium de notre ère, il y a une position moyenne que représente Moffatt. Le II Macc. ayant été employé non seulement par le IV Macc. et l'Épître aux Hébreux (en particulier **11**, 35 ss.) mais encore par Philon, *Quod omnis probus liber*, § 13, comparé avec II Macc **7-9**, le *terminus ad quem* est donc le premier decennium de notre ère. Les rapports de III Macc. avec ce livre confirment cette affirmation, car il n'y a aucune évidence que les cinq livres de Jason aient été encore en circulation à cette époque. Le *terminus a quo* de la source, c'est-à-dire de l'ouvrage de Jason, est la date de la mort de Nicanor en février 160 avant Jésus-Christ. Mais si **15**, 36 est une allusion au livre d'Esther, la source ne doit pas avoir été écrite plus tôt que 130 avant Jésus-Christ C'est aux environs de cette date que se placerait Jason. Quant à l'Épitomée postérieure à 124, on ne peut guère la faire descendre plus bas que la première moitié du Ier siècle avant notre ère. La critique interne ne s'oppose pas à cette fixation, car les apparitions, les visions, les prodiges et la doctrine n'étaient pas un thème inconnu au second siècle avant Jésus-Christ. Daniel et Zacharie avaient déjà précédé Jason.

Il n'y a de sûr, selon Grimm et Bévenot, que ceci : l'Épitomé se place entre l'œuvre de Jason et la ruine de Jérusalem en 70 après Jésus-Christ. Keil en met la composition avant l'extinction de la dynastie asmonéenne en 63, Gutberlet s'en tient à 125-4 avant Jésus-Christ. La plupart des critiques pensent que Jason n'a pas connu I Macc., mais l'Épitomé, d'après Kosters, serait une sorte d'attaque contre le premier livre et, comme libelle anti-asmonéen, trouverait, de l'avis de Hochfeld, une date plausible en 106, lorsque Jean Hyrcan brisa avec les Pharisiens. Eissfeldt place II Macc. vers le milieu du Ier siècle avant Jésus-Christ, plus tard que le premier livre. Les deux livres auraient pu être composés à la même époque sans que leurs auteurs respectifs se fussent connus l'un l'autre, surtout si l'un écrivait à Jérusalem et l'autre à Alexandrie. Josèphe n'a pas connu le second livre probablement, parce qu'il ne l'a pas trouvé à Jérusalem, et pourtant ce livre existait, car s'il avait été postérieur à la ruine de la ville sainte, les églises ne l'auraient pas reçu.

En définitive, comme on l'a vu à propos du genre littéraire, rien ne s'oppose à ce que Jason de Cyrène ait écrit vers le milieu du IIe siècle avant notre ère et que l'abréviateur ait publié son épitomé en 124 (188 Sél.).

§ 8. — *Le plan.*

Les cinq livres de Jason allaient-ils au delà de la mort de Nicanor? Meyer l'a cru parce qu'il est difficile de partager l'Épitomé entre les cinq livres de l'original.

L'abréviateur aura coupé après l'institution de la fête de Nicanor, conformément au but de son œuvre. Jason devait aller au moins jusqu'à la victoire de Jonathan et à son élévation à la souveraine sacrificature. Cette opinion est non seulement dénuée de preuve, mais elle est contraire à la tendance des Juifs d'Égypte favorable au sacerdoce de la descendance d'Onias et indifférent, sinon hostile, à celui des Asmonéens. De plus, on verra par la division suivante que l'Épitomé se divise naturellement en cinq sections qui répondent probablement, suivant la conjecture de Moffatt, à la division en cinq livres de l'original. L'abréviateur a dû opérer successivement sur chacun des cinq rouleaux ou des cinq livres.

L'ouvrage définitif, c'est-à-dire le livre canonique de II Macc., comprend deux lettres placées au début en manière de préambule et un récit qui embrasse quinze années, de 175 à 160, période comprise entre la dernière année de Séleucus IV et la mort du général de Démétrius Ier, Nicanor, par conséquent à peine la section I du premier livre des Maccabées. Comme on l'a vu au paragraphe 6, cinq autres lettres sont insérées dans le cours de la narration. L'ensemble du récit se répartit en deux parties principales, division intentionnelle et pleine d'adresse se terminant chacune par l'institution d'une fête : celle de la purification du Temple (Ḥanoucca) et celle du 13 Ádar (jour de Nicanor). Avant la première, meurt un ennemi du Temple, Antiochus Épiphane; avant la seconde, meurt un autre ennemi du Temple, Nicanor. En opposition à Épiphane se dressent les martyrs Éléazar et les sept frères; en face de Nicanor se dresse Razis. La première partie s'ouvre sous les auspices du saint grand prêtre Onias; la seconde partie s'achève sur une victoire due aux prières du même grand prêtre passé à un monde meilleur.

L'introduction comprend deux lettres adressées aux Juifs d'Égypte pour les inviter à célébrer la fête de la Dédicace du temple de Jérusalem le 25 Casleu. C'est là le but final du livre dont le plan est de démontrer le bien-fondé de cette fête et d'une autre concernant la conservation du Temple et de la ville. Or, comme ce but n'est pas expressément marqué dans la préface de l'abréviateur (**2,** 19 ss.), il est à croire que c'est lui-même qui a placé ces lettres en tête de l'Épitomé pour donner plus de poids à l'invitation, car elles émanaient des notables et de la communauté de Jérusalem. Par le fait même, ces lettres servaient d'entrée en matière à l'Épitomé. L'une d'elles pensait prouver que l'autel de Jérusalem possédait seul le feu perpétuel. L'invitation et l'ouvrage prennent une importance particulière et un sens historique si l'on considère qu'après le meurtre d'Onias III à Daphné, son fils Onias IV, réfugié en Égypte, avait fondé un temple à Léontopolis, semblable à celui de Jérusalem. Tout en restant attaché à la légitimité des Oniades, un Juif pieux d'Alexandrie à tendance pharisienne pouvait avoir à cœur de préconiser la fidélité de ses compatriotes d'Égypte au vénérable sanctuaire de Jérusalem afin de ne pas porter atteinte à l'unité de culte, et, par conséquent, à l'unité du Judaïsme. Ch. I-II, 18.

La préface de l'abréviateur, qui est l'auteur du deuxième livre des Maccabées, contient un sommaire de l'œuvre de Jason de Cyrène et l'indication de ce qui revient en propre à l'abréviateur. Ch. II, 19-32.

Première Partie. III-X, 9.

Événements jusqu'à la Purification du Temple.

SECTION I. Événements sous Séleucus IV (175). Le bon accord régnant à cette époque grâce aux vertus du grand prêtre Onias entre les habitants de la ville sainte et le roi qui témoignait d'une grande générosité envers le Temple prend fin avec la délation de l'administrateur du sanctuaire, Simon, de la tribu de Bilga. Alléché par les trésors et les dépôts dénoncés par le traître, Héliodore, ministre d'État, vient à Jérusalem pour les enlever, mais il est miraculeusement repoussé du Temple où l'épouvante fait place à l'allégresse. III, 1-40. La section s'arrête avec καὶ τὰ μὲν κατὰ Ἡλιόδωρον... οὕτως ἐχώρησεν.

SECTION II. Propagande hellénistique et persécution sous Antiochus Épiphane (175-176). Ch. IV-VII.

Peu après l'arrivée d'Onias à Antioche, Séleucus IV meurt et Antiochus IV Épiphane lui succède. Jason, frère d'Onias, ayant acheté le pontificat, obtient du roi la licence d'implanter à Jérusalem toutes les institutions grecques. Il envoie de l'argent à Tyr pour le sacrifice à Héraclès et reçoit magnifiquement Épiphane dans la ville sainte. Ch. IV, 1-22.

Trois ans après, Ménélas, frère de l'administrateur Simon, ayant acheté à son tour le pontificat, supplante Jason qui se réfugie en Ammanitide. Pendant que le roi soumet Tarse et Mallos, Ménélas soudoie avec les richesses du Temple Andronique, lieutenant du royaume, qui met à mort Onias à Daphné. A son retour Antiochus punit de mort Andronique. Irrité des vols sacrilèges commis par le vicaire de Ménélas au Temple, le nommé Lysimaque, le peuple s'insurge et le massacre. Les partisans de Lysimaque sont absous, tandis que les représentants du peuple sont exécutés grâce aux sommes que Ménélas promet à Ptolémée, fils de Dorymène. Ch. IV, 23-50.

Profitant du départ d'Antiochus IV pour l'Égypte, les fauteurs de troubles s'agitent, tandis que, dans les airs, des combats présagent la guerre. Sur un faux bruit de la mort d'Antiochus, Jason vient attaquer Jérusalem dont il massacre les habitants. Ayant échoué devant la citadelle défendue par Ménélas, il est réduit à fuir jusqu'à Lacédémone où il meurt. Ch. V, 1-10.

Antiochus, croyant à une défection de la Judée, revient furieux d'Égypte à Jérusalem et fait égorger bon nombre d'habitants. Guidé par Ménélas, il ose pénétrer dans « le temple le plus saint de toute la terre » et le dépouille complètement. Il met des gouverneurs à Jérusalem et au Garizim et envoie, plus tard, le mysarque Apollonius qui entre par ruse dans la ville sainte. L'auteur laisse entrevoir Judas Maccabée retiré dans la solitude pour ne pas se souiller. Ch. V, 1-27. Cette vision rapide est un rayon d'espérance avant le comble de la profanation et les souffrances des fidèles, car voici que le Temple est dédié à Jupiter Olympien, l'autel couvert de victimes impures, les rues de la cité livrées aux Bacchanales.

La circoncision et l'observation du sabbat sont punies de mort. L'auteur relève le moral de son lecteur en lui expliquant le sens des calamités. Ch. vi, 1, 17.

Il décrit ensuite avec la complaisance d'un artiste lettré le martyre d'un docteur de loi avancé en âge, Éléazar, et le supplice de sept jeunes gens et de leur mère qui, avant de mourir, professent en face du roi, changé en bourreau, l'utilité de la souffrance et la foi en la résurrection. Ch. vi, 18-vii, 42.

La section se termine par ces paroles : τὰ μὲν οὖν περὶ τοὺς σπλαγχνισμοὺς ... ἐπὶ τοσοῦτον δεδηλώσθω.

Section III. Triomphe du judaïsme sur l'hellénisme. Mort du persécuteur et purification du Temple : Encénies (déc. 164), ch. viii-x, 9.

Groupant autour de lui des fidèles prêts à la résistance, Judas Maccabée forme une armée irrésistible, preuve que la colère du Seigneur s'est changée en miséri corde. Inquiet de ses succès, Ptolémée, gouverneur de la Cœlé-Syrie, envoie contre les rebelles Nicanor, fils de Patrocle, qui est complètement battu et s'enfuit seul du champ de bataille. Dans le cours de cet épisode est intercalé un fragment (viii, 30-33) qui relate des faits postérieurs au récit des Encénies. Mais l'ordonnance artificielle du livre exigeait leur rattachement aux opérations militaires concernant Nicanor. Ch. viii.

Description pathétique de la mort d'Antiochus Épiphane propre à satisfaire la passion vindicative des lecteurs. Lettre écrite par le roi avant son décès pour recommander à ses sujets son fils Eupator. Son corps est rapporté par Philippe, un de ses amis. Ch. ix.

Comme pendant au châtiment du persécuteur, l'auteur décrit la purification du Temple et sa dédicace le 15 Casleu, le jour même où il avait été profané trois ans (deux d'après notre livre) auparavant. On prescrit que la nation juive solennisera chaque année cette journée mémorable avec octave, suivant le rite de la grande fête des Souccoth. Ch. x, 1-8.

Par suite de l'interversion de la mort d'Épiphane et de la purification du Temple dont il a été parlé plus haut, la fin de la section de Jason de Cyrène se trouve à sa place, mais isolée de son contexte (x, 9) : καὶ τὰ μὲν τῆς 'Αντιόχου... τελευτῆς οὕτως εἶχε.

Deuxième Partie. x, 10-xv.

Événements sous Antiochus V et Démétrius Ier jusqu'à la défaite et la mort de Nicanor.

SECTION IV. Luttes de Judas contre les peuples voisins et contre Lysias, ministre d'Eupator (163), ch. x, 10-XIII.

Ptolémée, fils de Macron, s'étant suicidé, Lysias se trouve à la tête des armées. Gorgias, détaché en Idumée, inquiète les Juifs, mais Judas enlève des forteresses aux Iduméens et défait Timothée non loin de Gazara avec le secours de cinq cavaliers célestes. Gazara est prise. Lysias étant venu avec une forte armée assiéger Bethsour est complètement défait par Judas que guidait un cavalier vêtu de blanc agitant une armure d'or. Les opérations aboutissent quand même à un traité dont Lysias a l'initiative. Suivent des documents relatifs à la concession faite aux Juifs de la liberté religieuse. Ch. x, 10-XI.

Judas châtie les gens de Joppé et de Jamnia pour leur déloyauté à l'égard des Juifs. Il bat des Arabes en marchant contre Timothée en Galaad, prend Caspin, le Charax des Tubiens, défait Timothée et massacre ses gens à Carnion et au sanctuaire d'Atargatis, s'empare d'Éphron et revient à Jérusalem par Scythopolis. Après la Pentecôte, Judas se bat avec Gorgias, stratège d'Idumée, non loin de Marisa et se replie sur Odollam. Il fait une quête afin qu'on offrît un sacrifice expiatoire pour les soldats tués sur lesquels on avait trouvé des objets consacrés aux idoles. Ch. XII.

Eupator et Lysias ordonnent le supplice de Ménélas et, malgré la résistance de Judas aux environs de Modîn, viennent assiéger Bethsour qui capitule. Ils font la paix et regagnent Antioche où Philippe, le ministre d'État s'était révolté. Ptolémaïs s'indigne contre le traité. Ch. XIII.

La section se termine par ces mots : οὕτω τὰ τοῦ βασιλέως τῆς ἐφόδου καὶ τῆς ἀναζυγῆς ἐχώρησε (XIII, 26b).

SECTION V. Luttes contre Nicanor, général de Démétrius Ier. Le jour de Nicanor (mars 160). Ch. XIV-XV.

Trois ans après la paix avec Eupator et Lysias, ceux-ci sont mis à mort par Démétrius Ier, fils de Séleucus IV, qui ceint le diadème. A l'instigation d'Alcime, très en faveur auprès du nouveau roi, Nicanor est envoyé en Judée pour faire périr Judas et disperser ses partisans. Alcime devait être installé grand prêtre du temple auguste. Après un engagement à Dessau, Nicanor fait la paix avec Judas et entretient de bonnes relations avec lui, mais le roi rappelle à l'ordre son général. Celui-ci, fidèle à la consigne, jure de raser le Temple et de le remplacer par un sanctuaire à Bacchus, si on ne livre pas Judas en ses mains.

En attendant, un des anciens de Jérusalem, dénoncé pour sa bienfaisance envers ses compatriotes, se donne la mort afin de ne pas tomber aux mains de la police. Il se nommait Razis. L'auteur le loue de son action et en fait une sorte de martyr de l'hostilité de Nicanor et un confesseur de la résurrection. Ch. XIV.

Nicanor blasphème contre le sabbat et se dispose à livrer bataille à Judas et aux siens. Feu le grand prêtre Onias et Jérémie apparaissent à Judas qui réconforte ses

soldats. Tandis que l'angoisse règne dans la ville, car la religion et le Temple sont l'enjeu de la lutte, Judas attaque vigoureusement Nicanor qui est défait et tombe sur le champ de bataille. On décrète de célébrer chaque année cet heureux événement le 13 Adar. (Cette fête, tombant la veille des Pourim, sera connue sous le nom de Jour de Nicanor.) Ch. xv, 1-37.

La fin de la section : τῶν οὖν κατὰ Νικάνορα χωρησάντων οὕτω sert d'introduction à l'épilogue de l'abréviateur (xv, 37-39).

L'auteur arrête délibérément son traité sur ce fameux jour qui clôt pour lui l'ère de la servitude et de la profanation. Le Temple revenu au Seigneur est définitivement hors de danger, la ville est désormais aux mains des Juifs, l'hellénisme a le dessous. Judas jouit bourgeoisement de la vie de famille. L'auteur ne veut rien savoir de ce qui s'est passé après la mort de Nicanor. Il en a assez dit pour prouver ce qu'il avait avancé touchant la sainteté indéfectible du Temple, l'efficacité de la protection divine sur les gens fidèles à la Loi et la doctrine de la rétribution.

Observateur des règles de la composition, l'abréviateur circonscrit son sujet en de justes limites et ce procédé est si évidemment artificiel que cette finale ne compte pour rien dans la détermination de la date de son livre.

Enfin nous devons dire un mot de la position de Momigliano relativement à la diversité de buts dans Jason et l'abréviateur. Ce dernier aurait réduit l'œuvre de Jason de Cyrène non seulement pour en rendre la lecture plus facile, mais encore pour en modifier profondément l'esprit. « En fait, il substitue la fête du 25 Kislew à celle du jour de Nicanor au premier plan de l'ouvrage, intervertissant l'ordre d'importance des fêtes chez Jason, si tant est que celui-ci ait parlé du 25 Kislew. » Le jour de Nicanor était beaucoup plus de nature à intéresser le Juif de la Diaspora que la fête locale de la purification du Temple. Celle-ci n'avait pas encore pris en Égypte vingt ans après la cérémonie de Judas Maccabée ni même au temps de la composition du II Macc. L'abréviateur ne trouva pas un meilleur moyen d'intéresser les Juifs d'Égypte aux Encénies que de résumer un ouvrage qui avait une destination différente, en le rendant ainsi inutile et inefficace, tout en profitant de la notoriété dont il devait jouir. Effectivement le jour de Nicanor tomba en désuétude tandis que sous l'effort du judaïsme palestinien, la Diaspora ne perdit pas contact avec le Temple de Jérusalem, ce qui contribua singulièrement à maintenir l'unité du judaïsme.

Ainsi pour le professeur italien la mort et la fête de Nicanor, étrangères au plan de l'abréviateur, ne seraient que la conclusion de l'œuvre originale de Jason de Cyrène. Celui-ci ne voulait raconter le soulèvement maccabéen que pour expliquer comment il avait abouti à la fête du 13 Adar; autrement il n'aurait eu aucune raison de conclure son œuvre avec cet événement qui n'avait rien de définitif puisque la lutte recommença avec Bacchidès.

Nous admettons que le jour de Nicanor avait la prépondérance dans le plan de Jason, sans être l'objet unique de ses cinq livres, mais qu'il y avait chez l'abréviateur une raison très suffisante de conduire l'Épitomé jusqu'au jour de Nicanor parce que cette fête rappelait la préservation du Temple menacé par le général syrien et fournissait une preuve nouvelle de la doctrine de la rétribution. Le parallélisme des deux parties du II Macc. montré au début de ce paragraphe (p. xl) explique amplement pourquoi l'abréviateur ne s'est pas arrêté après la purification du Temple.

CHAPITRE V

Chronologie.

L'ère des Séleucides a été en quelque sorte canonisée par la mention de I Macc. 1, 10 ἔτει... βασιλείας Ἑλλήνων. Le concile de Chalcédoine, Bar Hebræus, les chroniques syriaques en font usage sous le nom d'ère d'Alexandre, et l'Église syrienne l'emploie encore en rappelant le titre d'ère des Grecs qui lui vient de I Macc. « Le comput des Grecs, écrit Michel le Syrien, commence à Séleucus Nicator. Le livre des Maccabées expose, à partir de celui-ci, l'empire des Grecs. Les Edesséniens comptent aussi à partir de cette époque; c'est le comput que nous observons, qui est en usage dans nos églises et nos livres et qui est appelé ère d'Alexandre. » Chabot, I, p. 116. Édesse était une fondation de Séleucus Ier.

Josèphe est le premier auteur connu à rattacher ce que la Chronique d'Alexandrie (*PG.*, XCII, 421) appelle ère des Syromacédoniens à Séleucus Ier. *Antiq.*, XII, 246; XIII, 213. L'obscurité de l'historien juif sous ce rapport disparaît devant la précision de la Chronique d'Eusèbe traduite par saint Jérôme : Au début de la 117e Olympiade (juillet 312-juillet 311), douze ans après la mort d'Alexandre, la notice : *Syriæ et Babylonis et superiorum locorum regnavit Seleucus Nicator*, fait face à celle-ci : *Machabæorum Hebræa historia hinc Græcorum supputat regnum.* Schœne, *Eusebi Chron.*, *lib.* II, p. 116. *La Démonstr. évang.*, l. VIII; *PG.*, XXII, col. 616, explicite la même information : « Alexandre meurt au début de la 114e Olympiade... Après la mort d'Alexandre le Macédonien et après le susdit grand prêtre (Jaddua), Onias (Ier) administra le peuple, revêtu de la même dignité. De son temps, Séleucus s'étant emparé de Babylone ceint le diadème de l'Asie, la douzième année après la mort d'Alexandre, deux cent quarante-huit ans depuis Cyrus. C'est de là que l'ouvrage des Maccabées commence à calculer la royauté des Grecs. » Ἐντεῦθεν τὴν Ἑλλήνων βασιλείαν ἡ τῶν Μακκαβαίων γραφὴ καταριθμεῖσθαι ἄρχεται.

Alexandre étant mort la première année de l'Ol. 114, en juin 323, et Séleucus étant entré à Babylone la première année de l'Ol. 117, ce dernier événement se place en 312 avant Jésus-Christ d'après le comput eusébien. Cela cadre avec ce que les anciens auteurs nous disent du retour de Séleucus à Babylone après la victoire de Palaegaza au cours de l'été 312. Outre les chroniques grecques et syriaques, il faut compter en faveur de cette date les témoignages du comput des Juifs de l'ère des contrats, la chronographie d'Ulug Beig (vers 1430) et la frappe de certaines monnaies parthes en 37 avant Jésus-Christ, 275 Sél. (*Syria*, 1938, p. 311).

Que Séleucus ait lui-même institué cette ère dès la prise de Babylone en 312, c'est une conclusion des dates 7e et 8e année « depuis l'année 1 de Séleucus », que portent deux tablettes néo-babyloniennes. *RB.*, 1938, p. 208; 1939, p. 143. La création de ce nouveau comput doit faire partie des dispositions, τῶν διῳκημένων, que Séleucus dit avoir prises dès qu'il fut revêtu des prérogatives royales et de la

dignité propre à l'hégémonie, ainsi qu'il en écrit à Ptolémée Sôter. DIODORE, XIX, 92, 5. Il y a une grande vraisemblance pour que Séleucus ait fixé lui-même la première année de son gouvernement au début de l'année macédonienne coïncidant avec l'automne de 312 avant Jésus-Christ.

Au dire de Malalas l'introduction des mois macédoniens en Syrie serait due à Séleucus. Alors l'année commençait normalement avec le mois de *Dios* (octobre) et finissait avec *Hyperberetæos* (septembre). C'est d'après ce système que Dittenberger règle ses équivalences avec le calendrier julien pour les inscriptions des rois séleucides. Mais en était-il partout ainsi? En tout cas, le calendrier syromacédonien qui prévaudra est celui dont le début sera *Hyperberetæos* (octobre) et la fin *Gorpiæos* (septembre). Le calendrier était luni-solaire avec un mois intercalaire qui à Doura-Europos était Δύστρος ἐμβόλιμος répondant au sémitique Adar II, intercalé entre Dystros et Xanthicos. Étroitement adapté à ce calendrier, celui de Palmyre finissait avec Elul (septembre). L'époque de la réforme du calendrier syromacédonien qui aboutira à l'équivalence de Xanthicos-Nisan (avril) au lieu de Xanthicos-Adar (mars) se place suivant Bickermann entre 229 et 140 avant Jésus-Christ.

L'année 148 Sél. qui date les documents du chapitre XI de II Macc. est donnée d'après l'*époque* 1er octobre 312; elle va donc du 1er octobre 165 au 30 septembre 164. Suivant le même comput, la campagne de Lysias-Eupator (**13,** 1) devra se placer en été 163, un an avant la vraie date (été 162) parce que l'abréviateur a fixé en 148 la mort d'Antiochus Épiphane et l'avènement de son fils. C'est parce qu'il remonte tout d'une année (hormis dans les documents) que l'abréviateur réduit à deux ans (**10,** 3) les trois ans de la profanation du Temple. L'année de l'arrivée de Démétrius 151 Sél. répond à octobre 162-fin septembre 161. Voir les justifications dans le commentaire. Les documents portent le nom du mois macédonien Xanthicos; en dehors de là l'abréviateur se sert des termes orientaux Casleu (Kislew) et Adar, à cause de leur caractère sacré, respectivement Apellæos et Dystros des Macédoniens.

II

Le nom des mois macédoniens ne s'est pas imposé aux calendriers de langue sémitique, babylonien, cunéiforme, palmyrénien, hébreu, etc., car au moment où Séleucus s'installait à Babylone, il se trouvait que les Chaldéens, maîtres depuis des siècles en matière de calculs astronomiques, étaient arrivés depuis 367 avant notre ère à une distribution régulière des années embolismiques, à une édification définitive de leur système cyclique réglant les mois sur les cours de la lune et l'ensemble de l'année sur les cours du soleil. D'après ce système, le 1er Nisan suivait de près l'équinoxe vernal sans jamais le précéder. Le nouvel an babylonien commençait avec la première lune de printemps, c'est-à-dire avec le mois de *Nisanu*, dont le premier jour était déterminé, comme pour les autres mois, par la première apparition de la faucille lunaire. Le 1er Nisanu suivait le jour de l'équinoxe vernal à des intervalles variant de deux à trente jours. De 314 à 187, l'équinoxe vernal resta fixé au 25 mars. Le 1er Nisanu 311-310 tomba le 3 avril.

Si l'on remarque avec Sidersky « que la première année de chaque roi commence non avec le jour de son avènement au trône de Babylone, mais avec le *premier*

Nisanu qui l'a suivi » on obtient la clef du double comput séleucide. Après avoir accompli son œuvre de Macédonien en instituant l'ère automnale de 312 et l'usage du calendrier macédonien pour les textes grecs, Séleucus laissa les Chaldéens continuer la supputation des jours et des années selon leur méthode rigoureusement scientifique et leur vocabulaire traditionnel. Sa royauté sur les Barbares serait enregistrée suivant le rite ancestral de la Chaldée. Elle partirait du 1er Nisan qui suivait la date de son retour à Babylone (usage que l'on constate sur les nombreuses tablettes néo-babyloniennes), c'est-à-dire du 1er Nisan 311.

Le comput automnal qui se répandit à l'ouest de l'Euphrate à partir de 301 ne paraît pas avoir évincé en Palestine le calendrier débutant au printemps qui existait avant la conquête définitive de ce pays par Antiochus III vers 200, conjointement avec la date du règne des Ptolémées. L'usage de ce calendrier s'est maintenu chez les Juifs même avec l'ère séleucide comme chez les Chaldéens. A propos de l'institution de la Pâque, Josèphe note que cette fête tombe au mois de Xanthicos du calendrier macédonien « qui chez nous s'appelle *Nisan* et commence l'année ». *Antiq.*, III, **10**, 5.

L'emploi du calendrier oriental se constate dans I Macc. où sont mentionnés les mois d'Elul, de Kislew, de Šebat et d'Adar, ainsi que les premier, deuxième et septième mois de l'année. Qu'il s'agisse d'une série débutant par Nisan, c'est ce que manifestent les identifications du septième mois avec celui de la Scénopégie ou Souccoth, qui est Tišri, du neuvième mois qui est Kislew et du onzième mois avec Šebat. Les Juifs usaient donc de l'ère des Séleucides (ἔτος βασιλείας Ἑλλήνων de I Macc. **1**, 10) suivant le mode babylonien, c'est-à-dire avec inception au printemps et même au printemps de 311 avant Jésus-Christ. L'époque Nisan 311 est le pivot de la chronologie de I Macc., comme l'avait prouvé Gibert en 1759, thèse adoptée par Unger (1895), Kolbe, Sluys, Bévenot et d'autres. Ce comput se vérifie, en effet, pour les dates de plusieurs événements que la documentation extra-biblique permet de contrôler. Ainsi en va-t-il pour les dates de l'avènement d'Antiochus Épiphane, de son retour de l'expédition d'Égypte, de sa mort, pour les dates de l'arrivée de Démétrius Ier, de celle d'Alexandre Balas et de Jonathan qui lui est concomitante. Puisque l'emploi de l'ère printemps 311 se justifie pour des événements concernant la politique générale, il n'y a pas de motif plausible pour que l'auteur de I Macc. ait abandonné ce système quand il s'agissait de faits de l'histoire juive.

Voici les données chronologiques de I Macc. Le premier chiffre est celui de l'année de l'ère Sél. de 311; le second celui de l'année avant notre ère dont la majeure partie (de mars à déc.) est comprise par l'année Sél., sauf pour **7**, 43 et **16**, 14.

1, 10 : 137 Sél. 175, avènement d'Antiochus Épiphane.
1, 20 : 143 Sél. 169, A. Épiphane pille le temple de Jérusalem.
1, 29 : 145 Sél. 167; le mysarque Apollonius s'installe à Jérusalem.
1, 54 : 145 Sél. 167 déc., profanation du Temple.
2, 70 : 146 Sél. 166, mort de Mattathias.
3, 37 : 147 Sél. 165 print., A. Épiphane part pour la Perse.
4, 28 : 148 Sél. 164 été, première expédition de Lysias.
4, 52 : 148 Sél. 164 déc., restauration du temple et dédicace.
6, 16 : 149 Sél. 163, mort d'A. Épiphane, avènement d'Eupator.

6, 19 : 150 Sél. 162 été, deuxième expédition de Lysias, siège de Bethsour.
7, 1 : 151 Sél. 161, Démétrius Ier devient roi en Syrie.
7, 43 : 151 Sél. 160 mars, mort de Nicanor.
9, 3 : 152 Sél. 160, Bacchidès en Judée, mort de Judas.
9, 54 : 153 Sél. 159 mai, mort d'Alcime.
9, 58 : 155 Sél. 157, nouvelle expédition de Bacchidès.
10, 1 : 160 Sél. 152, Alexandre Balas occupe Ptolémaïs.
10, 21 : 160 Sél. 152 oct., Jonathan devient grand prêtre.
10, 57 : 162 Sél. 150, mort de Démétrius Ier, mariage d'A. Balas.
10, 67 : 165 Sél. 147, Démétrius II arrive de Crète.
11, 19 : 167 Sél. 145, A. Balas meurt, Démétrius II règne.
13, 41 : 170 Sél. 142, la liberté est donnée à la Judée.
13, 51 : 171 Sél. 141, capitulation de l'Acra.
14, 1 : 172 Sél. 140, expédition de Démétrius II chez les Parthes.
14, 27 : 172 Sél. 140 sept., décret en l'honneur de Simon.
15, 10 : 174 Sél. 138, Ant. Sidétès devient roi.
16, 14 : 177 Sél. 134 févr., mort de Simon.

De plus, les dates des lettres du début de II Macc. sont à calculer d'après l'époque Nisan 311 :

1, 7 : 169 Sél. 143, sous le règne de Démétrius II.
1, 10 : 188 Sél. 124, avant la fête de la Dédicace en décembre.

Voici le tableau des mois judaïques et de leur concordance approximative avec les mois du calendrier syromacédonien (d'après Josèphe) et du calendrier julien.

Nisan	Xanthicos	avril	Tišri	Hyperberetaios	octobre
Iyyar	Artemisios	mai	Marḥešwan	Dios	novembre
Sivan	Daisios	juin	Kislew	Apellaios	décembre
Tammuz	Panemos	juillet	Tebet	Audynaios	janvier
Ab	Loos	août	Šebat	Péritios	février
Elul	Gorpiaios	septembre	Adar	Dystros	mars.

Pour racheter l'écart entre le cours de la lune et du soleil on ajoutait un Adar II tous les trois ou quatre ans. C'est ce qui se pratiqua aux années Sél. 137, 140, 142, 145, 148 (151 Elul II), 153, 156, 159, 161, 164, 167, 170, 172, 175, 178, 180. *Rev. d'Assyr.*, 1933, p. 68.

CHAPITRE VI

Texte et versions.

§ 1. — *Le Texte grec.*

On ne peut établir le texte des deux livres canoniques suivant une méthode pleinement uniforme à cause de l'absence du second livre dans le *codex Sinaïticus* qui est d'une souveraine importance. L'un et l'autre manquent dans le *Vaticanus* comme dans le canon de saint Athanase et la version éthiopienne, ce qui nous prive de l'aide d'un texte qui aurait été exempt de retouches lucianiques. Comme onciaux il nous reste donc pour le premier livre SAV.

S : *cod. Sinaïticus*, ɪᴠᵉ siècle, le plus ancien et le meilleur de nos mss., dont le texte contient le plus de tournures hébraïques et, par conséquent, se trouve le plus près de l'original. C'est lui qui est le plus étroitement apparenté à l'ancienne latine, ce qui est en faveur de son antiquité. Il a été amendé par plusieurs correcteurs dont l'un se sert évidemment du texte de Lucien. S sert de base à l'édition de Rahlfs dans les Septante de la Commission de Göttingen, moyennant la suppression de nombreuses fautes de scribe.

A : *cod. Alexandrinus*, milieu du ᴠᵉ siècle, se recommande comme pur de retouches vraiment lucianiques; les leçons qui lui sont communes avec le texte de Lucien sont à considérer comme antérieures à Lucien (312), car l'accord provient non de l'opération lucianique mais de l'identité d'un texte préexistant au critique d'Antioche. Mais du fait qu'il a été écrit avec assez peu de soin, A est souvent suspect quand il offre des leçons qui lui sont particulières, d'autant qu'il trouve alors rarement un soutien dans le vieux latin. Il se tient à l'opposé du texte grec traduit par l'ancienne latine. On n'est pas fondé cependant à lui refuser dans tous les cas où il est isolé le privilège de représenter la teneur authentique. Il est publié dans l'édition de Swete.

V : *cod. Venetus*, ᴠɪɪɪᵉ siècle, considéré comme représentant un texte mêlé et délaissé pour ce motif. Il garde pourtant sa valeur propre avec son groupe de cursifs 55, 58, 311 et prête parfois son appui à S. Il arrive aussi à ces manuscrits d'offrir au second livre des variantes qui ne se retrouvent que dans le texte latin. D'où, conclut Dom de Bruyne, il est naturel de supposer que ces variantes existaient aussi dans le grec perdu S. Ce cod. V a été employé pour la grande édition romaine de 1587, afin de suppléer sans doute à la déficience du *Vaticanus*. Ses variantes figurent dans les éditions de Fritzsche (sous le nº 23), de Swete, de Rahlfs et de Kappler.

L'édition de Werner Kappler parue en 1936 sous le patronage de la Société de Göttingen ne se contente pas de l'appui des onciaux ni de quelques cursifs caractéristiques. Elle fait appel à plusieurs familles de minuscules de valeur inégale et à

des collations plus nombreuses que celles de Holmes-Parsons. Cet appoint renouvelé se répartit en trois groupes :

1° Le groupe *q*, d'après la désignation des plus anciens représentants de ce groupe dans la grande édition des Septante de Brooke Mac-Lean Thackeray comprend dix manuscrits : 29, 71, 74, 98, 107, 120, 130, 134, 243, 731. Son texte est moins éloigné du texte primitif que celui de Lucien, mais il renferme des innovations singulièrement audacieuses. Ces originalités (simplifications, raccourcis) étant admises à dessein n'ont pas grande valeur; aussi bien ce groupe n'intervient-il dans l'apparat que dans les cas où il va avec le latin, le syriaque et autre. Il représenterait peut-être une recension contemporaine de Jérôme.

2° Le groupe lucianique comprend : *L*, la recension de Lucien représentée par les mss. 64, 236, 381, 534, 728, ainsi que le manifestent une comparaison avec les emprunts de Théodoret et la nature des corrections. Les cinq manuscrits énumérés doivent dépendre d'un unique archétype qu'ils n'ont pas toujours copié avec le même soin; *l*, mss. 19, 62, 93, 542, contenant le texte vulgaire fortement corrigé par la suite d'après la recension lucianique, 19 et 93 étant les plus influencés. Le sigle *L'* désigne l'accord entre *L* et *l*.

Les critiques ramènent les innovations de Lucien aux points suivants :

addition d'un sujet ou d'un complément sous-entendu;
substitution d'un nom propre à un nom commun ou à un pronom;
renforcement;
addition pour faciliter le sens;
correction des passages difficiles;
influence de passages parallèles;
suppression des hébraïsmes;
juxtaposition de deux leçons ou doublets.

On verra plus loin que du texte de Lucien on peut tirer des leçons antérieures à sa recension, c'est-à-dire des prélucianismes.

3° Le groupe des *codices mixti:* 46 (complété par 52) 55, 56, 58, 106, 311, 340 qui ne représentent aucun texte spécial et sont plus estimés par de Bruyne que par Kappler. Leur utilité a été relevée à propos de V.

Mais c'est avant tout avec les trois onciaux, la famille *q* et la famille L, envisagés comme trois groupes, que le nouvel éditeur bâtit son texte. L'accord de deux groupes contre un troisième est un cas favorable pour l'antiquité et la valeur d'une leçon. Encore ne faut-il pas voir là une règle générale à suivre aveuglément. Grâce à l'interprétation d'un passage il peut être démontré qu'un troisième groupe a conservé l'ancien texte tandis que les deux autres ont tout bonnement une faute ou une correction. La décision devient plus difficile à prendre lorsque les deux antiques mss. A et S vont chacun de leur côté ou lorsque chacun des groupes *q* et *L'* a de son côté un oncial. En ce cas les versions peuvent rendre un véritable service en dissipant les doutes.

Pour le second livre des Maccabées il n'y a que AV à envisager comme onciaux. Une leçon exclusivement propre à A ne trouve presque jamais un soutien dans les Latins. V n'a aucune des corrections notoirement lucianiques et il pourrait servir à l'occasion à discerner des leçons prélucianiques. De Bruyne fait remarquer que les trois revisions *AqL'* ne sont pas trois revisions d'égale valeur qu'on peut mettre

sur le même pied. Il lui semble plutôt qu'il y a deux textes très anciens : α représenté par le vieux latin, parfois par V (et surtout par S perdu pour le II Macc.) et β qui se sous-divise en A et *q*. Lucien a connu les deux textes, il va tantôt avec α, tantôt avec β; tantôt il les unit, tantôt il crée une nouvelle leçon. *RB.*, 1930, p. 519.

§ 2. — *La version latine.*

Les travaux de Dom de Bruyne ont apporté de nouvelles clartés et un sérieux supplément d'information touchant les traductions latines des Maccabées dont le texte nous est présenté dans d'excellentes conditions. Son édition marque un progrès décisif sur la voie de la critique textuelle de ces livres. Elle comprend les manuscrits suivants :

L, Lyon, début du IXe siècle, d'origine wisigothique; le texte *L* qu'il représente était la traduction la plus ancienne et la plus répandue, littérale jusqu'à la servilité, usant d'un vocabulaire plus archaïque que les autres recensions. Le texte grec qui est à la base de *L* est celui qui s'éloigne le plus du grec ordinaire. Le ms. L contient un certain nombre de doublets et de gloses, l'archétype de tous nos manuscrits avait donc des notes marginales dont plusieurs ont passé plus tard dans le texte.

X, Madrid, fin du IXe siècle, en écriture wisigothique, donné par le cardinal Fr. Ximénès à l'université d'Alcala, ce manuscrit a porté le nom de *Complutensis*. On y distingue deux parties de valeur très inégales I Macc. 1-11, 38 et de 11, 39 à la fin du second livre. La première partie est fort bonne, parfois plus fidèle que L, mais garde les marques d'une revision sur le grec. Ses variantes sont données dans l'apparat du texte de L. La deuxième partie est publiée in-extenso avec ses leçons corrompues et ses gloses.

G, *Sangermanensis*, Paris, première moitié du IXe siècle; mutilé, ne contient plus que I Macc. 1-14, 1. Son texte dépend de *L*, en grande partie de la revision *X*, beaucoup moins de la revision *B*. Il se caractérise par des omissions intentionnelles et par des abrégés peut-être dus au copiste. Il a été publié par Sabatier en 1743 et ses variantes sont insérées par de Bruyne dans l'apparat de L.

B, Bologne, XIe-XIIe siècle, découvert par de Bruyne en 1907, qui a démontré par le menu que son texte a été revu sur un texte grec différent de celui qui était à la base de la traduction primitive et assez lucianisé et qu'il comporte en même temps de grandes libertés, additions, éclaircissements, renforcements. Son vocabulaire trahit une origine africaine.

V, Vulgate publiée par de Bruyne d'après les manuscrits les plus anciens : A (c. 700), K (IXe s.), M (antér. à 781), P (IXe s.), O, G (VIIIe s.) etc. Son texte a utilisé L et X et aussi B, ce qui l'éloigne déjà de la traduction primitive latine et du texte grec qu'elle suppose. Non seulement il dépend de deux textes X et B, qui sont des revisions, mais il a subi lui-même une revision sur le grec qui lui est particulière. Il s'y est introduit des changements intentionnels plus ou moins heureux. Il ajoute, omet, change pour éviter des difficultés, pour rendre le sens plus clair. C'est une erreur assez commune de dire que la Vulgate est une ancienne version latine, que c'est un texte préhiéronymien, que Jérôme aurait accepté et inséré dans sa Bible. « D'abord Jérôme, ajoute de Bruyne, n'a jamais édité une Bible, mais

successivement des livres de la Bible; ensuite, s'il avait édité une Bible, il aurait sans doute exclu les livres deutérocanoniques y compris les Machabées; enfin en aucun cas, en aucune hypothèse, il n'aurait pu songer à accepter la Vulgate des Machabées, puisque cette Vulgate n'existait pas encore. De quand date-t-elle? Les citations seules peuvent faire la lumière. Je n'ai trouvé aucune citation au ve siècle (1). »

Pour le second livre des Macc. il faut ajouter deux autres manuscrits :

M, Milan, Ambr. B 48 inf. xie-xiie siècles qui contient I Macc. d'après la Vulgate et II Macc. d'après un texte ancien ayant de très grandes ressemblances avec B, les mêmes variantes qui supposent un texte grec différent de tous nos manuscrits grecs et latins. B se rapprocherait plus de l'ancêtre commun à ces deux manuscrits.

P, Milan, Ambr. E. 26 inf. xe siècle qui contient I Macc. d'après la Vulgate et II Macc. dans un texte très différent de la Vulgate. Avec M, il figure dans l'édition de Dom de Bruyne. Son reviseur est celui qui connaissait le mieux le grec; mais c'est un grec récent, bien connu, qu'il emploie. Le texte a utilisé L et B, et emprunté des additions et des gloses à B et à M. On le doit peut-être à Bellator, ami de Cassiodore, qui composa un commentaire des Maccabées en dix livres aujourd'hui perdu. Le groupe BMP s'oppose au groupe LXV, mais il existe pourtant un lien qui unit ces différents textes.

« Il n'y a qu'une traduction primitive qui a subi des revisions diverses » (2).

A l'aide des passages de saint Cyprien tirés du premier et surtout du second livre, de Bruyne a constaté qu'en général L donne un très bon texte tel qu'on le lisait à la fin du iie siècle. Les citations faites par Lucifer de Cagliari entre 356 et 361 supposent un texte voisin de X dont elles présentent toutes les caractéristiques. Il est donc normal de conserver au texte LXG le nom d'ancienne latine, puisqu'il représente le plus ancien état connu de la traduction latine, celui qui remonte aux environs de 200 après Jésus-Christ, à une époque antérieure à nos plus anciens manuscrits. Ce qui est impressionnant c'est qu'en beaucoup d'endroits ce texte diffère de celui de tous nos manuscrits grecs. La part faite aux fautes et aux innovations, les leçons propres au latin demandent la priorité. Kappler cependant ne veut reconnaître la garantie qu'elles présentent que sous le bénéfice d'une interprétation de chaque passage. Il n'abandonne complètement le grec que si le doute n'est pas possible sur la défaillance de ce dernier. Mais il reconnaît que l'ancienne latine fournit un criterium précieux en faveur de l'antiquité et de la faveur d'une leçon grecque dans les cas où entre les groupes en désaccord existeraient des chances égales défiant toute décision ferme.

Non moins appréciable est l'utilité de l'ancienne latine pour distinguer dans la recension de Lucien ce qui appartient au vieux texte grec que le critique revisait des corrections introduites par lui, car il est inadmissible que Lucien ait complètement remanié et transformé la trame de sa recension. L'accord du texte latin ancien avec une leçon d'un texte lucianique garantit celle-ci comme prélucianisme. Le critérium devient relatif s'il s'agit d'un manuscrit latin qui aurait plus tard subit des retouches lucianiques. Mais L, suivant de Bruyne, en est indemne.

(1) *Le texte grec du deuxième livre des Machabées, RB.*, 1930, p. 506.
(2) *Les anciennes traductions latines des Machabées*, p. xv.

L'accord de tous les latins ou au moins des meilleurs en faveur d'une variante grecque de Lucien est l'attestation la plus solide de son caractère prélucianique. L'admission d'une variante ainsi reconnue dans la construction du texte à éditer réclamerait encore l'examen pour chaque cas particulier.

§ 3. — *Version syriaque.*

La version syriaque a été faite sur le grec, même pour le premier livre, comme l'a démontré dès 1784 Trendelenburg contre Michaelis (1778). Elle paraphrase rarement, mais elle abonde en doublets. Il est manifeste qu'elle dépend de la recension de Lucien. Elle se trouve dans plusieurs éditions ainsi numérotées d'après l'étude de G. Schmidt (1) dans le corpus de Göttingen : (2).

Sy I : édité par Paul de Lagarde, en 1861 dans ses *Libri V. T. Apocryphi Syriace* sur la base du cod. Nitriensis 14 446 du Brit. Mus., VIIe siècle avec recours à la Polyglotte de Walton et aux variantes des manuscrits Ussher et Pococke. Elle porte comme titre : « Livre Premier de Maqbîa qui est appelé chez les Hébreux *Sarbseth Sab'a 'îel*, סרבסת סבעא איל. » Le *'aïn* est une erreur pour *nun*; le 2e ס de סרבסת n'est pas assuré. Le traducteur a cherché à rendre aux noms propres grécisés la physionomie hébraïque qu'ils ont dans la Peschitto de l'A. T. mais il n'a pas toujours reconnu le nom sémitique sous l'habit hellénique, v. g. : אסידיא οἱ Ἀσιδαῖοι = חסידים; בית שורא au lieu de בית צור.

Sy II : édité par Ceriani à Milan, 1876-83 dans *Translatio Syra-Pescitto V. T. e cod. Ambrosiano sæculi fere VI*, d'après un manuscrit jacobite. Le texte de ce codex dans les quatorze premiers chapitres de I Macc. diffère notablement de celui de Lagarde, mais à partir de 14, 30 ils concordent en général sans exclure quelques variantes de détail. Sy I et Sy II ne sont pas indépendants l'un de l'autre. Schmidt a mis en relief leurs traits communs, leur différence vient de ce que le second a été revu sur le grec de telle sorte qu'on peut affirmer que Sy II a pris comme base le texte de Sy. I et l'a corrigé d'après un texte grec, non lucianique.

Sy III dans l'édition de Kappler désigne les variantes du texte de la Polyglotte de Londres alléguées par le texte de Lagarde. Il faut savoir que cette polyglotte reproduit la Polyglotte de Paris (1629-45) avec une seule amélioration (3).

§ 4. — *Autres traductions.*

D'après W. Strothmann il existe pour I Macc. deux *textes arabes :*

1° Celui de la Polyglotte de Londres qui ne peut servir pour la reconstitution du texte primitif, car il est lui-même le mélange de diverses sources de l'histoire maccabéenne (les 2 livres canon. et Josèphe).

2° Celui de la Congrégation de la Propagande de 1671 traduit sur la Vulgate et par conséquent sans utilité pour l'établissement du texte grec (4).

(1) *Die beiden Syrischen Uebersetzungen des I Maccabäerbuches* dans *ZATW.*, 1897, p. 1 ss. et 233 ss.
(2) KAPPLER, *Maccab. lib.* I, p. 17 s.
(3) F. NAU, *DB.*, V, 1914 s.
(4) KAPPLER, *ibid.*, p. 21.

La *traduction arménienne* des deux livres des Macc. est l'œuvre d'auteurs différents qui ont traité le texte avec une telle désinvolture que, sauf en certains cas fort rares, il est malaisé d'identifier le texte original. Le traducteur de I Macc., qui est le moins infidèle, est obligé d'user de circonlocutions pour mettre les tournures de l'original à la portée de son lecteur arménien. Pour le second on constate un grand nombre de doublets qui proviennent de la revision d'un premier essai de traduction. De l'avis des spécialistes, les Arméniens n'ont conservé aucune leçon importante pour la construction de l'ancien texte grec (1). Dom Bévenot a essayé de réhabiliter la version arménienne en montrant qu'elle est totalement exempte de lucianisme, et qu'elle s'accorde plus d'une fois avec l'ancienne latine. Son témoignage mériterait donc d'être invoqué en certaines occasions (2).

En 1911, Pierre Lacau a réédité parmi plusieurs textes bibliques coptes le texte en dialecte akhmimique de II Macc. 5, 27 à 6, 21 écrit sur un rouleau en papyrus avec une extrême négligence et tellement de fautes qu'on a pensé voir là un exercice d'écolier (3).

§ 5. — *Tradition indirecte.*

On entend par cette locution les citations des anciens auteurs juifs ou ecclésiastiques. L'apport des Pères de l'Église, comme on l'a vu plus haut (p. VIII ss.) n'est pas considérable pour ce qui regarde les Macc. A côté de passages où leurs citations ont contribué à garantir la valeur de telle tradition manuscrite, il en est encore davantage où la teneur du vieux texte a subi des altérations du fait de la licence prise facilement par les auteurs anciens en cette matière. On ne trouvera pas un seul passage qui ait à lui seul conservé l'ancien texte, pas un seul qui nous permette de constater autre chose que nous ne sachions déjà par les témoins directs du texte.

En dehors de Josèphe, aucun écrivain profane ne vient ici en considération. On sait que les livres XII et XIII des *Antiquités* ont utilisé comme source principale le texte grec du premier livre des Macc. Nous verrons à propos de l'intégrité de ce premier livre qu'il n'y a aucun crédit à ajouter à l'emploi d'un texte hébreu ou du remaniement d'un anonyme suivant la théorie de Justus von Destinon. Josèphe ne fournit pas de citations littérales, mais comme pour le reste de l'A. T., il paraphrase, il modifie son texte à sa fantaisie et suivant le goût de ses contemporains. Si les éditeurs à l'occasion évoque son témoignage, c'est moins comme témoin de la lettre du texte que pour la qualité de son interprétation. Toutefois, il a été possible de reconnaître que le texte employé par l'histoiren juif était d'accord non pas avec le texte grec des onciaux mais avec le groupe des cursifs qui contient la recension lucianique. De la sorte les emprunts (plus ou moins étroits) de Josèphe deviennent un moyen de repérer les prélucianismes, car il est évident qu'il s'appuie sur un texte antérieur à Lucien. Il prêterait ainsi la main à l'ancienne latine et au Syr. II. Si la confrontation de ces témoins est de nature à procurer des morceaux de la traduction grecque primitive, il n'en arrive pas moins que les passages de

(1) *Ibid.*, d'après les conclusions du Dr. Hans Lewy à Jérusalem.
(2) *The Armenian Text of Maccabees*, *Journ. of the Pal. Or. Soc.* 1934, p. 268-283.
(3) *Bulletin de l'Institut Fr. d'Archéol. Orient.*, t. VIII, 1911, p. 68 ss. signalé par Vaschalde dans le *Museon*, t. XLVI, 1933, p. 311.

Josèphe retrouvés chez Lucien peuvent offrir des fautes. C'est encore à l'interprétation du cas particulier qu'il revient de trancher pour ou contre la valeur de la leçon en question.

Récapitulant ses impressions, Kappler ne se résigne pas à subir une règle de fer à laquelle il faudrait *per fas et nefas* plier le choix de ses leçons, car de tous les rameaux de la tradition aucun ne se présente comme étant absolument le meilleur, aucun n'est exempt de fautes et d'innovations. Aussi bien, le seul parti à prendre pour approcher le plus possible de l'ancien texte est-il d'adopter une méthode éclectique donnant le dernier mot au contrôle de l'interprétation de chaque cas en particulier, au lieu de s'attacher servilement à suivre un groupe déterminé de la tradition ou un seul des manuscrits fût-il le plus ancien. Une méthode qui implique des recherches parmi les nombreuses dérivations d'une tradition nous arrivant de divers côtés est difficile à définir, son but est de ne négliger aucun des moyens mis à la disposition du critique pour arriver le plus près possible de la teneur littérale de l'ouvrage.

BIBLIOGRAPHIE

COMMENTAIRES

Catholiques :

RABAN MAUR, Commentaria in libros Machabæorum (c. 840). *PL.*, CIX 1125-1256 emprunté totalement par la Glose ordinaire.

PSEUDO-THOMAS D'AQUIN, Expositio in libros Machabæorum. Edit. S. E. Fretté, vol. XXXI des œuvres de saint Thomas, Vivès, Paris 1876.

NICOLAS DE LYRE, Biblia Sacra cum glossa interlineari, ordinaria, cum Nicolai Lyrani expositionibus, Burgensis addit. t. IV, Venise 1588.

CORNELIUS A LAPIDE, Comment. in Esdram..... et Machabæos, Anvers 1645.

CALMET (Dom Augustin) Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament : les livres des Maccabées, Paris 1722.

SCHOLZ, Die Bücher der Makkabäer, Francfort 1833.

GILLET (Abbé). Les Machabées, Paris 1880.

FILLION, Les livres des Mach. (La Ste Bible commentée, VI), Paris 1900.

KNABENBAUER, Commentarius in duos libros Machabæorum (Cursus Scripturae Sacrae), Paris 1907. Cf. *RB.*, 1907, 630. (abrév. Knab.).

GUTBERLET (Mgr.), Das I Buch der Machabäer. Das II Buch der Mach., Münster 1920-27. Cf. *RB.*, 1928, 467. RBen 1929, 78, RSc. Relig. 1930, 513.

RIESSLER, I und II Makkabäer (Die Hl. Schrift des Alten Bundes I[2]), Mayence 1930.

BÉVENOT (Dom Hugo), Die Beiden Makkabäerbücher (Die Hl. Schrift des A. T. herausg. von Feldmann und Herkenne IV[4]). Bonn 1931. Cf. RB., 1931, 603.

CRAMPON (Abbé), La Sainte Bible. Traduction d'après les textes originaux. Paris. Tournai 1905.

SALAMINA, I Maccabei, Trad. e note, Turin 1933.

Non-Catholiques :

MICHAELIS, trad. allemande avec notes de I Macc., Goettingue 1778.

FRAENKEL, trad. hébraïque : Hagiographa posteriora, Leipzig 1830.

GRIMM (C. L. W.), Das erste Buch der Maccabäer. Das zweite, dritte und vierte Buch der Macc., Leipzig 1853-57. (Kurzfasstes exegetisches Handbuch zu den Apokryphen des A. T. III u. IV Liefer.) (abrév. GR.).

KEIL, Commentar über die Bücher der Makkabäer, Leipzig 1875.

ZÖCKLER, Die Apokryphen des A. T., Munich 1891.

FAIRWEATHER and BLACK, The First Book of Machabees, Cambridge 1897.

KAUTZSCH, Das erste u. dritte Makkabäerbuch : Die Apokryphen und Pseudepigraphen, Tubingue 1900.
KAMPHAUSEN, Das zweite Makkabäerb., ibidem.
OESTERLEY, I Maccabees dans CHARLES, The Apocrypha and Pseudepigrapha of the O. T. in English. I Apocrypha, Oxford 1913.
MOFFATT, II Maccabées, ibidem.
KAHANA 'א (חשמונאים) = ספר המקבים, Tel Aviv 1931 (abrév. KAH.).

HISTOIRE CONTEMPORAINE.

SCHUERER, Geschichte des Jüdischen Volkes I^5 (1920), III^4 (1909), Leipzig.
BEVAN, The House of Seleucus, Londres 1902. — Syria and the Jews : The Cambridge Ancient History VIII, Cambridge 1930.
BOUCHÉ-LECLERCQ, Histoire des Séleucides, Paris 1913-14.
MEYER, Ursprung des Christentums II, Leipzig, 1921.
BICKERMANN, Institutions des Séleucides, Paris, 1938. = BIKERMAN.
BARRY, Antiochus IV Epiphanes : Journ. of Bibl. Liter. 1910.
EGGER, Mémoire historique sur les traités publics dans l'Antiquité : Mém. de l'Institut Impérial, t. XXIV, 1.

ÉTUDES D'ENSEMBLE

BICKERMANN, Der Gott der Makkabäer : Unters. über Sinn und Ursprung der Makkab. Erhebung. Berlin 1937.
MOMIGLIANO, Prime linee di storia della tradizione maccabaica, Rome 1930.
SCHLATTER, Jason von Kyrene, Munich 1891.
NIESE, Kritik der beiden Makkabäerbücher; nebst Beiträgen zur Geschichte der Makkabäischen Erhebung, Berlin 1900.
WELHAUSEN, Ueber den geschichtlichen Wert des zweiten Makkabäerbuchs im Verhältniss zum ersten, Nachr. Gött. Gesellsch. d. Wiss. 1905.
WILLRICH, Urkundenfälschung in der hellenistisch-jüdischen Literatur, Gœttingue 1924. — Juden u. Griechen vor der Makk. Erhebung, 1895. — Judaica, 1900.
BUECHLER, Die Tobiaden und die Oniaden in II Makkabäerbuche und in der verwandten judisch hellenistischen Literatur, Vienne 1899.
LAQUEUR, Kritische Untersuchungen zum zweiten Makkabäerbuch, Strasbourg 1904. — Griechische Urkunden in d. jüdisch-hellenist. Literatur : Histor. Zeitsch. 1927.
ETTELSON, The integrity of I Maccabees, New Haven Conn. 1925.
TONY ANDRÉ, Les Apocryphes de l'A. T. Florence 1903.
FAIRWEATHER, 2 art. Maccabees : Dictionary of the Bible (Hastings) 1900.
TORREY, art. Maccabees : Encycl. Biblica (Cheyne) 1902.
BEURLIER, art. Maccabées : Dictionn. de la Bible (Vigouroux), 1908.
BIGOT, art. Machabées : Dictionn. de Théologie catholique, 1927.
BICKERMANN, art. Makkabäerbücher : Real-Encycl. de Pauly-Wissowa XIV, 1.

CHRONOLOGIE

GIBERT, Mémoire sur la chronologie de l'histoire des Maccab. MAIBL. 1759.
PATRITIUS, De consensu utriusque libri Machab. (chronol.), Rome 1856.
UNGER, Die Seleukidenära der Makkabäerb. : Sitzungsb. München Akad. Wiss. 1895.
SLUYS, De Maccab. libris I et II quaestiones (chronol.), Amsterdam 1904.
GINZEL, Handbuch d. Chronologie, Leipzig, 1911.
MAHLER, Handbuch d. jüdisch. Chronologie, Leipzig 1916.
KUGLER, Von Moses bis Paulus, Münster 1922.
KOLBE, Kritische Untersuch., zur Seleukidenliste und zu den beiden ersten Makkabäerb. Beiträge zur syrischen und jüdischen Geschichte, Stuttgart 1926. — Die Seleukidenära des I Makkabäerbuches : Hermes 62, 1927.
SIDERSKY, Études sur la chronol. assyro-babylon. : Ext. des Mem. ABIL. XIII, Paris 1916. — Contribution à l'étude de la chronol. néo-babylon. : R. d'Assyr. 1933.
CAVAIGNAC, La chronol. des Séleucides d'après les documents cunéiformes : R. d'Assyr. 1931. — Appendice à la chronol. cunéiforme des Séleucides, ibid., 1937.
RUTTEN, Contrats de l'époque séleuc. conservés au musée du Louvre, Babyloniaca, 1935.
ABEL F.-M. L'ère des Séleucides, RB., 1938.
Voir les renvois aux dictionnaires et encyclopédies.
BABELON, Les rois de Syrie, d'Arménie et de Commagène : Catalogue des monnaies grecques de la biblioth. nationale, Paris 1890.

QUESTIONS SPÉCIALES

DERENBOURG, Essai sur l'histoire et la géographie de la Palestine, Paris 1867.
HOELSCHER, Palästina in der persischen u. hellenist. Zeit., Berlin 1903.
KAHRSTEDT, Syrische Territorien im hellenist. Zeit., Berlin 1926.
ABEL F.-M. Topographie des campagnes maccabéennes, RB., 1923-26. — Géographie de la Palestine II, ch. VI et VII et carte VIII, Paris 1938.
SELLERS, The citadel of Beth-Zur, Philadelphia 1933.
VINCENT H. Acra, RB., 1934.
MOMIGLIANO, Errori intorno alle toparchie di Palestine. Fil. class. 1930.
HOLLEAUX, La mort d'Antiochus IV Épiphanès, R. des Ét. Anciennes 1916.
BICKERMANN, La charte séleucide de Jérusalem : R. des Ét. Juives 1935. — Un document relatif à la persécution d'Antiochus IV Ép. R. d'Hist. des Relig. 1937 I.
HOEPFL, I Macc. und die Antiochusrolle : Biblica 1925.
LÉVI Israël, Le rouleau d'Antiochus : REJ., XLV. — La commémoration des âmes dans le Judaïsme, ibid., XXIX. — Sur les 2 livres des Macc. XLIII.
REINACH S., De l'origine des prières pour les morts, REJ. XLI.
BUCHLER, Les sources de Fl. Josèphe dans ses Antiquités, REJ. XII-XIII, XXXII.
HOEPFL, Das Chanukafest : Biblica III. Cf. REJ., LXIII, 20 ss.

KRAUSS, Hanoucca, REJ. XXX, p. 25 ss. LÉVI, *ibid.* p. 220 ss.
RANKIN, The origins of the Festival of Hanukkah, Édimbourg, 1930.
SOLIS-COHEN, Hanukkah, The feast of Lights, Philadelphia 1937.
SCHWAB, La meghillath Taanith : Actes du XIe congrès internat. des Orientalistes, Paris 1897-98.
SURKAU, Martyrien in jüdischer und frühchristlichen Zeit, Gœttingue 1938.
LAGRANGE, Le Judaïsme avant Jésus-Christ, Paris 1931.
HERKENNE H. Die Briefe zu Beginn des zweiten Makkabäerbuches I, 1-II, 18. Biblische Studien VIII, 4 (1904).

ÉDITIONS DES TEXTES

(K) KAPPLER, Maccabaeorum liber I : Septuaginta V. T. Graecum auctoritate Soc. Litter. Gœttingue IX 1. 1936.
KAPPLER, De memoria alterius libri Maccabaeorum. Dissertatio inauguralis. Gottingue 1929.
(R) RAHLFS, Septuaginta id est V. T. graece iuxta LXX interpretes : Vol. I Leges et Historiae, Stuttgart 1935.
(F) FRITZSCHE, Libri Apocryphi V. T. Accedunt libri V. T. Pseudepigraphi selecti, Lipsiae 1871.
(T) TISCHENDORF de C., Vetus Testamentum graece juxta LXX Interpretes, éd. quinta t. II, Lipsiae 1875.
(S) SWETE Barclay, The Old Testament in Greek according to the Septuagint., vol. III, Cambridge 1912.
DE BR. BRUYNE de Dom, collab. SODAR, OSB, Les anciennes traductions latines des Machabées : Anecdota Maredsolana, vol. IV, Maredsous 1932.
BEN GORION Josippon sive Josephi Ben-Gorionis Historiae Judaicae libri sex, trad. Gagnier, Oxonii 1706.
JOSÈPHE, Flavii Josephi Opera edidit Benedictus NIESE, Berolini 1892-94.
Œuvres complètes de Flavius Josèphe traduites en français sous la direction de Th. Reinach : Antiq. XI-XV par CHAMONARD ; 1904; Guerre des Juifs par HARMAND, 1911.

ABRÉVIATIONS COURANTES

OGIS, DITTENBERGER, Orientis Graeci inscriptiones selectae, Lipsiae 1903-05.
Sylloge, DITTENBERGER, Sylloge inscriptionum Graecarum éd. tertia, Lipsiae 1915-24.
Thes. ling. lat., Thesaurus linguae Latinae ed. Academ. quinque Germanicarum, *ibid.*
Thes. ling. graece ou Stephani Thesaurus éd. 1848-54, Paris.
LIDDELL-SCOTT, A Greek-English Lexicon, new edition, Oxford.
PREISIGKE, Wörterbuch der griechischen Papyrusurkunden, Berlin.
PREUSCHEN-BAUER, Griechisch-Deutsches Wörterb. zu d. Schr. des NT., 2e édit.
Gram. F.-M. ABEL, Grammaire du Grec biblique, Paris 1927.
DB, Dictionnaire de la Bible de Vigouroux.

EB, Encyclopædia Biblica de Cheyne.

PW, Pauly-Wissowa, Realencyclopädie der Classischen Altertums-Wissenschaft, dernière édition.

Dict. des Antiq., Daremberg et Saglio, Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines.

PREMIER LIVRE DES MACCABÉES

TRADUCTION ET COMMENTAIRE

1-9. Alexandre et les Diadoques.

Ce préambule présente en raccourci la conquête de l'Orient par l'hellénisme, civilisation brillante capable de rendre le paganisme attrayant même pour des Juifs et regardé en conséquence par l'auteur comme un adversaire du judaïsme traditionnel. Daniel voyait dans Alexandre un roi plein de vaillance, Jason de Cyrène reconnaissait la munificence de Séleucus IV à l'égard du Temple, ici le conquérant, égorgeur et détrousseur de rois, pétri d'orgueil, n'a fait que déchaîner sur la terre des maux que ses successeurs ne feront que multiplier.

1 Καὶ ἐγένετο μετὰ τὸ πατάξαι Ἀλέξανδρον τὸν Φιλίππου τὸν Μακεδόνα, ὃς ἐξῆλθεν ἐκ τῆς γῆς Χεττιμ, καὶ ἐπάταξεν τὸν Δαρεῖον βασιλέα Περσῶν καὶ Μήδων

I 1 Après qu'Alexandre, fils de Philippe, Macédonien sorti du pays de Chettim, eut battu Darius, roi des Perses et des Mèdes, et fut devenu roi à sa

1. L'original annonçait par le ויהי initial les événements consécutifs à la défaite de Darius suivant la formule du début de Josué et des Juges traduite par Καὶ ἐγένετο μετὰ τὴν τελευτὴν..., sans relation toutefois à des faits précédents sinon à la série des livres de l'A. T. relatant les exploits des ancêtres. Ἀλέξανδρον est le sujet de l'infinitif; cf. Ex **7,** 25 μετὰ τὸ πατάξαι κύριον τὸν ποταμόν. *Gram.* p. 316 s. Exprimant en de nombreux passages bibliques l'action d'infliger une défaite, ce verbe rend נכה à l'hiph. qui retrouve son sens propre dans Dan. **8,** 7, où le bouc d'Occident, figure d'Alexandre, *frappe* avec sa corne le bélier aux deux cornes, symbole de Darius, roi des Perses et des Mèdes. Comme une longue incidente sépare le verbe de son régime, on répète celui-là au mode personnel καὶ ἐπάταξε. Dt. **4,** 42 φεύγειν ἐκεῖ... καὶ καταφεύξεται est un exemple de ce remploi pléonastique. *Biblica* III, 205.

Dans *Jér.* **2,** 10 et Ez. **17,** 6 le gentilice *Kittiyim* désigne à proprement parler les Chypriotes et les gens voisins de Chypre où les Tyriens avaient fondé Kition. Mais par suite du glissement par recul, le nom s'est étendu aux contrées situées derrière cette façade. Ici, la Macédoine est comprise sous le terme *Chettim* de même que **8,** 5, Persée, roi de Macédoine, est appelé roi des Κιτιέων. Les navires de Kittim de Dan. **11,** 30 amènent à Alexandrie les légats romains après escale à Rhodes. Le nom de Kittim a fini par reculer jusqu'à l'Italie. Bochart, *Geogr. Sacra,* 157 ss. Alexandre est parti de la Macédoine, telle est la pensée de l'auteur. Inutile de recourir avec saint Épiphane, *Haer.* xxx, 25, à une colonisation de la Macédoine par les Kitiens de Chypre et de Rhodes.

καὶ ἐβασίλευσεν ἀντ' αὐτοῦ πρότερον ἐπὶ τὴν Ἑλλάδα. 2 καὶ συνεστήσατο πολέμους
πολλοὺς καὶ ἐκράτησεν ὀχυρωμάτων καὶ ἔσφαξεν βασιλεῖς τῆς γῆς, 3 καὶ διῆλθεν ἕως
ἄκρων τῆς γῆς καὶ ἔλαβεν σκῦλα πλήθους ἐθνῶν, καὶ ἡσύχασεν ἡ γῆ ἐνώπιον αὐτοῦ,
καὶ ὑψώθη καὶ ἐπήρθη ἡ καρδία αὐτοῦ. 4 καὶ συνῆξεν δύναμιν ἰσχυρὰν σφόδρα καὶ
ἦρξεν χωρῶν καὶ ἐθνῶν καὶ τυράννων, καὶ ἐγένοντο αὐτῷ εἰς φόρον. 5 καὶ μετὰ ταῦτα
ἔπεσεν ἐπὶ τὴν κοίτην καὶ ἔγνω ὅτι ἀποθνήσκει. 6 καὶ ἐκάλησεν τοὺς παῖδας αὐτοῦ
τοὺς ἐνδόξους τοὺς συνεκτρόφους αὐτοῦ ἐκ νεότητος καὶ διεῖλεν αὐτοῖς τὴν βασιλείαν

Le Macédonien supplante la domination de Darius *d'abord* en Asie Mineure, πρότερον, *prius* et non πρότερος. Il n'y a pas à modifier le texte *ne graece inepta dicantur* (Knab.) mais à entendre ce que l'auteur appelle Hellas. Ce terme dans Is. **66,** 19 et Ez. **27,** 13 ainsi que Ἕλλην Zach. **9,** 13; Dan. **8,** 21 répond à l'hébreu *Yâwân*, le pays des Ioniens qui avoisine chez Is. les Tubal et Mèšek d'Asie Mineure. *Iauna* dans les inscriptions de Darius Hystape est intercalé entre Sardes et les pays de l'Est. *Syria*, XIII, 35. Il n'y a donc pas à restreindre à la Grèce la notion d'Hellas.

Darius III, roi des Mèdes et des Perses (Dan. **8,** 20), battu à Issos, reconnut à Alexandre, au siège de Tyr, le titre de roi avec la possession de la Petite Asie depuis l'Hellespont jusqu'à l'Halys. Mais le Macédonien revendiquait la totalité de l'empire des Perses. La conquête des pays grecs ou hellénisés d'Asie Mineure n'était à ses yeux que le prélude des opérations sommairement indiquées par les versets suivants.

2. Non content d'abattre Darius III près d'Arbèles en 331 et de le poursuivre jusqu'au sud de la Caspienne où il le trouve assassiné en juillet 330, Alexandre, héritier de la royauté achéménide, brise les résistances nationales des satrapies de l'Est : Hyrcanie, Asie, Bactriane et Sogdiane. Ses rêves de monarchie universelle l'entraînent jusqu'aux Indes (327-325). Aux places-fortes emportées au début de l'expédition : Halicarnasse, Telmessos, Tyr, et Gaza, s'ajoutent les positions ardues à l'est du golfe Persique : Sangala, Aornos, Cyropolis, sans parler des cités qui ouvrent leurs portes après les grandes victoires.

Quant aux rois immolés par le conquérant, il est moins facile de les énumérer, car il ne saurait être question du satrape d'Ionie, gendre de Darius, ni de son frère Rœsacès tués au Granique en combattant. Tout au plus y aurait-il une allusion à la mort tragique du défenseur de Gaza, Batis, qu'Hégésias qualifie de *basileus*. *RB.*, 1939, p. 531. Alexandre venge au contraire la mort de Darius par le supplice de Bessus, l'usurpateur régicide. Nous avons là une de ces généralisations propres à un esprit prévenu qui ne cherche pas à approfondir ce qui est en dehors du cercle de ses connaissances. Il s'en tient au vague de l'information populaire.

3. La course jusqu'aux extrémités de la terre, exprimée différemment par Dan. **8,** 5, signifie la marche sur l'Indus et l'Océan. L'expression « extrémités de la terre » n'a rien d'absolu (Is. **42,** 5 et 9), mais Alexandre était convaincu qu'il lui restait peu de chemin à faire pour atteindre le bout du monde lorsqu'il fut contraint par ses troupes de ne pas dépasser l'Hyphase où il érigea une colonne de bronze portant ces mots : « Ici s'est arrêté Alexandre. » Cette course n'en fut pas moins lucrative et l'auteur se fait ici l'écho des rafles opérées par l'expédition à Damas, au camp royal d'Arbèles, à Suse, à Pârsa, à Ecbatane et dans les autres *gazophylacies* de l'empire perse. Acquises par le droit de conquête, ces dépouilles servaient à couvrir les dépenses militaires et les frais des fêtes et des orgies.

Ainsi subjugué, le pays se tut, suivant la formule expressive du Ps. **76,** 9. Le latin

4 και εθνων avec *A* (FTS), om. και (RK).
6 εκ νεοτητος (R), απο ν. (KFTS).

place en commençant par l'Hellade, [2] il entreprit de nombreuses guerres, s'empara des places fortes et mit à mort les rois de la contrée. [3] Il poussa jusqu'aux extrémités de la terre enlevant les dépouilles d'une quantité de nations et la terre se tut devant lui. Son cœur s'exalta et s'enfla d'orgueil; [4] il rassembla une armée extrêmement forte, soumit provinces, nations, dynastes et en fit des tributaires. [5] Après cela, il dut s'aliter et reconnut qu'il allait bientôt mourir. [6] Il convoqua ses officiers, les nobles qui avaient été élevés avec lui depuis le jeune âge, et partagea entre eux son royaume

rattache les deux verbes à καρδία qui est en effet souvent uni à ὑψώθη, II Chr. **26,** 16; Dan. **4,** 19; **8,** 25 et surtout Éz. **28,** 2, où le roi de Tyr est pris à partie parce que son cœur s'est élevé et qu'il a dit : « Je suis un dieu. » Ici même perspective. L'auteur doit avoir en vue les prétentions d'Alexandre à la filiation divine et aux honneurs divins, car « naissance divine et domination universelle sont deux prétentions inséparables ». Radet, *Alex. le Gr.*, p. 128. La tautologie *et exaltatum est et elevatum est cor ejus* renforce la notion de superbe.

4. Ce tableau de l'activité du héros ne vise pas à un ordre logique ni chronologique. C'est en vue de la ruine de Darius, des guerres de mouvement et de siège, de l'occupation du pays conquis, qu'Alexandre fait venir des contingents des provinces grecques et recrute sur place des mercenaires pour former des armées dont les effectifs s'augmenteront encore pour l'expédition de l'Inde. Au moment de s'embarquer sur l'Indus, la grande armée, où fusionnaient toutes les races, comptait selon Plutarque, *Alex.*, LXIV, 120.000 hommes de pied et 15.000 cavaliers.

Chez Dan. **3,** 4; **4,** 44 ἔθνη est distinct de χῶραι, ce qui nous amène à préférer χωρῶν καὶ ἐθνῶν à la leçon qui supprime la copule, faute de comprendre la valeur spéciale de ces termes. Dans II Esd., Esth. et Dan., χώρα traduit *medînah.* Les χῶραι, districts gouvernés par les hyparques, les ἔθνη ou tribus, dont les chefs étaient soumis au φόρος, formaient les subdivisions de la satrapie. Par τύραννοι, équivalent de *satrapes* dans Esth. **9,** 3, Daniel paraît désigner les trésoriers généraux, ce qui n'exclut pas ici les roitelets dépendants, ni les ethnarques arabes ou éthiopiens tenus à verser des *présents.* Le but de l'organisation administrative perse et macédonienne était en définitive le versement des contributions en argent dont la plus importante était le φόρος. Bikerman, *Inst. Sél.*, p. 106. L'expression « et ils devinrent tributaires, εἰς φόρον » empruntée à Jud. **1,** 30, 33, marque au mieux la sujétion des provinces, peuples et dynastes entrés dans l'armature de l'empire d'Alexandre.

5. L'aramaïsme imagé « tomber sur sa couche » signifie tomber malade comme dans Judith **8,** 3. Pris d'une forte fièvre le 18 Daesios, Alexandre alité convoqua à diverses reprises les officiers de la flotte et les stratèges de l'armée en vue de la campagne imminente en Arabie et de l'amélioration des cadres. C'est le 23 que le moribond se sentit perdu, lorsqu'il lui fut impossible d'adresser la parole aux stratèges qu'il reconnaissait encore. La lente agonie devait se prolonger jusqu'au 28.

6. Équivalent du terme *badaka* « serviteur » dont les rois perses honoraient leurs hauts fonctionnaires et de l'hébreu *'ébed*, παῖς convient au serviteur chargé d'un office, à l'officier. Il s'agit ici des officiers de haut rang, les courtisans *insignes*, camarades d'enfance du roi. La convocation de ces personnages au lit de mort d'Alexandre a pu faire naître l'opinion populaire d'un partage de l'empire réalisé avant son dernier soupir. Ce qui frappa l'imagination des peuples est le fait qu'en définitive le pouvoir échappa à la descendance, débile et vouée à une fin prématurée, du fondateur de l'hellénisme, pour être dévolue à des étrangers. Ainsi Dan. **11,** 3 s. : « Alors s'élèvera un roi vaillant domi-

αὐτοῦ ἔτι αὐτοῦ ζῶντος. [7]καὶ ἐβασίλευσεν Ἀλέξανδρος ἔτη δώδεκα καὶ ἀπέθανεν. [8]Καὶ ἐπεκράτησαν οἱ παῖδες αὐτοῦ ἕκαστος ἐν τῷ τόπῳ αὐτοῦ. [9]καὶ ἐπέθεντο πάντες διαδήματα μετὰ τὸ ἀποθανεῖν αὐτὸν καὶ υἱοὶ αὐτῶν ὀπίσω αὐτῶν ἔτη πολλὰ καὶ ἐπλήθυναν κακὰ ἐν τῇ γῇ.

[10]Καὶ ἐξῆλθεν ἐξ αὐτῶν ῥίζα ἁμαρτωλὸς Ἀντίοχος Ἐπιφανὴς υἱὸς Ἀντιόχου τοῦ βασιλέως, ὃς ἦν ὅμηρα ἐν Ῥώμῃ, καὶ ἐβασίλευσεν ἐν ἔτει ἑκατοστῷ καὶ τριακοστῷ

nant sur un grand empire et agissant à son gré. Dès qu'il aura atteint le faîte, son empire se brisera et sera disloqué vers les quatre vents du ciel, sans appartenir à ses descendants ni conserver une puissance égale à la sienne, car son empire sera démembré et réparti entre d'autres, à l'exclusion de ceux-là. » Sans se préoccuper de l'attitude loyaliste des soldats à l'égard des héritiers naturels du roi, ni de l'idée de l'empire unique résistant une vingtaine d'années aux forces de dissolution (Jouguet, *L'impér. macéd.*, p. 139 s.), notre chroniqueur court au plus vite à son but en montrant que la lignée séleucide, comme celle des autres Diadoques, continua à diffuser l'hellénisme que le Macédonien, fils de Philippe, avait importé en Orient. On trouvera dans les nombreux ouvrages consacrés à Alexandre les projets grandioses qu'il formait encore quand il fut surpris par la mort ainsi que le testament que la rumeur publique lui attribua et auquel il était loin d'avoir pensé.

7. Sur la foi d'Aristobule, compagnon d'Alexandre, Arrien, *Anab.*, VII, 28, écrit que le héros vécut trente-deux ans et huit mois. Il mourut dans l'Olympiade 114,1 qui va du 24 juillet 324 au 13 juillet 323, au jour correspondant au 11 juin 324 d'après les *Éphémérides* des campagnes d'Alexandre, au 13 juin d'après Aristobule. Le nombre des années du règne est donné en chiffres ronds dans notre texte. Comme Alexandre succéda à son père en septembre 336 et qu'il mourut en juin 323, son règne compte douze ans et huit mois. Dans le *Canon des Règnes*, on lui assigne huit ans comme roi d'Égypte, à dater de la fondation d'Alexandrie en 331. Ideler, *Handb. der... Chronologie*, I, 406 s. Cf. p. 112 et 386.

8, s. Ἐπικρατεῖν ἐν répond à שלט ב « régner en maître sur ». Nous sommes ici mis en présence de la situation qui après la convention de 321 à Triparadeisos, après l'accord de 311 et la prise de possession de la Babylonie par Séleucus, a commencé à se stabiliser en 305, année où les généraux-satrapes ceignirent leur front du diadème royal. Une fois Antigone écrasé à Ipsos en 301, le démembrement est achevé; Ptolémée, Séleucus, Cassandre et Lysimaque, désormais indépendants, travailleront au profit de leur souveraineté propre. Les deux premiers fondent une dynastie : les Lagides et les Séleucides, qui touchent de plus près le sujet envisagé par notre auteur. Les guerres continuelles qu'ils déchaînent entre eux, accompagnées de pillages, d'enlèvements et de démolition de villes, sont une source d'infortunes pour le pays syro-palestinien. *RB.*, 1935, p. 560, 577-580; 1938, p. 119 s. ἐπλήθυναν κακά, sens actif comme Sirac. **48**, 18 (16) et non passif comme le latin : *et multiplicata sunt mala.* Dans ce dernier cas les LXX ont la forme passive. Voir Justin, xv, **2**, 13 au sujet du port de l'insigne royal différé jusqu'à l'extinction de la lignée d'Alexandre.

10-15. Antiochus Épiphane et l'introduction de l'hellénisme en Israel.

L'avènement d'Antiochus IV marque une date importante dans l'histoire juive, car dès le début de son règne se produit un mouvement parmi les notables et les simples particuliers en faveur de l'adoption des coutumes grecques. Fatigués de l'isolement où les enchaînait la loi de Moïse, cause de leur infortune et de leur disgrâce vis-à-vis des autres nations, les dissidents se livrent à une propagande active en vue de libérer les Juifs du

pendant qu'il était encore en vie. « [7] Alexandre avait régné douze ans quand il mourut. » [8] Ses officiers exercèrent le pouvoir chacun dans son gouvernement. [9] Tous ceignirent le diadème après sa mort, et leurs fils après eux durant de longues années : sur la terre ils multiplièrent le malheur.

[10] De ceux-ci sortit une racine de péché, Antiochus Épiphane, fils du roi Antiochus, qui après avoir été otage à Rome devint roi l'an cent trente-sept

joug de la Loi et de les assimiler aux populations voisines dotées des bienfaits de la culture hellénistique. Ils vont même au-devant des désirs du roi et seront ses auxiliaires quand celui-ci aura pris leur parti. II Macc. **4** est très explicite sur ce point et remédie aux réticences du premier livre. En prêtant la force de son autorité aux fils de Bélial, Antiochus a, nouveau bouc émissaire, attiré sur lui tous les péchés d'Israël. Du moment qu'il était une racine d'iniquité, il ne pouvait rien produire de bon.

10. Sortie du milieu des Épigones (יצא I Reg. **5**, 13), cette ῥίζα désigne le surgeon autant et plus que la racine. La racine fleurit en tant que continuée par le ῥάβδος, Is. **11**, 1 et 12. Le sens de *tige* est aussi dans Plutarque, *De sera numinis vindicta*, 553 C : « Dieu ne détruit pas la racine mauvaise et rude — ῥίζαν πονηρὰν καὶ τραχεῖαν — d'une illustre race royale avant qu'elle ait porté son fruit. » C'est d'un rejeton mauvais en soi, *radix peccatrix*, qu'il s'agit ici plutôt que d'une racine principe de prévarications.

Antiochus IV avait fait partie des otages livrés par son père aux Romains en 189 après sa défaite à Magnésie du Sipyle. Le plur. ὅμηρα s'applique parfois à une seule personne, ainsi μὴ πεμψάτω ὅμηρα μηθένα dans une inscription citée par LIDDELL-SCOTT, s. v. Athénée et T.-Live rappellent aussi ce fait qui valut au futur Épiphane un séjour de treize ans à Rome, à partir de l'âge de vingt-six ans, dont les effets se reconnaissent dans la mentalité politique de ce prince. La condition d'otage étant tenue pour une demi-captivité, on la rappelait volontiers soit en vue de distinguer le prince des autres Antiochus de la même lignée soit avec une pointe défavorable. En 176, Séleucus IV releva son frère Antiochus de sa condition d'otage en livrant à sa place Démétrius son propre enfant. APPIEN, *Syr.*, 45.

A son retour de Rome, Antiochus séjournait à Athènes où il comblait les temples de ses générosités, quand il apprit que Séleucus, son frère, avait succombé sous les coups d'Héliodore. Grâce à l'appui des Attalides, Eumène II et ses frères, il est installé à Antioche. La stèle découverte à Pergame en 1885 par Fraenkel nous fait part de la reconnaissance des Athéniens envers les nobles cœurs qui ont ramené en Syrie le dernier fils d'Antiochus le Grand pour renouer autour de son front le bandeau royal de ses pères. *OGIS.*, n° 248. Ce n'est qu'à partir de la sixième année de son règne, lorsque sa victoire sur le roi d'Égypte en 169 a manifesté sa qualité de dieu, que le nouveau roi s'intitule sur ses monnaies *Théos Epiphanès*, titre que Ptolémée V portait déjà dans le décret de Rosette. Quand elle se trouve isolée, l'épithète ἐπιφανής devrait être interprétée comme une abréviation de θεὸς ἐπιφανής, mais il se peut que dans les inscriptions et chez les auteurs, les prétentions divines étant mises de côté, on l'emploie comme un simple titre honorifique correspondant à *Illustris* ou en relation avec la reconnaissance de la légitimité de l'accession au trône du dernier fils d'Antiochus III. Appien, *loc. cit.*, prétend que ce surnom aurait été décerné par les Syriens parce que le royaume étant tombé aux mains d'étrangers (Héliodore et son parti), Antiochus apparut comme roi national. Interprétation tardive qui rencontre deux objections : Pourquoi le titre d'Épiphane n'apparaît-il que la sixième année du règne? Pourquoi ne rencontre-t-on pas la formule *Basileus Épiphanès?*

On a des monnaies de Séleucus IV datées de 137 Sél. (oct. 176-oct. 175) d'après le cal. macédonien. Athènes a frappé en 175 av. J.-C. des monnaies au nom d'Antiochus στρατηγὸς

καὶ ἑβδόμῳ βασιλείας Ἑλλήνων. [11] ἐν ταῖς ἡμέραις ἐκείναις ἐξῆλθον ἐξ Ισραηλ υἱοὶ παράνομοι καὶ ἀνέπεισαν πολλοὺς λέγοντες Πορευθῶμεν καὶ διαθώμεθα διαθήκην μετὰ τῶν ἐθνῶν τῶν κύκλῳ ἡμῶν, ὅτι ἀφ' ἧς ἐχωρίσθημεν ἀπ' αὐτῶν, εὗρεν ἡμᾶς κακὰ πολλά. [12] καὶ ἠγαθύνθη ὁ λόγος ἐν ὀφθαλμοῖς αὐτῶν, [13] καὶ προεθυμήθησάν τινες ἀπὸ τοῦ λαοῦ καὶ ἐπορεύθησαν πρὸς τὸν βασιλέα, καὶ ἔδωκεν αὐτοῖς ἐξουσίαν ποιῆσαι τὰ δικαιώματα τῶν ἐθνῶν. [14] καὶ ᾠκοδόμησαν γυμνάσιον ἐν Ἱεροσολύμοις

ἐπὶ τὰ ὅπλα, accompagné de l'éléphant, symbole de la famille des Séleucides (Babelon, p. xci), donc au plus tôt en janvier-mars 175. Comme il y a un intervalle assez notable entre la mort de Séleucus et l'avènement d'Antiochus, ce dernier événement aura eu lieu après nisan 175, probablement en été. Si Antiochus est stratège d'Athènes au printemps de 175, il sera roi de Syrie au cours de cette année. En conséquence l'année 137 peut très bien se calculer avec le cal. babylonien : de nisan 175 à nisan 174. Les premières tablettes séleucides connues du règne d'Antiochus IV sont datées du cinquième mois (Abu) de 139 et dès lors son fils est associé au trône. *Babyloniaca*, t. XIII, p. 19 et 23. — ἐβασίλευσε est un aoriste inchoatif. *Gram.*, p. 255.

11 s. La syndèse au moyen de la formule sémitique « en ces jours-là » (*Gram.*, p. 357) conserve le vague qui convient à la notion du temps, car les intrigues du parti prohellène se sont déjà fait jour sous le règne précédent (II Macc. **3**) avant d'atteindre leur efficacité sous Épiphane. Ἐξῆθον υἱοὶ παράνομοι reproduit Dt. **23,** 14 יצאו...בני־בליעל qui inspire tout le passage : ἐξήλθοσαν ἄνδρες παράνομοι ἐξ ὑμῶν καὶ ἀπέστησαν πάντας τοὺς κατοικοῦντας τὴν γῆν αὐτῶν λέγοντες· Πορευθῶμεν καὶ λατρεύσωμεν θεοῖς ἑτέροις οὓς οὐκ ᾔδειτε. Le décret d'anéantissement qui suit laisse entrevoir la ligne de conduite des Maccabées et de Jean Hyrcan envers les fils de Bélial. Ce sobriquet signifie à proprement parler *vauriens*, de la négation בלי « sans » et du radical יעל « avoir de la valeur ». Le syriaque *benai ʿawlo'* « fils d'iniquité » paraît s'être guidé sur une certaine homonymie. En tous cas, il n'y a pas à inférer de là que l'original de Macc. portait עולה comme II Sam. **3,** 34, suivant Michaelis.

Des subj. exhortatifs (Gram., p. 271), le second se trouve uni à l'accusatif de l'objet interne (*ibid.*, p. 170), construction fréquente en hébreu sans aller à l'encontre du génie grec. Aristophane, *Orn.* 439 ἢν μὴ διάθωνταί γ' οἵδε διαθήκην ἐμοὶ ἥνπερ... διέθετο : à moins qu'ils ne fassent avec moi la convention qu'un tel fit. L'expression comporte plus qu'une simple fraternisation, mais des accords réglant les relations gymniques, festivales, cultuelles et politiques entre Hiérosolyma et les autres cités hellénistiques, entre sa citadelle et le pouvoir central. Dt. **7,** 2 avait prohibé les alliances avec les *goïm*, de peur que le peuple ne fût entrainé à servir leurs dieux et ne s'attirât la colère du Seigneur.

Bouché-Leclercq, *Hist. des Séleucides*, p. 236 s., a décrit d'une façon saisissante l'encerclement de plus en plus étroit de la Judée par les colonies grecques et les villes hellénisées, le long de la côte, en Galilée, autour du lac de Tibériade, dans la vallée du Jourdain et au delà. L'esprit tolérant et sceptique de l'hellénisme se propageait avec rapidité. « En Judée même il s'était formé un parti de gens qui trouvait incommode et déraisonnable l'isolement auquel les condamnait l'observance rigoureuse de la Loi. Comme entre eux et les puritains (les Pieux ou *Ḥasidîm*) il n'y avait pas d'entente possible, ils souhaitaient d'être délivrés par l'intervention du gouvernement syrien de la tyrannie religieuse de leurs compatriotes. »

Prenant le contre-pied des promesses de bonheur attachées à l'observation de la Loi, les dissidents font valoir que depuis le jour (ἀφ' ἧς s.-e. ἡμέρας *Gram.*, p. 142) où ils furent séparés des nations, les Juifs furent sujets à toutes sortes de maux ou, suivant une tournure inverse, beaucoup de maux les ont trouvés; cf. **6,** 13, Tob. **12,** 7. L'insinuation

de la royauté des Grecs. 11 En ces jours-là surgit d'Israël une génération de
prévaricateurs qui séduisaient beaucoup d'autres personnes en disant :
« Allons et faisons un accord avec les nations qui sont autour de nous, car de-
puis que nous nous sommes séparés d'elles, beaucoup de maux ont fondu
sur nous. » 12 Et ce discours paru bon à leurs yeux. 13 Il y en eut parmi le
peuple qui s'empressèrent d'aller chez le roi qui leur donna l'autorisation
d'observer les pratiques païennes. 14 Ils construisirent un gymnase à Jérusa-

n'était pas nouvelle. Jér. **44,** 16-19 relève l'affirmation de ses compatriotes; tant qu'ils ont pratiqué le culte de la reine du ciel en Juda et dans les rues de Jérusalem, ils eurent du pain à satiété, furent heureux et exempts de malheurs, κακὰ οὐκ εἴδομεν. Depuis qu'ils ont cessé, ils ont manqué de tout et furent consumés par l'épée et la famine. On sait combien Esdras et Néhémie eurent à faire pour opérer la séparation du peuple d'avec le milieu où il s'était rétabli. Le séparatisme qu'il observa le fit regarder par les païens (Diodore, XXXIV, 1; Dion Cassius, XLIX, 22, etc.) comme nourrissant une haine héréditaire envers le genre humain; sa loi et ses mœurs passèrent pour être plus sauvages que celles des Scythes. Grimm sur III Macc. **7,** 4. Supportant mal une telle réputation et désireux de jouir des avantages d'une civilisation qui avait déjà eu un siècle et demi pour s'implanter dans le pays, beaucoup se laissèrent persuader, trouvant bonnes les raisons qu'on leur exposait. II Macc. **4,** 13. Ἀγαθύνω paraît pour la première fois dans les LXX où il est fréquent. Voir Liddell Scott sur son emploi biblique et extra-biblique. Passif — וייטב.

13. Outre le sens de « faire du zèle », προθυμέομαι peut avoir celui de « être disposé à » et se construire avec un infinitif (I Chr. **29,** 5 πρ. πληρῶσαι) ou avec ὅπως. Si l'on préfère ici ce dernier sens au sens absolu, on devra tenir καὶ ἐπορεύθησαν pour une proposition-objet introduite par *waw*. Joüon, *Gr. hebr.* p. 534 s. Le partitif avec ἀπό est une construction de la Κοινή. *Gram.*, p. 177, 209. L'initiative vient du peuple par excellence, c'est-à-dire du milieu même d'Israël, ce qu'il importe de noter, bien que l'auteur laisse dans l'ombre le rôle de l'aristocratie. L'objet de la pétition était considérable, car c'était le changement radical de la constitution qu'avait accordée à la nation des Juifs, τὸ ἔθνος τῶν Ἰουδαίων, habitant Jérusalem et la Judée, Antiochus III en l'an 200 de notre ère par la charte dont Josèphe, *Antiq.*, XII, **3,** 3, nous a conservé le texte, prouvé authentique par Bickermann, *REJ.*, C, 1935, p. 4-35. Or l'édit portait entre autres décisions : que tous ceux qui font partie de cette nation vivent suivant les lois de leurs ancêtres, κατὰ τοὺς πατρίους νόμους. Ainsi l'inviolabilité des prescriptions de la Torah étant garantie par l'autorité royale, il fallait une autorisation formelle de ce pouvoir pour les remplacer par les obligations légales qui régissaient les autres nations, ces δικαιώματα τῶν ἐθνῶν que Josèphe, *Antiq.*, XII, **5,** 1 interprète par les volontés du roi, qui était la loi vivante, et la constitution grecque. L'assentiment royal est nettement indiqué par II Macc. **4,** 10.

14. Ce même chapitre nous fournira de plus amples détails sur l'introduction des mœurs grecques à Jérusalem. Ici on se borne à signaler la fondation d'un gymnase, pièce importante, il est vrai, de la nouvelle organisation urbaine, centre de la vie grecque et d'une association spéciale placée sous le patronage du roi Antiochus. A cette époque le gymnase comprenait, outre le *stade*, lieu des concours publics, des allées découvertes ou *paradromides*, une galerie abritée appelée le *xyste* qui servaient, suivant les saisons, aux exercices préparatoires de l'athlétisme. A l'entrée, autour de la cour carrée dite *palestre* se rangeaient des portiques ou *stoai* sous lesquels s'ouvraient des *exèdres* garnies de sièges pour permettre aux rhéteurs ou aux philosophes d'entretenir leurs auditeurs. On nommait

κατὰ τὰ νόμιμα τῶν ἐθνῶν. [15] καὶ ἐποίησαν ἑαυτοῖς ἀκροβυστίας καὶ ἀπέστησαν ἀπὸ διαθήκης ἁγίας καὶ ἐζευγίσθησαν τοῖς ἔθνεσιν καὶ ἐπράθησαν τοῦ ποιῆσαι τὸ πονηρόν.

[16] Καὶ ἡτοιμάσθη ἡ βασιλεία ἐνώπιον Ἀντιόχου καὶ ὑπέλαβεν βασιλεῦσαι γῆς Αἰγύπτου, ὅπως βασιλεύσῃ ἐπὶ τὰς δύο βασιλείας. [17] καὶ εἰσῆλθεν εἰς Αἴγυπτον ἐν

ephebeum la plus spacieuse des exèdres où les jeunes gens combattaient en complet déshabillé. Fougères, *Dict. des Antiq.*, II, 1686 ss. Description des jeux et des luttes avec illustrations, 1699 ss.

15. Les exercices d'assouplissement, le jet du disque et du javelot, le saut, la lutte, etc., s'exécutaient dans un état d'entière nudité, nouveauté pour les Sémites, étrangers au culte de la beauté du corps humain. En face des Grecs qui tenaient la circoncision pour une atteinte à l'intégrité du corps, les Juifs rougissaient de l'opération à laquelle tout enfants ils avaient été soumis. Aussi essayaient-ils de la dissimuler au moyen de l'*épispasme*, opération chirurgicale ainsi décrite par saint Épiphane, *De mens.* 16 : *PG.*, XLIII, 264 : *Imo vero, quod molestius est, post circumcisionem rursus ad praeputium redeunt. Etenim, medica quadam arte, eoque quem spathistherem vocant, glandis cuticulum attrahentes consuunt, ac glutino circumastringunt, atque ita praeputium recuperant*, ἀκροβυστίαν αὖθις αὐτὴν ἀποτελοῦσιν. Les textes relatifs à cette pratique sont rassemblés dans Schuerer I⁴, 194. Cf. Allo, sur I Cor. **7**, 18. En répudiant le signe de l'alliance avec Jahvéh (Gen. **17**, 9-16), ils dénonçaient celle-ci et quittaient la Loi pour s'atteler au même joug que les païens, abdiquant leur dignité de fils d'Israël, pour se vendre aux Grecs et faire le mal. I Reg. **21**, 20, πέπρασαι ποιῆσαι τὸ πονηρόν. Ici τοῦ π. *Gram.*, p. 310 : *venundati sunt ut facerent malum*, allusion aux sommes promises à Antiochus par Jason, II Macc. **4**, 8 ss.

16-28. Au retour de sa première campagne en Égypte, Antiochus pille le temple de Jérusalem.

Par première campagne nous entendons celle où Antiochus ayant déconfi les Égyptiens entre le Casion et Péluse, mit la main sur son neveu Ptolémée VI Philométor et sur son royaume, battit sur mer les Alexandrins sans réussir à s'emparer de leur ville (170-169 avant J.-C.). Il revint de là avec son armée en Syrie pas plus tard que le début de l'automne de l'an 169, c'est-à-dire en 143 Sél., comme notre texte l'indique nettement. Il ne peut être question ici de la deuxième expédition qui se termina en été 168 (144 Sél.) après la victoire des Romains à Pydna (21 juin 168), par l'humiliation d'Antiochus devant Popilius Lœnas. Le récit de I Macc. a pour parallèle Dan. **11**, 25-28 qui voit Antiochus envahir le royaume du Midi avec une puissante armée devant laquelle la cohue égyptienne lâche pied et aurait été entièrement massacrée si, au dire de Diodore XXX, 14, le vainqueur n'avait donné l'ordre de capturer les vaincus au lieu de les égorger. La conduite cauteleuse de ce dernier rappelée chez Dan. est conforme aux manœuvres par lesquelles il arriva à circonvenir le jeune roi d'Égypte et à s'installer à Péluse où il imposa une paix humiliante à l'Égypte au milieu des banquets, bref, conforme à ce que nous savons des *Stratagèmes de Péluse* d'après Polybe XXVIII, 18 ss., et Diodore XXX, 18. Ayant reconduit Philométor à Memphis, Antiochus laissa une garnison à Péluse et rentra en Syrie avec son armée, *in Syriam exercitum abduxit*, Tite-Live, XLV, 11. C'est en regagnant Antioche qu'Épiphane monte à Jérusalem pour piller le temple, ainsi que l'insinue Dan. **11**, 28 : « Il retournera dans son pays avec de grandes richesses, *le cœur contre l'alliance sainte et il agira* et retournera dans son pays. » D'où ce développement dans saint Jérôme :

lem selon les usages des nations; 15 ils se refirent des prépuces et renoncèrent à l'alliance sainte pour se mettre sous le même joug que les gentils; ils se vendirent pour faire le mal.

16 Quand il vit son règne affermi, Antiochus songea à établir sa domination sur la terre d'Égypte, en vue de régner sur les deux royaumes. 17 Il entra en Égypte avec une masse de troupes, avec des chars, des éléphants

Et Graeca, et Romana narrat historia postquam reversus est Antiochus expulsus ab Aegyptiis, venisse in Judaeam, hoc est adversus Testamentum sanctum, et spoliasse templum et auri tulisse quamplurimum, positoque in arce praesidio Macedonum, reversum in terram suam. A part l'expulsion d'Égypte et l'installation de la garnison macédonienne qui appartient à la deuxième catégorie des mesures prises contre Jérusalem, l'exégèse est juste. CALMET, *Comment. sur Daniel*, p. 722 s. Il est non moins exact que Dan. **11,** 29 ss. envisage la seconde expédition d'Antiochus arrêtée par les légats romains qui fut suivie après un certain laps de temps non par le pillage (déjà opéré) mais par la profanation du temple, comme on le verra en son lieu. BUCHLER, *REJ.*, t. XXXII, 1896, p. 184 s. critique à bon droit la désinvolture de Josèphe dans l'ajustement de ces faits et ses combinaisons chronologiques. BICKERMANN, *Gott d. Makk.*, p. 160 ss. présente une solide succession des événements fondée sur une érudite distinction des sources.

16. כון « établir », « affermir » ayant aussi le sens de « préparer », on s'explique comment il a pu être traduit ici par ἡτοιμάσθη comme I Reg. **2,** 12 : ותכן מלכתו מאד Vg. *et firmatum est regnum ejus nimis* et II Chr. **12,** 1 *cumque roboratum fuisset regnum Roboam*, ὡς ἡτοιμάσθη ἡ βασιλεία 'P. La valeur temporelle du membre de phrase était marquée par *waw*. JOÜON, *Gr. heb.*, p. 507. Le sens de *préparer* est probablement responsable ici de ἐνώπιον. En sollicitant l'alliance et l'amitié des Romains, en simulant la clémence envers ceux de ses sujets encore attachés aux Lagides, Antiochus, pendant les cinq premières années de son règne, fit reconnaître son autorité, entachée d'usurpation. BOUCHÉ-LECLERCQ, *Séleucides*, p. 246 ss. βασιλεύειν plus rare avec le génitif qu'avec ἐπί, *Gram.*, p. 185. L serre de très près S : *suscepit regnare terrae aegypti ut regnaret super duo regna.* Non content de refuser la cession de la Cœlé-Syrie que la cour d'Alexandrie regardait comme le douaire de Cléopâtre, sœur d'Antiochus, mère de Ptolémée VI Philométor, Antiochus profite des provocations des deux tuteurs du jeune roi pour s'ingérer dans le gouvernement de l'Égypte et régenter ce pays à la place de son neveu. Telle qu'elle est définie ici, l'ambition du roi de Syrie va jusqu'à convoiter la couronne d'Égypte, conformément à l'information de Diodore XXX, 21 : Antiochos trompa son jeune neveu qui s'était confié à lui et chercha à lui enlever tout son royaume. Le commentateur de Dan. **11,** 20, source de saint Jérôme, raconte, à la suite de sa victoire entre Péluse et le Casion, l'intronisation du nouveau pharaon à Memphis, sa conquête de l'Égypte et la mise à sac de ce pays. Cf. HUNT, *Tebt. Pap.*, nº 698.

17. Pour arriver à ses fins, Antiochus avait besoin d'une forte armée, ἐν ὄχλῳ βαρεῖ, בעם כבד Num. **20,** 20, expression analogue dans Dan. **20,** 25 avec ἐν comitatif, *Gram.*, p. 212. βαρύς avec la notion de force se trouve en poésie grecque, LIDDELL-SCOTT, *Lexicon.* L'usage des chars de guerre munis de faux, emprunté aux Achéménides et conservé par Séleucus Ier et Antiochus III, est encore attesté II Macc. **13,** 2. Les pistes de la côte se prêtaient à la circulation des chariots. *RB.*, 1940, p. 58 s. En honneur chez les Séleucides, l'éléphant de guerre fut représenté sur leurs monnaies depuis Séleucus Ier jusqu'à Alexandre Zabina. Par ironie, Séleucus Ier était appelé *éléphantarque* plutôt que diadoque, mais il savait tirer parti de cette arme. A Ipsos, il disposait de quatre cent quatre-vingts bêtes, et c'est grâce à ses éléphants qu'Antiochus Ier triompha des Galates.

ὄχλῳ βαρεῖ, ἐν ἅρμασιν καὶ ἐλέφασιν καὶ ἐν στόλῳ μεγάλῳ. [18]καὶ συνεστήσατο πόλεμον
πρὸς Πτολεμαῖον βασιλέα Αἰγύπτου, καὶ ἐνετράπη Πτολεμαῖος ἀπὸ προσώπου αὐτοῦ,
καὶ ἔφυγεν, καὶ ἔπεσαν τραυματίαι πολλοί. [19]καὶ κατελάβοντο τὰς πόλεις τὰς ὀχυρὰς
ἐν γῇ Αἰγύπτῳ, καὶ ἔλαβεν τὰ σκῦλα γῆς Αἰγύπτου. [20]καὶ ἐπέστρεψεν Ἀντίοχος
μετὰ τὸ πατάξαι Αἴγυπτον ἐν τῷ ἑκατοστῷ καὶ τεσσαρακοστῷ καὶ τρίτῳ ἔτει καὶ ἀνέβη
ἐπὶ Ισραηλ καὶ ἀνέβη ἐπὶ Ιεροσόλυμα ἐν ὄχλῳ βαρεῖ.

[21]Καὶ εἰσῆλθεν εἰς τὸ ἁγίασμα ἐν ὑπερηφανίᾳ καὶ ἔλαβεν τὸ θυσιαστήριον τὸ χρυ-

A Raphia, en 217, Antiochus III mit en ligne cent deux éléphants. Le dépôt de ces animaux se trouvait à Apamée sur l'Oronte, d'après Strabon, 752. Pour le harnachement de combat, voir plus loin, VI, 43. BIKERMAN, *Inst. Sél.*, p. 61 s. S. REINACH, *Dict. des Antiq.*, s. v.

A raison même de la situation de leur royaume, de leurs intérêts et de leurs ambitions sur les côtes et îles de l'Asie Mineure, les Séleucides eurent toujours à cœur d'avoir une flotte importante, même après que Rome, par le traité d'Apamée en 188, eut réduit à rien leur effectif naval. Le rôle des vaisseaux de guerre pour cette campagne est attesté par Tite-Live, XLIV, 19 : *Antiochus Syriae rex, qui obses Romae fuerat, per honestam speciem maioris Ptolemaei reducendi in regnum, bellum cum minore fratre ejus* (Evergète II, surnommé Physcon), *qui tum Alexandream tenebat, gerens, et ad Pelusium navali praelio victor fuerat..., nec procul abesse quin poteretur regno opulentissimo videbatur.* Lors de la seconde expédition, la flotte d'Antiochus commença par enlever Chypre à l'Égypte, mais sur l'ordre de Popilius, elle dut regagner ses ports d'attache en Phénicie. BIKERMAN, *op. cit.*, p. 98 s., fournit un état de la marine séleucide. Théodoret ajoute la cavalerie avec le syriaque et la Vulgate.

18. Théodoret cite 17-20 à propos de Dan. **11**, 25, mais il brouille ensuite les faits sous l'influence de la compilation de Josèphe. Beaucoup plus nette est l'interprétation de Porphyre qui, au dire de saint Jérôme, s'inspire de Callinicus de Pétra, auteur d'une histoire d'Alexandrie dont on déplore la perte. Le vaincu est Ptolémée VI Philométor, qui avait célébré son avènement en 172, II Macc. **4**, 21, après la mort de Cléopâtre, sœur d'Antiochus Épiphane. Irrité des revendications de la Cœlé-Syrie par les tuteurs du jeune roi, Antiochus les devance, d'où *ortum est inter avunculum et puerum Ptolemaeum praelium,... victi sunt duces Ptolemaei.* Dan. **11**, 26 πεσοῦνται τραυματίαι πολλοί. Les termes de notre verset reproduisent à peu près Jud. **9**, 40.

19. Les soldats syriens s'emparent des places-fortes, mais le roi s'adjuge le butin qui rentre dans les recettes extraordinaires du trésor. Le pillage des temples surtout était rémunérateur; un extrait de Polybe, t. IV, p. 306 dit d'Antiochus : ἱεροσυλήκει δὲ καὶ τὰ πλεῖστα τῶν ἱερῶν après avoir violé la convention passée avec le jeune Philométor. On a un écho de cette *hiérosylie* dans le pap. 781 de Tebtunis qui rappelle la déprédation d'un grand temple d'Ammon dans le nome Arsinoïte ὑπὸ τῶν παρ' Ἀντιόχου, la deuxième année d'Évergète II (169-168), en un temps où le roi de Syrie se regardait comme le souverain de l'Égypte, d'après l'en-tête du pap. 698 de Tebtunis. Les oracles sibyllins, v. 614 s., nous font entrevoir ce même roi laissant Alexandrie et envoyant par mer le fruit de ses rapines :

ῥίψει δ' Αἰγύπτου βασιλήιον· ἐκ δέ τε πάντα
κτήμαθ' ἑλὼν ἐποχεῖται ἐπ' εὐρέα νῶτα θαλάσσης.

On sait par Polybe, XXVIII, **18**, qu'Antiochus envoya alors trois ambassadeurs à Rome porteurs d'une « couronne » de 50 talents pour les Romains et d'une centaine de

20 ανεβη 2° (RFT), om. (KS).

et une grande flotte. [18] Il attaqua Ptolémée, roi d'Égypte. Pris de peur en sa présence, Ptolémée s'enfuit et beaucoup de ses hommes tombèrent frappés à mort. [19] On s'empara des villes fortes égyptiennes et l'on mit la main sur les dépouilles du pays d'Égypte. [20] Antiochus prit le chemin du retour après avoir vaincu l'Égypte, en l'année cent quarante-trois; il monta contre Israël et marcha sur Jérusalem avec une masse de troupes.

[21] Il pénétra dans le sanctuaire avec arrogance et enleva l'autel d'or, le

talents à distribuer à des villes grecques. Ces générosités n'épuisaient pas l'énorme butin qui était dirigé par mer sur Antioche.

20. Mais avec sa puissante armée de terre, le roi monte à Jérusalem et le fait est assez important pour faire époque : en 143 Sél. qui débute avec le printemps de 169 pour les Juifs. Il y va exercer cette *hiérosylie* qui était de tradition chez les Séleucides, surtout depuis le dur traité de 188. Qu'il fût soumis à un lourd tribut envers Rome, ou poussé par la misère ou simplement par l'avarice, le souverain avait une idée assez étendue de ses droits pour disposer de la richesse des temples de son empire. Bikerman, *Inst. Sél.*, p. 121. L'opinion juive sur le cas présent est exprimée ainsi par le *Contre Apion*, II, 83 qui tend à réfuter la légende païenne d'après laquelle Antiochus aurait voulu réagir contre les superstitions ridicules qu'abritait le Temple : adoration d'une tête d'âne, meurtre rituel d'un Grec, etc. : « Qu'Antiochus mit à sac le Temple contre toute justice, qu'il y vint par besoin d'argent sans être ennemi déclaré, qu'il nous attaqua, nous ses alliés et ses amis, et qu'il ne trouva rien de ridicule, voilà ce que beaucoup d'historiens dignes de foi attestent également, Polybe de Mégalopolis, Strabon de Cappadoce, Timagène, les chronographes Castor et Apollodore; tous disent que, à court de ressources, Antiochus viola les traités et pilla le temple des Juifs plein d'or et d'argent. » Trad. Blum, éd. Budé. En somme, mis en veine par ses cambriolages d'Égypte, l'*Épimane* (comme l'appelait la malignité publique) se plut à couronner sa razzia par le sanctuaire juif qui passait pour regorger d'or. II Macc. **3,** 11 ss.

21. Il pénétra dans le lieu saint, ἁγίασμα = מקדש Lam. **1,** 10, Dan. Th. **9,** 17, LXX τὸ ὄρος τὸ ἅγιον. L'orgueil, l'arrogance (ὑπερηφανία traduit גוה et dérivés) du roi se comprend du moment qu'il tenait encore le « verrou » de l'Égypte par sa garnison de Péluse, qu'il revenait, maître d'un riche butin, à la tête d'une armée intacte et d'une flotte victorieuse, tout disposé à récidiver à la faveur de conditions qui s'annonçaient propices. Son attitude s'expliquerait plus difficilement avec le piteux retour imposé par Popilius après la seconde expédition, où le commentateur de Dan. **11,** 29 s. écrit : *Percussus autem dicitur esse, non quod interierit, sed quod omnem arrogantiae perdiderit magnitudinem. PL.*, XXV, col. 568. Devant l'ultimatum du légat romain, lisons-nous dans Justin XXXIV, **3,** 4, *adeoque haec asperitas animum regis fregit, ut pariturum se senatui responderet.*

Voyons donc le mal qu'Antiochus accomplit en 145 Sél. contre l'Alliance sainte, selon les termes de Dan. **11,** 28.

L'énumération des objets confisqués offre quelque analogie avec celle de II Reg. **25,** 14 s., qui appartient au récit de la ruine du temple par les Chaldéens. — L'autel revêtu d'or, I Reg. **7,** 48, où l'on faisait fumer l'encens, est décrit Ex. **33,** 1-10. — On désigne le chandelier à sept branches d'après Ex. **35,** 14 (16) מנרת המאור, λ. τοῦ φωτός, avec mention globale de ses accessoires : lampes, mouchettes et cendriers, **25,** 37. La formule courte d'Ex. **39,** 18 (36) est employée ici pour la table qui portait les pains de proposition, décrite **25,** 23 ss. — Les σπονδεῖα, *libatoria* du latin, doivent être les *œnochoés* d'où le grand-prêtre « versait le sang de la grappe », suivant Sir. **50,** 15 (16), dans les coupes,

σοὺν καὶ τὴν λυχνίαν τοῦ φωτὸς καὶ πάντα τὰ σκεύη αὐτῆς. 22 Καὶ τὴν τράπεζαν τῆς προθέσεως καὶ τὰ σπονδεῖα καὶ τὰς φιάλας καὶ τὰς θυΐσκας τὰς χρυσᾶς καὶ τὸ καταπέτασμα καὶ τοὺς στεφάνους καὶ τὸν κόσμον τὸν χρυσοῦν τὸν κατὰ πρόσωπον τοῦ ναοῦ καὶ ἐλέπισε πάντα. 23 καὶ ἔλαβεν τὸ ἀργύριον καὶ τὸ χρυσίον καὶ τὰ σκεύη τὰ ἐπιθυμητὰ καὶ ἔλαβεν τοὺς θησαυροὺς τοὺς ἀποκρύφους, οὓς εὗρεν. 24 καὶ λαβὼν πάντα ἀπῆλθεν εἰς τὴν γῆν αὐτοῦ καὶ ἐποίησεν φονοκτονίαν καὶ ἐλάλησεν ὑπερηφανίαν μεγάλην.

25 Καὶ ἐγένετο πένθος μέγα ἐπὶ Ισραηλ ἐν παντὶ τόπῳ αὐτῶν.
26 καὶ ἐστέναξαν ἄρχοντες καὶ πρεσβύτεροι,
παρθένοι καὶ νεανίσκοι ἠσθένησαν,
καὶ τὸ κάλλος τῶν γυναικῶν ἠλλοιώθη.

φιάλαι, et les cratères. — Par θυΐσκη, כף, on entend un récipient en forme d'écaille servant à répandre l'encens sur le feu. Dans *Antiq.*, III, **6**, 8, il est traduit par *thuribulum*. Il accompagne d'ordinaire la mention des *phiales*, Ex. **25**, 28 (29), IV Regn. **25**, 14. — Τὸ καταπέτασμα désigne le fameux rideau de l'entrée du temple que la lettre d'Aristée, 86, décrit avec complaisance et qui, d'après une ingénieuse déduction de Clermont-Ganneau (*J. Asiat.*, 1878) figura ensuite comme ex-voto d'Antiochus au temple de Zeus à Olympie. Pausanias le signale orné de broderies assyriennes et teint en pourpre de Phénicie. Vincent, *RB.*, 1908, 527; 1909, 557 s. Pour Sir. **50**, 5, le temple est la *maison du rideau.* — Les *couronnes* étaient soit votives, soit des motifs de décoration, **4**, 57, comme les guirlandes et la vigne d'or rehaussant la façade du dernier temple, *Antiq.*, XV, **11**, 3, sujets traités aussi par la sculpture contemporaine aux entrées des tombeaux. — *Ibid.*, III, **6**, 8 λεπίς signifie une lamelle de revêtement. Il y avait aussi parmi le butin des objets votifs en bronze qui devaient être restitués à la synagogue d'Antioche par les successeurs d'Épiphane, *BJ.*, VII, **3**, 3.

23. Dans les LXX, τὸ ἀργύριον καὶ τὸ χρυσίον représentent souvent la matière en réserve pour la fabrication éventuelle des instruments et des sujets décoratifs, ou pour être livrée au poids. Cf. Esd. **8**, 25 ss. — Ce qu'il y avait de plus précieux dans le mobilier était appelé כלי חמדה, Os. **13**, 15, II Chr. **32**, 27, *vasa concupiscibilia*. Esd. **8**, 27 ἐπιθυμητὰ ἐν χρυσίῳ, חמודות בזהב. — Outre les espèces monétaires destinées aux frais du culte, les cachettes du trésor sacré, *BJ.*, II, **9**, 4, comprenaient des dépôts appartenant à de riches particuliers ou réservés aux veuves et aux orphelins. II Macc. **3**, 12. Le montant des dépouilles s'éleva à 1.800 talents, *ibid.*, **5**, 21.

24. Dan. **11**, 28 encadrant le méfait du roi contre l'Alliance sainte entre la répétition de καὶ ἐπιστρέψει εἰς τὴν γῆν αὐτοῦ (Th.) insinue que le pillage du temple eut lieu pendant le retour de l'Égypte à Antioche.

Après le départ du roi chargé du butin sacré, on lui attribue une φονοκτονία et des paroles extrêmement arrogantes. Wellhausen, *IJ. Gesch.*, p. 238, n. 1 donne à φονοκτονία le sens de *Schändung*, c'est-à-dire de souillure, de profanation, et Bickermann, *Gott. d. Makk.*, p. 162, n. 1, adopte ce sentiment qui repose sur Num. **35**, 33 et Ps. **106**, 38, où φονοκτονεῖν traduit חנף « être profané », *hiph.* « profaner ». Mais précisément, il s'agit dans ces deux cas de la souillure du pays provenant du sang répandu par un meurtre ou par un sacrifice humain; c'est ce qui a provoqué le choix du verbe grec. Le substantif φονοκτονία aura de même été adopté par le traducteur grec de I Macc. en vue d'exprimer une souillure causée par un massacre. Il n'en reste pas moins que ποιεῖν φον. peut supposer l'original hébr. יַחֲנִיף susceptible d'une tout autre interprétation. Dhorme, *Job*, **8**, 13. En s'appuyant sur l'usage syriaque (Payne-Smith), le causatif de *ḥanaf* dans Dan. **11**,

candélabre de la lumière avec tous ses accessoires, 22 la table de la prothèse, les vases à libation, les coupes, les cassolettes d'or, le rideau, les couronnes, la décoration d'or sur la façade du temple, dont il détacha tout le placage.
23 Il prit l'argent et l'or ainsi que les ustensiles précieux et fit main basse sur les trésors cachés qu'il put trouver. 24 Emportant le tout, il s'en alla dans son pays, ayant répandu le sang et proféré des paroles d'une extrême insolence.
25 Il y eut un grand deuil sur Israël en tout endroit habité par lui.

26 Ils gémirent chefs et anciens,
vierges et jouvenceaux s'anémièrent,
et la beauté des femmes s'altéra.

32 pourrait signifier « rendre païen, paganiser ». Comme cette apostasie est déjà supposée par le début du v., MONTGOMERY, *Daniel*, p. 458, préfère s'en tenir à la notion juive mise en lumière par GRÜNBAUM, *ZDMG.*, XXIII, 636; XLII, 54, de « faire l'hypocrite », de « flatter quelqu'un pour l'amener à renier », s'il s'agit ici de l'action d'Antiochus. Mais le pluriel se trouvant mieux fondé, il y a lieu d'adopter *Vg.: et impii in testamentum simulabunt fraudulenter* avec le commentaire très pertinent de saint Jérôme : *Et hoc in Machabeis legimus, quod quidem simulaverint se Legis Dei esse custodes, et postea cum gentibus factum fecerint.* Ceci rendrait plausible la leçon de A : καὶ ἐποίησαν φονοκτονίαν καὶ ἐλαλησαν... cf. Is. **32,** 6, לַעֲשׂוֹת חֹנֶף. Une fois le roi parti, les Juifs hellénisants cacheraient leur jeu sous des dehors légaux tout en pervertissant le sens de la Loi. Ce sens toutefois s'accorderait peu avec une arrogance de persécuteurs, comme Ps. **17,** 9, 10 : τὸ στόμα αὐτῶν ἐλάλησεν ὑπερηφανίαν. Le singulier étant ici la leçon à peu près universelle, et, d'autre part, dans le fragment emprunté à I Macc., Josèphe, *Antiq.*, XII, **5,** 3, traduisant les deux mots en question par πολλοὺς ἀπέκτεινεν τῶν ἐναντία φρονούντων, Antiochus, devenu maître de Jérusalem, sans coup férir, puisque ses partisans lui en avaient ouvert les portes, *fit mettre à mort beaucoup de ceux qui lui étaient opposés*, et chargé de richesses, produit du pillage, il revint à Antioche. » Ed. MEYER, *Ursprung*, II, p. 97, oppose ce texte à l'opinion de Wellhausen. Voir II Macc. **5,** 12. Du reste, le pillage des temples ne se faisait pas sans rencontrer de résistance parmi les indigènes, d'où des répressions sanglantes. Il y a donc lieu de faire confiance au traducteur grec envisageant ici une souillure par le sang versé. Quant aux discours très orgueilleux du roi, ils sont à mettre en parallèle avec Dan. **11,** 36. Cette fin de verset résume l'attitude d'Antiochus vis-à-vis des Juifs fidèles durant le laps de temps qui va suivre et sur lequel l'auteur jette un voile, évitant de parler de la participation des grands-prêtres et des renégats aux troubles et aux massacres, ainsi que de l'influence des motifs politiques sur la conduite d'Antiochus.

25-28. LE DEUIL D'ISRAEL.

25. La répercussion des méfaits du roi sur l'élément pieux se traduit par une élégie dans le style de la *qinah* ou lamentation. Le pillage du temple donne lieu à un deuil général, אבל גדול, cf. Esth. **4,** 3.

26. Ce verset comprend un vers et demi soit trois hémistiches, tandis que les autres n'ont qu'un vers. στενάζω traduit le *niphal* de אנח, Lam. **1,** 8, 21. ἄρχοντες καὶ πρεσβύτεροι traduit *sarîm w zeqénîm*, Esd. heb. **10,** 8, les chefs et les anciens. L'association παρθ. κ. νεαν. בתולות ובחורים est fréquente, Lam. **1,** 21, Ps. **148,** 12, etc. Pour ἠσθένησαν, כשלו

[27] πᾶς νυμφίος ἀνέλαβεν θρῆνον,
καθημένη ἐν παστῷ ἐγένετο ἐν πένθει.
[28] καὶ ἐσείσθη ἡ γῆ ἐπὶ κατοικοῦντας αὐτήν,
καὶ πᾶς οἶκος Ιακωβ ἐνεδύσατο αἰσχύνην.

[29] Μετὰ δύο ἔτη ἡμερῶν ἀπέστειλεν ὁ βασιλεὺς 'τὸν μυσάρχην' εἰς τὰς πόλεις
Ιούδα, καὶ ἦλθεν εἰς Ιερουσαλημ ἐν ὄχλῳ βαρεῖ. [30] καὶ ἐλάλησεν αὐτοῖς λόγους
εἰρηνικοὺς ἐν δόλῳ, καὶ ἐνεπίστευσαν αὐτῷ. καὶ ἐπέπεσεν ἐπὶ τὴν πόλιν ἐξάπινα καὶ
ἐπάταξεν αὐτὴν πληγὴν μεγάλην καὶ ἀπώλεσεν λαὸν πολὺν ἐξ Ισραηλ. [31] Καὶ ἔλαβεν
τὰ σκῦλα τῆς πόλεως καὶ ἐνεπύρισεν αὐτὴν πυρὶ καὶ καθεῖλεν τοὺς οἴκους αὐτῆς
καὶ τὰ τείχη κύκλῳ. [32] καὶ ἠχμαλώτισαν τὰς γυναῖκας καὶ τὰ τέκνα, καὶ τὰ κτήνη

serait préférable à אמללו adopté par Kahana dans sa restauration hébraïque du texte. L'altération du visage rappelle Dan. **7**, 28, marquée par le verbe araméen שׁנא, heb. שׁנה.

27. νυμφίος, חתן, Jér. **7**, 34, **16**, 9, associé à παστός Ps. **18**, 5. L'expression ἀναλαμϐ. θρῆνον, complète dans Jér. **7**, 29 ἐπὶ χειλέων, répond à נשׂא קינה et à des analogies chez Lam. **5**, 13, Éz. **19**, 1; **26**, 17. La chambre nuptiale, חֻפָּה, Joel **2**, 16, jointe à νύμφη, est désignée ici par παστός, forme employée chez des profanes au IIIe siècle avant J.-C. Liddell-Scott la compare au classique παστάς. Noter l'opposition entre ἐν παστῷ et ἐν πένθει, באבל. Le chant de l'hyménée fait place à la lamentation. Dans Jérémie la cessation des noces est un signe de deuil national, **7**, 34, **16**, 9, **25**, 10. Bar. **2**, 23.

28. Il ne s'agit pas ici d'un séisme châtiment des fautes du peuple ou manifestation de la part que la nature prend à ses malheurs. La terre représente tout le pays où le deuil est célébré suivant le v. 25. Dans ce sens, la traduction de Calmet est acceptable : La terre fut toute émue de la désolation de ses habitants. Le verbe σείω implique une agitation, un frémissement et ἐπί = על indique la cause ou l'occasion de ce phénomène, cf. Ruth **1**, 19. On pourrait penser aux troubles provoqués dans la population par la querelle des partis, d'où la honte accrue par l'humiliation du sanctuaire et de la religion. Devenue la risée des nations voisines, toute la maison de Jacob est comme revêtue de confusion selon l'expression imagée de Ps. **35**, 26, Job **8**, 22, etc.

Ce thrène sépare l'action du roi Épiphane de celle de son lieutenant Apollonius. Entre les deux se place la seconde campagne d'Égypte qui finit piteusement devant l'intervention romaine. Il n'y a aucune évidence qu'Antiochus soit revenu alors à Jérusalem. Dan. **11**, 30 se contente de marquer le courroux du roi contre l'alliance et son entente avec les Juifs apostats. Ce courroux s'exercera par l'intermédiaire des gouverneurs apostés pour tourmenter le peuple et surtout du mysarque Apollonius qui va rentrer en scène. Ce sont les *bras* du roi de Dan. **11**, 31 qui relèvent ainsi la responsabilité d'Antiochus dans l'application des mesures qui vont suivre. II Macc. **5**, 22-26.

29-40. Apollonius a Jérusalem et la fondation de l'Acra.

29. L'expression biblique מקץ שׁנתים ימים traduite littéralement par le grec comme Gen. **41**, 1 (cf. II Sam. **14**, 28) signifie deux ans après le pillage du Temple par le roi, ou la seconde année après ce pillage sans impliquer nécessairement la somme totale de vingt-quatre mois. Puisque le pillage eut lieu en 143, la venue d'Apollonius est à placer

27 εγενετο εν πενθει (KFTS), επενθει (R).
29 τον μυσαρχην. Comment., αρχοντα φορολογιας (RKFTS).
31 ενεπυρισεν (KFTS), ενεπρησεν (R).

27 Le nouveau marié entonna un thrène;
assise dans la chambre, l'épouse fut en deuil.
28 Le pays fut agité à cause de ceux qui l'habitent
et toute la maison de Jacob revêtit la honte.

29 Deux ans après, le roi envoya dans les villes de Juda le Mysarque qui
vint à Jérusalem avec une armée imposante. 30 Il tint aux habitants des
discours faussement pacifiques et gagna leur confiance, puis il tomba sur la
ville à l'improviste, lui assénant un coup terrible et fit un grand nombre
de victimes parmi le peuple d'Israël. 31 Il pilla la ville, y mit le feu, détruisit
ses maisons et son mur d'enceinte. 32 Ses gens réduisirent en captivité les

en 145 Sél. qui selon le comput juif va du printemps 167 au printemps 166 avant J.-C.

L'officier envoyé par le roi est qualifié dans notre texte de ἄρχων φορολογίας, *princeps (exactionis) tributorum.* La leçon αρχοντας, *principes* ne s'accorde pas avec le contexte où les verbes sont au singulier. La traduction suppose comme original שׂר־המסים; voir Ex. **1,** 11. Mais l'officier en question s'appelle d'après II Macc. **5,** 24 Apollonius le Mysarque c'est-à-dire le général des Mysiens. Or les mercenaires de Mysie, satrapie située entre la Phrygie et la Propontide, figurent dans l'armée des Séleucides en 218 (Polybe, V, **76,** 7), en 190 à Magnésie (T.-Live XXXVII, 48) et dans la parade organisée en 167 par Antiochus IV à Daphné (Polybe, XXXI, 3). Les inscriptions (*Realenc.* s. v. μυσάρχης) mentionnent des soldats mysiens et un « Polémon de Pergame, général des Mysiens, avec les troupes qui sont sous ses ordres ». Il y a donc lieu de croire avec Grotius et Wellhausen que la valeur géographique du radical *ms* a échappé au traducteur et qu'en définitive l'original hébreu portait שׂר־המוסים — le chef des Mysiens. Le Talmud identifie *Musia,* מוסיא, avec l'antique Mešek.

L'armée conduite par Apollonius comptait 22.000 hommes. Josèphe, *Antiq.* XII, **5,** 4, fait erreur en substituant le roi à son lieutenant, en rattachant le pillage du temple à cette occasion, en datant l'entrée des Syriens à Jérusalem du 25 Casleu 145. Les critiques reconnaissent la légèreté de l'historien dans l'emploi de ses sources.

30. Apollonius feint des intentions pacifiques pour éviter toute résistance. Les paroles de paix, *dibrê šalôm,* Dt. **2,** 26, expression fréquente dans notre livre, gagnent la confiance des habitants marquée par le verbe ἐμπιστεύειν dont le sens de croire à quelqu'un est le fait des LXX et de Nicolas de Damas. L'attaque est subite (ἐξάπινα forme récente d'ἐξαπίνης) à la faveur du repos sabbatique d'après II Macc. **5,** 25. Pour le double accusatif — complément et objet interne — dans ἐπατ. αὐτὴν πλ. μεγ. voir *Gram.* p. 170, 171. II Chr. **21,** 14.

31 s. ἐμπυρίζω forme récente qu'on retrouve dans les LXX, Diodore, PTebt. V, 135 (IIe s. av.) et les Byzantins. De αἰχμάλωτος dérivent les formes alexandrines αἰχμαλωτίζω et αἰχμαλωτεύω. Nous avons ici comme en maint endroit le passage du singulier au pluriel, les troupes et les affidés de l'hellénisme participant à la destruction de la vieille ville juive et à la fondation d'une place-forte syro-macédonienne. On est en droit de se demander quels furent le motif et l'occasion des rigueurs exercées par le Mysarque et de la transformation de la ville sainte? Le silence de I Macc. est comblé par l'allusion de *BJ.* I début, à une sédition provoquée à Jérusalem sans doute à la nouvelle des revers d'Antiochus. Au même fait se rapporte la défection de la Judée que II Macc. **5,** 11 tient de Jason de Cyrène dépendant comme Josèphe d'une tradition que Bickermann appelle séleucide qui justifie le châtiment des Juifs par une opposition politique assez puissante pour avoir contraint à la fuite les partisans d'Antiochus. Aussi bien est-ce le roi que cette tradition met en scène

ἐκληρονόμησαν. [33]καὶ ᾠκοδόμησαν τὴν πόλιν Δαυιδ τείχει μεγάλῳ καὶ ὀχυρῷ, πύργοις ὀχυροῖς, καὶ ἐγένετο αὐτοῖς εἰς ἄκραν. [34]καὶ ἔθηκαν ἐκεῖ ἔθνος ἁμαρτωλόν, ἄνδρας παρανόμους, καὶ ἐνίσχυσαν ἐν αὐτῇ. [35]καὶ παρέθεντο ὅπλα καὶ τροφὴν καὶ συναγαγόντες τὰ σκῦλα Ιερουσαλημ ἀπέθεντο ἐκεῖ καὶ ἐγένοντο εἰς μεγάλην παγίδα.

dans toute la série des mesures répressives depuis le pillage du temple jusqu'à l'interdiction du sacrifice israélite sans distinguer les deux temps marqués par I Macc., ni mentionner le rôle d'Apollonius. En tenant compte des modalités des diverses relations, c'est à la suite de la seconde campagne qu'intervient le facteur de la sédition. Arados, révoltée à la même occasion, s'attira également une sévère punition de la part du Séleucide d'après Porphyre, *in Dan.* **11**, 44, de saint Jérôme.

33. οἰκοδομεῖν = בנה signifie restaurer, fortifier, reconstruire aussi bien que construire; ἡ πόλις Δαυιδ désignait à l'origine la forteresse jébuséenne de Sion où David établit sa résidence, II Sam. **5**, 7; forteresse qui se dressait sur la colline *ed-Dehoura* au sud du Temple. Mais avec le développement de la ville et les prétentions de ses habitants l'onomastique locale subit des changements. Ainsi le nom de Sion réservé d'abord à la forteresse jébuséenne que David appela de son nom passa, à l'époque post-exilique, au sanctuaire et à ses parvis de telle sorte qu'au temps maccabéen *Mont-Sion* était le terme consacré pour désigner le temple et son esplanade. Le vocable *Cité David* émigra de la même façon vers le nord pour s'attacher à une position remarquablement forte de la ville et plus digne du nom de l'ancêtre qui en avait fait sa capitale. Il est en effet impossible de maintenir la Cité de David de Macc. au sud du Ḥaram, à un niveau inférieur à cette enceinte, encore moins sur la pente du Tyropœon dans le trou où Crowfoot a trouvé quelques débris hellénistiques en 1927. Cette situation à 200 mètres environ au sud du Ḥaram et à 50 mètres plus bas que le niveau moyen du sanctuaire ne peut séduire que les esprits dédaigneux d'entrer dans le vif de la question ou qui s'en tiennent à une opinion toute faite et à ses erreurs. Tel le cas de Kahana répétant Dom Bévenot et attribuant avec lui les fouilles de l'Ophel au Dr. Albright.

Josèphe qui paraphrase I Macc. convient que la citadelle bâtie sur le quartier nommé Cité de David était fort élevée et dominait le Temple de telle sorte que Nicanor descendait de l'Acra pour aller au sanctuaire juif. *Antiq.* XII, **5**, 4; **9**, 3; **10**, 5. A propos de l'attaque des Syriens de l'Acra par Judas Maccabée, I Macc. **4**, 41, l'historien représente le héros s'élançant contre la garnison de la ville — ἐπὶ τὴν ἐν τῇ πόλει φρουράν — qui n'avait pas encore été battue et chassant ces soldats étrangers de la ville haute, *BJ.*, I, **1**, 1 s. Il est à remarquer que cette ville Haute, Josèphe nous dit qu'en raison de sa forte position elle avait reçu le nom de φρούριον du roi David lui-même, *ibid.*, V, **4**, 1. Le malheur est que l'historien ait voulu plier ces données si simples émanant d'un auteur très documenté et témoin des destinées de cette fameuse acropole à une conception personnelle qui l'accule à des gloses inadmissibles et à des contradictions, à savoir que ladite Acra est identique à la ville Basse, sans préciser d'ailleurs sa situation. La suite du commentaire mettra en relief les inconséquences d'un auteur écrivant plus de deux siècles après la reddition de l'Acra des Syriens et l'excellence des renseignements sobres et précis de I Macc. L'inconsistance du système de Josèphe apparaît à propos de la compréhension du terme Cité de David. Pour lui, la forteresse ou *acra* des Jébuséens ayant été emportée par Joab, David s'empare de la ville Haute et réunissant dans une même enceinte ville Haute et Acra, il appelle l'ensemble de son propre nom : ville de David. *Antiq.* VII, **3**, 1 s. C'est une inexactitude de plus, car l'expression n'embrasse pas toute la ville de Jérusalem, mais un site désigné par la nature pour jouer dans la métropole agrandie un rôle identique à celui de la citadelle jébuséenne dans la modeste Jérusalem des origines.

femmes et les enfants et s'approprièrent le bétail. [33] Ils rebâtirent la ville de David avec un grand mur très fort et des tours puissantes et ils s'en firent une citadelle. [34] Ils y installèrent une race perverse, des hommes sans loi, et s'y fortifièrent. [35] Ils y emmagasinèrent armes et provisions, et y déposèrent les dépouilles de Jérusalem qu'ils avaient rassemblées et devinrent un piège redoutable.

L'*Acra* des Syriens n'est pas celle des ébuséens, de même que pour Alexandrie, Botti en est arrivé pour dirimer une confusion analogue à distinguer l'Acra de Rhacotis où se trouvait le Sérapeum de l'Acra de Néapolis contenant le palais royal. Une citadelle érigée sur la colline d'*ed-Dehoura* ne peut dominer le Temple, ni en gêner efficacement les abords. Au surplus, l'investissement de l'Acra suppose que la citadelle occupait le centre de la ville, car si elle avait été limitée par le rempart d'Ophel, le blocus aurait été sans effet.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les exégètes se sont vus amenés par la force des textes maccabéens à chercher la citadelle syrienne sur la colline occidentale qui domine le Temple. Grimm en cite plusieurs et Keil partage leur sentiment. Mais il restait à fixer sur cette colline le point précis répondant aux exigences du texte. Le P. Vincent y a réussi dans une étude topographique et textuelle consciencieuse dans *RB.*, 1934, p. 205 ss. Qu'on relise les arguments condensés page 216 et il sera difficile de se soustraire à sa conclusion : « L'Acra des Syriens telle que la présente le Premier livre des Macc. paraît donc trouver sa meilleure localisation sur le promontoire N.-E. de la grande colline occidentale, vers l'extrémité du haut quartier juif, presque en surplomb sur le ravin central qui l'isole du Ḥaram. » L'endroit répond au site du palais des Hasmonéens qui devait succéder à la citadelle conquise par Simon après l'ablation de la rampe naturelle qui se prolongeait dans la vallée. De là cette coupe verticale et brusque conférant au quartier juif actuel cet aspect de repaire inaccessible qui frappe lorsqu'on le contemple depuis l'arche de Robinson. *RB.*, 1926, p. 526.

Muni d'une grande et solide enceinte, de tours non moins puissantes, le quartier auquel l'usage local donnait le nom de Cité de David devint pour les Syriens une ἄκρα, c'est-à-dire, suivant le concept grec, une citadelle occupant un lieu proéminent. Il est à croire que cette appellation devint le nom officiel de la nouvelle fondation, adopté même par les Juifs avec la transcription חקרא. *Meg. Ta'anit*, 5.

34 s. Ouvrage militaire destiné à maintenir la Judée sous la domination séleucide, l'Acra abritait une garnison, recevait les otages, contenait les dépôts d'armes, de munitions et de vivres ainsi que les richesses provenant du pillage de la ville maintenant ruinée, démantelée, vidée de ses habitants. Toutefois elle était plus qu'une citadelle puisqu'on y trouve une population civile composée de païens — ἔθνος ἁμαρτωλόν — et de Juifs renégats (voir plus haut **11** s.). Les premiers sont des colons étrangers qui font valoir les propriétés confisquées; suivant la méthode exposée par Dan. **11**, 39, les apostats eurent part aux dépouilles. Le roi fera pour défendre les forteresses un peuple avec un dieu étranger; à celui qui le reconnaîtra il accordera des honneurs, le gouvernement de la multitude et il divisera le pays en lots. Porphyre, d'après Jérôme, interprète ainsi ce passage : *faciet haec omnia ut muniat arcem Jerusalem, et in caeteris urbibus ponat praesidia, et Judaeos doceat adorare Deum alienum: haud dubium quin Jovem significet. Quem cum illis ostenderit, et adorandum esse persuaserit: tunc dabit deceptis honorem, et gloriam plurimam, et faciet caeteris qui in Judaea fuerint dominati, et pro praevaricatione possessiones dividet et dona distribuet.* Sous Onias II, fils de Simon le Juste, Ptolémée avait menacé, si l'impôt n'était pas payé, de partager le territoire juif en lots et d'y envoyer des soldats

36 καὶ ἐγένετο εἰς ἔνεδρον τῷ ἁγιάσματι,
καὶ εἰς διάβολον πονηρὸν τῷ Ἰσραηλ διὰ παντός.
37 καὶ ἐξέχεαν αἷμα ἀθῷον κύκλῳ τοῦ ἁγιάσματος
καὶ ἐμόλυναν τὸ ἁγίασμα.
38 καὶ ἔφυγον οἱ κάτοικοι Ιερουσαλημ δι' αὐτούς,
καὶ ἐγένετο κατοικία ἀλλοτρίων,
καὶ ἐγένετο ἀλλοτρία τοῖς γενήμασιν αὐτῆς,
καὶ τὰ τέκνα αὐτῆς ἐγκατέλιπον αὐτήν.
39 τὸ ἁγίασμα αὐτῆς ἠρημώθη ὡς ἔρημος,
αἱ ἑορταὶ αὐτῆς ἐστράφησαν εἰς πένθος,
τὰ σάββατα αὐτῆς εἰς ὀνειδισμόν,
ἡ τιμὴ αὐτῆς εἰς ἐξουδένωσιν.
40 κατὰ τὴν δόξαν αὐτῆς ἐπληθύνθη ἀτιμασμὸς αὐτῆς,
καὶ τὸ ὕψος αὐτῆς ἐστράφη εἰς πένθος.

comme colons (*Antiq.* XII, **4**, 1), ce qui terrifia les Juifs. Les Séleucides comme les Lagides pratiquaient la conversion des bourgs en colonies ou en villes grecques. Aussi l'Acra figure-t-elle comme *Polis* au même titre que Joppé et Gazara, dotée d'un territoire propre comprenant un certain nombre de villages. Elle avait son gymnase, elle implantera son culte au sanctuaire même des Juifs, réalisant le vœu de l'aristocratie de vivre suivant les coutumes grecques. Tout cela en faisait un piège dangereux, εἰς μεγάλην παγίδα, *in magna temptatione* d'après B du latin, autant au point de vue moral que sous le rapport stratégique; c'est de là que partiront les attaques contre le Temple et les expéditions contre les réfractaires.

36. Suit une élégie dont le parallélisme est parfait et très biblique dans ses expressions, écho des sentiments douloureux ressentis par un fidèle en face ou au souvenir de ces événements. Elle résume les méfaits des gens de l'Acra et les changements qui ont défiguré la ville sainte.

Pour l'hébraïsme ἐγένετο εἰς voir *Gram.* p. 166. — ἔνεδρον forme des LXX au lieu du class. ἐνέδρα. La suite de l'histoire mettra en évidence l'antagonisme de la citadelle et du Temple, **4**, 41; **6**, 18. Le latin *L* et le syriaque de Lag. ont lu διαβολὴν πονηράν, mais Num. **22**, 32 διαβολή = שׂטן que les LXX traduisent généralement par διάβολος, l'adversaire qui excite au mal, I Chr. **21**, 1; ἔστη διάβολος ἐν τῷ 'Ισραήλ.

37. Répandre le sang innocent שפך דם נקי, est une expression biblique fréquente, v. g. Ps. **105**, gr. 38. Le sanctuaire fut profané par l'érection de l'autel païen et par les rites orgiaques, II Macc. **6**, 4 s.

38. Lam. **5**, 2 κληρονομία ἡμῶν μετεστράφη ἀλλοτρίοις, οἱ οἶκοι ἡμῶν ξένοις. Le mot γέννημα s'applique parfois en class. au rejeton humain, à l'enfant; au pluriel il désigne en général les produits de la terre, mais il peut désigner aussi la progéniture, v. g. Sophocle *O. T.*, 1167; γένημα est une particularité orthographique de la κοινή qui prévaut dans les papyrus dès le IIIe-IIe siècle avant J.-C. L est littéral *facta est extera his qui nati sunt ex ea.*

39 s. Comme dans le Ps. **78** gr., la désolation du lieu saint accompagne sa profanation et l'effusion du sang, ayant pour effet de provoquer la raillerie et le mépris des peuples voisins. Les fêtes changées en deuil, expression d'Am. **8**, 10. Le pluriel σάββατα à l'instar

39 εξουδενωσιν (RFT), εξουθεν- (KS) Gram. p. 19.
40 ατιμασμος (KS)' ατιμια (RFT).

36 Ce fut une embuscade pour le lieu saint,
un adversaire maléfique pour Israël sans répit.
37 Ils répandirent un sang innocent autour du sanctuaire
et souillèrent le lieu consacré.
38 A cause d'eux s'enfuirent les habitants de Jérusalem
et celle-ci devint une colonie d'étrangers,
elle fut étrangère à sa progéniture
et ses propres enfants l'abandonnèrent.
39 Son temple fut désolé comme un désert,
ses fêtes se changèrent en jours de deuil,
ses sabbats en objet de dérision
et sa dignité en objet de mépris.
40 Au degré de sa gloire se mesura son avilissement
et sa grandeur se réduisit en lamentation.

des autres noms de fête, *Gram.*, p. 41, 164. La fréquence des dérivés de la classe de ἀτιμασμός dans la κοινή *ibid.*, p. 110.

41-53. L'ÉDIT D'ABOLITION DU JUDAISME.

L'édit est présenté d'abord sous forme de loi générale promulguée dans tout le royaume d'Antiochus, ce qu'ignorent les historiens profanes, Josèphe et II Macc. Une telle généralisation est dans l'esprit de l'épisode de Nabuchodonosor (Dan. **3**) exigeant de tous les peuples l'adoration de la statue d'or. Tandis que tous obtempèrent à l'ordre royal, trois Juifs sont dénoncés pour ne pas servir les dieux du roi et pour avoir refusé d'adorer la statue ; ils sont condamnés à mort. Le particularisme juif est de même ici en jeu, isolement cause des misères du peuple suivant l'opinion que les transfuges avaient reçue des Grecs (v. 11). Il fallait l'abolir en adoptant les coutumes grecques que les Séleucides travaillaient à répandre dans leur empire. Les fidèles de la Torah tenaient au contraire à cet isolement comme une protection contre l'envahissement de la religion païenne. « Afin que nous soyons préservés de toute contamination, lit-on dans Aristée, 142, et que nous ne fassions fausse route en conversant avec les pervers, de toute part Dieu nous a entourés de la loi de pureté touchant le manger, le boire, le toucher, l'ouïe et la vue. » Esth. **3,** 8 : Aman montre au roi cette nation dispersée parmi les peuples ἐν πάσῃ τῇ βασιλείᾳ, ayant des lois différentes de celles de tous les autres et n'observant pas les lois du roi et que, par conséquent, il faut supprimer. III Macc. **3,** 4 ; **7,** 4.

En l'espèce l'édit d'Épiphane concernait tout spécialement Jérusalem et la Judée. Un édit royal était en effet nécessaire pour annuler l'édit d'Antiochus III qui avait accordé à la communauté judéenne comme statut légal la loi de Moïse. De même ce sera le roi Antiochus V qui, par une lettre adressée à la *gerousie* juive et aux autres Juifs, abrogera l'édit d'Épiphane. II Macc. **11,** 27. Ménélas et ses affidés n'avaient aucune autorité pour changer la législation d'Antiochus III, ni pour décréter les mesures destinées à l'abolition du Judaïsme dont ils étaient les instigateurs. Si Antiochus IV sévit contre l'Alliance sainte, c'est sur leur invitation, *ab his invitatus sit, qui dereliquerunt legem Dei et se caeremoniis miscuerant ethnicorum* d'après le Comm. sur Daniel **11,** 30. Une fois le décret porté, les Juifs hellénisants passèrent pour de loyaux sujets, les réfractaires pour des rebelles passibles des peines réservées à la désobéissance aux ordres du monarque. Le

41 Καὶ ἔγραψεν ὁ βασιλεὺς πάσῃ τῇ βασιλείᾳ αὐτοῦ εἶναι πάντας εἰς λαὸν ἕνα 4 καὶ
ἐγκαταλιπεῖν ἕκαστον τὰ νόμιμα αὐτοῦ. καὶ ἐπεδέξαντο πάντα τὰ ἔθνη κατὰ τὸν
λόγον τοῦ βασιλέως. 43 καὶ πολλοὶ ἀπὸ Ισραηλ εὐδόκησαν τῇ λατρείᾳ αὐτοῦ καὶ
ἔθυσαν τοῖς εἰδώλοις καὶ ἐβεβήλωσαν τὸ σάββατον. 44 Καὶ ἀπέστειλεν ὁ βασιλεὺς βιβλία
ἐν χειρὶ ἀγγέλων εἰς Ιερουσαλημ καὶ τὰς πόλεις Ἰούδα πορευθῆναι ὀπίσω νομίμων
ἀλλοτρίων τῆς γῆς, 45 καὶ κωλῦσαι ὁλοκαυτώματα καὶ θυσίαν καὶ σπονδὴν ἐκ τοῦ
ἁγιάσματος καὶ βεβηλῶσαι σάββατα καὶ ἑορτὰς 46 καὶ μιᾶναι ἁγίασμα καὶ ἁγίους,
47 οἰκοδομῆσαι βωμοὺς καὶ τεμένη καὶ εἰδώλια καὶ θύειν ὕεια καὶ κτήνη κοινὰ 48 καὶ

décret était une arme dont l'aristocratie judéenne saura se servir contre la singularité de la vie juive. Il transposait les sanctions du plan religieux au plan politique et, en fait, contribuait à l'unification des mœurs des sujets du royaume marquée au début. Josèphe, *Antiq.* XII, **5**, 5, use d'une documentation ayant trait aux Samaritains qui abandonnent les pratiques israélites pour vivre suivant les usages grecs et faire preuve de loyalisme.

41 s. Les deux infinitifs régis par γράφω ont ici comme en hébreu une nuance de finalité et répondent à la construction avec ἵνα, Luc **20**, 28, et au latin *ut essent et relinquerent*. *Gram.* p. 64, 305. — ἐγκαταλ. traduit עזב le plus souvent dans les LXX où il est très fréquent; νόμιμα = חקּוֹת sont comme en classique les usages et les coutumes qui ont force de loi à raison de leur antiquité; **3**, 29. Le pluriel du verbe avec ἔθνη, corrigé en singulier par des mss. lucianiques, est à conserver ici et ailleurs, *Gram.*, p. 159 s. Pour la construction d'ἐπιδέχομαι avec κατά, voir I Esd. **9**, 14 gr. ἐπεδέξανοο κατὰ ταῦτα, contraire à l'héb. **10**, 15; Esth. **9**, 23 προσεδέξαντο οἱ Ἰουδαῖοι καθὼς ἔγραψεν... PAmh. **31**, 12 (112ª) avec le sens absolu ταύτης ἐπιδεξαμένης : *celle-ci ayant consenti.* L'original hébreu devait porter le piel de קבל identique à l'arabe *qibel*, *accepter*, *consentir*. On ne voit pas qu'Antiochus IV ait adopté une politique différente de celle des autres Séleucides pour la colonisation, la levée des troupes, la fiscalité et l'organisation du royaume. C'est dans le domaine religieux qu'il est possible de saisir une innovation grâce à Dan. **11**, 36-39, interprété par Bevan, *A note on Antiochos Epiphanes*, *J. of hell. Stud.*, 1900, p. 26-30. Abel, *Antiochus Éphiphane* dans *Vivre et Penser*, 1941, 230 ss.

Antiochos IV est sans égard pour les divinités de ses sujets, ni pour le Tammouz oriental, ni même pour certains dieux objet de la dévotion de ses prédécesseurs. Ici, l'allusion est manifeste à l'intronisation à Daphné de Jupiter Olympien aux dépens d'Apollon, maître de ce lieu saint. Bien plus, sous la figure du Zeus porte-victoire, *Niképhoros*, c'est Épiphane lui-même qui se propose à l'adoration, « s'exaltant au-dessus de chacun des dieux et au-dessus de tous ». La multitude des Grecs accourus aux fêtes triomphales de Daphné en 166 n'a pas dû faire de difficultés pour agréer la titulature dès lors complète de *Basileus Antiochos Théos Epiphanès Niképhoros.* Il est à croire que le culte officiel du roi divinisé établi par Antiochos III dans chaque satrapie fut renforcé par Épiphane et favorisé de telle façon qu'on pût penser à une tentative d'unification religieuse. Depuis Antiochos IV, remarque Bikerman, la titulature officielle contient pour la plupart des rois des noms cultuels. En dehors de ce culte d'État confié à des grands-prêtres perpétuels investis par le roi et acceptés par les satrapies, nombre de villes rendaient les honneurs divins au roi de leur plein gré et suivant des rites diversement associés à la religion de la cité. La propagation du culte rendu à un monarque incarnant le Jupiter de l'Olympe devait se présenter nécessairement à certains esprits comme une atteinte aux prérogatives des cultes locaux, mais ceux-ci ne pouvaient que s'incliner devant cette prépondérance, en attendant l'occasion de reprendre toute leur vigueur native.

43. εὐδόκησαν sans augment suivant l'usage général (*Gram.*, p. 58) et régulier avec le datif; parfois avec ἐν. Kahana : רצו בעבודתו; L *consenserunt servitioni eius.* Il s'agit ici

41 Le roi publia ensuite dans tout son royaume l'ordre de n'avoir à former
tous qu'un seul peuple 42 et de renoncer chacun à ses coutumes : toutes les
nations se conformèrent à l'édit royal. 43 Beaucoup d'Israélites firent bon ac-
cueil à son culte, sacrifiant aux idoles et profanant le sabbat. 44 Le roi envoya
aussi par la main des messagers des lettres à Jérusalem et aux villes de Juda
pour qu'elles se missent à la remorque des coutumes étrangères à leur pays,
45 pour qu'holocaustes, sacrifice et libation fussent bannis du sanctuaire et
qu'on profanât sabbats et fêtes. 46 Il leur écrivait de souiller le temple et les
saints, 47 de construire des autels, des temples et des chapelles pour idoles,

non de l'adoration du roi mais de la religion imposée par lui, opposée à la λατρεία πατέρων de **2,** 19. L'auteur envisage ici les Juifs en général entraînés par la défection des autres peuples, bien qu'il soit difficile de trouver des traces positives de la persécution dans la Diaspora. Mais on peut soupçonner que la politique royale ait eu quelque influence dans les soulèvements qui eurent lieu contre les Juifs dans les villes et les pays voisins de la Palestine. Il n'est pas invraisemblable, non plus, qu'il y ait eu des conversions de Juifs à l'hellénisme en dehors de la Judée. Avant de rentrer dans le particulier, le récit a donc agrandi le débat en montrant l'hellénisme en conflit avec les peuples assujettis et notamment avec le Judaïsme. Ceux-là font en masse le sacrifice de leurs coutumes ancestrales, un grand nombre de Juifs les imitent, mais en Judée la volonté royale trouvera de la résistance. Une aussi vaste perspective n'a pas été agréée par Josèphe qui se contente de suivre le fil des événements judéens : fondation de l'Acra, érection de l'autel païen au Temple, obligation pour les Juifs d'abandonner le culte de leur Dieu pour adorer les divinités auxquelles croyait le roi de Syrie. *Antiq.* XII, **5,** 4 (252).

44. Nous avons ici le rescrit du roi répondant aux désirs de l'aristocratie gagnée à l'hellénisme et auquel fait allusion II Macc. **11,** 24. βιβλία traduit *sepharîm* comme dans les LXX, pluriel qui peut désigner une seule lettre, Is. **37,** 14, I Reg. **21,** 8 s., mais semble impliquer ici plusieurs exemplaires. Papier administratif, acte officiel, relevé de compte, pétition en papyrologie, βιβλίον remplace ἐπιστολή dans le grec des livres historiques de l'A. T. Ainsi sont appelées les lettres des rois d'Assyrie et de Syrie, de David, de Jézabel au nom d'Achab, etc. David écrit un *biblion* à Joab, καὶ ἀπέστειλεν ἐν χειρὶ Οὐρείου. Infinitifs objet du décret, les verbes qui suivent étaient probablement précédés en hébreu du *lamed* susceptible d'une nuance de finalité. Joüon, *Gr.* p. 362 s. πορευθῆναι ὀπίσω, ללכת אחרי, Jér. **7,** 6, 9; Dt. **8,** 19, etc. νομ. ἀλλοτ. Os. **8,** 12; avec régime ἀλλοτρίων τῆς γῆς נכרי־הארץ Dt. **31,** 16.

45. κωλῦσαι ἐκ, כלא מן ou מנע, exclure de, empêcher. L *prohibere holocausta et sacrificium et libationem de sanctificatione* (sanctuaire). De βέβηλος « dont on peut fouler le seuil » dérive βεβηλόω usité presque exclusivement par le grec biblique où il traduit חִלֵּל, profaner : le sabbat Éz. **20,** 13, Neh. **13,** 17 s. et ailleurs le saint nom, le lieu saint, l'alliance, le pays, etc.

46. Le classique μιαίνω répond à טמא; souiller le sanctuaire Ps. **78,** gr. **1**; les saints sont les fidèles à la Loi prêts à résister aux païens et aux renégats qui veulent les soumettre à des pratiques tenues pour impures touchant les aliments, le culte, les relations avec les incirconcis. Daniel **7,** 20-25, voit un roi qui opprimera les Saints du Très-Haut, et formera le dessein de changer les temps et la loi; et les Saints seront livrés en sa main jusqu'à un temps, des temps et une moitié de temps. Lagrange, *Le Judaïsme*, p. 64 ss.

47. Traduisant *bâmah* ou *mizbeaḥ*, βωμός sert aux LXX à désigner l'autel étranger au culte légitime et l'autel païen : Os. **10,** 8; Num. **23,** 1 ss.; Jér. **7,** 31; Dt. **7,** 5. Le terme

ἀφιέναι τοὺς υἱοὺς αὐτῶν ἀπεριτμήτους, βδελύξαι τὰς ψυχὰς αὐτῶν ἐν παντὶ ἀκαθάρτῳ καὶ βεβηλώσει [49] ὥστε ἐπιλαθέσθαι τοῦ νόμου καὶ ἀλλάξαι πάντα τὰ δικαιώματα. [50] καὶ ὃς ἂν μὴ ποιήσῃ κατὰ τὸν λόγον τοῦ βασιλέως ἀποθανεῖται. [51] κατὰ πάντας τοὺς λόγους τούτους ἔγραψεν πάσῃ τῇ βασιλείᾳ αὐτοῦ καὶ ἐποίησεν ἐπισκόπους ἐπὶ πάντα τὸν λαὸν καὶ ἐνετείλατο ταῖς πόλεσιν Ἰούδα θυσιάζειν κατὰ πόλιν καὶ πόλιν.

convient donc aux autels érigés aux dieux à Jérusalem, à Modîn et ailleurs. A l'origine le *téménos* était un terrain délimité voué aux dieux et sur lequel on bâtissait un *naos* et ses dépendances. Saint Jérôme conserve ce sens aux τεμένη d'Os. **8,** 14 : *Oblitus est enim Israel factoris sui, et aedificavit delubra in excelsis, totos colles et montes, et umbrosas arbores, Baal et Astaroth, et aliis idolis consecrans.* Le ms. latin X et Lucifer de Cagl. ont rendu exactement ici τεμένη par *delubra,* terrains réservés à la divinité outre les sanctuaires qu'on y élevait. Au temps ptolémaïque le mot *téménos* avait fini par s'appliquer au temple indigène qu'on distinguait ainsi du temple *(hiéron)* grec, et les LXX trouvèrent le mot commode pour représenter n'importe quel temple païen. *Delubrum* a la même affectation chez Grégoire de Tours, *Thes. ling. Lat.* La lecture εἰδώλια SV et lat. X *idolia,* Hippol. *in Dan.* IV, **26,** 7, est à maintenir contre εἴδωλα A, les 2 Syr., le reste des latins et var. d'Hippol. Ainsi opinent Grimm, Keil, Knab. à l'opposé de Bévenot *(Götzenbilder),* de Kahana (אלילים). Calmet reconnaît que le texte porte : « qu'on fist des temples aux idoles » εἰδωλεῖα, conservant à τεμένη le sens de bois sacrés. I Macc. **10,** 83 appelle τὸ εἰδώλιον le temple de Dagon à Azote; Bel LXX, 10, le Βηλίον ou sanctuaire de Bel; I Esd. **2,** 9 le temple particulier du dieu de Nabuchodonosor בבית אלהיו, ἐν τῷ εἰδωλίῳ αὐτοῦ, formule correspondant, Dan. LXX, **1,** 2, à « dans la maison du trésor de son dieu », saint Jérôme *ibid., in idolio quod sibi finxerat.* En dehors des grands temples, centres du culte public dans les villes, les Grecs possédaient des chapelles de culte privé surtout dans les localités de moindre importance et dans les domaines de la campagne, semblables aux *sacella* des Romains, munies d'une statue ou d'une statuette dressée dans une niche, et souvent d'un autel en plein air ou d'une table à offrandes. Artémis, Aphrodite, les Nymphes, Pan, Hermès, Hécate, etc., avaient ainsi leur édicule respectif auquel le nom d'*idolium* conviendrait fort bien. Il était loisible aux passants et à la domesticité de faire leurs dévotions devant ces statues dues à la générosité d'un personnage aisé. Pline, VI, 186, note dans la région de Méroë un temple d'Hammon très révéré et de multiples chapelles : *delubrum Hammonis est ibi religiosum et toto tractu sacella.* L'extension de cette pratique ressort également de la jurisprudence du traité talmudique *'Aboda Zara,* ch. III et IV, où la multiplicité des idoles dans les lieux publics, chez les particuliers, sous les bocages, dans les champs, donne lieu à de nombreux cas de conscience, tant leur contact est inévitable aux Juifs vivant parmi les païens même en Palestine. Au programme des édifices cultuels s'ajoute celui des rites non moins odieux à la piété des vrais fils d'Israël.

En vertu de la place de choix qu'il tenait dans l'alimentation des Grecs et des Latins, le porc passait pour une offrande de grande valeur et très agréable aux dieux. On l'offrait en sacrifice surtout aux divinités intéressées à l'agriculture telles que Déméter et Dionysos, et aux divinités infernales comme victimes expiatoires. Joint au bouc, au bélier, ou au taureau, le verrat contribuait au sacrifice parfait. Immolé seul, il confirmait le serment des lutteurs d'Olympie au pied de la statue de Zeus Horkios. Les porcelets constituaient des victimes sacrées par excellence, ἱερεῖα, pour le sacrifice pur. *Dict. des Antiq.,* III, **1411**; *Realenc.* II A, **811** ss. Dans le domaine d'Apollonios, sous Philadelphe, l'élevage des porcs était florissant. Les papyrus de Zénon mentionnent à plusieurs reprises les ἱερεῖα τῶν ὑικῶν, ou simplement ἱερεῖα ou χοιρίδια destinés aux sacrifices pour les

[50] τον λογον (R), το ρημα (KFTS).

d'immoler des porcs et des animaux impurs, 48 de laisser leurs fils sans circoncision, de rendre abominables leurs propres personnes par toutes sortes d'impuretés et de profanations, 49 de façon à en oublier la loi et à délaisser tous les commandements. 50 Quiconque n'agirait pas selon l'ordre du roi serait puni de mort. 51 Conformément à ces prescriptions, le roi écrivit à tout son royaume; il créa des inspecteurs pour tout le peuple et enjoignit aux villes de Juda de sacrifier et cela dans chacune des villes.

fêtes d'Arsinoé, l'anniversaire du roi et de la reine, et la fête de Déméter. Cl. PRÉAUX, *L'économie royale des Lagides*, p. 222. L'offrande et l'usage de la viande de porc, reconnus chez les populations primitives de la Palestine, étaient interdits aux Juifs, Lév. **11,** 7; Dt. **14,** 8. D'après Is. **65,** 4, c'est être rebelle que de manger κρέα ὕεια (S), בְּשַׂר־הַחֲזִיר, et autres mets impurs. Le mot κρέα peut se sous-entendre ainsi qu'avec les adjectifs analogues αἴγεια, κύνεια, etc. *Carnes suillas* de BV est une interprétation de *porcina* L. Aux animaux autorisés par la loi, les novateurs voulaient ajouter les victimes du rituel païen, les κτήνη κοινά, *pecora communia*, c'est-à-dire profanes ou impures aux yeux des Juifs : outre le porc, le chien, favori d'Hécate, le chameau, la gerboise, le loir, le lièvre. Pour ce sens biblique de κοινός, *Antiq.*, XIII, **1,** 1 τὸν κοινὸν βίον, le genre de vie des renégats, Act. **10,** 14, 28; Rom. **14,** 14. Éz. **42,** 20 héb. Ce mélange de coutumes païennes au culte légitime est stigmatisé par Is. **66,** 3, 17 (CONDAMIN).

48. ἀφιέναι A inf. prés. au lieu de ἀφεῖναι SV inf. aor. 2. rend mieux la continuité de la situation de l'ἀπερίτμητος = עָרֵל dans les LXX. Prohiber la circoncision, signe de l'alliance avec Dieu, Gen. **17,** 10 ss., c'était renverser une autre barrière entre Israël et les gentils.

Propre au grec biblique, l'actif βδελύσσειν traduit chez les LXX שִׁקֵּץ, « rendre abominable, souiller » *soi-même* suivi de ψυχάς Lév. **11,** 43; **20,** 25, qui a ici le sens d'*âmes*, car par le fait que l'observation des lois de pureté obligeait en conscience, les transgresser souillait l'homme intérieur (GRIMM). L'homme ἐβδελυγμένος καὶ ἀκάθαρτος (Job. **15,** 16) était celui qu'avaient contaminé le contact des mets prohibés, du sang, des hommes et des femmes en état d'impureté, les relations illicites avec des personnes de sa famille, les pratiques honteuses des païens et autre ἀκάθαρτον inscrit dans le Lévitique. Quant à la βεβήλωσις, elle consistait dans la profanation du sabbat et des jours de fêtes, des rites de l'oblation et des divers sacrifices, dans le culte des images taillées, des stèles et des idoles, dans la divination et la magie.

49. La conséquence de cette déchéance (ὥστε et l'inf. *Gram.* p. 302 s.) était l'oubli de la loi mosaïque et le passage à d'autres commandements; ἀλλάσσω = חלף, Is. **24,** 5.

50. Passage du style indirect au direct avec une proposition relative conditionnelle se rapportant au futur (*Gram.*, p. 293), construction également hébraïque, Joel **3,** 5, gr. **2,** 32. La sanction est indiquée par *Antiq.* XII, **5,** 4 en des termes moins rigides : κόλασιν ἀπειλήσας, εἴ τις παρὰ ταῦτα ποιῶν εὑρεθείη. D'ailleurs tout le passage depuis le v. 45 se présente dans Josèphe sous une forme grecque plus accessible à des lecteurs étrangers que l'énumération de I Macc. dont le vocabulaire lévitique, la construction parallélique, la note péjorative d'un polémiste sont loin d'un libellé sorti d'une chancellerie séleucide.

51. Après un retour à la généralisation de l'édit, adapté, en accord avec ces ordres, à chaque peuple et à chaque religion, l'auteur se confine de nouveau dans la Judée dont Josèphe n'est point sorti, car dans le texte cité plus haut les ἐπίσκοποι, L *consideratores* ou inspecteurs, sont établis sur le peuple pour forcer les Juifs à obéir aux ordres énumérés dans la lettre envoyée à Jérusalem et aux villes de Juda. Les épiscopes en Attique étaient des magistrats envoyés dans les villes sujettes d'Athènes pour rendre la justice; le rôle

52 Καὶ συνηθροίσθησαν ἀπὸ τοῦ λαοῦ πολλοὶ πρὸς αὐτούς, πᾶς ὁ ἐγκαταλείπων τὸν νόμον, καὶ ἐποίησαν κακὰ ἐν τῇ γῇ 53 καὶ ἔθεντο τὸν Ισραηλ ἐν κρυφοῖς ἐν παντὶ φυγαδευτηρίῳ αὐτῶν.

54 καὶ πεντεκαιδεκάτῃ ἡμέρᾳ Χασελευ τῷ πέμπτῳ καὶ τεσσαρακοστῷ καὶ ἑκατοστῷ ἔτει ᾠκοδόμησε βδέλυγμα ἐρημώσεως ἐπὶ τὸ θυσιαστήριον, καὶ ἐν πόλεσιν Ἰούδα κύκλῳ ᾠκοδόμησαν βωμοὺς 55 καὶ ἐπὶ τῶν θυρῶν τῶν οἰκιῶν καὶ ἐν ταῖς πλατείαις

du vieillard d'Athènes envoyé par Antiochus fut d'hélléniser le culte et la population, II Macc. **6**, 1. Les épiscopes des LXX, héb. *peqîdim*, remplissaient diverses surveillances ou directions au Temple et dans l'armée. II Chr. **31**, 13; Neh. **11**, 9, 14, 22; Jér. **29**, 26; **52**, 25. — ἐνετείλατο A, L *et mandavit* a pour sujet le roi comme les deux verbes précédents. Le pluriel ἐνετείλαντο, *jusserunt* SV, Lat. BV, est une correction qui ne s'impose pas : les épiscopes ne décrètent pas, ils sont chargés d'exécuter le mandat dans chaque ville de leur ressort. Le distributif grec combiné avec la répétition hébraïque κατὰ πόλιν καὶ πόλιν, calqué par le latin primitif *per civitatem et civitatem* = בעיר ועיר, se manifeste assez souvent dans les LXX. *Gram.*, p. 223. On sait que *'yr*-πόλις peut s'appliquer en style biblique à de simples bourgades. La multiplication des lieux de sacrifice au gré du pouvoir civil était contraire à Dt. **12**, 5, 13, sans parler de la nature de ces sacrifices, alors même qu'on n'immolât pas un porc chaque jour comme le prétend Josèphe.

52-64. Exécution du décret en Judée.

Le décret adressé à Jérusalem et aux villes de Juda, dont on vient de voir la substance à défaut de la lettre, pourrait bien être le *neḥereṣeth šomêmoth*, décret de choses exécrables ou de dévastation, de Dan. **9**, 26[b]. Sa mention est suivie de l'alliance solidement établie entre le chef et un grand nombre : δυναμώσει διαθήκην πολλοῖς; puis viennent la cessation du sacrifice et de l'offrande, enfin l'installation au Temple de l'Abomination.

52. Nous sommes ici dans la même perspective. Beaucoup parmi le peuple, ἀπὸ τοῦ λαοῦ πολλοί, **1**, 13, 43, se rallient aux Syriens, se groupent autour des commissaires, cf. Esd. **10**, 1, נקבצו אליו מישראל; toux ceux qui abandonnent la loi représentent ici ceux qui auront abandonné l'alliance sainte avec lesquels s'entendra le roi du Nord de Dan. **11**, 30[b]. Le nombre des prévaricateurs s'accroît à mesure que se resserre l'alliance avec le roi, et ceux-là, coopérant à l'imposition des mœurs grecques causent de grands maux dans le pays, κακὰ ἐν τῇ γῇ, non moins que les successeurs d'Alexandre, **1**, 9.

53. Possédés d'un zèle de propagandistes pour les idées nouvelles, les adhérents de l'hellénisme sont décidés à extirper toutes les pratiques qui séparent le peuple de la vie des nations, à supprimer tout ce qui marque un attachement au passé, conditions nécessaires à l'établissement du culte et de la civilisation de la monarchie. L'observance de n'importe quel point du code hébreu devenait un acte de rébellion après le décret royal. Le loyalisme des partisans d'Antiochus s'en autorise pour imposer par la violence les prohibitions et les innovations du décret concerté entre eux et le roi. Il est à prévoir que des conflits sanglants surgiront entre le parti judéo-grec et ceux qui refusent de fléchir le genou devant Baal, le véritable Israël, τὸν Ἰσραήλ, qui, pour l'instant, en est réduit à se cacher. Ἔθεντο, וַיָּשִׂימוּ, n'implique pas une action directe comme serait « ils mirent

53 κρυφοῖς d'ap. Hérodien I, 15 : τὸ κρυφός dans un sens local. κρύφοις (KRFT), κρυφιοις (S). *AV*, rec. lucian.

54 χασελευ (KRFTS), χασαλευ *S* rec. lucian. — χασλευ 19-93. chasleum, chasleu, casleu lat. — ωκοδομησε 1° (KR), — μησαν (FTS).

55 Eusèbe, in Ps. 78 δια των θυρων των οικειων.

52 Beaucoup de gens du peuple s'acoquinèrent à ces gens-là, quiconque en somme abandonnait la loi. Ils firent un mal immense dans le pays. 53 Ils acculèrent Israël aux retraites cachées et à tous ses lieux de refuge. 54 Le quinzième jour de Casleu, en l'an cent quarante-cinq, le roi fit bâtir l'Abomination de la désolation sur l'autel et, dans les villes de Juda circonvoisines, on éleva des autels. 55 Aux portes des maisons et sur les places, on brûlait

en prison ». L'inquisition des novateurs rend la vie impossible aux fidèles dans leurs villes et villages et les oblige à fuir en des lieux secrets, ἐν κρυφοῖς (κρυφός avec une idée de lieu d'ap. Hérodien, I, 225), mot rare remplacé dans AV par κρυφίοις d'un emploi plus étendu, surtout dans le domaine de l'arcane. Lat. BV *et effugaverunt populum israhel in abditis* interprète le littéral L *et posuerunt israhel in occultis ;* **2**, 31, 36; II Macc. **6**, 11. — ἐν παντί... incidente explicative asyndétique comme au verset précédent πᾶς ὁ... Chaque région avait quelques lieux de refuge, ainsi I Sam. **13**, 6.

54. Le neuvième mois dit Χασελευ, כִּסְלֵו, correspond en gros à décembre. Zach. **7**, 1; Neh. **1**, 1. L'année 145 Sél. débutant le 1er avril 167 avant J.-C. d'après Sidersky, *Rev. d'assyr.*, 1933, p. 68, le 15 Kislew tombait le 8 décembre 167. Selon Dan. **9**, 27, la collusion du roi et des Juifs passés à l'hellénisme durera une semaine d'années, c'est-à-dire les sept ans qui vont de 142 à 148 Sél., depuis la mort d'Onias (170) jusqu'à la restauration du culte (164), et durant une demi-semaine le roi « fera cesser le sacrifice et l'offrande, et (il y aura) sur l'aile une abomination horrifique, et cela jusqu'à ce que soit exécuté le décret porté sur l'horrifique ». Lagrange, *RB.*, 1930, p. 187. En vertu de ce calcul symétrique et par conséquent approximatif, la demi-semaine comprend les trois ans et demi qui vont depuis le milieu de 145 Sél. jusqu'à la fin de 148 Sél. Les autres données chronologiques de Daniel viendront à propos de I Macc. **4**, 52.

βδέλυγμα ἐρημώσεως est une expression technique empruntée à Daniel. Les LXX font un usage fréquent du mot βδέλυγμα pour traduire תועבה et שקוץ et parfois *eloha* ou *elîl* par dérision. Du reste, par *abomination* l'A. T. entend surtout ce qui se rattache au culte idolâtrique, pratiques magiques, victimes impures, autels, sacrifices, images et statues. Astarté est l'abomination de Sidon, Moloch celle des Phéniciens. Voir, par exemple, II Reg. **21**, 2-8 le détail des abominations adoptées par le roi Manassé, entre autres les autels dédiés à l'armée du ciel sur les parvis du Temple et l'idole de la déesse Ašera dans le sanctuaire. Sous le terme déshonorant de *šiqqouṣ* — βδέλυγμα on peut donc entendre un dieu ou un autel du paganisme. Pour l'expression complète, voir l'*Excursus* I.

55. Des autels païens érigés dans les villes de Juda aux environs de Jérusalem — κύκλῳ סביב — les uns se trouvaient sur les places publiques, les autres à l'entrée des maisons. Ceux-ci, réduits aux dimensions d'une borne ronde ou cubique, étaient dédiés aux divinités protectrices de la rue ou de la porte des domiciles. Ils devaient remplacer le texte sacré prophylactique gravé sur les montants des portes, Dt. **6**, 9. Sur le *bomos agyieus*, symbole d'Apollon « le portier » on brûlait des parfums et l'on répandait des huiles odoriférantes. Devant l'image d'Hécate προθυραία ou gardienne des carrefours, on offrait des gâteaux de miel, des œufs, du poisson, on immolait parfois un chien, surtout à l'occasion de la nouvelle lune et ainsi on effaçait la célébration juive de la néoménie. *Dict. des Antiq.*, I, 169; III, 48. Les verbes θυμιᾶν ou θυμιάζειν traduisent dans les LXX זבח « immoler » rarement, mais le plus souvent קטר « faire fumer » l'encens, la graisse, etc., terme réservé en général aux sacrifices illégaux ou païens, sans distinction de la nature des offrandes. De là les hésitations du latin : L et in plateis *incendebant i. e.*, ils brûlaient de l'encens, *Thes. L. Lat.* VIII, 867, 32. B *sacrificabant*, V *incendebant tura et sacrificabant*, doublet qui répond en fait à la complexité du terme de l'original.

ἐθυμίων. [56] καὶ τὰ βιβλία τοῦ νόμου, ἃ εὗρον, ἐνεπύρισαν ἐν πυρὶ κατασχίσαντες. [57] καὶ ὅπου εὑρίσκετο παρά τινι βιβλίον διαθήκης, καὶ εἴ τις συνευδόκει τῷ νόμῳ, τὸ σύγκριμα τοῦ βασιλέως ἐθανάτου αὐτόν. [58] ἐν ἰσχύι αὐτῶν ἐποίουν τῷ Ισραηλ τοῖς εὑρισκομένοις ἐν παντὶ μηνὶ καὶ μηνὶ ἐν ταῖς πόλεσιν. [59] καὶ πέμπτῃ καὶ εἰκάδι τοῦ μηνὸς θυσιάζοντες ἐπὶ τὸν βωμόν, ὃς ἦν ἐπὶ τοῦ θυσιαστηρίου. [60] καὶ τὰς γυναῖκας τὰς περιτετμηκυίας τὰ τέκνα αὐτῶν ἐθανάτωσαν κατὰ τὸ πρόσταγμα [61] καὶ ἐκρέμασαν τὰ βρέφη ἐκ τῶν τραχήλων αὐτῶν, καὶ τοὺς οἴκους αὐτῶν καὶ τοὺς περιτετμηκότας αὐτούς. [62] καὶ πολλοὶ ἐν Ισραηλ ἐκραταιώθησαν καὶ ὠχυρώθησαν ἐν αὐτοῖς τοῦ μὴ φαγεῖν κοινά. [63] καὶ ἐπεδέξαντο ἀποθανεῖν, ἵνα μὴ μιανθῶσι τοῖς βρώμασιν καὶ μὴ βεβηλώσωσιν διαθήκην ἁγίαν, καὶ ἀπέθανον. [64] καὶ ἐγένετο ὀργὴ μεγάλη ἐπὶ Ισραηλ σφόδρα.

56. τὰ βιβλία τοῦ νόμου, sinon les exemplaires de la Torah, du moins les livres composant le Pentateuque; cf. *Arist. épist.* 28, 46 où le pluriel équivaut à ἡ βιβλός 316, *sepher hat-Tôra* Neh **8,** 3, souvent déterminé par τοῦ θεοῦ ou par Μωυσῆ. Il est peu vraisemblable que l'expression comprenne ici tous les livres de la Bible comme le veut Keil en s'appuyant sur Joh. **10,** 34; **12,** 34 et sur le Talmud; ce dernier point attend sa justification, car la tradition rabbinique réserve le nom de Torah (νόμος) au Pentateuque. Les autres livres étaient moins répandus. On en voulait surtout au code mosaïque devenu réellement « la règle de la croyance et des mœurs, le fondement stable, la source unique, le principe dirigeant de la vie religieuse et de la vie nationale du peuple juif». Loisy, *Hist. du canon*, p. 35. Eusèbe, qui applique à cette persécution le Ps. **78,** *Deus, venerunt gentes*, a sans doute commis un lapsus en écrivant τὰ βιβλία τοῦ ψαλμοῦ *PG.*, XXIII, 944. Pour être consumés plus facilement, les livres étaient déchirés, de même que le rouleau de Jérémie avait été lacéré par le canif du roi avant d'être jeté au feu. — ἐν πυρί instrumental, *Gram.*, p. 212.

57. Si répandus que fussent les rouleaux de la Torah, ils n'étaient guère accessibles aux gens peu fortunés en dehors de la synagogue. Les particuliers se procuraient plus facilement le *sepher hab-Berîth* ou βιβλίον διαθήκης, que désigne soit Exode **20-23,** d'après **24**, 7 où sont condensés les articles de l'alliance sinaïtique, soit le Deutéronome en tout ou en partie, d'après II Reg. **23,** 2 et 21 et II Chron. **34,** 30, où le mot d'alliance revient si souvent. — Le verset est une proposition conditionnelle de la première forme. *Gram.*, p. 287. La protase avec ὅπου, adverbiale relative assez singulière rendue littéralement par L *et ubicumque inveniebatur aput aliquem liber testamenti*, a été adoucie par BV *et apud quemcumque.* Le possesseur du manuel prohibé comme celui qui donnait son assentiment à la Loi était mis à mort par le décret du roi : *constitutio regis interficiebat eum* L, expression vigoureuse énervée par V *secundum edictum regis trucidebant eum*, et mal comprise par B. — σύγκριμα avec le sens de décision, sentence se retrouve Dan. **4,** 14 et 21 (Th.) et dans les papyrus du Ier siècle d'après Preisigke, *Wörtb.* s. v.

58. ἐν ἰσχύι ποιεῖν. Num. **24,** 18 עשׂה חיל. — ἐν παντὶ μηνὶ καὶ μηνί, distributif hébreu pour le grec κατὰ μῆνα ou ἑκάστου μηνός. Il s'agit de l'exécution des délinquants qui avait lieu dans les villes un jour par mois en vue de frapper les autres de terreur, cf. v. 63. Grimm, Keil, Fillion, Knab. L'auteur ne se prononce pas sur l'occasion de cette épreuve : célébration clandestine de la néoménie ou fête mensuelle de la naissance du roi. Calmet d'après II Macc. **6,** 7.

59. Ainsi qu'en témoignent **4,** 52 ss. et II Macc. **10,** 5, le premier sacrifice offert sur l'au-

[58] εποιουν + ουτω (S), ουτως (FT), om. KR. faciebant haec *B Vg.*
[61] τους οικειους (S) *A.*, τους οικους αυτων προενομευσαν και τους περιτετμ. αυτους εθανατωσαν (FT), om. les 2 verbes (RKS).

de l'encens. [56] Quant aux livres de la loi, ceux que trouvaient les inspecteurs étaient jetés au feu après avoir été lacérés. [57] Découvrait-on chez quelqu'un un exemplaire de l'Alliance, ou quelque autre se conformait-il à la loi, la décision du roi le mettait à mort. [58] Ayant pour eux la force, ils sévissaient chaque mois dans les villes contre les Israélites pris en contravention. [59] Le vingt-cinq du mois, on sacrifiait sur l'autel placé sur l'autel ancien. [60] Les femmes qui avaient fait circoncire leurs enfants, il les mettaient à mort suivant l'édit [61] avec leurs nourrissons pendus à leur cou, exécutant aussi leurs proches et ceux qui avaient opéré la circoncision.

[62] Cependant plusieurs en Israël ne perdirent pas courage et furent assez forts pour ne pas manger des mets impurs. [63] Ils préférèrent mourir plutôt que de se contaminer par la nourriture et de profaner la sainte alliance et, en effet, ils moururent. [64] Une immense colère plana sur Israël.

tel païen eut lieu le 25 Kislew, jour choisi à cause de la naissance du roi; le sacrifice du 25 de chaque mois rappela ce double fait. Le βωμός se trouvait posé sur le θυσιαστήριον, L *ara super altarem* (sic) et non BV *ara contra altare*, traduction influencée par l'idée que l'autel juif servait de support à une idole, ce qui oblige de déplacer l'*ara*. Calmet : « ou plutôt selon le grec sur l'autel qu'on avait dressé dessus l'autel du Seigneur. L'autel du Seigneur était fort vaste, et en cela fort différent des autels des Gentils, qui n'étaient pas, à beaucoup près, si grands ni si larges. On bâtit donc sur le grand autel des holocaustes un moindre autel pour les sacrifices de Jupiter Olympien. »

60 s. Grimm suivi par Keil interprète τὰς περιτετμηκ. par « qui avaient fait circoncire » à cause de la fin de 61. Knab. admet la disjonction : étaient punies de mort les mères qui avaient opéré la circoncision de leurs enfants — ce qui leur était permis en cas de nécessité (Ex. **4,** 25) — ou qui avaient permis cette opération. D'après *Antiq.* XII, **5,** 4, les femmes et les enfants étaient étranglés et l'on attachait les enfants au cou de leurs parents mis en croix. Voir cependant II Macc. **6,** 10. Suspecté de connivence, la parenté ou la domesticité n'échappait pas au châtiment, οἶκος signifiant ici la maisonnée, sens connu des Grecs, des Sémites et des Latins, Gen. **7,** 1 בית, fréquent dans le N. T. La correction de A οἰκείους est inutile, Le sens d'habitation a porté la rec. de Lucien à introduire προενόμευσαν, ils pillèrent, et BV à traduire *per universas* (addition gratuite) *domos eorum* et à répéter *trucidabant. Domos*, familles, *Thes. L. Lat.* V, 1981, reste régi par *interficiebant* dans L, malgré la parenthèse des enfants suspendus au cou.

62. κραταιοῦν et ὀχυροῦν, association traditionnelle de אמץ et חזק qui sont parfois intervertis, étant synonymes, Jos. **1,** 6, 7; I Chr. **22,** 13; Ps. **27,** 14. — ὀχυροῦν, fortifier, inconnu avec le sens métaphorique dans les LXX, équivaut ici à ἰσχύειν, חזק, très employé avec ce sens, et à κατισχύειν. Dan. **11,** 32 s. a trait à cette situation : Les violateurs de l'alliance seront séduits ou séduiront par leurs manœuvres hypocrites, « mais le peuple de ceux qui connaissent leur Dieu tiendra ferme et agira יַחֲזִקוּ וְעָשׂוּ, κατισχύσουσι καὶ ποιήσουσι, *populus... obtinebit et faciet.* Les gens sensés parmi le peuple instruiront la multitude, mais ils tomberont par l'épée, par la flamme, par la captivité et le pillage. » C'est à κραταιοῦσθαι que L. donne *obtinuerunt* pour répondant, ce verbe traduisant aussi plus d'une fois חזק dans la version grecque. — Kappler accentue ἐν αὐτοῖς Rahlfs ἐν αὑτοῖς, V et quelques minusc. ἐν ἑαυτοῖς; mais il faut noter que même dans le classique les cas obliques de αὐτός ont souvent remplacé le réfléchi, de même dans les papyrus, Mayser, II, p. 68 ss. — τοῦ μὴ φαγεῖν, *Gram.*, p. 312.

63. ἵνα μή, *Gram.*, p. 286.

64. Ce verset tire ses expressions de II Reg. **3,** 27 d'après Keil, bien que les LXX

n'aient pas traduit קצף ici par ὀργή, traduction qui se retrouve Num. **16**, 22; II Chr. **24**, 18; Zach. **1**, 2; **7**, 12. Jos. **22**, 20 en relation avec l'apostasie consistant διὰ τὸ οἰκοδομῆσαι ὑμᾶς βωμὸν ἔξω τοῦ θυσιαστηρίου Κυρίου. Cf. Ps. **73**, gr., 1.

Excursus I.

L'ABOMINATION DE LA DÉSOLATION.

Le terme ἐρημώσεως, *desolationis*, traduit un mot dérivé du rad. שׁמם dans Dan. que les traducteurs ont traité comme un nom signifiant *dévastation* à cause du contexte **9**, 26[b]. Mais au v. 27, שקוץ משמם (au sing. avec le grec) présente le second élément comme un participe *po'el*, ce qui est aussi le cas de **11**, 31 השקוץ משׁמם où la présence de l'article est incompatible avec un substantif régi; aussi Théodotion a-t-il βδέλυγμα ἠφανισμένον « l'abomination dévastée ». De même dans Dan. **8**, 13 הפשׁע שמם, le second élément est non un substantif mais une forme courte dudit partic. *po'el*. Il en va ainsi pour **11**, 31 où l'on aboutit à la formule consacrée שִׁקּוּץ שֹׁמֵם, Théod. βδελ. ἐρημώσεως sans aucun article comme dans notre texte de I Macc. « Il est probable que la forme courte a été préférée deux fois parce que cette appellation étrange est un équivalent, dans un sens caché, du בעל שמם, *Ba'al Šamaim* des Syriens. De même que *Ba'al* avait été remplacé par *bošet* « honte » (cf. Jér. **11**, 3), le Ba'al syrien qu'on identifiait avec le Zeus Olympien d'Antiochus Épiphane (II Macc. **6**, 2) a été qualifié de chose abominable שִׁקּוּץ. On a ensuite choisi le mot déshonorant qui répondait le mieux à la consonance *šamem* ou *šamaïm.* » LAGRANGE, *RB.*, 1930, p. 189. Pour l'équivalence d'Olympos et de οὐρανό. voir ROSCHER, *Lexicon*, III, 851 s. L'explication de *šomem* par une analogie avec *šamêm* due à NESTLE, *ZATW*, 1884, p. 248, est admise par les comment. de Dan., Bevan, Driver, Marti, Montgomery.

Quant au sens de *šomem*, la tradition a fait de ce partic. un synonyme de *šemamah* « dévastation », ἐρήμωσις, d'où le latin *abominatio desolationis*, *execratio vastationis. RB.*, 1936, p. 55 ss. En dehors de Daniel, les rares cas de ἐρήμωσις des LXX ne traduisent pas la forme *šomem*, laquelle comme participe peut signifier *dévasté* et aussi *dévastateur*, d'où l'interprétation de Grimm et de Gesenius « l'abomination du Dévastateur ». Mais il est à remarquer que שׁמם signifie originairement être stupéfait à la vue d'une chose horrible et qu'il peut arriver au traducteur grec de substituer à ce sens celui d'être dévasté ou désolé. En définitive, « Abomination dévastée » ne donne rien de satisfaisant, et « Abomination du dévastant » manque de cette pointe que l'on compte trouver dans toute expression de l'ironie populaire. Ruiner le caractère d'un mot en lui substituant un mot infamant de même assonance est un jeu ancien dont les musulmans agrémentent encore leurs couplets contre les chrétiens. Leurs lettrés ont cru faire de l'esprit en changeant *el-Qîâmeh* « la Résurrection », nom de l'église du Saint-Sépulcre, en *el-Qomâmêh* « le tas d'ordures ». Dans le cas présent, *šomem* avec le sens de « faisant horreur » pervertissait, à la satisfaction des gens pieux, le sublime de *šamêm.* D'où les traductions *an Abomination-Appalling* de Montgomery, *Abomination Horrifique* du P. Lagrange, *Abomination Horrible* de la Bible du Rabbinat français, qui a son équivalent dans l'horrible péché de Dan. **8**, 13. D'ailleurs pour exprimer la dévastation du sanctuaire, Dan. se sert de שׁלך ἐρημοῦν et de שׁחת διαφθείρειν, **8**, 11; **9**, 26.

La traduction « une dévastation abominable » n'est pas admissible, car le βδέλυγμα est non pas une situation mais un objet, quelque chose de construit. — ᾠκοδόμησεν de S et lat. se rapporte à Antiochus : on attribue avec raison à ce prince tout ce que firent les officiers en suivant ses ordres (Calmet). Ces officiers sont les βραχίονες de Dan. **11**, 31 qui profanent le sanctuaire, arrêtent le sacrifice perpétuel et placent le *šiqqouṣ mešomem.*

Cet objet horrifique bâti sur le grand autel juif des holocaustes n'est autre qu'un autel païen de moindre dimension, d'après le v. 59 et *Antiq.*, XII, **5**, 4 ἐποικοδόμησας δὲ καὶ τῷ θυσιαστηρίῳ βωμὸν ὁ βασιλεύς. L'aile, על כנף, sur laquelle sera l'Abomination reste un mot mystérieux dans Dan. **9**, 27. Comme πτερύγιον il peut désigner toute extrémité saillante ou supérieure, un fronton ou le linteau d'une porte monumentale. Ainsi le *Testament de Salomon*, **22**, 8 identifie τὸ πτερύγιον τοῦ ναοῦ avec ἡ ἄκρα τῆς εἰσόδου τοῦ ναοῦ « le sommet de l'entrée du Temple. *ZDPV.*, 1936, p. 205. Les lexicographes byzantins expliquent πτερύγιον par ἀκρωτήριον. Daniel envisagerait donc ici, pensons-nous, une dédicace gravée par les patrons du nouveau culte sur le linteau du pylône et débutant par Διὶ 'Ολυμπίῳ... (cf. *Suppl. epigr. Gr.* VII 840) et par *le-adon le-ba'al šamêm* לאדן לבעל שמם (*CIS.*, I, **7**, 1), à supposer normalement une inscription bilingue comme à Palmyre. *Rev. d'assyr.*, 1930, p. 35). On rejoint de la sorte II Macc. **6**, 2 racontant la mission de l'Athénien à Jérusalem ayant pour but d'imposer au Temple le nom de Jupiter Olympien, προσονομάσαι Διὸς 'Ολυμπίου ; Syr. : et de le nommer *Beth Ba'alšamîn Olwmpiws.* Cette inscription serait outre l'autel étranger un des *šiqqouṣîm* qu'implique la teneur de Dan. hébreu et de II Macc. **6**, 2-7. Restreignant à la notion d'idole le sens de *šiqqouṣ*, saint Jérôme (*in Dan.* 12, 7), se référant à Josèphe qui ne dit rien de semblable, se figure qu'une statue de Jupiter trôna dans le sanctuaire sous Antiochus Épiphane. Posidonius conservé par Diodore XXXIV parle de la statue du fondateur (Créateur?) et de l'autel en plein air où l'on immola une grosse truie. Le lat. BV reflète ce sentiment : *aedificavit rex Antiochus abominandum idolum desolationis super altare Dei* (B *ante aram Dei)*, paraphrase bien éloignée du primitif L : *aedificavit abominationem desolationis super altarem.* En général, l'exégèse patristique applique les faits aux temps de Titus et d'Hadrien (voir notre *Jérusalem* II, p. 886) sans parler des vues lointaines de l'eschatologie qui dépassent le cadre historique de ce commentaire. Voir *RB.*, 1930, p. 191 ss.

En tant que *Polis*, l'Acra devait incorporer le sanctuaire local, le Temple étant aux yeux des Grecs un des éléments principaux de la nouvelle cité. Il abritait la divinité appelée depuis la période perse אלה שמיא « le Dieu des cieux » Esd. **5**, 11 s.; **6**, 9, etc. Dan **2**, 18, 37, et pap. d'Assouan. En substituant à *Elah* les noms *Ba'al* et *Zeus* on la mettait à la portée des non-Juifs et dans le cadre de la mythologie hellénistique. Son autel n'est pas détruit, mais il sert de base à un autel, symbole et personnification du dieu officiel de la nouvelle cité sur lequel on fera couler le sang des victimes sans se préoccuper des prescriptions lévitiques, σύας ἐπ' αὐτοῦ κατέσφαξε, θυσίαν οὐ νόμιμον οὐδὲ πάτριον τῇ 'Ιουδαίων θρησκείᾳ ταύτην ἐπιτελῶν *Antiq.*, XII, **5**, 4. Si les renégats s'accommodaient de ce syncrétisme, les fidèles y reconnaissaient ces abominations qui avaient eu à diverses reprises de l'histoire du peuple juif une vogue favorisée souvent par ses rois.

CHAPITRE II

[1] Ἐν ταῖς ἡμέραις ἐκείναις ἀνέστη Ματταθίας Ἰωάννου τοῦ Συμεων, ἱερεὺς τῶν
υἱῶν Ιωαριβ, ἀπὸ Ιερουσαλημ, καὶ ἐκάθισεν ἐν Μωδεϊν. [2] καὶ αὐτῷ υἱοὶ πέντε, Ἰωάννης
ὁ ἐπικαλούμενος Γαδδι, [3] Σίμων ὁ καλούμενος Θασσι, [4] Ἰούδας ὁ καλούμενος
Μακκαβαῖος, [5] Ελεαζαρ ὁ καλούμενος Αυαραν, Ἰωνάθης ὁ καλούμενος Απφους.

1-14. Mattathias, ses fils et sa lamentation.

1. La formule du début indique le temps dans les limites duquel a lieu l'action, c'est à-dire alors que sévissait la persécution décrite plus haut, *Gram.*, p. 213 *h.* Fréquent dans l'A. T., ἀνέστη *(qâm)* marque le passage du repos à l'acte; on se lève pour se déplacer ou pour entreprendre une action. Ματταθίας, transcription hellénistique de מתתיה Esd. **10,** 43; I Chr. **9,** 31 « don de Yahweh », est contracté en Ματθίας *BJ.* I, **1,** 3, où il est dit fils d'Asamonaios, gentilice que *Antiq.* XII, **6,** 1 donne pour surnom à Syméon, aïeul de Matt. Voir *Introd.* p. IV. L'absence de l'article devant Ἰωάννου n'enlève pas la relation de filiation. *Gram.*, p. 175. Matt. était prêtre du rôle hebdomadaire de Joarib, ἐξ ἐφημερίδος Ἰωαρίβος *Antiq. loc. cit.*, de la première classe sacerdotale assurant le service une semaine à tour de rôle au Temple, I Chr. **24,** 7. Il n'est pas dit ἀρχιερεύς et c'est à tort que d'anciens commentateurs et des rabbins du moyen âge ont voulu en faire un grand prêtre pour légitimer l'accession de ses fils à la souveraine sacrificature. Ceux-ci y sont parvenus autrement que par la naissance. Calmet s'appuyant sur Josèphe met en avant la voix du peuple. Jonathas, ajoute-t-il, n'aurait pas attendu sept ans après la mort d'Alcime pour lui succéder, s'il avait été de la race des grands prêtres. D'après Keil, Knab., Bévenot ἀπὸ Ἰερουσαλήμ signifierait le lieu d'origine de la classe de Joarib, ce qui serait confirmé par la qualité de Ἱεροσολυμίτης accordé par Josèphe *(loc. cit.)* à Mattathias, argument assez faible puisque dans le passage cité de *BJ.*, celui-ci est dit « un des prêtres ἀπὸ κώμης Μωδεείν ». Tout se concilie si, vu l'impossibilité d'exercer ses fonctions au Temple, Matt. s'est retiré dans son domaine familial. Il est un de ces κάτοικοι de **1,** 38, contraints de laisser Jérusalem aux mains des étrangers. Avec Calm. et Gr., nous joignons ἀπὸ Ἰερ. à ἀνέστη. Une construction analogue nous est fournie par I Reg. **24,** 1 : καὶ ἀνέστη Δαυειδ ἐκεῖθεν καὶ ἐκάθισεν ἐν τοῖς στενοῖς Ἐνγάδδει. Avec ἀπό **28,** 23; Gen. **46,** 5. En ce cas, καί a la valeur du *waw* indiquant la finalité *Gram.*, p. 341 rem. Nous avons là un trait d'union significatif avec la situation dépeinte à la fin du chapitre Ier. Modîn, village en montagne à l'ouest de Jérusalem, ainsi que le note V *in monte Modin*, survit dans la localité actuelle de *Médîeh* ou *el-Midya*, à 12 kilomètres à l'est de Lydda, d'où il est plus accessible que du côté de Jérusalem. Voir l'*Introd.*, sur **2,** 15.

2. Pour interpréter les surnoms des cinq fils de Mattathias il faut négliger la finale hellénistique de certaines leçons et ne pas s'attacher nécessairement aux transcriptions du syriaque qui, fondées sur le grec, sont inutiles pour atteindre les étymologies hébraïques. Il n'y a pas à se guider non plus sur le sens qu'on veut bien tirer des actions d'éclat de chacun de ces personnages. Ils ont reçu ces surnoms à leur naissance ou dans leur

[1] υιος devant Ιωαννου (R) lucian. — Ιωαρ(ε)ιμ var. orth. *SA* analogue à Σενναχηριμ dans *Antiq.* (S).Ιωαριβ (RKFT).

CHAPITRE II

1 En ces jours-là, Mattathias, fils de Jean, fils de Siméon, prêtre de la
descendance de Joarib, quitta Jérusalem pour s'établir à Modîn. 2 Il avait
cinq fils : Jean surnommé Gaddi, 3 Simon appelé Thassi, 4 Judas appelé
Maccabée, 5 Éléazar, appelé Awâran, Jonathès appelé Apphous. 6 A la vue

jeunesse pour qu'ils puissent être distingués des nombreux Jean, Judas, Jonathan, etc., qui vivaient dans le pays. — *Gaddi* est tiré de Num. **13**, 11, où il désigne un notable manassite ; on peut le traduire par « Fortuné », à moins qu'il ne soit un hypocoristique de Gaddiel également usité et signifiant « El est ma chance ». Inutile donc de recourir aux variantes *Gaddis*, *Gaddès*, à l'arabe *ǧadaša* « fourrager », et à l'épisode de **9**, 36.

3. *Thassi* peut transcrire תחצי ou תעשׂי , si l'on en juge par Ασιηλ de Gen. **46**, 24 et par Ιασσιηλ de I Chr. **27**, 21, aussi bien que תסי dont se rapproche אסי, nom d'un amoraïte. La préformante reste difficile à expliquer, si l'on ne veut pas recourir à l'usage singulier du θ initial dans les transcriptions des noms propres commençant par un *aleph* ou par une autre lettre assez fréquentes dans les LXX, p. ex. Θασειρει pour אשרוּי, Θασοβαν pour אצבן, Θασιμουθ pour הישימות, etc. V. la *Concord.* de Hatch-Redpath. Le même défaut aurait-il affecté la première traduction grecque de notre livre? Cela ne sort pas du domaine de l'hypothèse. Θατι(ς) de Josèphe laisserait supposer un original תחתי, mais il est peu probable que son texte soit à préférer à celui de I Macc., et pas davantage ses var. μαθθις, *mathias*. Si la difficulté demeure, ce n'est pas le *Tharsi* du syr. inspiré par les transcriptions grecques de Tharsis et de Thirṣa qui la résoudra, ni la conjecture *Thadsi* que certains ramènent à une forme chaldéenne תדשי « l'herbe printanière va paraître », allusion au relèvement de la situation sous Simon. L'appel de Calmet, Keil, Bévenot, à l'aram. חסס « bouillonner » serait admissible à condition que *Thasis* — תסיס « Ardent », « Bouillant » — fût la teneur de l'original. Les dérivés *qaṭṭîl* d'un verbe géminé sont régulièrement à l'état dissocié. Voir p. 50, ỷ. 65.

4. Le traducteur adopte la forme hellénistique Μακκαβαῖος généralement usitée et connue à son époque au lieu de transcrire purement מַקְּבַי, *Maqqebai.* Le passage de la finale *ai* au grec αῖος était courant. Dalman, *Gr. Aram.*, p. 178 s. Quant au redoublement de la deuxième consonne, il trahit la compensation d'une consonne assimilée dans une contraction, ainsi 'Ακκαρών = *Amqarruna.* Ici l'on remonte à un rad. נקב dont le sens est donné dans l'*Introduction*, p. III.

5. *Auaran* se traduira par « Éveillé » du fait que αυ grec égale עו aussi bien que חו et que le rad. עור signifie être vif, éveillé. Influencé par le toponyme du *Ḥauran*, le syriaque transcrit le grec par חורן dont le radical חור est interprété par Michaelis, Grimm, Bévenot dans le sens de piquer (un animal), sens détourné dû à la perspective de la mort d'Éléazar. — 'Ιωνάθης, forme hellén. appuyée par les plus anciens témoins, est à comparer à 'Ιωάννης = *Yôḥanan.* Lucien a rétabli l'hébreu par sa leçon 'Ιωναθαν et une autre recension s'en est tenue à 'Ιωνάθας. Σαπφους provoqué par la *scriptio continua* καλουμενοσαπφους doit céder le pas à Απφους où le redoublement de la deuxième lettre est encore manifesté par les leçons αφφους et *appus*. Le sens de dissimulé, rusé, que Grimm, Keil, Bévenot ont voulu tirer du syr. חפוס est si problématique que nul dictionnaire araméen ou syriaque ne le mentionne. On y trouve seulement que חפּס signifie creuser et chercher

[6] καὶ εἶδεν τὰς βλασφημίας τὰς γινομένας ἐν Ἰούδᾳ καὶ ἐν Ιερουσαλημ [7] καὶ εἶπεν Οἴμμοι, ἵνα τί τοῦτο ἐγεννήθην ἰδεῖν τὸ σύντριμμα τοῦ λαοῦ μου καὶ τὸ σύντριμμα τῆς πόλεως τῆς ἁγίας; καὶ ἐκάθισαν ἐκεῖ ἐν τῷ δωθῆναι αὐτὴν ἐν χειρὶ ἐχθρῶν, τὸ ἁγίασμα ἐν χειρὶ ἀλλοτρίων.

[8] ἐγένετο ὁ ναὸς αὐτῆς ὡς ἀνὴρ [οὐκ] ἔνδοξος
[9] τὰ σκεύη τῆς δόξης αὐτῆς αἰχμάλωτα ἀπήχθη
ἀπεκτάνθη τὰ νήπια αὐτῆς ἐν ταῖς πλατείαις αὐτῆς,
οἱ νεανίσκοι αὐτῆς ἐν ῥομφαίᾳ ἐχθροῦ.
[10] ποῖον ἔθνος οὐκ ἐκληρονόμησεν βασίλεια
καὶ οὐκ ἐκράτησεν τῶν σκύλων αὐτῆς;

en creusant. Aussi bien Zenner, d'après Knab., a-t-il proposé de voir en ce surnom un hypocoristique de אפוסטמוס, *Apostumos*, transcription de *postumus* « le dernier-né ». Il est peu vraisemblable que Matt. se soit inspiré d'un nom étranger odieux aux Juifs. La conjecture est d'autant plus négligeable que le soi-disant Postumus nommé une fois seulement dans la Mishna, *Taanith* IV, 6 pour avoir brûlé la Torah et élevé une statue dans l'enceinte du Temple le 17 tammouz s'appelait en réalité *Faustinus* (Julius Severus), nom du légat qui dompta les Juifs sous Hadrien. *REJ.*, II, p. 127 s. I, p. 54. Il nous paraît plus simple de voir en *App(h)ous* un dérivé en *qaṭṭûl* de חפץ « aimer », חַפּוּץ signifiant « Favori ». Sur les formations de cette classe voir Joüon, *Gr. hebr.*, p. 200.

6. Au lieu du primitif εἶδεν, on trouve εἶδον dans quelques mss. ou versions mis en relation avec les fils et le père. *Voir des blasphèmes* i. e. des mesures outrageuses envers la religion, a choqué par sa hardiesse le lat. BV qui affaiblit l'expression en *viderunt mala quae fiebant in populo.* Fondée sur l'ancienne distinction entre le royaume et le domaine davidide (*Géogr. Pal.* II, p. 86, n. 1) la formule « en Juda et en Jérusalem » désigne ici la province et le chef-lieu où Mattathias avait été le témoin du changement de culte.

7. Ce verset fait la transition entre le récit en prose et le morceau poétique qui va suivre On y rencontre déjà une certaine eurythmie due à la répétition de σύντριμμα et de ἐν χειρί et au parallélisme évident de la phrase. C'est ce qu'ont senti les recensions qui ont mis καθίσαι au lieu de ἐκάθισαν qui coupe l'élan de la plainte. Il n'est pas jusqu'à l'ἵνα τί du v. 13 qui ne paraisse une *inclusio*, c'est-à-dire un retour à l'idée du début qui se rapproche de Job **3**, 3. Aussi Ben-Gorion fait-il dire à Mattathias : « Malheur à moi, ma mère pourquoi m'as-tu engendré pour que je voie la ruine de mon peuple? Puissé-je être tombé avorton incapable de vivre! » 4, 20. Bévenot a introduit le v. 7 dans le thrène rythmé, tandis que Oesterley et Kahana ne le font commencer qu'au v. 8 qui se soude exactement à **1**, 40. Quoi qu'il en soit, le sens du morceau n'en est pas affecté.

Οἴμμοι Jér. **4**, 31; **15**, 10, répond à אוי לי, ἵνα τί τοῦτο à *lammah (zzéh)* ou à *maddūʿa* Job. **3**, 12; Lam. **5**, 20. Comme l'infin. hébr. avec ל, ἰδεῖν marque la conséquence. *Gram.*, p. 302. Fréquent dans Jér. et Lam., σύντριμμα traduit *šeber*, la destruction, la ruine. *Ville sainte* se rencontre déjà Is. **48**, 2; Néh. **11**, 1, et καθίζειν, ישׁב, avec le sens de rester oisif sans réagir. Jud. **5**, 17; Jér. **8**, 14; Is. **30**, 7. Bien qu'elle se prête moins que καθίσαι au balancement de la pensée, la forme ἐκάθισαν, qui est la plus ancienne leçon, est susceptible d'explication si on la rapporte aux Juifs (peuple et Jérosolymites) qui demeurent inertes en face de l'oppression et de la confiscation de la Ville sainte et du Temple ; avec ἐν τῷ l'infin. au sens temporel calqué sur l'hébr. est très fréquent dans le

[7] της αγιας πολεως (R). — εκαθισαν (K) avec lat. *LXG* et Syr., καθισαι (RFTS).
[8] ουκ ενδοξος, voir Comment. αδοξος (RKFT) ανηρ ενδοξος *SA*, lat. *LG.* (S).
[10] βασίλεια (RS), εν βασιλείᾳ (K), βασιλειαν αυτης (FT).

des impiétés qui se perpétraient en Juda et à Jérusalem, 7 il s'écria : « Mal-
heur à moi! Pourquoi suis-je né pour assister à la ruine de mon peuple et à la
ruine de la ville sainte? Et l'on est resté là assis tandis que la ville était
livrée aux mains des ennemis et le sanctuaire au pouvoir des étrangers!

8 Son temple est devenu comme un homme vil,
9 les objets qui faisaient sa gloire ont été emmenés captifs,
ses enfants périrent égorgés sur ses places
et ses adolescents par l'épée de l'ennemi.
10 Quelle nation ne l'a pas exhérédée de ses droits royaux
et ne s'est pas emparée de ses dépouilles?

grec biblique. *Gram.*, p. 314. Mattathias s'indigne de cette inertie et l'auteur place ensuite dans sa bouche le reste de l'élégie dont nous avons eu deux fragments au chapitre Ier.

8. Si l'on considère que נִקְלָה « vil » est traduit οὐχὶ ἔνδοξος I Sam. **18,** 23 et que la même notion est exprimée par לֹא כָבוֹד, οὐκ ἔντιμος Is. **16,** 14, on s'expliquera l'ancienne leçon ἔνδοξος, *gloriosus*, subsistant après la chute (accidentelle ou voulue par scrupule aveugle) de la négation. Le texte original devait avoir l'un des deux termes hébreux ci-avant mentionnés et comporter comme traduction normale οὐκ ἔνδοξος, devenu ἄδοξος, *ignobilis*, dans une revision postérieure. La correction ἔκδοτος, *livré*, de Risberg, ne mérite pas la considération que lui accorde Bév., pas plus que la construction fantaisiste de Michaelis exposée par Gr. Il n'y a pas lieu de préférer λαός à ναός Bévenot, Calmet, ni de supposer l'ellipse équivalant à : son temple est comme *la demeure* d'un homme déshonoré, Grimm, Keil, Oesterley, Kahana, autrement on dénie toute liberté au poète. L'édifice sacré, *hêcal*, séjour antique de la gloire de Dieu, n'est pas plus estimé que le dernier des individus. Knab.

9. Le mobilier sacré et autres objets d'art, orgueil de la Ville sainte, ont été, pour ainsi dire, emmenés en captivité, αἰχμάλωτα, בַּשֶּׁבִי, emportés comme butin de guerre. — νήπια.... ἐν πλατείαις Lam. **2,** 11. νεανίσκοι ἐν ῥομφαίᾳ, *ibid.*, 21. Noter les deux acceptions de ἐν : 1° local, 2° instrumental. *Gram.*, p. 211 s.

10. A propos de ἔθνος on évoque généralement le mélange des races, παμφύλων ἔθνη II Macc. **8,** 9, composant les troupes royales qui avaient participé aux pillages de Jérusalem ou qui étaient restées en partie sur son sol en tant que milice et colons, **1,** 31 s. De là cette interprétation : Est-il un des peuples ennemis d'Israël qui n'ait pas ravi une portion de territoire ou des richesses de Jérusalem? Toutefois le sens précis de l'interrogation dépend de celui qu'on adopte pour βασίλεια. A est coutumier du neutre plur. ou sing. τὰ βασίλεια, τὸ βασίλειον comme on s'en rend compte par I Reg. **4,** 21; **14,** 8; II Reg. **15,** 19 traduisant *mamlacoth* et *mamlacâh*. Ici son texte, appuyé par de nombreux cursifs et par le *regna* de l'anc. lat., est supérieur aux autres sous le rapport diplomatique. ἐν βασιλείᾳ est lucianique d'après une construction qui se trouve Num. **18,** 20; Sir. **45,** 22. βασιλείαν avec ou sans αὐτῆς a pour but de lever toute difficulté, aussi a-t-il la préférence de Calmet, Grimm, Keil., Knab., Bévenot. Puisqu'il s'agit de Jérusalem, le mot doit être mis en relation avec cette ville, même si le suffixe poss. manquait dans l'original. De plus, s'il appartient à la traduction primitive, le plur. peut provenir d'une confusion entre le sing. *mamlacouth* et le plur. *mamlacoth*, le premier ayant comme ses synonymes les sens de pouvoir royal, royauté, de règne et de royaume. Dans l'araméen biblique non ponctué, מלכותא représente le sing. et le plur. Prenant occasion des faits actuels le poète donne à sa réflexion une portée plus générale : encore une fois la Ville sainte est dépossédée de son autonomie comme sous les Assyriens, les Chaldéens, les Perses, les Égyptiens;

[11] πᾶς ὁ κόσμος αὐτῆς ἀφηρέθη,
ἀντὶ ἐλευθέρας ἐγένετο εἰς δούλην.

[12] καὶ ἰδοὺ τὰ ἅγια ἡμῶν καὶ ἡ καλλωνὴ ἡμῶν καὶ ἡ δόξα ἡμῶν ἠρημώθη, καὶ ἐβεβήλωσαν αὐτὰ τὰ ἔθνη. [13] ἵνα τί ἡμῖν ἔτι ζωή; [14] καὶ διέρρηξεν Ματταθίας καὶ οἱ υἱοὶ αὐτοῦ τὰ ἱμάτια αὐτῶν καὶ περιεβάλοντο σάκκους καὶ ἐπένθησαν σφόδρα.

[15] Καὶ ἦλθον οἱ παρὰ τοῦ βασιλέως οἱ καταναγκάζοντες τὴν ἀποστασίαν εἰς Μωδεϊν τὴν πόλιν ἵνα θυσιάσωσιν. [16] καὶ πολλοὶ ἀπὸ Ισραηλ πρὸς αὐτοὺς προσῆλθον, καὶ Ματταθίας καὶ οἱ υἱοὶ αὐτοῦ συνήχθησαν. [17] καὶ ἀπεκρίθησαν οἱ παρὰ τοῦ βασιλέως καὶ εἶπαν τῷ Ματταθίᾳ λέγοντες· Ἄρχων καὶ ἔνδοξος καὶ μέγας εἶ ἐν τῇ

quelle est la nation qui ne l'a pas exhérédée de ses droits royaux? Une fois de plus les étrangers s'enrichissent de ses dépouilles. Sous les Séleucides il ne pouvait être question de son royaume, d'autant moins que l'expression « royaume de Jérusalem » est absent de l'usage hébreu.

11. Le κόσμος, *ornatus* de l'anc. lat., dont la Ville sainte est dépouillée — ἀφηρέθη traduisant l'*aph.* de עדה Dan. **5,** 20 Th. — se compare aux atours d'une femme libre qui ne conviennent plus à une esclave. Cette déchéance, analogue à Lam. **2,** 1ᶜ, est indiquée de la même façon, sauf le sémitisme εἰς *Gram.*, p. 166, par le pap. Rei. **7,** 4 ἀντ' ἐλευθέρου δοῦλος γενέσθαι, *ibid.*, p. 210.

12. Avec les trois suffixes en נו — la phrase n'a ni la longueur ni la lourdeur du grec. Les LXX n'emploient ἐρημοῦν qu'avec des concrets. Ce verbe s'applique ici à des notions abstraites soit par concomitance avec τὰ ἅγια, soit parce qu'elles revêtent des réalités tangibles, car la beauté et la gloire sont des appositions au sanctuaire. En somme, la poésie forme une parenthèse et le v. 12 se relie étroitement à 6.

13. L'ellipse du verbe à côté de ζωή, *Gram.*, p. 156 s. a été résolue par ζῆν de A et *vivere* du lat. BV.

14. Le premier verbe s'accorde avec le sujet le plus proche, *Gram.*, p. 160 *j*. L'usage de déchirer ses vêtements se pratiquait non seulement chez les Hébreux Num. **14,** 6; Jos. **7,** 6; Job **1,** 20; II Sam. **1,** **11**; II Reg. **5,** 7 s. etc., mais aussi chez les Assyriens, les Grecs et les Romains, en signe de douleur. La déchirure se faisait d'en haut à partir du cou. On manifestait encore une désolation plus profonde en revêtant le sac ou tunique de couleur sombre en poils de chèvre ou de chameau avec ouvertures pour la tête et les bras, Is. **3,** 24; **15,** 3; Jér. **6,** 26; I Reg. **20,** 31 s.; Gen. **37,** 34, etc. Il était porté dans le deuil et par les suppliants, les pénitents et dans les cas d'affliction générale. *DB.*, II, 700, 1337, 1396. LAGRANGE, *Et. sur les Relig. sém.* 2ᵉ éd., p. 231 s. — ἐπένθησαν σφόδρα Num. **14,** 39.

15-28. L'ÉPREUVE DU SACRIFICE A MODIN.

15. Οἱ παρὰ τοῦ βασιλέως tournure grecque qui doit traduire אַנְשֵׁי הַמֶּלֶךְ, ici les officiers, et **7,** 41 les soldats du roi. Le participe οἱ καταναγ. pour avoir la valeur d'une proposition relative finale, *Gram.* p. 291, 326, lat. B *qui cogerent*, V *ut cogerent*, devrait être au futur. Il est ici en apposition déterminant le rôle de ces hommes. Le verbe grec demanderait πρὸς τὴν ἀποστασίαν (forme commune pour ἀπόστασιν) mais le verbe hébreu qu'il traduit pouvait avoir la chose pour régime direct, ce qui est le cas pour ἀναγκάζω. Pour le nom de la localité, Μωδεΐν est la leçon ordinaire de S, mais *modiim* de l'anc. lat. et Μωδαειμ, Μοδεειμ de Lucien et de quelques mss. de Josèphe se rappro-

[17] ειπαν (KS), ειπον (RFT).

[11] Toute sa parure lui a été ravie.
De libre qu'elle était, elle est devenue esclave.

[12] Voici que notre lieu saint, notre beauté et notre gloire, est réduit en
désert voici que les gentils l'ont profané. [13] A quoi bon vivre encore? » [14] Mat-
tathias et ses fils déchirèrent leurs vêtements, revêtirent des sacs et se plon-
gèrent en un deuil profond.
[15] Les officiers du roi chargés d'imposer l'apostasie vinrent à la ville de
Modîn pour exiger des sacrifices. [16] Beaucoup d'Israélites allèrent auprès
d'eux, mais Mattathias et ses fils se tinrent ensemble à part. [17] Prenant la
parole, les officiers du roi s'adressèrent à Mattathias en ces termes : « Tu
es chef de cette ville, tu en es l'illustration et le grand homme, fortement

chent davantage de l'hébr. מודיעים que le syr. transcrit מורעים avec un ר pour ד. Les formes Μωδαϊ, Μωδαιει, particulières à certains mss. de Josèphe, sont araméennes. Quant à מודיעית, autre forme talmudique, sur le thème des noms en *it* à l'état construit, il devait être en *ītā* à l'état déterminé, d'où le Μοδιθα de la carte de Madaba.

De telles variations entre les désinences en *īm* et en *tha*, nous en avons noté des exemples dans *Géogr. Pal.* II, p. 428 : Ramathaïm-Ramatha, 'Ephraïm-'Ephratha. L'endroit est qualifié de κώμη par *Antiq.* XII, **6**, 2, ce qui ne contredit pas τὴν πόλιν dont l'élasticité est celle de l'hébreu עיר, et l'on peut invoquer la définition des κῶμαι par Photius : ce sont les petites villes, αἱ βραχεῖαι πόλεις. ESTIENNE, *Thes. s. v.* Tout en usant d'un style plus classique, Josèphe, *loc. cit.*, suit notre texte d'assez près : « Les agents chargés par le roi, καθεσταμένοι, de forcer les Juifs à accomplir ses ordres, ἐπὶ τῷ ποιεῖν ἀναγκάζειν τοὺς Ἰουδαίους ἃ διετέτακτο, vinrent au bourg de Modaïn et ordonnèrent à ceux qui étaient là de sacrifier. » C'est sur la dénonciation des vauriens ou fils de Bélial que, suivant Ben Gorion, 4, 20, Philippe et les autres agents royaux seraient venus à la montagne de *Moda'ith* où Mattathias et sa parenté commençaient à manifester de l'opposition et où l'on avait amené des femmes et des enfants évacués d'ailleurs. La paraphrase du lat. B. et les témoins de *in monte Modin* du v. 1, trahissent une dépendance vis-à-vis de la même tradition juive : « Et vinrent là des gens envoyés par le roi Antiochus pour forcer ceux qui s'étaient réfugiés dans la cité de Modîn à sacrifier, à offrir de l'encens et à s'éloigner de la loi de Dieu. » Ce rôle de refuge, que le relief accidenté du lieu rend compréhensible, est un développement traditionnel de **1**, 53.

16. C'est vouloir aller plus vite que le narrateur que de voir dans ce verset l'affirmation de l'apostasie du grand nombre (BV *consentientes)* et de la résistance de Mattathias et de ses fils (V *constanter steterunt)*. Si les deux attitudes s'y dessinent, ce passage est avant tout une mise en scène que la concision de la phrase n'empêche pas d'être très vivante : A l'arrivée des commissaires la foule vient au-devant d'eux et les entoure autant pour satisfaire sa curiosité que pour témoigner son servilisme. Mais à l'écart il y a un groupe qui ne cède pas à l'entraînement général, c'est Mattathias avec ses fils et probablement quelques autres de sa parenté ou de ses amis, οἱ σὺν αὐτῷ d'après Lucien et le syr. I. C'est à ce groupe que les envoyés, assurés de la docilité du peuple, vont d'abord s'adresser. Cf. II Esd. **10,** 1 s. συνήχθησαν... καὶ ἀπεκρίθη Σεχενίας... καὶ εἶπεν. Mat. **22,** 41. Jérôme se raille de la méprise de Porphyre qui voulait reconnaître le dieu *Maozim* de Dan. **11,** 38, dans le nom de *Modîn* de telle façon que ce dieu de Modîn n'aurait été qu'une statue de Jupiter érigée dans ce bourg par les émissaires d'Antiochus en vue de recevoir les sacrifices de la population. *PL.* XXV, 574 D.

17. La forme passive ἀπεκρίθησαν condamnée par les puristes est prépondérante

πόλει ταύτῃ καὶ ἐστηρισμένος υἱοῖς καὶ ἀδελφοῖς. [18] νῦν πρόσελθε πρῶτος καὶ ποίησον τὸ πρόσταγμα τοῦ βασιλέως, ὡς ἐποίησαν πάντα τὰ ἔθνη καὶ οἱ ἄνδρες Ἰούδα καὶ οἱ καταλειφθέντες ἐν Ιερουσαλημ, καὶ ἔσῃ σὺ καὶ οἱ υἱοί σου τῶν φίλων τοῦ βασιλέως, καὶ σὺ καὶ οἱ υἱοί σου δοξασθήσεσθε ἀργυρίῳ καὶ χρυσίῳ καὶ ἀποστολαῖς πολλαῖς. [19] καὶ ἀπεκρίθη Ματταθίας καὶ εἶπε φωνῇ μεγάλῃ· Εἰ πάντα τὰ ἔθνη τὰ ἐν οἴκῳ τῆς βασιλείας τοῦ βασιλέως ἀκούουσιν αὐτοῦ ἀποστῆναι ἕκαστος ἀπὸ λατρείας πατέρων αὐτοῦ καὶ ἡρετίσαντο ἐν ταῖς ἐντολαῖς αὐτοῦ, [20] κἀγὼ καὶ οἱ υἱοί μου καὶ οἱ ἀδελφοί μου πορευσόμεθα ἐν διαθήκῃ πατέρων ἡμῶν. [21] ἵλεως ἡμῖν καταλιπεῖν νόμον καὶ δικαιώματα. [22] τῶν λόγων τοῦ βασιλέως οὐκ ἀκουσόμεθα παρελθεῖν τὴν λατρείαν ἡμῶν δεξιὰν ἢ ἀριστεράν. [23] καὶ ὡς ἐπαύσατο λαλῶν τοὺς λόγους τούτους, προσῆλθεν ἀνὴρ Ἰουδαῖος ἐν ὀφθαλμοῖς πάντων θυσιάσαι ἐπὶ τοῦ βωμοῦ ἐν Μωδεϊν κατὰ τὸ πρόσταγμα τοῦ βασιλέως. [24] καὶ εἶδεν Ματταθίας καὶ ἐζήλωσεν, καὶ ἐτρόμησαν οἱ

dans la κοινή et la seule employée dans les pap. ptolémaïques. Les LXX n'emploient guère la forme moyenne ἀπεκρινάμην que dans le style solennel et poétique. *Gram.*, p. 70 s. Lié à λέγω, ce verbe qui traduit ענה a le sens de prendre la parole pour dire. Is. **14,** 10; Zach. **1,** 10; **3,** 4; Jér. **11,** 5, etc. On suppose l'interlocuteur répondant à l'expression d'une attitude à défaut de la parole. Sur l'emploi pléonastique de λέγων, *Gram.*, p. 327, mais il faut remarquer que les trois verbes d'élocution sont séparés avec soin par le sujet et le régime indirect. L'intention des émissaires est de séduire l'homme le plus influent de la localité afin que son exemple entraîne les hésitants et les réfractaires. Ils le traitent de chef, la plus haute notabilité du pays, d'illustre par ses ascendants, de grand à cause de ses biens et de son autorité, fortement appuyé sur des fils et des frères, entouré d'une nombreuse parenté. Ben Gorion, 4, 20, représente Mattathias armé, ayant avec lui ses frères et ses fils ainsi que quelques *saints* de la communauté d'Israël.

18. Le prêtre juif est invité à s'avancer le premier vers l'autel de la religion officielle et à sacrifier comme on le fait partout. Pourquoi dans ce village agirait-on autrement que dans les villes? Or l'aristocratie de Juda et les gens qui n'ont pas quitté Jérusalem obéissent au décret du roi. Le roi saura gré de leur soumission à des personnes aussi considérables que les châtelains de Modîn. On leur promet l'admission dans l'ordre « des amis du roi », dignitaires revêtus de pourpre ayant accès comme courtisans auprès du souverain qui leur confiait à l'occasion des charges au palais, dans l'administration ou dans l'armée. Cette distinction, qui comportait plusieurs degrés, était aussi accordée à des vassaux, comme on le verra au cours du commentaire. L'institution était en vigueur à la cour des rois de Perse. Alexandre la conserva; elle se maintint chez les Lagides et les Séleucides et passa chez les Romains. Bikerman, *Inst. Sél.*, p. 40 s. *Dict. Antiq.*, s. v. *amici.* Avec des gratifications en argent et en or on fait miroiter des ἀποστολαί, *littéral.* des envois. Suidas explique le mot par ἀποπέμψεις, missions de personnes, expéditions de denrées, sens des pap., et aussi par δῶρα, *munera* des versions lat., ce qui est le sens de I Esd. **9,** 51, 54 ἀποστέλλειν, δοῦναι ἀποστολὰς τοῖς μὴ ἔχουσιν, et de I Reg. **9,** 16 A, **4,** 34 B, שִׁלּוּחִים. Dan. **11,** 39 fait allusion aux honneurs et aux bénéfices accordés par le roi à ses partisans. Le mot ἀποστολή est chez les Juifs en relation avec la fonction d'ἀπόστολος, collecteur de taxes pour le Temple. Kittel, *Theol. Wörterb. zu N. T.* I, p. 447. *JQR.*, 1905, p. 375.

19 s. Pour être entendue de toute l'assistance, la réponse de Matt. est prononcée d'une voix forte, φωνῇ μεγάλῃ II Chr. **32,** 18, souvent précédé de ἐν dans les LXX d'après

[23] θυμιασαι *A* (S), θυσιασαι (RKFT).

appuyé par des fils et des frères.
18 Avance maintenant le premier pour
exécuter l'ordre du roi, comme l'ont fait toutes les nations, les notables de
Juda et ceux qu'on a laissés à Jérusalem. Tu seras, toi et tes fils, parmi les
amis du roi; toi et tes fils serez honorés de dons en argent et en or ainsi que
d'une quantité de cadeaux.
19 Mattathias répliqua d'une vois forte : «Quand
toutes les nations établies dans l'empire du roi lui obéiraient, chacune
désertant le culte de ses pères, et se conformeraient à ses ordonnances,
20 moi, mes fils et mes frères, nous suivrons l'alliance de nos pères.
21 Que le
Ciel nous garde d'abandonner loi et observances!
22 Nous n'écouterons pas
les ordres du roi pour transgresser notre religion soit à droite soit à gauche. »
23 Dès qu'il eut achevé de tenir ce discours, un Juif s'avança, aux yeux de
tous, pour sacrifier sur l'autel de Modîn, conformément au décret du roi.
24 Ce que voyant, Mattathias, saisi d'un beau zèle, sentit ses reins frisonner;

l'héb. *beqôl gâdôl*. Il rétorque l'allégation de l'exemple de toutes les nations apportée au verset précédent, des nations qui font partie « de la maison du royaume du roi ». L'expression syriacisante οἶκος τῆς β. équivaut à βασιλεία, mot qui Dt. **3,** 4 est traduit en syr. par *bêth malcoutho; elle* a dérouté les latins qui l'ont supprimée ou rendue par *in domo regis*. Quant à la proposition concessive, introduite régulièrement par εἰ καί ou par κἄν, elle suit ici fidèlement la construction hébr. *'im yiqtol*. L'infinitif ἀποστῆναι rentre dans la catégorie des consécutifs sans ὥστε. *Gram.*, p. 302. ἕκαστος reste au nomin. comme faisant partie du sujet principal, ἔθνη. αἱρετίζω ἐν sert aux LXX à traduire בחר ב. — πορεύεσθαι ἐν διαθήκῃ, on marche *dans* l'alliance, comme *dans* la loi, les commandements, les coutumes qui figurent une voie morale. Cf. πορ. ἐν τῇ ὁδῷ μου I Reg. **3,** 14, ἐν ὁδῷ ἀμώμῳ Ps. 101 gr. 6, ἐν πάσαις ταῖς ὁδοῖς αὐτοῦ, Dt. **30,** 16.

21 s. ἵλεως s.-e. ὁ θεὸς εἴη, *Dieu nous garde de...* se construit aussi avec εἰ : II Sam. **20,** 20, חָלִלָה suivi de אִם Ici KAHANA חָלִילָה־לָּנוּ לַעֲזֹב, — παρελθεῖν apposition explicative avec nuance consécutive qui serait volontiers précédée de τοῦ = ל comme dans les codd. lucianiques. *Gram.*, p. 311 s. Anc. lat. *ut praetereamus deservitionem*. L'accus. adverbial de direction δεξιὰν ἢ ἀριστεράν s.-e. χεῖρα GR. Num. **22,** 26; au neut. plur. s.-e. μέρη Dt. **2,** 27; I Sam. **6,** 12; les deux manières rendent l'accus. local hébr. *yâmîn ousmo'l*. JOÜON, *Gr. héb.*, p. 380. Le manifeste de Mattathias donne le signal de la réaction du Judaïsme, un instant complètement paralysé, contre la destruction dont il était menacé et qui paraissait avoir atteint son but.

23. ἐπαύσατο λαλῶν, Gen. **18,** 33; Num. **16,** 31; Jud. **15,** 17, construction régulière. *Gram.*, p. 323. θυσιάσαι, infin. de but général dans la κοινή, répondant au partic. fut. des Attiques. *Gram.*, p. 301. — θυμιάσαι de A, d'après notre rem. sur **1,** 55, s'explique autrement que par l'influence sur le scribe du souvenir récent des *thurificati* de la persécution de Dèce, GRIMM. La scène dans Ben Gorion se résume ainsi : Les émissaires se moquent entre eux de la violente réponse du prêtre juif et se concertent sur le moyen de l'arrêter. « Pourquoi tant de lenteur à exécuter les ordres du roi et à punir Mattathias? » s'écrie un renégat, fils de Bélial, qui tranche promptement la tête d'un porc et la place sur l'autel pour l'offrir en sacrifice au milieu des nuages de l'encens devant l'image d'Antiochus et de ses idoles. Animé du zèle de Dieu, le prêtre tire son glaive et, bondissant vers l'autel, tranche à son tour la tête du renégat qu'il livre aux flammes avec le cadavre du porc. Le sacrifice de cet animal apprécié des Aryens et odieux aux Sémites, si l'on en juge déjà par Josèphe, a frappé l'imagination juive d'une obsession horrifique.

24. Le début paraît inspiré de Dt. **32,** 19 καὶ ἴδεν Κύριος καὶ ἐζήλωσεν, ינאץ que

νεφροὶ αὐτοῦ καὶ ἀνήνεγκεν θυμὸν κατὰ τὸ κρίμα καὶ δραμὼν ἔσφαξεν αὐτὸν ἐπὶ τὸν
βωμόν. 25 καὶ τὸν ἄνδρα τοῦ βασιλέως τὸν ἀναγκάζοντα θύειν ἀπέκτεινεν ἐν τῷ καιρῷ
ἐκείνῳ καὶ τὸν βωμὸν καθεῖλεν. 26 καὶ ἐζήλωσεν τῷ νόμῳ, καθὼς ἐποίησεν Φινεες
τῷ Ζαμβρι υἱῷ Σαλωμ. 27 καὶ ἀνέκραξεν Ματταθίας ἐν τῇ πόλει φωνῇ μεγάλῃ
λέγων· Πᾶς ὁ ζηλῶν τῷ νόμῳ ἱστῶν διαθήκην ἐξελθέτω ὀπίσω μου. 28 καὶ ἔφυγον
αὐτὸς καὶ οἱ υἱοὶ αὐτοῦ εἰς τὰ ὄρη καὶ ἐγκατέλιπον ὅσα εἶχον ἐν τῇ πόλει.
29 Τότε κατέβησαν πολλοὶ ζητοῦντες δικαιοσύνην καὶ κρίμα εἰς τὴν ἔρημον καθίσαι

Vg. traduit par *ad iracundiam concitatus est.* L'aor. est ici ingressif indiquant l'entrée dans un état d'âme qui s'est prolongé dans le passé. *Gram.*, p. 255. En style biblique les reins se présentent plus d'une fois comme le siège des passions; ils sont affectés par la crainte ou par la douleur, Ps. **73,** 21; Nah. **2,** 10; Éz. **29,** 7; Dan. **5,** 6. La colère est ici légitime, κατὰ τὸ κρίμα, II Chr. **30,** 16 en conformité avec le droit, et Grimm invoque à juste titre Dt. **13,** 6-11 qui ordonne de mettre à mort les promoteurs de l'idolâtrie.

25. L'homme du roi, ὁ στρατηγὸς d'après Josèphe, ὁ δυνάστης τοῦ βασιλέως d'après. Hippolyte, est appelé Bacchidés dans *BJ.*, I, **1,** 3, ce qui est une erreur, mais Apellès dans *Antiq.* XII, **6,** 2, ce qui pourrait être une altération d'Apollonios si l'identification de cet homme du roi avec le dignitaire de **1,** 29 préconisée par Hippolyte, *in Dan.* IV, 42, se vérifiait. La tradition de Ben Gorion s'en tient à Philippe de II Macc. **6,** 11 qui réduisit les zélotes réfugiés dans la caverne. Cet épisode étant postérieur à l'affaire de Modin (voir ci-après 31 ss.), ce Philippe ne fut donc pas tué par Mattathias. Quant à Apollonius, cf. **3,** 10. Le plus sûr est de conserver le nom d'Apellès; il n'est pas nécessairement le chef de la mission si l'on considère, en dehors de toute interprétation grossissante que le terme איש־המלך, τὸν ἄνδρα τοῦ βασιλέως ne désigne qu'un des émissaires dont le rôle est déterminé. C'est le policier qui accompagne à l'autel quiconque est requis de sacrifier pour s'assurer de l'accomplissement des rites, quitte à employer la force envers les récalcitrants. On comprend fort bien dès lors qu'il soit le premier à partager le sort du renégat.

26. Avec le datif, ζηλοῦν traduit קנא avec ל, être rempli de zèle pour. Num. **25,** 13; I Reg. **19,** 10. L'exemple de Phinées qui perça de sa lance Zimri, fils de Salou (*Salôm de* Num. est lucianique), et la Madianite avec laquelle il célébrait Beelphegor est tiré de Num. **25.** Son zèle lui valut comme gage d'alliance le sacerdoce à perpétuité dans sa famille.

Une très ancienne leçon est ἐζήλωσαν, *æmulati sunt in lege* de l'anc. lat. qui se rapporte à l'entourage de Mattathias. Pour échapper impunément aux officiers du roi, il fallait en effet que le prêtre fût secondé au moins par ses fils et c'est ce qu'affirme Josèphe, *Antiq.* XII, **6,** 2. Le contexte toutefois s'accommode mieux du sing.

27. L'anc. lat. *omnis æmulus statuens testamentum* représente un texte qui n'avait pas τῷ νόμῳ (mot qui a pu s'infiltrer du v. 26) et se soutient : Tout zélé qui maintient l'alliance avec ἱστῶν de la forme réc. et vulg. ἱστάω. Gr. rappelle à propos de ce verset l'appel des patriotes romains : *Qui rempublicam salvam volunt me sequantur!* T. Liv. XXII, 53. Ben Gorion fait sonner de la trompette, s'inspirant de Jud. **3,** 27 s.

28. Dans la crainte d'être appréhendés par les postes militaires. Matt. et les siens, abandonnant tout ce qu'ils avaient dans le bourg, s'enfuient dans les montagnes. *BJ.* I, **1,** 3. Modîn située dans la région des collines sur les confins nord de la Séphéla ou Pays-Bas que traversent des ravins encore bien tranchés, offrait cependant moins de refuges escarpés et moins de grottes cachées que la montagne proprement dite qui forme le cœur du pays, à laquelle on réservait le nom de *ha-Har* par excellence. De Modîn on pouvait gagner les flancs abrupts des ouâdis profonds remontant vers Ramallah, vers Birzeit par Beit Illo, à travers l'ancienne Gophnitique. *Géogr. Pal.* I, p. 53, 359, 371, carte VI

il exhala une fureur légitime et se précipitant il égorgea le Juif sur l'autel.
25 Quant à l'homme du roi qui obligeait à sacrifier, il le tua par la même occa-
sion, puis il renversa l'autel. 26 Son zèle pour la loi fut semblable à celui que
Phinéès exerça contre Zambri, fils de Salôm. 27 Mattathias se mit à crier à
haute-voix à travers la ville : « Quiconque zélé pour la loi maintient l'alliance,
qu'il vienne à ma suite ! » 28 Lui-même et ses fils s'enfuirent dans les mon-
tagnes, laissant dans la ville tout ce qu'ils possédaient.
29 Nombre de gens soucieux de la justification et de la pratique de la

Telles sont les origines du soulèvement qui aux yeux d'un Asidéen, habitué à mettre sa confiance en Dieu seul, n'était pour les opprimés qu'un petit secours. Hippolyte, après avoir reproduit presque textuellement l'épisode de Modîn et le siège de la grotte, reconnait *in Dan.* IV, 44, que les actions de Mattathias et de Judas, son fils, sont l'accomplissement du βοηθήσονται βοήθειαν μικράν de Dan. **11,** 34. Saint Jérôme écrit, à son tour, sur ce passage : *Parvulum auxilium. Mathathiam significari arbitratur Porphyrius, de vico Modin : qui adversum duces Antiochi rebellavit, et cultum veri Dei servare conatus est. Parvum autem, inquit, auxilium vocat, quia occisus est in prælio Mathathias, et postea Judas filius ejus qui vocabatur Machabæus pugnans cecidit, et cæteri fratres ejus adversariorum fraude decepti sunt. Lege Machabæorum libros. PL.*, XXV, 569 s. Il y a une erreur touchant la fin de Matt. qui mourut de sa belle mort et non dans le combat, v. 49.

29-38. L'ÉPREUVE DU SABBAT AU DÉSERT.

Mattathias et ses fils ont gagné la montagne. Un fait contemporain digne de remarque éclaire cette situation de gens qui laissent leur foyer, leur avoir, leurs occupations pour échapper à l'autorité d'un gouvernement qu'ils détestent et pour avoir la liberté de mouvement que demande la petite guerre d'escarmouches qu'ils sont décidés à lui livrer. « Aller au *djebel* », telle était l'expression consacrée dont usaient les villageois palestiniens quel que fût leur lieu d'origine, qui, après avoir fermé boutique ou rangé la moisson, rejoignaient les chefs terroristes qui battaient la campagne, rançonnaient les paysans taxés de froideur envers la cause arabe, allant d'une caverne à l'autre pour épier les troupes envoyées à leur poursuite. Imposée par la nature du pays, la tactique reste la même, bien que les mobiles des opérations soient dissemblables.

29 s. Mais il y avait un groupe de réfractaires pacifiques qui emmenaient avec eux dans leur exil volontaire femmes, enfants et troupeaux, comptant assurer par la retraite leur liberté de conscience. C'étaient des Juifs cherchant leur justification personnelle, δικαιοσύνην, צדקה, dans l'observation des décrets, κρίμα, משפט, du législateur, deux termes souvent accouplés, qui définissent l'équilibre moral chez le fidèle de la Torah. Sur Is. **56,** 1 *Custodite judicium, et facite justitiam*, Jérôme écrit : « illud simile est : *Beati qui custodiunt judicium, et faciunt justitiam in omni tempore* (Ps. cv, 3) ; ut juste quod justum est, persequantur ». Jér. **22,** 15 ; Éz. **18,** 27 ; Sir. **38,** 33 (38). Ils fuient leurs villes ou leurs villages parce que le malheur s'y est appesanti, est devenu trop dur à supporter, car il faut maintenir ἐσκληρύνθη avec GRIMM et OESTERLEY contre KEIL et KNAB. et la leçon lucian. ἐπληθύνθη qui est une correction et non une faute de scribe. Cf. II Chr. **10,** 4 où les Sichémites disent à Roboam : ὁ πάτηρ σου ἐσκλήρυνε τὸ ζυγὸν ἡμῶν, *durissimo jugo nos pressit.* Le désert ou *midbâr* (rac. *dabar*, mener paître) désigne toute région inculte et non habitée, susceptible d'entretenir une végétation particulière propre au pacage. Sans détermination, il dénomme souvent le désert de Juda, versant oriental de la chaîne judéenne depuis el-'Asûr jusqu'au sud de la mer Morte. *Géogr. Pal.* I, p. 430 s., 436 s. C'est aussi au désert que, réduits à

ἐκεῖ, [30] αὐτοὶ καὶ οἱ υἱοὶ αὐτῶν καὶ αἱ γυναῖκες αὐτῶν καὶ τὰ κτήνη αὐτῶν, ὅτι ἐσκληρύνθη ἐπ' αὐτοὺς τὰ κακά. [31] καὶ ἀνηγγέλη τοῖς ἀνδράσι τοῦ βασιλέως καὶ ταῖς δυνάμεσιν, αἳ ἦσαν ἐν Ἰερουσαλημ [ἐν] πόλει Δαυιδ, ὅτι κατέβησαν ἄνδρες, οἵτινες διεσκέδασαν τὴν ἐντολὴν τοῦ βασιλέως, εἰς τοὺς κρύφους ἐν τῇ ἐρήμῳ. [32] καὶ ἔδραμον ὀπίσω αὐτῶν πολλοὶ καὶ κατελάβοντο αὐτοὺς καὶ παρενέβαλον ἐπ' αὐτοὺς καὶ συνεστήσαντο πρὸς αὐτοὺς πόλεμον ἐν τῇ ἡμέρᾳ τῶν σαββάτων. [33] καὶ εἶπαν πρὸς αὐτούς· Ἕως τοῦ νῦν, ἐξελθόντες ποιήσατε κατὰ τὸν λόγον τοῦ βασιλέως, καὶ ζήσεσθε. [34] καὶ εἶπαν· Οὐκ ἐξελευσόμεθα οὐδὲ ποιήσομεν τὸν λόγον τοῦ βασιλέως βεβηλῶσαι τὴν ἡμέραν τῶν σαββάτων. [35] καὶ ἐτάχυναν ἐπ' αὐτοὺς πόλεμον. [36] καὶ οὐκ ἀπεκρίθησαν αὐτοῖς οὐδὲ λίθον ἐνετίναξαν αὐτοῖς οὐδὲ ἐνέφραξαν τοὺς κρύφους [37] λέγοντες· Ἀποθάνωμεν πάντες ἐν τῇ ἁπλότητι ἡμῶν· μαρτυρεῖ ἐφ' ἡμᾶς

l'extrémité, les factieux de l'an 70 exprimeront à Titus le désir de se retirer avec leurs familles en abandonnant la ville. *BJ.*, VI, **6**, 13. Josèphe, *Antiq.* XIII, **6**, 2 fait erreur en indiquant le désert comme lieu de retraite de Mattathias contrairement à ce qu'il dit lui-même dans *BJ.* et aux termes de I Macc.

31. L'exode des fugitifs est dénoncé aux officiers du roi et à la troupe de l'Acra, ἐν Ἰερουσαλὴμ πόλει Δαυίδ. Soutenue par tous les témoins et par Josèphe, la mention de Jérusalem ne peut être envisagée comme une glose, même très ancienne. Aussi faut-il conclure à la suppression de ἐν devant πόλει opérée de bonne heure pour obtenir une simple apposition par suite de l'incompréhension du terme technique de **1**, 33 que Josèphe, *loc. cit.*, rend correctement par ἐν τῇ ἀκροπόλει τῶν Ἰεροσολύμων. Deux cursifs ont gardé ce second ἐν et Syr. I a *bmdîntho dawîd.* Le motif de la dénonciation est accentué par οἵτινες : ces gens sont descendus au désert parce qu'ils ont déjoué le décret du roi, διασκεδάννυμι étant consacré par les LXX à la transgression de βουλή, διαθήκη, νόμος. Ils logent dans des grottes, εἰς τοὺς κρύφους (**1**, 53), *Antiq.*, *loc. cit.*, ἐν τοῖς σπηλαίοις, qui sont nombreuses au désert. *Géogr. Pal.*, I, p. 436, 441 s.

32. Le détachement (et non toute la garnison selon Josèphe) lancé à leur poursuite, les ayant rejoints, se range en ordre de bataille ou campe en face d'eux, παρεμβάλλω, fréquent dans notre livre, étant susceptible des deux sens. On est un jour de sabbat, ἐν τῇ ἡμέρᾳ τῶν σαββάτων, plur. pour sing. par assimilation aux noms de fêtes τὰ ἐγκαίνια, τὰ γενέθλια ou sous l'influence de l'aram. שַׁבְּתָא. Ce jour paraît choisi à dessein en vue de mettre à l'épreuve les réfugiés ou, en cas d'obstination, de les réduire plus facilement. Josèphe, *loc. cit.*, note, en effet, que les adversaires choisissaient ce jour pour attaquer les Juifs, sachant que l'immobilité prescrite par la Loi paralysait leur défense. Dans le cas présent, la suggestion des renégats, très au courant de l'état d'esprit de leurs compatriotes, ne devait pas être étrangère à la tactique des Grecs.

33 s. Avant d'en venir à l'action, les assaillants tentent une dernière fois d'amener ces récalcitrants à la soumission. Leur exclamation ἕως τοῦ νῦν (s.-e. χρόνου) עד־עתה, est généralement tenue pour une réticence : Jusqu'à présent, ça suffit (ἱκανόν ajoute la rec. lucien.) on vous tient quittes de votre insubordination. Le lat. V paraphrase : *Resistitis et nunc adhuc?* Hippolyte, *in Dan.* IV, 43 καὶ ἕως νῦν ἐξέλθατε et l'anc. lat. *usque hoc nunc! exite* ont l'impératif qui donne plus de vivacité à l'interpellation, mais le lat. B *hactenus progressi facite, etc.*, est assez heureux au point de vue de l'adverbe. En somme

[30] σκληρυνθη (RKS) *AS* et lat. επληθυνθη *V*, rec. luc. Syr. I et II (FT).
[32] καταλαβοντες (KFTS), κατελαβοντο (R) *SV*.
[33] εως του νυν + ικανον rec. luc. (T).
[36] cf. 31, κρυφους (RKFTS).

justice descendirent au désert pour s'y fixer, [30] eux, leurs enfants, leurs fem-
mes et leurs troupeaux parce que les maux s'étaient appesantis sur eux.
[31] On annonça aux officiers royaux et à la garnison en résidence à Jérusalem,
dans la Cité de David, que des gens qui avaient mis en pièces l'édit du roi
étaient descendus vers les retraites cachées du désert. [32] Une forte troupe
se mit à leur poursuite et les atteignit. Ayant dressé son camp en face
d'eux, elle se mit en devoir de les attaquer le jour même du sabbat et [33] leur
dit : « En voilà assez! Agissez, en sortant, selon la volonté du roi et vous aurez
la vie sauve. » — [34] « Nous ne sortirons pas, dirent les autres, et nous n'observe-
rons pas l'ordre donné par le roi de violer le jour du sabbat. » [35] Assaillis sans
retard, [36] ils s'abstinrent de riposter, de lancer des pierres, de barricader leurs
grottes. [37] « Mourons tous, déclaraient-ils, dans notre droiture; le ciel et la
terre témoignent en notre faveur que vous nous faites périr injustement. »

c'est un ultimatum sans délai : vous avez jusqu'à cet instant pour sortir, pas davantage, traduit militairement : « En voilà assez! sortez... si vous voulez rester en vie! »

34. Les assiégés repoussent les deux conditions proposées qui, en réalité, n'en font qu'une, car ἐξελθόντες ποιήσατε du verset précédent avec partic. causal (*Gram.* 325) équivaut à « agissez *en sortant* selon les ordres du roi ». Et la réponse est une sorte d'*hendiadys :* « Nous ne sortirons pas, même si le roi l'ordonne, pour ne pas profaner le jour du sabbat. » Michaelis et Grimm se sont mépris sur le sens de la phrase en substituant à l'infin. consécutif βεβηλῶσαι (cf. v. 22) la construction indépendante « et nous ne profanerons pas le jour du sabbat » comme si cette idée n'était déjà incluse dans le reste de la phrase. Réfutant cette correction inutile, Keil estime que l'ordre du roi (sacrifier aux idoles) est envisagé en l'occurrence comme une mesure destinée à provoquer la profanation du sabbat, sans vouloir dire qu'un jour servile ces Juifs eussent accepté de sacrifier. On peut dire que l'exégèse a erré du fait qu'elle a méconnu la portée essentielle du mot ἐξελθεῖν. Si l'épreuve de Modîn a consisté dans un sacrifice interdit, celle des grottes du désert consiste dans la profanation du sabbat imposée par décret du roi, **1**, 45b, et non dans un acte de culte. Ces rigoristes observateurs du sabbat s'en tiennent, comme les Samaritains, à la lettre d'Ex. **16**, 29 : « Considérez que Jahveh vous a gratifiés du sabbat, c'est pourquoi il vous donne le sixième jour du pain pour deux jours. Que chacun demeure où il est, *que nul ne sorte de son habitation* le septième jour, אל־יצא איש ממקמו. » En sortant de la grotte, sur l'ordre des officiers royaux, ils feraient preuve de docilité et par conséquent d'apostasie. En ne sortant pas ils montrent aux ennemis leur attachement indéfectible à la Loi. Tout le récit est dans la perspective du sabbat et la circonstance présente va poser le cas des limites de son observation.

35 s. Sans retard les hostilités se précipitent, mais les assiégés n'y répondent pas; il ne ripostent pas par des actes, ἀποκρίνεσθαι traduit ענה dont les divers sens en judéo-aram. dépassent le domaine de l'élocution. Ils s'abstiennent des œuvres serviles comme de lancer des pierres et de barricader les grottes, mais ils répondent par une émouvante déclaration, λέγοντες.

37 s. Mourir dans sa simplicité c'est accepter la mort en conformité avec ses convictions. Opposée à la duplicité qui pense d'une manière et agit d'une autre, la simplicité supprime le désaccord entre l'être et le paraître, elle unifie l'acte et l'intention. Cette opposition est concrétisée par Jérôme *in Dan.* **11**, 32 sur les simulateurs et les fidèles : *Et hoc in Machabæis legimus, quod quidem simulaverint se Legis Dei esse custodes, et postea cum gentibus pactum fecerint : alii vero permanserint in religione.* Parmi les

ὁ οὐρανὸς καὶ ἡ γῆ ὅτι ἀκρίτως ἀπόλλυτε ἡμᾶς. [38] καὶ ἀνέστησαν ἐπ' αὐτοὺς ἐν τῷ πολέμῳ τοῖς σάββασιν, καὶ ἀπέθανον αὐτοὶ καὶ αἱ γυναῖκες αὐτῶν καὶ τὰ τέκνα αὐτῶν καὶ τὰ κτήνη αὐτῶν ἕως χιλίων ψυχῶν ἀνθρώπων.

[39] Καὶ ἔγνω Ματταθίας καὶ οἱ φίλοι αὐτοῦ καὶ ἐπένθησαν ἐπ' αὐτοὺς ἕως σφόδρα. [40] καὶ εἶπεν ἀνὴρ τῷ πλησίον αὐτοῦ· Ἐὰν πάντες ποιήσωμεν ὡς οἱ ἀδελφοὶ ἡμῶν ἐποίησαν καὶ μὴ πολεμήσωμεν πρὸς τὰ ἔθνη ὑπὲρ τῆς ψυχῆς ἡμῶν καὶ τῶν δικαιωμάτων ἡμῶν, νῦν τάχιον ὀλεθρεύσουσιν ἡμᾶς ἀπὸ τῆς γῆς. [41] καὶ ἐβουλεύσαντο τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ λέγοντες· Πᾶς ἄνθρωπος, ὃς ἐὰν ἔλθῃ ἐφ' ἡμᾶς εἰς πόλεμον τῇ ἡμέρᾳ τῶν σαββάτων, πολεμήσωμεν κατέναντι αὐτοῦ καὶ οὐ μὴ ἀποθάνωμεν πάντες καθὼς ἀπέθανον οἱ ἀδελφοὶ ἡμῶν ἐν τοῖς κρύφοις.

[42] Τότε συνήχθησαν πρὸς αὐτοὺς συναγωγὴ Ἀσιδαίων, ἰσχυροὶ δυνάμει ἀπὸ

derniers prennent place ces gens qui se laissent massacrer sans aucune forme de procès, ἀκρίτως, dans leurs refuges agrestes. Josèphe dit qu'ils périrent suffoqués, probablement par la fumée car, d'après II Macc. **6**, 11, ils furent soumis au supplice du feu sur l'ordre de Philippe. Développant cette donnée, Ben Gorion raconte que ce même Philippe fit couper du bois qu'on amoncela à l'entrée de la caverne. Une fois allumé, il s'en dégagea une fumée qui asphyxia les réfugiés. Hippolyte s'inspirant de Dan. **11**, 33 montre la réalisation de la prophétie dans ce fait que les soldats tombèrent sur ces réfugiés avec le feu, le meurtre et la captivité. Il se peut donc qu'il y ait une allusion, au moins en partie, à cet épisode dans ce texte de Théodotion : καὶ ἀσθενήσουσιν ἐν ῥομφαίᾳ καὶ ἐν φλογὶ καὶ ἐν αἰχμαλωσίᾳ Nous remarquons que ce texte précède la mention du *petit secours* apporté par Mattathias, ordre conservé par Ben Gorion qui place l'histoire de la caverne avant l'événement de Modîn. Jérôme rapporte également aux souffrances des Juifs imposées aux Juifs par Antiochus Dan. **11**, 33 : *et ruent in gladio et in flamma*, etc. Tout en louant le zèle et la fermeté de ces Juifs, qui ne veulent pas se défendre le jour du sabbat, Calmet trouve « que leur conduite n'a pas été tout à fait éclairée, ni réglée selon la science. Les lois cérémonielles sont faites pour l'homme et non pas contre lui ». On voit en effet qu'ils poussent à l'excès l'observation du sabbat quand ils refusent de sortir de la grotte ce jour-là. A ce rigorisme qui pouvait être fatal à la cause, Mattathias et son parti vont apporter quelque adoucissement.

39-41. Épilogue de l'épreuve du sabbat.

39 s. D'après *Antiq.* XII, **6**, 2, ce sont des échappés à la tuerie qui informent le chef de ce désastre. « Celui-ci, ajoute Josèphe, les instruisit à combattre même le jour du sabbat, assurant que s'ils ne le faisaient pas, pour se conformer à la loi, ils seraient leurs propres ennemis; leurs adversaires, en effet, choisissant ce jour pour les attaquer, s'ils ne se défendaient pas, rien n'empêcherait qu'ils ne périssent ainsi tous sans combattre. Cet argument les convainquit, et jusqu'aujourd'hui, l'usage subsiste chez nous de combattre même le jour du sabbat, s'il est nécessaire. » Trad. Chamonard. Les victimes sont l'objet d'une désolation extrême. ἕως σφόδρα, עַד מְאֹד, I Reg. **1**, 4. — ἐπ' αὐτούς exemple de l'envahissement de l'accus. aux dépens du dat. dans la κοινή. *Gram.* p. 237 « au sujet de », 238 rem. II. L'initiative que Josèphe attribue à Matt. vient en réalité de ses amis qui échangent leurs réflexions entre eux, « et dit un homme à son compagnon » d'après

[39] σφοδρα sans εως (R).
[40] ολοθρευσουσιν *SV* (F), εξολοθρ (T).
[42] Ασιδαιων (RK) avec A, lat. V, Syr., Ιουδαιων *SV* et *anc. lat.* (T).

38 La troupe leur donna l'assaut en plein sabbat et ils succombèrent, eux, avec leurs femmes, leurs enfants et leur bétail, au nombre d'un millier de personnes.

39 Mattathias et ses amis, quand il connurent ce fait, pleurèrent beaucoup sur les victimes 40 et se dirent les uns aux autres : « Si nous faisons tous comme ont fait nos frères, si nous ne luttons pas contre les païens pour notre vie et nos observances, ils nous aurons vite exterminés de la terre. » 41 Ce jour-là même, ils prirent cette décision : « Tout homme qui viendrait nous attaquer le jour du sabbat, résistons-lui en face, et ainsi nous ne mourrons pas tous comme sont morts nos frères dans les grottes. »

42 Alors s'adjoignit à eux la congrégation des Asidéens, hommes valeu-

l'héb. I Reg. **1**, 4. *Gram.*, p. 148, rem. II. Si nous ne combattons pas pour nos vies, ψυχῆς distributif = ψυχῶν ἡμῶν **3**, 21, étant hors la loi comme rebelles, et pour nos observances, ils nous détruiront (ὀλεθρ. souvent corrigé en ὀλοθρ. *Gram.*, p. 9) τάχιον plus vite que nous le pensons.

41. Πᾶς ἄνθρωπος, ὅς... κατέναντι αὐτοῦ, anacoluthe fréquente dans le grec biblique sous l'influence de l'hébreu, *Gram.*, p. 359, construction conservée par le lat. LV, mais corrigée par B : *Adversus omnem hominem qui venerit ...pugnemus et non moriamur.* — οὐ μή renforce la négation, *Gram.*, p. 335. Cette jurisprudence était devenue nécessaire car depuis la conquête de l'Orient par les Grecs les expériences douloureuses pouvaient se multiplier. Déjà en 312, Ptolémée Ier s'était emparé de Jérusalem à la faveur du repos sabbatique interdisant aux Juifs de porter les armes. *Contre Apion*, I, 209. *RB.*, 1935, p. 576. Plus tard, Pompée devait profiter du sabbat pour avancer ses travaux de siège, assuré qu'il ne serait pas inquiété par les assiégés qui, ce jour-là, se contentaient de se défendre, mais s'interdisaient d'attaquer. Si la décision dn groupe de Matt. accordait licence de se défendre, elle ne s'étendait pas au droit d'attaquer. CALMET. Pour repousser Cestius Gallus approchant de Jérusalem, les Juifs cependant, en 66 après J.-C., emportés d'une vive ardeur, prirent l'offensive « sans même tenir compte du repos du septième jour, car on était précisément au jour du sabbat, qu'ils observent avec tant de scrupule ». *BJ.*, II, **19**, 3. Ce fut un cas exceptionnel. Sur la sublimité du sabbat dans l'opinion juive à cette époque voir LAGRANGE, *Le Judaïsme av. J.-C.*, p. 117, 274.

42-48. ACTIVITÉ DE MATTATHIAS ET DE SON PARTI.

42. Autour de Mattathias l'affluence se faisait de jour en jour plus nombreuse. Outre ses fils et la parenté plus ou moins proche désignée sous le nom de *frères*, nous avons vu des amis, puis les échappés des cavernes du désert. Un nouveau contingent, considérable celui-là, vient grossir la troupe, c'est la congrégation des Asidéens, parti antérieur aux Maccabées, formé « d'un ensemble de Juifs résolus à pratiquer la loi et liés entre eux pour ce pieux dessein ». Leur nom de חסידים, *Hasîdîm*, Ἀσιδαῖοι, II Macc. **14**, 6, *les sages*, est rendu par ὅσιοι dans les Ps. v. g. **31** gr., 24; **78**, 2. Ce sont les « justes » du livre d'Hénoch, le peuple saint des Jubilés, les ancêtres des Pharisiens. LAGRANGE, *op. cit.*, p. 56, 272.

Ils offrent quelque analogie avec ce que seront les ordres militaires du moyen âge. Jacques de Vitry dit des Templiers : rudes guerriers en campagne, moines et ermites à l'église. De même les Asidéens sont ἰσχυροὶ δυνάμει, des *gibborêḥail* pareils à ceux de I Chr. **7**, 2, 7, de vaillants guerriers; ils sont aussi tout ce qu'il y a de plus dévoué à la

Ισραηλ, πᾶς ὁ ἑκουσιαζόμενος τῷ νόμῳ. [43] καὶ πάντες οἱ φυγαδεύοντες ἀπὸ τῶν κακῶν προσετέθησαν αὐτοῖς καὶ ἐγένοντο αὐτοῖς εἰς στήριγμα. [44] καὶ συνεστήσαντο δύναμιν καὶ ἐπάταξαν ἁμαρτωλοὺς ἐν ὀργῇ αὐτῶν καὶ ἄνδρας ἀνόμους ἐν θυμῷ αὐτῶν, καὶ οἱ λοιποὶ ἔφυγον εἰς τὰ ἔθνη σωθῆναι. [45] καὶ ἐκύκλωσεν Ματταθίας καὶ οἱ φίλοι αὐτοῦ καὶ καθεῖλον τοὺς βωμοὺς [46] καὶ περιέτεμον τὰ παιδάρια τὰ ἀπερίτμητα, ὅσα εὗρον ἐν ὁρίοις Ισραηλ, ἐν ἰσχύι. [47] καὶ ἐδίωξαν τοὺς υἱοὺς τῆς ὑπερηφανίας, καὶ κατευοδώθη τὸ ἔργον ἐν χειρὶ αὐτῶν. [48] καὶ ἀντελάβοντο τοῦ νόμου ἐκ χειρὸς τῶν ἐθνῶν καὶ ἐκ χειρὸς τῶν βασιλέων καὶ οὐκ ἔδωκαν κέρας τῷ ἁμαρτωλῷ.

Loi, on dirait aujourd'hui les Volontaires de la Torah prêts à sacrifier pour elle leur vie comme ils lui consacrent leur temps. Ps. **1**, 2. Propre aux LXX, le verbe dérivé de ἑκούσιος traduit l'*hithp.* de נדב, Jud., **5**, 2; II Esd. **3**, 5; **7**, 15. D'une construction semblable à l'apposition de **1**, 52, la tournure πᾶς ὁ... lui est opposée comme sens. Tout en gardant jalousement leur autonomie, les ordres militaires partageaient les sentiments et les luttes de la milice royale; ainsi, malgré leur ralliement aux Maccabées, les Asidéens formeront toujours un groupe distinct au point qu'ils arriveront en s'opposant aux Asmonéens à mériter le nom de Pharisiens ou *Séparés*. Guerriers par intermittence, ces pacifiques réservaient leur ardeur belliqueuse surtout aux joutes casuistiques.

43. La contagion de l'exemple remue les Juifs restés chez eux en proie aux sévices des novateurs. L'un après l'autre, ils gagnent le *djebel;* ce sont les φυγαδεύοντες au sens, intrans., verbe qui tend à prévaloir sur φεύγοντες que rétablit ici le purisme de Lucien. Dittenberger, *Syll. IG.*, 175, 20; 679, 84. Preisigke, *W. Gr. Pap.* s. v. Le class. n'accorde pas à στήριγμα, appui, soutien, la valeur métaphorique que lui donne le grec bibl. Sir. **3**, 31; **49**, 15.

44. Finalement la troupe des zélés se trouve assez nombreuse pour entreprendre l'épuration du pays. Ils se composent une armée, δυνάμιν, forces militaires chez les class., très employé dans notre livre et dans les LXX où il traduit *ḥail*. Les synonymes ὀργή et θυμός, qui répondent indifféremment à אַף et à חמה Mich. **5**, **15** (14); Dt. **29**, 28 (27), servent à merveille dans les phrases paralléliques telles que les deux stiques καὶ ἐπάταξαν... καὶ ἄνδρας. Knab. Ἁμαρτωλοί désigne, non les renégats, mais les païens qui sont pris à partie au v. 47; cf. **1**, 34. Ἄνομοι sont les renégats, et οἱ λοιποί, non pas simplement les païens, mais les Juifs et les Grecs qui ont échappé aux coups des orthodoxes. Ils fuient vers les gentils pour y être en sécurité, σωθῆναι, infin. de but, *lat. ut se liberarent, ut evaderent*, *Gram.*, p. 301.

45 s. Le traducteur s'est trouvé devant le verbe סבב qui peut s'employer sans régime s'il est suivi d'un temps verbal ayant une valeur finale ou consécutive; ainsi I Sam. **22**, 17, 18; II Sam. **18**, 15, 30. Il l'a rendu par κυκλοῦν sans se préoccuper du régime direct ou indirect que ce verbe a toujours dans les LXX. Mattathias et ses hommes font donc une tournée pour renverser les autels païens et pour circoncire de force les enfants du territoire d'Israël privés de la circoncision par crainte des autorités ou par adhésion au décret royal. Encore plus que le sabbat, les Grecs considéraient la circoncision comme contraire à la nature et au droit naturel; c'était pour eux une odieuse mutilation. Après avoir résumé le v. 44, Josèphe ajoute : « Mattathias ordonna que tous les enfants qui n'avaient pas été circoncis le fussent, et chassa ceux qui avaient été chargés de s'opposer à cette mesure. » *Antiq.*, XII, **6**, 2.

47. Ces derniers sont les « fils d'arrogance », hébraïsme désignant les émissaires du roi

[45] εκυκλωσε (RKFTS), εκελευσεν *S*.

reux d'entre Israël, et tout ce qu'il y avait de plus dévoué à la loi. [43] Tous ceux qui fuyaient les mauvais traitements vinrent grossir leur nombre et leur fournir un appui. [44] Ils se composèrent une force armée, frappèrent les pécheurs dans leur colère et les prévaricateurs dans leur fureur, et le reste s'enfuit chez les nations pour y trouver une sauvegarde. [45] Mattathias et ses amis firent une tournée pour détruire les autels, [46] et circoncire de force les petits enfants qu'ils trouvaient privés de la circoncision sur le territoire d'Israël. [47] Ils chassèrent les esprits arrogants et, sous leur direction, la besogne fut menée avec succès. [48] Ils arrachèrent la loi de la main des gentils et de la main des rois et ne laissèrent pas l'avantage au pécheur.

qui se flattaient d'en avoir fini avec la superstition juive, avec cette δεισιδαιμονία qu'ils raillaient. L'affaire fut conduite avec succès « dans leur main », c'est-à-dire sous la direction des chefs du soulèvement. Le composé κατευοδοῦν, צלח, mettre en bonne voie, faire prospérer, Ps. **1**, 3; Dan. Th. **8**, 11 s. est moins fréquent que εὐοδοῦν; cf. I Esd. **6**, 10 εὐοδούμενον τὸ ἔργον; II Esd. καὶ εὐοδοῦται ἐν ταῖς χερσὶν αὐτῶν. Jos. **1**, 8; II Chr. **31**, 21.

48. La perspective de l'auteur dépasse les débuts du renouveau inauguré par Mattathias. Quand il dit qu'ils ont sauvé la Loi des mains des gentils et de la main des rois, ces derniers sont, non pas, comme on le prétend, le roi Antiochus et ses officiers, mais Antiochus et ses successeurs. La Torah est restée en danger au delà du règne d'Épiphane et Mattathias confesse avant de mourir qu'il reste fort à faire.

Le terme ἀντελάβοντο ἐκ a dans les psaumes le sens d'arracher quelqu'un du danger v. g. Ps. **106**, gr. 17 ἀντέλαβετο αὐτῶν ἐξ ὁδοῦ ἀνομίας, ou d'une situation fâcheuse. Les rois de Juda, lit-on Sir. **49**, 5 sont allés à leur perte; ils ont laissé à d'autres leur puissance, ἔδωκαν τὸ κέρας αὐτῶν ἑτέροις, et leur gloire à une nation étrangère. Il n'en sera pas ainsi de la lignée de Mattathias; l'auteur se rend compte par lui-même qu'elle n'a pas laissé au pécheur, c'est-à-dire au païen, cette *corne* symbole de la puissance (Ps. **74** (**75**), 4 s. **148**, 14; I Chr. **25**, 5) puisque depuis Judas jusqu'à Jean Hyrcan, les descendants du prêtre de Modîn se sont taillés un beau royaume au milieu de l'empire séleucide ébranlé et que les Iduméens ont accepté, pour demeurer chez eux, la circoncision et les lois des Juifs.

49-70. Le testament de Mattathias et sa mort.

Les derniers moments de quelques personnalités de l'A. T. sont accompagnés de discours en vers ou en prose adressés à leurs fils ou à leurs successeurs convoqués auprès de leur lit de mort. Jacob annonce à ses enfants la destinée de chacune des tribus dont ils sont la souche (Gen. **49**), Moïse prononce ses fameuses bénédictions (Dt. **33**), Josué résume ses actes et recommande aux chefs du peuple d'éviter le contact des nations idolâtres, de rester fidèles à la loi et à l'alliance de Dieu (Jos. **23**); des instructions analogues sont données par David à Salomon, suivies d'indications particulières sur la conduite à tenir à l'égard de trois hommes mêlés à sa vie (I Reg. **2**). Conformément à ces situations, l'auteur nous fait assister au testament de Mattathias. L'allure rythmique de ce morceau est si évidente que Bévenot a donné à sa traduction la forme poétique de 49b à 64. On concédera volontiers que 49b et 50 offrent un parallélisme antithétique indiscutable, mais nous le regarderons volontiers pour un de ces cas relevés plus haut où la transition du récit à une pièce poétique prend déjà une certaine cadence. La pièce poétique est avant tout la série d'exemples tirés de l'A. T. encadrée d'une invitation et d'une conclusion,

49 Καὶ ἤγγισαν αἱ ἡμέραι τοῦ Ματταθίου ἀποθανεῖν, καὶ εἶπεν τοῖς υἱοῖς αὐτοῦ·
Νῦν ἐστηρίσθη ὑπερηφανία καὶ ἐλεγμὸς καὶ καιρὸς καταστροφῆς καὶ ὀργὴ θυμοῦ.
50 Νῦν, τέκνα, ζηλώσατε τῷ νόμῳ καὶ δότε τὰς ψυχὰς ὑμῶν ὑπὲρ διαθήκης πατέρων ἡμῶν.

51 μνήσθητε τῶν πατέρων ἡμῶν τὰ ἔργα, ἃ ἐποίησαν ἐν ταῖς γενεαῖς αὐτῶν,
καὶ δέξασθε δόξαν μεγάλην καὶ ὄνομα αἰώνιον.
52 Αβρααμ οὐχὶ ἐν πειρασμῷ εὑρέθη πιστός,
καὶ ἐλογίσθη αὐτῷ εἰς δικαιοσύνην;
53 Ιωσηφ ἐν καιρῷ στενοχωρίας αὐτοῦ ἐφύλαξεν ἐντολὴν
καὶ ἐγένετο κύριος Αἰγύπτου.

51-61. Elle est régie par la symétrie plutôt que par le parallélisme. Chaque vers, exprimant une idée différente dans le détail, se compose de deux membres, l'un exaltant le mérite d'un ancêtre, l'autre exprimant la récompense de ce mérite, construction dont on retrouve une analogie dans les *Béatitudes* de Matth. **5,** 3-12. Comme l'*Hymne des Pères* de Sir. **44,** l'invitation se terminait par עולם. De plus, ce même terme achevait la 1re strophe, v. 54, et la 2e strophe, v. 57. La 3e est suivie de l'exhortation qui débutait par ולכן בינו דור ודור, expression de Sir. **44,** 14 б. Peters, *Ecclesiast.*, p. 405 s. L'hymne de Sir. a le développement que comporte un éloge tandis que notre poésie maccabéenne rentre dans le genre littéraire plus concis des παραδείγματα dont il suffit d'évoquer le souvenir pour ranimer le zèle des auditeurs. Kœnig, *Stilistik*..., p. 78. Nous en retrouvons des cas dans Hebr. 11 et I Clem. 4 s. arguments au sujet de la foi et de la jalousie consistant dans l'accumulation des exemples bibliques en faveur d'une notion unique. Pas plus que Judith **8,** 26 (22) μνήσθητε ὅσα ἐποίησεν μετὰ Ἀβραάμ... ces énumérations ne revêtent la forme rythmique du morceau qui va être commenté, forme très accentuée dans la traduction hébraïque de Kahana qui pourtant n'est aucunement influencée par une préoccupation poétique, cet auteur ayant traité tout le morceau comme de la prose ainsi que Oesterley et les autres exégètes.

49. La formule : et approchèrent les jours *moriendi* LV, *ut moreretur* B, calquée sur l'héb. Gen. **47,** 29 et I Reg. **2,** 1, indique une mort naturelle, sans violence; voir sur 28. Dans Sir. **39,** 32; **42,** 17, ἐστηρίσθη répond à נצב *niph.* et à יצב *hithp.* se tenir ferme, s'affermir. Il se rapporte ici à tous les sujets qui suivent, bien qu'au sing. et pas spécialement à καιρός en vertu d'un zeugma (*Gram.* p. 160 s. 364), comme le veulent Grimm et Keil. Le sens d'ἐλεγμος est celui de נאצה : outrages, d'Is. **37,** 3 ἡμέρα θλίψεως... καὶ ἐλεγμοῦ (V *blasphemiae*) καὶ ὀργῆς. D'après Sir. **48,** 10 : apaiser la colère avant qu'elle ne s'enflamme, ὀργή traduit אף et θυμός חרון, la fureur. Parfois les LXX rendent le simple אף par ὀργὴ θυμοῦ. Le temps du bouleversement, II Chr. **22,** 7, et l'explosion de la colère, Ps. **2,** 5; Neh. **13,** 18, sont la réponse de Dieu à l'arrogance et au blasphème.

50. Les succès du v. 47 n'auront une entière réalisation que dans l'avenir car la situation est encore très sombre maintenant. Au νῦν du verset précédent répond le νῦν de l'exhortation. Aux heures mêmes de ces calamités, loin de se laisser abattre, les fils du moribond devront être pleins d'ardeur pour la Loi et prêts au sacrifice de leur vie.

51. Le début de Sir. **44** d'après l'héb. : « Je vais louer les hommes illustres et nos pères selon leurs générations (dans l'ordre chronologique), Jahveh leur a départi une gloire abondante et sa grandeur depuis les jours antiques », se rapproche de notre verset qui est

51 τα εργα των πατερων (R) avec *SV*.

49 Cependant les jours de Mattathias approchaient de la fin. Il dit alors à
ses fils : « Maintenant se sont affermis le règne de l'arrogance et de l'outrage,
le temps du bouleversement et l'explosion de la colère. 50 Maintenant, mes
enfants, ayez le zèle de la loi et donnez vos vies pour l'alliance de nos pères.

51 Pensez aux actions réalisées par vos pères dans leurs générations
et recevez une grande gloire et un nom immortel.
52 Abraham n'a-t-il pas été trouvé fidèle dans l'épreuve?
et cela ne lui a-t-il pas été compté comme justification?
53 Joseph, au temps de sa détresse, a gardé les commandements,
il est devenu seigneur de l'Égypte.

un rappel des actions accomplies par les pères dans leurs générations. Se souvenir de leur conduite ne suffit pas : à leur imitation, il faut par des exploits (et l'occasion est propice) se couvrir d'une grande gloire, רב כבוד, et se faire un nom immortel. Et encore Sir. **44,** 8 : « Il en est parmi eux qui ont laissé un nom, de sorte que l'on se raconte leurs hauts-faits. » Cette recherche de la gloire et des louanges très appréciée des Grecs a pénétré chez les Juifs qui désirent les éloges non seulement de leur assemblée, קהל, mais aussi ceux des peuples, עמים. Sir. **44,** 15. Ce mobile reviendra souvent dans notre livre.

52. Sir. **44,** 20 (21) καὶ ἐν πειρασμῷ εὑρέθη πιστός, est-il dit d'Abraham, qui a manifesté une foi pleine, éprouvée et solide dans la promesse lorsque Dieu lui a demandé de sacrifier son fils Isaac, l'unique rejeton d'où, selon la promesse divine, devait sortir une postérité aussi nombreuse que les étoiles. L'aspect de tentation donné à cette épreuve est déjà indiqué dans Gen. **22,** 1 ὁ θεὸς ἐπείρασε τὸν Ἀβραάμ, ainsi interprété par Heb. **11,** 17 : *Fide obtulit Abraham Isaac, cum tentaretur,* πειραζόμενος, *et unigenitum offerebat, qui susceperat repromissiones.* A vrai dire, la déclaration καὶ ἐλογίσθη, etc., « et cela lui fut compté comme justice » se rattache à l'acte de foi d'Abraham en la promesse que Jahveh lui fait de lui donner un fils, Gen. **15,** 5 s., déclaration qui précède le récit de la circoncision du patriarche, **17,** 11, 24, circonstance qui sert de base à l'argumentation de saint Paul, Rom. **4,** 1-11. L'épisode du sacrifice d'Isaac, c'est-à-dire l'épreuve, la tentation, ne vient qu'après. Gen. **22.** Mais loin d'affaiblir la force de cette déclaration, l'obéissance absolue du père des croyants en ce dernier cas la justifie encore davantage. Aussi bien l'imputation de justice accompagne-t-elle surtout le πειρασμός chez Sir., I Macc., Hébr. et Jac., **2,** 21 s. J. Chaine, *L'Épître de saint Jacques*, p. 68 ss. Lagrange, *Épître aux Romains*, p. 95 ss.

53. Si l'exemple d'Abraham était de nature à relever la confiance de ceux qui se trouvaient dans une situation humainement désespérée, celui de Joseph était une leçon pour qui aurait eu la pensée d'abandonner les pratiques religieuses pour arriver plus aisément à une haute situation. Depuis sa descente dans la citerne jusqu'à son extraction de la prison du Pharaon, le fils chéri de Jacob a traversé une période d'anxiété. Vendu à des marchands étrangers, victime de la calomnie de la femme de Putiphar et de l'ingratitude de ses co-détenus, il est resté fidèle à ses principes, ce qui ne l'a pas empêché d'arriver à la situation la plus élevée en Égypte après le roi. Souvent en parallèle avec θλίψις, le mot στενοχωρία est employé au figuré pour signifier la détresse, l'anxiété et parfois le dénûment. Dt. **28,** 53; Is. **8,** 22; **30,** 6. Sir. **10,** 26 ἐν καιρῷ στενοχωρίας σου. A la lumière de ce dernier exemple : במועד צרכך, on pourrait conclure à une opposition entre la période de misère et la période de prospérité inouïe qui se partagent la vie de Joseph.

54 Φινεες ὁ πατὴρ ἡμῶν ἐν τῷ ζηλῶσαι ζῆλον
ἔλαβε διαθήκην ἱερωσύνης αἰωνίας.
55 Ἰησοῦς ἐν τῷ πληρῶσαι λόγον
ἐγένετο κριτὴς ἐν Ισραηλ.
56 Χαλεβ ἐν τῷ ἐπιμαρτύρασθαι ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ
ἔλαβε γῆς κληρονομίαν.
57 Δαυιδ ἐν τῷ ἐλέει αὐτοῦ
ἐκληρονόμησε θρόνον βασιλείας εἰς αἰῶνας.
58 Ἠλίας ἐν τῷ ζηλῶσαι ζῆλον νόμου
ἀνελήμφθη ὡς εἰς τὸν οὐρανόν.
59 Ἁνανίας, Ἀζαρίας, Μισαηλ πιστεύσαντες
ἐσώθησαν ἐκ φλογός.
60 Δανιηλ ἐν τῇ ἁπλότητι αὐτοῦ
ἐρρύσθη ἐκ στόματος λεόντων.
61 Καὶ οὕτως ἐννοήθητε κατὰ γενεὰν καὶ γενεάν,
ὅτι πάντες οἱ ἐλπίζοντες ἐπ' αὐτὸν οὐκ ἀσθενήσουσιν.
62 καὶ ἀπὸ λόγων ἀνδρὸς ἁμαρτωλοῦ μὴ φοβηθῆτε, ὅτι ἡ δόξα αὐτοῦ εἰς κόπρια καὶ

54. Déjà mentionné au v. 26 d'après Num. **25,** 11 ss., Phinéès est le type du zélote sans merci. Sir. **45,** 23 s. développe ce côté ardent de sa religion et le fruit de ses mérites, l'alliance spéciale qui lui a valu ἱερωσύνης μεγαλεῖον εἰς τοὺς αἰῶνας. Successeur d'Aaron et d'Éléazar, son père, il fut le troisième grand prêtre et, selon le pacte ou la promesse, sa dignité devait demeurer désormais dans sa descendance. En l'appelant ὁ πατὴρ ἡμῶν, Mattathias paraît revendiquer une place dans sa succession et autoriser la tradition qui accorde à ce dernier la souveraine sacrificature. Le texte marque plutôt que, par le zèle, le prêtre de Modîn était plus digne de cette haute fonction que les Ménélas et les Jason qui, au lieu de combattre la défection du peuple, à l'exemple de Phinéès, la favorisaient ouvertement. Partagé par les fils de Mattathias, ce zèle leur vaudra l'accession à la dignité suprême. Notons cependant qu'ici nous avons, peut-être à dessein, la simple expression de Num. **25,** 13 כהנת עולם au lieu de la formule de Sir. **45,** 24 כוהנה גדולה עד עולם. Il est admissible, d'autre part, que de la souche de Phinéès il sortit, outre le rameau principal des grands-prêtres, de rameaux secondaires produisant des prêtres ordinaires.

55. La mention de Josué succède à celle de Phinéès comme dans Sir. **46,** 1 ss. Les tombeaux de ces deux ancêtres, voisins l'un de l'autre, étaient vénérés à une quinzaine de kilomètres au nord-est de Modîn. *Géogr. Pal.* II, p. 335, 481 s. Ἰησοῦς est la transcription hellénistique de *Yehošuʿa* en usage dans les LXX. Sir. **46,** fait allusion au sens de ce nom et vante en Josué le successeur de Moïse en tant que prophète et comme conquérant. Il suffit au but de notre poésie de montrer un Josué docile aux ordres de Moïse et obtenant par là la dignité de premier magistrat de la nation, *šopheṭ*. Num. **27,** 16-23.

56. Sir. **46,** 7 ss. associe Caleb à l'éloge de Josué d'après Num. **14,** 4, 38. Caleb témoigne de l'excellence du pays de Canaan devant l'assemblée du peuple terrifiée par le récit des explorateurs défaitistes. A συναγωγή de Num. **14,** 1 répond ici ἐκκλησία, les deux noms traduisant עדה. Le courage de ce témoignage (**13,** 30) valut à cet allié des Hébreux la possession de la montagne hébronienne. Jos. **14,** 6; Jud. **1,** 12 ss. *Géogr. Pal.* I, p. 274, 419.

57 βασιλειας αιωνιας *A*. εις αιωνας αιωνος (FT).
58 ως εις (KS), εις sans ως (R). εως εις (FT).
61 κατα γενεαν *A*.

54 Phinéès, notre père, pour avoir brûlé d'un beau zèle,
a reçu le pacte d'un sacerdoce éternel.
55 Josué, pour avoir rempli son mandat,
est devenu juge en Israël.
56 Caleb, pour avoir rendu un témoignage vrai dans l'assemblée,
a reçu un patrimoine dans le pays.
57 David, pour sa miséricorde,
hérita d'un trône royal pour des siècles,
58 Élie, pour avoir brûlé du zèle de la foi,
a été enlevé jusqu'au ciel.
59 Ananias, Azarias, Misaël, pour avoir eu confiance,
furent sauvés de la flamme.
60 Daniel pour sa droiture,
a été sauvé de la gueule des lions.
61 Et ainsi considérez d'après chaque génération
Que tous ceux qui espèrent en Lui ne manqueront pas de force.
62 Ne redoutez point les menaces de l'homme pécheur parce que sa gloire

57. Le grec de Sir. traduisant מרפא de **36,** 28 (**33,** 25) par ἔλεος καὶ πραΰτης admet une certaine synonymie des deux termes, et le second revient à propos de David dans le Ps. grec **131,** 1. Le sens de « bonté » conviendrait alors à ἔλεος. Grimm admet plus volontiers parmi les diverses acceptions de חסד, qui paraît avoir figuré dans l'original, celle de « sagesse » ou de « vertu » comme Jér. **2,** 2; Os. **4,** 4, 6; Is. **47,** 1. Sur la déclinaison hétéroclite de τὸ ἔλεος pour le class. ὁ ἔλεος voir *Gram.*, p. 41. La promesse de la permanence de la royauté dans la descendance davidique pour les siècles est explicitée dans II Sam. **7,** 16; I Reg. **8,** 23, 26; Ps. **89,** 36; **132,** (**131**) 11 ss.; Sir. **47,** 11.

58. La devise d'Élie est exprimée I Reg. **19,** 10, 14 : ζηλῶν ἐζήλωκα τῷ κυρίῳ Παντοκράτορι et ce zèle, il l'a déployé dans sa lutte contre le Baal phénicien dont il n'a pas craint de faire massacrer les prêtres, *ibid.* 18, en un temps où les fils d'Israël avaient abandonné l'alliance de Jahveh, renversé ses autels et tué ses prophètes par l'épée, **19,** 10, situation pareille à celle qu'avait fait naître Antiochus Épiphane. Ce zèle a eu pour récompense l'enlèvement au ciel : ὡς εἰς τὸν οὐρανόν, II Reg. **2,** 1, 11. La seconde préposition explique la première, qui est rare et s'emploie avec les noms propres, à moins que ὡς ne soit ici pour ἕως usité avec εἰς = jusque vers le ciel, jusqu'au ciel. Sir. **48,** 1-15 contient un éloge d'Élie.

59. Nabuchodonosor bénit le Dieu des trois enfants sortis sains et saufs de la fournaise *qui crediderunt in eum*, ὅτι ἐπεποίθεισαν ἐπ' αὐτῷ, Dan. Th. **3,** 95.

60. L'exemple des trois enfants comme celui de Daniel est donné aussi par III Macc. **6,** s. La simplicité de Daniel consistait à mettre sa foi et sa droiture au-dessus de son intérêt personnel, car il était πιστός et εὐθύτης, Dan. Th. **6,** 4, 22.

61. Le distributif κατὰ γενεὰν καὶ γενεάν, selon chaque génération, est analogue à celui de **1,** 51; cf. Esth. grec. **9,** 27 et Sir. **44,** 14 : לדור ודור traduit par εἰς γενεάς. Au moyen avec forme passive, ἐννοέω a le sens de remarquer, de s'apercevoir que, de même que בין et *cogitare.* La litote οὐκ ἀσθεν. n'en exprime pas moins le don de la force.

62. La construction de φοβεῖσθαι avec ἀπό est sémitisante, *Gram.*, p. 168. S'il peut s'identifier avec le païen en général, l'homme pécheur représente ici surtout Antiochus Épiphane. L'Antéchrist, dont il est la figure, est dit ἄνθρωπος τῆς ἁμαρτίας II Thess. **2,**

εἰς σκώληκας [63]σήμερον ἐπαρθήσεται καὶ αὔριον οὐ μὴ εὑρεθῇ, ὅτι ἐπέστρεψεν εἰς τὸν χοῦν αὐτοῦ, καὶ ὁ διαλογισμὸς αὐτοῦ, ἀπολεῖται. [64]τέκνα, ἀνδρίζεσθε καὶ ἰσχύσατε ἐν τῷ νόμῳ, ὅτι ἐν αὐτῷ δοξασθήσεσθε.

[65]Καὶ ἰδοὺ Συμεων ὁ ἀδελφὸς ὑμῶν,' οἶδα ὅτι ἀνὴρ βουλῆς ἐστιν· αὐτοῦ ακούετε πάσας τὰς ἡμέρας, αὐτὸς ὑμῖν ἔσται εἰς πατέρα. [66]καὶ Ἰούδας Μακκαβαῖος ἰσχυρὸς δυνάμει ἐκ νεότητος αὐτοῦ, αὐτὸς ὑμῖν ἔσται εἰς ἄρχοντα στρατιᾶς καὶ πολεμήσει πόλεμον λαῶν. [67]καὶ ὑμεῖς προσάξετε πρὸς ὑμᾶς πάντας τοὺς ποιητὰς τοῦ νόμου καὶ ἐκδικήσατε ἐκδίκησιν τοῦ λαοῦ ὑμῶν. [68]ἀνταπόδοτε ἀνταπόδομα τοῖς ἔθνεσιν καὶ προσέχετε εἰς πρόσταγμα τοῦ νόμου. [69]καὶ εὐλόγησεν αὐτούς· καὶ προσετέθη πρὸς τοὺς πατέρας αὐτοῦ. [70]καὶ ἀπέθανεν ἐν τῷ ἕκτῳ καὶ τεσσερακοστῷ καὶ ἑκατοστῷ ἔτει καὶ ἐτάφη ἐν τάφοις πατέρων αὐτοῦ ἐν Μωδεϊν, καὶ ἐκόψαντο αὐτὸν πᾶς Ισραηλ κοπετὸν μέγαν.

3. La destination peut être marquée par εἰς κόπρια, ce qui est admis par le lat. B : *gloria ejus in stercore erit*, mais l'introduction du prédicat par εἰς (*Gram.*, p. 166) est concevable ; ainsi B *gloria ejus stercus et vermis est* = L *gloria ejus in stercus et in vermes*. La distinction entre les deux manières est souvent malaisée. Voir Col. **2,** 22 ἅ ἐστιν πάντα εἰς φθοράν, destinés à la perdition.

63. Ce verset avec le précédent, de même frappe que Ps. **36** gr. 36 et **145,** 4, continuent la poésie sous la forme parallélique et sont à rapprocher aussi de Sir. **10,** 9 s. se terminant par καὶ βασιλεὺς σήμερον, καὶ αὔριον τελευτήσει. Le mot διαλογισμός rend le plus souvent dans les LXX מחשבה, dessein, calcul, plan, dont il est la traduction littérale. Les διαλογισμοί du Ps. **145,** 4 auxquels se réfère notre passage (ἀπολοῦνται... οἱ διαλ.) traduisent l'*hapax* עשתנות, auquel on accorde les mêmes sens qu'au mot précédent.

64. Le vocatif τέκνα à la fin de l'exhortation est un rappel de celui du début, v. 50. La double locution ἀνδρίζεσθαι καὶ ἰσχύειν soit אמץ et חזק ou *vice versa* est fréquente dans les LXX : Dt. **31,** 6 s.; Jos. **10,** 25; I Chr. **22,** 13; Dan. **10,** 19. Exercer sa force pour la défense de la Loi, c'est mériter d'être glorifié par elle, *quia in ipsa gloriosi eritis*, rappel de 51 [b].

65. Au lieu du sémitique Συμεών, שמעון, employé uniquement ici, on a ailleurs la forme Σίμων, vocable grec adopté à cause de son homonymie, mais qui n'est pas une transcription écourtée de l'hébreu, Gr. Pour le sens de ἀνὴρ βουλῆς il est bon de citer Sir. **32 (35)** 18[a] איש חכם לא יכחד שכל « l'homme sage ne cache pas sa pénétration » ἀνὴρ βουλῆς οὐ μὴ παρίδῃ διανόημα, et 19[a] בלא עצה אל תפעל דבר, ἄνευ βουλῆς μηθὲν ποιήσῃς. Il y aurait lieu de rechercher si le surnom de Θασσι, supposant un original תעצי, ne serait pas un dérivé de יעץ « conseiller » ou de עצה « conseil », caractéristique de Simon reconnue et proclamée par son père. Esprit sage et pondéré, il prendra la direction de la famille comme un père, ἔσται εἰς πατέρα (hébraïsme, *Gram.* p. 166) et ses frères devront toujours l'écouter, πάσας τὰς ἡμέρας, lat. V *semper*, accus. marquant l'extension dans le temps. *Gram.*, p. 174.

66. Judas, qui dès l'adolescence s'est révélé guerrier accompli, ἰσχυρὸς δυνάμει = *gibbor-ḥaîl* (v. 42) aura la direction des opérations militaires comme ἄρχων στρατιᾶς, c'est-à-dire *sar-ṣâbâ'* d'après I Reg. **11,** 15, 21 comme Joab, chef de l'armée. Le sens de « tribus d'Israël » donné à λαῶν par Gr. ne peut s'appuyer avec fermeté sur aucun cas de עמים

64 ισχυετε και ανδριζεσθε *A*.
66 ουτος υμιν εσται εις αρχοντα στρατιας *A* (S), εσται υμιν αρχων (RKFT).
68 ανταποδιδοτε, προσταγματα *A*.
70 και εθαψαν αυτον οι υιοι αυτου *A*. *Vg* et sepultus est a filiis suis.

s'en va au fumier et aux vers; [63] aujourd'hui il sera exalté et demain on ne le trouvera plus, parce qu'il sera retourné à la poussière d'où il est venu et que tous ses calculs se seront évanouis. [64] Mes enfants, soyez vaillants et forts pour la défense de la loi parce que c'est elle qui vous comblera de gloire.

[65] Voilà Syméon, votre frère, je sais qu'il est un homme de conseil : écoutez-le toujours, il vous tiendra lieu de père. [66] Quant à Judas Maccabée, belliqueux dès son jeune âge, il sera lui-même le général de votre armée, il conduira la guerre des peuples, [67] et vous autres, adjoignez-vous tous les observateurs de la loi et vengez votre peuple. [68] Rendez aux gentils le mal qu'il vous ont fait et attachez-vous aux prescriptions de la loi. » [69] Après cela il les bénit et il fut réuni à ses pères. [70] Il mourut en l'année cent quarante-six et fut enseveli dans le caveau de ses pères à Modîn et tout Israël le pleura en célébrant un grand deuil.

de l'A. T. KEIL d'ap. GESENIUS, *Thes.*, p. **1042**, KNAB., BÉVENOT y voient la mention des peuples étrangers en opposition à τοῦ λαοῦ ἡμῶν du verset suivant. Si le génitif indique parfois celui qui combat ou pour lequel on combat, I Sam. **18,** 17; II Chr. **32,** 8, il peut désigner l'adversaire, II Sam. **5,** 24 ἐν τῷ πολ. ἀλλοφύλων, quoique le plus souvent avec μετά. L'accus. de qualification après un verbe de même radical employé par les Grecs est très répandu dans le grec biblique sous l'influence de l'hébreu : πολεμεῖν πόλεμον, I Sam. **8,** 20; **18,** 17; **25,** 28; II Chr. **35,** 21. *Gram.*, p. 171, rem. II.

67 s. Les *factores legis* sont, non pas les législateurs comme chez les class., mais les observateurs de la Loi selon la formule עשׂה התורה II Chr. **14,** 3; Jos. **22,** 5. Cf. *BU*, 1197, 20 (Ier s. av.) τὰ τοῖς θεοῖς νομιζόμενα ποιεῖν. Rom. **2,** 13; Jac. **4,** 11. Même construction qu'au v. 66, ἐκδικεῖν ἐκδίκησιν, Éz. **25,** 12. Le génitif exprime celui qu'on venge, Num. **31,** 2; ou celui sur lequel s'exerce la vengeance, II Sam. **4,** 8; Judith, **8,** 35. Ici il s'agit du premier cas. Autre hébraïsme avec ἀνταπόδοτε ἀνταπόδομα, גְּמֻלוֹ גְּמוּל, Joël **4** (3), 4, 7; Lam. **3,** 64.

69. La formule consacrée προστίθεσθαι πρὸς τοὺς πατέρας calquée sur l'hébr. Jud. **2,** 10; II Reg. **22,** 20; Act. **13,** 36 signifie rejoindre ses ancêtres dans l'au-delà; l'ensevelissement est mentionné plus loin. Cette dernière idée prévaut dans II Chr. **34,** 28 : Je te réunirai donc à tes pères, tu iras les rejoindre en paix dans la tombe.

70. L'année 146 Sél. va du printemps 166 avant J.-C. au printemps 165. La sépulture de famille des Maccabées à Modîn sera mentionnée plusieurs fois. Le fait de se frapper la poitrine de douleur est à l'origine du terme κόπτεσθαι κοπετόν, *plangere planctum*, célébrer un deuil, un grand deuil Gen. **50,** 10; Act. **8,** 2. Le deuil de soixante-dix jours pour Jacob, ceux de trente jours pour Aaron et Moïse sont des deuils extraordinaires. L'usage légal était de sept jours. *Antiq.*, XVII, **8,** 4 : 'Αρχέλαος δὲ ἐπὶ μὲν ἑβδόμην ἡμέραν πένθος τὸ ἐπὶ τῷ πατρὶ τιμῶν διετέλει (*τόσας γὰρ διαγορεύει τὸ νόμιμον τοῦ πατρίου*). Voir S. KRAUSS, *Talmudische Archäologie*, II, p. 70.

CHAPITRE III

[1] Καὶ ἀνέστη Ἰούδας ὁ καλούμενος Μακκαβαῖος υἱὸς αὐτοῦ ἀντ' αὐτοῦ. [2] καὶ ἐβοήθουν αὐτῷ πάντες οἱ ἀδελφοὶ αὐτοῦ καὶ πάντες, ὅσοι ἐκολλήθησαν τῷ πατρὶ αὐτοῦ, καὶ ἐπολέμουν τὸν πόλεμον Ισραηλ μετ' εὐφροσύνης.

[3] καὶ ἐπλάτυνεν δόξαν τῷ λαῷ αὐτοῦ
καὶ ἐνεδύσατο θώρακα ὡς γίγας
καὶ συνεζώσατο τὰ σκεύη τὰ πολεμικὰ αὐτοῦ.
καὶ πολέμους συνεστήσατο
σκεπάζων παρεμβολὴν ἐν ῥομφαίᾳ,
[4] καὶ ὡμοιώθη λέοντι ἐν τοῖς ἔργοις αὐτοῦ.
καὶ ὡς σκύμνος ἐρευγόμενος εἰς θήραν,
[5] καὶ ἐδίωξεν ἀνόμους ἐξερευνῶν
καὶ τοὺς ταράσσοντας τὸν λαὸν αὐτοῦ ἐφλόγισεν.

1-9. Éloge de Judas Maccabée.

1. L'action de se lever pour prendre le premier rôle, וַיָּקָם, est déterminée par une préposition de lieu, תַּחְתָּיו, cê qui se rapproche de **2**, 1. Judas se lève *à la place* de son père; il lui succède, ainsi I Reg. **11**, 44 : ἐβασίλευσεν Ῥοβοὰμ υἱὸς αὐτοῦ ἀντ' αὐτοῦ. Quoique les LXX préfèrent μετά après ἀνέστη, notre traducteur s'en tient au class. ἀντί pour marquer la succession, **9**, 34; **13**, 14.

2. Héritier du commandement de Mattathias, Judas groupe autour de lui, avec ses frères, tous les partisans dont il a été question **2**, 39-44, afin de continuer en faveur d'Israël, pour sa délivrance, une guerre joyeuse, μετ' εὐφροσύνης, avec la joie que procurent, outre la conscience de lutter pour une cause juste, les péripéties d'une existence aventureuse et les succès remportés sur un ennemi supérieur en nombre et en ressources, motif d'une gloire dont le peuple était privé depuis des siècles de servitude.

Charles fait commencer l'ode en l'honneur de Judas dès le v. 1. Les deux premiers versets fournissent la matière d'un préambule de quatre stiques à la pièce lyrique que Knab., Bévenot, Kahana après Grimm reconnaissent à partir du v. 3, où débute un rythme plus nettement marqué.

3. Le Maccabée a dilaté (*hiph.* de רחב et non de רבה Kah.) la renommée pour son peuple, de même que Simon dilatera les frontières pour sa nation, **14**, 6. La nuance de *géant* donnée à bon escient au mot *gibbôr*, qui signifie aussi *héros*, Is. **3**, 2; **49**, 24, est à conserver. Judas porte la lourde cuirasse avec l'aisance d'un géant; il n'en est pas écrasé ni embarrassé comme une recrue, comme le jeune David avant d'affronter Goliath, I Sam. **17**, 38 s. Il ceint tout l'équipement de guerre suivant l'expression de Dt. **1**, 41; I Sam. **8**, 12 : le poignard suspendu à la ceinture, l'épée et le bouclier maintenus par les baudriers, ce qu'on entendait par les σκεύη πολεμικά, כְּלֵי מִלְחָמָה. Chez les anciens Grecs, ζώννυσθαι avait, à l'occasion, le sens de « s'armer » d'après Eustathe et Pausanias. Saglio, *Dict. Antiq.*, I, 1176. De même que *maḥneh* παρεμβολή signifie dans notre livre et chez les LXX tantôt le camp, tantôt l'armée en campagne, double sens qui ne serait pas étran-

CHAPITRE III

1 **Judas, appelé Maccabée, son fils, lui succéda; 2 tous ses frères et tous les adhérents de son père lui prêtèrent leur concours.**
Ils soutinrent la guerre d'Israël avec entrain.

> 3 **Il dilata le renom de son peuple,**
> **revêtit la cuirasse comme un géant.**
> **et ceignit le harnais du combat.**
>
> **Il engagea mainte bataille,**
> **protégeant le camp avec son glaive,**
> 4 **rival du lion dans ses hauts faits.**
> **Pareil au lionceau rugissant sur sa proie**
> 5 **il fit la chasse aux impies qu'il dépistait**
> **et livra au feu les perturbateurs de son peuple.**

ger à l'ancienne grécité macédonienne d'après Grimm. Ce n'est pas derrière des remparts, ou des retranchements que Judas protège son armée ou son bivouac, mais c'est par sa valeur personnelle, avec son glaive. Les LXX ont adopté le terme ῥομφαία pour rendre l'héb. *ḥéreb*, sans prétendre conserver à ce mot sa signification précise. La *rhomphæa* des armées séleucides était une lame puissante à deux tranchants adaptée à une hampe solide de telle sorte que cette arme pouvait atteindre au moins deux mètres de long. Identifiée à la framée, on la tenait pour un sabre plutôt que pour une pique, l'essentiel étant la lame acérée qui la terminait. A.-J. Reinach, *Dict. Antiq.*, IV, 865.

Le texte de Syr. II : il leva le bouclier contre le camp (ennemi), admis par Bévenot est trop isolé pour s'imposer comme original.

4. A cause de sa majesté, de sa force, de son intrépidité dans l'attaque et de sa voracité, le lion fournit un thème de comparaison très exploité par les auteurs bibliques. *DB.*, IV, 276 ss. Pour ce qui concerne les guerriers valeureux voir II Sam. **1,** 23; I Chr. **12,** 8. Juda et Dan. sont des lionceaux, Gen. **49,** 9; Dt. **23,** 22. Ces auteurs ont une connaissance pratique des habitudes du lion, cet animal s'étant conservé en Palestine jusqu'au moyen âge. *Géogr. Pal.*, I, 223, n. 2. Judas en a les mœurs : il est le plus fort, il ne craint rien et ne recule pas devant le nombre, il terrifie par son aspect, il bondit sur sa proie, s'il vit d'ordinaire dans les bois et sur les montagnes, il fait parfois des apparitions dans les villes, repu après une bonne capture, il regagne les lieux déserts, il pratique l'embuscade et la chasse nocturne à moins que, satisfait ou las, il ne prenne son sommeil où la nuit le surprend. Bochart, *Hierozoicon*, I, 723 ss. Le rugissement du lion a cela de terrible, note cet érudit, qu'il est le signal de l'assaut immédiat, *et post rugitum sequitur strages et dilaceratio. Neque enim acri illo, et contento rugitu rugire solet, nisi cum videt prædam in quam protinus irruat.* Am. **3,** 4; Is. **5,** 29; **31,** 4 : ὃν τρόπον βοήσῃ ὁ λέων ἢ ὁ σκύμνος ἐπὶ τῇ θήρᾳ ᾗ ἔλαβεν, καὶ κεκράξῃ ἐπ' αὐτῇ jusqu'à remplir les montagnes de sa voix, etc. Jér. **2,** 15; Éz. **22,** 25. Notre auteur prend ici la comparaison plus largement en s'inspirant du Ps. **104,** 21 : « Les lionceaux rugissent après la proie, demandant à Dieu leur pâture. »

5. Ce dernier rapprochement convient mieux à ce qui suit, c'est-à-dire à la chasse

6 καὶ συνεστάλησαν οἱ ἄνομοι ἀπὸ τοῦ φόβου αὐτοῦ,
καὶ πάντες οἱ ἐργάται τῆς ἀνομίας συνεταράχθησαν,
καὶ εὐοδώθη σωτηρία ἐν χειρὶ αὐτοῦ.

7 καὶ ἐπίκρανε βασιλεῖς πολλοὺς
καὶ εὔφρανε τὸν Ιακωβ ἐν τοῖς ἔργοις αὐτοῦ,
καὶ ἕως τοῦ αἰῶνος τὸ μνημόσυνον αὐτοῦ εἰς εὐλογίαν.

8 καὶ διῆλθεν ἐν πόλεσιν Ἰούδα
καὶ ἐξωλέθρευσεν ἀσεβεῖς ἐξ αὐτῆς
καὶ ἀπέστρεψεν ὀργὴν ἀπὸ Ισραηλ.

9 καὶ ὠνομάσθη ἕως ἐσχάτου γῆς
καὶ συνήγαγεν ἀπολλυμένους.

10 Καὶ συνήγαγεν Ἀπολλώνιος ἔθνη καὶ ἀπὸ Σαμαρείας δύναμιν μεγάλην τοῦ

donnée aux Juifs prévaricateurs précédée d'une recherche s'appliquant à dépister la proie et à la débucher. Oesterley a bien vu que l'allégorie du lionceau s'adaptait à ce v. 5. Ainsi la strophe de trois hémistiches se rétablit normalement et donne un sens complet. Cela supprime aussi l'anacoluthe heurtée de ὡμοιώθη... ὡς du v. 4. L'extermination des païens par le feu est une allusion au sort des Bæanites, **5**, 5, et des réfugiés de Qarnaïm **5**, 44; II Macc. **8**, 33. Toutefois les perturbateurs peuvent aussi être des Juifs, cf. **7**, 22.

6. Le *niph.* de כנע est rendu par l'aor. 2^d pass. de συστέλλω Jud. **8**, 28 et **11**, 33 où A met ἐνετράπησαν, être défaits. Abattus par la crainte que Judas inspirait, les prévaricateurs éprouvent le saisissement que provoque chez le voyageur la rencontre d'un lion. L'expression εὐοδώθη ἐν χειρί rappelle **2**, 47, de même que les rois le v. 48.

7. Il exaspéra plusieurs rois, Antiochus IV et V, Démétrius Ier à qui Judas causa d'amers déboires; πικραίνειν, *exacerbare* s'oppose à εὐφραίνειν, *delectare*. Jacob figure souvent dans l'A. T. le peuple dont il est la souche : ἐν causal dont nous avons rencontré l'emploi fréquent **2**, 54 ss., répond à l'une des acceptions de ב. *Gram.*, p. 212. Joüon, *Gr. hébr.*, p. 401, 524. L'héb. de Sir. **45**, 1 זכרו לברכה, rendu par οὗ τὸ μνημόσυνον ἐν εὐλογίαις (de même **46**, 11 avec le plur.) est plus exactement suivi par εἰς εὐλογίαν de notre texte.

8. II Sam. **20**, 14, διέρχεσθαι ἐν traduit עבר ב, mais II Chr. **17**, 9 δ. ἐν ταῖς πόλεσιν Ἰούδα. traduit סבב. Ici διῆλθεν équivaut donc à ἐκύκλωσεν de **2**, 45. La préposition ἐξ après ἐξολεθρεύειν est fréquente dans les LXX, ἐξ αὐτῆς Éz. **14**, 19, 21; **25**, 13; ἐκ γῆς Ps. **108 (109)**, 5, où le grec rend l'*hiph.* de כרת; cf. Am. **1**, 5, 8; **2**, 3. Judas a détourné la colère divine qui planait sur Israël, d'après **1**, 64. On doit se rendre compte que l'auteur évite scrupuleusement de faire mention explicite de Dieu.

9. D'après Sir. **47**, 16, le nom de Salomon a atteint jusqu'aux îles lointaines; celui de Judas est arrivé ἕως ἐσχάτου γῆς עַד־קְצֵה הָאָרֶץ, Is. **48**, 20; **49**, 6; **62**, 11, expression dont la portée dépasse dans l'esprit du poète les frontières de l'*éreṣ Israel*, bien que ce pays soit assez souvent entendu sous le nom de « Terre ». *Géogr. Pal.* I, p. 316. L'auteur voit loin dans l'espace comme dans le temps, לעלם. De Bruyne, *RB.*, 1922, p. 52, pense que καὶ συνήγαγεν ἀπολλυμένους proviendrait d'une dittographie du début de 10 : καὶ συνήγαγεν Ἀπολλώνιος. La réflexion paraît un hors d'œuvre après la finale : la renommée de Judas répandue jusqu'au bout du monde; mais il faut reconnaître que tous les mss. grecs et latins contiennent l'interpolation présumée. En elle-même la phrase offre un sens acceptable, car les « perdus » ne le sont pas toujours définitivement, comme se le demande Bar. **3**, 3 ἡμεῖς ἀπολλύμενοι τὸν αἰῶνα, Vg. *et nos peribimus in ævum?* La phrase est

6 Les impies furent abattus par la terreur qu'il inspirait,
tous les artisans d'impiété furent bouleversés,
et la libération dans sa main fut menée à bon terme.

7 Il causa d'amers déboires à plus d'un roi,
réjouit Jacob par ses actions
et à jamais sa mémoire sera en bénédiction.

8 Il parcourut les villes de Juda
pour en exterminer les mécréants
et détourna d'Israël le courroux (du Ciel).

9 Son nom fut prononcé jusqu'au bout de la terre,
car il a rassemblé ceux qui étaient perdus.

10 Apollonius mobilisa des païens et un fort contingent de Samarie pour

conservée dans le remaniement opéré par Kahana dans l'ordre des stiques qui s'inspire de la suite naturelle des idées, mais ne trouve aucun appui dans les divers témoins du texte.

Tel qu'il nous est parvenu, le texte présente encore pour le rythme, le parallélisme et la suite des idées une bonne tenue littéraire. Quant au rassemblement des gens en perdition, nous y voyons une allusion évidente au secours apporté par Judas ou sur son ordre aux Juifs de Galaad et de Galilée déjà éprouvés par des massacres et à leur rapatriement en Judée, **5,** 10 ss. Un fait de cette importance méritait de figurer au tableau des exploits du Maccabée.

10-26. Victoires de Judas Maccabée sur Apollonius et Séron.

10. Le mémoire des « Sidoniens de Sichem » inséré dans *Antiq.* XII, **5,** 5 qualifie Apollonius de *méridarque*, et Josèphe, dans le récit parallèle à celui qui nous occupe (*ibid.* **7,** 1) l'appelle ὁ τῆς Σαμαρείας στρατηγός. Les deux titres ne s'excluent pas l'un l'autre, car on verra plus loin (**10,** 65) Jonathas créé par Alexandre Balas *stratège et méridarque*, c'est-à-dire gouverneur militaire et civil du district judéen renaissant. En tant que stratège, Apollonius avait le commandement des troupes de son ressort qui était la Samaritide, ἡ Σαμαρεῖτις (μερίς). District de la Cœlé-Syrie, cette *meris* se subdivisait en nomes ou cantons comme on le constatera plus tard, **11,** 34. Le pays habité autour de Jérusalem par « la nation des Juifs » en faisait partie, et, par conséquent, dépendait au point de vue administratif du gouvernorat de la ville de Samarie. Ce nivellement de la Judée, renouvelé de l'époque chaldéo-perse, réalisait les désirs d'égalisation exprimés par le parti hellénisant. L'Acra, ville du roi, où le Phrygien Philippe remplissait les fonctions de phrourarque ou plutôt de ὁ τὰ βασιλικὰ πράττων comme Nicanor à Samarie, possédait des forces suffisant à la garde de la ville et aux opérations de simple police mais non à la répression d'un soulèvement de quelque envergure. Aussi bien, dans ce dernier cas, l'agent royal de Jérusalem se voyait-il obligé de recourir à l'armée du district, sinon à l'armée de la province de Cœlé-Syrie, II Macc. **8,** 8; cf. **5,** 22; **6,** 11. Apollonius, qui intervient ici comme général et gouverneur de la Samarie, nous est présenté de but en blanc par l'auteur comme un personnage connu. Il y a lieu de croire avec la plupart des commentateurs qu'il s'agit ici du général (changé par le traducteur en préposé au tribut) dont il a été question **1,** 19, identique à l'Apollonius de II Macc. **5,** 24, surnommé « le

πολεμῆσαι πρὸς Ισραηλ. [11] καὶ ἔγνω Ἰούδας καὶ ἐξῆλθεν εἰς συνάντησιν αὐτῷ καὶ ἐπάταξεν αὐτὸν καὶ ἀπέκτεινεν· καὶ ἔπεσον τραυματίαι πολλοί, καὶ οἱ ἐπίλοιποὶ ἔφυγον. [12] καὶ ἔλαβον τὰ σκῦλα αὐτῶν, καὶ τὴν μάχαιραν Ἀπολλωνίου ἔλαβεν Ἰούδας καὶ ἦν πολεμῶν ἐν αὐτῇ πάσας τὰς ἡμέρας. [13] καὶ ἤκουσεν Σήρων ὁ ἄρχων τῆς δυνάμεως Συρίας ὅτι ἤθροισεν Ἰούδας ἄθροισμα καὶ ἐκκλησίαν πιστῶν μετ' αὐτοῦ καὶ ἐκπορευομένων εἰς πόλεμον, [14] καὶ εἶπεν Ποιήσω ἐμαυτῷ ὄνομα καὶ δοξασθήσομαι ἐν τῇ βασιλείᾳ καὶ πολεμήσω τὸν Ἰούδαν καὶ τοὺς σὺν αὐτῷ τοὺς ἐξουδενοῦντας τὸν

Mysarque » d'après le corps national des Mysiens dont il était le chef immédiat. Son nom, qui figurait probablement dans l'original hébreu de I Macc. **1**, 29, a dû être omis par le traducteur qui, se méprenant sur la véritable fonction de cet envoyé d'Antiochus, l'estimait différent de celui qui mobilisa dans la suite les troupes de Samarie contre Israël. L'omission peut être due aussi à une inadvertance. Il est, au contraire, tout naturel de retrouver en Samarie cet Apollonius chargé d'imposer l'hellénisme avec la manière forte, si la douceur restait sans effet. On s'aperçoit d'après *Antiq.* XII, **5**, 5 qu'après avoir opéré à Jérusalem où il couronna son œuvre par la construction de l'Acra, il s'est rendu chez les Samaritains pour appliquer les mêmes mesures et qu'il est demeuré parmi eux comme *méridarque*, fonction dont il avait pu d'ailleurs être investi dès le début de sa mission en Palestine. Effrayés du traitement infligé aux Juifs réfractaires, les Samaritains, reniant tout lien de parenté avec ceux-ci, se dirent Sidoniens de Sichem, prêts à répudier le sabbat et à consacrer au culte de *Zeus Xénios (Hellénios?)* le temple anonyme du Garizim.

Comme il était d'usage d'engager des mercenaires indigènes pour une campagne, on conçoit aisément la présence d'un contingent samaritain à côté des troupes régulières qui comprenaient des ἔθνη ou corps à noms ethniques tels que Mysiens, Thraces, Crétois ou Galates. L'indication ἀπὸ Σαμαρείας est sans doute une construction prégnante relative au lieu de concentration de l'armée et à l'origine d'une partie des soldats, ainsi qu'au point de départ de l'expédition qui se dirige vers le Sud, τοῦ πολεμῆσαι, infin. de but avec l'art. *(Gram.*, p. 312) *ad pugnandum adversus israhel* L, *ut pugnaret* B.

11. Judas n'hésite pas à aller à la rencontre de l'ennemi; εἰς συνάντησιν traduisant לקראת est fréquent dans notre livre comme dans les LXX. Les verbes ἐπάταξεν et ἀπέκτεινεν marquent l'action de la troupe de Judas sur celle d'Apollonius personnifiée par celui-ci, αὐτόν. Josèphe, *loc. cit.*, l'interprète ainsi : « Judas vint à sa rencontre, l'attaqua et tua un grand nombre d'ennemis, parmi lesquels le général Apollonius lui-même. » Grimm fait remarquer que si Judas avait abattu de sa main le chef ennemi, l'auteur aurait ajouté αὐτός ou αὐτόχειρ. Que le chef se soit trouvé parmi les morts, c'est tout ce que l'on est en droit de déduire du texte. Mais Ben Gorion trouva dans l'ambiguïté de la phrase l'occasion de dramatiser l'épisode. Après avoir signalé une chaude mêlée entre Macédoniens et le bataillon asidéen, il dépeint Judas se frayant un chemin à coups d'épée jusqu'à la garde du fanion et là perçant Apollonius de sa propre main. Cette mort est le signal de la débandade.

12. Il ne restait plus qu'à ramasser les dépouilles des morts et des blessés. Judas s'approprie le glaive trouvé sur le cadavre d'Apollonius et il s'en servira désormais continuellement. A prendre à la lettre le terme μάχαιρα, cette arme était un glaive allongé, pointu et à un seul tranchant, muni d'une garde avec un manche droit que l'on saisissait à deux mains. La *machæra* d'un officier supérieur était sans doute agrémentée d'un pommeau artistique contourné en crosse ou ayant la forme d'une tête d'animal. Saglio

[13] Ηρων rec. lucian. Syr. I. — om. και devant εκπορ. rec. lucian. Syr. I et II, lat. *X*.
[14] εξουθενουντας (K), εξουδ. (FTSR).

faire la guerre à Israël. [11] Judas le sut et sortit à sa rencontre; il le défit et
le tua. Beaucoup tombèrent blessés à mort et le reste s'enfuit. [12] On ramassa
les dépouilles; l'épée d'Apollonius tomba aux mains de Judas qui s'en servit
pour combattre tous les jours de sa vie. [13] A la nouvelle que Judas avait
groupé autour de lui une foule comprenant une congrégation de fidèles et des
gens aptes à faire la guerre, Séron, général de l'armée de Syrie [14], se dit à lui-
même : « Je me ferai un nom et me couvrirai de gloire dans le royaume.
Je combattrai donc Judas et ses hommes, tous contempteurs des ordres du

Dict. Antiq., III, 1460. Le passage de l'épée de commandement du farouche adversaire d'Israël entre les mains du chef de l'insurrection juive était pour lui de bon augure et sa portée symbolique était de nature à frapper ses partisans. Le théâtre de ce premier engagement n'est pas connu, mais on peut supposer que la rencontre amena Judas en direction de Samarie dans un des défilés où serpente la route de Jérusalem sur le territoire du nome d'Aphairema *(eṭ-Ṭaiyibeh)*. Habitué à cette partie de la montagne d'Ephraïm « Judas occupait les positions les plus favorables et infligeait aux ennemis des pertes considérables. » II Macc. **8,** 6.

13. Bien qu'il soit un *hapax* dans l'onomastique grecque, le nom de *Sérôn* est à conserver contre la tentative syriaque de lui substituer *Hérôn*, nom très répandu. L'auteur présente ce nouveau personnage avec sa dignité de commandant de l'armée de Syrie, שׂר־צבא ארם, *princeps exercitus Syriæ* chez tous les latins. Mais comme ce général agit de sa propre autorité, à l'insu d'Antiochus, ses troupes n'étaient pas l'armée royale d'Antioche; elles constituaient le corps d'armée régulier de la Cœlé-Syrie, c'est-à-dire de la portion de la Syrie possédée par les Lagides jusqu'à son annexion à l'empire séleucide vers 200 et qui s'étendait au sud du fleuve Éleuthère et de Ribla jusqu'à la Nabatène et à la frontière d'Égypte. *Géogr. Pal.* II, p. 131, 133 et carte VIII. Aussi Josèphe est-il exact en qualifiant Sérôn de ὁ τῆς κοίλης Συρίας στρατηγός. Le protocole complet de cette province était *Cœlésyrie et Phénicie*, II Macc. **8,** 8. Le stratège remplissait à la fois les rôles d'administrateur civil et militaire. Il semble toutefois ici que Sérôn n'a que les attributions militaires car d'après II Mac. **4,** 45; **8,** 8, la dignité de gouverneur de Cœlé-Syrie et Phénicie appartenait alors à Ptolémée, fils de Dorymène.

Sous le rapport militaire, Apollonius avait été le subordonné de Sérôn.

Les informateurs de Sérôn lui représentent la troupe de Judas sous l'aspect d'un ramas, groupant une congrégation de dévots, et des gens aptes à la guerre. En effet ἄθροισμα (avec un verbe de même rad. *Gram.*, p. 171) s'oppose à la notion d'armée organisée et pourvue de cadres qui se réalisera dans la suite, v. 55. Les πιστοί, *'amounîm* ou croyants, sont en parallélisme avec les *ḥasidîm* ou pieux au Ps. **31** heb., 24. Ce que l'on n'a pas remarqué jusqu'ici, c'est que ἐκπορευομένων εἰς πόλεμον est une expression technique qui rend היֹצאים בצבא. Num. **31,** 36; cf. **1,** 3, 20, etc. I Chr. **12,** 34; qualification des gens propres au service, aptes à porter les armes. Lucien et les Syr. ont eu tort par conséquent de supprimer καί devant ces mots, car ce sont des fidèles et des soldats.

14. Pour facile que parût l'avantage, il y aurait cependant, songeait Sérôn, de quoi en tirer quelque gloire, de quoi se faire un nom; עשׂה לו שׁם, I Sam. **8,** 13 où David se fait un nom par sa victoire sur les Édomites, cf. Gen. **11,** 4. La pacification de la contrée accroîtrait le crédit du courtisan auprès du roi qui apprendrait la répression avant d'avoir su la révolte de ceux qui méprisent et rejettent ses ordres. La forme ἐξουδενόω dérivée du littéraire ἐξουθενέω, מאס, est à maintenir ici comme dans les derniers livres des LXX. *Gram.*, p. 19. I Sam. **15,** 23 ἐξουδένωσας τὸ ῥῆμα Κυρίου.

λόγον τοῦ βασιλέως. [15] καὶ προσέθετο καὶ ἀνέβη μετ' αὐτοῦ παρεμβολὴ ἀσεβῶν ἰσχυρὰ βοηθῆσαι αὐτῷ ποιῆσαι τὴν ἐκδίκησιν ἐν υἱοῖς Ισραηλ. [16] καὶ ἤγγισεν ἕως ἀναβάσεως Βαιθωρων· καὶ ἐξῆλθεν Ἰούδας εἰς συνάντησιν αὐτῷ ὀλιγοστός. [17] ὡς δὲ εἶδον τὴν παρεμβολὴν ἐρχομένην εἰς συνάντησιν αὐτῶν, εἶπον τῷ Ἰούδᾳ Τί δυνησόμεθα ὀλιγοστοὶ ὄντες πολεμῆσαι πρὸς πλῆθος τοσοῦτο ἰσχυρόν; καὶ ἡμεῖς ἐκλελύμεθα ἀσιτοῦντες σήμερον. [18] καὶ εἶπεν Ἰούδας Εὔκοπόν ἐστι συγκλεισθῆναι πολλοὺς ἐν χερσὶν ὀλίγων, καὶ οὐκ ἔστι διαφορὰ ἐναντίον τοῦ οὐρανοῦ σῴζειν ἐν πολλοῖς ἢ ἐν ὀλίγοις· [19] ὅτι οὐκ ἐν πλήθει δυνάμεως νίκη πολέμου ἐστίν, ἀλλ' ἢ ἐκ τοῦ οὐρανοῦ ἰσχύς. [20] αὐτοὶ ἔρχονται πρὸς ἡμᾶς ἐν πλήθει ὕβρεως καὶ ἀνομίας τοῦ ἐξᾶραι ἡμᾶς καὶ τὰς γυναῖκας ἡμῶν καὶ τὰ τέκνα ἡμῶν τοῦ σκυλεῦσαι ἡμᾶς. [21] ἡμεῖς δὲ πολεμοῦμεν περὶ τῶν ψυχῶν ἡμῶν καὶ τῶν νομίμων ἡμῶν. [22] καὶ αὐτὸς συντρίψει αὐτοὺς πρὸ προσώπου ἡμῶν, ὑμεῖς δὲ μὴ φοβηθῆτε ἀπ' αὐτῶν. [23] ὡς δὲ ἐπαύσατο λαλῶν, ἐνήλατο εἰς αὐτοὺς ἄφνω, καὶ συνετρίβη Σήρων καὶ ἡ παρεμβολὴ αὐτοῦ ἐνώπιον αὐτοῦ. [24] καὶ ἐδίωκον αὐτὸν ἐν τῇ καταβάσει Βαιθωρων ἕως τοῦ πεδίου, καὶ ἔπεσον ἀπ' αὐτῶν εἰς ἄνδρας ὀκτακοσίους, οἱ δὲ λοιποὶ ἔφυγον εἰς γῆν Φυλιστιϊμ.

15. L'hébraïsme καὶ προσέθετο καὶ ἀνέβη et de nouveau monta une armée, à comparer avec Dan. **10**, 18 Th. καὶ προσέθετο καὶ ἥψατό μου, *rursum ergo tetigit me*, indique une réédition de l'expédition précédente. Le verbe προστιθέναι comme יסף étant ordinairement, en ce cas, suivi de l'infin., de là la correction lucian. τοῦ ἀναβῆναι. Ici se produit une certaine anacoluthe dans l'expression, du fait que le sujet des deux verbes paraît différent, le premier étant Sérôn, le second l'armée des impies, ainsi que le manifeste l'anc. lat. *et addidit et ascenderunt cum eo castra impiorum*. Avec l'infin., l'armée reste le seul sujet, ce qui est le sens obvie. Mais la concision dont notre auteur fait preuve plus d'une fois permet la dualité du sujet, le premier étant raccroché par le μετ' αὐτοῦ du second membre, d'où la traduction : il fit la seconde expédition = il partit à son tour en guerre.

Tandis que les Samaritains avaient grossi le nombre des combattants sous les ordres d'Apollonius, cette fois ce sont les Juifs novateurs, ceux qui s'étaient réfugiés chez les nations (**2**, **44**) et leurs complices domiciliés dans les villes de Cœlésyrie et Phénicie qui fournissent un contingent important à Sérôn. En plus du triomphe de leur cause, ils visaient à tirer vengeance des violences qu'ils avaient subies de la part de Mattathias et de ses fils, en aidant Sérôn à punir les rebelles, ποιεῖν ἐκδίκησιν ἐν... Ps. **149**, 7; Éz. **25**, 17.

16. Ces nouvelles forces venant du nord par la plaine maritime, évitant le dédale montagneux où Apollonius avait succombé, durent s'engager vers Lydda sur la route conduisant au cœur de la Judée et passer non loin de Modîn où peut-être une reconnaissance s'assura de l'absence de Judas et de ses partisans. Sérôn apprit-il que ceux-ci gardaient la partie haute du chemin de Jérusalem ou bien songeait-il à gagner d'abord cette ville pour organiser une battue à travers le pays? Le fait est qu'après avoir traversé Bethoron-le-Bas ou campé en cet endroit selon *Antiq.* XII, **7**, **1**, il atteint le pied de la montée décidé à poursuivre sa route vers l'est. Judas averti vient occuper le saillant de Bethoron-le-Haut d'où il observe les ennemis qui gravissent la côte sans s'attendre à une action imminente. *Géogr. Pal.* II, 274 s.

17. En dépit de l'avantage que lui vaut sa position, la troupe de Judas est fortement

[17] ιδαν, ειπαν *A* qui omet ισχυρον.
[18] τοῦ θεου του ουρανου *SV*, rec. lucian. (FT).
[23] ηρων rec. lucian. Syr.

roi. » [15] Il partit donc à son tour et avec lui monta une puissante armée d'impies pour l'aider à châtier les fils d'Israël. [16] Comme il approchait de la montée de Bethoron, Judas sortit au devant de lui avec sa poignée d'hommes. [17] A la vue de l'armée venant à leur rencontre, ceux-ci dirent à Judas : « Comment pourrons-nous, en si petit nombre, lutter contre une si grande et si forte multitude? Nous sommes exténués, n'ayant rien mangé aujourd'hui. » — [18] « Il n'est pas malaisé, répondit Judas, qu'un grand nombre soit cerné par quelques hommes et il est indifférent au Ciel d'opérer le salut au moyen de beaucoup ou de peu d'hommes, [19] parce que la victoire à la guerre n'est pas dans la quantité des soldats : c'est du Ciel que vient la force. [20] Ceux-ci viennent contre nous débordant d'insolence et d'iniquité pour nous faire périr, nous, nos femmes, nos enfants, et nous dépouiller. [21] Mais nous, nous combattons pour nos vies et pour nos lois, [22] aussi bien Lui les brisera-t-il devant nous; ne craignez rien de leur part. » [23] Lorsqu'il eut cessé de parler, il bondit sur eux à l'improviste. Séron et son armée furent défaits sous ses coups, [24] et on les poursuivait à la descente de Bethoron jusqu'à la plaine. Il en succombait huit cents hommes environ, et le reste s'enfuit au pays des

impressionnée par le grand nombre des forces de l'adversaire, tandis qu'elle est très réduite מעט, du fait, d'après Ben Gorion IV, 20, de l'absence des Asidéens qu'il serait pusillanime d'attendre, de l'avis du chef. De plus, elle se trouvait assez loin quand elle fut alertée. Aussi le vide des estomacs et peut-être une marche de toute la nuit complète l'abattement. L'exténuation est inhérente à la vie des guerriers errants, Jud. **8**, 15; II Sam. **16**, 2, 14; **17**, 29.

18. Judas se met à les encourager en s'inspirant de la réflexion de Jonathan, fils de Saül, à son écuyer, en allant seuls attaquer le poste des Philistins, I Sam. **14**, 6 : ὅτι οὐκ ἔστιν τῷ κυρίῳ συνεχόμενον σώζειν ἐν πολλοῖς ἢ ἐν ὀλίγοις « rien n'empêche le Seigneur d'effectuer le salut au moyen de beaucoup ou de peu d'hommes ». Notre auteur s'abstient de nommer Dieu ou le Seigneur (Jahveh) et se contente de la formule « en face du ciel », *in conspectu caeli* de l'anc. lat. La rec. lucian., ne comprenant pas ce scrupule a cru bien faire en préposant τοῦ θεοῦ à τοῦ οὐρανοῦ, ce qui a pénétré dans SV et lat. V.

19. Après une proposition négative ἀλλά est souvent suivi de ἤ dans le grec classique quand il introduit une restriction à cette proposition. Ici la corrélation est moins stricte et il faut sous-entendre οὐκ ἔστιν entre ἀλλά et ἤ suivant la construction de cette conjonction avec ἄλλος. Grimm note le mélange des deux constructions οὐκ... ἀλλά et οὐδὲν ἄλλο ἤ.

20 s. Le ciel leur sera d'autant plus propice que les adversaires viennent remplis d'orgueil et de mauvais desseins, anc. lat. *in multitudine contumeliæ et iniquitatis*, et qu'eux mêmes luttent pour leur existence et leurs coutumes religieuses.

22. Fréquent dans les LXX et dans notre livre, συντρίβειν, *conterere* répond à שׁבר, briser.

23. Le terme ἐνήλατο de ἐνάλλομαι qui fait image est aussi en usage dans le classique. De l'expression συνετρίβη Σήρων, Josèphe *(loc. cit.)* en a conclu que ce général trouva la mort dans la mêlée.

24. Surpris par l'attaque brusquée qui sème le désarroi et la mort, les Syriens (c'est ainsi que Josèphe appelle les soldats de diverse origine de l'armée de Cœlé-Syrie) rebroussent chemin sur la descente de Bethoron endigués par les ravins ouverts de chaque côté.

25 καὶ ἤρξατο ὁ φόβος Ἰούδου καὶ τῶν ἀδελφῶν αὐτοῦ καὶ ἡ πτόη ἐπέπιπτεν ἐπὶ τὰ ἔθνη τὰ κύκλῳ αὐτῶν. 26 καὶ ἤγγισεν ἕως τοῦ βασιλέως τὸ ὄνομα αὐτοῦ, καὶ ὑπὲρ τῶν παρατάξεων Ἰούδου ἐξηγεῖτο πᾶν ἔθνος.

27 Ὡς δὲ ἤκουσεν Ἀντίοχος τοὺς λόγους τούτους, ὠργίσθη θυμῷ καὶ ἀπέστειλεν καὶ συνήγαγεν τὰς δυνάμεις πάσας τῆς βασιλείας αὐτοῦ, παρεμβολὴν ἰσχυρὰν σφόδρα. 28 καὶ ἤνοιξεν τὸ γαζοφυλάκιον αὐτοῦ καὶ ἔδωκεν ὀψώνια ταῖς δυνάμεσιν

Ce n'est plus alors qu'une fuite éperdue vers la plaine derrière les champions de la liberté dont les coups abattent jusqu'à huit cents de leurs adversaires. Les plus agiles ne se trouvent en sécurité qu'à l'abri des cités hellénistiques de la région philistine. L'auteur met quelque complaisance à évoquer le souvenir des luttes de l'ancien Israël en usant du terme alors désuet de « terre des Philistins ». Il eût pu rappeler aussi l'exploit de Josué poursuivant à la montée (descente) de Bethoron les chefs amorréens battus sous Gabaon (Jos. **10,** 10 s.) et la fuite des Philistins chassés de Makhmas sur Ayyalon au temps de Saül (I Sam. **14,** 31) par la même voie. Ainsi que le signale Grimm., la retraite de Cestius Gallus en 66 de notre ère poursuivi par les Juifs insurgés devint désastreuse à la descente de Bethoron. « C'étaient, écrit Josèphe, *BJ.*, II, **19,** 8, de part et d'autre des précipices et des ravins où les légionnaires glissaient et périssaient; point d'espace pour la fuite, aucun moyen de défense; réduits à l'impuissance, les hommes s'abandonnaient aux gémissements, aux lamentations du désespoir; l'écho leur renvoyait les clameurs des Juifs, des cris de joie et de fureur. »

Les risques courus par une armée en fuite sur la croupe allongée qui l'amenait d'est en ouest sur Bethoron-le-Haut, commençaient à être sérieux quatre kilomètres avant d'atteindre cette localité. De chaque côté, un wâdi creuse un fossé profond aux parois abruptes. Un kilomètre à l'est de ladite localité, la route arrive sur un palier de 665 mètres d'altitude, à partir duquel elle s'incline jusqu'au ressaut de roc qui porte le village de Beit'Ur el-Fôqâ à 617 mètres d'altitude seulement. Si l'on fait état de ce détail topographique, Bethoron-le-Haut paraîtra couper en deux la section scabreuse et en pente de la route allant de la cote 665 à la dépression qui précède Bethoron-le-Bas et se trouver ainsi sur le cours de la fameuse descente. Une section de combattants placée à la cote 665 a tous les avantages sur un ennemi qui descend ou monte devant elle du côté de l'occident. Mais pour apercevoir un ennemi au moment où il s'engage dans la montée en sortant de Bethoron-le-Bas, il faut nécessairement se trouver à Bethoron-le-Haut, comme nous l'avons supposé d'après les exigences de notre récit, car de la cote 665, la partie ouest de la descente est dérobée aux regards par le ressaut de Bethoron-le-Haut.

25. Terme plus fort que πτόησις en class. émotion ou excitation violente, πτόη, forme rare de πτοία, épiq. πτοίη signifie l'épouvante, l'effroi. Mais ici πτόη doit traduire l'héb. *paḥad* comme πτόησις de Prov. **3,** 25. Liddell-Scott, s. v.

26. Dans Jud. **20,** 14 et dix autres fois, les LXX sauf A traduisent *milḥâmah* par παράταξις, de même II Chr. **20,** 15 et Is. **36,** 5. C'est donc le sens de « combat » qui s'impose ici avec ou sans la nuance de « bataille rangée »; en fait, jusqu'ici il n'y a pas eu de bataille rangée.

27-37. Préparatifs d'expéditions en Perse et en Judée. Régence de Lysias.

Arrivé à ce point du récit, on remarquera la gradation observée par les événements. Après avoir eu contre lui un chef de district, puis un général de province, Judas Maccabée

26 Ιουδου (RK) quand il s'agit de l'homme, à la distinction du gén. Ιουδα, le pays. Kappler, p. 40 s.

Philistins. [25] Judas et ses frères commencèrent à être redoutés et l'effroi se répandit parmi les populations environnantes. [26] Son nom parvint jusqu'au roi et toute nation commentait les batailles de Judas.

[27] Lorsqu'il entendit parler de tout cela, Antiochus entra dans une grande colère et envoya rassembler toutes les forces de son royaume, une armée très puissante. [28] Il ouvrit son trésor, distribua la solde aux troupes pour un

trouve devant lui pour adversaire le roi lui-même, instruit après tous les autres des méfaits commis par ce sujet rebelle. Dans la perspective de l'auteur, l'affaire des Juifs tend à devenir le centre de la politique d'Antiochus et si ce dernier mobilise une armée comprenant toutes les forces du royaume, c'est pour parer à toute éventualité. On nous laisse entendre que le roi, irrité de l'échec de ses partisans et des fonctionnaires qui les soutiennent, est décidé à lancer toutes ses troupes sur la Judée, mais que le manque d'argent l'oblige à diriger sur la Perse la moitié de ses effectifs en vue de se procurer des ressources.

Un passage de Tacite, *Hist.* V, 8, vient ici à propos : *Postquam Macedones praepolluere, rex Antiochus demere superstitionem et mores Graecorum dare adnisus, quo minus taeterrimam gentem in melius mutaret, Parthorum bello prohibitus est ; nam ea tempestate Arsaces desciverat.* Outre le besoin d'argent, d'autres soucis obligeaient le Séleucide à se porter lui même du côté des satrapies orientales menacées ou absorbées par les rois Arsacides depuis la déclaration de leur indépendance en 247 avant J.-C. Épiphane avait pour contemporain Arsace VI, le plus grand souverain de la dynastie, celui qui est regardé comme le fondateur de l'empire parthe. Les entreprises de ce conquérant dont le résultat sera l'annexion de l'Inde et de l'Iran, la soumission de la Médie et de l'Élymaïde et finalement le rejet des Séleucides à l'ouest de l'Euphrate, étaient déjà inquiétantes en 165, au temps où Antiochus IV partait pour l'Orient. A cette expédition se rattachent une victoire sur Artaxias, stratège d'Arménie devenu autonome, l'imposition du nom Épiphaneia à la ville d'Ecbatane en Médie, une exploration de la côte nord-est de l'Arabie et finalement la tentative avortée du pillage des trésors d'Artémis Élymaïenne peu avant la mort du roi à Tabæ en Perse. Les Parthes profitaient de l'affaiblissement du royaume grec causé par la politique envahissante des Romains et par le mouvement insurrectionnel des Juifs pour regrouper autour d'eux les nations orientales et commencer ce rôle de protecteurs en face de l'étranger venu d'Occident. Juifs et Arabes auront plus tard recours à leur aide contre le régime romain dont Hérode était le promoteur. *Realenc. de* PAULY-WISSOWA, I, 2475 ; XV, 2208 s.

27. De même que *dabar*, λόγος peut signifier un fait, une *chose*, ainsi II Sam. **13,** 21, καὶ ἤκουσεν ὁ βασιλεὺς Δ. πάντας τοὺς λόγους (l'inceste d'Amnon) καὶ ἐθυμώθη σφόδρα. Il en va de même pour ῥήματα, Gen. **15,** 1 ; I Reg. **11,** 41. — ὠργίσθη θυμῷ, rend, חרה־אף Num. **22,** 22 ; **25,** 3 ; Jud. **2,** 14. — ἀποστέλλειν sans régime exprimé suit la construction de שׁלח, I Sam. **16,** 22. Ce passage est paraphrasé de la sorte par *Antiq.*, XII **7,** 2 : « A ces nouvelles le roi Antiochus, vivement irrité de ce qui s'était passé, réunit toutes les troupes de son royaume, leva de nombreux mercenaires dans les îles et se prépara à envahir la Judée au commencement du printemps. » Ces variantes n'impliquent pas que Josèphe ait eu devant les yeux l'original hébreu. GRIMM contre MICHAÉLIS.

28. Dans Neh. et Esd. γαζοφυλάκιον, traduisant *liškah*, désigne des chambres du Temple, notamment celle où l'on déposait les choses précieuses. Esth. **3,** 9 seulement l'applique au trésor d'un roi. En ce cas, on préfère γάζα = *ginzîn*, II Esd. **5,** 17 ; Esth. **4,** 7. D'abord ration du troupier, puis solde, ὀψώνιον ne rend pas nécessairement *sakar*, comme le pense GRIMM d'après FRAENKEL. Nous aurions plutôt ici μισθός, traduction ordinaire des LXX. Il se peut donc que l'hébreu ait eu אפסניא (fém. sing. formé sur le

εἰς ἐνιαυτὸν καὶ ἐνετείλατο αὐτοῖς εἶναι ἑτοίμους εἰς πᾶσαν χρείαν. [29] καὶ εἶδεν ὅτι ἐξέλιπεν τὸ ἀργύριον ἀπὸ τῶν θησαυρῶν καὶ οἱ φόροι τῆς χώρας ὀλίγοι χάριν τῆς διχοστασίας καὶ πληγῆς, ἧς κατεσκεύασεν ἐν τῇ γῇ τοῦ ἆραι τὰ νόμιμα, ἃ ἦσαν ἀφ' ἡμερῶν τῶν πρώτων. [30] καὶ εὐλαβήθη μὴ οὐκ ἔχῃ ὡς ἅπαξ καὶ δὶς εἰς τὰς δαπάνας καὶ τὰ δόματα, ἃ ἐδίδου ἔμπροσθεν δαψιλῇ χειρὶ καὶ ἐπερίσσευσεν ὑπὲρ τοὺς βασιλεῖς τοὺς ἔμπροσθεν. [31] καὶ ἠπορεῖτο τῇ ψυχῇ αὐτοῦ σφόδρα καὶ ἐβουλεύσατο τοῦ πορευθῆναι εἰς τὴν Περσίδα καὶ λαβεῖν τοὺς φόρους τῶν χωρῶν καὶ συναγαγεῖν ἀργύριον πολύ. [32] καὶ κατέλιπεν Λυσίαν ἄνθρωπον ἔνδοξον καὶ ἀπὸ γένους τῆς βασιλείας ἐπὶ τῶν πραγμάτων τοῦ βασιλέως ἀπὸ τοῦ ποταμοῦ Εὐφράτου καὶ ἕως ὁρίων Αἰγύπτου [33] καὶ τρέφειν Ἀντίοχον τὸν υἱὸν αὐτοῦ ἕως τοῦ ἐπιστρέψαι αὐτόν.

neut. pl. grec) *opsaniya*, plur. *opsaniyoth* usité dans la littér. talm. Krauss, *Lehnw.*, p. **111**. Notre traducteur qui serre de très près son original rend exactement לכל צורך de Sir. **42**, 23 par εἰς πᾶσαν χρείαν, tandis que le grec de Sir. a ἐν πάσαις χρείαις et ce n'est pas le seul cas de la supériorité du traducteur de I Macc. sur celui de Sir. Cf. II Chr. **2**, 15 (16). L'armée doit être prête à parer aux menaces de l'étranger ou aux séditions de l'intérieur.

29. Répondant à un ou deux termes hébr., assez généraux, φόροι n'est pas restreint ici au tribut dû au prince pour les communautés ou les villes, il désigne les revenus de l'impôt. Sur la compréhension de ce mot voir Cl. Préaux, *L'économie royale des Lagides*, p. 416 s. II Macc. **4**, 27, le grand-prêtre Ménélas se voit rappeler à l'ordre ainsi que le percepteur général de Jérusalem pour n'avoir pas versé au roi le tribut promis. La position de χάριν avant son régime peut provenir de l'influence de la position de la conjonction hébr., ainsi II Chr. **7, 21**; Sir. **29**, 9, mais elle n'est pas inconnue dans la κοινή. *Gram.*, p. 363. Le refus de l'impôt fait partie du programme de toutes les rébellions. De plus, les victimes du terrorisme se trouvent par contre-coup dans l'impossibilité d'acquitter leurs contributions. Voir Sulp. Sévère, *Hist. sacr.* II, 21.

30. La propos. subordonnée est introduite par μὴ οὐκ, le verbe εὐλαβήθη exprimant diverses nuances de *crainte*, être en souci, anxieux, en garde, etc., lat. *et timuit ne non haberet*. *Gram.*, p. 285. La locution ὡς ἅπαξ καὶ δίς Dt. **9**, 13; Neh. **13**, 20, répond à כפעם ושתים, une fois ou deux, « parfois ». La prodigalité d'Épiphane est un trait de son caractère que les auteurs et les exégètes se sont plu à relever. Calmet rappelle la somptuosité des fêtes de Daphné d'après Diodore et Polybe. Les figurants, par milliers, portaient soit des couronnes d'or, soit des boucliers d'argent, soit des vases précieux, soit des œnochoés d'or massif remplies de parfums rares. Les villes de Grèce et de Syrie eurent à se féliciter des monuments civils ou religieux dus à la libéralité de ce roi. Polybe, XXVI, 1 dit de lui que le côté fantasque de son esprit se manifestait aussi dans sa manière de donner : « Aux uns il donnait des osselets de gazelle, ou des dattes, aux autres de l'or. Il arrivait que des gens qui le rencontraient par hasard et ne l'avaient jamais vu recevaient les présents les plus inespérés. *Il surpassait tous ses prédécesseurs* dans les sacrifices et offrandes faites en son nom aux dieux dans les différentes villes. » Au cours d'une de ses campagnes en Égypte, le même Polybe XXVIII, 20, raconte qu'Antiochus donna une pièce d'or à chacun des Grecs de Naucratis. Voir plus haut, sur **2**, 18. De πάντας ὑπερέβαλλε τοὺς βεβασιλευκότας du texte polybien se rapproche notre καὶ ἐπερίσσευσεν ὑπὲρ τοὺς βασιλεῖς τοὺς ἔμπροσθεν, où le verbe exprimant la supériorité forme avec ἐδίδου une sorte d'hendiadys : « qu'il donnait avec une profusion plus grande que... ». *Gram.*, p. 366.

31. L'article précédant l'infinitif après ἐβουλεύσατο est dû, dans ce cas fort rare, à ל

[30] περιεσσευσεν rec. lucian.

an et leur enjoignit d'être prêtes à toute éventualité. [29] Il s'aperçut alors que l'argent manquait dans ses coffres et que les tributs de la province avaient diminué à cause des dissensions et du fléau qu'il avait déchaîné dans le pays pour supprimer les lois qui existaient de toute antiquité. [30] Il craignit de ne pas avoir comme il était arrivé plus d'une fois, de quoi fournir aux dépenses et aux largesses qu'il faisait auparavant d'une main prodigue, surpassant en cela les rois ses prédécesseurs. [31] L'anxiété s'emparait de son âme, il décida de gagner la Perse pour lever les tribus des provinces et ramasser beaucoup d'argent. [32] Il laissa Lysias, homme de la noblesse et de la famille royale, à la tête des affaires du roi depuis le fleuve de l'Euphrate jusqu'à la frontière de l'Égypte [33] et pour se charger de la tutelle d'Antiochus

de l'hébreu, ainsi Is. **51,** 13 כונן להשחית ἐβουλ. τοῦ ἆραι. « L'arabe de la Polygl. de Paris (II Macc. **7**) nous apprend une circonstance, qui serait fort considérable si elle était mieux appuyée; c'est que le Roi de Perse ayant appris les beaux faits de Judas, voulut suivre son exemple, et se souleva contre Antiochus Épiphanes. Ce fut pour le réduire à son devoir, qu'Antiochus passa l'Euphrate. » Calmet. Cette tradition, dont Ben Gorion se fait aussi le témoin, est un rejeton de l'allusion historique à l'agression des Parthes signalée plus haut. En généralisant la portée du v. 29, Josèphe, *loc. cit.*, parle des impôts qui n'avaient pas été payés à cause des soulèvements de certains peuples, διὰ τὰς τῶν ἐθνῶν στάσεις, suivi en cela par Sulpice Sévère. La réflexion n'est point vaine, car si le roi se voit obligé d'aller lui-même lever les impôts et les tributs à main armée dans les satrapies orientales, c'est qu'il y avait là de graves tiraillements.

32. L'épithète honorifique ἔνδοξος convient à un homme que le roi a distingué et comme ennobli; voir **10,** 65. Dans cette noblesse de cour Lysias tient le plus haut rang. La périphrase sémitique ἀπὸ γένους τῆς βασιλείας, מזרע המלוכה, Jér. **41,** 1, équivaut, ici au titre officiel macédonien de συγγενής employé par II Macc. **11,** 1. Le titre de *parent* était porté individuellement par une classe de courtisans supérieure à celle des *amis*. Celui qui en était investi avait droit à la chlamyde de pourpre agrafée au moyen d'une fibule d'or, à la coupe et à la chaîne d'or. Bikerman, *Inst. Sél.*, p. 42 s. « Antiochus laissa Lysias à la tête des affaires », construction analogue à Dan. **2,** 48 qui ne laisse pas entendre autant que II, Macc. **11,** 1, que (ὁ) ἐπὶ τῶν πραγμάτων est la désignation officielle d'une série de fonctionnaires dont la juridiction se trouvait conditionnée par le rang qu'ils occupaient dans la hiérarchie. S'étendant de l'Euphrate à la frontière d'Égypte, c'est-à-dire sur l'ancienne satrapie perse d'Abarnahara, moins Chypre, le pouvoir de Lysias se compare à celui d'un ministre d'État, d'un lieutenant général sur cette portion de l'empire; il en est l'ἐπίτροπος τοῦ βασιλέως suivant II, Macc. **11,** 1. (*Géogr. Pal.* II, p. 132, où le ressort de Séron doit être limité à la Cœlé-Syrie d'après Josèphe).

33. Lysias est en outre laissé pour « nourrir », *ut nutriret* le fils d'Épiphane et de Laodice, Antiochos dit Eupator, alors âgé de neuf ans environ. La fonction de τροφεύς, de tuteur ou de gouverneur (comme on disait au xviie siècle) de l'héritier présomptif était confiée de préférence à un *parent*. Du temps d'Évergète II (146-116) on possède l'inscription honorifique d'Hélénos τὸν συγγενῆ καὶ τροφέα τοῦ βασιλέως, stratège et grand-prêtre de Chypre, Dittenberger, *OGIS.*, 148; et une autre d'Apollodore au Fayoum, τὸν συγγενῆ καὶ τροφέα καὶ τιθηνὸν Ἀλεξάνδρου τοῦ υἱοῦ τοῦ βασιλέως καὶ ἐπιστράτηγον, Lefebvre, *Ann. Serv. Antiq.*, 1908, p. 233 s. *OGIS.*, 256 contient la mention de Cratère, précepteur — τὸν τροφέα — d'Antiochus IX (116-95). Les enfants nobles qui partageaient l'éducation du prince gardaient plus tard le titre de σύντροφος τοῦ β. Voir **1,** 6.

34 καὶ παρέδωκεν αὐτῷ τὰς ἡμίσεις τῶν δυνάμεων καὶ τοὺς ἐλέφαντας καὶ ἐνετείλατο
αὐτῷ περὶ πάντων, ὧν ἠβούλετο, καὶ περὶ τῶν κατοικούντων τὴν Ἰουδαίαν καὶ
Ιερουσαλημ 35 ἀποστεῖλαι ἐπ' αὐτοὺς δύναμιν τοῦ ἐκτρῖψαι καὶ ἐξᾶραι τὴν ἰσχὺν
Ισραηλ καὶ τὸ κατάλειμμα Ιερουσαλημ καὶ ἆραι τὸ μνημόσυνον αὐτῶν ἀπὸ τοῦ τόπου.
36 καὶ κατοικίσαι υἱοὺς ἀλλογενεῖς ἐν πᾶσι τοῖς ὁρίοις αὐτῶν καὶ κατακληροδοτῆσαι
τὴν γῆν αὐτῶν. 37 καὶ ὁ βασιλεὺς παρέλαβε τὰς ἡμίσεις τῶν δυνάμεων τὰς κατα-
λειφθείσας καὶ ἀπῆρεν ἀπὸ Ἀντιοχείας ἀπὸ πόλεως βασιλείας αὐτοῦ ἔτους ἑβδόμου
καὶ τεσσαρακοστοῦ καὶ ἑκατοστοῦ καὶ διεπέρασεν τὸν Εὐφράτην ποταμὸν καὶ
διεπορεύετο τὰς ἐπάνω χώρας.
38 Καὶ ἐπέλεξεν Λυσίας Πτολεμαῖον τὸν Δορυμένους καὶ Νικάνορα καὶ Γοργίαν,
ἄνδρας δυνατοὺς τῶν φίλων τοῦ βασιλέως, 39 καὶ ἀπέστειλεν μετ' αὐτῶν τεσσε-
ράκοντα χιλιάδας ἀνδρῶν καὶ ἑπτακισχιλίαν ἵππον τοῦ ἐλθεῖν εἰς γῆν Ἰούδα καὶ
καταφθεῖραι αὐτὴν κατὰ τὸν λόγον τοῦ βασιλέως. 40 καὶ ἀπῆραν σὺν πάσῃ τῇ
δυνάμει αὐτῶν, καὶ ἦλθον καὶ παρενέβαλον πλησίον Αμμαους ἐν τῇ γῇ τῇ πεδινῇ.

34. Le lat. L *et tradidit ei signa exercitus* a lu par mégarde τα σημεια pour τὰς ἡμίσεις, de même que Syr. II qui seul récidive au v. 37.

35. Le *reste*, τὸ κατάλειμμα des LXX rend *še'ar* ou *še'ērîth*. Is. **14,** 30 τὸ κ. σου ἀνελεῖ. II Reg. **19,** 31.

36. L'anc. lat. *constituere inhabitantes* suppose la leçon générale κατοικίσαι (*hiph. de* ישׁב) et non κατοικῆσαι de A ayant υἱοὺς pour sujet que soutient Grimm. — κατακληροδοτῆσαι, *sorte distribuere* des lat., employé par Dt. **1,** 38; **21,** 16, est à maintenir contre κατακληρονομῆσαι de A, variante qui tend à évincer des LXX le mot rare ou populaire; κληροδοτεῖν Ps. **77** gr. 55 et Sir. **17,** 11, rencontre la variante κληρονομεῖν dans II Esd. **9,** 12.

37. Le verbe ἀπαίρειν, נסע, s'éloigner, partir comme en class., prend le sens de décamper, lever le camp s'il s'agit de troupes ou de nomades, Num. **33,** Jud. **18,** 11. La ville du royaume, עיר־המלוכה, dans le sens de capitale, II Sam. **12,** 26. L'année 147 Sél. d'après le comput officiel va de l'automne 166 avant J.-C. à l'automne 165. Les fêtes de Daphné avaient eu lieu en 166, le départ d'Antiochus se place au printemps 165. L'inscription *OGIS.*, 253 datée d'août-septembre 146 Sél. sous le règne « d'Antiochos, dieu, sauveur de l'Asie et fondateur de la ville », trouvée, pense-t-on, à Babylone, n'implique pas nécessairement la présence d'Épiphane en cette ville à cette date (167-6). L'objet dédié au dieu Épiphane par un certain Philippe, qui aurait exercé une fonction municipale deux ans auparavant (169-8) en ladite ville, est discuté à cause d'une lacune : don ou autel? Pour justifier la présence du roi à Babylone en août-sept. 146 = même mois 166 avant J.-C., Kahrstedt, *Syr. Territ.*, p. 123, fait partir Antiochus au printemps 166 et en conclut que pour I Macc. ce printemps coïncide avec le début de 147 Sél. Mais il est obligé de supposer que l'auteur a supprimé tout d'un coup six mois de l'année précédente pour arriver à ce résultat. Or soit d'après le comput juif (nisan 165-nisan 164), soit d'après le comput macédonien (tišri 166-tišri 165), le printemps de 147 Sél. ne peut tomber qu'en 165 avant J.-C.

C'est par le chemin d'en haut, κατὰ τὴν ὁδὸν τὴν ἄνω, d'après Arrien III, **6,** 8 que l'armée d'Alexandre va de Syrie à l'est de l'Euphrate. La Médie et la Perse figurent parmi

36 κατοικισαι (RK), -κησαι (FTS) d'ap. *A*. — κατακληροδοτησαι (RKFT), κατακληρονομησαι (S) *A*.
39 τεσσερακοντα *AS* (S), τεσσαρ- (RKFT). — επτακισχιλιων (S) *A*.
40 απηραν *A* Syr. I et II, lat. *XGV* (FTS), απηρεν *S*, lat. *LB* (RK).

son fils, jusqu'à son retour. [34] Il lui confia la moitié de ses troupes avec les éléphants et lui dicta toutes ses volontés, en particulier au sujet des habitants de la Judée et de Jérusalem [35] contre lesquels il devait envoyer une une armée pour extirper et détruire la force d'Israël et ce qui restait de Jérusalem, effacer leur souvenir de ce lieu, [36] établir des fils d'étrangers sur tout leur territoire et distribuer leur pays en lots. [37] Le roi prit avec lui la moitié des troupes qui restaient et partit d'Antioche, capitale de son royaume, l'an cent quarante-sept; il traversa l'Euphrate poursuivit sa marche à travers les provinces du Haut-Pays.

[38] Lysias se choisit Ptolémée, fils de Dorymène, Nicanor et Gorgias, personnages puissants d'entre les amis du roi. [39] Il fit partir sous leur direction, quarante mille hommes de pied et sept mille cavaliers pour envahir le pays de Juda et le ruiner suivant l'ordre du roi. [40] S'étant mis en marche avec toute leur armée, ils arrivèrent et dressèrent leur camp près d'Emmaüs dans le

τὰ δ' ἄνω μέρη τῆς βασιλείας dans Polybe V, **40,** 7. A mesure qu'on s'éloignait de la mer, on montait. Eumène, quittant la Phénicie, à l'approche d'Antigone, traverse la Cœlé-Syrie avec son armée, se hâtant d'atteindre les satrapies dites d'en haut, σπεύδων τῶν ἄνω λεγομένων σατραπειῶν ἅψασθαι... DIODORE, XVIII, **73,** 2.

38-45. GORGIAS ET NICANOR CONDUISENT EN JUDÉE L'ARMÉE ROYALE.

38. En vertu de ses pouvoirs étendus et comme στρατηγὸς πρώταρχος, Lysias avait autorité sur les gouverneurs et les généraux. Ptolémée, fils de Dorymène, s'était fait connaître pour avoir favorisé Ménélas, le grand-prêtre fauteur de l'apostasie, II Macc. **4,** 45. Son influence à la cour se comprend aisément s'il est identique au Ptolémée Macron dont il sera question sur II Macc. **8,** 8. Ce Ptolémée passe pour avoir été assez équitable à l'égard des Juifs. II Macc. **10,** 12 s.; mais c'est à lui que Philippe, agent royal en Judée, doit demander des secours contre Judas Maccabée, II Macc. **8,** 8. D'après ce texte, Ptolémée se contente d'envoyer avec l'armée Nicanor, fils de Patrocle, de l'ordre élevé « des premiers amis du roi », à qui fut adjoint comme expert en l'art militaire le général Gorgias. On remarquera, en effet, dans le récit des opérations qui va suivre l'absence de Ptolémée. Les trois puissants, *gibborîm*, appartiennent aux « amis du roi », ordre comprenant divers échelons. Leur position élevée contribuera à rehausser la victoire de Judas. Les LXX rendent le plus souvent גבור par δυνατός.

39. D'après II Macc. **8,** 9 l'armée syrienne comptait en tout 20.000 hommes. Cf. I Chr. **18,** 4 David enlève au roi de Ṣoba 7.000 cavaliers et 20.000 fantassins; **19,** 18 il tue aux Syriens 7.000 attelages et 40.000 hommes de pied.

40. Le sing. ἀπῆρεν S et anc. lat. est inadmissible; il aurait pour sujet Lysias qui n'est pas parti. La leçon est ancienne pourtant, elle est appuyée par la tradition de Ben Gorion : Lysias part de Macédoine avec les trois dignitaires mentionnés plus haut et les accompagne jusqu'aux frontières de Juda. Puis il s'en retourne disant : « La poussière du pays de Juda ne suffira pas aux pieds des chevaux de l'armée que j'ai envoyée, pourquoi donc irai-je moi-même? » Il avait laissé le commandement à Nicanor. A et tous les autres mss. ont ἀπῆραν. Le verbe ἀπέστειλεν du v. 39 prouve que Lysias n'a pas pris part à l'expédition, pas plus que Ptolémée. Αμμαους et Αμμαουμ reproduisent les mêmes fluctuations orthographiques que le Sifra et la Mischna אמאוס, אמאום. Le *mem*

[41]καὶ ἤκουσαν οἱ ἔμποροι τῆς χώρας τὸ ὄνομα αὐτῶν καὶ ἔλαβον ἀργύριον καὶ χρυσίον πολὺ σφόδρα καὶ πέδας καὶ ἦλθον εἰς τὴν παρεμβολὴν τοῦ λαβεῖν τοὺς υἱοὺς Ισραηλ εἰς παῖδας· καὶ προσετέθησαν πρὸς αὐτοὺς δύναμις ʿ Ἰδουμαίας ʾ καὶ γῆς ἀλλοφύλων. [42]καὶ εἶδεν Ἰούδας καὶ οἱ ἀδελφοὶ αὐτοῦ ὅτι ἐπληθύνθη τὰ κακὰ καὶ αἱ δυνάμεις παρεμβάλλουσιν ἐν τοῖς ὁρίοις αὐτῶν, καὶ ἐπέγνωσαν τοὺς λόγους τοῦ βασιλέως, οὓς ἐνετείλατο ποιῆσαι τῷ λαῷ εἰς ἀπώλειαν καὶ συντέλειαν. [43]καὶ εἶπαν ἕκαστος πρὸς τὸν πλησίον αὐτοῦ. Ἀναστήσωμεν τὴν καθαίρεσιν τοῦ λαοῦ ἡμῶν καὶ πολεμήσωμεν περὶ τοῦ λαοῦ ἡμῶν καὶ τῶν ἁγίων. [44]καὶ ἠθροίσθη ἡ συναγωγὴ τοῦ εἶναι ἑτοίμους εἰς πόλεμον καὶ τοῦ προσεύξασθαι καὶ αἰτῆσαι ἔλεος καὶ οἰκτιρμούς.

[45]καὶ Ιερουσαλημ ἦν ἀοίκητος ὡς ἔρημος.
οὐκ ἦν ὁ εἰσπορευόμενος καὶ ἐκπορευόμενος ἐκ τῶν γενημάτων αὐτῆς,
καὶ τὸ ἁγίασμα καταπατούμενον,
καὶ υἱοὶ ἀλλογενῶν ἐν τῇ ἄκρᾳ,

final, selon Krauss, serait à remplacer par *samekh* dans les textes talmudiques. La substitution du *mem* dans l'original hébreu de Macc. s'expliquerait de même par un simple phénomène de graphie dû à la similitude des deux lettres ou par la rareté des désinences hébr. en *samekh*. Quant aux variantes Εμμαους, Εμμαουμ elles reproduisent la diversité talmudique אימאוס אימאום, ou avec l'inception -עי. L'auteur de I Macc. reproduisant un nom sémitique déjà hellénisé suivant la mode du temps (Bethmaʿon en Βηθμαους, Elath en Ηλαθους, Makwar en Μαχαιρους) il est très vraisemblable qu'il ait écrit *ammaous* et que le traducteur ait transcrit cette forme autant que possible avec l'inception A suggérée par *aleph*. Voir Vincent et Abel, *Emmaüs*, p. 277 ss.

Emmaüs était dans la *Šephélah*, c'est-à-dire « le Pays-Bas », que les LXX traduisent souvent par ἡ πεδινή, qui désigne la zone des collines crétacées étalée au pied occidental de la chaîne judéenne, entre celle-ci et la plaine proprement dite des Philistins et du littoral. *Géogr. Pal.* I, p. 416. Pour une armée, la position était bien choisie au point de vue du ravitaillement que la fertilité du pays assurait, de même que sous le rapport de la surveillance des principales voies d'accès vers Jérusalem. Installé sur les terrasses que limitent au sud les larges berges du wâdi Selmân, un cantonnement n'avait rien à redouter d'un adversaire venant de Bethoron ou d'Ayyalon. Mais au midi il avait à se garder d'une surprise en surveillant la rangée de coteaux contre laquelle il se trouvait adossé. Le long de la hauteur enveloppant *ʿAmwâs* jusqu'à l'extrémité que couronnent les vestiges du *Toron* des Templiers, il y avait un point vulnérable et Judas Maccabée saura le trouver.

41. La renommée étant le rayonnement du nom peut bien s'exprimer par ὄνομα, et le nom, à son tour, véhicule de la renommée jusqu'à l'ouïe du prochain est susceptible d'exprimer le bruit, la rumeur, etc., de sorte que ὄνομα rend correctement שֵׁמַע Gen. **29**, 13; Num. **14**, 15. Grimm. Le premier παιδας est une variante orthographique de πέδας qu'il faut restituer dans le texte à l'aide du Syr. I et II « des entraves et des chaînes » et d'*Antiq.* XII, **7**, 3 πέδας μὲν κομίζοντες αἷς δήσουσιν τοὺς ληφθησομένους. Outre la pacification du pays et la consolidation de l'hellénisme, le pouvoir escomptait aussi, grâce à ce déploiement de forces, une rentrée de fonds très appréciable dans la caisse de l'État. Sur l'invitation de Nicanor, II Macc. **8**, 11, des trafiquants d'esclaves avaient en grand nombre rejoint l'armée afin de lui acheter les foules de Juifs qu'il comptait capturer. De telles opérations n'étaient pas un fait nouveau. Quand Édom pénétra en Juda à la

41 πέδας (RKF), παιδας (TS). Comm. Ιδουμαιας, texte Συριας.

Pays Bas. 41 Leur nom étant parvenu aux oreilles des trafiquants de la province, ces derniers prirent avec eux de l'or et de l'argent en grande quantité ainsi que des entraves et s'en vinrent au camp, pour acheter comme esclaves les fils d'Israël. Un contingent d'Idumée et du pays des Philistins les accompagnait. 42 Judas et ses frères virent que leurs affaires allaient de mal en pis et que les armées campaient sur leur territoire. Ils connurent aussi la consigne donnée par le roi d'exercer envers leur peuple une destruction radicale. 43 Ils se dirent alors les uns aux autres : « Relevons les ruines de notre peuple et luttons pour notre peuple et notre saint lieu. » 44 On convoqua l'assemblée pour se préparer à la guerre, pour se livrer à la prière et implorer pitié et miséricorde.

45 Or Jérusalem était dépeuplée comme un désert,
de ses enfants nul n'y entrait, nul n'en sortait.
Le sanctuaire était foulé aux pieds
et les fils des étrangers logeaient dans la citadelle

faveur de l'invasion chaldéenne, c'était non seulement pour se repaître de l'humiliation juive, mais aussi pour avoir sa part de butin et de prisonniers. Amos (**1,** 6, 9) reproche à Gaza et à Tyr d'avoir livré à Édom des convois entiers de captifs, et Joël (**4,** 6) accuse les Sidoniens d'avoir vendu les fils de Juda et de Jérusalem aux fils des Grecs pour les faire emmener loin de leur pays, Éz. **27,** 13; Abd. 11. La pratique de la traite en Palestine à l'époque hellénistique a été mise en lumière par les Archives de Zénon. Des inscriptions de Delphes de 158 avant J.-C. mentionnent l'affranchissement de plusieurs Juifs de condition servile qui vivaient alors transplantés au cœur même de l'Hellade, SCHUERER, III³, p. 27, § 31. Plus tard, après l'insurrection de Barkokébas, c'est en pleine Idumée, au « Térébinthe » près d'Hébron qu'Hadrien expose les prisonniers faits au cours de la guerre de 132-135. L'endroit est désormais nommé « le marché des nations ». Malgré le prix dérisoire, l'abondance des Juifs à vendre est telle que l'on se voit forcé d'en expédier le restant à Gaza. *RB.*, 1924, p. 571. *Confér. de Saint-Étienne* 1909-10, p. 164. De l'Idumée et de la Philistie, pays des *Allophyles*, des contingents auxiliaires, σύμμαχοι d'après Josèphe, vinrent se joindre à l'armée de Syrie. Le traducteur grec a lu ארם, ce qui dans l'hébreu de l'original devait être אדם.

42. La présence d'une telle multitude campée dans leur territoire (car d'Emmaüs à Modîn il n'y a que 15 kilomètres à vol d'oiseau) rendait fort critique la position des fils de Mattathias d'autant plus que l'intention de l'ennemi était de supprimer radicalement la troupe rebelle; ποιῆσαι εἰς Jér. **5,** 18 alors même que l'hébr. n'a pas ל, *Gram.*, p. 173 rem. I et II, p. 166. εἰς ἀπώλειαν καὶ συντέλειαν *hendiadys :* d'exercer sur le peuple une destruction complète, *ibid.*, p. 366.

43. Voir **2,** 40. Opposée à la construction *aedificatio*, καθαίρεσις est à proprement parler la destruction, II Cor. **10,** 8; **13,** 10. Ici le terme doit répondre au concret הריסה : Am. **9,** 11 τὰ κατεσκαμμένα αὐτῆς ἀναστήσω (var. κατεστραμμένα) « les ruines ». L'anc. lat. *excitemus emundationem* suppose καθαρσιν, mais le lat. V *erigamus dejectionem* rend le bon texte.

44. Clémence et miséricorde, *ḥesed* et *raḥam* ou *raḥamin*, ἔλεος καὶ οἰκτιρμοί deux termes associés dans Ps. **102,** gr. 4; Zach. **7,** 9; Os. **2,** 21. En soi *ḥesed* désigne la bonté de Dieu pour ses enfants, sa clémence, *pietas Dei*, plutôt que la pitié.

45. Ce verset présente un fragment de thrène exprimant la déplorable situation de

κατάλυμα τοῖς ἔθνεσιν.
καὶ ἐξήρθη τέρψις ἐξ Ιακωϐ,
καὶ ἐξέλιπεν αὐλὸς καὶ κινύρα.

[46] Καὶ συνήχθησαν καὶ ἤλθοσαν εἰς Μάσσηφα κατέναντι Ιερουσαλημ, ὅτι τόπος προσευχῆς ἦν ἐν Μασσηφα τὸ πρότερον τῷ Ισραηλ. [47] καὶ ἐνήστευσαν τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ καὶ περιεϐάλοντο σάκκους καὶ σποδὸν ἐπὶ τὴν κεφαλὴν αὐτῶν καὶ διέρρηξαν τὰ ἱμάτια αὐτῶν. [48] καὶ ἐξεπέτασαν τὸ βιϐλίον τοῦ νόμου περὶ ὧν ἐξηρεύνων τὰ ἔθνη τὰ

Jérusalem et de son temple. En dehors de l'Acra, des quartiers de la ville restaient vides et aussi inhabités que le désert, tableau analogue à celui de Jér. **33,** 10. L'expression εἰσπορευόμενοι καὶ ἐκπορ. fréquente dans l'A. T. par ex. Num. **27,** 16; I Sam. **29,** 6; Ps. **121,** 8; I Macc. **13,** 49, désigne ici avec la négation la disparition du mouvement qui naguère animait la ville; c'est une conséquence de l'absence de sa population native, γενήματα rappelée **1,** 38. L'Acra avec ses étrangers transforme la viile en caravansérail pour les nations. Non seulement les païens foulent le sol sacré du sanctuaire, mais encore ils ont fait de la ville sainte le lieu de leur séjour et de leur trafic. La jubilation a cessé, idée de Lam. **5,** 15; Is. **24,** 11; Os. **9,** 11. La flûte et la cithare, αὐλὸς καὶ κινύρα, חָלִיל וְכִנּוֹר sont associés I Sam. **10,** 5; ils disparaissent aux jours de deuil, Is. **24,** 8.

46-60. La réunion des Juifs a Maspha.

46. Évitant le voisinage dangereux du camp de Nicanor et de Gorgias, Judas et ses frères se hâtent de rassembler leurs partisans à Maspha en vue de relever leur courage par une cérémonie religieuse et de les organiser en armée. A défaut du sanctuaire de Jérusalem profané et désert, ce lieu sacré agréerait certainement à Dieu en considération des antiques réunions des tribus et des gestes accomplis en cet endroit par Samuel. Jud. **20,** 1; I Sam. **7,** 5; **10,** 17; Os. **5,** 1. Appelé *ham-Mispeh* = specula, Maspha ou Massèpha des LXX, l'endroit aujourd'hui livré à la culture porte le nom de *Tell en-Naṣbeh* qui a été fouillé par Badé à la tête d'une société américaine de 1927 à 1932. *Géogr. Pal.* II, p. 389. Ce tell, pourvu d'une source, est admirablement placé sur le haut plateau judéen à 13 kilomètres au nord de Jérusalem. A considérer sa situation sur la route naturelle des envahisseurs du nord, on comprend aisément qu'Asa, roi de Juda, ait pris soin de la fortifier pour se mettre à couvert des empiétements des rois d'Israël. I Reg. **15,** 22. Tell en Naṣbeh se trouve exactement vis-à-vis de Jérusalem, comme il est dit de Maspha — εἰς Μασσηφὰ κατέναντι Ιερουσαλημ — rapport qui n'implique pas la proximité. Josèphe parlant du camp de Judas à Bethzacharia distant de 70 stades (13 kilom.) de l'armée d'Eupator, ne l'indique-t-il pas comme placé en face du camp de ce roi — ἀπέναντι τῆς παρεμϐολῆς? Avec Maṣpha à Nasbeh nous demeurons vers la tête du chemin de Bethoron, près d'Adasa. Si les ennemis se présentent sur cette voie, on sera prêt à leur disputer le passage.

47. Les rites pénitentiels sont ceux du deuil, **2,** 14. — σποδόν est annexé comme régime à περιεϐ. en vertu de la licence du *zeugma*, *Gram.*, p. 364.

48. Cette phrase d'une contexture très serrée a donné lieu à diverses interprétations.

1° La plupart des commentateurs catholiques antérieurs à Calmet s'imaginent les païens cherchant dans le livre de la Loi des analogies à leurs mythes pour en établir la légitimité, en mettant par exemple en parallèle Moïse et Minos, Samson et Hercule,

[46] ἤλθοσαν *Gram.* p. 87. ηλθον rec. lucian.

devenue le caravansérail des païens.
La joie avait disparu de Jacob
et l'on n'entendait plus ni flûte ni cithare.

46 Ils se rassemblèrent donc et vinrent à Maspha en face de Jérusalem, car il y avait eu jadis à Maspha un lieu de prière pour Israël. 47 Ils jeûnèrent ce jour-là, revêtirent des sacs, répandirent de la cendre sur leur tête et déchirèrent leurs vêtements. 48 Ils déployèrent le livre de la loi pour y découvrir ce que les païens demandaient aux représentations de leurs faux dieux.

Jahveh et Jupiter, Noé et Deucalion. Outre que cette réflexion serait ici hors de propos, elle supposerait ici ἐν οἷς au lieu de περὶ ὧν et aussi la connaissance de l'hébreu chez les Grecs, ce qui est inadmissible, ceux-ci ayant pour mission non pas d'interpréter un texte qu'ils n'entendaient pas mais bien de lacérer et de brûler les rouleaux de la Bible, **1**, 56.

2° Sur la base d'un groupe de cursifs, moins éloignés de l'ancien texte que la rec. de Lucien, qui ajoutent à ἐξηρεύνων τὰ ἔθνη cette glose τοῦ ἐπιγράφειν ἐπ' αὐτῶν = *pour y dessiner* les images de leurs idoles, GRIMM, KEIL, OESTERLEY, KNAB., pensent que les Juifs déroulèrent un des exemplaires de la Torah que les païens recherchaient pour y représenter graphiquement les divinités de l'Olympe. Ce geste aurait eu pour but d'appeler la vengeance divine sur une telle profanation; ainsi Ézéchias déployant au Temple la lettre de Sennachérib pour montrer à Jahveh les blasphèmes du conquérant et implorer son secours, II Reg. **19**, 14. Pour appuyer cette interprétation, on est obligé de rapporter περὶ ὧν à βιβλίον, ce qui ne va pas tout seul même en invoquant un pluriel de catégorie. KAH. se voit contraint d'ajouter à *sépher hat-Tôrah* l'incise *min* [*has-sepharîm*] *ašer*, etc., ce qui ne rend pas la valeur de περί. KIRKPATRICK, *Journ. of Philol.* XIV, 112, explique l'introduction du verbe ἐπιγράφειν par une confusion entre *ḥaqaq* « écrire » et *ḥaqar* « chercher ». Mais comme ἐπιγρ. coexiste avec ἐξηρεύνων, cette ingénieuse remarque reste sans effet. La glose, purement grecque, n'est qu'un essai de dissiper l'obscurité du texte.

3° Le syriaque a sombré dans cette obscurité : « Ils étendirent le rouleau de la Loi et se lamentèrent devant le sanctuaire sur ce que les païens les obligeaient de se conduire à leur ressemblance. »

4° CALMET a peine à croire que le texte grec soit exempt de faute. Au lieu de *sur lesquels* il faudrait lire *sur lequel* ou encore *les livres sur lesquels*, aussi propose-t-il la correction fort minime de περὶ ὃν καίρον ἐξηρεύνων, et cette traduction : « Ils étendirent le livre de la Loi, dans le même tems que les Gentils consultoient les simulacres de leurs idoles. » Si la correction ne s'impose pas, étant sans appui dans la tradition manuscrite, le sens adopté s'approche toutefois de la vraie solution.

5° Tel qu'il se présente dans son état le plus ancien et le mieux assuré, notre texte est susceptible d'une explication plausible si l'on veut bien s'en tenir à la valeur des mots, à la construction grammaticale et au rapprochement qui s'impose avec le passage parallèle II Macc. **8**, 23, relevé par E. MEYER, *Ursprung... des Christ.*, II, p. 207 d'après WELLHAUSEN, *Gött. Nachr.* 1906, 161. BÉVENOT.

ἐκπετεννύναι traduit *paras* de même que son synonyme ἀναπτύσσειν qui signifie dérouler un manuscrit enroulé II Reg. **19**, 14; Luc. **4**, 17; car βιβλίον traduit *megillah* (volumen) Jér. **43** (**36**) 20, 25, aussi bien que *sépher* lequel a d'ailleurs l'acception de livre sous toutes les formes. — περὶ ὧν se rapporte non à βιβλίον mais au but de l'action du verbe susdit, étant une construction elliptique fondée sur l'omission de la préposition répétée et de l'antécédent du relatif (KÜHNER-GERTH, *Ausf. Gramm.* II, § 451, 4;

ὁμοιώματα τῶν εἰδώλων αὐτῶν. 49 καὶ ἤνεγκαν τὰ ἱμάτια τῆς ἱερωσύνης καὶ τὰ
πρωτογενήματα καὶ τὰς δεκάτας καὶ ἤγειραν τοὺς Ναζιραίους, οἳ ἐπλήρωσαν τὰς
ἡμέρας. 50 καὶ ἐβόησαν φωνῇ εἰς τὸν οὐρανὸν λέγοντες· Τί ποιήσωμεν τούτοις καὶ
ποῦ αὐτοὺς ἀπαγάγωμεν; 51 καὶ τὰ ἅγιά σου καταπεπάτηνται καὶ βεβήλωνται, καὶ
οἱ ἱερεῖς σου ἐν πένθει καὶ ταπεινώσει. 52 καὶ ἰδοὺ τὰ ἔθνη συνῆκται ἐφ' ἡμᾶς τοῦ
ἐξᾶραι ἡμᾶς· σὺ οἶδας ἃ λογίζονται ἐφ' ἡμᾶς. 53 πῶς δυνησόμεθα ὑποστῆναι κατὰ
πρόσωπον αὐτῶν, ἐὰν μὴ σὺ βοηθήσῃς ἡμῖν; 54 καὶ ἐσάλπισαν ταῖς σάλπιγξιν καὶ
ἐβόησαν φωνῇ μεγάλῃ. 55 καὶ μετὰ τοῦτο κατέστησεν Ἰούδας ἡγουμένους τοῦ λαοῦ,
χιλιάρχους καὶ ἑκατοντάρχους καὶ πεντηκοντάρχους καὶ δεκαδάρχους. 56 καὶ εἶπεν
τοῖς οἰκοδομοῦσιν οἰκίας καὶ μνηστευομένοις γυναῖκας καὶ φυτεύουσιν ἀμπελῶνας
καὶ δειλοῖς ἀποστρέφειν ἕκαστον εἰς τὸν οἶκον αὐτοῦ κατὰ τὸν νόμον. 57 καὶ ἀπῆρεν ἡ

§ 555, 2) équivalente de περὶ [τούτων περὶ] ὧν, et en vertu de la relation la formule sert à marquer également l'objet *circa quod* du verbe suivant. — Ce verbe ἐξερευνᾶν « chercher à savoir exactement » en class. répond à נצר de Ps. **63**, gr. 6; **118**, gr. 69, 115, *scrutari*. — ὁμοίωμα représente *tabnith* Dt. **4**, 16 ss. Ps. **105**, gr. 20 « objet façonné à la ressemblance de... », et εἴδωλον rend אלהים dans Num., Reg., Dan.

Le livre est ouvert pour être lu, παραναγνοὺς τὴν ἱερὰν βίβλον II Macc. **8**, 23, devant les assistants. Dans l'incertitude présente on a besoin d'un conseil d'en-haut. Le rôle de médiateur est tenu non plus par un prophète mais par le livre de la Loi. On est tombé sur un passage où il est question du secours divin. Le mot d'ordre sera : « De Dieu le secours ! » II Macc. **8**, 23. Voilà pourquoi les champions de la Loi ont déployé le rouleau. Ils y ont cherché avant les hostilités ce que les ennemis demandaient aux images de leurs faux-dieux, à savoir des lumières sur l'opportunité et l'issue de la lutte. « Ils ouvrirent le livre de la Loi au sujet des choses pour lesquelles les nations consultaient les statues de leurs dieux. »

49. On apporta des vêtements sacerdotaux sauvés par quelques fidèles du pillage du Temple ou que Mattathias avait emportés à Modîn. Avec les prémices des produits de la terre, Ex. **23**, 19; Lev. **23**, 10; Dt. **26**, 2, Grimm estime qu'il faut compter ici les πρωτότοκα, premiers-nés des hommes et des animaux. Pour la dîme v. Dt. **26**, 12. On fit venir les Naziréens qui avaient accompli la durée de leur ascèse décrite Num. **6**, 1-12, pour se soumettre aux rites et sacrifices marquant la fin de leur vœu, *ibid.* 13-21. De telles cérémonies faites en dehors du lieu saint de Jérusalem avaient pour but de mettre en relief la fidélité des proscrits envers la Loi dont on lisait le texte et dont on accomplissait les prescriptions en dépit des prohibitions les plus sévères. C'était en même temps forcer le ciel à manifester sa miséricorde.

50. Pour que Dieu prenne la chose en main, ils crient vers le ciel qui désigne la divinité suivant l'usage de notre auteur, ainsi **3**, 60; **4**, 10, 40; **9**, 46; **12**, 15; Dan. **4**, 23. « Que ferons-nous pour ces gens qui apportent les prémices et la dîme et pour les Naziréens? » Où les emmener? puisqu'il est impossible d'aller au Temple.

51. Le sol sacré du sanctuaire est foulé par des pieds impurs, III Macc. **2**, 18; Ps. Sal. **2**, 2 : « Des peuples étrangers sont montés à ton autel, ils s'y sont promenés, κατεπατοῦσαν, avec leurs chaussures orgueilleusement. » Par extension le verbe καταπατεῖν a pris le sens de traiter avec mépris, de saccager, etc. Is. **10**, 6; Luc. **21**, 24; Apoc. **11**, 2. Ps. Sal. **17**, 25.

52 s. Non content de profaner le sanctuaire, l'ennemi est décidé d'exterminer les serviteurs de Dieu. Le ciel connaît le dessein des gentils et leur écrasante supériorité numérique, la troupe de Judas ne leur échappera que grâce au secours d'en-haut.

57 παρενέβαλον (R) avec *SV*. παρενεβάλοσαν (KS) avec *A*, παρενέβαλε (FT).

[49] Ils apportèrent les ornements sacerdotaux, les prémices et les dîmes, ils
firent paraître les Naziréens qui avaient accompli la période de leur vœu.
[50] Ils disaient en élevant la voix vers le Ciel : « Que faire de ces gens-là et
où les emmener? [51] Tes saints parvis, on les a foulés aux pieds et profanés,
tes prêtres sont dans le deuil et l'humiliation, [52] et voici que les nations se
sont liguées contre nous afin de nous anéantir. Tu connais leurs desseins à
notre égard. [53] Comment pourrons-nous résister en face d'elles si tu ne viens
pas à notre secours? » [54] Ils firent ensuite sonner les trompettes et poussèrent
de grands cris.

[55] Après cela, Judas institua des chefs du peuple, chefs de mille, de cent,
de cinquante et de dix hommes. [56] A ceux qui étaient en train de se bâtir
une maison, ou qui venaient de se fiancer, de planter une vigne ou qui
avaient peur, il dit de s'en retourner chacun à sa demeure comme le permet-
tait la loi. [57] La colonne se mit alors en marche et vint camper au sud d'Em-

54. En sonnant de la trompette, la troupe se conformait encore à un ordre divin. Elle lisait Num. **10,** 9 : « Quand vous sortirez pour combattre dans votre pays l'ennemi qui vous attaquera, vous ferez sonner les trompettes — σαλπιεῖτε ταῖς σάλπιγξιν — et vous serez rappelés au souvenir de Jahveh, votre Dieu, et vous serez délivrés de vos ennemis. » Calmet, Grimm.

55. La hiérarchie des chefs du peuple (I Esd. **1,** 49) est déterminée par les grades suivants. Cf. II Reg. **1,** 9 A ἡγούμενος πεντηκόνταρχος. Cette réorganisation doit concerner la vie politique aussi bien que l'armée, car tout le contexte trace les linéaments d'une renaissance de la vie juive sur le modèle des temps antiques. Or les quatre degrés : chefs de mille, de cent, de cinquante et de dix ne se trouvent au complet que dans Ex. **18,** 21, 25; Dt. **1,** 15 où il s'agit de juges de paix en même temps administrateurs. Dans le domaine militaire, on ne rencontre guère que les chefs de mille et de cent, Num. **32,** 48; I Chr. **27,** 1, et accidentellement le chef de cinquante II Reg. **1,** 9; **11,** 14. L'infanterie ptolémaïque, d'après une organisation remontant aux Macédoniens, comprenait au-dessous de l'ἡγεμών en chef, des chiliarchies, des *syntagmata,* des hécatontarchies, des pentacosiarchies et des décadarchies commandées par des δεκανικοί. Lesquier, *Inst. milit. sous les Lagides*, p. 91 ss. Il est assez naturel qu'en face d'une armée organisée comme celle des Séleucides Judas ait pensé à mettre son ἄθροισμα dans des cadres. Selon II Macc. **8,** 22, les commandements principaux furent dévolus à ses frères.

56. A raison de travaux en train ou d'autres occupations interrompues, ou d'un tempérament impropre à la guerre, un certain nombre d'assistants seraient allés au combat à contre-cœur et auraient compromis le succès des opérations. Là encore, en prononçant des exemptions, on suivait la lettre de la Loi. Les scribes n'avaient-ils pas déclaré, Dt. **20,** 5-8, que celui qui ayant bâti une maison neuve ne l'avait pas inaugurée, que celui qui n'avait pas joui des fruits de sa jeune vigne, que le fiancé et le poltron devaient retourner chez eux? Ainsi déclara à son tour Judas κατὰ τὸν νόμον Cf. Jud. **7,** 3.

57. Ayant levé le camp à Maspha, ils se dirigèrent au sud d'Emmaüs. La mise en scène qui vient d'être racontée avait demandé sans doute plusieurs jours de préparation. Judas s'est convaincu, en constatant l'immobilité de l'ennemi, que celui-ci n'a cure de renouveler la maladresse de Séron. Aussi prend-il le parti d'aborder lui-même l'adversaire, sans témérité pourtant. Descendre jusqu'aux tentes syriennes par la voie de Bethoron serait se mettre en un état d'infériorité évident; l'assaillant, une fois dans le *wâdi Selmân,* se trouverait dominé par l'ennemi retranché sur les dernières pentes des

παρεμβολῇ, καὶ παρενέβαλον κατὰ νότον Αμμαους. [58] καὶ εἶπεν Ἰούδας Περιζώσασθε καὶ γίνεσθε εἰς υἱοὺς δυνατοὺς καὶ γίνεσθε ἕτοιμοι εἰς τὸ πρωὶ τοῦ πολεμῆσαι ἐν τοῖς ἔθνεσιν τούτοις τοῖς ἐπισυνηγμένοις ἐφ' ἡμᾶς ἐξᾶραι ἡμᾶς καὶ τὰ ἅγια ἡμῶν· [59] ὅτι κρεῖσσων ἡμᾶς ἀποθανεῖν ἐν τῷ πολέμῳ ἢ ἐπιδεῖν ἐπὶ τὰ κακὰ τοῦ ἔθνους ἡμῶν καὶ τῶν ἁγίων. [60] ὡς δ' ἂν ᾖ θέλημα ἐν οὐρανῷ, οὕτως ποιήσει.

[59]. εφιδειν *ASV* (S), επιδειν (RKFT).

maüs. [58] « Équipez-vous, dit Judas, soyez des braves, tenez-vous prêts à combattre demain matin ces nations qui sont massées contre nous pour notre ruine et celle de notre sanctuaire, [59] car il vaut mieux pour nous de mourir dans la bataille que d'être spectateurs des malheurs de notre nation et de notre lieu saint. Ce que le Ciel aura voulu, il l'accomplira. »

coteaux. Impossible donc par le nord, l'attaque sera tentée du côté sud. Les Juifs viennent donc au midi d'Emmaüs.

Quiconque connaît la région mamelonnée qui s'étend entre *ʿAmwâs* et le *wâdi eṣ-Ṣarâr* approuvera la justesse du coup d'œil de Judas en cette occurrence. Des replis de terrain ramifiés en tous sens, quoi de plus propre à dérouter les reconnaissances ennemies et à dissimuler des soldats en attendant l'heure favorable à l'action? Les Juifs n'y sont parvenus qu'au prix d'un détour par le haut de la montagne, détour que peuvent jalonner Biddou, Qiryat el-ʿEnab, Sâris et la vallée de Keslâ. Cet itinéraire par les crêtes avait l'avantage d'être à l'abri de toute surprise.

58. Les anciens pensaient à juste titre qu'un homme ceint d'une ceinture courait plus facilement qu'un homme nu. Se ceindre, c'est se disposer au départ. Ex. **12**, 11, c'est s'équiper pour l'action. Περιζώννυσθαι dans le cas des guerriers est ordinairement suivi, de la mention de l'épée, des armes, ou de la force. V. **3**, 3. Ici le régime est sous-entendu pour donner au commandement da brièveté qui convient. — γίνεσθε εἰς υἱοὺς δυνατούς II Sam. **2**, 7, *Gram.*, p. 166. — ἕτοιμ. εἰς τὸ πρωί, Ex. **34**, 2. — πολεμ. ἐν hébraïsme I Sam. **23**, 5; **28**, 15; II Reg. **6**, 8.

59. ἐπιδεῖν ἐπί, שׁעה, contempler, être le spectateur de, avec אל ou על.

60. οὐρανός est le sujet de ποιήσει, anc. lat. *sic faciat*, ou Dieu sous-entendu, ou αὐτός (**3**, 22) ce qui revient au même.

CHAPITRE IV

[1]Καὶ παρέλαβεν Γοργίας πεντακισχιλίους ἄνδρας καὶ χιλίαν ἵππον ἐκλεκτήν, καὶ ἀπῆρεν ἡ παρεμβολὴ νυκτὸς [2]ὥστε ἐπιβαλεῖν ἐπὶ τὴν παρεμβολὴν τῶν Ἰουδαίων καὶ πατάξαι αὐτοὺς ἄφνω, καὶ οἱ υἱοὶ τῆς ἄκρας ἦσαν αὐτῷ ὁδηγοί. [3]καὶ ἤκουσεν Ἰούδας καὶ ἀπῆρεν αὐτὸς καὶ οἱ δυνατοὶ πατάξαι τὴν δύναμιν τοῦ βασιλέως τὴν ἐν Αμμαους, [4]ἕως ἔτι ἐσκορπισμέναι ἦσαν αἱ δυνάμεις ἀπὸ τῆς παρεμβολῆς. [5]καὶ

[1] Gorgias prit avec lui cinq mille hommes de pied et mille cavaliers d'élite, détachement qui partit de nuit [2] en vue de faire irruption dans le camp des Juifs et de les battre à l'improviste. Les gens de l'Acra lui servaient de guides. [3] Ce qu'ayant entendu, Judas lui-même se mit en marche avec ses braves pour battre l'armée royale qui était à Emmaüs, [4] pendant que ses

1-25. La Bataille d'Emmaus.

1. Le mouvement des quelques milliers d'hommes qui composaient l'armée de Judas (3.000 d'après **4,** 6; 6.000 d'après II Macc. **8,** 16) n'a pas échappé aux Syriens, même s'il a été opéré nuitamment suivant la tactique fréquente du chef israélite, II Macc. **8,** 7. S'ils n'ont pas cru être assez forts pour arrêter la marche de Judas, les gens de l'Acra, qu'on va retrouver avec Gorgias, ont dû l'observer et en avertir ce général. Aussi Gorgias, en tacticien expert, se met-il en devoir de surprendre de nuit le camp de son adversaire à la tête de 5.000 fantassins et d'un corps de 1.000 cavaliers d'élite. Le collectif ἵππος χιλία est class. Hérodote, Xénophon en usent.

2. Le but indiqué par ὥστε équivaut à l'infin. hébr. précédé de ל, Jud. **3,** 1, 4. *Gram.*, p. 302, n. 1. Le sens intransitif class. de ἐπιβάλλειν répond ici avec ἐπί à נפל ב Jos. **11,** 7; II Sam. **17,** 9, rendu par ἐπιπίπτειν, se jeter sur, faire irruption. Parmi les diverses relations qu'implique le sémitisme « fils de » on relève celle de lieu : Ps. **149,** 2 fils de Sion; Éz. **23,** 15 fils de Babel. Aussi les habitants de l'acropole de Jérusalem devaient-ils être désignés ici dans le texte hébreu par בני חקרא comme dans *Megil. Ta'an.* 5. Parmi eux se trouvaient des indigènes connaissant parfaitement le pays. Josèphe, d'après **1,** 34, interprète correctement le fait en disant : « Gorgias prit pour guides quelques-uns des Juifs transfuges. » *Antiq.* XII, **7,** 4. Mais il n'y a pas lieu d'inférer de cette variante avec Michaelis que Josèphe suivait un original hébreu. Grimm.

3. Judas, tenu au courant de cette opération sans doute par ses éclaireurs, met à profit outre les ombres de la nuit la double chance qui lui était offerte par l'absence du chef expérimenté et le retrait d'un contingent d'élite du camp d'Emmaüs. Il a bien en main sa troupe de guerriers, οἱ δυνατοί qui traduit souvent dans les LXX *gibborîm* ou *benê ḥail*, car, sous le couvert des exemptions du Dt., un bon nombre d'incapables ou de défaitistes s'étaient retirés, II Macc. **8,** 13; Ben Gorion, qui note ce détail, ajoute que chacun des 7.000 hommes qui restèrent pouvait tenir tête à cent ennemis, sans jamais reculer.

4. Trop confiants dans l'habileté de Gorgias qu'ils savaient occupé à la chasse des révoltés, les gens demeurés au camp d'Emmaüs, se relâchant d'une étroite surveillance,

ἦλθεν Γοργίας εἰς τὴν παρεμβολὴν Ἰούδου νυκτὸς καὶ οὐδένα εὗρεν· καὶ ἐζήτει αὐτοὺς
ἐν τοῖς ὄρεσιν, ὅτι εἶπεν Φεύγουσιν οὗτοι ἀφ' ἡμῶν. 6 καὶ ἅμα ἡμέρᾳ ὤφθη
Ἰούδας ἐν τῷ πεδίῳ ἐν τρισχιλίοις ἀνδράσι· πλὴν καλύμματα καὶ μαχαίρας οὐκ
εἶχον καθὼς ἠβούλοντο. 7 καὶ εἶδον παρεμβολὴν ἐθνῶν ἰσχυρὰν τεθωρακισμένην
καὶ ἵππον κυκλοῦσαν αὐτήν, καὶ οὗτοι διδακτοὶ πολέμου. 8 καὶ εἶπεν Ἰούδας τοῖς
ἀνδράσιν τοῖς μετ' αὐτοῦ Μὴ φοβεῖσθε τὸ πλῆθος αὐτῶν καὶ τὸ ὅρμημα αὐτῶν
μὴ δειλωθῆτε. 9 μνήσθητε ὡς ἐσώθησαν οἱ πατέρες ἡμῶν ἐν θαλάσσῃ ἐρυθρᾷ, ὅτε
ἐδίωκεν αὐτοὺς Φαραω ἐν δυνάμει. 10 καὶ νῦν βοήσωμεν εἰς οὐρανόν, εἰ θελήσει
ἡμᾶς καὶ μνησθήσεται διαθήκης πατέρων καὶ συντρίψει τὴν παρεμβολὴν ταύτην
κατὰ πρόσωπον ἡμῶν σήμερον, 11 καὶ γνώσονται πάντα τὰ ἔθνη ὅτι ἔστιν ὁ
λυτρούμενος καὶ σῴζων τὸν Ισραηλ. 12 καὶ ἦραν οἱ ἀλλόφυλοι τοὺς ὀφθαλμοὺς αὐτῶν
καὶ εἶδον αὐτοὺς ἐρχομένους ἐξ ἐναντίας 13 καὶ ἐξῆλθον ἐκ τῆς παρεμβολῆς εἰς

s'éparpillaient à travers champ. Comptant sur cette circonstance, l'intention de Judas est de faire irruption pendant que cette multitude était encore (ἕως ἔτι class.) dispersée hors de l'enceinte du camp.

5. Suivant Josèphe, *loc. cit.*, Judas aurait laissé, avant de partir, de nombreux feux allumés dans son bivouac comme pour attirer plus sûrement Gorgias et le tenir éloigné. Celui-ci y arriva en effet et l'ayant trouvé vide s'imagina que les Juifs avaient battu en retraite et regagné la montagne. Ce détail topique révèle chez l'auteur une notion exacte du pays. On a vu plus haut que la région basse mamelonnée où les Juifs étaient venus se dissimuler au sud d'Emmaüs, appartenant à la Šephéla, longeait le pied de la montagne depuis Bâb el-Wâd jusqu'à ʿArṭouf. Dans la certitude que Judas ne s'était pas risqué du côté de l'hostile Philistie, les guides du général syrien conclurent naturellement qu'il était remonté vers les repaires des hauts sommets. Gorgias se met à sa poursuite suivant cette direction soit par le wâdi ʿAli, soit par le raidillon de Beit Maḥsîr, fausse manœuvre qui permet à Judas d'arriver sans encombre sur la rangée de coteaux dominant au midi la plaine d'ʿAmwâs.

6. Avec le jour, la petite troupe de 3.000 hommes (nombre qui est allé croissant dans la tradition) apparaît sur la lisière de la plaine, ἐν τῷ πεδίῳ, qui se déroule vers l'ouest. Noter le double emploi de ἐν, local et comitatif, *Gram.*, p. 211 s. A l'exiguité du nombre s'ajoute l'infériorité de l'armement. « Judas, écrit Josèphe, n'avait que trois mille hommes mal armés, à cause de la pénurie où ils se trouvaient. » La rec. lucian. prenant πλήν pour une prépos. se voit obligée de la faire suivre du génitif καλυμμάτων, etc., ce qui fausse le sens, car : « Sauf les boucliers et les épées, ils n'avaient pas l'équipement qu'ils eussent souhaité » est en soi contradictoire. Pourvus d'armes défensives et offensives, que désiraient-ils de plus? Πλήν fait ici office de conjonction restrictive = אך ou adversative = אף, etc., comme dans les LXX et le N. T., ainsi l'anc. lat. *tantum quod tegimenta et gladios non habebant ut volebant.* Les braves étaient arrivés dans de bonnes conditions, leur position était favorable, *seulement* ils n'avaient pas les armes défensives et offensives qu'ils auraient voulues, ils étaient piètrement équipés. Cela ne veut pas dire pourtant que les armes leur faisaient défaut comme il ressort du lat. BV *et scuta et gladios non ferebant; tantum quia tegumenta et gladios non habebant.* Cette amputation du texte provient sans doute de l'application que, d'après l'exégèse juive, Jérôme fait de Zach. **9**, 15 à la situation présente : *Tanta erit ruina Graecorum, ut non*

6 μαχαιαν (KS), -ρας (RFT).
7 Les latins ont lu καὶ τεθωρακισμένους, *et loricatos*, ainsi que Syr. II.
10 ελεησει minusc., lat. et Syr. I et II (FT), θελησει (RKS) avec *ASV*.

effectifs se trouvaient encore dispersés en dehors du camp. [5] Gorgias, de son côté, étant arrivé de nuit au camp de Judas, n'y trouva personne et se mit à chercher les Juifs dans les montagnes car, disait-il : « Ils fuient devant nous. » [6] Au petit jour, Judas parut dans la plaine avec trois mille hommes. Seulement ceux-ci n'avaient pas les armes défensives ni les épées qu'ils auraient voulues. [7] Ils apercevaient le camp des païens puissant et fortifié, une cavalerie qui l'environnait, bref, des gens qui avaient l'expérience de la guerre.

[8] Judas dit à ses hommes : « Ne craignez pas cette multitude et ne redoutez pas leurs attaques. [9] Rappelez-vous que nos pères ont été sauvés à la mer Rouge quand Pharaon les poursuivait avec une armée, [10] et maintenant demandons au Ciel à haute voix s'il veut bien de nous, s'il se souvient de son alliance avec nos pères et s'il écrasera aujourd'hui cette armée-là en notre présence. [11] Alors toutes les nations reconnaîtront qu'il y a quelqu'un qui délivre et sauve Israël. »

[12] Les étrangers levèrent leur regard et, voyant les Juifs venir contre eux, [13] sortirent du camp pour livrer bataille. Les soldats de Judas sonnèrent

dicam gladiis, sed jactu lapidum et fundarum rotatibus opprimantur, ita ut prædæ sint et devorationi inimicis suis. Calmet. Par le terme καλύμματα exprimant un mot de la rac. כסה, plus extensif que ἀσπίδες, le traducteur a voulu désigner l'armure (bouclier, cuirasse et casque) dont les guerriers étaient d'ordinaire nantis. Grimm. I Sam. **17**, 5, 38.

7. Tableau qui contraste avec le précédent : un camp muni de retranchements, θωράκια que Suidas explique par remparts ou barrières, en somme l'ensemble des défenses d'un camp, sens que présente aussi le latin *lorica ;* une cavalerie stationnant tout autour, sans être pour cela rangée en bataille ; et des gens instruits en l'art de la guerre, διδακτοὶ πολέμου = I Chr. **5**, 18 δεδιδαγμένοι πόλεμον, למודי מלחמה. Grimm rapproche *Iliade* XVI, 811 : διδασκόμενος πολέμοιο. Comparé à II Macc. **8**, 15-23, notre récit paraît accentuer la disproportion entre les deux partis en présence. Le rôle du libérateur qui est au ciel en est d'autant plus grandi.

8 s. Pour ranimer la confiance des siens et bannir leur crainte, Judas leur rappelle le passage de la mer Rouge et la vaine poursuite du Pharaon. Ex. **14**. Au lieu de l'usuel δειλιᾶν des LXX, le traducteur emploie δειλοῦσθαι qui lui est particulier. La narration parallèle de II Macc., qui dispose les faits dans un ordre différent et passe Maspha sous silence, met en relief la ruine providentielle de la nombreuse armée de Sennachérib et une victoire inouïe en Babylonie dont il sera traité en son lieu.

10. La leçon ἐλεήσει ne peut être maintenue contre θελήσει attesté par ASV et le lat. B *si vult*, d'autant moins que ce dernier verbe se trouve Ps. **21** gr., 9 et **40**, 12 répondant à חפץ « agréer ». Ainsi que זעק, βοᾶν (avec πρός dans les LXX) a le sens d'invoquer et d'implorer ; il peut donc se construire avec εἰ ou εἴπως, atténuation de ὅτι. Rom. **1**, 10. *Gram.*, p. 280.

11. Anc. lat. *et scient omnes gentes quoniam est qui redimat et liberet israhel*, qu'il existe quelqu'un qui rachète. Cf. Joh. **8**, 50 ἔστιν ὁ ζητῶν καὶ κρίνων, et **5**, 45.

12. Les Allophyles ne désignent pas ici (comme en général dans les LXX) les Philistins, mais les étrangers à Israël, הנכרים. Il se peut aussi que le traducteur ait imité la traduction de II Reg. **8**, 28 où ἀλλόφυλοι rend l'héb. *Aram.* Les LXX se servent pour désigner les étrangers en dehors des Philistins de ἀλλογενεῖς et de ἀλλότριοι.

13. Οἱ παρὰ Ἰούδου, comme **9**, 12, se rapporte aux hommes du v. 8. Cf. **12**, 27 ss. où

πόλεμον, καὶ ἐσάλπισαν οἱ παρὰ Ἰούδου [14] καὶ συνῆψαν, καὶ συνετρίβησαν τὰ ἔθνη καὶ ἔφυγον εἰς τὸ πεδίον, [15] οἱ δὲ ἔσχατοι πάντες ἔπεσον ἐν ῥομφαίᾳ. καὶ ἐδίωξαν αὐτοὺς ἕως Γαζήρων καὶ ἕως τῶν πεδίων τῆς Ἰδουμαίας καὶ Ἀζώτου καὶ Ἰαμνείας καὶ ἔπεσαν ἐξ αὐτῶν εἰς ἄνδρας τρισχιλίους. [16] καὶ ἀπέστρεψεν Ἰούδας καὶ ἡ δύναμις ἀπὸ τοῦ διώκειν ὄπισθεν αὐτῶν [17] καὶ εἶπεν πρὸς τὸν λαόν Μὴ ἐπιθυμήσητε τῶν σκύλων, ὅτι πόλεμος ἐξ ἐναντίας ἡμῶν, [18] καὶ Γοργίας καὶ ἡ δύναμις ἐν τῷ ὄρει ἐγγὺς ἡμῶν· ἀλλὰ στῆτε νῦν ἐναντίον τῶν ἐχθρῶν ἡμῶν καὶ πολεμήσατε αὐτοὺς καὶ μετὰ ταῦτα λάβετε τὰ σκῦλα μετὰ παρρησίας. [19] ἔτι πληροῦντος Ἰούδου ταῦτα ὤφθη μέρος τι ἐκκύπτον ἐκ τοῦ ὄρους [20] καὶ εἶδεν ὅτι τετρόπωνται, καὶ ἐμπυρίζουσιν τὴν παρεμβολήν· ὁ γὰρ καπνὸς ὁ θεωρούμενος ἐνεφάνιζε τὸ γεγονός. [21] οἱ δὲ ταῦτα συνιδόντες ἐδειλώθησαν σφόδρα· συνιδόντες δὲ καὶ τὴν Ἰούδου παρεμβολὴν ἐν τῷ πεδίῳ ἑτοίμην εἰς παράταξιν [22] ἔφυγον πάντες εἰς γῆν ἀλλοφύλων. [23] καὶ Ἰούδας ἀνέστρεψεν ἐπὶ τὴν σκυλείαν τῆς παρεμβολῆς, καὶ ἔλαβον χρυσίον πολὺ καὶ ἀργύριον

l'expression s'applique à ceux qui combattent sous un chef. *Gram.*, p. **228**, les subalternes (papyr.); anc. lat. *et tuba cecinerunt ex parte Juda.*

14. Le terme class. συνάπτειν « lier, attacher ensemble » suivant l'étymologie, prend avec μάχην ou πόλεμον le sens d'engager le combat ou une guerre; employé au neutre comme ici, il est comparé par Estienne dans son *Thes.* au français *attaquer*, *s'attaquer* qui n'est qu'une prononciation provinciale d'*attacher* et de *s'attacher*. La même observation vaut pour דבק = συνάπτειν I Sam. **31**, 2 mais avec un régime. Le *niph.* de שבר est rendu ordinairement par συνετρίβην dans les LXX, p. ex. Jér. **22**, 20; II Chr. **20**, 37.

15. πίπτειν ἐν ῥομφαίᾳ I Sam. **2**, 33; II Sam. **3**, 29, d'après le ב instrumental. La poursuite s'effectue jusqu'à Gézer, *Tell Ǧazer* qui se dresse comme une dernière borne du côté de la plaine maritime à 8 kilomètres environ d'Emmaüs. La localité survit dans le village actuel d'*Abou Šoušeh*. *Géogr. Pal.* II, p. 332 s. A l'ouest et au sud-ouest, dès le pied du tell s'étendent des campagnes fertiles que les dunes de sable arrêtent à une heure de la mer suivant une ligne allant d'*Esdoud* à *Yebnâ*. Ces deux bourgs répondent exactement aux deux villes, Azôtos (l'anc. Ašdod) et Jamnia (l'anc. Jabneh) de notre texte. *Géogr. Pal.* II, p. 254, 352. La mention de l'Idumée est inattaquable au point de vue diplomatique, de sorte que même l'hypothèse du village de *Yahoudiyeh* est à écarter, vu que l'art. τῆς est bien établi et que Ἰουδαίας ne se soutient sous aucun rapport. Comme l'Idumée est nommée avant les deux villes de la *Paralia*, il est à croire que cette satrapie absorbait la Sephéla du sud jusqu'aux abords de Gézer de même que plus tard Éleuthéropolis qui succéda à Marisa, chef-lieu du Pays Bas iduméen, où l'on retrouvera Gorgias, II Macc. **12**, 32 s. *Géogr. Pal.* II, p. 135, 173 et carte VIII. Toutes ces régions acquises aux idées et aux mœurs hellénistiques s'offraient comme un asile naturel aux fuyards. Parmi les trafiquants de bétail humain on devait compter nombre d'Édomites.

16 s. L'hébr. רדף אחרי est rendu par διώκειν ὀπίσω dans les LXX, Gen. **31**, 23; Jud. **4**, 16; II Sam. **18**, 16. D'après II Macc. **8**, 26, les Juifs ont abrégé leur poursuite pour revenir sur leurs pas parce que c'était la veille du sabbat, date affirmée aussi par Ben Gorion.

17 s. Au fait, Judas a la précaution de ne pas épuiser ses forces dans une course à travers un pays hostile, ni de s'embarrasser des dépouilles qui abondent dans le camp syrien, car Gorgias tient encore la montagne prêt à fondre sur les vainqueurs. Grimm cite à ce propos les *Annales* de Tacite XIV, 26, où, avant d'engager le combat avec les Bretons,

15 Γαζηρων, gén. plur. de Γαζηρα, ailleurs Γαζαρα, voir 13, 43.

de la trompette [14] et en vinrent aux mains. Les nations mises en déroute s'enfuirent vers la plaine [15] et tous les ennemis qui se trouvaient à l'arrière tombèrent sous le glaive. La poursuite atteignit Gézer et les plaines de l'Idumée, d'Azot et de Jamnia : trois mille hommes environ y succombèrent.

[16] Au retour de la chasse qu'il venait de donner à la tête de sa troupe, [17] Judas dit au peuple : « Réfreinez votre soif de butin, car nous sommes encore en face d'une menace de guerre. [18] Gorgias et son détachement rôde dans la montagne non loin de nous. Tenez tête maintenant à nos ennemis et battez-les; après cela vous ramasserez le butin en toute liberté. » [19] Judas achevait à peine sa phrase qu'une section se fit voir épiant du haut de la montagne. [20] Ils virent que les leurs avaient dû fuir et que le camp avait été la proie des flammes, ce que la fumée qui s'en échappait manifestait encore. [21] Un tel spectacle les remplit de panique. Voyant en outre, dans la plaine, l'armée de Judas prête au combat, [22] ils s'enfuirent tous au pays des Philistins. [23] Judas revint alors pour le pillage du camp. On emporta beaucoup d'or et d'argent monnayés, des étoffes teintes de pourpre violette et

Suetonius dit à sa troupe de serrer les rangs, de lancer les javelots, puis, l'épée au poing et le bouclier au bras, de massacrer sans répit, *prædæ immemores : parta victoria cuncta ipsis cessura.* Avec un effectif réduit, ce général réussit à mettre 80.000 Bretons hors de combat, n'ayant de son côté que 400 tués et un peu plus de 400 blessés.

18. Gorgias, après une vaine recherche, devait être sur le retour, vers les débouchés de la montagne peu éloignés d'Emmaüs suivant la remarque très pertinente de saint Jérôme *in Dan.*, **22,** 45 : *Emmaus... ubi incipiunt Judææ provinciæ montana consurgere.* Apedno voisin de Nicopolis, où dans un avenir apocalyptique Antiochus fixera sa tente, se trouverait *in montanæ provinciæ radicibus inter duo maria. Géogr. Pal.* II, p. 246. — ἐναντίον est préféré ici à ἐνώπιον, les deux égalant לפני , à cause de la nuance d'hostilité que cette prépos. peut avoir comme en class. — μετὰ παρρησίας, *palam, securi, confidenter* des vers. latines, omis par V.

19. πληροῦντος, leçon difficile remplacée par λαλοῦντος dans la rec. lucian., s'expliquerait par une confusion commise par le traducteur entre מלא « remplir » et מלל « parler ». Grimm. Mais on peut maintenir ici à πληροῦν le sens d'*achever*, ταῦτα étant susceptible de représenter des paroles autant que des choses, comme *debarîm.* Cf. Luc. **7,** 1 et le lat. B : *et consummata iudas allocutione.* Le verbe ἐκκύπτειν, « se pencher pour voir » en class., étant employé par les LXX pour שקף *niph.* et *hiph.* qui signifie *poindre* et *regarder de l'intérieur* a dans le latin *prospicere* un bon équivalent.

20. Le passif de τροποῦν rend le *niph.* de נגף, Jud. **20,** 36; II Chr. **20,** 22; **25,** 22, où il signifie « être battu », bien que le grec ait plutôt le sens de « être mis en fuite » comme dans le pap. de 123 avant J.-C. de Wilcken, *Chr.* I, n° **11,** 18 et 40, mais pour l'actif et le moyen les anciens grammairiens admettent les deux sens : *in fugam verto* et *vinco. Steph. Thes.* Le changement brusque de sujet pour le second verbe est un des cas d'hypallage dont on a des exemples plus d'une fois dans notre livre, dans le N. T. et les prosateurs classiques. Winer, *Gram. N. T.*, p. 587 en cite un certain nombre. La rec. lucian. n'a pas manqué d'ajouter οἱ περὶ Ἰούδαν à ἐμπυρ. pour supprimer l'incorrection.

21 s. Au lieu de συνειδότες *apud animum suum scientes* admis par Grimm, on doit maintenir les deux συνιδόντες, anc. lat. *quibus illi conspectis timuerunt valde ; aspicientes vero...* Gorgias, à la vue du désastre, se replie vers le pays des Philistins, voir **3,** 24.

23. Particulier à notre livre, σκυλεία, *prædatio*, est à classer parmi les nombreux

καὶ ὑάκινθον καὶ πορφύραν θαλασσίαν καὶ πλοῦτον μέγαν. 24 καὶ ἐπιστραφέντες
ὕμνουν καὶ εὐλόγουν εἰς οὐρανὸν ὅτι καλόν, ὅτι εἰς τὸν αἰῶνα τὸ ἔλεος αὐτοῦ.
25 καὶ ἐγενήθη σωτηρία μεγάλη ἐν τῷ Ισραηλ ἐν τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ.
26 Ὅσοι δὲ τῶν ἀλλοφύλων διεσώθησαν παραγενηθέντες ἀπήγγειλαν τῷ Λυσίᾳ
πάντα τὰ συμβεβηκότα. 27 ὁ δὲ ἀκούσας συνεχύθη καὶ ἠθύμει, ὅτι οὐχ οἷα ἤθελεν,
τοιαῦτα ἐγεγόνει τῷ Ισραηλ, καὶ οὐχ οἷα ἐνετείλατο αὐτῷ ὁ βασιλεύς, ἐξέβη. 28 καὶ
ἐν τῷ ἐχομένῳ ἐνιαυτῷ συνελόχησεν ἀνδρῶν ἐπιλέκτων ἑξήκοντα χιλιάδας καὶ
πεντακισχιλίαν ἵππον ὥστε ἐκπολεμῆσαι αὐτούς. 29 καὶ ἦλθον εἰς τὴν Ἰδουμαίαν
καὶ παρενέβαλον ἐν Βαιθσούροις, καὶ συνήντησεν αὐτοῖς Ἰούδας ἐν δέκα χιλιάσιν

paroxytons dérivés des verbes en ευω dont Hérodien I, 291 donne une longue liste : βασιλεία, δουλεία, etc.... ; certains ont une formation parallèle en -ευσις, p. ex. παιδεία-παίδευσις. Aussi la rec. lucian. a-t-elle corrigé ici en σκύλευσις plus connu. L'association ὑάκινθος καὶ πορφύρα est fréquente dans l'A. T. Ex. **25**, 4; **27**, 16; Jér. **10**, 9, etc. Il s'agit ici d'étoffes teintes en un bleu foncé tirant sur le violet provenant du *tekeleth* (murex trunculus) et en un rouge foncé tiré du murex brandaris, pourpre de Tyr. Dite *argaman*, la pourpre authentique provenant de coquillages et non de plantes était qualifiée de « marine ». Diodore, XVII, 70; Polybe, XXXIX, 1, 2.

24. L'auteur adapte au récit la citation des Ps. **118,** héb. 1 ss. et **136** tot. ὑμνεῖν répond à שׁיר dont le régime est introduit par ל; si εὐλογεῖν suppose בֵּרֵךְ, qui a un régime direct, la prépos. εἰς dépendra du premier verbe, mais du second qu'en vertu d'un *zeugma*. Dans Is. **38,** 18 εὐλογεῖν traduit le *pi.* de הלל qui est suivi de ל dans l'hébr. de basse époque. Le traducteur a relié טוב, καλόν, à ἔλεος ou bien en a fait un neutre ainsi que l'a compris l'anc. lat. *et benedicebant in cœlum quoniam bonum, quoniam in æternum misericordia eius*, ils bénissaient le ciel parce que l'événement était heureux. טוב est souvent traduit par καλός dans les LXX. D'après les cit. bibliques, le nominatif s'impose dans l'original, mais la liberté du traducteur vient de ce que טוב est à la fois subst. et adj. Les vainqueurs durent chanter un psaume avec le refrain bien connu comme les chantres de l'armée de Josaphat II Chr. **20,** 21 : ἐξομολογεῖσθε τῷ κυρίῳ, ὅτι εἰς τὸν αἰῶνα τὸ ἔλεος αὐτοῦ. A καλόν on doit préférer καλός se rapportant au Ciel ou à Dieu sous-entendu suivant ἀγαθός ou χρηστός des LXX.

25. σωτηρία μεγάλη Jud. **15,** 18; I Sam. **14,** 45; **19,** 5. A propos de ἐν τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ les anciens exégètes, ignorant la position de Gézer et la supposant fort éloignée, font remarquer que les opérations autour d'Emmaüs ont dû exiger deux ou plusieurs jours. Une nuit et un jour suffisent à la suite des faits, ainsi que l'auteur l'indique, tout en regardant les termes de la poursuite comme une façon emphatique d'expliquer que Judas et les siens ont atteint le pays plat au delà de Gézer.

26-35. Première campagne de Lysias.

Cette péricope, résumée par *Antiq.*, XII, **7,** 5, répond à II Macc. **11,** 1-12 où il est question comme ici d'un siège de Bethsour par Lysias qui, vaincu par le Maccabée venu au secours de la place, prend la fuite. Mais l'abréviateur de Jason, voulant séparer franchement le règne d'Antiochus IV de celui de son fils, place le fait après la mort du premier et devance la dédicace. C'est Eupator qui, selon lui, met Lysias à la tête des affaires. Or

28 εχομενω (KFT), ερχομενω (RS).
29 Ιδουμαιαν (RKFTS), Ιουδαιαν *S*.

de pourpre marine et autres grandes richesses. [24] Les Juifs, à leur retour, louaient et bénissaient le Ciel en ces termes : « Il est bon et sa miséricorde est éternelle! » [25] Une insigne délivrance s'est opérée ce jour-là en Israël ».

[26] Ceux des étrangers qui avaient échappé vinrent annoncer à Lysias tout ce qui était arrivé. [27] Cette nouvelle le bouleversa et lui fit perdre courage vu que les affaires avec Israël n'avaient pas été comme il aurait voulu mais que leur marche avait été contraire aux ordres que le roi lui avait donnés. [28] L'année suivante pourtant Lysias mobilisa soixante mille hommes d'élite et cinq mille cavaliers afin de venir à bout des Juifs. [29] Ils vinrent en Idumée et campèrent à Bethsour. Judas s'avança dans leur

les faits racontés ici de **3**, 38 à **6**, 16 ont eu lieu de 165 à 163 av. J.-C. sous la régence de Lysias, du vivant d'Épiphane.

La base des opérations est à Bethsour en Idumée. Les chemins de Bethoron et d'Emmaüs sont-ils délaissés par Lysias comme dangereux et funestes? Ceci est vraisemblable mais n'explique pas suffisamment la marche directe du régent sur l'Idumée. Ce n'est pas non plus la présence de Judas qui l'y attire puisque le chef juif ne vient lui offrir le combat qu'après l'établissement du camp syrien à Bethsour. Nous admettrions volontiers qu'après l'affaire d'Emmaüs les partisans de la loi de Moïse eurent maille à partir avec les fils d'Édom. L'indication nous en est d'ailleurs fournie par II Macc. **10**, 15 : En même temps que Gorgias, les Iduméens, maîtres d'importantes forteresses, molestaient les Juifs et donnaient asile à ceux que le zèle armé obligeait à fuir. L'auteur nous fait assister ensuite à la prise de ces forteresses par Judas et ses compagnons. Si Lysias vient camper chez les Iduméens, c'est afin de remettre au pouvoir de ces bons alliés les villages perdus et notamment Bethsour.

26. Les *Allophyles* sont les étrangers qui font partie de l'armée et non les Philistins seulement (voir v. 12); le contingent des Juifs hellénisants n'en est pas exclu formellement, mais il n'entre pas en considération. — διασωθῆναι répond au *niph.* מלט. — L'association παραγίνεσθαι — ἀπαγγέλλειν se trouve II Sam. **11**, 22; **15**, 13, et la fin du verset dans Gen. **42**, 29. C'est le lat. B *venientes nunciaverunt* qui se rapproche le plus de S.

27. L'impression des nouvelles sur Lysias est traduite par l'anc. lat. : *consternatus est et animo deficiebat;* ἀθυμεῖν I Sam. **1**, 6; II Sam. **6**, 8. Pour l'augment. de ἤθελεν et la var. γεγόνει voir *Gram.*, p. 57. Le datif après γένεσθαι, Ex. **32**, 1 et 23; rien n'appuie *in israhel* du lat. Le transfert de la seconde négation immédiatement avant ἐξέβη (S, lat. B, Sy. II) est une correction pour améliorer la construction.

28. ἐχομένῳ ἐν., *in continenti anno* de l'anc. lat. et leçon d'*Antiq.* XII, 313 est à maintenir comme un prélucianisme contre ἐρχομένῳ. Cette année, 148 Sél., répond à 164-163 avant J.-C. Au lieu de συνευδόκησεν de S, maintenir συνελόχησε, *congregavit* du lat., qui selon Suidas serait une fausse leçon pour συνελόχισε, réunir des troupes (par compagnie), Liddel-Scott, s. v. συλλοχάω. Garder ἐκπολεμῆσαι, *debellare,* de préférence au simple πολ. SV.

29. L'auteur veut marquer que la lutte va changer de théâtre en signalant l'Idumée comme en témoignent l'anc. lat., tous les cod. grecs sauf S, et AMW d'*Antiq.*, *loc. cit.* La correction « Judée » vient du v. 35; de plus Bethsour, jadis du royaume de Juda, était sur les confins de la Judée et de l'Idumée. Βεθσουρα est susceptible du traitement des neutres plur. et des féminins sing. *Gram.*, p. 45. La graphie Βαιθσουροις prévaut dans le cas présent. L'altération du mot en Βαιθουροις, Syr. II *Baitoura* a donné lieu à la forme hybride *betheron syris* du lat. B, arrangé en *bethoron* par lat. V, leçon vicieuse que Calmet et Crampon ont eu le tort d'adopter. La vraie leçon de Josèphe Βεθσουροις,

ἀνδρῶν. 30 καὶ εἶδεν τὴν παρεμβολὴν ἰσχυρὰν καὶ προσηύξατο καὶ εἶπεν Εὐλογητὸς εἶ, ὁ σωτὴρ Ισραηλ ὁ συντρίψας τὸ ὅρμημα τοῦ δυνατοῦ ἐν χειρὶ τοῦ δούλου σου Δαυιδ καὶ παρέδωκας τὴν παρεμβολὴν τῶν ἀλλοφύλων εἰς χεῖρας Ἰωνάθου υἱοῦ Σαουλ καὶ τοῦ αἴροντος τὰ σκεύη αὐτοῦ. 31 Οὕτως σύγκλεισον τὴν παρεμβολὴν ταύτην ἐν χειρὶ λαοῦ σου Ισραηλ, καὶ αἰσχυνθήτωσαν ἐπὶ τῇ δυνάμει καὶ τῇ ἵππῳ αὐτῶν. 32 δὸς αὐτοῖς δειλίαν καὶ τῆξον θράσος ἰσχύος αὐτῶν, καὶ σαλευθήτωσαν τῇ συντριβῇ αὐτῶν. 33 κατάβαλε αὐτοὺς ῥομφαίᾳ ἀγαπώντων σε, καὶ αἰνεσάτωσάν σε πάντες οἱ εἰδότες τὸ ὄνομά σου ἐν ὕμνοις. 34 καὶ συνέβαλον ἀλλήλοις, καὶ ἔπεσον ἐκ τῆς παρεμβολῆς Λυσίου εἰς πεντακισχιλίους ἄνδρας καὶ ἔπεσον ἐξ ἐναντίας αὐτῶν. 35 ἰδὼν δὲ Λυσίας τὴν γενομένην τροπὴν τῆς αὐτοῦ συντάξεως, τῆς δὲ Ἰούδου τὸ γεγενημένον θάρσος καὶ ὡς ἕτοιμοί εἰσιν ἢ ζῆν ἢ τεθνηκέναι γενναίως, ἀπῆρεν εἰς Ἀντιόχειαν καὶ ἐξενολόγει πλεοναστὸν πάλιν παραγίνεσθαι εἰς τὴν Ἰουδαίαν.

36 Εἶπεν δὲ Ἰούδας καὶ οἱ ἀδελφοὶ αὐτοῦ Ἰδοὺ συνετρίβησαν οἱ ἐχθροὶ ἡμῶν,

altérée aussi en Βεθουροις, est également contraire à Bethoron. Antique ville biblique, *Bethṣour* était une place-forte située à cinq schœnes au sud de Jérusalem (environ 28 kilom.), à vingt milles d'après l'Onom. sur la route d'Hébron, occupant le site de *Kh. eṭ-Ṭabeiqa*, près du fortin médiéval appelé encore *Beit Ṣour*, fouillé en 1931. *Géogr. de la Pal.*, II, p. 283. — A ἐν δέκα conserve la tournure sémitique à l'encontre de δέκα χειλιάδας ἔχων S et anc. lat. *undecim milia habens* où le premier chiffre provient de ἐν δέκα; donc doublet.

30. Le nominatif avec l'article remplace le vocatif surtout en κοινή, *Gram.*, p. 167. L'addition de κύριε ou de θεός n'est pas originale. Il y a une allusion à Goliath, le géant, δυνατός, I Sam. **17,** 4, et à l'exploit de Jonathas et de son écuyer enlevant le poste des Philistins, *ibid.*, **14,** 1-15.

31. Deux cursifs débutent par οὕτως = *ita* de L. Le συγκλείω εἰς de A est conforme à l'usage des LXX, mais ici ἐν paraît primitif, *in manu* de l'anc. lat. La traduction de Crampon : « Qu'ils soient confondus avec leurs fantassins, etc. » est inexacte, car ἐπί indique l'objet de la confusion. Le sens est : qu'ils rougissent d'un tel déploiement de forces en face d'une si petite troupe.

32 s. τήκειν faire fondre, avec la comparaison de la cire dans les Ps. Cette prière comporte un certain rythme et un parallélisme. — αἰνεῖν ἐν, Neh. **12,** 36; I Chr. **23,** 5. Le nom suppose pour Dieu lui-même.

34. συμβάλλειν τινί, class. Xénoph. a aussi πρός τινα. — ἐξ ἐναντίας, *ex adverso eorum* L, manque dans lat. V. Ils sont tués dans le corps à corps et non dans la fuite comme au v. 15.

35. τροπή, tour décisif d'un combat, action de tourner le dos, fuite, lat. *fuga*, *eversio* — ξενολογεῖν, recruter des mercenaires, rassembler des troupes. La leçon la plus simple pour la finale est celle qui correspond à L *et elegit ad militiam* (καὶ ἐξενολόγει) *ut multo numero* ou XG *multiplicatus* (πλεοναστόν) *rursum veniret in Judæam* (πάλιν παραγίνεσθαι εἰς τὴν Ἰουδαίαν), concision gardée par la Vulg. Les paraphrases des mss. commencent avec AℵV qui rattachent πάλιν au nombre des soldats : πλεοναστὸν πάλιν γενηθέντα tandis qu'il s'agit d'un retour offensif contre Juda, ou d'une nouvelle, expé-

31 ουτως (R), 55, ita *L*, om. (KFTS).
35 fin du verset d'après (RK), και πλεοναστον (S), ως πλεοναστον γενηθεντα παλιν (F),... εξενολογει. και πλεονασας τον γενηθεντα στρατον ελογιζετο παλιν παραγενεσθαι... (T).

direction avec dix mille hommes. 30 Quand il vit cette armée puissante, il
pria en ces termes : « Tu es béni, ô sauveur d'Israël, toi qui as brisé la fougue
du géant par la main de ton serviteur David et qui as livré le camp des
Philistins aux mains de Jonathas, fils de Saül, et de son écuyer. 31 Enfermé
de la même façon cette armée entre les mains d'Israël, ton peuple; qu'ils
aient honte de leurs forces et de leur cavalerie 32 Sème la panique dans leurs
rangs, dissous la confiance qu'ils mettent dans leur force et qu'ils soient
ébranlés par leur défaite. 33 Renverse-les sous le glaive de ceux qui t'aiment
et qu'ils te louent dans des hymnes tous ceux qui connaissent ton nom! »
34 On en vint aux mains et il tomba de l'armée de Lysias jusqu'à cinq mille
hommes et cela dans le corps à corps. 35 Voyant la déroute de son armée et
l'intrépidité des soldats de Judas qui se montraient disposés à vivre ou à
mourir noblement, Lysias reprit le chemin d'Antioche où il recruta des
étrangers pour revenir en Judée avec plus de troupes qu'auparavant.
36 Alors Judas et ses frères dirent : « Voici nos ennemis défaits, allons

dition en Judée, dans le pays juif, l'auteur n'avait pas à préciser davantage le lieu de la future expédition qu'il laissait aux circonstances le soin de préciser. L'emploi de « Judée» ici est cause de la variante signalée au v. 29. L'emploi du nom « Idumée » aurait prêté à une confusion, car Lysias avait l'intention de faire la guerre non à l'Idumée, mais aux Juifs représentés au mieux par ἡ Ἰουδαία, si tant est que l'original n'avait pas לעלת עוד הפעם ליהודה suivant la restitution de Kahana : Juda désignant le Maccabée, ainsi que l'interprète le lat. B, *venire adversus Judam*. En tout cas, en laissant *Idumée* au v. 29 et *Judée* au v. 35, nous ne changeons rien à la localisation acquise, sans escamoter la difficulté apparente du texte. Avec une armée que le prestige de ses succès et les ressources du butin ont doublée, Judas a réussi à débloquer la place de Bethsour grâce à la tactique de l'attaque brusquée. Les ennemis, incapables de soutenir le choc se dispersent et Lysias retourne à Antioche. D'après II Macc. **11,** 13 ss. on pourrait poser ici comme conséquence de cet insuccès l'octroi d'une certaine liberté aux irréductibles adversaires de l'hellénisme. L'objet d'une telle mesure aurait été de rendre à la Palestine l'aspect de la tranquillité et de donner le change au roi de Syrie sur le véritable état du pays. En taisant les tractations, le relèvement du sanctuaire résultait avec plus d'évidence de la bravoure de Juda.

36-61. Purification du Temple et Encénies.

Quoi qu'il en soit, s'enhardissant au fur et à mesure de leurs progrès, les Maccabées profitèrent de cette accalmie pour rentrer à Jérusalem, purifier le sanctuaire des souillures de l'idolâtrie et y restaurer l'autel du vrai Dieu. La fête de la Dédicace ou des Encénies en décembre 164 marque une première étape vers l'indépendance. Voir II Macc. **10,** 1-9; *Antiq.* XII, **7,** 6 s. (316-326); *BJ.* I, **2,** 4 (39-40). Voir *Excursus VII*, p. 416.

36. La leçon du cod. 55 πρὸς τοὺς ἀδελφούς pareille à L *dixit...iudas ad fratres suos* est trop isolée pour prévaloir. Mis en tête le verbe s'accorde avec le sujet le plus rapproché, surtout s'il y a un acteur principal qui parle au nom de tous. *Gram.*, p. 160. Les deux infin. de but (*ibid.*, p. 301) marquent la double action qui va s'accomplir : *mundare sancta et renovare*, anc. lat. = *le piel de* טהר et חנך d'où חנכה ἐγκαινισμός, I Reg. **8,** 63; Neh. **7,** 10; II Chr. **7,** 9.

ἀναβῶμεν καθαρίσαι τὰ ἅγια καὶ ἐγκαινίσαι. [37] καὶ συνήχθη ἡ παρεμβολὴ πᾶσα καὶ ἀνέβησαν εἰς ὄρος Σιων. [38] καὶ εἶδον τὸ ἁγίασμα ἠρημωμένον καὶ τὸ θυσιαστήριον βεβηλωμένον καὶ τὰς πύλας κατακεκαυμένας καὶ ἐν ταῖς αὐλαῖς φυτὰ πεφυκότα ὡς ἐν δρυμῷ ἢ ὡς ἐν ἑνὶ τῶν ὀρέων καὶ τὰ παστοφόρια καθῃρημένα. [39] καὶ διέρρηξαν τὰ ἱμάτια αὐτῶν καὶ ἐκόψαντο κοπετὸν μέγαν καὶ ἐπέθεντο σποδὸν [40] καὶ ἔπεσαν ἐπὶ πρόσωπον ἐπὶ τὴν γῆν καὶ ἐσάλπισαν ταῖς σάλπιγξι τῶν σημασιῶν καὶ ἐβόησαν εἰς οὐρανόν. [41] τότε ἐπέταξεν Ἰούδας ἀνδράσιν πολεμεῖν τοὺς ἐν τῇ ἄκρᾳ, ἕως καθαρίσῃ τὰ ἅγια. [42] καὶ ἐπέλεξεν ἱερεῖς ἀμώμους θελητὰς νόμου, [43] καὶ ἐκαθάρισαν τὰ ἅγια καὶ ἦραν τοὺς λίθους τοῦ μιασμοῦ εἰς τόπον ἀκάθαρτον. [44] καὶ ἐβουλεύσαντο περὶ τοῦ θυσιαστηρίου τῆς ὁλοκαυτώσεως τοῦ βεβηλωμένου, τί αὐτῷ ποιήσωσιν. [45] καὶ ἔπεσεν αὐτοῖς βουλὴ ἀγαθὴ καθελεῖν αὐτό, μήποτε γένηται αὐτοῖς εἰς ὄνειδος

37. « Mont-Sion » désignation de la colline du Temple et du Temple lui-même suivant l'usage de cette période (sur **1,** 33) et aussi d'après Is. **18,** 7; Joel, **2, 1**; **4,** 17; Ps. **74,** 2. Origène, *in Joh.* IV, 19, et toujours dans la littérature talmudique.

38. Description sobre et suffisante de la désolation du sanctuaire national : Il est question des portes brûlées dans II Macc. **1,** 8; **8,** 33; sans compter les portes du naos, il y avait de nombreuses portes, dont quelques-unes monumentales, dans les parvis et le hiéron. Les grands espaces à ciel ouvert entre les séparations de l'esplanade sont les αὐλαί, חצרות, *atria, areæ templi,* où le sol resté à nu ou en d'autres endroits dépouillé de son dallage s'était couvert d'une folle végétation. Les LXX rendent par παστοφόρια les לשכות, chambres ou dépôts situés près des portes, le long des parvis intérieurs pour le logement ou les ustensiles des prêtres de service. Le terme désigne dans le culte païen les chambres destinées aux prêtres nommés *pastophoros* qui portaient les idoles dans leur édicule et les gardaient dans le naos derrière leur voile. Rufin, *Hist. eccl.*, II, 23, parle des *pastophoria* du temple de Sérapis. Calmet. Liddell-Scott, s. v. Le Syr. a rendu ce mot par un terme signifiant « broderie », sens originel de παστός, ce qui prouve que cette traduction a été faite sur le grec. Ailleurs, à *liškah* de l'hébreu répond le syriaque *acsedrôn,* transcription du grec *exedra.*

Le ps. **94** (gr. **93**) envisage cette situation, ainsi que l'ont déjà vu le Targum et Théodore de Mopsueste. L'allusion à Antiochus Épiphane, surnommé Épimane, se retrouve au v. 22 où *nâbâl,* ἄφρων, est traduit par « le roi insensé » *malkâ tiphšâ.* Calès, *Le livre des Psaumes,* II, p. 17. On y remarque ὄρος Σιών, ἐν δρυμῷ, ἐβεβήλωσαν, οὐκ ἔστιν ἔτι προφήτης, ἐνεπύρισαν.

39. On déchirait ses vêtements non seulement en signe de douleur, mais aussi pour marquer l'indignation en face d'un blasphème ou d'une profanation. L'imposition de la cendre était un signe de deuil et de pénitence. *DB.*, II, 1337; 407. A ajoute ἐπὶ τὴν κεφαλὴν αὐτῶν et lat. B *capiti suo* d'après II Sam. **13,** 19; Judith **9, 1** et ci-avant **3,** 47.

40. Se jeter à terre en signe de douleur se retrouve Job **1,** 20 et II Sam. **13,** 31 : le roi se lève, déchire ses vêtements et s'étend par terre. Dhorme, *Le livre de Job,* p. 11 cite d'après les Annales de Sargon le cas de Mérodach-Baladan II qui se jette à terre, déchire ses vêtements et se rase la tête. Avec les trompettes, nous remontons ici à Num. **31,** 6 où les ustensiles sacrés καὶ αἱ σάλπιγγες τῶν σημασιῶν, חצצרות התרועה, sont remis à Phinéas. Il s'agit donc dans le cas présent d'un premier acte de culte public, car ce sont les fils d'Aaron qui sonnent de la trompette dans les cérémonies religieuses : Num. **10,** 8; I Chr. **15,** 24 et 28; I Esd. **3,** 10. A la distinction de la corne ou *šôfâr*, la *ḥaṣôṣerah*

[41] απεταξεν ανδρας rec. lucian. avec lat. *L Vg* : ordinavit viros ut.
[42] επελεξατο *SV* (R), επελεξεν *A* (KFTS).
[43] εκαθαρισε corr. lucian. — qques min. εκαθερισε *Gram.* p. 6.
[45] επεπεσεν (T) corr. lucian., επεσεν (RKFS). — εμιαναν (RKFTS), εμιανεν corr. lucian.

purifier le sanctuaire et le restaurer. 37 Toute l'armée s'assembla et ils montèrent à la montagne de Sion. 38 Ils virent là le lieu saint désolé, l'autel profané, les portes brûlées, des arbrisseaux poussés dans les parvis comme dans un bois ou sur une montagne et les chambres détruites. 39 Ils se mirent alors en devoir de déchirer leurs vêtements, de manifester un grand deuil et de répandre de la cendre sur leur tête. 40 Ils tombaient ensuite la face contre terre et au signal donné par les trompettes ils poussaient des cris vers le ciel.

41 Judas donna l'ordre à des hommes de combattre ceux qui étaient dans la citadelle jusqu'à ce qu'il eût nettoyé le sanctuaire. 42 Puis il choisit des prêtres sans tache et observateurs de la loi, 43 qui purifièrent les saints parvis et reléguèrent en un lieu immonde les pierres de la souillure. 44 On délibéra sur ce qu'on devait faire de l'autel des holocaustes qui avait été profané, 45 et il leur vint l'heureuse idée de le supprimer de peur qu'il ne leur

était de métal; dans *Antiq.* III, **12,** 6, Josèphe donne une description de l'instrument « que les Hébreux appellent *asôsra* ». Cf. *DB.*, V, 2323 s. Les σημασίαι des LXX, traduisant *terou'ah* signifient des sonneries variant suivant le signal à donner, Num. **10,** 5 s. D'après GRIMM, Hitzig adaptait à cet état d'âme le Ps. **80** (gr. **79**).

41. Pour tenir en respect les gens de l'Acra bien placés pour surveiller et gêner toute opération suspecte dans le lieu saint (**1,** 36), Judas poste des hommes chargés de les repousser les armes à la main. Au temps de la restauration de Néhémie (**4,** 10 s.) les ouvriers étaient armés sans parler d'un détachement équipé et d'un trompette donnant les signaux du chef. Noter la var. : détacher des hommes pour combattre.

42. De même qu'à la réunion de Maspha (**3,** 49), on prend soin d'observer méticuleusement les prescriptions de la Loi. Touchant la pureté lévitique, on se préoccupe des conditions marquées au Lev. **22,** 3 ss. Les prêtres choisis devront être au-dessus de tout soupçon de relâchement ou d'infidélité, être *voluntarios legis* suivant la traduction stricte de l'anc. lat. Voir **2,** 42, Ps. **1,** 2 *in lege Domini voluntas ejus.*

43. Le procédé de la purification est à rapprocher de celui qui eut lieu sous Ézéchias, II Chr. **29,** 15 ss. Les prêtres enlèvent les pierres de la contamination; μιασμός forme rare qui traduit probablement *šiqqouṣ* comme μίασμα Jér. **32,** (**39**), 34. Ces matériaux de l'autel de Jupiter Olympien, de l'abomination horrifique (**1,** 54, 59) sont emportés dans un lieu impur comme les *ašéras* et les autels idolâtriques au temps de Josias, II Reg. **23,** 6, 12. On considérait comme lieux souillés les pentes du Cédron où se trouvaient les sépultures du peuple, le Topheth entre la Porte Sterquiline et le Jardin du Roi, la voirie et l'endroit décrit Dt. **23,** 13 s.

44. Le sing. *cogitavit* provient d'une assimilation aux verbes de 41 et 42. Le plur. s'impose comme à peu près universellement attesté et il n'est pas besoin d'ajouter πρεσβύτεροι avec cod. 58. Les prêtres participent de droit à la délibération des chefs et la décision est de leur ressort. Que faire de l'autel où l'on sacrifie les holocaustes? θυσ. τῆς ὁλοκαυτώσεως (Ex. **29,** 25; Lev. **4,** 34; I Chr. **21,** 26), sacrifice décrit par *Antiq.*, III, **9,** 1 (225-227). Son origine est sainte, il a servi longtemps au culte du Seigneur, mais il a été profané, ayant servi de base à l'autel grec. Le sang des porcs immolés sur cet autel a ruisselé sur l'autel des holocaustes qui a été aussi aspergé de ce sang. Le jus des viandes cuites, la graisse fondue a servi à l'aspersion des livres saints. POSIDONIUS conservé par DIODORE, XXXIV, **1,** 4.

45. La var. lucianique ἐπέπεσεν est conforme à Plutarque, *Oth.* 9 ἐπιπίπτειν τοιούτους

ὅτι ἐμίαναν τὰ ἔθνη αὐτό· καὶ καθεῖλον τὸ θυσιαστήριον. 46 καὶ ἀπέθεντο τοὺς λίθους
ἐν τῷ ὄρει τοῦ οἴκου ἐν τόπῳ ἐπιτηδείῳ μέχρι τοῦ παραγενηθῆναι προφήτην τοῦ
ἀποκριθῆναι περὶ αὐτῶν. 47 καὶ ἔλαβον λίθους ὁλοκλήρους κατὰ τὸν νόμον καὶ
ᾠκοδόμησαν θυσιαστήριον καινὸν κατὰ τὸ πρότερον. 48 καὶ ᾠκοδόμησαν τὰ ἅγια καὶ
τὰ ἐντὸς τοῦ οἴκου καὶ τὰς αὐλὰς ἡγίασαν. 49 καὶ ἐποίησαν σκεύη ἅγια καινὰ καὶ
εἰσήνεγκαν τὴν λυχνίαν καὶ τὸ θυσιαστήριον τῶν θυμιαμάτων καὶ τὴν τράπεζαν εἰς
τὸν ναόν. 50 καὶ ἐθυμίασαν ἐπὶ τὸ θυσιαστήριον καὶ ἐξῆψαν τοὺς λύχνους τοὺς ἐπὶ
τῆς λυχνίας καὶ ἐφαίνοσαν ἐν τῷ ναῷ. 51 καὶ ἐπέθηκαν ἐπὶ τὴν τράπεζαν ἄρτους καὶ
ἐξεπέτασαν τὰ καταπετάσματα καὶ ἐτέλεσαν πάντα τὰ ἔργα, ἃ ἐποίησαν.

52 Καὶ ὤρθρισαν τὸ πρωὶ τῇ πέμπτῃ καὶ εἰκάδι τοῦ μηνὸς τοῦ ἐνάτου — οὗτος ὁ μὴν
Χασελευ — τοῦ ὀγδόου καὶ τεσσαρακοστοῦ καὶ ἑκατοστοῦ ἔτους 53 καὶ ἀνήνεγκαν θυσίαν
κατὰ τὸν νόμον ἐπὶ τὸ θυσιαστήριον τῶν ὁλοκαυτωμάτων τὸ καινόν, ὃ ἐποίησαν.

λογισμοὺς τοῖς γνησίοις τῶν στρατιωτῶν. D'ailleurs πίπτω — *evenire* est class. Les lat. ont *accidit*, *cecidit*, *incidit*. Les Juifs redoutent la dérision ou l'opprobre dont ils sont l'objet (ὄνειδος חֶרְפָּה) de la part des païens, de leurs oppresseurs et surtout de leurs voisins, Ps. gr. **38**, 9; **43**, 14; **56**, 4; **88**, 42; ils demandent à en être délivrés car l'injure rejaillit sur Dieu.

46. L'autel juif sera donc démoli, mais les pierres dont il est bâti resteront en dépôt dans le lieu saint, ἐν τῷ ὄρει τοῦ οἴκου, בהר הבית, Mich. **3**, 12 τὸ ὄρος τοῦ οἴκου εἰς ἄλσος δρυμοῦ. Le nom de Jahveh, qui figure encore Is. **2**, 2, a disparu par déférence, aussi l'expression « la montagne de la maison » est-elle dans le traité *Middoth* comme ici le terme technique de toute l'esplanade du Temple comprise dans le péribole extérieur. Notre livre revient à diverses reprises sur l'interruption de la prophétie (voir **9**, 27; **14**, 41) à l'instar de Ps. gr. **73**, 9; Dan. **3**, 38; *Contre Apion*, I, **8**, 41. Jean Hyrcan a-t-il renoué la tradition interrompue? Ses partisans ont pu le croire si l'on en juge par *Antiq.*, XIII, **10**, 7 (299 s.) où Josèphe lui attribue le don de prophétie, l'esprit divin lui permettant de connaître et d'annoncer l'avenir. Il est peu probable que les Pharisiens aient partagé cette conviction.

47. Ce que Dt. **27**, 6 interprète λίθους ὁλοκλήρους, אֲבָנִים שְׁלֵמוֹת, que le fer ne doit pas toucher, se retrouve Ex. **20**, 25 dans la défense de construire avec des pierres de taille, τμητούς, défense légale rappelée déjà par Jos. **8**, 31 (gr. **9**, 4) : selon qu'il est écrit dans la loi de Moïse, autel de pierres entières sur lesquelles le fer n'a pas frappé. *Antiq.* XII, **7**, 6 parlent d'un appareil brut.

48. Le même verbe hébreu signifiant bâtir et restaurer, il s'agit de réparations de parties de l'édifice endommagé par les adaptations au culte païen, par les déprédations d'Antiochus et par les luttes civiles au cours desquelles les portes furent brûlées, suivant les allusions trop rapides de II Macc. Les parvis sont purifiés comme dans Neh. **12**, 30, les portes et la muraille de la ville qu'on vient de restaurer, mais avec beaucoup plus de motifs vu les orgies dont ils avaient été le théâtre suivant II Macc. **6**, 4.

49. On ne dit pas si la fabrication du nouveau mobilier eut lieu sur place ou si la besogne fut répartie entre des artisans, munis des instruments voulus, domiciliés dans des villages de la région. Durant les deux ans écoulés entre le pillage du Temple et son affectation au culte païen, il avait fallu se pourvoir de nouveaux ustensiles et ceux-ci avaient pu être soustraits en grande partie aux novateurs, comme on est autorisé à le soupçonner par la scène de Maspha. Néanmoins, Josèphe écrit qu'une fois le Temple approprié on y plaça de nouveaux objets sacrés, chandelier, table, autel, tout en or (ce que ne dit pas notre texte),

50 εφαινον rec. lucian. *SV* (R), -νοσαν (KFTS).

devînt un sujet d'opprobre, du fait que les païens l'avaient souillé. Ils le
démolirent [46] et en déposèrent les pierres sur la montagne du Temple en
un endroit convenable en attendant la venue d'un prophète qui se pronon-
cerait à leur sujet. [47] Ils prirent des pierres brutes, selon la loi, et en bâtirent
un autel nouveau sur le modèle du précédent. [48] Ils réparèrent le sanctuaire
et les parties intérieures du Temple et sanctifièrent les parvis. [49] Ayant fait
de nouveaux ustensiles sacrés, ils introduisirent dans le Temple le candélabre,
l'autel des parfums et la table. [50] Ils firent fumer l'encens sur l'autel et allu-
mèrent les lampes du candélabre qui brillèrent à l'intérieur du Temple.
[51] Ils disposèrent les pains sur la table, appendirent les rideaux et achevèrent
tout ce qu'ils avaient commencé.

[52] Le vingt-cinq du neuvième mois — nommé Casleu — en l'an cent
quarante-huit, ils se levèrent au point du jour [53] et offrirent un sacrifice

qu'on suspendit des voiles aux portes, et qu'on remit en place les portes elles-mêmes.

50. Ensuite l'encens est répandu sur l'autel des parfums, la *menorah* est allumée; καὶ ἐφαίνοσαν, forme béotienne pour ἔφαινον, *Gram.*, p. 87 s., se rapporte à λύχνοι, aux sept lampes mobiles que portaient les branches du candélabre. Estienne note que φαίνω au sens intransitif est souvent employé pour *luceo*, *colluceo*. Hésychius explique φαίνει par λάμπει et on lit dans Théophraste, *de Igne*, 11 : οἱ λύχνοι φαίνουσιν moins que le feu flambant.

La megillath Ta'anith a conservé deux dates relatives à ce nettoyage du Temple : le 23 Marḥešwan, on enfouit le *sirouga*, pour le faire disparaître de la cour du Temple; le 3 Kislew, les *simoth* sont enlevées de la cour. Derenbourg, *Essai...*, p. 60 pense qu'il s'agit probablement de la suppression des deux autels. L'interprétation reste douteuse car *soreg* comporte l'idée d'une balustrade ajourée, d'un grillage, et *simoth* représente σημεῖα, les emblèmes. Le même document marque au 25 Kislew le jour de la Dédicace et son octave יום חנוכת תמניא יומין. Le 25 commençant la veille au soir, c'est à ce moment qu'on allume les lumières du candélabre — ἧψάν τε φῶτα ἐπὶ τῆς λυχνίας — qu'on commence à brûler l'encens et à disposer sur leur table les pains de proposition; aussi bien Josèphe situe ces rites le jour même du 25. I Macc. n'y contredit pas, car à l'aurore du 25, ce jour était déjà à moitié écoulé.

52 s. Le neuvième mois du calendrier juif de l'an 148 Sél. répond à décembre 164 avant J.-C. Josèphe ajoute qu'on était dans la 154e Olympiade, dont l'inception se trouve précisément en juillet 164. On avait choisi le temps et le jour de la profanation, c'est-à-dire non pas le jour de la pose de l'autel païen, mais le jour du premier sacrifice (sans doute d'un porc) offert à Jupiter Olympien, **1**, 59. Pour inaugurer sur le nouvel autel des holocaustes la série interrompue du sacrifice perpétuel à Jahveh, on ne pouvait trouver une date plus opportune. Il ressort de la confrontation de ce v. 52 et de **1**, 59 que l'intervalle entre la profanation et la reprise du sacrifice légal fut de trois ans, ce que Josèphe dit explicitement : le temple est resté désolé ἔτεσι τρισίν, depuis 145 Sél. en la 153e Olympiade jusqu'à 148 Sél. en la 154e Olympiade. *Antiq.* XII, **7**, 6 (321) avec qui coïncide la Chronique d'Eusèbe, II, p. 127, éd. Schœne, où nous lisons en la première année d'Ol. 154 : *Judæorum dux Juda qui est Macchabaeus... templum ab idolorum imaginibus emundans, patrias leges post triennium suis civibus reddidit Olympiade* CLIIII.

Les trois ans et demi que *BJ.*, I, 32 assigne à la cessation du sacrifice quotidien correspondent à la durée de la persécution d'après Dan. **7**, 25 et **9**, 27. Voir saint Jérôme, *in Dan.* VIII, **14**. Il est possible que ce comput parte de la prise de la ville par Apollonius au milieu

54 κατὰ τὸν καιρὸν καὶ κατὰ τὴν ἡμέραν, ἐν ῇ ἐβεβήλωσαν αὐτὸ τὰ ἔθνη, ἐν ἐκείνῃ
ἐνεκαινίσθη ἐν ᾠδαῖς καὶ κιθάραις καὶ κινύραις καὶ κυμβάλοις. 55 καὶ ἔπεσεν πᾶς ὁ
λαὸς ἐπὶ πρόσωπον καὶ προσεκύνησαν καὶ εὐλόγησαν εἰς οὐρανὸν τὸν εὐοδώσαντα
αὐτοῖς. 56 καὶ ἐποίησαν τὸν ἐγκαινισμὸν τοῦ θυσιαστηρίου ἡμέρας ὀκτὼ καὶ προσήνεγκαν
ὁλοκαυτώματα μετ' εὐφροσύνης καὶ ἔθυσαν θυσίαν σωτηρίου καὶ αἰνέσεως. 57 καὶ
κατεκόσμησαν τὸ κατὰ πρόσωπον τοῦ ναοῦ στεφάνοις χρυσοῖς καὶ ἀσπιδίσκαις καὶ
ἐνεκαίνισαν τὰς πύλας καὶ τὰ παστοφόρια καὶ ἐθύρωσαν αὐτά. 58 καὶ ἐγενήθη εὐφροσύνη
μεγάλη ἐν τῷ λαῷ σφόδρα, καὶ ἀπεστράφη ὀνειδισμὸς ἐθνῶν. 59 καὶ ἔστησεν Ἰούδας
καὶ οἱ ἀδελφοὶ αὐτοῦ καὶ πᾶσα ἡ ἐκκλησία Ισραηλ ἵνα ἄγωνται αἱ ἡμέραι τοῦ
ἐγκαινισμοῦ τοῦ θυσιαστηρίου ἐν τοῖς καιροῖς αὐτῶν ἐνιαυτὸν κατ' ἐνιαυτὸν ἡμέρας
ὀκτὼ ἀπὸ τῆς πέμπτης καὶ εἰκάδος τοῦ μηνὸς Χασελευ μετ' εὐφροσύνης καὶ χαρᾶς.
60 καὶ ᾠκοδόμησαν ἐν τῷ καιρῷ ἐκείνῳ τὸ ὄρος Σιων κυκλόθεν τείχη ὑψηλὰ καὶ
πύργους ὀχυρούς, μήποτε παραγενηθέντα τὰ ἔθνη καταπατήσωσιν αὐτά, ὡς ἐποίησαν
τὸ πρότερον. 61 καὶ ἀπέταξεν ἐκεῖ δύναμιν τηρεῖν αὐτὸ καὶ ὠχύρωσεν τὴν βαιθσουραν
τοῦ ἔχειν τὸν λαὸν ὀχύρωμα κατὰ πρόσωπον τῆς Ἰδουμαίας.

de l'année 145 et que la cessation du sacrifice perpétuel ait précédé de six mois l'installation de l'autel païen et le sacrifice impur. La réduction à deux ans de l'interruption du sacrifice juif dans II Macc. **10,** 3, vient de ce que l'abréviateur en dépit de l'ordre de sa narration a voulu maintenir la restauration du Temple antérieure à la mort d'Antiochus, et comme il plaçait cette mort en 146, il dut mettre la restauration en 147, deux ans après la profanation de 145.

54. κατά temporel, *Gram.*, p. 222, ici avec une nuance de conformité relative entre les deux situations, comme avec le lat. *secundum tempus et secundum diem*, καιρός se rapportant à la saison ou, selon Grimm, au mois. Centre du culte, l'autel est la pièce essentielle du lieu saint; atteint plus spécialement par la profanation, il devient l'objet principal de la dédicace. Le sens primitif de חָנַךְ, que traduit ἐγκαινίζειν, est d'initier un enfant à goûter la nourriture, d'où le sens de commencer à mettre en usage, d'inaugurer, s'il s'agit d'êtres inanimés, Dt. **20,** 5, et par conséquent, s'il s'agit de choses cultuelles, de rendre sacré, I Reg. **8,** 63; II Chr. **7,** 5; **15,** 8, temple et autel. *Dedicare*, qui signifie cela et parfois avec la notion de remettre de nouveau en usage la chose en question, prend aussi le sens d'initier : *dedicare sensus*, commencer à sentir. Noter lat. LV *(altare) renovatum est*, B *dedicata est ara;* ἐγκαινίζειν rend aussi dans les LXX le piel de חדש qui se traduit le plus souvent par ἀνακαινίζειν.

L'emploi de la musique lors de la dédicace du temple par Salomon, II Chr. **7,** 4, est détaillé plus loin à la prise de possession de l'Acra, **13,** 51. Les instruments que le texte se contente de mentionner ici sont la cithare grecque à cordes égales qui figure dans les monnaies de la Révolte, nommée קיתרם dans Dan. **3,** 5, 7, etc., puis la cinyra, lat. *cynara*, transcription de l'héb. *kinnôr*, nom d'une sorte de harpe (LXX κινύρα traduit toujours כִּנּוֹר), enfin les cymbales, d'ordinaire en airain. *Antiq.*, VII, **12,** 4.

55. εἰς après εὐλογέω ne peut guère s'expliquer que comme introduisant un complément circonstanciel et non comme au v. 24, de sorte que τόν n'est pas une apposition mais

52 τεσσεραχοστου *A*, *Gram.* p. 7 (S), τεσσαρ. — (RKFT).
55 επεσεν (R) avec *SV* et cod. luc. *L* procidit, επεσον (KFTS).
60 τειχει υψηλω — πυργοις οχυροις rec. lucian.
61 après ωχυρωσεν (RK) supprimer avec Syr. I et II, 55 et 58 et *Antiq.* la dittographie αυτο τηρειν. αυτο, var. αυτου, αυτην, αυτον, αυτα,. — ωχυρωσαν (FTS).

légal sur le nouvel autel des holocaustes qu'ils avaient construit. [54] L'autel fut inauguré au son des cithares, des harpes et des cymbales le même mois et le même jour que les nations l'avaient profané. [55] Le peuple entier tomba sur sa face pour adorer, puis il dirigea vers le ciel la louange de Celui qui l'avait guidé vers le succès. [56] Huit jours durant, ils célébrèrent la dédicace de l'autel, offrant des holocaustes avec allégresse et le sacrifice des pacifiques et d'actions de grâces. [57] Ils ornèrent la façade du Temple de couronnes d'or et d'écussons, réparèrent les entrées et les chambres du Temple et leur mirent des battants. [58] Une très grande joie régna parmi le peuple et l'opprobre infligé par les gentils fut écarté. [59] Judas décida avec ses frères et toute l'assemblée d'Israël que les jours de la dédicace de l'autel fussent célébrés en leur temps chaque année pendant huit jours, à partir du vingt-cinq du mois de Casleu avec joie et gaîté. [60] Ils bâtirent en ce temps-là tout autour du mont Sion des murs élevés et de fortes tours de peur que les gentils ne vinssent comme auparavant fouler ces lieux. [61] Judas y plaça une garnison pour garder le mont Sion. Il fortifia Bethsour pour que le peuple eût une forteresse sur le front de l'Idumée.

a la valeur d'un pronom régime direct, ainsi que l'a compris le latin : *benedixerunt in cœlum eum qui prosperavit eis*. — αὐτοῖς datif d'intérêt II Chr. **26**, 5 après εὐοδοῦν s.-ent. τὴν ὁδόν *Gram.*, p. 196.

56. ἐγκαινισμὸς τοῦ θυσιαστηρίου Num. **7**, 10, 84; II Chr. **7**, 9; pour l'octave de la Ḥanoucca du temple de Salomon cf. I Reg. **8**, 65 s. et II Chr. **7**, 9 pour celle de l'autel coïncidant avec les Souccoth. L'expression μετ' εὐφροσύνης avec la mention des instruments de musique se retrouve Gen. **31**, 27. — θυσία σωτηρίου traduit שֶׁלֶם Lev. **9**, 4; Dt. **27**, 7; II Chr. **31**, 2, désignant un sacrifice qui atteste et affermit la paix entre Dieu et l'homme *sacrificium pacificum*, avec αἰνέσεως Lev. **7**, 13, 17 on a en plus la notion d'action de grâces; II Chr. **33**, 16 θ. σωτηρίου καὶ αἰνέσεως זבחי שלמים ותודה.

57. Les couronnes et les disques en forme d'*umbo* ou de petits boucliers se rencontrent dans la sculpture ornementale des tombeaux juifs.

58. L'opprobre infligé par les Gentils, *obprobrium gentium* est écarté par le fait de cette restauration. Neh. **5**, 9; Éz. **34**, 29; **36**, 6, où ce même génitif est subjectif. *Gram.*, p. 176.

59. Le verbe ἱστάναι, *statuere* au sens métaphorique d'instituer et de décréter se trouve en classique avec un régime direct (v. g. des lois, une fête) ou dans un sens absolu (connaître et décréter, τὰ ἐσταμένα les décisions), mais les exemples manquent d'une liaison avec une proposition subordonnée introduite par ἵνα ou par τοῦ suivi de l'infinitif. **7**, 49; **13**, 52. Josèphe, paraphrasant ainsi le texte en question, insère un régime direct : On fut si heureux de recouvrer la liberté du culte qu'on fit une loi, ὡς νόμον θεῖναι τοῖς μετ' αὐτοὺς ἑορτάζειν τὴν ἀνάκτησιν τῶν περὶ τὸν ναὸν ἐφ' ἡμέρας ὀκτώ. *Antiq.*, XII, **7**, 7 (324). La même observation vaut pour le causatif de קום qui est susceptible d'un sens analogue. Dan. **6**, 7-10. Sur l'institution de la fête, voir EXCURSUS VII. — L'association εὐφροσύνη, שמחה, et χαρά, גיל ou ששון, se rencontre chez Jér. **15**, 16; Zach. **8**, 19; Joël, **1**, 16, Prov. **29**, 6. — La combinaison de la répétition hébraïque שנה בשנה et de la construction de κατά distributif, *Gram.* p. 223, rappelle Dt. **14**, 22; elle est habilement conservée par l'anc. lat. *ab anno in annum*.

60. Les termes employés pour dépeindre les travaux de fortification de l'esplanade du Temple sont ceux qu'on a déjà vus **1**, 33 à propos de l'Acra. Désormais le conflit entre

les deux partis se présente à Jérusalem comme un duel entre les deux forteresses. Une enceinte bien gardée empêchera le sol du lieu saint d'être foulé par les passants à l'instar d'une place publique et par des gens malintentionnés; cf. **3**, 45. Josèphe, *loc. cit.*, a une distraction lorsqu'il étend à toute la ville l'érection de l'enceinte du Judas Maccabée.

61. Tandis que le Mont-Sion reçoit une garnison pour défendre le sanctuaire restauré et les civils qui s'abritent derrière ses murailles, Judas se ménage un autre refuge propre à servir de point d'appui à des opérations ultérieures en relevant les ouvrages de défense de Bethsour et en transformant cette place en boulevard du Judaïsme en face de l'Idumée toujours menaçante. Le régime de ὠχύρωσεν est, comme dans tous les cas où ce verbe apparaît dans notre livre, un accusatif qui est τὴν Βαιθσούραν présentement et non αὐτό, c'est-à-dire τὸ ὄρος Σιων, puisqu'on nous a déjà dit comment il avait été fortifié. Ce pronom, du reste, a bien embarrassé les versions; il devient en effet dans le latin, *ea*, *eum*, *eam*. Cet αὐτὸ τηρεῖν est à supprimer comme une dittographie de τηρεῖν αὐτό qui suit normalement δύναμιν. Cette réduplication est absente de Syr. I et II, des cod. 55, 58 et de Josèphe qui écrit, *loc. cit.*: καὶ τὴν Βεθσούραν δὲ πόλιν ὠχύρωσεν, afin qu'elle servît de forteresse contre les agressions de l'ennemi. C'est un non-sens que de créer sur le fondement de ce méchant doublet une barbacane du nom de Bethsour voisine de Temple comme le font Grimm et le P. Germer-Durand, *Échos d'Orient*, 1903, p. 290.

Expéditions hors de Judée.

D'après II Macc. **12**, c'est le traité conclu avec Lysias qui provoque l'explosion générale d'antijudaïsme dans les pays limitrophes. Déçues dans leurs espérances de partager la Judée et de voir disparaître un particularisme odieux, les nations éprouvent le sentiment que fera naître plus tard dans l'esprit des Arabes la déclaration Balfour. Puisque le gouvernement, renonçant à la lutte, accorde la paix, les villes de population mixte prennent le parti de se défaire elles-mêmes des Juifs. Fidèle à la ligne traditionnelle de l'histoire religieuse, l'auteur de I Macc. montre que les troubles qui accompagnèrent la restauration du sanctuaire sous Zorobabel et le relèvement de Jérusalem sous Néhémie se sont reproduits au retour de fortune dû aux efforts des fils de Mattathias. De leur côté, ayant rallumé le foyer de la religion et ressuscité l'idéal national, ceux-ci se considéraient comme les protecteurs attitrés de leurs compatriotes qu'atteignait cruellement la répercussion de leurs exploits.

CHAPITRE V

[1] Καὶ ἐγένετο ὅτε ἤκουσαν τὰ ἔθνη κυκλόθεν ὅτι ᾠκοδομήθη τὸ θυσιαστήριον καὶ ἐνεκαινίσθη τὸ ἁγίασμα ὡς τὸ πρότερον, καὶ ὠργίσθησαν σφόδρα [2] καὶ ἐβουλεύσαντο τοῦ ἆραι τὸ γένος Ιακωβ τοὺς ὄντας ἐν μέσῳ αὐτῶν καὶ ἤρξαντο τοῦ θανατοῦν ἐν τῷ λαῷ καὶ ἐξαίρειν. [3] καὶ ἐπολέμει Ἰούδας πρὸς τοὺς υἱοὺς Ησαυ ἐν τῇ Ἰδουμαίᾳ, τὴν Ἀκραβαττήνην, ὅτι περιεκάθηντο τὸν Ισραηλ, καὶ ἐπάταξεν αὐτοὺς πληγὴν μεγάλην καὶ συνέστειλεν αὐτοὺς καὶ ἔλαβεν τὰ σκῦλα αὐτῶν. [4] καὶ ἐμνήσθη τῆς

[1] Lorsque les nations d'alentour eurent appris que l'autel avait été reconstruit et le sanctuaire rétabli comme il était auparavant, elles en furent très irritées [2] et décidèrent d'exterminer les descendants de Jacob qui vivaient au milieu d'elles; elles se mirent à opérer des massacres et des expulsions parmi le peuple.

[3] Judas fit la guerre aux fils d'Esaü en Idumée, au pays d'Acrabattène, parce qu'ils tenaient assiégés les Israélites. Il leur infligea une grande défaite, les humilia et prit leurs dépouilles. [4] Il se souvint de la méchanceté des fils

1-8. Expédition contre les Iduméens et les Ammonites.

1. Début analogue à Neh. **4,** 1 (II Esd. **14,** 1, 7) phrase temporelle avec préposition à la suite de καὶ ἐγένετο et le *waw* de l'apodose : καὶ ὠργίσθη ἐπὶ πολύ, construction hébraïque fréquente, p. ex. Jud. **8,** 33; II Sam. **19,** 26. *Gram.* p. 341.

2. Βουλεύεσθαι suivi de l'infin. avec τοῦ se retrouve **3,** 31; **5,** 2; Is. **51,** 13; à comparer avec ἵνα et l'infin. Joh. **11,** 53; **12,** 10. *Gram.* p. 310 s. Pour τοῦ après ἄρχεσθαι on peut invoquer la présence de ל qui n'est pas toujours traduit : II Chr. **3,** 1, 2; **34,** 3. *Gram.* p. 312. La construction *ad sensum* est conservée par le lat. *tollere genus Jacob qui erant inter eos.* Le début des massacres est raconté aux v. 9-13, 15, 27. II Macc. **12,** 4, 8 apporte deux faits concrets qui eurent lieu à Joppé et à Jamnia. — ἐξαίρειν *expulser.* Preuschen-Bauer s. v.

3. Les premiers coups sont portés aux Iduméens parce qu'ils sont les plus rapprochés et qu'ils tiennent Israël en état de siège comme l'indique περικαθῆσθαι qui traduit צור dans les LXX, Jud. **9,** 31; I Reg. **15,** 27; II Reg. **6,** 25. La campagne est menée tout spécialement dans la partie de l'Idumée nommée l'Acrabattène, qui est en apposition à πρὸς τοὺς υἱοὺς Ησαυ. Avec le Syr. I et II et le cod. 58 le lat. L a *in acrabattene,* mais il ne faut pas dissocier comme Vulg. *in idumæa et eos qui erant in acrabattene.* La grande majorité des exégètes accorde la préférence au texte de SV ἐν τῇ Ἰδουμαίᾳ et propose la région qui tirait son nom de la montée d'Aqrabbîm identifiée au *Naqb eṣ-Ṣafâ* au sud-ouest de la mer Morte. *Géogr. Pal.* II, p. 47, et sur le Négeb à partir des Perses voir p. 121, et *RB.*, 1923, p. 512.

4. Βαιαν transcrit l'hébreu *Be'ôn* de Num. **32,** 3, haplographie de Beth Ba'al Me'ôn

[4] και εις σκανδαλον (KFTS), om. εις (R) *SV* lat.

κακίας υἱῶν Βαιαν, οἳ ἦσαν τῷ λαῷ εἰς παγίδα καὶ σκάνδαλον ἐν τῷ ἐνεδρεύειν αὐτοὺς ἐν ταῖς ὁδοῖς. [5] καὶ συνεκλείσθησαν ὑπ' αὐτοῦ εἰς τοὺς πύργους καὶ παρενέβαλεν ἐπ' αὐτοὺς καὶ ἀνεθεμάτισεν αὐτοὺς καὶ ἐνεπύρισε τοὺς πύργους αὐτῆς ἐν πυρὶ σὺν πᾶσιν τοῖς ἐνοῦσιν. [6] καὶ διεπέρασεν ἐπὶ τοὺς υἱοὺς Αμμων καὶ εὗρεν χεῖρα κραταιὰν καὶ λαὸν πολὺν καὶ Τιμόθεον ἡγούμενον αὐτῶν. [7] καὶ συνῆψεν πρὸς αὐτοὺς πολέμους πολλούς, καὶ συνετρίβησαν πρὸ προσώπου αὐτοῦ, καὶ ἐπάταξεν αὐτούς. [8] καὶ προκατελάβετο τὴν Ιαζηρ καὶ τὰς θυγατέρας αὐτῆς καὶ ἀνέστρεψεν εἰς τὴν Ἰουδαίαν.

[9] Καὶ ἐπισυνήχθησαν τὰ ἔθνη ἐν τῇ Γαλααδ ἐπὶ τὸν Ισραηλ τοὺς ὄντας ἐπὶ τοῖς

en Ruben et d'après *Jubilés* 29, 10 on serait porté à croire que I Macc. portait également ici l'hébreu בְּעֹן. Mais cette conclusion ne s'impose pas. Avec τοὺς υἱοὺς τοῦ Βαάνου d'*Antiq.* XII, **8**, 3 nous nous rapprochons plutôt de *Bohan*, fils de Ruben, qui a donné son nom à une pierre de la limite nord de la tribu de Juda, Jos. **15**, 6 et **18**, 17 λίθον Βαιων, var. Βααν, Βαιαν. *Géogr. Pal.* II, p. 48. L'hébreu de Macc. avait donc vraisemblablement. בהן. Il n'est donc pas nécessaire de faire passer tout de suite Judas en Transjordanie, à Mâ'în pour châtier les Baïanites ou Bahanites. *Géogr. Pal.* II, p. 259. Il est beaucoup plus normal de considérer ce clan rubénite installé sur les chemins conduisant de l'Acrabattène et de la Judée à Jéricho, nomades se servant des tours de refuge de la région.

5. Nous trouverons le détail de ces opérations dans II Macc. **10**, 15-23, où l'anathème violé est châtié et l'expiation suivie de la réussite finale de l'opération. Le piquant est que l'on est dans les environs de la vallée d'Achor. Jos. **7**, 24. L'*hiph.* de חרם que traduit ἀναθεματίζειν dénote l'action de vouer quelque chose ou quelqu'un à la divinité en la détruisant. Le radical sémitique implique le caractère sacré ou maudit d'un objet qui en rend l'usage défendu. Une ville idolâtrique doit être faite *ḥerem*, par conséquent détruite avec ses gens et son butin comme tout objet abominable à Jahveh. Dt. **13**, 14-19; **20**, 10-18. Le récit de II Macc. insiste sur deux tours très fortes. Jud. **9**, 49 raconte l'incendie de la tour de Sichem consumant aussi ceux qui y avaient cherché un refuge.

6. Tous les cas de διαπερᾶν dans les LXX s'appliquent à l'action de franchir la mer ou un cours d'eau. Le passage du Jourdain par Judas est à envisager ici en vue de guerroyer contre « les fils d'Ammon » suivant le terme usuel biblique. *Géogr. Pal.* I, p. 277 s. Rabbath-'Ammôn leur capitale est aujourd'hui *'Ammân* au début de la vallée du Yabboq. — χεῖρα κραταιάν très fréquent dans l'A. T. avec le sens de grande puissance (Dt. **3**, 24; **11**, 2) peut avoir ici le sens grec de troupe forte ainsi que l'a interprété Josèphe, *loc. cit.* δύναμιν μεγάλην. Il est assez remarquable qu'à λαὸν πολύν, πολυάνθρωπον de Josèphe, réponde encore au IIe siècle après J.-C. l'observation de saint Justin, *Tryph.*, 119 : *PG.*, VI, 752 καὶ Ἀμμανιτῶν ἐστι νῦν πολὺ πλῆθος. A la tête de ce peuple nombreux se trouvait un ἡγούμενος = *nasî'*, *nagîd*, nommé Timothée, prince indigène ayant un nom grec selon la mode du temps, ou gouverneur militaire syro-grec imposé à la Transjordanie par le roi séleucide.

7 s. L'Ammanitide, opposée à la restauration de Néhémie, demeurait hostile aux Juifs, offrant au grand prêtre Jason un refuge d'où ce prévaricateur avait, à la tête d'une troupe, marché sur Jérusalem, massacré des habitants et fait brûler les portes du Temple. II Macc. **4**, 26; **5**, 5-7; **1**, 8. Notre texte ne s'est pas arrêté à détailler les nombreux combats que Judas livra aux Ammonites; il se contente de mentionner la prise de Jazer et des villages de son ressort, appelés *ses filles* suivant l'usage biblique : Num. **21**, 25; Jos. **15**, 45, etc.

[5] διεκλεισθησαν (KS), συνεκλ- (RFT).

de Bæan qui étaient pour le peuple un piège et une pierre d'achoppement par les embûches qu'ils lui dressaient sur les chemins. [5] Les ayant bloqués dans leurs tours, il les assiégea et les voua à l'anathème, aussi mettant le feu à ces tours les brûla-t-il avec tous ceux qui s'y trouvaient. [6] Puis il passa chez les Ammonites chez qui il trouva une forte armée et une population dense qui avait pour chef Timothée. [7] Il leur livra de nombreux combats, les culbuta devant lui et les tailla en pièces. [8] Il s'empara de Jazer et des localités de son ressort et revint en Judée.

[9] Les nations en Galaad s'ameutèrent contre les Israélites qui habitaient sur leur territoire afin de les exterminer et ceux-ci se réfugièrent dans la

Depuis 1937 la ville biblique de Ya'zer attribuée à Gad s'identifie normalement au *Kh. Ǧazzir*, site d'une forteresse à 4 kilomètres au sud d'es-Salṭ, à la jonction des wâdis qui forment la profonde vallée du *W. Šaʿib*. *Géogr. Pal.*, II, 356 s. De Vaux, *RB.*, 1938, p. 405. Si l'on reconnaît l'épisode des fils de Baian dans II Macc. **10**, 17-23, pourquoi ne retrouverait-on pas le récit de la prise de Jazer aux v. 31-38 du même chapitre où *Gazara* provient d'une confusion remontant à Jason de Cyrène, sinon à l'un de ses informateurs, la ressemblance étant fort grande entre יעזר et גזר, Ιαζηρ et Γαζηρ ? Le procédé ordinaire de l'auteur explique les hors-d'œuvre dont il enveloppe le simple énoncé du fait auquel se tient I Macc. En réalité Gazara ne devait être conquise que par Simon en 141 avant J.-C. et par conséquent n'est pas en place dans le cadre des expéditions de Judas. *Antiq.* XII, **8**, 1 paraphrase en ces termes : « (Judas) les battit, s'empara de leur ville de Jazora, fit prisonniers leurs femmes et leurs enfants, brûla la ville et revint en Judée. » Josèphe n'a pas compris le sens métaphorique de θυγατέρας et pour l'incendie final, il se rencontre avec II Macc. **10**, 36.

9-20. Préliminaires des campagnes en Galilée et en Galaad.

9. Le retour de la colonne expéditionnaire en Judée met un intervalle entre cette première campagne et celle de Galaad. Les Juifs établis dans cette contrée sont inquiétés par les païens au point qu'ils sont obligés de quitter les quartiers qu'ils occupaient dans les villes où ils vivaient avec les Gentils, pour se réfugier dans une forteresse appelée Dathema. En principe, *Galaad* désigne la région située au nord de l'Ammanitide. Progressivement ce nom s'est étendu vers le nord jusqu'à franchir le Jarmouk et à supplanter celui de Basan. La mention de Boṣra, de Qarnaïm, etc., ne laisse aucun doute sur le fait de l'extension de cette Galaaditide, encore moins la définition que donne de cette contrée le livre des Jubilés, **29**, 9 s. : « Ce pays était appelé auparavant terre des Rephaïm dont l'habitation allait depuis le pays des fils d'Ammon jusqu'à la montagne de l'Hermon et les sièges de leur royaume était Karnaïm et Astharoth et Edreï et Misour et Beon. » C'est donc dans le cadre de l'antique Basan que nous devrons situer la forteresse de Dathéma qui se représente au v. 29. *Géogr. Pal.*, I, p. 276. Δαθεμα A, Δαθαιμα S, lecture soutenue par l'anc. lat., doit prévaloir contre les modifications *Dametha* V, רמתא Syr. I et II. Le Διαθημα de Josèphe, *loc. cit.*, quoique assimilé à un rad. grec διαθειναι témoigne en faveur de la priorité de Dathéma.

Si l'on s'appuie sur Neh. **11**, 25-35, on retrouve un fond judéen dans les districts iduméo-arabe et asdodien du Négeb et de la Séphéla. Entre le rétablissement de l'époque perse et la période romano-byzantine où l'on constate l'existence de grosses bourgades juives au sud d'Hébron, nous n'avons aucune information précise sur le judaïsme de cette

ὁρίοις αὐτῶν τοῦ ἐξᾶραι αὐτούς, καὶ ἔφυγον εἰς Δαθεμα τὸ ὀχύρωμα. [10]καὶ ἀπέστειλαν γράμματα πρὸς Ἰούδαν καὶ τοὺς ἀδελφοὺς αὐτοῦ λέγοντες Ἐπισυνηγμένα ἐστὶν ἐφ' ἡμᾶς τὰ ἔθνη τὰ κύκλῳ ἡμῶν τοῦ ἐξᾶραι ἡμᾶς. [11]καὶ ἑτοιμάζονται ἐλθεῖν καὶ προκαταλαβέσθαι τὸ ὀχύρωμα, εἰς ὃ κατεφύγομεν, καὶ Τιμόθεος ἡγεῖται τῆς δυνάμεως αὐτῶν. [12]νῦν οὖν ἐλθὼν ἐξελοῦ ἡμᾶς ἐκ χειρὸς αυτῶν, ὅτι πέπτωκεν ἐξ ἡμῶν πλῆθος, [13]καὶ πάντες οἱ ἀδελφοι ἡμῶν οἱ ὄντες ἐν τοῖς Τουβίου τεθανάτωνται, καὶ ᾐχμαλωτίκασιν τὰς γυναῖκας αὐτῶν καὶ τὰ τέκνα αυτῶν καὶ τὴν ἀποσκευὴν καὶ ἀπώλεσαν ἐκεῖ ὡς μίαν χιλιαρχίαν ἀνδρῶν. [14]ἔτι αἱ ἐπιστολαὶ ἀνεγιγνώσκοντο, καὶ ἰδοὺ ἄγγελοι ἕτεροι παρεγένοντο ἐκ τῆς Γαλιλαίας διερρηχότες τά ἱμάτια

région. La passe d'Aqrabbîm avait-elle un tel trafic dans une contrée purement désertique pour qu'elle méritât de donner son nom à ce pays du midi et d'être une embuscade efficace contre les Juifs fidèles compris sous le nom de τὸν Ισραηλ ? Schlatter et Hölscher le nient, estimant impossible un raid au sud d'Hébron en une région fortement tenue par l'ennemi iduméen. Se refusant à lancer si tôt Judas dans une expédition au sud de Bethsour, Hölscher maintient la leçon de A « contre les fils d'Esaü en Judée, ἐν τῇ Ἰουδαίᾳ », et cela avec d'autant plus de fermeté que la Judée possède une Acrabattène autour du village nommé actuellement ʿAqrabeh et que la présence d'un noyau iduméen dans ce district est suggérée par le voisinage de *Dômeh*, l'ancien village de Ἐδουμὰ ἐν τῇ Ἀκραβαττίνῃ à 22 kilomètres au sud-est de Naplouse mentionné par l'Onom. p. 86 s. Cette Acrabattène s'imposait tellement à l'esprit des écrivains qu'ils n'hésitaient pas à y transporter l'*Acrabbein*, עקרבים, de Num. **34,** 4, ὅριον τῆς Ἰουδαίας ἀνατολικόν, si l'on en juge par l'Onom. p. 14 et par la Carte de Madaba, f. VI. Ceux qui descendaient de Néapolis vers le Jourdain par Jéricho passaient διὰ τῆς καλουμένης Ἀκραβαττίνης ce que tout le monde entendait par Acrabattène, c'est-à-dire la toparchie qui avoisinant la Gophnitique pouvait surveiller et gêner singulièrement les Israélites que le culte artificiel du Garizim n'avait pas détournés de l'antique religion de Jérusalem. Que cette toparchie ait eu pour origine une colonisation iduméenne à l'époque perse. cela est possible; aussi bien « en Idumée » doit-il demeurer, en toute hypothèse, dans le texte de préférence à « en Judée » leçon influencée par la fonction de borne sud-est de la Judée (tribu de Juda) donnée dans la Bible à la montée d'Aqrabbîm. Cette déduction est extrêmement séduisante si l'on oppose à cette petite Idumée du nord-est de la Judée, la grande Idumée, territoire des fils d'Esaü *au midi.* I Macc. **5,** 65; *BJ.*, IV, **9,** 4 (511). L'opération de Judas, prélude des revendications postérieures touchant les toparchies du nord de la Judée, se comprend aisément dans ce cadre géographique. *Géogr. Pal.* II, p. 135. SCHLATTER, *Jason von Kyrene*, p. 22; HOELSCHER, *Die Feldzüge des Makk. Judas*, *ZDPV.*, 1906, p. 133 s.

10, 11. γράμματα, *litterae*, est moins fréquent dans les LXX que ἐπιστολή ou βιβλίον, *epistulae.* Les Juifs réfugiés dans la forteresse ont plus de liberté d'action et de communication que ceux qui, bloqués dans les villes, n'ont pu s'échapper. Le Timothée en question ici est celui qui est mentionné II Macc. **12,** 2 comme stratège de la région et dirigeant en Galaad les opérations militaires. Si l'on prend à la lettre le récit de Jason de Cyrène, il est différent du Timothée, chef des Ammonites, tué dans une citerne de Gézer, *ibid.*, **10,** 37. Ni I Macc. ni Josèphe ne font allusion à cette distinction de deux personnages. Mais le fait d'appartenir à deux expéditions en deux pays différents laisse entendre une distinction entre le Timothée chef d'Ammonitide et le Timothée stratège κατὰ τόπον de Galaaditide. Pour supprimer cette dualité, sujet de grandes discussions, on se voit contraint à

[10] τα εθνη κυκλω (R), τα εθνη τα κυκλω (KFTS).

forteresse de Dathéma. [10] Ils envoyèrent à Judas et à ses frères des lettres ainsi conçues : « Les nations qui nous entourent sont coalisées contre nous pour notre perte. [11] Elles se disposent à venir prendre la forteresse où nous avons trouvé un refuge et c'est Timothée qui commande leur armée. [12] Viens donc maintenant nous arracher de leurs mains, car déjà nombre d'entre nous ont succombé. [13] Tous nos frères domiciliés chez les Toubiens ont été mis à mort, on a emmené en captivité leurs femmes et leurs enfants, pris leurs biens et fait périr en ces lieux environ un millier d'hommes. » [14] On était encore à lire ces lettres quand arrivèrent de la Galilée d'autres messagers, les vête-

mettre la mort de Timothée I sur le compte d'une assertion mal fondée ou se rapportant à la fin définitive de l'unique Timothée déplacée dans le temps et le lieu par la tradition populaire. *Realenc. PW.* (1937) *s. v.* 2e série VI, 1330 s.

12, 13. Les massacres ont déjà commencé et tous les Juifs qui se trouvaient ἐν τοῖς Τουβίου, anc. lat. *in locis Tobi*, ont été mis à mort. L'auteur paraît désigner sous ces termes le domaine des Tobiades situé au cœur de l'Ammanitide suivant l'ingénieuse hypothèse du P. Vincent exposée dans *RB.*, 1920, p. 188. Nous ne sommes plus ici pourtant, semble-t-il, en territoire ammonite, mais bien en pays araméen décoré par les Juifs du terme biblique de Galaad, dans une de leurs colonies que II Macc. **12,** 17 nomme Τουβιανοὶ Ἰουδαῖοι, les *Tubianaei* de la Vulg. habitant le pays de *Ṭôb* de Jud. **11,** 3-5; II Sam. **10,** 6-8, *Toubi* de la liste de Thoutmès III n° 22, *Dubu* d'el-Amarna, aujourd'hui *eṭ-Ṭaiyibeh* sur la route de Boṣra à Der'â. *Géogr. Pal.* II, p. 10. Au nord de cette localité on remarque le village d'*el Kérak* qui représenterait le Χάραξ de II Macc. *loc. cit.* Cette situation dans le cadre de Basan est satisfaisante. Le nombre des victimes s'élevait à un millier environ, ὡς μίαν χιλιάδα ἀνδρῶν A, SV χιλιαρχίαν, les deux mots traduisent אֶלֶף, mais le second implique la subdivision d'une tribu (ou d'une armée) soumise à un *allouph.* Num. **31,** 48; Zach. **9,** 7. GRIMM. L'anc lat.. L a rendu cette particularité par *fere numero mille virorum*, les autres mss. omettant *numero.* L'onomastique hellénistique de Basan a conservé fidèlement une bonne partie des noms antiques du 2e millénaire. MAISLER, *Die Landschaft Basan im 2. vorchr. Jahrtausend*, *JPOS.*, IX, p. 83 ss.

14. Les messagers porteurs de mauvaises nouvelles se présentent avec les signes du deuil. II Sam. **1,** 2. Le parfait du verbe marque l'état dans lequel ils se sont mis. *Gram.*, p. 257. Pour la tournure « annoncer suivant ces paroles » voir Gen., **24,** 28.

15. Trois leçons sont en présence :

Luc. ἐπισυνήχθη..... (ἐκ) πάσης Γαλιλαίας
S ἐπισυνῆχθαι.... καὶ πᾶσα Γαλιλαία
A ἐπισυνήχθη.... καὶ πᾶσαν Γαλιλαίαν.

Luc. est une adaptation au contexte ἐκ Πτολεμαΐδος κτλ. avec un verbe à l'impersonnel. En vertu de sa dépendance vis-à-vis de la prépos. initiale מן (מֵעֵבֶר), l'original וכל גליל הגוים peut se traduire par le génitif. De plus la traduction par un sing. du verbe placé en tête נֶאֶסְפוּ est acceptable. L'infin. de S soutenu par *convenisse* de l'anc. lat. est à maintenir à condition d'adopter le sujet à l'accus. de A, leçon difficile en son lieu. La teneur adoptée par RK paraît être celle du traducteur, quoique *Luc.* puisse serrer de plus près le texte hébreu.

Ptolémaïs, nom donné à 'Acco par Ptolémée II qui la restaura en 261, est attesté par les pap. de Zénon en 259 avant J.-C. Ville forte maritime de la Galilée selon *BJ.*, II, **10,** 2, ayant pris de l'importance à la suite de la ruine de Tyr, elle tomba en 219 sous l'autorité

ἀπαγγέλλοντες κατὰ τὰ ῥήματα ταῦτα [15] λέγοντες ἐπισυνῆχθαι ἐπ' αὐτοὺς ἐκ Πτολεμαΐδος καὶ Τύρου καὶ Σιδῶνος καὶ πᾶσαν Γαλιλαίαν ἀλλοφύλων τοῦ ἐξαναλῶσαι ἡμᾶς. [16] ὡς δὲ ἤκουσεν Ἰούδας καὶ ὁ λαὸς τοὺς λόγους τούτους, ἐπισυνήχθη ἐκκλησία μεγάλη βουλεύσασθαι τί ποιήσωσιν τοῖς ἀδελφοῖς αὐτῶν τοῖς οὖσιν ἐν θλίψει καὶ πολεμουμένοις ὑπ' αὐτῶν. [17] καὶ εἶπεν Ἰούδας Σίμωνι τῷ ἀδελφῷ αὐτοῦ Ἐπίλεξον σεαυτῷ ἄνδρας καὶ πορεύου καὶ ῥῦσαι τοὺς ἀδελφούς σου τοὺς ἐν τῇ Γαλιλαίᾳ, ἐγὼ δὲ καὶ Ιωναθαν ὁ ἀδελφός μου πορευσόμεθα εἰς τὴν Γαλααδῖτιν. [18] καὶ κατέλιπεν Ἰώσηφον τὸν τοῦ Ζαχαρίου καὶ Ἀζαρίαν ἡγούμενον τοῦ λαοῦ μετὰ τῶν ἐπιλοίπων τῆς δυνάμεως ἐν τῇ Ἰουδαίᾳ εἰς τήρησιν [19] καὶ ἐνετείλατο αὐτοῖς λέγων Πρόστητε τοῦ λαοῦ τούτου καὶ μὴ συνάψητε πόλεμον πρὸς τὰ ἔθνη ἕως τοῦ ἐπιστρέψαι ἡμᾶς. [20] καὶ ἐμερίσθησαν Σίμωνι ἄνδρες τρισχίλιοι τοῦ πορευθῆναι εἰς τὴν Γαλιλαίαν, Ἰούδᾳ δὲ ἄνδρες ὀκτακισχίλιοι εἰς τὴν Γαλααδῖτιν.

[21] Καὶ ἐπορεύθη Σίμων εἰς τὴν Γαλιλαίαν καὶ συνῆψεν πολέμους πολλοὺς πρὸς τὰ ἔθνη, καὶ συνετρίβη τὰ ἔθνη ἀπὸ προσώπου αὐτοῦ, [22] καὶ ἐδίωξεν αὐτοὺς ἕως τῆς πύλης Πτολεμαΐδος, καὶ ἔπεσον ἐκ τῶν ἐθνῶν εἰς τρισχιλίους ἄνδρας, καὶ ἔλαβεν τὰ σκῦλα αὐτῶν. [23] καὶ παρέλαβεν τοὺς ἐκ τῆς Γαλιλαίας καὶ ἐν Ἀρβάττοις σὺν ταῖς

des Séleucides. Ses monnaies sous Antiochus Épiphane portent Zeus tenant une couronne à la main accompagné de l'exergue ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ ΤΩΝ-ΕΝ ΠΤΟΛΕΜΑΙΔΙ. *Géogr. Pal.* II, p. 235 s. Rouvier, *Num. des villes de la Phénicie* (189). Sous le même règne, Tyr inaugura une série régulière de monnaies autonomes avec légende gréco-phénicienne montrant qu'elle se relevait de la déchéance consécutive au siège d'Alexandre. On y célébrait dès lors des jeux quinquennaux. Sidon mettait au besoin sa flotte au service des Séleucides. Les monnaies qu'elle frappa sous Antiochus Épiphane et Démétrius I[er] reproduisent le type d'Europe assise sur un taureau bondissant ou une galère phénicienne. Cette ville devait acquérir en 111 une complète autonomie. Après l'Exil, on se servait couramment de la locution « Tyr et Sidon » pour désigner la Phénicie proprement dite où, parfois sous des dehors grecs, se perpétuaient des cultes très anciens, entre autres celui de Baal, le vieil adversaire de Jahveh. La Galilée des nations, ou district des étrangers, était partagée entre les cités dont elle était l'arrière-pays. Aussi bien Simon s'y trouve aux prises avec des ἔθνη et non avec un *stratège* du roi. *Géogr. Pal.* II, p. 134. Galilée est un terme hébreu qui ne paraît pas être une désignation administrative. En tout cas, c'est une région, comme il appert du pap. des Archives de Zénon de la collection de Columbia, I, p. 6. *RB.*, 1940, p. 67, située à une certaine distance de Sidon.

16. Le terme de ἐκκλησία traduisant קהל est employé surtout dans Chr. et Neh. où le peuple, comme on le souhaiterait, devrait se plier au régime théocratique, non pas au gouvernement du sacerdoce grand ou petit, mais à l'observation de l'alliance sous la direction d'un roi agréable à Jahveh et prenant l'avis de ses sujets convoqués en assemblée, II Chr. **30**, 13, 23.

17. L'impér. ῥῦσαι qui rend le plus souvent l'hiph. de נצל est fréquent dans les Ps. et dans Esth. La désinence en -ῖτις des noms de district tels que *Galaaditis*, *Essebonitis*, *Ammanitis*, *Moabitis*, *Gaulanitis*, *Samareitis* est considérée comme une terminologie particulière à l'administration ptolémaïque et demeurée en usage en Cœlésyrie même après que celle-ci fut tombée au pouvoir des Séleucides. Jones, *The cities of the Eastern Roman Provinces*, p. 241 et 448 n. 19.

18. Le titre d'*higoumène*, *dux*, au sing. est plus assuré que le plur. Grimm l'explique

[18] Ιωσηπον (R) Ιωσηφον (KFTS), Ιωσηφ rec. lucian.

ments déchirés, porteurs des mêmes nouvelles : « [15] De Ptolémaïs, disaient-ils, de Tyr et de Sidon on s'est réuni contre nous avec toute la Galilée des étrangers pour nous détruire ». [16] Lorsque Judas et le peuple eurent entendu ces discours, il se tint une grande assemblée pour délibérer sur ce qu'ils devaient faire en faveur de leurs frères en butte à la tribulation et aux attaques des ennemis. [17] Judas dit à son frère Simon : « Choisis-toi des hommes et va délivrer tes frères qui sont en Galilée; moi et Jonathan, mon frère, nous irons en Galaaditide. » [18] Il laissa en Judée Joseph, fils de Zacharie, et Azarias, chef du peuple, avec le reste de l'armée pour faire la garde. [19] Il leur donna cet ordre : « Gouvernez ce peuple et n'engagez pas de combat avec les gentils jusqu'à notre retour. » [20] A Simon furent assignés trois mille hommes pour aller en Galilée, à Judas huit mille hommes pour la Galaaditide.

[21] Simon étant donc allé dans la Galilée livra plusieurs combats aux nations qui furent défaites et prirent la fuite devant lui; [22] il les poursuivit jusqu'à la porte de Ptolémaïs. Elles laissèrent sur le terrain environ trois mille hommes dont il recueillit les dépouilles. [23] Il prit avec lui les Juifs de Galilée et

comme un distributif « il laissa chacun des deux comme chef du peuple », solution que Josèphe, *Antiq.*, XII, 8, 2, paraît appuyer : « Il laissa à la tête du reste de ses forces, Joseph, fils de Zacharie, et Azarias avec ordre de veiller avec soin sur la Judée et de n'attaquer personne jusqu'à son retour. » Des mss. et la Vulg. ont tranché l'indécision en adoptant le plur. Mais il se peut que la qualité de chef du peuple conférât à Azarias seul l'autorité civile en Judée pendant l'absence des Asmonéens, tandis qu'il partageait le commandement militaire avec Joseph qui se recommandait par l'illustration de son ascendance. Ils sont ἄρχοντες τῆς δυνάμεως au v. 56.

19. L'impér. aor. plur. de προϊστάναι indique cependant que l'autorité sur le peuple est donnée aux deux personnages. Le sens intrans. du verbe a le sens de se placer devant pour protéger ou défendre quelqu'un, ou se placer à la tête d'une ville, du peuple τοῦ δήμου Thuc. 6, 28. Il leur est interdit d'attaquer à cause de leur inexpérience et du petit nombre de leur troupe; voir 56 ss. Ce Joseph est probablement celui qui figure avec Simon dans la campagne contre les Iduméens et les Baianites selon II Macc. **10**, 19. Le Zachée qui est avec lui est peut-être son père Zacharie, car זכאי est l'abréviation de זכריה. Leur rôle n'avait pas alors été très brillant.

21-23. Expédition en Galilée.

21. Le II Macc. qui néglige les frères de Judas ne nous a laissé aucun détail sur les oépratiions de Simon en Galilée. Tout le passage est dans le style de Dt. **2**, 9, 19, 24; **1**, 42. Jos. **10**, 12 συντρ. ἀπὸ προσώπου...

22. Une partie des opérations a dû se dérouler dans la plaine d'Esdrelon et sur les collines de Zabulon pour s'achever aux portes d'Acre. Des établissements juifs sont concevables dans la région où devait se développer plus tard le centre fameux de Beth Še'arim, site actuel de Šeiḫ-Abreiq, vers le passage introduisant de la plaine d'Esdrelon dans la plaine maritime d'Acre. — ἕως τῶν πόλεων de A suppose sinon une mutilation de עַד־שַׁעֲרֵי עַכּוֹ du moins une mauvaise lecture de τῶν πυλῶν soutenu par quelques cursifs.

23. Distincte de la Galilée, la région d'Arbatta devait être limitrophe de cette dernière.

γυναιξὶν καὶ τοῖς τέκνοις καὶ πάντα, ὅσα ἦν αὐτοῖς, καὶ ἤγαγεν εἰς τὴν Ἰουδαίαν
μετ' εὐφροσύνης μεγάλης. 24 καὶ Ἰούδας ὁ Μακκαβαῖος καὶ Ιωναθαν ὁ ἀδελφὸς
αὐτοῦ διέβησαν τὸν Ἰορδάνην καὶ ἐπορεύθησαν ὁδὸν τριῶν ἡμερῶν ἐν τῇ ἐρήμῳ.
25 καὶ συνήντησαν τοῖς Ναβαταίοις καὶ ἀπήντησαν αὐτοῖς εἰρηνικῶς καὶ διηγήσαντο
αὐτοῖς πάντα τὰ συμβάντα τοῖς ἀδελφοῖς αὐτῶν ἐν τῇ Γαλααδίτιδι 26 καὶ ὅτι πολλοὶ ἐξ
αὐτῶν συνειλημμένοι εἰσὶν εἰς Βοσορα καὶ Βοσορ, ἐν Ἀλέμοις, Χασφω, Μακεδ καὶ
Καρναϊν, πᾶσαι αἱ πόλεις αὗται ὀχυραὶ καὶ μεγάλαι, 27 καὶ ἐν ταῖς λοιπαῖς πόλεσιν
τῆς Γαλααδίτιδός εἰσιν συνειλημμένοι, εἰς αὔριον τάσσονται παρεμβαλεῖν ἐπὶ τὰ
ὀχυρώματα καὶ καταλαβέσθαι καὶ ἐξᾶραι πάντας τούτους ἐν ἡμέρᾳ μιᾷ. 28 καὶ
ἀπέστρεψεν Ἰούδας καὶ ἡ παρεμβολὴ αὐτοῦ ὁδὸν εἰς τὴν ἔρημον Βοσορα ἄφνω καὶ
κατελάβετο τὴν πόλιν καὶ ἀπέκτεινε πᾶν ἀρσενικὸν ἐν στόματι ῥομφαίας καὶ ἔλαβεν
πάντα τὰ σκῦλα αὐτῶν καὶ ἐνέπρησεν αὐτὴν πυρί. 29 καὶ ἀπῆρεν ἐκεῖθεν νυκτὸς καὶ

C'est le cas de la χώρα qui commençait à 60 stades (11 km.) à l'est de la future Césarée, et peuplée de Juifs. Josèphe la nomme Νάρβατα ou toparchie de Ναρβατηνή, *BJ.*, II, **14,** 5; **18,** 10 (291 et 509). Le *n* initial, qui se retrouve dans Syr. II נחרבטן, peut provenir de la locution usuelle ἐν Αρβαττα (indéclin). ou ἐν Ἀρβάττοις. *Arbatta* est la forme. encore en usage à l'époque hellénistique; c'est la leçon du groupe *q* et de quelques *cod. mixti*, appuyée par la Vulg. *Arbatis*. Les var. αρβακτοις, ακραβατοις sont des corrections inspirées par l'Acrabattène du v. 3. *Géogr. Pal.*, II, p. 250 s. Cartes VIII et IX. KEIL citant HITZIG; BÉVENOT. Il n'est pas question des *'Arboth* ou steppes du Jourdain comme le soutiennent KNAB. d'ap. EWALD, GRIMM, CALMET. Au temps de la guerre juive en 70, Arbatta servit de refuge aux Juifs molestés à Césarée. De même sous Antiochus Épiphane elle était déjà entourée d'ennemis, se trouvant dans l'angle nord-ouest de la Samaritide, Simon paraît y avoir pratiqué le synœcisme. Cf. 45.

24-53. EXPÉDITION EN GALAADITIDE.

24, 25. Judas et Jonathan, partis au secours des Juifs de Galaad, franchissent le Jourdain et accomplissent une marche de trois jours dans le désert. On sait que le mot *midbâr*. rendu ordinairement par *désert*, signifie également la campagne. *Géogr. Pal.* I, p. 430 s. La fertilité du plateau ammonite, ne permet pas de concevoir la traversée d'une solitude absolue. Au bout de trois journées, les Maccabées ont atteint et même dépassé la lisière du désert syro-arabe, pays plat favorable à la rapidité des mouvements. Sur le versant, des ravins profonds coupent le pays et rendent la marche lente et pénible. Au désert, la colonne rencontre des Nabatéens, caravaniers arrivant probablement du nord, qui la mettent au courant de la situation dont ils ont été témoins. La rencontre avec les Arabes ne fut pas pacifique de prime abord si l'on en juge par II Macc. 12, 10-12, fragment détaché de Jason de Cyrène sans relation avec l'épisode de Jamnia qui précède immédiatement. Judas est en effet en marche contre le second Timothée quand il va en Galaad. Les neuf stades partent d'un point de départ en Transjordanie que le découpeur-abréviateur a laissé tomber. C'est à la suite d'une échauffourée que Judas consent à accorder la paix; ἐπεχώρησεν εἰρήνην à comparer avec notre εἰρηνικῶς. SCHLATTER, p. 31 s. Sur le trafic nabatéen entre Pétra et le Hauran, voir *Géogr. Pal.* II, p. 131, 149 s.

26. En parcourant les plaines de l'Auranitide et de la Batanée, les nomades avaient constaté ou appris que des Juifs étaient prisonniers en plusieurs des villes dont les noms se retrouvent encore aujourd'hui entre le pied des massifs volcaniques du Ǧebel ed-Drûz et du Leǧâ et la lisière du Ǧôlân. C'est d'adord Boṣora, ville importante sous le rapport

d'Arbatta avec leurs femmes, leurs enfants et tout leur avoir, il les emmena en Judée au milieu d'une joie débordante.

[24] Cependant Judas Maccabée et Jonathan, son frère passaient le Jourdain et marchaient trois jours dans le désert. [25] Ils rencontrèrent les Nabatéens qui les accueillirent avec des sentiments pacifiques et leur racontèrent tout ce qui était arrivé à leurs frères en Galaaditide [26] et comment nombre d'entre eux se trouvaient enfermés à Bosora, à Bosor, en Aléma, à Chaspho, à Maked et à Karnaïn, qui sont toutes de fortes et grandes villes. [27] Il y en a aussi, (ajoutaient-ils), d'enfermés dans les autres villes de Galaaditide et leurs ennemis ont résolu pour demain d'attaquer ces places-fortes, de les prendre et d'exterminer tous ces gens-là en un seul jour.

[28] Brusquement Judas fit prendre à son armée à travers le désert le chemin de Bosora. Une fois maître de cette ville, il en passa toute la population mâle au fil de l'épée, s'adjugea toutes les dépouilles et livra la place aux flammes. [29] Il en repartit nuitamment et l'on marcha jusqu'aux abords de la

stratégique et commercial, aujourd'hui *Buṣra* à 110 kilomètres au sud de Damas. Ensuite Bosor sur le bord du Trachon à *Buṣr el-Ḥarîri*, Alema qui est *'Alma* à 14 kilomètres au sud-ouest de la précédente, Chaspho, probablement *Khisfîn* à 15 kilomètres à l'est du lac de Tibériade, Maked, le *Maqadd* des géographes arabes ou *Tell Miqdâd* qui se dresse à 11 kilomètres au nord de Šeiḫ Miskîn, enfin Karnaïm retrouvée à *Šeiḫ Sa'ad* à 22 kilomètres à l'est de Khisfîn. Appuyées sur l'onomastique et l'étude des lieux, ces identifications relèguent comme périmées les hypothèses discutées dans *RB.*, 1923, p. 515 ss. et ont pris place dans notre *Géogr. Pal.* II, p. 286, 103 et 241, 298, 10, 413 s. après une étude parue dans *JPOS.* 1932, p. 1-5. Ces villes grandes et fortes sont une réminiscence des villes fortes aux remparts élevés d'Og, roi de Basan, Dt. **3,** 5 : πᾶσαι πόλεις ὀχυραί. Il s'agit bien, en effet, de la même région, I Reg. **4,** 16.

27. L'auteur renonce à faire une énumération complète des villes de Galaaditide dont la liste plus loin s'accroîtra de Maapha (?) et de Raphôn. Ce qu'il en donne suffit à établir le cadre des opérations qui vont suivre. Le sens class. de « convenir de faire quelque chose » se retrouve **12,** 26 avec τάσσονται au présent car l'action subsiste au moment où l'information a lieu. Polybe rend l'idée de camper ou de se mettre en ordre de bataille par παρεμβάλλειν qui traduit חנה dans les LXX où accompagné de על, ἐπί, il signifie *assiéger*, II Sam. **17,** 26. Le plur. ὀχυρώματα est employé ici dans un sens éventuel : les païens ont convenu d'attaquer toute forteresse où les Juifs se seraient réfugiés, tandis qu'en réalité il s'agit de la forteresse du v. 9. Le massacre doit être exécuté partout le même jour comme Esth. **3,** 7.

28. Instruit des projets ennemis, Judas, qui montait directement vers le nord, incline vers le nord-est à travers la steppe étendue entre l''Aǧlûn et la Nuqra. Il se hâte vers Bosora qui à cause de sa position doit être responsable des massacres et des ravages du pays de Toubion, v. 13, voisin de cette ville. La teneur Βοσορα, S, *Bossora* de l'anc. lat., est appuyée par le texte d'*Antiq.*, XII, **8,** 3 : τὴν Βοσοραν. L'hébr. בָּצְרָה ayant une forme, accusative peut se passer de préposition; cf. le primitif בֹּצֶר. Buṣra eski-Šâm est donc la première place châtiée selon les rites traditionnels de la vengeance : suppression des mâles, butin, incendie, comme Num. **31,** 7-12. L'expression ἐν στόματι ῥομφαίας, ξίφους, μαχαίρας, *in ore gladii* est un hébraïsme bien connu : Jos. **8,** 24; **10,** 33; **19,** 47. Jud. **1,** 8, 25, etc.

29. La troupe victorieuse part de nuit car l'ennemi se dispose à donner l'assaut à la forteresse appelée Dathéma au v. 9 où les Juifs échappés au massacre se sont fortifiés,

ἐπορεύοντο ἕως ἐπὶ τὸ ὀχύρωμα. 30 καὶ ἐγένετο ἑωθινῇ ἦραν τοὺς ὀφθαλμοὺς αὐτῶν,
καὶ ἰδοὺ λαὸς πολύς, οὗ οὐκ ἦν ἀριθμός, αἴροντες κλίμακας καὶ μηχανὰς καταλαβέσθαι
τὸ ὀχύρωμα, καὶ ἐπολέμουν αὐτούς. 31 καὶ εἶδεν Ἰούδας ὅτι ἦρκται ὁ πόλεμος καὶ ἡ
κραυγὴ τοῦ πολέμου ἀνέβη ἕως οὐρανοῦ, καὶ σάλπιγξ καὶ κραυγὴ μεγάλη. 32 καὶ
εἶπε τοῖς ἀνδράσι τῆς δυνάμεως Πολεμήσατε σήμερον ὑπὲρ τῶν ἀδελφῶν ἡμῶν.
33 καὶ ἐξῆλθεν ἐν τρισὶν ἀρχαῖς ἐξόπισθεν αὐτῶν, καὶ ἐσάλπισαν ταῖς σάλπιγξιν καὶ
ἐβόησαν ἐν προσευχῇ. 34 καὶ ἐπέγνω ἡ παρεμβολὴ Τιμοθέου ὅτι Μακκαβαῖός ἐστιν,
καὶ ἔφυγον ἀπὸ προσώπου αὐτοῦ, καὶ ἐπάταξεν αὐτοὺς πληγὴν μεγάλην, καὶ ἔπεσον
ἐξ αὐτῶν ἐν ἐκείνῃ τῇ ἡμέρᾳ εἰς ὀκτακισχιλίους ἄνδρας. 35 καὶ ἀπέκλινεν εἰς
Αλεμα καὶ ἐπολέμησεν αὐτὴν καὶ κατελάβετο αὐτὴν καὶ ἀπέκτεινεν πᾶν ἀρσενικὸν
αὐτῆς καὶ ἔλαβεν τὰ σκῦλα αὐτῆς καὶ ἐνέπρησεν αὐτὴν ἐν πυρί. 36 ἐκεῖθεν ἀπῆρεν
καὶ προκατελάβετο τὴν Χασφω, Μακεδ καὶ Βοσορ καὶ τὰς λοιπὰς πόλεις τῆς

Mais il n'est pas dit que l'opération de Bosora n'ait duré qu'un jour et que les vainqueurs ne se soient pas accordé du repos. La suite de la campagne demande des soldats dispos. La marche de nuit est moins pénible et favorise les surprises. Timothée n'a pas encore été atteint, c'est un peu la situation dépeinte II Macc. **12,** 17-19, sans qu'on puisse assurer le parallélisme des deux récits. Au cas où le même fait serait envisagé, le Charax proche des Juifs Toubiens ne serait autre que Karak à 20 kilomètres au nord-ouest de Buṣrâ et cette dernière représenterait la place où Timothée aurait laissé une garnison que devaient réduire Dosithée et Sosipatros. Judas aurait donc marché directement sur la forteresse tandis que ses lieutenants se seraient portés sur Bosora. Nous verrons en son lieu s'il faut accepter de telles suppositions. Pour le moment, je ne pense pas qu'on puisse ramener Judas en arrière pour lui faire attaquer Dathéma comme y sont contraints les critiques qui identifient cette forteresse à *el-Ḥoṣn* en ʿAǧlûn, sous prétexte que la version syriaque traduit ὀχύρωμα par *ḥesno.* D'autres ont proposé le village de *ʿAtaman* à 40 kilomètres à l'ouest de Buṣrâ. Outre la fragilité de l'argument phonétique, la situation peu forte de la localité interdit cette identification.

Placé au centre des agglomérations de Galaad énumérées plus haut, le *Tell Abu eš-Šeiḫ Ḥamad* voisin de Šeiḫ Miskîn convient mieux que tout autre site aux exigences du récit. Sur cet énorme tertre, base d'une ville hycsos ou hittite disparue, des réfugiés pouvaient facilement rétablir les murailles principales qui servaient de défenses aux anciennes populations et dont il reste encore des sections bien conservées. La situation de cette place est d'autant plus forte qu'elle est située à l'angle que forme le confluent de deux cours d'eau dont l'un est permanent. S'il était permis de recourir ici à l'arabe, *Ḏathmâ* « la maîtresse de l'eau » pourrait expliquer notre Δαθεμα. Pour des gens sans feu ni lieu, la présence de l'eau était une ressource précieuse. La place abandonnée, vide de païens, se présente comme le centre de la résistance juive aux entreprises de leurs ennemis. La distance de 50 kilomètres qui sépare Buṣrâ du site que par abréviation on appelle *Tell Ḥamad* n'est pas une objection insurmontable, vu les circonstances réclamant une marche forcée facilitée d'ailleurs par la nature plane du terrain.

30. La colonne ne pousse pas tout d'un coup son élan vers la forteresse dont la foule des assiégeants encombrent les abords. Partie vers 7 heures du soir, elle a pu aisément en onze ou douze heures couvrir 50 kilomètres. Elle arrive à la pointe du jour et voit la préparation des échelles d'assaut et des machines de siège; II Chr. **26,** 15; Éz. **4,** 2; **21,** 27. L'imparf. ἐπολέμουν, et *expugnabant eos* et non *ut expugnarent eos*, marque le début de l'action des assiégeants.

31 της πολεως (RKFTS), πολεμου *anc. lat. XG.* σάλπιγξιν καὶ κραυγῇ μεγάλῃ (RFTS).
35 Αλεμα (R), Μααφα (KS), Μασφα (FT).

Forteresse. [30] Comme ils levaient les yeux au moment de l'aurore, ils virent une foule innombrable dressant des échelles et des machines pour s'emparer de la place et attaquant les réfugiés. [31] Lorsqu'il eut constaté que la lutte était engagée et que le cri de guerre, sonnerie de trompettes et clameur immense, était monté jusqu'au ciel, [32] Judas dit aux hommes de son armée : « Combattez aujourd'hui pour vos frères! » [33] Il les fit sortir en trois corps sur les derrières de l'ennemi. Ils sonnèrent de la trompette et prièrent par exclamations. [34] Les troupes de Timothée reconnurent que c'était Maccabée et prirent la fuite à son approche. Celui-ci leur infligea une grande défaite car ils laissèrent ce jour-là près de huit mille hommes sur le terrain. [35] Se détournant ensuite sur Alema il l'attaqua, la prit, tua toute sa population mâle, ramassa le butin et livra la ville aux flammes. [36] Il partit ensuite s'emparer de Chaspho, Maked, Bosor et des autres villes de Galaaditide.

31. La leçon κραυγὴ τῆς πόλεως et le contexte se fondent sur I Sam. **5,** 12. Le lat. XGV *clamor belli*, κρ. πολέμου, rejette *de civitate* à la fin du verset. De Bruyne tient πολέμου pour primitif et πόλεως pour une glose adoptée sous une forme modifiée par le latin. Il ne s'agit pas ici d'une ville, mais d'un lieu fort d'occasion, mais l'auteur a pu subir le littéralisme de sa citation de l'A. T. La trompette est associée au cri de guerre, Jér. **4,** 19 φωνὴν σάλπιγγος... κραυγὴν πολέμου et Soph. **1,** 16.

33. La tactique de l'attaque avec une troupe divisée en trois corps, τρεῖς ἀρχαί, שְׁלֹשָׁה רָאשִׁים, est renouvelée de l'antique. C'est celle de Gédéon, Jud. **7,** 16; d'Abimélech, **9,** 43; de Saül, I Sam. **11,** 11; de David, II Sam. **18,** 2. Grimm. Elle agit sur les derrières des assaillants engagés dans l'assaut de la forteresse. Les trompettes ont un rôle religieux autant que militaire dans cette guerre sainte et les cris des combattants sont des oraisons jaculatoires. Nous avons souvent entendu les soldats turcs pousser à l'heure de la prière le cri de *Allah* après chaque sonnerie de clairon. Les cris de guerre au moyen âge étaient souvent des invocations.

34. Nous retrouvons ici πατάσσειν avec le double accus. de **1,** 30 et **5,** 3, construction quelque peu différente de I Sam. **19,** 8; I Reg. **20,** 21; II Chr. **28,** 5, qui sont de même style. L'auteur ne s'étend pas sur le fait de la délivrance des assiégés. Il est possible que Judas ait trouvé parmi eux quelques recrues.

35. Le chef juif poursuit son expédition sans doute sur les indications des coréligionnaires du pays. Il change de direction ou fait une digression pour atteindre une ville que Josèphe, *loc. cit.*, nomme Μελλά, suivi par l'anc. lat. G et B, où l'on veut voir une déformation de *Allem* appuyé par Syr. I אלים = Αλεμα du v. 26. En cette hypothèse, Maccabée est revenu vers l'orient à 12 kilomètres de Šeiḫ Miskin, à 15 de la forteresse de Tell Ḥamad.

Mais plusieurs témoins d'*Antiq.* XII, 340 ont Μααφην qui répond à Μααφα de A et à Μαφα de S et proviendrait, suivant plusieurs, de la glose *masfa* ou *maspha* que le latin L et V représente encore. Nous avons pensé que *Nafa'a* en Gôlân près du Nahr el-'Allân pourrait représenter Mapha, de même que le *Kh. Néfa'a* au nord-est d'Ḥesbân a conservé le nom de Mêpha'ath de la tribu de Ruben. Mais il reste une grande probabilité en faveur de la génuinité de ΑΛΕΜΑ si facilement altérable en ΜΕΛΛΑ où l'on a cru voir une altération de Maspha-Maapha. De même que pour *Marisa* au v. 66, Josèphe est à prendre en considération.

36. L'avantage de Maapha-Nafa'a est de nous mettre sur le chemin de *Khisfîn* à l'ouest du Nahr er-Ruqqâd qui au point de vue onomastique rappelle Χασφω ou Χασφων (S),

Γαλααδίτιδος. 37 μετὰ δὲ τὰ ῥήματα ταῦτα συνήγαγε Τιμόθεος παρεμβολὴν ἄλλην καὶ παρενέβαλεν κατὰ πρόσωπον Ῥαφων ἐκ πέραν τοῦ χειμάρρου. 38 καὶ ἀπέστειλεν Ἰούδας κατασκοπεῦσαι τὴν παρεμβολήν, καὶ ἀπήγγειλαν αὐτῷ λέγοντες Ἐπισυνηγμένα εἰσὶν πρὸς αὐτὸν πάντα τὰ ἔθνη τὰ κύκλῳ ἡμῶν, δύναμις πολλὴ σφόδρα, 39 καὶ Ἄραβας μεμίσθωται εἰς βοήθειαν αὐτοῖς καὶ παρεμβάλλουσιν πέραν τοῦ χειμάρρου ἕτοιμοι τοῦ ἐλθεῖν ἐπὶ σὲ εἰς πόλεμον. καὶ ἐπορεύθη Ἰούδας εἰς συνάντησιν αὐτῶν. 40 καὶ εἶπεν Τιμόθεος τοῖς ἄρχουσιν τῆς δυνάμεως αὐτοῦ ἐν τῷ ἐγγίζειν Ἰούδαν καὶ τὴν παρεμβολὴν αὐτοῦ ἐπὶ τὸν χειμάρρουν τοῦ ὕδατος Ἐὰν διαβῇ πρὸς ἡμᾶς πρότερος, οὐ δυνησόμεθα ὑποστῆναι αὐτόν, ὅτι δυνάμενος δυνήσεται πρὸς ἡμᾶς· 41 ἐὰν δὲ δειλανθῇ καὶ παρεμβαλῇ πέραν τοῦ ποταμοῦ, διαπεράσομεν πρὸς αὐτὸν καὶ δυνησόμεθα πρὸς αὐτόν. 42 ὡς δὲ ἤγγισεν Ἰούδας ἐπὶ τὸν χειμάρρουν τοῦ ὕδατος, ἔστησεν τοὺς γραμματεῖς τοῦ λαοῦ ἐπὶ τοῦ χειμάρρου καὶ ἐνετείλατο αὐτοῖς λέγων Μὴ ἀφῆτε πάντα ἄνθρωπον παρεμβαλεῖν, ἀλλὰ ἐρχέσθωσαν πάντες εἰς

très vraisemblablement la Κασπειν de II Macc. **12,** 13, qui nous a laissé le détail de la prise de cette ville. De ces confins de la Gaulanitide, Judas reviendrait ainsi en direction nord-est sur Maked *(Tell Miqdâd)*, d'où, par Ezraʿ, il gagne ensuite *Buṣr el-Harîri*, l'antique Bosor, et d'autres villes de la Galaaditide. Le lecteur ne doit pas se faire illusion sur l'étendue, la force et le nombre de ces prétendues villes ou πόλεις. Sous le terme hébreu correspondant se cachent souvent de simples villages dont les clôtures rustiques pouvaient offrir parfois de sérieux obstacles à des gens armés de frondes et de coutelas. Les positions fortifiées abandonnées après une ruine plus ou moins complète offraient des refuges plus défendables.

37. Entre l'opération précédente et celle qui va suivre il faut marquer un temps. La déroute de l'armée de Timothée devant Dathéma a facilité le succès de Judas dans sa tournée contre les autres villes. Nous croyons volontiers qu'il n'a pas encore quitté la Galaaditide et qu'il s'est établi pour un temps sur le gros tertre de la forteresse dont la situation centrale permet une surveillance active sur toute la plaine. Après ces événements (μετὰ τὰ ῥήματα selon une expression consacrée, Gen. **22,** 1; **40,** 1; **48,** 1), Timothée revient dans le pays avec une nouvelle armée. S'il vient camper en face de Raphon de l'autre côté du torrent, c'est qu'il sent que son adversaire est dans la région. Raphon dont le nom rappelle le souvenir des Rephaïm, se place normalement à *er-Râfeh,* proche du *Nahr el-Ehreir*, à 5 kilomètres environ au nord de Šeiḫ Miskîn et de Tell Ḥamad. — ἐκ πέραν τοῦ, מעבר ל s'applique ici à la position du camp par rapport à Raphon, plutôt qu'à la position de cette ville par rapport au camp. Dt. **30,** 13; Is. **18,** 1. *Géogr. Pal.*, II, p. 432.

38. Le lat. L *misit Judas speculatores speculari* appuie κατασκόπους de plusieurs cod. mixtes, qui serait une leçon du Iᵉʳ siècle selon de Bruyne, mais qui est peut-être inspirée par **12,** 26. La forme κατασκοπεύειν, hellénistique, supplante κατασκοπεῖν dans les LXX. Dt. **1,** 24; Jos. **6,** 22. Le passif de ἐπισυνάγειν, *niph.* de אסף, avec ἔθνη rappelle Mich. **4,** 11; Zach. **12,** 3. Tous les païens de la région se sont joints au général pour en finir avec les Juifs qui deviennent inquiétants.

39. Les espions rapportent en outre qu'il a pris à sa solde des Arabes comme auxiliaires.

38 κατασκοπησαι *A* + κατασκοπους *cod. mixt.* et *anc. lat. L* exploratores.
39 μεμισθωνται (RFS), μεμισθωται (KT).
41 δειλανθῇ (RK) avec *S*, δειλωθῇ *A* (FTS).

[37] Après ces événements, Timothée assembla une autre armée et vint camper en face de Raphon, de l'autre côté du torrent. [38] Judas envoya espionner le camp et on lui fit ce rapport : « Auprès de ce chef se sont groupés tous les gentils qui nous entourent, formant une armée extrêmement nombreuse [39] où des Arabes ont été enrôlés comme auxiliaires; ils sont campés au delà du torrent, prêts à venir t'attaquer. » [40] Mais Timothée dit aux commandants de son armée au moment où Judas et sa troupe approchaient du cours d'eau : « S'il passe vers nous le premier, nous ne pourrons lui résister parce qu'il aura l'avantage sur nous; [41] mais s'il a peur et campe de l'autre côté du fleuve, nous traverserons en face de lui et nous le vaincrons ». [42] Lorsqu'il arriva près du cours d'eau, Judas posta le long du torrent les scribes du peuple et leur donna cette consigne : « Ne laissez personne dresser sa

L'auteur, très enclin au changement de sujet, laisse au lecteur le soin de deviner que Timothée est le sujet du verbe : lat. *Arabas conduxit.* Naturellement devait se produire la correction μεμίσθωνται sous l'influence de τὰ ἔθνη et de αὐτοῖς. La pénétration arabe en Transjordanie et en Damascène, opérée surtout par les Nabatéens et les Ituréens, se faisait déjà remarquer à cette époque. *Géogr. Pal.* II, p. 137. Toute cette armée campe au delà du torrent, c'est-à-dire sur la rive droite, à l'ouest, comme on le voit par le contexte, prête à engager le combat, ἕτοιμοι τοῦ et l'infin. Mich. **6,** 8; Éz. **21,** 11 (16). Judas se porte vis-à-vis de Timothée en restant du côté de Raphon, sur la rive gauche du courant de Nahr et-Ehreir, c'est-à-dire à l'est. *Géogr. Pal.*, I, p. 172. Le passage est tout à fait dans le style de **3,** 58.

40. L'auteur ignore ou omet le nom du torrent, mais en ajoutant τοῦ ὕδατος il marque la pérennité du courant, נחל מים, Dt. **8,** 7; **10,** 7. L'expression δυνάμενος δυνήσεται πρός... « il l'emportera sur », Jér. **1,** 19, se présente ici sous la forme de ce que Théodoret appelle le *diplasiasme hébraïque* ,comme dans I Sam. **26,** 25; II Chr. **32,** 13. « C'est une particularité ajoute-t-il, *in Dan.* XI, 13, des Hébreux et des Syriens; les uns et les autres ont l'habitude de dire εἰσερχόμενος εἰσελήλυθε, ἐξερχόμενος ἐξελήλυθε, ἐσθίων ἐσθίει et autres choses semblables. Πλείονι τοίνυν οἱ ἑρμηνευταὶ ἀκριβείᾳ χρώμενοι καὶ τοῖς Ἑβραίοις ἰδιώμασιν ἠκολούθησαν ». PG., LXXXI, 1512 A.

« Timothée veut tirer un présage de sa victoire, ou de sa défaite future, par un mouvement libre de ses ennemis; ce qui est la chose du monde la plus incertaine et la plus superstitieuse. Il faut pourtant reconnaître qu'il demande pour présage de sa victoire une chose qui devait marquer une espèce de timidité dans les troupes de Juda ». Calmet qui évoque I Sam. **14,** 9.

41. δειλαίνειν, — εσθαι *être peureux* est employé par S au lieu de δειλοῦν (au passif *être effrayé*) adopté par les autres mss. La préposition πέραν est employée ici par rapport à Timothée. Si Judas pose son camp du côté même où il arrive, c'est-à-dire au delà du torrent relativement à Timothée, sans oser franchir le torrent, Timothée passera l'eau pour attaquer. Grimm voit dans cette décision l'expression d'une expérience, à savoir que l'offensive a plus de chance de réussir que la défensive.

42. Conformément à Dt. **20,** 5, 8 s. et Jos. **1,** 10; **3,** 2, l'armée de Judas avait parmi ses officiers des scribes du peuple chargés de la revue des troupes, d'en tenir les registres, de transmettre les ordres et d'admonester le soldat à la façon des aumôniers militaires. Pour l'hébr. μὴ πάντα = μηδένα voir *Gram.*, p. 146. Sauf B qui a traduit par *requiescere*, le latin a omis de rendre παρεμβαλεῖν : nul homme ne dressera sa tente afin d'être prêt à franchir le torrent.

τὸν πόλεμον. 43 καὶ διεπέρασεν ἐπ' αὐτοὺς πρότερος καὶ πᾶς ὁ λαὸς ὄπισθεν αὐτοῦ,
καὶ συνετρίβησαν πρὸ προσώπου αὐτῶν πάντα τὰ ἔθνη καὶ ἔρριψαν τὰ ὅπλα αὐτῶν
καὶ ἔφυγον εἰς τὸ τέμενος ἐν Καρναϊν. 44 καὶ προκατελάβοντο τὴν πόλιν καὶ τὸ
τέμενος ἐνεπύρισαν ἐν πυρὶ σὺν πᾶσιν τοῖς ἐν αὐτῷ· καὶ ἐτροπώθη Καρναϊν, καὶ
οὐκ ἠδύναντο ἔτι ὑποστῆναι κατὰ πρόσωπον Ἰούδου. 45 καὶ συνήγαγεν Ἰούδας πάντα
Ισραηλ τοὺς ἐν τῇ Γαλααδίτιδι ἀπὸ μικροῦ ἕως μεγάλου καὶ τὰς γυναῖκας αὐτῶν
καὶ τὰ τέκνα αὐτῶν καὶ τὴν ἀποσκευήν, παρεμβολὴν μεγάλην σφόδρα, ἐλθεῖν εἰς γῆν
Ἰούδα. 46 καὶ ἦλθον ἕως Εφρων, καὶ αὕτη πόλις μεγάλη ἐπὶ τῆς ὁδοῦ ὀχυρὰ σφόδρα,
οὐκ ἦν ἐκκλῖναι ἀπ' αὐτῆς δεξιὰν ἢ ἀριστεράν, ἀλλ' ἢ διὰ μέσου αὐτῆς πορεύεσθαι.
47 καὶ ἀπέκλεισαν αὐτοὺς οἱ ἐκ τῆς πόλεως καὶ ἐνέφραξαν τὰς πύλας λίθοις. 48 καὶ
ἀπέστειλεν πρὸς αὐτοὺς Ἰούδας λόγοις εἰρηνικοῖς λέγων Διελευσόμεθα διὰ τῆς
γῆς σου τοῦ ἀπελθεῖν εἰς τὴν γῆν ἡμῶν, καὶ οὐδεὶς κακοποιήσει ὑμᾶς, πλὴν τοῖς
ποσὶν παρελευσόμεθα. καὶ οὐκ ἠβούλοντο ἀνοῖξαι αὐτῷ· 49 καὶ ἐπέταξεν Ἰούδας
κηρύξαι ἐν τῇ παρεμβολῇ τοῦ παρεμβαλεῖν ἕκαστον ἐν ᾧ ἐστι τόπῳ. 50 καὶ παρενέβαλον
οἱ ἄνδρες τῆς δυνάμεως, καὶ ἐπολέμησεν τὴν πόλιν ὅλην τὴν ἡμέραν ἐκείνην καὶ

43. Situation analogue à **16**, 6. — διαπερᾶν ἐπί... **5**, 6. — συντρ. πρὸ προσώπου **3**, 22; **5**, 7. Karnaïn est décidément *Šeiḫ Saʿad* depuis que les fouilles récentes ont confirmé l'information écrite. Le site est à 15 kilomètres à l'ouest d'er-Râfeh (Raphôn). Le nom vient de ce qu'on honorait l'Astarté aux cornes *(qarnaïn)* de vache dans le temple de la ville, le *Karnion* de II Macc. **12**, 26, sanctuaire avec enceinte sacrée (τέμενος). LAGRANGE, *Relig. Sém.* 2ᵉ éd. p. 453. *Géogr. Pal.* II, p. 413 s.

44. Le verbe τροποῦν qui signifie « mettre en fuite », prend ici le sens d'abattre, de ruiner, comme Jos. **11**, 6; Jud. **4**, 23, d'où le lat. *fugatus est carnain* (L), *obpressa est carnain* (V). — ὑφιστάναι κατὰ πρ., *sustinere contra faciem.* **3**, 53; Jos. **9**, 12. On verra sur II Macc. **12**, 20-26 les détails de cet épisode propres à Jason de Cyrène.

45. L'hébr. ἀπὸ μικροῦ ἕως μεγάλου, Gen. **19**, 11; Jer. **42**, 1, est une façon emphatique et imprécise d'exprimer la totalité. L'auteur, tout entier à son idée, n'a cure des exceptions demeurées au pays. Femmes, enfants et bagages à comparer à II Macc., **12**, 21, en une circonstance analogue. — ἐλθεῖν εἰς γῆν I., *ut venirent in terram* J., *Gram.*, p. 301. Maître de la situation, le vainqueur a toute facilité pour assembler les familles juives échappées au massacre et les emmener avec lui en Judée. Moyennant cet accroissement de population, le véritable Israël gagnera en influence à Jérusalem et aux environs.

46. Sur le chemin du retour une ville forte s'oppose au passage de cette foule. C'est Ephron aujourd'hui *eṭ-Ṭaiyibeh*, gros village campé sur une croupe entre deux vallées profondes sur le chemin d'el-Ḥoṣn au pont du Jourdain en face de la plaine de Beisân. L'ancien nom a subsisté sous la forme *ʿEfre*, même après l'imposition, au XIIᵉ siècle, du vocable *eṭ-Ṭaiyibeh* « la bonne » destiné à effacer le sens de mauvais augure que présente en arabe la racine *ʿafr*. Polybe, V, 70, signale cette ville sous le nom de Γεφροῦς en compagnie de Καμοῦς, aujourd'hui *Qamm*, à 4 kilomètres au nord d'eṭ-Ṭaiyibeh. *Géogr. Pal.* II, p. 318 et 402. *RB.*, 1923, p. 521. La position de la ville justifie l'impossibilité d'aller ni à droite ni à gauche comme Num. **22**, 26. Entre ἀλλά et ἤ il y a οὐκ ἦν sous-entendu; cf. **3**, 19.

47. ἀποκλείειν est à prendre ici dans son sens classique de *excludere*, *arcere*, avec ou

43 τεμενος Καρναιν (R), ἐν Καρναιν (KFTS) avec *Antiq. A*, *anc. lat. XG.*
48 της γης σου (RKFT) εις την γην σου (S) avec *SA*, *anc. lat. XG tuam.* υμων cod. 55, lat. *LBV*, Syr. I.

tente, mais que tous viennent au combat!... » [43] Il traversa le premier vers
l'ennemi et tout le peuple le suivit. Devant eux, tous les gentils furent
battus et, jetant leurs armes, coururent chercher un refuge dans le temple
qui est à Karnaïn. [44] Les Juifs s'emparèrent d'abord de la ville, puis brûlèrent
le temple avec tous ceux qui étaient dedans. Karnaïn fut renversée et désor-
mais on ne put résister à Judas.
[45] Judas rassembla tous les Israélites qui étaient en Galaaditide depuis le
plus petit jusqu'au plus grand avec leurs femmes, leurs enfants et leurs
bagages, formant une armée très nombreuse en route pour le pays de Juda.
[46] Ils arrivèrent à Éphron, ville importante et très forte située sur le chemin
de telle sorte qu'il était impossible de l'éviter soit à droite soit à gauche,
et qu'il ne restait qu'à la traverser par le milieu. [47] Les gens de la ville
leur refusèrent le passage et bouchèrent les portes avec des pierres. [48] Judas
leur envoya un message conçu en ces termes pacifiques : « Nous traverserons
votre pays pour aller dans le nôtre; nul ne vous causera du tort, nous ne
ferons que passer en piétons. » Mais ils refusèrent de lui ouvrir. [49] Judas
fit alors publier dans les rangs que chacun gardât la position où il était.
[50] Les braves de l'armée se lancèrent à l'attaque. Judas fit donner l'assaut

sans régime indirect exprimé au génitif : τῆς ὁδοῦ, εἰσόδου, etc. Le pronom αὐτούς ne remplace pas le réfléchi ἑαυτούς comme l'ont pensé le lat. BV *et incluserunt se*, mais désigne la troupe étrangère qui se présente et ainsi **10,** 75. L'anc. lat. paraît avoir lu ἀπεκλ. κατ' αὐτῶν, s.-ent. τὴν θύραν, comme II Reg. **4,** 21; *et cluserunt contra eos*, ayant pour sujet les habitants de la ville : **6,** 3; **10,** 86; cf. **11,** 61. La paraphrase d'*Antiq.* XII, **8,** 5 suit notre texte d'assez près : « En arrivant à une certaine ville nommée Ephrôn, qui se trouvait sur sa route, comme il ne pouvait pas se détourner pour l'éviter et ne voulait pas, d'autre part, revenir sur ses pas, il envoya des messagers aux habitants pour les prier d'ouvrir les portes et de lui permettre de traverser leur ville : ils avaient, en effet, barricadé les portes avec des rochers et coupé le passage, καὶ τὴν διέξοδον ἀπετέμοντο. » La trad. de Crampon : « et ils s'y enfermèrent » eût pu s'inspirer de KNAB. : *eos excluserunt, non admittebant*, syr. *occluserunt portas urbis coram eis*.

48. Le dat. comitatif avec détermination λόγοις εἰρηνικοῖς nous reporte à Num. **21,** 31 grec, au début de la légation envoyée par Moïse au roi des Amorréens, dont l'auteur s'inspire visiblement dans cette phase de son récit, satisfait de revivre une situation renouvelée des ancêtres. Cette légation, réplique de celle qui fut envoyée au roi d'Edom, Num. **20,** 14 ss., demande le passage avec l'assurance que nul dommage ne sera causé : on ne touchera le pays qu'avec les pieds, *ibid.* 19 hébr., on s'abstiendra de porter la main sur les récoltes et sur les biens des habitants, on suivra la route sans s'écarter à droite ni à gauche jusqu'à ce qu'on ait franchi le territoire. Les Ephronites se montrent aussi intransigeants que les rois d'antan. Remarquer la servilité de la citation. Num. **21,** 21 διὰ τῆς γῆς σου au lieu de ὑμῶν.

49. Vu l'impossibilité de poursuivre sa route, le peuple devra faire halte et camper chacun au lieu où il se trouve, ἐν ᾧ ἐστι τόπῳ où le substantif est incorporé dans la phrase relative (Joh. **9,** 14; Mt. **7,** 2). V *ut adplicarent unusquisque in quo erat loco. Adplicare* signifie camper sous la tente dans la basse latinité d'où ἀπληκεύειν des Byzantins, *castra locare*, et ἄπληκτα, *castra*. DU CANGE, s. vis.

50 s. Comme il s'agit ici des hommes d'armes, παρεμβάλλειν signifie plutôt, en ce second

ὅλην τὴν νύκτα, καὶ παρεδόθη ἡ πόλις ἐν χειρὶ αὐτοῦ. [51] καὶ ἀπώλεσεν πᾶν ἀρσενικὸν ἐν στόματι ῥομφαίας καὶ ἐξερρίζωσεν αὐτὴν καὶ ἔλαβεν τὰ σκῦλα αὐτῆς καὶ διῆλθεν διὰ τῆς πόλεως ἐπάνω τῶν ἀπεκταμμένων. [52] καὶ διέβησαν τὸν Ἰορδάνην εἰς τὸ πεδίον τὸ μέγα κατὰ πρόσωπον Βαιθσαν. [53] καὶ ἦν Ἰούδας ἐπισυνάγων τοὺς ἐσχατίζοντας καὶ παρακαλῶν τὸν λαὸν κατὰ πᾶσαν τὴν ὁδόν, ἕως ἦλθεν εἰς γῆν Ἰούδαν. [54] καὶ ἀνέβησαν εἰς τὸ ὄρος Σιων ἐν εὐφροσύνῃ καὶ χαρᾷ καὶ προσήγαγον ὁλοκαυτώματα ὅτι οὐκ ἔπεσεν ἐξ αὐτῶν οὐθεὶς ἕως τοῦ ἐπιστρέψαι ἐν εἰρήνῃ.

[55] Καὶ ἐν ταῖς ἡμέραις, ἐν αἷς ἦν Ἰούδας καὶ Ιωναθαν ἐν γῇ Γαλααδ καὶ Σίμων ὁ ἀδελφὸς αὐτοῦ ἐν τῇ Γαλιλαίᾳ κατὰ πρόσωπον Πτολεμαΐδος, [56] ἤκουσεν Ἰωσηφ ὁ τοῦ Ζαχαρίου καὶ Αζαρίας ἄρχοντες τῆς δυνάμεως, τῶν ἀνδραγαθιῶν καὶ τοῦ πολέμου οἷα ἐποίησαν, [57] καὶ εἶπαν Ποιήσωμεν καὶ αὐτοὶ ἑαυτοῖς ὄνομα καὶ πορευθῶμεν πολεμῆσαι πρὸς τὰ ἔθνη τὰ κύκλῳ ἡμῶν. [58] καὶ παρήγγειλαν τοῖς ἀπὸ τῆς δυνάμεως τῆς μετ᾽ αὐτῶν καὶ ἐπορεύθησαν ἐπὶ Ἰάμνειαν. [59] καὶ ἐξῆλθεν Γοργίας ἐκ τῆς πόλεως καὶ οἱ ἄνδρες αὐτοῦ εἰς συνάντησιν αὐτοῖς εἰς πόλεμον. [60] καὶ ἐτροπώθη Ἰώσηφος καὶ Ἀζαρίας, καὶ ἐδιώχθησαν ἕως τῶν ὁρίων τῆς Ἰουδαίας, καὶ ἔπεσον ἐν τῇ ἡμέρᾳ

cas, prendre position pour le combat, marcher contre l'ennemi comme Dt. **23,** 9 (10). La ville est livrée par le Seigneur, Dt. **20,** 13 ss. après un dur combat et traitée selon la législation consignée dans ce même passage. II Macc. **12,** 27 s.

52. Le passage étant ouvert, l'armée et les rapatriés arrivent au Jourdain qui offre vis-à-vis de Beisân plusieurs gués : *el-'Abbara*, *'Aïn es-Sôdâ*, *Šeih Aḥsein*. Le fleuve franchi, la caravane arrive dans la grande plaine de Bethsan ou Scythopolis, non la plaine d'Esdrelon comme le prétendent Grimm, Knab. etc., mais la vallée du Jourdain entre le lac de Tibériade et le lac Asphaltite que Josèphe nomme aussi το μέγα πεδίον, *BJ.*, IV, 455. *Géogr. Pal.*, I, p. 426. Pour Bethšan, II, p. 280; *RB.*, 1912, p. 409 ss. La ville est à 7 kilomètres du Jourdain, elle est épargnée à cause de sa conduite bienveillante à l'égard des Juifs. II Macc. **12,** 29 s.

53. De là à Jérusalem, il restait six cents stades à faire, soit environ 111 kilomètres. L'auteur ne dit pas s'ils ont suivi la vallée du Jourdain ou passé par l'intérieur de la Samarie. Judas se mettait à l'arrière-garde pour rallier les trainards et donner du courage au peuple en l'assurant de sa protection. — ἕως οὗ ἦλθον correction lucianique.

54. Des sacrifices au Mont-Sion, c'est-à-dire au Temple où l'on arrive pour la fête de la Pentecôte (II Macc. **12,** 31), témoignent de la reconnaissance de l'assemblée pour l'heureuse issue de cette campagne au milieu de la joie et de la jubilation suivant une expression consacrée : Joel **1,** 16; Prov. **29,** 26; Esth. **9,** 17-19. Le ps. **67** (**68**) était-il déjà chanté pendant la fête des Semaines, comme il le fut plus tard chez les Juifs et dans l'Église? On ne saurait l'affirmer. Si l'on ne peut prouver qu'il ait été composé en entier. suivant une opinion en faveur, à l'occasion des campagnes de ce chap. **5**, il reste possible que l'opposition entre les monts orgueilleux de Basan et l'humble colline de Sion, v. 16 s. ait été alors insérée. Selon le P. Calès, *Le Livre des Psaumes*, I, p. 652, ce cantique supposé davidique « subit une ou plusieurs adaptations — évidemment par des auteurs inspirés — notamment au temps d'Ézéchias. » Pour le reste, il est jugé vain d'insister sur une question insoluble.

[55] εν αις (R) avec *S* et *anc. lat. L* in quibus, αις (KFTS).
[60] Ιωσηφος (KFTS), Ιωσηπος (R).

tout le jour et toute la nuit et la ville tomba en son pouvoir. 51 Il fit passer les mâles sans exception au fil de l'épée, détruisit la ville jusqu'aux fondements, en ravit les dépouilles et traversa la place sur le corps des tués. 52 Les Juifs franchirent le Jourdain dans la grande plaine en face de Bethsan. 53 Judas s'occupait à rallier les traînards et à encourager le peuple tout le long de la route jusqu'à son arrivée au pays de Juda. 54 Ils gravirent le mont Sion avec plaisir et jubilation et offrirent des holocaustes parce qu'ils étaient revenus en paix sans perdre aucun des leurs.

55 Pendant que Judas et Jonathan étaient au pays de Galaad et Simon, son frère, en Galilée devant Ptolémaïs, 56 Joseph, fils de Zacharie et Azarias, chefs de l'armée, apprirent leurs actions d'éclat et les combats qu'ils avaient livrés, 57 et ils se dirent : « Faisons-nous un nom, nous aussi, et allons combattre les nations qui sont autour de nous. » 58 Ils donnèrent des ordres aux hommes de leur armée et marchèrent sur Jamnia. 59 Gorgias sortit de la ville avec ses hommes pour leur livrer combat dans une rencontre. 60 Joseph et Azarias furent battus et poursuivis jusqu'aux frontières de la Judée.

56-68. Revers de Jamnia. — Succès en Idumée et en Philistie.

55, 56. Au bruit des succès que Simon, Judas et Jonathan remportaient au dehors, les deux chefs laissés en Judée à la tête d'une petite troupe, qui n'était probablement pas l'élite (v. 18), trouvaient la consigne de demeurer immobiles à l'intérieur humiliante, pour ne pas dire injuste. L'habitus de la force, ἀνδραγαθία, peut s'appliquer parfois à l'acte même de bravoure et devenir au plur. synonyme de ἀνδραγαθήματα, *facinora*, anc. lat. *res bene gestae* = גבורות que les LXX traduisent par δυναστεῖαι et qui se construit avec le verbe « faire ».

57. Nous avons ici le renforcement attique du pronom réfléchi avec αὐτοί comme II Cor. **1,** 9 et l'emploi, général dans la κοινή, de ἑαυτοῖς pour la 1re personne. *Gram.*, p. 55, 136. Pris d'une belle ardeur et du désir de se faire un nom (cf. **3,** 14; Dan. **9,** 15; Is. **63,** 12 et 14), Joseph et Azarias décidèrent d'attaquer des païens établis aux abords de la Judée.

58. Le sing. est maintenu en tête de la phrase sous l'influence de ἤκουσεν de 56 dans SV et l'anc. lat. *et denuntiavit*, mais A a καὶ εἶπαν 57, καὶ παρήγγειλαν 58, verbe qui signifie « ordonner » en style militaire classique et « convoquer » pour une corvée, une réunion, Jos. **6,** 6 gr.; I Sam. **10,** 17; I Reg. **15,** 22. Ce verbe étant suivi d'un infinitif, Grimm sous-entend πορεύεσθαι. L'objectif des deux généraux est Jamnia où Gorgias s'était retiré depuis l'affaire d'Emmaüs. Aujourd'hui *Yebnâ*, le bourg aggloméré sur un mamelon rocheux qui fait saillie au milieu d'une plaine sablonneuse était une position facile à défendre. Du sommet, où se dressa le château médiéval des seigneurs d'Ibelin, le regard embrasse tout le pays environnant de sorte qu'un guetteur attentif était à même de prévenir toute surprise. La ville actuelle tend à s'étendre dans la plaine où le sol fertile, les puits abondants offrent à des troupes un cantonnement agréable. *RB.*, 1924, p. 201 ss. *Géogr. Pal.*, II, p. 352.

59. Gorgias, stratège de Jamnia d'ap. *Antiq.* XII, **8,** 6, qui était un général habile, II Macc. **8,** 9, eut vite fait de mettre en fuite les deux assaillants dont la force n'était pas au niveau de leur audace et de les poursuivre jusqu'aux limites de la Judée au pied de la zone montagneuse.

60. Là les fuyards n'étant plus à découvert trouvaient plus de facilité pour se dérober

ἐκείνῃ ἐκ τοῦ λαοῦ τοῦ Ισραηλ εἰς δισχιλίους ἄνδρας. [61] καὶ ἐγενέθη τροπὴ μεγάλη
ἐν τῷ λαῷ, ὅτι οὐκ ἤκουσαν Ἰούδου καὶ τῶν ἀδελφῶν αὐτοῦ οἰόμενοι ἀνδραγαθῆσαι.
[62] αὐτοὶ δὲ οὐκ ἦσαν ἐκ τοῦ σπέρματος τῶν ἀνδρῶν ἐκείνων, οἷς ἐδόθη σωτηρία
Ισραηλ διὰ χειρὸς αὐτῶν.

[63] Καὶ ὁ ἀνὴρ Ἰούδας καὶ οἱ ἀδελφοὶ αὐτοῦ ἐδοξάσθησαν σφόδρα ἐναντίον παντὸς
Ισραηλ καὶ τῶν ἐθνῶν πάντων, οὗ ἠκούετο τὸ ὄνομα αὐτῶν, [64] καὶ ἐπισυνήγοντο πρὸς
αὐτοὺς εὐφημοῦντες. [65] καὶ ἐξῆλθεν Ἰούδας καὶ οἱ ἀδελφοὶ αὐτοῦ καὶ ἐπολέμουν
τοὺς υἱοὺς Ησαυ ἐν τῇ γῇ τῇ πρὸς νότον καὶ ἐπάταξεν τὴν Χεβρων καὶ τὰς θυγατέρας
αὐτῆς καὶ καθεῖλεν τὰ ὀχυρώματα αὐτῆς καὶ τοὺς πύργους αὐτῆς ἐνέπυρισεν κυκλόθεν.
[66] καὶ ἀπῆρεν τοῦ πορευθῆναι εἰς γῆν ἀλλοφύλων καὶ διεπορεύετο τὴν Μάρισαν.
[67] ἐν τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ ἔπεσον ἱερεῖς ἐν πολέμῳ βουλόμενοι αὐτοῦ ἀνδραγαθῆσαι ἐν τῷ
αὐτοὺς ἐξελθεῖν εἰς πόλεμον ἀβουλεύτως. [68] καὶ ἐξέκλινεν Ἰούδας εἰς Ἄζωτον γῆν
ἀλλοφύλων καὶ καθεῖλεν τοὺς βωμοὺς αὐτῶν καὶ τὰ γλυπτὰ τῶν θεῶν αὐτῶν κατέκαυσεν
πυρὶ καὶ ἐσκύλευσεν τὰ σκῦλα τῶν πόλεων καὶ ἐπέστρεψεν εἰς γῆν Ἰούδα.

aux recherches et traversaient une région moins hostile. Deux mille Juifs environ jonchèrent de leurs cadavres le chemin du retour.

61 s. L'auteur déplore la désobéissance cause de l'échec. Judas et ses frères étaient les seuls capables de ἀνδραγαθεῖν « réaliser des exploits » *se fortiter acturos* L. Cela contribua à établir la conviction parmi le peuple que les Asmonéens étaient seuls capables de sauver Israël.

63. Le mot ἀνήρ exprimerait ici les qualités viriles et morales de l'homme idéal, *vir Judas* et non *viri Juda* lat. BV, par opposition aux deux seuls chefs vaincus. GRIMM approche l'usage de l'A. T. Ex. **11,** 3; Num. **12,** 3; I Sam. **26,** 15; I Reg. **2,** 2. JOÜON, *Biblica*, VI, p. 314, y voit l'expression d'un rang élevé et le traduit par *seigneur* et évoque Dan. **9,** 21. On le rendrait plus littéralement par *le mâle.*

64. εὐφημεῖν, prononcer des paroles de bon augure, V *fausta adclamare*, hapax dans le grec biblique (sauf quelques cas de Symmaque dans les Ps.) où l'emploi d'εὐλογεῖν est constant.

65. L'auteur marque nettement ici qu'il s'agit d'Iduméens, *Antiq.*, *l. cit.* πολεμοῦντες τοὺς Ἰδουμαίους, situés au sud de la Judée. Hébron, depuis l'Exil, était tombée entre leurs mains. Avec une base d'opérations comme Bethsour, fortifiée après la défaite de Lysias, les Juifs devenaient redoutables surtout en l'absence d'une armée syrienne. S'ils n'avaient encore ni le nombre ni les forces suffisantes pour subjuguer ces ennemis de vieille date, comme ils l'auront plus tard sous Jean Hyrcan, les rebelles se sentaient de taille à saccager Hébron et les villages (filles) de son ressort, à démanteler même ses fortifications (ὀχυρώματα Is. **22,** 10; Zach. **9,** 3) et à incendier les tours de son enceinte. La ville occupait alors le monticule d'*el-Arbaʿîn*, bien exposé, abondamment pourvu d'eau et aussi fort que l'acropole du clan jébuséen à Jérusalem. Depuis l'époque byzantine, l'agglomération quittant ce sommet est venue se reformer peu à peu autour de la grotte de Macpéla devenue un lieu saint. *Géogr. Pal.* II, p. 346.

66. D'Hébron deux chemins se présentaient conduisant au pays des Philistins dans la plaine maritime, l'un par la vallée de Tarqumiya, route actuelle d'el-Khalil à Beit Ǧibrîn, l'autre emprunté par la voie romaine passant à Dûra, Beit ʿAuwâ et Dawaïmeh et rejoignant aussi Beit Ǧibrîn après avoir passé au pied de *Tell Sandahannah*, site de l'ancienne Marisa. Le vrai texte est celui de l'anc. lat. LXGB *perambulabat Marisan* et

[66] Μαρίσαν (RK), τὴν Σαμαρ(ε)ιαν (FTS).

Il périt ce jour-là environ deux mille hommes du peuple d'Israël. [61] Ce fut une grande déroute parmi le peuple parce qu'ils n'avaient pas écouté Judas ni ses frères, s'imaginant qu'ils signaleraient leur courage. [62] Mais ils n'étaient pas de la race de ces hommes à qui il a été donné d'opérer le salut d'Israël.

[63] Le mâle Judas et ses frères furent en grand honneur devant tout Israël et toutes les nations où l'on entendait prononcer leur nom, [64] le public se groupait autour d'eux pour les acclamer. [65] Judas avec ses frères partit en guerre contre les fils d'Esaü dans la région du midi; il prit de force Hébron et les villages qui en dépendent, abattit ses fortifications et livra au feu les tours de son enceinte. [66] Ayant levé son camp, il partit pour gagner le pays des Philistins et traversait Marisa. [67] Ce jour-là périrent dans le combat des prêtres qui voulaient y signaler leur bravoure en prenant part imprudemment à la lutte. [68] Judas se dirigea ensuite sur Azot, district des Philistins, renversa leurs autels, livra au feu les images taillées de leurs dieux, y soumit les villes à un pillage en règle et revint au pays de Juda.

d'*Antiq.*, *l. cit.* 353 καὶ Μάρισαν πόλιν. Le *Samarian* des mss. grecs et de la Vulg. est une correction malheureuse au moyen d'un anagramme pour obtenir une entité géographique plus connue. La mention de Marisa revient, d'ailleurs, à propos de la même expédition en Idumée dans II Macc. **12,** 35. Composée d'Edomites et de colons Sidoniens hellénisés, cette ville appartenait à l'Idumée : τῆς Ἰδουμαίας πόλεις Ἄδωρα καὶ Μάρισαν. *Antiq.* XIII, **9**, 1. Josèphe l'appelle une ville puissante, à propos de sa destruction par les Parthes en 40 av. J.-C., *ibid.*, XIV, **13,** 9. Son importance à l'époque hellénistique est mise en relief par la notice de *Géogr. Pal.* II, p. 379.

67. Il y eut un engagement à Marisa qui ne fut pas des plus heureux. Des prêtres y trouvèrent la mort, qui en vue de se signaler pour leur bravoure attaquèrent l'ennemi inconsidérément. De même que Joseph et Azarias, le sacerdoce ne doit pas agir en dehors de la conduite des Asmonéens dont l'auteur fait éclater ainsi la mission spéciale. Qui veut se passer d'eux est puni. L'adv. αὐτοῦ compris comme un pronom a causé la leçon βουλομένου αὐτοῦ qui rejette la faute sur Judas selon AV, lat. LGV. Mais il faut conserver βουλόμενοι αὐτοῦ avec S primitif, pluriel appuyé par lat. XB, Syr. I et II, quelques cod. mixtes et Lucien d'où l'on doit rejeter αὐτούς.

68. Azôtos conserve ici le sens de district philistin qu'avait Ašdod sous les Assyriens et les Perses, car elle est dite γῆ et il est question de ses villes. *Géogr. Pal.* II, 121, 254. Voir plus loin, **10,** 77 et 84.

CHAPITRE VI

1 Καὶ ὁ βασιλεὺς Ἀντίοχος διεπορεύετο τὰς ἐπάνω χώρας καὶ ἤκουσεν ὅτι ἐστὶν
Ἐλυμαΐς ἐν τῇ Περσίδι πόλις ἔνδοξος πλούτῳ, ἀργυρίῳ καὶ χρυσίῳ,
2 καὶ τὸ ἱερὸν τὸ ἐν αὐτῇ πλούσιον σφόδρα, καὶ ἐκεῖ καλύμματα χρυσᾶ καὶ θώρακες καὶ ὅπλα, ἃ κατέλιπεν ἐπεῖ Ἀλέξανδρος ὁ τοῦ Φιλίππου ὁ βασιλεὺς ὁ Μακεδών, ὃς ἐβασίλευσεν πρῶτος ἐν τοῖς Ἕλλησι.
3 καὶ ἦλθεν καὶ ἐζήτει καταλαβέσθαι τὴν πόλιν καὶ προνομεῦσαι αὐτήν, καὶ οὐκ ἠδυνάσθη, ὅτι ἐγνώσθη ὁ λόγος τοῖς ἐκ τῆς πόλεως.
4 καὶ ἀντέστησαν αὐτῷ εἰς πόλεμον, καὶ ἔφυγεν καὶ ἀπῆρεν ἐκεῖθεν μετὰ λύπης μεγάλης ἀποστρέψαι εἰς Βαβυλῶνα.
5 καὶ ἦλθεν ἀπαγγέλλων τις αὐτῷ εἰς τὴν Περσίδα ὅτι τετρόπωνται αἱ παρεμβολαὶ αἱ πορευθεῖσαι εἰς γῆν

1-17. La mort d'Antiochus Épiphane.

1. La répétition de διεπορεύετο τὰς ἐπάνω χώρας de **3**, 37 rattache directement le récit de la fin d'Antiochus IV à la mention de son départ séparés par la narration des opérations syriennes contre les Juifs et des opérations juives contre les Syro-Grecs. L'auteur a l'intention non pas de donner le détail de la campagne du roi en Perse, qui n'est pas de son dessein, mais de faire connaître sa mort et la succession au trône séleucide qui font partie de son cadre historique. Pour ce qui concerne cette mort il s'écarte beaucoup moins de la tradition profane que II Macc. **9**. Bien qu'il la tienne pour une ville, il connaît le nom de l'Élymaïde qui en réalité est la région montagneuse de l'Élam, principauté de la Susiane, dont Strabon parle à diverses reprises. Si l'Élymaïde paraît dans les textes comme possédant le temple de Bel où Antiochus III fut tué, elle figure aussi dans les témoignages concernant la mort d'Antiochus IV et le temple d'Artémis que ce prince avait essayé de piller. Ainsi Polybe, XXXI, (11) 9 : ἐπὶ τὸ τῆς Ἀρτέμιδος ἱερὸν εἰς τὴν Ἐλυμαΐδα, Porphyre selon saint Jérome *in Dan.* XI, 36 : *Siquidem Polybius et Diodorus narrant eum... avaritiae facibus accensum, etiam templum Dianae in Elimaide, quod erat ditissimum, spoliare conatum.* Le terme de Persis est nécessairement pris ici en un sens plus étendu que ne le comporte la *Persis* des classiques située au sud de la Susiane et de l'Élymaïde, le long du golfe Persique. Les mêmes inexactitudes se retrouvent dans *Antiq.* XII, **9**, 1, où Josèphe a donné la préférence au chroniqueur juif sur Polybe qu'il connaissait cependant, mais les moyens lui manquaient d'arbitrer ce cas géographique.

2. Parmi les riches sanctuaires que possédait l'Élymaïde, Aelien cite un temple d'Anaïtis, Strabon un temple d'Athéna et un autre d'Artémis, Diodore, d'après Polybe, le temple de Bel réputé pour avoir beaucoup d'or et d'argent dédié au dieu. Mithradatès Ier sut également exploiter τὰ ἱερὰ πλούσια des Élyméens. Les sanctuaires nationaux des populations indigènes « étaient la réserve secrète, la ressource suprême, l'*aerarium sanctius*, où les souverains étrangers qui imposèrent leur domination au vieil Orient puisaient commodément aux jours de détresse et de pénurie ». M. Holleaux, *Rev. des Ét. Anciennes*, 1916, p. 99, dans un art. où il est démontré contre Bouché-Leclercq que le récit de la campagne

[1] Ελυμαις (RKTS) d'après *Antiq.* XII, 354. Syr. et rec. lucian, *SV* εν Λυμαις, *A* εν Ελυμες, εν Ελυμαιδι (F).

CHAPITRE VI

[1] Cependant le roi Antiochus parcourait les provinces d'en-haut. Il apprit
qu'il y avait en Perse Élymaïs, ville fameuse par ses richesses, son argent et
son or, [2] avec un temple très riche renfermant des pièces d'armure en or,
des cuirasses et des armes qu'y avait laissées Alexandre, fils de Philippe,
roi de Macédoine, qui régna le premier sur les Grecs. [3] Il vint donc tenter de
prendre cette ville pour la piller, mais il n'y réussit pas, les gens de la ville
ayant eu connaissance de son dessein. [4] Ils s'opposèrent à lui les armes à la
main : mis en fuite, il battit piteusement en retraite pour regagner Baby-
lone. [5] Il était encore en Perse quand on vint lui annoncer la défaite des

et de la mort d'Antiochus IV n'est pas un doublet de celles d'Antiochus III. Parmi les richesses du temple d'Artémis on nous signale des armures précieuses laissées en ex-voto par Alexandre. A cause du détail θώρακες καὶ ὅπλα, le mot καλύμματα qui désigne les voiles ou autres couvre-chefs, peut s'appliquer ici à des casques et à des boucliers d'or, aux pièces de l'armure comme **4,** 6; ainsi lat. B : *galeæ aureæ.* — La mention de la royauté d'Alexandre sur les Grecs nous ramène au v. 1, page 2.

3. προνομεύειν du sens de fourrager est passé à celui de piller et dévaster et traduit le plus souvent בזז et parfois שלל ou שסה. Pour λόγος = affaire comme *dabar*, voir **3,** 27, et pour la locution substantive οἱ ἐκ marquant l'appartenance aussi bien que l'origine voir **8,** 9; **10,** 76; **13,** 21; **9,** 63.

4. « Les dieux du Haut-Élam, écrit M. Holleaux, *op. cit.*, p. 100, avaient un dangereux renom d'opulence. Le pays sur lequel ils régnaient, difficile et bien gardé, avait échappé aux invasions. Respectés et demeurés intacts, leurs temples n'en excitaient que davantage les convoitises; ils promettaient un immense butin... Mais les montagnards de l'Élam n'étaient pas gens à laisser leurs dieux sans défense. » Strabon les a représentés vaillants soldats et bons archers; Antiochus III en fit l'expérience, son fils profita de l'enseignement car Antiochus IV, selon Polybe XXXI (11) 9, étant arrivé sur les lieux, fut trompé dans ses espérances parce que les Barbares vivant dans les environs ne le laissèrent pas accomplir ce sacrilège. Devant leur attitude hostile il se retira prudemment. II Macc. **9,** 2 place le fait à Persépolis à cause probablement de la mention de la *Persis* dont cette ville était la capitale; mais depuis qu'Alexandre l'avait pillée et incendiée, cette ville sacrée des Perses ne s'était pas encore relevée. La tradition populaire s'accommode des noms les plus connus, aussi voyons-nous ici Babylone donnée comme lieu de retraite du roi et Ecbatane dans II Macc. **9,** 3, tandis que les historiens indiquent *Tabae*, Polybe, *l. cit.* ἀναχωρῶν ἐν Τάβαις τῆς Περσιδος, Porphyre : *in Tabes oppido Persidis*, qui fut le lieu de la mort d'Antiochus IV. Le φθίνων d'Appien, *Syr.* 66, provient d'une interprétation erronée de *tabe.* Cette localité se trouvait dans la région d'Ispahan.

5. La mention de Περσίς est impropre liée à celle de Babylone et ne se conçoit qu'étendue à l'ancien empire perse, ἐν Πέρσαις de Josèphe, *loc. cit.* à propos d'Élymaïs. L'échec dans l'attaque du temple est une première cause de chagrin. La seconde cause est le rapport du messager qui vient apprendre à Épiphane tous les succès des Juifs racontés **4,** 21-61, avec prétérition de ceux du chapitre **5,** qui n'étaient pas directement des échecs pour

Ἰούδα. [6] καὶ ἐπορεύθη Λυσίας δυνάμει ἰσχυρᾷ ἐν πρώτοις καὶ ἐνετράπη ἀπὸ προσώπου αὐτῶν, καὶ ἐπίσχυσαν ὅπλοις καὶ δυνάμει καὶ σκύλοις πολλοῖς, οἷς ἔλαβον ἀπὸ τῶν παρεμβολῶν, ὧν ἐξέκοψαν, [7] καὶ καθεῖλον τὸ βδέλυγμα, ὃ ᾠκοδόμησεν ἐπὶ τὸ θυσιαστήριον τὸ ἐν Ιερουσαλημ, καὶ τὸ ἁγίασμα καθὼς τὸ πρότερον ἐκύκλωσαν τείχεσιν ὑψηλοῖς καὶ τὴν Βαιθσούραν πόλιν αὐτοῦ. [8] καὶ ἐγένετο ὡς ἤκουσεν ὁ βασιλεὺς τοὺς λόγους τούτους, ἐθαμβήθη καὶ ἐσαλεύθη σφόδρα καὶ ἔπεσεν ἐπὶ τὴν κοίτην καὶ ἐνέπεσεν εἰς ἀρρωστίαν ἀπὸ τῆς λύπης, ὅτι οὐκ ἐγένετο αὐτῷ καθὼς ἐνεθυμεῖτο. [9] καὶ ἦν ἐκεῖ ἡμέρας πλείους, ὅτι ἀνεκαινίσθη ἐπ' αὐτὸν λύπη μεγάλη, καὶ ἐλογίσατο ὅτι ἀποθνήσκει. [10] καὶ ἐκάλεσεν πάντας τοὺς φίλους αὐτοῦ καὶ εἶπεν πρὸς αὐτούς Ἀφίσταται ὁ ὕπνος ἀπὸ τῶν ὀφθαλμῶν μου, καὶ συμπέπτωκα τῇ καρδίᾳ ἀπὸ τῆς μερίμνης. [11] καὶ εἶπα τῇ καρδίᾳ μου Ἕως τίνος θλίψεως ἦλθα καὶ κλύδωνος μεγάλου, ἐν ᾧ νῦν εἰμι; ὅτι χρηστὸς καὶ ἀγαπώμενος ἤμην ἐν τῇ ἐξουσίᾳ μου. [12] νῦν δὲ μιμνήσκομαι τῶν κακῶν, ὧν ἐποίησα ἐν Ιερουσαλημ, καὶ ἔλαβον πάντα τὰ σκεύη τὰ ἀργυρᾶ καὶ τὰ χρυσᾶ τὰ ἐν αὐτῇ καὶ

la politique du roi et la ruine de ses desseins. La débandade des armées, ou, si l'on veut, le renversement des camps royaux, est une allusion à l'épilogue d'Emmaüs, **4,** 14-22, qui avait consterné Lysias soucieux de la réalisation des ordres de son souverain.

6. ἐν πρώτοις dans Gen. **33,** 2 signifie « en premier lieu, au premier rang » par opposition à ἔσχατοι. Lysias serait présenté non plus comme envoyant des lieutenants avec les troupes (**3,** 38) mais marchant cette fois en tête de l'armée (**4,** 28). Le sens *d'abord* se justifie moins, car l'expédition de Lysias ne fut pas la première après le départ du roi pour la Perse. Il serait peut-être plus simple de rattacher la détermination à ἰσχυρᾷ, *forti in primis*, forte au plus haut degré, son armée étant supérieure en nombre à celle de Gorgias et Nicanor, les vaincus d'Emmaüs, mais en ce cas l'auteur use en général de σφόδρα. D'après l'usage grec, ἐν πρώτοις revêt aussi comme *in primis* le sens de *surtout*, adverbe mettant ici en relief l'importance du personnage et de sa défaite. — ἀνετράπη « fut renversé » est la leçon conservée par Hippolyte, *in Dan.* IV, 46 où l'on retrouve une partie de notre péricope. — ἐκκόπτειν dans les LXX comme en classique signifie couper-détruire, enfoncer. Jos. **15,** 16; II Chr. **14,** 14 s.

7. Le messager emploie naïvement le style du chroniqueur juif. Un Grec ou un Syrien n'aurait pas désigné sous le nom d'*abomination*, en parlant au roi, l'autel de Jupiter Olympien. L'allusion est claire à **4,** 42-61. La construction de cet autel est attribuée à Antiochus d'après A ᾠκοδόμησεν, aux gens du roi d'après les autres mss. et le lat. qui ont le pluriel. Le passif — μηθη de la rec. luc. tranche la différend. La montagne du Temple, a été entourée de hauts murs et Bethsour, ville relevant directement du roi sur la frontière judéo-iduméenne, a été mise en état de défense par les rebelles, ce qui est attentatoire aux droits du souverain. *Bethsuram civitatem suam*, leur ville de Bethsour (Vulg,) est arbitraire. Le grec est rendu exactement par *civ. ejus* de l'anc. lat. CALMET : la ville d'Antiochus que Judas avait prise sur lui.

8. Le passif de σαλεύω traduit chez les LXX, surtout dans les Ps. le *niph.* de מוט, recevoir une commotion, chanceler. Impuissant à se tenir debout, il tombe sur son lit où il languit consumé de chagrin à cause de l'avortement de ses plans en Judée. L'auteur se maintient obstinément dans la perspective étroite de son sujet.

9. ἀνεκαινίσθη rend le *niph.* de עכר Ps. **38** gr., 2 : ma douleur s'est irritée. Le présent ἀποθνήσκει est conforme à la règle du temps et du mode de la proposition dépendante substantive. *Gram.* p. 281. La composition de cette scène est analogue à celle de la mort d'Alexandre, **1,** 5-6. PORPHYRE, *in Dan. l. cit.*, a sans doute emprunté à Macc. la tristesse

armées qui étaient entrées dans le pays de Juda : [6] Lysias en particulier s'étant avancé avec une armée très forte avait dû fuir devant les Juifs devenus plus redoutables grâce aux armes, aux ressources et à la quantité de dépouilles enlevées aux armées vaincues; [7] ceux-ci avaient renversé l'abomination construite par lui sur l'autel à Jérusalem et entouré leur lieu saint de hautes murailles comme auparavant aussi bien que Bethsour, une de ses villes. [8] A l'audition de ces nouvelles, le roi fut frappé de stupeur et en proie à une violente agitation : il se jeta sur sa couche et tomba malade de chagrin parce qu'il n'avait pas réussi à faire ce qu'il avait désiré. [9] Il demeura là plusieurs jours retombant sans cesse dans une profonde mélancolie. Lorsqu'il se vit sur le point de mourir, [10] il convoqua tous ses amis et leur tint ce langage : « Le sommeil s'est retiré de mes yeux et mon cœur est abattu par l'inquiétude. [11] Je me suis dit à moi-même : « A quelle affliction suis-je réduit et en quelle immense vague suis-je maintenant plongé? Moi qui étais bon et aimé au milieu de ma puissance! [12] Mais à cette heure je me souviens des maux que j'ai faits dans Jérusalem quand je pris tous les objets d'argent et

comme cause de la mort du roi : *et mortuus est mærore consumptus in Tabes, oppido Persidis.* D'après Polybe, *l. cit.*, Antiochus quitta la vie, l'esprit égaré par un génie (δαιμονήσας) disait-on, en punition de la tentative sacrilège de piller le temple de Diane.

10. La fuite du sommeil est exprimée par les termes de Gen. **31,** 40 et l'affaissement moral par I Sam. **17,** 32 à peu près; cf. Gen. **4,** 5.

11. La métaphore de l'agitation des flots exprimant les vicissitudes du malheur ou de la guerre, les tempêtes morales, est en usage chez les classiques et avec des synonymes de κλύδων dans Ps. **18,** 5; **42,** 8; **46,** 4. Grimm. Au propre, κλύδων se trouve trois fois dans Jon. **1.** La particule ὅτι est non exclamative mais causale, marquant la cause de l'étonnement « et pourtant », anc. lat. *quia jocundus eram et dilectus in potestate mea.* Voir *Vivre et Penser*, 1re série, p. 236, sur la recherche de la popularité et les prodigalités d'Épiphane envers les gens du commun. Ses sujets accordèrent à son fils le surnom d'Eupator à cause de la vertu du père.

12. Antiochus reconnaît que ses maux sont mérités par ceux qu'il a infligés à Jérusalem en pillant la ville et aux habitants de Juda διὰ κενῆς, locution qui traduit dans les LXX non seulement les adverbes signifiant *frustra, gratis*, mais aussi *sine causa.* C'est en se fondant sur ce passage que Josèphe, *Antiq.* XII, **9,** 1 veut rectifier l'opinion de Polybe qui pense qu'Antiochus mourut pour avoir voulu piller en Perse le temple d'Artémis. « Si Polybe, ajoute-t-il, croit qu'Antiochus est mort pour une raison de cette sorte, il est beaucoup plus vraisemblable que c'est le pillage sacrilège du temple de Jérusalem qui fut cause de sa mort. » Polybe n'allait pas si loin, il se borne à rapporter que, *selon quelques-uns*, Antiochus était devenu démoniaque, parce que certains signes étaient apparus par lesquels l'esprit malin avait manifesté sa colère, lors de la violation du sanctuaire ». Holleaux, *op. cit.*, p. 84 s. Dans le repentir tardif que II Macc. **9,** 13 ss. attribue à Épiphane lé hiérosylie tient aussi sa place. Le malade promet d'orner le temple qu'il avait dépouilla et de payer les frais des sacrifices, mais le pillage de l'an 169 n'est pas présenté comme le motif spécial des souffrances du roi. Celui-ci veut se venger sur les Juifs de l'humiliation qu'il vient de recevoir de la part des défenseurs du temple d'Artémis. On voit comment un même fait est sujet à des interprétations subjectives différentes.

ἐξαπέστειλα ἐξᾶραι τοὺς κατοικοῦντας Ἰούδα διὰ κενῆς. 13 ἔγνων ὅτι χάριν τούτων εὗρόν με τὰ κακὰ ταῦτα· καὶ ἰδοὺ ἀπόλλυμαι λύπῃ μεγάλῃ ἐν γῇ ἀλλοτρίᾳ. 14 καὶ ἐκάλεσεν Φίλιππον ἕνα τῶν φίλων αὐτοῦ καὶ κατέστησεν αὐτὸν ἐπὶ πάσης τῆς βασιλείας αὐτοῦ. 15 καὶ ἔδωκεν αὐτῷ τὸ διάδημα καὶ τὴν στολὴν αὐτοῦ καὶ τὸν δακτύλιον τοῦ ἀγαγεῖν Ἀντίοχον τὸν υἱὸν αὐτοῦ καὶ ἐκθρέψαι αὐτόν τοῦ βασιλεύειν. 16 καὶ ἀπέθανεν ἐκεῖ Ἀντίοχος ὁ βασιλεὺς ἔτους ἐνάτου καὶ τεσσαρακοστοῦ καὶ ἑκατοστοῦ. 17 καὶ ἐπέγνω Λυσίας ὅτι τέθνηκεν ὁ βασιλεύς, καὶ κατέστησεν βασιλεύειν Ἀντίοχον τὸν υἱὸν αὐτοῦ ἀντ' αὐτοῦ, ὃν ἐξέθρεψεν νεώτερον, καὶ ἐκάλεσεν τὸ ὄνομα αὐτοῦ Εὐπάτωρ.

18 Καὶ οἱ ἐκ τῆς ἄκρας ἦσαν συγκλείοντες τὸν Ισραηλ κύκλῳ τῶν ἁγίων καὶ ζητοῦντες κακὰ δι' ὅλου καὶ στήριγμα τοῖς ἔθνεσιν. 19 καὶ ἐλογίσατο Ἰούδας ἐξᾶραι αὐτοὺς καὶ ἐξεκκλησίασε πάντα τὸν λαὸν τοῦ περικαθίσαι ἐπ' αὐτούς. 20 καὶ συνήχθησαν ἅμα καὶ περιεκάθισαν ἐπ' αὐτὴν ἔτους πεντηκοστοῦ καὶ ἑκατοστοῦ, καὶ ἐποίησεν βελοσ-

13. εὗρόν με... cf. **1**, 11; en class. la personne atteinte serait plutôt le sujet du verbe. Bien que menacée par les Parthes, l'Élymaïs était encore en ce temps-là dans les limites de l'empire séleucide ainsi que Tabæ où, déçu et malade, Antiochus s'était retiré dans un de ses châteaux. Pour nos chroniques, ce qui se trouvait hors de Syrie passait pour terre étrangère même au roi. II Macc. **2**, 28, ἐπὶ ξένης. Un Grec lui-même ne pouvait regarder comme patrie un pays barbare si lointain.

14. Philippe est un dignitaire qui devait être depuis longtemps dans les honneurs quand il reçut la mission de confiance d'Antiochus mourant; on le voit dans le rang des *amis*, honoré du titre de *syntrophos*, ami intime du roi et exerçant la charge de vizir, ὁ ἐπὶ τῶν πραγμάτων. ṽ. 55 et II Macc. **9**, 29. Il est fort probable qu'il soit le Philippe de Babylone investi d'une charge municipale en cette ville en 169-8 et qui deux ans plus tard dédie un autel à Épiphane comme un fondateur de la ville. *OGIS.*, 253. Mais il est distinct du Philippe de II Macc. **5**, 22; **8**, 8. Le dignitaire dont il est question ici est préposé à tout le royaume pour le gouverner au nom du roi enfant qui reste juridiquement le maître de l'État.

15. Aussi bien le roi mourant lui livre-t-il pour les remettre à son fils les insignes de la royauté : le bandeau blanc qui serre les cheveux et ceint le front, la robe royale de pourpre, de mise en public dans les cérémonies officielles, l'anneau servant de sceau où était gravée l'ancre, emblème de la dynastie. BIKERMANN, *Inst. Sél.* p. 21, 33.

Josèphe, *l. cit.*, a interprété ἀγαγεῖν dans le sens d'*apporter à* d'où le datif Ἀντιόχῳ τῷ παιδὶ qu'on retrouve dans Hippolyte, *in Dan.* IV, 46, 9, avec ἀποκαταστήσῃ et dans la rec. lucian. avec ἐνεγκεῖν. Mais tous les onciaux et les familles de cursifs hors des lucian., plus tous les latins ont l'accusatif, ce qui postule pour ἀγαγεῖν le sens de *conduire*, *éduquer* que donne les dictionnaires. STEPHANI *Thes.* cite Lucien, *Anach.* ὑπὸ παιδείαις ἐλευθερίοις ἄγειν τε καὶ τρέφειν αὐτούς, et Phavorin. ἄγομαι· τὸ παιδεύομαι. Outre l'éducation, le τροφεύς, tuteur et pédagogue, devait l'entretien physique à son pupille. II Macc. **7**, 27.

16. L'année 149 Sél. calculée avec le calendrier oriental va du printemps 163 avant J.-C. au printemps 162; avec le calendrier macédonien, de l'automne 164 à l'automne 163. Les discussions sur la date précise varient entre le printemps 163 et août-septembre de la même année. *Rev. des Ét. Anc.*, 1916, p. 92 n. 1. *REnc.* PW., XIX **2**, 2551. On a des monnaies de Tyr de 149 à l'effigie d'Antiochus IV. *RB.*, 1938, p. 208. Dans la chronologie cunéiforme des Sél. le 1er *šebaṭ* 149 = 5 février 162 est sous le règne d'Antiochus V. *Rev. d'Assyr.* 1937, p. 142.

20 *A* om. accidentellement καὶ συνηχθησαν — αυτην. — βελοστασιας *A* (S).

d'or qui s'y trouvaient et que j'envoyai exterminer sans motif les habitants
de Juda. [13] Je reconnais donc que c'est à cause de cela que ces malheurs
m'ont atteint et voici que je meurs d'une profonde affliction sur une terre
étrangère! »
[14] Il fit appeler Philippe, un de ses amis, et l'établit sur tout le royaume.
[15] Il lui donna son diadème, sa robe et son anneau pour qu'il prît soin de
l'éducation et de l'entretien d'Antiochus, son fils, et le fît régner. [16] Et le roi
Antiochus mourut en ce lieu, l'année cent quarante neuf. [17] Lysias, à la
nouvelle de la mort du roi, établit pour régner à sa place son fils Antiochus
qu'il avait nourri depuis son enfance et il lui donna le nom d'Eupator.
[18] Les gens de l'Acra tenaient Israël enfermé autour du sanctuaire et
s'ingéniaient à lui faire du mal en toute occasion, appuyant les Gentils.
[19] Résolu de les perdre, Judas convoqua tout le peuple pour les assiéger. [20] Ils
se groupèrent en masse et mirent le siège devant la citadelle en l'an cent

17. Par le fait même, Lysias était destitué de la charge de τροφεύς qu'Épiphane lui avait confiée avant de partir pour la Perse et du gouvernement de la Transeuphratène (**3**, 32 s.), mais il ne tint pas compte de cette mesure et intronisa le jeune roi; καθιστάναι avec propos. infin. se rencontre dans Hérodote V, 94 et Dt. **1**, 15. Pour l'hébraïsme καλεῖν τὸ ὄνομα cf. Gen. **16**, 11. *Gram.*, p. 165 s. Appien, *Syr.* 46 : Épiphane « mourut laissant un enfant de neuf ans, Antiochus, que les Syriens surnommèrent Εὐπάτωρ, διὰ τὴν τοῦ πατρὸς ἀρετήν. Καὶ τὸ παιδίον ἔτρεφε Λυσίας ». Josèphe, *BJ.*, I, 40, dit qu'avec le royaume de son père, il hérita de sa haine contre les Juifs.

18-27. Le siège de l'Acra par Judas.

L'occasion parut bonne à Judas de mettre à profit les indécisions qui marquent un changement de règne et surtout une minorité de souverain pour en finir avec l'Acra, cette citadelle syrienne dont la présence à proximité du lieu saint paralysait tout effort de rénovation religieuse et nationale à Jérusalem.

18. Dans *Antiq.*, XII, **9**, 3, nous lisons cette paraphrase : « Cependant la garnison de la citadelle de Jérusalem et les Juifs transfuges molestèrent beaucoup les Juifs. Ceux qui montaient au Temple et qui voulaient sacrifier étaient aussitôt poursuivis par les soldats qui les tuaient; car la citadelle dominait le Temple, ἐπέκειτο γὰρ τῷ ἱερῷ ἡ ἄκρα. » Chamonard. — Le participe avec l'imparfait du verbe *être*, fréquent en araméen, comporte souvent en grec la durée ou la fréquence d'un acte. *Gram.*, p. 267. — ζητεῖν κακά בִּקֵּשׁ רָעָה I Sam. **25**, 26, guetter toutes les occasions de faire du mal, δι' ὅλου sans en manquer une. — στήριγμα est non pas le régime de ζητεῖν mais le dernier prédicat de ἦσαν, signifiant d'après **2**, 43 du renfort pour un parti, pour une troupe.

19. ἐκκλησιάζειν, קהל avec τὸν λαόν, expression deutéronomique, Dt. **4**, 10; **31**, 12. — περικαθίζειν ἐπί, צוּר על, I Reg. **16**, 17; II Reg. **6**, 24.

20. L'an 150 Sél. va du printemps 162 au printemps 161. Mais comme il est année sabbatique, on n'avait point semé dans l'automne de 163 et il n'y eut pas de moisson durant l'été 162. Lev. **25**. Cent vingt-six ans après (7 × 18) nous retrouvons une année sabbatique signalée par Josèphe, *Antiq.*, XV, **1**, 2, qui sévissait immédiatement après la conquête de Jérusalem par Hérode en 37 avant J.-C. Sluys a fort bien démontré, *De Maccab... quaest.* p. 98 s. que la disette de l'année sabbatique vint s'ajouter à celle

τάσεις καὶ μηχανάς. [21] καὶ ἐξῆλθον ἐξ αὐτῶν ἐκ τοῦ συγκλεισμοῦ, καὶ ἐκολλήθησαν αὐταῖς τινες τῶν ἀσεβῶν ἐξ Ισραηλ, [22] καὶ ἐπορεύθησαν πρὸς τὸν βασιλέα καὶ εἶπαν Ἕως πότε οὐ ποιήσῃ κρίσιν καὶ ἐκδικήσεις τοὺς ἀδελφοὺς ἡμῶν; [23] ἡμεῖς εὐδοκοῦμεν δουλεύειν τῷ πατρί σου καὶ πορεύεσθαι τοῖς ὑπ' αὐτοῦ λεγομένοις καὶ κατακολουθεῖν τοῖς προστάγμασιν αὐτοῦ. [24] καὶ [περιεκάθηντο ἐπ' αὐτήν] οἱ υἱοὶ τοῦ λαοῦ ἡμῶν χάριν τούτου ἠλλοτριοῦντο ἀφ' ἡμῶν· πλὴν ὅσοι εὑρίσκοντο ἀφ' ἡμῶν, ἐθανατοῦντο καὶ αἱ κληρονομίαι ἡμῶν διηρπάζοντο. [25] καὶ οὐκ ἐφ' ἡμᾶς μόνον ἐξέτειναν χεῖρα, ἀλλὰ καὶ ἐπὶ πάντα τὰ ὅριά σου. [26] καὶ ἰδοὺ παρεμβεβλήκασι σήμερον ἐπὶ τὴν ἄκραν ἐν Ιερουσαλημ τοῦ καταλαβέσθαι αὐτήν, καὶ τὸ ἁγίασμα καὶ τὴν Βαιθσούραν ὠχύρωσαν. [27] καὶ ἐὰν μὴ προκαταλάβῃ αὐτοὺς διὰ τάχους, μείζονα τούτων ποιήσουσιν, καὶ οὐ δυνήσῃ τοῦ κατασχεῖν αὐτῶν.

[28] Καὶ ὠργίσθη ὁ βασιλεύς, ὅτε ἤκουσεν, καὶ συνήγαγεν πάντας τοὺς φίλους

qu'avaient provoquée les rigueurs du siège de 37. Le manque des semailles d'automne en 37 devait nécessairement imposer des restrictions durant toute l'année 37-36 qui demeure la véritable année sabbatique. Une autre donnée de Josèphe est à prendre ici en considération. La durée de la domination des Asmonéens fut, d'après *Antiq.* XIV, **16,** 4, de cent vingt-six ans. Le point de départ de ce calcul à faire en remontant est l'exécution d'Antigone à Antioche quelque temps après la prise de Jérusalem par Hérode qui se place vers juillet 37. Mais pour peu que l'exécution du dernier prince asmonéen ait eu lieu dans l'automne 37, elle pouvait facilement tomber dans l'année 276 Sél. qui va de sept. 37 à oct. 36 suivant le calendrier macédonien. Or, si de 276 Sél. nous remontons à 150 Sél., nous avons les 126 ans de la domination des Maccabées et de leur lignée dont le terminus *a quo* sera donné au v. 62. Au fur et à mesure de ses campagnes la troupe de Judas se perfectionne en l'art militaire et s'initie à la poliorcétique. Par βελόστασις ou βελοστασία les écrivains hellénistiques, Polybe, Diodore, etc., entendent l'emplacement de l'artillerie, la batterie des machines de jet que Josèphe interprète ici par χῶμα, *l'agger* sur lequel on dresse les μηχανήματα. Le mot chez les LXX traduit דָּיֵק dans Éz. **17,** 17; **21,** 22 gr. mais non **4,** 2 où il désigne le bélier. C'est une chose que l'on construit et que Jérôme rend par *ædificabis munitiones* avec cette glose *munitiones dicuntur, quibus urbs clauditur, ne quis obsessorum possit effugere, in Ez.* IV, 2. Sur ce verset, ROSENMUELLER évoque la 4e forme de l'arabe *da'qa* « entourer » d'après Michaelis. Du reste, les traducteurs et les anciens exégètes montrent un certain embarras en face des divers termes techniques de la poliorcétique.

21. Réussissant à franchir le cordon du siège, συγκλεισμός, *maṣôr* Éz. **4,** 3, des gens de l'Acra arrivent à recruter en route d'autres renégats, car le contexte ne met en scène que des Juifs partisans du roi. Il est possible qu'ils aient été dépêchés en partie par les Syriens cohabitant le quartier de la citadelle. Style de **1,** **11** et **3,** **2**. *Antiq.* XII, **9,** 3 : « Plusieurs des transfuges qui s'y trouvaient s'échappèrent de nuit dans la campagne et réunissant quelques renégats comme eux — ἀσεβῶν — se rendirent auprès du roi Antiochus. » II Macc. **13,** 3 nous représente Ménélas se joignant à l'expédition qui va suivre excitant Antiochus V en vue d'être rétabli dans sa dignité. On se demande si ce personnage n'était pas à la tête de la délégation chargée d'adresser au roi les doléances du parti.

22. ἕως πότε suivi d'un fut. moyen, puis d'un fut. act. comme Ps. **12,** gr. **1**; avec nég., II Sam. **2,** 26; Apoc. **6,** 10 ἕως πότε... οὐ κρίνεις καὶ ἐκδικεῖς τὸ αἷμα ἡμῶν; — ἐκδικεῖν,

[24] περιεκαθηντο επ' αυτην texte incurable (K), glose intruse, om. (S), επι (εις) την ακραν (F T).
[25] ορια αυτων (RKFTS) ορια σου d'après lat. *LXG* in omnes fines tuos.

cinquante; ils firent des terrassements et des machines. [21] Mais quelques-uns des assiégés rompirent le blocus et plusieurs des impies d'Israël s'étant joints à eux, [22] ils allèrent trouver le roi et lui dirent : « Jusqu'à quand tarderas-tu à nous rendre justice et à venger nos frères? [23] Nous avons consenti volontiers à servir ton père, à nous conduire selon ses ordres et à suivre ses édits; [24] à cause de cela les fils de notre peuple nous ont pris en aversion et qui plus est, ils ont tué tous ceux d'entre nous qui sont tombés entre leurs mains et dévasté nos héritages. [25] Ce n'est pas sur nous seulement qu'ils ont étendu la main, mais encore sur tous tes domaines. [26] Voici qu'ils investissent aujourd'hui la citadelle de Jérusalem pour s'en rendre maîtres et qu'ils ont fortifié le temple et Bethsour. [27] Si tu ne te hâtes pas de les prévenir, ils en feront encore davantage et tu ne pourras plus les arrêter. »

[28] Le roi fut pris de colère lorsqu'il les eut entendus; il convoqua tous ses

non pas « tirer vengeance de », « punir », mais « venger » sens de Plut., de certains pap., de Lc. **18,** 5, cités par Preuschen-Bauer s. v. La négation vaut pour les deux verbes.

23. — εὐδοκοῦμεν, imparf. sans augm. *Gram.*, p. 58, d'où le lat. *nos destinavimus*, *decrevimus servire.* **1,** 43; **14,** 46. — πορεύεσθαι et dat. (hébr.) Lev. **20,** 23; **26,** 3; καταχολ. I Esd. **7,** 1; Dan. **9,** 10.

24. Au début de ce verset on trouve une note marginale καὶ περιεκάθηντο ἐπ' αὐτήν S^c^, V; anc. lat. XG *et obsederunt super eam*, qui s'est introduite dans certains mss. et trouble la suite de la narration. Elle provient du καὶ περιεκάθισαν ἐπ' αὐτήν du v. 20 et illustrait probablement le début du v. 26. A part ὅτι οἱ, faute pour οἱ υἱοί, A offre un bon texte exempt de cette superfétation, de même lat. V. — ἀλλοτριοῦσθαι, *se abalienari* avec ἀπό Gen. **42,** 7, conforme au class. — πλήν « bien plus », de πλέον, restreint, explique ou *amplifie* ce qui précède.

25 s. Ils exercent leurs rigueurs non seulement en pays juif, mais encore sur tout le territoire du roi, allusion aux expéditions de Judas hors de la Judée. Il faut en effet lire avec anc. lat. *sed etiam in omnes fines tuos.* Avec αὐτῶν les deux membres de la phrase aboutissent à une tautologie de même que Vulg. *fines nostros.* La traduction « envers tout ce qui les confine, » Grimm, n'est pas satisfaisante car ἐπὶ πάντα τὰ ὅρια signifie toujours dans les LXX *sur tout le territoire.*

27. Le gén. de l'infin. avec τοῦ après δύνασθαι I Reg. **13,** 16; I Chr. **21,** 30; II Chr. **5,** 14.

28-47. Expédition d'Antiochus V ou seconde campagne de Lysias. Bataille de Bethzacharia.

Voir II Macc. **13,** 1-3 et 9-17. *BJ.*, I, **1,** 5 (41-45). *Antiq.*, XII, **9,** 4 (366-374). Ben Gorion IV, 24.

28. Au lieu des neuf ans que donne Appien à Antiochus V Eupator lors de son avènement, la chronique d'Eusèbe I, xl, 15 lui en donne douze, ce qui s'accorderait avec la date de la première association d'Eupator au trône d'Antiochus IV que fournissent les documents cunéiformes, soit 138 Sél. = 174-3 avant J.-C. *Babyloniaca*, XV, p. 24. S'il avait donc accompli sa douzième année au moment de l'expédition, on comprend qu'il fût en âge de s'irriter de la rébellion de ses sujets et de prendre part aux affaires de l'État auxquelles il avait été initié de bonne heure en vertu des circonstances. Laissé dans l'ombre jusqu'au v. 57, le rôle de Lysias est plus nettement marqué II Macc. **13,** 2 et *Antiq.*, *l. cit.*:

αὐτοῦ ἄρχοντας δυνάμεως αὐτοῦ καὶ τοὺς ἐπὶ τῶν ἡνιῶν. [29] καὶ ἀπὸ βασιλειῶν ἑτέρων καὶ ἀπὸ νήσων θαλασσῶν ἦλθον πρὸς αὐτὸν δυνάμεις μισθωταί. [30] καὶ ἦν ὁ ἀριθμὸς τῶν δυνάμεων αὐτοῦ ἑκατὸν χιλιάδες πεζῶν καὶ εἴκοσι χιλιάδες ἱππέων καὶ ἐλέφαντες δύο καὶ τριάκοντα εἰδότες πόλεμον, [31] καὶ ἤλθοσαν διὰ τῆς Ἰδουμαίας καὶ παρενεβάλοσαν ἐπὶ Βαιθσουρα καὶ ἐπολέμησαν ἐπὶ ἡμέρας πολλὰς καὶ ἐποίησαν μηχανάς· καὶ ἐξῆλθον καὶ ἐνέπυρισαν αὐτὰς ἐν πυρὶ καὶ ἐπολέμησαν ἀνδρωδῶς. [32] καὶ ἀπῆρεν Ἰούδας ἀπὸ τῆς ἄκρας καὶ παρενέβαλεν εἰς Βαιθζαχαρια ἀπέναντι τῆς παρεμβολῆς τοῦ βασιλέως. [33] καὶ ὤρθρισεν ὁ βασιλεὺς τὸ πρωὶ καὶ ἀπῆρεν τὴν παρεμβολὴν ἐν ὁρμήματι αὐτῆς κατὰ τὴν ὁδὸν Βαιθζαχαρια, καὶ διεσκευάσθησαν αἱ δυνάμεις εἰς τὸν πόλεμον καὶ ἐσάλπισαν ταῖς σάλπιγξι. [34] καὶ τοῖς ἐλέφασιν ἔδειξαν αἷμα σταφυλῆς καὶ μόρων τοῦ παραστῆσαι αὐτοὺς εἰς τὸν

« A la tête de ces troupes, il partit d'Antioche avec Lysias, qui avait le commandement en chef de l'armée. » Le roi avait convoqué ceux des *amis* ou courtisans qui avaient un rang dans l'armée. Il avait dû conserver les *amis* de son père, car ceux qu'il avait pu créer n'étaient pas d'âge à être généraux. En dissociant καὶ τοὺς ἄρχοντας du mot φίλους la rec. lucian. et le latin sauf B ont méconnu le sens technique du dernier mot. Le terme officiel οἱ ἐπὶ τῶν ἡνιῶν, littéral. « les préposés aux rênes » vise sans doute le commandement des troupes montées, *qui super vehicula, qui super equites* du latin; **15**,41 témoigne qu'on distinguait ἱππεῖς de δυναμεῖς: Le non-sens μηνιων de A et *min yôn* de Syr. II provient de la *scriptio continua* et de la confusion facile entre M et N.

29. Sauf dans les pays soumis à la domination du peuple romain, les Séleucides gardaient la faculté de lever des mercenaires dans les royaumes voisins : Pergame, Bithynie, Pont et Cappadoce et dans les îles de la mer Phénicienne (Chypre), de la mer Lycienne (Rhodes) et de la mer Égée (Crète, Sporades et Cyclades).

30. Josèphe, qui dans *BJ.*, donne 50.000 fantassins, 5.000 cavaliers et 80 éléphants, adopte dans *Antiq.* les chiffres de I Macc. C'est au nombre de 120.000 que périrent les nomades poursuivis par Gédéon, Jud. **8,** 10; c'est aussi le chiffre des soldats transjordaniens, I Chr. **12,** 38, et celui des recrues de Roboam, I Reg. **12,** 21 gr. Israël bat 100.000 fantassins de Syrie en un seul jour, *ibid.* **21** gr., 29. Ben Gorion compare l'armée d'Eupator au sable du littoral de la mer et compte 122 éléphants exercés à la guerre. Notre auteur demeure dans le cadre biblique.

31. Les formes en -οσαν familières à A sont évitées ici par SV sous l'influence lucian. *Gram.*, p. 87 s. Lysias qui s'était promis de revenir en Judée venger son échec devant Bethsour (**4,** 35) avait résolu, d'accord avec le roi, de recouvrer d'abord cette place, puis de briser la résistance des factieux à Jérusalem. Antiochus V traverse l'Idumée et vient mettre le siège devant Bethsour. Or on sait que cette satrapie comprenait aussi la Séphéla au nord de Beit Ğibrîn. Une armée venant de la plaine côtière et se dirigeant sur Bethsour avait un chemin normal par Odollam et Kharâs qui rejoignait la route de Jérusalem à Hébron à ʿAïn ed-Dirweh, aux abords mêmes de la forteresse disputée.

S. et anc. lat. L ayant le sing. attribue au roi les attaques et les machines. Les plur. suivants marquent l'action des assiégés qui font de vigoureuses sorties, ἀνδρωδῶς, *viriliter*, adv. class. employé par Polybe et Diodore. Les travaux de Judas Maccabée pour remettre en état la forteresse du lieu ont été mis en évidence par les fouilles américaines de 1931 ainsi que des retouches hellénistiques du rempart initial. L'immense

[31] Βαιθσουραν RFT), — ρα (KS).
[33] διεσκεδασθησαν qques codd. du groupe *q*, et lat. *B* sparsi sunt.

amis, les chefs de son armée et les commandants de cavalerie. 29 Des autres
royaumes et des îles de la mer il lui vint aussi des troupes mercenaires.
30 Son armée compta cent mille fantassins, vingt mille cavaliers et trente-
deux éléphants dressés au combat. 31 Ils vinrent par l'Idumée et assiégèrent
Bethsour qui fut longtemps l'objet de leurs attaques pour lesquelles ils
fabriquaient des machines. Mais les autres opérant des sorties y mettaient
le feu et luttaient vaillamment.
32 Alors Judas levant le siège de l'Acra vint camper à Bethzacharia vis à vis
le camp du roi. 33 Le roi, debout de grand matin, enleva sa troupe d'un bond
sur le chemin de Bethzacharia où les armées prirent leur position de combat
et sonnèrent de la trompette. 34 On mit sous les yeux des éléphants du jus de

réservoir sous roche au sud-est de la ville et sous la protection du rempart, muni de portes et d'escaliers, a pu servir d'issue aux Juifs qui allaient mettre le feu aux machines de siège, suivant l'observation des fouilleurs. La poterie hellénistique a laissé de nombreux témoins dans le sol d'*eṭ-Ṭabeiqa* où l'on a trouvé également des têtes de flèche, des pointes de lance, des couteaux et des anneaux de fer. Outre les monnaies ptolémaïques, les séleucides sont abondamment représentées : 124 du seul Antiochus Épiphane et deux d'Antiochus V. Sellers, *The Citadel of Beth-Zur*, passim. *RB.*, 1934, p. 315 ss.

32. Malgré leur belle contenance, la résistance des défenseurs de Bethsour n'allait-elle pas céder devant un tel déploiement de force? Aussi Judas se décida-t-il à lever le siège de l'Acra et à tenter une diversion vers le Sud afin de débloquer Bethsour. Laissant Bethléem sur sa gauche, il grimpe à partir d'el-Khaḍer sur l'arête faîtière de la montagne judéenne et atteint Bethzacharia au delà du Râs eš-Šerifeh qui s'élève à près de mille mètres d'altitude. Le village qui porte encore le nom de *Beit Zakariya* ou *Beit Iskariya* forme un amas de maisons ruinées où viennent au temps des travaux agricoles gîter quelques paysans d'Artas. Il se trouve à 10 kilomètres au nord du site de Bethsour, c'est-à-dire à 55 stades environ et non à 70 comme on pourrait l'inférer de Josèphe. Pour se trouver en vue des ennemis qui bloquaient Bethsour, Judas devait établir sa troupe un peu en avant de la colline de Beit Zakariya qu'isolent de fortes dépressions sauf au sud-est, et se tenir sur le chemin de crête qui mène à Bethsour. Si l'on en juge par les taillis, il devait y avoir là des bois où l'on pouvait se dissimuler sans perdre de vue les horizons d'en face. Le gros chêne de *Ballouṭaṭ el-Yerza*, survivant d'un lambeau de forêt à 965 mètres d'altitude, marque très vraisemblablement le champ de bataille où s'illustra Éléazar. *RB.*, 1924, p. 212 ss.

33. ὀρθρίζειν τὸ πρωΐ — expression fréquente : Gen. **20**, 8; Ex. **24**, 4; Jos. **3**, 1. — ὅρμημα hellénist. pour ὁρμή = חֵמָה, Éz. **3**, 14 καὶ τὸ πνεῦμα ἐξῆρέν με... καὶ ἐπορεύθην ἐν ὁρμῇ τοῦ πνεύματός μου. Anc. lat. *et excitavit exercitum in impetu suo. Antiq.*, XII, 370 : « le roi (ὁρμήσας ἀπὸ τῆς B.) s'élançant de Bethsoura, dirigea son armée vers les défilés et le camp de Judas, et dès le point du jour disposa ses troupes pour le combat. » Les accidents de terrain sur lesquels insiste Josèphe sont le simple produit d'une fausse lecture, voir v. 35. Judas ne craignait pas d'attirer sur lui l'effort de l'adversaire pour soulager la forteresse investie. Antiochus, de son côté, afin de ne pas courir le risque d'être pris entre la place et une troupe libre de ses mouvements, décide sans hésitation d'attaquer Judas retranché sommairement vers le nord.

34. L'expression « sang de la grappe » se lit Gen. **49**, 11; Dt. **32**, 14. Employé parfois pour foncer la coloration des vins, le jus ou le sirop de mûre avait probablement la vertu d'exciter l'appétit de l'éléphant pour la boisson enivrante. Le breuvage ne lui est pas présenté à cause de sa couleur rouge, il aurait suffi d'agiter une étoffe écarlate si la bête

πόλεμον. 35 καὶ διεῖλον τὰ θηρία εἰς τὰς φάλαγγας καὶ παρέστησαν ἑκάστῳ ἐλέφαντι χιλίους ἄνδρας τεθωρακισμένους ἐν ἁλυσιδωτοῖς, καὶ περικεφαλαῖαι χαλκαῖ ἐπὶ τῶν κεφαλῶν αὐτῶν, καὶ πεντακοσία ἵππος διατεταγμένη ἑκάστῳ θηρίῳ ἐκλελεγμένη. 36 οὗτοι πρὸ καιροῦ οὗ ἂν ᾖ τὸ θηρίον ἦσαν καὶ οὗ ἐὰν ἐπορεύετο ἐπορεύοντο ἅμα, οὐκ ἀφίσταντο ἀπ' αὐτοῦ. 37 καὶ πύργοι ξύλινοι ἐπ' αὐτοὺς ὀχυροὶ σκεπαζόμενοι ἐφ' ἑκάστου θηρίου ἐζωσμένοι ἐπ' αὐτοῦ μηχαναῖς, καὶ ἐφ' ἑκάστου ἄνδρες δυνάμεως 'τριστάται' οἱ πολεμοῦντες ἐπ' αὐτοῖς καὶ ὁ Ἰνδὸς αὐτοῦ. 38 καὶ τὴν ἐπίλοιπον ἵππον ἔνθεν καὶ ἔνθεν ἔστησεν ἐπὶ τὰ δύο μέρη τῆς παρεμβολῆς, κατασεί-

en eût pris ombrage. Mais les témoignages antiques réunis par Bochart dans son *Hierozoicon* I, l. ii, c. 27 prouvent que la couleur blanche seule avait le don d'irriter l'éléphant. D'autres pensent que la vue de ce breuvage indiquait aux bêtes l'heure de l'attaque. Le plus probable est que cette vue, irritant un désir inassouvi, les enflammait d'autant plus pour le combat. Peut-être se servait-on de ce procédé simplement pour les amener plus promptement à la place que chacune d'elles devait occuper, τοῦ παραστῆσαι..., anc. lat. *ad sistendos eos in prœlium.*

35. — θηρία comme *bellua* est un terme que les auteurs class. appliquent de préférence aux éléphants. Ceux-ci sont répartis dans les phalanges d'une façon analogue à celle décrite pour la bataille de Magnésie, en 190 avant J.-C., par Tite-Live XXXVII, 40 : *Decem et sex milia peditum more Macedonum armati fuere, qui phalangitae appellabantur. Hæc media acies fuit, in fronte in decem partes divisa; partes eas interpositis binis elephantis distinguebat.* Diodore, Quinte-Curce, Appien rappellent également cette disposition observée pour que les éléphants n'allassent pas à droite ou à gauche et jouassent le rôle de tours dans le mur de la phalange. Au lieu de τὰς φάλαγγας, on lit φάραγγας dans A et deux groupes de minusc., variante que Josèphe a eu sous les yeux, car ce sont ces prétendus *ravins* qui ont provoqué dans son imagination ces στενά et cette manœuvre inventée de toutes pièces : « Il plaça les éléphants les uns derrière les autres, à cause de l'étroitesse des lieux, διὰ τὴν στενοχωρίαν, qui ne permettait pas de les mettre sur une seule ligne. » *Antiq.*, XII, **9**, 4 (371). Grimm. Les ondulations du terrain n'empêchaient pas le déploiement de la ligne de bataille.

L'équipement des soldats postés entre les éléphants est celui de I Sam. **17**, 5.

36. Les chevaux attachés à l'escorte d'un éléphant devaient avoir été habitués au cours de maint exercice à évoluer suivant les mouvements de ce dernier dont le rôle était en quelque sorte celui d'un char d'assaut. Il fallait aussi qu'ils fussent habitués à l'odeur et au barrissement de la bête qui autrement les eussent épouvantés. Suivant leur nombre ou les exigences de la tactique, les éléphants pouvaient être assujettis à des manœuvres variables. *Dict. des Antiq.*, II, 541 d'ap. Armandi, *Hist. militaire des éléphants*, Paris, 1843.

37. Une terre cuite de Myrina reproduite dans le même article représente une de ces *ligneæ turres* ou θωράκια fixées par des courroies sur le dos d'un éléphant. Recouverte d'une peau épaisse et garnie de boucliers métalliques, cette cage contenait en règle trois combattants, le cornac non compté puisqu'il était en dehors. Il est impossible qu'elle contînt sept, quinze ou trente guerriers. D'après Élien, *Nat. anim.*, XIII, 9, la bête portait trois combattants, deux sur les côtés et un à l'arrière; placé en avant, le conducteur guidait la bête avec un aiguillon en forme de harpè. Pline, VIII, 7, nous représente dans un combat vingt éléphants montés par soixante combattants — *viginti turriti cum sexagenis propugnatoribus*, ce qui revient au chiffre de trois guerriers par bête. Notre texte

35 φαραγγας *A q*.
37 ανδρες δυο και τριακοντα *A* (FTS), τριακοντα *S* rec. lucian. *anc. lat.* Syr., τεσσαρες (conj. RK).

raisin et de mûre pour les disposer à l'attaque. [35] Les bêtes furent réparties parmi les phalanges. Près de chaque éléphant on rangea mille hommes cuirassés de cottes de mailles et coiffés d'un casque d'airain, sans compter cinq cents cavaliers d'élite affectés à chaque bête. [36] Ceux-ci prévenaient tous les mouvements de la bête et l'accompagnaient partout sans jamais s'en éloigner. [37] Sur chaque éléphant, comme appareil défensif, une solide tour de bois était assujettie par des sangles et dans chacune se trouvaient des guerriers montés combattant sur les bêtes, en plus de leur cornac. [38] Quant au reste de la cavalerie, le roi la disposa sur les deux flancs de l'armée pour harceler l'ennemi et couvrir les phalanges.

le plus assuré porte τριάκοντα, leçon antélucian. garantie par l'accord de S, de l'anc. lat. et des syr. Le traducteur grec a eu devant les yeux שלשים qu'il a lu *šelošîm* « trente » au lieu de *šališîm* que les LXX rendent par τριστάται et qui sont les guerriers d'élite combattant sur les chars d'après Ex. **14,** 7; **15,** 4, figurant dans II Reg. **10,** 25 à côté des παρατρέχοντες « les coureurs ». Une ancienne glose citée par Rosenmüller *Schol. in Exod.*, p. 263 et par le *Stephani Thes. s. v.* se rapproche du vrai sens, tout en faisant du *tristatès* le nom d'un char, ce qui est erroné : ces chars employés pour la guerre étaient assez grands pour contenir trois hommes dont l'un tenait les rênes et les autres combattaient, ἵνα ὁ μὲν ἡνιοχῇ, οἱ δὲ πολεμῶσιν. Cette ingénieuse suggestion de Fairweather et Black se raccorde à l'interprétation de Josèphe, qui, se gardant de donner un chiffre, écrit : « Les éléphants portaient des tours élevées et des archers. » L'auteur de I Macc. s'est donc servi ici d'un terme biblique très approprié à la circonstance en assimilant les trois guerriers d'une tour sur éléphant aux *tristatai* d'un char de guerre. La variante δύο καὶ τριάκοντα s'est greffée sur τριάκοντα d'après le nombre des éléphants du v. 30. La déviation du sens original remonte au traducteur grec; il n'y a donc pas à recourir à une erreur dans l'intérieur du grec comme le fait Rahlfs en supposant Δ = τέσσαρες transcrit Λ = τριάκοντα. L'importance de la tour sur éléphant a laissé des traces jusque dans le jeu d'échec où les Orientaux appellent encore *alfîl* « l'éléphant » la pièce que nous nommons la tour, bien qu'elle n'ait rien conservé de la forme de l'animal. « L'usage a voulu qu'on nommât *Indien*, celui qui conduisait les éléphans, de quelque nation qu'il fût. On le trouve en ce sens dans les meilleurs auteurs de l'antiquité. » Calmet d'après Bochart, *op. cit.*, col. 268.

L'Inde fournissait non seulement des éléphants mais aussi d'habiles cornacs ou ἐλεφαντάγωγοι et les Séleucides pouvaient avoir à leur service de véritables Indous. Les contingents de ces gros animaux prenaient divers noms suivant leur nombre. La troupe de trente-deux s'appelait κεραταρχία, commandée par un κερατάρχης, suivant Élien le Tacticien, c. 20. Par suite de l'incompréhension du mot *Indus*, le lat. V *et intus magister bestiæ* laisserait croire que le cornac se tenait dans la tour tandis que sa vraie place était sur le cou de la bête.

38. Comme 16.000 cavaliers étaient attachés aux éléphants, il en restait 4.000 de disponibles pour flanquer de part et d'autre les deux parties de l'armée qui sont indiquées au v. 40. — ἔνθεν καὶ ἔνθεν expression class. et des LXX, Ex. **26,** 13; I Sam. **14,** 16. — L'anacoluthe des deux participes au nominatif n'existait probablement pas en hébreu où les deux participes rendus par מפחידים ומכסים chez Kahana se relient aisément à שאר הפרשים τὴν ἐπίλοιπον ἵππον. Grimm pense qu'ils se rapportent au sujet non exprimé de ἔστησαν, les organisateurs de l'ordre des troupes. Malheureusement ἔστησεν envisageant le roi est soutenu par A S, anc. lat. et des cod. mixtes. Le sens des deux participes est non moins embarrassant : *commoventes et constipati in legionibus* (anc. lat. XG.) semble pouvoir se traduire par « impressionnant et serrés en phalanges ». La caractéristi-

οντες καὶ καταφρασσόμενοι ἐν ταῖς φάλαγξιν. [39] ὡς δὲ ἔστιλβεν ὁ ἥλιος ἐπὶ τὰς χρυσᾶς καὶ χαλκᾶς ἀσπίδας, ἔστιλβεν τὰ ὄρη ἀπ' αὐτῶν καὶ κατηύγαζεν ὡς λαμπάδες πυρός. [40] καὶ ἐξετάθη μέρος τι τῆς παρεμβολῆς τοῦ βασιλέως ἐπὶ τὰ ὑψηλὰ ὄρη καί τινες ἐπὶ τὰ ταπεινά, καὶ ἤρχοντο ἀσφαλῶς καὶ τεταγμένως. [41] καὶ ἐσαλεύοντο πάντες οἱ ἀκούοντες φωνῆς πλήθους αὐτῶν καὶ ὁδοιπορίας τοῦ πλήθους καὶ συγκρουσμοῦ τῶν ὅπλων· ἦν γὰρ ἡ παρεμβολὴ μεγάλη σφόδρα καὶ ἰσχυρά. [42] καὶ ἤγγισεν Ἰούδας καὶ ἡ παρεμβολὴ αὐτοῦ εἰς παράταξιν, καὶ ἔπεσον ἀπὸ τῆς παρεμβολῆς τοῦ βασιλέως ἑξακόσιοι ἄνδρες. [43] καὶ εἶδεν Ἐλεάζαρος Αυαραν ἓν τῶν θηρίων τεθωρακισμένον θώραξιν βασιλικοῖς, καὶ ἦν ὑπεράγον πάντα τὰ θηρία, καὶ ᾠήθη ὅτι ἐν αὐτῷ ἐστιν ὁ βασιλεύς. [44] καὶ ἔδωκεν ἑαυτὸν τοῦ σῶσαι τὸν λαὸν αὐτοῦ

que de l'ordre de bataille nommé φάλαγξ consiste en effet à marcher les boucliers serrés l'un contre l'autre (συνασπίζειν) et les lances tendues en avant de façon à rendre irrésistible le choc des hoplites. En somme, cette fin de verset serait une réflexion générale sur le gros de l'armée. L'unité tactique comprise sous le terme de phalange au temps hellénistique formait le centre des troupes rangées. A Palægaza, elle comptait 11.000 hoplites dans l'armée de Démétrius, précédés de treize éléphants accompagnés d'infanterie légère. Démétrius, à l'aile gauche, commandait près de 3.000 cavaliers devant lesquels marchaient trente éléphants et 1.500 fantassins dont 500 frondeurs perses. L'aile droite composée de 1.500 cavaliers était sous les ordres de l'Olynthien Andronique. A Raphia, la cavalerie est disposée également aux ailes où se rangent des troupes légères, des archers, des mercenaires grecs dont le rôle est de protéger les flancs de la phalange. Toutefois tant chez les Syriens que chez les Égyptiens, les éléphants sont rangés non pas sur le front de la phalange, mais devant chacune des ailes. Les *hétaires*, compagnons attitrés du roi, avaient les principaux commandements de la phalange et de la cavalerie d'élite. Josèphe fait monter à Bethzacharia le reste de l'armée sur les hauteurs en plaçant des *amis* au premier rang. La correction de φίλους en ψιλούς « troupes légères » proposée par Naber ne s'impose pas, malgré son ingéniosité. *RB.*, 1935, p. 568 s.; 1939, p. 229. La confusion entre λ et ρ a favorisé le passage de φάλαγξ à φάραγξ, *vallis*, en diverses recensions *Gramm.*, p. 19.

Calmet commente le texte de la Vulg. qui est une véritable paraphrase : « Il rangea le reste de la cavalerie sur les deux ailes, pour exciter son armée par le son des trompettes, et pour animer son infanterie serrée dans ses bataillons. » Il est naturel de placer la cavalerie à côté et autour de l'infanterie pour la soutenir et pour la tenir serrée. Knab. à la suite de Grimm : les tacticiens placent la cavalerie aux deux ailes afin de *harceler* l'ennemi et de l'empêcher d'attaquer les phalanges en servant de *couverture*, de protection sur leurs flancs. — φράσσειν a le double sens de serrer et de couvrir pour protéger. Le partic. présent au lieu du fut. avec sens final se justifie par le fait que la notion qu'il exprime est en train de se réaliser. Nul ne peut se flatter d'avoir entièrement dissipé l'obscurité que la concision de l'auteur impose à ce passage.

39. Les boucliers dorés (et non d'or comme dans I Reg. **10**, 16) devaient être l'attribut de quelques hauts dignitaires. Dans la fameuse parade de Daphné, où l'on vit tant de couronnes d'or, de vases d'or et de harnais décorés avec de l'or, il n'est question que des boucliers d'airain d'un corps d'infanterie et des argyraspides « soldats au bouclier d'argent ou argenté », légion souvent mentionnée par les écrivains hellénistiques, v. g. Diodore XVII, 57, Arrien VII, 11; *Dict. des Antiq.* s. v. Selon Josèphe, le roi fait enlever les

[41] οικουντες *anc. lat.* inhabitantes pour ακουοντες.
[43] ωηθη (RK), ωφθη *A* (FTS) Syr. I et II, *anc. lat.* visum est ei.

39 Lorsque le soleil frappa de ses rayons les boucliers d'or et d'airain, les montagnes en furent illuminées et brillèrent comme des lampes de feu.
40 Une partie de l'armée royale se déploya sur les hauts de la montagne et une autre en contre-bas, tous avançaient avec assurance et bon ordre. 41 Ce
n'était pas sans inquiétude que tous entendaient les clameurs de cette multitude, le bruit de sa marche et le fracas de ses armes, armée immense et forte
s'il en fut. 42 Judas s'en approcha pour en venir aux mains et six cents hom-
mes de l'armée du roi succombèrent. 43 Éléazar surnommé Awâran aperçut
alors une des bêtes caparaçonnée d'un harnais royal et surpassant toutes les autres par la taille. S'imaginant que le roi était dessus, 44 il se dévoua lui-

enveloppes des boucliers d'or et d'airain, afin qu'il en partît des effets éblouissants. Malgré ce détail, conforme à la pratique militaire de l'époque (Plutarque, *Lucullus*, 27), l'historien n'a pas égalé la touche heureuse de notre auteur dans ce lumineux tableau. Lampes de feu, c'est-à-dire allumées, Gen. **15,** 17; Zach. **12,** 6; Dan. **10,** 6.

40. Derrière Beit Šaʿar, le chemin passe dans un repli de terrain que domine du côté ouest une crête allongée de Beit Ummar à Balloutat Yerza. C'est selon ces deux plans que s'avançait l'armée royale avec assurance et en bon ordre.

41. Le surnom d'*Auaran* avec le sens de « Éveillé » que nous avons noté **2,** 5 a l'avantage d'entrer dans la norme des surnoms donnés dans leur jeunesse aux fils de Mattathias. La fameuse découverte de la racine *ḥwr* que Michaelis interprète par « piquer un animal par derrière », d'où proviendrait le surnom de « Piqueur » donné au héros par la postérité ne s'impose pas. Rigoureusement parlant l'arabe *ḥawrân* signifie *locus in podice quadrupedis, per quem prodit fimum*, d'où le verbe apparenté que Freytag interprète par blesser un fauve ou un autre animal au derrière. En définitive cela revient à l'hébreu חור *le trou* et certainement l'on n'a pas eu l'idée d'infliger à Éléazar un surnom aussi infamant. Du reste, le surnom est antérieur à l'épisode de sa mort.

43. Les éléphants cuirassés (loricati, καταφρακτοί) nous sont connus par la numismatique, les représentations figurées et les auteurs. Eckhel, *Doctr. Num. Vet.* V, p. 153. Sur un bronze publié dans le *Dict. des Antiq.*, II, p. 540 les lamelles de fer formant cuirasse apparaissent nettement. D'après Diodore II, **17,** 8, un roi des Indes avait équipé des éléphants en telle quantité et de telle manière, διὰ τὴν ἐπὶ τῶν θωρακίων κατασκευήν, que leur attaque était irrésistible. Attelé à un char royal, l'éléphant portait un harnais couvert d'or. Parfois une clochette attachée a son cou l'excitait durant le combat et les *frontalia* qu'il avait sur la tête étaient des ornements autant que des armes. Bochart, *op. cit.*, col. 272. Tous les éléphants ne portaient pas la cuirasse. Cet avantage était surtout réservé à ceux que leur ardeur ou leur taille désignait à l'attention de l'ennemi. Ici nous avons affaire à un πρωτεύων des éléphants d'ap. II Macc. **13,** 15, comme celui de Porus dont Q. Curce dit : *Ipsum vehebat elephantus super cæteras belluas eminens*, et Diodore ὁ κράτιστος τῶν ἐλ. Mais comme les rois grecs, Lagides ou Séleucides, dirigeaient les opérations à cheval, montures plus mobiles, Antiochus V ne se trouvait pas sur la bête caparaçonnée dont il usait probablement pour les longues marches, comme plus tard on se servit du palanquin.

44. Éléazar accomplit une sorte de *devotio* exempte des rites préalables du paganisme observés par Décius Mus qui se dévoua *se ac vitam suam pro salute populi Romani*. Cicér. *Sest.* 48. La notion de la Rédemption contribuera à diffuser l'expression διδόναι ἑαυτόν, Gal. **1,** 4; Tit. **2,** 14; I Tim. **2,** 6. Ben Gorion fait endosser à Judas la responsabilité du fait. « Qui parmi vous, dit le chef, est le jeune homme fort? » Éléazar se présente. « Voici

καὶ περιποιῆσαι ἑαυτῷ ὄνομα αἰώνιον. 45 καὶ ἐπέδραμεν αὐτῷ θράσει εἰς μέσον τῆς
φάλαγγος καὶ ἐθανάτου δεξιὰ καὶ εὐώνυμα, καὶ ἐσχίζοντο ἀπ' αὐτοῦ ἔνθα καὶ ἔνθα.
46 καὶ εἰσέδυ ὑπὸ τὸν ἐλέφαντα καὶ ὑπέθηκεν αὐτῷ καὶ ἀνεῖλεν αὐτόν, καὶ ἔπεσεν ἐπὶ
τὴν γῆν ἐπάνω αὐτοῦ, καὶ ἀπέθανεν ἐκεῖ. 47 καὶ εἶδον τὴν ἰσχὺν τῆς βασιλείας καὶ
τὸ ὅρμημα τῶν δυνάμεων καὶ ἐξέκλιναν ἀπ' αὐτῶν.

48 Οἱ δὲ ἐκ τῆς παρεμβολῆς τοῦ βασιλέως ἀνέβαινον εἰς συνάντησιν αὐτῶν εἰς
Ιερουσαλημ, καὶ παρενέβαλεν ὁ βασιλεὺς εἰς τὴν Ἰουδαίαν καὶ εἰς τὸ ὄρος Σιων.
49 καὶ ἐποίησεν εἰρήνην μετὰ τῶν ἐκ Βαιθσούρων, καὶ ἐξῆλθον ἐκ τῆς πόλεως, ὅτι
οὐκ ἦν αὐτοῖς ἐκεῖ διατροφὴ τοῦ συγκεκλεῖσθαι ἐν αὐτῇ, ὅτι σάββατον ἦν τῇ γῇ.

ce gros éléphant devant toi, tu sais ce qu'il reste à faire »... Saint Ambroise entre dans les idées de I Macc. en relevant la valeur, l'intrépidité, le mépris de la mort dans ce héros dont l'intention était de sauver son peuple en supprimant l'oppresseur d'Israël. Le mobile de la gloire tenu pour légitime dans les milieux juifs de l'époque hellénistique a été fort discuté par les auteurs chrétiens de même que la témérité dont Éléazar a fait preuve. « L'exemple de Samson, qui fut écrasé sous les ruines du temple qu'il avait abattu ne fait rien pour la cause d'Éléazar; Samson pria, avant que d'entreprendre cette action : il n'agit que par l'inspiration de l'Esprit Saint. Mais nous ne lisons rien de pareil dans l'action d'Éléazar. » Calmet citant saint Augustin. Josèphe ou l'auteur qu'il suit dans *BJ.*, I, 43 s., est assez réservé dans son appréciation : « Éléazar n'avait réussi qu'à tenter une grande action et à sacrifier la vie à la gloire, car celui qui montait l'éléphant était un simple particulier; eût-il été Antiochus, l'auteur de cette audacieuse prouesse n'y eût gagné que de paraître chercher la mort dans la seule espérance d'un brillant succès. » Trad. Harmand.

45. Chaque éléphant étant entouré, escorté par un détachement d'hoplites et de cavaliers suivant le v. 35, l'assaillant ne peut l'atteindre qu'en se frayant un chemin à travers cette escorte. C'est dans ce sens qu'il faut entendre la pénétration au milieu de la phalange. De la formation serrée, profonde, hérissée de longues piques, il n'est pas question ici, car les éléphants étaient rangés sur le front de cette formation qui était la phalange proprement dite. Le verbe ἐσχίζοντο fait image : en tuant à droite et à gauche (Num. **20,** 17; Jos. **23,** 6) le guerrier fend les rangs comme la proue d'une embarcation fend l'eau et écarte de part et d'autre de la bête ceux qui s'opposent à son avance. — ἔνθα κ. ἔνθα II Reg. **2,** 8; **5,** 25. Anc. lat. : *findebantur ab eo huc et illuc*. Hérodote, VIII, 34 dit d'une armée qui se divise en deux corps pour suivre deux directions différentes : ἡ στρατίη ἐσχίζετο.

46. Un éléphant revêtu d'une cuirasse ne pouvait guère être atteint qu'au ventre où la peau est plus tendre, comme le notent les anciens naturalistes : *elephantem durissimum dorso tergus habere, sed ventri molle.* Le rhinocéros le sait, c'est par là qu'il attaque cet animal. Pline, VIII, 20. Un moucheron des marais a le don d'irriter l'éléphant en s'introduisant dans son nombril. Tandis que Josèphe nous représente Éléazar frappant la bête sous le ventre et faisant écrouler sur lui cette masse, Ben Gorion l'introduit entre les pieds de l'éléphPnt et lui fait planter son glaive dans le nombril, על טבורו. — καὶ ὑπέθηκεν αὐτῷ s.-e. τὸ ξίφος cf. II Macc. **14,** 41 où l'instrument est exprimé comme ici dans la recension lucianique.

47. L'auteur indique d'une façon discrète que les Juifs ont eu le dessous, ce que comportent les événements qui suivent. La source de *BJ.* I, **1,** 6 ne laisse aucun doute là-dessus : « Le frère d'Éléazar vit dans cet événement le présage de l'issue du combat

46 υπεθηκεν et subposuit ei s.-e ἑαυτόν, rec. luc. + το ξιφος cf. II Macc. 14, 41.

même pour sauver son peuple et acquérir un nom immortel. [45] Il eut le courage de courir sur la bête au milieu de la phalange, tuant à droite à et gauche si bien que les ennemis s'en écartèrent de part et d'autre. [46] Il se glissa sous l'éléphant lui enfonça son épée et le tua. La bête s'écroula à terre sur lui et là-même mourut Éléazar. [47] Les Juifs ayant constaté la force du royaume et l'élan de ses troupes se retirèrent devant elles.

[48] Ceux de l'armée du roi montaient à la rencontre des Juifs à Jérusalem, le roi mettant en état de siège la Judée et le Mont Sion. [49] Mais il faisait la paix avec ceux de Bethsour qui évacuèrent leur ville parce qu'il n'y avait pas là à leur disposition des vivres à emmagasiner dans la place, car c'était

tout entier. Les Juifs en effet combattirent avec courage et acharnement : mais l'armée royale, supérieure en nombre et favorisée par la fortune, finit par l'emporter; après avoir vu tomber un grand nombre des siens, Judas s'enfuit avec le reste dans la toparchie de Gophna. » Cette fin est un raccourci car avant la retraite en Gophnitique il se passe d'autres faits. Ben Gorion se fondant sur II Macc. **13,** 16 transforme le revers en avantage : différence de point de vue dans les communiqués.

48-63. Prise de Bethsour et siège du Mont-Sion par les Syriens. — Le roi accorde aux Juifs la liberté religieuse.

II Macc. **13,** 18-26; **11,** 13 ss. *BJ.*, I, **1,** 5 (46). *Antiq.*, XII, **9,** 5-7 (375-388).

48. Maître du terrain, Antiochus n'avait plus qu'à profiter de son avantage pour réduire d'un côté Bethsour et, de l'autre, le Temple de Jérusalem. C'est avec cette double perspective qu'il faut lire le passage sous peine de tomber dans les erreurs topographiques de Schlatter et consorts au sujet de la position de Bethsour. Un écrivain grec, à vrai dire, eût évité une imprécision féconde en malentendus. — Le partitif de A καὶ ἐκ τῆς παρ. τοῦ βασ. ἀνέβεννον rend mieux la notion qu'une seule partie de l'armée est allée à la rencontre (avec une intention agressive comme II Sam. **5,** 23) des partisans de Judas qui se sont retirés à Jérusalem. Une autre partie de l'armée, ainsi que Josèphe le note expressément, revient assiéger Bethsour, si tant est que le roi ait entièrement débloqué la place pour venir à Bethzacharia. Deux attaques sont menées simultanément mais non sur le même point, comme se l'imaginent ceux qui font de Bethsour un ouvrage fortifié de Jérusalem, mais l'une dans la partie sud de la Judée, à Bethsour, et l'autre à 30 kilomètres au nord de cette place, sur le territoire de la πόλις hiérosolymite.

49. Le roi veut en finir d'abord avec Bethsour dont les assiégés ont pu tenir grâce aux vivres que Judas leur envoyait. Mais un traître du nom de Rodocus dénonce ce ravitaillement clandestin, II Macc. **13,** 21, la place forte se voit obligée de capituler. Le roi fait la paix עשה שלום Jos. **9,** 15; Is. **27,** 5. Les gens sortent de la ville; c'est le geste des gens qui se rendent, II Reg. **18,** 31; I Sam. **11,** 3; Jér. **38,** 17. Le verbe συγκλείειν se rapporte aux vivres et non aux assiégés comme l'a compris le latin : *quia non erat illis illic esca, eo quod conclusi essent in ea.* On n'avait plus de vivres de réserve et il était impossible d'en emmagasiner car cette année-là aucune moisson ni récolte n'était en perspective du fait qu'on avait dû s'abstenir de tout travail agricole depuis l'automne de l'année 163 avant J.-C. L'été de 162, appartenant à l'année 150 Sél. se trouvait en plein dans l'année sabbatique. Celle-ci n'était point printanière cependant, mais automnale. « La Loi entendait prohiber les semailles et les récoltes d'une même année agricole. En appliquant la loi à partir de

[50] καὶ κατελάβετο ὁ βασιλεὺς τὴν Βαιθσούραν καὶ ἀπέταξεν ἐκεῖ φρουρὰν τηρεῖν
αὐτήν. [51] καὶ παρενέβαλεν ἐπὶ τὸ ἁγίασμα ἡμέρας πολλὰς καὶ ἔστησεν ἐκεῖ βελοσ-
τάσεις καὶ μηχανὰς καὶ πυροβόλα καὶ λιθοβόλα καὶ σκορπίδια εἰς τὸ βάλλεσθαι
βέλη καὶ σφενδόνας. [52] καὶ ἐποίησαν καὶ αὐτοὶ μηχανὰς πρὸς τὰς μηχανὰς αὐτῶν
καὶ ἐπολέμησαν ἡμέρας πολλάς. [53] βρώματα δὲ οὐκ ἦν ἐν τοῖς ἀγγείοις διὰ τὸ
ἕβδομον ἔτος εἶναι, καὶ οἱ ἀνασωζόμενοι εἰς τὴν Ἰουδαίαν ἀπὸ τῶν ἐθνῶν κατέ-
φαγον τὸ ὑπόλειμμα τῆς παραθέσεως. [54] καὶ ὑπελείφθησαν ἐν τοῖς ἁγίοις ἄνδρες
ὀλίγοι, ὅτι κατεκράτησεν αὐτῶν ὁ λιμὸς καὶ ἐσκορπίσθησαν ἕκαστος εἰς τὸν τόπον
αὐτοῦ.

[55] Καὶ ἤκουσεν Λυσίας ὅτι Φίλιππος, ὃν κατέστησεν ὁ βασιλεὺς Ἀντίοχος ἔτι
ζῶντος αὐτοῦ ἐκθρέψαι Ἀντίοχον τὸν υἱὸν αὐτοῦ εἰς τὸ βασιλεῦσαι αὐτόν, [56] ἀπέσ-
τρεψεν ἀπὸ τῆς Περσίδος καὶ Μηδίας καὶ αἱ δυνάμεις αἱ πορευθεῖσαι μετὰ τοῦ

nisan, on eût empêché la récolte provenant des semailles précédentes et les semailles préparant la récolte suivante, et ainsi deux années eussent été atteintes, ce que ne prévoyait pas la loi. » Lesêtre, *DB.*, V, 1305. Ex. **23**, 10 s.; Lev. **25**, 1-7. Voir plus haut v. 20.

50. Josèphe suppose que les assiégés se rendirent à condition qu'il ne leur serait fait aucun mal. « Antiochus, une fois la ville prise, se borna à les chasser désarmés de la ville, où il mit garnison. » Il est vraisemblable que la place une fois vidée de sa population de Juifs pieux et de ses défenseurs du parti maccabéen dut changer de physionomie. Elle fut d'abord surtout une place syrienne pourvue d'un détachement royal et son quartier principal consistait dans la forteresse réparée par Judas Maccabée et à laquelle Bacchidès apportera des améliorations. Peu à peu, une population composée d'Iduméens et de Juifs hellénisants vint se grouper et commercer derrière l'enceinte de la ville à l'ombre de la citadelle dont les arasements ont été retrouvés. Les constructeurs de cette époque, au lieu de poser leurs fondations sur les ruines des édifices antérieurs, creusaient à travers tout des tranchées jusqu'au roc. On aménagea des bains, des marchés, des entrepôts de vin, des citernes et des silos. Les nombreuses anses de jarres rhodiennes avec estampilles montrent que la garnison syrienne ne dédaignait pas le vin étranger. La poterie hellénistique est représentée à Bethsour par une série de marmites, de cruches, de gourdes et de bols de galbe divers. Voir v. 31.

51. Libre du côté du midi, le roi va porter tous ses efforts contre l'Acra de Jérusalem dont le siège déjà commencé menaçait de se prolonger. L'auteur, qui dans ce chapitre est en veine d'exposer les moyens de l'art militaire du temps, nous énumère les engins mis en œuvre par les Syriens pour réduire le Temple et son enceinte. Par βελοστάσεις on entendait les emplacements en pierres ou en terre préparés pour l'artillerie, c'est-à-dire les batteries. Μηχαναί peut ici perdre son sens général pour s'appliquer aux tours de siège armées de béliers, les hélépoles. Les *pyroboles* étaient des machines de jet qui lançaient des barres de fer rouge, *vectes ferreos candentes* (Vitruve X, 16) ou d'autres projectiles incendiaires : bois de pin, fagots enduits de poix, javelots falariques, cités par Calmet. Sous le nom de *lithobole* nous entendons ici la véritable baliste capable de lancer à 500 mètres des pierres d'un talent ou, à l'occasion, des masses de plomb ou des poutrelles armées de fer. Les petits scorpions, σκορπίδια de Polybe VIII, 7, n'étaient autres que des arbalètes ou balistes à main, *manuballistæ*, ayant la forme du scorpion. L'appareil portait aussi le nom technique de γαστραφέτης. Tous ces engins, même ceux qui lançaient des masses, étaient adaptés au lancement des traits, flèches et carreaux, projectiles ordi-

[50] απεταξεν (RKFT) επεταξεν *SV* (S) επαταξεν *A*.
[53] αγγειοις (KRT), αγιοις (FS) *AS*, αγειοις *V*.

l'année du repos de la terre. [50]Le roi prit possession de Bethsour et y plaça une garnison pour la garder. [51] Il assiégea assez longtemps le sanctuaire, dressant contre lui des batteries et des machines, des lance-flammes et des balistes, des petits scorpions pour lancer des traits, enfin des frondes. [52] Les assiégés construisirent aussi des machines pour les opposer à celles des assiégeants et prolongèrent ainsi longtemps la résistance. [53] Mais il n'y avait pas de vivres dans les dépôts parce que c'était la septième année et que les Israélites ramenés en Judée du milieu des gentils avait consommé le reste de ce qu'on avait mis en réserve. [54] On laissa peu d'hommes dans le lieu saint parce qu'on était en proie à la famine; les autres se dispersèrent chacun chez soi.

[55] Philippe que le roi Antiochus encore vivant avait choisi pour élever Antiochus, son fils, en vue de son règne, [56] était revenu de Perse et de Médie et avec lui les troupes qui avaient accompagné le roi; il cherchait à s'emparer

naires de la catapulte. La fronde, arme que les Phéniciens excellaient à manier, se développait parfois jusqu'à devenir une véritable machine de guerre appelée *fundibalum* (anc. lat.) et plus tard *onagre* et même *scorpion. Dict. des Antiq.*, V, 363 ss.; I, 388; II, 1363 ss.

52. Des exemples de machines de guerre opposées par les défenseurs d'une place à l'assiégeant réel ou éventuel nous sont donnés par II Chr. **26,** 15 et par *BJ.*, V, **1,** 3 : Éléazar avait, en grand nombre, oxybèles, catapultes et onagres, dont les projectiles repoussaient les ennemis et tuaient des gens dans le Temple pendant le siège de Titus. Végèce, IV, 22, énumère les machines de guerre qu'emploient les assiégeants pour défendre leur rempart : *Adversum hæc obsessos defendere consueverunt ballistæ, onagri, scorpiones, arcubalistæ, fustibali, [sagittarii], fundae.*

53. — ἀγγεῖον répond à כלי qui désigne toutes sortes de récipients pour le blé et les fruits de la terre, Gen. **42,** 25; **43,** 11; pour le pain I Sam. **9,** 7; pour tout liquide, l'huile, le vin, l'eau; il répond à *nebel* Is. **30,** 14, à *bôr* Prov. **5,** 15. Les naturels de Palestine conservent encore leur grain chez eux dans de grands vases quadrangulaires faits de terre et de paille pressées élevés sur pieds pour mettre le contenu à l'abri des bêtes et de l'humidité. Avant les restrictions de l'Islam, le vin s'y conservait dans des jarres et de volumineux *pithoi.* La mention des lieux saints au début du v. 54 a provoqué ici la variante ἐν τοῖς ἁγίοις qui est à rejeter malgré son antiquité. — Chaque septième année τῷ δὲ ἑβδόμῳ ἄφεσιν ποιήσεις Ex. **23,** 10 s., τῷ δὲ ἔτει τῷ ἑβδόμῳ σάββατα ἀνάπαυσις ἔσται τῇ γῇ, σάββατα τῷ κυρίῳ... Lev. **25,** 4. Voir v. 49 ci-avant. La disette s'était accrue avec le nombre des consommateurs ramenés en Judée de Galaad et de Galilée, **5,** 23 et 45. — L'action de mettre des vivres en réserve, le dépôt de ces vivres est dit παράθεσις chez Polybe, Diodore et inscript. LIDDELL-SCOTT, s. v. II Chr. **11,** 11 παραθέσεις βρωμάτων.

54. Opposé à συνάγειν, le verbe σκορπίζειν Mt. **12,** 30, se trouve au passif dans *Antiq.* VI, 116 et Joh. **16,** 33 avec la même acception que dans notre passage. GRIMM, PREUSCHEN-BAUER.

55. Nous retrouvons dans cette péricope le Philippe du v. 14 avec la mention de sa charge à peu près dans les termes du v. 15. On remarquera l'équivalence de l'infin. avec τοῦ et de l'infin. avec εἰς τό. *Gram.*, p. 312, 314 s. *ut regnaret.* La correction lucian. tente d'établir le *partic. conjunctum* ἔτι ζῶν au lieu du partic. absolu que le grec biblique emploie très souvent sans égard pour la règle class. *Gram.*, p. 328.

56. Antiochus Épiphane était mort en Médie, c'est là que Philippe avait reçu ses dernières volontés. Il en ramenait les troupes qui y avaient été avec le roi et cherchait à

βασιλέως μετ' αὐτοῦ, καὶ ὅτι ζητεῖ παραλαβεῖν τὰ τῶν πραγμάτων. [57] καὶ κατέσπευδεν καὶ ἐπένευσεν τοῦ ἀπελθεῖν καὶ εἶπεν πρὸς τὸν βασιλέα καὶ τοὺς ἡγεμόνας τῆς δυνάμεως καὶ τοὺς ἄνδρας 'Εκλείπομεν καθ' ἡμέραν, καὶ ἡ τροφὴ ἡμῖν ὀλίγη, καὶ ὁ τόπος, οὗ παρεμβάλλομεν, ἐστὶν ὀχυρός, καὶ ἐπίκειται ἡμῖν τὰ τῆς βασιλείας. [58] νῦν οὖν δῶμεν δεξιὰς τοῖς ἀνθρώποις τούτοις καὶ ποιήσωμεν μετ' αὐτῶν εἰρήνην καὶ μετὰ παντὸς ἔθνους αὐτῶν [59] καὶ στήσωμεν αὐτοῖς τοῦ πορεύεσθαι τοῖς νομίμοις αὐτῶν ὡς τὸ πρότερον· χάριν γὰρ τῶν νομίμων αὐτῶν, ὧν διεσκεδάσαμεν, ὠργίσθησαν καὶ ἐποίησαν ταῦτα πάντα. [60] καὶ ἤρεσεν ὁ λόγος ἐναντίον τοῦ βασιλέως καὶ τῶν ἀρχόντων, καὶ ἀπέστειλεν πρὸς αὐτοὺς εἰρηνεῦσαι, καὶ ἐπεδέξαντο, [61] καὶ ὤμοσεν αὐτοῖς ὁ βασιλεὺς καὶ οἱ ἄρχοντες· ἐπὶ τούτοις ἐξῆλθον ἐκ τοῦ ὀχυρώματος, [62] καὶ εἰσῆλθεν ὁ βασιλεὺς εἰς ὄρος Σιων καὶ εἶδεν τὸ ὀχύρωμα τοῦ τόπου καὶ ἠθέτησεν τὸν ὁρκισμόν, ὃν ὤμοσε, καὶ ἐνετείλατο καὶ καθεῖλεν τὸ τεῖχος κυκλόθεν. [63] καὶ ἀπῆρεν κατὰ σπουδὴν καὶ ἀπέστρεψεν εἰς Ἀντιόχειαν καὶ εὗρεν Φίλιππον κυριεύοντα τῆς πόλεως καὶ ἐπολέμησεν πρὸς αὐτὸν καὶ κατελάβετο τὴν πόλιν βίᾳ.

mettre la main sur la direction des affaires, anc. lat. *quærit suscipere quæ erant negotiorum*, avec l'intention manifeste de s'emparer du pouvoir pour lui-même, selon *Antiq.*, XII, 379.

57. Bien qu'absent du lat., ἐπένευσε doit être maintenu car son existence est attestée par l'essai d'interprétation de A *q* ἐπενύσσοντο. Nous avons là un cas d'hendiadys où le premier verbe exprime une idée adverbiale déterminant l'action du second. Lysias donna vite son assentiment au départ. Jud. **13,** 10 καὶ ἐτάχυνεν καὶ ἔδραμεν, elle courut rapidement pour annoncer. En construction syndétique : il ou elle se hâta de... *Gram.*, p. 366. Il faut maintenir εἶπεν contre εἰπεῖν, car le roi étant avec Lysias, celui-ci n'a pas à se déplacer pour lui parler. Les LXX rendent souvent par ἐκλείπειν le verbe כלה qui a les nuances diverses de *deficere* dont Cassiodore dit *in Ps.* xxx, 12 : *deficere enim est paulatim minus facere et ad finem perdendo aliquas valetudinis minutias pervenire.* Devant les chefs assemblés, Lysias, suivant la remarque de Josèphe, se garde de parler de Philippe qui pouvait avoir parmi eux des partisans. Il leur donne les raisons mentionnées dans notre texte et en particulier la quantité des affaires à régler dans le royaume.

58. « Il paraissait donc préférable, ajoute *Antiq.*, XII, 381, de traiter avec les assiégés, de faire amitié avec tout le peuple juif et de lui permettre le libre usage de ses lois nationales, dont la privation l'avait entraîné dans cette guerre ; puis de rentrer à Antioche. Ce discours de Lysias reçut l'assentiment de l'armée et des chefs. » Le raccourci de *BJ.*, I, 46 ne donne pas d'autre raison au départ que le manque de provisions. L'expression « donner la main ou les mains », « donner la droite » en signe de foi mutuelle et de paix est employée couramment chez les auteurs grecs et latins, ainsi Aristophane N. 81 : κύσον με καὶ τὴν χεῖρα δὸς τὴν δεξιάν, Diodore XVI, 43. T.-Live I, **1**, 8 : *dextra data fidem futuræ amicitiæ sanxisse.* Cf. II Reg. **10,** 15 ; Éz. **17,** 18 ; II Chr. **30,** 8. Voir les *Thesaur.* de Gesenius, 566, ling. latin. et d'Estienne s. v. *dextra* et δεξιά.

59. — ἱστάναι, *constituere* avec le génit. de l'infin. **7,** 49 ; **13,** 52, répond au causatif de קום « faire tenir », « accorder ». Voir Jér. **42** gr. 5 ; Is. **22,** 22 où le verbe נתן est traduit par ἱστάναι aussi bien que par διδόναι. — Le sens métaphorique de πορεύεσθαι comme **1,** 44 ; **2,** 20, est fréquent dans le Dt. et les Ps.

60. Le sémitisme ἀρέσκειν ἐναντίον Gen. **34,** 18 ; II Sam. **3,** 36 ; II Chr. **30,** 4 se rencontre encore plus loin, **8,** 21. Josèphe, faisant parler Lysias au nom du roi, ne men-

[58] δεξιας (R), δεξιαν (KBTS).

de la direction des affaires. [57] A cette nouvelle Lysias n'eut rien de plus pressé que de se décider au départ. Il dit au roi, aux généraux de l'armée et aux grands : « Nous dépérissons chaque jour, notre ration se fait maigre et le lieu que nous assiégeons est bien fortifié. Du reste les affaires du royaume reposent sur nous. [58] Donnons donc la main droite à ces hommes, faisons la paix avec eux et avec toute leur nation. [59] Accordons-leur de marcher suivant leurs coutumes comme auparavant, car c'est à cause de leurs usages que nous avons abolis qu'ils se sont irrités et on fait tout cela. » [60] Ce discours plut au roi et aux chefs et il envoya vers eux pour traiter de la paix et ils l'acceptèrent. [61] Le roi et les chefs confirmèrent l'accord par serment et là-dessus les assiégés sortirent de la forteresse. [62] Alors le roi entra au Mont-Sion et, voyant la force de ce lieu, il viola le serment qu'il avait prêté et donna l'ordre de détruire la muraille tout autour. [63] Se hâtant de lever le camp, il retourna à Antioche où il trouva Philippe maître de la ville. Il lui livra bataille et s'empara de la ville par la force.

tionne pas l'assentiment de ce dernier; le sort du jeune prince était trop lié à celui de son vizir pour qu'il songeât à dissocier sa cause de la sienne. Ses propositions de paix sont accueillies avec joie — ἀσμένως δεξάμενοι τοὺς λόγους — dit l'historien.

61. Le roi étant mineur, les chefs de son armée font les serments d'usage — ὅρκους καὶ πίστεις — et les Juifs sortent de l'enceinte fortifiée du Temple, ἐκ τοῦ ὀχυρώματος = ἐκ τοῦ ἱεροῦ d'*Antiq.*, XII, 382, montrant par là qu'ils se soumettent à l'autorité du roi et se reconnaissent ses sujets puisque la liberté religieuse leur est accordée et par conséquent la jouissance du sanctuaire, ἐπὶ τούτοις, dans ces conditions. Voir v. 49.

62. L'expression ἀθετεῖν, violer un serment ou un traité, est polybienne. La violation reprochée à Antiochus suppose que l'inviolabilité complète du Temple a été stipulée dans le traité, ce que ni l'auteur ni Josèphe n'ont pris la peine de spécifier. En tout cas, Lysias et son pupille, sur le conseil des gens de l'Acra, ont bien pu faire une distinction entre le Mont-Sion lieu de culte et le Mont-Sion forteresse, portant nécessairement ombrage à l'autorité royale. Du moment que la sécurité était assurée aux Juifs pieux sur les parvis du Temple, il n'y avait plus aux yeux des autorités de raison de maintenir un appareil défensif à la disposition de rebelles quels qu'ils fussent. Aussi est-il démoli jusqu'aux fondements ou sérieusement démantelé. La récrimination d'un esprit hostile aux Grecs n'arrive pas à dissimuler au lecteur l'importance de ce traité dont la substance nous a été conservée par le rescrit d'Antiochus V à Lysias, II Macc. **11**, 22-26. En fait, la rébellion n'avait plus d'objet et le rôle des fils de Mattathias touchait à sa fin. Il n'en fut rien car, une fois les Syriens rentrés dans les coulisses, les deux partis rivaux qui se partageaient le Judaïsme se retrouvèrent en scène face à face avec des prétentions incompatibles. Un spectacle qui s'est vu plus d'une fois est celui d'une guerre civile succédant à un armistice avec l'étranger. Il n'en reste pas moins vrai qu'en l'année 150 Sél. Judas Maccabée eut gain de cause, que l'accord intervenu entre le souverain et lui consacrait sa qualité de chef à telles enseignes que Josèphe, *Antiq.*, XIV, 490 fait commencer en cette année-là la domination de la lignée Asmonéenne, comme nous l'avons noté au v. 20.

63. De retour en Syrie avec toutes ses troupes, Lysias infligea une défaite à Philippe et reprit Antioche. Suivant Josèphe à qui se rallie Bouché-Leclercq, *Hist. des Sél.* I, 310, 2, Philippe fut fait prisonnier et mis à mort. D'après II Macc. **9**, 29, suivi par Niese et Bevan, il aurait gagné l'Égypte pour se réfugier à la cour d'Alexandrie.

CHAPITRE VII

[1] Ἔτους ἑνὸς καὶ πεντηκοστοῦ καὶ ἑκατοστοῦ ἐξῆλθεν Δημήτριος ὁ τοῦ Σελεύκου ἐκ Ῥώμης καὶ ἀνέβη σὺν ἀνδράσιν ὀλίγοις εἰς πόλιν παραθαλασσίαν καὶ ἐβασίλευσεν ἐκεῖ. [2] καὶ ἐγένετο ὡς εἰσεπορεύετο εἰς οἶκον βασιλείας πατέρων αὐτοῦ, καὶ συνέλαβον αἱ δυνάμεις τὸν Ἀντίοχον καὶ τὸν Λυσίαν ἀγαγεῖν αὐτοὺς αὐτῷ. [3] καὶ

1-25. Démétrius Ier devient roi ; il envoie Bacchidès et Alcime en Judée.

II Macc. **14,** 1-14. *Antiq.* XII, **10,** 1-2 (389-396).

Depuis leur retour de Judée, Lysias et l'enfant royal avaient eu à réprimer les agissements des partisans de Philippe, puis à se soumettre aux exigences des commissaires du Sénat romain relatives à la diminution de la puissance militaire des Séleucides. Ils firent incendier les navires pontés et abattre les éléphants. Ces mesures révoltèrent le sentiment public au point que l'un des commissaires, Cn. Octavius, fut assassiné à Laodicée-sur-mer. Ce coup, qui était de nature à indisposer les Romains contre Lysias et Antiochus V, fournit à Démétrius l'occasion de renouveler auprès du Sénat sa demande de mise en liberté avec l'intention de recouvrer le trône de son père dont l'avait évincé Antiochus Épiphane. Depuis 175 en effet, Démétrius, fils de Séleucus IV, se trouvait à Rome comme otage, où il avait relevé son oncle, Épiphane ; il lui paraissait déplacé de remplir le même rôle en faveur de son jeune cousin, Eupator. Héritier de la branche aînée, attendu par les légitimistes, ce prétendant de vingt-trois ans conscient de ses aptitudes à la royauté, avait des droits que le Sénat ne pouvait méconnaître, mais c'est précisément pour cela que le Sénat aimait mieux voir à Antioche un enfant et son tuteur en difficultés avec leurs voisins et avec leurs sujets. Résolu à se passer de l'assentiment explicite de Rome, après avoir tergiversé quelque temps après le meurtre d'Octavius, Démétrius s'embarqua, à l'insu de la police romaine, sur un bateau partant d'Ostie pour la côte phénicienne. Polybe, mêlé aux préparatifs de cette évasion, en a décrit les péripéties au liv. XXXI, 12 ss. Voir Appien, *Syr.* 46 s. Justin, XXXIV, **3,** 4-9.

1. — ἑνός au lieu de πρώτου est un usage hébr. aussi bien que grec. *Gram.*, p. 153. Avec le calendrier oriental, l'année 151 Sél. va du 25 mars 161 au 25 mars 160 avant J.-C. Si l'on fait état de la Chron. d'Eusèbe, Schœne, p. 253, le règne de Démétrius commence avec la quatrième année de la 154e Olympiade, qui va du 21 juin 161 au 9 juin 160. La dernière date connue d'Antiochus V dans les documents babyloniens correspond au 18 octobre 162, mais il faut aller jusqu'au 13 mars 160 pour y trouver la mention de Démétrius Soter. *Rev. d'Assyr.* 1937, p. 143. Cette donnée offre peu de secours. Nous savons d'ailleurs par *BJ.*, I, 46 que de Jérusalem Lysias et Eupator ont emmené leurs troupes en Syrie pour hiverner, τὴν δὲ λοιπὴν δύναμιν ἀναγαγὼν χειμεριουσαν εἰς τὴν Συρίαν. C'est durant cet hivernage qu'Octavius est tué à la fin de 162, en un temps où Démétrius était encore à Rome. De plus, il faut noter que Démétrius arrivant en Syrie en 151 Sél. met fin au règne d'Antiochus V qui, au dire de Josèphe, *Antiq.* XII, 390, avait duré deux ans, βασιλεύσαντος Ἀντιόχου ἔτη δύο. Les deux ans ont leur début à

[2] και συνελαβον (RK), om. και (FTS).

CHAPITRE VII

1 L'année cent cinquante et un, Démétrius, fils de Séleucus, s'échappa
de Rome et aborda avec un petit nombre d'hommes dans une ville maritime
où il inaugura son règne 2. Comme il gagnait la résidence royale de ses pères,
l'armée se saisit d'Antiochus et de Lysias pour les lui amener. 3 Lorsqu'il eut
connaissance de la chose, il dit : « Ne me faites point voir leur visage. »

la mort d'Antiochus Épiphane que Sluys place approximativement entre avril et septembre 163 avant J.-C. Ce sera donc dans le semestre estival de 161 qu'il conviendra de placer l'arrivée de Démétrius sur un bateau chargé des prémices de Carthage pour les dieux de Tyr.

Séleucos IV Philopator, devenu l'aîné d'Antiochus III en 192 et son successeur en 187-6, laissa comme héritier naturel à sa mort en 175 le jeune Démétrius âgé de neuf ans qui venait d'être envoyé à Rome comme otage. On retrouvera ce Séleucus dans II Macc. **3,** 3, Démétrius s'embarque clandestinement, il monte sur un bateau pour un port. Il n'est pas certain que עלה ait ce sens absolu. Les versions et les commentateurs l'ont entendu du mouvement qui amène un voyageur de l'étranger aux pays du Levant par analogie avec l'expression biblique : *monter* d'Égypte, d'Assyrie ou de la terre en général comme Os. **1.** 11; Zach. **14,** 16 s. vers Canaan, à Jérusalem. C'est le voyage qui est envisagé plutôt que l'action de débarquer laquelle implique la notion de *descendre.* Le fugitif était accompagné de seize personnes parmi lesquelles cinq valets et trois pages au dire de Polybe. Justin, *loc. cit.*, résume ainsi le fait : *specie venandi ab Urbe profectus Ostiis tacitus cum fugæ comitibus navem conscendit. Delatus in Syriam secundo favore omnium excipitur...* D'après II Macc. **14,** 1 et *Antiq.*, XII, 389, Démétrius débarqua à Tripolis, ville importante de la Phénicie située à 97 kilomètres au nord de Beyrouth. *Géogr. Pal.* II, p. 488. 'Cest là qu'il ceignit le diadème, qu'il réunit une armée et rallia la flotte. Les rapports de son τροφεύς, Diodore, l'avaient instruit d'avance du bon accueil qui l'attendait en Syrie. Pour l'inchoatif ἐβασίλευσεν voir **1,** 10. La formule générale de notre verset reparaît **10,** 1.

2. — οἶκος βασιλείας n'a pas ici le sens de **2,** 19 mais celui de résidence royale בית המלכות Esth. **1,** 9, soit le palais, soit la capitale, comme τὸ βασίλειον ; Dan. **4,** 27 Th. désigne Babylone. Sur l'emploi de *waw* καί dans l'apodoxe des propositions temporelles cf. Jud. **15,** 17; Ruth **1,** 1; Jos. **5,** 1. Joüon, 176 *f.* — ἀγαγεῖν Vulg. *ut adduceret eos ad eum.* Pendant que Démétrius se rendait à Antioche située à 283 kilomètres de Tripoli de Syrie, les troupes de ses partisans capturent Antiochus V et Lysias pour les amener au nouveau roi; infin. final *Gram.* p. 301.

3. A cette nouvelle, Démétrius prend une attitude ambiguë. Sans laisser aucun doute sur ses intentions, il évite l'odieux d'assister à l'exécution de son cousin et d'assumer ouvertement la responsabilité de la mort de deux personnalités qui n'avaient pas encouru la disgrâce des Romains. Le Sénat devait attendre plus d'un an avant d'approuver l'accession au trône de Démétrius malgré les instances de Tibérius Gracchus « qui lui était particulièrement bienveillant et contribua pour une grande part à lui faire atteindre et obtenir le pouvoir, τὰ κατὰ τὴν ἀρχήν. » Polybe, XXXI, 32, 4 (al. 33).

4. Mais le fils de Séleucus IV n'en fit pas moins commencer la première année de son règne dans le courant de 161, en 151 Sél. Babelon, *Les rois de Syrie*, p. CXIX, affirme que la

ἐγνώσθη αὐτῷ τὸ πρᾶγμα καὶ εἶπεν Μή μοι δείξητε τὰ πρόσωπα αὐτῶν. [4] καὶ ἀπέκτειναν αὐτοὺς αἱ δυνάμεις, καὶ ἐκάθισεν Δημήτριος ἐπὶ θρόνου βασιλείας αὐτοῦ. [5] καὶ ἦλθον πρὸς αὐτὸν πάντες ἄνδρες ἄνομοι καὶ ἀσεβεῖς ἐξ Ισραηλ καὶ Ἄλκιμος ἡγεῖτο αὐτῶν, βουλόμενος ἱερατεύειν. [6] καὶ κατηγόρησαν τοῦ λαοῦ πρὸς τὸν βασιλέα λέγοντες Ἀπώλεσεν Ἰούδας καὶ οἱ ἀδελφοὶ αὐτοῦ πάντας τοὺς φίλους σου καὶ ἡμᾶς ἐσκόρπισεν ἀπὸ τῆς γῆς ἡμῶν. [7] νῦν οὖν ἀπόστειλον ἄνδρα, ᾧ πιστεύεις, καὶ πορευθεὶς ἰδέτω τὴν ἐξολέθρευσιν πᾶσαν, ἣν ἐποίησεν ἡμῖν καὶ τῇ χώρᾳ τοῦ βασιλέως, καὶ κολασάτω αὐτοὺς καὶ πάντας τοὺς ἐπιβοηθοῦντας αὐτοῖς. [8] καὶ ἐπέλεξεν ὁ βασιλεὺς τὸν Βακχίδην τῶν φίλων τοῦ βασιλέως κυριεύοντα ἐν τῷ πέραν τοῦ ποταμοῦ καὶ μέγαν ἐν τῇ βασιλείᾳ καὶ πιστὸν τῷ βασιλεῖ [9] καὶ ἀπέστειλεν αὐτὸν καὶ Ἄλκιμον τὸν ἀσεβῆ καὶ ἔστησεν αὐτῷ τὴν ἱερωσύνην καὶ ἐνετείλατο αὐτῷ

date la plus reculée relevée sur les monnaies de Démétrius I[er] est non pas 150 comme l'a prétendu de Saulcy mais 154 Sél. Les contrats babyloniens supposent cette royauté au moins dès le 9 Adar 151 = 13 mars 160 avant J.-C. L'expression biblique « trône de sa royauté » nous reporte à I Reg. **9,** 5; I Chr. **28,** 5.

5. Avec son sens de la mesure, l'auteur se borne à ces quelques traits d'histoire générale nécessaires à l'enchaînement de l'histoire juive qu'il reprend ici. On aurait pu s'en tenir aux termes du traité passé avec Antiochus V, mais le parti des hellénisants revient à la charge comptant profiter des faveurs du nouveau roi et conserver parmi eux la dignité du souverain sacerdoce sur laquelle avaient des vues les Asmonéens, ces adversaires redoutables qui n'avaient pas craint de verser le sang de leurs compatriotes et de porter les armes contre les troupes du roi. De là pétition et doléances analogues à celles de **1,** 11 et de **6,** 22. A la tête des mécontents se trouve un certain *Iaqîm* (I Chr. **8,** 19; **24,** 12 Ἰακείμ = Ελιακείμ) qui suivant l'usage du temps a hellénisé son nom sémitique יקים en Alcime « Vaillant », Ἄλκιμος ὁ καὶ Ἰάκιμος κληθείς *Antiq.*, XII, 385 et rec. lucian. Celui-ci voulait être grand-prêtre, כהן, ἱερατεύειν, Num. **3,** 4; Dt. **10,** 6; Jos. **24,** 33, ou plutôt être reconnu pour grand-prêtre, car il avait déjà été institué, mais les Juifs ne l'avaient point agréé ou discutaient sa légitimité. Ses prétentions n'étaient pourtant point vaines car s'il n'était pas de la famille sacerdotale qui jusqu'ici avait possédé le souverain sacerdoce et c'est en ce sens qu'il faut entendre *Antiq.*, XII, 387 οὐκ ὄντι τῆς τῶν ἀρχιερέων γενεᾶς, il appartenait à la race d'Aaron ainsi que le reconnaissent notre auteur au v. 14 et Josèphe qui raconte *Antiq.*, XX, **10,** 3 (235) qu'Antiochus Eupator et Lysias « mirent fin au grand-pontificat d'Onias surnommé Ménélas en le tuant à Berœa pour nommer grand-prêtre Iakimos, qui était bien de la race d'Aaron, mais non de la famille d'Onias ». On verra à propos de II Macc. **14,** 3 ss. que la nomination d'Alcime se présente sous une modalité différente. L'auteur de I Macc. évite de parler du prévaricateur Ménélas qui avait été sacrifié cependant à la cause de la paix par Lysias. Il n'a pu taire le nom d'Alcime, Aaronide institué à l'occasion de cette paix, mais il ne l'introduit que mêlé aux prévaricateurs et se rendant indigne de sa charge par sa cruauté. Ceci à l'adresse des Pharisiens qui refusaient à Jean Hyrcan et à ses ancêtres le droit d'exercer la souveraine sacrificature. D'autre part, Alcime était nécessaire pour expliquer la reprise des hostilités et la victoire sur Nicanor.

6, 7. Imitant la conduite de Mattathias (**2,** 44), Judas et ses frères mènent la vie dure aux amis du roi, dignitaires ou Israélites partisans du roi et de ses créatures (**3,** 38; **6,** 23 ss.). Après une enquête impartiale, les plaignants demandent le châtiment des coupa-

[5] ηγειτο αυτων βουλομενος (RKFT), ηγειται κτλ. (S), ηγειτο αυτων ηγουμενος *S*, *anc. lat.* Alcimus dux eorum, sans trad. ηγειτο.

[4] L'armée les tua et Démétrius s'assit sur le trône de son royaume. [5] Alors tous les hommes d'Israël sans loi ni piété vinrent le trouver, conduits par Alcime, qui voulait être grand-prêtre. [6] Ils accusèrent le peuple devant le roi en lui disant : « Judas et ses frères ont fait périr tous tes amis et il nous a expulsés de notre pays. [7] Envoie donc maintenant un homme en qui tu aies confiance pour qu'il aille voir tous les ravages qu'il a exercés parmi nous et dans le domaine du roi, pour qu'il punisse ces gens-là et tous ceux qui leur viennent en aide. »

[8] Le souverain choisit Bacchidès, un des amis du roi, gouverneur de la Transfluviale, grand du royaume et fidèle au roi. [9] Il l'envoya avec l'impie Alcime à qui il conféra le sacerdoce et lui enjoignit d'exercer des poursuites

bles et de tous ceux qui les aident, allusion aux Asidéens et à la punition dont ils seront l'objet. L'importance que ces derniers tirent de leur influence fait que Alcime les représente aux yeux du roi comme les partisans dont Judas Maccabée est le chef, II Macc. **14,** 6. En réalité ils n'étaient que ralliés.

8. L'homme de confiance accordé aux Juifs persécutés est un courtisan de l'ordre des *amis du roi*, τοῦ βασιλέως fait partie du titre et n'est pas pour ἑαυτοῦ. Il aurait été suivant *Antiq.*, XII, 393, ami du roi Antiochus Épiphane. Pour avoir conservé ce haut rang sous Démétrius, Bacchidès avait dû contribuer grandement à l'avènement de ce dernier. Au lieu de choisir un sous-ordre, un simple préfet de district, éparque ou stratège, le roi choisit le gouverneur non de la Mésopotamie comme on interprète d'ordinaire après Josèphe ἐν τῷ πέραν τοῦ ποταμοῦ, mais du territoire qui s'étend de l'Euphrate à la frontière d'Égypte, le *'éber han-nahar* sur lequel régna Salomon, ἄρχων πέραν τοῦ ποταμοῦ I Reg. **5,** 4 (gr. **4,** 24), l'*Abarnahara* de la période perse dont le vocable officiel né dans une cour babylonienne se perpétuait dans l'usage araméen. *Géogr. Pal.* II, p. 108, n. 4, 111 s. En somme Bacchidès succédait à Lysias comme vice-roi de Syrie (**3,** 32) et c'est comme tel qu'il est désigné pour régler une situation qui est de son ressort. Pendant ce temps Démétrius s'occupera lui-même de la Mésopotamie où Timarchos établi satrape de Babylone par Antiochus Épiphane s'était proclamé souverain de la partie orientale de l'Empire avec le titre de Grand-Roi comme en témoignent ses monnaies frappées à Babylone. Délivrés du rebelle par les armes de Démétrius, les Babyloniens décerneront à ce dernier le titre de Σωτήρ. Babelon, *op. cit.*, p. cxv s. Bouché-Leclercq, *Sél.* p. 318, 233. Bacchidès, grand en influence, en crédit et en richesse dans le royaume est fidèle au roi, note qui n'est pas inutile pour un favori d'Épiphane. Timarchos affilié au même parti n'avait pas su accepter sincèrement l'autorité de Démétrius. Par la substitution de ἄνδρα χρηστόν à πιστὸν τῷ βασιλεῖ, Josèphe n'a pas saisi la valeur du compliment. La conjecture ἄχρηστον de Michaélis à la faveur d'une *scriptio continua* témoigne de l'incompréhension du passage où l'auteur suivi par Josèphe fait valoir la qualité de l'appui fourni à Alcime.

9. Alcime est qualifié d'impie parce qu'il est le candidat du roi et que selon II Macc. **14,** 3 il avait adhéré aux mœurs et aux rites grecs volontairement au temps de la révolte. Si l'on tient compte de sa nomination par Eupator, le verbe ἔστησεν serait à prendre ici avec le sens de confirmer comme **11,** 27; **12,** 1; **14,** 24. Mais l'auteur fait abstraction des circonstances antérieures au règne de Démétrius. Alcime briguait le sacerdoce, il l'obtient du nouveau roi (v. 5); institué suivant la constitution il devra être reconnu par tout Israël, sinon un châtiment sera infligé aux réfractaires. Dans la pensée de l'auteur, il s'agirait même de satisfaire quelque désir de vengeance, ἐκδίκησιν (**3,** 15), ce qui se réalise au v. 16.

ποιῆσαι τὴν ἐκδίκησιν ἐν τοῖς υἱοῖς Ισραηλ. 10 καὶ ἀπῆρον καὶ ἦλθον μετὰ δυνά-
μεως πολλῆς εἰς γῆν Ἰούδα, καὶ ἀπέστειλεν ἀγγέλους πρὸς Ἰούδαν καὶ τοὺς ἀδελ-
φοὺς αὐτοῦ λόγοις εἰρηνικοῖς μετὰ δόλου. 11 καὶ οὐ προσέσχον τοῖς λόγοις αὐτῶν·
εἶδον γὰρ ὅτι ἦλθαν μετὰ δυνάμεως πολλῆς. 12 καὶ ἐπισυνήχθησαν πρὸς Ἄλκιμον
καὶ Βακχίδην συναγωγὴ γραμματέων ἐκζητῆσαι δίκαια. 13 καὶ πρῶτοι οἱ Ασιδαῖοι
ἦσαν ἐν υἱοῖς Ισραηλ καὶ ἐπεζήτουν παρ' αὐτῶν εἰρήνην· 14 εἶπαν γὰρ Ἄνθρωπος
ἱερεὺς ἐκ τοῦ σπέρματος Ααρων ἦλθεν ἐν ταῖς δυνάμεσιν καὶ οὐκ ἀδικήσει ἡμᾶς.
15 καὶ ἐλάλησεν μετ' αὐτῶν λόγους εἰρηνικοὺς καὶ ὤμοσεν αὐτοῖς λέγων Οὐκ

10, 11. Les propositions pacifiques sont accueillies avec défiance, on y flaire toujours la ruse, **1**, 30; **7**, 27; **13**, 17. Ici toutefois la situation n'était pas tendue comme au temps d'Épiphane. La liberté de conscience et du culte était reconnue, le traité passé avec Lysias et Eupator assurait la pacification du pays. On a vu **6**, 54 que Judas et les siens s'étaient dispersés dans le pays. Les messagers qui leur sont envoyés n'arrivent pas à gagner leur confiance, προσέχειν ayant aussi bien le sens de se fier à que celui de prêter attention. Sous prétexte que les intentions pacifiques sont démenties par la présence d'une forte armée, Judas et ses frères restent à l'écart. Persuadés qu'en dehors d'eux nul n'est capable de conserver la foi et de diriger sainement le peuple, il leur paraît impossible de renoncer à la préséance.

12. Mais tous les Juifs pieux ne partageaient pas cette conviction. Du moment que Bacchidès n'attaquait pas, que la pratique de la loi mosaïque et du culte de Jahveh restait permise, qu'à l'intrus Ménélas on avait donné pour successeur un pontife de la descendance d'Aaron, les gens d'étude ou d'ascèse étrangers à la politique ne voyaient pas pourquoi on se croirait lié à la cause asmonéenne qui s'obstinait à ne pas vouloir désarmer. Au temps de la persécution, les Asidéens avaient jugé bon de se rallier à cette cause, dernier refuge des âmes zélées. Maintenant la guerre sainte n'ayant plus d'objet, rien ne s'opposait à ce que l'on acceptât les décisions royales. Les *sopherîm* que nous appelons « scribes » parce qu'on les a assimilés aux *grammateis* grecs (greffiers et lecteurs des actes publics), les *sopherîm* dont la fonction était de copier, de lire en public et d'interpréter la Torah ne craignirent point de s'aboucher avec Alcime et Bacchidès. Comparées à **2**, 42, les expressions impliquent une certaine adhésion, car il ne saurait être question d'une assemblée solennelle de rabbins que Schlatter réunit pour discuter les droits d'Alcime au sacerdoce. Ces scribes viennent requérir ce qui est juste : « chercher des concessions équitables, vraisemblablement la confirmation de la paix conclue avec Antiochus Eupator, peut-être avec des concessions nouvelles de la part des Juifs qu'ils pouvaient faire sans préjudice de leurs croyances. » Grimm. Calmet pense que, le gouvernement du peuple étant alors assez dérangé, ces scribes viennent traiter avec Alcime et Bacchidès au nom de tout le peuple; « on conçoit aisément, ajoute-t-il, pourquoi Judas ne s'y trouva pas ». Knab. explique *exquirere justa*, *jus* par : *ut protegerentur vitam instituentes secundum legem* cf. **6**, 59). En gens d'étude, les *sopherîm*, qui n'ont rien de commun avec ceux de **5**, 42 selon Grimm, aimaient la vie pacifique et fuyaient les fonctions séculières et les agitations politiques. Sir. ne dit-il pas, **38**, 24 : « σοφία γραμματέως ἐν εὐκαιρίᾳ σχολῆς... la sagesse du scribe s'acquiert à la faveur du loisir, et qui est exempt d'affaires peut devenir sage ». On trouvera, Sir. **39**, 1-11, le portrait et le programme du véritable scribe, de celui qui stylé sur Esdras, Neh. **8**, 4-8, fut le précurseur du docteur de la loi des temps hérodiens et romains. Lagrange, *Le Judaïsme...*, p. 292 s.

13. Ce πρῶτοι οἱ Ἀσιδαῖοι a été diversement interprété : 1° les scribes étaient les premiers Asidéens, Gaab, ce que la construction ne comporte pas. — 2° les Asidéens étaient les premiers de cette compagnie (des scribes), Calmet conj. — 3° les Asidéens, en

contre les fils d'Israël [10] S'étant mis en route, ils vinrent avec une nombreuse armée au pays de Juda. Ils envoyèrent à Judas et à ses frères des messagers porteurs de propositions pacifiques mais trompeuses. [11] Ceux-là n'accordèrent aucun crédit à leurs discours, voyant qu'ils étaient venus avec une forte armée. [12] Cependant une commission de scribes se réunit chez Alcime et Bacchidès pour solliciter de justes accords. [13] Les Asidéens étaient les premiers d'entre les fils d'Israël à leur demander la paix, [14] se disant en effet : « C'est un prêtre de la race d'Aaron qui est venu avec les troupes : il ne nous fera pas de mal. » [15] Il échangea avec eux des discours pacifiques et leur assura sous le serment : « Nous ne chercherons à vous faire aucun mal ni à vous, ni

tant que premiers parmi les fils d'Israël, traitèrent de la paix, Bévenot. — 4° En dehors des scribes, les Asidéens furent les premiers parmi le peuple croyant à demander la paix, Grimm, Calmet conj. — 5° Keil refuse d'opposer au peuple croyant les scribes qui en faisaient certainement partie, ceux-ci n'étant autres que des Asidéens lettrés et enseignants. Toute distinction est omise dans la suite, car il ne s'agit pas de deux partis différents. Lorsqu'il est question do discuter le droit, l'auteur met en évidence les juristes— *sopherîm*, mais pour la recherche de la paix, c'est le fait de la classe entière des dévots qui vivent selon la loi de Moïse sous la direction des scribes, des docteurs issus de leur milieu. En dehors de ces derniers, il n'y a pas à chercher les inspirateurs du pacifisme. Bref, la solution est celle qui retrouve dans la phrase une construction sémitique équivalant à une proposition relative, Oesterley, Calmet, Grimm, Keil; Knab. : *similiter Assidæi quoque* (cf. **2,** 42) *erant primi ex filiis Israel qui apud eos exquirebant pacem.* Le *waw* dans ויבקשו מהם שלום (Kahana) tient lieu d'une particule relative. *Gram.*, p. 341. Joüon, p. 488. Il est même difficile de concevoir dans la construction présente autre chose qu'un *waw* après ראשונים.

14. Le motif de l'adhésion de ces bonnes gens n'est pas suffisamment rendu par Josèphe : ils pensaient qu'ils n'avaient rien à redouter de la part d'Alcime leur compatriote, ὄντος ὁμοφύλου. Ménélas aussi était de leur race et pourtant ils l'avaient rejeté. La qualité d'Aaronide et l'idéal qu'ils se forgeaient d'un rejeton de l'ancêtre illustre, voilà ce qui décida le ralliement des Asidéens, heureux d'en avoir fini avec l'intrus Ménélas. La redondance ἄνθρωπος ἱερεύς rend איש כהן Lev. **21,** 9, et a des analogies Matth. **13,** 45; **18,** 23. *Gram.*, p. 150.

15 s. Alcime paraît être le sujet de ἐλάλησε et des verbes du v. 16, étant nommé avant Bacchidès au v. 12. C'est lui qui semble faire le serment pour deux. Mais d'après la réflexion du peuple au v. 18 : « ils ont violé le serment qu'ils avaient juré », on voit que Bacchidès a pris part à tous ces actes. « Bacchidès, lit-on *Antiq.*, XII, 396, sans se soucier de son serment, fit mettre à mort soixante d'entre eux et détourna par ce manque de parole à l'égard des premiers tous ceux qui avaient l'intention de se rallier à lui. »

Il est en effet plus naturel que Bacchidès ait exécuté les personnes notées par Alcime comme suspectes de connivence avec Judas, à raison de leur conduite antérieure. Démétrius, remarque avec raison Hogg., *EB.*, I, 109 s., n'avait pas l'intention de reprendre la politique sans issue de son oncle Épiphane, sinon les Asidéens se seraient tenus à l'écart; mais il comptait sur Alcime et ses amis pour anéantir le parti asmonéen de l'indépendance politique. Alcime soupçonnait-il des intrigues ayant pour but de pousser Judas à la tête du sacerdoce? On ne saurait l'affirmer pour ce temps-là. En tout cas, Alcime déclare au roi que tant que Judas sera en vie, il sera impossible de ramener la paix dans l'État. » II Macc. **14,** 10, cf. 26. La promesse faite sous serment de ne pas inquiéter les Juifs fidèles

ἐκζητήσομεν ὑμῖν κακὸν καὶ τοῖς φίλοις ὑμῶν· 16 καὶ ἐνεπίστευσαν αὐτῷ καὶ συνέλαβεν ἐξ αὐτῶν ἑξήκοντα ἄνδρας καὶ ἀπέκτεινεν αὐτοὺς ἐν ἡμέρᾳ μιᾷ κατὰ τὸν λόγον, ὃν ἔγραψεν αὐτόν 17 Κρέας ὁσίων σου καὶ αἷμα αὐτῶν ἐξέχεαν κύκλῳ Ἰερουσαλημ, καὶ οὐκ ἦν αὐτοῖς ὁ θάπτων. 18 καὶ ἐπέπεσεν αὐτῶν ὁ φόβος καὶ ὁ τρόμος εἰς πάντα τὸν λαόν, ὅτι εἶπαν Οὐκ ἔστιν ἐν αὐτοῖς ἀλήθεια καὶ κρίσις. παρέβησαν γὰρ τὴν στάσιν καὶ τὸν ὅρκον, ὃν ὤμοσαν. 19 καὶ ἀπῆρεν Βακχίδης ἀπὸ Ἰερουσαλημ καὶ παρενέβαλεν ἐν βηθζαιθ καὶ ἀπέστειλεν καὶ συνέλαβεν πολλοὺς ἀπὸ τῶν μετ' αὐτοῦ αὐτομολησάντων ἀνδρῶν καὶ τινας τοῦ λαοῦ καὶ ἔθυσεν αὐτοὺς εἰς τὸ φρέαρ

à leur loi aurait dû comprendre une amnistie pour les délits antérieurs de rébellion. Il n'en fut rien et « les amis de Judas » comme on les appelle **9, 26** furent appréhendés et soixante d'entre eux payèrent de leur tête leur adhésion passée au parti maccabéen. Avant son pontificat et depuis qu'Eupator en avait fait un grand-prêtre, Alcime mêlé de près aux événements et victime probable des zélotes avait dû amasser en son cœur quelques rancunes particulières.

16ᵇ, 17. La citation du psaume **78** (héb. **79**) 2ᵇ et 3 est annoncée par une formule qui offre l'usage sémitique de renforcer le pronom relatif par un pronom personnel ὃν ἔγραψεν αὐτόν et l'ellipse du sujet du verbe (ὁ γράψας) suivant une licence adoptée par les class. *Gram.*, p. 184 et 156. MAYSER, *Gramm. d. Gr. Pap.*, II, **3**, p. 2, apporte l'exemple de ὁ κριτής sous-ent. devant ἔλεγε ou autre verbe introduisant un texte législatif. La fidélité de l'anc. lat. : *secundum verbum quod scripsit* n'a pas été imité par la rec. lucian. qui ajoute ὁ προφήτης, ni par les mss. qui mentionnent David ou Asaph. Τῷ 'Ασάφ est le titre que porte ce psaume dans la Bible et Eusèbe n'a pas de peine à démontrer que l'oracle de ce chantre, qu'il fait contemporain de David, a été réalisé au temps de Iakimos et de Bacchidès, comme en fait foi l'Écriture de ceux qu'on appelle Maccabées dont il donne un extrait. *Dém. Évang.*, X, **1**, 12. Saint Athanase évoque le pillage et l'incendie (?) du temple par Épiphane et l'effusion du sang des sept frères dits Maccabées. *PG.*, XXVII, 357.

La citation est un raccourci du texte suivant :

τὰς σάρκας τῶν ὁσίων σου τοῖς θηρίοις τῆς γῆς.
ἐξέχεαν τὸ αἷμα αὐτῶν ὡς ὕδωρ κύκλῳ Ἰερουσαλήμ,
καὶ οὐκ ἦν ὁ θάπτων.

D'abord la première traduction avait κρέας conservé par SV et le *viscera* de l'anc. lat. LX à côté du doublet σάρκας *carnes* tiré d'une collation postérieure sur le psaume. On comprend qu'avec le sens de viande sanglante et de sang répandu (BOISACQ) ou avec la nuance de viscères κρέας se construise avec ἐκχέω. Le בְּשַׂר חֲסִידֶיךָ « la chair de tes ḥasîdîm = saints » témoigne de l'à-propos de la citation, sans prouver que le psaume ait été composé pour la circonstance, conjecture exprimée par CALMET sans exclure la possibilité d'une date antérieure. GRIMM le daterait volontiers de 168-165 mais KEIL fait remarquer qu'il est cité comme une Écriture canonique qui reçoit son accomplissement. Selon J. CALÈS il est plus vraisemblable de l'attribuer à l'époque chaldéenne avec retouches probables au temps des Maccabées. En tout cas, au IIᵉ siècle avant notre ère Jérusalem n'était pas réduite à un tas de décombres et les Juifs n'étaient pas l'objet de la dérision des voisins comme des gens déçus dans leur espérance religieuse malgré les rigueurs exercées contre quelques-uns.

17 κρεας (K) σαρκας (RTS), σαρκας κρεας *SV*, carnes (et) viscera *anc. lat. LX*.
19 *Bethzeth* lat. de Bruyne, Βαιθζεθ *V*. Βηθζαιθ (RK), Βηζεθ *A q* (FTS).

à vos amis. » [16] Ils le crurent, mais il en fit arrêter soixante d'entre eux qu'il
exécuta le même jour suivant la parole de l'Écriture : « [17] La chair de tes
saints et leur sang, ils les ont répandus autour de Jérusalem, et ils n'avaient
personne qui les ensevelît. » [18] Alors la crainte et la terreur s'emparèrent
de tout le peuple : « Il n'y a chez eux, disait-on, ni vérité ni justice, car ils
ont violé leur engagement et le serment qu'ils avaient fait. »
[19] Bacchidès partit de Jérusalem et vint camper à Bethzaith d'où il
envoya arrêter nombre de personnages qui avaient passé de son côté et

18. Ces rigueurs, du reste, ne firent que renforcer le parti de l'indépendance. Au lieu de resserrer entre les sujets et le gouvernement des liens déjà formés, elles lui aliénèrent les esprits et les remplirent de crainte. — φόβος très fréquent avec le gén. objectif et plusieurs fois associé à τρόμος, le tremblement, l'effroi, Dt. **2**, 25; Ps. **54** gr., 5; Ex. **15**, 16 ἐπιπέσοι ἐπ' αὐτοὺς τρόμος καὶ φόβος (var. vice-versa); II Cor. **7**, 15. Les œuvres de Dieu sont vérité et justice Ps. **110** gr., 7, car il accomplit ce qu'il a promis et ce qui est équitable. Ces deux vertus manquent à Alcime et à Bacchidès, car ils ont violé le pacte (στάσις mot biblique traduisant קְיָם Dan. Th. **6**, 15, anc. lat. *constitutum* syn. de *conventio*, *pactum*, *fœdus*) et leur serment.

19. En vue de réaliser la même opération de police en dehors de Jérusalem, Bacchidès part de cette ville et vient camper à Bethzaith ou Bethzeth. On remarquera que les termes sont exactement ceux de **6**, 32 exprimant la marche de Judas de l'Acra à Bethzacharia et qu'ils n'impliquent pas la proximité de cette place, comme les exégètes se plaisent à le redire. Encore moins cette place est-elle identique à la colline de Jérusalem connue sous le nom de Bézetha et qui fut comprise dans l'enceinte d'Agrippa en 44 de notre ère. On voit difficilement Bacchidès lever son camp de Jérusalem même pour l'établir au Bézetha, car le Bézetha c'était encore Jérusalem. L'éloignement de Bethzaith par rapport à cette ville est exigé par ἀπέστειλε. De même que Jérusalem pour la Judée du nord, Bethzaith est choisie comme centre d'enquêtes pour la Judée du sud. De là les gendarmes rayonnent dans la contrée pour arrêter les suspects. C'est aujourd'hui le village ruiné de *Beit Zeita*, au vingt-quatrième kilomètre de Jérusalem sur la route d'Hébron, à 6 kilomètres environ au nord de Bethsour, non loin des puits d'el-ʿArrub. L'endroit possède encore un puits muni d'un escalier tournant et avait naguère dans ses environs la grande citerne de Bîr Ǧâber. *RB.*, 1924, p. 373. *Géogr. Pal.*, II, 284.

On arrête un certain nombre de personnages qui avaient fait défection. Ceux qui admettent la leçon lucianique ἀπ' αὐτοῦ expliquent leur situation par l'abandon du parti de Bacchidès à la suite de ses cruautés; Knab., Calmet, Keil. Mais nous devons conserver la leçon difficile μετ' αὐτοῦ qui est la primitive et laisser à αὐτομολήσαντες le sens qu'il a au v. 24, celui de déserteurs du parti de Judas qui se rallient à Bacchidès, anc. lat. : *conprehendit multos ex his qui ad eum desertores refugiebant* et non selon V *multos ex eis qui a se refugerant*. Knab. objecte qu'on ne voit pas pourquoi ces gens-là seraient suspects. Ils le sont au même titre que les docteurs et les Asidéens mis à mort à Jérusalem après avoir cependant embrassé le parti d'Alcime. Bacchidès ne garantit aucun pardon, même aux ralliés, s'ils sont convaincus d'avoir commis de graves délits quand ils participaient aux violences exercées par les Maccabées sur les Juifs fidèles à la politique du roi. Pour les mêmes raisons, ou parce ce qu'ils refusent de reconnaître Alcime, des gens du peuple subissent un sort identique. Immolés près de la grande citerne du lieu, ils y sont jetés comme les victimes d'Ismaël à Miṣpa, Jér. **41**, 7, où se rencontre la même traduction prégnante : ἔσφαξεν αὐτοὺς εἰς τὸ φρέαρ cf. **48** gr. 9. Grimm.

τὸ μέγα. 20 καὶ κατέστησεν τὴν χώραν τῷ Ἀλκίμῳ καὶ ἀφῆκεν μετ᾽ αὐτοῦ δύναμιν
τοῦ βοηθεῖν αὐτῷ· καὶ ἀπῆλθεν Βακχίδης πρὸς τὸν βασιλέα. 21 καὶ ἠγωνίσατο
Ἄλκιμος περὶ τῆς ἀρχιερωσύνης, 22 καὶ συνήχθησαν πρὸς αὐτὸν πάντες οἱ ταράσ-
σοντες τὸν λαὸν αὐτῶν καὶ κατεκράτησαν γῆν Ιουδα καὶ ἐποίησαν πληγὴν μεγάλην
ἐν Ισραηλ. 23 καὶ εἶδεν Ἰούδας πᾶσαν τὴν κακίαν, ἣν ἐποίησεν Ἄλκιμος καὶ οἱ
μετ᾽ αὐτοῦ ἐν υἱοῖς Ισραηλ ὑπὲρ τὰ ἔθνη 24 καὶ ἐξῆλθεν εἰς πάντα τὰ ὅρια τῆς
Ἰουδαίας καὶ κυκλόθεν καὶ ἐποίησεν ἐκδίκησιν ἐν τοῖς ἀνδράσιν τοῖς αὐτομολήσασιν,
καὶ ἀνεστάλησαν τοῦ ἐκπορεύεσθαι εἰς τὴν χώραν. 25 ὡς δὲ εἶδεν Ἄλκιμος ὅτι
ἐνίσχυσεν Ἰούδας καὶ οἱ μετ᾽ αὐτοῦ, καὶ ἔγνω ὅτι οὐ δύναται ὑποστῆναι αὐτούς,
καὶ ὑπέστρεψεν πρὸς τὸν βασιλέα καὶ κατηγόρησεν αὐτῶν πονηρά.
26 Καὶ ἀπέστειλεν ὁ βασιλεὺς Νικάνορα ἕνα τῶν ἀρχόντων αὐτοῦ τῶν ἐνδόξων

20. Jugeant sans doute qu'il en avait assez fait pour ramener le calme et que la poursuite de ces opérations de police était au dessous de sa dignité, le vice-roi confia la garde de la région (χώρα peut avoir un sens administratif) au grand-prêtre Alcime et, après avoir mis à sa disposition une partie de ses troupes, reprit le chemin d'Antioche.

21, 22. L'auteur veut nous faire entendre que la reconnaissance de l'autorité sacerdotale d'Alcime rencontrait des difficultés parmi le peuple. Au lieu de la lutte qu'il est obligé de soutenir, Alcime, selon Josèphe, aurait plutôt usé de procédés conciliants et de paroles flatteuses. C'était un peu tard, car les représailles qu'il venait d'exercer lui avaient aliéné les doctes et les pieux qui l'avaient accueilli avec confiance. Cette faute initiale empêcha un ralliement total à la cause royale et l'effondrement des espérances maccabéennes. Bien entendu, les Juifs hellénisants, ces perturbateurs de leur propre peuple (**3**, 5), trouvèrent un chef complaisant dans le nouveau grand-prêtre dont les tendances libérales étaient connues. Dès qu'ils se virent effectivement maîtres de la situation, ils perdirent toute mesure et la guerre civile fut de nouveau déchaînée. — καταχρατεῖν supporte l'accus. mais ποιεῖν πληγήν, qui revient cinq fois chez notre auteur, est un vulgarisme.

23, 24. Les éléments israélites formant la plus grosse partie de la troupe d'Alcime, surpassaient les païens en méchanceté, entraînés sans doute par un sentiment de vengeance, ce qui décida Judas à reprendre les armes. Le grand-prêtre n'ayant pas à sévir pour cause de fidélité à la loi mosaïque, le conflit se ramène suivant Josèphe à un duel entre les partisans d'Alcime et ceux de Judas. Parcourant la contrée à la tête d'une bande de renégats et de transfuges, Alcime tuait tous les partisans de Judas qu'il rencontrait, τὰ Ἰούδα φρονοῦντας ἐφόνευεν. Judas, voyant Alcime devenir puissant et mettre à mort d'honnêtes citoyens, se met à son tour en campagne pour abattre les partisans du grand-prêtre, διέφθειρεν τοὺς ταὐτὰ ἐκείνῳ φρονοῦντας. *Antiq.*, XII, 398 ss. Par *les transfuges*, πεφυγαδευμένοι de Josèphe interprétant notre αὐτομολήσαντες, il faut entendre spécialement les ex-partisans de Judas passés du côté d'Alcime. On les empêche de se répandre dans la province, ou, si l'on veut, dans la campagne, de peur qu'ils ne travaillent pour la cause d'Alcime, l'Aaronide. Dans les villes, notamment à Jérusalem, où sous la protection des garnisons royales les Juifs de toutes nuances pouvaient vaquer ouvertement à leurs dévotions, les amis de Judas n'avaient pas la même liberté d'action.

25. Fatigué de l'opposition qu'il rencontre et désespérant d'en venir à bout par ses efforts et ceux de ses partisans, Alcime retourne à Antioche. Après ce qui a été dit de ses succès, cela étonnera un peu; on se demande si ce grand-prêtre mondain n'a pas cherché un prétexte pour vivre à la capitale comme ses prédécesseurs, non loin de la cour et parmi

24 και avant κυκλοθεν *A* (S) et in circuitu anc. lat. *L*, om. (RKFT).
26 βασιλευς + Δημητριος rec. lucian.

quelques-uns du peuple; il les fit disparaître dans le grand puits. 20 Il remit ensuite la province à Alcime, laissant avec lui une armée pour le soutenir. Bacchidès s'en revint chez le roi. 21 Alcime soutint la lutte pour sa charge de grand-prêtre. 22 Tous les perturbateurs de leur peuple se groupèrent autour de lui, se rendirent maîtres du pays de Juda et causèrent grand dommage en Israël. 23 Judas constatait que toute la méchanceté exercée par Alcime et ses partisans contre les fils d'Israël surpassait celle des Gentils. 24 Aussi se porta-t-il sur tous les points de la Judée et aux environs pour tirer vengeance des transfuges de marque et les empêcher de circuler à travers la contrée. 25 Lorsqu'il vit que Judas et ses partisans étaient devenus plus forts et qu'il se reconnut impuissant à leur résister, Alcime retourna chez le roi et les accusa des pires méfaits.

26 Le roi envoya Nicanor, un de ses généraux du rang des illustres, haineux

une juiverie où l'on était garanti du puritanisme judéen. De plus, l'affaire prenait l'aspect d'une révolte où l'autorité du roi était directement engagée. A lui donc d'agir contre les fauteurs de désordre qu'Alcime représente au roi sous les plus noires couleurs conservées en partie dans la rédaction un peu différente de II Macc. **14**, 6, 26.

26-32. Nicanor en Judée. — Combat de Capharsalama. II Macc. **14**, 12-30. *Antiq.*, XII, **10**, 4 (402-405).

26. Nicanor était un intime de Démétrius Ier. Polybe XXXI, 14 (22) raconte que la nuit de son évasion de Rome, celui-ci découvrit son dessein à Nicanor et à ceux de sa suite et les exhorta à entrer dans son entreprise, τοῖς περὶ τὸν Νικάνορα διασάφει τὴν ἐπιβολὴν καὶ κοινωνεῖν παρεκάλει τῶν αὐτῶν ἐλπίδων. Ceux-ci accueillirent le projet avec joie. C'est ce que Josèphe rappelle dans *Antiq.* XII, 402, présentant Nicanor comme le plus dévoué et le plus fidèle des amis du roi, celui-là même avec lequel il s'était enfui de Rome, Νικάνορα τὸν εὐνούστατον αὐτῷ καὶ πιστότατον τῶν φίλων, οὗτος γάρ ἐστιν ὁ καὶ ἀπὸ τῆς Ῥωμαίων πόλεως αὐτῷ συμφυγών. Aussi est-il naturel qu'il jouisse de la dignité de « prince illustre ». Selon II Macc. **14**, 12, il avait été *éléphantarque*, c'est-à-dire chef supérieur de toute la troupe montée d'une armée. Il ne pouvait avoir occupé ce poste qu'avant la destruction des éléphants par les Romains en 162, ce qui montre que ce Nicanor avait déjà servi sous les règnes précédents. S'il n'est pas nécessairement identique au Cypriarque, commandant d'une unité formée de mercenaires chypriotes, de II Macc. **12**, 2, on l'identifie généralement au Nicanor, fils de Patrocle, un des amis du plus haut degré d'Antiochus Épiphane, choisi par Lysias pour abattre Judas et réduire en esclavage quantité de Juifs en vue de renflouer le trésor par la traite. I Macc. **3**, 38; II Macc. **8**, 9. L'épithète de « triple scélérat » τρισαλιτήριος qui lui est décernée à cette occasion, *ibid.*, **8**, 34, reparaît **15**, 3 à propos du Nicanor, ami de Démétrius, autre indice de leur identité. Favori d'Épiphane comme Bacchidès, Nicanor aura donc voué comme lui à Démétrius une fidélité à toute épreuve. Il sera allé à Rome en compagnie de Diodore, éducateur de l'otage royal, lorsque de retour de Syrie, celui-ci vint rendre compte à Démétrius des chances qu'il avait de monter sans obstacle sur le trône des Séleucides. Grimm pense que Nicanor pouvait avoir été soupçonné par Lysias de favoriser Démétrius ou avoir été jaloux de la position exceptionnelle de Lysias.

La haine de Nicanor pour les Juifs avait dû naître ou s'accroître lors de sa défaite à Emmaüs. A propos de l'affaire Razis, il veut montrer sa δυσμένειαν envers Israël.

καὶ μισοῦντα καὶ ἐχθραίνοντα τῷ Ισραηλ καὶ ἐνετείλατο αὐτῷ ἐξᾶραι τὸν λαόν. 27
καὶ ἦλθεν Νικάνωρ εἰς Ιερουσαλημ δυνάμει πολλῇ, καὶ ἀπέστειλεν πρὸς Ἰούδαν
καὶ τοὺς ἀδελφοὺς αὐτοῦ μετὰ δόλου λόγοις εἰρηνικοῖς λέγων 28 Μὴ ἔστω μάχη
ἀνὰ μέσον ἐμοῦ καὶ ὑμῶν· ἥξω ἐν ἀνδράσιν ὀλίγοις, ἵνα ἴδω ὑμῶν τὰ πρόσωπα
μετ' εἰρήνης. 29 καὶ ἦλθεν πρὸς Ιούδαν, καὶ ἠσπάσαντο ἀλλήλους εἰρηνικῶς· καὶ οἱ
πολέμιοι ἕτοιμοι ἦσαν ἐξαρπάσαι τὸν Ἰούδαν. 30 καὶ ἐγνώσθη ὁ λόγος τῷ Ἰούδᾳ
ὅτι μετὰ δόλου ἦλθεν ἐπ' αὐτόν, καὶ ἐπτοήθη ἀπ' αὐτοῦ καὶ οὐκ ἐβουλήθη ἔτι
ἰδεῖν τὸ πρόσωπον αὐτοῦ. 31 καὶ ἔγνω Νικάνωρ ὅτι ἀπεκαλύφθη ἡ βουλὴ αὐτοῦ,
καὶ ἐξῆλθεν εἰς συνάντησιν τῷ Ἰούδᾳ ἐν πολέμῳ κατὰ Χαφαρσαλαμα. 32 καὶ
ἔπεσον τῶν παρὰ Νικάνορος ὡσεὶ πεντακόσιοι ἄνδρες, καὶ ἔφυγον εἰς τὴν πόλιν
Δαυιδ.

33 Καὶ μετὰ τοὺς λόγους τούτους ἀνέβη Νικάνωρ εἰς τὸ ὄρος Σιων, καὶ ἐξῆλθον
ἀπὸ τῶν ἱερέων ἐκ τῶν ἁγίων καὶ ἀπὸ τῶν πρεσβυτέρων τοῦ λαοῦ ἀσπάσασθαι αὐτὸν
εἰρηνικῶς, καὶ δεῖξαι αὐτῷ τὴν ὁλοκαύτωσιν τὴν προσφερομένην ὑπὲρ τοῦ βασιλέως.

II Macc. **14**, 39. *Ibid.* 12, Nicanor est nommé stratège de Judée c'est-à-dire gouverneur civil et militaire de ce pays troublé et non simplement chef de l'armée qui doit opérer en Judée. Cette mission épineuse ne convenait pas au premier venu. La consigne d'exterminer le peuple paraît fort dure même si on la restreint au parti maccabéen. D'après II Macc. **14**, 13, Judas doit périr, son parti être dispersé, Alcime rétabli.

27. L'armée des Grecs est toujours forte, nombreuse, les propositions pacifiques de son chef sont nécessairement trompeuses, μετὰ δόλου, ce qui grandit la gloire du héros et explique son obstination dans la révolte.

28. — ἀνὰ μέσον locution prépos. très employée à l'époque hellénistique, Preuschen-Bauer. Nicanor parle comme Abraham à Lot : μὴ ἔστω μάχη ἀνὰ μέσον ἐμοῦ καὶ σοῦ, Gen. **13**, 8, et emploie le sémitisme ἐν ὀλιγοῖς ἄνδρασι de II Chr. **24**, 24, ainsi que ἰδεῖν τὰ πρόσωπα, se voir afin de se mieux connaître personnellement et de mieux s'entendre, Gen. **32**, 20 (21 gr.), Ex. **10**, 28, et μετ' εἰρήνης, בשלום, Gen. **15**, 15; **26**, 29; Ex. **18**, 23.

29 s. L'expression ἠσπάσαντο ἀλλήλους εἰρηνικῶς traduit exactement Ex. **18**, 7 « et ils saluèrent chacun son compagnon en paix » où les LXX omettent l'adverbe. Au lieu de cette amitié simulée, II Macc. **14**, 21-29 fait valoir la bienveillance de Nicanor pour Judas, qui venant du pire ennemi d'Israël rehausse le héros juif. Josèphe croit savoir comment Judas reconnut le piège : « Nicanor embrassa Judas et, tout en causant avec lui, donna à sa suite un signal convenu, τι σημεῖον, pour s'emparer de la personne de Judas. Mais l'autre comprit le guet-apens, s'élança dehors et s'enfuit auprès des siens. » En s'apercevant tout à coup du danger auquel il s'était livré par imprudence, le Maccabée fut comme terrifié, ἐπτοήθη, Vulg. *et conterritus est, niph.* de חתת avec מן, Éz. **3**, 9; Chr. **32**, 7. Le refus de voir de nouveau le visage du partenaire indique que toute négociation est rompue, Ex. **10**, 28.

31. D'après notre texte, Nicanor paraît avoir constaté l'échec de sa manœuvre moins facilement que ne le suppose Josèphe. Ce qui nous est présenté dans la mesure étroite d'un simple épisode peut, à la lumière de Jason de Cyrène, avoir eu en réalité l'ampleur de longues négociations et de promesses auxquelles Judas aurait prêté l'oreille. L'absence d'Alcime laissait peut-être entrevoir une lueur d'entente qui s'effaça avec l'intervention dissimulée du grand-prêtre. Le fait est qu'on recourut de nouveau aux armes.

31 εν πολεμω κατα Χαφαρσαλαμα (RKFT). χαρφασαραμα *A* (S).
32 πεντακοσιοι (RKF) et non πενταχισχιλιοι *VA* (TS).

et hostile à l'égard d'Israël, avec mission de supprimer le peuple. 27 Nicanor vint à Jérusalem avec une troupe nombreuse; il envoya des messagers à Judas et à ses frères porteurs de propositions pacifiques insidieuses ainsi conçues : « 28 Qu'il n'y ait pas de guerre entre vous et moi; je viendrai avec une faible escorte voir vos visages en pacificateur. » 29 Il arriva donc chez Judas et ils se saluèrent l'un l'autre amicalement, mais les ennemis étaient prêts à enlever Judas. 30 Judas, une fois informé qu'il était venu chez lui pour le surprendre, redouta sa présence et ne voulut plus voir son visage. 31 Nicanor reconnut alors que son dessein était découvert, il marcha contre Judas pour le combattre près de Capharsalama. 32 Du côté de Nicanor il tomba environ cinq cents hommes et les autres s'enfuirent dans la cité de David.

33 Après ces événements, Nicanor monta au mont Sion. Des prêtres sortirent du lieu saint avec des anciens du peuple pour le saluer en paix et

La phrase qui indique l'attaque de Nicanor est tout à fait sur le thème biblique de Num. **20,** 18, εἰς συνάντησιν étant suivi presque toujours du datif, Gen. **18,** 2; Ex. **4,** 14; Num. **21,** 33. La rencontre eut lieu à Capharsalama. D'après *BJ.*, I, 45, l'on peut conjecturer qu'après le démantèlement du Mont-Sion, Judas et les siens vivaient en Gophnitique, toparchie qui au temps de Josèphe confinait au nord le territoire de Jérusalem, le long de la route de Bethoron. C'est donc de ce côté que doivent se porter les recherches — et non au sud *(DB)* et ni dans la plaine de Saron (SCHUERER, I, 217). Si l'on pouvait affirmer sûrement que l'affaire de *Dessaou* de II Macc. **14**, 16 correspond à l'affaire de Capharsalama et que *Dessaou* est une altération manuscrite de *Adassa*, on serait guidé aux environs d'Adasa. Sans avoir besoin d'une aide d'apparence précaire, nous pensons avoir trouvé un point plus satisfaisant que la ruine byzantine de Deir Sellâm aux environs d'er-Râm proposée dans *RB.*, 1924, p. 376. Il s'agit d'un village de Salem signalé par l'*Onomasticon*, p. 153 à l'occident d'Aelia et dont les restes sont encore visibles à 1 kilomètre au nord-ouest d'el-Ǧîb près de la voie de Bethoron et portent le nom de *Khirbet Selma*, connues aussi comme *Kh. el-'Id* « ruine de la Fête ». *Géogr. Pal.* II, p. 293. Ce village se trouvant à une dizaine de kilomètres de Jérusalem, on comprend que Nicanor se soit retiré dans la citadelle de cette ville ou Acra à la suite de l'engagement.

32. On a vu que l'Acra des Syriens n'était autre que le quartier dit Ville-de-David. Le texte de Josèphe, *Antiq.* XII, 405, impliquant la défaite de Judas et sa fuite sur l'Acra où il se réfugie est généralement rectifié dans les éditions; il peut provenir d'une distraction de l'historien. Il est en effet inconcevable que le chef juif sur qui les officiers du roi cherchaient à mettre la main se soit ainsi livré à la garnison syrienne de Jérusalem. Au lieu de 5.000 morts du côté de Nicanor d'après AV et cod. mixt., et Vulg., il faut lire 500 avec S., anc. lat. et Syr.

33-50. MENACES CONTRE LE TEMPLE. — LE JOUR DE NICANOR A ADASA. II Macc. **14,** 31-36; **15,** tot. *Antiq.*, XII, **10,** 5 (406-412). Ben Gorion, IV, 24.

33. En tant que chargé du gouvernement de la Judée, Nicanor résidait dans le quartier fortifié de l'Acra où il s'était replié après le combat de Capharsalama. L'exercice du culte de Jahveh se passait sous ses regards et les gens suivaient ouvertement les ordonnances légales. L'obstacle à la pacification complète était Judas avec sa troupe qui pouvait avoir des intelligences dans la classe des prêtres à laquelle appartenait la famille de Mattathias et peut-être aussi chez les Asidéens malmenés par Alcime. Quelque temps

[34] καὶ ἐμυκτήρισεν αὐτοὺς καὶ κατεγέλασεν αὐτῶν καὶ ἐμίανεν αὐτοὺς καὶ ἐλάλησεν ὑπερηφάνως· [35] καὶ ὤμωσεν μετὰ θυμοῦ λέγων Ἐὰν μὴ παραδοθῇ Ἰούδας καὶ ἡ παρεμβολὴ αὐτοῦ εἰς χεῖράς μου τὸ νῦν, καὶ ἔσται ἐὰν ἐπιστρέψω ἐν εἰρήνῃ, ἐμπυριῶ τὸν οἶκον τοῦτον· καὶ ἐξῆλθεν μετὰ θυμοῦ μεγάλου. [36] καὶ εἰσῆλθον οἱ ἱερεῖς καὶ ἔστησαν κατὰ πρόσωπον τοῦ θυσιαστηρίου καὶ τοῦ ναοῦ καὶ ἔκλαυσαν καὶ εἶπον [37] Σὺ ἐξελέξω τὸν οἶκον τοῦτον ἐπικληθῆναι τὸ ὄνομά σου ἐπ' αὐτοῦ εἶναι οἶκον προσευχῆς καὶ δεήσεως τῷ λαῷ σου. [38] ποίησον ἐκδίκησιν ἐν τῷ ἀνθρώπῳ τούτῳ καὶ ἐν τῇ παρεμβολῇ αὐτοῦ, καὶ πεσάτωσαν ἐν ῥομφαίᾳ· μνήσθητι τῶν δυσφημιῶν αὐτῶν καὶ μὴ δῷς αὐτοῖς μονήν.

[39] Καὶ ἐξῆλθεν Νικάνωρ ἐξ Ιερουσαλημ καὶ παρενέβαλεν ἐν Βαιθωρων, καὶ συνήντησεν αὐτῷ δύναμις Συρίας. [40] καὶ Ἰούδας παρενέβαλεν ἐν Αδασα ἐν τρισχι-

après les premières hostilités, Nicanor se rendit au Temple. Notre auteur se sert de la formule consacrée « monter à la montagne de Sion » parce qu'à l'origine le lieu saint fondé par David et Salomon dominait la ville, II Sam. **24,** 18; I Reg. **8,** 1; **9,** 24. L'usage subsista dans la suite pour les gens habitant la colline supérieure de l'ouest et le Bézétha. Le nom de montagne du Seigneur donné au Temple, Is. **2,** 3; Ps. **24,** 3, et celui de Mont-Sion fréquent dans les Prophètes et les Psaumes conservaient en soi la notion connexe de *monter*, comme tous les autres lieux sacrés du fait de leur situation en général sur les hauteurs, *bamoth*. Par le terme « monter » on reconnaissait la proéminence éthique des lieux nobles : temple, palais, tribunal, sans rien préjuger de leur position sur le terrain. Grimm, Gesenius, *Thes.* 1022. C'est pour se montrer au fait de la situation physique du sanctuaire par rapport à la citadelle que Josèphe, rejetant ἀνέβη, nous représente les prêtres et les anciens venant à la rencontre de Nicanor qui *descendait* de l'Acra au Temple, αὐτῷ κατιόντι ἀπὸ τῆς ἄκρας εἰς τὸ ἱερόν, *Antiq.* XII, 406, ce qui est topographiquement exact.

La scène ne manque pas de pittoresque : à la vue du représentant de l'autorité royale, plusieurs prêtres et plusieurs notables laïques, πρεσβ. τοῦ λαοῦ, cf. **12,** 35, se détachent de l'assistance groupée autour de l'autel des holocaustes dans le parvis d'Israël afin de saluer ce personnage qui daignait faire acte de présence au sacrifice offert pour le roi. Il ne convenait pas que tout le monde abandonnât la cérémonie pour présenter ses devoirs à Nicanor. Les sacrifices et les prières pour le souverain n'étaient pas exclus du rituel juif. Le roi de Perse et ses fils ont droit à ces suffrages selon Esd. **6,** 10. En présence du grand-prêtre Onias III, Héliodore, mandataire de Séleucus IV, offre un sacrifice d'actions de grâces, II Macc. **3,** 35. Sous les empereurs romains, les Juifs offraient deux fois par jour des sacrifices en l'honneur de César et du peuple romain. Refuser cet hommage, c'était déclarer la guerre au maître du monde. Les frais en étaient supportés d'ordinaire par le monarque perse, grec ou romain. *BJ.*, II, 197, 409; *C. Ap.* II, 77. Philon, *Leg. ad Caium*, § 157.

34. Le fait d'être accueilli hors du parvis d'Israël était de nature à indisposer Nicanor déjà peu favorable aux Juifs. Alcime n'avait pas encore fait disparaître la clôture qui empêchait la fusion entre Juifs et étrangers à l'intérieur du hiéron. Nicanor commet la même erreur que Bacchidès en injuriant des prêtres et des notables au moment où ils témoignent de leur loyalisme. Il se moque d'eux, tourne en ridicule leurs costumes et leurs rites. Pour un Grec en comparaison du fumet de la grillade de porc, le suif brûlé des moutons judaïques était méprisable. Il va même jusqu'à souiller les prêtres, probable-

[37] συ, κυριε (FT) avec rec. lucian. — επ' αυτῳ (FΓ), επ' αυτον (S), επ' αυτου (KR).
[38] πεσαιωσαν (KS), πεσετωσαν (RFT).

lui montrer l'holocauste qui s'offrait pour le roi. 34 Mais lui se moqua d'eux,
les traita avec mépris jusqu'à les souiller et se répandit en paroles insolentes.
35 Dans un accès de colère il proféra ce serment : « Si Judas n'est pas cette
fois livré entre mes mains avec son armée, il arrivera ceci : dès que j'aurai
la chance de revenir, je brûlerai cet édifice! » Il sortit en fureur. 36 Les prêtres
rentrèrent et, s'arrêtant devant l'autel et le sanctuaire, ils dirent avec larmes:
« 37 C'est toi qui as choisi cette maison pour qu'elle soit appelée de ton nom
et soit une demeure de prière et de demande pour ton peuple, 38 exerce ta
vengeance sur cet homme et sur son armée, qu'ils tombent sous le tranchant
du glaive! Souviens-toi de leurs blasphèmes et ne leur accorde pas de subsis-
ter davantage! »
39 Nicanor sortit de Jérusalem et campa à Bethoron où vint le rejoindre
une armée de Syrie. 40 Judas, de son côté, campa en Adasa avec trois mille

ment avec sa salive de païen, causant ainsi une impureté légale, de l'avis des rabbis, en même temps qu'un outrage. S. Krauss, *Talm. Arch.*, I, p. 251. Ben Gorion, IV, 24, ne dit-il pas que Nicanor lança des blasphèmes contre le Temple et cracha dans sa direction?

35. Le *climax* des verbes précédents aboutit à une explosion de fureur, à une exigence irréalisable même cette fois, τὸ νῦν (Ex. **9,** 27), Judas se tenant sur ses gardes et sa troupe n'offrant pas de prise à la trahison. Grimm évoque Ps. **77** gr. 34 et Jér. **14,** 8 comme thème de l'apodose avec *waw*, καὶ ἔσται... ἐμπυριῶ, calquée sur l'hébreu. Le futur asigmatique est à rapprocher de ceux qui sont cités *Gram.*, p. 67. Le gouverneur laisse entendre qu'au retour du voyage qu'il projette, il brûlera le Temple si Judas ne lui a pas été livré, calamité qui serait pire que le pillage par Antiochus Épiphane.

36 s. Émus par cette menace, les prêtres pleurent devant l'autel et demandent à Dieu d'écarter le malheur en supprimant ses ennemis. On remarquera de nouveau la constance de l'auteur à ne pas nommer la divinité et celle de la recension lucianique à combler l'omission par κύριε. La locution ἐπικληθῆναι τὸ ὄνομά σου ἐπὶ suivie de l'accusatif le plus souvent, rarement du datif ou du génitif, traduit strictement לְהִקָּרֵא שִׁמְךָ עָלָיו. Elle est fréquente pour exprimer que telle chose, peuple, ville ou temple, sur laquelle le nom est nommé appartient à celui qui porte le nom, qu'elle lui est consacrée, ainsi Dt. **28,** 10; Dan. **9,** 18; I Reg. **8,** 43. Le latin *ad invocandum nomen tuum in eam* ou *super eam* devait aboutir à Vulg. *in ea*. Les termes de cette prière s'inspirent de I Reg. **8,** 29 s., 43, 59; **9,** 3. La prière et la demande vont de pair assez souvent *(tephilla* et *tehina)*, *ibid.*, **49,** 54; II Chr. **6,** 29; Eph. **6,** 18; Phil. **4,** 6.

38. Style biblique très prononcé, cf. Éz. **23,** 10; **24,** 21; Am. **7,** 17. La Vulg. rend la fin par *et ne dederis eis ut permaneant*. L'anc. lat. *et ne dederis eis mansionem* garde au mot *mansio* le sens abstrait que présente aussi μονή, la stabilité, la durée. L'imprécation répond à Ps. **5,** 6 οὐ διαμενοῦσιν παράνομοι κατέναντι τῶν ὀφθαλμῶν σου.

39. Nicanor *sort* de Jérusalem; le terme ἀπῆρε de **6,** 32; **7,** 19 ne serait pas si bien en situation car le stratège ne lève pas le camp et ne conduit pas une expédition puisqu'il va au-devant d'une armée qui lui arrive de Syrie. On ne nous dit pas comment s'est fondue la nombreuse armée qu'il avait amenée d'Antioche. Elle avait pu, après Capharsalama, être envoyée sur d'autres points de l'empire. D'après II Macc. **14,** 23 Nicanor l'avait licenciée.

40. En un clin d'œil, Judas, sans cesse aux aguets sur les confins de la Gophnitique qui relevait encore du gouvernement de la Samarie, ἐν τοῖς κατὰ Σαμάρειαν τόποις (II Macc. **15,** 1), et n'en fut distraite qu'en 145 avant J.-C., saisit l'occasion de prendre

λίοις ἀνδράσιν· καὶ προσηύξατο Ἰούδας καὶ εἶπεν 41 Οἱ παρὰ τοῦ βασιλέως ὅτε
ἐδυσφήμησαν, ἐξῆλθεν ἄγγελός σου καὶ ἐπάταξεν ἐν αὐτοῖς ἑκατὸν ὀγδοήκοντα πέντε
χιλιάδας· 42 οὕτως σύντριψον τὴν παρεμβολὴν ταύτην ἐνώπιον ἡμῶν σήμερον, καὶ
γνώτωσαν οἱ ἐπίλοιποι ὅτι κακῶς ἐλάλησεν ἐπὶ τὰ ἅγιά σου, καὶ κρῖνον αὐτὸν κατὰ
τὴν κακίαν αὐτοῦ. 43 καὶ συνῆψαν αἱ παρεμβολαὶ εἰς πόλεμον τῇ τρισκαιδεκάτῃ
τοῦ μηνὸς Αδαρ, καὶ συνετρίβη ἡ παρεμβολὴ Νικάνορος, καὶ ἔπεσεν αὐτὸς πρῶ-
τος ἐν τῷ πολέμῳ. 44 ὡς δὲ εἶδεν ἡ παρεμβολὴ αὐτοῦ ὅτι ἔπεσεν Νικάνωρ,
ῥίψαντες τὰ ὅπλα ἔφυγον. 45 καὶ κατεδίωκον αὐτοὺς ὁδὸν ἡμέρας μιᾶς ἀπὸ Αδασα
ἕως τοῦ ἐλθεῖν εἰς Γαζηρα καὶ ἐσάλπισαν ὀπίσω αὐτῶν ταῖς σάλπιγξιν τῶν
σημασιῶν. 46 καὶ ἐξῆλθον ἐκ πασῶν τῶν κωμῶν τῆς Ἰουδαίας κυκλόθεν καὶ
ὑπερεκέρων αὐτούς, καὶ ἀνέστρεφον οὗτοι πρὸς τούτους, καὶ ἔπεσον πάντες
ῥομφαίᾳ, καὶ οὐ κατελείφθη ἐξ αὐτῶν οὐδὲ εἷς. 47 καὶ ἔλαβον τὰ σκῦλα καὶ τὴν
προνομὴν καὶ τὴν κεφαλὴν Νικάνορος ἀφεῖλον καὶ τὴν δεξιὰν αὐτοῦ, ἣν ἐξέτει-

comme dans un filet ce dangereux ennemi actuellement campé à Bethoron déjà célèbre par la victoire de Judas sur Séron, **3**, 16-24. En établissant ses 3.000 hommes sur la hauteur d'Adasa, il se trouvera prêt à tomber sur l'armée de Nicanor au moment où gagnant Jérusalem, celle-ci sera comme endiguée par les pentes qui enserrent la voie aux abords du *Kh. 'Adaseh.* Les ruines de ce village à huit kilomètres au nord de Jérusalem sur la voie de Bethoron répondent aux exigences du récit d'abord au point de vue onomastique, l'arabe *'Adasa* (vulg. *Adaseh)* égale 'Αδασά qui transcrit *Ḥadašah*, ville homonyme de Jos. **15,** 37, ensuite sous le rapport de sa position entre Bethoron où Nicanor est allé recevoir du renfort et Jérusalem où le stratège médite de renverser le Temple et de réprimer la sédition qui, selon toutes prévisions, surgira de ce coup de force. Entre le Kh. 'Adaseh et Bethoron-le-Haut, il y a soixante stades et non trente comme le porte *Antiq.* XII, 408 : Ἰούδας δὲ ἐν Ἀδασοῖς ἑτέρᾳ κώμῃ σταδίους ἀπεχούσῃ τριάκοντα τῆς Βηθωροῦ στρατοπεδεύεται δισχιλίους στρατιώτας ἔχων. Josèphe, qui se trompe sur le nombre des soldats a bien pu se tromper sur celui des stades, alors qu'il écrivait loin du pays. Peut-être donnait-on de son temps le nom d'Adasa au village créé au neuvième mille, aujourd'hui *Kh. el-Lattatîn*, à trente stades de Beit'ûr, ou l'historien s'est-il servi de cette station comme d'un repère plus commode? *Géogr. Pal.*, II, p. 238, 318; *RB.*, 1924, p. 377 ss.

41. Les blasphèmes des envoyés du roi d'Assyrie rappelés ici sont une allusion à II Reg. **18,** 35; **19,** 6-13. L'auteur suppose son lecteur assez averti pour ne pas déterminer le roi dont il est question, mais la rec. lucian. n'y a pas manqué en ajoutant ἀσσυρίων L'ange exterminateur de II Reg. **19,** 35 est aussi évoqué II Macc. **8,** 19 et dans le récit parallèle **15,** 22 s.

42. — λαλεῖν ἐπί, על, parler mal contre, décréter le malheur contre, Jér. **11,** 17.

43. Au lieu de faire tomber Nicanor le premier dans le combat, Josèphe, *Antiq.*, XII, 409, le montre succombant après beaucoup d'autres en vendant chèrement sa vie. Sa mort est le signal de la débandade. On voit que l'historien a senti que la défaite de l'ennemi mentionnée avant la mort du chef supposait naturellement déjà des pertes. La déroute consécutive à la mort de Nicanor n'a été que le dernier acte d'une mêlée qui fut chaude. D'après II Macc. **15,** 28 on ne reconnut le cadavre de Nicanor qu'à la fin de la journée. Ben Gorion imagine un combat singulier entre les deux chefs qui se termine par

41 βασιλεως + Ασσυριων (FT) avec rec. lucian.
45 αυτους + οι περι Ιουδαν rec. lucian. — Syr. I אדסא.

hommes. Judas prononça cette prière : « [41] Lorsque les messagers du monarque assyrien eurent blasphémé, ton ange sortit et frappa quatre-vingt-cinq mille des siens. [42] Extermine de même aujourd'hui en notre présence cette armée afin que les autres sachent qu'il a tenu un langage impie contre ton temple et juge-le selon sa méchanceté. »

[43] Les armées se livrèrent bataille le treize du mois d'Adar, celle de Nicanor fut défaite et lui-même tué le premier dans le combat. [44] Lorsqu'ils le virent tomber, les soldats de Nicanor jetèrent leurs armes et prirent la fuite. [45] Les Juifs les poursuivirent une journée de chemin depuis Adasa jusque vers Gézer, faisant retentir derrière eux la sonnerie des trompettes. [46] De tous les villages judéens des alentours sortaient des gens qui cernaient les fuyards et les rejetaient les uns sur les autres. Ils tombèrent tous par l'épée et pas un seul n'en échappa. [47] On prit les dépouilles et le butin, on coupa la tête de Nicanor et la main droite qu'il avait étendue insolemment;

un coup d'épée de Judas partageant Nicanor en deux parties. Pour la date voir sur 49.

44, 45. L'abandon des armes rappelle **5**, 43. La distance d'une journée de marche entre Adasa et Gézer se trouve parfaitement réalisée entre le *Kh. 'Adaseh* et Tell Ǧazer, puisqu'il y a environ 35 kilomètres entre ces deux points. Cette donnée ne concorde pas du tout avec le *Kh. Hadetheh*, non loin d'Emmaüs, proposé pour Adasa par Cl.-Ganneau, *Arch. Res.*, II, p. 76, ni avec la proximité de Gophna inspirée à Eusèbe par une interprétation non raisonnée de *BJ.*, I, 45, 47; contre Schuerer. Les sonneries des trompettes (**4**, 40) alertent les gens des villages comme Jud. **3**, 27 pour barrer le chemin aux ennemis en fuite.

46. L'action de déborder les ailes d'une armée qu'implique ὑπερκερᾶν, terme polybien, prend ici le sens général d'encercler les fuyards et non de frapper à coups de corne, *ventilare cornu*, que les latins ont tiré de l'étymologie κέρας. De tous côtés l'armée en débandade voyait arriver des gens qui lui couraient sus. Pour éviter ceux qui les assaillaient de face. des fuyards retournaient sur leurs pas et se heurtaient aux autres accourant derrière eux poursuivis par les vainqueurs. De là une confusion inextricable et fatale à tous. Grimm rapproche ce fait du stratagème qui coûta la vie aux habitants d''Aï et le sens de οὗτοι... οὗτοι « les uns... les autres » qu'on y rencontre (Jos. **8**, 22) de οὗτοι πρὸς τούτους dans notre verset. Cette tuerie totale est dans le style des guerres d'autrefois, elle consacre la victoire sur Og, Num. **21**, 35, les prises d''Aï, de Maqqéda, de Libna, de Debir, Jos. **8**, 22; **10**, 28 ss. Josèphe estime à neuf mille hommes le nombre des soldats qui composaient l'armée de Nicanor.

47. On donne comme bénéfice de la journée les *spolia*, dépouilles de l'armée anéantie, ce qu'elle possédait en argent, et en matériel, la *præda*, προνομή, le butin qu'elle traînait avec elle, fruit de ses pillages en nature, en esclaves, enfin la tête de Nicanor avec la main droite qu'il avait tendue avec arrogance.

Ces trophées furent placés près de Jérusalem probablement par dérision, dans une attitude de menace en face du Temple, ainsi qu'on peut le déduire du double emploi de ἐκτείνειν = הרים, Gen. **14**, 22, *tendre* ou *lever* la tête, la main. On rapprochera de cet épisode la glose de I Sam. **17**, 54 suivant laquelle la tête de Goliath est apportée à Jérusalem (encore jébuséenne) et Judith exhibant la tête d'Holoferne, qui dans l'insolence de son orgueil, méprisait le dieu d'Israël, et la faisant suspendre au haut des murailles de sa ville, Judt. **13**, 28; **14**, 1. S'il passe sous silence l'exhibition de la tête et de la main droite de Nicanor, Josèphe signale la fête à laquelle donna lieu la victoire d'Adasa tout comme l'épisode de Judith d'après le latin, **16**, 31.

νεν ὑπερηφάνως, καὶ ἤνεγκαν καὶ ἐξέτειναν παρὰ τὴν Ἱερουσαλήμ. [48] καὶ ηὐφράνθη ὁ λαὸς σφόδρα καὶ ἤγαγον τὴν ἡμέραν ἐκείνην ἡμέραν εὐφροσύνης μεγάλην. [49] καὶ ἔστησαν τοῦ ἄγειν κατ' ἐνιαυτὸν τὴν ἡμέραν ταύτην τῇ τρισκαιδεκάτῃ τοῦ Αδαρ, [50] καὶ ἡσύχασεν ἡ γῆ Ἰούδα ἡμέρας ὀλίγας.

elles furent apportées et suspendues en vue de Jérusalem. [48] Le peuple éprouva une grande joie et fêta ce jour-là comme une grande journée d'allégresse. [49] On décréta que ce jour serait célébré chaque année le treize de Adar. [50] Le pays de Juda goûta quelque repos pendant peu de temps.

48, 49. Une fête annuelle fut instituée pour se replonger dans l'allégresse et l'exultation qu'éprouva le peuple à la nouvelle de cette victoire qui mettait fin à son angoisse et à l'inquiétude des fidèles au sujet d'une lutte grosse de conséquence puisque l'enjeu n'en était rien moins que le Temple. Parmi les dates où il est défendu de jeûner et le deuil prohibé, la petite chronique du « Rouleau du jeûne » *Megillat Ta'anit* compte en effet le 13 Adar, le Jour de Nicanor : בתליסר ביה יום נקנור. Derenbourg, *Hist. de la Palestine*, p. 63, 443. D'après Josèphe, Adar, le douzième mois de l'année religieuse, était appelé Dystros par les hellénisants, sans correspondre toutefois exactement au mois solaire de Dystros macédonien ni à mars du calendrier julien. Mois lunaire du calendrier juif, Adar I pouvait commencer en février aussi bien qu'en mars. Ideler, I, p. 400 s. D'après les tables de Sidersky, le 13 Adar 151 Sél. répondrait au 27 mars, d'après Cavaignac au 17 mars 160 avant J.-C. L'importance du Jour de Nicanor dans le plan de Jason de Cyrène est signalée dans l'*Introduction*, p. xliv ss.

50. Le repos du pays après une occupation étrangère vaincue par un libérateur, Jud. **3,** 11, 30; **5,** 31; **8,** 28; le pays se reposa de la guerre, Jos. **11,** 23; **14,** 15. Voir ci-après **9,** 57; **14,** 4. Ce sont des trèves bienfaisantes distinctes du silence de l'asservissement de **1,** 3.

[49] την τρισκαιδεκατην (FT) avec *q*, datif (KRS).

CHAPITRE VIII

[1] Καὶ ἤκουσεν Ἰούδας τὸ ὄνομα τῶν Ῥωμαίων, ὅτι εἰσὶν δυνατοὶ ἰσχύϊ καὶ αὐτοὶ εὐδοκοῦσιν ἐν πᾶσιν τοῖς προστιθεμένοις αὐτοῖς, καὶ ὅσοι ἐὰν προσέλθωσιν

[1] **Or Judas entendit parler des Romains. Ils étaient, disait-on, puissants, bienveillants aussi envers tous ceux qui s'attachaient à leur cause, accordant**

1 16. Éloge des Romains.

A la faveur des compétitions dynastiques, les Romains s'immisçaient de plus en plus dans les affaires de Syrie et d'Égypte. Désormais la politique du Proche Orient évolue dans un cadre romain. Si peu importants qu'ils paraissent, les événements de Judée ne vont pas échapper à cette influence, car le Sénat de Rome et ses délégués se donnent pour les protecteurs des faibles afin de saisir l'occasion de débiliter les grandes puissances du Levant. La complaisance des maîtres de l'heure à l'égard des satrapes révoltés contre Démétrius Soter montrait le peu de crédit dont ce prince jouissait auprès d'eux; elle encourageait les rébellions. Judas, fatigué de supporter seul le poids de la lutte, apprend l'existence de cette formidable puissance qui daigne s'abaisser jusqu'à servir de bouclier aux minorités mécontentes après avoir réussi à dompter les peuples d'Occident, les monarchies balkaniques, les cités grecques et le royaume séleucide. Les traitements rigoureux infligés par les consuls au monde hellénique sont évidemment un des plus beaux titres de gloire de la République aux yeux des Juifs dévots qui ont en horreur la civilisation grecque. Cette antipathie est certainement pour une bonne part dans l'éloge dithyrambique que contient ce chapitre. L'antithèse éclate : le Grec, malgré le déploiement de ses forces, est toujours battu, il perd son indépendance, il a des tendances anarchiques, il aime la pompe extérieure, il est fourbe dans ses négociations (μετὰ δόλου), il trahit son serment, en un mot, il n'a rien de bon. Le Romain a toutes les qualités : puissant, méthodique, invincible, ferme dans son administration, simple dans son extérieur, fidèle à sa parole, à ses amitiés, sûr pour ses protégés, redoutable pour ses adversaires. Autant de raisons qui sollicitent le parti maccabéen à passer de son côté pour échapper à la suzeraineté séleucide. Mais croire avoir touché pour cela le seuil de l'indépendance, c'eût été se faire illusion. Il n'était pas toujours de l'intérêt des défenseurs de l'opprimé de s'aliéner les rois en prenant automatiquement le parti de leurs sujets rebelles. En attendant, « on nous dépeint les Romains, tels que la renommée, qui flatte toujours un peu dans les choses favorables, comme elle outre dans les odieuses, les publiait. La République était alors dans sa plus grande beauté, dit Florus, elle cultivait la piété envers les dieux, la fidélité envers les hommes; elle faisait paraître de la grandeur et de la magnificence dans elle-même et envers les étrangers. » (Calmet).

1. L'éloge des Romains qui suit est en fonction du traité conclu à la fin du chapitre entre Judas et Rome. Par un artifice de composition l'auteur réunit en un faisceau les informations diverses parvenues au cours des années dans le cercle maccabéen, car il est difficile d'admettre que les grands événements politiques qui touchaient de si près les royaumes de Syrie et d'Égypte n'aient pas transpiré dans le monde juif avant la mort de

αὐτοῖς, ἱστῶσιν αὐτοῖς φιλίαν, [2]καὶ ὅτι εἰσὶ δυνατοὶ ἰσχύϊ. καὶ διηγήσαντο αὐτῷ τοὺς πολέμους αὐτῶν καὶ τὰς ἀνδραγαθίας, ἃς ποιοῦσιν ἐν τοῖς Γαλάταις, καὶ ὅτι κατεκράτησαν αὐτῶν καὶ ἤγαγον αὐτοὺς ὑπὸ φόρον, [3]καὶ ὅσα ἐποίησαν ἐν χώρᾳ Σπανίας τοῦ κατακρατῆσαι τῶν μετάλλων τοῦ ἀργυρίου καὶ τοῦ χρυσίου τοῦ ἐκεῖ. [4]καὶ κατεκράτησαν τοῦ τόπου παντὸς τῇ βουλῇ αὐτῶν καὶ τῇ μακροθυμίᾳ — καὶ ὁ τόπος ἦν μακρὰν ἀπέχων ἀπ' αὐτῶν σφόδρα — καὶ τῶν βασιλέων τῶν ἐπελθόντων ἐπ' αὐτοὺς ἀπ' ἄκρου τῆς γῆς, ἕως συνέτριψαν αὐτοὺς καὶ ἐπάταξαν ἐν αὐτοῖς πληγὴν μεγάλην, καὶ οἱ ἐπίλοιποι διδόασιν αὐτοῖς φόρον κατ' ἐνιαυτόν· [5]καὶ τὸν Φίλιππον καὶ τὸν Περσέα Κιτιέων βασιλέα καὶ τοὺς ἐπηρμένους ἐπ' αὐτοὺς συνέτριψαν αὐτοὺς ἐν πολέμῳ καὶ κατεκράτησαν αὐτῶν· [6]καὶ Ἀντίοχον τὸν μέγαν βασιλέα τῆς Ἀσίας τὸν πορευθέντα ἐπ' αὐτοὺς εἰς πόλεμον ἔχοντα ἑκατὸν εἴκοσι ἐλέφαντας καὶ ἵππον καὶ ἅρματα καὶ δύναμιν πολλὴν

Nicanor, alors que ce monde juif avait des attaches à Alexandrie et à Antioche depuis la fondation de ces villes. Mais au moment où Judas se rend compte de son isolement, il est juste qu'une rumeur bienfaisante l'incite à embrasser une politique d'où pourrait sortir le salut.

On sait que les LXX traduisent שֵׁמַע «la renommée» par ὄνομα, Gen. **29,** 13; Num. **14,** 15; I Reg. **10,** 1; voir ci-avant sur **3,** 41. En tant que δυνατοὶ ἰσχύϊ, I Chr. **5,** 2; II Chr. **28,** 6, les Romains manifestèrent leur supériorité dans la dislocation des troupes les plus redoutables des Puniques et de la phalange macédonienne· Les latins LV interprètent τοῖς προστιθεμένοις de choses : *quae postulantur ab eis*, tandis que le lat. B est préférable : *quod ipsi protegerent omnes qui eis conjungi desiderassent*, προστίθεσθαί τινι « s'adjoindre à un parti » étant l'expression classique répondant à l'héb. דבק, Dt. **13,** 4; Jos. **23,** 12. Les noms ou pronoms de personnes se trouvent également après εὐδοκεῖν ἐν surtout dans les Ps. Dans *Sylloge IG.*, 785, 15 on lit ὅτε τῇ Ῥωμαίων φιλίᾳ προσῆλθον, mais ἱστάναι est sémitique. L'amitié du peuple romain est déjà mentionnée II Macc. **4,** 11.

2. La répétition δυνατοί.... est garantie par les versions. S'ils trouvent dans leur puissance la force de remplir leurs promesses, ils y trouvent aussi l'instrument de leurs victoires. Le premier peuple subjugué mentionné dans la série ce sont les Γαλάται et sous ce nom l'antiquité grecque a compris non seulement les Celtes d'Asie Mineure mais tous les Celtes d'Occident. De ce vocable indigène, propre à l'origine aux Celtes du Nord, les Romains ont fait *Galli*, les Gaulois. Depuis un article de Mommsen dans *ZWTh.*, 1874, les commentateurs ne voient plus dans cette allusion la répression des Galates de Phrygie en 189 par le consul Cn. Manlius Vulso, mais la réduction des Gaulois Cisalpins (200-189) que l'invasion d'Annibal avait soulevés contre Rome. KEIL, KNAB., BÉVENOT remontent même à l'occupation militaire de la Cisalpine par Cl. Marcellus et Cn. Scipion en 222 avant J.-C. Cf. E. PAIS, *Hist. Rom.* (coll. Glotz), I, p. 531 et 535; 539 s. Tandis que les Galates gardèrent leurs terres et leur organisation, les Gaulois du nord de l'Italie — Galates οἱ ἐντὸς τῶν Ἄλπεων ou περὶ τὸν Πάδον — furent conquis à la suite de campagnes assez importantes pour avoir eu un retentissement jusqu'en Orient. Cette identification étant admise, on trouve plus naturelle la mention immédiate de l'Espagne.

3. Les richesses naturelles de la péninsule ibérique sont décrites longuement par STRABON qui déclare, p. 146, que toute l'Espagne est remplie de mines. PLINE les mentionne en ces termes, III, 3 (4) : *metallis plumbi, ferri, æris, argenti, auri tota ferme Hispania scatet, citerior et specularis lapidis, Bætica et minio.* Dès que P. Scipion eut ruiné la

[3] Σπανιας (RKFS) *anc. lat.* Spaniæ. — Ισπανιας (T) curs. de toutes classes; Hispaniæ lat. *BVg*.
[4] του; βασιλεις τους επελθοντας rec. lucian.

leur amitié à quiconque s'adressait à eux. [2] Leur puissance en effet était fort grande. On lui raconta leurs guerres et les exploits qu'ils avaient accomplis chez les Gaulois, comment ils s'étaient rendus maîtres de ce peuple et l'avaient soumis au tribut, [3] tout ce qu'ils avaient fait dans la province d'Espagne pour s'emparer des mines d'argent et d'or qui s'y trouvaient, [4] comment ils avaient eu raison de tout ce pays grâce à leur esprit averti et à leur persévérance (car l'endroit était fort éloigné de chez eux); qu'il en avait été de même des rois venus pour les attaquer des extrémités de la terre, jusqu'à les battre et à leur infliger un grand désastre tandis que les autres leur apportaient un tribut annuel, [5] enfin qu'ils avaient abattu par les armes Philippe, Persée roi des Kitiens, et d'autres qui s'étaient levés contre eux et les avaient soumis. [6] Antiochus le Grand, roi de l'Asie, qui s'était avancé pour les combattre avec cent vingt éléphants, de la cavalerie, des chars et

domination punique en Espagne (206), la convoitise de l'or et de l'argent déchaîna les guerres cruelles qui devaient pendant deux cents ans empêcher ou ralentir la progression romaine dans la péninsule ibérique. Deux accalmies peuvent se rapporter à notre sujet : celle de 195, après la campagne de Porcius Caton qui organisa l'exploitation des riches mines de fer, d'argent et de sel, et celle de 180 consécutive à la soumission des Celtibères par Ti. Gracchus. Près d'un demi-siècle plus tard, il y aura encore des guerres et la ruine de Numance où la mauvaise foi du Sénat apportera un démenti flagrant aux compliments des panégyristes.

4. L'epitoma de Florus, II, 17, fournit un commentaire précis de ce verset en résumant dans un tableau les opérations de la république romaine pour subjuguer cette province qui prenait conscience de sa propre force à mesure qu'elle était battue : *in hac prope ducentos per annos dimicatum est a primis Scipionibus in primum Cæsarem Augustum, non continuo nec cohærenter sed prout causæ lacessierant...* Par βουλή nous entendons ici la réflexion, מחשבת, qui doit précéder toute œuvre (Sir. **37**, 16), le plan de la conquête du monde coordonnant vers un même but, sans en avoir l'air, les occasions fournies par les nations voisines ou éloignées. L'Espagne passait pour être aux extrémités de la terre. Strabon, p. 137. Elle ne fut entièrement conquise qu'en 19 avant J.-C. Les commentateurs comptent comme rois vaincus les divers chefs espagnols et lusitaniens qui soutinrent la résistance ainsi que les généraux carthaginois que les auteurs appellent parfois rois des Puniques. Keil, Knab. Il ne faut pas chercher là une portée historique plus précise que pour **1**, 2, où il est dit qu'Alexandre égorgea les rois de la terre.

Les grammairiens rapprochent de ἕως ἀπ' ἄκρου γῆς de Dt. **33**, 17 le cas tout à fait isolé de ἀπ' ἄκρου τῆς γῆς ἕως. L'anc. lat. tranche la difficulté en traduisant par *donec conteruerunt eos*.

5. Des extrémités du lointain Occident l'auteur ramène le lecteur en des contrées plus proches, aux Cynoscéphales en Thessalie où Philippe V, roi de Macédoine, fut battu par Flamininus en 197 et à Pydna, au nord de l'Olympe, théâtre de la défaite de Persée en 168, dont les conséquences furent désastreuses pour le monde grec. On a vu sur **1**, **1** comment le nom de Kitiens était devenu synonyme de Macédoniens. Quant à leurs alliés, à ceux qui partagent leur disgrâce pour avoir tenté de sauvegarder leur indépendance, on y reconnaît Genthios et les Illyriens, les Épirotes et les Étoliens, bref tous ceux que Paul-Émile poursuivit pour avoir, dans le conflit, montré à tout le moins de la tiédeur pour Rome. La guerre contre la ligue Achéenne nous fait descendre jusqu'en 146, comme on le verra plus loin.

6. Avec Antiochus le Grand nous restons dans les limites envisagées par le narrateur,

σφόδρα, καὶ συνετρίβη ἀπ' αὐτῶν, [7] καὶ ἔλαβον αὐτὸν ζῶντα καὶ ἔστησαν αὐτοῖς διδόναι αὐτόν τε καὶ τοὺς βασιλεύοντας μετ' αὐτὸν φόρον μέγαν καὶ διδόναι ὅμηρα καὶ διαστολήν [8] καὶ χώραν τὴν Ἰνδικὴν καὶ Μηδίαν καὶ Λυδίαν καὶ ἀπὸ τῶν καλλίστων χωρῶν αὐτῶν, καὶ λαβόντες αὐτὰς παρ' αὐτοῦ ἔδωκαν αὐτὰς Εὐμένει τῷ βασιλεῖ· [9] καὶ ὅτι οἱ ἐκ τῆς Ἑλλάδος ἐβουλεύσαντο ἐλθεῖν καὶ ἐξᾶραι αὐτούς, [10] καὶ ἐγνώσθη ὁ λόγος αὐτοῖς, καὶ ἀπέστειλαν ἐπ' αὐτοὺς στρατηγὸν ἕνα καὶ ἐπολέμησαν πρὸς αὐτούς, καὶ ἔπεσον ἐξ αὐτῶν τραυματίαι πολλοί, καὶ ᾐχμαλώτισαν τὰς γυναῖκας αὐτῶν καὶ τὰ τέκνα αὐτῶν καὶ ἐπρονόμευσαν αὐτοὺς καὶ κατεκράτησαν τῆς γῆς αὐτῶν καὶ καθεῖλον τὰ ὀχυρώματα

avant 160. Selon Appien, *Syr.*, 1, cet Antiochus surnommé μέγας après ses succès en Médie et en Parthyène fut le sixième de sa dynastie à partir de Séleucus Ier, Ἀσίας τῆς περὶ Εὐφράτην βεβασιλευκότος. Le titre de roi d'Asie est conservé ici au Séleucide comme **11**, 13; **12**, 39; **13**, 32; II Macc. **3**, 3, parce que d'après Appien, 55, il possédait τῆς Ἀσίας τὸ πλέον. IV Macc. **3**, 20. L'accusatif du début est régi par συνέτριψαν de 5 et l'on a par la suite une sorte d'anacoluthe. *Gram.*, p. 360. La bataille de Magnésie du Sipyle perdue par Antiochus III au début de 189 eut pour résultat de tenir les Séleucides à l'écart des affaires d'Europe et d'Asie Mineure et de leur soutirer des sommes énormes. Le nombre d'éléphants engagés dans le combat fut de cinquante-quatre du côté des Syriens. A Raphia, il y en avait eu cent deux. Les 72.000 hommes d'Antiochus III à Magnésie deviennent 300.000 chez le flagorneur Florus avec autant de cavaliers et de chars à faux, des éléphants d'une grandeur immense, resplendissants d'or, de pourpre, d'argent et de leur ivoire. Écraser tout cela ne fut qu'un jeu pour la puissance romaine.

7. Les historiens ne confirment pas la capture du roi de Syrie mais on a pu en répandre le bruit lorsque Cn. Manlius Vulso cherchait à l'attirer dans des guet-apens pour s'emparer de sa personne à la faveur de l'armistice de 189. Ecœuré de la fausseté de ce consul, Antiochus prit le parti d'éviter ses conversations et même sa seule présence. Liv. XXXVIII, 45. En fait de captures de marque, il y eut avant la bataille de Magnésie celle du fils de P. Scipion tombé aux mains d'Antiochus et renvoyé par lui à son père sans rançon. La rumeur aurait-elle transformé en sens contraire ce fait divers?

En vertu du traité d'Apamée. Antiochus « dut verser pour les frais de la guerre 15.000 talents euboïques en diverses échéances à savoir : 500 immédiatement, 2.500 après la ratification du traité, le reste en douze ans par annuités de 1.000 talents. En outre, Eumène recevrait une indemnité de 400 talents, etc. » Bouché-Leclercq, *Sél.* p. 210 d'après Polybe et T.-Live. Ces lourdes charges écrasaient encore Séleucus IV et Antiochus Épiphane. L'occupation de l'Asie par l'armée romaine jusqu'à la ratification du traité représentait une contribution supplémentaire d'au moins 3.000 talents.

Vingt otages, au choix des Romains, dont le jeune Épiphane, furent livrés comme garantie provisoire. Dans la διαστολή qui suit, plusieurs exégètes voient avec Michaelis l'échange triennal des otages fixé par le traité, une sorte de liste de roulement. Fondée sur Ex. **8**, 19 (23) où διαστολή traduit *pedouth* « libération », cette hypothèse pourrait s'autoriser de la signification de liste détaillée, de règlement de comptes que ce mot a dans les papyrus, et du *constitutum* ou *indictiones* de la version latine avec le sens de *tempus præstitutum*, les dates convenues pouvant marquer les diverses échéances de la dette de guerre aussi bien que la relève de chacun des otages. Le plus probable est que διαστολή garde ici son sens de « séparation », si nous en croyons Cornelius a Lap., suivi par Calmet qui dit d'Antiochus III : « On l'obligea d'abandonner tout le pays qu'il avait

10 ηχμαλωτισαν (RKS) — τευσαν (FT) — επρονομ. (RKS), προενομ. (FT).

une armée considérable avait été entièrement défait par eux; [7] ils l'avaient pris vivant et lui avaient imposé à lui et à ses successeurs sur le trône le paiement d'un énorme tribut, une livraison d'otages et la cession [8] notamment du pays indien, de la Médie, de la Lydie et de quelques-unes de ses plus belles provinces qu'après lui avoir ravies ils livrèrent au roi Eumène.
[9] Ceux de la Grèce ayant formé le dessein d'aller les exterminer, [10] les Romains avertis avaient envoyé contre eux un seul général; ils leur firent une guerre où tomba un grand nombre de victimes, emmenèrent en captivité femmes et enfants, pillèrent leurs biens, assujettirent leur pays, détruisirent leurs forteresses et réduisirent leurs personnes en servitude comme elles le sont

en Europe, et tout ce qui était au delà = à l'ouest) du mont Taurus, jusqu'au fleuve Halys; c'est ce qui est appelé ici *le partage*, ou la distraction ou la séparation. Outre cela, de livrer tous les éléphants qu'il avait à Apamée, sans avoir la liberté d'en acheter de nouveaux; de donner tous les vaisseaux de guerre et leurs équipages, de n'en conserver que dix de transport, sans pouvoir en équiper aucun, qui eût plus de trente rames. »

8. Parmi les anciens interprètes les uns demandent qu'au lieu des *Indiens* il faudrait lire *les Ioniens* et au lieu des *Mèdes*, *les Mysiens*, d'autres sont allés chercher un fleuve *Indus* en Carie et une peuplade de *Midaei* en Phrygie, supposant chez notre auteur une connaissance des lieux étrangers supérieure à celle des géographes de son temps. D'autre part, rien ne nous autorise à changer le texte. Aussi bien nombre d'exégètes « disent que quand il ne serait pas vrai dans la rigueur, que les Romains eussent assujetti les Indes, il suffirait pour la vérité de récit, que Judas l'eût ainsi appris, et que la renommée l'eût publié. » CALMET. *Verum in hac enumeratione fama erravit; nam indicam regionem et Mediam Antiochus nunquam possedit:* KNAB. A vrai dire, si elle était menacée par les nouveaux royaumes d'Arménie et de Parthie, la Médie devait rester séleucide, au moins nominalement, jusqu'en 140. Quant aux provinces contiguës à l'Inde, Gédrosie, Arachosie, etc., elles furent perdues par Antiochus III au profit du royaume bactrien. Mais il est certain que les Romains n'eurent rien à faire de ce côté-là. Ce qui est certain aussi est qu'ils attribuèrent à Eumène II, roi de Pergame, leur fidèle allié, à peu près tout l'immense domaine enlevé à Antiochus III en Asie Mineure, y compris la Chersonèse de Thrace avec Lysimachia. Eumène obtenait en effet la Mysie avec la Troade, la Lydie, une partie de la Carie et de la Lycie, les deux Phrygies et la Lycaonie. BÉVENOT, p. 102.

9. Au temps où Antiochus subissait la défaite de Magnésie, les Étoliens soutenaient la lutte contre M. Fulvius Nobilior qui ne tarda pas à leur imposer avec des conditions de paix modérées la souveraineté du peuple romain (188). Sept ans plus tôt ces Étoliens avaient excité contre Rome Philippe V de Macédoine, Nabis de Sparte et Antiochus le Grand. Leur général Damocritos n'avait pas craint de répondre à Q. Flamininus qu'il dicterait ses conditions aux Romains sur les bords du Tibre. LIV. XXXV, 33. Notre verset serait-il une allusion à cette phase de la lutte de la Grèce contre Rome? La suite cependant manifeste qu'il s'agit de la grande crise achéenne et de l'asservissement de la Grèce à Rome, de l'avis de GRIMM, KEIL, KNAB.

10. Depuis longtemps le conflit de Rome avec la ligue Achéenne se préparait lorsque au printemps de 146 Critolaos déclara que le moment était venu de secouer la suprématie des Romains. Le Sénat déclara la guerre aux Achéens auxquels s'unirent Phocidiens, Eubéens et Thébains. L'expression οἱ ἐκ τῆς Ἑλλάδος veut marquer qu'il s'agit de peuples de la Grèce et non simplement d'hellénisés comme les Syro-Macédoniens. A l'assemblée de la ligue, le parti de la violence l'emporta. Les hostilités commencées avec

αὐτῶν καὶ κατεδουλώσαντο αὐτοὺς ἕως τῆς ἡμέρας ταύτης· [11] καὶ τὰς ἐπιλοίπους βασιλείας καὶ τὰς νήσους, ὅσοι ποτὲ ἀντέστησαν αὐτοῖς, κατέφθειραν καὶ ἐδούλωσαν αὐτούς, [12] μετὰ δὲ τῶν φίλων αὐτῶν καὶ τῶν ἐπαναπαυομένων αὐτοῖς συνετήρησαν φιλίαν καὶ κατεκράτησαν τῶν βασιλέων τῶν ἐγγὺς καὶ τῶν μακράν, καὶ ὅσοι ἤκουον τὸ ὄνομα αὐτῶν, ἐφοβοῦντο ἀπ' αὐτῶν. [13] οἷς δ' ἂν βούλωνται βοηθεῖν καὶ βασιλεύειν, βασιλεύουσιν· οὓς δ' ἂν βούλωνται, μεθιστῶσιν, καὶ ὑψώθησαν σφόδρα. [14] καὶ ἐν πᾶσι τούτοις οὐκ ἐπέθεντο αὐτῶν οὐδὲ εἷς διάδημα οὐδὲ περιεβάλοντο πορφύραν ὥστε ἁδρυνθῆναι ἐν αὐτῇ. [15] καὶ βουλευτήριον ἐποίησαν ἑαυτοῖς, καὶ καθ' ἡμέραν ἐβουλεύοντο τριακόσιοι καὶ εἴκοσι βουλευόμενοι

succès par Q. Cæcilius Metellus furent poussées avec énergie par le consul L. Mummius qui saccagea Corinthe, détruisit la belle et grande cité qui faisait la gloire de la Grèce et en réduisit la population à l'esclavage. Toutes les richesses artistiques furent dispersées et la ligue eut à déplorer le massacre de nombreux soldats conduits par des chefs chez qui l'exaltation suppléait la valeur. Les biens des ennemis de Rome furent confisqués, certaines villes, soumises à un tribut. Polybe parcourut sa malheureuse patrie pour adoucir la vengeance des vainqueurs et y faire accepter le nouvel état de choses (145).

La réflexion de l'auteur sur le fait que la servitude de la Grèce dure *jusqu'à ce jour* nous dévoile qu'il ajoute au tableau de la puissance romaine des conquêtes qui eurent lieu après la mort de Judas Maccabée et dont le souvenir est encore récent au moment où il écrit. L'anachronisme devenait inévitable alors que l'auteur s'était mis en devoir d'exalter Rome. Emporté par son sujet, il lui était difficile de taire des événements postérieurs à 160 avant notre ère mais qui étoffaient si heureusement sa thèse. Personne ne lui en voudra d'avoir fait éclater son cadre, comme le montre encore la généralisation des versets suivants.

11. Parmi les autres royaumes conquis on peut compter, outre ceux de l'Illyrie et de Syracuse, d'autres états autonomes qui viendront plus tard au pouvoir des Romains tels que l'état punique de Carthage, anéanti en 146, et la Numidie subjuguée en 105. Josèphe résume en ces termes la lourde énumération de notre texte : « Judas ayant appris la puissance des Romains, leurs conquêtes de la Gaule, de l'Ibérie, de Carthage en Libye, et de plus leurs victoires sur la Grèce, et sur les rois Persée, Philippe et Antiochus le Grand, résolut de faire amitié avec eux. » *Antiq.*, XII, 414. Quant aux îles et autres régions côtières comprises parfois sous ce nom en hébreu, la Corse, la Sardaigne et la Sicile étaient romaines depuis un temps notable à la mort de Judas Maccabée. La Pamphylie et la Cilicie le devenaient vers l'époque de la composition de notre livre, mais plus tard Cyrène, la Crète, Chypre. Rhodes demeurait cité alliée de la République. — ὅσοι s'accorde suivant le sens aux maîtres et aux habitants de ces régions soumises et converties les unes après les autres en provinces romaines.

12. Le verbe hellénistique ἐπαναπαύεσθαι est suivi du datif avec ou sans ἐπί, mais dans le grec biblique, de ἐπί avec l'accus. soit avec le sens de *se reposer sur*, נוח, Num. **11,** 25 s.; II Reg. **2,** 15, soit avec celui de *s'appuyer sur*, שען, Mich. **3,** 11; Ez. **29,** 7. Pour Lc. **10,** 6; Rom. **2,** 17 cf. Kittel, *Th. W.*, I, p. 353. L'anc. lat. *in ipsis requiem habere* traduit littéralement ici notre grec. A condition de ne pas transgresser les limites que le Sénat imposait à leur autorité et leur liberté d'action, les rois déclarés alliés ou amis du peuple romain jouissaient de certains avantages dont le plus évident était d'être protégés contre les empiétements de leurs voisins durant la période de transition où les états vassaux n'étaient pas encore mûrs pour la conversion en provinces. Un peuple faible et

[14] ουδεις αυτων (FTS).

encore aujourd'hui. [11] Quant aux autres royaumes et aux îles qui leur avaient résisté les Romains les avaient détruits et asservis.

[12] Mais à leurs amis et à ceux qui se reposent sur eux ils ont gardé leur amitié. Ils ont en leur pouvoir les rois voisins et les rois éloignés ; tous ceux qui entendent leur nom les redoutent. [13] Tous ceux à qui ils veulent prêter secours et conférer la royauté règnent ; ils déposent, par contre, qui il leur plaît : ils ont atteint une hauteur considérable. [14] Malgré tout cela, aucun d'entre eux n'a ceint le diadème ni revêtu la pourpre, pour grandir sous elle. [15] Ils se sont créé un conseil où chaque jour délibèrent trois cent vingt membres continuellement occupés du peuple pour en maintenir le bon ordre.

isolé devait nécessairement subir l'attraction d'un appui qui paraissait aussi ferme pour les amis que redoutable aux ennemis. — φοβεῖσθαι ἀπό familier aux LXX et au N. T. : Lev. **26,** 2 ; Dt. **1,** 29 ; Lc. **12,** 4, non inconnu des classiques.

13. Ce n'est qu'en vertu d'un *zeugma* que βασιλεύειν est en relation avec οἷς ; après καί Grimm supplée ὅσους ἂν βούλωνται. On notera la nuance entre l'anc. lat. *quibus vero vellent auxilio esse et regnare regnabant* et Vulg. *quibus vero vellent auxilio esse ut regnarent...* « Qu'ils faisaient régner tous ceux à qui ils voulaient assurer le royaume » sur quoi Calmet ajoute : « Ils avaient conservé dans la royauté les rois Masinissa, Euménès, Prusias ; ils avaient confirmé le titre de roi à Antiochus Eupator contre Démétrius Soter ; ils avaient protégé Ptolémée Philométor, contre Antiochus Épiphane. »

14. Au lieu de וְכִי בְּכָל־אֵלֶּה de Kahana nous préférons retrouver au début de ce verset les mots καὶ ἐν πᾶσι τούτοις par lesquels les LXX traduisent בְּכָל־זֹאת de Is. **5,** 25 ; **9,** 16 ; **10,** 4, que la Bible du Rabbinat Français rend par *malgré cela*. Si le diadème était réservé aux rois, la pourpre était concédée aux généraux vainqueurs dans la cérémonie du triomphe, mais ce jour-là seulement. Quand Marius parut au Sénat le lendemain de son triomphe du 1er janvier 104 avec le manteau de pourpre des *imperatores*, le fait fut interprété comme une visée à l'autocratie. L'emploi de ἁδρυνθῆναι dans l'A. T. Ex. **2,** 10 ; Jud. **11,** 2, etc. est réservé à la croissance de l'enfant et autorise ici l'idée de grandir sous la pourpre comme porphyrogénète, comme héritier royal tel qu'Eupator. La notion de s'enfler, *ut magnificaretur*, y est rendue par μεγαλυνθῆναι.

15. A cette description populaire le sens local de βουλευτήριον conviendrait assez bien, *curiam fecerunt sibi*, d'autant plus que les auteurs grecs appellent l'assemblée des sénateurs romains de diverses façons : γερουσία, συνέδριον, ἡ σύγκλητος (βουλή exprimé ou sous-entendu), ou simplement βουλή. L'original portait-il *beth ha-ʿeṣah* ou seulement *ʿeṣah* que les LXX rendent par βουλή ? On ne le sait pas, mais la très grande majorité des commentateurs optent pour le sens d'institution politique et laissent à Gaab sa préférence pour le sens de maison. Notre auteur ne manque pas d'ailleurs de mentionner ensuite les sénateurs eux-mêmes. D'après les sources profanes leur chiffre normal était de trois cents jusqu à ce que Sulla, soixante-douze ans après, portât leur nombre à six cents. Les trois cent vingt de notre texte a été expliqué par Albert Gentil comme provenant de l'addition aux pères conscrits des magistrats présents dans la ville, à qui leur emploi donnait droit d'entrer au Sénat : deux consuls, deux préteurs, deux questeurs, quatre édiles et dix tribuns du peuple. Cette solution présentée par Calmet se trouve reproduite par Mommsen, *Le droit public romain*, VII (trad. F. Girard), p. 15, où il est traité du nombre des sénateurs. — La forme εὐκοσμεῖν, qui ne se trouve nulle part ailleurs, explicite la signification déjà offerte par κοσμεῖν de mettre en bon ordre, maintenir en bonne direction ; les classiques ont le subst. εὐκοσμία, le bon ordre, εὔκοσμος, ordonné. Le

διὰ παντὸς περὶ τοῦ πλήθους τοῦ εὐκοσμεῖν αὐτούς. [16] καὶ πιστεύουσιν ἑνὶ ἀνθρώπῳ ἄρχειν αὐτῶν κατ' ἐνιαυτὸν καὶ κυριεύειν πάσης τῆς γῆς αὐτῶν, καὶ πάντες ἀκούουσιν τοῦ ἑνός, καὶ οὐκ ἔστιν φθόνος οὐδὲ ζῆλος ἐν αὐτοῖς.

[17] Καὶ ἐπέλεξεν Ἰούδας τὸν Εὐπόλεμον υἱὸν Ἰωάννου τοῦ Ακκως καὶ Ἰάσονα υἱὸν Ἐλεαζάρου, καὶ ἀπέστειλεν αὐτοὺς εἰς Ῥώμην στῆσαι αὐτοῖς φιλίαν καὶ συμμαχίαν [18] καὶ τοῦ ἆραι τὸν ζυγὸν ἀπ' αὐτῶν, ὅτι εἶδον τὴν βασιλείαν τῶν

rôle du sénat est indiqué par Cicéron, *p. Sest.* 65 : *Senatum reipublicae custodem, præsidem, propugnatorem collocaverunt (majores)... plebis libertatem et commoda tueri atque augere voluerunt. De orat.* I, 52 : *cui (senatui) populus ipse moderandi et regendi sui potestatem quasi quasdam habenas tradidisset.*

S'il ne se réunissait pas tous les jours, comme il est dit, le Sénat ne tenait pas compte des jours fastes ou néfastes pour entrer en séance. Avant Auguste il n'avait pas de réunions à dates fixes sauf à l'occasion de l'entrée en charge des magistrats supérieurs, aux calendes ou aux ides. MOMMSEN, *op. cit.*, p. 103 s.

16. Il est étonnant que le principe de la collégialité exprimé par la dualité des consuls en opposition au principe monarchique ait échappé à l'information juive. S'il insiste malencontreusement sur l'unité du gouvernement, l'auteur a l'intention de donner une leçon aux compétiteurs du trône séleucide que la haine et la jalousie divisaient et à ses compatriotes qui ne trouveront le bon ordre que sous le sceptre d'un chef unique, le grand-prêtre asmonéen. Comme les Orientaux n'avaient affaire qu'à celui des deux consuls intéressé à leur pays, la rumeur juive a pu croire à l'unité du titulaire du consulat que pouvait confirmer une titulature telle que **15**, 16. Il est inutile d'ajouter les autres explications tentées pour justifier l'assertion qui termine cet éloge. Ce sont des hypothèses sans consistance.

17-32. ALLIANCE DES JUIFS AVEC LES ROMAINS.

L'authenticité du traité dont il est maintenant question a été niée par Willrich, Hugo Winckler, Wellhausen, pour ne citer que les principaux représentants de la critique radicale qui regarde comme politiquement inconcevable que les Romains se soient liés en ce temps-là aux Juifs et qu'ils n'aient rien fait alors pour provoquer cette alliance et en remplir les obligations. Le décret de César rendu en 47 avant J.-C. confirme à Hyrcan « la propriété de la ville de Joppé que les Juifs possédaient dès le début de leur alliance avec les Romains ». Or il est avéré que ce port n'a été occupé définitivement par les Juifs que sous Jonathan. Pour conclure de ce texte que l'alliance ne remonte pas avant Jonathan il faudrait être sûr d'une acception stricte de l'expression ἀπ' ἀρχῆς. Le législateur prétend seulement confirmer un droit antérieur. *Antiq.*, XIII, 202 ; XIV, 205. SCHUERER, I, 220. D'autres critiques, comme Niese, admettent les relations d'amitié entre Juifs et Romains, mais rejettent la lettre du traité. Quiconque veut tenir compte du passage successif de ce document du latin ou du grec officiel à l'hébreu, de l'hébreu à notre traduction grecque n'insiste pas sur cette objection. Mommsen, Momigliano, Éd. Meyer retiennent la valeur historique du traité avec l'ensemble des commentateurs. Rome trouvait aussi politique de soutenir Judas Maccabée que le satrape rebelle de Babylonie Timarque et de les lâcher lorsque son intérêt était de ne point se brouiller avec le roi de Syrie. Ses clients ne se doutaient pas que le Sénat disposait libéralement d'un bien qui lui était étranger et qu'il agréait précisément des rebelles parce qu'il était

[17] επελεξατο (R).
[18] ιδον (FTS).

16 Ils confient chaque année le pouvoir à un seul homme et la domination sur tout leur empire : ainsi tous obéissent à un seul sans qu'il y ait d'envie ou de jalousie parmi eux.

17 Judas choisit Eupolème, fils de Jean de la maison d'Accos, et Jason, fils d'Éléazar, et il les envoya à Rome faire avec eux amitié et alliance,
18 et pour qu'ils les délivrassent du joug car ils se rendraient compte que la

résolu, dit Meyer, à ne se payer que de mots. Ces intrigues la dispensaient de s'engager dans des conflits armés. Le même historien trouve, par conséquent, très appropriée cette phrase concernant les Juifs sous Démétrius Ier dans l'épitomé de Trogue-Pompée par Justin, XXXVI, **3**, 9 : *A Demetrio cum descivissent (Judaei), amicitia Romanorum petita primi omnium ex Orientalibus libertatem acceperunt, facile tunc Romanis de alieno largientibus.* Si l'on s'appuie sur II Macc. **11,** 34 ss., les relations entre Juifs et Romains auraient débuté dès 165 avant J.-C. Quant à la date des tractations avec Judas, rien n'oblige à les bloquer entre la mort de Nicanor et le retour de Bacchidès que sépare un intervalle assez court tandis que le seul voyage à Rome fut très long. I Macc. **7,** 50 et **8,** 18. Elles ont pu commencer avant 160. On peut l'inférer de la lettre de recommandation de Caïus Fannius, fils de Caïus, consul en 161 avant notre ère, ayant pour but de faciliter le passage des ambassadeurs juifs à travers le territoire de Cos au retour de leur mission de Rome. Ce document conservé dans *Antiq.*, XIV, 233 a été attribué pour de solides raisons par Niese, *Festschr. für Noeldecke*, II, 817 au Fannius Strabo qui fut consul en 593 de Rome = 161 avant J.-C. Il est donc admissible que Judas se soit adressé au Sénat peu après l'avènement de Démétrius Ier et que l'auteur de I Macc. ait exposé en un seul récit toute cette affaire pour la meilleure ordonnance de son histoire.

En faveur de l'authenticité du traité judéo-romain, on fait valoir à juste titre sa conformité de style aux actes du même genre concernant les rapports des Romains avec les états grecs et l'on met à ce propos en un relief particulier le texte de l'*æquum fœdus* trouvé dans l'île d'Astypalée, l'une des Sporades, et publié dans le *CIG.*, n° 2485. Ce traité passé en 105 avant J.-C. entre ce petit état égéen et le peuple romain fait naturellement partie de l'étude des traités politiques à laquelle s'est livré Täubler dans *Imperium Romanum*, I, p. 239 ss. Bévenot est un des rares commentateurs (et peut-être le seul) qui aient tiré d'un rapprochement avec ce texte quelque lumière pour le nôtre. Nous en tiendrons compte dans le commentaire sous l'indication Tr(aité de) 105.

17. Le premier des envoyés choisi par Judas se retrouve dans Eupolème de II Macc., **4,** 11 dont le père, nommé Jean, avait obtenu d'Antiochus Épiphane des mesures philanthropiques à l'égard des Juifs. Quant à lui, Eupolème, il se distingua pour avoir rempli a légation qui fit le traité avec les Romains, τοῦ ποιησαμένου τὴν πεσβείαν ὑπὲρ φιλίας καὶ συμμαχίας πρὸς τοὺς Ῥωμαίους. Il est très vraisemblablement identique à l'écrivain juif dont il reste quelques fragments d'une histoire des rois de Judée, l'Eupolème mentionné par Eusèbe et Clément d'Alexandrie, par Josèphe et Jérôme. Schuerer, III, 474 ss. Le parti de Judas, pauvre en hommes versés dans la connaissance du grec, était bien aise d'avoir à sa disposition un esprit à qui cette langue était aussi familière que l'hébreu. La famille sacerdotale d'Ἀκκως = הקוץ est une de celles qui, au retour de la captivité, eut à rechercher ses titres généalogiques : Esd. **2,** 61 ; Neh. **7,** 63 = I Esd. **5,** 38 A Ἀκκως (Luc. Ἀκκους). Jason devait également appartenir à une famille sacerdotale et il y a tout lieu de croire que son père Éléazar fut le célèbre docteur de la Loi qui subit le martyre raconté par II Macc. **6,** 18 ss. — στῆσαι et le dat. équivalent de πρός et l'accus. **12,** 1 ; **14,** 24, tournure sémitisante au lieu de ποιεῖσθαι πρός τινα, *conclure avec*, ou συντίθεσθαι fréquents en épigraphie avec les deux substantifs φιλίαν καὶ συμμαχίαν.

18. L'objet de la demande était important, car il ne s'agissait rien moins que de

Ἑλλήνων καταδουλουμένους τὸν Ισραηλ δουλείαν. [19] καὶ ἐπορεύθησαν εἰς Ῥώμην, καὶ ἡ ὁδὸς πολλὴ σφόδρα, καὶ εἰσῆλθοσαν εἰς τὸ βουλευτήριον καὶ ἀπεκρίθησαν καὶ εἶπον· [20] Ἰούδας ὁ καὶ Μακκαβαῖος καὶ οἱ ἀδελφοὶ αὐτοῦ καὶ τὸ πλῆθος τῶν Ἰουδαίων ἀπέστειλαν ἡμᾶς πρὸς ὑμᾶς στῆσαι μεθ' ὑμῶν συμμαχίαν καὶ εἰρήνην καὶ γραφῆναι ἡμᾶς συμμάχους καὶ φίλους ὑμῶν. [21] καὶ ἤρεσεν ὁ λόγος ἐνώπιον αὐτῶν. [22] καὶ τοῦτο τὸ ἀντίγραφον τῆς ἐπιστολῆς, ἧς ἀντέγραψαν ἐπὶ δέλτοις χαλκαῖς καὶ ἀπέστειλαν εἰς Ιερουσαλημ εἶναι παρ' αὐτοῖς ἐκεῖ μνημόσυνον εἰρήνης καὶ συμμαχίας.

[23] Καλῶς γένοιτο Ῥωμαίοις καὶ τῷ ἔθνει Ἰουδαίων ἐν τῇ θαλάσσῃ καὶ ἐπὶ τῆς ξηρᾶς εἰς τὸν αἰῶνα, καὶ ῥομφαία καὶ ἐχθρὸς μακρυνθείη ἀπ' αὐτῶν. [24] ἐὰν δὲ ἐνστῇ πόλεμος Ῥώμῃ προτέρᾳ ἢ πᾶσι τοῖς συμμάχοις αὐτῶν ἐν πάσῃ κυρίᾳ αὐτῶν, [25] συμμαχήσει τὸ ἔθνος τῶν Ἰουδαίων, ὡς ἂν ὁ καιρὸς ὑπογράφῃ

s'affranchir du gouvernement des Séleucides et l'on espérait y arriver lorsque les Romains connaîtraient la tyrannie que les Grecs faisaient peser sur Israël. Le sujet de εἶδον ce sont les Romains auxquels se rapportent les αὐτοῖς précédents. L'indicatif a ici le sens d'un conditionnel, ἴδοιεν selon Grimm qui note également le sémitisme καταδουλοῦν δουλείαν (*Gram.*, p. 171, rem. II) et la construction *ad sensum* du participe pluriel.

19. Le voyage soit par terre, soit par mer demandait plusieurs mois; le réseau des voies romaines n'existant pas encore et les envoyés risquant de tomber aux mains de la police en territoire syrien, il est probable que l'ambassade gagna Rome en bateau, après s'être embarquée dans le port le plus proche. On voit par l'exemple de saint Paul que ce trajet pouvait en hiver exiger six mois de traversée. — Le local de la curie est indiqué par le mot βουλευτήριον. Jusqu'à Sulla, le peuple avait le droit de conclure les traités de paix et d'alliance, mais le Sénat, qui représentait la puissance romaine en face de l'étranger, se réservait les négociations préparatoires en attendant de s'approprier l'action diplomatique, l'envoi des députés et la réception des ambassadeurs étrangers. Lécrivain, *Dict. des Antiq.*, IV, 1192. A l'imitation de l'héb. ענה, ἀποκρίνεσθαι peut signifier « prendre la parole » tout en se référant à une parole ou à un fait antérieur au moins implicitement exprimés, voir **2**, 17.

20. *Sylloge*, 150, 20 : εἰς τὴν στήλην τὴν κοινὴν οὗ οἱ σύμμαχοι ἐγγεγραμμένοι εἰσίν. *Ibid.*, 310, 10 : πόλιν φίλην καὶ σύμμαχον. Souvent εἰρήνη associée à φιλία.

21. Formule biblique déjà rencontrée **6**, 60.

22. — ἀντίγραφον τῆς ἐπιστολῆς répond dans Esth. **3**, 14; **8**, 13 à פַּתְשֶׁגֶן הַכְּתָב appliqué à un message royal, ainsi que I Esd. **6**, 7. Josèphe rectifie le passage relatif à la copie du traité en disant du Sénat : « Il fit un décret à ce sujet (δόγμα = *senatus-consultum)*, en envoya une copie en Judée, et plaça l'original au Capitole, gravé sur des tables d'airain. » *Antiq.*, XII, 417. Cette inscription sur plaque de bronze était d'usage pour les actes relatifs au droit international, un exemplaire étant déposé au Capitole, un autre remis à l'État contractant. Ainsi en fut-il du traité imposé à Antiochus III en 189 : ἐς τὸ Καπετώλιον ἐς δέλτους χαλκᾶς ἀναθέντες... Appien, *Syr.* 39. Polybe, III, 26, 1, mentionne le traité conclu entre Rome et Carthage conservé ἐν χαλκώμασι près de Jupiter Capitolin dans les archives des agoranomes. Cf. *CIG.*, 5879, 25 : τούτοις τε πίνακα χαλκοῦν φιλίας ἐν τῷ Καπετωλίῳ ἀναθεῖναι θυσίαν τε ποιῆσαι ἐξῆ. Le Tr. de 105 signale aussi dans son

[19] εσηλθον (FTS).
[22] επιστολης (RKFT), γραφης *AV* (S) lat *LXG* scripturæ.
[24] κυρίᾳ (KS) avec *SA*, κυριείᾳ (R), κυρείᾳ (FT).

royauté des Grecs réduisait Israël en servitude. [19] Ils arrivèrent à Rome au
bout d'un très long voyage et, entrés au Sénat, ils prirent la parole en ces
termes : « [20] Judas le Maccabée et ses frères avec le peuple juif nous ont
envoyés vers vous pour conclure avec vous un traité d'alliance et de paix
et pour être inscrits au nombre de vos alliés et de vos amis. » [21] La requête
plut aux sénateurs. [22] Voici la copie du traité qu'ils gravèrent sur des tables
d'airain et envoyèrent à Jérusalem pour y être chez les Juifs un document
de paix et d'alliance :

[23] « Prospérité aux Romains et à la nation des Juifs sur mer et sur terre
à jamais! Loin d'eux le glaive et l'ennemi! [24] S'il arrive une guerre à Rome
d'abord ou à quiconque de ses alliés sur toute l'étendue de sa domination,
[25] la nation des Juifs combattra avec elle, suivant ce que lui dicteront les

préambule le χάλκωμα συμμαχίας que le consul devra faire clouer au Capitole et le sacrifice à y offrir.

S'il n'a pas livré la teneur du préambule qui nous aurait fait connaître le nom des magistrats romains, la date et autres détails du protocole, notre texte en a conservé une partie, au moins en substance, où l'on retrouve de 17 à 22 le nom des légats juifs, l'objet de la *relatio* et son motif, l'ordre de consigner le δόγμα συγκλήτου de façon pourtant à éviter avec soin les termes officiels consacrés : Capitole, Jupiter, sacrifice, dont émanait un certain relent de paganisme.

23. Le souhait du début résume l'acclamation relevée en tête de contrats et de dédicaces épigraphiques : *quod bonum faustum felixque sit!* L'usage admettait des variantes. Ainsi nous lisons au Tr. de 105 : « Au peuple des Romains et au peuple des Astypaléens que la paix... soit et sur terre et sur mer — καὶ κατὰ γῆν καὶ κατὰ θάλασσαν. » La formule τὸ ἔθνος Ἰουδαίων paraît être admise par le droit international à l'exclusion d'« Israël », « Jacob », etc. **10**, 25; **11**, 30; **12**, 3. A l'éloignement de l'épée et de l'ennemi répond le πόλεμος δὲ μὴ ἔστω du Tr. de 105.

24. Le passage parallèle du Tr. de 105 : ἐὰν δέ τις ἐπιφέρῃ τῷ δήμῳ Ἀστυπ. ... πρότερος πόλεμος ἐπιφέρῃ, est affligé de lacunes. A τοῖς συμμάχοις αὐτῶν répond καὶ τοῖς ὑπὸ Ῥωμαίους τασσομένοις. Le mot κυρία, qui désigne l'autorité souveraine, le pouvoir dans le class. et les LXX, prend ici le sens de domaine sur lequel s'exerce ce pouvoir, l'empire.

25. Au lieu d'être laissée au bon plaisir de l'allié, la coopération dépendra nécessairement des circonstances : *prout tempus dictaverit illis*. De la notion d'écrire sous la dictée de quelqu'un, ὑπογράφειν est passé à celle de tracer un modèle, d'indiquer et de dicter. L'aide sera accordée sans rechigner, de bon cœur, *corde pleno* suivant la tournure biblique de II Reg. **20**, 3; I Chr. **29**, 9, 26. Après avoir exigé des Astypaléens qu'ils tiennent pour ennemis les adversaires du peuple romain, le Tr. de 105 stipule qu'au temps où ceux-ci feront la guerre à ce peuple et à ses vassaux, Astypalée « ne prêtera aux ennemis et adversaires le secours ni de ses armes, ni de son trésor, ni de ses vaisseaux ». Cette condition devra être remplie loyalement, μήτε δόλῳ πονηρῷ, comme les autres. C'est la formule romaine *sine dolo malo* traduite au verset précédent par καρδίᾳ πλήρει. Voir le traité de 189 avec les Étoliens dans Liv., XXXVIII, 11 : *imperium maiestatemque populi Romani gens Aetolorum conservato sine dolo malo; ne quem exercitum, qui adversus socios amicosque eorum ducetur per fines suos transire sinito, neve ulla ope iuvato; hostis eosdem habeto quos populus Romanus armaque in eos ferto, bellumque pariter gerito.* A la lumière de ces textes τοῖς πολεμοῦσιν, *præliantibus* s'applique aux ennemis de même que συμμαχοῦσιν de 28. Ainsi l'ont compris Josèphe, Grotius, Fillion, Bévenot, le Syr. et l'Arabe. Calmet

αὐτοῖς, καρδίᾳ πλήρει. [26] καὶ τοῖς πολεμοῦσιν οὐ δώσουσιν οὐδὲ ἐπαρκέσουσι σῖτον, ὅπλα, ἀργύριον, πλοῖα, ὡς ἔδοξε Ῥώμῃ, καὶ φυλάξονται τὰ φυλάγματα αὐτῶν οὐθὲν λαβόντες. [27] κατὰ τὰ αὐτὰ δὲ ἐὰν ἔθνει Ἰουδαίων συμβῇ προτέροις πόλεμος, συμμαχήσουσιν οἱ Ῥωμαῖοι ἐκ ψυχῆς, ὡς ἂν αὐτοῖς ὁ καιρὸς ὑπογράφῃ. [28] καὶ τοῖς συμμαχοῦσιν οὐ δοθήσεται σῖτος, ὅπλα, ἀργύριον, πλοῖα, ὡς ἔδοξε Ῥώμῃ, καὶ φυλάξονται τὰ φυλάγματα ταῦτα καὶ οὐ μετὰ δόλου· [29] κατὰ τοὺς λόγους τούτους οὕτως ἔστησαν Ῥωμαῖοι τῷ δήμῳ τῶν Ἰουδαίων. [30] ἐὰν δὲ μετὰ τοὺς λόγους τούτους βουλεύσωνται οὗτοι καὶ οὗτοι προσθεῖναι ἢ ἀφελεῖν, ποιήσονται ἐξ αἱρέσεως αὐτῶν, καὶ ὃ ἐὰν προσθῶσιν ἢ ἀφέλωσιν, ἔσται κύρια. [31] καὶ περὶ τῶν κακῶν, ὧν ὁ βασιλεὺς Δημήτριος συντελεῖται εἰς αὐτούς, ἐγράψαμεν αὐτῷ λέγοντες· Διὰ τί ἐβάρυνας τὸν ζυγόν σου ἐπὶ τοὺς φίλους ἡμῶν τοὺς συμμάχους Ἰουδαίους; [32] ἐὰν οὖν ἔτι ἐντυχῶσι κατὰ σοῦ, ποιήσομεν αὐτοῖς τὴν κρίσιν καὶ πολεμήσομέν σε διὰ τῆς θαλάσσης καὶ διὰ τῆς ξηρᾶς.

trouve que c'est le sens le plus juste et le plus naturel nonobstant la traduction qu'il croit devoir adopter : « Sans que les Romains donnent et fournissent aux gens de guerre ni bled ni armes, ni argent, ni vaisseaux, car c'est ainsi qu'il a plu aux Romains. » Ce dernier sens est suivi par GRIMM, KEIL, KNAB. L'appui qu'il prétend avoir dans la formule ὡς ἔδοξε Ῥώμῃ est nul, car cette formule qui répond au latin *censuere*, quelquefois répétée après chaque article, note ici que toute la première partie du traité a été approuvée par le vote du sénat. La clause finale φυλάξονται a également une portée générale, bien qu'elle soit formulée selon le génie sémitique, Lev. **8**, 35; **22**, 9; Dt. **11**, 1. Quels termes officiels couvrent les mots οὐθὲν λαβόντες? S'il est difficile de le savoir, le sens n'en est pas moins clair : les Juifs ne recevront des Romains aucun cautionnement, aucune garantie. En acceptant de les avoir pour alliés, le Sénat ne leur faisait-il pas beaucoup d'honneur.

27 s. La contre-partie oblige les Romains envers les Juifs impliqués les premiers dans une guerre. Non seulement les Romains s'engagent à combattre à côté d'eux de toute leur âme, mais aussi à ne pas fournir à leurs assaillants les mêmes secours que plus haut. Les vaisseaux sont compris dans l'énumération, au cas où il serait nécessaire de recourir à la marine. La formule est stéréotypée et n'implique pas que les Juifs fussent alors une puissance maritime. Mais Rome pouvait mobiliser en Orient les escadres alliées. Le traducteur paraît avoir donné ici à τοῖς συμμαχοῦσιν le sens de μάχεσθαι σύν ou μετά « se battre avec = contre quelqu'un ». Josèphe a fort bien compris qu'il s'agit d'adversaires et non d'alliés du peuple juif : « Aucun des sujets de Rome ne fera la guerre au peuple juif et ne fournira à ses ennemis (τοῖς πολεμοῦσι) des vivres, des navires ou de l'argent. Si quelqu'un attaque les Juifs, les Romains leur porteront secours dans la mesure de leurs moyens, et, par contre, si quelqu'un attaque le territoire des Romains, les Juifs combattront contre eux. » *Antiq.*, XII, 418. On voit que l'historien trahit un sentiment de vanité en insistant avant tout sur les obligations de Rome.

29. Après ἔστησαν on attendrait un régime tel que φιλίαν, συνθήκην, mais il est permis d'admettre ici l'emploi du sens absolu par analogie au latin *constituere* = *stipulari, convenire: secundum hæc verba ita constituerunt Romani populo Judaeorum*, mais le datif est influencé par l'hébreu.

30. Au sujet des modifications à apporter au traité nous lisons au Tr. de 105 : « Si l'on veut ajouter quelque chose à ces conventions ou en retrancher — προσθεῖναι ἢ

[26] Ρωμη (RKS), Ρωμαιοις (FT).
[28] συμμαχουσιν (RKFTS), πολεμουσιν [55], lat. *G* præliantibus.
[30] κυριον rec. lucian.

circonstances, de tout cœur; [26] ils ne donneront aux adversaires et ne leur fourniront ni blé, ni armes, ni argent, ni vaisseaux; ainsi en a décidé Rome, et ils observeront leurs engagements sans recevoir de garantie. [27] De même, s'il arrive que la nation des Juifs soit attaquée la première, les Romains combattront avec elle de toute leur âme, suivant que leur dicteront les circonstances. [28] Il ne sera donné aux assaillants ni blé, ni armes, ni argent, ni vaisseaux, ainsi en a décidé Rome, et ils garderont leurs engagements sans dol. [29] C'est en ces termes que les Romains ont fixé leur convention avec le peuple des Juifs. [30] Que si dans la suite les uns et les autres veulent y ajouter ou en retrancher, ils le feront à leur gré et ce qu'ils auront ajouté ou retranché sera obligatoire.

[31] Au sujet des maux que le roi Démétrius leur a faits, nous lui avons écrit en ces termes : « Pourquoi fais-tu peser ton joug sur les Juifs, nos amis et alliés? [32] Si donc ils t'accusent encore, nous soutiendrons leurs droits et nous te combattrons sur mer et sur terre. »

ἀφελεῖν — d'un commun accord, si le peuple et le sénat y consentent, que cela soit permis. Que les additions ou les suppressions soient indiquées hors du texte des articles.» Le neut. plur. κύρια corrigé en κύριον par Josèphe et Luc. est attesté par l'anc. lat. *et quodcumque addiderint vel demerint, rata erunt.*

31 s. La clause additionnelle dont les hébraïsmes sont évidents (appesantir le joug II Chr. **10,** 10; Is. **47, 6**; faire le droit Gen. **18**, 25; nous avons écrit disant), n'appartient pas au traité. Josèphe l'omet. Elle est due probablement à l'un des envoyés résumant une réponse orale du sénat, et, en tout cas, elle rattache au contexte le traité que Josèphe tient pour le premier passé entre les Romains et les Juifs.

CHAPITRE IX

[1]Καὶ ἤκουσε Δημήτριος ὅτι ἔπεσε Νικάνωρ καὶ αἱ δυνάμεις αὐτοῦ πολέμῳ, καὶ προσέθετο τὸν Βακχίδην καὶ τὸν Ἄλκιμον ἐκ δευτέρου ἀποστεῖλαι εἰς γῆν Ἰούδα καὶ τὸ δεξιὸν κέρας μετ' αὐτῶν. [2]καὶ ἐπορεύθησαν ὁδὸν τὴν εἰς Γαλιλαίαν' καὶ παρενέβαλον ἐπὶ Μαισαλωθ ἐν Ἀρβήλοις καὶ προκατελάβοντο αὐτὴν καὶ ἀπώλεσαν ψυχὰς ἀνθρώπων πολλάς. [3]καὶ τοῦ μηνὸς τοῦ πρώτου ἔτους τοῦ δευτέρου καὶ

1-22. Le combat de Béerzeth et la mort de Judas Maccabée.
Antiq., XII, **11,** 1 et 2 : 420-434. *BJ.*, I, **1,** 6 : 47. Ben Gorion, IV, 25.

1. Ce début se rattache étroitement à **7,** 50 à telles enseignes que le chap. 8 forme une parenthèse qui pourrait être enlevée sans interrompre la suite des opérations et d'autant plus facilement que le traité avec les Romains n'est invoqué ni par Démétrius comme motif de la reprise des hostilités, ni par Judas comme garantie d'immunité vis-à-vis du roi de Syrie. C'est la mort de Nicanor et la défaite de son armée qui provoquent, le nouvel envoi de Bacchidès et d'Alcime en Judée.

La leçon ἐποίησε devant Nicanor qui nécessite le changement en πόλεμον n'explique aucunement la mesure prise par Démétrius. La leçon ἔπεσε est garantie par le *cecidit* des lat. et par l'interprétation de Josèphe : ἀπαγγελθείσης αὐτῷ τῆς Νικάνορος τελευτῆς καὶ τῆς ἀπωλείας τοῦ σὺν αὐτῷ στρατεύματος. Les termes sont ceux de **7,** **44.** Il est vrai qu'on pourrait les attribuer à une retouche lucianique ainsi que ἐν devant πολέμῳ, comme Num. **14,** 3; Is. **21,** 15 et ci-avant **5,** 67 où A et cod. mixtes ont simplement ἔπεσαν πολέμῳ. Si πίπτειν traduit le plus souvent נפל, il répond parfois au niph. de נגף p. ex. Lev. **26,** 17; Num. **14,** 42; Jud. **20,** 32; mais c'est πταίειν que les LXX préfèrent pour נגף, p. ex. I Sam. **4,** 3, 10; II Sam. **2,** 17; 10, 15, 19; I Reg. **8,** 33. Aussi bien Bévenot adopte comme originale la leçon ἔπταισε à la suite de Risberg, laquelle avec πολέμῳ reproduit un grécisme de Polybe πταίειν τῇ μάχῃ, *échouer dans un combat, subir un échec.* L'hésitation des mss. entre επισεν, εποιησε, επεσε et l'authenticité de πολέμῳ sans ἐν paraissent fournir quelque appui à cette conjecture dont on aimerait rencontrer des traces plus évidentes. Non seulement Nicanor, mais aussi son armée *tomba* sous les coups des Juifs. **7,** 44, 46.

Les deux chefs viennent pour la seconde fois, ἐκ δευτέρου, locution qui précise la réitération indéterminée que comporte l'hébraïsme προστίθεσθαι = יסף équivalent de πάλιν sans addition; cf. Mt. **26,** 42 et 44. *Gram.*, p. 366. Gen. **4,** 2; **8,** 12. I Macc. **2,** 15. — *Antiq.*, XII, 420 : Δημήτριος... *πάλιν* τὸν Βακχίδην μετὰ δυνάμεως εἰς τὴν Ἰουδαίαν ἐξέπεμψεν. Josèphe omet d'adjoindre Alcime parce qu'il a déjà fait mourir ce grand-prêtre d'après une information erronée touchant la succession de haut sacerdoce. La première mission de Bacchidès et d'Alcime a été décrite à propos de **7,** 8 ss.

[1] επεσε (RKFT), επισεν *S*, εποιησε *A* (S) et codd. mixt. avec πολεμον; πολέμῳ (K), pr. εν (RFT).
[2] Γαλιλαια d'après *Antiq.*, XII, 421, Γαλγαλα (RKFTS), Γαλααδ rec. luc.

CHAPITRE IX

[1] Cependant Démétrius ayant appris que Nicanor avait succombé dans le combat avec son armée envoya de nouveau au pays de Juda Bacchidès et Alcime à la tête de l'aile droite. [2] Ceux-ci prirent le chemin de la Galilée et assiégèrent Maisaloth au territoire d'Arbèles et s'en étant emparés ils y tuèrent un grand nombre d'habitants. [3] Le premier mois de l'année cent

Calmet interprète *l'aile droite* de son armée par l'*élite* de ses troupes « car comme le prince commandait ordinairement l'aile droite en personne, il prenait toujours ce qu'il y avait de plus vaillant et de meilleur parmi ses soldats ». Cette mention est probablement une annonce de 12 ss. tout en faveur de Judas. Que l'expression s'applique à l'armée syrienne cantonnée à droite de l'Euphrate, c'est-à-dire à l'ouest, est une conjecture très fragile.

2. De la Syrie proprement dite, l'armée prend le chemin d'un endroit ou d'une région que notre texte grec appelle *Galgala* afin d'éclairer le lecteur sur la position d'Arbèles. Mais Galgala étant alors un souvenir littéraire plutôt qu'une localité connue du public il y a lieu de se demander si ce nom n'est pas venu sous la plume du traducteur grec en vertu d'une confusion fréquente entre גלגל et גליל, Γαλγαλα et Γαλιλαια ou Γαλιλα d'après un papyrus de Zénon (Columbia nº 2). De ce dernier document il ressort que *Galila* est distincte de la côte sidonienne et se localise auprès du lac de Génésareth suivant la distinction mise en évidence par l'*Onomasticon*, p. 72. Ce sera la Galilée du pays juif où Josèphe place Arbèles dans *Antiq.*, XII, 421 : Bacchidès s'élance d'Antioche et arrive εἰς τὴν Ἰουδαίαν ἐν Ἀρβήλοις πόλει τῆς Γαλιλαίας στρατοπεδεύεται.

Sur l'extension de *Judæa* voir *Géogr. Pal.*, I, p. 314. L'existence d'une Arbela au delà du Jourdain (Beth-Arbel, *ibid.*, p. 267) a conduit la recension lucianique à la leçon εἰς γῆν Γαλααδ, qui n'a pas plus de valeur que Galgala. Comme il serait vain de chercher une Arbèles auprès des diverses ruines représentant les anciens Gilgal (*ibid.*, p. 336 ss.), il faut s'en tenir à *Galilée* par laquelle Bacchidès fit route pour réduire une poignée de rebelles réfugiés dans les nombreuses cavernes fortifiées, distribuées en étages et reliées entre elles par des escaliers taillés dans une roche presque verticale proche du *Kh. Irbid*, non loin du lac de Tibériade à la hauteur de Magdala. Ces degrés expliquent le terme de Μαισαλωθ τὴν ἐν Ἀρβήλοις où l'on a découvert l'hébreu מסלות rendu chez les LXX par ἀναβάσεις « montées », « escaliers ». Repaire de brigands sous Hérode, refuge de Juifs sous Vespasien, cet endroit fameux a été décrit par Josèphe. *RB.*, 1924, p. 380 ss. *Géogr. Pal.*, I, p. 439; II, p. 249.

3. La date donnée correspond au mois de Nisan de l'année 160 avant notre ère, car 152 Sél. allait du 13 avril 160 au 2 avril 159. Sidersky, *Rev. d'Assyr.*, 1933, p. 68. De Galilée Bacchidès se rend à Jérusalem sans doute pour réinstaller Alcime et s'informer de la situation générale du pays. Si Galgala s'imposait véritablement, on pourrait croire qu'il est venu par le Ghôr, mais alors pourquoi ne pas dire Jéricho? Quelle corrélation y avait-il entre le but lointain de Gilgal et les grottes d'Arbèles. Le sens hostile de ἐπί avec παρεμ-

πεντηκοστοῦ καὶ ἑκατοστοῦ παρενέβαλον εἰς Ιερουσαλημ. 4 καὶ ἀπῆραν καὶ ἐπορεύθησαν
εἰς Βερζεθ ἐν εἴκοσι χιλιάσιν ἀνδρῶν καὶ δισχιλίᾳ ἵππῳ. 5 καὶ Ἰούδας ἦν παρεμβε-
βληκὼς ἐν Ελασα καὶ τρισχίλιοι ἄνδρες μετ' αὐτοῦ ἐκλεκτοί. 6 καὶ εἶδον τὸ πλῆθος
τῶν δυνάμεων ὅτι πολλοί εἰσι, καὶ ἐφοβήθησαν σφόδρα, καὶ ἐξερρύησαν πολλοὶ ἀπὸ
τῆς παρεμβολῆς, οὐ κατελείφθησαν ἐξ αὐτῶν ἀλλ' ἢ ὀκτακόσιοι ἄνδρες. 7 καὶ εἶδεν
Ἰούδας ὅτι ἀπερρυη ἡ παρεμβολὴ αὐτοῦ καὶ ὁ πόλεμος ἔθλιβεν αὐτόν, καὶ συνετρίβη
τῇ καρδίᾳ, ὅτι οὐκ εἶχε καιρὸν συναγαγεῖν αὐτούς, 8 καὶ ἐξελύθη καὶ εἶπε τοῖς
καταλειφθεῖσιν Ἀναστῶμεν καὶ ἀναβῶμεν ἐπὶ τοὺς ὑπεναντίους ἡμῶν, ἐὰν ἄρα
δυνώμεθα πολεμῆσαι αὐτούς. 9 καὶ ἀπέστρεφον αὐτὸν λέγοντες Οὐ μὴ δυνώμεθα,
ἀλλ' ἢ σῴζωμεν τὰς ἑαυτῶν ψυχὰς τὸ νῦν, ἐπιστρέψωμεν καὶ οἱ ἀδελφοὶ ἡμῶν καὶ
πολεμήσωμεν πρὸς αὐτούς, ἡμεῖς δὲ ὀλίγοι. 10 καὶ εἶπεν Ἰούδας Μή μοι γένοιτο
ποιῆσαι τὸ πρᾶγμα τοῦτο, φυγεῖν ἀπ' αὐτῶν, καὶ εἰ ἤγγικεν ὁ καιρὸς ἡμῶν, καὶ
ἀποθάνωμεν ἐν ἀνδρείᾳ χάριν τῶν ἀδελφῶν ἡμῶν καὶ μὴ καταλίπωμεν αἰτίαν τῇ δόξῃ
ἡμῶν. 11 καὶ ἀπῆρεν ἡ δύναμις ἀπὸ τῆς παρεμβολῆς καὶ ἔστησαν εἰς συνάντησιν
αὐτοῖς, καὶ ἐμερίσθη ἡ ἵππος εἰς δύο μέρη, καὶ οἱ σφενδονῆται καὶ οἱ τοξόται

βάλλειν se comprend moins dans le cas de Jérusalêm que dans celui de Maisaloth; εἰς de A serait préférable.

4 s. Le pluriel des verbes indique la participation du grand-prêtre aux opérations. Bacchidès et Alcime, partis de Jérusalem, amènent leur vingt mille fantassins et leur deux mille cavaliers en un lieu nommé *Berea* dans le grec et *Bereth* dans le latin dont les terminaisons en *in*, *im* proviennent de l'adjonction fautive de *in*, préposition traduisant ἐν = ב *avec*. Ces transcriptions supposent un hébreu בירת qu'on retrouve dans Syr. III, aujourd'hui *el-Bîreh* à 16 kilomètres au nord de Jérusalem sur la route de Naplouse. Cette marche est occasionnée par l'intention de rencontrer la troupe de Judas Maccabée qui, au dire de Josèphe, *Antiq.*, XII, 422 campait au bourg de Berzetho, aujourd'hui *Birzeit* à 7 kilomètres environ au nord-nord-ouest d'el-Bîreh. Le Berzetho de Josèphe est à conserver quoique notre texte fasse camper Judas en un lieu nommé Elasa ou Eleasa. Entre les deux Bethoron se trouve le *Kh. Il'asa* qui peut avoir servi de campement aux partisans des Asmonéens après la mort de Nicanor, mais pas immédiatement avant la rencontre avec Bacchidès. La topographie s'y oppose. Placé dans un bas-fonds, ce site ruiné est en dehors de l'horizon de Birzeit. Cf. *RB.*, 1948, p. 187 s.

6. De leur campement, les gens groupés autour du Maccabée avaient pu se rendre compte de l'importante supériorité numérique de l'armée syrienne. La phrase débute par une prolepse doublée d'une construction *ad sensum*. *Gram.* p. 278. Le verbe ἐκρεῖν fait image : *effluxerunt de castris ;* le camp ressemble à un récipient qui a des fuites, de 3.000 le nombre des combattants tombe à 800. On n'envisage aucun secours du dehors, les Juifs n'étant pas lésés par une puissance étrangère et faisant aux yeux du grand nombre l'effet de rebelles traqués par la police. Pour ἀλλ' ἢ voir 9 et **3**, 19.

7 s. *Perurguere* rend mieux que *conflictari* le sens propre de θλίβειν « presser vivement ». L'attaque menaçait au point qu'il ne restait pas le temps de rassembler de nouvelles troupes. De là l'angoisse de Judas dont l'effet est une certaine défaillance, celle que Dt. **20**, 8 recommande de ne pas avoir avant le combat : μὴ ἐκλυέσθω ἡ καρδία ὑμῶν. On discutera

1 Βερεθ (K), Βερεαν (RFTS), Βεηρζαθ d'après *Antiq.*, XII 422.
5 Ελασα (RKF), Αλασα *A* (S) Ελεασα *q* 56, 58 (T). BJ. II, 47 Ακεδασα. *RB.* 1940, p. 260.
9 απεστρεφον (RK), απεστρεψαν (FTS).
10 μη μοι γενοιτο (KFTS), μη γενοιτο (R) avec *SV* et lat.

cinquante-deux, ils dressèrent leur camp à Jérusalem, [4] puis ils partirent et allèrent à Béerzeth avec vingt mille fantassins et deux mille cavaliers. [5] Judas avait établi son camp à Elasa ayant avec lui trois mille guerriers d'élite. [6] A la vue de la multitude des troupes adverses ils furent grandement effrayés et un bon nombre s'échappèrent du camp où il ne resta plus que huit cents hommes. [7] Judas vit que son armée s'était dérobée alors que la bataille était imminente; son cœur en fut brisé parce qu'il n'avait plus le temps de rassembler les siens. [8] Déconcerté, il dit cependant à ceux qui étaient restés : « Debout! marchons contre nos adversaires si par hasard nous pouvons les combattre. » [9] Eux l'en dissuadaient : « Nous ne pouvons, disaient-ils, rien autre pour le moment que sauver notre vie, quittes à revenir avec nos frères pour reprendre la lutte. Nous sommes vraiment trop peu! » [10] Judas répliqua : « Dieu me garde d'agir ainsi, de fuir devant eux! Si notre heure est arrivée, mourons bravement pour nos frères et ne laissons rien à reprendre à notre gloire. »

[11] L'armée sortit du camp et les Juifs s'arrêtèrent dans sa direction. La cavalerie fut partagée en deux escadrons, les frondeurs et les archers marchaient sur le front de l'armée ainsi que les protagonistes, tous les vaillants.

si l'on veut, avec GRIMM s'il s'agit d'un abattement moral ou d'une témérité qui obscurcit la vue claire des réalités, le chroniqueur nous paraît évoquer ici le cas parallèle de David s'exposant, par suite d'une défaillance, à éteindre par une mort imprudente le flambeau d'Israël, II Sam. **21**, 15, καὶ ἐξελύθη Δαυείδ. La conjonction qui précède εἶπε doit avoir une valeur adversative. L'énergie du désespoir ne justifie pas l'espérance même vague d'un succès. — ἀνιστάναι et ἀναβαίνειν sont associés Gen. **35**, 1, 3; Jos. **8**, 1; Jér. **6**, 4.

9. L'imparfait *de conatu* ἀπέστρεφον « ils cherchaient à le faire revenir sur sa décision, à l'en dissuader » est mieux en place que l'aoriste qui affirmerait le résultat de l'action, Οὐ μή (négation renforcée) δυνώμεθα, réplique du même temps qu'au v. 8, n'est pas à changer en δυνησώμεθα. Les subjonctifs qui suivent indiquent ce qui sera possible de faire quand on aura sauvé sa vie. On reviendra avec ceux qui ont déjà déserté afin d'être en nombre suffisant pour affronter l'ennemi. — MAYSER, *Gramm.*, II, **3**, p. 119, donne de nombreux exemples de l'emploi de ἀλλ' ἤ dans les pap. ptolém. équivalent de εἰ μή, πλήν, parfois simplement de ἀλλά, ἤ étant pléonastique en apparence.

10. L'exclamation de Judas est littéralement employée dans Gen. **44**, 7, 17, et avec une construction analogue dans Jos. **22**, 29; **24**, 16; I Reg. **21**, gr. 3. Déterminé par le contexte, ὁ καιρός exprime ici l'heure de la mort comme Mt. **26**, 18; expression développée dans Gen. **47**, 29 avec ἐγγίζειν fréquent avec la notion de temps : Dt. **15**, 9; I Reg. **2**, 1; Éz. **7**, 7; cf. Lc. **21**, 8; Lam. **4**, 19 (heb. 18) קָרַב קִצֵּנוּ = ἤγγικεν ὁ καιρὸς ἡμῶν. Le mobile de la gloire est l'argument définitif, **2**, 51; **3**, 3 : on ne laissera après soi rien que l'on puisse incriminer (*αἰτία*, *crimen*) au détriment de sa gloire.

11. La suite du récit montre que la harangue eut plein effet, ce qui permet cette glose à Josèphe : « Après avoir encouragé en ces termes les soldats qui lui restaient, il leur dit de marcher à l'ennemi, pleins de mépris pour le danger. » Les exégètes interprètent ἡ δύναμις du bataillon israélite à la suite du lat. B. : *et promovit exercitus Judæ et exivit de castris, et steterunt contra exercitum Bachidis et Alchimi.* L'historien juif est d'avis que toute la phrase concerne l'armée syrienne et résout l'incertitude qui règne sur le sujet en ajoutant : « Judas fit de même et attaqua l'ennemi ». OESTERLEY considère ἡ δύναμις

προεπορεύοντο τῆς δυνάμεως, καὶ οἱ πρωταγωνισταὶ πάντες οἱ δυνατοί, 12 Βακχίδης
δὲ ἦν ἐν τῷ δεξίῳ κέρατι· καὶ ἤγγισεν ἡ φάλαγξ ἐκ τῶν δύο μερῶν καὶ ἐφώνουν ταῖς
σάλπιγξι, καὶ ἐσάλπισαν οἱ παρὰ Ἰούδου καὶ αὐτοὶ ταῖς σάλπιγξι· 13 καὶ ἐσαλεύθη ἡ
γῆ ἀπὸ τῆς φωνῆς τῶν παρεμβολῶν, καὶ ἐγένετο ὁ πόλεμος συνημμένος ἀπὸ πρωΐθεν
ἕως ἑσπέρας. 14 καὶ εἶδεν Ἰούδας ὅτι Βακχίδης καὶ τὸ στερέωμα τῆς παρεμβολῆς
ἐν τοῖς δεξιοῖς, καὶ συνῆλθον αὐτῷ πάντες οἱ εὔψυχοι τῇ καρδίᾳ. 15 καὶ συνετρίβη τὸ
δεξιὸν μέρος ἀπ' αὐτῶν, καὶ ἐδίωκεν ὀπίσω αὐτῶν ἕως ʽασηδωθ τοῦ' ὄρους. 16 καὶ
οἱ εἰς τὸ ἀριστερὸν κέρας εἶδον ὅτι συνετρίβη τὸ δεξιὸν κέρας, καὶ ἐπέστρεψαν
κατὰ πόδας Ἰούδου καὶ τῶν μετ' αὐτοῦ ἐκ τῶν ὄπισθεν. 17 καὶ ἐβαρύνθη ὁ πόλεμος,
καὶ ἔπεσον τραυματίαι πολλοὶ ἐκ τούτων, καὶ ἐκ τούτων, 18 καὶ Ἰούδας ἔπεσε, καὶ οἱ
λοιποὶ ἔφυγον. 19 καὶ ἦρεν Ιωναθαν καὶ Σίμων Ἰούδαν τὸν ἀδελφὸν αὐτῶν καὶ

comme syrienne et les Juifs comme sujet de ἔστησαν, ce qui est confirmé par δυνάμεως du contexte.

12 s. La cavalerie étant aux deux ailes, l'infanterie lourde s'avance entre les deux ailes ou bien est-elle partagée elle-même en deux corps comme à Bethzacharia (**6**, 40), en deux corps qui se meuvent parallèlement et dont l'un constitue la masse de résistance de l'aile droite commandée par Bacchidès et l'autre le centre de l'aile gauche? Était-il besoin devant quelques centaines d'adversaires de déployer la grande stratégie classique? Au scénario des trompettes et de la terre qui tremble s'ajoute la donnée de temps suivant l'expression commune « du matin au soir » avec le pléonasme ἀπὸ πρωΐθεν fréquent dans les LXX : Ex. **18,** 13; Ruth **2,** 7; Job **4,** 20, etc.

15. Le δεξιὸν μέρος représente l'aile droite dont il est question aux v. 12 et 14 et justifie l'hypothèse d'une simple division de l'armée syrienne en deux corps. L'aile droite prise à partie par Judas est bousculée et mise en fuite. Les Juifs la poursuivent jusqu'à un point appelé dans notre traduction grecque « montagne d'Azotos ». On sait que Ἄζωτος rend l'hébreu *Ašdod,* ville de la plaine philistine. Mais il est étonnant que l'auteur ne se soit pas contenté ici de l'expression qu'il emploie ailleurs : jusqu'à Azot, jusqu'à la plaine d'Azot. La taupinière sur laquelle est bâtie la localité d'Esdoud, ne mérite pas le nom de *montagne.* Josèphe, *Antiq.* XII, 429, avait assez de sens topographique pour ne pas admettre ce *monstrum.* Il se tire tant bien que mal de la difficulté en supposant une montagne dite *Eza* ou *Aza*, inconnue par ailleurs. Nous avons supposé dans *RB.*, 1924, p. 386, une combinaison Αζαορους apte à désigner *Baʿal Ḥaṣôr* aujourd'hui le sommet d'el-ʿAṣour. L'hypothèse nous paraît de plus en plus fragile, parce que la construction Ἀζώτου ὄρους est insolite, ce qui fait dire à Oesterley que le texte est ici clairement corrompu. Puisqu'il y a non pas ἕως ὄρους Αζ. mais ἕως Αζ. ὄρους, c'est que l'hébreu portait עד־א״ ההר. L'inconnue du problème a été trouvée par Michaelis qui propose de lire עד־אשדות ההר « jusqu'au pied de la montagne ». On conçoit aisément que le traducteur ait cru ou voulu lire אשדוד qu'il retrouvait en divers endroits du livre. Du moment qu'il optait pour *'aśdôd* de préférence à *aśdôth,* son αζωτου le dispensait de répéter l'article devant ὄρους. Le mot *aśêdôth,* état cstr. *aśdôth,* que les LXX se contentent de transcrire par ἀσηδώθ, mais que par deux fois la Vulg. traduit *radices montis*, désigne les régions où les torrents débouchent de la montagne, « le déversoir de la hauteur » du Targum. En dehors de sa relation avec

15 Αζωτου ορους (RKFTS), *Antiq.* XII, 492 'Αζᾶ ou 'Εζᾶ ὄρους οὕτω λεγομένου. orig. *aśdoth* et non *aśdod. RB.*, 1948, p. 187 s.

12 Bacchidès se tenait à l'aile droite, la phalange s'avança des deux côtés au
son de la trompette. Ceux du côté de Judas sonnèrent aussi de la trom-
pette 13 et la terre fut ébranlée par la clameur des armées. Le combat s'enga-
gea le matin et dura jusqu'au soir.

14 Judas s'aperçut que Bacchidès et la solidité de son armée se trouvaient
à droite : autour de lui se groupèrent tous les hommes de cœur, 15 l'aile
droite fut battue par eux et ils la poursuivirent jusqu'aux dernières rampes
de la montagne. 16 Cependant les Syriens de l'aile gauche voyant que l'aile
droite était enfoncée se tournèrent sur les pas de Judas et de ses compagnons,
les suivant par derrière. 17 La lutte devint acharnée et, de part et d'autre, un
grand nombre tombèrent frappés. 18 Judas succomba lui aussi et le reste
prit la fuite.

19 Jonathan et Simon enlevèrent leur frère Judas et l'ensevelirent au

le Pisgah, ce terme s'applique à l'une des grandes divisions géographiques de Canaan, qui n'est ni la montagne, ni la plaine, ni la ʿarabah, ni le désert, ni le négeb (Jos. **10,** 40; **12,** 8), mais la zone encore accidentée qui s'étend au nord de la Sephéla entre la haute montagne et la plaine de Saron, zone à laquelle appartiennent le Kh. Ilʿasa et Modîn. Le I Macc. qui mentionne la montagne, la plaine, le désert, la côte, connaît donc aussi les *Asédoth.* Un autre exemple de la confusion entre *ašédôth* et *ašdôd* nous est fourni par la version syriaque de Jos. **10,** 40; **12,** 8 où אשדות est rendu par *Ašdoud!* Bref, la correction de Michaelis n'est pas seulement une très ingénieuse conjecture ainsi que le reconnaît Grimm, mais elle s'impose, et Keil aurait dû en faire son profit au lieu de galvaniser l'impossible Azotos. La correction a été récemment adoptée par Yeivin, *Bull. JPES.*, 1941, p. ii.

16 s. L'aile gauche change de direction pour se précipiter sur les pas de Judas — κατὰ πόδας class. « en suivant de très près » — expression qui tient lieu du verbe qui manque et que précise la locution adverbiale ἐκ τῶν ὄπισθεν employée II Sam. **2,** 21; II Chr. **13,** 13 s. Pour l'hébraïsme ἐβαρ. ὁ πόλεμος voir I Sam. **31,** 3; Jud. **20,** 34 A; I Chr. **10,** 3.

18. La concision de notre récit permet à Ben Gorion de donner un libre cours à sa fantaisie. Se voyant cerné par 15.000 hommes de chaque côté, Judas déclare ne pas devoir mourir avant d'avoir abreuvé ses armes du sang des incirconcis. Passant sur les monceaux de cadavres accumulés par lui, il parvient jusqu'à Bacchidès qui, effrayé, s'enfuit à Azot. Le combat se termine sous les murs de cette ville par la mort de Maccabée fatigué d'avoir occis pas moins de 15.000 ennemis. De telles exagérations sont de nature à provoquer le scepticisme plus que l'admiration.

19. L'affirmation d'*Antiq.*, XII, 432 que Simon et Jonathas obtinrent de l'ennemi, par traité, le corps de leur frère est considérée comme invraisemblable. Épargner de la sorte celui qui avait tranché la tête au cadavre de Nicanor apparaît à la plupart des critiques comme incompatible avec les sentiments que le chef syrien éprouvait à l'endroit des rebelles. Cependant il faut faire état de ce que le corps du chef ennemi tombé durant le combat, Apollonius, par exemple, et Nicanor, appartient au vainqueur. Bacchidès, maître du champ de bataille, devenait par suite de la fuite des soldats de Judas, le possesseur des dépouilles des Juifs et du corps de leur chef. Pour récupérer le cadavre, les frères du Maccabée doivent donc traiter avec le vainqueur. Simon et Jonathas ont pu promettre de ne pas continuer la lutte et de contribuer à la pacification du pays. Ce n'est en effet que sur les prières instantes des amis de Judas qu'ils consentiront à prendre la tête du parti après une retraite qui sans cela aurait peut-être été définitive. A propos du sépulcre de Modîn voir **13,** 25-30, où l'on retrouve l'expression consacrée touchant le deuil du défunt.

ἔθαψαν αὐτὸν ἐν τῷ τάφῳ τῶν πατέρων αὐτοῦ ἐν Μωδεϊν. [20] καὶ ἔκλαυσαν αὐτὸν κα
ἐκόψαντο αὐτὸν πᾶς Ισραηλ κοπετὸν μέγαν καὶ ἐπένθουν ἡμέρας πολλὰς καὶ εἶπαν
[21] πῶς ἔπεσε δυνατὸς σῴζων τὸν Ισραηλ. [22] καὶ τὰ περισσὰ τῶν λόγων Ἰούδου καὶ
τῶν πολέμων καὶ τῶν ἀνδραγαθιῶν, ὧν ἐποίησε, καὶ τῆς μεγαλωσύνης αὐτοῦ οὐ
κατεγράφη· πολλὰ γὰρ ἦν σφόδρα.
[23] Καὶ ἐγένετο μετὰ τὴν τελευτὴν Ἰούδου, ἐξέκυψαν οἱ ἄνομοι ἐν πᾶσι τοῖς ὁρίοις
Ισραηλ, καὶ ἀνέτειλαν πάντες οἱ ἐργαζόμενοι τὴν ἀδικίαν. [24] ἐν ταῖς ἡμέραις ἐκείναις
ἐγενήθη λιμὸς μέγας σφόδρα, καὶ αὐτομόλησεν ἡ χώρα μετ' αὐτῶν. [25] καὶ ἐξέλεξε
Βακχίδης τοὺς ἀσεβεῖς ἄνδρας καὶ κατέστησεν αὐτοὺς κυρίους τῆς χώρας. [26] καὶ
ἐξεζήτουν καὶ ἐξηρεύνων τοὺς φίλους Ἰούδου καὶ ἦγον αὐτοὺς πρὸς Βακχίδην, καὶ
ἐξεδίκα αὐτοὺς καὶ ἐνέπαιζεν αὐτοῖς. [27] καὶ ἐγένετο θλῖψις μεγάλη ἐν τῷ Ισραηλ,
ἥτις οὐκ ἐγένετο ἀφ' ἧς ἡμέρας οὐκ ὤφθη προφήτης αὐτοῖς. [28] καὶ ἠθροίσθησαν

21 s. Le distique qui servait probablement de refrain à la lamentation est inspiré de I Sam. **1**, 19. De même, τὰ περισσά... est une réminiscence de I Reg. **11**, 41; **14**, 29; on le rapproche même de Joh. **20**, 30 et **21**, 25. Le sens de cette phrase est discuté dans l'*Introduction*, p. XXVI. Le titre de « sauveur d'Israël » rappelle les expressions de Jud. **3**, 9 et de II Reg. **13**, 5.

23-31. TRIOMPHE DU PARTI GREC. JONATHAN CHEF DU PARTI ASMONÉEN.

La mort de Judas Maccabée succédant à la défection de la plupart des insurgés anéantissait au point de vue humain l'œuvre inaugurée par Mattathias. Quand on considère les calamités qui vinrent ensuite assaillir les débris du parti national, disette, dénonciations mauvais traitements, supplices, on se demande comment, sans un dessein providentiel, ce parti eût réussi à renaître de ses cendres et à se poser de nouveau en adversaire résolu de la politique séleucide. L'excès de la persécution réalisa ce qu'un régime tolérant aurait peut-être empêché : le groupement des gens pieux sous l'autorité d'un chef et la revendication de l'indépendance. La défection devant un ennemi supérieur en nombre et en armement n'avait pas été pour tous un désistement. Révoltés du triomphe insolent des renégats appuyés par Bacchidès et Alcime, un certain nombre revinrent de leur stupeur et comprirent qu'il valait mieux faire confiance, malgré tout, à la famille sacerdotale de Modîn que s'épuiser dans des plaintes stériles et des efforts isolés. Ils s'adressèrent à Jonathan, le cinquième des fils de Mattathias, lui offrant la direction du mouvement séparatiste. « Jonathan, selon Josèphe, répondit qu'il était prêt à mourir pour eux et comme on ne le jugeait en rien inférieur à son frère, il fut élu stratège des Juifs. *Antiq.*, XIII, **1**, 1 (1-6).

23. Ce verset est une réminiscence du Ps. **91** gr., 8 : « quand les impies croissent — τῷ ἀνατεῖλαι — comme l'herbe, et que fleurissent tous les artisans du crime, καὶ διέκυψαν πάντες οἱ ἐργαζόμενοι τὴν ἀνομίαν, c'est pour être détruits à jamais ». Par les composés de κύπτειν, les LXX traduisent l'hiph. de ציץ, *pousser des fleurs*, et en font un synonyme de ἐξανθεῖν, βλαστάνειν. Certains mss. de I Macc. trahissent une collation sur le psaume.

24. Josèphe paraphrase prosaïquement : pressés par la disette et la pénurie, convaincus de l'inutilité de leur résistance, beaucoup passèrent du côté des Macédoniens. *Antiq.*, XIII, 3. S'inspirant du Syr. GRIMM cherche une note morale en harmonie avec le caractère de l'auteur : le pays démoralisé par la misère se corrompit au point de pactiser avec

[26] εξηρευνων (FT), εξηρευνουν (K), εξηραυνων (S), ηρευνων (R). — εξεδικα (RKS), εξεδικει (FT).

tombeau de ses pères à Modîn. [20] Tout Israël le pleura et mena sur lui un grand deuil, redisant plusieurs jours cette lamentation : « [21] Comment est-il tombé le héros qui sauvait Israël? » [22] Le reste des actions de Judas, de ses guerres, des exploits qu'il accomplit et ses titres de gloire n'a pas été écrit : il y en avait trop.

[23] Après la mort de Judas on vit les impies émerger de tous les points du territoire d'Israël et surgir tous les artisans d'iniquité. [24] Comme en ces jours-là sévissait une très grande disette, le pays passa de leur côté. [25] Bacchidès choisit à dessein les hommes sans religion pour les instituer seigneurs de la province. [26] Ceux-ci recherchaient les amis de Judas et menaient sur eux des enquêtes, puis ils les faisaient comparaître devant Bacchidès qui les punissait et les tournait en dérision. [27] Il sévit alors en Israël une oppression telle qu'il ne s'en était pas produite de pareille depuis le jour où l'on n'y avait plus vu de prophète.

[28] Alors tous les amis de Judas se rassemblèrent et dirent à Jonathan :

les impies contre les fidèles. Au lieu de רעב, *famine*, Torrey suppose dans l'original רעם ; un immense *cri* d'indignation dont l'écho retentit encore dans l'âme du chroniqueur, à la vue du pacte conclu par le pays avec les prévaricateurs. Cette suggestion admise par Oesterley et Bévenot se justifierait mieux si 24^b précédait 24^a. Cependant la construction de 24^a est tout à fait dans la norme de II Sam. **21**, 1 et de II Reg. **6**, 25. Au chap. VI la faim provoque la retraite des soldats de Judas et la conclusion de la paix avec l'ennemi. Plus tard, elle amènera la capitulation de l'Acra. Ici, elle semble compléter la défection générale commencée avant le combat fatal de Béerzeth. Notons enfin l'interprétation de Kautzch suivie par Knab. La campagne devient elle-même transfuge en refusant aux habitants les produits qui d'ordinaire les faisaient vivre. Ainsi semble avoir compris l'anc. lat. *et deseruit regio cum ipsis* tandis que V rétablit la nuance politique : *et tradidit se Bacchidi regio eorum cum ipsis*. Une chose doit demeurer fermement établie, c'est le sens de αὐτομολεῖν μετά : faire la paix avec quelqu'un, passer auprès de quelqu'un en transfuge, d'après II Sam. **21**, 1, et non en compagnie de quelqu'un comme on pourrait l'inférer du latin.

25 s. Alcime et ses partisans devaient avoir une part prépondérante dans cette administration d'*impies*. Aucun de ceux qui s'étaient compromis avec le Maccabée n'échappait au système d'espionnage et de dénonciations, de perquisitions et d'enquêtes mis en train par les hellénisants arrivés au pouvoir. Les verbes ἐκζητεῖν = בקשׁ, דרשׁ, et ἐξερευνᾶν, חפשׂ, sont assez expressifs. — Au châtiment (ἐξεδίκα forme corrigée en — δίκει par la rec. lucian.) s'ajoutait la dérision qui se donnait libre cours à cause de l'insuccès de gens confiants dans leur religion et leurs premières victoires.

27. La plupart des commentateurs assignent Malachie comme terme de la période prophétique dont il est question **4**, 46; **14**, 41. Josèphe remonte trop haut en parlant du retour de la captivité, d'autant plus que l'on a des fragments de prophéties postérieures à Malachie. L'expression demeure dans le vague qui convient à ce genre de chronologie populaire.

28. Malgré la quantité d'exécutions que Josèphe attribue à Bacchidès, il reste encore assez de partisans de Judas pour aller supplier Jonathan « d'imiter l'exemple de son frère et sa sollicitude pour ses compatriotes, qu'il avait poussée jusqu'à mourir pour la liberté commune ». *Antiq.*, XIII, 5.

πάντες οἱ φίλοι Ἰούδου καὶ εἶπον τῷ Ιωναθαν [29] Ἀφ' οὗ ὁ ἀδελφός σου Ἰούδας τετελεύτηκε, καὶ ἀνὴρ ὅμοιος αὐτῷ οὐκ ἔστιν ἐξελθεῖν πρὸς τοὺς ἐχθροὺς καὶ Βακχίδην καὶ ἐν τοῖς ἐχθραίνουσι τοῦ ἔθνους ἡμῶν. [30] νῦν οὖν σὲ ᾑρετισάμεθα σήμερον τοῦ εἶναι ἀντ' αὐτοῦ ἡμῖν εἰς ἄρχοντα καὶ ἡγούμενον τοῦ πολεμῆσαι τὸν πόλεμον ἡμῶν. [31] καὶ ἐπεδέξατο Ιωναθαν ἐν τῷ καιρῷ ἐκείνῳ τὴν ἥγησιν καὶ ἀνέστη ἀντὶ Ἰουδου τοῦ ἀδελφοῦ αὐτοῦ.

[32] Καὶ ἔγνω Βακχίδης καὶ ἐζήτει αὐτὸν ἀποκτεῖναι. [33] καὶ ἔγνω Ιωναθαν καὶ Σίμων ὁ ἀδελφὸς αὐτοῦ καὶ πάντες οἱ μετ' αὐτοῦ καὶ ἔφυγον εἰς τὴν ἔρημον Θεκωε καὶ παρενέβαλον ἐπὶ τὸ ὕδωρ λάκκου Ασφαρ. [34] [καὶ ἔγνω Βακχίδης τῇ ἡμέρᾳ τῶν σαββάτων καὶ ἦλθεν αὐτὸς καὶ πᾶν τὸ στράτευμα αὐτοῦ πέραν τοῦ Ιορδάνου.] [35] καὶ ἀπέστειλε τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ ἡγούμενον τοῦ ὄχλου καὶ παρεκάλεσε τοὺς Ναβαταίους

29 s. Style sémitique très accentué : καί introduisant l'apodose de la proposition relative, sortir contre les ennemis et avec ἐν. Comparer avec l'invite faite à Jephté d'être ἀρχηγός et ἄρχων de tous les habitants de Galaad pour combattre les fils d'Ammon. Jud. **11**, 6 et 8.

31. Jonathan trouvait une règle de conduite toute tracée dans le Ps. **101** hébr. qu'on a appelé le psaume du prince. La fin est tout à fait dans le ton de notre livre : « Chaque matin, j'exterminerai tous les pécheurs du pays — τοὺς ἁμαρτωλοὺς τῆς γῆς — afin d'extirper de la cité de Jahveh tous les artisans du crime, τοὺς ἐργαζομένους τὴν ἀδικίαν. — ἥγησις Jud. **5**, 14 A.

32-42. Jonathan au désert de Teqo'a. — Épisodes sanglants autour de Madaba. *Antiq.*, XIII, **1**, 2 (7-11).

33. Jonathan et Simon retirés sans doute à Modîn sans être molestés à cause de la garantie, pensons-nous, du traité passé avec Bacchidès ainsi que Josèphe, moins discret que l'auteur de I Macc., nous en avertit, Jonathan et Simon, dis-je, deviennent suspects et même réfractaires du moment qu'ils ont accepté la succession de leur frère Judas. Bacchidès cherche donc à supprimer le nouveau chef.

34. La montagne et ses ramifications ouest (ašêdoth) s'étant ralliées au parti d'Alcime, Jonathan n'avait plus que la ressource du désert, le refuge naturel des proscrits. La retraite au désert laissait le temps d'envisager l'avenir et garantissait contre un encerclement insidieux. Rien de plus facile à une troupe aux aguets que de se dérober à une poursuite par les croupes dénudées et les ravins arides qui descendent de Teqo'a à la mer Morte. Les nombreux replis de terrain qui sillonnent parallèlement la contrée se prêtent à une petite guerre de cache-cache dont nous avons une image dans le chassé-croisé de David au désert de Ziph et d'Engaddi. Le désert ne pouvait être fatal qu'à des gens résignés à se laisser enfumer dans une caverne ou à des solitaires désarmés prêts à tous les sacrifices. **2**, 29-39. Le ravitaillement en eau est une question vitale dans ces solitudes brûlées du soleil. Les fosses creusées dans la marne par les Bédouins n'offrent guère qu'une eau croupissante, reste des pluies hivernales. Lorsqu'il fit élever des tours et creuser de nombreuses citernes dans le désert pour ses immenses troupeaux, Ozias réalisa un grand progrès, II Chr. **26**, 10. C'est sur l'une de ces installations rustiques que Jonathan a jeté son dévolu lorsqu'il amène sa troupe à l'eau de la citerne Asphar. Il n'est pas question ici du lac Asphaltite, comme le pense Calmet, car λάκκος garde ici le sens qu'il a dans les LXX

[35] τον αδελφον + Ιωαννην roc. lucian. d'ap. *Antiq.* XIII, 10. απεστ. + Ιωναθαν (T).

« [29] Depuis que ton frère Judas est mort il ne se trouve plus d'homme semblable à lui pour s'opposer à nos ennemis, les Bacchidès et quiconque hait notre nation. [30] Nous t'avons donc choisi aujourd'hui même pour être à sa place notre chef et notre guide dans la lutte que nous avons entreprise. [31] C'est à ce moment-là que Jonathan reçut le commandement et la succession de son frère Judas.

[32] Bacchidès, mis au courant du fait, cherchait à le faire périr. [33] Jonathan en eut connaissance ainsi que son frère Simon et tous ceux qui l'accompagnaient, aussi s'enfuirent-ils au désert de Thékoé et campèrent près de l'eau de la citerne Asphar. [34] [Bacchidès le sut le jour du sabbat et vint lui aussi avec toute son armée au delà du Jourdain.]

[35] Jonathan envoya son frère chargé de la conduite des équipages demander à ses amis les Nabatéens de mettre en dépôt chez eux ses bagages qui

où il traduit le plus souvent l'hébreu *bôr* « citerne » et l'aram. *gob* « fosse » ou, comme l'arabe *ǧoubb*, « citerne ». Le latin *lacus* signifiant aussi « réservoir », il n'est pas certain que *lacus Asphar* de Vulg. s'applique, comme on le prétend, au lac Asphaltite. A 5 kilomètres au sud des ruines de Teqo'a le *Kh. Bîr ez-Za'faran* où des vestiges d'anciennes murailles avoisinent quelques citernes taillées dans le roc, non loin du *Sh. Aḥmad Abou Safar*, représente à souhait l'installation de fortune de la troupe de Jonathan. De là il était loisible de communiquer secrètement avec les partisans du sud judéen. La fosse de Selhoub à 6 milles au sud-ouest d'Engaddi près des hauteurs de *Safra Lawundi* n'est ni dans l'ambiance de Thekoé, ni propice au séjour prolongé d'une bande de Juifs en pleine Idumée. OESTERLEY d'après *EB.*, 343. — Cf. *RB.*, 1925, p. 195 ss. *Géogr. Pal.*, I, p. 436; II, p. 478.

34. Ce verset n'est pas en place, faisant double emploi avec le v. 43 qui est en bonne situation. BRUPPACHER dans *ZATW.*, 1931, p. 149 s. a montré qu'il avait pour origine la glose marginale πέραν τοῦ Ἰορδάνη ayant pour but d'expliquer ἕως τῶν κρηπίδων τ. I. L'un des premiers copistes de la traduction aura recueilli cette glose pour compléter à son gré la série des départs en s'inspirant des *incipit* des versets 32 et 33 καὶ ἔγνω. Puisque Jonathan partait pour le désert, le parallélisme exigeait de faire aller Bacchidès au Jourdain. On verra au v. 43 que cette marche est non seulement anticipée, mais contraire à la suite des opérations. La jonction immédiate de 33 à 35 s'impose. KNAB. et BÉVENOT reconnaissent avec leurs prédécesseurs que 34 est une anticipation de 43. En suivant aveuglément l'ordre actuel, Josèphe fait marcher Bacchidès avec toutes ses forces contre Jonathan établi à la Citerne d'Asphar, manœuvre qui l'amène au delà du Jourdain! L'historien a senti la difficulté, car il omet la mention de Teqo'a pour placer son désert « tout près de la ville », ayant probablement en vue le désert entre Jérusalem et Jéricho, ce qui est opposé à notre texte. *Antiq.*, XIII, 8 s.

35. Au désert, la troupe de Jonathan constituait une colonne volante que le butin et les bagages accrus pendant les expéditions antérieures auraient singulièrement gênée dans ses mouvements. La montagne de Judée n'offrant plus d'abri sûr, le chef jugea à propos d'expédier tous ces *impedimenta* qui étaient considérables, au pays d'Outre-Jourdain, sous la direction de son frère Jean, dont le nom est introduit en ce passage par Josèphe et la recension de Lucien. Femmes et enfants faisaient, pense-t-on, partie du convoi ainsi que permet de le conjecturer le titre d'higoumène ou *conducteur du peuple* conféré à Jean. Les Juifs comptaient que les Nabatéens répandus en Transjordanie accepteraient de garder leurs biens en dépôt jusqu'au retour de jours plus heureux. N'avaient-ils pas les

φίλους αὐτοῦ παραθέσθαι αὐτοῖς τὴν ἀποσκευὴν αὐτῶν τὴν πολλήν. 36 καὶ ἐξῆλθον
οἱ υἱοὶ Ιαμβρι οἱ ἐκ Μηδαβα καὶ συνέλαβον Ἰωάννην καὶ πάντα, ὅσα εἶχε, καὶ
ἀπῆλθον ἔχοντες. 37 μετὰ τοὺς λόγους τούτους ἀπήγγειλαν Ιωναθαν καὶ Σίμωνι
τῷ ἀδελφῷ αὐτοῦ ὅτι υἱοὶ Ιαμβρι ποιοῦσι γάμον μέγαν καὶ ἄγουσι τὴν νύμφην ἀπὸ
Ναδαβαθ, θυγατέρα ἑνὸς τῶν μεγάλων μεγιστάνων Χαναan, μετὰ παραπομπῆς
μεγάλης. 38 καὶ ἐμνήσθησαν τοῦ αἵματος Ἰωάννου τοῦ ἀδελφοῦ αὐτῶν καὶ ἀνέβησαν
καὶ ἐκρύβησαν ὑπὸ τὴν σκέπην τοῦ ὄρους. 39 καὶ ἦραν τοὺς ὀφθαλμοὺς αὐτῶν καὶ
εἶδον, καὶ ἰδοὺ θροῦς καὶ ἀποσκευὴ πολλή, καὶ ὁ νυμφίος ἐξῆλθε καὶ οἱ φίλοι αὐτοῦ
καὶ οἱ ἀδελφοὶ αὐτοῦ εἰς συνάντησιν αὐτῶν μετὰ τυμπάνων καὶ μουσικῶν καὶ ὅπλων
πολλῶν. 40 καὶ ἐξανέστησαν ἐπ' αὐτοὺς ἀπὸ τοῦ ἐνέδρου καὶ ἀπέκτειναν αὐτούς, καὶ
ἔπεσον τραυματίαι πολλοί, καὶ οἱ ἐπίλοιποι ἔφυγον εἰς τὸ ὄρος, καὶ ἔλαβον πάντα τὰ
σκῦλα αὐτῶν. 41 καὶ μετεστράφη ὁ γάμος εἰς πένθος καὶ φωνὴ μουσικῶν αὐτῶν εἰς
θρῆνον. 42 καὶ ἐξεδίκησαν τὴν ἐκδίκησιν αἵματος ἀδελφοῦ αὐτῶν καὶ ἀπέστρεψαν εἰς
τὸ ἕλος τοῦ Ἰορδάνου.

uns et les autres pour ennemis communs les Séleucides et les rapports de Judas avec les Nabatéens n'avaient-ils pas fini par être meilleurs que le premier contact? Mais le goût inné de ces populations pour la razzia et l'appât de ce riche butin devaient apporter un cruel démenti à cette confiance.

36. De ces fils de Iambri = *benê Ya'amri*, Cl.-Ganneau, *RAO*, II, p. 185 s. rapproche le nom du stratège nabatéen *Ya'amrou* conservé dans une inscription nabatéenne trouvée à Oumm er-Raṣaṣ et conclut que ce sont bien des Nabatéens qui ont attaqué et pillé le convoi de Jean. Le but du voyage était probablement Pétra, le refuge des proscrits (II Macc., **5**, 8) que l'on atteignait, après avoir quitté la vallée du Jourdain, en suivant le plateau de Moab à partir de Madaba, localité bien connue située à 35 kilomètres au sud de 'Ammân. *Géogr. Pal.* II, 381 s.

37. Pour venger ce guet-apens, Jonathan et ses hommes quittent la Citerne Asphar, franchissent la vallée du Jourdain et viennent se mettre à l'affût dans l'un des vallonnements du plateau de Madaba de façon à bondir à l'improviste sur la noce au moment où le fiancé sorti de cette ville rencontrerait sa fiancée, fille d'un grand seigneur de Canaan, amenée d'un endroit appelé *Nadabath*. Le terme de Canaan est employé ici dans le sens d'indigène et d'idolâtre. Les filles de Canaan étaient interdites aux enfants d'Israël. Les habitants de Canaan devaient en principe être exterminés. On restait donc dans la tradition en n'épargnant personne. Le grand propriétaire terrien du Mišor et non de souche arabe ou nabatéenne, comme l'avance Josèphe, habitait un lieu nommé selon *Antiq.*, XIII, 18, *Nabatha* que l'on pourrait identifier avec l'ancienne ville de Nébo (Ναβαῦ, *Naba*), leçon d'où provient sans doute Ναβατ de la rec. lucian. et semble influencée par la proximité de Ναβαταῖοι. Mais notre Ναδαβαθ est assez solide pour devoir être maintenu. Nous l'identifions au *Kh. et-Teim* à 2 kilomètres au sud de Madaba le long de *Arḍ el-Ḥadab*. *RB.*, 1925, p. 200. *Géogr. Pal.*, II, p. 394. Les conjectures qui mettent en avant Nabaloth ou Rabatha sont tout à fait gratuites.

38. — σκέπη τοῦ ὄρους dans I Sam. **25**, 20 traduit *sether ha-har*.

39. Les acclamations poussées à l'occasion d'un mariage et les nombreux cadeaux offerts aux mariés accompagnaient l'un et l'autre cortège. Il se peut qu'ils soient en relation ici avec la conduite de l'épouse et répondent ici aux présents que, chez les Grecs, le

36 s. Ιαμβρι (RKT) et non Αμβρι (F), Ιαμβρ(ε)ιν (S).
37 Ναδαβαθ (RKFTS), Ναβαδαθ *V* d'où curs. ναβαθ, lucian. *Antiq.* XIII, 18 ναβαθα.

étaient considérables. [36] Mais les fils de Jambri, ceux de Mêdaba, sortirent, s'emparèrent de Jean et de tout ce qu'il avait et s'en allèrent avec. [37] Après ces événements on annonça à Jonathan et à Simon, son frère, que les fils de Jambri allaient célébrer une grande noce et conduire depuis Nadabath la fiancée, fille d'un des grands magnats de Chanaan, avec un cortège imposant. [38] Ils se souvinrent alors du sang de Jean, leur frère, et montèrent se cacher sous l'abri de la montagne. [39] Ils levèrent les yeux et voici ce qu'ils virent : au milieu d'un bruit confus c'était des cadeaux sans nombre; le fiancé, ses amis et ses frères sortirent au-devant du cortège avec des tambourins, des chansons et un riche équipement guerrier. [40] De leur embuscade les Juifs bondirent sur eux et les massacrèrent. Beaucoup tombèrent sous leurs coups et les survivants s'enfuirent dans la montagne, tandis que toutes leurs dépouilles étaient emportées. [41] Ainsi les noces se changèrent en deuil et les sons musicaux en clameurs lamentables. [42] Ayant vengé de la sorte le sang de leur frère, ils revinrent aux rives fangeuses du Jourdain.

père et les parents de la jeune femme envoyaient par réciprocité pour reconnaître ceux que le fiancé avait apportés la veille au moment du repas des noces. Ils étaient remis avec un certain apparat. *Dict. des Antiq.*, III, 1653 s. Le fiancé sort au-devant de la fiancée et de son entourage εἰς συνάντησιν αὐτῶν. Il est avec ses *amis*, les trente compagnons de Samson (Jud. **14,** 11), les υἱοὶ τοῦ νυμφῶνος de Mt. **9,** 15. Cf. Joh. **3,** 29. Dans Gen. **31,** 27, τύμπανον traduit תֹּף, le *duff* ou tambourin des Arabes, μουσικά traduit שִׁירִים, les chants. *DB.*, V, 1982 s. Les armures étincelantes et les armes complétaient la parure de l'époux et de ses amis, s'ils appartenaient, comme il est vraisemblable, à la milice nabatéenne de la région.

40. La forme ἔνεδρον pour ἐνέδρα est particulière aux LXX. Voir Jud. **9,** 25 et 35 au sujet des embuscades sur le sommet des montagnes dépouillant les passants et de la sortie d'une troupe embusquée. Jos. **8,** 19. Un certain nombre d'invités réussirent à s'enfuir dans les montagnes, c'est-à-dire dans les ravins qui creusent les flancs du plateau de Moab. Situation analogue dans Jud. **11,** 37 où la fille de Jephté demande à *descendre* pour aller sur les montagnes pleurer sa virginité. « Telle fut, écrit Josèphe, la vengeance que les Juifs tirèrent des fils d'Amaraios pour le meurtre de leur frère Jean : les coupables eux-mêmes, les amis qui les accompagnaient, leurs femmes et leurs enfants, périrent au nombre d'environ quatre cents. » *Antiq.*, XIII, 21, où cet épisode est placé après la bataille du Jourdain et le retour de Bacchidès à Jérusalem en vertu d'un expédient de l'historien qui s'apercevait de l'invraisemblance du guet-apens de Madaba en présence du général syrien dans le Ghôr. Ce désordre a pour origine l'erreur initiale notée au v. 34.

41. Distique inspiré d'Amos **8,** 10 : καὶ μεταστρέψω τὰς ἑορτὰς ὑμῶν εἰς πένθος, καὶ πάσας τὰς ᾠδὰς ὑμῶν εἰς θρῆνον.

42. L'accus. de l'objet interne τὴν ἐκδίκησιν apporte ici comme en class. une qualification à l'action marquée par le verbe en vertu de αἵματος. *Gram.*, p. 170 s.; avec le dat. Éz. **23,** 45. Jonathan et les siens reviennent sur le Jourdain et font halte εἰς τὸ ἕλος, leçon attestée par *Antiq.*, XIII, 22, εἰς τὰ ἕλη τοῦ ποταμοῦ. Hezychius définit ἕλος par σύμφυτος τόπος ἢ χεῖλος ποταμοῦ καὶ ὁ τελματώδης τόπος, ce qui s'applique aux bords du Jourdain. Cf. Ex. **2,** 3; Is. **33,** 9; **35,** 7. La variante ορος est due au changement entre deux liquides, *Gram.*, p. 19.

[43] Καὶ ἤκουσε Βακχίδης καὶ ἦλθε τῇ ἡμέρᾳ τῶν σαββάτων ἕως τῶν κρηπίδων τοῦ Ἰορδάνου ἐν δυνάμει πολλῇ. [44] καὶ εἶπεν Ιωναθαν τοῖς παρ' αὐτοῦ Ἀναστῶμεν δὴ καὶ πολεμήσωμεν ὑπὲρ τῶν ψυχῶν ἡμῶν· οὐ γάρ ἐστι σήμερον ὡς ἐχθὲς καὶ τρίτην ἡμέραν· [45] ἰδοὺ γὰρ ὁ πόλεμος ἐξ ἐναντίας ἡμῶν καὶ ἐξόπισθεν ἡμῶν, τὸ δὲ ὕδωρ τοῦ Ἰορδάνου ἔνθεν καὶ ἔνθεν καὶ ἕλος καὶ δρυμός, οὐκ ἔστι τόπος τοῦ ἐκκλῖναι. [46] νῦν οὖν κεκράξατε εἰς οὐρανόν, ὅπως διασωθῆτε ἐκ χειρὸς ἐχθρῶν ἡμῶν. [47] καὶ συνῆψεν ὁ πόλεμος, καὶ ἐξέτεινεν Ιωναθαν τὴν χεῖρα αὐτοῦ πατάξαι τὸν Βακχίδην, καὶ ἐξέκλινεν ἀπ' αὐτοῦ εἰς τὰ ὀπίσω. [48] καὶ ἐνεπήδησεν Ιωναθαν καὶ οἱ μετ' αὐτοῦ εἰς τὸν Ἰορδάνην καὶ διεκολύμβησαν εἰς τὸ πέραν, καὶ οὐ διέβησαν ἐπ' αὐτοὺς τὸν Ἰορδάνην. [49] ἔπεσον δὲ παρὰ Βακχίδου τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ εἰς χιλίους ἄνδρας.

43-49. Le passage du Jourdain.

Le récit d'*Antiq.*, XIII, 12-15, déplacé et contradictoire comme on le verra, fait ressortir la supériorité de celui de I Macc. Le massacre de la noce étant de nature à ameuter la population du plateau de Moab, Jonathan et Simon estimèrent qu'il était plus prudent de gagner la Palestine au plus vite de crainte que les Arabes accourant en force ne les acculassent au Jourdain. L'opération n'alla pas sans encombre, car si les Arabes, non revenus de leur stupeur, laissèrent échapper les Juifs, ceux-ci eurent maille à partir avec Bacchidès campé dans le Ghôr pour s'opposer au retour de la bande insurgée. C'est à ce moment, en effet, que se place l'intervention du général de Démétrius et non avant le passage de Jean et de son convoi, ainsi qu'on l'a noté au v. 34. Si Bacchidès s'était trouvé au Jourdain lorsque Jean convoyait ses bagages en Arabie, Jean aurait-il réussi à franchir le fleuve et à prolonger sa marche vers Madaba. Cela est peu croyable, tandis qu'il est très naturel qu'apprenant le raid de Jonathan en Transjordanie, Bacchidès soit descendu sur les bords du Jourdain dans le but de barrer le chemin de la Judée à la troupe chargée du butin de sa razzia vengeresse.

43. Bacchidès, averti du déplacement des Asmonéens, quitte ses quartiers de Judée, probablement Jérusalem, et s'arrange de façon à les rencontrer un jour de sabbat afin de les contraindre à violer le repos légal par des actes corporels ou à profiter de la condition défavorable d'adversaires qui se privaient de l'initiative de l'attaque ou qui poussaient parfois le scrupule jusqu'à refuser le combat. La mention du sabbat au v. 34 est tout à fait hors de propos. Le terme de κρηπίς, « quai » d'un fleuve, est employé pour le Jourdain dans Jos. **3,** 15 et **4,** 18; I Chr. **12,** 15, où il traduit גְּדִיָה, Vulg. *ripae.*

44. L'expression ὡς ἐχθὲς καὶ τρίτην ἡμέραν = כִּתְמוֹל־שִׁלְשֹׁם liée dans Jos. **4,** 18 au retour des eaux du Jourdain δι' ὅλης τῆς κρηπῖδος, se retrouve Gen. **31,** 2; I Sam. **5,** 2; II Reg. **13,** 5. Jamais *auparavant* la troupe de Jonathan ne s'était trouvée en une position aussi critique. Cernés de toutes parts par les éléments et les ennemis, les Juifs, même en attaquant, exercent le droit de défensive reconnu légitime le jour du sabbat; **2,** 41. Calmet, Grimm.

45. Joab ayant à combattre contre les Syriens rangés du côté de Madaba et les Ammonites sortant de leur ville se trouve obligé de combattre « par devant et par derrière ». I Chr. **19,** 10. S'inspirant de ce fait ancien, Grimm suppose que les Asmonéens sont pris entre les Arabes de Madaba et les troupes de Bacchidès. C'est pousser un peu trop loin la similitude des deux opérations. Josèphe s'imagine que Jonathan était pris entre le fleuve

[44] δη (RK), νυν (FTS).
[49] επεσον δε (RK), και διεπεσον (FT), διεπεσαν (S).

[43] Bacchidès l'ayant appris, vint un jour de sabbat jusqu'aux berges du
Jourdain avec une armée puissante. [44] Alors Jonathan dit à ses gens :
« Levons-nous donc et luttons pour nos vies, car aujourd'hui ce n'est pas
comme hier et avant-hier. [45] Voici que nous avons la guerre en face de nous
et derrière nous, d'ici l'eau du Jourdain, de là le marais et le fourré, il n'y a
pas moyen de s'esquiver. [46] C'est bien le moment de crier vers le ciel afin que
vous soyez sauvés du pouvoir de vos ennemis. » [47] Le combat s'engagea et
Jonathan étendit la main pour frapper Bacchidès, mais ce dernier lui échappa
en se rejetant en arrière. [48] Alors Jonathan et ses compagnons sautèrent
dans le Jourdain et atteignirent l'autre bord à la nage, mais les adversaires
ne franchirent pas le Jourdain à leur suite. [49] En cette journée, environ
mille hommes restèrent sur le terrain du côté de Bacchidès.

et l'ennemi du côté ouest. Acculé au Jourdain, il engage le combat avec Bacchidès qu'il a par conséquent devant lui (ἔμπροσθεν). Mais il est obligé de sauter avec ses compagnons dans le fleuve qu'il avait derrière lui (κατόπιν). Tandis qu'ils se mettent ainsi en sûreté au delà du Jourdain (εἰς τὸ πέραν τοῦ 'Ιορδάνου), Bacchidès renonçant à la poursuite s'en retourne à Jérusalem.

Cette reconstitution est inadmissible parce que d'après I Macc. Jonathan revient de l'est ayant dessein de traverser le fleuve pour gagner la Palestine. Bacchidès ne se contente pas de l'attendre sur la rive gauche. Rester en deçà du fleuve eût été pour l'armée syrienne une faute. Elle ne gardait en ce cas qu'une chance sur mille d'empêcher le passage de l'ennemi mis à couvert par les rideaux d'arbres et par le labyrinthe des dunes du Zôr, ce bas-fonds tourmenté à travers lequel circulent les eaux limoneuses du Jourdain. En s'installant à l'est on se donnait la faculté de voir venir l'adversaire et de lui tomber sur le dos au moment où il arriverait devant l'obstacle. Bacchidès semble s'être démasqué quand Jonathan et les siens cherchaient un endroit guéable sur le cours inférieur du fleuve. En ces parages le cours d'eau atteint de 40 à 50 mètres de large et près de 4 mètres de profondeur, roulant entre des rives d'argile qu'ombragent d'épais fourrés où les essences épineuses rendent la circulation très pénible. A mesure qu'on se rapproche de la mer Morte, des marécages entretenus par les crues étendent leur fange fétide de chaque côté du Jourdain où l'on risque de s'enliser. On comprend l'angoisse du chef cerné dans une boucle du Jourdain.

46. — εἰς οὐρανόν remplace l'usuel πρὸς κύριον. — Les LXX affectionnent le redoublement de κράζω à l'aor.

47 s. Bacchidès lui-même veut empêcher Jonathan d'arriver au bord du fleuve. L'accès d'un gué était probablement l'enjeu de la lutte. Cédant devant l'attaque, le général syrien se replie en arrière avec son entourage. La berge dégagée, les Juifs se hâtent de se jeter à l'eau et de traverser le Jourdain à la nage, sans se préoccuper de suivre exactement le fond guéable, au moins quant à ceux qui savaient nager.

47. Arrivés sur l'autre berge, ils s'aperçurent que les Syriens renonçaient à les poursuivre, ne voulant pas sans doute ajouter à leurs pertes qui étaient sensibles. La var. διέπεσον indiquerait plutôt la dispersion que la mort d'un millier d'hommes. Pendant que la bande maccabéenne rejoint ses quartiers désertiques, Bacchidès repasse à loisir le fleuve, enrichi des dépouilles de l'adversaire, et remonte à Jérusalem.

[50] Καὶ ἐπέστρεψεν εἰς Ιερουσαλημ καὶ ᾠκοδόμησε πόλεις ὀχυρὰς ἐν τῇ Ἰουδαίᾳ, τὸ ὀχύρωμα τὸ ἐν Ιεριχω καὶ τὴν Αμμαους καὶ τὴν Βαιθωρων καὶ τὴν Βαιθηλ καὶ τὴν Θαμναθα καὶ Φαραθων καὶ τὴν Τεφων, ἐν τείχεσιν ὑψηλοῖς καὶ πύλαις καὶ μοχλοῖς. [51] καὶ ἔθετο φρουρὰν ἐν αὐτοῖς τοῦ ἐχθραίνειν τῷ Ισραηλ. [52] καὶ ὠχύρωσε τὴν πόλιν τὴν Βαιθσουραν καὶ Γαζαρα καὶ τὴν Ἄκραν καὶ ἔθετο ἐν αὐταῖς δυνάμεις

50-56. Les fortifications de Bacchidès. — Mort d'Alcime.

Le narrateur ne nous permet pas d'accompagner Jonathan et son parti dans leur vie errante. Leur petit nombre et leur manque de ressources les rendaient peu redoutables, aussi étaient-ils condamnés au repos ainsi qu'on le constate au v. 58. Pour prévenir une nouvelle insurrection, Bacchidès éleva autour de la Judée une série de forteresses destinées à recevoir des troupes et des dépôts de vivres. Les Juifs du parti grec pouvaient y trouver un refuge en cas de guerre civile et le stratège syrien pensait s'appuyer sur ces ouvrages pour s'autoriser à regagner Antioche, séjour rêvé de tout courtisan. L'opération était analogue à celle qu'avait exécutée Roboam d'après II Chr. **11,** 5-12.

50. L'expression τὸ ὀχύρωμα τὸ ἐν Ἰεριχώ indique qu'il s'agit non de la ville de *Jéricho* mais d'un fort élevé sur le territoire de cette localité qui, à cette époque, était une colonie agricole répandue dans la plaine plutôt qu'une agglomération importante environnée d'une enceinte. Cet ouvrage était-il identique au fortin de Dôk dont il sera parlé **16,** 15, ou à l'une des deux citadelles Threx et Taurus (Strabon, XVI, **2,** 40)? On n'a aucune évidence là-dessus. L'importance de Jéricho comme protectrice de la route orientale de Jérusalem et de la basse vallée du Jourdain n'est pas à démontrer.

Emmaüs jouait à l'ouest le même rôle que Jéricho à l'est. L'une et l'autre gardaient la tête des voies de pénétration vers la Judée et Jérusalem, l'une bloquant la montagne du côté de la plaine maritime, l'autre du côté de la vallée jordanienne. Les opérations de Vespasien et de Titus en 70 donneront encore plus de relief à leur importance. C'est une marche combinée par Emmaüs et par Jéricho qui amènera les légions sous les murs de la ville sainte. Le sommet d'el-Atroun où les Templiers plantèrent leur fameux toron offrait aux gens d'Emmaüs un lieu tout indiqué pour une citadelle.

Bethoron, située sur la voie principale qui d'Emmaüs donnait accès au cœur de la montagne, au bord du haut pays, surveillait la région de Modîn, le pays des Maccabées, et contribuait à garder l'accès de la Judée du côté de l'occident. Des vestiges de l'enceinte qui repose sur une escarpe de roc sont encore visibles. Bethoron-le-Bas, fortifié jadis par Salomon, pouvait rendre les mêmes services aux Syriens.

Béthel se trouvait vers l'aboutissement à la ligne de crête du vieux chemin qui de Jéricho montait par Michmas et 'Aï. *Géogr. Pal.* I, p. 436. D'après les fouilles exécutées par M. Albright en 1934, on conjecture que la restauration de Bacchidès a dû être occasionnée par la destruction de la localité au cours des troubles antérieurs qui auraient clos la première phase hellénistique datée grâce aux monnaies ptolémaïques et séleucides descendant jusqu'au règne d'Antiochus Épiphane. La seconde phase inaugurée par Bacchidès a pour témoin quatre monnaies d'Antiochus Sidétès et d'autres séleucides non identifiées suivies de pièces juives allant de 125 à 70 avant J.-C. *BASOR.*, nos 55 s.

Thamnatha, position remarquable à 16 kilomètres au nord-ouest de Béthel sur le chemin qui unissait Gophna et Birzeit à la région de Modîn et aux Asédoth en bordure de Saron, est aujourd'hui le Kh. Tibna, où l'on montre le tombeau de Josué. *Géogr. Pal.*,

[50] Αμμαους (RK), Εμμαουμ (FTS), Θαμνάθα Φαραθων (RKFTS), και Φ. *anc. lat.* Syr. I et II, *Antiq.*, XIII, 15. Τεφω *V q*, תפוח Syr. II et non Τοχοα *Antiq.* loc. cit., de Br. Tepho, *Vg.* Thopo, Thopho.

[50] De retour à Jérusalem, *Bacchidès* se mit à construire des villes fortes en Judée : la forteresse qui est à Jéricho, Emmaüs, Bethoron, Béthel, Tamnatha, Pharathon et Tephon, avec de hautes murailles, des portes et des verrous, [51] laissant en chacune d'elles une garnison pour sévir contre Israël. [52] Il fortifia la ville de Bethsour, Gézer et l'Acra; il y plaça des

II, p. 481 s. La place, bien en situation pour maintenir la Gophnitique, avait pu souffrir de la part des zélotes.

Pharathon doit être distinguée de la ville précédente et représenter *Pir'athon* de Jud. **12,** 15, qui survit dans le village de Far'atha à 12 kilomètres au sud-ouest de Naplouse. Dans le livre des *Jubilés,* ce nom personnifie un roi de Ḥaṣor (Ασουρ), aujourd'hui 'Asira el-Qibliya à 5 kilomètres à l'est de Far'atha. Le paganisme y aurait joui d'une faveur particulière si l'on en croit la tradition samaritaine. Les incursions de Judas Maccabée en territoire ennemi avaient pu mettre à mal cette localité occupant une situation convenant à la surveillance d'un district. *Géogr. Pal.*, II, p. 409.

Tephon, de même que Pharathon, prend l'aspect d'un fort avancé vers le nord, sur les frontières de la toparchie d'Akrabattène convoitée par Jonathan. *Tappouaḥ* de Jos. **12,** 17, cette ville forte occupait la position remarquable du tell Sheikh Abou Zarad qui domine le village et la source de Yasouf. Les *Jubilés* personnifie Yasouf en Yašoub roi de Tappouaḥ. *Géogr. Pal.* II, p. 475 s. *RB.*, 1925, p. 206 ss. *ZDPV.*, 1934, p. 13.

51. Le chroniqueur envisage ces mesures de police comme des préparatifs de guerre contre Israël. En effet, les garnisons mises dans ces places qui comptaient nombre de Juifs ralliés au gouvernement du roi et à l'autorité d'Alcime étaient prêtes à sévir contre les perturbateurs de la paix.

52. Une attention toute spéciale est accordée à Bethsour, à Gazara et à l'Acra, comme à des places de premier ordre destinées à entretenir des garnisons de renfort et à devenir des centres de résistance au cas où les petites places énumérées plus haut arriveraient à céder. Quand, en effet, les postes abandonneront les bicoques restaurées par Bacchidès, les contempteurs de la loi trouveront un refuge à Bethsour (**10,** 12-14) tandis que l'Acra et Gazara résisteront encore dix-huit années. Consolider la ville de Bethsour c'était assurer l'investissement de la Judée du côté méridional et préparer un asile aux partisans d'Alcime. Le deuxième état de la forteresse de Bethsour qui mesure environ 30 mètres sur 35 et a succédé à la construction de Judas ou de Lysias en reprenant le roc pour base est attribué à Bacchidès par les fouilleurs américains. *BASOR.*, n° 43 (1931). Quant à Gazara (Gézer) sa position en arrière d'Emmaüs garantissait le Séphéla, objet des convoitises du clan maccabéen.

Plusieurs tours rondes constatées dans l'enceinte de Gézer seraient probablement dues à l'entreprise du général syrien. Du reste, l'empreinte hellénistique a laissé des traces nombreuses et profondes dans cette localité, comme l'ont manifesté les fouilles de M. Macalister (1902-1909). Outils agricoles, ustensiles de ménage, objets de luxe et de toilette, jouets, armes de fer et de bronze, vases et poids, tables d'offrande, autels votifs, statuettes de divinités, constructions avec arcades, tombeaux taillés avec régularité, tous les témoins de la vie de cette époque y ont été relevés en abondance. Outre les estampilles rhodiennes recueillies en quantité, l'épigraphie n'est guère représentée pour ce temps que par l'inscription d'un autel votif mentionnant la victoire d'Héraclès et le nom du dédicant, Eunélos, et par la marque d'un poids : Αγορανομοῦντος Σωσιπάτρου, indice de la pénétration des institutions hellénistiques à Gézer. Le nom de Sosipatros fut porté également par un des satellites de Judas Maccabée. St. Macalister, *The excavation of Gezer,* I, p. 256; II, p. 276 s., 351-364, 410. La légende juive s'est inspirée de cette liste de forteresses pour broder la

καὶ παραθέσεις βρωμάτων. [53] καὶ ἔλαβε τοὺς υἱοὺς τῶν ἡγουμένων τῆς χώρας ὅμηρα καὶ ἔθετο αὐτοὺς ἐν τῇ ἄκρᾳ ἐν Ἱερουσαλὴμ ἐν φυλακῇ.

[54] Καὶ ἐν ἔτει τρίτῳ καὶ πεντηκοστῷ καὶ ἑκατοστῷ, τῷ μηνὶ τῷ δευτέρῳ ἐπέταξεν Ἄλκιμος καθαιρεῖν τὸ τεῖχος τῆς αὐλῆς τῶν ἁγίων τῆς ἐσωτέρας καὶ καθεῖλε τὰ ἔργα τῶν προφητῶν καὶ ἐνήρξατο τοῦ καθαιρεῖν. [55] ἐν τῷ καιρῷ ἐκείνῳ ἐπλήγη Ἄλκιμος, καὶ ἐνεποδίσθη τὰ ἔργα αὐτοῦ, καὶ ἀπεφράγη τὸ στόμα αὐτοῦ, καὶ παρελύθη καὶ οὐκ ἠδύνατο ἔτι λαλῆσαι λόγον καὶ ἐντείλασθαι περὶ τοῦ οἴκου αὐτοῦ. [56] καὶ ἀπέθανεν Ἄλκιμος ἐν τῷ καιρῷ ἐκείνῳ μετὰ βασάνου μεγάλης. [57] καὶ εἶδε Βακχίδης ὅτι ἀπέθανεν Ἄλκιμος, καὶ ἐπέστρεψε πρὸς τὸν βασιλέα· καὶ ἡσύχασεν ἡ γῆ Ἰούδα ἔτη δύο.

[58] Καὶ ἐβουλεύσαντο πάντες οἱ ἄνομοι λέγοντες Ἰδοὺ Ἰωναθαν καὶ οἱ παρ' αὐτοῦ ἐν ἡσυχίᾳ κατοικοῦσι πεποιθότες· νῦν οὖν ἄξομεν τὸν Βακχίδην, καὶ συλλήμψεται αὐτοὺς πάντας ἐν νυκτὶ μιᾷ. [59] καὶ πορευθέντες συνεβουλεύσαντο αὐτῷ. [60] καὶ ἀπῆρε τοῦ ἐλθεῖν μετὰ δυνάμεως πολλῆς καὶ ἀπέστειλεν ἐπιστολὰς λάθρα πᾶσι τοῖς συμμάχοις αὐτοῦ τοῖς ἐν τῇ Ἰουδαίᾳ, ὅπως συλλάβωσι τὸν Ἰωναθαν καὶ τοὺς μετ' αὐτοῦ, καὶ οὐκ ἠδύναντο, ὅτι ἐγνώσθη ἡ βουλὴ αὐτῶν. [61] καὶ συνέλαβον ἀπὸ τῶν ἀνδρῶν τῆς χώρας τῶν ἀρχηγῶν τῆς κακίας εἰς πεντήκοντα ἄνδρας καὶ ἀπέκτειναν

conquête des villes judéo-samaritaines par les fils de Jacob., *RB.*, 1925, p. 208 ss. *ZDPV.*, 1934, p. 11 ss.

53. Les fils des notables du pays sont internés comme otages dans la citadelle de Jérusalem pour répondre de la bonne gestion des affaires confiées à leurs parents, et surtout pour les empêcher de rejoindre le parti de Jonathan. Cf. **10,** 6 et 9.

54. Le deuxième mois (Iyar) de l'an 153 Sél. répond suivant le comput oriental au mois de mai 159 av. J.-C. Alcime fait abattre les murs du parvis intérieur du sanctuaire qui séparaient la cour des Gentils de l'esplanade réservée aux seuls Juifs. Que le but ait été la suppression de toute barrière entre circoncis et incirconcis, ou l'érection de nouveaux portiques plus en harmonie avec l'art grec qui envahissait l'Orient, la mesure parut sacrilège de ce qu'elle s'attaquait « à l'œuvre des prophètes ». N'était-ce point là un vénérable reste du temple érigé sous les yeux de Zacharie et d'Aggée, d'après un plan suggéré par Ézéchiel? Sous Hérode la séparation des ethniques fut assurée par une balustrade, סורג. Josèphe place la tentative de reconstruction des vieux murs du parvis et la mort d'Alcime sous Judas Maccabée entre le Jour de Nicanor et l'ambassade à Rome. Ce désordre provient d'une chronique légendaire qui confère le souverain sacerdoce à Judas en 160 et à Jonathan quatre ans après la mort de Judas. Voir sur **10, 21.**

55. L'attaque de paralysie qui frappe Alcime est présentée comme un châtiment divin, ce que Josèphe, *Antiq.*, XII, 413, explicite par πληγή τις αἰφνίδιος ἐκ τοῦ θεοῦ προσέπεσεν, bien que ce grand-prêtre n'ait pas eu le temps de mener son entreprise à sa fin, il est à remarquer que l'auteur ne trouve pas autre chose à lui reprocher dans l'exercice de ses fonctions. Privé de l'usage de la parole, Alcime ne peut dicter son testament : ἐντέλλεσθαι τῷ οἴκῳ αὐτοῦ traduit צוה לביתו II Sam. **17,** 23; II Reg. **20,** 1.

57. Jugeant sa présence en Judée désormais inutile, puisque sa mission était de soutenir Alcime contre les zélotes et qu'un réseau de postes fortifiés assurait le bon ordre, Bacchidès reprend la route d'Antioche, d'autant plus confiant dans la paix qu'on laissait Alcime sans successeur. La tranquillité eût duré plus de deux ans sans le désir des hellénisants d'en finir une fois pour toutes avec les réactionnaires.

[58] αξομεν (KFTS), ανηξομεν (R), αξωμεν curs., adducamus *anc. lat.*
[61] om. εις πεντηκοντα ανδρας *S* et *anc. lat.*

hommes armés et des dépôts de vivres. [53] Il prit comme otages les fils des chefs du pays et les fit mettre sous garde dans la citadelle de Jérusalem.

[54] En l'année cent cinquante-trois, au deuxième mois, Alcime ordonna d'abattre le mur de la cour intérieure du sanctuaire et de détruire les travaux des prophètes, mais il n'eut que le temps d'en commencer la démolition.
[55] En ce temps-là, en effet, Alcime eut une attaque et ses entreprises se trouvèrent empêchées. Sa bouche s'obstrua et fut paralysée de sorte qu'il lui fut désormais impossible de prononcer une seule parole et de donner des ordres au sujet de sa maison. [56] Alcime mourut à cette époque en proie à des tourments. [57] Bacchidès, voyant qu'Alcime était mort, s'en revint chez le roi et le pays de Juda goûta deux ans de tranquillité.

[58] Tous les prévaricateurs formèrent entre eux ce dessein : « Voici, disaient-ils, que Jonathan et les siens vivent tranquilles en toute confiance, nous ferons donc venir maintenant Bacchidès et il les arrêtera tous en une seule nuit. » [59] Étant allés le trouver, ils en convinrent avec lui. [60] Bacchidès se hâta de venir avec une forte armée, ayant envoyé en secret des lettres à tous ses alliés de Judée pour les avertir de se saisir de Jonathan et de ses compagnons, mais ils ne le purent parce que leur entreprise fut éventée. [61] Ceux-là, par contre, appréhendèrent, parmi les notables de la province auteurs de cette scélératesse, une cinquantaine d'individus et les massacrèrent.

58-73. LE SIÈGE DE BETHBASSI. *Antiq.*, XIII, **1**, 5 (22-34); Ben Gorion, IV, 26.

La disparition du grand-prêtre aurait pu donner le signal d'une revanche sanglante du parti maccabéen si Jonathan, d'un caractère souple et temporisateur à l'encontre de son frère Judas, n'avait adopté comme ligne de conduite de ne pas s'aliéner ses compatriotes par des rigueurs, ni indisposer Antioche par des conquêtes. Les conventions passées avec Antiochus V n'étant pas rapportées, la liberté du culte demeurait acquise. Seulement, avec des moyens persuasifs, le parti religieux et national espérait gagner du terrain sur les libéraux privés de leur chef, évitant soigneusement de fournir aux garnisons laissées dans le pays tout prétexte à intervention et à répression.

58. Voilà deux ans que Jonathan et les siens vivaient tranquilles et, suivant l'expression de Lév. **25,** 19, en toute confiance. Les garnisons laissées dans le pays ne prenaient donc pas l'initiative de molester Israël sans motif. Il est probable que les Asmonéens avaient réintégré le domaine ancestral de Modîn. C'est du côté de leurs adversaires que provient la rupture de la paix. Jalousie, retour de haine, intrigues autour du sacerdoce suprême, on ne sait trop ce qui pousse ces derniers à faire de nouveau appel à Bacchidès qui conserve la Judée dans le vaste cercle où s'exerce son autorité.

59. Des émissaires s'en furent suggérer au général l'idée de capter en une seule nuit Jonathan et ses affidés comme en un coup de filet. Le verbe συμβουλεύεσθαι est susceptible de diverses nuances : Ex. **18,** 19; Jos. **15,** 18; II Chr. **10,** 8. Il en résulte ici un véritable complot.

60. Reprenant avec un fort contingent le chemin de la Judée, Bacchidès se fait précéder par des messagers secrets porteurs de la décision devenue officielle. Au lieu de risquer un nouveau conflit armé, les partisans du roi n'ont qu'à surprendre Jonathan et ses compagnons, endormis sans doute dans une paix trompeuse et les égorger. *Antiq.*, XIII, 23.

61. Une fois de plus, la police secrète des Asmonéens leur fait éviter ce danger en leur découvrant en même temps les fonctionnaires ou administrateurs du pays chargés de la

αὐτούς. 62 καὶ ἐξεχώρησε Ιωναθαν καὶ Σίμων καὶ οἱ μετ' αὐτοῦ εἰς Βαιθβασ<σ>ι τὴν
ἐν τῇ ἐρήμῳ καὶ ᾠκοδόμησε τὰ καθῃρημένα αὐτῆς καὶ ἐστερέωσαν αὐτήν. 63 καὶ
ἔγνω Βακχίδης καὶ συνήγαγε πᾶν τὸ πλῆθος αὐτοῦ καὶ τοῖς ἐκ τῆς Ἰουδαίας
παρήγγειλε. 64 καὶ ἐλθὼν παρενέβαλεν ἐπὶ Βαιθβασ<σ>ι καὶ ἐπολέμησεν αὐτὴν
ἡμέρας πολλὰς καὶ ἐποίησε μηχανάς. 65 καὶ ἀπέλιπεν Ιωναθαν Σίμωνα τὸν ἀδελφὸν
αὐτοῦ ἐν τῇ πόλει καὶ ἐξῆλθεν εἰς τὴν χώραν καὶ ἦλθεν ἀριθμῷ. 66 καὶ ἐπάταξεν
Οδομηρα καὶ τοὺς ἀδελφοὺς αὐτοῦ καὶ τοὺς υἱοὺς Φασιρων ἐν τῷ σκηνώματι αὐτῶν,
καὶ ἤρξαντο τύπτειν καὶ ἀνέβαινον ἐν ταῖς δυνάμεσι. 67 καὶ Σίμων καὶ οἱ μετ' αὐτοῦ
ἐξῆλθον ἐκ τῆς πόλεως καὶ ἐνεπύρισαν τὰς μηχανάς. 68 καὶ ἐπολέμησαν πρὸς τὸν
Βακχίδην, καὶ συνετρίβη ὑπ' αὐτῶν, καὶ ἔθλιβον αὐτὸν σφόδρα, ὅτι ἦν ἡ βουλὴ αὐτοῦ
καὶ ἡ ἔφοδος αὐτοῦ κενή. 69 καὶ ὠργίσθη θυμῷ τοῖς ἀνδράσι τοῖς ἀνόμοις τοῖς
συμβουλεύσασιν αὐτῷ ἐλθεῖν εἰς τὴν χώραν, καὶ ἀπέκτειναν ἐξ αὐτῶν πολλοὺς καὶ
ἐβουλεύσαντο τοῦ ἀπελθεῖν εἰς τὴν γῆν αὐτοῦ. 70 καὶ ἐπέγνω Ιωναθαν καὶ ἀπέστειλε

rafle, ces seigneurs du pays du v. 25 que l'auteur appelle par dérision ἀρχηγοὶ τῆς κακίας. Ils en appréhendent une cinquantaine qu'ils exécutent.

62. Ce nouveau cas de guerre mettait fin à l'intermède pacifique de deux ans et obligeait Jonathan et Simon à reprendre leur existence de proscrits et à lutter pour leur sécurité. Selon Josèphe, ils se retirent dans un village du désert nommé Βηθαλαγα, déformation de Βηθαγλα (var. lat. *vithagalam*), *Antiq.*, XIII, 26. On saisit sur le vif ici le sans-gêne de l'historien. Comme il laisse sans raison dans les marais du Jourdain Jonathan et sa troupe après le passage mouvementé du fleuve, il trouve bon de leur assigner comme retraite, après deux ans, la localité la plus proche des marais du Jourdain, à savoir *Beth Ḥogla* (*Géogr. Pal.* II, p. 274) sans se soucier autrement du site moins connu de Bethbassi qui se présentait à lui dans I Macc. Or nous avons retrouvé en 1924 le site dont Jonathan et ses gens ont relevé les ruines au désert de Bethléem, à trois quarts d'heure de marche à l'est-sud-est de cette ville. Il se nomme *Khirbet Beit Baṣṣa* près de citernes qui portent le même nom et surplombe une vallée qu'on appelle *Oumm el-Qala'*, « la mère de la forteresse ». Outre les vestiges disséminés sur l'éminence rocheuse qui se dresse entre les deux branches du ravin ou utilisés dans la construction d'une ferme voisine, on remarque dans le bas une grande grotte qui abritait jadis un pressoir d'où le nom de *Kh. el Bedd*, « ruine du pressoir » donné aussi à tout l'endroit. Mais les chartes du moyen âge témoignent encore de l'ancien nom sous la forme Bethbaza. *Géogr. Pal.*, II, p. 269. Le second élément répond à בצי Esd. **2,** 17 (**5,** 16), Neh. **7,** 23, transcrit par les LXX : Βασσα, Βασσει, et désignant un chef de famille ou une localité dont le groupement revient s'installer en Judée. *RB.*, 1925, p. 211-216.

Au lieu de s'enfoncer dans le désert jusqu'à la citerne d'Asphar, le chef juif préfère se tenir sur les bords afin de ne pas perdre contact avec les partisans restés dans la montagne. Cette localité ruinée, peut-être en avait-il apprécié la valeur lorsqu'il errait à travers le désert de Teqo'a. C'est non loin de là que cent trente-cinq ans plus tard, Hérode se construira dans le même désert une place de refuge qui s'appellera Herodium. De Beit Baṣṣa on peut encore contempler de près le cône tronqué que forme l'enceinte ronde du château.

63. Bacchidès mobilise les transfuges et les renégats, ses alliés du v. 60, οἱ δὲ φυγάδες καὶ οἱ ἀσεβεῖς *Antiq.*, XIII, 23.

62 64 βαιθβασι (RKFT), βεθβασι (S), βαιθβαισσει *S*, de Br. Bethbessei, βαιθβασσει codd. 64, 728.
66 Οδομηρα (RKFS), Οδοαρρην rec. lucian. (T) Odaren lat. *XGV*. επεταξεν *V* ηρξαντο *V* εξηρξατο (S).

[62] Jonathan et Simon se retirèrent ensuite avec leurs partisans à Bethbassi dans le désert, ils relevèrent ce qui était ruiné de cette place et la consolidèrent. [63] Bacchidès en eut connaissance, il rassembla toute sa plèbe et l'annonça à ceux qui étaient de la Judée. [64] S'étant rendu sur les lieux, il mit le siège devant Bethbassi, l'attaqua plusieurs jours et fit construire des machines. [65] Jonathan laissa son frère Simon dans la ville, sortit dans la campagne et marcha avec une poignée de gens. [66] « Il battit Odoméra et ses frères ainsi que les fils de Phasiron dans leur campement; ils se mirent à attaquer eux aussi et montaient en forces. [67] Simon et ses hommes sortirent de la ville et incendièrent les machines. [68] Ils se battirent avec Bacchidès qui fut défait par eux le jetant dans un accablement profond parce que son plan et son attaque n'avaient pas réussi. [69] Il entra en fureur contre les hommes iniques qui lui avaient conseillé de venir dans le pays, il en tua plusieurs et ses gens décidèrent de retourner chez lui. [70] Jonathan l'apprit et lui envoya

65. « Après une vigoureuse résistance, écrit Josèphe, Jonathan laissa son frère Simon dans la place pour tenir tête à Bacchidès et lui-même gagna secrètement la campagne où, il réunit une troupe considérable de ses partisans. » *Loc. cit.* 28. On voit que l'historien rend ἀριθμῷ par χεῖρα πολλήν, tandis que ce terme qui rend בְּמִסְפָּר signifie plutôt « en petit nombre » ce que les LXX explicitent parfois v. g. Gen. **34**, 30; Dt. **4**, 27 à comparer avec Is. **10**, 19, Sir. **17**, 2; en class. « un certain nombre ». L'on doit faire état de la tendance de l'auteur à ne pas majorer les chiffres de ceux qui soutiennent le bon combat. Le secours d'en-haut supplée à l'infériorité numérique.

66. Jonathan frappe les nomades qui, irrités de le voir s'installer sur leur territoire sans autorisation ni compensation, seraient capables de prêter main-forte à Bacchidès, représentant du pouvoir légitime. Odoméra représente peut-être la souche des *Ta'âmîreh* qui habitent encore le désert de Juda aux environs de Beit Ta'âmir. Les Phasiron ne sont pas autrement connus. Les Bédouins une fois soumis sont enrôlés pour débloquer Bethbassi à la suite de Jonathan.

67 s. Tandis que cette troupe agit à l'extérieur sur les assiégeants, Simon opère une sortie de telle sorte que Bacchidès pris entre deux assaillants échoua complètement dans son entreprise et fut en proie au marasme. La tactique victorieuse des Asmonéens est convenablement développée par *Antiq.*, XIII, 28 : Jonathas tombe la nuit sur le camp de Bacchidès et lui tue beaucoup de monde; comprenant que le massacre est l'œuvre de son frère, Simon sort, brûle les machines de siège et fait un grand carnage de Macédoniens. « Quand Bacchidès se vit cerné par ses adversaires et attaqué de front et à revers, il tomba dans le découragement et l'indécision, consterné de la façon imprévue dont se dénouait le siège. » Ben Gorion transporte les opérations à Bersabée et en ignore la technique essentielle.

69. Furieux d'avoir été lancé en pareille aventure, le général syrien vida sa bile sur les hellénisants qui lui avaient conseillé cette expédition et en exécuta un certain nombre. Ce sont des Syriens de l'armée qui mettent à mort les Juifs conseillers de malheur et qui sont d'avis de retourner en Syrie.

Déjà, suivant Josèphe, Bacchidès aurait exercé des rigueurs contre cinquante Juifs transfuges pour n'avoir pas réussi à mettre la main sur Jonathan. Mais l'historien s'est mépris sur le sens du v. 61 où l'exécuteur est Jonathan et non Bacchidès. C'est donc par inadvertance que *Antiq.*, XIII, 31 est devenu un doublet de 25.

70. L'habileté de Jonathan sait mettre à profit les dispositions défavorables de Bac-

πρὸς αὐτὸν πρέσβεις τοῦ συνθέσθαι πρὸς αὐτὸν εἰρήνην καὶ ἀποδοῦναι αὐτοῖς τὴν αἰχμαλωσίαν. [71] καὶ ἀπεδέξατο καὶ ἐποίησε κατὰ τοὺς λόγους αὐτοῦ καὶ ὤμοσεν αὐτῷ μὴ ἐκζητῆσαι αὐτῷ κακὸν πάσας τὰς ἡμέρας τῆς ζωῆς αὐτοῦ. [72] καὶ ἀπέδωκεν αὐτῷ τὴν αἰχμαλωσίαν, ἣν ἠχμαλώτευσε τὸ πρότερον ἐκ γῆς Ἰούδα, καὶ ἀποστρέψας ἀπῆλθεν εἰς τὴν γῆν αὐτοῦ καὶ οὐ προσέθετο ἔτι ἐλθεῖν εἰς τὰ ὅρια αὐτῶν. [73] καὶ κατέπαυσε ῥομφαία ἐξ Ισραηλ, καὶ ᾤκησεν Ιωναθαν ἐν Μαχμας· καὶ ἤρξατο Ιωναθαν κρίνειν τὸν λαὸν καὶ ἠφάνισε τοὺς ἀσεβεῖς ἐξ Ισραηλ.

des députés pour conclure avec lui la paix et la reddition des prisonniers. [71] Il accepta et agit suivant sa parole et lui jura de ne pas chercher à lui faire du mal durant tous les jours de sa vie. [72] Il lui rendit les prisonniers qu'il avait capturés auparavant au pays de Juda et s'en retourna dans son pays et ne revint plus derechef sur le territoire des Juifs. [73] L'épée, en repos, s'éloigna d'Israël et Jonathan s'installa à Machmas où il se mit à juger le peuple et à faire disparaître les impies du milieu d'Israël.

chidès à l'endroit de ses adversaires. Le traité conclu avec le chef asmonéen sera un soulagement pour sa mauvaise humeur autant qu'une sanction contre les Juifs infidèles. — αἰχμαλωσία dans un sens concret est comme שְׁבִי assez fréquent dans les LXX, v. g. Num. **31**, 12; Is. **20**, 4; Hab. **1**, 9. Les soldats de Jonathan ne faisant pas de quartier n'avaient pas de prisonniers à rendre.

71. — ἀποδέχεσθαι sans régime exprimé comme ἐπιδ. est un phénomène qui s'explique par la construction d'un verbe hébreu correspondant. KAHANA a traduit ici par ויאות. Voir **6**, 18 pour ἐκζητεῖν κακόν.

72. On remarquera les deux hébraïsmes αἰχμαλωσίαν αἰχμαλωτεύειν Am. **1**, 6; II Chr. **28**, 5 cf. Jud. **5**, 12, et οὐ προστίθεσθαι remplaçant une tournure adverbiale comme **2**, 15; Gen. **8**, 12; Ex. **9**, 34; I Cor. **18**, 29, et rendu littéralement par la version lat. *et non adposuit (non addidit) amplius venire.*

73. καταπαύειν ἐκ = שׁבת מן local Lam. **5**, 14 avec le sens de disparaître de. Si le siège de Bethbassi a eu lieu en 155 Sél., le pays aura goûté cinq ans de tranquillité, v. 54, 57; 10, 1. Le chef asmonéen s'installe à Michmas célèbre par un exploit de Jonathan, fils de Saül. L'endroit est naturellement fort, à 12 kilomètres au sud de Béthel, hors de la portée d'une garnison de Bacchidès, et confinant à une région lévitique. *Géogr. Pal.*, II, p. 386. Là, il était facile de se mettre en rapport avec les autres localités de la montagne et avec Jérusalem qui se trouvait à 9 milles vers le sud. C'est de là qu'était parti le signal de la lutte que Saül soutint longtemps contre les Philistins, I Sam. **14**, 31. Aussi l'auteur aime à retrouver dans le chef asmonéen l'un des Juges d'antan chargé de gouverner, de diriger le peuple, de le conduire à la guerre afin qu'il soit libéré de ses oppresseurs. Jud. **3**, 10; **4**, 4. Les rois conservèrent la prérogative de « juger » κρίνειν, I Reg. **3**, 9; II Reg. **15**, 5.

En fait Jonathan n'avait qu'en germe l'autorité d'un chef de nation, car il restait soumis au monarque séleucide. Pour estimer le degré de restriction de ses pouvoirs alors, il faut comparer avec la situation de **10**, 6 ss. qui n'était pas encore cependant la complète indépendance. Par *le peuple* on devra entendre ici la minorité des Israélites restés fidèles à la loi et aux coutumes ancestrales qui par le fait de la disparition d'Alcime était appelée à s'accroître indépendamment des rigueurs que le nouveau *šopheṭ* exerçait contre les prévaricateurs.

CHAPITRE X

[1]Καὶ ἐν ἔτει ἑξηκοστῷ καὶ ἑκατοστῷ ἀνέβη Ἀλέξανδρος ὁ τοῦ Ἀντιόχου ὁ

[1] L'an cent-soixante, Alexandre, fils d'Antiochus et surnommé Épiphane,

1-21. COMPÉTITION D'ALEXANDRE BALAS. IL INSTITUE JONATHAN GRAND-PRÊTRE.

Les embarras politiques de la Syrie allaient servir Jonathan au mieux de ses intérêts et lui permettre d'exercer cette souplesse et cette habileté naturelle qui étaient son partage. Le temps n'était pas très éloigné où le simple jeu des événements allait l'amener de Machmas, sa résidence autorisée, à Jérusalem d'où l'autorité royale le tenait éloigné. En attendant, ses bandes se livrant à la chasse des renégats travaillaient au retour des transfuges et à l'établissement de la domination asmonéenne sur la Judée. Et voici que le seul homme capable d'endiguer cet empiétement, Démétrius Ier Soter, combattu par un concurrent que soutiennent les monarques voisins et le Sénat de Rome, tombe dans un isolement complet. Ses sujets eux-mêmes, mécontents de ses manières hautaines et misanthropiques, commencent à faire défection dès que l'aventurier Alexandre Balas s'est emparé de Ptolémaïs. Beaucoup plus que ses défauts, ses qualités de souverain, sa fermeté, son courage énergique avaient contribué à susciter contre Démétrius Ier l'animosité de Ptolémée Philométor, d'Attale II de Pergame, d'Ariarathe V de Cappadoce non moins que la défaveur de Rome, intéressée comme les voisins à la décomposition de l'empire séleucide. Avec un homme de paille tel que Balas, dit Alexandre, tous les espoirs au contraire étaient permis. Les Juifs comprirent aussi qu'il y avait tout intérêt à miser sur ce cheval amené inopinément sur le champ de course et dont la valeur était faite surtout de l'impopularité de son concurrent. Aussi bien les chroniqueurs juifs, et peut-être aussi Strabon, ont-ils maintenu à Balas la qualité de fils d'Antiochus Épiphane en face des historiens de la gentilité. Pour Tite-Live, *Epit.* 52, cet Alexandre était *homo ignotus et incertae stirpis;* pour Appien, *Syr.* 67, ψευδόμενος εἶναι τοῦ Σελευκείου γένους. C'était, selon Justin, XXXV, 1, 6, un homme de basse classe qui, affublé du nom d'Alexandre, devait servir les intérêts des trois rois qui *bello a Demetrio lacessiti subornant Balam quendam, sortis extremae juvenem, qui Syriae regnum velut paternum armis repeteret, et ne quid contumeliae deesset, nomen ei Alexandri inditur genitusque ab Antiocho rege dicitur.* Les Juifs ont accoutumé d'estimer la valeur des gouvernements ou des princes suivant les avantages qu'ils en retirent beaucoup plus que d'après leurs mérites intrinsèques. Toutefois, écrit Bouché-Leclercq, il est difficile d'admettre que la généalogie de Bala ait été inventée de toutes pièces, et que Philométor ait donné sciemment sa fille à un jouvenceau de la basse classe. » On admirera, en tout cas, le retour d'opinion qui amène le Judaïsme à prendre fait et cause pour un bâtard vrai ou supposé de l'Adversaire par excellence, Antiochus Épiphane.

Ce jeune homme de Smyrne « qui se donnait pour un fils d'Épiphane et qui ressemblait en effet beaucoup au feu roi Antiochus V Eupator », fut mandé à Pergame par Attale II qui le revêtit des insignes royaux et l'envoya en Cilicie, sur les frontières syriennes pour être une menace envers le roi Démétrius. Pendant ce temps, l'ancien ministre des finances d'Antiochus Épiphane, Héraclide, qui avait à venger la mort de son frère Timarque,

Ἐπιφανὴς καὶ κατελάβετο Πτολεμαΐδα, καὶ ἐπεδέξαντο αὐτόν, καὶ ἐβασίλευσεν ἐκεῖ.
2 καὶ ἤκουσε Δημήτριος ὁ βασιλεὺς καὶ συνήγαγε δυνάμεις πολλὰς σφόδρα καὶ
ἐξῆλθεν εἰς συνάντησιν αὐτῷ εἰς πόλεμον. 3 καὶ ἀπέστειλε Δημήτριος πρὸς Ιωναθαν
ἐπιστολὰς λόγοις εἰρηνικοῖς ὥστε μεγαλῦναι αὐτόν. 4 εἶπε γὰρ προφθάσωμεν τοῦ
εἰρήνην θεῖναι μετ' αὐτῶν πρὶν ἢ θεῖναι αὐτὸν μετὰ Ἀλεξάνδρου καθ' ἡμῶν.
5 μνησθήσεται γὰρ πάντων τῶν κακῶν, ὧν συνετελέσαμεν πρὸς αὐτὸν καὶ εἰς τοὺς
ἀδελφοὺς αὐτοῦ καὶ εἰς τὸ ἔθνος. 6 καὶ ἔδωκεν αὐτῷ ἐξουσίαν συναγαγεῖν δυνάμεις
καὶ κατασκευάζειν ὅπλα καὶ εἶναι αὐτὸν σύμμαχον αὐτοῦ, καὶ τὰ ὅμηρα τὰ ἐν τῇ ἄκρᾳ
εἶπε παραδοῦναι αὐτῷ. 7 καὶ ἦλθεν Ιωναθαν εἰς Ιερουσαλημ καὶ ἀνέγνω τὰς ἐπιστολὰς
εἰς τὰ ὦτα παντὸς τοῦ λαοῦ καὶ τῶν ἐκ τῆς ἄκρας. 8 καὶ ἐφοβήθησαν φόβον μέγαν,
ὅτε ἤκουσαν ὅτι ἔδωκεν αὐτῷ ὁ βασιλεὺς ἐξουσίαν συναγαγεῖν δυνάμεις. 9 καὶ
παρέδωκαν οἱ ἐκ τῆς ἄκρας Ιωναθαν τὰ ὅμηρα, καὶ ἀπέδωκεν αὐτοὺς τοῖς γονεῦσιν
αὐτῶν. 10 καὶ ᾤκησεν Ιωναθαν ἐν Ιερουσαλημ καὶ ἤρξατο οἰκοδομεῖν καὶ καινίζειν

réussit à faire reconnaître par le Sénat romain les droits prétendus de Balas à la couronne de Syrie durant l'hiver de 153-152 avant J.-C. Voyant que sa perte était décidée, Démétrius envoya deux de ses fils à Cnide avec une grosse somme d'argent comme réserves pour l'avenir et se prépara à défendre son trône. Son rival, convoyé par la flotte égyptienne, aborda la Syrie par mer et prenant pied à Ptolémaïs, il s'établit d'abord en cette ville. Polybe, XXXIII, 15, 18. Diodore, XXXI, 32. *FGH.*, II, p. xii s. *Antiq.*, XIII, **2**, 1-3 (35-46).

1. L'an Sél. 160 a commencé le 14 avril 152 d'après le tableau de Sidersky, *Rev. d'Assyr.*, 1933, p. 68. Babelon, *Les rois de Syrie*, p. cxxiii, se fondant sur la plus ancienne monnaie d'Al. Balas connue, veut que la tentative de 160 sur Ptolémaïs fût malheureuse. La conclusion ne s'impose pas, parce que l'usurpateur a pu attendre pour battre monnaie l'année 162 qui fut celle de la défaite et de la mort de Démétrius Ier. Le surnom d'*Épiphane* ajouté au nom d'Alexandre est attesté par la numismatique : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ. Babelon, *op. cit.*, p. 108. De Ptolémaïs et de la région agitée de Palestine, Balas pouvait menacer sérieusement Démétrius. Bevan, *CAH.*, vol. VIII, p. 523.

Josèphe, qui est le seul avec I Macc. à mentionner la descente du nouvel Alexandre à Ptolémaïs, y ajoute d'après une source qui lui est propre le détail de la trahison des soldats de la garnison qui en voulaient à Démétrius de sa fierté et de la difficulté qu'il y avait à l'aborder. Mais la suite nous donne lieu de croire qu'il s'agit de la reddition de la garnison d'Antioche et non de celle d'ʿAcco, car il est question du palais à quatre tours où le roi demeurait enfermé non loin de sa capitale. L'historien a jugé que l'incident agrémenterait la sécheresse de I Macc. non sans opportunité à la faveur d'un déplacement.

2. Les compétitions entre Balas et Démétrius comportent un côté guerre et un côté diplomatique. Le côté guerre comprend notre v. 2 + 48-50. Démétrius rassemble des troupes et va à la rencontre de son rival. De son côté Alexandre lève une armée non moins considérable et va contre son adversaire. Les deux rois en viennent aux mains, l'armée d'Alexandre prend la fuite, Démétrius la poursuit, mais à la fin d'une lutte acharnée, il succombe. De se schéma sémitique que nous commençons à connaître et suffisant aux vues de notre auteur nous n'avons rien à attendre pour suivre les péripéties d'une lutte qui eut une certaine ampleur et une certaine durée. Justin, *loc. cit.*, nous parle d'un premier combat gagné par Démétrius sur les rois, d'un retour des hostilités, où ces derniers subissent des pertes sérieuses, enfin de la mort de Démétrius tombant les armes à la main.

s'embarqua et vint occuper Ptolémaïs. On l'accepta et c'est là qu'il inaugura son règne. [2] A cette nouvelle, le roi Démétrius rassembla une quantité considérable de troupes et marcha à sa rencontre pour le combattre. [3] En même temps, Démétrius envoyait à Jonathan des lettres qui ne respiraient que la paix en vue de le grandir en dignité. [4] Il disait en effet : « Hâtons-nous de faire la paix avec ces gens-là avant que Jonathan la fasse avec Alexandre contre nous, [5] car il se souviendra de tous les maux que nous avons causé à sa personne, à ses frères et à sa nation ». [6] Il lui donna l'autorisation de lever des troupes, de fabriquer des armes, de se dire son allié et prescrivit de lui rendre les otages qui étaient dans l'Acra.

[7] Jonathan s'en vint à Jérusalem et lut le message en présence de tout le peuple et des gens de l'Acra. [8] Une véritable frayeur les saisit lorsqu'ils entendirent que le roi lui avait accordé la faculté de lever des troupes. [9] Les gens de l'Acra rendirent les otages à Jonathan qui les remit à leurs parents. [10] Jonathan habita Jérusalem et se mit à rebâtir et à renouveler la

Rien d'étonnant qu'entouré des forces de presque tout l'Orient, Alexandre ait dépouillé finalement son rival à la fois de la vie et du royaume. Voir sur 48 s.

Le résumé de notre auteur se trouve coupé par les tractations diplomatiques parce qu'il était nécessaire de les raconter avant la disparition de l'un des acteurs, Démétrius. Le sens de notre verset est que la surenchère des deux princes eut lieu durant les hostilités et subit le contre-coup des événements.

3. L'emploi des *termes pacifiques* nous est connu par **5,** 48; **7,** 10, 15, 27, etc. — ὥστε 1, 49; 4, 2 *Gram.*, p. 302. — μεγαλύνειν *gadal* au piel, *ut magnificaret eum* I Reg. **1,** 37, I Chr. **29,** 12 et 25, « rendre grand et puissant » plutôt que « glorifier », le classique ayant aussi les deux sens.

4. — προφθάνειν τοῦ et l'infin. rend l'hébr. קדם au piel, ainsi Jon. **4,** 2 προέφθασα τοῦ φυγεῖν, לברח. Les traducteurs juifs ont regardé l'infin. avec τοῦ comme le répondant de l'infin. avec ל dans ses multiples relations. *Gram.*, p. 312.

5. Les torts que les Romains reprochent à Démétrius **8,** 31, ce roi les reconnaît ici lui-même. Ce repentir intéressé, on l'aura déjà remarqué chez Antiochus Épiphane atteint par l'infortune, **6,** 12 s.

6. — κατασκευάζειν (עשׂה) ὅπλα, *fabricare arma* comme II Chr. **32,** 5. — εἶπε = *jussit* lat. BV. Il s'agit des otages de **9,** 53.

7. Au reçu de la lettre de Démétrius, Jonathan s'empresse de quitter Machmas pour Jérusalem afin d'user de toutes les autorisations royales après en avoir promulgué le texte. L'expression « lire aux oreilles du peuple » est empruntée à Ex. **24,** 7. Après λαλέω la construction est fréquente dans les LXX : Dt. **32,** 44; I Sam. **11,** 4.

8. Sur la construction ἐφοβήθησαν φόβον μέγαν, Jon. **1,** 10; Mc. **4,** 41, *Gram.*, p. 170, usage surtout sémitique; ajouter avec Grimm, p. 47 : Ps. **52,** 6; Is. **8,** 12; I Pet. **3,** 14. Les partisans de la Loi éprouvent devant ces concessions un sentiment de crainte révérentielle, en tant que manifestation de l'omnipotence de la volonté divine, les autres sont stupéfaits de ce revirement qui compromet leur avenir. Voir Lagrange *in Mc.* 4, 41.

10 s. Nous ne savons pas si Jonathan était autorisé à résider à Jérusalem, mais les variations de la fortune restant possibles, il fallait se hâter de mettre à profit la condescendance d'un roi placé en telle situation qu'il ne pouvait rien refuser; c'était autant de pris sur l'ennemi. Son premier soin ne se borne pas à recouvrer les otages : il fortifie le Mont-Sion, centre de ralliement et de résistance, par un mur de pierres de taille enve-

τὴν πόλιν. [11] καὶ εἶπε πρὸς τοὺς ποιοῦντας τὰ ἔργα οἰκοδομεῖν τὰ τείχη καὶ τὸ ὄρος Σιων κυκλόθεν ἐκ λίθων τετραπόδων εἰς ὀχύρωσιν, καὶ ἐποίησαν οὕτως. [12] καὶ ἔφυγον οἱ ἀλλογενεῖς οἱ ὄντες ἐν τοῖς ὀχυρώμασιν, οἷς ᾠκοδόμησε Βακχίδης, [13] καὶ κατέλιπεν ἕκαστος τὸν τόπον αὐτοῦ καὶ ἀπῆλθεν εἰς τὴν γῆν αὐτοῦ, [14] πλὴν ἐν Βαιθσούροις ὑπελείφθησάν τινες τῶν καταλιπόντων τὸν νόμον καὶ τὰ προστάγματα· ἦν γὰρ εἰς φυγαδευτήριον.

[15] Καὶ ἤκουσεν Ἀλέξανδρος ὁ βασιλεὺς τὰς ἐπαγγελίας, ὅσας ἀπέστειλε Δημήτριος τῷ Ιωναθαν, καὶ διηγήσαντο αὐτῷ τοὺς πολέμους καὶ τὰς ἀνδραγαθίας, ἃς ἐποίησεν αὐτὸς καὶ οἱ ἀδελφοὶ αὐτοῦ, καὶ τοὺς κόπους, οὓς ἔσχοσαν, [16] καὶ εἶπε Μὴ εὑρήσομεν ἄνδρα τοιοῦτον ἕνα; καὶ νῦν ποιήσωμεν αὐτὸν φίλον καὶ σύμμαχον ἡμῶν. [17] καὶ ἔγραψεν ἐπιστολὰς καὶ ἀπέστειλεν αὐτῷ κατὰ τοὺς λόγους τούτους λέγων [18] Βασιλεὺς Ἀλέξανδρος τῷ ἀδελφῷ Ιωναθαν χαίρειν. [19] ἀκηκόαμεν περὶ σοῦ ὅτι ἀνὴρ δυνατὸς ἰσχύι καὶ ἐπιτήδειος εἶ τοῦ εἶναι ἡμῶν φίλος. [20] καὶ νῦν καθεστάκαμέν σε σήμερον ἀρχιερέα τοῦ ἔθνους σου καὶ φίλον βασιλέως καλεῖσθαι — καὶ ἀπέστειλεν αὐτῷ πορφύραν καὶ στέφανον χρυσοῦν — καὶ φρονεῖν τὰ ἡμῶν καὶ συντηρεῖν φιλίας πρὸς ἡμᾶς.

[21] Καὶ ἐνεδύσατο Ιωναθαν τὴν ἁγίαν στολὴν τῷ ἑβδόμῳ μηνὶ ἔτους ἑξηκοστοῦ καὶ ἑκατοστοῦ ἐν ἑορτῇ σκηνοπηγίας καὶ συνήγαγε δυνάμεις καὶ κατεσκεύασεν ὅπλα πολλά.

loppant l'esplanade du Temple qui depuis dix ans demeurait sans défense. I Macc. **6**, 62. On se met à relever les quartiers ruinés de la ville. Cf. **1**, 33. — τετράποδος est une variante orthographique pour τετράπεδος « à quatre faces » (ο pour ε *Gram.*, p. 9) qui se trouve aussi dans Arrien d'après LIDDELL-SCOTT, s. v. et dans A de II Chr. **34**, 11 et de Jér. **52**, 4. Le classicisme de Lucien devait rejeter cette forme tandis que d'autres recensions se contenteront du banal λίθων τετραγώνων d'*Antiq.*, XIII, 41, qui ne répond pas aussi exactement que τετράπεδος à מַחְצֵב « de taille » que l'auteur a dû emprunter aux réparations de la maison de Jahveh sous Josias. Depuis ces travaux de Jonathan le Temple devint comme le *réduit* de la place forte de Jérusalem qui exigera un siège spécial dans chacune des guerres futures.

12 s. Ne se sentant plus soutenus par le pouvoir royal, les garnisaires étrangers désertent les postes où les avait placés Bacchidès (**9**, 50), mais il n'est pas nécessaire de les renvoyer tous à Antioche comme le suppose Josèphe. D'après le contexte, ᾠκοδόμησε a le sens du plus-que-parfait. *Gram.*, p. 254.

14. A Bethsour la paraphrase de Josèphe ajoute l'Acra : leurs soldats, dit-il, étaient pour la plus grande partie des Juifs transfuges et apostats; c'est pour cela qu'ils n'abandonnèrent pas leurs garnisons. A vrai dire, Bethsour servit de place de refuge à ceux qui refusaient de reconnaître l'autorité de Jonathan et craignaient son voisinage.

15. Balas avait intérêt à se tenir au courant des manœuvres du roi qu'il voulait supplanter et de l'état d'esprit des diverses nations de l'empire. Que le parti asmonéen lui ait fait connaître les propositions de Démétrius auxquelles il ne manquait plus que la dignité de grand-prêtre si l'on tenait à voir la balance pencher en faveur du prétendu rejeton d'Antiochus Épiphane, cela est fort possible. De même qu'au v. 4, l'auteur aime à faire penser tout haut ses personnages et dans un sens conforme à ses propres tendances. — Pour la forme ἔσχοσαν, son origine et sa diffusion dans la κοινή v. *Gram.*, p. 87 s.

17. L'usage classique du plur. [ἐπιστολαί pour désigner le sing. deviendra fréquent

[11] τετραποδων (RK), τετραγώνων (FTS).

ville. [11] Il ordonna en particulier aux entrepreneurs des travaux de recons-
truire le rempart et d'entourer le mont Sion de pierres de taille pour le forti-
fier, ce qui fut exécuté. [12] Les étrangers casernés dans les forteresses que
Bacchidès avait bâties prirent la fuite : [13] chacun abandonna son poste et
retourna en son pays. [14] A Bethsour seulement furent laissés quelques-uns
de ceux qui avaient abandonné la loi et les commandements, car c'était une
place de refuge.

[15] Le roi Alexandre apprit les promesses que Démétrius avait mandées
à Jonathan. On lui raconta aussi les guerres et les exploits dans lesquels
lui et ses frères s'étaient signalés et les peines qu'ils avaient endurées.
[16] « Trouverons-nous jamais, s'écria-t-il, un homme pareil? Faisons-nous en
tout de suite un ami et un allié! » [17] Il lui écrivit une lettre et la lui envoya
libellée en ces termes :

[18] « Le roi Alexandre à son frère Jonathan, salut!

[19] Nous avons appris à ton sujet que tu es un homme valeureux et que tu
es disposé à être notre ami. [20] Aussi venons-nous de te constituer aujourd'hui
grand-prêtre de ta nation avec le titre d'ami du roi — et il lui envoyait en
même temps une tunique de pourpre et une couronne d'or — afin que tu
embrasses notre parti et que tu nous conserves ton amitié. »

[21] Et Jonathan revêtit les ornements sacrés le septième mois de l'an
cent-soixante en la fête des Tabernacles, et il rassembla des troupes et
fabriqua beaucoup d'armes.

dans la suite du livre, v. g. **11,** 29; **12,** 5; **14,** 20; **15,** 1, n'étant pas étranger à l'hébreu. L'hébr. שׁלח, ἀποστέλλειν, avec ou sans לֵאמֹר, λέγων, II Sam. **14,** 32; **19,** 12; Num. **22,** 10, est encore déterminé ici par κατὰ τοὺς λόγους τούτους comme aux vv. 25 et 51; **13**, 35; « en ces termes » plutôt que conformément aux réflexions précédentes.

18. Le titre de ἀδελφός était accordé par le roi à un personnage du plus haut rang, tel qu'un συγγενής. Ainsi *OGIS.*, 138, 2 : Βασιλεὺς Πτολεμαιος... Λόχῳ τῷ ἀδελφῷ χαίρειν, et 168, 36. On ne ménageait rien de ce qui était de nature à capter la confiance du chef juif.

19. Le pluriel de majesté était de mise lorsque les rois parlaient d'eux. Le document traduit du grec en hébreu avant de repasser dans le grec a gardé des hébraismes tels que δυνατὸς ἰσχύι גבור חיל.

20. Cf. Jér. **1,** 10 καθέστακά σε σήμερον... ἐκριζοῦν; **6,** 17. Sur l'autorisation donnée par les villes ou par les rois aux grands-prêtres de porter le vêtement de pourpre et la couronne dorée, voir les textes rassemblés et étudiés par Wilhelm, *Jahrcshefte*, 1914, p. 39 s. et *BCH.*, 1930, p. 262, où L. Robert ajoute un texte caractéristique du pseudo-Manéthon. On évoque à ce propos Athénée V, 211 b : un philosophe épicurien ayant demandé à Alexandre Balas le droit de porter la petite tunique de pourpre et une couronne d'or ayant l'image de la Vertu au centre, vu que le demandeur voulait être prêtre d'Arété, ce roi acquiesça à sa requête et lui fit même cadeau de la couronne. — τά τινός φρονεῖν signifie tenir pour quelqu'un, être du parti de quelqu'un, suivant les citations des dictionnaires; cf. Esth. Add. 16, 1 : avoir à cœur les intérêts de quelqu'un. — La série des infinitifs marque les obligations de la nouvelle charge, de même que pour Jér. **1,** 10. *Antiq.*, XIII, 45 παρακαλῶ τιμηθέντα ὑφ' ἡμῶν ὅμοιον γίνεσθαι περὶ ἡμᾶς, c'est un marché : « je te prie d'avoir pour nous la considération que nous avons pour toi ».

21. Le septième mois, c'est-à-dire Tišri, de 160 Sél. répond en grande partie à octobre

22 Καὶ ἤκουσε Δημήτριος τοὺς λόγους τούτους καὶ ἐλυπήθη καὶ εἶπε 23 Τί τοῦτο ἐποιήσαμεν ὅτι προέφθακεν ἡμᾶς ὁ Ἀλέξανδρος τοῦ φιλίαν καταλαβέσθαι τοῖς Ἰουδαίοις εἰς στήριγμα; 24 γράψω κἀγὼ αὐτοῖς λόγους παρακλήσεως καὶ ὕψους καὶ δομάτων, ὅπως ὦσι σὺν ἐμοὶ εἰς βοήθειαν. 25 καὶ ἀπέστειλεν αὐτοῖς κατὰ τοὺς λόγους τούτους.

Βασιλεὺς Δημήτριος τῷ ἔθνει τῶν Ἰουδαίων χαίρειν. 26 ἐπεὶ συνετηρήσατε τὰς πρὸς ἡμᾶς συνθήκας καὶ ἐνεμείνατε τῇ φιλίᾳ ἡμῶν καὶ οὐ προσεχωρήσατε τοῖς ἐχθροῖς ἡμῶν, ἠκούσαμεν καὶ ἐχάρημεν. 27 καὶ νῦν ἐμμείνατε ἔτι τοῦ συντηρῆσαι

152 avant notre ère. Le 15 Tišri avait lieu la Scénopégie, *solemnitas Tabernaculorum*, fête des Cabanes ou *Souccoth* qui se célébrait avec octave. Lev. **23,** 33-43; Dt. **16,** 13 ss. Le grand-prêtre avait une excellente occasion de se montrer pendant cette fête qui se distinguait par le grand nombre des sacrifices publics et que l'usage des rameaux rendait populaire au point qu'elle était la fête par excellence, la fête de beaucoup la plus sainte et la plus grande, la fête la mieux observée selon *Antiq.*, VIII, **4,** 1; XV, **3,** 3. *DB.*, V, 1963. Sa note joyeuse s'accentuait si elle concordait avec la première pluie de l'année agricole. Pour le parti asmonéen, rien ne s'opposait à ce que Jonathan, directeur présumé de la théocratie juive depuis la mort d'Alcime, revêtît la souveraine sacrificature. L'opposition elle-même se trouvait désarmée du fait que l'autorité souveraine avait, suivant la constitution de l'empire, institué Jonathan grand-prêtre.

Josèphe continue à errer dans la série sacerdotale en plaçant l'investiture de Jonathan quatre ans après la mort de son frère Judas, son prédécesseur supposé. *Antiq.*, XIII, 46. En fait Alcime avait laissé depuis sept ans la place vacante et Judas était mort depuis huit ans. On a pu plaisanter sur le fait de « Jonathan, grand-prêtre par la grâce de Balas ». Pourtant la fragilité de cette investiture résidait non pas dans l'illégalité de son origine mais dans l'instabilité du pouvoir dont elle provenait.

22-50. La lettre de Démétrius Ier. — Jonathan repousse ses offres.

Pour Willrich cette lettre serait un faux maladroitement inséré dans le texte primitif. Développement de 6-10, elle aurait dû se trouver annexée à ce morceau. Provoquée d'autre part par la lettre d'Alexandre Balas, elle trouve sa place normale après celle-ci. En face de cette hypothèse si compliquée, Ettelson avoue qu'il est plus facile d'accepter l'authenticité de la lettre comme telle, quitte à ne pas la considérer comme la traduction servile d'un document original. Reproduction libre du document, elle donne la substance des concessions généreuses en apparence de Démétrius visant à surpasser les offres de Balas. Grimm, Keil, Schuerer s'en tenaient déjà à cette solution. On verra par la suite du commentaire que la critique de Willrich, *Judaica*, p. 56; *Juden und Griechen*, p. 70, incrimine maint article du rescrit en tant qu'inspiré par l'histoire asmonéenne postérieure au règne de Démétrius Soter. Chacun des cas est à examiner à mesure qu'il se présente, de même que les anomalies relevées par la critique interne. *Antiq.*, XIII, **2,** 3-4 (47-61).

23. Τί τοῦτο ποιεῖν; répond à מה־זאת עשׂה Gen. **3,** 13; **12,** 18; **20,** 9. L'étonnement de Démétrius est d'autant plus compréhensible qu'il avait été le premier à faire des propositions aux Juifs, mais il est singulier qu'il n'y fasse aucune allusion. Il reste cependant que si Démétrius a devancé son concurrent dans la demande, il a été devancé pour la captation de l'amitié des Juifs, appui d'un trône chancelant, στήριγμα = משׁען Sir. **3,** 31 : καὶ ἐν καιρῷ πτώσεως εὑρήσει στήριγμα. Le verbe καταλαβέσθαι soutenu par le lat.

23 καταλαβεσθαι (RKS), καταθεσθαι (FT).

22 Ayant appris ces faits, Démétrius fut affligé et dit : « 23 Qu'avons-nous
fait pour qu'Alexandre ait capté avant nous l'amitié des Juifs qui lui soit
un appui ? 24 Je leur écrirai moi aussi des mots de sollicitation, des *offres*
d'élévation et de présents, afin qu'ils soient une aide pour moi.

25 Et il leur écrivit en ces termes :

26 « Le roi Démétrius à la nation des Juifs, salut. Vous avez gardé les
conventions passées avec nous et persévéré dans notre amitié, vous n'êtes
pas passés du côté de nos ennemis, nous l'avons appris et nous nous en
sommes réjouis. 27 Continuez encore maintenant à nous conserver votre fidé-
lité et nous récompenserons par des bienfaits ce que vous faites pour nous.

adprehendere est à conserver malgré la construction avec le datif qui a suggéré la correction καταθέσθαι de *q*. Voir **8**, 1 et 17 ; τοῖς 'Ιουδαίοις « avec les Juifs » par analogie, ce que le latin a rendu par *amicitiam Judaeorum*.

24. La nuance de παράκλησις est ici fort bien rendue par *verba deprecatoria* de l'anc. lat. C'est l'appel au secours des class., le *rogavit* de **9**, 35. Devant ὕψους, *exaltationis* (haut rang parmi les autres peuples soumis) et devant δομάτων, *donationis*, λόγοι prend le sens de promesses. Ces réflexions personnelles portent l'empreinte de l'auteur du livre et sont à rapprocher de 4 ss. et de 15 s.

25. Il est à remarquer que la lettre est adressée à la nation des Juifs. Josèphe y ajoute Jonathan de son propre crû, poussé par ses tendances aristocratiques. Démétrius omet la mention du chef asmonéen parce que celui-ci n'a pas rallié autour de lui toute la nation ; on sait qu'il se heurte à une opposition encore nombreuse. Le roi a la précaution de ne pas avoir à lui donner du « Grand-Prêtre » afin de ne pas engager l'avenir et de ne pas mécontenter les opposants. MICHAELIS pense que cette omission causa l'échec de la démarche : piqué au vif par ce dédain, Jonathan aurait dissuadé les siens d'accepter les offres du roi.

26. Non seulement passer sous silence les offres de Balas, mais aussi faire valoir contrairement à l'évidence la fidélité des Juifs à la cause de Démétrius est pour GRIMM un exemple typique de *captatio benevolentiae*. WILLRICH fait gorge chaude de ce prétendu expédient diplomatique, mais on lui répond par les procédés modernes de politique et de propagande qui consistent à ignorer ou à nier les faits les plus évidents et à cacher la trahison sous des protestations d'amitié. A vrai dire, on s'exagère la difficulté parce qu'on s'imagine que la charte est adressée au seul Jonathan et à son parti ; ce qui n'est pas exact. La « nation des Juifs » comprend outre les Asmonéens les hellénisants et la population du juste milieu qui sait adapter l'observation de la loi à la soumission au gouvernement d'Antioche. Il n'est pas dit que cette majorité ait embrassé d'enthousiasme le parti de l'usurpateur. Bien plus, Jonathan lui-même n'a pas rejeté les propositions de Démétrius : il s'empresse de les faire connaître aux intéressés et de les accepter (v. 7 ss.), si bien que l'offrant peut croire à un accord, mais il se trompe du fait qu'il croit cet accord définitif. Pour Jonathan, le marché reste ouvert. Il prend des deux mains sans s'engager à fond. La dignité de grand-prêtre ne met pas un terme à l'enchère. On sera toujours à temps pour voir jusqu'où elle sera acceptable et si les circonstances et le temps favoriseront ou non l'exécution des promesses de la surenchère. Il pouvait paraître habile à Démétrius de s'adresser à la nation parcourue de courants divers, mais les pronostics de Jonathan parvinrent à imposer officiellement le ralliement à la cause de Balas (v. 47) en attendant d'autres palinodies.

27. — ἀνταποδ. ἀγαθά I Sam. **24**, 18 ; Prov. **25**, 22. — ποιεῖν μετά hébraïsme Ps. **12**, gr. 2 s.

πρὸς ἡμᾶς πίστιν, καὶ ἀνταποδώσομεν ὑμῖν ἀγαθὰ ἀνθ' ὧν ποιεῖτε μεθ' ἡμῶν. [28] καὶ ἀφήσομεν ὑμῖν ἀφέματα πολλὰ καὶ δώσομεν ὑμῖν δόματα. [29] καὶ νῦν ἀπολύω ὑμᾶς καὶ ἀφίημι πάντας τοὺς Ἰουδαίους ἀπὸ τῶν φόρων καὶ τῆς τιμῆς τοῦ ἁλὸς καὶ ἀπὸ τῶν στεφάνων, [30] καὶ ἀντὶ τοῦ τρίτου τῆς σπορᾶς καὶ ἀντὶ τοῦ ἡμίσους τοῦ καρποῦ τοῦ ξυλίνου τοῦ ἐπιβάλλοντός μοι λαβεῖν ἀφίημι ἀπὸ τῆς σήμερον καὶ ἐπέκεινα τοῦ λαβεῖν ἀπὸ γῆς Ἰούδα καὶ ἀπὸ τῶν τριῶν νομῶν τῶν προστιθεμένων αὐτῇ ἀπὸ τῆς Σαμαρίτιδος καὶ Γαλιλαίας ἀπὸ τῆς σήμερον ἡμέρας καὶ εἰς τὸν ἅπαντα χρόνον. [31] καὶ Ἱερουσαλημ ἤτω ἁγία καὶ ἀφειμένη καὶ τὰ ὅρια αὐτῆς, αἱ δεκάται καὶ τὰ τέλη. [32] ἀφίημι καὶ τὴν ἐξουσίαν τῆς ἄκρας τῆς ἐν Ἱερουσαλημ καὶ δίδωμι τῷ ἀρχιερεῖ, ὅπως ἂν καταστήσῃ ἐν αὐτῇ ἄνδρας, οὓς ἂν αὐτὸς ἐκλέξηται, τοῦ φυλάσσειν

28. La forme ἄφεμα s'est retrouvée dans les pap. Tebt. 226 (IIe s. av. J.-C.) et Flor. 379, 37, selon le thème hellénistique ἔνεμα. Croenert, *MG. Hercul.*, p. 284. Dans le lat. *dabimus donationes* le littéralisme sémitique διδόναι δόμα Gen. **25**, 6; **47**, 22; I Rég. **13**, 7, est mieux observé que pour ἀφιέναι ἄφεμα dont les LXX ne fournissent pas d'exemple : *relinquemus remissiones multas* L, *remittemus praestationes multas* V.

29. Les remises sont énumérées de 29 à 33; elles sont en faveur non seulement des destinataires de la lettre, mais de tous les Juifs quels qu'ils soient. Les *phoroi* comprenaient les contributions des communes dont le total fixe formait le tribut perçu par le souverain sur les populations alliées ou sujettes. Au lieu d'être collectif, le « prix du sel » entendu comme synonyme de ἁλική serait une taxe personnelle fondée sur la consommation supposée de sel par chaque individu. Mais, au sens littéral, il est préférable de concevoir dans le cas présent la valeur en argent de la quantité de sel qui devrait être fournie en nature par les salines et les gîtes de sel gemme de la mer Morte. L'État étant pourvu par ailleurs préférait l'*adaeratio.* Les « couronnes » désignaient des cadeaux en nature ou en espèces accompagnant l'envoi d'une couronne en métal précieux ou substitués à cet insigne. Ces dons prétendus volontaires offerts à l'occasion des anniversaires royaux étaient devenus en réalité des contributions extraordinaires obligatoires. Les objections soulevées par Willrich contre l'authenticité de cette lettre du fait du système fiscal qu'elle suppose établi ne tiennent pas, car les Séleucides n'ont eu qu'à conserver en Cœlésyrie le système lagide que les papyrus nous font connaître dans le détail. Voir Cl. Préaux, *L'économie royale des Lagides*, p. 416, 249-252, 394. Bikerman, *Instit. Sél.*, p. 107, 111, 113. *Antiq.*, XIII, 49. — La construction de ἀφιέναι avec ἀπό se rencontre II Chr. **10**, 4 et 10, où ce verbe traduit קלל. Quand il répond à d'autres verbes (נשׂא, נתן, סלח, etc.) il reprend la vraie construction grecque telle que Polybe XXII, 7 ἀφιέναι τινὶ φόρους.

30. Avant ἀντί Grimm sous-entend. ἀπὸ τῆς τιμῆς (pour τὴν τιμήν). L'anc. lat. a bien compris qu'il s'agissait de la série des exemptions commencée au v. précédent : *et a coronis et a* (ἀπὸ) *tertiis seminis.* Mais ἀντί est à maintenir comme marquant mieux l'*adaeratio :* le prix représentant le tiers de la récolte du blé et autres produits de semence, et le prix de la moitié, des fruits de la vigne et d'autres arbres, suivant la répartition générale de Lev. **27**, 30 à propos de la dîme : מזרע הארץ מפרי העץ, ἀπὸ τοῦ σπέρματος (σπορᾶς) τῆς γῆς καὶ τοῦ καρποῦ τοῦ ξυλίνου. Si exorbitantes qu'elles paraissent, ces taxes se conçoivent dans un pays que le roi s'était approprié et qu'il affermait en quelque sorte au colon et à l'indigène. En dehors de cette considération, il est instructif de remonter à l'usage lagide de la τρίτη et de l'ἡμίσευμα perçus par l'État sur des vignobles, des jar-

[30] απαντα χρονον (RKS), αιωνα χρονον (FT).
[31] ητω (KFTS). *Gram.*, p. 83, εστω (R) avec *S* et rec. lucian. — τας δεκατας rec. lucian. lat. *LB.*

28 Nous vous accorderons beaucoup d'exemptions et nous vous gratifierons de nombreuses faveurs. 29 Dès à présent je vous libère et je décharge tous les Juifs des tributs, des droits sur le sel et des couronnes. 30 Quant à la valeur du tiers des produits du sol et de la moitié du fruit des arbres qu'il m'appartient de prélever, j'en fais dès aujourd'hui et dans la suite la remise au pays de Juda et aux trois nomes qui lui sont annexés de la Samarie-Galilée à partir de ce jour pour tout le temps. 31 Que Jérusalem soit sainte et exempte ainsi que son territoire, ses dîmes et ses droits. 32 Je renonce à la possession de l'Acra qui est à Jérusalem et je la cède au grand-prêtre pour qu'il y éta-

dins et sur certaines industries. « Ils apparaissent, écrit Cl. Préaux, comme des impôts fonciers calculés sur la base du revenu... Cette importance des prélèvements royaux est un trait commun à toutes les branches de l'économie lagide, que la gestion en soit ou non dirigée ou monopolisée par le roi. Celui-ci prélève au moins la moitié de ce que produit l'Égypte. » Que les besogneux Séleucides aient conservé la méthode ptolémaïque pour alimenter leur trésor, il n'y a rien d'invraisemblable à cela. Τοῦ ἐπιβάλλοντός μοι eût suffi à indiquer ce que le latin traduit par *quod est portionis meae*, ce qui est le sens de l'absolu τὸ ἐπίβαλλον (Preuschen-Bauer s. v.), mais comme ce verbe s'accommode parfois de l'infin., nous avons ici l'explétif λαβεῖν ainsi que Tob. **3,** 17. Mayser, II, p. 307.

Le terme de νομοί ainsi que la finale en τις de l'un des nomes sont encore des empreintes égyptiennes. Les trois cantons en question sont ceux de **11,** 34 : Aphairema, Lydda et Ramathaïm, détachés en vertu du présent décret (noter le présent προστιθεμένων) de la satrapie Samarie-Galilée. *Géogr. Pal.*, II, p. 134 s. Josèphe fait erreur en nommant comme toparchies annexes de la Judée : Samarie, Galilée et Pérée. Ces régions ne sont point des nomes, elles reproduisent une répartition de la Palestine contemporaine de l'historien. *Antiq.*, XIII, 50. Mais il plaisait à sa fantaisie de rendre les propositions du roi encore plus alléchantes et plus flatteuses.

31. Le caractère officiel de sainteté accordé à une ville avec le titre de ἱερά joint d'ordinaire à celui de ἄσυλος, fréquent en numismatique, comportait les privilèges et immunités dont jouissaient les sanctuaires de l'État. Le mot consacré ἱερά est devenu ἁγία en passant par *qedôšah*, mais connaissant le langage technique, Josèphe le rétablit, *Antiq.*, XIII, 51 : καὶ τὴν Ἱεροσολυμιτῶν πόλιν ἱερὰν καὶ ἄσυλον εἶναι βούλομαι Ce protocole figure sur des monnaies de Ptolémaïs-Akè frappées sous Démétrius Soter. Pour le droit d'asile voir v. 43. Au lieu d'ἀφειμένη, Josèphe continue par ἐλευθέραν... ἀπὸ τῆς δεκάτης καὶ τῶν τελῶν, ce qui autorise Kahana à restituer ainsi : וחפשיה וגבולתיה מן המעשרות המסים. C'est l'interprétation la plus normale de cette phrase décousue. Des mss. ont tranché la difficulté en adoptant τὰς δεκάτας comme régime de ἀφίημι du v. suivant, *et decimas et tributa remitto* (L), mais V tient pour le nominatif et dégage ce sens : *et decimae et tributa ipsius sint*, que les dîmes et les impôts soient la propriété de Jérusalem, inspiré de Num. **18,** 26 et de Neh. **10,** 38. Si le traducteur a rendu servilement son texte, il reste à sous-entendre ἀφειμένα ἔστωσαν après les dîmes et les impôts et à regarder le membre de phrase comme une détermination de ἀφειμένη, ce qui revient au texte de V : Que les revenus de Jérusalem soient, comme sacrés, exempts d'un impôt étranger.

32. L'un des droits découlant des privilèges accordés à une ville sacrée était de se garder elle-même sans garnison étrangère, aussi bien Démétrius abandonne-t-il son autorité sur la citadelle de Jérusalem (ἐξουσία avec le gén. objectif : Sap. **16,** 13; Sir. **10,** 4; Dan. **5,** 7 et 16) et permet au grand-prêtre d'y entretenir une garnison. Le souverain a des raisons pour conserver l'anonymat du grand-prêtre. Josèphe manque de

αὐτήν. [33] καὶ πᾶσαν ψυχὴν Ἰουδαίων τὴν αἰχμαλωτισθεῖσαν ἀπὸ γῆς Ἰούδα εἰς πᾶσαν βασιλείαν μου ἀφίημι ἐλευθέραν δωρεάν, καὶ πάντες ἀφιέτωσαν τοὺς φόρους καὶ κτηνῶν αὐτῶν. [34] καὶ πᾶσαι αἱ ἑορταὶ καὶ τὰ σάββατα καὶ νουμηνίαι καὶ ἡμέραι ἀποδεδειγμέναι καὶ τρεῖς ἡμέραι πρὸ ἑορτῆς καὶ τρεῖς ἡμέραι μετὰ ἑορτὴν ἔστωσαν πᾶσαι αἱ ἡμέραι ἀτελείας καὶ ἀφέσεως πᾶσι τοῖς Ἰουδαίοις τοῖς οὖσιν ἐν τῇ βασιλείᾳ μου, [35] καὶ οὐχ ἕξει ἐξουσίαν οὐδεὶς πράσσειν καὶ παρενοχλεῖν τινα αὐτῶν περὶ παντὸς πράγματος. [36] καὶ προγραφήτωσαν τῶν Ἰουδαίων εἰς τὰς δυνάμεις τοῦ βασιλέως εἰς τριάκοντα χιλιάδας ἀνδρῶν, καὶ δωθήσεται αὐτοῖς ξένια, ὡς καθήκει πάσαις ταῖς δυνάμεσι τοῦ βασιλέως. [37] καὶ κατασταθήσεται ἐξ αὐτῶν ἐν τοῖς ὀχυρώμασι τοῦ βασιλέως τοῖς μεγάλοις καὶ ἐκ τούτων κατασταθήσεται ἐπὶ χρειῶν τῆς βασιλείας τῶν οὐσῶν εἰς πίστιν, καὶ οἱ ἐπ' αὐτῶν καὶ οἱ ἄρχοντες ἔστωσαν ἐξ αὐτῶν καὶ πορευέσθωσαν τοῖς νόμοις αὐτῶν, καθὰ καὶ προσέταξεν ὁ βασιλεὺς ἐν γῇ Ἰούδα. [38] καὶ τοὺς τρεῖς νομοὺς τοὺς προστεθέντας τῇ Ἰουδαίᾳ ἀπὸ τῆς χώρας Σαμαρείας προστεθήτω τῇ Ἰουδαίᾳ πρὸς τὸ λογισθῆναι τοῦ γενέσθαι ὑφ' ἕνα τοῦ μὴ ὑπακοῦσαι ἄλλης ἐξουσίας ἀλλ' ἢ τοῦ ἀρχιερέως. [39] Πτολεμαΐδα καὶ τὴν προσκυροῦσαν αὐτῇ δέδωκα δόμα τοῖς

finesse en complétant τῷ ἀρχιερεῖ Ἰωνάθῃ pour montrer au lecteur, qu'il a deviné tandis que la charte réserve la question de personne. Voir v. 25.

33. Nulle exception dans le renvoi gratuit des captifs; πᾶσα ψυχή, hommes, femmes et enfants. Le φόρος sur le gros bétail et les chevaux est le droit de réquisition exigé pour l'exploitation du domaine de l'État; le φόρος sur le petit bétail qui n'appartient pas au souverain — κτηνῶν αὐτῶν — doit être une taxe fiscale sur les troupeaux privés. Josèphe se contente de mentionner la prestation, μηδὲ ἀγγαρεύεσθαι τὰ ὑποζύγια. Le privilège s'étend probablement au delà du rapatriement des captifs et peut se rattacher au suivant.

34. Les jours convenus, déterminés, *dies decreti*, ימי המועדים Kahana; chez les LXX *mô'ed* devient ἑορτή ou καιρός s'appliquant aux grandes fêtes prescrites par la Torah. C'est non seulement aux jours fixés pour chacune de ces solennités (y compris peut-être l'octave) mais encore aux trois jours qui précèdent et aux trois jours qui suivent, assignés sans doute au voyage d'aller à Jérusalem et de retour, que s'étendront l'exemption des droits d'octroi (ἀτέλεια) et la remise temporaire des dettes (ἄφεσις).

35. Cet article concerne surtout les rapports des fonctionnaires chargés d'exiger (πράσσειν) les diverses taxes avec les Juifs observateurs de la Loi qu'on cherche à amadouer. L'auteur de la lettre ne saurait trop aller au-devant de leurs désirs.

36. L'enrôlement de 30.000 Juifs serait emprunté suivant Willrich au passage du Ps.-Hécatée cité dans la lettre d'Aristée § 12 où il est dit que sur les 100.000 Juifs déportés en Égypte par Ptolémée Soter, 30.000 environ furent mis en garnison dans les places fortes du pays. Grimm avait déjà fait valoir les textes de Josèphe relatifs aux enrôlements juifs dans les troupes d'Alexandre, de Séleucus Nicator et des premiers Ptolémées. *Antiq.*, XI, 339; XII, 119, 47. En véritables troupes royales, ces contingents auront droit aux ξένια ou *copiæ*, provisions dues aux fonctionnaires ou aux armées de passage.

37. Remarquer le partitif au singulier apparenté ici à l'impersonnel passif. *Gram.* p. 156. Les Juifs prétendent aux missions de confiance et aux dignités. Ils seront servis. Dans sa lettre au grand-prêtre Éléazar, Ptolémée Philadelphe rappelle que son père traita avec égards les Juifs que les Perses avaient transplantés sur les bords du Nil, qu'il

[37] τοις μεγαλοις (RKFTS), lat *LXV* regis magni = τοῦ μεγάλου — 2° κατασταθησεται (KFTS) κατασταθησονται (R) précédé de κριται dans *S*.
[39] προσκαθηκουσαν (KFS), καθηκουσαν (R), προσηκουσαν (T).

blisse des hommes qu'il choisirait lui-même pour la garder. [33] Toute personne
juive emmenée captive hors du pays de Juda dans toute l'étendue de mon
royaume, je lui rends la liberté sans rançon, et que tous soient affranchis
d'imposition, même pour leurs animaux. [34] Que toutes les solennités, les
sabbats, les néoménies, les jours fixés et les trois jours qui précèdent et qui
suivent une fête solennelle soient des jours d'immunité et de franchise pour
tous les Juifs qui sont dans mon royaume, [35] et personne n'aura la faculté de
poursuivre et d'inquiéter quelqu'un d'entre eux pour n'importe quelle
affaire. [36] On enrôlera des Juifs dans les armées du roi jusqu'au nombre de
trente mille soldats et il leur sera donné les rations qui reviennent à toutes les
troupes du roi. [37] Il en sera aussi placé dans les forteresses royales les plus
importantes et de ceux-ci il en sera établi dans les emplois de confiance du
royaume; que leurs préposés et leurs chefs sortent de leurs rangs et vivent
selon leurs lois, comme le roi l'a ordonné pour le pays de Juda. [38] Quant aux
trois nomes ajoutés à la Judée aux dépens de la province de Samarie, qu'ils
soient annexés à la Judée et comptés comme siens de telle sorte qu'ils se
trouvent sous un même chef et qu'ils n'obéissent à nulle autre autorité
qu'à celle du grand-prêtre. [39] Je donne Ptolémaïs et sa banlieue au sanctuaire

en plaça les uns dans son armée avec une forte solde, ἐπὶ μείζοσιν μισθοφοραῖς, et confia, aux autres, accrus d'un nouvel apport de colons, les places fortes d'Égypte avec mission de les garder, pour inspirer de la crainte aux Égyptiens. Philadelphe lui-même enrôla leur jeunesse dans l'armée, εἰς στρατιωτικὸν κατάλογον κατέταξα. « J'ai attaché à ma personne et à ma cour quelques-uns d'entre eux, dont la fidélité me paraissait éprouvée, car j'ai pensé que c'était là une offrande agréable à Dieu. » Mais le service du roi ne sera pas incompatible avec l'observation de la loi juive. Dans le même ordre d'idées, on voit déjà Alexandre (*Antiq.*, XI, 339) assurer aux recrues juives la libre pratique de leurs coutumes nationales. Le Séleucide aux abois se décide à imiter la politique tolérante des Lagides telle que la décrit Josèphe (*Antiq.*, XII, 45 ss.) d'après la lettre d'Aristée et le Ps.-Hécatée, au moment où le roi d'Égypte, soutien de Balas, intervient en Cœlésyrie.

38. Le passif προστεθήτω, malgré son apparence impersonnelle, affecte l'accusatif d'objet placé en tête de la phrase suivant des cas visibles en hébreu mais dissimulés d'ordinaire dans les LXX par le neutre pluriel qui devient sujet régulier du verbe : Gen. **27,** 42; Num. **32,** 5 et autres exemples dans Joüon, p. 383 s. Cette construction existant aussi dans la basse latinité a été respectée par l'anc. lat. : *et tres leges* (νόμους) *quæ additæ sunt... addatur Judææ reputari.* — Le génitif avec ὑπακούειν prévaut dans les papyrus et les LXX. Preuschen-Bauer s. v. — Pour οὐκ ἄλλος... ἀλλ' ἤ, mélange de la constr. οὐκ ἄλλος..., ἀλλά et de la constr. οὐκ ἄλλος ἤ voir *ibid.*, col. 56. Josèphe fait erreur dans le *C. Apion*, II, 43 en attribuant à Alexandre le Grand, d'après Hécatée, la cession de la province de Samarie exempte de tribut « en reconnaissance des bons sentiments et de la fidélité que lui témoignèrent les Juifs ».

La cession des trois nomes samaritains ne paraît assurée que sous Démétrius II et c'est alors qu'on nous donne leur nom. Mais les revendications des Judéens à leur sujet ont pu naître dès les opérations de Judas en Gophnitique.

39. Ptolémaïs étant aux mains de Balas, l'offre a semblé à Josèphe si bien une offre de Gascon qu'il l'a passée sous silence. Cette ville reviendra à plusieurs reprises dans l'histoire de Jonathan.

ἁγίοις τοῖς ἐν Ἱερουσαλὴμ εἰς τὴν προσκαθήκουσαν δαπάνην τοῖς ἁγίοις. [40] κἀγὼ δίδωμι κατ' ἐνιαυτὸν δέκα πέντε χιλιάδας σίκλων ἀργυρίου ἀπὸ τῶν λόγων τοῦ βασιλέως ἀπὸ τῶν τόπων τῶν ἀνηκόντων. [41] καὶ πᾶν τὸ πλεονάζον, ὃ οὐκ ἀπεδίδοσαν οἱ ἀπὸ τῶν χρειῶν ὡς ἐν τοῖς πρώτοις ἔτεσιν, ἀπὸ τοῦ νῦν δώσουσιν εἰς τὰ ἔργα τοῦ οἴκου. [42] καὶ ἐπὶ τούτοις πεντακισχιλίους σίκλους ἀργυρίου, ὅσα ἐλάμβανον ἀπὸ τῶν χρειῶν τοῦ ἁγίου ἀπὸ τοῦ λόγου κατ' ἐνιαυτόν, καὶ ταῦτα ἀφίεται διὰ τὸ ἀνήκειν αὐτὰ τοῖς ἱερεῦσι τοῖς λειτουργοῦσι. [43] καὶ ὅσοι ἐὰν φύγωσιν εἰς τὸ ἱερὸν τὸ ἐν Ἱεροσολύμοις καὶ ἐν πᾶσι τοῖς ὁρίοις αὐτοῦ ὀφείλων βασιλικὰ καὶ πᾶν πρᾶγμα, ἀπολελύσθωσαν καὶ πάντα, ὅσα ἐστὶν αὐτοῖς ἐν τῇ βασιλείᾳ μου. [44] καὶ τοῦ οἰκοδομηθῆναι καὶ τοῦ ἐπικαινισθῆναι τὰ ἔργα τῶν ἁγίων, καὶ ἡ δαπάνη δοθήσεται ἐκ τοῦ λόγου τοῦ βασιλέως. [45] καὶ τοῦ οἰκοδομηθῆναι τὰ τείχη Ἱερουσαλὴμ καὶ ὀχυρῶσαι κυκλόθεν, καὶ ἡ δαπάνη δοθήσεται ἐκ τοῦ λόγου τοῦ βασιλέως, καὶ τοῦ οἰκοδομῆσαι τὰ τείχη ἐν τῇ Ἰουδαίᾳ.

40. Assimilé au statère ordinaire des Grecs, le sicle valait en moyenne 3 fr. 83. Il est peu probable qu'il s'agisse dans ce document du sicle hébreu de 2 fr. 83 environ. Josèphe a mis 15 myriades sans préciser le genre de monnaie. Dans les papyrus et autres documents officiels le sens financier de λόγος tient une grande place avec les acceptions de comptes, balance, livre de compte, caisse ou trésor; voir le diction. de PREISIGKE. La subvention royale sera prise sur les domaines royaux dont les revenus étaient affectés aux dons à faire aux villes ou aux temples, ou bien, selon BÉVENOT, dans les pays commodes à raison de leur proximité et suffisamment pourvus. Voir v. 42; **11**, 35; II Macc. **14**, 8; Eph. **5**, 4.

41. Le surplus est non pas la quantité des revenus qui dépasse la somme fixée par le budget, mais ce qui n'a pas été payé précédemment par les agents du trésor et qui en principe devait rester en caisse. Au temps de la guerre civile et surtout depuis la mort d'Alcime, Bacchidès s'était peu soucié de rétribuer le culte de Jérusalem, sa préoccupation étant de créer des postes de police fortifiés. Démétrius promet de renouer les anciennes traditions en accordant, comme il convient pour un culte reconnu officiel, des subsides au nom du monarque. Fidèles à la politique des rois de Perse, Ptolémée Philadelphe, Antiochus le Grand, Séleucus Philopator s'étaient montrés généreux envers le Temple. *Antiq.*, XII, 58, 140 s. II Macc. **3**, 3. On voit, *ibid.*, **9**, 16, que les promesses d'Antiochus Épiphane en ce sens peuvent s'aligner à côté de celles de Démétrius I[er]. Bref, ce dernier exige qu'on verse immédiatement les arriérés des frais des sacrifices εἰς τὰ ἔργα τοῦ οἴκου, expression biblique indiquant le service de la maison de Dieu y compris les corvées lévitiques, II Chr. **35**, 2; Neh. **11**, 12, à comparer avec Num. **3**, 7; **4**, 30. C'est au v. 44 que viendra le compte des réparations du Temple, compris sous la même expression I Chr. **23**, 4; II Esd. **6**, 22. — Bien que solidement fondée, la leçon ἐν πρώτοις ἔθνεσιν est difficile à accepter avec le sens de « sous le régime des empires précédents ». Démétrius ne pouvait pas dire que depuis l'établissement du régime séleucide les agents du fisc avaient tous omis de subventionner le culte juif, rompant ainsi avec les usages perses et égyptiens. Son père Séleucus en particulier n'aurait pas toléré cette omission.

42. S'ils étaient parfois l'objet des libéralités du souverain, les temples avaient parfois à payer des impositions du fait des revenus de leurs propriétés, de la patente des prêtres

[41] απεδιδουν rec. lucian. *Gram.*, p. 81 s. — εθνεσι (K) avec *S*, rec. lucian., lat. *LXG*, Syr. III. ετεσιν (RFTS).

[43] οφειλων (RKF), οφιλων (S), οφειλοντες rec. lucian. (T) debitores regis *anc. lat.*

de Jérusalem comme bénéfice pour couvrir les dépenses exigées par le culte. [40] Et moi je donne chaque année quinze mille sicles d'argent à prendre sur la liste royale dans les localités convenables. [41] Et tout le surplus, que les fonctionnaires n'ont pas versé comme dans les années antérieures, ils le donneront dorénavant pour le service du Temple. [42] En outre, les cinq mille sicles d'argent, somme que l'on prélevait sur les profits du sanctuaire dans le compte de chaque année, même cela est abandonné parce que cela appartient aux prêtres qui font le service liturgique. [43] Quiconque se sera réfugié dans le temple de Jérusalem et dans toutes ses limites, redevable des impôts royaux et de toute autre dette, sera libre avec tous les biens qu'il possède dans mon royaume. [44] Pour les travaux de construction et de restauration du sanctuaire, les dépenses seront aussi prélevées sur le compte du roi. [45] Pour reconstruire les murs de Jérusalem et fortifier son enceinte, les dépenses seront encore prélevées sur le compte du roi, ainsi que pour relever les remparts en Judée. »

et autres desservants du lieu saint et de la part qu'ils retiraient des sacrifices. Celui de Jérusalem avait donc à verser une annuité de 5.000 sicles d'argent. On constate par II Macc. **11,** 3 que Lysias eut l'intention de l'imposer autant que les riches sanctuaires païens et de mettre aux enchères chaque année la dignité de grand-prêtre. BIKERMAN, *Inst. des Sél.*, p. 114. — ὅσα... ταῦτα neutre usité sans égard au genre du nom. *Gram.*, p. 159. Après χρειῶν certaines recensions ont le doublet issu du v. 41 ὡς ἐν τοῖς πρώτοις ἔτεσιν, avec var. ἔθεσιν dans A, 62 et 106, qui, en définitive, pourrait être le texte original de 41.

43. Pour la propos. relative conditionnelle avec ἐάν (ἄν) voir *Gram.*, p. 293. La leçon ὀφείλων qui s'explique à la rigueur comme indéfini accordé suivant le sens individuel, אֲשֶׁר étant invariable, est appuyée par le lat. G *debitor.* Le droit d'asile offert par Démétrius I[er] au temple de Jérusalem avait été conservé ou confirmé par les Séleucides aux grands temples de leur empire : à l'Artémision d'Éphèse, au Plutonion de Nysa, au ḥaram de Zeus à Baitocécé, etc. L'immunité du réfugié accordée au péribole et aux dépendances du sanctuaire s'étendit par privilège sous les Séleucides à toute la superficie de la ville et de son territoire. C'est le cas des cités qui avaient le droit de porter le titre de sainte et inviolable. Le privilège pour Jérusalem resta à l'état de promesse de telle sorte que son temple ne jouit jamais de cette prérogative officielle en faveur des débiteurs insolvables. *Dict. des Antiq.*, s. v. *Asylia ;* BIKERMAN, *op. cit.*, p. 151. Cl. PRÉAUX, *op. cit.*, p. 487, 502, 519 ss. Autre chose est la législation juive relative aux villes refuges des meurtriers et à l'inviolabilité de l'autel.

44 s. Les deux verbes actifs ὀχυρῶσαι, οἰκοδομῆσαι interrompent la série des passifs et comportent un sujet sous-entendu dont l'ellipse est naturelle. *Gram.*, p. 319. — Les travaux du lieu saint nous ramènent à une restauration de la ville et du sanctuaire où Démétrius jouerait le rôle du roi de Perse au temps de Néhémie et d'Esdras.

Willrich retrouve dans cette épître les principaux traits de la charte d'Antiochus III publiée par Josèphe dans *Antiq.*, XII, **3,** 3, la contribution aux sacrifices et aux offrandes, l'achèvement des travaux du Temple pour lesquels les matériaux seront exempts de taxes, et toute une série d'exemptions d'impôts et d'indemnités. Précisément la parenté entre les deux documents ne s'expliquerait-elle pas par le désir de Démétrius de renouveler le pacte de faveur conclu au moment de la conquête de la Judée par Antiochus le Grand ?

46 Ὡς δὲ ἤκουσεν Ιωναθαν καὶ ὁ λαὸς τοὺς λόγους τούτους, οὐκ ἐπίστευσαν αὐτοῖς
οὐδὲ ἐπεδέξαντο, ὅτι ἐπεμνήσθησαν τῆς κακίας τῆς μεγάλης, ἧς ἐποίησεν ἐν Ἰσραηλ
καὶ ἔθλιψεν αὐτοὺς σφόδρα. 47 καὶ εὐδόκησαν ἐν Ἀλεξάνδρῳ, ὅτι αὐτὸς ἐγένετο
αὐτοῖς ἀρχηγὸς 'ἀνταποδομάτων' καὶ συνεμάχουν αὐτῷ πάσας τὰς ἡμέρας. 48 κα
συνήγαγεν Ἀλέξανδρος ὁ βασιλεὺς δυνάμεις μεγάλας καὶ παρενέβαλεν ἐξ ἐναντίας
Δημητρίου. 49 καὶ συνῆψαν πόλεμον οἱ δύο βασιλεῖς, καὶ ἔφυγεν ἡ παρεμβολὴ
Ἀλεξάνδρου, καὶ ἐδίωξεν αὐτὸν ὁ Δημήτριος καὶ ἴσχυσεν ἐπ' αὐτούς. 50 καὶ ἐστερέωσε
τὸν πόλεμον σφόδρα, ἕως ἔδυ ὁ ἥλιος, καὶ ἔπεσεν ὁ Δημήτριος ἐν τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ.
51 Καὶ ἀπέστειλεν Ἀλέξανδρος πρὸς Πτολεμαῖον βασιλέα Αἰγύπτου πρέσβεις κατὰ
τοὺς λόγους τούτους λέγων
52 Ἐπεὶ ἀνέστρεψα εἰς τὴν βασιλείαν μου καὶ ἐκάθισα ἐπὶ θρόνου πατέρων μου
καὶ ἐκράτησα τῆς ἀρχῆς, καὶ συνέτριψα τὸν Δημήτριον καὶ ἐπεκράτησα τῆς χώρας
ἡμῶν 53 καὶ συνῆψα πρὸς αὐτὸν μάχην, καὶ συνετρίβη αὐτὸς καὶ ἡ παρεμβολὴ αὐτοῦ
ὑφ' ἡμῶν καὶ ἐκαθίσαμεν ἐπὶ θρόνου βασιλείας αὐτοῦ. 54 καὶ νῦν στήσωμεν πρὸς

46. Les libéralités exagérées du roi ne sont pas acceptées, les auditeurs restent sceptiques, y compris Jonathan qui, cette fois, n'est pas chargé de promulguer les volontés du souverain. Josèphe se tait sur ce refus que notre auteur explique de nouveau par la méchanceté de Démétrius à l'égard des Juifs comme **8**, 31 et **10**, 4, prétexte facile pour justifier leur infidélité que dessinait déjà le traité conclu avec Rome.

47. Démétrius avait fait preuve de pacifisme au v. 3, mais Alexandre Balas l'emporte au point d'être proclamé coryphée des paroles de paix d'après notre traduction grecque. Mais il est à croire que l'original hébreu avait שִׁלּוּם au lieu de שָׁלוֹם. Mich. **7**, 3 offre la même confusion, les LXX rendent *šilloum* par εἰρηνικοὺς λόγους. Balas est le prince des rémunérations, sans doute pour avoir fait passer le sacerdoce suprême dans la famille des Asmonéens. L'allusion à Michée est à peine voilée : « Le prince sollicite le juge par la gratification, et le grand prononce, lui au gré de ses désirs. » V. trad. van Hoonacker. Le *sar* est Alexandre, le *šophet* est Jonathan (**9**, 73), le grand est probablement Démétrius dans la perspective de notre chroniqueur.

48-50. Après avoir signalé les premiers succès de Démétrius Soter, Justin ajoute : *Ad postremum tamen invicto animo inter confertissimos fortissime dimicans cecidit.* Josèphe a recueilli sur ce combat final des détails qui proviennent d'une source qui n'est pas nécessairement Polybe : « La bataille s'engagea; l'aile gauche de Démétrius mit en fuite ses adversaires, les poursuivit fort loin, en tua un grand nombre et pilla leur camp; mais l'aile droite, où se trouvait Démétrius, fut vaincue. Tous les soldats s'enfuirent; Démétrius combattit bravement, tua beaucoup d'ennemis, et se mit à la poursuite des autres; mais il se lança dans un marais profond et difficile à traverser; son cheval étant tombé, il ne put s'enfuir et fut tué : les ennemis, en effet, à la vue de sa chute, firent volte-face, l'entourèrent et l'accablèrent de leurs javelots. Démétrius, quoique démonté, résista courageusement; mais enfin couvert de blessures, incapable de tenir davantage, il tomba. » *Antiq.*, XIII, 59-61, trad. Chamonard.

51-66. A l'occasion du mariage d'Alexandre Balas avec Cléopatre, fille de Ptolémée VI, Jonathan entre dans les cadres administratifs. *Antiq.*, XIII, **4**, 1-2 (80-83).

52 την βασιλειαν (RKS) γην βασιλειας (FT).
53 εκαθισα rec. lucian.

46 Lorsque Jonathan et le peuple eurent entendu ces paroles, ils n'y
crurent pas et refusèrent de les admettre parce qu'ils se souvenaient des
grands maux que Démétrius avait faits à Israël et de l'oppression qu'il avait
fait peser sur eux. 47 Ils se décidèrent en faveur d'Alexandre parce qu'il
l'emportait à leurs yeux en ʿgratificationsʾ et ils furent ses alliés constam-
ment. 48 Alors le roi Alexandre rassembla de grandes forces et s'avança
contre Démétrius. 49 Les deux rois ayant engagé le combat, l'armée d'Alexan-
dre prit la fuite. Démétrius se mit à sa poursuite et l'emporta sur ses soldats.
50 Il mena vigoureusement le combat jusqu'au coucher du soleil. C'est ce
jour-là que succomba Démétrius.

51 Alexandre envoya à Ptolémée, roi d'Égypte, des ambassadeurs, s'expri-
mant *par eux* en ces termes :

52 « Puisque je suis revenu dans mon royaume, que je me suis assis sur le
trône de mes pères, que je me suis emparé du pouvoir, puisque j'ai vaincu
Démétrius et que j'ai pris possession de notre pays, 53 puisque je lui ai livré
bataille et qu'il a été défait par nous, lui et son armée, et que nous sommes
monté sur le siège de sa royauté, 54 faisons donc maintenant amitié l'un avec

Il y avait vingt ans que, battu près du Casion par Antiochus Épiphane, Philométor avait dû subir la loi du Séleucide lorsque l'occasion lui fut donnée d'intervenir dans les affaires syriennes assez efficacement pour y devenir l'arbitre des conflits et faire aboutir un instant les revendications traditionnelles des Lagides sur la Cœlésyrie. Durant ces vingt années le Ptolémée avait eu à se débattre contre les intrigues des siens et des politiques de Rome avec une loyauté et une mansuétude qui lui valurent de la part de Caton le Censeur les épithètes de « roi excellent, bienfaisant et généreux ». Il avait bien connu à Rome, où il avait porté ses doléances, Démétrius alors otage. Mais la tentative de ce dernier devenu roi de s'emparer de l'île de Chypre indisposa Philométor qui pensa trouver son intérêt en patronant Alexandre Balas comme rival de Démétrius, ainsi qu'on l'a vu plus haut. Favorable aux Juifs persécutés, il accueillit le fils du grand-prêtre Onias III venu en Égypte dans le but de fonder un culte rival de Jérusalem avec un temple qu'il bâtit dans la concession de Léontopolis qui lui avait été octroyée par Ptolémée et Cléopâtre. Il était donc à prévoir que les relations seraient bonnes entre Ptolémée VI, le nouvel Alexandre et la communauté juive représentée par Jonathan.

51. La construction ἀπέστειλεν πρὸς Β... πρέσϐεις... λέγων est familière à l'A. T. Num. **21**, 21; **22**, 5; Dt. **2**, 26.

52. Balas ne semble pas douter de la légitimité de ses droits, l'audace étant le propre des aventuriers. Du reste avec son protecteur il ne pouvait tenir d'autre langage sans lui donner tort.

53. On ne peut nier que ce message avec sa tournure sémitique prononcée reflète le style courant de l'auteur du livre. — συνάπτειν πρὸς... Dt. **2**, 5, 9; Jud. **20**, 30; I Macc. **5**, 7, 19, 21. συντρίϐειν **3**, 23; **4**, 10; **7**, 43 avec παρεμϐολή. — καθίζειν ἐπὶ θρόνου βασιλείας I Reg. **1**, 46; I Chr. **28**, 5; I Macc. **7**, 4.

54. — ἱστάναι διαθήκην, φιλίαν κ. τ. λ. **2**, 27; **8**, 17; Gen. **6**, 18; Bar. **2**, 1; Dan. **6**, 9. — ἐπιγαμϐρεύειν « devenir gendre ou beau-père » est particulier au grec biblique = hithp. de חתן. — δὸς... εἰς autre hébraïsme. L'usage d'apporter des présents à la fiancée et à ses proches était répandu dans tout l'Orient. Voir Gen. **24**, 22 et 53, *DB*. art. *Dot*. — ἑαυτούς pour la 1re personne, *Gram.*, p. 55.

ἑαυτοὺς φιλίαν, καὶ νῦν δός μοι τὴν θυγατέρα σου εἰς γυναῖκα, καὶ ἐπιγαμβρεύσω σοι καὶ δώσω σοι δόματα καὶ αὐτῇ ἄξιά σου.

55 Καὶ ἀπεκρίθη Πτολεμαῖος ὁ βασιλεὺς λέγων

Ἀγαθὴ ἡμέρα, ἐν ᾗ ἀνέστρεψας εἰς γῆν πατέρων σου καὶ ἐκάθισας ἐπὶ θρόνου βασιλείας αὐτῶν. 56 καὶ νῦν ποιήσω σοι ἃ ἔγραψας, ἀλλὰ ἀπάντησον εἰς Πτολεμαΐδα, ὅπως ἴδωμεν ἀλλήλους, καὶ ἐπιγαμβρεύσω σοι καθὼς εἴρηκας.

57 Καὶ ἐξῆλθε Πτολεμαῖος ἐξ Αἰγύπτου, αὐτὸς καὶ Κλεοπάτρα ἡ θυγάτηρ αὐτοῦ, καὶ ἦλθεν εἰς Πτολεμαΐδα ἔτους δευτέρου καὶ ἑξηκοστοῦ καὶ ἑκατοστοῦ. 58 καὶ ἀπήντησεν αὐτῷ Ἀλέξανδρος ὁ βασιλεύς, καὶ ἐξέδετο αὐτῷ Κλεοπάτραν τὴν θυγατέρα αὐτοῦ καὶ ἐποίησε τὸν γάμον αὐτῆς ἐν Πτολεμαΐδι καθὼς οἱ βασιλεῖς ἐν δόξῃ μεγάλῃ. 59 καὶ ἔγραψεν Ἀλέξανδρος ὁ βασιλεὺς Ἰωνάθῃ ἐλθεῖν εἰς συνάντησιν αὐτῷ. 60 καὶ ἐπορεύθη μετὰ δόξης εἰς Πτολεμαΐδα καὶ ἀπήντησε τοῖς δυσὶ βασιλεῦσι καὶ ἔδωκεν αὐτοῖς ἀργύριον καὶ χρυσίον καὶ τοῖς φίλοις αὐτῶν καὶ δόματα πολλὰ καὶ εὗρε χάριν ἐναντίον αὐτῶν. 61 καὶ ἐπισυνήχθησαν ἐπ' αὐτὸν ἄνδρες λοιμοὶ ἐξ Ισραηλ, ἄνδρες παράνομοι, ἐντυχεῖν κατ' αὐτοῦ, καὶ οὐ προσέσχεν αὐτοῖς ὁ βασιλεύς. 62 καὶ προσέταξεν ὁ βασιλεὺς καὶ ἐξέδυσαν Ιωναθαν τὰ ἱμάτια αὐτοῦ καὶ ἐνέδυσαν αὐτὸν πορφύραν, καὶ ἐποίησαν οὕτως. 63 καὶ ἐκάθισεν αὐτὸν ὁ βασιλεὺς μετ' αὐτοῦ καὶ εἶπε τοῖς ἄρχουσιν αὐτοῦ Ἐξέλθατε μετ' αὐτοῦ εἰς μέσον τῆς πόλεως καὶ κηρύξατε τοῦ μηδένα ἐντυγχάνειν κατ' αὐτοῦ περὶ μηδενὸς πράγματος, καὶ μηδεὶς αὐτῷ

55 s. En se servant de ἀνέστρεψας, *reversus es*, Ptolémée traite son correspondant comme un prétendant évincé tiré de l'exil. Le choix de Ptolémaïs pour ces noces politiques est très significatif. Le nom de la ville ne cessait de proclamer ses attaches égyptiennes et c'est là que la flotte de Philométor avait débarqué Alexandre et les soldats que son protecteur avait mis à sa disposition. Babelon signale un tétradrachme de Ptolémée VI frappé à Ptolémaïs vers ce temps-là. Sous le règne de Balas les monnaies phéniciennes furent frappées au poids et aux types égyptiens. Dans ce port qui faisait le trait d'union entre la côte du Delta et la Cœlésyrie, la vassalité d'Alexandre se faisait plus évidente. Le Lagide ne se figurait-il pas s'y trouver dans une de ses villes frontières? Ce mariage n'était-il pas la contre-partie du mariage de Cléopâtre, fille d'Antiochus III, célébré en 193 à Raphia sur les confins syro-égyptiens? Le choix de Raphia avait marqué le sens de cette union destinée à créer pour le Séleucide des droits sur l'Égypte. *RB.*, 1939, p. 231. De même, par le mariage de Ptolémaïs, Ptolémée VI manifestait ses revendications sur une portion de la Syrie et il pensait beaucoup plus à en tirer parti qu'à être profitable à son futur gendre, même si on ne peut lui appliquer le trait machiavélique de Dan. **11**, 17 à propos d'Antiochus III : « Il lui donnera une jeune fille pour amener sa ruine. »

57. Pour l'histoire de cette noce, Josèphe ne paraît pas avoir eu d'autre source que I Macc. Il omet d'en relever la date que nous trouvons ici : 162 de l'ère des Séleucides qui va d'avril 150 à avril 149, d'après le calendrier oriental. D'après la chronologie cunéiforme publiée par M[lle] Rutten, le passage de Démétrius Soter à Alexandre Balas est circonscrit entre le 3 juin 151 et mai-juin 149. *Rev. d'Assyr.*, 1937, p. 141.

58. La célébration comme les rois en savent faire ἐν δόξῃ μεγάλῃ devient dans *Antiq.*, XIII, 82 : une dot en argent et en or digne d'un roi.

56 επιγαμβρευσεις μοι rec. lucian. lat. *B* et eris gener meus.
58 εξεδετο (RKS) εξεδοτο (FT) aor. 2[d] moy. *Gram.*, p. 90.
61 επ' αυτον (RKS) προς αυτον (FT).
62 εκδυσαι 311 lat. *B Vg* et jussit expoliari, εξεδυσαν (RKFT) εξεδυσεν (S). — ενδυσαι 311.

l'autre et dès aujourd'hui donne-moi ta fille pour épouse, je serai ton gendre
et je te donnerai ainsi qu'à elle des présents dignes de toi. »
[55] Le roi Ptolémée répondit en ces termes :
« Heureux le jour où tu es rentré dans le pays de tes pères et où tu t'es
assis sur le trône de leur royauté! [56] Maintenant je ferai pour toi ce que tu
as écrit, mais viens à ma rencontre à Ptolémaïs afin que nous nous voyions
l'un l'autre et je serai ton beau-père comme tu l'as dit. »
[57] Ptolémée partit d'Égypte, lui et Cléopâtre, sa fille, et il vint à Ptolémaïs
en l'an cent soixante-deux. [58] Le roi Alexandre vint au devant de lui, et
celui-ci lui donna sa fille Cléopâtre et il célébra son mariage à Ptolémaïs à la
façon des rois, en grande pompe. [59] Et le roi Alexandre écrivit à Jonathan
de venir le trouver. [60] Celui-ci se rendit à Ptolémaïs avec magnificence et
s'aboucha avec les deux rois; il leur donna de l'argent et de l'or ainsi qu'à
leurs amis avec de nombreux présents et se rendit agréable à leurs yeux.
[61] Alors s'unirent contre lui des hommes pestilents d'Israël, hommes préva-
ricateurs, pour l'accuser, mais le roi ne leur prêta nulle attention. [62] Le roi
ordonna même de dépouiller Jonathan de ses habits et de le revêtir de la
pourpre, ce qui fut exécuté. [63] Le roi le fit asseoir auprès de lui et dit à ses
dignitaires : « Sortez avec lui au milieu de la ville et publiez que personne
n'élève de plainte contre lui sur n'importe quelle affaire et que nul ne
l'inquiète pour quelque raison que ce soit. » [64] Il arriva que lorsqu'ils virent les

60. Grâce à l'abondance de ses cadeaux Jonathan obtient la faveur des deux rois, εὑρίσκειν χάριν expression très fréquente dans l'A. T. v. g. Gen. **6,** 8; **33,** 15; Ex. **33,** 12 avec ἐναντίον dans le Pentateuque, plus rarement ἐνώπιον, ailleurs ἐν ὀφθαλμοῖς. Jonathan pouvait se montrer d'autant plus prodigue qu'il savait que la bienveillance intéressée des princes répondrait par les dignités et les fonctions qu'il briguait secrètement.

61. Le début de ce verset se trouve II Chr. **13,** 7 avec πρός, mais il s'agit de gens qui se groupent *autour* de Jéroboam contre Roboam. SV et la rec. lucian. ont admis à tort ici πρός, à quoi l'on doit préférer ἐπ' αὐτόν de A, et anc. lat. *et coierunt adversus eum viri pestilentiæ.* Ces hommes pestilentiels (*pestiferi* ou *pestilentes* = *Beli'al, louṣ, rêq* I Sam. **2,** 12; Prov. **29,** 8) nous sont connus par **1,** 11. Les Juifs du parti grec trouvaient non sans raison qu'ils étaient mal récompensés de leur adhésion à l'hellénisme. Quant aux autres adversaires de Jonathan, ils voyaient avec déplaisir rejeter les prétentions des anciennes familles sacerdotales. — προσέχειν = *'azan, qašab,* **7,** 11 : *et non intendit in eos rex.*

62 s. Type de phrase sémitique où la subordination à un verbe de commandement est marquée par une coordination apparente. Joüon, *Gram. hebr.*, p. 535. Lev. **13,** 54; **14,** 4. La pourpre était le manteau de cérémonie des courtisans suivant l'usage perse et macédonien; elle est à distinguer ici de la tunique des grands-prêtres. La couleur témoignait d'une participation à la vie du monarque. La collation d'un riche vêtement a toujours accompagné l'élévation d'un sujet à une grande dignité : Gen. **41,** 42; Esth. **6,** 11; Is. **61,** 10; Zach. **3,** 4. L'exhibition solennelle devant le public pour exalter le héros du jour est dans la note du triomphe de Joseph en Égypte et de Mardochée à Suse. A Rome, le triomphateur revêtu de la tunique *palmata* de pourpre et de la toge constellée était promené sur un char à travers la ville.

παρενοχλείτω περὶ παντὸς λόγου. [64] καὶ ἐγένετο ὡς εἶδον οἱ ἐντυγχάνοντες τὴν δόξαν αὐτοῦ, καθὼς ἐκήρυξε, καὶ περιβεβλημένον αὐτὸν πορφύραν, καὶ ἔφυγον πάντες. [65] καὶ ἐδόξασεν αὐτὸν ὁ βασιλεὺς καὶ ἔγραψεν αὐτὸν τῶν πρώτων φίλων καὶ ἔθετο αὐτὸν στρατηγὸν καὶ μεριδάρχην. [66] καὶ ἐπέστρεψεν Ιωναθαν εἰς Ιερουσαλημ μετ' εἰρήνης καὶ εὐφροσύνης.

[67] Καὶ ἐν ἔτει πέμπτῳ καὶ ἑξηκοστῷ καὶ ἑκατοστῷ ἦλθε Δημήτριος υἱὸς Δημητριου ἐκ Κρήτης εἰς τὴν γῆν τῶν πατέρων αὐτοῦ. [68] καὶ ἤκουσεν Ἀλέξανδρος ὁ βασιλεὺς καὶ ἐλυπήθη σφόδρα καὶ ὑπέστρεψεν εἰς Ἀντιόχειαν. [69] καὶ κατέστησε Δημήτριος Ἀπολλώνιον ‛ἄρχοντα' ἐπὶ Κοίλης Συρίας, καὶ συνήγαγε δύναμιν μεγάλην καὶ παρενέβαλεν ἐν Ἰαμνείᾳ καὶ ἀπέστειλε πρὸς Ιωναθαν τὸν ἀρχιερέα λέγων

64 s. La manifestation avait aussi pour but de fermer la bouche aux opposants en ne laissant aucun doute sur la volonté du roi. Le héraut est un élément nécessaire de la cérémonie, sa fonction indique sa présence, d'où l'ellipse du sujet usitée chez les class. *Gram.*, p. 155. Ex. **36,** 6; Dan. Th. **5,** 29, cf. Gen. **41,** 43, Dan. **3,** 4. L'inscription dans la catégorie des « premiers amis » (génit. class. après γράφειν) plaçait Jonathan au plus haut degré de l'ordre des amis dans lequel il avait été reçu précédemment, v. 20. En même temps le grand-prêtre juif obtenait une place importante dans l'administration, celle de stratège et méridarque. La première se référait au commandement militaire attaché au privilège qu'il avait reçu de lever des troupes. La seconde le faisait chef d'une μερίς ou division de territoire susceptible de se subdiviser en toparchies d'après le système ptolémaïque. En somme, il était reconnu comme gouverneur civil et militaire de la Judée. *RB.*, 1926, p. 207. *Géogr. Pal.*, II, p. 135. La *meris* en Syrie paraît avoir eu un sens plus étendu.

67-89. ENTRÉE EN SCÈNE DE DÉMÉTRIUS II COMME PRÉTENDANT. LE GOUVERNEUR DE CŒLÉSYRIE, APOLLONIUS, EST BATTU PAR JONATHAN AU SERVICE D'ALEXANDRE BALAS. *Antiq.*, XIII, **4,** 3 et 4 (86-102).

Rien n'avait préparé Alexandre Balas au métier de roi sinon la ressemblance de ses traits à ceux d'Antiochus Épiphane. Adonné à la débauche et à l'orgie (*jacente eo in ganea et lustris*, écrit Tite-Live, *Épitome* 50) il mécontenta ses sujets et encourut le mépris de tous sauf de ceux qu'il comblait de faveurs. Son favori Ammonius fit périr tous les *amis* du roi précédent, la reine Laodice et Antigone, fils de Démétrius. Averti de cette situation, le fils aîné de Démétrius Soter qui gardait à Cnide en Carie les trésors de feu son père, estima le moment venu de remettre le trône de Syrie aux mains de la lignée de Séleucus IV. Il passa en Crète pour recruter des mercenaires qu'il confia à un chef de bande, Lasthène, et s'en vint en Cilicie où il était sûr de trouver des adhérents.

67. Le retour du jeune Démétrius II eut lieu en 165 de l'ère des Séleucides, trois ans après le fameux mariage de Balas à Ptolémaïs. Cette date correspond à 147-146 du printemps au printemps suivant le calendrier oriental. La première date que l'on rencontre sur les monnaies de Démétrius II Nicator est 167 Sél. qui est en même temps la dernière qui paraisse sur les monnaies d'Alexandre Balas, la guerre civile ayant duré deux ans. JUSTIN (XXXV, **2,** 2) écrit à propos de cet avènement : *Demetrius, annos pubertatis egres-*

[69] texte τον οντα. *Antiq.* XIII, 88 τον ταον: κατελιπεν δε της κοιλης Συριας Απολλωνιον τὸν Ταον ηγεμονα...

honneurs rendus par voix du héraut à Jonathan et celui-ci revêtu de la pourpre, ses accusateurs prirent tous la fuite. [65] Le roi lui fit l'honneur de l'inscrire au rang des premiers amis et de l'instituer stratège et méridarque. [66] Et Jonathan revint à Jérusalem dans la paix et la joie.

[67] En l'an cent soixante-cinq, Démétrius fils de Démétrius, vint de Crète dans le pays de ses pères. [69] Le roi Alexandre l'ayant appris, en fut extrêmement vexé et revint à Antioche. [69] Démétrius établit Apollonius 'gouverneur' sur la Cœlé-Syrie. Celui-ci rassembla une grande armée et, étant venu camper à Jamnia, envoya dire à Jonathan le grand-prêtre :

sus audita Alexandri luxuria, quem insperatæ opes et alienæ felicitatis ornamenta velut captum, inter scortorum greges desidens in regia tenebant, auxiliantibus Cretensibus securum ac nihil hostile metuentem adgreditur.

68. Alexandre résidait volontiers en Phénicie, notamment à Ptolémaïs, ayant confié Antioche, suivant Diodore XXXIII, 3, à Hiérax et à Diodote, probablement deux chefs populaires qui avaient contribué à sa fortune. L'arrivée de son concurrent en Cilicie ou à Séleucie d'après une conjecture de Bevan, *House of Seleucus*, II, 301, rappelait dans sa capitale ce roi « incapable de régner διὰ τὴν ἀσθένειαν τῆς ψυχῆς » au dire de Diodore. Un tel caractère devenait la proie de l'abattement dans l'adversité.

69. Le verbe καθιστάναι se construit soit directement avec ἐπί « établir quelqu'un sur », soit avec un attribut comme **9**, 25; **11**, 59. Ici τὸν ὄντα tient la place de l'attribut, mais on ne peut le maintenir parce qu'on n'établit pas quelqu'un qui est déjà en charge. Or τὸν ὄντα traduit אֲשֶׁר avec lequel le verbe *être* est souvent omis, p. ex. Gen. **19**, 11. Il est fort probable que le traducteur grec a par inadvertance lu אֲשֶׁר le mot שַׂר = ἄρχοντα. En ce cas on obtient l'institution d'un nouveau gouverneur de Cœlé-Syrie : וישׂם... שׂר על־עבר נהרא. Dans nos textes bibliques Abarnahara est rendu soit par πέραν τοῦ ποταμοῦ, soit par Κοίλη Συρία bien que cette dernière en soit venue à désigner la partie sud de la Transeuphratène. *Géogr. Pal.*, II, p. 111, 130 s. Josèphe avait devant les yeux le même texte que nous. Il a vu que κατέστησε ne pouvait supporter τὸν ὄντα, il le remplace par κατέλιπεν et substitue ἡγεμόνα à ἐπί. Retournant enfin les deux syllabes de οντα, il en fait un surnom d'Apollonius : Ταον, qu'une recension des *Antiq.* (XIII, 88) a modifié en Δαον pour lui donner un sens ethnique. Rien donc de plus problématique que le surnom de *Daos* que les savants attribuent à cet Apollonius, qu'on a de bonnes raisons d'identifier à l'Apollonius σύντροφος de Démétrius Soter et son confident dévoué que Polybe nous fait connaître XXXI, 11 (19), 13 (21) à propos de l'évasion du père de Démétrius II racontée plus haut (ch. 7). En l'année 165 Sél. il avait à peine quarante ans. Ses attaches très intimes avec les descendants de Séleucus IV ne permettent pas de croire qu'il ait pris du service sous Alexandre Balas, alors que tous les *amis* du Soter étaient voués à la mort. Préoccupé du remaniement littéraire du passage de I Macc., Josèphe a omis la mention de Démétrius, ce qui provoque une erreur en attribuant à Balas la nomination d'Apollonius. Bouché-Leclercq, qui donne aux omissions de Josèphe une importance qu'elles n'ont pas, a suivi cette fausse piste, tandis que Bevan (*CAH.*, VIII, p. 525) estime que cet Apollonius s'est établi lui-même nouveau gouverneur de Cœlé-Syrie, pour le compte du roi Démétrius II qui n'avait alors guère plus de quatorze ans. Les modalités d'institution importent peu pourvu qu'on ait eu l'assentiment du jeune prince ou de son maire du palais, Lasthène, que Diodore appelle (XXXIII, 4) ὁ τῆς βασιλείας προεστηκώς. Apollonius vient camper à Jamnia, chef-lieu de la *Paralia*, **4**, 15; **5**, 58. *Géogr. Pal.*, II, p. 135, 352.

[70] Σὺ μονώτατος ἐπαίρῃ ἐφ'ἡμᾶς, ἐγὼ δὲ ἐγενήθην εἰς καταγέλωτα καὶ εἰς ὀνειδισμὸν διὰ σέ· καὶ διὰ τί σὺ ἐξουσιάζῃ ἐφ' ἡμᾶς ἐν τοῖς ὄρεσι; [71] νῦν οὖν εἰ πέποιθας ἐπὶ ταῖς δυναμεσί σου, κατάβηθι πρὸς ἡμᾶς εἰς τὸ πεδίον καὶ συγκριθῶμεν ἑαυτοῖς ἐκεῖ, ὅτι μετ' ἐμοῦ ἐστι δύναμις τῶν πόλεων. [72] ἐρώτησον καὶ μάθε τίς εἰμι καὶ οἱ λοιποὶ οἱ βοηθοῦντες ἡμῖν, καὶ λέγουσιν Οὐκ ἔστιν ἡμῖν στάσις ποδὸς κατὰ πρόσωπον ἡμῶν, ὅτι δὶς ἐτροπώθησαν οἱ πατέρες σου ἐν τῇ γῇ αὐτῶν. [73] καὶ νῦν οὐ δυνήσῃ ὑποστῆναι τὴν ἵππον καὶ δύναμιν τοιαύτην ἐν τῷ πεδίῳ, ὅπου οὐκ ἔστι λίθος οὐδὲ κόχλαξ οὐδὲ τόπος τοῦ φυγεῖν.

[74] Ὡς δὲ ἤκουσεν Ιωναθαν τῶν λόγων Ἀπολλωνίου, ἐκινήθη τῇ διανοίᾳ καὶ ἐπέλεξε δέκα χιλιάδας ἀνδρῶν καὶ ἐξῆλθεν ἐξ Ιερουσαλημ, καὶ συνήντησεν αὐτῷ Σίμων ὁ ἀδελφὸς αὐτοῦ ἐπὶ βοήθειαν αὐτοῦ. [75] καὶ παρενέβαλεν ἐπὶ Ἰόππην, καὶ ἀπέκλεισαν αὐτὸν οἱ ἐκ τῆς πόλεως, ὅτι φρουρὰ Ἀπολλωνίου ἐν Ἰόππῃ, καὶ ἐπολέμησαν αὐτήν. [76] καὶ φοβηθέντες ἤνοιξαν οἱ ἐκ τῆς πόλεως, καὶ ἐκυρίευσεν Ιωναθαν Ἰόππης. [77] καὶ ἤκουσεν Ἀπολλώνιος καὶ παρενέβαλε τρισχιλίαν ἵππον καὶ δύναμιν πολλὴν καὶ ἐπορεύθη εἰς Ἄζωτον ὡς διοδεύων καὶ ἅμα προῆγεν εἰς τὸ πεδίον διὰ τὸ ἔχειν αὐτὸν πλῆθος ἵππου καὶ πεποιθέναι ἐπ' αὐτῇ. [78] καὶ κατεδίωξεν ὀπίσω αὐτοῦ εἰς Ἄζωτον, καὶ συνῆψαν αἱ παρεμβολαὶ εἰς πόλεμον. [79] καὶ

70. Le successeur de Bacchidès partage le dédain que professait pour les Juifs la lignée des Démétrius. Pour conserver les résultats acquis jusqu'à présent par sa politique, Jonathan devait se montrer le fidèle lieutenant d'Alexandre Balas qui jouissait encore de l'appui de l'Égypte. C'est ce qui lui vaut le défi outrageant lancé à la manière des guerriers grecs par l'ardent stratège de Cœlé-Syrie.

μονώτατος superlat. employé dans les livres des Rois. Il est humiliant d'être tenu en échec par cet adversaire qui, seul dans l'empire, ose se lever contre le roi légitime alors qu'il est sans valeur. Il y a de quoi en être confus, γένεσθαι εἰς ὀνειδισμόν, Jér. **20,** 8; Dan. Th. **9,** 16. On voit par le verbe ἐξουσιάζειν, שׁלט, que Jonathan a pris au sérieux son rôle de stratège et de méridarque.

71 s. Le concours des villes philistines (δύναμις τῶν πόλεων, *virtus civitatum* et non *bellorum* de V = πολέμων) est acquis aux Syriens dans la plaine. Dt. **28,** 65 : il n'y aura pas un lieu de repos pour poser la plante de tes pieds — στάσις traduit מָנוֹחַ —, κατὰ πρόσωπον autre sémitisme. L'empreinte du rédacteur est évidente dans l'évocation de deux exploits philistins de l'histoire ancienne (οἱ πατέρες) I Sam. **4,** 10; 31 selon Grimm. Josèphe qui ramène le message à la bonne grécité s'exprime ainsi *Antiq.*, XIII, 90 : « Sache cependant que les meilleurs de chaque ville sont dans mon armée; et ce sont les hommes qui ont toujours vaincu tes ancêtres. » Knab. pense aux victoires de Nechao et de Nabuchodonosor sur les Juifs sous prétexte qu'Apollonius ne devait pas connaître l'histoire sainte. Mais celui-ci n'avait il pas avec lui des Juifs hellénisants désireux de se venger de Balas et de Jonathan et qui savaient l'histoire?

73. — κόχλαξ employé par Dioscoride se trouve une fois dans les LXX : I Sam. **14,** 14 κόχλαξιν τοῦ πεδίου. La paraphrase de Josèphe l'omet : « Viens donc te battre avec nous sur un terrain où l'on puisse lutter non à coups de pierres, mais avec les armes, et où le vaincu n'ait pas de retraite. » L'ironique général fait allusion à la tactique ordinaire des Asmonéens consistant à opérer dans les replis des montagnes, derrière les rochers, et à chercher un abri dans les cavernes. C'est en rase campagne qu'une armée et un vrai chef peuvent déployer leurs capacités militaires et gagner une victoire d'après les principes. Apollonius paraît sûr de triompher de gens habitués à la guérilla des montagnes. Pour qui

70 « Tu es absolument le seul à t'élever contre nous, et moi je suis devenu
un objet de dérision et d'injure à cause de toi. Pourquoi exerces-tu ton
autorité contre nous dans les montagnes? 71 Si donc tu as confiance dans tes
forces, descends maintenant vers nous dans la plaine et là mesurons-nous
l'un avec l'autre, car avec moi se trouve la force des villes. 72 Informe-toi
et apprends qui je suis et quels sont les autres qui me prêtent leur concours.
Ils disent que votre pied ne peut tenir devant nous puisque deux fois tes
pères ont été mis en fuite dans leur pays. 73 Et maintenant tu ne pourras pas
résister à la cavalerie ni à une si grande armée dans cette plaine où il n'y a
ni pierre, ni rocher, ni endroit pour fuir. »

74 Lorsque Jonathan eut entendu les paroles d'Apollonius, une vive
agitation s'empara de son esprit; il fit choix de dix mille hommes et partit
de Jérusalem et Simon son frère le rejoignit avec une troupe de secours.
75 Il dressa son camp contre Joppé; les gens de la ville lui avaient fermé ses
portes parce qu'il y avait une garnison d'Apollonius dans Joppé, et l'attaque
commença. 76 Pris de peur, les habitants ouvrirent les portes et Jonathan
fut maître de Joppé. 77 Mis au courant, Apollonius rangea en ordre de ba-
taille trois mille cavaliers et une nombreuse infanterie et se dirigea sur Azot
comme pour traverser le pays, tandis qu'en même temps il s'enfonçait dans
la plaine, parce qu'il avait un grand nombre de cavaliers en qui il avait
confiance. 78 Jonathan se mit à le poursuivre du côté d'Azot, et les deux
armées en vinrent aux mains. 79 Or Apollonius avait laissé mille cavaliers

connaît les conditions topographiques de la guerre en Palestine, l'appréciation de ce défi sera facile.

74. Jonathan accepte le défi dont le ton l'a piqué au vif, διάνοια traduit ordinairement dans les LXX le mot לב, comme synonyme de καρδία, siège de l'irascible et du concupiscible. Ainsi Gen. **45,** 26 ἐξέστη ἡ διάνοια (var. τῇ διανοίᾳ) Ιακωβ. Usant de son droit, le stratège des Juifs n'avait pas attendu l'heure du danger pour enrôler des soldats et les équiper. Il descend avec 10.000 hommes sur Joppé, ayant opéré en route sa jonction avec Simon, son frère.

75 s. Comme opération préliminaire, la prise de Joppé était habile parce que tout en privant les Syriens d'une base navale, elle assurait aux Juifs un point de liaison avec les Égyptiens qui, paraissant sympathiques, pouvaient être un appui en cas échéant. Au surplus, elle garantissait les derrières de la troupe juive au moment inévitable où l'on devrait en venir aux mains avec l'ennemi campé vers le sud.

77 s. Au lieu d'affronter directement l'adversaire, Apollonius, dont le camp se trouvait déjà à 20 kilomètres au midi de Jaffa, résolut de l'attirer encore plus loin dans la plaine, où les accidents de terrain fussent moindres qu'à Jamnia et à souhait pour la cavalerie. Si l'on en croit Josèphe, sa nombreuse infanterie (δύναμις opposée à ἵππος, **15,** 41) se montait à 8.000 hommes : elle était donc inférieure en nombre à celle de Jonathan (v. 85). Celui-ci se met à la poursuite de l'ennemi dans son mouvement de retraite et finit par l'atteindre.

79. Mais pour comprendre les péripéties de la bataille, l'auteur nous met au courant du stratagème imaginé par le général de Démétrius : ἀπέλιπεν a le sens du plus-que-parfait. En se repliant sur Azot qu'une quinzaine de kilomètres séparent de Jamnia, il

ἀπέλιπεν Ἀπολλώνιος χιλίαν ἵππον κρυπτῶς κατόπισθεν αὐτῶν. [80] καὶ ἔγνω Ιωναθαν ὅτι ἐστὶν ἔνεδρον κατόπισθεν αὐτοῦ καὶ ἐκύκλωσαν αὐτοῦ τὴν παρεμβολὴν καὶ ἐξετίναξαν τὰς σχίζας εἰς τὸν λαὸν ἐκ πρωίθεν ἕως δείλης.— [81] ὁ δὲ λαὸς εἱστήκει, καθὼς ἐπέταξεν Ιωναθαν, καὶ ἐκοπίασαν οἱ ἵπποι αὐτῶν. [82] καὶ εἵλκυσε Σίμων τὴν δύναμιν αὐτοῦ καὶ συνῆψε πρὸς τὴν φάλαγγα· ἡ γὰρ ἵππος ἐξελύθη, καὶ συνετρίβησαν ἀπ' αὐτοῦ καὶ ἔφυγαν. [83] καὶ ἡ ἵππος ἐσκορπίσθη ἐν τῷ πεδίῳ καὶ ἔφυγον εἰς Ἄζωτον καὶ εἰσῆλθον εἰς Βηθδαγων τὸ εἰδώλιον αὐτῶν τοῦ σωθῆναι. [84] καὶ ἐνεπύρισεν Ιωναθαν τὴν Ἄζωτον καὶ τὰς πόλεις τὰς κύκλῳ αὐτῆς καὶ ἔλαβε τὰ σκῦλα αὐτῶν καὶ τὸ ἱερὸν Δαγων καὶ τοὺς συμφυγόντας εἰς αὐτὸ ἐνεπύρισε πυρί. [85] καὶ ἐγένοντο οἱ πεπτωκότες μαχαίρᾳ σὺν τοῖς ἐμπυρισθεῖσιν εἰς ἄνδρας ὀκτακισχιλίους. [86] καὶ ἀπῆρεν ἐκεῖθεν Ιωναθαν καὶ παρενέβαλεν ἐπὶ Ἀσκάλωνα, καὶ ἐξῆλθον οἱ ἐκ τῆς πόλεως εἰς συνάντησιν αὐτῷ ἐν δόξῃ μεγάλῃ. [87] καὶ ἐπέστρεψεν Ιωναθαν εἰς Ιερουσαλημ σὺν τοῖς παρ' αὐτοῦ ἔχοντες σκῦλα πολλά. [88] καὶ ἐγένετο ὡς ἤκουσεν Ἀλέξανδρος ὁ βασιλεὺς τοὺς λόγους τούτους, καὶ προσέθετο · ἔτι δοξάσαι τὸν Ιωναθαν. [89] καὶ ἀπέστειλεν αὐτῷ πόρπην χρυσῆν, ὡς ἔθος ἐστὶ δίδοσθαι τοῖς συγγενεῦσι τῶν βασιλέων, καὶ ἔδωκεν αὐτῷ τὴν Ακκαρων καὶ πάντα τὰ ὅρια αὐτῆς κληροδοσίαν.

avait laissé un détachement de mille cavaliers en embuscade dans la coupure d'un ravin, soit le Wâdi Qaṭra, soit le Nahr Soukreir qui tranchent la plaine au nord d'Esdoud.

80. Dès que les Juifs se furent approchés de l'endroit où Apollonius leur offrait le combat, les cavaliers se démasquèrent sur le dos de Jonathan. Il s'ensuivit une lutte opiniâtre qui dura du matin au soir; ἐκ πρωίθεν avec terminaison pléonastique (**9**, 13). Josèphe suppose que les soldats de Jonathan, formant le carré, arrêtaient par leurs boucliers serrés en carapace les javelots de la cavalerie ennemie; σχίζα dans le sens de trait est particulier au grec biblique, I Sam. **20**, 19 s., 35 = חֵץ, et se trouve une fois dans l'*Anthol. Pal.*, VI, 282. Josèphe, *Antiq.*, XIII, 92 s'est complètement mépris sur le mouvement d'Apollonius : comment se peut-il que le Syrien se retirant de Jamnia sur Azot et poursuivant tranquillement sa route arrive aux environs de Joppé ? Le stratagème des embuscades dans la plaine maritime reparaît aux Croisades, notamment dans l'affaire de 1107 aux environs de Ramleh racontée par Albert d'Aix, X, 11.

82 s. A la tête des troupes de réserve, Simon attaque l'infanterie rangée en phalange ayant sur chaque côté une aile de mille cavaliers. Ceux-ci dispersés, la déroute devient générale et la fuite éperdue jusqu'au temple de Dagon, I Sam. **5**, 2 εἰς οἶκον Δαγών = בֵּית דָּגוֹן, sanctuaire fameux du dieu-poisson vénéré en Orient depuis une haute antiquité. LAGRANGE, *Et. sur les Relig. sém.*, p. 131 s. Les fuyards comptaient probablement que leurs ennemis respecteraient le droit d'asile et les épargneraient.

84. L'espérance du salut, τοῦ σωθῆναι fut vaine et les réfugiés périrent dans l'incendie du temple. Par ce *ḥerem*, on prenait une revanche de la défaite lointaine d'Ében 'Ezer et de l'humiliation de l'Arche déposée jadis en trophée dans la maison de Dagon. Les villages des environs d'Ašdod sont représentés sur la carte-mosaïque de Madaba.

85. C'est dans ce total des victimes que Josèphe a pris ses 8.000 hommes de l'infanterie d'Apollonius.

[83] ειδωλιον (RKS), ειδωλειον (FT), idolium *G*, ειδωλον 93, idolum *LXBV*.
[88] ετι (RK) avec *SV*, *anc. lat.* et *Vg* : addidit adhuc, om (FTS).
[89] συγγενευσι (KS) *Gram.*, p. 38, συγγενεσι (RFT), *Antiq.*, XIII, 102.

cachés derrière eux. [80] Jonathan sut qu'il y avait une embuscade derrière lui. Les cavaliers entourèrent son armée et lancèrent leurs traits sur le peuple depuis le matin jusqu'au soir. [81] Le peuple tint bon, comme l'avait ordonné Jonathan, tandis que leurs chevaux se fatiguèrent. [82] Simon entraîna sa troupe et attaqua la phalange; une fois la cavalerie épuisée, les ennemis furent écrasés et prirent la fuite. [83] La cavalerie se débanda à travers la plaine et les fuyards gagnèrent Azot et entrèrent dans Bethdagon, le temple de leur idole, afin d'y trouver le salut. [84] Mais Jonathan mit le feu à Azot et aux villes des alentours, il y fit du butin et livra aux flammes le temple de Dagon et ceux qui s'y étaient réfugiés. [85] Ceux qui tombèrent sous l'épée avec ceux qui furent brûlés se trouvèrent au nombre de huit mille. [86] Jonathan partit de là pour aller camper près d'Ascalon; les habitants de cette ville sortirent à sa rencontre lui rendant de grands honneurs. [87] Jonathan revint ensuite à Jérusalem avec les siens, chargés d'un grand butin. [88] Lorsque le roi Alexandre apprit ces événements, il accorda de nouveaux honneurs à Jonathan. [89] Il lui envoya une agrafe d'or comme il est d'usage d'en gratifier les parents des rois, et lui donna en propriété Accaron avec tout son territoire.

86. Par un malin plaisir à confondre l'ennemi traditionnel et à ridiculiser sa récente bravade, Jonathan poussa jusque sous les murs d'Ascalon dont les habitants, craignant sans doute le sort d'Azot et de sa campagne, sortirent pour lui rendre de grands honneurs.

89. Assimilé à la classe des « parents » et autorisé pour ce fait à agrafer sa chlamyde au moyen d'une fibule d'or, Jonathan est parvenu au sommet des dignités de la cour. Il reçoit, de plus, Accaron (*'Aqir*, *Géogr. Pal.*, II, p. 319) bien placée pour surveiller Jamnia dont elle est distante de sept kilomètres. Poursuivant son erreur initiale, Josèphe imagine qu'à la nouvelle de la défaite de *son* général Apollonius « Balas feignit de s'en réjouir, parce que celui-ci avait attaqué contre sa volonté Jonathan qui était son ami et son allié; il envoya à Jonathan l'assurance de sa satisfaction, etc. » Que l'omission soit due à une lacune de l'exemplaire de I Macc. que possédait l'historien ou bien à une inadvertance, il n'y a aucune raison de préférer l'erreur qui en découle à la claire mention de Démétrius de notre texte (v. 69) et au rôle normal de son général Apollonius.

CHAPITRE XI

[1] Καὶ βασιλεὺς Αἰγύπτου ἤθροισε δυνάμεις πολλὰς ὡς ἡ ἄμμος ἡ παρὰ τὸ χεῖλος τῆς θαλάσσης καὶ πλοῖα πολλὰ καὶ ἐζήτησε κατακρατῆσαι τῆς βασιλείας Ἀλεξάνδρου δόλῳ καὶ προσθεῖναι αὐτὴν τῇ βασιλείᾳ αὐτοῦ· [2] καὶ ἐξῆλθεν εἰς Συρίαν λόγοις εἰρηνικοῖς, καὶ ἤνοιγον αὐτῷ οἱ ἀπὸ τῶν πόλεων καὶ συνήντων αὐτῷ, ὅτι ἐντολὴ ἦν Ἀλεξάνδρου τοῦ βασιλέως συναντᾶν αὐτῷ διὰ τὸ πενθερὸν αὐτοῦ εἶναι· [3] ὡς δὲ εἰσεπορεύετο εἰς τὰς πόλεις Πτολεμαῖος, ἀπέτασσε τὰς δυνάμεις φρουρὰν ἐν ἑκάστῃ πόλει. [4] ὡς δὲ ἤγγισεν Ἀζώτου, ἔδειξαν αὐτῷ τὸ ἱερὸν Δαγων ἐμπεπυρισμένον καὶ Ἄζωτον καὶ τὰ περιπόλια αὐτῆς καθῃρημένα καὶ τὰ σώματα ἐρριμμένα καὶ τοὺς ἐμπεπυρισμένους, οὓς ἐνεπύρισεν ἐν τῷ πολέμῳ· ἐποίησαν γὰρ θημωνιὰς αὐτῶν ἐν τῇ ὁδῷ αὐτοῦ. [5] καὶ διηγήσαντο τῷ βασιλεῖ ἃ ἐποίησεν Ιωναθαν εἰς τὸ ψογίσαι αὐτόν, καὶ ἐσίγησεν ὁ βασιλεύς. [6] καὶ συνήντησεν Ιωναθαν τῷ βασιλεῖ εἰς Ἰόππην μετὰ δόξης, καὶ ἠσπάσαντο ἀλλήλους καὶ ἐκοιμήθησαν ἐκεῖ. [7] καὶ ἐπορεύθη Ιωναθαν μετὰ τοῦ βασιλέως ἕως τοῦ ποτα-

1-19. Ptolémée VI soutient Démétrius II et meurt avec Alexandre Balas qu'il combattait. *Antiq.*, XIII, **4**, 5-8 (103-119).

Poursuivant le rôle de protecteur du royaume de Syrie qu'il s'est arrogé, Ptolémée Philométor est rappelé de nouveau dans le nord par les dissensions qui se sont rallumées. Josèphe adopte la version de Diodore, *FHG.*, II, p. xvi, sur l'intention du roi d'Égypte de porter secours à son gendre, Alexandre Balas : ἧκεν εἰς Συρίαν συμμαχήσων Ἀλεξάνδρῳ διὰ οἰκειότητα. L'alliance de famille est mise en vedette, mais sa fragilité ne tardera pas à se manifester et la brouille sera fatale au beau-père comme au gendre.

1. Ce déploiement de forces est indiqué par la métaphore biblique bien connue du sable répandu sur le bord de la mer en telle abondance qu'il est une caractéristique du littoral palestinien. *Géogr. Pal.*, I, p. 187. L'expression est ici sous sa forme la plus développée comme Gen. **22,** 17; Jud. **7,** 12; elle s'applique surtout aux armées des envahisseurs, Jos. **11,** 4; I Sam. **13,** 5. Le nominatif, qui suppose ἐστί sous-ent., est soutenu par le lat. *sicut arena.* Mais comme l'usage des LXX est de mettre le nominatif seulement lorsque l'objet comparé est à ce cas, il y a lieu de croire que le traducteur s'est borné à rendre l'hébreu כחול sans se préoccuper du cas oblique. Aussi n'est-il pas nécessaire d'admettre avec Grimm la corr. lucian. τὴν ἄμμον, lat. *B sicut arenam.* L'importance de l'armée qui rappelle celle qu'Antiochus IV (y compris la flotte) mobilisa contre Philométor jeune trahit des intentions de conquête. Le temps était venu d'effacer la défaite racontée **1,** 16 ss. et de recouvrer la Cœlé-Syrie.

2 s. Sous des apparences pacifiques se dissimulait la ruse de même que **1,** 30; **7,** 10 et 27. Profitant de l'ordre donné aux villes par Balas d'ouvrir leurs portes à son beau-père, celui-ci laissait dans chacune d'elles une garnison égyptienne, sans expliquer s'il opérait pour lui-même ou pour son gendre. Raphia, Gaza, Ascalon devaient avoir eu sa visite quand il arriva à Azot. On aurait dû penser que Ptolémée Ier Soter avait occupé de la sorte les cités de Cœlé-Syrie pendant que les vainqueurs d'Ipsos les attribuaient à Séleucus Ier.

CHAPITRE XI

[1] Le roi d'Égypte rassembla des forces nombreuses comme le sable qui est sur le bord de la mer ainsi que beaucoup de vaisseaux et chercha à s'emparer par ruse du royaume d'Alexandre et à l'ajouter à son propre royaume. [2] Il s'en vint en Syrie avec des paroles de paix, les gens des villes lui ouvraient leurs portes et venaient à sa rencontre parce que l'ordre du roi Alexandre était de le recevoir car il était son beau-père. [3] Mais dès qu'il entrait dans les villes, Ptolémée casernait des troupes en garnison dans chaque ville. [4] Lorsqu'il approcha d'Azot, on lui montra le temple de Dagon incendié, Azot et ses environs ravagés, les cadavres épars, et les restes calcinés de ceux que Jonathan avait brûlés dans la guerre, car ils en avaient fait des tas sur le parcours du *roi.* [5] Et ils racontèrent au roi ce qu'avait fait Jonathan pour qu'il le blâmât, mais le roi garda le silence. [6] Puis Jonathan vint rejoindre le roi à Joppé avec apparat, ils échangèrent des salutations et couchèrent en ce lieu. [7] Jonathan accompagna le roi jusqu'au fleuve appelé Éleuthère,

Mais les gens de ce pays éprouvaient beaucoup plus de sympathie pour les Lagides que pour les Séleucides.

4. Les Asdodiens envisagent sans plus Ptolémée comme un redresseur de tort, ainsi feront à l'égard de Pompée en 64 les princes et dynastes orientaux. — περιπόλια = *migrašim*, domaines ruraux, κῶμαι, plus exact que πόλεις de **10,** 84. On admirera la métathèse περιλοιπα qui a provoqué le *et cetera ejus demolita* de tous les lat. sauf B : *adjacentia.* — θημωνιά, tas de blé, ou de paille d'après Eustathe comme le class. θημών, est une forme propre aux LXX. Ex. **8,** 14 gr. l'emploie pour des tas de grenouilles crevées.

5. — ψογίζειν, forme dérivée de ψόγος, blâme, reproche, au lieu du clas. ψέγειν auquel S est revenu avec son ψέξαι. Comme il n'a pas encore pris parti contre Alexandre Balas et qu'il connaît l'attachement actuel de Jonathan pour ce dernier, Ptolémée garde le silence. Il trouve bon de ne pas s'aliéner le grand-prêtre des Juifs dont il pense, d'après ses plans, se faire un vassal dévoué.

6. De son côté, Jonathan, prévoyant quelque nouveau caprice de la fortune, se persuade qu'en tout état de cause la position la plus solide est d'entretenir de bons rapports avec le puissant roi d'Égypte. Il descend à Joppé, sa conquête récente, qu'il n'est pas question de disputer à Ptolémée, mais là il est chez lui plus qu'ailleurs. — συνάντησις est employé **10,** 86 dans le sens d'une rencontre, d'une entrevue, ayant pour but d'offrir sa soumission; le verbe συναντᾶν, comme Gen. **46,** 28, marque un acte de profonde déférence. Oesterley. — Quand il rend l'hébreu לין, κοιμᾶσθαι a le sens de passer la nuit : Gen. **31,** 54; **32,** 13.

7. Autant pour faire sa cour au Lagide, qui avait su apprécier quatre ans auparavant la souplesse de son caractère à Ptolémaïs, que pour faire éclater aux yeux des Juifs de l'opposition et des païens la faveur dont il jouissait auprès de Philométor, Jonathan accompagne le monarque tout le long de la côte phénicienne aussi loin que le fleuve Éleuthère, le *Nahr el-Kebir* actuel, au nord de Tripoli, à trois cents kilomètres de Joppé (voir sur **12,** 30).

μοῦ τοῦ καλουμένου Ἐλευθέρου καὶ ἐπέστρεψεν εἰς Ιερουσαλημ. [8] ὁ δὲ βασιλεὺς Πτολεμαῖος ἐκυρίευσε τῶν πόλεων τῆς παραλίας ἕως Σελευκείας τῆς παραθαλασσίας καὶ διελογίζετο περὶ Ἀλεξάνδρου λογισμοὺς πονηρούς. [9] καὶ ἀπέστειλε πρέσβεις πρὸς Δημήτριον τὸν βασιλέα λέγων Δεῦρο συνθώμεθα πρὸς ἑαυτοὺς διαθήκην, καὶ δώσω σοι τὴν θυγατέρα μου, ἣ ἔχει Ἀλέξανδρος, καὶ βασιλεύσεις τῆς βασιλείας τοῦ πατρός σου. [10] μεταμεμέλημαι γὰρ δοὺς αὐτῷ τὴν θυγατέρα μου, ἐζήτησε γάρ με ἀποκτεῖναι [11] καὶ ἐψόγισεν αὐτὸν χάριν τοῦ ἐπιθυμῆσαι αὐτὸν τῆς βασιλείας αὐτοῦ. [12] καὶ ἀφελόμενος αὐτοῦ τὴν θυγατέρα ἔδωκεν αὐτὴν τῷ Δημητρίῳ καὶ ἠλλοιώθη τοῦ Ἀλεξάνδρου, καὶ ἐφάνη ἡ ἔχθρα αὐτῶν. [13] καὶ εἰσῆλθε Πτολεμαῖος εἰς Ἀντιόχειαν καὶ περιέθετο τὸ διάδημα τῆς Ασίας καὶ περιέθετο δύο διαδήματα περὶ τὴν κεφαλὴν αὐτοῦ, τὸ τῆς Αἰγύπτου καὶ Ἀσίας. [14] Ἀλέξανδρος δέ ὁ βασιλεὺς ἦν ἐν Κιλικίᾳ κατὰ τοὺς καιροὺς ἐκείνους, ὅτι ἀπεστάτουν οἱ ἀπὸ τῶν τόπων ἐκείνων. [15] καὶ ἤκουσεν Ἀλέξανδρος καὶ ἦλθεν ἐπ' αὐτὸν ἐν πολέμῳ, καὶ ἐξήγαγε πτολεμαῖος καὶ ἀπήντησεν αὐτῷ ἐν χειρὶ ἰσχυρᾷ καὶ ἐτροπώσατο αὐτόν. [16] καὶ ἔφυγεν Ἀλέξανδρος εἰς τὴν Ἀραβίαν τοῦ σκεπασθῆναι αὐτόν ἐκεῖ, ὁ δὲ βασιλεὺς

8. Au cours des conversations et des opérations qui eurent lieu le long de la côte, le prince asmonéen s'était probablement rendu compte du changement des dispositions de Ptolémée VI envers Alexandre Balas et du bénéfice qu'il pourrait en tirer. Pour ne pas avoir à se mêler à un conflit imminent il prend congé de Philométor à la frontière de la Haute-Syrie ou Syrie Séleucide et revient à Jérusalem décidé à en finir avec l'Acra (v. 20), tandis que le roi, longeant la côte, atteint le port situé à l'embouchure de l'Oronte que commandait la ville-forte de Séleucie établie sur un contrefort du mont Coryphée. Avec le quartier maritime également muni d'une enceinte, la ville avait un pourtour de 12 kilomètres environ. Elle surveillait Chypre et la Cilicie, repaires de pirates, et se trouvait le port le plus rapproché de la Mésopotamie. Au IIIe siècle possédée par les Lagides, elle avait été reprise par Antiochus III grâce à la trahison en 219. V. Chapot, *Bull... des Antiquaires de France, Mém.* 1906, p. 149 ss. P. Jacquot, *Antioche*, III, p. 479 ss.

9. De Séleucie, qui fut assez longtemps un Calais ptolémaïque, suivant l'expression de Reinach, Philométor réalise ses vues politiques. Il envoie des messagers à Démétrius II qui n'était pas encore entré à Antioche, pour lui offrir la main de Cléopâtre Théa, sa fille, négocier son accession au trône des Séleucides aux dépens d'Alexandre, tombé en disgrâce. Si nous admettons ἣν ἔχει Ἀλέξανδρος, Cléopâtre était encore à Antioche au moment de cette députation. Si l'on opte pour εἶχεν de *SV*, ***habuit*** du lat. ***LX***, la fille avait rejoint son père à Séleucie, ainsi que l'a compris Josèphe : « Ptolémée, se reprochant d'avoir uni sa fille à Alexandre et de s'être allié à lui contre Démétrius, rompit ses liens de parenté avec ce prince. Il lui enleva sa fille, et écrivit aussitôt à Démétrius, etc. ».

10 s. Le revirement de Ptolémée VI s'explique par l'attentat dont il fut l'objet de la part d'Alexandre. D'après notre auteur, cette accusation aurait pour origine le désir du roi d'Égypte de ravir la Syrie au roi d'Antioche (voir v. 1). Selon Diodore (*loc. cit.*), Ptolémée ayant constaté la compléte incapacité de Balas et ayant feint d'être en butte à un guet-apens, προσποιηθεὶς ἐπιβουλεύεσθαι, se tourna vers Démétrius. Mais Josèphe tient d'une source qui pourrait être Polybe ou Nicolas de Damas qu'arrivé à Ptolémaïs, au cours de sa marche le long de la côte, Ptolémée, contre toute attente, faillit périr victime des embûches d'Alexandre, de la main d'Ammonius, favori de celui-ci. Alexandre,

[15] ἐξήγαγε + τὴν δύναμιν rec. lucian. (T).

puis revint à Jérusalem. [8] Ainsi le roi Ptolémée se rendit maître des villes de la côte jusqu'à Séleucie-sur-mer, méditant de mauvais desseins contre Alexandre. [9] Il envoya des ambassadeurs au roi Démétrius pour lui dire : « Viens, concluons ensemble un traité : je te donnerai ma fille que possède Alexandre et tu règneras sur le royaume de ton père. [10] Je me repens de lui avoir donné ma fille, car il a cherché à me tuer. » [11] Il lui reprochait cela parce qu'il convoitait son royaume. [12] Ayant enlevé sa fille, il la donna à Démétrius et brisa avec Alexandre, leur inimitié devint manifeste. [13] Ptolémée fit son entrée à Antioche et ceignit le diadème de l'Asie, de sorte qu'il mit deux bandeaux royaux autour de sa tête, celui d'Égypte et celui d'Asie. [14] Le roi Alexandre se trouvait en Cilicie en ce temps-là parce que les gens de cette contrée s'étaient révoltés. [15] Alexandre, instruit de tout cela s'avança contre lui pour livrer bataille; Ptolémée de son côté se mit en mouvement et marcha à sa rencontre avec une forte armée et le mit en fuite. [16] Alexandre s'enfuit en

ayant refusé de livrer le coupable, Ptolémée le regarda comme l'auteur du complot et fut vivement irrité contre lui.

12. — ἀφελόμενος s'harmonise avec le prés. ἔχει du v. 9. — ἀλλοιοῦσθαι régit le génitif comme ἀλλοῖος.

13. Comme prélude à l'entrée de Ptolémée à Antioche, il faut mentionner le massacre d'Ammonius par les habitants et la fuite d'Alexandre en Cilicie. *Antiq.*, XIII, 108, 112. La ville toujours aux mains de Hiérax et de Diodote, désespérant d'Alexandre et craignant Démétrius vengeur de son père, accueillit Ptolémée en maître suivant Diodore et lui offrit le diadème avec le royaume. Unir les deux couronnes d'Égypte et d'Asie sur sa tête avait été le rêve d'Antiochus Épiphane (**1**, 16). Ce rêve réalisé au profit de Philométor dans la capitale des Séleucides était une nouvelle ironie du sort. Mais la modération de ce roi louée par Polybe et par Josèphe et la crainte de porter ombrage aux Romains le poussèrent à décider les citoyens d'Antioche à reconnaître et à accueillir son gendre Démétrius comme leur souverain. POLYBE, XXXIX, 7 (18) extrait concernant Πτολεμαῖος ὁ τῆς Συρίας βασιλεύς... πρᾷος καὶ χρηστός. *Antiq.*, XIII, 113-115. Rien de plus vraisemblable pourtant que l'affirmation de DIODORE, *FHG.*, II, p. XVI : « S'il ne convoitait pas le royaume, Ptolémée n'en désirait pas moins l'annexion de la Cœlé-Syrie à ses états : il conclut un pacte avec Démétrius attribuant à lui-même la Cœlé-Syrie et à Démétrius le royaume de ses pères. »

14. Un soulèvement en Cilicie où naguère avait débarqué son rival Démétrius se comprend aisément. L'auteur, favorable à Alexandre en reconnaissance du souverain pontificat octroyé à Jonathan, évite de dire qu'il a fui en Cilicie, chassé ignominieusement d'Antioche, de même qu'il rejette l'inculpation de l'attentat. La sédition de cette province n'empêche pas le prince disgracié d'y lever une armée considérable au dire de Josèphe.

15. Le fait est esquissé légèrement en style biblique : cf. Num. **20**, 20; II Sam. **8**, 1. L'endroit de la rencontre nous est donné par STRABON, 751 : Dans la plaine d'Antioche coule aussi « l'*Oinoparos*, fleuve sur lequel, après avoir vaincu dans un combat Alexandre Balas, Ptolémée Philométor mourut d'une blessure ». Il est dominé par la colline *Trapezôn* identifiée par DUSSAUD, *Top. Syr.*, p. 439 à la table calcaire du Djebel Sim'ân. Le fleuve est l'Aprié des Assyriens, aujourd'hui le *Nahr 'Afrîn* qui se jette dans l'Aq Denis ou lac d'Antioche. — ἐξάγειν sans régime apparent, s.-ent. στρατόν, partir en expédition, est usité dans le grec class. Voir *Stephani Thes.* et LIDDEL-SCOTT, s. v.

16. L'Arabie dont il est question est non pas la péninsule arabique mais une de ces

Πτολεμαῖος ὑψώθη. 17 καὶ ἀφεῖλε Ζαβδιὴλ ὁ Ἄραψ τὴν κεφαλὴν Ἀλεξάνδρου καὶ ἀπέστειλε τῷ Πτολεμαίῳ. 18 καὶ ὁ βασιλεὺς Πτολεμαῖος ἀπέθανεν ἐν τῇ ἡμέρᾳ τῇ τρίτῃ, καὶ οἱ ὄντες ἐν τοῖς ὀχυρώμασιν αὐτοῦ ἀπώλοντο ὑπὸ τῶν ἐν τοῖς ὀχυρώμασι· 19 καὶ ἐβασίλευσε Δημήτριος ἔτους ἑβδόμου καὶ ἑξηκοστοῦ καὶ ἑκατοστοῦ.

20 Ἐν ταῖς ἡμέραις ἐκείναις συνήγαγεν Ιωναθαν τοὺς ἐκ τῆς Ἰουδαίας τοῦ ἐκπολεμῆσαι τὴν ἄκραν τὴν ἐν Ιερουσαλημ, καὶ ἐποίησαν ἐπ' αὐτὴν μηχανὰς πολλάς. 21 καὶ ἐπορεύθησάν τινες μισοῦντες τὸ ἔθνος αὐτῶν ἄνδρες παράνομοι πρὸς τὸν βασιλέα καὶ ἀπήγγειλαν αὐτῷ ὅτι Ιωναθαν περικάθηται τὴν ἄκραν. 22 καὶ ἀκούσας ὠργίσθη· ὡς δὲ ἤκουσεν, εὐθέως ἀναζεύξας ἦλθεν εἰς Πτολεμαΐδα καὶ ἔγραψεν Ιωναθαν τοῦ μὴ περικαθῆσθαι καὶ τοῦ ἀπαντῆσαι αὐτὸν αὐτῷ συμμίσγειν εἰς Πτολεμαΐδα τὴν ταχίστην· 23 ὡς δὲ ἤκουσεν Ιωναθαν, ἐκέλευσε περικαθῆσθαι καὶ ἐπέλεξε τῶν πρεσβυτέρων Ισραηλ καὶ τῶν ἱερέων καὶ ἔδωκεν ἑαυτὸν τῷ κινδύνῳ. 24 καὶ λαβὼν ἀργύριον καὶ χρυσίον καὶ ἱματισμὸν καὶ ἕτερα ξένια πλείονα καὶ ἐπορεύθη πρὸς τὸν βασιλέα εἰς Πτολεμαΐδα καὶ εὗρε χάριν ἐναντίον αὐτοῦ· 25 καὶ ἐνετύγχανον κατ' αὐτοῦ τινες ἄνομοι τῶν ἐκ τοῦ ἔθνους. 26 καὶ ἐποίησεν αὐτῷ ὁ βασιλεὺς καθὼς ἐποίησαν αὐτῷ οἱ πρὸ αὐτοῦ, καὶ ὕψωσεν αὐτὸν ἐναντίον τῶν

régions syriennes pénétrées d'éléments nomades telles que les environs d'Alep, la Beqa, ou la Palmyrène. Le nom de *Abas* donné par Diodore n'a pas été retrouvé. Voir v. 54. C'est dans ces parages que le fils de Balas était élevé chez un émir.

17. Suivant la version de Diodore, Alexandre aurait été exécuté par ses généraux, Héliade et Casios, après entente avec Démétrius d'une part et avec Dioclès de l'autre, achetant à ce prix leur propre sécurité. Dioclès est le nom grec que portait le dynaste arabe Zabdiel, outre son nom indigène porté par des Juifs (I Chr. **27,** 2; II Esd. **11,** 14) et des Palmyréniens, d'après les inscriptions. Il dut participer au meurtre pour s'en faire un mérite auprès de Ptolémée. Josèphe l'appelle Zabélos, forme connue par les inscriptions.

18. Mais Ptolémée ne devait pas jouir longtemps de son triomphe, car il avait reçu au combat de l'Oinoparas une grave blessure. Son cheval effrayé par le barrissement d'un éléphant l'ayant désarçonné, les ennemis l'auraient achevé sans l'arrivée de ses gardes du corps. Tombé dans le coma pendant quatre jours, il reprit connaissance le cinquième jour et fut réconforté par la vue de la tête coupée de son premier gendre. Peu après, il expirait. A ce récit circonstancié d'*Antiq.*, XIII, 117 s. emprunté à une source inconnue, ajoutons cette brève note de Tite-Live, *Epit.*, 52 : *Ptolemaeus in caput graviter vulneratus, inter curationem, dum ossa medici terebrare contendunt, exspiravit.*

Les garnissaires égyptiens laissés par Philométor dans les places fortes du littoral auraient été, suivant le récit déjà cité de Josèphe, attaqués sur l'ordre de Démétrius II qui prit le surnom de Nicator à l'occasion de la bataille de l'Oinoparas qui l'avait délivré d'un protecteur et d'un rival. Le reste de l'armée de Ptolémée réussit à regagner Alexandrie, mais Démétrius resta maître des éléphants. Le nouveau gendre n'était pas plus attaché à son beau-père que le premier.

19. L'an 167 Sél. répond dans notre livre à mars 145-avril 144.

20-37. Premiers rapports avec Démétrius II : Tension et détente. — Nouvelle charte en faveur des Juifs. *Antiq.*, XIII, **4,** 9 (121-129).

20. Il faut croire que l'article **10,** 32 relatif à l'Acra était resté lettre morte puisque

22 περικαθησθαι + τη ακρα rec. lucian. (T).
26 παντων των φιλων αυτου (FTS).

Arabie pour y trouver un refuge, et Ptolémée triompha. [17] L'Arabe Zabdiel trancha la tête à Alexandre et l'envoya à Ptolémée. [18] Le roi Ptolémée mourut trois jours après et les Égyptiens qui étaient dans ses places-fortes furent tués par les habitants de ces places. [19] Démétrius devint roi en l'année cent soixante-sept.

[20] En ces jours-là Jonathan réunit ceux de la Judée pour attaquer l'Acra qui est à Jérusalem et ils dressèrent contre elle de nombreuses machines. [21] Alors des gens haïssant leur nation, hommes impies, s'en allèrent trouver le roi pour lui annoncer que Jonathan faisait le siège de l'Acra. [22] A cette nouvelle, le roi fut irrité, et aussitôt averti, il partit sans retard et vint à Ptolémaïs. Il écrivit à Jonathan de cesser le siège et de venir le trouver pour conférer avec lui à Ptolémaïs le plus vite possible. [23] Dès qu'il eut reçu cet avis, Jonathan ordonna de poursuivre le siège et choisit pour compagnons des anciens d'Israël et des prêtres et se livra lui-même au danger. [24] Prenant avec lui de l'argent, de l'or, des vêtements et autres cadeaux en quantité, il s'en alla chez le roi à Ptolémaïs et trouva grâce devant lui. [25] Et certains vauriens de la nation portaient contre lui des accusations. [26] Mais le roi agit avec lui comme avaient agi avec lui ses prédécesseurs : il l'exalta en

ce διάβολος πονηρός continuait à braver Jonathan au cœur de son gouvernement. Celui-ci ignorait peut-être les événements qui venaient de bouleverser la situation en Syrie et s'appuyait-il sur une convention passée avec Philométor pour s'emparer de la citadelle de Jérusalem. Quand on sut dans cette ville que Démétrius II demeurait seul maître du pouvoir, l'opération tentée par le grand-prêtre parut à ses adversaires comme un crime de lèse-majesté qu'il serait avantageux d'exploiter contre lui.

21. Les adversaires pensaient toucher d'autant plus juste qu'ils étaient eux-mêmes Juifs, de culture grecque, loyaux sujets de la dynastie séleucide. Le roi eût estimé impolitique de s'aliéner cette fraction importante de la population judéenne pour laquelle l'Acra était une sécurité et le seul lien vivant qui rattachât la Judée au pouvoir central.

22. Répondant à נסע, ἀναζευγνύναι a passé du sens primitif de lever le camp en parlant des nomades, puis des armées, au sens général de partir pour un voyage. Il s'emploie couramment à l'époque hellénistique au sujet du déplacement d'un fonctionnaire et de ses assistants. Josèphe exagère en traduisant le mot par : « le roi partit d'Antioche avec ses troupes contre Jonathas. » Le roi ne vient pas secourir l'Acra, puisqu'il invite le méridarque à conférer avec lui à Ptolémaïs, comptant sur l'efficacité de son autorité. — τὴν ταχίστην (ὁδόν) class. par le chemin le plus court, le plus rapidement possible.

23. Le fait d'ordonner la continuation du siège de l'Acra suppose que l'autorité du roi n'est pas appuyée cette fois par les armes. En tout cas, il y avait quand même un risque à se livrer ainsi en coupable à la discrétion d'un jeune monarque capricieux. Ce ne sont pas les Anciens (**11**, 23) ni les prêtres qu'il a choisis pour escorte qui seraient capables de le défendre.

24 s. Répétition de la scène de **10**, 60 s. avec le même succès et la même répercussion chez les Juifs hellénisants. Les cadeaux de vêtements étaient encore très en usage dans l'administration ottomane au XVIIe siècle.

26. Les *amis* d'un roi ne devenaient pas nécessairement les *amis* de son successeur. Il fallait pour cela qu'ils fussent agréés par ce dernier et investis derechef. Un roi conservait souvent les amis de son père, mais il avait parfois des raisons de sévir contre eux.

φίλων αὐτοῦ πάντων. [27] καὶ ἔστησεν αὐτῷ τὴν ἀρχιερωσύνην καὶ ὅσα ἄλλα εἶχε τίμια τὸ πρότερον, καὶ ἐποίησεν αὐτὸν τῶν πρώτων φίλων ἡγεῖσθαι. [28] και ἠξίωσεν Ιωναθαν τὸν βασιλέα ποιῆσαι τὴν Ἰουδαίαν ἀφορολόγητον καὶ τὰς τρεῖς τοπαρχίας 'τῆς Σαμαρίτιδος' καὶ ἐπηγγείλατο αὐτῷ τάλαντα τριακόσια. [29] καὶ εὐδόκησεν ὁ βασιλεὺς καὶ ἔγραψε τῷ Ιωναθαν ἐπιστολὰς περὶ πάντων τούτων ἐχούσας τὸν τρόπον τοῦτον.

[30] Βασιλεὺς Δημήτριος Ιωναθαν τῷ ἀδελφῷ χαίρειν καὶ ἔθνει Ἰουδαίων. [31] τὸ ἀντίγραφον τῆς ἐπιστολῆς, ἧς ἐγράψαμεν Λασθένει τῷ συγγενεῖ ἡμῶν περὶ ὑμῶν, γεγράφαμεν καὶ πρὸς ὑμᾶς, ὅπως εἰδῆτε. [32] Βασιλεὺς Δημήτριος Λασθένει τῷ πατρὶ χαίρειν. [33] τῷ ἔθνει τῶν Ἰουδαίων φίλοις ἡμῶν καὶ συντηροῦσι τὰ πρὸς ἡμᾶς δίκαια ἐκρίναμεν ἀγαθοποιῆσαι χάριν τῆς ἐξ αὐτῶν εὐνοίας πρὸς ἡμᾶς. [34] ἑστάκαμεν αὐτοῖς τά τε ὅρια τῆς Ἰουδαίας καὶ τοὺς τρεῖς νομοὺς 'Ἀφεραιμα' καὶ Λυδδα καὶ Ῥαμαθαιμ προσετέθησαν τῇ Ἰουδαίᾳ ἀπὸ τῆς Σαμαρίτιδος καὶ πάντα τὰ συγκυροῦντα αὐτοῖς πᾶσι τοῖς θυσιάζουσιν εἰς Ἱεροσόλυμα ἀντὶ τῶν βασιλικῶν, ὧν ἐλάμβανεν ὁ βασιλεὺς παρ' αὐτῶν τὸ πρότερον κατ' ἐνιαυτὸν ἀπὸ τῶν γενημάτων

Jonathan a le droit d'être regardé comme un habile homme pour avoir eu son brevet de courtisan avec Alexandre Balas, les deux Démétrius et Antiochus VI.

27. Les autres τίμια sont probablement les insignes tels que la pourpre et l'agrafe d'or, les dignités de stratège et méridarque, le domaine d'Accaron. Voir **10**, 64 ss. 89. Le latin *principem amicorum* qui suppose πρῶτον φίλων ne peut prévaloir contre le grec πρώτων.

28. D'après **10**, 30 et 38; **11**, 34, les trois cantons sont distraits de la Samarie et par conséquent τῆς Σαμαρίτιδος doit être rétabli. Dire que le traducteur a lu devant שמרין un ו au lieu d'un ד marque du génitif est une hypothèse soutenable (Grimm) à condition d'admettre un original araméen. Le traducteur a pu croire que les trois toparchies, *šelošeth gelîloth*, représentaient la Galilée et puisqu'auparavant la Judée était mentionnée, la triade demandait à se compléter par la Samarie; un *waw* faisait l'affaire. Josèphe renouvellè une erreur du même genre en comptant comme trois toparchies : Samarie, Pérée et Galilée. *Antiq.*, XIII, 125 et 50. Calmet avait déjà fait remarquer que la Samarie n'était pas du nombre des toparchies, mais que celles-ci étaient démembrées de cette province. « Jonathas, ajoute-t-il, rachète les tributs et charges que Démétrius pouvait imposer à ces provinces, pour la somme une fois payée de 300 talents. » Ce rachat est plus probable que le versement annuel des 300 talents exigé sous Séleucus dont parle Sulpice Sévère, *Hist.*, II, 16 : *annuum stipendium talenta regi trecenta dabant.* Cette somme est évaluée par Calmet à 1.460.156 livres, 5 sols, soit 1.768.200 francs-or.

29. Willrich trouve étonnant que Démétrius ait écrit à Jonathan et au peuple juif alors que Jonathan se trouvait près de lui. Autre objection : Comment se fait-il qu'au lieu de transmettre directement au grand-prêtre juif un document sur les privilèges, il lui envoie la copie d'une lettre écrite à Lasthène? Les décrets sous forme de lettre ne sont pas rares dans la chancellerie hellénistique. Même si Jonathan n'avait pas encore quitté Ptolémaïs quand la lettre lui fut adressée, le document aurait gardé sa forme épistolaire pour être proclamé devant le peuple dans sa teneur authentique. La volonté du roi ayant été déjà manifestée dans un rescrit adressé à son ministre ou à n'importe quel fonction-

[28] και την Σαμαριτιν tous les textes, et tria loca principalia et samaritim *anc. lat.*, toparcias id est samariam *Vg*.
[33] αγαθοποιησαι (KFTS), αγαθον ποιησαι (R) avec *S* et rec. lucian. Lobeck. *Phryn.*, p. 200.
[34] Αφερεμα de *AV* peut représenter Αφεραιμα. Cf. Syr. I אפרים.

présence de tous ses amis. [27] Il lui garantit la grande prêtrise et toutes les autres distinctions qu'il avait auparavant, et le fit compter parmi les premiers amis. [28] Jonathan demanda au roi d'exempter la Judée de tributs ainsi que les trois toparchies de la Samaritide, en lui promettant en retour trois cents talents. [29] Le roi consentit et écrivit à Jonathan sur tout ceci une lettre tournée de cette manière :

[30] « Le roi Démétrius à Jonathan son frère, et à la nation des Juifs, salut! [31] La copie de la lettre que nous avons écrite à votre sujet à Lasthène notre parent, nous vous l'adressons aussi à vous pour que vous en ayez connaissance : [32] Le roi Démétrius à Lasthène, son père, salut! [33] A la nation des Juifs qui sont nos amis et observent ce qui est juste envers nous, nous sommes décidés à faire du bien à cause des bons sentiments qu'ils ont à notre égard. [34] Nous leur confirmons et le territoire de la Judée et les trois nomes d'Apheraima, de Lydda et de Ramathaim. Ils ont été ajoutés de la Samarie à la Judée ainsi que toutes leurs dépendances en faveur de tous ceux qui sacrifient à Jérusalem au lieu des redevances régaliennes que le roi y percevait auparavant chaque année sur les produits de la terre et les fruits des arbres.

naire chargé de l'exécutif, il n'était pas nécessaire de composer une nouvelle formule à l'usage des intéressés. Il faut méconnaître les usages de la promulgation des décrets chez les Anciens pour se créer de telles difficultés, et c'est perdre son temps que de peser des observations engendrées le plus souvent par un parti pris hostile. — τρόπον avec le verbe *avoir* qu'on relève **15,** 2; II Macc. **1,** 24; **11,** 16 n'est pas inusité chez les profanes ni dans les pap. de l'époque byzantine; il équivaut à τύπον Act. **29,** 25.

30. L'adresse combine les deux destinataires de **10,** 18 et 25.

31 s. Lasthène (voir **10,** 67) qui patrona Démétrius II et fut l'artisan de son intronisation reçoit des titres manifestant la hauteur de sa fortune. Il jouait le rôle de grand vizir ou de maire du palais étant ὁ τῆς βασιλείας προεστηκώς, ainsi que le désigne Diodore, XXXIII, 4. Josèphe dans Gen. **48,** 8 se dit établi père de Pharaon, seigneur de toute sa maison et gouverneur de tout le pays d'Égypte. Antiochus III salue du titre honorifique de père Zeuxis satrape de Lydie. *Antiq.*, XII, 148. Grimm.

34. La Judée est le pays limité au nord par Béthel et Gabaon, à l'ouest par Emmaüs et 'Odollam, au sud par Bethsour, à l'est par Jéricho. C'est la province de *Jehoud* de la période perse repeuplée au temps de Néhémie.

Le rattachement à la Judée de trois cantons de la Samarie, la *Šameraïn* de l'empire perse, constitue le succès le plus important des négociations de 145. De ces nomes, objet d'une simple promesse **10,** 38, le premier s'appelle *Aphereima* d'après les vestiges de la transmission d'*Antiq.*, XIII, 127. De bonne heure la leçon Ἀφαιρεμα a prévalu parce qu'elle avait un sens en grec et les LXX s'en servaient pour désigner une offrande pour les sacrifices. L'anc. lat. a suivi le mouvement en traduisant ce toponyme par *ablationem* que V a radicalement supprimé. Il faut remonter en définitive à *Aphraima* forme aramaïsante de 'Ephraïm, développement ultérieur de 'Ophra, ancien nom de *Taiyibé*, bourg situé sur une position éminente à 29 kilomètres environ sur route au nord de Jérusalem. Lydda, l'antique Lod repeuplée après l'Exil par des Benjamites, survit dans le bourg de *Ludd* à 44 kilomètres à l'ouest de Jérusalem et à deux heures au nord d'Accaron. Modîn, la patrie des Asmonéens, appartenait à ce district. Ramathaïm, patrie du prophète Samuel, garde ici son nom biblique, bien que l'usage hellénistique se fondant sur *ha-Ramatha* en

τῆς γῆς καὶ τῶν ἀκροδρύων. [35]καὶ τὰ ἄλλα τὰ ἀνήκοντα ἡμῖν ἀπὸ τοῦ νῦν τῶν δεκατῶν καὶ τῶν τελῶν τῶν ἀνηκόντων ἡμῖν καὶ τὰς τοῦ ἁλὸς λίμνας καὶ τοὺς ἀνήκοντας ἡμῖν στεφάνους, πάντα ἐπαρκέσομεν αὐτοῖς. [36]καὶ οὐκ ἀθετηθήσεται οὐδὲ ἓν τούτων ἀπὸ τοῦ νῦν καὶ εἰς τὸν ἅπαντα χρόνον. [37]νῦν οὖν ἐπιμέλεσθε τοῦ ποιῆσαι τούτων ἀντίγραφον, καὶ δοθήτω Ιωναθαν καὶ τεθήτω ἐν τῷ ὄρει τῷ ἁγίῳ ἐν τόπῳ ἐπισήμῳ.

[38]Καὶ εἶδε Δημήτριος ὁ βασιλεὺς ὅτι ἡσύχασεν ἡ γῆ ἐνώπιον αὐτοῦ καὶ οὐθὲν αὐτῷ ἀνθειστήκει, καὶ ἀπέλυσε πάσας τὰς δυνάμεις αὐτοῦ, ἕκαστον εἰς τὸν ἴδιον τόπον, πλὴν τῶν ξένων δυνάμεων, ὧν ἐξενολόγησεν ἀπὸ τῶν νήσων τῶν ἐθνῶν· καὶ ἤχθραναν αὐτῷ πᾶσαι αἱ δυνάμεις αἱ ἀπὸ τῶν πατέρων. [39]Τρύφων δὲ ἦν τῶν παρὰ Ἀλεξάνδρου τὸ πρότερον καὶ εἶδεν ὅτι πᾶσαι αἱ δυνάμεις καταγογγύζουσι κατὰ τοῦ Δημητρίου, καὶ ἐπορεύθη πρὸς Ἰαμλεκου τὸν Ἄραβα, ὃς ἔτρεφε

eût fait Arimathæa. C'est aujourd'hui *Rentis*, gros village établi sur une colline au nord-nord-est de Lydda. Ces annexions reportaient la frontière judéenne à une vingtaine de kilomètres au nord et à l'ouest. Le recul qui se trouvait moins prononcé du côté d'Aphraïma s'accentuera sous peu avec l'annexion de l'Acrabattène (**11**, 57), de telle sorte qu'à 50 kilomètres au nord de Jérusalem on se trouvera encore en Judée. *RB.*, 1926, p. 210 ss. *Géogr. Pal.*, II, p. 135, 370, 402, 428 et carte VIII.

Au lieu des revenus annuels que le roi percevait sur la Judée et les trois nomes récemment annexés lorsqu'ils relevaient de la Samarie, Démétrius abandonne aux Juifs orthodoxes, enfin à tous ceux qui sacrifiaient à Jérusalem, les taxes représentant le prélèvement jadis en nature sur les grains et les fruits. Puisque c'est une charte de privilèges, il n'y a pas à sous-entendre ici la somme des trois cents talents promise par Jonathan. GRIMM contre MICHAELIS. Les nomes avaient été incorporés au territoire judéen parce qu'ils comptaient un nombre notable d'Israélites restés fidèles au culte de Jérusalem. C'est autant pour les faire bénéficier des exemptions des Judéens que pour les réunir sous la houlette du grand-prêtre que le décret était rendu. Il est à croire que les renégats et les païens étaient exclus de ces bénéfices. La décision était de nature à intensifier le ralliement aux Asmonéens.

35. Sur les diverses redevances voir **10**, 29 s. — ἀπὸ τοῦ νῦν est à rattacher à ἐπαρκέσομεν verbe qui pourrait se traduire par « nous écarterons » tout cela d'eux, mais auquel on s'accorde à conserver le sens de *fournir*, *concéder*, v. g. LIDDELL-SCOTT. s. v. La correction lucianique ἐπαρκῶς παρίεμεν est inutile, contre GRIMM.

36. Est en parallèle avec **10**, fin de 30.

Comparée au décret de Démétrius Ier **10**, 28-45, il manque dans cette lettre la qualité de *sacrée* accordée à Jérusalem, la livraison de l'Acra, l'affranchissement gratuit des esclaves juifs et l'exemption de la prestation des bêtes de somme, l'immunité de tous les Juifs du royaume durant les jours de fête, les conditions de leur service militaire, la cession de Ptolémaïs, les secours pécuniaires pour la restauration du Temple et la construction des forteresses judéennes, et le droit d'asile accordé au sanctuaire du Mont-Sion. Il y a nécessairement une différence entre des concessions arrachées par des circonstances périlleuses et dont la réalisation demeure problématique et des concessions consenties

[35] επαρκως παριεμεν rec. lucian. remittimus *anc. lat.*, concedimus *Vg.*
[37] εν τοπω επιτηδειω avant εν τω ορει rec. lucian.
[38] αυτου après πατερων (F) avec rec. lucian, om. (RK).
[39] Ιμαλκουε (RK), Ειμαλκουαι (FT), Σινμαλκουη (S), Μαλχος Jos. et lat. *G*, מלכו Syr, I, ימלך Syr. II.

35 Quant aux autres droits que nous avons sur les dîmes et les impôts qui nous reviennent, sur les marais salants et les couronnes qui nous étaient dues, à dater de ce jour, nous leur en faisons remise totale. 36 Il ne sera dérogé en rien de toutes ces faveurs, désormais et en aucun temps. 37 Dès maintenant donc ayez soin d'en faire une copie qui soit donnée à Jonathan et placée sur la montagne sainte en un lieu très apparent. »

38 Lorsque le roi Démétrius vit que le pays était en repos devant lui et que rien ne lui avait résisté, il renvoya toutes ses troupes, chaque homme en sa propre maison, sauf les forces étrangères qu'il avait recrutées dans les îles des Gentils. Aussi toutes les troupes qu'il tenait de ses pères se mirent à le haïr. 39 Or Tryphon avait été auparavant un partisan d'Alexandre; voyant que toutes les troupes murmuraient contre Démétrius, il se rendit chez Yamlikhou l'Arabe qui élevait Antiochus, le jeune enfant d'Alexandre.

par un prince maître de la situation et réglant librement ses libéralités sur les mesures de sa politique.

38-53. Mis en péril par une sédition d'anciens soldats et du peuple d'Antioche, Démétrius II est secouru par les troupes de Jonathan. *Antiq.*, XIII, **4,** 9; **5,** 1-3 (129-143).

Après la victoire qui lui avait valu le titre de Nicator qui figure sur ses monnaies parfois avec une Nikè debout la couronne à la main (Babelon, *op. cit.*, p. cxxxi et 121), Démétrius se crut à l'abri de tout danger et se laissa aller à son caractère dédaigneux du peuple, tyrannique et facilement cruel. Son indolence pour les affaires abandonna le gouvernement au Crétois Lasthène « homme sans religion et sans conscience qui poussa son maître aux actions les plus indignes ». Diodore, XXXIII, 4. Justin, XXXVI, 1. A son avènement, les Antiochéniens avaient fini par l'accueillir sur la recommandation de Philométor, confiants dans le pardon des offenses dont ils s'étaient rendus coupables envers Démétrius Soter; de plus les soldats de son père, encouragés par la faveur de son jeune fils et fidèles à leur premier serment, lui avaient remis leurs enseignes; *sed et milites paterni favore juvenis accensi prioris sacramenti religionem novi regis superbiæ præferentes signa ad Demetrium transferunt.* Justin, XXXV, 2. L'épisode que nous abordons présente le revirement total de cette situation : sédition chez les soldats *paternels* et émeute à Antioche.

38. L'apaisement du pays est indiqué par la formule favorite des *Juges* adoptée **1,** 3; **7,** 50; **9,** 57. Les mercenaires étrangers qui échappent au licenciement en tant que compatriotes de Lasthène sont ceux qu'il a recrutés « dans les îles des nations » (Gen. **10,** 5 et 32; Soph. **2,** 11), notamment en Crète et sur les côtes de Carie. A ces étrangers s'opposent les *milites paterni* = ἀπὸ τῶν πατέρων. Voir **10,** 67. L'avidité de Lasthène sous le voile d'économie déchaîna la colère des troupes permanentes. Josèphe explique ainsi l'origine de leur haine : Délivré de la crainte de guerre, Démétrius licencia son armée et ne paya plus que les mercenaires de Crète et des autres îles. « Il s'attira ainsi l'inimitié et la haine des soldats auxquels il ne donnait plus rien, tandis que les rois ses prédécesseurs les payaient même en temps de paix afin de s'assurer de leur fidélité et de leurs dévouements dans les combats, si jamais il était nécessaire. » *Antiq.*, XIII, 129 s. Bikerman, *Inst. Sél.*, p. 77, joint ce passage à d'autres comme un indice du mode régional du recrutement.

39. Le terrain parut propice aux fauteurs de troubles. L'un d'eux, Diodote, connu plus

τὸν Ἀντίοχον τὸ παιδάριον τὸ τοῦ Ἀλεξάνδρου. [40]καὶ προσήδρευεν αὐτῷ, ὅπως παραδοῖ αὐτὸν αὐτῷ, ὅπως βασιλεύσῃ ἀντὶ τοῦ πατρὸς αὐτοῦ, καὶ ἀπήγγειλεν αὐτῷ ὅσα συνέτασσεν ὁ Δημήτριος καὶ τὴν ἔχθραν, ἣν ἐχθραίνουσιν αὐτῷ αἱ δυνάμεις αὐτοῦ, καὶ ἔμεινεν ἐκεῖ ἡμέρας πολλάς. [41]καὶ ἀπέστειλεν Ιωναθαν πρὸς Δημήτριον τὸν βασιλέα, ἵνα ἐκβάλῃ τοὺς ἐκ τῆς ἄκρας ἐξ Ιερουσαλημ καὶ τοὺς ἐν τοῖς ὀχυρώμασιν· ἦσαν γὰρ πολεμοῦντες τὸν Ισραηλ. [42]καὶ ἀπέστειλε Δημήτριος πρὸς Ιωναθαν λέγων. Οὐ ταῦτα μόνον ποιήσω σοι καὶ τῷ ἔθνει σου, ἀλλὰ δόξῃ δοξάσω σε καὶ τὸ ἔθνος σου, ἐὰν εὐκαιρίας τύχω· [43]νῦν οὖν ὀρθῶς ποιήσεις ἀποστείλας μοι ἄνδρας, οἳ συμμαχήσουσί μοι, ὅτι ἀπέστησαν πᾶσαι αἱ δυνάμεις μου. [44]καὶ ἀπέστειλεν Ιωναθαν ἄνδρας τρισχιλίους δυνατοὺς ἰσχύι αὐτῷ εἰς Ἀντιόχειαν καὶ ἦλθοσαν πρὸς τὸν βασιλέα, καὶ ηὐφράνθη ὁ βασιλεὺς ἐπὶ τῇ ἐφόδῳ αὐτῶν· [45]καὶ ἐπισυνήχθησαν οἱ ἐκ τῆς πόλεως εἰς μέσον τῆς πόλεως εἰς ἀνδρῶν δώδεκα μυριάδας καὶ ἠβούλοντο ἀνελεῖν τὸν βασιλέα. [46]καὶ ἔφυγεν ὁ βασιλεὺς εἰς τὴν αὐλήν, καὶ κατελάβοντο οἱ ἐκ τῆς πόλεως τὰς διόδους τῆς πόλεως καὶ ἤρξαντο πολεμεῖν. [47]καὶ ἐκάλεσεν ὁ βασιλεὺς τοὺς Ἰουδαίους ἐπὶ βοήθειαν, καὶ ἐπισυνήχθησαν πρὸς αὐτὸν πάντες ἅμα, καὶ διεσπάρησαν ἐν τῇ πόλει καὶ ἀπέκτειναν ἐν τῇ πόλει ἐν τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ εἰς μυριάδας δέκα. [48]καὶ ἐνεπύρισαν τὴν πόλιν καὶ

tard sous le nom de Tryphon, en profita pour satisfaire son ambition personnelle tout en prétextant le retour à la politique d'Alexandre Balas dont il avait été le courtisan. Né à Casiana, fortin du district d'Apamée, et élevé dans cette place forte créée, dirait-on, pour être un nid de rebelles, il prit part à la conspiration destinée à livrer la Syrie à Philométor. Strabon, p. 752. Dussaud, *Top. Syr.*, p. 198 s. S'étant rallié à Démétrius II qui lui donna un rôle éminent parmi ses amis — ὑπάρχων δὲ ἐν πολλῷ ἀξιώματι τῶν παρὰ τῷ βασιλεῖ φίλων — il se tourna contre lui lorsqu'il vit la fureur populaire et la haine (μῖσος) soulevées contre le prince. Les colons thessaliens de Larissa (Qala'at Seiğar) qui fournissaient le premier corps de cavalerie prêtèrent leur concours à Tryphon, sans doute pour avoir été congédiés sans solde. Diodore raconte ensuite que le condottiere fit son allié d'un dynaste d'Arabie nommé Jamblique qui avait sous sa garde Antiochus, l'enfant d'Alexandre Balas. *FHG.*, II, p. xvii. Le nom de Ἰάμβλιχος porté par des Syriens de marque et par des princes arabes de la Beqa' (cf. Pape, s. v.) comporte l'épenthèse bien connue de β. comme Ἰαμβρι = ימרי = (9, 36). Du reste dans une bilingue de Palmyre on trouve Ιαμλιχος = ימלכו *Yamlikou*. De Vogüé, *Syr. Centr. Inscr. sém.*, n° 36ª et Waddington, *Inscr... de Syrie*, n° 2614. Si l'on fait abstraction de la vocalisation fantaisiste de notre texte, on retrouve d'après la meilleure leçon Ιμαλκουε le sémitique ימלכו. La toute première transcription pouvait être Ιαμλεκου. Cl.-Ganneau, *RAO.*, II, p. 211, soupçonne le nom avec son *waw* final d'avoir une origine nabatéenne. Josèphe, en face de cette transcription, s'en est tenu à la forme très répandue de Μαλχος, en épigraphie *Malichos*, *Malechos*, מלכו : *RB.*, 1930, table p. xii; 1932, table p. xii.

40. Ce Jamblique, probablement fils et successeur de Zabdiel dit Dioclès, n'a pas porté le surnom de Dioclès comme certains l'ont avancé. Il résista longtemps aux instances de Tryphon dont il se méfiait. De longs jours allaient se passer avant que Tryphon réussisse dans son entreprise. Dans l'intervalle se place l'épisode 41-53. — Sophocle use de la construction ἔχθος ἐχθαίρειν τινά qui justifie ἔχθραν ἔχθ.

[40] παραδοι subj. Gram., p. 89.
[42] αλλα (RFT), αλλ'η (KS) *A*.
[44] ισχυι αυτῳ et non αυτων avec *A* et rec. lucian. (S).

40 Il le circonvenait pour qu'il lui livrât l'enfant et que celui-ci régnât à la
place de son père; il le mit au courant de ce que Démétrius avait ordonné et
de la haine que lui portaient ses armées. Il resta là une longue série de jours.
41 Cependant Jonathan envoyait quelqu'un au roi Démétrius pour qu'il
fît sortir de Jérusalem les gens de l'Acra et vidât les forteresses de leurs
hommes, car ils se livraient à des hostilités contre Israël. 42 Démétrius envoya
dire à Jonathan : « Non seulement je ferai cela pour toi et pour ta nation,
mais je te comblerai d'honneurs toi et ta nation dès que j'en trouverai
l'occasion favorable. 43 Pour le moment tu serais correct de m'expédier des
hommes qui combattent avec moi, parce que toutes mes armées ont fait
défection. » 44 Jonathan lui envoya à Antioche trois mille hommes aguerris;
quand ils vinrent chez le roi, celui-ci se réjouit de leur arrivée. 45 Les citadins
se massèrent au centre de la ville au nombre de près de cent vingt mille avec
la volonté de tuer le roi. 46 Le roi se réfugia dans le palais tandis que les
citadins occupaient les rues de la ville et commençaient l'attaque. 47 Alors le
roi appela les Juifs à son secours qui se groupèrent auprès de lui tous ensem-
ble; les gens furent dispersés dans la ville et les Juifs en tuèrent ce jour-là
dans la ville jusqu'à cent mille. 48 Ils incendièrent la ville et prirent de nom-

41. Le désordre qui régnait dans la capitale permettait aux dissidents juifs et aux Syriens d'exercer leur autorité en Judée sans se préoccuper beaucoup des pactes d'amitié conclus entre Jonathan et le roi. La situation du temps de Bacchidès se reforme. Les gens de l'Acra (cf. οἱ ἐκ τῆς πόλεως **5,** 47; **10,** 76, 86) et les garnisons qui ont repris pied dans les forteresses de **9,** 50-52 recommencent à harceler les bons Israélites. Jonathan demande qu'on les fasse sortir, ἐκβάλλειν ne comporte pas toujours l'idée de violence.

42. — δόξῃ δοξάζειν, datif hébraïque qui traduit souvent l'infin. absolu, diplasiasme : *Gram.*, p. 201, 327.

43. — ἀποστείλας partic. prédicat du sujet après καλῶς, εὖ ποιεῖν et similaire. — οἳ συμμ. propos. relative finale. *Gram.*, p. 324, 291. Le roi déclare que *toutes* les troupes ont fait défection pour obtenir un secours plus important. Il lui restait encore des mercenaires, v. 38 πλὴν τῶν ξένων. Selon Josèphe, Démétrius voyant le peuple insurgé contre lui rassembla ses mercenaires et les Juifs envoyés par Jonathas, τοὺς μισθοφόρους καὶ τοὺς... Ἰουδαίους *Antiq.*, XIII, 137. Diodore, XXXIII, 4, parle d'une ξενικὴν δύναμιν ἀξιόλογον lancée par le roi contre les Antiochéniens qui ont refusé de poser leurs armes. L'historien omet la mention des Juifs, notre texte attribue tout le succès de la journée aux Juifs qui sont seuls mentionnés par lui. La note équitable est donnée par Josèphe qui puise certains détails dans une source particulière.

46 s. Josèphe rapporte que la troupe (y compris le détachement juif) eut d'abord le dessous, mais que les Juifs ayant eu l'idée de monter sur le toit du palais, où les émeutiers les avaient sans doute acculés, tirèrent de l'arc sur la foule et dégagèrent les maisons voisines qu'ils incendièrent. C'est la foule massée qui est dispersée, c'est-à-dire vaincue, II Reg. **25,** 5. Le changement de sujet est assez fréquent dans ces sortes de descriptions, p. ex. **4,** 20; **10,** 58.

48. Les maisons étant en bois et très serrées, la ville brûla en grande partie. Les habitants réduits à fuir furent massacrés en grand nombre. *Antiq.*, XIII, 139 ss. Diodore signale également l'incendie et le massacre des révoltés avec femmes et enfants.

ἐλάβοσαν σκῦλα πολλὰ ἐν ἐκείνῃ τῇ ἡμέρᾳ καὶ ἔσωσαν τὸν βασιλέα. [49] καὶ εἶδον οἱ ἀπὸ τῆς πόλεως ὅτι κατεκράτησαν οἱ Ἰουδαῖοι τῆς πόλεως ὡς ἠβούλοντο, καὶ ἠσθένησαν ταῖς διανοίαις αὐτῶν καὶ ἐκέκραξαν πρὸς τὸν βασιλέα μετὰ δεήσεως λέγοντες

[50] Δὸς ἡμῖν δεξιάς, καὶ παυσάσθωσαν οἱ Ἰουδαῖοι πολεμοῦντες ἡμᾶς καὶ τὴν πόλιν. [51] καὶ ἔρριψαν τὰ ὅπλα καὶ ἐποίησαν εἰρήνην, καὶ ἐδοξάσθησαν οἱ Ἰουδαῖοι ἐναντίον τοῦ βασιλέως καὶ ἐνώπιον πάντων τῶν ἐν τῇ βασιλείᾳ αὐτοῦ καὶ ὠνομάσθησαν ἐν τῇ βασιλείᾳ αὐτοῦ καὶ ἐπέστρεψαν εἰς Ἱερουσαλὴμ ἔχοντες σκῦλα πολλά.

[52] Καὶ ἐκάθισε Δημήτριος ὁ βασιλεὺς ἐπὶ θρόνου τῆς βασιλείας αὐτοῦ, καὶ ἡσύχασεν ἡ γῆ ἐνώπιον αὐτοῦ. [53] καὶ ἐψεύσατο πάντα, ὅσα εἶπε, καὶ ἠλλοτριώθη τῷ Ἰωναθαν καὶ οὐκ ἀνταπέδωκε κατὰ τὰς εὐνοίας, ἃς ἀνταπέδωκεν αὐτῷ, καὶ ἔθλιβεν αὐτὸν σφόδρα.

[54] Μετὰ δὲ ταῦτα ἀπέστρεψε Τρύφων καὶ Ἀντίοχος μετ' αὐτοῦ παιδάριον νεώτερον· καὶ ἐβασίλευσε καὶ ἐπέθετο διάδημα. [55] καὶ ἐπισυνήχθησαν πρὸς αὐτὸν πᾶσαι αἱ δυνάμεις, ἃς ἀπεσκοράκισε Δημήτριος, καὶ ἐπολέμησαν πρὸς αὐτόν, καὶ ἔφυγε καὶ ἐτροπώθη. [56] καὶ ἔλαβε Τρύφων τὰ θηρία καὶ κατεκράτησεν Ἀντιοχείας [57] καὶ ἔγραψεν Ἀντίοχος ὁ νεώτερος Ἰωνάθῃ λέγων Ἵστημί σοι τὴν ἀρχιερωσύνην καὶ καθίστημί σε ἐπὶ τῶν τεσσάρων νομῶν καὶ εἶναί σε τῶν φίλων τοῦ βασι-

50. Participe construit régulièrement avec παύεσθαι. *Gram.*, p. 323.

51. Josèphe est plus modeste dans l'appréciation du haut-fait : « Après avoir récompensé les Juifs avec le produit du butin et les avoir remerciés comme les principaux auteurs de sa victoire, il les renvoya vers Jonathas, à Jérusalem, avec ses remerciements pour l'aide reçue. »

53. Démétrius toujours à court d'argent refuse de réaliser les belles promesses consignées dans la lettre de Ptolémaïs. — ἐψεύσατο πάντα (class.) il manqua à toutes les promesses, à tous les engagements qu'il avait pris. D'après Josèphe *loc. cit.* 143, il menaça de la guerre le grand-prêtre s'il ne s'acquittait de tous les tributs que le peuple juif payait aux premiers rois, et il aurait accompli sa menace si Tryphon ne l'avait obligé de consacrer à sa propre sûreté les préparatifs faits contre Jonathas. L'impopularité du roi était générale, ses injustices dépassant celles de son père, si bien que les rois de la lignée de Séleucus IV s'attirèrent la haine διὰ τὴν παρανομίαν, tandis que celle d'Antiochus IV fut aimée διὰ τὴν ἐπιείκειαν. Cette réflexion de Diodore explique ce qui va suivre.

54-74. Comblé d'honneurs par Antiochus VI Dionysos, Jonathan prend part a la lutte dirigée par Tryphon contre Démétrius II. — Simon nommé gouverneur de la Paralia reprend Bethsour. — Avantage de Jonathan a Asor. *Antiq.*, XIII, 5, 3, 4-7 (144-162).

Après l'insurrection d'Antioche, Tryphon finit par obtenir du dynaste arabe l'héritier d'Alexandre Balas, Antiochus VI, surnommé Épiphane et Dionysos, qui avait dû naître en l'an 163 Sél. L'année de la mort de son père (167), il pouvait être dans sa cinquième année. Ses partisans l'ont tenu pour le successeur immédiat de Balas, car on a des monnaies d'Antiochus VI à partir de 167 Sél. jusqu'à 170, ce qui confirme l'affirmation de

50 δεξιαν *SV*.
55 απεσκορακισε (RKS), απεσκορπισε (FT), disperserat *LVg*.
57 Ιωναθῃ (RK), τῳ Ιωναθαν (FT), Ιωναθᾳ (S).

breuses dépouilles en ce jour-là : c'est ainsi qu'ils sauvèrent le roi. 49 Lorsque
les citadins virent que les Juifs s'étaient rendus maîtres de la ville comme
ils voulaient, ils défaillirent dans leurs résolutions et crièrent vers le roi avec
supplication en ces termes : « 50 Donne-nous la main droite et que les Juifs
cessent de combattre contre nous et contre la ville! » 51 Ils jetèrent leurs
armes et firent la paix. Les Juifs furent couverts de gloire en présence du
roi et devant tous ceux qui font partie de son royaume. Ils se firent un nom
dans son royaume et revinrent à Jérusalem chargés d'un grand butin. 52 Le
roi Démétrius s'assit sur le trône de son royaume et le pays jouit du repos en
sa présence. 53 Mais il manqua à toutes les paroles qu'il avait données, se
brouilla avec Jonathan, ne répondit pas aux bienfaits dont celui-ci l'avait
payé en retour, lui infligeant quantité de vexations.

54 Après cela Tryphon revint et avec lui Antiochus, tout jeune enfant qui
commença à régner et ceignit le diadème. 55 Et toutes les armées que Démé-
trius avait envoyées aux corbeaux se groupèrent autour de lui et firent la
guerre à Démétrius qui, lorsqu'il se repliait, fut mis en déroute. 56 Tryphon
prit les éléphants et s'empara d'Antioche. 57 Le jeune Antiochus écrivit à
Jonathan en ces termes : « Je te confirme dans le souverain sacerdoce et je
t'établis sur les quatre nomes, je veux que tu sois parmi les amis du roi. »

Josèphe que ce prince fut roi pendant quatre ans. Comme il est mort en 170 Sél. il était alors dans sa huitième année, *decem annos admodum habens*, lisons-nous dans l'*Epitome* 55 de Tite-Live. BABELON, p. CXXXV. Il avait donc environ six ans lorsqu'il fut ouvertement déclaré roi et qu'il eut affaire avec Jonathan. En ces conditions, il est clair que Tryphon avait en mains les rênes du gouvernement lorsqu'il eut battu Démétrius II.

54. L'auteur ayant laissé Tryphon au v. 40 chez l'Arabe Yamlikou, détenteur du jeune prétendant, le ramène sur la scène. Le fragment de Diodore déjà cité nous signale aussi l'intronisation de l'enfant : Ἀντίοχον τὸν Ἐπιφανῆ χρηματίζοντα, παῖδα μὲν τὴν ἡλικίαν. A lui, Diodote dit Tryphon, conscient de plaire au peuple, remet les insignes de la royauté : Τούτῳ μὲν οὖν διάδημα περιθεὶς καὶ τὴν ἁρμόζουσαν βασιλεῖ θεραπείαν, κατήγαγεν ἐπὶ τὴν πατρῴαν ἀρχήν. Le centre de ralliement de la nouvelle coterie fut Chalcis, probablement celle qui avoisine Alep (voir MOUTERDE et POIDEBARD, *Le limes de Chalcis*), bien que la Chalcis de la Beqaʿ fût aussi sur les confins de pays arabes. *Géogr. Pal.*, II, p. 137. Voir p. 143, n. 6, un Jamblique dynaste d'Émèse.

55. Négligé d'abord par Démétrius comme un simple malfaiteur, Tryphon, une fois en possession d'une παράδοξον δύναμιν, fut pris au sérieux et le roi eut affaire avec un stratège. Autour de lui les soldats, congédiés et mécontents, avaient afflué en grand nombre, ceux que Démétrius avait « envoyés aux corbeaux » (ἀποσκορακίζειν = גער Is. **17,** 13, ou נטש Ps. **26,** gr., 9 var., synonyme d'envoyer au diable, maudire), lat. B *contempserat*, al. *disperserat* d'après l'édulcoration ἀποσκορπίζειν.

56. Les éléphants, τοὺς ἐλέφαντας καὶ τῶν Ἀντιοχέων πόλιν *Antiq.*, XIII, 144, sont ceux que Démétrius avait confisqués à l'armée égyptienne après la mort de Philométor. Vaincu, le Nicator se réfugia à Séleucie où il maintint son gouvernement sur le littoral phénicien et les provinces orientales. « En somme, le roi improvisé par Diodote ne régnait que sur la vallée de l'Oronte et celle du Jourdain. » BOUCHÉ-LECLERCQ, *Sél.*, p. 355. Le concours des Juifs s'imposait à Diodote s'il voulait conserver la Cœlé-Syrie.

57. Les circonstances se chargeaient de rendre à Jonathan avec usure les honneurs et

λέως. 58 καὶ ἀπέστειλεν αὐτῷ χρυσώματα καὶ διακονίαν καὶ ἔδωκεν αὐτῷ ἐξουσίαν
πίνειν ἐν χρυσώμασι καὶ εἶναι ἐν πορφύρᾳ καὶ ἔχειν πόρπην χρυσῆν. 59 καὶ
Σίμωνα τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ κατέστησε στρατηγὸν ἀπὸ τῆς κλίμακος Τύρου ἕως
τῶν ὁρίων Αἰγύπτου. 60 καὶ ἐξῆλθεν Ιωναθαν καὶ διεπορεύετο πέραν τοῦ ποταμοῦ
καὶ ἐν ταῖς πόλεσι, καὶ ἠθροίσθησαν πρὸς αὐτὸν πᾶσα δύναμις Συρίας εἰς
συμμαχίαν, καὶ ἦλθεν εἰς Ἀσκάλωνα, καὶ ἀπήντησαν αὐτῷ οἱ ἐκ τῆς πόλεως
ἐνδόξως. 61 καὶ ἀπῆλθεν ἐκεῖθεν εἰς Γάζαν, καὶ ἀπέκλεισαν οἱ ἀπὸ Γάζης, καὶ
περιεκάθισε περὶ αὐτὴν καὶ ἐνεπύρισε τὰ περιπόλια αὐτῆς ἐν πυρὶ καὶ ἐσκύλευσεν
αὐτάς· 62 καὶ ἠξίωσαν οἱ ἀπὸ Γάζης Ιωναθαν, καὶ ἔδωκεν αὐτοῖς δεξίας καὶ
ἔλαβε τοὺς υἱοὺς τῶν ἀρχόντων αὐτῶν εἰς ὅμηρα καὶ ἐξαπέστειλεν αὐτοὺς εἰς
Ιερουσαλημ καὶ διῆλθε τὴν χώραν ἕως Δαμασκοῦ.

63 Καὶ ἤκουσεν Ιωναθαν ὅτι παρῆσαν οἱ ἄρχοντες Δημητρίου εἰς Κεδες τὴν ἐν
τῇ Γαλιλαίᾳ μετὰ δυνάμεως πολλῆς βουλόμενοι μεταστῆσαι αὐτὸν τῆς χρείας.

les charges perdues avec la faveur et la fortune de Démétrius II. De même qu'en class. le compar. νεώτερος est très employé dans les LXX où il traduit le plus souvent קָטֹן, צָעִיר, où il n'est pas plus strictement comparatif que πρεσβύτερος. Cf. Mayser, II, p. 47. L'usage de λέγων pléonastique n'est pas inconnu dans les pap. *Ibid.*, p. 349. *Gram.*, p. 327. — Ἵστημι lat. *constituo tibi summum sacerdotium et constituo te super quattuor leges* (νομῶν confondu avec νόμων, V *civitates) et ut sis de amicis regis.* L'auteur du décret peut avoir l'intention d'*instituer* sans se préoccuper d'une institution antécédente effectuée par d'autres. Le chroniqueur a le droit d'y ajouter la nuance de *confirmation*, v. g. **11**, 27; **12**, 1; **14**, 24. Des quatre nomes ou toparchies, trois nous sont connus par le v. 34. Le quatrième a donné lieu à diverses hypothèses. Les commentateurs se partagent entre Ptolémaïs qui est une *polis* et non un chef-lieu de canton, Accaron qui représentait un domaine concédé à titre personnel de caractère usufruitier, et la Judée qui était un groupe de toparchies autour d'une *polis* et non une toparchie. Parmi les onze toparchies qui se partageaient la Judée il en était une qui avait attiré l'attention de Judas Maccabée, c'était celle d'Acrabata. Il est normal que pour régulariser la frontière nord de son gouvernement, Jonathan ait manifesté le désir de la posséder aux dépens de la Samarie, car elle était attenante à Ramathaïm et à Apheraima. On ne peut que souscrire à cette solution de Dalman. *Géogr. Pal.*, II, p. 135 et 153.

58. — χρυσώματα, anc. lat. *auramenta*, BV *vasa aurea*, signifie en effet des vases d'or chez les profanes, ce que montrent les citations d'Euripide à Plutarque données par le Thes. d'Estienne, qui établit également par des exemples le sens d'ustensiles que comporte parfois le mot διακονία = διακονήματα, tout instrument étant d'après Aristote ἄψυχος δοῦλος. La correction *in ministerium* manque de base. L'ensemble peut être compris sous le nom de « service » à l'aide d'un hendiadys, *Gram.*, p. 366. « *Ministerium* signifie proprement les vases d'or et d'argent qu'on met sur le buffet. Il n'y avait que le roi, ou ceux à qui il en donnait la permission, qui pussent user de la vaisselle d'or. » Calmet. Le droit de boire dans des coupes d'or a dû être emprunté aux Perses comme d'autres distinctions énumérées dans III Esd. **3**, 6 : *purpura cooperiri, et in auro bibere, et super aurum dormire, et currum aureo fræno, et cydarim byssinam, et torquem circa collum.*

61 αυτας (KS) avec *AS* et al. succendit quæ in circuitu erant civitates et prædatus est eas, *Vg*, illam *anc. lat.*, αυτα corr. lucian. (RFT).

63 παρησαν, prævaricati sunt lat. *LXGV* = παρησαν ou παρεβησαν. — Κεδες (K) Κηδες (RS) Καδης (FT).

[58] Il lui envoyait en même temps des vases d'or et un service de table et lui donnait l'autorisation de boire dans des coupes d'or, de porter la pourpre et l'agrafe d'or. [59] Il établit Simon, son frère, stratège depuis l'Échelle de Tyr jusqu'aux frontières d'Égypte. [60] Jonathan partit et parcourait le gouvernement de la Transeuphratène et les cités. Toute l'armée de Syrie se rangea près de lui pour combattre ensemble; il vint à Ascalon et les citoyens de cette ville vinrent le recevoir magnifiquement.

[61] Il se rendit de là à Gaza. Les gens de Gaza fermèrent leurs portes, aussi l'assiégea-t-il et livra au feu ses environs et les pilla. [62] Ceux de Gaza implorèrent Jonathan qui leur accorda la paix mais prit comme otages les fils de leurs chefs et les envoya à Jérusalem. Il traversa ensuite la contrée jusqu'à Damas.

[63] Jonathan apprit que les généraux de Démétrius étaient arrivés à Kedès de Galilée avec une armée nombreuse, voulant lui faire abandonner sa

La pourpre et l'agrafe d'or marquaient l'élévation au rang d'ami et de parent, **10,** 20 et 89.

59. Simon entre dans les cadres de l'administration hellénistique comme préposé à la plaine côtière depuis l'Échelle Tyrienne, montagne jadis coupée par une voie à escaliers à 100 stades de Ptolémaïs et surplombant la mer au Râs en-Nâqûra et au Râs el-Abyaḍ. Le Torrent d'Égypte, Wâdi el-ʿArîš, est une délimitation biblique bien connue entre la zone d'influence sémitique et la zone d'influence égyptienne. *Géogr. Pal.*, I, p. 301, 306; II, p. 135. *RB.*, 1926, p. 213. Mais la frontière politique était à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Raphia. *RB.*, 1939, p. 228, 532.

60. Tandis que Simon assumait la charge qu'avaient naguère occupée Gorgias et Hégémonide, Jonathan devenait le successeur des Séron et des Bacchidès (**3,** 13; **7,** 8) car le pays πέραν τοῦ ποταμοῦ qu'il parcourt en stratège n'est pas la Transjordanie comme le pense Grimm, mais bien la partie occidentale de l'empire Séleucide, à l'ouest de l'Euphrate (**7,** 8), l'Abarnahara que Josèphe rend par Syrie et Phénicie, où le jeune roi a autorisé le chef juif à lever une armée considérable pour combattre les généraux de Démétrius. L'historien généralise le cas d'Ascalon en disant que les villes reçurent Jonathan magnifiquement mais ne lui donnèrent pas de troupes. *Antiq.*, XIII, 148. Toutefois le fait qu'il raccole les mécontents de l'armée de Syrie confirme cette dernière assertion.

61. Gaza qui a toujours réagi contre les attaques venues du Nord — Cambyse, Alexandre, Antiochus III — se montre d'autant plus hostile au stratège d'Antiochus VI qu'il appartient à une nation détestée par les gens de Philistie. Mais les ravages de son fertile territoire la contraignent de sortir de sa neutralité.

De Gaza, Jonathan parcourt la contrée jusqu'à Damas, exerçant la surveillance qui lui a été confiée en Transeuphratène. Là, il apprend que de l'autre côté de l'Hermon ont été vus les généraux de Démétrius assez audacieux pour être descendus vers le midi jusqu'à Kedès de Nephtali en Haute-Galilée, ville tyrienne forte et peuplée. Il est probable que Démétrius, maître de Séleucie et de la Cilicie, ait envoyé par mer son contingent de mercenaires Crétois, *Géogr. Pal.*, II, p. 416. Kedès (Qdeš) se trouve à 36 kilomètres à l'est de Tyr. Le but de cette manœuvre n'est pas d'obliger Jonathan à venir secourir la Galilée qui lui appartenait, au dire de Josèphe qui transporte la géographie politique de son époque à celle des Asmonéens. En ce temps-là, la Galilée n'avait pas avec l'autorité du stratège juif de liens plus étroits que Damas et le reste de la Cœlé-Syrie. Le véritable mobile est donné par notre texte : obliger Jonathan à cesser l'office dont il est investi, d'amener

64 καὶ συνήντησεν αὐτοῖς, τὸν δὲ ἀδελφὸν αὐτοῦ Σίμωνα κατέλιπεν ἐν τῇ χώρᾳ.
65 καὶ παρενέβαλε Σίμων ἐπὶ Βαιθσουρα καὶ ἐπολέμει αὐτὴν ἡμέρας πολλὰς καὶ
συνέκλεισεν αὐτούς. 66 καὶ ἠξίωσαν αὐτὸν τοῦ δεξιὰς λαβεῖν, καὶ ἔδωκεν αὐτοῖς
καὶ ἐξέβαλεν αὐτοὺς ἐκεῖθεν καὶ κατελάβετο τὴν πόλιν καὶ ἔθετο ἐπ' αὐτὴν
φρουράν. 67 καὶ Ιωναθαν καὶ ἡ παρεμβολὴ αὐτοῦ παρενέβαλον ἐπὶ τὸ ὕδωρ τοῦ
Γεννησαρ, καὶ ὤρθρισαν τὸ πρωὶ εἰς τὸ πεδίον Ασωρ· 68 καὶ ἰδοὺ παρεμβολὴ
ἀλλοφύλων ἀπήντα αὐτῷ ἐν τῷ πεδίῳ καὶ ἐξέβαλον ἔνεδρον ἐπ' αὐτὸν ἐν τοῖς
ὄρεσιν, αὐτοὶ δὲ ἀπήντησαν ἐξ ἐναντίας. 69 τὰ δὲ ἔνεδρα ἐξανέστησαν ἐκ τῶν
τόπων αὐτῶν καὶ συνῆψαν πόλεμον. 70 καὶ ἔφυγον οἱ παρὰ Ἰωνάθου πάντες, οὐδὲ
εἷς κατελείφθη ἀπ' αὐτῶν πλὴν Ματταθίας ὁ τοῦ Ἀψαλώμου καὶ Ἰούδας ὁ τοῦ
Χαλφι, ἄρχοντες τῆς στρατίας τῶν δυνάμεων. 71 καὶ διέρρηξεν Ιωναθαν τὰ ἱμάτια
αὐτοῦ καὶ ἐπέθετο γῆν ἐπὶ τὴν κεφαλὴν αὐτοῦ καὶ προσηύξατο. 72 καὶ ὑπέστρεψε
πρὸς αὐτοὺς πολέμῳ καὶ ἐτροπώσατο αὐτούς, καὶ ἔφυγον. 73 καὶ εἶδον οἱ φεύγοντες
παρ' αὐτοῦ καὶ ἐπέστρεψαν ἐπ' αὐτον καὶ ἐδίωκαν μετ' αὐτοῦ ἕως Κεδες ἕως τῆς
παρεμβολῆς αὐτῶν καὶ παρενέβαλον ἐκεῖ. 74 καὶ ἔπεσον ἐκ τῶν ἀλλοφύλων ἐν
τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ εἰς ἄνδρας τρισχιλίους, καὶ ἐπέστρεψεν Ιωναθαν εἰς Ιερουσαλημ.

tout ce pays, villes et campagne, à reconnaître Antiochus VI pour roi légitime : *volentes eum amovere a negotio*, τῆς χρείας et non χώρας d'après le groupe *q*.

64. Tandis que Jonathan exécute sa marche vers l'ennemi, le narrateur nous ramène en Judée pour nous faire assister à un exploit synchronique de Simon: la prise de Bethsour. Suivant que χώρα répond à *'ereṣ* ou à *médinah*, l'acception de ce mot peut être plus ou moins précise. Ici elle est pour ἡ Ιουδαία χώρα ou la Terre, le Pays par excellence, celui des Juifs. *Géogr. Pal.*, I, p. 314, 316. Au verset précédent le sens est plus étendu, on en juge par le contexte. — L'aor. κατέλιπεν a la valeur d'un plus-que-parfait, il rend le parf. hébr. ואת־שמעון אחיו השאיר בארץ KAHANA. Les autres verbes sont au *wayyiqtol*, leur action étant postérieure à celle du premier verbe. JOÜON, p. 322.

65. — αὐτήν s'accorde d'après le sens avec un neutre plur. Βαιθσουρα, et αὐτούς également qui concerne les habitants. *Gram.*, p. 160. Prise par Eupator et fortifiée de nouveau par Bacchidès pour le compte de Démétrius Ier, Bethsour est donc enlevée au fils de ce dernier pour rentrer au moins nominalement sous l'autorité de son rival Antiochus VI. Sous couleur de travailler à l'unification du royaume les frères asmonéens ne négligeaient pas leurs intérêts. Le souvenir de cette conquête importante se serait conservé dans le calendrier des fêtes dite *Megillat Ta'anit:* « Le 17 Sivan le *Migdol Ṣour* fut pris ». DERENBOURG, *Hist. de la Palestine*, p. 68.

67. De Damas, Jonathan n'a pas marché directement sur Kedès, ne voulant pas se heurter à l'improviste contre un ennemi occupant une position dominante. Il s'est donné le temps de se renseigner et de préparer un plan en amenant ses troupes à travers la Gaulanitide et par l'extrémité du lac de Ginnêsar jusqu'à la plaine étendue le long du lac de Magdala à Kinnereth (Tell el-'Oreimeh). Cette plaine dite de Ginnêsar ou « Jardin du Prince » qui donne son nom au lac à l'époque hellénistique, est si abondamment irriguée qu'on peut se demander si « l'eau du Gennêsar », τὰ ὕδατα τὰ Γεννήσαρα d'*Antiq.*, XIII, 158 ne désigne pas les sources jaillissant ou coulant dans la plaine plutôt que le lac lui-même, ἡ Γεννησαρῖτις λίμνη, Vita, 65. *Géogr. Pal.*, I, p. 410 s., 495. De cette plaine partent les chemins qui vont à Ṣafed et au lac el-Ḥûleh, l'ancien Semechonite qui était dominé par Asôros, *Antiq.*, V, 5, 1, la *Ḥaṣor* biblique maîtresse de la Galilée à l'époque de l'Exode. On en fixe actuellement le site au *Tell el-Qedaḥ* sur le W. Waqqâṣ à 6 kilomètres

mission, 64 et il s'en alla les affronter. Mais il avait laissé son frère Simon dans son pays. 65 Simon assiégea Bothsour, la combattit durant de longs jours et cerna les habitants. 66 Ceux-ci lui demandèrent d'accepter leur reddition, ce qu'il leur accorda. Il les fit évacuer l'endroit, prit possession de la ville et y plaça une garnison. 67 Cependant Jonathan et son armée étaient venus camper sur l'eau du Gennêsar et de grand matin ils étaient arrivés dans la plaine d'Asor. 68 Et voici que l'armée des étrangers marchait à sa rencontre dans la plaine, et ceux-ci avaient détaché une embuscade contre Jonathan dans les montagnes. Tandis qu'ils venaient directement d'en face, 69 les hommes de l'embuscade surgirent de leur cachette et engagèrent le combat. 70 Tous les soldats de Jonathan prirent la fuite, personne ne resta à l'exception de Mattathias, fils d'Absalom et Judas, fils de Khalphi, généraux de ses troupes. 71 Alors Jonathan déchira ses vêtements et répandit de la terre sur sa tête et pria. 72 Il revint combattre les ennemis, les mit en déroute et ils s'enfuirent. 73 A cette vue, ceux des siens qui étaient en fuite retournèrent vers lui et ils poursuivirent ensemble les ennemis jusqu'à Kedès où était leur camp et eux-mêmes campèrent en ce lieu. 74 Il succomba en cette journée-là jusqu'à trois mille hommes de troupes étrangères et Jonathan retourna à Jérusalem.

à l'ouest du Pont des Filles de Jacob, de telle sorte que « la plaine d'Asor » serait les abords plats du lac el-Ḥûleh. *Géogr. Pal.*, II, p. 345.

68. L'armée des étrangers, ἀλλοφύλων = ξένων du v. 38 qui ne sont pas ici les Philistins, est partagée en deux corps dont l'un est visible dans la plaine et l'autre en embuscade dans l'un des ravins qui débouchent de la montagne bordant la plaine à l'ouest. Les généraux de Démétrius, informés, suivant Josèphe, un jour à l'avance, de l'approche de Jonathan, avaient imaginé ce stratagème qui déjouait les plans de ce dernier, persuadé sans doute que l'ennemi campait toujours à Kedès.

69 s. De même que le class. ἐνέδρα, l'hellénistique ἔνεδρον peut désigner une troupe aussi bien que le lieu où l'on dresse une embuscade. Préoccupée des troupes rangées qui venaient d'en face, l'armée de Jonathan, surprise par une attaque de flanc ou d'arrière inattendue, se débande et prend la fuite. Ἀψάλωμος forme hellénisée du nom Absalom, ordinaire chez Josèphe au lieu d'Ἀβεσσάλωμος des LXX.

Χαλφι = חַלְפַי, aram. *Ḥalpai* d'où le grec Ἀλφαῖος.

71. Si le grand-prêtre ne devait pas déchirer ses vêtements pour un deuil privé Lev. **10,** 6; **21,** 10, il pouvait le faire dans les grandes calamités ou les circonstances solennelles, Matth. **26,** 65; *BJ.*, II, **15,** 4. Grimm. Josèphe, qui passe sous silence la prière et l'humiliation de Jonathan, pense qu'une cinquantaine de soldats étaient restés avec les deux chefs auprès du stratège.

73. La poursuite amène les vainqueurs sur le plateau de Qedèš, le *Merǧ Qadès*, terrasse fertile d'où l'on jouit d'un panorama splendide du côté de l'Hermon et au sud où l'on voit émerger des taillis les ruines d'un temple d'Athèna maîtresse des hauteurs. *RB.*, 1908, p. 574. Pourvu d'une source abondante, riche en céréales et en arbres fruitiers, ce site était on ne peut plus favorable au cantonnement d'une armée et l'on conçoit que Jonathan en ait joui avant de regagner Jérusalem.

CHAPITRE XII

[1]Καὶ εἶδεν Ιωναθαν ὅτι ὁ καιρὸς αὐτῷ συνεργεῖ, καὶ ἐπέλεξεν ἄνδρας καὶ ἀπέστειλεν εἰς Ῥώμην στῆσαι καὶ ἀνανεώσασθαι τὴν πρὸς αὐτοὺς φιλίαν. [2]καὶ πρὸς Σπαρτιάτας καὶ τόπους ἑτέρους ἀπέστειλεν ἐπιστολὰς κατὰ ταὐτά. [3]καὶ ἐπορεύθησαν εἰς Ῥώμην καὶ εἰσῆλθον εἰς τὸ βουλευτήριον καὶ εἶπαν Ιωναθαν ὁ ἀρχιερεὺς καὶ τὸ ἔθνος τῶν Ἰουδαίων ἀπέστειλεν ἡμᾶς ἀνανεώσασθαι τὴν φιλίαν αὐτοῖς καὶ τὴν συμμαχίαν κατὰ τὸ πρότερον. [4]καὶ ἔδωκαν ἐπιστολὰς αὐτοῖς πρὸς αὐτοὺς κατὰ τόπον, ὅπως προπέμπωσιν αὐτοὺς εἰς γῆν Ἰούδα μετ' εἰρήνης.

[5]Καὶ τοῦτο τὸ ἀντίγραφον τῶν ἐπιστολῶν, ὧν ἔγραψεν Ιωναθαν τοῖς Σπαρτιάταις.

[6]Ιωναθαν ἀρχιερεὺς καὶ ἡ γερουσία τοῦ ἔθνους καὶ οἱ ἱερεῖς καὶ ὁ λοιπὸς δῆμος τῶν Ἰουδαίων Σπαρτιάταις τοῖς ἀδελφοῖς χαίρειν. [7]ἔτι πρότερον ἀπεστάλησαν ἐπιστολαὶ πρὸς Ὀνίαν τὸν ἀρχιερέα παρὰ [δ] Ἀρείου τοῦ βασιλεύοντος

1-23. Relations de Jonathan avec les Romains et les Spartiates.
Antiq., XIII, **5,** 8 (163-170); XII, **4,** 10 (225-227). V. *Excursus* II.

1. Le temps avec ses circonstances favorables travaillait avec Jonathan. Josèphe pour une fois ajoute la note pieuse : προνοίᾳ θεοῦ. Le poste important que le grand-prêtre stratège remplissait dans l'État le posait aux yeux des étrangers et lui faisait entrevoir le jour d'une plus complète indépendance. Dans cette vue, il était bon de se ménager des appuis, d'autant plus qu'avec l'imbroglio dynastique bien des surprises étaient à craindre. D'autre part, il n'était pas inutile de renouveler les démarches racontées **8,** 17 ss., car les Romains n'avaient rien fait pour secourir Judas Maccabée ni pour garantir ses frères contre l'arbitraire des Démétrius. Le résultat de l'ambassade de Jonathan sera d'ailleurs aussi nul. Les envoyés avaient sans doute le tort de se présenter les mains vides; notre texte, en tout cas, ne parle pas de cadeaux.

2. Au retour de leur mission à Rome et en route vers la Palestine, comme l'a compris Josèphe, les envoyés remettront aux Spartiates et à d'autres villes ou nations des lettres destinées à solliciter leur amitié et à leur faire savoir que les Juifs étaient alliés des Romains. Pour ces « autres lieux », voir **15,** 22 s.

4. Les Romains leur donnent des sauf-conduits pour tous les rois d'Asie et d'Europe et les gouverneurs de cité, ὅπως ἀσφαλοῦς τῆς εἰς τὴν οἰκείαν κομιδῆς δι' αὐτῶν τύχωσιν. Un exemple de ces passeports est mentionné par Josèphe dans *Antiq.*, XIV, 233, parmi des documents de 49 av. J.-C., mais il peut être de la fin du IIe s. Une ambassade juive revenant de Rome par Cos a demandé au proconsul Caïus Fannius communication de la copie officielle du sénatus-consulte qui doit servir de sauf-conduit. Le magistrat en communique les dispositions aux autorités de Cos et ajoute : « Je veux donc que vous preniez soin de ces hommes conformément aux décisions du Sénat, afin qu'ils puissent rentrer dans leur pays sans difficulté en traversant votre territoire. »

6. Peu satisfait de la concision de notre auteur, Josèphe développe l'adresse en termes usités dans la correspondance entre Grecs : il ajoute les éphores, la gérousie et le peuple

[7] Παρα Αρειου (RF) et non παρα δ' Αρειου (KS), ni παρα Δαρειου (T).

CHAPITRE XII

1 Quand Jonathan vit que le temps travaillait pour lui, il choisit des
hommes qu'il envoya à Rome pour confirmer et renouveler l'amitié avec les
Romains. 2 Aux Spartiates et en d'autres lieux il envoya des lettres dans le
même sens. 3 Ils se rendirent donc à Rome, entrèrent au Sénat et dirent :
« Jonathan le grand-prêtre et la nation des Juifs nous a envoyés renouveler
avec eux l'amitié et l'alliance telles qu'elles étaient auparavant. » 4 Ils leur
donnèrent des lettres pour les autorités de chaque lieu afin qu'ils fussent
accompagnés jusqu'au pays de Juda en paix.

5 Voici la copie de la lettre que Jonathan écrivit aux Spartiates :

6 « Jonathan, grand-prêtre, le sénat de la nation, les prêtres et le reste du
peuple des Juifs aux Spartiates leurs frères, salut! 7 Déjà au temps passé,
une lettre fut envoyée au grand-prêtre Onias de la part d'Areus qui régnait
parmi vous, disant que vous êtes nos frères, comme l'atteste la copie ci des-

des Lacédémoniens, puis la formule : « Si vous êtes en bonne santé, etc... nous-mêmes nous allons bien ». De cette paraphrase il n'y a pas à conclure que l'historien avait une forme du document différente de celle de I Macc. La seule mention du sénat juif. — γερουσία τοῦ ἔθνους cf. Judith, **4**, 8 — dans I Macc. est ici, ce qui donne à penser que cette institution aurait été réorganisée par Jonathan sous une forme grecque plutôt que d'après les traditions patriarcales dans lesquelles elle végétait auparavant. II Macc. **4**, 44; **11**, 27; Ex. **3**, 16; Lev. **9**, 1. De même que dans d'autres documents de portée internationale tels que **8**, 29; **14**, 20; **15**, 17, le mot δῆμος est employé ici pour désigner le peuple juif, suivant une intention relevée chez le traducteur grec par Grimm. Le même exégète explique ἀδελφοῖς ici et **14**, 20, 40 dans le sens hébreu d'apparentés par l'appartenance à une même tribu ou à un même peuple et peut-être simplement en vertu d'un traité, Am. **1**, 9. Mais la revendication d'une descendance abrahamique prétend à des liens plus étroits au moins en certains milieux.

7. Tous les textes grecs ont παρὰ Δαρειου et tous les mss. de toutes les recensions latines ont *a Dario*, aussi peut-on conclure que cette transcription est le fait du traducteur grec beaucoup plus familier avec *Darius* qu'avec *Areus* et corrigeant אריוש en דריוש. Si *Antiq.*, XIII, 167 a παρὰ Ἀρέως var. Ἀρείου cela vient de ce que Josèphe connaissait assez l'histoire des temps hellénistiques pour rétablir la véritable transcription. Il est certain que Δαρεῖος des LXX a influencé la forme *Areios* affermie par *Arius*. L'orthographe παρὰ δ' Ἀρείου adoptée par les éditions et *ab Ario* de la Bible Clémentine se fondent sur une conjecture. De Bruyne, *RB.*, 1922, p. 44. Comme Areus II est mort à huit ans en 257, la plupart des commentateurs reconnaissent comme auteur de la lettre reproduite plus bas Areus Ier dont le règne assez brillant va de 309 à 265. Par conséquent son correspondant ne peut être que le grand-prêtre Onias Ier, fils de Jaddus, contemporain du premier Lagide et du premier Séleucide, et en fonction de 323 à 300. La lettre se placerait entre 309 et 300. On verra ci-après l'anachronisme de Josèphe et le texte de la missive spartiate v. 20-23.

ἐν ὑμῖν ὅτι ἐστὲ ἀδελφοὶ ἡμῶν, ὡς τὸ ἀντίγραφον ὑπόκειται. [8] καὶ ἐπεδέξατο Ὀνίας τὸν ἄνδρα τὸν ἀπεσταλμένον ἐνδόξως καὶ ἔλαβε τὰς ἐπιστολάς, ἐν αἷς διεσαφεῖτο περὶ συμμαχίας καὶ φιλίας. [9] καὶ ἡμεῖς οὖν ἀπροσδεεῖς τούτων ὄντες παράκλησιν ἔχοντες τὰ βιβλία τὰ ἅγια τὰ ἐν ταῖς χερσὶν ἡμῶν [10] ἐπειράθημεν ἀποστεῖλαι τὴν πρὸς ὑμᾶς ἀδελφότητα καὶ φιλίαν ἀνανεώσασθαι πρὸς τὸ μὴ ἐξαλλοτριωθῆναι ὑμῶν· πολλοὶ γὰρ καιροὶ διῆλθον ἀφ' οὗ ἀπεστείλατε πρὸς ἡμᾶς. [11] ἡμεῖς οὖν ἐν παντὶ καιρῷ ἀδιαλείπτως ἔν τε ταῖς ἑορταῖς καὶ ταῖς λοιπαῖς καθηκούσαις ἡμέραις μιμνησκόμεθα ὑμῶν ἐφ' ὧν προσφέρομεν θυσιῶν καὶ ἐν ταῖς προσευχαῖς, ὡς δέον ἐστὶ καὶ πρέπον μνημονεύειν ἀδελφῶν. [12] εὐφραινόμεθα δὲ ἐπὶ τῇ δόξῃ ὑμῶν. [13] ἡμᾶς δὲ ἐκύκλωσαν πολλαὶ θλίψεις καὶ πόλεμοι πολλοί, καὶ ἐπολέμησαν ἡμᾶς οἱ βασιλεῖς οἱ κύκλῳ ἡμῶν. [14] οὐκ ἠβουλόμεθα οὖν παρενοχλεῖν ὑμῖν καὶ τοῖς λοιποῖς συμμάχοις καὶ φίλοις ἡμῶν ἐν τοῖς πολέμοις τούτοις· [15] ἔχομεν γὰρ τὴν ἐξ οὐρανοῦ βοήθειαν βοηθοῦσαν ἡμῖν καὶ ἐρρύσθημεν ἀπὸ τῶν ἐχθρῶν ἡμῶν, καὶ ἐταπεινώθησαν οἱ ἐχθροὶ ἡμῶν. [16] ἐπελέξαμεν οὖν Νουμήνιον Ἀντιόχου καὶ Ἀντίπατρον Ἰάσονος καὶ ἀπεστάλκαμεν πρὸς Ῥωμαίους ἀνανεώσασθαι τὴν πρὸς αὐτοὺς φιλίαν καὶ συμμαχίαν τὴν πρότερον. [17] ἐνετειλάμεθα οὖν αὐτοῖς καὶ πρὸς ὑμᾶς πορευθῆναι καὶ ἀσπάσασθαι ὑμᾶς καὶ ἀποδοῦναι ὑμῖν τὰς παρ' ἡμῶν ἐπιστολὰς περὶ τῆς ἀνανεώσεως καὶ τῆς ἀδελφότητος ἡμῶν. [18] καὶ νῦν καλῶς ποιήσετε ἀντιφωνήσαντες ἡμῖν πρὸς ταῦτα.

[19] Καὶ τοῦτο τὸ ἀντίγραφον τῶν ἐπιστολῶν, ὧν ἀπέστειλαν Ὀνίᾳ [20] Ἄρης

8. Josèphe, *loc. cit.*, donne au porteur de la lettre le nom de Démotélès emprunté très probablement à Xénophon, *Hellen.*, VII, **1**, 32 où il désigne un héraut envoyé à Sparte pour annoncer la victoire des Lacédémoniens à Eutrésis, vers 367.

9. Cette réponse aux avances des Spartiates s'inspire plutôt des Psaumes que des usages diplomatiques. Voir Ps. **20**, 8; **118** héb. 8 s. « Mieux vaut s'abriter en Jahveh que de mettre sa confiance dans les hommes », etc. Momigliano estime que le ton outrepasse les limites du permis dans les relations internationales et que la lettre ne répond pas à la proposition d'Areus qui est de mettre tout en commun. Aussi Josèphe a-t-il donné un tour tout différent à la phrase : « Nous n'avions pas besoin de cette démonstration de notre parenté, car nos livres saints nous en informaient. » *Op. cit.*, 168. Manière élégante d'aplanir une aspérité.

10. Le rigorisme fait taire ses scrupules uniquement pour ne pas froisser les correspondants. Dans ses relations avec les Grecs, Jonathan n'apparaît jamais sous ce jour-là. Une fraternité qu'on renouvelle prend les aspects d'une alliance plutôt que d'un lien familial. Mais on peut admettre ici un cas de *zeugma*, ἀδελφότητα n'étant régi par le verbe qu'en vertu de sa concomitance avec φιλίαν régime principal. L'épistolier ne craint pas d'avouer que la réponse s'est faite longtemps attendre. En effet il y avait un siècle et demi qu'Areus avait écrit à Onias! Afin de rentrer dans la normale, on supposera comme Josèphe Onias III (206-175), quitte à laisser dans l'ombre le rôle d'Areus, sacrifice appréciable puisque c'était réduire à trente ans l'intervalle entre la lettre et la réponse.

11. L'interruption de la correspondance est rachetée par un souvenir continuel dans les sacrifices et les prières. Cf. Rom. **1**, 10 ἀδιαλείπτως μνείαν ... πάντοτε ἐπὶ τῶν προσευχῶν μου; ex. des pap. Mayser, II, p. 211, en particulier Zénon 59098 : οὐδ διατελοῦμεν ἐμ

19 της επιστολης τις corr. lucian. απεστειλεν item. epistularum quas miserant, *anc. lat.*
19, 20 Ονίᾳ. Αρης (KS), Ὀνίᾳ. Αρειος (RF), Ονιαρης (T). Oniarex spartiatarum oniarei magno *L.*

sous. [8] Onias reçut avec honneur l'homme qui lui était envoyé et prit la lettre dans laquelle ce qui concernait l'alliance et l'amitié était clairement manifesté. [9] Nous donc, quoique nous n'ayons pas besoin de ces choses, ayant pour consolation les livres saints qui sont en nos mains, [10] nous avons essayé d'envoyer des gens pour renouveler la fraternité et l'amitié qui nous lient à vous afin que nous ne vous devenions pas étrangers, car de nombreuses années se sont écoulées depuis que vous nous avez envoyé une missive. [11] Nous donc en tout temps nous ne cessons pas de nous souvenir de vous aux fêtes et aux autres jours fériés, dans les sacrifices que nous offrons et dans les prières, comme il est juste et convenable de se souvenir de ses frères. [12] Nous nous réjouissons de ce qui fait votre gloire. [13] De nombreuses tribulations et beaucoup de guerres nous ont environnés et les rois d'alentour nous ont combattus. [14] Nous n'avons pas voulu vous être à charge à propos de ces guerres ni à nos autres alliés et amis, [15] car nous avons un secours du ciel qui nous aide et nous avons été arrachés à nos ennemis, et nos ennemis ont été humiliés. [16] Nous avons donc choisi Numénius, fils d'Antiochus, et Antipater, fils de Jason, et nous les avons envoyés aux Romains pour renouveler l'amitié et l'alliance qui nous unissaient à eux auparavant. [17] Nous leur avons aussi mandé d'aller chez vous, de vous saluer et de vous remettre notre lettre concernant le renouvellement de notre fraternité. [18] Et maintenant vous ferez bien de nous répondre à ce sujet. »

[19] Et voici la copie de la lettre qu'on avait envoyée à Onias :

παντὶ καιρῶι μνείαν ποιούμενοι. Puisqu'on pouvait offrir des sacrifices et prier pour les souverains et les compatriotes païens (7, 33), il était licite d'agir de même pour des peuples amis et alliés. SCHUERER, II, 357 ss.

13-15. L'inspiration asidéenne se poursuit en manifestant le peu de cas que les bons Juifs faisaient de l'alliance étrangère, fût-elle l'alliance des Romains dont la non-activité n'avait pas empêché les Asmonéens de venir à bout de leurs ennemis. La terminologie des psaumes est frappante au v. 15 qui est bien dans le ton général du livre.

16. Les noms des deux envoyés reparaissent dans la lettre des Spartiates à Simon (**14**, 22) et dans le sénatus-consulte concernant Simon (*Antiq.*, XIV, 146) et dont il sera question sur **15**, 16. Le Jason père d'Antipater est probablement l'un des deux députés envoyés à Rome par Judas (**8**, 17). *Antiq.*, XIII, 160 fait de Numénius et d'Antipater des hommes honorés appartenant à la gérousie.

17. L'hendiadys (*Gram.*, p. 366) περὶ τῆς ἀνανεώσεως καὶ τῆς ἀδελφότητος est normalement rendu dans *Antiq.*, XIII, 169 par ὅπως ἀνανεώσωνται τὴν πρὸς ὑμᾶς ἡμῖν συγγένειαν, ce dernier mot étant en usage en diplomatie pour les parentés fictives entre peuples.

18. Josèphe conclut ainsi la lettre à Jonathan : « Les Lacédémoniens firent un cordial accueil aux envoyés, rendirent un décret d'alliance et d'amitié — ψήφισμα περὶ συμ. κ. φιλ. — et l'envoyèrent aux Juifs. » L'historien ferait-il allusion à la lettre envoyée à Simon dont il ne dira rien à propos de ce prince, ayant renoncé à suivre plus loin la chronique de I Macc. ?

19. Josèphe s'abstient d'ajouter la copie de la lettre d'Areus, l'ayant déjà publiée dans son histoire des grands-prêtres au sujet d'Onias III (*Antiq.*, XII, 225 ss.) « à qui le roi

βασιλεὺς Σπαρτιατῶν Ὀνίᾳ ἱερεῖ μεγάλῳ χαίρειν. 21 εὑρέθη ἐν γραφῇ περί τε τῶν Σπαρτιατῶν καὶ Ἰουδαίων ὅτι εἰσὶν ἀδελφοὶ καὶ ὅτι εἰσὶν ἐκ γένους Αβρααμ. 22 καὶ νῦν ἀφ᾽ οὗ ἔγνωμεν ταῦτα, καλῶς ποιήσετε γράφοντες ἡμῖν περὶ τῆς εἰρήνης ὑμῶν. 23 καὶ ἡμεῖς δὲ ἀντιγράφομεν ὑμῖν Τὰ κτήνη ὑμῶν καὶ ἡ ὕπαρξις ὑμῶν ἡμῖν ἐστι, καὶ τὰ ἡμῶν ὑμῖν ἐστιν. ἐντελλόμεθα οὖν, ὅπως ἀπαγγείλωσιν ὑμῖν κατὰ ταῦτα.

24 Καὶ ἤκουσεν Ιωναθαν ὅτι ἐπέστρεψαν οἱ ἄρχοντες Δημητρίου μετὰ δυνάμεως πολλῆς ὑπὲρ τὸ πρότερον τοῦ πολεμῆσαι πρὸς αὐτόν. 25 καὶ ἀπῆρεν ἐξ Ιερουσαλημ καὶ ἀπήντησεν αὐτοῖς εἰς τὴν Αμαθῖτιν χώραν· οὐ γὰρ ἔδωκεν αὐτοῖς ἀνοχὴν τοῦ ἐμβατεῦσαι εἰς τὴν χώραν αὐτοῦ. 26 καὶ ἀπέστειλε κατασκόπους εἰς τὴν παρεμβολὴν αὐτῶν, καὶ ἐπέστρεψαν καὶ ἀπήγγειλαν αὐτῷ ὅτι οὕτως τάσσονται ἐπιπεσεῖν ἐπ᾽ αὐτοὺς τὴν νύκτα. 27 ὡς δὲ ἔδυ ὁ ἥλιος, ἐπέταξεν Ιωναθαν τοῖς παρ᾽ αὐτοῦ γρηγορεῖν καὶ εἶναι ἐπὶ τοῖς ὅπλοις ἑτοιμάζεσθαι εἰς πόλεμον δι᾽ ὅλης τῆς νυκτὸς καὶ ἐξέβαλε

Ἄρειος envoie une ambassade et une lettre ». L'en-tête est libellée comme suit : Βασιλεὺς Λακεδαιμονίων Ἄρειος Ὀνίᾳ χαίρειν.

20. Dans la transmission grecque, il s'est produit par *scriptio continua* le nom hybride de Ονιααρης (leçon primitive de S), simplifié en Ονιαρης d'où le latin *oniarex*, qui se décompose en Ονίᾳ datif terminant le v. 19 et en Ἄρης transcription influencée par le nom fort répandu du dieu Arès, au lieu de Αρευς. Cet *oniarex* a jeté la perturbation dans les rec. lat. au point qu'Onias devenu roi de Sparte écrit à Jonathas. *RB.*, 1922, p. 45. Ἄρης commence le v. 20.

21. Sous Jean Hyrcan, un ψήφισμα des Pergaméniens rappelle que du temps d'Abraham les Hébreux avaient pour amis les gens de Pergame ainsi qu'on le trouve dans les actes publics, καθὼς καὶ ἐν τοῖς δημοσίοις εὑρίσκομεν γράμμασιν (*Antiq.*, XIV, 255), ce qui est à rapprocher de notre γραφῇ. — Grimm note la saveur hébraïque de περὶ τῆς εἰρήνης ὑμῶν « votre bien-être », « votre prospérité ».

23. L'échange des troupeaux qui donne à ce billet une tournure idyllique paraît assez étrange à cette distance. Il a dû être inspiré par le souvenir du grand pasteur que fut Abraham. Avec les nouveaux alliés nulle dispute ne s'élèvera comme avec Lot au sujet des κτήνη. Gen. **13**, 4-7. Josèphe donne au texte une touche plus diplomatique : « Nous confondrons désormais vos intérêts avec les nôtres, nous considérerons nos affaires comme les vôtres », et il ajoute ce trait singulier : « Démotélès, le courrier, vous transmettra cette lettre. L'écriture est carrée, le cachet représente un aigle enserrant un serpent. » Le motif de l'aigle qui saisit dans ses serres et dans son bec le corps d'un serpent est un symbole oriental bien connu sans être ignoré des Grecs. Cumont, *Et. syriennes*, p. 60 s. Dunand, *Le musée de Soueida*, n° 35; *AASOR.*, p. 8, fig. 64. Le document était-il écrit en caractères épigraphiques?

24-38. Expéditions de Jonathan sur la frontière de Cœlé-Syrie et de Simon en Philistie. — Travaux de Jonathan a Jérusalem. *Antiq.*, XIII, 174-183.

Le fragment d'histoire diplomatique qu'on vient d'expliquer peut se détacher de l'histoire militaire de Jonathan, comme le chap. viii de la chronique de Judas, sans troubler la suite des opérations guerrières. Le v. 24 se trouverait sans difficulté uni à la fin du chap. xi, d'autant plus que l'action diplomatique reste sans effet sur la marche de la guerre et sur la condition des chefs du Judaïsme.

28 à la fin + και ανεχωρησαν (F) avec rec. lucian. et *Antiq.*, XIII, 178.

[20] « Areus, roi des Spartiates, à Onias, grand-prêtre, salut ! [21] Il a été trouvé dans un écrit au sujet des Spartiates et des Juifs qu'ils sont frères et qu'ils sont de la race d'Abraham. [22] Maintenant que nous savons cela, vous ferez bien de nous écrire au sujet de votre prospérité. [23] Nous vous écrivons déjà en retour : Vos troupeaux et vos biens sont à nous et les nôtres sont à vous. En conséquence nous ordonnons que les messagers vous tiennent au courant de ces choses. » [24] Jonathan apprit que les généraux de Démétrius étaient revenus avec une armée plus nombreuse qu'auparavant pour lui faire la guerre. [25] Il partit de Jérusalem et vint au devant d'eux dans la région de Hamath, car il ne leur donne pas le loisir d'entrer dans son ressort. [26] Il envoya des espions dans leur camp ; ceux-ci revinrent et lui annoncèrent qu'ils étaient disposés de façon à tomber, la nuit, sur les Juifs. [27] Lors donc que le soleil se coucha, Jonathan ordonna aux siens de veiller et d'avoir les armes sous la main pour être prêts durant toute la nuit à combattre, enfin

24. Les ἄρχοντες de Démétrius nous sont connus par leur défaite à Kedès ou Cadès de Nephtali. S'étant repliés probablement sur le port de Séleucie, ils reviennent avec des troupes plus nombreuses. Leur plan était sans doute d'occuper Apamée et Larissa, villes bien pourvues de matériel militaire et dévouées à Tryphon et à son pupille, et peut-être avaient-ils déjà atteint Ḥamath.

25. En tout cas Jonathan, apprenant la présence de ces généraux dans la vallée de l'Oronte, vient leur barrer la route dans le pays de Ḥamath ou *Amathitis*, qui relevait de la satrapie d'Apamée. Bien que décorée du nom d'Épiphania par Antiochus IV, la ville de Ḥamath gardait parmi les populations sémitiques son vieux nom qui s'est perpétué sous la forme arabe *Ḥâma ;* il était familier aux lecteurs de l'A. T. *Géogr. Pal.*, II, p. 341. Il y a lieu de s'étonner que Jonathan monte si loin vers le nord pour empêcher les ennemis de pénétrer en Judée. Dans une note sur la traduction d'*Antiq.*, XIII, 174, Th. Reinach dit qu'il n'est pas probable que Jonathan se fût avancé si loin. Mais il en va autrement si χώρα αὐτοῦ désigne la province dont la garde est confiée à Jonathan, la Cœlé-Syrie dont la frontière nord passait à Ṣadad et un peu au-dessous de Ribla, pour se confondre avec le fleuve Éleuthère. Cette grande portion de l'Abarnahara acquise à Antiochus VI n'était pas étrangère d'ailleurs aux revendications secrètes des Juifs fondées sur les limites de la Terre Promise d'après Num. **34**, 7-9 et Éz. **47**, 15-17. (*Géogr. Pal.*, I, p. 301 s.). Il n'est pas indifférent que Jonathan ait accompagné Philométor jusqu'à l'Éleuthère (**11**, 7) et qu'il accoure maintenant arrêter les Démétriens « à l'entrée de Ḥamath ». Il ne les lâchera pas tant qu'ils seront au sud dudit fleuve. *Op. cit.*, II, carton VIII. Ce n'est donc pas sans motif que l'auteur emploie χώρα αὐτοῦ au lieu de Ἰουδαία.

26. Puisqu'on envoie des éclaireurs, Josèphe estime que les camps rivaux se trouvaient éloignés de 50 stades l'un de l'autre, soit environ 9 kilomètres. Cependant d'après le v. 29, les camps étaient assez rapprochés pour que les Juifs pussent voir les feux allumés dans le camp adverse. L'historien a de lui-même fourni cette distance d'après des positions tactiques analogues.

27. — ἐφ' ὅπλοις εἶναι, non pas être en armes, mais avoir les armes sous la main, à sa portée. A rapprocher *Cyrop.* VII, **2**, 8 où Cyrus ayant établi son camp au lieu le plus propice ordonna aux soldats μένειν ἐπὶ τοῖς ὅπλοις καὶ ἀριστοποιεῖσθαι. — προφύλαξ class. garde d'avant-poste, vedette. — ἐκβάλλειν avec la nuance de **11**, 68, disposer en dehors du camp ou de l'armée.

προφύλακας κύκλῳ τῆς παρεμβολῆς. 28 καὶ ἤκουσαν οἱ ὑπεναντίοι ὅτι ἡτοίμασται Ιωναθαν καὶ οἱ παρ' αὐτοῦ εἰς πόλεμον, καὶ ἐφοβήθησαν καὶ ἔπτηξαν τῇ καρδίᾳ αὐτῶν καὶ ἀνέκαυσαν πυρὰς ἐν τῇ παρεμβολῇ αὐτῶν. 29 Ιωναθαν δὲ καὶ οἱ παρ' αὐτοῦ οὐκ ἔγνωσαν ἕως πρωΐ· ἔβλεπον γὰρ τὰ φῶτα καιόμενα. 30 καὶ κατεδίωξεν Ιωναθαν ὀπίσω αὐτῶν καὶ οὐ κατέλαβεν αὐτούς· διέβησαν γὰρ τὸν Ἐλεύθερον ποταμόν. 31 καὶ ἐξέκλινεν Ιωναθαν ἐπὶ τοὺς Ἄραβας τοὺς καλουμένους Ζαβαδαίους καὶ ἐπάταξεν αὐτοὺς καὶ ἔλαβε τὰ σκῦλα αὐτῶν. 32 καὶ ἀναζεύξας ἦλθεν εἰς Δαμασκὸν καὶ διώδευσεν ἐν πάσῃ τῇ χώρᾳ. 33 καὶ Σίμων ἐξῆλθε καὶ διώδευσεν ἕως Ἀσκάλωνος καὶ τὰ πλησίον ὀχυρώματα καὶ ἐξέκλινεν εἰς Ἰόππην καὶ προκατελάβετο αὐτήν· 34 ἤκουσε γὰρ ὅτι βούλονται τὸ ὀχύρωμα παραδοῦναι τοῖς παρὰ Δημητρίου, καὶ ἔθετο ἐκεῖ φρουράν, ὅπως φυλάσσωσιν αὐτήν. 35 καὶ ἐπέστρεψεν Ιωναθαν καὶ ἐξεκκλησίασε τοὺς πρεσβυτέρους τοῦ λαοῦ καὶ ἐβουλεύετο μετ' αὐτῶν τοῦ οἰκοδομῆσαι ὀχυρώματα ἐν τῇ Ἰουδαίᾳ 36 καὶ προσυψῶσαι τὰ τείχη Ιερουσαλημ καὶ ὑψῶσαι ὕψος μέγα ἀνὰ μέσον τῆς ἄκρας καὶ τῆς πόλεως εἰς τὸ διαχωρίσαι αὐτὴν τῆς πόλεως, ἵνα ᾖ αὐτὴ κατὰ μόνας, ὅπως μήτε ἀγοράζωσι μήτε πωλῶσι. 37 καὶ συνήχθησαν τοῦ

28. Proposition temporelle construite avec le simple *waw* = lorsque les ennemis, ὑπεναντίοι fréquent dans les LXX où il traduit quatre mots hébreux synonymes. — πτήσσειν = ערץ qui est aussi transitif et intransitif. — ἀνακ. πυράς Judith, 7, 5.

29. — φῶς avec le sens de feu allumé en plein air se trouve dans Xénophon, Mc. **14**, 54, Luc. **22**, 56. Les feux brûlent encore pour laisser croire que le camp reste occupé, alors qu'il est vide.

30. Les gens de Démétrius en repassant l'Éleuthère abandonnent l'invasion de la Cœlé-Syrie et regagnent par la côte Séleucie et la Cilicie où Démétrius II a son centre de résistance. Jonathan ne juge pas à propos de les poursuivre dans une région qui ne l'intéressait pas autant que celle de la Beqâ' et de Damas. Il est clair par tout le contexte que les identifications de l'Éleuthère au *Liṭâni*, rivière qui se termine entre Sidon et Tyr, ou au fleuve de Jaffa, le *Nahr el-'Auǧâ*, émises au moyen âge, sont insoutenables. Le *Nahr-el-Kebir*, l'un des cours d'eau les plus importants de la Syrie qui se jette dans la mer à six heures au nord de Tripoli après avoir séparé le Liban de la montagne des Anṣariyés, a seul le droit de représenter l'ancien *Éleuthéros* que Pline et Strabon situent entre Tripoli et Simyra. D'après des attestations du siècle dernier l'ancien nom du fleuve se retrouvait chez les marins grecs sous les formes *Elfletos*, *Leftera*. *RB.*, 1926, p. 215 s. DUSSAUD, *Top. Syr.*, p. 91 s.

31. Les historiens qui à la suite de Josèphe ont cru devoir corriger *Zabadéens* en *Nabatéens* se sont trompés, attirés par le mirage d'une leçon facile. Entre Ribla et Damas aucune installation nabatéenne n'est possible à cette époque pas plus qu'une agitation de ce peuple en cet endroit. Nous lisons au contraire au § 33 de la *Megillat Ta'anit:* « Le 17 Adar, les païens s'étaient levés contre les restes des docteurs de la Loi dans le pays de Chalcis et de Beth-Zabdaï, et Israël fut délivré. » Chalcis est ici la Chalcis sous le Liban, capitale des Arabes de l'Iturée, de la Beqâ' et de l'Antiliban, et dont les ruines, *'Aïn el-Ǧarr*, se trouvent à 15 kilomètres directement à l'ouest de Zebedâni. Nos Ζαβαδαῖοι, identiques à Beth-Zabdaï, se placent donc très bien dans le voisinage des Ituréens. A 8 kilomètres au nord de *'Aïn el-Ǧarr* se voit le village de *Kefr Zebâd* qu'un chemin relie à Zebedâni, autre indice de la présence des Zabadéens dans le pays, nomades ou semi-nomades aussi turbulents que leurs frères d'Iturée. *RB.*, 1926, p. 217. *Géogr. Pal.*, II, p. 137, 143.

35 εβουλευετο (RK), εβουλευσατο (FTS).

il disposa des avant-postes tout autour du camp. 28 Lorsqu'ils entendirent
que Jonathan et les siens étaient prêts au combat, les ennemis eurent peur
et le cœur pénétré d'épouvante ils allumèrent des feux dans leur camp.
29 Mais Jonathan et sa troupe ne s'aperçurent de leur départ qu'au matin,
car ils voyaient briller les flammes. 30 Jonathan se mit à leur poursuite mais
il ne les atteignit pas, car ils avaient franchi le fleuve Éleuthère. 31 Jonathan
se détourna contre les Arabes appelés Zabadéens, les battit et s'empara de
leurs dépouilles, 32 puis, ayant levé le camp, il vint à Damas et parcourut
toute la province. 33 Quant à Simon, il était parti et avait marché jusqu'à
Ascalon et aux forteresses voisines. Il se détourna sur Joppé et l'occupa.
34 Il avait appris en effet que les habitants voulaient livrer la place-forte
aux partisans de Démétrius; il y plaça une garnison pour la garder. 35 Quand
Jonathan fut revenu il réunit en assemblée les anciens du peuple et décida
avec eux d'édifier des forteresses en Judée, 36 de surélever les murs de
Jérusalem, de dresser une haute barrière entre l'Acra et la ville pour séparer
celle-là de la ville, et pour qu'elle fût isolée afin que ses gens ne pussent ni
acheter ni vendre. 37 Ils se réunirent pour rebâtir la ville, car il était tombé

32. Après cette opération de police Jonathan vient à Damas. De Zebedâni à cette ville, il y a 46 kilomètres. Ensuite il se dirige sur Jérusalem en parcourant la province. Selon Josèphe, Jonathan est allé à Damas pour vendre le butin pris sur les Zabadéens. Mais la grande ville syrienne était déjà un objet de convoitise pour tous ceux qui attendaient l'heure de tirer à soi un morceau de l'empire séleucide, comme il est loisible de le supposer par ses vicissitudes au 1er siècle. *Géogr. Pal.*, II, p. 144 s.

33. Il était d'autant plus facile à Jonathan de se permettre des expéditions lointaines que son frère, le prudent et énergique Simon, gardait la Judée et prenait au sérieux ses fonctions de stratège de la *Paralia.* Il poussa jusqu'à Ascalon dont il fallait cultiver la crainte respectueuse (**10,** 86; **11,** 60) et aux forteresses voisines, les anciennes villes philistines, puis revint sur Joppé que Jonathan avait prise (**10,** 75 s.) mais que les habitants avaient le dessein de livrer à Démétrius.

35. Josèphe se borne à dire que Simon fut chargé de fortifier les places de la campagne ou de la province, peut-être a-t-il en vue un travail analogue à celui de Roboam et de son successeur. II Chr. **11,** 5-12. *Géogr. Pal.*, II, p. 84 ss. Mais au v. 38 il n'est plus question que de Adida.

36. D'après *Antiq.*, XIII, 183, Jonathan s'occupa des constructions de la ville, τὰ κατὰ τὴν πόλιν opposées à τὰ κατὰ τὴν χώραν de même que Jérusalem, domaine davidide, était jadis distinguée du royaume de Juda. Cependant la contrée comme la ville bénéficiera plus tard de la force de l'Acra récupérée, **14,** 37. D'après ce verset la décision de Jonathan portait sur un double objet : 1° développer les défenses de la ville contre les attaques du dehors; 2° bloquer la Citadelle (Acra) dans l'intérieur des remparts. « Il est par conséquent tout à fait logique de trouver, aussitôt après la mention du projet, celle de sa réalisation par les travaux dans les murailles extérieures de la ville : travaux que semble bien avoir rendus urgents l'effondrement d'une section du front oriental dominant le Cédron. » VINCENT, *RB.*, 1934, p. 210, dont notre commentaire s'inspire pour cette archéologie hiérosolymitaine.

37. — καὶ ἔπεσε a la valeur d'un plus-que-parfait parce qu'il marque une des causes de la reconstruction des murs de la ville. Le mur effondré soit par glissement, soit par secousse

οἰκοδομεῖν τὴν πόλιν, καὶ ἔπεσε τοῦ τείχους τοῦ χειμάρρου τοῦ ἐξ ἀπηλιώτου καὶ
ἐπεσκεύασε τὸ καλούμενον Χαφεναθα. 38 καὶ Σίμων ᾠκοδόμησε τὴν Αδιδα ἐν τῇ
Σεφηλα καὶ ὠχύρωσεν αὐτὴν καὶ ἐπέστησε θύρας καὶ μοχλούς.
39 Καὶ ἐζήτησε Τρύφων βασιλεῦσαι τῆς Ἀσίας καὶ περιθέσθαι τὸ διάδημα καὶ
ἐκτεῖναι χεῖρα ἐπὶ Ἀντίοχον τὸν βασιλέα. 40 καὶ εὐλαβήθη, μήποτε οὐκ ἐάσῃ
αὐτὸν Ιωναθαν καὶ μήποτε πολεμήσῃ πρὸς αὐτόν, καὶ ἐζήτει πόρον τοῦ συλλαβεῖν
αὐτὸν τοῦ ἀπολέσαι, καὶ ἀπάρας ἦλθεν εἰς Βαιθσαν. 41 καὶ ἐξῆλθεν Ιωναθαν εἰς
ἀπάντησιν αὐτῷ ἐν τεσσαράκοντα χιλιάσιν ἀνδρῶν ἐπιλελεγμέναις εἰς παράταξιν καὶ
ἦλθεν εἰς Βαιθσαν. 42 καὶ εἶδε Τρύφων ὅτι πάρεστι μετὰ δυνάμεως πολλῆς, καὶ
ἐκτεῖναι χεῖρας ἐπ' αὐτὸν εὐλαβήθη. 43 καὶ ἐπεδέξατο αὐτὸν ἐνδόξως καὶ συνέστησεν
αὐτὸν πᾶσι τοῖς φίλοις αὐτοῦ καὶ ἔδωκεν αὐτῷ δόματα καὶ ἐπέταξε τοῖς φίλοις αὐτοῦ
καὶ ταῖς δυνάμεσιν αὐτοῦ ὑπακούειν αὐτοῦ ὡς αὐτοῦ. 44 καὶ εἶπε τῷ Ιωναθαν Ἵνα τί

sismique se trouvait sur le front du Torrent par excellence, c'est-à-dire le Cédron, à l'orient équinoxial, ἀπηλιώτης très fréquent dans les papyrus. Cf. PREISIGKE s. v.

A la reconstruction de la ville et au blocus de l'Acra probablement se rattache le renouvellement ou la consolidation de ce qu'on appelle *Caphenatha*. Il n'y a pas lieu de croire qu'il s'agit encore ici du mur écroulé à l'orient comme le pense TORREY, *Journ. Bibl. Liter.*, 1934, p. 32 qui retrouve dans le toponyme l'araméen כַּף עֵינְתָא « the bend of the fountain », c'est-à-dire le circuit de mur qui va de la fontaine de la Vierge à Siloé. D'ailleurs au lieu de ויפל il suppose ויכל, il exécuta. Même avec cette dernière correction, et surtout après ויכל, ἐπεσκεύασε introduit un nouveau travail relatif à un autre quartier ayant son nom particulier, τὸ καλούμενον Χαφεναθα, forme à maintenir contre tout autre essai d'interprétation soit *Cophnîtha* « le palmier dont les fruits n'arrivent pas à maturité », soit *Caphnioutho* = *Caphna* « la famine », soit les leçons *Caphetetha* de Vulg., Χασφεναθα de Lucien = Syr. *Chesphonitho*. *RB.*, 1926, p. 219 s. Le P. Vincent adopte l'équivalence proposée par DALMAN, *Gramm. des jüd. pal. Aram.*, 2e éd. p. 154, entre Χαφεναθα et l'héb. כַּפִּילְתָּא « la chose double, le redoublement » qui sert aux Targums à rendre *Macpélah* « la double » s.-e. caverne. Mais au lieu d'y voir une double muraille comme Dalman, l'archéologue cité y reconnaît « cet élément double de la ville au nord qui, depuis l'époque moyenne de la monarchie, portait précisément le nom de « ville redoublée *ou* seconde ville » *'yr mišneh* Neh. **11,** 9, voire même *ham-mišneh* tout court, II Reg., **22,** 14; II Chr. **34,** 22; Soph. 1, 10. Dans l'araméen de Palestine aux jours des Maccabées, *Cāphēltha* dut être le vocable approprié de cette antique *Mišneh*, à peu près exactement au même titre qu'il remplaçait, pour la sépulture patriarcale d'Hébron, l'ancienne Macpélah. Dès lors qu'il s'agissait de Jérusalem, chacun savait depuis toujours ce que signifiait « la seconde ou le redoublement. »; l'historien maccabéen n'avait donc plus besoin de déterminer *Caphenatha-Cāphēltha*. La restauration du rempart en ce quartier n'a pas une relation exclusive avec l'investissement de la Citadelle, mais se rattache au plan de plus grande envergure consistant à augmenter la puissance défensive de la ville contre les armées qui tiennent encore la campagne et qui tenteraient de venir dégager la garnison séleucide ou la ravitailler. » *RB.*, 1934, p. 211 s.

38. Αδιδα forme hellén. de *Ḥadîd* qui désigne une ville de la Séphéla située à 6 kilomètres est-nord-est de Lydda, donc dans le nome de cette ville annexé récemment à la Judée. Αδιθα dans la carte de Madaba, c'est aujourd'hui *el-Hadîtheh* située sur une colline beaucoup plus apte à la fortification que la plate Ludd. *RB.*, 1926, 218; *Géogr. Pal.*, II, p. 340.

40 ευλαβηθη (RKF), ηυλαβ. (S) εφοβηθη rec. luc. (T). απολέσαι (RKFT), αποκτειναι *A* (S), Βεθσα *A*.
41 επιλελεγμεναις (RKFTS) cum quadraginta milia virorum electis, anc. lat. electorum *BVg*.

une partie du mur du torrent qui est à l'orient équinoxial; il remit à neuf le quartier appelé Caphenatha. [38] Quant à Simon, il rebâtit Adida dans la Séphéla, la fortifia et y disposa des portes munies de verrous.

[39] Tryphon chercha à régner sur l'Asie, à ceindre le diadème et à mettre la main sur le roi Antiochus. [40] Mais il craignit que Jonathan ne le laissât pas faire et qu'il lui fît au besoin la guerre, aussi cherchait-il un biais pour l'appréhender afin de le faire périr; étant donc parti, il vint à Bethsan. [41] Jonathan sortit à sa rencontre avec quarante mille hommes choisis pour la bataille rangée et il vint à Bethsan. [42] Lorsque Tryphon vit qu'il était venu avec une armée nombreuse, il se garda de mettre la main sur lui. [43] Il le reçut même avec honneur, il le recommanda à tous ses amis, lui fit des cadeaux et ordonna à ses amis et à ses troupes de lui obéir comme à lui-même. [44] Il dit à Jonathan : « Pourquoi as-tu fatigué tout ce peuple alors

39-53. En butte a la jalousie de Tryphon, Jonathan est trompé par lui a Bethsan et devient son prisonnier a Ptolémaïs. *Antiq.*, XIII, **6**, 1-3 (187-193).

39. Dans la locution ἐκτείνειν τὴν χεῖρα fréquente dans les LXX pour signifier l'exercice d'une puissance en vue de punir ou d'exterminer, le verbe traduit שלח Gen. **3**, 22; I Sam. **17**, 49, ou נטה Ex. **10**, 12; Jér. **6**, 12; Éz. **35**, 3. L'audace de Tryphon s'expliquerait selon Josèphe par le fait de l'éloignement de Démétrius II qui au cours de sa campagne en Orient était tombé au pouvoir des Parthes. En réalité cet événement est postérieur de deux ans à celui qui nous occupe; voir **14**, 1.

40. Déterminatif ou synonyme de φοβεῖσθαι dans les LXX, **3**, 30; Job. **3**, 25; Is. **57**, 11, εὐλαβεῖσθαι peut se construire comme en class. avec μή et un mode subordonné : anc. lat. *timuit ne forte non sineret.* Le sens figuré de πόρος « voie, moyen, expédient » a échappé au latin qui omet de traduire ce mot ou bien le rend par *tempus* ou par *maligne* = πονηρόν. Avant de s'en prendre à Antiochus, il fallait se débarrasser de Jonathan, très attaché au jeune roi par reconnaissance envers son père Alexandre Balas et aussi par intérêt car un roi mineur et contesté, suivant la remarque de Bouché-Leclercq, *Sél.*, p. 357, était un suzerain commode. Jonathan, en raison de ses services, pouvait ambitionner le rôle de tuteur ou de protecteur du roi, première raison de l'hostilité de Tryphon. La seconde est que celui-ci rencontrait dans le stratège juif un obstacle aux trahisons qu'il méditait dans la perspective du trône. C'est avec de telles dispositions que le régent s'en vint à Bethsan ou Scythopolis, ville de la Samaritide dans la vallée du Jourdain. *Géogr. Pal.*, II, p. 280. Voir **5**, 52.

41. Comment Jonathan eut-il vent des mauvaises intentions de Tryphon? Celui-ci était-il venu dans la stratégie de Jonathan avec un contingent armé, sans raison valable? Le chef asmonéen avait pris l'habitude de commander en maître depuis Damas jusqu'à Ascalon. Le fait est qu'il vient rejoindre Tryphon à Bethsan ou plutôt qu'il accourt avec une forte armée sur pied de guerre afin d'arrêter le régent dans sa marche sur Jérusalem où celui-ci veut frapper au cœur son rival. Noter l'accord du participe avec χιλιάσιν, anc. lat. *electis.*

42. Intimidé par le formidable appareil dont le stratège de l'Abarnahara est entouré, Tryphon a recours à la ruse et le comble de prévenances.

43. Il le met en relation avec ses amis, συνιστάναι est le mot propre pour « recommander ». II Macc. **4**, 24 et les class.

ἔκοψας πάντα τὸν λαὸν τοῦτον πολέμου μὴ ἐνεστηκότος ἡμῖν; [45] καὶ νῦν ἀπόστειλον αὐτοὺς εἰς τοὺς οἴκους αὐτῶν, ἐπίλεξαι δὲ σεαυτῷ ἄνδρας ὀλίγους, οἵτινες ἔσονται μετὰ σοῦ, καὶ δεῦρο μετ' ἐμοῦ εἰς Πτολεμαΐδα, καὶ παραδώσω σοι αὐτὴν καὶ τὰ λοιπὰ ὀχυρώματα καὶ τὰς δυνάμεις τὰς λοιπὰς καὶ πάντας τοὺς ἐπὶ τῶν χρειῶν, καὶ ἐπιστρέψας ἀπελεύσομαι· τούτου γὰρ χάριν πάρειμι. [46] καὶ ἐμπιστεύσας αὐτῷ ἐποίησε καθὼς εἶπε, καὶ ἐξαπέστειλε τὰς δυνάμεις, καὶ ἀπῆλθον εἰς γῆν Ἰούδα. [47] κατέλιπε δὲ μεθ' ἑαυτοῦ ἄνδρας τρισχιλίους, ὧν δισχιλίους ἀφῆκεν ἐν τῇ Γαλιλαίᾳ, χίλιοι δὲ συνῆλθον αὐτῷ. [48] ὡς δὲ εἰσῆλθεν Ιωναθαν εἰς Πτολεμαΐδα, ἀπέκλεισαν οἱ Πτολεμαεῖς τὰς πύλας καὶ συνέλαβον αὐτὸν καὶ πάντας τοὺς εἰσελθόντας μετ' αὐτοῦ ἀπέκτειναν ἐν ῥομφαίᾳ. [49] καὶ ἀπέστειλε Τρύφων δυνάμεις καὶ ἵππον εἰς τὴν Γαλιλαίαν καὶ τὸ πεδίον τὸ μέγα τοῦ ἀπολέσαι πάντας τοὺς παρὰ Ιωνάθου. [50] καὶ ἐπέγνωσαν ὅτι συνελήμφθη καὶ ἀπόλωλε καὶ οἱ μετ' αὐτοῦ, καὶ παρεκάλεσαν ἑαυτοὺς καὶ ἐπορεύοντο συνεστραμμένοι ἕτοιμοι εἰς πόλεμον. [51] καὶ εἶδον οἱ διώκοντες ὅτι περὶ ψυχῆς ἐστιν αὐτοῖς, καὶ ἐπέστρεψαν. [52] καὶ ἦλθον πάντες μετ' εἰρήνης εἰς γῆν Ἰούδα καὶ ἐπένθησαν τὸν Ιωναθαν καὶ τοὺς μετ' αὐτοῦ καὶ ἐφοβήθησαν σφόδρα· καὶ ἐπένθησε πᾶς Ισραηλ πένθος μέγα. [53] καὶ ἐζήτησαν πάντα τὰ ἔθνη τὰ κύκλῳ αὐτῶν ἐκτρῖψαι αὐτούς· εἶπαν γὰρ Οὐκ ἔχουσιν ἄρχοντα καὶ βοηθοῦντα· νῦν οὖν πολεμήσωμεν αὐτοὺς καὶ ἐξαροῦμεν ἐξ ἀνθρώπων τὸ μνημόσυνον αὐτῶν.

45. Séduit par les promesses de Tryphon, Jonathan habitué depuis des années à une ascension progressive laisse tomber sa défiance; il croit volontiers au discours astucieux de son adversaire sans se douter que derrière ce Capitole qu'il pensait avoir gravi se dissimulait la Roche Tarpéienne.

47. Ayant congédié le gros de son armée, il garde trois mille hommes dont il laisse deux mille dans la plaine de Jezréel, appelée aussi « la Grande Plaine » qui s'étendait de Beisân à la plage de ʿAcco, et en Galilée. Notre auteur au v. 49 paraît distinguer la Galilée de la Grande Plaine. Ce n'est pas sans motif puisqu'on voit Josèphe fixer les limites sud de la Galilée au pied de la montagne de Nazareth et nommer une fois la Grande Plaine de la Samarie celle qui possède Djenîn sur ses bords. Quant à Ptolémaïs, il la situe en face de la Grande Plaine — κατὰ τὸ μέγα πεδίον — car cette ville possède sa plaine particulière délimitée avec précision par le Carmel, la montagne de Galilée et le Klimax des Tyriens. *Géogr. Pal.*, I, p. 411 s.

48. De même que sous les Perses, Ptolémaïs était une ville royale, appréciée pour sa position menaçant la côte égyptienne et permettant au pouvoir central la surveillance de la Palestine. Malgré la promesse de Démétrius Ier, cette ville maritime échappait encore au contrôle des Juifs haïs des habitants et que, moins que tout autre, Tryphon ne voulait pas voir s'installer dans cette forte position. Ramassée sur son promontoire à l'abri de murailles puissantes, Ptolémaïs offrait un isolément propice à un coupe-gorge et se sentait de taille à braver des représailles possibles.

50. Les soldats restés loin de la ville crurent même que Jonathan avait péri dans la bagarre, la rumeur ayant grossi les choses. Tryphon devait le garder quelque temps captif pour se livrer à un chantage rémunérateur. Les deux mille hommes serrent leurs rangs; συστρέφεσθαι en style militaire désigne l'action d'une troupe qui se groupe étroitement pour attaquer plus vivement : *Agminatim cogi ad impressionem in hostes faciendam*

[53] εκτριψαι (RKFTS), proicere *anc. lat.* = εκριψαι.

que la guerre ne nous menace pas? [45] Renvoie-les donc maintenant à leurs maisons, choisis pour toi-même quelques hommes qui seront avec toi et viens avec moi à Ptolémaïs, je te livrerai cette ville ainsi que les autres forteresses et le reste des troupes avec tous leurs officiers, puis prenant le chemin du retour, je m'en irai, car c'est pour cela que je suis venu ici. » [46] Lui faisant confiance, Jonathan agit comme il avait dit : il renvoya ses troupes qui regagnèrent le pays de Juda. [47] Il laissa avec lui-même trois mille hommes dont il détacha deux mille en Galilée, et mille allèrent avec lui. [48] Lorsque Jonathan fut entré à Ptolémaïs, les Ptolémaïdiens fermèrent les portes, se saisirent de lui et passèrent tous ceux qui étaient entrés avec lui au fil de l'épée. [49] Tryphon envoya des troupes et de la cavalerie en Galilée et dans la Grande Plaine pour exterminer tous les partisans de Jonathan. [50] Ceux-ci comprirent qu'il avait été pris et qu'il était perdu ainsi que ceux qui se trouvaient avec lui; ils s'encouragèrent les uns les autres et marchèrent en rangs serrés prêts au combat. [51] Ceux qui les poursuivaient voyant qu'ils luttaient pour leur vie, s'en retournèrent. [52] Ils arrivèrent tous en paix au pays de Juda, ils pleurèrent Jonathan et ses compagnons et furent en proie à une grande frayeur; tout Israël célébra un grand deuil. [53] Et toutes les nations d'alentour cherchèrent à les exterminer, ils disaient en effet : « Ils n'ont pas de chef ni quelqu'un qui les aide, maintenant donc combattons-les et nous enlèverons du milieu des hommes leur souvenir. »

Stephani Thes., s. v. avec des ex. de Polybe, de Xénophon et de Thucydide; συνεστραμμένοι : *milites in acie condensati et confertim coeuntes.*

51. — περὶ ψυχῆς, expression classique. Devant une troupe luttant avec l'énergie du désespoir les Grecs n'essaient pas même d'attaquer.

53. Sans appui du côté des deux compétiteurs séleucides, sans chef reconnu officiellement (l'autorité de Simon était restreinte à la côte et probablement dénoncée par Tryphon), les Juifs deviennent le but d'un assaut antisémitique analogue à celui de **5,** 1 ss.

EXCURSUS II

Juifs et Spartiates.

On sait par les dictionnaires et encyclopédies bibliques les controverses suscitées à ce sujet. Elles ont trait d'abord à l'authenticité de la correspondance entre Juifs et Spartiates, ensuite à la parenté alléguée entre ces deux peuples. Trois documents sont en question : A, la lettre de Jonathan aux Spartiates (**12,** 6-19); B, la lettre d'Areus au grand-prêtre Onias (**12,** 20-23); C, la lettre des chefs spartiates à Simon (**14,** 20-23). Willrich tient C pour la copie abrégée et altérée d'une lettre authentique qui appartiendrait au temps d'Hyrcan II et d'Hérode. C serait la base de A et de B considérés comme des faux influencés par le décret de Pergame (D) où l'on prie Hyrcan de conserver son amitié aux Pergaméniens qui se souviendraient que du temps d'Abraham, père de tous les Hébreux, leurs ancêtres avaient été leurs amis, ainsi qu'on le trouve consigné dans les actes publics, *Antiq.*, XIV, 247-255. A la vérité, ce décret date du règne de Jean Hyrcan et la situation

affermie de Sparte restée libre et amie des Romains après la ruine de la confédération achéenne en 146 av. J.-C., peut justifier les démarches d'un Jonathan et d'un Simon pour profiter du crédit des Lacédémoniens. Bickermann, *PW.*, XIV, 786, n'émet de doute que pour B qui paraît inadmissible sous sa forme actuelle, d'après l'analyse de Wilamowitz. De plus, selon lui, il est incroyable qu'on ait vers 300 avant J.-C., recherché l'amitié d'un peuple barbare qu'on ne connaissait pas du tout. Inventée dans un but de propagande, comme le faux traité crétois de l'inscription 20 de Magnésie, la lettre ne remonterait qu'au premier quart du IIe siècle, alors qu'il n'y avait pas d'éphores à Sparte. Momigliano, *Prime linee...* p. 143 trouve invraisemblable l'offre de tout mettre en commun et la découverte de la parenté entre Hébreux et Spartiates ἐν γραφῇ. De l'avis de ce critique, la lettre d'Areus aurait été composée cependant avant les relations entre Sparte et la Judée, au début du règne de Simon d'après lui. Plus tard, après l'ambassade envoyée par Simon, quelqu'un s'aperçut que B était restée sans réponse; il s'avisa de combler cette lacune en imaginant la lettre de Jonathan (A) où il fait paraître deux des ambassadeurs mentionnés au temps de Simon d'après le témoignage de *Antiq.*, XIV, 145 moyennant la correction d'Alexandre, fils de Jason, en Antipater, fils de Jean. Les deux noms auraient été lus dans un décret honorifique d'où le nom de Simon était absent. La théorie de Momigliano n'admet que l'ambassade du temps de Simon et l'authenticité de la lettre des Spartiates (C). Son faussaire savait que Judas avait conclu un pacte d'amitié avec les Romains ainsi que Simon. Il lui parut invraisemblable que Jonathan n'en ait pas fait de même et il crut bon d'attribuer à Jonathan l'ambassade cumulative pour Rome et Sparte. Cela lui sembla d'autant plus naturel qu'il travaillait sur la lettre d'Areus qu'il croyait génuine et qu'il lui paraissait impossible qu'on n'y ait pas répondu au moins sous Jonathan. Puisque B était adressée au grand-prêtre Onias, qui pour le faussaire comme pour Josèphe était Onias III, il incombait à son premier successeur orthodoxe, Jonathan, d'y répondre. L'auteur de I Macc. aura inséré comme deux légations différentes celle de A et celle de C qui ne proviendraient en somme que du dédoublement d'un seul fait accompli sous Simon. Le commentaire signale les difficultés que l'on reproche à AB.

Vers le temps où paraissait la théorie du professeur italien (1929-30), on pouvait dans *PW.*, 2e série vol. VI, 1425, constater un retour aux positions conservatrices de Grimm, Keil, Schürer et des catholiques (*DB.*, s. v. Lacédémoniens). Là, en effet, à propos des innovations de luxe et d'étiquette dues à Areus Ier le plus connu des rois de Sparte, Ehrenberg écrit que la lettre de ce roi aux Juifs ne doit pas être rejetée sans façon comme un faux (ce qui lui arrive chez la plupart des modernes) bien qu'elle prête le flanc à la critique. Les relations effectives qui unirent plus tard Juifs et Spartiates et dont le fondement était peut-être chez les uns et les autres leur amitié envers l'Égypte et leur commune idée d'un État régi par un code (Lycurgue et Moïse) remontent bien au règne d'Areus (309-265). Si un siècle plus tard Sparte possédait vraisemblablement une communauté juive, il est fort possible que c'est Areus qui avait ouvert Sparte à une population qui tenait une place importante dans les grandes cités hellénistiques, sans exclure pour cela l'époque de Nabis. En tout cas, le fait de B prouve la notoriété d'Areus Ier. L'auteur cité déduit (*op. cit.* 1443) l'existence de cette colonie du fait que le grand-prêtre Jason vint à Sparte en 168 pour y chercher un asile et mourir, II Macc. **5**, 9.

De nombreuses conjectures ont été proposées sur ce qui a donné lieu aux Lacédémoniens de se croire descendus d'Abraham. Dom Calmet, en tête de son Comment., a consacré à l'exposition et à la discussion de ces conjectures une ***Dissertation sur la parenté des Juifs et des Lacédémoniens*** à laquelle on n'a depuis rien ajouté de nouveau. Momigliano s'arrête à la légende des Σπαρτοί ou guerriers poussés en Béotie des dents du dragon semées par Cadmus, dont l'un portait le nom de Οὐδαῖος (textes dans *PW.*, s. v. *Spartoi*) très proche de Ἰουδαῖος. Malheureusement la légende a trait aux origines de Thèbes et non de Sparte. Le même critique recueille dans la compilation d'Alexandre Polyhistor

une assertion de Cléodème dans son histoire des Juifs relative à Chetoura qui donna à Abraham des fils vigoureux, parmi lesquels Aphéras et Japhras dont les noms restent attachés à la ville d'Aphra et à la terre d'Afrique. Mais là encore, rien qui évoque la Laconie. La légende de la parenté entre Hébreux et Spartiates a pu naître en Égypte plutôt qu'en Cyrénaïque.

On croyait, d'après Diodore, que les Égyptiens avaient jadis chassé les peuples étrangers qui altéraient les coutumes et la religion de l'Égypte. Les uns avaient gagné la Grèce sous la conduite de Danaüs et de Cadmus, les autres la Judée sous la conduite de Moïse. Ce renseignement tiré d'Hécatée d'Abdère (Reinach, Textes... relat. au Judaïsme, p. 15) montre, ainsi que nombre d'autres, la préoccupation d'établir des liens ethniques entre les éléments divers composant l'empire d'Alexandre et les royaumes hellénistiques. Avant cette époque, Agésilas avec ses hoplites spartiates avait joué un rôle important en Égypte sous Tachos et Nectanébo II. Il avait même conduit son armée en 362 jusqu'en Phénicie contre le roi de Perse avec la connivence des Palestiniens faisant cause commune avec l'Égypte (Mallet, *Les rapports des Grecs avec l'Égypte*... 2e P. ch. 2). Mais il est difficile de croire à des relations nouées à cette occasion entre Juifs et Lacédémoniens. Pour ce qui est de leur parenté « nous ne pouvons, conclut Calmet, embrasser sans restriction le sentiment qui met cette parenté au rang des choses indubitables. Si les Juifs et les Lacédémoniens n'avaient point d'autres motifs pour se croire également descendus d'Abraham, que ce que nous en voyons dans leurs lettres, et ce qui nous en reste dans l'Écriture et dans les auteurs profanes, on peut assurer hardiment que leur créance était assez mal fondée. » Si les intéressés avaient de bonnes raisons pour y croire (ce qu'il est équitable de présumer) ce que l'on peut dire de plus juste, c'est qu'elles nous sont inconnues. « Quoi qu'il en soit, estime Beurlier dans *DB.*, IV, col. 8, cela n'importe pas à la véracité de la Bible. L'écrivain sacré rapporte simplement les deux documents sans garantir l'exactitude des opinions qu'ils expriment. »

Lorsque les Spartiates appellent les Juifs ἀδελφοί, et vice versa, ils usent de la même fiction diplomatique que les Tyriens traitant de *parents* le conseil et le peuple de Delphes en 126 avant J.-C. : Τύρου τῆς ἱερᾶς καὶ ἀσύλου ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος Δελφῶν τῆι βουλῆι καὶ τῶι δήμωι τοῖς συγγενέσιν χαίρειν. *Suppl. epigr. Gr.*, II, n° 330. On laissait aux chercheurs le soin d'établir des généalogies appropriées auxquelles il était de bon ton de croire surtout de la part des Sémites car, suivant l'expression de Bickermann (*PW.*, XIV, 786), c'était comme une carte d'entrée dans la civilisation européenne. Les Juifs éprouvaient moins le désir de frayer avec les Athéniens les plus ardents propagateurs des usages et des superstitions que les sectateurs du mosaïsme avaient en horreur. On se rappelle que c'est à un Athénien qu'Antiochus Épiphane avait confié le soin d'initier ces derniers au culte de Zeus l'Olympien.

CHAPITRE XIII

1 Καὶ ἤκουσε Σίμων ὅτι συνήγαγε Τρύφων δύναμιν πολλὴν τοῦ ἐλθεῖν εἰς γῆν
Ἰούδα καὶ ἐκτρῖψαι αὐτήν. 2 καὶ εἶδε τὸν λαὸν, ὅτι ἐστὶν ἔντρομος καὶ ἔκφοβος,
καὶ ἀνέβη εἰς Ιερουσαλημ καὶ ἤθροισε τὸν λαὸν 3 καὶ παρεκάλεσεν αὐτοὺς καὶ
εἶπεν αὐτοῖς Αὐτοὶ οἴδατε ὅσα ἐγὼ καὶ οἱ ἀδελφοί μου καὶ ὁ οἶκος τοῦ πατρός
μου ἐποιήσαμεν περὶ τῶν νόμων καὶ τῶν ἁγίων, καὶ τοὺς πολέμους καὶ τὰς στενο-
χωρίας, ἃς εἴδομεν. 4 τούτου χάριν ἀπώλοντο οἱ ἀδελφοί μου πάντες χάριν τοῦ Ισραηλ,
καὶ κατελείφθην ἐγὼ μόνος. 5 καὶ νῦν μή μοι γένοιτο φείσασθαί μου τῆς ψυχῆς ἐν
παντὶ καιρῷ θλίψεως· οὐ γάρ εἰμι κρείσσων τῶν ἀδελφῶν μου. 6 πλὴν ἐκδικήσω περὶ
τοῦ ἔθνους μου καὶ περὶ τῶν ἁγίων καὶ περὶ τῶν γυναικῶν καὶ τῶν τέκνων ὑμῶν, ὅτι
συνήχθησαν πάντα τὰ ἔθνη ἐκτρῖψαι ἡμᾶς ἔχθρας χάριν. 7 καὶ ἀνεζωπύρησε τὸ πνεῦμα
τοῦ λαοῦ ἅμα τοῦ ἀκοῦσαι τῶν λόγων τούτων, 8 καὶ ἀπεκρίθησαν φωνῇ μεγάλῃ
λέγοντες Σὺ εἶ ἡμῶν ἡγούμενος ἀντὶ Ιούδου καὶ Ιωνάθου τοῦ ἀδελφοῦ σου· 9 πολέμησον
τὸν πόλεμον ἡμῶν, καὶ πάντα, ὅσα ἂν εἴπῃς ἡμῖν, ποιήσομεν. 10 καὶ συνήγαγεν

1-11. Simon succède a Jonathan a la tête du peuple; il fortifie Jérusalem et colonise Joppé. *Antiq.*, XIII, **6,** 3 et 4 (196-202).

Par ses antécédents, Simon, le deuxième des cinq fils de Mattathias, donnait à espérer qu'il était capable de remettre à flot la situation compromise à la suite de la captivité de Jonathan. Homme d'action autant que de conseil, nous l'avons vu seconder efficacement Judas Maccabée, puis Jonathan, ramener en Judée les Juifs de Galilée, venger à Madaba le meurtre de Jean son frère, défendre avec vigueur Bethbassi contre les attaques de Bacchidès, recevoir d'Antiochus VI Dionysos le gouvernement de la côte palestinienne, conquérir Bethsour, occuper momentanément Joppé, fortifier Adida et exercer sur la Séphéla une surveillance active. C'est en ce poste que vient l'atteindre la nouvelle de l'attentat de Ptolémaïs et des préparatifs de Tryphon.

1. — ἀκούειν ὅτι, entendre dire que = שָׁמַע כִּי I Sam. **7,** 7; **22,** 6. — ἐκτρῖψαι = שׁחת quand il s'agit de ville ou de pays. Gen. **19,** 13 s., détruire à fond, *adterere*, anc. lat. *ut adtriret.*

2. Exemple de prolepse λαόν, ὅτι ἐστίν *Gram.*, p. 278. L'association des deux adjectifs est à rapprocher de celle de *timor et tremor.* Ps. **2,** 11; **54,** 6; Tob. **13,** 6; Judith **14,** 17. Simon quitte Adida pour rassembler le peuple à Jérusalem, vraisemblablement selon Grimm les représentants légaux de la communauté (**14,** 28 et 41) et les notables du pays. On peut concevoir cependant une assemblée moins fermée et accessible à toute sorte de gens comme sous Néhémie et Esdras.

3. Le sens figuré de στενοχωρία, *angustia*, se retrouve chez Polybe (détresse) et chez Plutarque (anxiété), צוּקָה de la rac. צוק être étroit, d'où le *ṣouq*, rue étroite bordée de boutiques, *ṣouqa* le défilé en forme de cañon, la gêne, etc. Is. **8,** 22; **30,** 6. Le sens d'expérimenter est assez fréquent pour ראה, ἰδεῖν. Cette extension du sens de *voir* n'est pas

3 χαριν *SV*, loc. περί — rec. lucian. του νομου.

CHAPITRE XIII

[1] Simon apprit que Tryphon avait réuni une armée nombreuse pour
aller au pays de Juda et le dévaster. [2] Il vit que le peuple était tout tremblant
et épouvanté; il monta à Jérusalem et rassembla le peuple [3] et l'exhorta en
ces termes : « Vous savez vous-mêmes tout ce que moi, mes frères et la maison
de mon père avons fait pour les lois et le lieu saint, les guerres et les tribula-
tions que nous avons eues. [4] C'est à cause de cela que tous mes frères ont péri,
oui à cause d'Israël, et que moi je suis resté tout seul. [5] Maintenant loin de
moi d'épargner ma vie dans tout ce temps d'oppression! car je ne suis pas
meilleur que mes frères. [6] Mais plutôt je vengerai ma nation, le sanctuaire,
vos femmes et vos enfants, parce que toutes les nations se sont coalisées
pour nous anéantir à cause de leur haine. » [7] L'esprit du peuple se ralluma
dès qu'il eut entendu ces paroles. [8] Ils répondirent en criant d'une voix
forte : « Tu es notre conducteur à la place de Judas et de Jonathan, ton
frère; [9] prends la direction de notre guerre et tout ce que tu diras, nous le
ferons. » [10] Il rassembla tous les hommes propres à la guerre, se hâta d'ache-

étrangère à l'usage grec et latin. *Voir* la faim Jer. **5,** 12; le bien Ps. **34,** 13; la misère Lam. **3,** 1; la mort Ps. **89,** 49; Lc. **2,** 26.

4. L'aor. 2 moyen ἀπωλόμην n'indique pas nécessairement que celui qui parle soit mort bien qu'il pût dire avec Jonathan : « Je suis perdu ! » ou « Je suis arraché à ma patrie pour ma perte » comme dans Euripide *I. T.* 541. Simon partageait-il l'opinion que Jonathan avait péri (**12,** 50) et qu'il le comptait parmi les morts indiqués **6,** 43; **9,** 18; **36,** 42? L'affirmative est confirmée par le fait de briguer sa succession sans hésitation. C'est donc à l'occasion des négociations amorcées par Tryphon que Simon aurait appris que Jonathan était encore en vie.

5 s. — μή μοι γένοιτο voir **9,** 10 lat. *et nunc non mihi contingat parcere,* B *et nunc absit ut parcam ego.* La construction ἐκδικεῖν περί qui est un *hapax* se rapproche de δικάζεσθαι ὑπέρ ou περί Jud. **6,** 31, les deux prépositions pouvant s'interchanger, *Gram.*, p. 233. Tirer vengeance *en faveur de* équivaut à venger quelqu'un : *vindicabo gentem meam.*

7 s. En dehors de ce verset, ἀναζωπυρεῖν ne se trouve dans l'A. T. que Gen. **45,** 27 et avec τὸ πνεῦμα, traduisant חיה qui a souvent le sens de revivre. — ἅμα τοῦ et l'infinitif *Gram.*, p. 313. Le terme de *nagîd* souvent rendu par ἡγούμενος, I Reg. **1**, 35; I Chr. **9, 11**; II Chr. **31,** 13 n'implique pas la fonction de grand-prêtre. *Antiq.*, XIII, 201 : « Ce discours de Simon rendit courage au peuple, ἀνεθάρσησεν τὸ πλῆθος.... d'une seule voix il décerna par acclamation le commandement à Simon et le prit comme chef, ἡγεῖσθαι καὶ... τὴν προστασίαν ἔχειν à la place de Judas et de Jonathas τῶν ἀδελφῶν αὐτοῦ. » L'apposition n'est mise en relation qu'avec le dernier nom bien qu'elle concerne les deux au v. 8.

9 s. — πολεμεῖν τὸν πόλ. ἡμῶν II Chr. **32,** 8. — ταχύνειν avec le gén. de l'inf. Gen. **18,** 7; Ex. **2,** 18; II Sam. **15, 14**. — κυκλόθεν qui traduit מסביב ou סביב n'est pas absent du grec profane (Lysias, épigr. pap.) cf. PREUSCHEN-BAUER, s. v. MAYSER, II, **2,** p. 532, même comme prépos. dans LXX et pap.

πάντας τοὺς ἄνδρας τοὺς πολεμιστὰς καὶ ἐτάχυνε τοῦ τελέσαι τὰ τείχη Ιερουσαλημ
καὶ ὠχύρωσεν αὐτὴν κυκλόθεν. 11 καὶ ἀπέστειλεν Ιωναθαν τὸν τοῦ Ἀψαλώμου καὶ
μετ' αὐτοῦ δύναμιν ἱκανὴν εἰς Ἰόππην, καὶ ἐξέβαλε τοὺς ὄντας ἐν αὐτῇ καὶ ἔμεινεν
ἐκεῖ ἐν αὐτῇ.

12 Καὶ ἀπῆρε Τρύφων ἀπὸ Πτολεμαΐδος μετὰ δυνάμεως πολλῆς εἰσελθεῖν εἰς γῆν
Ἰούδα, καὶ Ιωναθαν μετ' αὐτοῦ ἐν φυλακῇ. 13 Σίμων δὲ παρενέβαλεν ἐν Ἀδίδοις
κατὰ πρόσωπον τοῦ πεδίου. 14 καὶ ἐπέγνω Τρύφων ὅτι ἀνέστη Σίμων ἀντὶ Ἰωνάθου
τοῦ ἀδελφοῦ αὐτοῦ καὶ ὅτι συνάπτειν αὐτῷ μέλλει εἰς πόλεμον, καὶ ἀπέστειλε πρὸς
αὐτὸν πρέσβεις λέγων 15 Περὶ ἀργυρίου, οὗ ὤφειλεν Ιωναθαν ὁ ἀδελφός σου εἰς τὸ
βασιλικὸν δι' ἃς εἶχε χρείας, συνέχομεν αὐτόν. 16 καὶ νῦν ἀπόστειλον ἀργυρίου
τάλαντα ἑκατὸν καὶ δύο τῶν υἱῶν αὐτοῦ ὅμηρα, ὅπως μὴ ἀφεθεὶς ἀποστατήσῃ ἀφ'
ἡμῶν, καὶ ἀφήσομεν αὐτόν. 17 καὶ ἔγνω Σίμων ὅτι δόλῳ λαλοῦσι πρὸς αὐτόν, καὶ
πέμπει τοῦ λαβεῖν τὸ ἀργύριον καὶ τὰ παιδάρια, μήποτε ἔχθραν ἄρῃ μεγάλην πρὸς
τὸν λαὸν 18 λέγοντες Ὅτι οὐκ ἀπέστειλα αὐτῷ τὸ ἀργύριον καὶ τὰ παιδάρια, ἀπώλετο.
19 καὶ ἀπέστειλε τὰ παιδάρια καὶ τὰ ἑκατὸν τάλαντα, καὶ διεψεύσατο καὶ οὐκ ἀφῆκε
τὸν Ιωναθαν. 20 καὶ μετὰ ταῦτα ἦλθε Τρύφων τοῦ ἐμβατεῦσαι εἰς τὴν χώραν καὶ

11. L'Absalom étant très probablement le même que celui de **11,** 70, la tentation était grande de substituer Mattathias de ce même passage à Jonathan ainsi que l'ont fait quelques cod. mixtes. On admirera l'anagramme de ἱκανήν en καινην = *novum* des lat. sauf B *magnum*. Nous avons vu (**12,** 33) que Simon avait mis une garnison dans Joppé pour empêcher les habitants de livrer cette ville à Démétrius. Les Jaffiotes manifestent toujours leur désir d'être sous les Grecs; on les expulse comme ceux de Bethsour (**11,** 66) sans doute pour les remplacer par des Juifs faisant partie de la grande armée de Jonathas, fils d'Absalom. Cet exploit est célébré plus loin (**14,** 5) avec emphase car il donnait enfin au pays juif un accès à la mer et au delà. *Géogr. Pal.*, II, p. 355. *RB.*, 1914, p. 584.

12-30. Simon repousse Tryphon de la Judée; il ensevelit Jonathan dans le mausolée qu'il fait construire a Modin. *Antiq.*, XIII, **6,** 5 et 6 (203-212).

12. Comme l'héb. נסע, le gr. ἀπαίρειν rappelle l'action primitive d'*enlever* les piquets de la tente dont est dérivée l'idée de *partir*. Gen. **12,** 9; **13,** 11. Jonathan suivait l'armée comme prisonnier, *in custodia*, sous bonne garde, l'usage de φυλακή avec le sens de prison s'est répandu surtout à l'époque romaine. On trouve cependant dans les LXX φυλακή comme synonyme de οἶκος, οἰκία φυλ. Dans un camp, le prisonnier devait être gardé sous une tente.

13. Αδιδοις a été massacré par les latins : *additis*, *aditum*, *impavidus didos* (doublet), *abditis*, *addus*. La possession de Jaffa ne suffisait pas à barrer le chemin qui de Saron pénètre dans la Séphéla. Aussi bien Simon descend-il de Jérusalem à Adida, en face de la plaine maritime. La ville, d'après *Antiq.*, XIII, 203, se présente placée ἐπ' ὄρους, sur une éminence des environs de Lydda, et à ses pieds s'étendent les plaines de Judée. Comme le *nome* de Lydda avait été incorporé à la Judée, la Séphéla pouvait dans une certaine mesure mériter l'appellation de τὰ τῆς Ἰουδαίας πεδία. Il est tout naturel que Simon ait pris comme point d'appui la place qu'il avait récemment fortifiée.

11 loc. ικανην lat. novum (exercitum) = καινην.

ver les murs de Jérusalem et fortifia celle-ci tout autour. [11] Il envoya Jonathan, fils d'Absalom, et avec lui une force importante à Joppé; celui-ci en chassa les habitants et s'y établit.

[12] Tryphon partit de Ptolémaïs avec une nombreuse armée pour entrer dans le pays de Juda, ayant avec lui Jonathan prisonnier. [13] Simon vint alors camper à Adida, en face de la plaine. [14] Tryphon sut que Simon avait surgi à la place de son frère Jonathan et qu'il était sur le point d'engager la lutte avec lui-même. Il lui dépêcha des messagers chargés de lui dire : « [15] C'est au sujet de l'argent que ton frère Jonathan doit au trésor royal à raison des fonctions qu'il remplissait que nous le tenons captif. [16] Envoie donc maintenant cent talents d'argent et deux de ses fils en otage, de peur qu'une fois relâché il ne se sépare de nous, alors nous le laisserons aller. » [17] Simon, bien qu'il se doutât de la fausseté des paroles que lui adressaient les messagers, envoya prendre l'argent et les enfants de peur de s'attirer une grande inimitié chez le peuple [18] qui aurait dit : « C'est parce que je n'ai pas envoyé l'argent que Jonathan a péri. » [19] Il envoya donc les enfants et les cent talents et celui-là le trompa en ne renvoyant pas Jonathan. [20] Après cela, Tryphon se

15. Au nom du trésor royal, τὸ βασιλικόν, Tryphon réclame de prétendus arriérés dus par Jonathan en vertu de ses fonctions. Il est du reste plausible, suivant Bikerman, *Inst. Sél.*, p. 132 que le méridarque fût en retard pour payer le tribut annuel de 300 talents qui l'exemptait de toute autre contribution. Mais il existait aussi des droits que les prêtres payaient à leur entrée en charge, le τελεστικόν, et des taxes que le grand-prêtre, responsable de l'administration financière des biens sacrés du temple, devait sous le nom d'ἐπιστατικόν. Cl. Préaux, *L'économie roy. des Lagides*, p. 404. A chaque changement de régime, le renouvellement des dignités renouvelait l'obligation de verser au *basilicon*. Josèphe s'est mépris sur le sens de cette dette lorsqu'il prétend que Jonathan était retenu prisonnier à cause des sommes qu'il avait empruntées au roi et qu'il lui devait encore. *Antiq.*, XIII, 204.

16. Deux des fils de Jonathan seront livrés comme otages afin qu'une fois relâché celui-ci ne déserte pas notre parti, anc. lat. *ne dimissus (relictus) fugiat a nobis*, B *ne relictus adversum nos agat* d'après Josèphe : « afin qu'une fois relâché celui-ci ne soulevât pas la Judée contre le roi. » Nous avons dans μὴ ἀφεθείς..., un cas où la particule négative est accolée au mot qu'elle ne doit pas affecter, *Gram.*, p. 363.

17. — καὶ ἔγω... a la valeur d'une proposition concessive introduite par *quoique* על, כי, mais ici comme pour d'autres genres de propositions on s'est contenté du simple rapprochement de deux membres de phrase unis par le *waw*. Les envoyés de Tryphon sont le sujet sous-entendu de λαλοῦσι. — ἔχθραν αἴρειν... peut signifier susciter un motif de haine contre soi parmi le peuple, ou devenir le grand ennemi du peuple, cf. class. ἔχθραν ἔς τινα αἴρεσθαι — ἔχειν πρός τινα, devenir ou être ennemi de quelqu'un. — λέγοντες après τὸν λαόν s'explique comme pluriel par la construction d'après le sens; le désaccord du cas, qui provient de ce que l'hébreu n'a pas de désinences casuelles n'est pas sans exemple dans les originaux de la littérature populaire et les inscriptions. *Gram.*, p. 160 s.

18. L'anc. lat. a erré en traduisant : *Quare non misit ei argentum et pueros qui perierunt.* Vulg. a le bon texte.

19. Un des nombreux exemples d'hypallage c'est-à-dire de passage brusque d'un sujet à l'autre : la premier verbe a pour sujet Simon, les deux autres Tryphon.

20. La masse des textes est en faveur de τὴν χώραν qui représente ici la Judée propre-

ἐκτρῖψαι αὐτήν, καὶ ἐκύκλωσαν ὁδὸν τὴν εἰς Αδωρα, καὶ Σίμων καὶ ἡ παρεμβολὴ αὐτοῦ ἀντιπαρῆγεν αὐτῷ εἰς πάντα τόπον, οὗ ἂν ἐπορεύετο. [21] οἱ δὲ ἐκ τῆς ἄκρας ἀπέστελλον πρὸς Τρύφωνα πρεσβευτὰς κατασπεύδοντας αὐτὸν τοῦ ἐλθεῖν πρὸς αὐτοὺς διὰ τῆς ἐρήμου καὶ ἀποστεῖλαι αὐτοῖς τροφάς. [22] καὶ ἡτοίμασε Τρυφὼν πᾶσαν τὴν ἵππον αὐτοῦ ἐλθεῖν, καὶ ἐν τῇ νυκτὶ ἐκείνῃ ἦν χιὼν πολλὴ σφόδρα, καὶ οὐκ ἦλθε διὰ τὴν χιόνα, καὶ ἀπῆρε καὶ ἦλθεν εἰς τὴν Γαλααδιτιν. [23] ὡς δὲ ἤγγισε τῇ Βασκαμα, ἀπέκτεινε τὸν Ιωναθαν, καὶ ἐτάφη ἐκεῖ. [24] καὶ ἐπέστρεψε Τρύφων καὶ ἀπῆλθεν εἰς τὴν γῆν αὐτοῦ.

[25] Καὶ ἀπέστειλε Σίμων καὶ ἔλαβε τὰ ὀστᾶ Ιωναθου τοῦ ἀδελφοῦ αὐτοῦ καὶ ἔθαψεν αὐτὸν ἐν Μωδεϊν πόλει τῶν πατέρων αὐτοῦ. [26] καὶ ἐκόψαντο αὐτὸν πᾶς Ισραηλ κοπετὸν μέγαν καὶ ἐπένθησαν αὐτὸν ἡμέρας πολλάς. [27] καὶ ᾠκοδόμησε Σίμων ἐπὶ τὸν τάφον τοῦ πατρὸς αὐτοῦ καὶ τῶν ἀδελφῶν αὐτοῦ καὶ ὕψωσεν αὐτὸν τῇ ὁράσει λίθῳ ξεστῷ ἐκ τῶν ὄπισθεν καὶ ἐκ τῶν ἔμπροσθεν. [28] καὶ ἔστησεν ἑπτὰ πυραμίδας, μίαν κατέναντι τῆς μιᾶς, τῷ πατρὶ καὶ τῇ μητρί καὶ τοῖς τέσσαρσιν

ment dite. D'après A τὴν πόλιν indique Jérusalem comme but spécial de Tryphon désireux de porter secours à l'Acra assiégée et de ruiner le cœur de la résistance juive. Ce n'est pas sans motif que l'auteur use de l'expression ἐκύκλωσεν ὁδόν (II Reg. **3,** 9) qui nous montre Tryphon contraint de faire un long détour vers le midi jusqu'à la ville iduméenne d'Adôra pour gagner le haut pays et de là Jérusalem. Il rencontrait dans la présence de Simon un obstacle qui s'opposait à une marche directe vers le cœur de la Judée; ἀντιπαράγειν, marcher ou faire marcher contre l'ennemi (Xénophon, Polybe) anc. lat. *obambulare* développé, *Antiq.*, XIII, 207, en καταστρατοπεδευόμενος ἐξ ἐναντίας αὐτοῦ. Sans cesse attaché à son flanc gauche, Simon lui fermait successivement les accès de Bethoron, d'Emmaüs et de Bethsour, mais en Idumée, les Juifs ne jouissaient plus de la même liberté d'action. — ἐπορεύετο imparf. *de conatu.*

21. Il est assez remarquable que Tryphon reprenne l'ancienne méthode de l'envahissement de la Judée par le sud. Il s'arrête à Adôra, aujourd'hui le village de *Doura* à huit kilomètres à l'ouest-sud-ouest d'Hébron. L'héb. *Adoraïm* a passé à l'araméen *Adôra* et au grec *Adôreos*, *Géogr. Pal.*, II, p. 239. Là le général syrien reçoit les messagers de la garnison cernée depuis quelque temps dans la citadelle de Jérusalem, qui le pressent de venir; κατασπεύδειν transitif bien traduit par B *urgentes eum* tandis que les autres lat. l'ont rendu par l'intrans. *miserunt ut festinaret.* Cf. Ex. **5,** 10 et 13; II Chr. **26,** 20. La recommandation de passer par le désert n'est pas inutile car Simon tient en ce moment le faîte des montagnes que sillonne le chemin de Jérusalem. Les gens de l'Acra sont des guides tout indiqués. En côtoyant le flanc oriental de la chaîne judéenne à travers le désert de Teqo'a et de Bethléem, non seulement on évitait l'ennemi, on pensait aussi se garantir de la violence excessive des bourrasques de l'hiver.

22. Tryphon disposa donc sa cavalerie afin de courir au secours de ceux de l'Acra, mais durant la nuit la neige tomba en telle abondance que le Syrien renonça à son dessein. Enveloppée d'un épais manteau de neige, la région de Jérusalem devenait impraticable autant par les difficultés de la marche des hommes et des chevaux que par la disparition des chemins. Il faut avoir assisté à l'une de ces chutes importantes de neige, comme celle de la nuit du 10 au 11 février 1920, pour juger des effets désastreux qu'elles produisent dans un pays qui n'y est pas accoutumé. *RB.*, 1926, p. 512; *Géogr. Pal.*, I, p. 133. Tryphon, en qui l'audace n'égalait point la perfidie, se hâta de quitter ces hauteurs inclémen-

[27] λιθω ξυστω *AV* (S).
[28] εστησεν επ' αυτα επτα πυρ. (F T).

mit en marche pour envahir le pays et le ravager; il fit un détour par le
chemin d'Adora. Simon et son armée lui faisaient obstacle partout où
il essayait de passer. 21 Cependant ceux de l'Acra dépêchaient à Tryphon
des messagers le pressant de venir vers eux par le désert et de leur envoyer
des vivres. 22 Tryphon disposa alors toute sa cavalerie pour s'y rendre, mais
cette nuit-là il neigea en telle abondance qu'il ne put y aller à cause de la
neige. Il partit pour gagner la Galaaditide. 23 Lorsqu'il fut près de Bascama,
il tua Jonathan qu'on ensevelit en cet endroit. 24 Tryphon reprenant le
chemin du retour s'en alla dans son pays.

25 Simon envoya recueillir les ossements de son frère Jonathan et il l'ense-
velit à Modîn ville de ses pères. 26 Tout Israël célébra sur lui un deuil solennel
et le pleura durant de longs jours. 27 Au-dessus de la sépulture de son père
et de ses frères, Simon créa assez haut pour être vu de loin un monument en
pierre polie autant à l'arrière qu'en façade. 28 Il y éleva sept pyramides,

tes pour gagner la vallée du Jourdain et de là remonter en Syrie par la Galaaditide, région qui comprenait le 'Adjloun, le Djôlân et la Nouqra, **5,** 25 ss. Parmi les latins X : *non potuit ire in Galaditide*, et V : *et non venit in Galaditin* trahissent une incompréhension du texte.

23. Bascama, amputé par Josèphe en Basca, est une lecture incontestable. L'identification proposée par Furrer (*ZDPV.*, 1889, p. 151) avec *Tell Bâzouk* dans le Djôlân, à la hauteur de l'extrémité nord du lac de Tibériade est peu probable. En retrouvant dans Βασκαμα l'araméen בית שקמא, le Syr. II nous invite à traduire « maison du Sycomore » moyennant l'affaiblissement de *Beth* ou *Be* fréquent à la basse époque juive. Or en descendant de Tell Bazouk vers la plaine nord-est des bords du lac nous nous engageons dans le *W. Djoummeizeh* ou « vallée du Sycomore » qui aboutit au lieu dit *Djoummeizeh* où, près d'un antique sycomore, il se voit quelques ruines et le wély du Cheikh Radjal qui pourrait être une survivance du souvenir de la sépulture provisoire de Jonathan. *RB.*, 1926. *Géogr. Pal.*, II, p. 261.

25. L'hébraïsme ἀπέστειλε καὶ ἔλαβε, il envoya prendre, reproduit textuellement II Reg. **23,** 16; cf. Jud. **16,** 18; I Sam. **16,** 12; II Chr. **10,** 3. L'auteur s'est-il préoccupé du sort des enfants de Jonathan? D'après le lat. V qui omet la sépulture provisoire à Bascama les jeunes otages auraient été tués avec leur père, ce qui est fort probable : 23[b] *occidit Jonathan et filios ejus*.

26. Le grand deuil solennel témoigne de la reconnaissance du peuple. On a vu (v. 17) que Simon dut faire un sacrifice inutile pour ne pas soulever l'opinion publique en paraissant vouloir supplanter Jonathan encore en vie. Le décret honorifique de **14,** 30 accorde une mention spéciale à ce chef, ce qui rachète l'absence d'un éloge pareil à celui de Judas (**3,** 1-9) et à celui de Simon (**14,** 4-12), ainsi que l'omission de son nom par Mattathias mourant (**2,** 65).

27. Les défunts de la famille asmonéenne reposaient sans doute dans des fosses taillées dans le roc fermées par un bloc taillé en tétraèdre comme on voit encore près de Médieh. De telles sépultures n'attirant pas l'œil de loin, Simon pensa qu'il devait à l'honneur de la dynastie d'ériger au dessus un monument assez élevé pour être vu à une grande distance, un monument dégagé de toutes parts et construit en pierres de taille aussi bien dans la partie arrière qu'à la façade; ἐκ τῶν ὄπ. Ex. **14,** 19; II Chr. **13,** 13. Ce n'était pas une de ces chambres funéraires creusées dans le rocher qui n'offrent à la décoration et aux symboles qu'une seule face, comme à Pétra. La circonstance de lieu s'applique à la construction et non à la taille des pierres comme le prétend le latin.

28. Destinées à rappeler au souvenir des vivants les personnalités principales ense-

ἀδελφοῖς. [29] καὶ ταύταις ἐποίησε 'βάσεις' περιθεὶς στύλους μεγάλους καὶ ἐποίησεν
ἐπὶ τοῖς στύλοις πανοπλίας εἰς ὄνομα αἰώνιον καὶ παρὰ ταῖς πανοπλίαις πλοῖα ἐπι-
γεγλυμμένα εἰς θεωρεῖσθαι ὑπὸ πάντων τῶν πλεόντων τὴν θάλασσαν. [30] οὗτος ὁ
τάφος, ὃν ἐποίησεν ἐν Μωδεΐν, εἰς τῆς ἡμέρας ταύτης.
[31] Ὁ δὲ Τρύφων ἐπορεύετο δόλῳ μετὰ Ἀντιόχου τοῦ βασιλέως τοῦ νεωτέρου καὶ
ἀπέκτεινεν αὐτὸν [32] καὶ ἐβασίλευσεν ἀντ' αὐτοῦ καὶ περιέθετο τὸ διάδημα τῆς
Ἀσίας καὶ ἐποίησε πληγὴν μεγάλην ἐπὶ τῆς γῆς. [33] καὶ ᾠκοδόμησε Σίμων τὰ
ὀχυρώματα τῆς Ἰουδαίας καὶ περιετείχισε πύργοις ὑψηλοῖς καὶ τείχεσι μεγάλοις

velies dans les noirs caveaux, les pyramides devaient être placées très en vue au sommet du monument. Il y en avait sept se faisant face l'une à l'autre sauf une, bien entendu, qui se dressait peut-être en pointe en dehors des deux rangées, représentant Simon lui-même qui espérait reposer un jour à côté des siens. Cela ne signifiait pas que d'autres personnes de la famille ne partageaient pas ce cimetière. Ainsi le tombeau d'Hélène d'Adiabène à Jérusalem qui comprend une cinquantaine de sépultures ne possédait à l'extérieur que trois pyramides, *Antiq.*, XX, 95. Ces cippes terminés en pointes que l'on voit représentées en relief sur des tombeaux à Pétra s'appelaient *nepheš* aussi bien chez les Juifs que les Nabatéens.

29. Les emblèmes militaires étant réservés, semble-t-il, aux colonnes monolithes, les μηχανήματα ne représentent pas ici des machines de siège, mais seraient plutôt des ornements artificiels tels que guirlandes, rosaces, etc. GRIMM, KNAB., ce que le mot ne comporte pas. A notre avis, l'original était מכונות μεχωνωθ = βάσεις, des *socles*, des *bases* pour les pyramides. Le bas-hébreu possédant le mot מוכני = μηχανή, le traducteur a pensé qu'il s'agissait de quelques machineries. Les stèles pyramidales de Pétra (DALMAN, p. 221-226, 239) donnent une idée de la pyramide sur piédestal.

L'anc. lat. *circumpositis quattuor columnis magnis* a pu être influencée par les *quatre frères* qui terminent le verset précédent. Selon *Antiq.*, XIII, 211 le monument aurait été environné de portiques et de colonnes monolithes admirables, celles-ci soutenant sans doute les *stoai*, interprétation qui dispense l'historien de mentionner les panoplies et les rostres. Ou bien Josèphe n'a jamais vu le mausolée ou bien le mausolée aura subi de son temps des modifications, ce qui est moins probable. Or il s'agit bien ici de colonnes indépendantes honorifiques qui portaient des panoplies pour éterniser le nom des héros, comme récompense de leurs hauts-faits. Des monnaies de Syracuse représentent la cuirasse, les jambarts, le bouclier, la lance, le casque avec l'exergue ΑΘΛΑ, en souvenir d'une victoire. ECKHEL, *Doctr. num. vet.*, I, p. 243 qui cite à l'occasion le cas d'Alcibiade recevant une couronne et une panoplie pour la conduite de la guerre contre les Thraces. Les navires étaient-ils sculptés près des panoplies? Le texte semble l'indiquer, à moins que par concision on ait voulu marquer que les colonnes à panoplies alternaient avec les colonnes à motifs navals. Ornées d'éperons de vaisseaux, monuments des succès maritimes (*Dict. des Antiq.*, I, 1351), les colonnes rostrales de Modîn rappelaient la conquête de Joppé et la porte ouverte sur le domaine des îles.

Pour être aperçu de la mer, le mausolée devait se trouver sur la colline de Cheikh el-Gharbâwi ainsi que le notait déjà V. Guérin en juin 1870, qui de là voyait passer plusieurs navires devant les côtes de Jaffa. En ce point, en effet, la vue sur la mer est favorisée par la courbe des dernières ramifications des collines qui côtoient la plaine maritime. Le lieu saint musulman n'a fait que remplacer un édifice consacré antérieurement à un souvenir vénérable dont les vestiges ont été mis à découvert par les fouilles de Victor Guérin, édifice élevé sans doute par les Byzantins sur les restes du mausolée, ou sur les

[29] μηχανηματα text. gr., machinas anc. lat., machinamenta *B.* om. *Vg.* Conj. = *mechonoht.*

l'une vis à vis de l'autre, à son père, à sa mère, et à ses quatre frères. [29] Il leur fit des 'socles', puis ayant dressé de grandes colonnes tout autour, il couronna les colonnes de panoplies en souvenir éternel et, à côté des panoplies, il plaça des navires sculptés pour être vus de tous ceux qui naviguent sur la mer. [30] Tel est le mausolée qu'il fit à Modîn et qui subsiste jusqu'à ce jour.

[31] Or Tryphon se conduisit perfidement avec le jeune roi Antiochus qu'il finit par tuer. [32] Devenu roi à sa place, il ceignit le diadème de l'Asie et déchaîna un grand fléau sur le pays. [33] Quant à Simon, il rebâtit les forteresses de Judée, les entoura de hautes tours et de grands murs avec portes

tombeaux, μνήματα, qu'Eusèbe signale encore au IV[e] siècle à Modîn, bourg voisin de Diospolis. *Onom.*, p. 132; GUÉRIN, *Samarie*, II, p. 403-414; *RB.*, 1923, p. 499, fig. 4.

31-42. TRYPHON AYANT USURPÉ LA ROYAUTÉ, SIMON SE TOURNE VERS DÉMÉTRIUS II QUI LUI ACCORDE AVEC L'AMNISTIE L'EXEMPTION DE TOUT IMPÔT. *Antiq.*, XIII, **6**, 7.

Après avoir supprimé Jonathan, ami d'Antiochus VI, Tryphon supprima Antiochus lui-même en 170 Sél., qui est la dernière date trouvée sur les monnaies du jeune roi. L'usurpateur prit sur ses monnaies le titre d'*autocrator*, peut-être pour marquer qu'il était le fils de ses œuvres et non un héritier, car aucun Séleucide ne porta ce titre dans son royaume, tandis que Alexandre le Grand, préparant son expédition contre les Perses, avait été proclamé stratège autocrate de l'Hellade. Le titre d'αὐτοκράτωρ était une menace à l'endroit de toutes les velléités d'indépendance des cités et des nations de l'empire. Le particularisme de Tryphon se manifeste en outre par le fait qu'il date ses monnaies non par les années de l'ère des Séleucides, mais par les années de son règne, à l'imitation des rois d'Égypte. Son règne ne va pas au delà de l'an 4, qui est suivi de l'an 174 Sél. le premier qui figure sur les monnaies d'Antiochus VII Sidétès. Le casque macédonien, insigne de Tryphon, est un indice de l'ascendance du stratège né sur le territoire de la Tétrapole macédonienne en Syrie Séleucide. *Géogr. Pal.*, II, p. 130. On a des monnaies de Tryphon frappées à Apamée, à Arad, à Ascalon, à Ptolémaïs, à Dor. BABELON, *op. cit.*, p. CXXXVIII s. et 135 ss.

31. — ἐπορεύετο δόλῳ suppose non pas עם שוא (GRIMM) mais רָכִיל, Lev. **19,** 16 οὐ πορεύσῃ δόλῳ; Jér. **6,** 28 σκολιῶς, **9,** 3 δολίως. avec πορ., allusion évidente à la fausse allégation destinée à causer et à couvrir le crime tel qu'il est dévoilé par Tite-Live, *Epit.* 55 : ***Alexandri filius, rex Syriæ, decem annos admodum habens, a Diodoto, qui Tryphon nominabatur, tutore suo,*** PER FRAUDEM ***occisus est, corruptis medicis, qui eum calculi dolore consumi ad populum mentiti, dum secant, occiderunt.*** S'ils ne s'attardent pas aux circonstances du fait qui n'est pas à l'honneur du corps médical, Diodore, Appien, Justin s'accordent à rendre Tryphon responsable de la mort de son royal pupille en vue de lui ravir le diadème.

32. Diodore *FHG.*, II, p. XIX : Διόδοτος ὁ Τρύφων ἐπικαλούμενος, ἀνῃρηκὼς Ἀντίοχον τὸν Ἀλεξάνδρου... περιέθετο διάδημα τῆς βασιλείας. Cet avènement fut une plaie pour le pays, car les hauts-fonctionnaires, surtout ceux de race royale, se révoltèrent de toutes parts : à Séleucie de Piérie, Aeschrion qui avait avec lui la reine Cléopâtre, femme de Démétrius II et ses enfants; Sarpédon et Palamède en Cœlé-Syrie. La guerre civile sévit autour de Ptolémaïs. BOUCHÉ-LECLERCQ, Sél. p. 367 s. d'après Diodore, *loc. cit.*, et XXXVIII, 28.

33. Il s'agit surtout de restaurations de remparts et de casemates. Pour l'association

καὶ πύλαις καὶ μοχλοῖς καὶ ἔθετο βρώματα ἐν τοῖς ὀχυρώμασι. 34 καὶ ἐπέλεξε Σίμων ἄνδρας καὶ ἀπέστειλε πρὸς Δημήτριον τὸν βασιλέα τοῦ ποιῆσαι ἄφεσιν τῇ χώρᾳ, ὅτι πᾶσαι αἱ πράξεις Τρύφωνος ἦσαν ἁρπαγαί. 35 καὶ ἀπέστειλεν αὐτῷ Δημήτριος ὁ βασιλεὺς κατὰ τοὺς λόγους τούτους καὶ ἀπεκρίθη αὐτῷ καὶ ἔγραψεν αὐτῷ ἐπιστολὴν τοιαύτην.

36 Βασιλεὺς Δημήτριος Σίμωνι ἀρχιερεῖ καὶ φίλῳ βασιλέων καὶ πρεσβυτέροις καὶ ἔθνει Ἰουδαίων χαίρειν. 37 τὸν στέφανον τὸν χρυσοῦν καὶ τὴν βαΐν, ἣν ἀπεστείλατε, κεκομίσμεθα καὶ ἕτοιμοί ἐσμεν τοῦ ποιεῖν ὑμῖν εἰρήνην μεγάλην καὶ γράφειν τοῖς ἐπὶ τῶν χρειῶν τοῦ ἀφεῖναι ὑμῖν ἀφέματα. 38 καὶ ὅσα ἐστήσαμεν πρὸς ὑμᾶς, ἕστηκε, καὶ τὰ ὀχυρώματα, ἃ ᾠκοδομήκατε, ὑπαρχέτω ὑμῖν. 39 ἀφίεμεν δὲ ἀγνοήματα καὶ τὰ ἁμαρτήματα ἕως τῆς σήμερον ἡμέρας καὶ τὸν στέφανον, ὃν

dans une ville forte des murs élevés, des portes et des verrous, voir Dt. **3**, 5; pour les dépôts de vivres, II Chr. **11**, 11 παραθέσεις βρωμάτων, ἔλαιον καὶ οἶνον. Durant les siècles de sécurité ou sous le règne de monarques peu soucieux de voir leurs sujets garantis par de solides murailles, les remparts servent facilement de carrières aux constructeurs de maisons particulières et les portes adaptées aux exigences d'une circulation sans contrainte perdent leur appareil défensif. Simon pense à mettre l'État juif, qui est à deux doigts de son indépendance, à l'abri d'incursions encore possibles.

34. La fin de ce verset est reconstruite ainsi par Kahana : כל־מעשׂי טריפון היו חמס. Or jamais les LXX n'ont traduit חמס par ἁρπαγή tandis que je trouve dans Nah. **2**, 13, טְרֵפָה traduit par ἁρπαγή « rapine, proie des fauves », ailleurs θηριάλωτος. L'original hébreu devait donc avoir ici un jeu de mot sur le nom de Tryphon, en héb. טְרִפוֹן : *kol ma'asei Ṭarp(h)on hayou ṭrêphoth.* La raison du choix de ἁρπαγαί dans ce contexte est ainsi évidente.

35. Cf. **10**, 51. Josèphe, qui devient dès ce moment extrêmement concis, passe sous silence la part de Démétrius II dans l'octroi de l'ἄφεσις. « Simon, écrit-il, nommé grand-prêtre par le peuple, dès la première année de sa grande-prêtrise délivra les Juifs de la servitude des Macédoniens et de l'obligation de leur payer des tributs. La liberté et l'exemption des tributs. — ἡ δὲ ἐλευθερία καὶ τὸ ἀνείσφορον — furent acquises aux Juifs la 170e année du règne des Assyriens, à compter du jour où Séleucus, surnommé Nicator, s'empara de la Syrie. » *Antiq.*, XIII, 213. Pour tenir debout, cette présentation de l'origine de l'ère des Séleucides doit intervertir les termes : 170 des rois de Syrie, à partir de la conquête de l'Assyrie, *i. e.* l'entrée de Séleucus à Babylone. *RB.*, 1938, p. 201 Le document inséré dans I Macc. est d'autant plus authentique que l'auteur n'est pas disposé ordinairement à grossir la part des Grecs dans l'œuvre de l'émancipation juive. L'omission de Josèphe vient de ce que l'historien se sert ici d'une chronique des grands-prêtres où leur activité est résumée. L'extrait commence à la fin du § 212 avec cette mention : « Jonathas mourut après avoir été grand-prêtre [dix] ans et chef de la race [pendant 18]. » Vient ensuite la nomination de Simon dans le passage cité ci-avant.

36. La formule ordinaire φίλος τοῦ βασιλέως a pu être modifiée par le transcripteur qui savait par le fil du récit que Simon comme Jonathan avait été l'ami de plusieurs rois, βασιλέων, sans se préoccuper de la rectitude protocolaire.

37. Le rameau de palmier, βαΐς (forme usitée dans les papyrus) désigne, comme la couronne, l'offrande d'une somme importante en vue d'attirer la faveur du souverain.

37 βαιν (KS), βαινην ην (RFT) répétition de ην. — αφεματα (RKFTS), αφαιρεματα corr. lucian.
38 εστησαμεν (RKS), εστηκαμεν (FT).

et verrous, et dans ces forteresses il entreposa des vivres. [34] Simon choisit en outre des hommes qu'il envoya au roi Démétrius pour qu'il accordât rémission à la province, parce que tous les actes de Tryphon étaient des rapines. [35] Le roi Démétrius lui envoya un rescrit répondant à ses demandes, lui adressant une lettre écrite en ces termes :

[36] « Le roi Démétrius à Simon, grand-prêtre, ami des rois, aux Anciens et à la nation des Juifs, salut! [37] Nous avons agréé la couronne d'or et la palme que vous nous avez envoyées et nous sommes disposés à faire avec vous une paix générale et à écrire aux fonctionnaires de vous accorder des remises. [38] Tout ce que nous avons statué à votre égard reste valide. Que les forteresses que vous avez construites demeurent en votre possession. [39] Nous vous tenons quittes des erreurs et offenses commises envers nous jusqu'à ce jour ainsi que de la couronne que vous devez, et si quelque autre imposition frappait encore Jérusalem, qu'elle ne soit plus exigée.

Alcime avait offert à Démétrius en l'an 150 Sél., une couronne d'or, une palme et même quelques rameaux d'olivier. II Macc. **14**, 4. Pour les couronnes voir I Macc. **10**, 29; **11**, 36. — κομίζεσθαι implique la nuance de daigner accueillir ou de recevoir en récompense. En retour on accorde la grande paix, toute cause de litige étant supprimée et surtout nulle redevance ne devant désormais être exigée. Ce maudit argent n'est-il pas à l'origine de toutes les guerres et du désaccord suscité entre le roi et ses vassaux? — ἄφεμα est signalé deux fois dans les pap. mais avec le sens de chose expédiée; on y trouve aussi ἄφεσις ἀφέθη, *pap. Amh.* 43, le substantif ayant dans les documents égyptiens le sens de permis, de licence. C'est à l'égard des domaines sacrés et des gens de la religion qu'en Égypte on remarque l'exemption d'impôts sous le nom d'*atélie*, que le roi est parfois obligé de défendre contre les empiétements des régisseurs royaux. Cl. Préaux, *op. cit.*, p. 486 s.

38. — ἐστήσαμεν transitif et non ἑστήκαμεν intr. anc. lat. *et quæcumque constituimus vobis constant.* La concession des places-fortes signifie la reconnaissance dans une certaine mesure de l'autonomie. Ce seront les places de sûreté que l'édit de Nantes accordera aux réformés avec l'amnistie pour la passé et le libre exercice de leur culte.

39. L'amnistie s'étend aux fautes par ignorance et aux offenses voulues telles que le siège de l'Acra (**11**, 22), la défection (**11**, 59), la prise de Bethsour et de Joppé, etc. (**11**, 65; **12**, 34). Les deux termes se rencontrent dans les pap. non seulement isolés mais encore associés v. g. *pap. Tebt.* 5, 3 (118 av. J.-C.) : le roi Évergète II et les deux Cléopâtre proclament une amnistie déchargeant leurs sujets des erreurs, des crimes, ἀφιᾶσει τοὺς ὑπὸ τὴν βασιλήαν πάντας ἀγνοημάτων ἁμαρτημάτων, des accusations, des condamnations.... Preisigke, *W.* s. v. La couronne *due* se perpétua chez les Romains sous le nom d'*aurum coronarium*, couronne d'or que le vainqueur ou le proconsul se faisait décerner par les vaincus, les alliés ou les provinciaux et qui n'était qu'un impôt déguisé. Il fut d'usage d'exiger cet impôt à l'avènement d'un empereur, à propos d'une victoire et de n'importe quel événement heureux. Humbert, *Dict. Antiq.*, I, p. 578. Cf. **10**, 29. Sur στέφανος dans les pap. voir Preisigke *W.* Abschnitt 11, p. 248. — τελωνεῖν, lever un droit d'octroi; au moyen : payer un droit; au passif : être sujet à la taxe (personne ou marchandise) ou encore être exigé comme taxe, ainsi *OGI.*, 55, 17. Liddell-Scott, *s. v.*. Jérusalem serait mentionnée ici comme siège principal de la perception des diverses taxes en question dans la remise de **10**, 34.

ὠφείλετε, καὶ εἴ τι ἄλλο ἐτελωνεῖτο ἐν Ιερουσαλημ, μηκέτι τελωνείσθω· 40 καὶ
εἴ τινες ἐπιτήδειοι ὑμῶν γραφῆναι εἰς τοὺς περὶ ἡμᾶς, ἐγγραφέσθωσαν, καὶ γινέσθω
ἀνὰ μέσον ἡμῶν εἰρήνη.
41 Ἔτους ἑβδομηκοστοῦ καὶ ἑκατοστοῦ ἤρθη ὁ ζυγὸς τῶν ἐθνῶν ἀπὸ τοῦ Ισραηλ,
42 καὶ ἤρξατο ὁ λαὸς γράφειν ἐν ταῖς συγγραφαῖς καὶ συναλλάγμασιν Ἔτους πρώ-
του ἐπὶ Σίμωνος ἀρχιερέως μεγάλου καὶ στρατηγοῦ καὶ ἡγουμένου Ἰουδαίων.
43 Ἐν ταῖς ἡμέραις ἐκείναις παρενέβαλεν ἐπὶ Γάζαρα καὶ ἐκύκλωσεν αὐτὴν
παρεμβολαῖς καὶ ἐποίησεν ἑλέπολιν καὶ προσήγαγε τῇ πόλει καὶ ἐπάταξε πύργον
ἕνα καὶ κατελάβετο. 44 καὶ ἐξήλλοντο οἱ ἐν τῇ ἑλεπόλει εἰς τὴν πόλιν καὶ ἐγένετο
κίνημα μέγα ἐν τῇ πόλει. 45 καὶ ἀνέβησαν οἱ ἐν τῇ πόλει σὺν γυναιξὶ καὶ τοῖς
τέκνοις ἐπὶ τὸ τεῖχος διερρηχότες τὰ ἱμάτια αὐτῶν καὶ ἐβόησαν φωνῇ μεγάλῃ

40. L'inscription ou enrôlement (**10**, 36) est indiquée par γράφειν *Cyrop.*, IV, **3**, 21; ἐγγράφειν inscrire sur un registre l'entrée de quelqu'un dans un corps. — εἰς τοὺς περὶ ἡμᾶς, la garde royale où pouvaient entrer les ἐπίλεκτοι, troupes d'élite prises parmi les soldats indigènes, mais accessible surtout aux mercenaires étrangers qui dans les moments difficiles inspiraient plus de confiance au souverain que les natifs syriens. Leur service s'exerçait περὶ τὴν αὐλήν. Bien qu'ils fussent du cadre de l'empire, les Juifs devaient à leur particularisme de passer pour étrangers. L'usage de ἀνὰ μέσον dans les pap. et la κοινή était très répandu. *Gram.*, p. 218. Parmi les documents officiels rencontrés jusqu'ici dans notre livre, celui-ci se distingue par l'absence de sémitismes.

41. L'année 170 Sél. suivant le calendrier oriental va de nisan 142 à nisan 141; suivant le calendrier macédonien d'octobre 143 à octobre 142 avant notre ère. — αἴρειν ζυγόν Lam. **1**, 27; Is. **14**, 25; I Macc. **8**, 18. Les concessions étaient assez considérables pour que les bénéficiaires se considérassent comme à peu près autonomes et indépendants d'une suzeraineté qui subsistait quand même et se manifestera par la suite de l'histoire (**14**, 38 ss.). Le titre d'ethnarque accordé à Simon (**14**, 47; **15**, 1 s.) ne coupait pas les liens de vassalité, et s'alliait avec les dignités de grand-prêtre, et de chef militaire.

42. Les circonstances étaient si favorables à la liberté des Juifs que ceux-ci firent de cet édit l'époque du principat de Simon, de même que Tryphon comptait l'émission de ses monnaies d'après les années de son règne. Ici il n'est pas encore question de monnaie, mais de la date des actes notariés et des contrats rédigés parmi le peuple, mais cela ne constitue pas une ère comme les époques des cités marquant leur séparation du gouvernement d'Antioche, car il semble bien que ἐπὶ Σίμωνος détermine directement ἔτους πρώτου = en l'an 1 de Simon; cf. Agg. **2**, 1 et 11 gr., Zach. **7**, **1**.

Derenbourg, *Palestine*, p. 69, applique à l'exemption accordée par Démétrius II le § 6 de la *Megillat Ta'anit*, p. 442 : « le 27 iyyar, l'impôt de la couronne fut aboli dans la Judée et dans Jérusalem », donc en mai 142.

43-53. Conquête de Gazara et de la citadelle de Jérusalem par Simon. *Antiq.*, XIII, **6**, 7 (215-217). *BJ.*, I, 50.

Deux positions jusqu'ici irréductibles continuaient pourtant à jeter un défi aux aspirations juives vers l'indépendance : Gazara dans la plaine maritime et l'Acra à Jéru-

43 Γάζαρα (R F) avec Josèphe et non Γαζάραν (K), ni Γαζαν de tous les mss. (T S). — ελεπολιν (KFS) ελεπολεις (T) ελεοπολιν (R) infl. par ελεος.
44 ελεπολει (KFTS) ελεοπολει (R).
45 om. αξιουντες *S* et l'*anc. lat.* leçon originale d'ap. de Br. cf. 50.

[40] Si quelques-uns d'entre vous étaient aptes à s'enrôler dans notre garde du corps, qu'ils se fassent inscrire et que la paix soit faite entre nous. » [41] L'an cent-soixante-dix le joug des nations fut ôté d'Israël, [42] et le peuple se mit à écrire sur les actes et les contrats : En la première année, sous Simon, grand-prêtre éminent, stratège et higoumène des Juifs.

[43] En ces jours-là, il vint camper contre Gazara et il l'investit avec ses troupes. Il construisit une hélépole, la fit donner contre la ville, ouvrit une brèche dans l'une des tours et s'en empara. [44] Ceux qui étaient dans l'hélépole sautèrent dans la ville où il se produisit une agitation considérable. [45] Ceux de la ville avec leurs femmes et leurs enfants montèrent sur le mur ayant déchiré leurs vêtements et demandèrent à grands cris à Simon de leur

salem. On a vu que les rois séleucides même les moins malveillants n'avaient jamais consenti à se dessaisir de ces garanties, les dernières que possédât leur autorité dans la région depuis la perte de Bethsour. Ce fut à réduire ces deux îlots de résistance que Simon inaugura l'exercice de son principat interprétant à sa manière la paix conclue avec le lointain Démétrius. Enclavée dans le domaine judéen de la Séphéla sur lequel Simon avait toujours veillé attentivement, Gazara ou Gézer constituait un obstacle à la cohésion des fractions de ce domaine et à son développement du côté de la mer. Simon trouvait intolérable la présence de ce puissant repaire d'allophyles au milieu d'un cercle dont Emmaüs, Modîn, Lydda, Accaron formaient la circonférence et sur une des routes conduisant de Jérusalem à Joppé.

43. Avec les deux passages de Josèphe cités plus haut il faut lire *Gazara* et non *Gaza* qui provient d'un lapsus très ancien sinon du traducteur de I Macc. *Antiq.* : κατεστρέψατο γὰρ Σίμων Γαζαρά τε πόλιν. *BJ.* : αἱρεῖ μὲν Γάζαρά τε καὶ Ἰόππην... Autrement toutes les allusions subséquentes de Macc. à Gazara seraient incompréhensibles, tandis qu'elles n'ont de valeur qu'en fonction du fait important de la conquête de cette ville. Simon donne à son fils Jean Gazara pour résidence **13,** 54; il est loué pour avoir pris Gazara, Bethsour et l'Acra, **14,** 7, et de ce qu'il a fortifié G. sur la frontière d'Azot **14,** 34; Antiochus VII reproche à Simon d'avoir occupé Joppé, Gazara et l'Acra, **15,** 28; Gazara a été prise à cause du mal qu'elle faisait au pays juif. **15,** 35. Gazara est la résidence de Jean Hyrcan, son importance l'ayant rendue en quelque sorte le chef-lieu de la Séphéla **16,** 1, 19, 21. Toutes ces conséquences découlent de la prise de Gazara racontée ici. S'il s'agissait de Gaza, la prise de cette ville et sa destruction par Alexandre Jannée en 96 resteraient une énigme, puisque la ville aurait été juive et possédée par les Juifs.

L'hélépole était une machine de siège due au génie inventif de Démétrius Poliorcète et entrée en usage depuis plus d'un siècle. Haute tour de bois revêtue de cuir et montée sur roues, cette machine se divisait en plusieurs étages ouverts par une fenêtre sur le devant qui faisait face à l'ennemi. De ces ouvertures, pierriers et catapultes faisaient pleuvoir sur le rempart et ses défenseurs une grêle de projectiles tandis que les éperons de fer dont l'engin était muni battaient la muraille. Plus de deux cents soldats étaient affectés à la manœuvre de la tour et aux engins balistiques. La brèche faite ou le passage assuré aux créneaux, les combattants armés se glissaient dans la tour immobilisée pour se répandre dans la ville. DIODORE, XX, 48; PLUTARQUE, *Démétrius*, 21; DENYS D'HAL., IX, 68; AMMIEN M., XXIII, 4.

45 s. — δεξιὰς δοῦναι καὶ λαβεῖν XÉNOPHON, *Anab.* VII, **3,** 1 échanger des promesses, prendre des engagements. — χρῆσθαί τινι class. traduit עשׂה Gen. **19,** 8; **26,** 29. — Anc. lat. *non nobis utaris secundum malitias nostras.*

ἀξιοῦντες Σίμωνα δεξιὰς αὐτοῖς δοῦναι. [46] καὶ εἶπαν Μὴ ἡμῖν χρήσῃ κατὰ τὰς πονηρίας ἡμῶν, ἀλλὰ κατὰ τὸ ἔλεός σου. [47] καὶ συνελύθη αὐτοῖς Σίμων καὶ οὐκ ἐπολέμησεν αὐτούς· καὶ ἐξέβαλεν αὐτοὺς ἐκ τῆς πόλεως καὶ ἐκαθάρισε τὰς οἰκίας, ἐν αἷς ἦν τὰ εἴδωλα, καὶ οὕτως εἰσῆλθεν εἰς αὐτὴν ὑμνῶν καὶ εὐλογῶν. [48] καὶ ἐξέβαλεν ἐξ αὐτῆς πᾶσαν ἀκαθαρσίαν καὶ κατῴκισεν ἐν αὐτῇ ἄνδρας, οἵτινες τὸν νόμον ποιοῦσι, καὶ προσωχύρωσεν αὐτὴν καὶ ᾠκοδόμησεν ἑαυτῷ ἐν αὐτῇ οἴκησιν.

[49] Οἱ δὲ ἐκ τῆς ἄκρας ἐν Ιερουσαλημ ἐκωλύοντο ἐκπορεύεσθαι καὶ εἰσπορεύεσθαι εἰς τὴν χώραν καὶ ἀγοράζειν καὶ πωλεῖν καὶ ἐπείνασαν σφόδρα, καὶ ἀπώλοντο ἐξ αὐτῶν ἱκανοὶ τῇ λιμῷ. [50] καὶ ἐβόησαν πρὸς Σίμωνα δεξιὰς λαβεῖν, καὶ ἔδωκεν αὐτοῖς· καὶ ἐξέβαλεν αὐτοὺς ἐκεῖθεν καὶ ἐκαθάρισε τὴν ἄκραν ἀπὸ τῶν μιασμάτων. [51] καὶ εἰσῆλθον εἰς αὐτὴν τῇ τρίτῃ καὶ εἰκάδι τοῦ δευτέρου μηνὸς ἔτους ἑνὸς καὶ ἑβδομηκοστοῦ καὶ ἑκατοστοῦ μετὰ αἰνέσεως καὶ βαΐων καὶ ἐν κινύραις καὶ ἐν κυμβάλοις καὶ ἐν νάβλαις καὶ ἐν ὕμνοις καὶ ἐν ᾠδαῖς, ὅτι συνετρίβη ἐχθρὸς μέγας ἐξ Ισραηλ. [52] καὶ ἔστησε κατ' ἐνιαυτὸν τοῦ ἄγειν τὴν ἡμέραν ταύτην μετ' εὐφροσύνης. καὶ προσωχύρωσε τὸ ὄρος τοῦ ἱεροῦ τὸ παρὰ τὴν ἄκραν καὶ ᾤκει ἐκεῖ αὐτὸς καὶ οἱ παρ' αὐτοῦ. [53] καὶ εἶδε Σίμων τὸν Ἰωάννην υἱὸν αὐτοῦ ὅτι ἀνήρ ἐστι, καὶ ἔθετο αὐτὸν ἡγούμενον τῶν δυνάμεων πασῶν, καὶ ᾤκει ἐν Γαζάροις.

47. — συλλύεσθαι (étym. dénouer ensemble) moyen avec aor. en -θην *Gram.*, p. 70 s. pap. s'arranger avec quelqu'un pour affaires, anc. lat. *consensit illis* B *reconciliatus est eis* mieux que V *flexus*. La purification, l'entrée au chant des hymnes, le bannissement des habitants païens sont le prélude de l'installation des Juifs dans cette ville.

48. A l'endroit même où l'homogénéité du rempart de Gézer présente une interruption, par conséquent, à la brèche même pratiquée en l'an 142, Macalister a mis à découvert l'οἴκησις, ou, pour employer un terme plus prétentieux, le château maccabéen. Élever une forteresse au lieu le plus vulnérable, c'était fortifier l'enceinte et s'assurer une résidence où le chef aurait à l'œil l'accès le moins malaisé de la place. Une pierre à bâtir a été retrouvée portant avec un diagramme magique une imprécation à l'adresse de l'édifice, insérée par quelque vaincu condamné à travailler à la construction : « Pampras, puisse-t-il faire descendre le feu sur le palais de Simon ! » MACALISTER, *The excav. of Gezer*, I, § 14. La limite sacrée du territoire de Gézer marquée par l'inscription תחם גזר accompagnée du nom du magistrat qui avait présidé à l'établissement de cette limite officielle Ἀλκίου est un indice de la judaïsation de cette ville par Simon poursuivie par Jean Hyrcan, élève des Pharisiens et gouverneur de Gézer au début de sa carrière. *RB.*, 1926, p. 515 ss.

49. Commencé sous Jonathan (**12,** 36), le blocus de la Citadelle de Jérusalem est devenu efficace. Les provisions étant épuisées un certain nombre d'assiégés moururent de faim et la prise de Gazara enlevait aux survivants tout espoir d'être secourus. Nous avons toujours affaire ici au même auteur; nous retrouvons les expressions ἐκπορ. — εἰσπορ. de **3,** 45 (Zach. **8,** 10; Tob. **5,** 17) et ἀγορ. — πωλεῖν de **12,** 36 (Is. **24,** 2).

50. Par brachylogie l'intermédiaire du participe qui subsiste au v. 45 et I Sam. **5,** 10, disparaît ici entre βοᾶν et l'infin. L'Acra, ville du roi, est traitée de la même façon que Gazara après la poignée de main. La récupération devient un rite : expulsion des habitants, purification des souillures de l'idolâtrie — μίασμα *šiqqous*, *béša'* Jér. **39,** 34 gr. Éz. **33,** 31. Cf. **4,** 43. — entrée solennelle avec concert religieux dans l'endroit désormais acquis à la Terre Sainte.

51 s. Le 23 du second mois, c'est-à-dire de Iyyar, de l'an 171 Sél., tombe dans les premiers jours de juin 141 av. J.-C. puisque Nisan commençait le 13 avril cette année-là

donner la main droite : [46] « Ne nous traite pas, disaient-ils, selon notre méchanceté, mais selon ta miséricorde. » [47] Simon s'entendit avec eux et ne leur fit pas la guerre. Seulement, il les chassa de la ville, purifia les maisons dans lesquelles il y avait des idoles, et ainsi il y entra au chant des hymnes et des bénédictions. [48] Il en bannit toute impureté, y établit des hommes qui pratiquaient la loi et l'ayant fortifiée il s'y bâtit pour lui-même une résidence.

[49] Quant à ceux de la citadelle à Jérusalem, ils étaient empêchés de rentrer de la campagne et de s'y rendre, d'acheter et de vendre : ils eurent terriblement faim et pas mal d'entre eux furent emportés par la famine. [50] Ils implorèrent avec cris Simon de prendre leur main droite, et lui leur tendit la sienne. Ils les fit sortir de là, purifia l'Acra de toute souillure. [51] Les Juifs y firent leur entrée le vingt-trois du deuxième mois de l'an cent soixante et onze avec des acclamations et des palmes, au son des harpes, des cymbales et des nables, au chant des hymnes et des cantiques, parce qu'avait été brisé un grand ennemi et jeté hors d'Israël. [52] Simon ordonna de célébrer chaque année ce jour-là avec jubilation. Il fortifia la montagne du Temple du côté de l'Acra et y habita lui et les siens. [53] Simon vit que Jean, son fils, était vraiment un homme; aussi l'établit-il chef de toutes les forces, et celui-ci habitait à Gazara.

d'après Sidersky. On fêta encore quelques années plus tard l'anniversaire de cette prise de possession. Nous lisons au § 5 de *Megillat Ta'anit* que le deuil et le jeûne étaient interdits le 23 Iyyar parce que ce jour-là les fils de l'Acra sortirent de Jérusalem : בעשרים ותלתא ביה נפקו בני חקרא מירושלם. — αἴνεσις *tehilla* ou *tôda* acclamations en l'honneur du vainqueur accompagnées du port des palmes (βάϊον = באיין) symboles de victoire. Lev. R. 30. Voir II Macc. **10**, 7; Joh. **12**, 13. Lagrange *in loc.* — Les instruments de musique *klei-šîr* sont indiqués I Chr. **15**, 16 et 28; ils devront retentir en signe de réjouissance. I Macc. **4**, 54. — ὕμνος est rendu dans les LXX par *negîna* ou *tehilla*, tandis que ᾠδή est la traduction ordinaire de *šîr*. Josèphe qui mentionne le Jour de Nicanor ne dit rien du Jour de l'Acra. Sur le *nébel* voir *DB.*, s. v. *Nable.*

52. — ἐκεῖ se rapporte mieux à la montagne du Temple, objet principal de la phrase, qu'à la citadelle. Simon et ses gens s'établissent dans les fortifications du sanctuaire, dans la Baris qui précèdera l'Antonia, pendant qu'une garnison juive est casernée dans l'Acra (**14**, 37) qui sera revendiquée quatre ou cinq ans plus tard par Antiochus VII comme une de ses villes (**15**, 29), ce qui réduit à néant la destruction de la fameuse citadelle par Simon qu'affirme Josèphe sur la base d'une topographie légendaire. Voir l'Excursus du chap. I.

53. Le rôle de général en chef que Jean Hyrcan exerça dès le vivant de son père et sa résidence à Gézer ont échappé à Josèphe qui depuis **13**, 43 se sert fort peu de I Macc. Jean avait dû se signaler au cours de ces dernières opérations.

CHAPITRE XIV

[1] Καὶ ἐν ἔτει δευτέρῳ καὶ ἑβδομηκοστῷ καὶ ἑκατοστῷ συνήγαγε Δημήτριος ὁ βασιλεὺς τὰς δυνάμεις αὐτοῦ καὶ ἐπορεύθη εἰς Μηδίαν τοῦ ἐπισπάσασθαι βοήθειαν αὐτῷ, ὅπως πολεμήσῃ τὸν Τρύφωνα. [2] καὶ ἤκουσεν Ἀρσάκης ὁ βασιλεὺς τῆς Περσίδος καὶ Μηδίας ὅτι εἰσῆλθε Δημήτριος εἰς τὰ ὅρια αὐτοῦ, καὶ ἀπέστειλεν ἕνα τῶν ἀρχόντων αὐτοῦ συλλαβεῖν αὐτὸν ζῶντα. [3] καὶ ἐπορεύθη καὶ ἐπάταξε τὴν παρεμβολὴν Δημητρίου καὶ συνέλαβεν αὐτὸν καὶ ἤγαγεν αὐτὸν πρὸς Ἀρσάκην, καὶ ἔθετο αὐτὸν ἐν φυλακῇ.

[4] Καὶ ἡσύχασεν ἡ γῆ πάσας τὰς ἡμέρας Σίμωνος.
καὶ ἐζήτησεν ἀγαθὰ τῷ ἔθνει αὐτοῦ,
καὶ ἤρεσεν αὐτοῖς ἡ ἐξουσια αὐτοῦ
καὶ ἡ δόξα αὐτοῦ πάσας τὰς ἡμέρας.

1-15. Démétrius II tombe aux mains des Parthes. — Sa captivité l'empêche de revenir sur les concessions faites a Simon, d'où l'ère de prospérité célébrée dans un éloge rythmé.

Suivant le procédé que nous avons remarqué plus haut, par exemple au début des chap. **6, 7, 10, 11,** l'auteur se soucie d'encadrer les faits de sa relation particulière dans le synchronisme de l'histoire générale. Son but ne se borne pas à fournir au lecteur un jalon chronologique : il vise avant tout la répercussion de l'histoire de l'Orient et parfois même de l'Occident sur l'évolution de la politique des Asmonéens et de la formation de l'État judaïque. S'il sépare ici la captivité de Démétrius II de la lettre d'Antiochus VII, c'est pour mettre de nouveau en relief ce fait d'expérience que les rois syriens ont accoutumé de ne tenir leurs engagements à l'égard des Juifs qu'aussi longtemps qu'il leur manque la puissance et les moyens de les rompre eux-mêmes. Grimm. On concevrait en effet aisément que l'ode à Simon suivît immédiatement la prise de l'Acra de même que la complainte **1**, 36 ss. suit la fondation de cette même citadelle. Josèphe découpe autrement le cadre de l'histoire générale. Il place l'expédition et la captivité de Démétrius avant l'arrestation et le meurtre de Jonathan par Tryphon (*Antiq.*, XIII, 184 ss.) et la mort d'Antiochus VI avec l'avènement de Tryphon « peu après que Démétrius eût été fait prisonnier » (*ibid.*, 218). Les critiques modernes donnent la préférence à l'arrangement de I Macc. car on sait par la numismatique que la première année de Tryphon coïncide avec 170 Sél., et que les monnaies de Démétrius s'arrêtent en 173, avec sa captivité qui selon la Chron. d'Eusèbe se place en 139 avant J.-C.

1. L'année du départ de l'expédition, 172 Sél., correspond à 140-139 avant J.-C. La raison de l'expédition se présente sous un angle assez restreint : chercher des secours pour abattre Tryphon, devenu la bête noire des cités et des Juifs. Le fait d'emmener des troupes en Médie implique du reste un dessein conforme à celui qu'explicitent les sources de Josèphe et Justin : conjurer le danger parthe. Un document cunéiforme montre Mithridate Ier faisant son entrée triomphale à Séleucie sur le Tigre, capitale de la Baby-

[4] **placuit eis possessio (ουσια) ejus, anc. lat. *L.* leçon primitive d'ap. de Br.**

CHAPITRE XIV

1 En l'année cent-soixante-douze, le roi Démétrius réunit son armée et s'en alla en Médie se procurer du secours afin de combattre Tryphon. 2 Arsace, roi de Perse et de Médie, apprit que Démétrius était entré sur son territoire; il envoya un de ses généraux le capturer vivant. 3 Celui-ci partit et défit l'armée de Démétrius dont il se saisit et qu'il amena à Arsace, lequel le mit en prison.

4 Le pays fut en repos durant tous les jours du règne de Simon.
Il chercha le bien de sa nation
et son autorité fut agréée des siens,
comme son opulence durant toute sa vie.

lonie, dans les premiers jours de juillet 141. Devant la cruauté des Parthes, les Grecs, les Macédoniens et les indigènes mêmes suppliaient Démétrius de secouer son inertie et de sauver ses provinces orientales. Celui-ci avec l'assistance des Perses, des Élyméens et de Bactres, paraît avoir expulsé de la Babylonie les envahisseurs, mais l'année suivante s'étant engagé sur le plateau iranien, il fut fait prisonnier. Ainsi s'évanouit son rêve de ressaisir la souveraineté des régions de la Haute-Asie et de revenir glorieux et puissant en Syrie pour abattre définitivement la branche rivale. BOUCHÉ-LECLERCQ, *Sél.*, p. 364 ss. BEVAN, *CAH.*, VIII, p. 538.

2. Dans la succession dynastique ce Mithridate Ier portait le nom d'Arsace VI; il était le véritable fondateur de l'empire parthe. Devenu maître de la Médie, il y avait nommé un vice-roi; il avait agi de même en Élymaïde dont il pilla les temples et en Perse partagée entre plusieurs dynastes, si bien que notre auteur le tient pour le légitime propriétaire de la Perse et de la Médie et que Démétrius pénétrant dans ces anciennes satrapies lui paraît être un intrus. Nous avons déjà constaté que, en dehors de la Syrie, la notion de l'empire séleucide gardait dans l'imagination juive des contours très imprécis.

3. *Antiq.*, XIII, 186 suit la même ligne que notre chroniqueur lorsqu'il dit de Démétrius qu'après avoir attaqué Arsace, il perdit toute son armée et fut lui-même pris vivant. D'après JUSTIN, XXXVI, 1, le roi de Syrie tomba dans un piège. Venu pour traiter de la paix, il est retenu en captivité : *Ad postremum tamen pacis simulatione deceptus capitur traductusque per ora civitatium populis, qui desciverant, in ludibrium favoris ostenditur.* « Puis Démétrius fut interné en Hyrcanie. Mithridate le traita avec égards, lui promit de le rétablir dans son royaume et lui donna ou lui destina sa fille Rodogune en mariage. Il se réservait sans doute, au cas probable où il ne pourrait abattre l'empire séleucide, de replacer Démétrius II sur le trône de Syrie et d'y installer sa fille Rodogune avec lui. La Haute-Asie était bien perdue pour les Séleucides. A partir de ce moment, les documents babyloniens ajoutent à la mention des années de l'ère séleucide la date comptée d'après l'ère des Arsacides, avec le nom de l'Arsace régnant. » B.-LECLERCQ, p. 366. L'époque de l'ère des Arsacides est le 1er Nisan de l'an 65 Sél. L'usage de la double date en Babylonie remonte à 171 Sél. (141 avant J.-C.). J. SCHAUMBERGER, *Orientalia*, 1938, p. 307 s.

4. Le repos du pays durant tous les jours de Simon est la conclusion naturelle des suc-

5 καὶ μετὰ πάσης τῆς δόξης αὐτοῦ
ἔλαβε Ἰόππην εἰς λιμένα
καὶ ἐποίησεν εἴσοδον ταῖς νήσοις τῆς θαλάσσης.

6 καὶ ἐπλάτυνε τὰ ὅρια τῷ ἔθνει αὐτοῦ
καὶ ἐκράτησε τῆς χώρας,

7 καὶ συνήγαγεν αἰχμαλωσίαν πολλήν.
καὶ ἐκυρίευσε Γαζάρων καὶ Βαιθσούρων καὶ τῆς ἄκρας,
καὶ ἐξῆρε τὰς ἀκαθαρσίας ἐξ αὐτῆς,
καὶ οὐκ ἦν ὁ ἀντικείμενος αὐτῷ.

8 καὶ ἦσαν γεωργοῦντες τὴν γῆν αὐτῶν μετ' εἰρήνης,
καὶ ἡ γῆ ἐδίδου τὰ γενήματα αὐτῆς
καὶ τὰ ξύλα τῶν πεδίων τὸν καρπὸν αὐτῶν.

8 πρεσβύτεροι ἐν ταῖς πλατείαις ἐκάθηντο,
πάντες περὶ ἀγαθῶν ἐκοινολογοῦντο,
καὶ οἱ νεανίσκοι ἐνεδύσαντο δόξας καὶ στολὰς πολέμου.

10 ταῖς πόλεσιν ἐχορήγησε βρώματα
καὶ ἔταξεν αὐτὰς ἐν σκεύεσιν ὀχυρώσεως,
ἕως ὅτου ὠνομάσθη τὸ ὄνομα τῆς δόξης αὐτοῦ ἕως ἄκρου γῆς·

cès du dernier survivant des fils de Mattathias, comme après la défaite et la mort de Nicanor (**7**, 50), après la mort d'Alcime et la retraite de Bacchidès (**9**, 57). C'est en même temps le titre de l'ode que l'auteur consacre aux exploits de Simon et à la paix qui en est résultée. Kahana à la suite d'Oesterley fait débuter la poésie au v. 6. Rien ne s'oppose à ce que 4 et 5 en fassent partie. L'auteur ne raconte pas ici la prise de Joppé dont il a déjà parlé. dans son récit en prose (**12**, 34; **13**, 11) mais il en fait valoir les avantages en style relevé.

4. Bévenot retrouve quatre stiques dans ce verset, mais comme la première partie du morceau se compose de strophes à trois stiques, nous commençons *ex-abrupto* comme les autres pièces poétiques de ce livre, ici avec καὶ ἐζήτησεν ἀγαθά, pour obtenir les trois stiques de la strophe initiale. — בִּקֵּשׁ טוֹבָה Neh. **2**, 10, opposé à בִּקֵּשׁ רָעָה dans notre livre **7**, 15; **9**, 71. En retour de cette sollicitude pour la nation, celle-ci se félicite de son gouvernement et de sa gloire, c'est-à-dire de la magnificence de sa cour, **15**, 32 et 36.

5. En plus de cette pompe, Simon a d'autres titres de gloire, celui d'abord d'avoir fait de Joppé le port de sa principauté, après s'en être rendu maître. L'accus. attribut précédé de εἰς est un hébraïsme, Éz. **44**, 22. *Gram.*, p. 173. I Esd. **5**, 55 εἰς τὸν Ἰόππης λιμένα. L'original devait avoir למחוז et non לחוף (Kahana) qui signifie le rivage. Strabon, p. 758 Ἰόπη... ἐπινείῳ τούτῳ κέχρηνται καταβάντες μέχρι θαλάττης οἱ Ἰουδαῖοι. Les îles de la mer, **6**, 29 et **15**, 1 avec le sens étendu de pays maritimes sont tout à fait en situation et ne doivent pas être échangées avec ναυσίν de la rec. lucian.

6. La dilatation des frontières est une promesse d'Ex. **34**, 24 πλατ. τὰ. ὅριά σου. — elle s'opère sans affaiblir la maîtrise du pays intérieur. II Macc. **14**, 2; III Macc. **6**, 25 :

5 νησοις (RKFTS), νοσοις *S*, ναυσιν rec. lucian. Oesterley.
9 πλατείαις, *S* εκκλησιαις. — loc. δοξας, δοξαν *S*, Syr. I, lat. *XBV*. — ου στολας rec. lucian. Syr. I.
10 εχορηγησαν... εταξαν εαυτους *S*. lat. *L*.

5 En plus de tous ses titres de gloire
il prit Joppé, en fit son port,
et s'ouvrit un accès aux îles de la mer.

6 Il recula les frontières de sa nation
tout en gardant le pays en main

7 et regroupa la foule des captifs.
Il maîtrisa Gézer, Bethsour et l'Acra,
il en enleva les impuretés
et nul ne se trouva pour lui résister.

8 Les gens cultivaient leur terre en paix,
la terre donnait ses produits,
et les arbres de la plaine leurs fruits.

9 Les vieillards sur les places demeuraient assis,
tous s'entretenant de la prospérité,
les jeunes portaient robes de luxe et armure.

10 Aux villes il fournit des vivres
et il en fit des instruments de force;
le renom de sa gloire atteignit le bout du monde.

« Qui a chassé de chez eux les hommes qui ont tenu fidèlement les forteresses de notre pays? τοὺς κρατήσαντας... τὰ τῆς χώρας ὀχυρώματα. »

7. La nombreuse captivité, שׁבי רב, qu'a rassemblée Simon est non pas les prisonniers faits à l'ennemi (Calmet, Michaelis) mais les Juifs libérés par les victoires de Simon, **5,** 23; cf. **9,** 72 (Grimm). Les villes sont prises (**11,** 66; **13,** 48 et 50) fortifiées, purifiées mais non détruites. Simon n'est pas le destructeur que nous représente *Antiq.*, XIII, 215. On se demande à quelle source trouble Josèphe a puisé ceci : « Simon détruisit la ville de Gazara, Joppé, Jamnia; puis ayant assiégé et pris l'Acra de Jérusalem, il la rasa jusqu'au sol... » C'est une rage de destruction démentie par l'histoire sereine sans porter préjudice à la liberté dont use le poète dans la description de cet âge d'or. Toute opposition ne cessa pas en effet, ainsi qu'on le constatera en se référant à **15,** 27 ss., 40; **16,** 3 ss.

8. La guerre cessant, les cultivateurs peuvent exiger du sol tout son rendement exprimé ici en termes semblables à Lev. **26,** 34; Éz. **4,** 27; Zach. **8,** 12.

9. Passage inspiré de Zach. **8,** 4-6 dont saint Jérôme conclut : *Hoc autem fieri solet, quando securitas et profunda pax urbium est, ut gaudium civitatum, lusibus et choreis ætas lasciva concelebret*, notion de paix qui a porté la rec. lucian. à bannir de notre texte la note guerrière en insérant la négation ἐνεδ. δόξας καὶ οὐ στολὰς πολέμου, ils ont revêtu des habits d'apparat et non des costumes de guerriers. Mais l'ensemble des textes n'ayant pas la négation et la strophe suivante ayant trait aux forteresses, on admet que la jeunesse endossait la tenue de guerre tandis que sur les places publiques les vieux au repos devisaient pacifiquement. Il y aurait là une opposition voulue. Le plur. de δόξα se retrouve **Ex. 33,** 5 τὰς στολὰς τῶν δοξῶν ὑμῶν, vos habits de luxe, locution qui répond sans doute à *'adî 'adayîm* d'Éz. **16,** 7. Avec δόξαν on pourrait traduire : les jeunes revêtaient la gloire avec l'armure.

10. Allusion évidente à **13,** 33. *constituebat eas ut essent vasa munitionis.* V. — ἕως ὅτου, jusqu'à ce point, marque la conséquence des mérites qui viennent d'être énumérés. Voir l'éloge de Judas, **3,** 9.

11 ἐποίησε τὴν εἰρήνην ἐπὶ τῆς γῆς,
καὶ εὐφράνθη Ισραηλ εὐφροσύνην μεγάλην.

12 καὶ ἐκάθισεν ἕκαστος ὑπὸ τὴν ἄμπελον αὐτοῦ καὶ τὴν συκῆν αὐτοῦ,
καὶ οὐκ ἦν ὁ ἐκφοβῶν αὐτούς.

13 καὶ ἐξέλιπε πολεμῶν αὐτοὺς ἐπὶ τῆς γῆς,
καὶ οἱ βασιλεῖς συνετρίβησαν ἐν ταῖς ἡμέραις ἐκείναις.

14 καὶ ἐστήρισε πάντας τοὺς ταπεινοὺς τοῦ λαοῦ αὐτοῦ,
καὶ ἐξῆρε πάντα ἄνομον καὶ πονηρόν,

14b τὸν νόμον ἐξεζήτησε.

15 τὰ ἅγια ἐδόξασε
καὶ ἐπλήθυνε τὰ σκεύη τῶν ἁγίων.

16 Καὶ ἠκούσθη ἐν Ῥώμῃ ὅτι ἀπέθανεν Ιωναθαν καὶ ἕως Σπάρτης, καὶ ἐλυπή-
θησαν σφόδρα. 17 ὡς δὲ ἤκουσαν ὅτι Σίμων ὁ ἀδελφὸς αὐτοῦ γέγονεν ἀρχιερεὺς
ἀντ'αὐτοῦ καὶ αὐτὸς ἐπικρατεῖ τῆς χώρας καὶ τῶν πόλεων τῶν ἐν αὐτῇ, 18 ἔγρα-
ψαν πρὸς αὐτὸν δέλτοις χαλκαῖς τοῦ ἀνανεώσασθαι πρὸς αὐτὸν φιλίαν καὶ τὴν
συμμαχίαν, ἣν ἔστησαν πρὸς Ἰούδαν καὶ Ιωναθαν τοὺς ἀδελφοὺς αὐτοῦ. 19 καὶ
ἀνεγνώσθησαν ἐνώπιον τῆς ἐκκλησίας ἐν Ιερουσαλημ. 20 καὶ τοῦτο τὸ ἀντίγραφον
τῶν ἐπιστολῶν, ὧν ἀπέστειλαν οἱ Σπαρτιᾶται

Σπαρτιατῶν ἄρχοντες καὶ ἡ πόλις Σίμωνι ἱερεῖ μεγάλῳ καὶ τοῖς πρεσβυτέροις καὶ τοῖς ἱερεῦσι καὶ τῷ λοιπῷ δήμῳ τῶν Ἰουδαίων ἀδελφοῖς χαιρεῖν. 21 οἱ πρεσ-
βευταὶ οἱ ἀποσταλέντες πρὸς τὸν δῆμον ἡμῶν ἀπήγγειλαν ἡμῖν περὶ τῆς δόξης
ὑμῶν καὶ τιμῆς, καὶ ηὐφράνθημεν ἐπὶ τῇ ἐφόδῳ αὐτῶν. 22 καὶ ἀνεγράψαμεν τὰ

11. — εὐφραίνεσθαι εὐφροσύνην μεγάλην, I Reg. **1**, 40. *Gram.*, p. 170.

12. Locution proverviale I Reg. **4**, 25 A; Mich. **4**, 4; Zach. **3**, 10. Fréquente aussi l'expression *nec erat qui eos terreret*, v. g. Dt. **28**, 26; Mich. **4**, 4; Nah. **2**, 11 gr.

14. Les humbles sont le groupe (λαὸς ταπεινός du Ps. **17** gr. 27) des gens qui n'ont pas de vues ambitieuses (ταπεινοὶ πνεύματι Ps. **33** gr. 18, καρδίᾳ Dan. **3**, 87) et attendent leur salut de Dieu; de condition modeste, ils sont plus d'une fois associés aux pauvres. La contre-partie du réconfort qui leur est apporté par Simon est l'extermination de l'apostat et du méchant qui se distingue par son orgueil, Prov. **8**, 13, et persécute l'humble, Ps. **139** gr. 1. Voir l'éloge des Judas **3**, 8. — Le stique τὸν νόμον ἐξεζήτησε, Ps. **118** gr. 34, qui n'est pas précédé de καί, est peut-être déplacé. Il se placerait volontiers au début de la dernière strophe comme envoi répondant au premier stique (v. 4) καὶ ἐζήτησεν ἀγαθά.

15. Allusion à la bonne administration de Simon comme grand-prêtre.

16-24. Renouvellement de l'alliance avec Sparte et Rome.

16. L'expression λυπεῖσθαι σφόδρα suit naturellement l'audition d'une nouvelle fâcheuse, ainsi **10**, 68; Neh. **5**, 6; Tob. **3**, 10. Son emploi ici ne comporte pas nécessaire-

[13] υποκατω αμπελου... της συκης rec. lucian.
[14] rec. lucian. transpose κ. εξηρε... πονηρον, τον νομον εξεζητησε, τον νομον εξηζητησε καὶ εξηρε... (KRFTS), *anc. lat.*,
[22] Ιασονος (RKS), Ιασωνος (FT).

11 Il rétablit la paix dans le pays :
Israël ressentit une grande allégresse.

12 Chacun s'assit sous sa vigne et son figuier
il ne se trouvait personne pour l'inquiéter.

13 Tout adversaire dans le pays disparut,
et en ces jours-là, les rois furent défaits.

14 Il affermit tous les humbles de son peuple
et supprima tous les impies et les méchants.

14 b Il observa la Loi,

15 rendit sa gloire au Temple
Et l'enrichit de vases nombreux.

16 Lorsqu'on apprit à Rome, et jusqu'à Sparte, que Jonathan était mort,
on en fut profondément affligé. 17 Mais lorsqu'on apprit que Simon, son frère,
était devenu grand-prêtre à sa place et qu'il était maître du pays et des villes
qui s'y trouvaient [18], ils lui écrivirent sur des tablettes d'airain pour renouveler avec lui l'amitié et l'alliance qu'ils avaient conclues avec Judas et
Jonathan ses frères. 19 Lecture en fut donnée devant l'assemblée à Jérusalem.
20 Voici la copie des lettres qu'envoyèrent les Spartiates :

« Les magistrats et la ville des Spartiates à Simon, grand-prêtre, aux
Anciens, aux prêtres et au reste du peuple des Juifs, salut ! 21 Les ambassadeurs que vous avez envoyés à notre peuple nous ont informés de votre gloire
et de votre honneur, nous avons été enchantés de leur venue. 22 Nous avons

ment une sensibilité profonde tant chez les Romains que chez les Spartiates pour tout ce qui touchait le Judaïsme.

18. Le Judéocentrisme se manifeste également par le fait que l'initiative du traité est attribuée à la puissance romaine qui, éblouie par les succès de Simon, vient solliciter son amitié. Le texte gravé sur des plaques de bronze (**8**, 22) ne nous est pas transmis par l'auteur. Autrement nous saurions si, selon l'usage marqué par les historiens (Grimm cite Tite-Live XLII, 6; XLV, 44; *Épit.* XLVI; Polyb. XXXIII, 16), Simon n'aurait pas lui-même demandé au Sénat le renouvellement de l'alliance à l'instar des rois et des princes vassaux, et cela accompagné du présent confié à Numénius (v. 24). Bévenot place carrément le v. 24 après l'éloge de Simon et juste avant le v. 16.

19. L'assemblée קָהָל, ἐκκλησία, désigne comme dans Neh. **8**, 2 tous ceux qui, hommes et femmes, sont capables de comprendre une lecture.

20. De même que **12**, 5, les Spartiates viennent se greffer ici sur l'alliance romaine. Au v. 16, ils sont amorcés par ἕως Σπάρτης qui à première vue a l'air d'une glose. Mais Numénius de la lettre fait en somme le trait d'union entre les mentions des deux peuples avec lesquels les Juifs veulent entretenir de bonnes relations. Les chefs des Spartiates devaient probablement porter dans l'original grec le titre officiel d'*Éphores* qui leur était donné depuis 192 avant J.-C.

21. Le *dèmos* de Sparte répond au *dèmos* des Juifs, terme employé par les étrangers comme plus administratif que *laos*.

22 s. — *in conciliis populi* ou *in curia populi* du lat. est lié aux paroles dites plutôt

ὑπ' αὐτῶν εἰρημένα ἐν ταῖς βουλαῖς τοῦ δήμου οὕτως Νουμήνιος Ἀντιόχου καὶ Ἀντίπατρος Ἰάσονος πρεσβευταὶ Ἰουδαίων ἦλθοσαν πρὸς ἡμᾶς ἀνανεούμενοι τὴν πρὸς ἡμᾶς φιλίαν. 23 καὶ ἤρεσε τῷ δήμῳ ἐπιδέξασθαι τοὺς ἄνδρας ἐνδόξως καὶ τοῦ θέσθαι τὸ ἀντίγραφον τῶν λόγων αὐτῶν ἐν τοῖς ἀποδεδειγμένοις τῷ δήμῳ βιβλίοις τοῦ μνημόσυνον ἔχειν τὸν δῆμον τῶν Σπαρτιατῶν. τὸ δὲ ἀντίγραφον τούτων ἔγραψαν Σίμωνι τῷ ἀρχιερεῖ.

24 Μετὰ ταῦτα ἀπέστειλε Σίμων τὸν Νουμήνιον εἰς Ῥώμην ἔχοντα ἀσπίδα χρυσῆν μεγάλην ὁλκὴν μνῶν χιλίων εἰς τὸ στῆσαι πρὸς αὐτοὺς τὴν συμμαχίαν.

25 Ὡς δὲ ἤκουσεν ὁ δῆμος τῶν λόγων τούτων, εἶπαν Τίνα χάριν ἀποδώσομεν Σίμωνι καὶ τοῖς υἱοῖς αὐτοῦ; 26 ἐστήρισε γὰρ αὐτὸς καὶ οἱ ἀδελφοὶ αὐτοῦ καὶ ὁ οἶκος τοῦ πατρὸς αὐτοῦ καὶ ἐπολέμησε τοὺς ἐχθροὺς Ισραηλ ἀπ' αὐτῶν, καὶ ἔστησαν αὐτῷ

qu'à l'action d'inscrire. Chez les Romains, la décision prise par la plèbe dans son assemblée *(concilium plebis)* s'appelait le *plebiscitum*. A cause des livres consacrés au peuple (ἀποδεδειγμένοις), registres affectés aux comptes rendus des séances populaires, mentionnés au v. 23, la plupart des commentateurs donnent ici à βουλαί le sens de *décisions* analogues aux plébiscites romains. Le grec et le latin, selon Calmet, peuvent souffrir les deux sens : Nous avons écrit dans les registres publics, ce qu'ils nous avaient dit de votre part, ou bien : Nous avons écrit en ces termes, ce qu'ils nous ont dit de votre part, dans l'assemblée du peuple.

24. La mention de Numénius dans le décret attribué aux Spartiates a probablement sollicité l'insertion en ce lieu de la mission du même ambassadeur ayant pour but de porter à Rome un riche bouclier d'or. Mais le raccord ne va pas sans difficulté. D'après la transition μετὰ ταῦτα, cette mission est postérieure au renouvellement de l'alliance avec les Romains indiquée au v. 18 et pourtant elle a encore pour motif τὸ στῆσαι τὴν συμμαχίαν avec les Romains. L'intention la plus évidente qui a provoqué l'intrusion de cette phrase dans un texte assez cohérent n'est pas autre que de préparer le retour du même Numénius avec une lettre de recommandation qui contient clairement les termes d'un traité avec les Romains, **15**, 16 ss. On serait donc tenté de se demander si primitivement la lettre 20-23 n'émanait pas de Rome. Mais au moment de l'insertion de la mission au bouclier d'or on aura pu y substituer la mention des Spartiates à celle des Romains afin de supprimer le doublet. Comparez ἐπιδέξασθαι τοὺς ἄνδρας ἐνδόξως de 23 avec ἀπήντησαν τοῖς πρεσβευταῖς Σίμωνος ἐνδοξως de 40, allusion à la bonne réception faite par les Romains aux envoyés de Simon. Josèphe se contente de dire que Simon finit sa vie en paix (?) après avoir, lui aussi, fait alliance avec les Romains. *Antiq.*, XIII, 227. Mais on trouve plus loin (XIV, 145-148) un décret du Sénat, rendu sur la proposition de Lucius Valerius à l'occasion d'une ambassade de Numénius chargée d'offrir un bouclier d'or. Mais ce document est placé en dehors du cadre de Simon ; il aurait été adressé à Hyrcan II (54 av. J.-C.) sinon à Hyrcan Ier en 126. Voir **15**, 17 ss.

25-49. Décret honorifique en faveur de Simon.

Dans les recueils épigraphiques, notamment la *Syllogè* et *OGIS.*, de Dittenberger, les décrets honorifiques tiennent une place importante. Outre les décrets de grande envergure tels que ceux de Canope (Ptolémée III), de Rosette (Ptolémée V) auxquels on

24 ολκην (RKS), ολκης (FT).
25 ειπαν (RKS), ειπον (FT).
26 επολεμησαν (FTS).

enregistré leurs déclarations parmi les décisions populaires en ces termes : Numénius, fils d'Antiochus, et Antipater, fils de Jason, ambassadeurs des Juifs sont venus chez nous pour renouveler amitié avec nous. [23] Et il a plu au peuple de recevoir ces personnages avec honneur et de déposer la copie de leurs discours aux archives publiques, pour que le peuple de Sparte en garde le souvenir. Il en a été exécuté d'ailleurs une copie pour Simon le grand-prêtre. »

[24] Après cela, Simon envoya Numénius à Rome avec un grand bouclier d'or du poids de mille mines, pour assurer l'alliance avec eux.

[25] Lorsque le peuple eut appris ces faits, il demanda : « Quelle récompense accorderons-nous à Simon et à ses fils ? » [26] Car il s'est montré ferme, lui-même aussi bien que ses frères et la maison de son père; il a, en les combattant, repoussé les ennemis d'Israël loin de lui, et établi sa liberté. Aussi gravèrent-

ajoutera le fragment de Pithom en l'honneur de Ptolémée IV, on possède une multitude de décisions prises par le sénat et le peuple des cités grecques du continent et des îles et même des villes barbares entrées dans le mouvement hellénistique. On loue et l'on remercie des rois, des ambassadeurs, des amiraux, des généraux, des magistrats, de riches particuliers, etc. Le décret débute d'ordinaire par les considérants : puisque tel s'est montré fidèle dans l'administration des deniers publics, ou assez heureux pour tirer une ville d'embarras ou généreux envers les temples, ou bienveillant, vertueux, etc., il a été décidé par le sénat et le peuple de le louer pour ses mérites et de lui accorder une couronne d'or, ou le privilège d'avoir sa statue en un lieu public, la proédrie, l'exemption de charges ou autres avantages. Afin de laisser à l'intéressé un souvenir (ὑπόμνημα) de la reconnaissance du peuple, le décret (τὸ ψήφισμα) sera gravé sur une stèle à ériger dans un temple déterminé, à l'endroit le plus en vue, ἐν τῷ ἐπιφανεστάτῳ τόπῳ. C'est sur ce thème courant que le décret relatif à Simon est rédigé. L'exposé des mérites n'est pas exempt d'hébraïsmes, la construction est par endroits vacillante, le terme technique fait place à un synonyme de source sémitique. Toutefois le traducteur, au début et à la fin, a rejoint la terminologie hellénistique.

25. Le *dèmos* et les discours qu'il entend nous reportent au v. 19, à la lecture d'un senatus-consulte gravé sur cuivre dont la teneur est portée à la connaissance de l'assemblée, peut-être 20-24 avant d'être retouché dans le sens spartiate. — χάριν ἀποδιδόναι expression consacrée en épigraphie *OGIS.*, n° 6, 20; *Syll.*, 330, 20; 336, 10; 475, 15 : ὁ δῆμος ἀποδώσει τὴν προσήκουσαν ἑκάστοις χαρίν.

26. Le sens intrans. de στηρίζειν qui paraît absent des LXX peut s'autoriser de l'usage class. L'anc. lat. *statuit* suppose ἔστησεν ; V *restituit fratres suos* est une correction d'après le sens trans. très répandu. En l'occurrence l'accord du verbe avec le sujet principal est fort compréhensible. *Gram.*, p. 160. — ἀπ' αὐτῶν, anc. lat. *ab eis* supprimé par BV, est un cas de brachylogie ou construction prégnante où la préposition contient une notion verbale que développe celle du verbe exprimé, ici πολεμεῖν : éloigner des Israélites leurs ennemis en combattant. *Gram.*, p. 365. — καὶ ἔστησαν (Simon et ses frères) αὐτῷ (Israël) κατέγραψαν (le démos), cas d'hypallage et de construction *ad sensum* si fréquent dans notre livre. Selon l'usage on gravait l'acte soit sur une tablette d'airain, soit sur une stèle le plus souvent de pierre. *Syll.* 764, 5 : ταῦτα ἐν δέλτωι χαλκῆι γεγραμμένα προσηλῶσαι. *OGIS.*, 456, 51 : ἀναθεῖναι ἐν τῷ Καπετωλίῳ δέλτον ἢ στήλην τοῦδε τοῦ ψηφίσματος ἔχουσαν τὸ ἀντίγραφον. Les mentions de la *stèle* sont extrêmement fréquentes tandis que celles de la plaque d'airain sont très rares en épigraphie. Le métal est spécifié parce qu'on se ser-

ἐλευθερίαν. καὶ κατέγραψαν ἐν δέλτοις χαλκαῖς καὶ ἔθεντο ἐν στήλαις ἐν ὄρει Σιων.
27 καὶ τοῦτο τὸ ἀντίγραφον τῆς γραφῆς

Ὀκτωκαιδεκάτῃ Ελουλ ἔτους δευτέρου καὶ ἑβδομηκοστοῦ καὶ ἑκατοστοῦ, καὶ τοῦτο τρίτον ἔτος ἐπὶ Σίμωνος ἀρχιερέως μεγάλου ἐν ασαραμελ,
28 ἐπὶ συναγωγῆς μεγάλης ἱερέων καὶ λαοῦ καὶ ἀρχόντων ἔθνους καὶ τῶν πρεσβυτέρων τῆς χώρας ἐγνώρισεν ἡμῖν.
29 ἐπεὶ πολλάκις ἐγενήθησαν πόλεμοι ἐν τῇ χώρᾳ, Σίμων δὲ ὁ υἱὸς Ματταθίου ὁ υἱὸς τῶν υἱῶν Ιωαριβ καὶ οἱ ἀδελφοὶ αὐτοῦ ἔδωκαν ἑαυτοὺς τῷ κινδύνῳ καὶ ἀντέστησαν τοῖς ὑπεναντίοις τοῦ ἔθνους αὐτῶν, ὅπως σταθῇ τὰ ἅγια αὐτῶν καὶ ὁ νόμος, καὶ δόξῃ μεγάλῃ ἐδόξασαν τὸ ἔθνος αὐτῶν.
30 καὶ ἤθροισεν Ιωναθαν τὸ ἔθνος αὐτοῦ καὶ ἐγενήθη αὐτοῖς ἀρχιερεὺς καὶ προσετέθη πρὸς τὸν λαὸν αὐτοῦ,
31 καὶ ἐβουλήθησαν οἱ ἐχθροὶ αὐτῶν ἐμβατεῦσαι εἰς τὴν χώραν αὐτῶν τοῦ ἐκτρῖψαι τὴν χώραν αὐτῶν καὶ ἐκτεῖναι χεῖρας ἐπὶ τὰ ἅγια αὐτῶν·
32 τότε ἀνέστη Σίμων καὶ ἐπολέμησε περὶ τοῦ ἔθνους αὐτοῦ καὶ ἐδαπάνησε χρήματα πολλὰ τῶν ἑαυτοῦ καὶ ὡπλοδότησε τοὺς ἄνδρας τῆς δυνάμεως τοῦ ἔθνους αὐτοῦ καὶ ἔδωκεν αὐτοῖς

vait parfois de panneaux de bois; les stèles pouvaient être de bronze. L'auteur suppose ici plusieurs copies sur métal pendues à plusieurs stèles (?).

27. Le mois d'Eloul-*Ululu* des Chaldéens, — le sixième mois du calendrier oriental Neh. **6**, 15), correspond à Gorpiaeos des Macédoniens, août-septembre du calendrier julien. La première année de Simon étant celle de la liberté 170 = 142-141, la troisième sera 172 — 140-139. Cf. *Syll.* 1234, 1 : ἐπὶ ἀρχιερέως Πραξίωνος μηνὸς Ἀρτεμισίου ζʹ.

ἐν Ασαραμελ se présente comme un nom de lieu pourvu des meilleures attestations. La leçon vulgaire σαραμελ qui a donné lieu aux hypothèses les plus fantaisistes de la part des chercheurs d'étymologies est inapte à fonder un toponyme. Son explication la moins risquée *sar-ʿam-el* « le prince du peuple de Dieu » (Derenbourg, p. 451) est incompatible avec la prépos. ἐν. Nous nous en tenons à la conclusion d'Ewald : ce mot transcrit *ḥaṣar ʿam-el,* חצר עם אל, « le Parvis du Peuple de Dieu ». L'élément חצר est transcrit normalement Ασαρ dans les LXX, par exemple. Ασαρμωθ Gen. **10,** 26, devenu σαρμωθ dans A; Ασερσουσιμ Jos. **19,** 5 devenu σαρσουσειν dans B. On constatera la tendance des scribes à laisser tomber la lettre initiale qui se manifeste aussi par σαραμελ aphérèse de Ασαραμελ. Le second élément *ʿamel* est un hypocoristique de *ʿam Elohim* II Sam. **14**, 13 et Jud. **20,** 2 où nous avons בקהל עם האלהים, ἐν ἐκκλησίᾳ τοῦ λαοῦ τοῦ θεοῦ. Ceci pourrait étayer l'étymologie de Geiger *ʿasar ʿamel* « la réunion solennelle du peuple de Dieu » si עצר masc. se rencontrait avec ce sens, ce qui n'est pas le cas. Du reste la réunion est mentionnée au verset suivant. Si le traducteur transcrit simplement l'hébreu, comme pour *Caphenatha,* c'est qu'il nous communique un nom consacré par l'usage et dont une traduction aurait dissipé la saveur mystique. Il évitait ainsi d'avoir à traduire par τοῦ θεοῦ le mot *El* qui en composition comme dans *Israel* ne comportait pas une dérogation au scrupule déjà relevé chez notre auteur relativement à l'omission du nom divin. Ce parvis comprenait sans doute la cour d'Israël enveloppant la cour des prêtres décrite dans le traité *Middot,* X.

L'anc. lat. *principem sacerdotem magnum* appuie ἀρχιερέως μεγάλου où l'on pourrait supposer un doublet puisque ὁ ἱερεὺς ὁ μέγας suffit à désigner le grand prêtre ou bien ἀρχιερεύς seul. Si toutefois μέγας traduit ici *gadol,* ἀρχιερεύς aura pour original כהן הראש de II Reg. **25,** 18; Esd. **7,** 5. L'épithète de *grand* aura pour but alors de

27 ενσαραμελ (F), εν Σαραμελ (TS).
28 εγνωρισεν (RKFTS), εγνωρισαμεν υμιν rec. lucian.

ils un texte sur des tables d'airain et le placèrent sur des stèles au Mont-Sion. [27] Voici la copie de ce texte.

« Le dix-huit Eloul de l'an cent soixante-douze qui est la troisième année de Simon, le grand-prêtre, dans Asaramel, [28] en la grande assemblée des prêtres, du peuple, des princes de la nation et des anciens du pays, on nous a notifié ceci :

[29] Lorsque des combats incessants eurent lieu dans la contrée, Simon, fils de Mattathias, descendant des fils de Joarib, et ses frères se sont exposés au danger et ont tenu tête aux ennemis de leur nation, afin que leur sanctuaire demeurât debout ainsi que la Loi. Ils ont ainsi acquis à leur nation une très grande gloire. [30] Jonathan rassembla sa nation et devint pour elle un grand-prêtre, puis il alla rejoindre son peuple. [31] Les ennemis des Juifs voulurent envahir leur pays pour dévaster leur territoire et porter la main sur leur sanctuaire. [32] Alors Simon se leva et combattit pour sa nation. Il dépensa beaucoup de ses propres richesses, fournit des armes aux hommes de l'armée

surélever la dignité de Simon au-dessus de tous les autres grands-prêtres de l'Orient, ou au-dessus des autres grands-prêtres de sa lignée et de ses prédécesseurs. Ainsi le *pontifex maximus* des Romains rendu généralement par ἀρχιερεύς se rencontre traduit par ἀρχιερεύς μέγιστος.

28. La mention du lieu (ἐν Ασαραμελ) devrait régulièrement suivre celle de la « grande réunion », mais à cause des nombreux déterminatifs de cette réunion, elle a été mise en relation avec Simon. On relève en épigraphie ἐκκλησία ἐν τῷ θεάτρῳ, ἐν Διονύσου, ἐν τῷ ἐκκλησιαστηρίῳ... Mais le cas le plus typique est celui de la stèle de Memphis *OGIS.*, 737 de la sixième année de Ptolémée VI ou VIII (176-163 av. J.-C.) qui débute ainsi :

Ἔτους ἕκτου. ἐπὶ συναγωγῆς τῆς γενηθείσης ἐν τῶι ἄνω Ἀπολλωνιείωι τοῦ πολιτεύματος καὶ τῶν ἀπὸ τῆς πόλεως Ἰδουμαίων.

Cet ἐγνώρισεν ἡμῖν sans sujet, inusité dans les décrets classiques, a été corrigé en ἐγνωρίσαμεν par la rec. lucian. ou en ἐγνωρίσθη par quelques critiques sur le fond de Vulg. *nota facta sunt hæc.* B *ostendit nobis deus quia* s'appuie sur l'omission du nom de Dieu qui distingue notre auteur. L'anc. lat. confirme par *notum fecit nobis* le grec tel qu'il nous est parvenu et que nous expliquons par la règle ἐκήρυξε (sous-ent. ὁ κῆρυξ) ; ainsi le sujet supposé ici est ὁ γνωριστής, celui qui est chargé de notifier. *Gram.*, p. 155.

29. On s'attendrait à retrouver ici ἐπεί ou ἐπειδή au sens causal de *puisque* suivant le libellé de cette sorte de décret pour introduire les considérants, et nous n'avons que ἐπεί temporel avec l'aor. indic. et régissant une simple incidente. SV ont le doublet υιος υιων-ιερευς των υιων, la deuxième leçon qui égale l'anc. lat. *sacerdos filiorum* provient de **2**, 1. Vulg. *filius ex filiis* est à préférer parce que moins limpide et, d'autre part, Simon ne peut être présenté comme ἱερεύς ordinaire. Voir Mt. **1**, 1 pour la répétition de υἱός. — τῷ κινδ. **11**, 23. *OGIS.*, 767, 5 : ἐν χειμῶσι ἑαυτὸν ἐς τὸς κινδύνος ἐπιδος. On retrouvera dans cet éloge le vocabulaire et le style des récits précédents auxquels il se réfère, ainsi δόξῃ δοξάζειν **11**, 42 ; προσετέθη πρὸς.... **2**, 69, etc.

30. Jonathan est évoqué comme prédécesseur immédiat de Simon à la tête du peuple (**9**, 28-31) et du sacerdoce (**10**, 20). Sa mort est indiquée par la tournure biblique de II Reg. **22**, 20 ; Judith **16**, 22.

31 est un rappel de l'hostilité de Tryphon **13**, 1-20.

32. Les dépenses faites en faveur d'une ville, d'une œuvre touchant le public sont un

ὀψώνια, [33] καὶ ὠχύρωσε τὰς πόλεις τῆς Ἰουδαίας καὶ τὴν Βαιθσούραν τὴν ἐπὶ τῶν ὁρίων τῆς Ἰουδαίας, οὗ ἦν τὰ ὅπλα τῶν πολεμίων τὸ πρότερον, καὶ ἔθετο ἐκεῖ φρουρὰν ἄνδρας Ἰουδαίους. [34] καὶ Ἰόππην ὠχύρωσε τὴν ἐπὶ τῆς θαλάσσης καὶ τὴν Γαζάραν τὴν ἐπὶ τῶν ὁρίων Ἀζώτου, ἐν ᾗ ᾤκουσαν οἱ πολέμιοι τὸ πρότερον ἐκεῖ, καὶ κατῴκισεν ἐκεῖ Ἰουδαίους, καὶ ὅσα ἐπιτήδεια ἦν πρὸς τῇ τούτων ἐπανορθώσει, ἔθετο ἐν αὐτοῖς. [35] καὶ εἶδεν ὁ λαὸς τὴν πίστιν τοῦ Σίμωνος καὶ τὴν δόξαν, ἣν ἐβουλεύσατο ποιῆσαι τῷ ἔθνει αὐτοῦ, καὶ ἔθεντο αὐτὸν ἡγούμενον αὐτῶν καὶ ἀρχιερέα διὰ τὸ αὐτὸν πεποιηκέναι πάντα ταῦτα καὶ τὴν δικαιοσύνην καὶ τὴν πίστιν, ἣν συνετήρησε τῷ ἔθνει αὐτοῦ, καὶ ἐξεζήτησε παντὶ τρόπῳ ὑψῶσαι τὸν λαὸν αὐτοῦ. [36] καὶ ἐν ταῖς ἡμέραις αὐτοῦ εὐοδώθη ἐν ταῖς χερσὶν αὐτοῦ τοῦ ἐξαρθῆναι τὰ ἔθνη ἐκ τῆς χώρας αὐτῶν καὶ τοὺς ἐν τῇ πόλει Δαυιδ τοὺς ἐν Ἱερουσαλημ, οἳ ἐποίησαν ἑαυτοῖς ἄκραν, ἐξ ἧς ἐξεπορεύοντο καὶ ἐμίαινον κύκλῳ τῶν ἁγίων καὶ ἐποίουν πληγὴν μεγάλην ἐν τῇ ἁγνείᾳ. [37] καὶ κατῴκισεν ἐν αὐτῇ ἄνδρας Ἰουδαίους καὶ ὠχύρωσεν αὐτὴν πρὸς ἀσφάλειαν τῆς χώρας καὶ τῆς πόλεως καὶ ὕψωσε τὰ τείχη Ἱερουσαλημ. [38] καὶ ὁ βασιλεὺς Δημήτριος ἔστησεν αὐτῷ τὴν ἀρχιερωσύνην κατὰ ταῦτα [39] καὶ ἐποίησεν αὐτὸν τῶν φίλων αὐτοῦ καὶ ἐδόξασεν αὐτὸν δόξῃ μεγάλῃ· [40] ἤκουσε γὰρ ὅτι προσηγόρευνται οἱ Ἰουδαῖοι ὑπὸ Ῥωμαίων φίλοι καὶ σύμμαχοι

des objets de louange assez souvent évoqués dans les décrets laudatifs, *Syll.* 698, 30 : δαπανᾶν χρήματα οὐκ ὀλίγα. — ὀπλοδοτεῖν est un *hapax* à rapprocher de ὁπλωνεῖν *Syll.*, 363, 10. — ὀψώνια est la solde proprement dite payée en espèces en plus des distributions en nature — σιτώνια, μετρήματα — ce que distingue fort bien l'inscription des Smyrniotes *OGIS.*, 229, 107. Le combattant ne sera plus rétribué au hasard des prises sur l'ennemi, mais il touchera du fisc ses indemnités représentatives comme dans les armées lagides ou séleucides. Lesquier, *Inst. milit. de l'Égypte*, p. 102; Bikerman, *Inst. Sél.*, p. 95.

33 s. Restauration des forteresses **13,** 33. Bethsour aux mains des ennemis **6,** 50; **9,** 52; conquise et reconquise **4,** 61; **11,** 66. La position des villes est précisée. De même que les frontières de Judée, celles d'Azot se rapportent non à la ville mais à un district, à savoir l'ancienne province d'Asdod, la Philistie. *Géogr. Pal.*, II, p. 121, car Gézer se trouvait à 28 km. d'Azot. Cf. **4,** 15 où Gézer est mis en relation avec les plaines d'Azot et de Jamnia, ce qui a pu influencer cette indication que les anciens commentateurs tenaient avec Grimm pour erronée avec d'autant plus d'obstination qu'ils cherchaient Gézer à Yazour près de Jaffa. — Un décret rendu vers 229 félicite Euryclide l'Athénien d'avoir fourni des ressources aux postes gardant les forteresses de l'Attique, d'avoir fortifié les ports — λιμένας ὠχύρωσε — restauré les murs de la capitale et du Pirée. *Syll.* 497, 14 s. — ἐν ᾗ..... ἐκεῖ pléonasme sémitique Dt. **4,** 5, 14, 26. Apoc. **12,** 14. *Gram.*, p. 134.

Le datif s'emploie dans les LXX plusieurs fois avec πρός au lieu de l'accus. *Gram.*, p. 230. Outre le sens de correction (anc. lat. *ad correctionem)*, ἐπανόρθωσις a aussi celui de restauration et d'entretien surtout après ἐπιτήδεια qui signifie comme nom les choses nécessaires à la vie. Le verbe כּוּן, LXX ἀνορθοῦν, est susceptible de ces diverses significations. Le Syr. a compris *ad alimentum et sustentationem.* Le régime doit être approprié aux exigences légales, car les colons de Gézer sont des observateurs de la Loi, **13,** 48, et par le fait même contribue au relèvement de la nation.

[34] ᾠκουν (RFT) rec. lucian. *SV*, ᾠκουσαν (KS) avec A. *Gram.* p. 75.
[35] την πιστιν 1° (RKFS), πραξιν corr. lucian. (T), *Vg.* actum.
[40] ηκουσθη (FS).

de sa nation et leur donna une solde; [33] il fortifia les villes de Judée et Bethsour sur les frontières de la Judée, où se trouvaient auparavant les armes des ennemis et il y mit des guerriers Juifs en garnison. [34] Il fortifia Joppé-sur-mer et Gazara sur les limites d'Azot, habitée naguère par des ennemis, où il plaça des colons Juifs et déposa dans l'une et l'autre tout ce qui convenait à leur entretien. [35] Et le peuple vit la foi de Simon et le lustre qu'il se proposait de donner à sa nation : les Juifs le prirent pour leur chef et leur grand-prêtre à cause de toutes ces choses qu'il avait accomplies, à cause de la justice et de la foi qu'il avait conservées à l'égard de ses compatriotes et parce qu'il avait travaillé de toute manière à l'élévation de son peuple [36] En ses jours, on réussit sous sa conduite à extirper les nations du pays qu'elles occupaient et ceux qui étaient dans la Cité-de-David à Jérusalem dont ils avaient fait pour eux-mêmes une citadelle d'où ils opéraient des sorties, souillaient les alentours du sanctuaire et portaient une atteinte grave à sa pureté. [37] En cette citadelle il fit habiter des guerriers Juifs; il la fortifia pour la sécurité du pays et de la ville et il éleva en hauteur les murs de Jérusalem. [38] Le roi Démétrius lui assura en conséquence la souveraine sacrificature; [39] il en fit un de ses amis, et l'entoura d'un éclat considérable. [40] Le roi en effet avait su que les Romains avaient appelé les Juifs amis,

35. Quoique τὴν πίστιν au début soit garanti par l'accord de S et de l'anc. lat., πρᾶξιν soutenu par Lucien et Vulg. *actum Simonis* va bien avec τὴν δόξαν et le rappel διὰ τὸ αὐτὸν πεποιηκ. Toutefois la foi de Simon en la justice de sa cause et le redressement de son peuple peut déjà se présenter ici au risque de communiquer à la phrase une construction redondante et irrégulière. — καὶ ἐξεζήτησε anacoluthe. *Gram.*, p. 360. — δικαιοσύνη et πίστις ne sont pas rares en épigraphie hellénistique.

36. — εὐοδώθη, terme biblique, voir. **3,** 6. Le passage sur la Cité de David convertie en citadelle s'inspire de **1,** 33-37. Sa proximité du Temple était une source d'impuretés pour le lieu saint à cause des meurtres commis sur les fidèles, des rites profanes des païens et des renégats, du passage des soldats étrangers à travers l'esplanade du Mont-Sion. C'était une grosse atteinte à la pureté légale non seulement du Temple mais aussi de la ville. — πληγὴν μεγ. ποιεῖν **7,** 22; **13,** 31.

37. De l'utilisation de l'Acra par Simon on peut rapprocher le sénatus-consulte de 170 avant J.-C. relatif à Thisbé en Béotie, qui permet aux transfuges de cette ville, revenus de Rome, de restaurer les murs de la citadelle pour y habiter, suivant l'expression de leur désir : ὅπως οἱ αὐτόμολοι οἱ ἴδιοι ἐκεῖ φυγάδες ὄντες, τὴν ἄκραν αὐτοῖς ὅπως τειχίσαι ἐξῇ καὶ ἐκεῖ κατοικῶσιν οὗτοι, καθότι ἐνεφάνισαν, οὕτως ἔδοξεν. Mais les Romains n'accordent pas de relever les murs de la ville. Il leur suffit que leurs partisans occupent la citadelle. Simon étant maître chez lui désormais repeuple l'Acra et relève le rempart de Jérusalem.

38. Tous ces résultats de l'activité de Simon obligent Démétrius à le reconnaître pour grand-prêtre, ce qui est impliqué par l'adresse **13,** 36. Si réduite qu'on la suppose, la nécessité de l'autorisation royale existe encore.

40. L'association « amis et alliés » est un terme diplomatique consacré, *Syll.* 661, 15; 699; 591, 25 : les gens de Lampsaque en tant que Phocéens se disent *frères* des Marseillais, lesquels sont φίλοι καὶ σύμμαχοι τοῦ δήμου τοῦ Ρωμαίων. Le terme ἀδελφοί qui suppose une communauté d'origine est déplacé ici à propos des Romains, mais il provient d'après **12,** 6 et 20; **14,** 20 des rapports avec les Spartiates dont le décret ne dit mot, dans le but

καὶ ἀδελφοί, καὶ ὅτι ἀπήντησαν τοῖς πρεσβευταῖς Σίμωνος ἐνδόξως, 41 καὶ ὅτι οἱ
Ἰουδαῖοι καὶ οἱ ἱερεῖς εὐδόκησαν τοῦ εἶναι αὐτῶν Σίμωνα ἡγούμενον καὶ ἀρχιερέα
εἰς τὸν αἰῶνα ἕως τοῦ ἀναστῆναι προφήτην πιστὸν 42 καὶ τοῦ εἶναι ἐπ' αὐτῶν
στρατηγόν, καὶ ὅπως μέλῃ αὐτῷ περὶ τῶν ἁγίων καθιστάναι δι' αὐτοῦ ἐπὶ τῶν ἔργων
αὐτῶν καὶ ἐπὶ τῆς χώρας καὶ ἐπὶ τῶν ὅπλων καὶ ἐπὶ τῶν ὀχυρωμάτων, 43 καὶ ὅπως
μέλῃ αὐτῷ περὶ τῶν ἁγίων, καὶ ὅπως ἀκούηται ὑπὸ πάντων, καὶ ὅπως γράφωνται
ἐπὶ τῷ ὀνόματι αὐτοῦ πᾶσαι συγγραφαὶ ἐν τῇ χώρᾳ, καὶ ὅπως περιβάλληται πορφύραν
καὶ χρυσοφορῇ. 44 καὶ οὐκ ἐξέσται οὐθενὶ τοῦ λαοῦ καὶ τῶν ἱερέων ἀθετῆσαί τι
τούτων καὶ ἀντειπεῖν τοῖς ὑπ' αὐτοῦ ῥηθησομένοις καὶ ἐπισυστρέψαι συστροφὴν ἐν τῇ
χώρᾳ ἄνευ αὐτοῦ καὶ περιβάλλεσθαι πορφύραν καὶ ἐμπορποῦσθαι πόρπην χρυσῆν.
45 ὃς δ' ἂν παρὰ ταῦτα ποιήσῃ ἢ ἀθετήσῃ τι τούτων, ἔνοχος ἔσται. 46 καὶ εὐδόκησε
πᾶς ὁ λαὸς θέσθαι Σίμωνι ποιῆσαι κατὰ τοὺς λόγους τούτους. 47 καὶ ἐπεδέξατο Σίμων
καὶ εὐδόκησεν ἀρχιερατεύειν καὶ εἶναι στρατηγὸς καὶ ἐθνάρχης τῶν Ἰουδαίων καὶ

de faire valoir ici tout le poids de l'alliance romaine (**8**, 20; **15**, 18). Pour la réception des ambassadeurs voir 23.

41. En général traducteurs et commentateurs arrêtent les considérants au verset précédent et placent ici la décision en supprimant ὅτι : « Les Juifs et les prêtres ont donc trouvé bon que Simon fût prince et grand-prêtre pour toujours ... » Pour MICHAELIS, GRIMM, KNAB., OESTERLEY, BÉVENOT, καὶ ὅτι ne serait pas authentique parce que faire dépendre toute la suite du texte jusqu'à 47 de ὅτι εὐδόκησαν comme second motif de l'honneur accordé par Démétrius à Simon serait non seulement d'une syntaxe monstrueuse, mais concentrerait tout l'essentiel du décret dans la notion tout à fait secondaire de la nouvelle apprise par le roi de l'élévation de Simon. NIESE maintient ὅτι parce que ce décret ne crée pas le pontificat de Simon, mais le suppose reconnu depuis longtemps. CALMET en avait fait autant sur la foi de la Vulg. en accord avec tous les mss. Cette construction est-elle due à une première copie du décret? On ne saurait l'affirmer. L'auteur de I Macc. est assez libre avec la syntaxe pour que son goût de la concision l'ait poussé à indiquer par la même proposition et l'opinion de Démétrius et la décision des notables juifs. — εὐδόκησαν qui sous l'influence sémitique remplace les termes techniques ἔδοξε. δέδοχθαι ne semble pas avoir la même force que ceux-ci.

La perpétuité εἰς αἰῶνα, כהן לעולם, implique une charge non révocable (en épigraphie ἀρχιερεὺς διὰ βίου) et probablement aussi l'hérédité rétablie d'après l'ancien usage tant pour le sacerdoce que pour le gouvernement du peuple, les fonctions d'higoumène (Führer, Duce) ayant leurs racines dans le pouvoir pontifical d'après le concept théocratique de l'auteur. Mais le côté provisoire de cette nouvelle institution n'échappe pas aux contemporains de Simon. Ils remettent à plus tard une décision définitive. Néhémie (**6**, 65) avait exclu du sacerdoce ceux qui ne pouvaient justifier leur origine lévitique par leur généalogie jusqu'à ce qu'un prêtre se fût levé autorisé à consulter Dieu. Sous les Asmonéens on attend le prophète digne de foi, qui n'est pas le Messie, comme le pensaient beaucoup d'anciens, ce qui est évident par **4**, 46; **9**, 27. C'est le prophète qu'on attend aux diverses périodes de l'histoire et qui sera suscité par Dieu à cette dernière période comme jadis d'après les promesses de Dt. **18**, 15-22. KNAB. « Cet établissement du sacerdoce dans la famille des Maccabées, s'étant fait simplement par le choix des hommes, en suivant les

41 και οτι ευδοκησαν οι Ιουδαιοι και οι ιερεις (FT). (F).
43 περιβαληται (FT).
44 περιβαλεσθαι (FS).

alliés et frères et reçu avec honneur les ambassadeurs de Simon
41 et que les Juifs avec les prêtres avaient jugé bon que Simon fût leur prince et leur grand-prêtre pour toujours jusqu'à ce que surgît un prophète accrédité;
42 jugé bon aussi qu'il eût sur eux l'autorité d'un gouverneur pour avoir le souci du sanctuaire et des gens à établir par lui-même sur les travaux qui le concernent, ainsi que sur la province, sur les armes et les places-fortes.
43 Qu'il prenne soin des choses saintes, qu'il soit obéi de tous, que tous les actes dans la province soient rédigés en son nom, qu'il soit revêtu de la pourpre et porte des ornements d'or.
44 Il ne sera permis à personne du peuple et d'entre les prêtres de rejeter un de ces points, ni de contredire les ordres qu'il donnera, ni de tenir une réunion dans le pays sans son autorisation, ni de revêtir la pourpre ou de porter l'agrafe d'or.
45 Quiconque agira contrairement à ces décisions ou en violera un article, sera passible d'une peine.
46 Le peuple a trouvé bon d'accorder à Simon le droit d'agir suivant ce décret.
47 Simon a accepté et consentit à exercer le souverain sacerdoce, à être général et ethnarque des Juifs et des prêtres, à être à la tête de tous. »

lumières divines et naturelles, on a soin de marquer ici que cette disposition prévisionnelle, ne préjudiciera point aux ordres surnaturels, et à la révélation particulière de Dieu, s'il juge à propos de découvrir un jour plus particulièrement ses volontés, par la voie de la prophétie, en faveur de quelqu'autre famille sacerdotale. » CALMET. La perpétuité du trône dans la descendance de David et du sacerdoce suprême dans la famille de Sadoc pouvait être objectée aux Asmonéens et nécessiter la décision du prophète πιστός, en qui l'on pût se fier comme au légitime envoyé de Dieu.

42. En unissant le titre de *stratègos* à celui de grand-prêtre, Simon rentrait dans la classe des gouverneurs-pontifes. Suivant la situation d'une satrapie ou d'une province le *stratégos* était à la fois préfet, commandant des troupes, et chef du sacerdoce. Ainsi le gouverneur de Chypre sous les Lagides portait les titres de στρατηγὸς καὶ ἀρχιερεὺς τῆς νήσου *OGIS.*, *Ind.* p. 706. On trouve chez les Séleucides un στραταγὸς καὶ ἀρχιερεὺς Συρίας Κοίλας καὶ Φοινίκας, *Ibid.*, nº 230. Investi de pareilles fonctions, Simon avait donc à veiller sur le sanctuaire, son service et ses réparations (τὰ ἔργα τῶν ἁγίων) 10, 11, 41, 44, sur l'administration du pays, sur les arsenaux et les forteresses.

43. Le début du verset est une redite d'un membre du précédent. Ayant en main la conduite de toutes les affaires, Simon devra être obéi sur tous les domaines; toutes les pièces administratives et contrats publics ou privés seront en son nom, cf. **13**, 42. Voir dans le *Woerterb.* de PREISIGKE l'énumération des συγγραφαί mentionnées par les papyrus. Le chrysophorie vise ici surtout l'agrafe d'or, elle était en principe soumise comme le port de la pourpre à l'autorisation du monarque séleucide. **10,** 20 ss., 89. Voir les textes réunis par WILHELM, *Wien. Jahresh.*, XVII, 1914, p. 37-40.

44. — συστροφή Ps. **63** gr. 2; Os. **13,** 12; II Reg. **15,** 15 avec la nuance de conspiration que peut revêtir toute réunion illégitime. — ἐμπορπόω au lieu du class. -πάω, agrafer. Simon s'arroge dans son ressort des prérogatives du souverain d'Antioche tant pour les concessions de privilèges que pour les sanctions (45).

46. Comme traduction du verbe נתן, θέσθαι peut prendre la signification de concéder, de donner le pouvoir de faire. BÉVENOT considère 46-49 comme la conclusion de l'hagiographe au décret qui s'achèverait avec 45. D'autres le font aller jusqu'à 47. En réalité le décret va jusqu'à la fin de 49.

47. Sur les divers titres de Simon voir **13,** 42; **14,** 41-42; **15,** 1-2. SCHUERER, I, p. 249.

ἱερέων καὶ τοῦ προστατῆσαι πάντων. [48] καὶ τὴν γραφὴν ταύτην εἶπαν θέσθαι ἐν δέλτοις χαλκαῖς καὶ στῆσαι αὐτὰς ἐν περιβόλῳ τῶν ἁγίων ἐν τόπῳ ἐπισήμῳ, [49] τὰ δὲ ἀντίγραφα αὐτῶν θέσθαι ἐν τῷ γαζοφυλακίῳ, ὅπως ἔχῃ Σίμων καὶ οἱ υἱοὶ αὐτοῦ.

[48] Ils décrétèrent que cet écrit serait gravé sur des tables d'airain qui devraient être placées dans l'enceinte du Temple en un lieu apparent [49] et que des copies en seraient déposées dans le trésor pour être à la disposition de Simon et de ses fils.

Antiq., XIII, 214 : Σίμωνος καὶ εὐεργέτου Ἰουδαίων καὶ ἐθνάρχου, tel serait d'après Josèphe le protocole employé en tête des actes publics, ce qui est contestable.

48. Ici, il n'est plus question de stèles comme au v. 26, mais seulement de tables de bronze à fixer à l'intérieur de l'enceinte en un lieu très en vue. *OGIS.*, 437, 86 s. traité entre Sardes et Éphèse à graver sur une stèle de marbre καὶ στῆσαι ἐν μὲν Ἐφέσωι ἐν τῶι τῆς Ἀρτέμιδος ἱερῶι ἐν τῶι ἐπισημοτάτωι τόπωι, ἐν δὲ Σάρδεσιν ἐν τῶι τοῦ Διὸς ἱερῶι ἐν τῶι ἐπισημοτάτωι τόπωι... *Syll.* 821 B : ἔδοξε τὰς ἐπιστολὰς ἐν τὸν ἐπισαμότατον τόπον τοῦ ἱεροῦ.

49. Aussi bien que l'affichage, le dépôt des copies dans le trésor pour être à la disposition des intéressés et pouvoir être produites au cas échéant appartient à la teneur du décret. Citons encore le nº 737 de *OGIS.* : τὸ δὲ ψήφισμα ἐνγράψαντας εἰς στήλην λιθίνην ἀναθεῖναι ἐν τῶι ἐπιφανεστάτωι τοῦ ἱεροῦ τόπωι καὶ μεταδοθῆναι αὐτοῦ ἀντίγραφον τῶι Δωρίωνι, ἵν' εἰδῆι ἣν ἔσχηκεν πρὸς αὐτὸν ἡ πόλις εὐχάριστον ἀπάντησιν. On remettra à Dorion parent du roi, *stratègos* et *hiereus* une copie du décret porté en son honneur et qui lui garantissait pour la vie toutes les dignités dont il jouissait, afin qu'il vît l'accueil reconnaissant que lui avait fait la ville. A propos du trésor voir II Macc. **3**, 6 et 28; Joh. **8**, 20 et *DB.*, s. v. *Gazophylacium.*

CHAPITRE XV

[1]Καὶ ἀπέστειλεν Ἀντίοχος υἱὸς Δημητρίου τοῦ βασιλέως ἐπιστολὰς ἀπὸ τῶν νήσων τῆς θαλάσσης Σίμωνι ἱερεῖ καὶ ἐθνάρχῃ τῶν Ἰουδαίων καὶ παντὶ τῷ ἔθνει, [2]καὶ ἦσαν περιέχουσαι τὸν τρόπον τοῦτον :

[1] Antiochus, fils du roi Démétrius, envoya des îles de la mer une lettre à Simon, prêtre et ethnarque de Juifs, et à toute la nation; [2] elle se présentait sous cette forme :

1-14. Antiochus VII reconnait l'autorité de Simon et investit Tryphon dans la ville maritime de Dora. *Antiq.*, XIII, **7**, 1-2 (221-224).

1. Ayant appris la captivité de son frère aîné, Démétrius II, le jeune Antiochus VII, surnommé *Sidétès*, parce qu'il aurait été élevé à Sidé en Pamphylie, se décida à faire valoir ses droits à la succession de son père, Démétrius Ier Soter, et à travailler à l'expulsion de l'usurpateur Tryphon. Mais avant d'aborder en Syrie, il veut s'assurer l'amitié des Juifs, qui, blessés de l'attitude de Tryphon, ont embrassé le parti de Démétrius II moyennant des privilèges appréciables (**13**, 36 ss.). De là cette lettre destinée à gagner Simon par une surenchère, car la neutralité sinon l'alliance de la Judée était nécessaire au nouveau compétiteur pour avoir raison de Tryphon.

Antiochus porte sur ses monnaies le nom d'*Evergète* « comme ses contemporains Nicomède II de Bithynie, Ptolémée VIII Physcon, Philémène de Paphlagonie, Arsace VI ». Babelon, p. cxl. Faudrait-il ajouter Simon d'après *Antiq.*, XIII, 214? Josèphe n'est pas très sûr dans la distribution des titres. Il ignore le surnom d'Evergète authentiqué par les monnaies d'Antiochus VII, pour le surnommer *Sôter* et *Eusébès*. De même que הכהן désigne assez souvent le prêtre par excellence, ainsi ἱερεύς suffit parfois à désigner le grand-prêtre, II Reg. **12,** 8, 10; Neh. **13,** 4, etc. D'après Esth. **3,** 12, *sar'am*, ὁ ἄρχων τοῦ ἔθνους, pourrait être le répondant hébreu de ἐθνάρχης, le chef d'un groupement ethnique jouissant de certaines franchises dans les limites d'un grand empire. Le titre paraît moins subalterne que *stratègos*, bien qu'il marque un degré au-dessous de roi. Les Romains, selon Strabon, p. 798, lour permirent de traiter les affaires de moindre importance. *OGIS.*, 616 mentionne un Malechos, ethnarque, stratège des nomades, et Lucien, *Macrob.*, 17, parle d'Asander, que le divin Auguste, au lieu d'ethnarque, créa roi du Bosphore. Par contre, Archelaüs, au lieu d'être reconnu pour roi, obtint une ethnarchie avec la promesse d'être honoré plus tard du titre de roi s'il s'en montrait digne par sa vertu. *Antiq.*, XVII, 317. Voir Preuschen-Bauer, s. v. La lettre a pu partir de Rhodes où selon Appien, *Syr.* 68, Antiochus avait appris la captivité de son frère. Pour en venir aux concessions exprimées par le document, il fallait que le jeune Séleucide fût encore dans le dénuement et l'embarras d'une entreprise incertaine. Aussi bien Josèphe ne peut-il être suivi *(op. cit.* 223 s.) lorsqu'il place la demande d'Antiochus en un moment où déjà la fortune sourit à ce dernier : Tryphon chassé de Haute-Syrie, accroissement des troupes du jeune prétendant qui reçoit en outre la royauté avec la main de Cléopâtre Théa. Ainsi pourvu, un antisémite tel que Sidétès ne se serait jamais abaissé à offrir à son vassal juif les faveurs qu'énumère la lettre.

2. Voir **11,** 29 et II Macc. **11,** 16 = περιεχ. οὕτως des pap. Preuschen-Bauer, s. v.

Βασιλεὺς Ἀντίοχος Σίμωνι ἱερεῖ μεγάλῳ καὶ ἐθνάρχῃ καὶ ἔθνει Ἰουδαίων
χαίρειν. 3 ἐπειδή τινες λοιμοὶ κατεκράτησαν τῆς βασιλείας τῶν πατέρων ἡμῶν,
βούλομαι δὲ ἀντιποιήσασθαι τῆς βασιλείας, ὅπως ἀποκαταστήσω αὐτὴν ὡς ἦν τὸ
πρότερον, ἐξενολόγησα δὲ πλῆθος δυνάμεων καὶ κατεσκεύασα πλοῖα πολεμικά,
4 βούλομαι δὲ ἐκβῆναι κατὰ τὴν χώραν, ὅπως μετέλθω τοὺς κατεφθαρκότας τὴν
χώραν ἡμῶν καὶ τοὺς ἠρημωκότας πόλεις πολλὰς ἐν τῇ βασιλείᾳ μου, 5 νῦν
οὖν ἵστημί σοι πάντα τὰ ἀφέματα, ἃ ἀφῆκάν σοι οἱ πρὸ ἐμοῦ βασιλεῖς, καὶ
ὅσα ἄλλα δόματα ἀφῆκάν σοι. 6 καὶ ἐπέτρεψά σοι ποιῆσαι κόμμα ἴδιον, νόμισμα
τῇ χώρᾳ σου, 7 Ἰερουσαλὴμ δὲ καὶ τὰ ἅγια εἶναι ἐλεύθερα· καὶ πάντα τὰ ὅπλα,
ὅσα κατεσκεύασας, καὶ τὰ ὀχυρώματα, ἃ ᾠκοδόμησας, ὧν κρατεῖς, μενέτω σοι.
8 καὶ πᾶν ὀφείλημα βασιλικὸν καὶ τὰ ἐσόμενα βασιλικὰ ἀπὸ τοῦ νῦν καὶ εἰς
τὸν ἅπαντα χρόνον ἀφείσθω σοι. 9 ὡς δ'ἂν καταστήσωμεν τὴν βασιλείαν ἡμῶν,
δοξάσομέν σε καὶ τὸ ἔθνος σου καὶ τὸ ἱερὸν δόξῃ μεγάλῃ ὥστε φανερὰν γενέσθαι τὴν
δόξαν ὑμῶν ἐν πάσῃ τῇ γῇ.

Antiochus se considère déjà comme roi, en vertu de la vacance du trône, son frère étant prisonnier dans un pays ennemi et Tryphon n'ayant aucune attache avec la dynastie.

3. L'adj. λοιμός qui dans les LXX traduit surtout *Bĕlī'al, louṣ* et *'arîṣ*, paraît bien être une particularité du grec biblique. Cf. **10**, 61. Nous avons là cependant le début d'une période qui se déroule jusqu'à la fin du v. 5, les versets 3 et 4 comprenant la protase d'une proposition causale, dont les membres sont accentués par δέ, et dont l'apodose est à 5. *Gram.*, p. 353, 358.

4. — ἐκβαίνειν se trouve suivi parfois dans Xénophon de πρός ou de ἐπί « sortir à l'assaut de », construction prégnante analogue à ἐκβ. κατά, descendre du bateau pour aller à travers le pays. Tout le vocabulaire et l'emploi des temps sont conformes au classique.

5. Nous conservons ἀφέματα, car il est question ici des remises mentionnées **10**, 28 et **13**, 37 accompagnées du verbe de même radical. Le caractère très lévitique du mot ἀφαιρέματα, prélèvements en faveur de Dieu sur les dîmes, les offrandes, etc., à remettre au grand-prêtre, ne sied pas dans un tel document, bien qu'il ait pénétré de bonne heure dans la traduction sous l'influence de la Loi. D'autre part, ce mot est généralement accompagné de son verbe ἀφαιρεῖν. Num. **18**, 29 ἀπὸ πάντων τῶν δομάτων ὑμῶν ἀφελεῖτε ἀφαίρεμα κυρίῳ. Lev. **9**, 21; Num. **15**, 19 s.; **18**, 19-29; Éz. **44**, 30 καὶ τὰ ἀφαιρέματα πάντα... τοῖς ἱερεῦσιν ἔσται.

6. L'aor. ἐπέτρεψα avec le sens du présent entre dans la catégorie des aor. épistolaires ou des aor. sans temps. Mayser, II, p. 144 s. *Gram.*, p. 256. L'importance est donnée au fait lui-même comme une chose déjà résolue et non une simple promesse. — Le mot κόμμα que portent en 424 av. J.-C. les monnaies de Seuthès roi d'Odrysæ en Thrace et qu'Aristophane, *Ran.*, 726, emploie pour exprimer la frappe de la monnaie, désigne le fragment ou la coupure de métal frappée, la pièce. Dion Cassius (l. 26) appelle les *triumviri monetales* οἱ τὸ τοῦ νομίσματος κόμμα μεταχειριζόμενοι. De νόμος on a fait νόμισμα la monnaie légale, celle qui a cours. Pour s'en être tenu à l'étymologie de ces deux noms le Syr. I a traduit : « Je te donne la faculté de proférer des décisions (de κόπτειν) et de faire des lois (de νόμος) à ta guise. »

3 τινες (RKS), ανδρες (FT). — προτερον om. το (FT).
5 αφεματα (R) αφαιρέματα (KFTS).
8 αφιεσθω (RFTS).
9 κρατησωμεν (RFT).

« Le roi Antiochus à Simon, grand-prêtre et ethnarque et à la nation des Juifs, salut! [3] Puisque des gens pernicieux se sont emparés du royaume de nos pères, que je veux leur disputer la possession du royaume afin de le rétablir comme il était auparavant, que j'ai levé quantité de troupes et équipé des vaisseaux de guerre, [4] ayant l'intention de débarquer dans le pays pour tirer vengeance de ceux qui ont ruiné notre pays et qui ont dévasté beaucoup de villes dans mon royaume, [5] je te confirme donc maintenant toutes les remises de tributs que t'ont accordées les rois qui m'ont précédé et toutes celles des autres présents qu'ils t'ont octroyées. [6] Je te permets de frapper monnaie à ton empreinte avec cours légal dans ton pays. [7] Que Jérusalem et le Temple soient libres; que toutes les armes que tu as fabriquées et les forteresses que tu as bâties et que tu occupes te demeurent. [8] Que tout ce que tu dois au trésor royal et ce que tu lui devras dans l'avenir te soit remis dès maintenant et pour toujours. [9] Lorsque nous aurons reconstitué notre royaume, nous te gratifierons toi, ta nation et le Temple de tels honneurs que votre gloire deviendra éclatante sur toute la terre. »

C'est une des nombreuses preuves que la version syriaque a été faite sur le grec. L'anc. latine ne s'est pas permis un tel contre-sens : *Et permisi tibi facere monetam propriam nomisma regioni tuæ.* B. *...pecuniam imaginis tuæ.* V *Et permitto tibi facere percussuram proprii nomismatis in regione tua.* Les numismates modernes s'accordent à laisser à Simon Maccabée des demis et des quarts de *šeqel* de bronze de l'année 4. Il est possible que l'ethnarque n'ait pas attendu l'autorisation pour frapper des monnaies en son nom, la concession même paraîtrait le démontrer. Dans la situation où il se trouvait alors, Antiochus ne pouvait qu'enregistrer le fait accompli. Les ambitions asmonéennes avaient un stimulant dans un privilège dont les grands-prêtres avaient usé, avec beaucoup de modération, semble-t-il, au tournant de la période perso-grecque. *RB.*, 1935, p. 578. *JPOS.*, 1934, p. 178 s. Les rares pièces que l'on possède de Simon portent l'inscription *ligullath Ṣion* « la rédemption de Sion » avec des figures de palmiers entre deux corbeilles, de loulab, d'ethrog, de coupes évasées. Un exemplaire a reçu l'image d'un éléphant en surfrappe. Le « Siméon, prince d'Israël » dont le nom figure sur les tétradrachmes et les deniers d'argent et sur des bronzes est reconnu pour être un personnage de la seconde révolte (132-135 sous Hadrien). MADDEN, *Coins of the Jews*, p. 65 ss., 203 ss. HILL, *Catal. of the Coins of Palestine*, p. xc ss. pl. xx, 8-15.

7 ss. Les termes de ces concessions se retrouvent dans les autres documents et même dans le cours de la narration.

9. L'année 174 Sél. selon le calendrier oriental va du printemps 138 au printemps de 137 avant notre ère. Le catalogue des monnaies d'Antiochus VII fournit comme dates extrêmes 174-183 Sél. BABELON, *Les rois de Syrie*, p. CXLI.

La péricope débute par la formule de **10**, 67. Tryphon qui avait naguère rassemblé les troupes qui désertaient la cause de Démétrius II (**11**, 55) est à son tour abandonné par la masse de l'armée qu'il avait indisposée par son naturel pervers. Josèphe raconte qu'en haine de lui, l'armée s'était déjà rangée du côté de Cléopâtre Théa, la femme de Démétrius le captif, enfermée à Séleucie avec ses enfants. De peur que des gens de Séleucie ne livrassent cette ville à Tryphon, Cléopâtre appela auprès d'elle le Sidétès qui se voyait repoussé par les villes qui redoutaient Tryphon, elle lui offrit le trône avec sa main tandis que son mari chez les Parthes épousait Rodogune. *Antiq.*, XIII, 221 s.

[10] Ἔτους τετάρτου καὶ ἑβδομηκοστοῦ καὶ ἑκατοστοῦ ἐξῆλθεν Ἀντίοχος εἰς τὴν γῆν τῶν πατέρων αὐτοῦ, καὶ συνῆλθον πρὸς αὐτὸν πᾶσαι αἱ δυνάμεις ὥστε ὀλίγους εἶναι σὺν Τρύφωνι. [11] καὶ ἐδίωξεν αὐτὸν Ἀντίοχος, καὶ ἦλθεν εἰς Δωρὰ φεύγων τὴν ἐπὶ τῆς θαλάσσης. [12] ᾔδει γὰρ ὅτι ἐπισυνῆκται ἐπ' αὐτὸν τὰ κακά, καὶ ἀφῆκαν αὐτὸν αἱ δυνάμεις. [13] καὶ παρενέβαλεν Ἀντίοχος ἐπὶ Δωρά, καὶ σὺν αὐτῷ δώδεκα μυριάδες ἀνδρῶν πολεμιστῶν καὶ ὀκτακισχιλία ἵππος. [14] καὶ ἐκύκλωσε τὴν πόλιν, καὶ τὰ πλοῖα ἀπὸ θαλάσσης συνῆψαν, καὶ ἔθλιβε τὴν πόλιν ἀπὸ τῆς γῆς καὶ τῆς θαλάσσης καὶ οὐκ εἴασεν οὐδένα ἐκπορεύεσθαι οὐδὲ εἰσπορεύεσθαι.

[15] Καὶ ἦλθε Νουμήνιος καὶ οἱ παρ' αὐτοῦ ἐκ Ῥώμης ἔχοντες ἐπιστολὰς τοῖς βασιλεῦσι καὶ ταῖς χώραις ἐν αἷς ἐγέγραπτο τάδε.

[16] Λεύκιος ὕπατος Ῥωμαίων Πτολεμαίῳ βασιλεῖ χαίρειν. [17] οἱ πρεσβευταὶ τῶν Ἰουδαίων ἦλθον πρὸς ἡμᾶς φίλοι ἡμῶν καὶ σύμμαχοι ἀνανεούμενοι τὴν ἐξ ἀρχῆς φιλίαν καὶ συμμαχίαν ἀπεσταλμένοι ἀπὸ Σίμωνος τοῦ ἀρχιερέως καὶ τοῦ δήμου τῶν Ἰουδαίων. [18] ἤνεγκαν δὲ ἀσπίδα χρυσῆν ἀπὸ μνῶν χιλίων. [19] ἤρεσεν οὖν

11. « Antiochus, poursuit Josèphe (223), arrivé à Séleucie, vit ses forces augmenter de jour en jour. Il partit donc en guerre contre Tryphon, le vainquit dans un combat, le chassa de la Haute-Syrie en Phénicie, et l'ayant poursuivi jusque-là, l'assiégea dans Dôra, place forte difficile à prendre, où il s'était réfugié. » Sise sur la mer, à la latitude de Megiddo, l'ancienne ville de Dor, tombée au pouvoir des Zakkala au XIIe siècle, devint le chef-lieu d'un district salomonien, puis d'une province assyrienne. Le site fouillé en 1924 s'est révélé comme un centre hellénistique important et bien fortifié, auquel la fondation de Césarée devait plus tard porter atteinte. *RB.*, 1926, p. 526; *Géogr. Pal.*, II, p. 308.

14. — κυκλοῦν dans le sens d'investir une place comme **13**, 43. — συνῆψαν terme favori de notre auteur v. g. **10**, 78; **11**, 69, de même θλίβειν **9**, 7; **10**, 46, et l'association des deux verbes ἐκπορ. et εἰσπορ. **3**, 45; **13**, 49. L'unité du livre ne se dément pas et l'on aurait pu encore citer pour l'identité du vocabulaire entre les treize premiers chapitres et les trois derniers : ἐπιστολαί 1, ἱερεὺς μέγας 2, ξενολογεῖν 3, κατακρατεῖν 3, ἀφέματα 5, ἀπὸ τοῦ νῦν καὶ εἰς τὸν ἀπ. χρ. 8. Le récit du siège de Dora est interrompu par le retour de Numénius et la lettre de recommandation résumant un sénatus-consulte.

15-24. Retour de l'ambassade de Rome en Judée et promulgation de l'alliance avec les Romains.

Le document est inséré ici comme pour établir un contraste entre la bienveillance des Romains pour les Juifs et l'ingratitude du souverain grec qui sera mis en évidence aux v. 26 ss. De même le traité de Judas avec les Romains précède les revers infligés par les Grecs à l'armée juive et la mort de son chef. **8**, 23-**9**, 18. Celui de Jonathan est au milieu des guerres qu'il soutient contre le parti de Démétrius II, roi qui avait renié toutes les promesses et les avances faites au chef juif, **11**, 54. Le rappel en cet endroit de l'envoi du bouclier d'or s'opposait aussi naturellement à l'envoi de la *Nikè* en or de 10.000 statères que Tryphon aux abois avait envoyés à Rome pour obtenir la confirmation de sa royauté par un sénatus-consulte, διὰ δόγματος συγκλητικοῦ. Le cadeau était utile et de bon augure. Mais le Sénat se montra encore plus roué que le client en acceptant le don et en l'inscrivant

[12] ειδεν γαρ (FT).
[19] πολεμουσιν αυτους (FTS).

[10] L'année cent soixante-quatorze, Antiochus se mit en marche vers le pays de ses pères et toutes les troupes s'en vinrent à lui, de sorte qu'il resta peu de monde avec Tryphon. [11] Antiochus se mit à sa poursuite et Tryphon vint en fuyant à Dôra sur la mer, [12] car il savait que les malheurs s'amassaient sur ce dernier et que ses troupes l'abandonnaient. [13] Antiochus vint camper devant Dôra, ayant avec lui cent vingt-mille combattants et huit mille cavaliers. [14] Il investit la ville et les vaisseaux s'approchèrent du côté de la mer, de sorte qu'il pressait la ville par terre et par mer et ne laissait personne sortir ni entrer.

[15] Voici que Numénius et ses compagnons arrivèrent de Rome ayant des lettres pour les rois et pour les pays en lesquelles il était écrit ceci :

[16] « Lucius, consul des Romains, au roi Ptolémée, salut! [17] Les ambassadeurs des Juifs sont venus auprès de nous en amis et en alliés pour renouveler l'amitié et l'alliance de jadis, envoyés par le grand-prêtre Simon et le peuple des Juifs. [18] Ils ont apporté un bouclier d'or de mille mines. [19] Il nous

au nom du jeune roi que Tryphon avait mis à mort, « ingénieuse façon de partager le fruit du crime sans en partager la responsabilité ». Bouché-Leclercq, *Sél.*, p. 369 d'ap. Diodore, XXXIII, 17. Simon avait le droit de se vanter d'avoir mieux réussi, bien qu'il ne se fût pas hasardé de postuler la dignité royale.

15. Νουμήνιος, omis par *PW.*, XVII, 1295 dans la nomenclature des personnages de ce nom, est déjà nommé **12**, 16; **14**, 22, 24. Parmi ceux qui sont avec lui, notre livre nomme Antipater, fils de Jason, et Josèphe y ajoute Alexandre, fils de Dorothée. Voir le SC de l'Excursus. Le Jason est probablement celui de l'ambassade envoyée par Judas Macc. **9**, 17.

16. La lettre circulaire est délivrée par un consul dont le seul prénom a été conservé par l'auteur contrairement à l'usage officiel, laissant ainsi le champ libre aux identifications. On s'est même demandé si le mot hébreu rendu ὕπατος n'était pas susceptible d'une autre traduction que *consul* puisque le SC de Josèphe porte στρατηγός = *préteur*. Or ce préteur a pour nom *L. Valerius* qui n'est pas autrement connu. Mais il n'est pas impossible que l'auteur de la lettre circulaire fût différent du magistrat qui proposa au sénat la décision du SC. Si les recherches se portent parmi les consuls de ce temps, elles produisent deux candidats. L'un, patronné en dernier lieu par Bickermann, *Der Gott...*, p. 175, est Lucius Cæcilius Metellus, consul en 612 *U. C.*, 142 av. J.-C., 170 Sél. (*PW.* III, col. 1208); toutefois le cadre chronologique d'après **14**, 1, 24, 27, réfractaire à cette combinaison serait plutôt en faveur d'un second soutenu par Calmet, Knab., Bévenot : Lucius Calpurnius Piso, consul avec Popilius Lænas en 615 *U. C.*, 139 avant J.-C., 173 Sél. *PW.*, III, col. 1382 s. Lænas étant parti cette année-là même en Espagne, son collègue demeura seul à Rome. Parmi les rois auxquels la circulaire était adressée, Ptolémée VIII Évergète II (146-116) est le premier mentionné comme le plus important de la série et le plus flatteur pour l'amour-propre des Juifs.

17. Abrégé du SC conservant le terme ἀνανεούμενοι, mais ajoutant la mention de « Simon le Grand-Prêtre et du peuple des Juifs ».

18. La décoration des boucliers portés au combat avait fait naître l'emploi purement décoratif de cette arme. Sous les portiques des palais ou des temples on aima à suspendre des *clipei* ou ἀσπίδες décorés de portraits ou de dessins d'ornement uniquement pour charmer les yeux. Faits de métaux précieux, ils étaient offerts en cadeaux ou en dons pieux. Parmi les dépouilles que Flamininus dirigea de Macédoine en Italie figurent *clipea*

ἡμῖν γράψαι τοῖς βασιλεῦσι καὶ ταῖς χώραις, ὅπως μὴ ἐκζητήσωσιν αὐτοῖς κακὰ καὶ μὴ πολεμήσωσιν αὐτοὺς καὶ τὰς πόλεις αὐτῶν καὶ τὴν χώραν αὐτῶν καὶ ἵνα μὴ συμμαχῶσι τοῖς πολεμοῦσι πρὸς αὐτούς. [20] ἔδοξε δὲ ἡμῖν δέξασθαι τὴν ἀσπίδα παρ' αὐτῶν. [21] εἴ τινες οὖν λοιμοὶ διαπεφεύγασιν ἐκ τῆς χώρας αὐτῶν πρὸς ὑμᾶς, παράδοτε αὐτοὺς Σίμωνι τῷ ἀρχιερεῖ, ὅπως ἐκδικήσῃ ἐν αὐτοῖς κατὰ τὸν νόμον αὐτῶν.

[22] Καὶ ταὐτὰ ἔγραψε Δημητρίῳ τῷ βασιλεῖ καὶ Ἀττάλῳ καὶ Ἀριαράθῃ καὶ Ἀρσάκῃ [23] καὶ εἰς πάσας τὰς χώρας καὶ Σαμψάμῃ καὶ Σπαρτιάταις καὶ εἰς Δῆλον καὶ εἰς Μύνδον καὶ εἰς Σικυῶνα καὶ εἰς τὴν Καρίδα καὶ εἰς Σάμον καὶ εἰς τὴν Παμφυλίαν καὶ εἰς Λυκίαν καὶ εἰς Ἁλικαρνασσὸν καὶ εἰς Ῥόδον καὶ εἰς Φασηλίδα καὶ εἰς Κῶ καὶ εἰς Σίδην καὶ εἰς Ἄραδον καὶ Γόρτυναν καὶ Κνίδον καὶ Κύπρον καὶ Κυρήνην. [24] τὸ δὲ ἀντίγραφον αὐτῶν ἔγραψαν Σίμωνι τῷ ἀρχιερεῖ.

argentea decem... et clipeum unum ex auro totum... coronæ aureæ dona civitatium, tralatæ CXIV. LIV. XXXIV, 52. Le bouclier d'or décerné à Caligula était porté tous les ans au Capitole par les prêtres. SUÉTONE, *Cal.* 16. Celui de Claude II fut placé dans la curie romaine. *H. Aug.* Cl. 3. Cet usage des boucliers d'or était fort ancien chez les Grecs. *Dict. des Antiq.*, I, 1258. Vu la valeur du métal, les boucliers ronds décoratifs mesuraient de 0 m. 25 à 0 m. 40 de diamètre si l'on en juge par ceux de Pompéï conservés au Musée de Naples.

D'après les mines séleucides publiées par BABELON dans le *Dict. des Antiq.*, III, 1910, on constate qu'en plus de la mine forte de 1.070 gr., il y avait une mine faible de 535 gr. Calculé suivant cette dernière, le poids du bouclier de Simon aurait encore atteint 535 kgr. Il y a concordance entre les 1.000 mines de la circulaire et le poids des 50.000 statères d'or du SC. Cela est si considérable que GRIMM, KNAB., BÉVENOT sont d'avis de supprimer ὁλκήν qui traduit משקל dans les LXX, ce qu'autorise **15,** 18 qui peut s'interpréter par « valant 1.000 mines d'argent ». Voir de BRUYNE, p. XL.

19. La phrase dissimule mal le résumé hébreu des conditions stipulées dans ces sortes de traités suivant un formulaire conventionnel : ne pas attaquer l'allié, ne pas fournir à son ennemi les facilités de passage, ni des mercenaires, ni des armes, ni de l'argent, ni des vivres, etc.

21. A propos du droit d'extradition des coupables en fuite on cite l'article du traité d'Apamée par lequel Antiochus et ses subordonnés s'engagent à rendre aux Romains et à leurs alliés les esclaves fugitifs et les prisonniers de guerre transfuges. POLYBE, XXII, **26,** 10; LIV. XXXVIII, 38. Josèphe (*BJ.*, I, 474), fait valoir la prérogative inouïe qu'Hérode avait obtenue d'Auguste de pouvoir revendiquer ses sujets fugitifs même dans une ville non soumise à son autorité. Les autorités juives cherchaient à exercer les rigueurs de leur loi sur tous les gens de leur race, quel que fût leur domicile. GRIMM évoque III Macc. **7,** 10 où Philométor accorde aux Juifs de mettre à mort librement, sans autorisation royale, tous ceux qui dans toute l'étendue de ses états avaient renoncé à la Loi du Seigneur.

La finale du traité avec Thisbé (170 av. J.-C.) a trait aux lettres de recommandation. Sous la phrase grecque Mommsen retrouve l'original latin : *Item quod iidem verba fecerunt de litteris dandis Thisbæis in Aetoliam et Phocidem, de ea re Thisbæis et Coronæis in Aetoliam et Phocidem et si quo ad alias civitates vellent, litteras benignas dandas esse censuerunt.* VIERECK, *Sermo Græcus*, p. 16.

22. Lucius est le sujet de ἔγραψε. La circulaire ayant pour but la protection des

[23] Σαμψαμη (RFT). Σαμψακη (KS), Lampsaco Vulg. Clem. et non *anc. lat.* comme le note Schuerer d'après (F). — Καριδα (KS) avec *A* et anc. lat. Καριαν (RFT).

a plu, en conséquence, d'écrire aux rois et aux pays de ne pas leur chercher noise, de ne pas leur faire la guerre, ni à leurs villes, ni à leur pays et de ne pas s'allier à ceux qui les attaqueraient. 20 Nous avons décrété de recevoir le bouclier de leur part. 21 Si donc des gens pernicieux ont quitté leur pays pour se réfugier chez vous, livrez-les au grand-prêtre Simon pour qu'il exerce sur eux la justice suivant leur loi. »

22 Le consul écrivit les mêmes choses au roi Démétrius, à Attale, à Ariarathe, à Arsace et à tous les pays, 23 à Sampsamè, aux Spartiates, à Délos, à Myndos, à Sicyone, à la Carie, à Samos, à la Pamphylie, à la Lycie, à Halicarnasse, à Rhodes, à Phasélis, à Cos, à Sidé, à Arados, à Gortyne, à Cnide, à Chypre et à Cyrène. 24 Ils rédigèrent une copie de ces lettres au grand-prêtre Simon.

Juifs, SCHÜRER (III[4], p. 4) suppose avec raison que dans tous les pays et les villes mentionnés devait se trouver un nombre plus ou moins grand de Juifs. Au temps même de Simon (140) la Sibylle disait, III, 271, que chaque terre et chaque mer était remplie d'éléments juifs. En comptant l'Égypte (v. 16) on obtient d'abord cinq royaumes. Démétrius II représente la Syrie. Lorsque la circulaire fut rédigée, il n'était pas encore tombé aux mains des Parthes ou la nouvelle de sa captivité n'était pas encore parvenue à Rome. Attale II fut roi de Pergame de 159 à 138, Ariarathe V roi de Cappadoce de 162 à 131, Arsace roi de Parthie de 171 à 138.

23. Par *tous les pays* l'auteur entend un grand nombre de provinces, de villes et d'îles, notamment les suivantes qui jouissaient d'une certaine indépendance.

Σαμψάκη pose un problème. La correction en *Lampsaco* de la Vulg. Clémentine manque totalement d'appui textuel. La leçon de V est d'ailleurs *Samsamae* (B Samsani) équivalente à Σαμψαμη de SV et du groupe *q*. Syr. III *Samsonos*. MICHAELIS suivi par Grimm, Keil, Winer, etc., y reconnaît le nom de la ville de *Samsoun* sur le Pont-Euxin. Favorable à cette conjecture, SCHÜRER, *loc. cit.*, fait remarquer que le nom ancien de cette ville, *Amisos*, dont le territoire était séparé par l'Halys de celui de Sinope, n'empêche pas cette identification, La forme arabe *samsûn* peut représenter la survivance du vieux nom indigène qui, dans la plupart des cas, a triomphé du vocable hellénistique. Qu'*Amisos* soit une adaptation assez lâche d'un radical préexistant *sms*, les variantes ΣΑΜΙΣΟΗΣ, ΣΑΜΙΣΟΥ rencontrées sur des monnaies de cette ville pour ΑΜΙΣΟΥ tendraient à le prouver, BABELON et REINACH, *Rec... des monnaies d'Asie-Mineure*, I, p. 53, 57. Un autre indice est la forme médiévale *Simiso*. La présence de Juifs « jusque dans l'angle du Pont » est attestée par Philon, *Leg. ad Caïum*, § 36. Moyennant une erreur de שמשם pour שמשט. REINACH, *Rev. des Ét. gr.* I, p. 334 s., identifie la localité en question à Samosate en Commagène. Mais l'orthographe talmudique est assez différente de celle-ci. NEUBAUER, p. 354.

Selon l'habitude de notre livre, les Spartiates sont nommés à la place de leur ville. Sicyone en Argolide appartient aussi au Péloponnèse. Si l'on veut rétablir l'ordre géographique qui manque dans cette énumération, on inscrira l'île de Délos et Gortyne, ville de la Crète. Avec l'île de Samos nous passons du côté de l'Asie où la Carie est signalée avec trois de ses villes : Myndos, Halicarnasse et Cnide, auxquelles font face les îles de Cos et de Rhodes. Au bord sud de l'Asie Mineure appartiennent la Lycie avec la ville de Phasélis et la Pamphylie avec la ville de Sidè; à la Syrophénicie, Arados. Enfin Chypre et Cyrène; au lieu de cette dernière le cod. Venet. est seul à avoir Smyrne.

Au total cinq royaumes, trois provinces d'Asie Mineure, cinq états insulaires, une dizaine de cités. Ce catalogue est assez conforme à la situation politique des bords de la Méditerranée orientale.

[25] Ἀντίοχος δὲ ὁ βασιλεὺς παρενέβαλεν ἐπὶ Δωρὰ ἐν τῇ δευτέρᾳ, προσάγων
διὰ παντὸς αὐτῇ τὰς χεῖρας καὶ μηχανὰς ποιούμενος καὶ συνέκλεισε τὸν Τρύφωνα
τοῦ μὴ ἐκπορεύεσθαι καὶ εἰσπορεύεσθαι. [26] καὶ ἀπέστειλεν αὐτῷ Σίμων δισχιλίους
ἄνδρας ἐκλεκτοὺς συμμαχῆσαι αὐτῷ καὶ ἀργύριον καὶ χρυσίον καὶ σκεύη ἱκανά.
[27] καὶ οὐκ ἠβούλετο αὐτὰ δέξασθαι, ἀλλὰ ἠθέτησε πάντα, ὅσα συνέθετο αὐτῷ τὸ
πρότερον, καὶ ἠλλοτριοῦτο αὐτῷ. [28] καὶ ἀπέστειλε πρὸς αὐτὸν Ἀθηνόβιον ἕνα
τῶν φίλων αὐτοῦ κοινολογησόμενον αὐτῷ λέγων Ὑμεῖς κατακρατεῖτε τῆς Ἰόππης
καὶ Γαζάρων καὶ τῆς ἄκρας τῆς ἐν Ἱερουσαλημ, πόλεις τῆς βασιλείας μου. [29] τὰ
ὅρια αὐτῶν ἠρημώσατε καὶ ἐποιήσατε πληγὴν μεγάλην ἐπὶ τῆς γῆς καὶ ἐκυριεύσατε
τόπων πολλῶν ἐν τῇ βασιλείᾳ μου. [30] νῦν οὖν παράδοτε τὰς πόλεις, ἃς κατελάβεσθε,
καὶ τοὺς φόρους τῶν τόπων, ὧν κατεκυριεύσατε ἐκτὸς τῶν ὁρίων τῆς Ἰουδαίας.
[31] εἰ δὲ μή, δότε ἀντ' αὐτῶν πεντακόσια τάλαντα ἀργυρίου καὶ τῆς καταφθορᾶς, ἧς
κατεφθάρκατε, καὶ τῶν φόρων τῶν πόλεων ἄλλα τάλαντα πεντακόσια· εἰ δὲ μή,
παραγενόμενοι ἐκπολεμήσομεν ὑμᾶς. [32] καὶ ἦλθεν Ἀθηνόβιος φίλος τοῦ βασιλέως

25-36. Antiochus VII assiégeant Dora devient hostile a Simon et le réprimande par l'intermédiaire d'Athénobius.

25. Reprenant le fil du récit interrompu après le v. 14, l'auteur nous montre Antiochus occupé aux opérations d'un siège assez long. Le complément circonstantiel ἐν τῇ δευτέρᾳ ne peut signifier « pour la deuxième fois », ni même « le deuxième jour » ainsi que le suggèrent Lucien avec l'addition ἡμέρᾳ et B *secunda die* suivis par tous les exégètes, car cela est contraire à διὰ παντός, si l'on veut dire qu'il attaque dès le second jour amenant sans cesse des troupes et construisant des machines. Au reste, ἐν τῇ δευτέρᾳ ne signifie pas « dès le second jour », mais bien plutôt le lundi. Quant à rattacher ce complément à παρενέβαλεν cela ne va plus avec le v. 13, tandis que tout devient limpide si ἐν τῇ δευτέρᾳ traduit בַּמִּשְׁנֶה comme Soph. **1**, 10, ἐν τῇ μασενα II Reg. **22**, 14 = Neh. **11**, 9, העיר, משנה *pars urbis secundaria... fortasse nova quædam vel suburbium.* Ce qui est vrai de Jérusalem peut l'être pour Dora et la définition de Gesenius, *Thes.* 1451 s'appliquer au faubourg de cette ville. Les fouilles de 1923-24 ont manifesté que le site le plus ancien de Dora est le tell qui se détache sur la mer entre el-Burğ au sud et les vestiges du port au nord. C'était encore le *bourg*, la ville forte et maritime à l'époque hellénistique. Sur l'aire archéologique non explorée, il sera aisé, un jour ou l'autre, de remettre au jour les vestiges d'un προάστειον le long de la route qui limite le site à l'est. Garstang, *Joshua Judges*, p. 372. *Bull. BSAJ.*, 4, 6, 7.

De son quartier général installé hors des portes, dans le faubourg, Antiochus dirige les opérations consistant à faire avancer progressivement contre la ville (αὐτῇ) les détachements — τὰς χεῖρας — et à construire des machines de siège; π. μηχανάς se rencontre cinq fois avant le chap. **12**.

26 s. Situation analogue à celle de Jonathan rejeté par Démétrius II après lui avoir rendu service, **11**, 44 et 53. Le terme ἀλλοτριοῦν qui ne se trouve dans les LXX que Gen. **42**, 7 et I Esd. **9**, 4 est employé plus haut dans **6**, 24 et **11**, 53. D'après *Antiq.*, XIII, 224, Simon accueille avec joie les propositions d'alliance et d'amitié transmises par une ambassade au nom d'Antiochus et lui envoie à son tour des délégués avec « force argent et vivres », pour les troupes assiégeant Dôra, de manière à leur assurer l'abondance. Aussi fut-il pendant quelque temps compté parmi les plus intimes amis d'Antiochus ». Le parallèle est ainsi mieux conservé avec la situation du chap. **11** alléguée plus haut. La divergence entre les deux versions vient de ce que Josèphe fait commencer les relations cor-

[25] Le roi Antiochus campait devant Dôra, dans le faubourg, faisant avancer continuellement les détachements contre la ville et construisant des machines. Il bloquait Tryphon de façon qu'on ne pouvait ni sortir ni entrer. [26] Simon lui envoya deux mille hommes d'élite pour prendre part au combat, avec de l'argent, de l'or et un matériel considérable. [27] Il ne voulut pas les recevoir, et, bien plus, il révoqua tout ce dont il avait convenu avec Simon auparavant et il devint tout autre vis à vis de lui. [28] Il lui envoya Athénobius, un de ses amis, pour s'aboucher avec lui et lui dire : « Vous occupez Joppé, Gazara et l'Acra qui est à Jérusalem, villes de mon royaume. [29] Vous avez dévasté leurs territoires, vous avez causé une grande calamité au pays et vous vous êtes rendus maîtres de nombreux cantons de mon royaume. [30] Rendez donc maintenant les villes que vous avez prises et les tributs des cantons dont vous vous êtes emparés en dehors des limites de la Judée. [31] Sinon, donnez à la place cinq cents talents d'argent, et pour les dévastations que vous avez commises et pour les tributs des villes cinq cents autres talents, sinon, nous partons vous faire la guerre. [32] Athénobius, ami du roi,

dialos entre Antiochus et Simon seulement pendant le siège de Dôra, tandis que I Macc. les inaugure avant l'arrivée d'Antiochus en Syrie (1-9) et les fait cesser au cours du siège de Dôra. L'historien juif renvoie la brouille après la fuite et la perte de Tryphon : la part de Simon dans ce succès est méconnue par l'avarice de Sidétès. *Antiq.*, XIII, 225; *BJ.*, I, 51. Ce point de vue était plus flatteur pour l'amour-propre du Judaïsme, mais le détail du refus offensant du roi οὐκ ἠβούλετο αὐτὰ δέξασθαι témoigne d'une information beaucoup plus pénétrante et fidèle ainsi que la mission d'Athénobius que Josèphe ignore.

28. Le nom d'*Athènobios* est fort rare. *PW* ne trouve à signaler de ce nom qu'un Athénien dans *CIA.* II, 446, 62. Le même recueil en donne deux autres. — κοινολογησόμενον (14, 9) anc. lat. *tractaturum*, V *ut tractaret cum ipso. Gram.* p. 326, 286. — κατακρατεῖν employé quinze fois par notre auteur dont quatre aux chap. **15,** et **16**. L'Acra est plus qu'une citadelle, occupée par des colons et servant de refuge. Elle est une *ville* du royaume, revendiquée parce que fondée par son grand-oncle Antiochus Épiphane, comme une propriété des Séleucides. *RB.*, 1926, p. 518; Bickermann, *Der Gott...*, p. 72.

29. Toute πόλις exerçait une juridiction sur les localités moindres situées sur son territoire. *BJ.*, III, 430 signale les κώμας τε καὶ πολίχνας de Joppé. La Hiérosolyma hellénistique était le chef-lieu du canton de l'*Oreinè* qui était comme son territoire. *Géogr. Pal.*, II, p. 152 et carte IX. Celui de Gazara dépassant la limite sabbatique marquée par les inscriptions sur roche correspondait à la toparchie hérodienne d'Emmaüs.

Nous avons déjà vu π. πληγὴν μεγ. ἐπί. (ou ἐν) **7,** 22; **13,** 32; **14,** 36, expression qui évoque ici les dévastations du territoire de Gaza et d'Azot et les campagnes de Jonathan en Syrie. Outre les villes nommées plus haut les Juifs occupaient aussi Adida, Bethsour, Accaron.

30. Il se peut, que, refusant de reconnaître l'annexion des trois ou quatre nomes samaritains à la Judée, Antiochus n'envisage qu'une Judée réduite à ses limites du temps de Judas.

31. En plus de l'emploi du substantif de même radical que le verbe, καταφθορᾶς ἧς κατεφθάρκατε présente le cas de l'accusatif de l'objet interne passant au génitif en vertu de l'attraction du relatif. *Gram.*, p. 170 s., 140 s. Ce millier de talents d'argent pouvait valoir près de six millions de francs-or.

32. Venu pour communiquer l'ultimatum, le courtisan grec qui servait un roi privé

εἰς Ιερουσαλημ καὶ εἶδε τὴν δόξαν Σίμωνος καὶ κυλικεῖον μετὰ χρυσωμάτων καὶ
ἀργυρωμάτων καὶ παράστασιν ἱκανὴν καὶ ἐξίστατο καὶ ἀπήγγειλεν αὐτῷ τοὺς λόγους
τοῦ βασιλέως. [33] καὶ ἀποκριθεὶς Σίμων εἶπεν αὐτῷ Οὔτε γῆν ἀλλοτρίαν εἰλήφαμεν
οὔτε ἀλλοτρίων κεκρατήκαμεν, ἀλλὰ τῆς κληρονομίας τῶν πατέρων ἡμῶν, ὑπὸ
δὲ ἐχθρῶν ἡμῶν ἀκρίτως ἔν τινι καιρῷ κατεκρατήθη· [34] ἡμεῖς δὲ καιρὸν ἔχοντες
ἀντεχόμεθα τῆς κληρονομίας τῶν πατέρων ἡμῶν. [35] περὶ δὲ Ἰόππης καὶ Γαζάρων,
ὧν αἰτεῖς, αὗται ἐποίουν ἐν τῷ λαῷ πληγὴν μεγάλην καὶ τὴν χώραν ‘ἠρήμων’·
τούτων δώσομεν τάλαντα ἑκατόν. καὶ οὐκ ἀπεκρίθη αὐτῷ λόγον, [36] ἀπέστρεψε δὲ
μετὰ θυμοῦ πρὸς τὸν βασιλέα καὶ ἀπήγγειλεν αὐτῷ τοὺς λόγους τούτους καὶ τὴν
δόξαν Σίμωνος καὶ πάντα, ὅσα εἶδε, καὶ ὠργίσθη ὁ βασιλεὺς ὀργὴν μεγάλην
[37] Τρύφων δὲ ἐμβὰς εἰς πλοῖον ἔφυγεν εἰς Ὀρθωσίαν καὶ κατέστησεν ὁ βασι-
λεὺς τὸν Κενδεβαῖον ἐπιστράτηγον τῆς παραλίας καὶ δυνάμεις πεζικὰς καὶ

encore d'une partie des ressources de son État dut être choqué du grand luxe royal déployé par un simple vassal et se dire en lui-même qu'il n'y aurait pas de marchandage sur le montant de l'indemnité. L'éclat que procure la richesse est plus d'une fois signifié par δόξα. Défini par Athénée II, p. 460 D ἡ ποτηρίων σκευοθήκη, le mot κυλικεῖον désigne un buffet garni de coupes, anc. lat. *cauclare* pour *caliclare : ubi conduntur calices*, transformé en *claritatem* par Vulg. D'après son étymologie, παράστασις désignerait l'action de se présenter en public d'où magnificence, pompe, majesté. La pompe implique un entourage, une garde d'honneur, des gens qui se tiennent auprès du souverain, παραστάται. MICHAELIS opine en effet pour le sens de « nombreuse domesticité », παραστῆναί τινι ayant souvent dans les LXX le sens de *servir* et παράστασις de Symmaque (Num. **8**, 24) traduisant צבא, l'armée des Lévites attachées au service du Temple. Ceci est inclus dans l'idée d'appareil, de pompe, anc. lat. *apparatum copiosum*. Le nouveau roi ne paraissait pas d'humeur à tolérer des privilèges accordés jadis à Jonathan par le pupille de Tryphon, entre autres de boire dans une coupe d'or, de porter la pourpre et l'agrafe d'or. Les vases d'or et le service de table qu'Athénobius admira chez Simon n'étaient sans doute pas autres que ceux que son frère avait reçus en cadeau d'Antiochus VI, **11**, 58.

33. Les revendications de Simon sont à mesurer suivant les circonstances présentes : elles visent surtout les territoires que depuis l'Exil avaient envahis des voisins hostiles dans les limites du royaume de Juda. Chacun à son tour de profiter des circonstances. Du principe du recouvrement de l'héritage des pères posé avec modération par Simon, ses successeurs Jean Hyrcan et Alexandre Jannée devaient sous peu, à la faveur de circonstances opportunes, tirer les plus larges conséquences : la reconquête du royaume de Salomon, le retour aux frontières de la Terre Promise d'après les Nombres et Ézéchiel, ou tout au moins de Dan au Torrent d'Égypte. *Géogr. Pal.*, I, p. 299, 307.

35. La difficulté de ce verset provient de ce que sa teneur authentique fait de τὴν χώραν ἡμῶν le régime de ἐποίουν, ce qui donne dans l'anc. lat. par exemple : *Nam de Ioppen et Gazaris quæ petis, ipsi (inimici) faciebant in populo plagam magnam et regionem nostram.* Cette finale est un non-sens que les recensions ont tenté de tourner : τῇ χώρᾳ, ἐν τῇ χώρᾳ, κατὰ τὴν χώραν ἡμῶν, expédient dont se sont contentés jusqu'ici exégètes et traducteurs. A notre avis, la solution n'est pas désespérée. Qu'on observe seulement que la réponse de Simon rétorque la double accusation d'Athénobius du v. 29 au sujet de Joppé et de Gazara, en suivant un ordre inverse :

[35] κατα την χωραν ἡμῶν (FT) corr. lucian., και την χωραν ημων (RK), και τη γη ημων (S), conj. και την χωραν ηρημων ou lc correct ηρημουν lat. *B* desolabant.
[37] Ορθωσιαδα (FT), Ορθωσιαν (RKS).

vint à Jérusalem et vit l'opulence de Simon, son buffet garni de vases d'or et d'argent et une pompe extraordinaire. Il en fut stupéfait et lui fit connaître les paroles du roi. [33] Simon lui répondit en ces termes : « Ce n'est point une terre étrangère, que nous avons prise ni le bien d'autrui dont nous nous sommes emparés, mais c'est l'héritage de nos pères : il avait été possédé injustement par nos ennemis pendant un certain temps. [34] Mais nous, saisissant l'occasion, nous récupérons l'héritage de nos pères. [35] Au sujet de Joppé et de Gazara que tu réclames, ces villes exerçaient de grands ravages parmi le peuple et désolaient la contrée; pour elles nous donnerons cent talents. » *L'envoyé* ne lui répondit mot. [36] Il s'en revint furieux chez le roi et lui fit connaître ces paroles et le faste de Simon, bref, tout ce qu'il avait vu, ce dont le roi conçut une grande colère.

[37] Or Tryphon, étant monté sur un bateau, s'enfuit à Orthosia. [38] Le roi institua Cendébée général en chef de la zone maritime et lui confia une

A 29[b] ἐποιήσατε πληγὴν μεγάλην ἐπὶ τῆς γῆς Simon oppose les méfaits de Joppé et de Gazara : αὗται ἐποίουν ἐν τῷ λαῷ πληγὴν μεγάλην.

A 29[a] τὰ ὅρια αὐτῶν ἠρημώσατε Simon oppose naturellement τὴν χώραν ἠρήμουν ou ἠρήμων en supposant un passage possible à la contraction en αω, et dont nous avons un débris dans ἡμῶν de notre texte actuel.

Enfin notre conclusion trouve un appui dans le lat. B qui a été revu sur un texte grec différent de celui qui était à la base de la traduction latine primitive et dont la supériorité s'avère assez souvent. De Bruyne, p. xxxii ss. Or B traduit *et terram nostram* **desolabant**, la bonne leçon de la revision venant s'ajouter à la leçon commune comme un doublet : τὴν γῆν ἡμῶν + ἠρήμων. Ce dernier mot a dû être expulsé comme doublet de ce qui précédait.

36. L'accus. ὀργήν μεγ. avec ὀργίζεσθαι se retrouve Zach. **1**, 15 avec ἐζήλωκα ζῆλον μέγαν.

37-41. Nommé commandant du Littoral par Antiochus VII, Cendébée commence a harceler la Judée.

37. Malgré le blocus, Tryphon réussit à s'échapper sur un vaisseau qui le débarqua à Orthosia, ville située au nord de Tripoli, vers l'embouchure du fleuve Éleuthère, en un site ruiné qui porte encore le nom de *Arḍ Artūsi*. De là, il pouvait par la vallée du Nahr-el-Kebir atteindre la route d'Apamée où d'après *Antiq.*, XIII, 224 il soutint un siège et fut mis à mort après être tombé aux mains des ennemis. C'est probablement en gagnant ce dernier refuge que Tryphon usa du stratagème rapporté par Frontin (II, **13**, 2) qui consistait à semer de l'argent pour retarder la poursuite des cavaliers d'Antiochus VII. Strabon, p. 668, et le Syncelle (Schoene, *Eusebi Chron.* II, p. 128) racontent qu'il fut contraint de se donner la mort (138 av. J.-C.). Avant de gagner Orthosia, Tryphon avait-il essayé d'entrer à Ptolémaïs-Akè? c'est ce que semble dire Charax (*FHG.*, III, p. 644) : Τρύφων, ἐν Δώρῳ τῆς Κοίλης Συρίας πόλει πολιορκούμενος ὑπ' Ἀντιόχου, ἔφυγεν εἰς Πτολεμαΐδα, τὴν Ἄκην λεγομένην. Mais il peut y avoir là une confusion avec la lutte de Tryphon à Ptolémaïs contre Sarpédon qui fut vengé de sa défaite par un raz de marée. B.-Leclercq, *Sél.*, p. 368.

38. Comparer cette construction de κατέστησε avec une fonction pour attribut à **10**, 69 où τὸν ὄντα doit être remplacé par un attribut ou prédicat. L'emploi de l'article

ἱππικὰς ἔδοκεν αὐτῷ. [39] καὶ ἐνετείλατο αὐτῷ παρεμβαλεῖν κατὰ πρόσωπον τῆς Ἰουδαίας καὶ ἐνετείλατο αὐτῷ οἰκοδομῆσαι τὴν Κεδρων καὶ ὀχυρῶσαι τὰς πύλας, καὶ ὅπως πολεμῇ τὸν λαόν· ὁ δὲ βασιλεὺς ἐδίωκε τὸν Τρύφωνα. [40] καὶ παρεγενήθη Κενδεβαῖος εἰς Ἰάμνειαν καὶ ἤρξατο τοῦ ἐρεθίζειν τὸν λαὸν καὶ ἐμβατεύειν εἰς τὴν Ἰουδαίαν καὶ αἰχμαλωτίζειν τὸν λαὸν καὶ φονεύειν. [41] καὶ ᾠκοδόμησε τὴν Κεδρων καὶ ἔταξεν ἐκεῖ ἱππεῖς καὶ δυνάμεις, ὅπως ἐκπορευόμενοι ἐξοδεύωσι τὰς ὁδοὺς τῆς Ἰουδαίας, καθὰ συνέταξεν αὐτῷ ὁ βασιλεύς.

devant le nom propre et son omission devant le prédicat ont ici leur signification. On peut se demander si Κενδεβαῖος à cause de sa finale ne serait pas un gentilice. En ce cas, l'on devrait le considérer comme une forme affaiblie de Κανδυβαῖος, le natif de Kandyba en Lycie. L'endroit a été identifié par des inscriptions mentionnant Κανδυβέων ὁ δῆμος, forme approchante de la précédente et légèrement modifiée en devenant nom propre. Κενδεβαῖος est attesté par *BJ.*, I, 51 et *Antiq.*, XIII, 225, où l'on en fait un ami du roi et son *stratègos*, le général de son armée. Notre texte l'élève au rang de ἐπιστράτηγος, titre accordé en Égypte spécialement à des commandants militaires supérieurs qui avaient en sous-ordre les στρατηγοί des nomes. *OGIS.*, I, p. 180. LESQUIER, *op. cit.*, p. 76. Antiochus VII avait peut-être accordé ce grade à Cendébée pour bien marquer qu'il le mettait au-dessus de Simon, avec l'espoir qu'il ajouterait à la Paralia la Judée elle-même. Simon n'avait-il pas reçu d'Antiochus Dionysos vers 144 le gouvernement de la région maritime? 11, 59.

39. Les ordres donnés sont : 1° de camper en face de la Judée; 2° de fortifier Kedron et ses portes, 3° de combattre le peuple d'Israël. — ὅπως succédant à l'emploi des infinitifs est un exemple d'*oratio variata* auxquels GRIMM joint II Sam. **10**, 3; II Chr. **19**, 3; III Esd. **9**, 22. *Gram.*, p. 361. Le mandat devra être rempli pendant que le roi poursuivra les opérations contre Tryphon mentionnées à propos du v. 37.

40. A l'exemple de Gorgias en 163 et d'Apollonius en 147, le nouveau stratège prit d'abord pour base κατὰ πρόσωπον τῆς Ἰουδαίας Jamnia ville dévouée aux Séleucides (**5**, 58; **10**, 59; **15**, 40) et de là se mit à faire des incursions en territoire juif, tuant ou capturant ceux qu'il rencontrait.

41. Le voisinage des places fortifiées de Gazara et d'Adida était de nature à gêner les mouvements du général syrien et à le mettre à la merci d'une surprise s'il demeurait à découvert dans la plaine de Yebnâ. Aussi bien, obéissant aux ordres du roi, il rebâtit Kédron, y plaça des troupes et de la cavalerie pour faire des sorties et infester les chemins de la Judée. La suite du récit nous montre que le poste fut créé à l'est de Jamnia, dans la plaine, entre la région de Gézer et Azot. Le village de *Qaṭra* établi sur une éminence à 6 kilomètres au sud-est de Yebnâ et à 12 au nord-est d'Esdoud répond à cette situation. Son territoire est limité au nord et à l'est par la coupure du W. Qaṭra qui se dirige vers Yebnâ. Κεδρών est la lecture à maintenir contre des corrections arbitraires telles que *Hebron*, *Gedor*... Elle transcrit *Qiṭrôn*, comme le porte à croire l'analogie avec Jud. **1**, 30, touchant une localité homonyme de Zabulon. L'arabe Qaṭra a conservé la charpente du nom hébreu qui se termine indifféremment par *ô* ou par *ôn*. *RB.*, 1926, p. 528. *Géogr. Pal.*, II, p. 296, et I carte VI.

[39] Χεβρων rec. lucian., Κεδρων (RKFTS) τας πυλας (RKFT), πολεις *A*, lat. *LX* (S).

armée de fantassins et de cavaliers. 39 Il lui donna l'ordre de camper en face
de la Judée et lui enjoignit de construire Kédrôn, de consolider ses portes
et de guerroyer contre le peuple, et puis le roi se mit à la poursuite de
Tryphon. 40 Cendébée se rendit à Jamnia et commença à irriter le peuple, à
effectuer des incursions en Judée, à faire des prisonniers parmi le peuple et à
massacrer. 41 Il rebâtit Kedrôn et il y cantonna des cavaliers et des troupes à
pied pour opérer des sorties et patrouiller sur les chemins de Judée, comme
le roi le lui avait ordonné.

Excursus III

LE SÉNATUS-CONSULTE RENDU A L'OCCASION DE L'AMBASSADE DE NUMÉNIUS.

Josèphe a placé ce document dans un contexte qui n'est pas le sien. Il l'apporte en effet comme pièce à l'appui de cette allégation : César a nommé Hyrcan II grand-prêtre et lui a permis de relever les murs de Jérusalem. Or le véritable décret relatif à cette élévation d'Hyrcan au souverain sacerdoce et à l'ethnarchie héréditaires dans sa famille se trouve textuellement dans *Antiq.*, XIV, 192-195, et la permission de relever les murailles de Jérusalem dans le même recueil 200-201 (47 av. J.-C.). Le décret obtenu par Numénius n'a pas de relation avec les volontés de César, mais Josèphe a pu être égaré par l'annotation qu'un archiviste a mise au bas de cette pièce tirée de quelque recueil en faveur des Juifs, annotation ainsi libellée : « Cela se passa sous le grand-prêtre et ethnarque Hyrcan, l'an 9, au mois de Panémos » et qui vise probablement la neuvième année d'Hyrcan Ier (126 av. J.-C.). Or cette note est fausse puisqu'elle contredit la date du document en inscrivant *Panemos* (mai-juin) quand le texte porte clairement les ides de décembre. Néanmoins Mommsen, Judeich et Willrich maintiennent notre sénatus-consulte au temps d'Hyrcan II, tandis que reprenant l'opinion de Scaliger, Viereck et Unger tiennent pour le temps d'Hyrcan Ier. « L'attribution à l'époque de Simon a été soutenue par Ewald, Grimm, Mendelssohn (*Acta Societatis philologae Lipsiensis*, t. V, 1875), etc. Elle est fondée sur la remarquable analogie de notre SC. avec la circulaire du consul Lucius dans I Macc. **15**, 16 ss. où Simon est nommé deux fois. Cf. pour l'abondante bibliographie de cette question SCHUERER, I^3, p. 251 ss. ». Th. REINACH en note à la traduction de Chamonard. Pour qu'on puisse juger de la similitude des deux documents ou plutôt des deux formes du même document moins abrégé dans *Antiq.*, XIV, 8 (145-148) nous en reproduisons ici le texte et la traduction.

Καὶ τὸ γενόμενον ὑπὸ τῆς συγκλήτου δόγμα τοῦτον ἔχει τὸν τρόπον· « Λεύκος Οὐαλέριος Λευκίου υἱὸς στρατηγὸς συνεβουλεύσατο τῇ συγκλήτῳ εἴδοις Δεκεμβρίαις ἐν τῷ τῆς Ὁμονοίας ναῷ. γραφομένῳ τῷ δόγματι παρῆσαν Λούκιος Κωπώνιος Λευκίου υἱὸς Κολλίνα καὶ Παπείριος Κυρίνα. περὶ ὧν Ἀλέξανδρος Ἰάσονος καὶ Νουμήνιος Ἀντιόχου καὶ Ἀλέξανδρος Δωροθέου Ἰουδαίων πρεσβευταί, ἄνδρες ἀγαθοὶ καὶ σύμμαχοι διελέχθησαν ἀνανεούμενοι τὰς προϋπηργμένας πρὸς Ῥωμαίους χάριτας καὶ τὴν φιλίαν, καὶ ἀσπίδα χρυσῆν σύμβολον τῆς συμμαχίας γενομένην ἀνήνεγκαν ἀπὸ χρυσῶν μυριάδων πέντε, καὶ γράμματ' αὐτοῖς ἠξίωσαν δοθῆναι πρός τε τὰς αὐτονομουμένας πόλεις καὶ πρὸς βασιλεῖς ὑπὲρ τοῦ τὴν χώραν αὐτῶν καὶ τοὺς λιμένας ἀδείας τυγχάνειν καὶ μηδὲν ἀδικεῖσθαι, ἔδοξεν συνθέσθαι φιλίαν καὶ χάριτας πρὸς αὐτούς. καὶ ὅσων ἐδεήθησαν τυχεῖν ταυτ' αὐτοῖς παρασχεῖν καὶ τὴν κομισθεῖσαν ἀσπίδα προσδέξασθαι. »

Ταῦτα ἐγένετο ἐπὶ Ὑρκανοῦ ἀρχιερέως καὶ ἐθνάρχου ἔτους ἐνάτου μηνὸς Πανέμου.

Le décret rendu par le sénat est conçu en ces termes :

« Lucius Valerius, fils de Lucius, préteur, a proposé cette décision au Sénat, aux ides de décembre, dans le Temple de la Concorde. Étaient présents quand fut rédigé le décret, Lucius

Coponius, fils de Lucius, de la tribu Collina, et... Papirius, fils de..., de la tribu Quirina. Au sujet des choses dont nous ont entretenus Alexandre, fils de Jason. Numénius, fils d'Antiochus, et Alexandre, fils de Dorotheos, ambassadeurs des Juifs, hommes justes et fidèles alliés, lesquels ont renouvelé l'assurance déjà donnée jadis de leur reconnaissance et de leur amitié pour les Romains, apporté, en signe d'alliance, un bouclier d'or du poids de cinquante mille pièces d'or, et demandé qu'on leur donnât des lettres pour les villes indépendantes et pour les rois, afin que leur territoire et leurs ports aient toute sécurité et n'aient à souffrir aucune injustice. — Nous avons décidé de faire amitié et alliance avec eux, de leur accorder tout ce qu'ils demandaienl, et d'accepter le bouclier qu'ils apportaient. »

Cela se passa sous le grand-prêtre et ethnarque Hyrcan, l'an 9, au mois de Panémos.

Le SC est rédigé suivant les principes. Voir la forme requise dans *PW.*, Suppl. VI, col. 1802. Lucius Valerius était un *prætor*, titre dont la traduction officielle était στρατηγός. Mommsen fait valoir en faveur de la basse époque le fait que le temple de la Concorde n'a été construit qu'en 121. Mais on objecte que dès 366 avant J.-C. il existait déjà à Rome un autre temple du même nom, et bien propre aux séances du sénat.

Le chef de l'ambassade paraît être ici Antipater, fils de Jason. La copie de Josèphe porte Alexandre, fils de Jason, mais il y a lieu de corriger ici d'après I Macc. **12**, 16; **14**, 22. La proximité du nom d'Alexandre, fils de Dorotheos, a dû provoquer l'erreur. *Nouménios* « né à la nouvelle lune » était alors un nom assez répandu, en particulier celui d'un ambassadeur envoyé à Rome en 167 par Ptolémée VI Philométor et Ptolémée VIII pour remercier d'avoir sauvé l'Égypte de la domination d'Antiochus Épiphane. Polybe, XXX, **17**, Liv. XLV, 13. Pour le bouclier d'or et les lettres de recommandation, voir les Commentaires.

CHAPITRE XVI

[1]Καὶ ἀνέβη Ἰωάννης ἐκ Γαζάρων καὶ ἀπήγγειλε Σίμωνι τῷ πατρὶ αὐτοῦ ἃ συνετέλει Κενδεβαῖος. [2]καὶ ἐκάλεσε Σίμων τοὺς δύο υἱοὺς αὐτοῦ τοὺς πρεσβυτέρους Ἰούδαν καὶ Ἰωάννην καὶ εἶπεν αὐτοῖς Ἐγὼ καὶ οἱ ἀδελφοί μου καὶ ὁ οἶκος τοῦ πατρός μου ἐπολεμήσαμεν τοὺς πολεμίους Ισραηλ ἀπὸ νεότητος ἕως τῆς σήμερον ἡμέρας, καὶ εὐοδώθη ἐν ταῖς χερσὶν ἡμῶν ῥύσασθαι τὸν Ισραηλ πλεονάκις. [3]νυνὶ δὲ γεγήρακα, καὶ ὑμεῖς δὲ ἐν τῷ ἐλέει ἱκανοί ἐστε ἐν τοῖς ἔτεσι· γίνεσθε ἀντ' ἐμοῦ καὶ τοῦ ἀδελφοῦ μου καὶ ἐξελθόντες ὑπερμαχεῖτε ὑπὲρ τοῦ ἔθνους ἡμῶν, ἡ δὲ ἐκ τοῦ οὐρανοῦ βοήθεια

[1] Jean monta de Gazara et avertit Simon de ce que Cendébée était en train d'accomplir. [2] Simon convoqua alors ses deux fils les plus âgés, Juda, et Jean, et il leur dit : « Moi et mes frères et la maison de mon père nous avons combattu les ennemis d'Israël depuis la jeunesse jusqu'au jour d'aujourd'hui et nos mains ont réussi à sauver Israël plusieurs fois. [3] Je suis vieux maintenant tandis que vous par la grâce céleste vous êtes d'un âge suffisant : prenez ma place et celle de mon frère et partez pour prendre la défense de

1-10. VICTOIRE DES DEUX FILS AINÉS DE SIMON SUR CENDÉBÉE A KEDRÔN ET AUX ABORDS D'AZOT. *Antiq.*, XIII, **7,** 3 (225-227). *BJ.*, I, **2,** 2 (51-53).

1. Une quinzaine de kilomètres séparait Kédrôn de Gazara ou Gézer, résidence du fils de Simon, Jean Hyrcan, qui gouvernait la plaine de Judée pour le compte de son père. Ému des opérations et des travaux de Cendébée, Jean monta à Jérusalem pour avertir le vieux Simon de ce qui s'accomplissait, συνετέλει, imparfait marquant la durée de l'action, sa fréquence. *Gram.*, p. 252.

2. Outre Jean, Simon avait encore comme fils Judas ici nommé et Mattathias qui devaient être tués à Dôk par Ptolémée. Un autre dut échapper à la mort puisque Jean Hyrcan livre son frère comme otage à Antiochus Sidétès en 135. *Antiq.*, XIII, 247. Il est manifeste que le style narratif sémitique se poursuit comme dans les chapitres précédents : les frères et la maison de son père **14,** 26 et surtout **13,** 3; πολεμεῖν πολέμους d'après la rec. lucian. sur le thème de **2,** 66; **3,** 2; **9,** 30, ici πολεμίους S et anc. lat. *hostes Israhel.* — ἀπὸ νεότητος **2,** 66; εὐοδώθη ἐν χερσίν **14,** 36; ῥύσασθαι **2,** 60.

3. On retrouve encore ici le même accent que dans le testament de Mattathias du chapitre **2.** — ἐν τῷ ἐλέει sans déterminatif, comme **3,** 44 ἔλεος, doit être la miséricorde de Dieu dont l'auteur évite de transcrire le nom; mais avec le pronom possessif d'après une citation de ps. dans **4,** 24; se rapportant à un homme **2,** 57; **13,** 46. Lat. B. *vos autem per misericordiam Dei sufficientibus annis estis.* L *set et vos sufficientes estis misericordia inter gentes* (ἐν τοῖς ἔθνεσιν), omis par V. — ἐν τοῖς ἔτεσιν hébr. au lieu du simple datif

[1] Γαδαρων rec. lucian.
[2] πολεμιους (KFT), πολεμους (R) avec *A* et rec. lucian.
[3] ελεω rec. lucian. Gram., p. 41. — ητω (KS), εστω (RFT).

ἤτω μεθ' ὑμῶν. 4 καὶ ἐπέλεξεν ἐκ τῆς χώρας εἴκοσι χιλιάδας ἀνδρῶν πολεμιστῶν
καὶ ἱππεῖς, καὶ ἐπορεύθησαν ἐπὶ τὸν Κενδεβαῖον καὶ ἐκοιμήθησαν ἐν Μωδεείν. 5 καὶ
ἀναστάντες τὸ πρωὶ ἐπορεύοντο εἰς τὸ πεδίον, καὶ ἰδοὺ δύναμις πολλὴ εἰς συνάντησιν
αὐτοῖς, πεζικὴ καὶ ἱππεῖς, καὶ χειμάρρους ἦν ἀνὰ μέσον αὐτῶν. 6 καὶ παρενέβαλε
κατὰ πρόσωπον αὐτῶν αὐτὸς καὶ ὁ λαὸς αὐτοῦ, καὶ εἶδε τὸν λαὸν δειλούμενον
διαπεράσαι τὸν χειμάρρουν καὶ διεπέρασε πρῶτος, καὶ εἶδον αὐτὸν οἱ ἄνδρες καὶ
διεπέρασαν κατόπισθεν αὐτοῦ. 7 καὶ διεῖλε τὸν λαὸν καὶ 'οἱ' ἱππεῖς ἐν μέσῳ τῶν
πεζῶν, ἡ δὲ ἵππος τῶν ὑπεναντίων πολλὴ σφόδρα. 8 καὶ ἐσάλπισαν ταῖς σάλπιγξι,
καὶ ἐτροπώθη Κενδεβαῖος καὶ ἡ παρεμβολὴ αὐτοῦ, καὶ ἔπεσον ἐξ αὐτῶν τραυματίαι
πολλοί, οἱ δὲ καταλειφθέντες ἔφυγον εἰς τὸ ὀχύρωμα. 9 τότε ἐτραυματίσθη Ἰούδας
ὁ ἀδελφὸς Ἰωάννου, Ἰωάννης δὲ κατεδίωξεν αὐτούς, ἕως ἦλθεν εἰς Κεδρων, ἣν
ᾠκοδόμησε. 10 καὶ ἔφυγον ἕως εἰς τοὺς πύργους τοὺς ἐν τοῖς ἀγροῖς Ἀζώτου, καὶ
ἐνεπύρισεν 'αὐτοὺς' ἐν πυρί, καὶ ἔπεσον ἐξ αὐτῶν εἰς ἄνδρας δισχιλίους, καὶ
ἀπέστρεψεν εἰς τὴν Ἰουδαίαν μετ' εἰρήνης.

cf. Platon, *Resp.* 467 d. Ἱκανὸς ἐμπειρίᾳ καὶ ἡλικίᾳ, homme suffisant par l'expérience et par l'âge : grâce à Dieu, les deux fils de Simon sont en âge de commander des troupes et de remplacer leur vieux père. Knab. trouve le sing. ἀδελφοῦ μου tout à fait en situation parce que Jonathan, qui serait visé ici, a exercé plus longtemps avec Simon son activité pour le bien du peuple. Pour Ettelson, p. 314, il n'y a là qu'une erreur de traduction provenant de ce que אַחַי a été lu אָחִי, de même que **13,** 8 où אחיך a été lu אָחִיךָ. De telles fautes sont inévitables dans un texte non ponctué. — βοήθεια ἐκ.... nous reporte à **12,** 5; **3,** 19; construction propre à I Macc. *Ibid.*, p. 318.

Mais comme il s'agit de deux anciens à remplacer par deux jeunes, on peut laisser Simon et *son* frère Jonathan.

4. Simon se charge de la formation du corps d'armée qui pour la première fois chez les Asmonéens comprend des cavaliers. Ce corps vient passer la nuit à Modîn, patrie et tombeau des premiers champions de l'indépendance, comme si l'étincelle partie de ce lieu aux jours déjà lointains de Mattathias avait encore la vertu d'électriser les courages. De Jérusalem on gagnait Modîn par le chemin de Bethoron. Un tel détour par le nord paraît avoir été voulu pour cacher aux Syriens l'offensive en préparation. Les troupes vont d'elles-mêmes en campagne, ἐπορεύθησαν, les noms de leurs chefs seront donnés plus loin; en tout cas Simon ne les conduit pas, ce que le verset précédent laissait entendre. Sur la version toute différente de Josèphe qui donne le premier rôle à Simon, voir le titre.

5. De Modîn située en pays montueux, les fils de Simon amènent leur armée dans la plaine. Le chemin naturel et facile pour venir de *Médieh* au pays plat est offert par une vallée assez spacieuse débouchant à *'Annabeh*, d'où l'on tend directement sur Gézer. Nous suivons ensuite leur marche par *Manṣoura* et *Śaḥmeh* jusqu'à la lèvre nord du *W. Qaṭra* que le chemin franchit à l'orient du village de *Qaṭra.* De l'autre côté, les troupes syriennes alertées se portent à la rencontre des Juifs. Un moment le lit du torrent sépare les deux armées.

6. L'indication du sujet aurait été la bienvenue, son absence fait comprendre pourquoi on a pu assigner à Simon la direction de l'armée israélite. Mais la suite autorise à sous-

7 οἱ conj. τους texte.
9 χεβρων rec. lucian.
10 εως εις (KFT), εις (RS). — αυτην texte, αυτους conj. lat. *X* illas, *Vg.* eas. — εις τ. Ιουδαιαν (RK) in Judæam *anc. lat.* εις γην Ιουδα (FT).

notre nation, et que le secours du ciel soit avec vous. 4 Puis il choisit dans le
pays vingt mille combattants et des cavaliers. Ils marchèrent sur Cendébée
et passèrent la nuit à Modîn, 5 et s'étant levés le matin, ils s'avançaient dans
la plaine. Et voici qu'une armée nombreuse venait à leur rencontre, fantas-
sins et cavaliers, mais il y avait un torrent entre eux. 6 Jean stationna en face
des ennemis, lui et son peuple, et voyant que le peuple craignait de traverser
le torrent, il passa le premier. A cette vue, ses hommes passèrent aussi der-
rière lui. 7 Il divisa le peuple, les cavaliers ' étant ' au milieu des fantassins,
car la cavalerie des adversaires était très nombreuse. 8 Ils sonnèrent de la
trompette, Cendébée fut mis en fuite avec son armée; beaucoup tombèrent
frappés à mort, mais ceux qui échappèrent s'enfuirent vers la forteresse.
9 C'est alors que fut blessé Judas, le frère de Jean. Quant à Jean, il les pour-
suivit jusqu'à ce que Cendébée arrivât à Kédrôn qu'il avait construit.
10 Ils s'enfuirent jusqu'aux tours qui sont dans les champs d'Azot ' aux-
quelles ' ils mirent le feu, et des ennemis il succomba jusqu'à deux mille
hommes et Jean retourna en paix dans la Judée.

entendre ὁ Ἰωάννης dont la valeur était reconnue par le père, **13**, 53. Calmet, Grimm, etc. Les Juifs hésitent à mettre derrière eux les berges à pic du torrent qui, même à sec, peut devenir un obstacle fâcheux en cas de retraite. Jean les entraîne par son exemple. Tout le monde passe (διαπερᾶν terme que le traducteur affectionne) et l'armée se réforme au sud de la crevasse, car l'ennemi se tient encore à une certaine distance.

7. Telle qu'elle se présente, la traduction fait de τοὺς ἱππεῖς le second régime de διεῖλε, mais le *peuple* désignant toute l'armée, cavalerie et infanterie, le second régime fait double emploi. Ettelson, p. 314, pense que le traducteur a traité והפרשים comme un régime au lieu de lui conserver la valeur de sujet d'une incidente nominale circonstancielle, l'original devant être libellé ainsi : ויחלק את העם והפרשים בתוך הרגלים : il divisa le peuple, les cavaliers — οἱ ἱππεῖς — (placés) au milieu des fantassins.

Cette tactique était employée lorsque la cavalerie était de beaucoup inférieure en nombre à la cavalerie ennemie. Rangée sur les flancs, elle eût été vite culbutée et dispersée, tandis que protégée contre le premier choc par des archers criblant les chevaux ennemis, elle se réservait en temps utile de s'élancer sur des escadrons mis en désarroi. L'origine des vélites romains était due à la collaboration du fantassin légèrement armé et du cavalier imaginée par le centurion Navius alors que devant Capoue la nombreuse cavalerie campanienne battait nécessairement la cavalerie romaine : *nam cum equitatui Campanorum crebris excursionibus equites nostri, quia numero pauciores erant, resistere non possent, Q. Navius centurio e peditibus lectos expediti corporis brevibus... veloci saltu jungere se equitantibus et rursus celeri motu delabi instituit, quo facilius equestri prœlio subjecti pedites viros pariter atque equos hostium telis incesserent...* Valère-Maxime, II, **3**, 3.

8 s. Les ennemis en fuite se dirigent sur Kédrôn, transformée en ὀχύρωμα par Cendébée (**15**, 39 ss.), terme favori de I Macc. ainsi que τροποῦν, disséminé tout le long du livre. Judas est blessé pendant le combat, mais Jean poursuit l'armée en déroute jusqu'à ce qu'*il* arrive à Kédrôn. Le sujet de ἦλθεν est plutôt Κενδεβαῖος que Ἰωάννης, comme pour ᾠκοδόμησε.

10. Jean en effet ne s'arrête pas à assiéger la place forte où le général syrien s'est enfermé, il continue la chasse. La dispersion de l'armée syrienne empêche que tous les vaincus aient réussi à regagner Kédrôn; il en est qui sont pourchassés jusqu'aux tours de la

[11]Καὶ Πτολεμαῖος ὁ τοῦ 'Αβούβου ἦν καθεσταμένος στρατηγὸς εἰς τὸ πεδίον Ιεριχω καὶ ἔσχεν ἀργύριον καὶ χρυσίον πολύ· [12]ἦν γὰρ γαμβρὸς τοῦ ἀρχιερέως. [13]καὶ ὑψώθη ἡ καρδία αὐτοῦ καὶ ἐβουλήθη κατακρατῆσαι τῆς χώρας καὶ ἐβουλεύετο δόλῳ κατὰ Σιμωνος καὶ τῶν υἱῶν αὐτού ἆραι αὐτούς. [14]Σίμων δὲ ἦν ἐφοδεύων τὰς πόλεις τὰς ἐν τῇ χώρᾳ καὶ φροντίζων τὰ τῆς ἐπιμελείας αὐτῶν, καὶ κατέβη εἰς Ιεριχω αὐτὸς καὶ Ματταθίας καὶ 'Ιούδας οἱ υἱοὶ αὐτοῦ ἔτους ἑβδόμου καὶ ἑβδομηκοστοῦ καὶ ἑκατοστοῦ ἐν μηνὶ ἑνδεκάτῳ, οὗτος ὁ μὴν Σαβατ. [15]καὶ ὑπεδέξατο αὐτοὺς ὁ τοῦ 'Αβούβου εἰς τὸ ὀχυρωμάτιον τὸ καλούμενον Δωκ μετὰ δόλου, ὃ ᾠκοδόμησε, καὶ ἐποίησε αὐτοῖς πότον μέγαν καὶ ἐνέκρυψεν ἐκεῖ ἄνδρας. [16]καὶ ὅτε ἐμεθύσθη Σίμων καὶ οἱ υἱοὶ αὐτοῦ, ἐξανέστη Πτολεμαῖος καὶ οἱ παρ' αὐτοῦ καὶ ἐλάβοσαν τὰ ὅπλα αὐτῶν καὶ ἐπεισήλθοσαν τῷ Σίμωνι εἰς τὸ συμπόσιον καὶ

campagne d'Azot. Ces tours figurent sur la carte de Madaba comme un semis de fortins anonymes entre Azot maritime, Azot continentale et Jamnia. Azot a-t-elle de nouveau été incendiée à cette occasion comme sous Jonathan, **10,** 84? Le traducteur l'a cru, puisqu'il a mis ἐμπύρισεν αὐτὴν ἐν πυρί suivant une formule qui lui est familière. Puisque les tours sont mentionnées, ne serait-ce pas en vue de faire connaître leur destruction par le feu? Ainsi l'ont pensé les lat. X et V : *et succendit eas igni.* Une confusion est bien possible entre ויצרפה et וישרפם.

11-24. Mort tragique de Simon a Dôk. — Son fils Jean lui succède.

11 ss. Αβουβος ou Αβουβας est la forme hellénisée d'un nom sémitique provenant soit du rad. חבב *ḥabab*, aimer, soit de אבב *'abab*, mûrir. Le premier cas fournirait une forme *Ḥaboub* apparentée à *Ḥabîb*, Αβειβος, et répondant au sens du grec Ἔραστος, Act. **19,** 22. L'usage de cette forme n'ayant pas été constaté jusqu'ici, d'autres auteurs se sont reportés sur l'araméen *Abôba*, un des surnoms d'Adonis apparenté à *abouba*, tige du blé, flûte, Αὐλός, et à *Aboubai* nom propre syriaque, et à *abib* épi. Voir l'hypothèse de Payne-Smith dans son Thes. s. v. *ḥaboubo*, le sarment. La plaine de Jéricho devait sa richesse à l'irrigation. On lit dans *BJ.*, IV, 467, que la source d'Élisée traverse une plaine qui a 70 stades de longueur et 20 de largeur et y fait croître et fleurir de très nombreux jardins d'une extrême beauté, et qu'on ne se trompera pas en qualifiant de divine une région où naissent en quantité les produits les plus rares et les plus exquis. Aussi la région de Jéricho, pénétrée d'éléments iduméens depuis l'Exil, formait-elle un nome particulier dès l'époque perse et sous les régimes subséquents (*Géogr. Pal.*, II, p. 120 n. 5, 153, 174) assez important pour être administré par un *stratègos*. On a supposé que le Ptolémée en question pouvait être un iduméen plus ou moins rallié au Judaïsme (Bévenot) et assez puissant pour être promu à la dignité de gendre du grand-prêtre. L'ambition qu'il en conçoit est décrite en des termes bien connus : **1,** 3; κατακρατεῖν employé quinze fois au cours du livre.

14. — ἐφοδεύειν est le mot propre pour exprimer faire une tournée d'inspection, visiter les postes, etc. — Χώρα désigne toute l'ethnarchie de Simon où Simon pouvait exercer les fonctions de *stratégos* d'un rang supérieur (**14,** 47). surtout depuis qu'il avait battu Antiochus. — ἐπιμέλεια dans le sens d'administration est class. — κατέβη Lc. **10,** 30 est en situation vu la position de Jéricho à 250 mètres au-dessous de la Méditerranée.

[14]τα της επιμελειας (K), της επιμ. (RFT), τας επιμ. (S), τα περι της επ. rec. lucian. — σαββατ *S*.

**[11] Ptolémée, fils d'Aboubos avait été établi gouverneur sur la plaine de
Jéricho et il avait de l'argent et de l'or en abondance, [12] car il était le gendre
du grand-prêtre. [13] Son cœur s'enorgueillit; il aspira à se rendre maître du
pays et concevait des desseins perfides contre Simon et contre ses fils.
[14] Or Simon faisait une tournée d'inspection dans les villes du pays, soucieux
de ce qui regardait leur administration. Il descendit à Jéricho, lui et ses fils
Mattathias et Judas, l'année cent soixante-dix-sept, au onzième mois qui est
le mois de Šebaṭ. [15] Le fils d'Aboubos les reçut par ruse dans une petite
forteresse nommée Dôk qu'il avait bâtie. Il leur servit un grand banquet et
cacha des hommes dans le fortin. [16] Lorsque Simon fut ivre ainsi que ses
fils, Ptolémée se leva avec ses hommes et ayant pris leurs armes, ils se
précipitèrent sur Simon dans la salle du festin et le tuèrent avec ses deux fils**

L'année donnée comme une date importante, celle de la mort de Simon, 177 Sél. répond à 135-134 du printemps au printemps. Le mois de *šebaṭ*, שְׁבָט, Zach. **1,** 7, le onzième mois du calendrier oriental correspondait cette année-là au 28 janvier-26 février 134 d'après Epping. L'hiver est la saison agréable à Jéricho, l'été y est insupportable. *Géogr. Pal.*, I, p. 117. D'après *Antiq.*, XX, 240, Simon exerça le pouvoir huit ans. Item XIII, 228.]

15. Toujours soucieuse d'une extrême clarté, la rec. lucian. fait précéder de Πτολεμαῖος le nom générique ὁ τοῦ 'Αβούβου qui suffit comme ὁ υἱὸς Ιεσσαι I Sam. **20,** 30 s., οἱ τοῦ Ζεβεδαίου Joh. **21,** 2. Au lieu de l'*hapax* ὀχυρωμάτιον, diminutif de ὀχύρωμα, on a dans *Antiq.*, XIII, 230 : ἕν τι τῶν ὑπὲρ 'Ιεριχοῦντος ἐρυμάτων, un des ouvrages fortifiés dominant Jéricho. La source dont se sert Josèphe l'appelle *Dagon* du nom de la divinité bien connue dont il est question au chap. **10,** 84. Lucien le nomme Δωηκ ou Δωηγ pour l'assimiler à Doëg l'Édomite de I Sam. **21,** 7, quant au nom. Cette fause érudition ne peut prévaloir sur l'information simple et naturelle de I Macc. Le fortin de Δωκ se trouvait au sommet de la montagne appelée vulgairement « de la Quarantaine ». Établi sur une plate-forme étroite de 100 mètres sur 40, il obtenait une force singulière des pentes abruptes de la montagne sauf du côté ouest où un large fossé l'isolait du massif judéen. Son élévation de 350 mètres environ au-dessus de la plaine de Jéricho justifie amplement le nom de Δωκ, transcrit de l'araméen דוק qui a le sens de lieu élevé, d'observatoire, de repaire d'où l'on guette. L'appellation de *Djebel ed-Douq* n'est pas inconnue aux Arabes. Les documents de l'hagiographie byzantine appellent Δουκᾶ la laure monastique creusée dans les flancs de cette âpre montagne. Une source jaillissant au pied des falaises à pic qui continuent vers le nord la hauteur de la Quarantaine s'appelle encore de nos jours *'Aïn Douq* que les citadins de Jérusalem villégiaturant à Jéricho ont cru devoir transformer, pour obtenir un sens obvie, en *'Aïn Diouk* « la source des coqs ». L'endroit se prêtait fort bien à un guet-apens et à des orgies hors de la vue des curieux. CLERMONT-GANNEAU, *Comptes rendus AIBL.*, 1919, p. 103-120. *RB.*, 1926, p. 529 s. — ποιεῖν πότον, עָשָׂה מִשְׁתֶּה expression fréquente, Gen. **19,** 3; I Reg. **3,** 15 μέγαν. lat. *et fecit eis convivium magnum ;* en class. « fête bachique ». LIDDELL-SCOTT, s. v.

16. Ela roi d'Israël est tué à Tirṣa dans les mêmes circonstances, I Reg. **16,** 9 s. — συμπόσιον, beuverie et salle où l'on boit, salle de banquet, salle à manger assez fréquent dans les pap. D'après *Antiq.*, XX, 240 (Chr. des grands-prêtres) Simon fut mis à mort, διαφθαρέντα, traîtreusement, par son gendre παρὰ συμπόσιον, dans un repas. On ne peut déduire de cette expression qu'il fut empoisonné ainsi que traduit Chamonard. Les deux fils de Simon ne périrent pas durant le festin, mais furent retenus prisonniers

ἀπέκτειναν αὐτὸν καὶ τοὺς δύο υἱοὺς αὐτοῦ καί τινας τῶν παιδαρίων αὐτοῦ.
17καὶ ἐποίησεν ἀθεσίαν μεγάλην καὶ ἀπέδωκε κακὰ ἀντὶ ἀγαθῶν.
18καὶ ἔγραψε ταῦτα Πτολεμαῖος καὶ ἀπέστειλε τῷ βασιλεῖ, ὅπως ἀποστείλῃ αὐτῷ δυνάμεις εἰς βοήθειαν καὶ παραδῷ τὰς πόλεις αὐτῷ καὶ τὴν χώραν.
19καὶ ἀπέστειλεν ἑτέρους εἰς Γαζαρα ἆραι τὸν Ἰωάννην καὶ τοῖς χιλιάρχοις ἀπέστειλεν ἐπιστολὰς παραγενέσθαι πρὸς αὐτόν, ὅπως δῷ αὐτοῖς ἀργύριον καὶ χρυσίον καὶ δόματα.
20καὶ ἑτέρους ἀπέστειλε καταλαβέσθαι τὴν Ιερουσαλημ καὶ τὸ ὄρος τοῦ ἱεροῦ.
21καὶ προδραμών τις ἀπήγγειλεν Ἰωάννῃ εἰς Γαζαρα ὅτι ἀπώλετο ὁ πατὴρ αὐτοῦ καὶ οἱ ἀδελφοὶ αὐτοῦ, καὶ ὅτι Ἀπέσταλκε καὶ σὲ ἀποκτεῖναι,
22καὶ ἀκούσας ἐξέστη σφόδρα καὶ συνέλαβε τοὺς ἄνδρας τοὺς ἐλθόντας ἀπολέσαι αὐτὸν καὶ ἀπέκτεινεν αὐτούς· ἐπέγνων γὰρ ὅτι ἐζήτουν αὐτὸν ἀπολέσαι.

23Καὶ τὰ λοιπὰ τῶν λόγων Ἰωάννου καὶ τῶν πολέμων αὐτοῦ καὶ τῶν ἀνδραγαθιῶν αὐτοῦ, ὧν ἠνδραγάθησε, καὶ τῆς οἰκοδομῆς τῶν τειχέων, ὧν ᾠκοδόμησε, καὶ τῶν πράξεων αὐτοῦ,
24ἰδοὺ ταῦτα γέγραπται ἐπὶ βιβλίῳ ἡμερῶν ἀρχιερωσύνης αὐτοῦ, ἀφ' οὗ ἐγενήθη ἀρχιερεὺς μετὰ τὸν πατέρα αὐτοῦ.

avec leur mère dans la forteresse pour servir d'otages et être mis à mort lorsque Jean Hyrcan eût levé le siège de Dôk. *Antiq.*, XIII, **7**, 4; **8**, 1 (228, 230-235); *BJ.*, I, **2**, 3 et 4 (54-60). Notre auteur a-t-il ignoré ce détail? Pas nécessairement. Le siège de Dôk, appartenant aux actes de Jean Hyrcan successeur de Simon comme ethnarque et grand-prêtre, dépassait les limites que l'auteur avait posées à son ouvrage. Pour ne pas entamer la chronique du nouveau principat, il contracte la succession des faits et place la mort de Judas et de Mattathias en même temps que celle de Simon afin que le lecteur soit instruit de leur sort.

18 s. Ce que Josèphe omet c'est le recours immédiat de Ptolémée au roi et la livraison de toute la province juive à Antiochus. Le meurtrier espérait sans doute être investi du gouvernement de ce pays, mais il fallait pour cela se débarrasser de Jean, le dernier des fils de Simon en liberté et son héritier, puis gagner les commandants de l'armée asmonéenne par des présents en attendant les troupes demandées au roi pour appuyer Ptolémée. — Χιλίαρχος « chef de mille », **3**, 55; Num. **31**, 48; II Sam. **18**, **1**; Judith, **14**, 12.

Antiochus VII répondra à cette demande après que Ptolémée aura été contraint de se réfugier à Philadelphie. Mais cette campagne où le roi dévasta la Judée et assiégea Jérusalem appartient aussi au règne de Jean qui conclut un traité avec Antiochus Sidétès : les assiégés livrent leurs armes, on paie un tribut pour Joppé et autres villes occupées sur les frontières de la Judée, pour se libérer de la garnison que le roi veut imposer à Jérusalem, Jean donne des otages et 300 talents sur 500 exigés. *Antiq.*, XIII, 236 ss.

20. La tentative de s'emparer de Jérusalem et du Temple ne réussit pas, car Jean, échappé aux coups des émissaires envoyés par son beau-frère pour le tuer, « se réfugia dans la ville, écrit Josèphe, se fiant à la reconnaissance du peuple pour les services rendus par son père et à l'impopularité de Ptolémée ». Au moment où le peuple acclamait Hyrcan, Ptolémée essaya d'entrer par une autre porte, mais repoussé par le peuple, il dut regagner le fortin de Dôk.

22. La mention de Gazara et la mise à mort des émissaires sont des détails qui révèlent une information directe.

23. — ἀνδραγαθία et le verbe correspondant (**5**, 56, 61, 67; **8**, **2**, etc.) sont un des indices multiples de l'unité d'auteur et toute la phrase trahit comme le reste le fond sémitique

18την χωραν αυτων και τας πολεις (RSFT). Subscriptio : *S* Μακκαβαικων α', *AV* Μακκαβαιων α'.

et quelques-uns de ses serviteurs. [17] Il commit ainsi une grande trahison et rendit le mal pour le bien. [18] Ptolémée en écrivit un rapport qu'il adressa au roi, afin de se faire envoyer des troupes de secours et de lui livrer les villes et la province. [19] Il envoya d'autres émissaires à Gazara pour supprimer Jean et manda aux commandants par lettre de venir auprès de lui pour qu'il leur donnât de l'argent, de l'or et des présents. [20] Il en dépêcha d'autres pour prendre possession de Jérusalem et de la montagne du Temple. [21] Mais ayant pris les devants, quelqu'un avait annoncé à Jean à Gazara que son père et ses frères avaient péri ajoutant : « Il a envoyé quelqu'un pour te tuer toi aussi ». [22] A cette nouvelle, Jean fut tout bouleversé, il arrêta les hommes venus pour le tuer et les mit à mort, car il savait qu'ils étaient venus pour le perdre.

[23] Quant au reste des actions de Jean, de ses combats et des exploits qu'il réalisa, de la construction des remparts qu'il éleva et de ses entreprises, [24] voici que toutes ces choses sont écrites dans le livre des annales de son pontificat depuis le jour où il devint grand-prêtre après son père.

de l'œuvre entière. Durant sa longue administration, Jean Hyrcan eut le loisir de relever les murs de Jérusalem que Sidétès avait abattus.

24. La formule des deux derniers versets s'inspire de l'usage familier aux livres des Rois ou après chaque règne on a un renvoi de ce genre : Καὶ τὰ λοιπὰ τῶν λόγων Ἑζεκίου καὶ πᾶσα ἡ δυναστεία αὐτοῦ καὶ ὅσα ἐποίησε, τὴν κρήνην καὶ τὸν ὑδραγωγόν... οὐχὶ ταῦτα γεγραμμένα ἐπὶ βιβλίῳ λόγων τῶν ἡμερῶν τοῖς βασιλεῦσιν Ἰούδα; II Reg. **10**, 20. Cf. **20**, 34; I Reg. **14**, 29; **16**, 27, etc. Par cette formule l'auteur accentue le caractère traditionnel qu'il entend conférer à sa composition. Cette phrase adoptée toute faite n'implique pas que le règne de Jean Hyrcan fût achevé ainsi que le journal de ses faits et gestes, elle veut dire qu'il était un prince dont les actes méritent d'être enregistrés. Torrey. On dirait volontiers que l'auteur s'adresse à un lecteur vivant dans un avenir lointain et pour qui les Asmonéens, les Diadoques mêmes de cette famille appartiendraient à un passé historique. Voir la portée assignée à cette finale sous le rapport des sources dans l'Introduction, p. xxvi.

DEUXIÈME LIVRE DES MACCABÉES

TEXTE, TRADUCTION ET COMMENTAIRE

CHAPITRE PREMIER

[1] Τοῖς ἀδελφοῖς τοῖς κατ' Αἴγυπτον Ἰουδαίοις χαίρειν οἱ ἀδελφοὶ οἱ ἐν Ἱεροσο-
λύμοις Ἰουδαῖοι καὶ οἱ ἐν τῇ χώρᾳ τῆς Ἰουδαίας εἰρήνην ἀγαθήν. [2] Καὶ ἀγαθο-
ποιήσαι ὑμῖν ὁ θεὸς καὶ μνησθείη τῆς διαθήκης αὐτοῦ τῆς πρὸς Ἀβρααμ καὶ

[1] A leurs frères les Juifs qui sont en Égypte (salut) leurs frères Juifs de Jérusalem et ceux du pays de Judée une paix excellente! [2] Que Dieu vous comble de ses bienfaits, qu'il se souvienne de son alliance avec Abraham,

1-9. La première lettre (188 Sél.). Voir *Excursus IV*.

1. Bien que non limité au sémitisme (voir Preuschen-Bauer s. v.), l'emploi de ἀδελφοί pour exprimer la communauté de race ou de religion est un indice que la lettre a été écrite en hébreu, comme il paraîtra davantage par la suite. Le mot χαίρειν, qui fait double emploi avec la formule hébraïque finale, a dû être inséré par le traducteur, car suivant l'usage grec χαίρειν suit le nom de ceux à qui la lettre est adressée. — κατά local implique soit l'appartenance, soit la dispersion sur une étendue.

La véritable salutation est εἰρήνην = *šalôm*, consacrée par l'usage épistolaire juif signifiant non seulement la paix mais aussi la prospérité. Sluys voit en ἀγαθήν une dittographie probable de ἀγαθοποιῆσαι, mais l'épithète peut s'expliquer par une qualité ethique plutôt que par le simple agrément : la paix des bons. — ἡ χώρα s'oppose ici à la capitale.

2. On attendrait ici normalement l'exposé du motif qui a engagé les frères de Judée à écrire et l'on a une série de souhaits pieux. C'est pourquoi Sluys détache 2-6 de la lettre génuine des Encénies comme un morceau de l'euchologie hiérosolymitaine inséré en cet endroit pour être lu par les Égyptiens. On ne comprendra bien la position de ce critique qu'en supposant avec lui que l'épître, ayant perdu sa forme originelle, pullule d'erreurs de traduction, d'altérations, d'interpolations dues à la fantaisie de plusieurs. Mais rien ne nous oblige de faire entrer des lettres de cette nature dans les cadres de la correspondance ordinaire. Saint Paul n'a pas entièrement innové en faisant suivre la salutation d'actions de grâce, de prières ou de souhaits pieux. Que les formules de 2-6 soient empruntées au rituel de Jérusalem, cette hypothèse n'empêche pas qu'elles aient été dans le cas présent d'une application fort opportune. Nous avons affaire à un document religieux.

Ισαακ καὶ Ιακωβ τῶν δούλων αὐτοῦ τῶν πιστῶν· [3]καὶ δῴη ὑμῖν καρδίαν πᾶσιν
εἰς τὸ σέβεσθαι αὐτὸν καὶ ποιεῖν αὐτοῦ τὰ θελήματα καρδίᾳ μεγάλῃ καὶ ψυχῇ
βουλομένῃ· [4]καὶ διανοίξαι τὴν καρδίαν ὑμῶν ἐν τῷ νόμῳ αὐτοῦ καὶ ἐν τοῖς
προστάγμασι καὶ εἰρήνην ποιήσαι, [5]καὶ ἐπακούσαι ὑμῶν τῶν δεήσεων καὶ καταλ-
λαγείη ὑμῖν καὶ μὴ ὑμᾶς ἐγκαταλίποι ἐν καιρῷ πονηρῷ. [6]καὶ νῦν ὧδέ ἐσμεν
προσευχόμενοι περὶ ὑμῶν. [7]βασιλεύοντος Δημητρίου ἔτους ἑκατοστοῦ ἑξηκοστοῦ
ἐνάτου ἡμεῖς οἱ Ἰουδαῖοι γεγράφαμεν ὑμῖν Ἐν τῇ θλίψει καὶ ἐν τῇ ἀκμῇ τῇ
ἐπελθούσῃ ἡμῖν ἐν τοῖς ἔτεσι τούτοις ἀφ' οὗ ἀπέστη Ἰάσων καὶ οἱ μετ' αὐτοῦ

Le datif après ἀγαθοποιῆσαι s'explique par la construction de l'hiphil de יטב avec ל qui dans Gen. 12, 16 est traduit par un verbe analogue avec le datif. L'analocuthe τῶν δούλων vient de ce que la partie avec laquelle on conclut un traité ou une alliance se trouve souvent au génitif, v. g. I Macc. **2,** 20; **4,** 10. Le lat. LV a conservé l'anomalie. Le souvenir de l'alliance se réfère à Dt. **4,** 31 : Dieu qui n'abandonnera, ni ne détruira Israël; il n'oubliera pas l'alliance qu'il a jurée avec les pères : οὐκ ἐπιλήσεται τὴν διαθήκην τῶν πατέρων.

3. — δῴη forme optative hellénistique pour δοίη qui affecte aussi d'autres verbes. *Gram.*, p. 89. τὸ σέβεσθαι, verbe employé dans la désignation des craignant Dieu, σεβόμενοι τὸν θεόν. Sluys évoque à propos de 3-4 de très vieux manuels de prières, juifs soit manuscrits, soit imprimés au xvi[e] siècle et cite *Abodath Israel*, éd. S. Baer, p. 128; il fait remonter à une source commune ces formulaires et le passage en question. Ainsi 3[a] est à rapprocher de וישם לבנו ליראתו *et diriget cor nostrum ut revereamur ipsum*, et 3[b] de וישם לבנו לעשות רצונו ולעבדו בלבב שלם ובנפש חפצה *et diriget cor nostrum ut faciamus ipsius voluntatem et colamus ipsum corde perfecto et cupienti animo.* La traduction exacte est celle de I Chr. **28,** 9 ἐν καρδίᾳ τελείᾳ καὶ ψυχῇ θελούσῃ à comparer avec *Const. Apost.*, VIII, **6,** 15 ἐν καρδίᾳ πλήρει... dans la prière pour les catéchumènes.

4. La prière *Adaperiat* a été aussi recueillie par l'Église, elle ouvre l'*histoires* ou série des répons du mois d'octobre dans l'office du temps. Ἀνοίγειν, διανοίγειν s'emploie avec τὸ στόμα et ἐν (Ps. **77** gr. 2; Éz. **21,** 27) pour indiquer la chose que l'on profère, paraboles ou cri. On ouvre en vue de. Ici Dieu ouvre le cœur, c'est-à-dire l'intelligence et la volonté pour que l'on connaisse la Loi et que l'on en exécute les prescriptions. Cette catachrèse trahit clairement un original hébreu. — ἐν τῷ νόμῳ fait supposer, comme l'expose Rupert de Deutz (voir v. 6), que les Juifs d'Égypte, bien que se trouvant dans la Loi, n'en perçoivent pas certaines prescriptions, notamment en conservant un lieu de culte illégal à Léontopolis, alors que le service divin a été rétabli sur le Mont Sion. Que Dieu leur ouvre l'esprit sur cette question! L'expression se retrouve Act. **16,** 14 et Lc. **24,** 45 mais sans ἐν. La paix souhaitée n'est pas la prospérité (Is. **47,** 5), ni la concorde entre frères d'Égypte et de Palestine, mais la paix avec le Seigneur dans le sens de Rom. **5,** 1.

5. Cette paix suppose la réconciliation. Voir **7,** 33; **8,** 29. Une fois réconcilié, l'homme ne sera pas laissé dans le malheur, car le malheur est le signe de la colère divine. On voit généralement ici une allusion à l'hostilité de Physcon contre les Juifs d'Égypte qui aurait duré jusqu'en 123. Depuis 130 la révolte (ἀμιξία) entretenait le malaise dans le pays. Bouché-Leclercq, *Lagides*, II, p. 71 ss.

6. Il ne s'agit pas d'un simple souvenir devant la divinité comme il était d'usage d'en assurer ses correspondants même dans le paganisme, mais d'une prière spéciale et continue.

Après avoir noté la convenance de cette prière pour des frères répréhensibles, Robert

7 γεγραφηκαμεν (FT).

Isaac et Jacob, ses fidèles serviteurs. [3] Qu'il vous donne à tous un cœur pour l'adorer et accomplir ses volontés cordialement et de plein gré. [4] Qu'il ouvre votre cœur à sa loi et à ses préceptes et qu'il y crée la paix. [5] Qu'il exauce vos prières et se réconcilie avec vous, qu'il ne vous délaisse pas au temps du malheur. [6] En ce moment, ici même, nous sommes en prière pour vous. [7] Sous le règne de Démétrius, l'an cent soixante-neuf, nous, les Juifs, nous vous avons écrit ceci : « Dans la détresse et la crise qui fondirent sur nous en ces années, depuis l'apostasie de Jason et de ses partisans en Terre Sainte

de Deutz conclut : *Si enim cor adapertum habuissent in lege et in præceptis Domini, nequaquam fecissent quod erat contra legem... ut ædificarent templum, et altare in terra Aegypti, clauso corde et auribus male adapertis ad illam Isaiæ prophetiam : « Et erit altare Domini in medio terræ Aegypti. » Hoc namque faciendo prævaricatores se constituerant legis... secundum prophetiam Danielis : « Filii quoque prævaricatorum populi tui extollentur, ut impleant visionem et corruant. » Idcirco dicunt : « Et reconcilietur vobis, et nunc hic sumus orantes pro vobis », subaudiendum est, quia prævaricatores estis, faciendo vel habendo templum in terra Aegypti, quale Dominus per Isaiam non mandavit, nec in cor ejus ascendit. Super hac re reconcilietur, aiunt, vobis. PL.*, CLXIX, 1431.

7. Dans la seconde partie de la lettre qui débute ici, les Juifs de Jérusalem se donnent en exemple à leurs frères d'Égypte en citant deux phrases de la missive qu'ils leur avaien adressée en 169 Sél. et dans laquelle ils rappelaient les temps de la détresse sous Antiochus Épiphane et comment ils en étaient sortis grâce à la prière et les rites légaux. Les Juifs d'Égypte échapperont à l'épreuve de la même façon. Les Palestiniens en 169 étaient en bonne situation puisqu'ils touchaient presque à la libération du joug syrien. Aussi ne pouvaient-ils écrire « en 169 nous vous avons écrit dans la tribulation... ». Tout devient limpide, en tenant avec Bickermann ἐν τῇ θλίψει pour le début d'une citation : « en 169 nous vous avons écrit : « Dans la tribulation on a brûlé le pylône, etc. ». La forme γέγραφα, habituelle dans les papyrus ptolémaïques est à conserver ici à cause de l'appui de A qui paraît indemne de retouche littéraire. Le récent γεγράφηκα n'était pas encore très courant au Ier siècle avant notre ère. Ici le parfait garde son sens passé, se référant à une lettre écrite dix-neuf ans plus tôt. Mayser, I, 373; II, 1, 184.

Première invitation a célébrer la Dédicace du Temple de Jérusalem, la lettre de 169 a dû être écrite vers le début de décembre 143 avant J.-C. Selon l'époque octobre 312, on était alors en 170; il faut donc en rester ici à l'époque 311 et au calendrier oriental qui fait aller 169 Sél. de nisan 143 à avril 142. Sluys a bien reconnu en 1904 qu'en l'année 169 Sél., les Juifs de Jérusalem avaient envoyé à ceux d'Égypte une lettre pour leur raconter l'histoire de la fête des Encénies et les inviter à célébrer cette fête, mais il pense que le texte qui nous en est parvenu est très altéré. Il adopte la correction de ἀκμῇ en ἀνάγκῃ proposée par Graetz. Cf. Soph. **1,** 15 BS ἡμέρα θλίψεως καὶ ἀνάγκης. Job. **15,** 24 la détresse et l'angoisse : צר associé à מצוקה; **27,** 9 ἐπελθούσης ἀνάγκης. La correction est plausible et l'on pourrait supposer que ακμη a été emprunté à **4,** 13 où il est question du succès de l'hellénisme dû à l'activité impie de Jason. L'hendiadys de Grimm : *dans le paroxysme de la détresse* est un pis aller qui a l'avantage de sauvegarder le texte attesté par l'ensemble des Grecs et confirmé par *in virtute* de l'anc. lat. qui donne au mot la nuance de *vigueur.* Herkenne propose ἀλκῇ, encore plus hypothétique. En définitive, il est mal aisé d'identifier le mot hébreu que le traducteur aurait voulu rendre par ἀκμή.

Le départ de Jason et de ses partisans pour aller hors de la Palestine ne peut être donné comme le début des malheurs, car il avait déjà lutté contre la Loi; contre Bruston qui s'appuie sur **4,** 26 et **5,** 7. La plupart des exégètes sont pour une séparation morale. Jason

ἀπὸ τῆς ἁγίας γῆς καὶ τῆς βασιλείας [8] καὶ ἐνεπύρισαν τὸν πυλῶνα καὶ ἐξέχεαν αἷμα ἀθῷον· καὶ ἐδεήθημεν τοῦ κυρίου καὶ εἰσηκούσθημεν καὶ προσηνέγκαμεν θυσίαν καὶ σεμίδαλιν καὶ ἐξήψαμεν τοὺς λύχνους καὶ προεθήκαμεν τοὺς ἄρτους. [9] καὶ νῦν ἵνα ἄγητε τὰς ἡμέρας τῆς σκηνοπηγίας τοῦ Χασελευ μηνὸς ἔτους ἑκατοστοῦ ὀγδοηκοστοῦ καὶ ὀγδόου.

[10] Οἱ ἐν Ἱεροσολύμοις καὶ οἱ ἐν τῇ Ἰουδαίᾳ καὶ ἡ γερουσία καὶ Ἰούδας Ἀριστοβούλῳ διδασκάλῳ Πτολεμαίου τοῦ βασιλέως, ὄντι δὲ ἀπὸ τοῦ τῶν χριστῶν ἱερέων γένους, καὶ τοῖς ἐν Αἰγύπτῳ Ἰουδαίοις χαίρειν καὶ ὑγιαίνειν. [11] Ἐκ μεγάλων κινδύνων ὑπὸ τοῦ θεοῦ σεσωσμένοι μεγάλως εὐχαριστοῦμεν αὐτῷ ὡς ἂν

a abandonné la cause de la Terre Sainte et de la théocratie, τῆς βασιλείας, suivant Herkenne. Avec Sluys nous prenons ἀπέστη au sens absolu et οἱ... ἀπὸ τῆς ἁγίας γῆς... comme une indication d'origine, tout à fait analogue à I Macc. **11**, 14 : ὅτι ἀπεστάτουν οἱ ἀπὸ τῶν τόπων ἐκείνων, parce que ceux de ces régions avaient fait défection. Nous avons de même ici la défection de Jason et de ses partisans vivant en Terre Sainte ou dans le royaume des Séleucides. Pour le nom de Terre Sainte donné à la Palestine voir *Géogr. Pal.*, I, p. 317. Βασιλεία est le terme courant désignant l'empire séleucide. : I Macc. **1**, 16; **6**, 47; **7**, 8. Il se trouvait des Juifs hellénisants en dehors de la Judée. L'apostasie de Jason est racontée **4**, 7 ss. — ἀπέστη s'accorde avec le sujet le plus proche et principal, suivant *Gram.*, p. 160.

8. L'incendie de la porte monumentale du Temple est à rapprocher de **8**, 33 et de I Macc. **4**, 38, et l'effusion du sang innocent de I Macc. **1**, 37. Pour expier ce forfait auquel participèrent les renégats, les gens pieux offrirent un sacrifice sanglant et une oblation de fleur de farine, élément ordinaire de la *minḥa*, θυσία non-sanglante. Il n'est pas exact que σεμίδαλις *(soleth)* traduise *minḥa* dans les LXX. Cf. Lev. **2**, 1-7; **5**, 11; Num. **29**, 3, 14. La *minḥa* accompagnait le plus souvent le sacrifice *zébaḥ*, Ps. **40**, 7; Is. **19**, 21. Sur les autres rites accomplis à la Dédicace voir I Macc. **4**, 50 s. Tout ce cérémonial indiquait aux Égyptiens l'importance que les Hiérosolymitains prétendaient donner à leur fête.

9. — καὶ νῦν ἵνα ἄγητε invitation du rédacteur de la lettre de 188 qui fait pendant à καὶ νῦν ὧδε du v. 6. Puisque les Palestiniens prient avec persévérance pour leurs frères d'Égypte ἐν καιρῷ πονηρῷ, ceux-ci feront bien de s'associer à la fête qui rappelle la fin des malheurs de la Judée. Si ἵνα n'est pas indépendant (*Gram.*, p. 172), il peut dépendre de γράφομεν sous-entendu. L'emploi impropre du nom de *scénopégie* est à mettre, selon Sluys, sur le compte du traducteur qui avait vraisemblablement sous les yeux יְמֵי חַג חֹדֶשׁ כִּסְלֵו « les jours de la fête du mois de Kislev ». Or comme la fête du septième mois est parfois désignée par *ḥag*, fête par excellence (I Reg. **8**, 2; II Chr. **5**, 3), et qu'elle est doublée par la célébration de la Dédicace du temple de Salomon, le traducteur s'est cru autorisé à l'interpréter par *scénopégie*, pour donner aux Égyptiens une idée du degré de la fête, de son octave et des rites adoptés dans sa célébration.

10-36. La seconde lettre. — Variante sur la mort d'Antiochus. — Le feu sacré de Néhémie.

10. Jérusalem et la Judée sont mentionnées comme au v. 1 et pour donner plus de poids à la communication sont nommés la *gérousie*, l'assemblée des Anciens, étymolo-

[8] εἰήγαγομεν (S) (d'ap. εξηγαγεν *A* faute de copiste) pour εξηψαμεν (RFT).
[9] *A* omet εκατοστου (S).
[11] texte παρατασσομενοι, conj. παρατασσομένῳ cf. lat. *X* gratias agimus illi qui refregit regem dimicantem adversum nos.

et dans le royaume, 8 ils incendièrent la grande porte du Temple et répandi-
rent le sang innocent. Alors nous avons prié le Seigneur et nous avons été
exaucés; nous avons offert un sacrifice et de la fleur de farine; nous allu-
mâmes les lampes et nous exposâmes les pains ». 9 Et maintenant nous vous
écrivons pour que vous célébriez la scénopégie du mois de Casleu de l'année
cent quatre-vingt-huit.

10 Ceux de Jérusalem et ceux de Judée, le sénat et Judas à Aristobule,
conseiller du roi Ptolémée et issu de la race des prêtres consacrés, aux Juifs
qui sont en Égypte salut et bonne santé!

11 Sauvés par Dieu de graves périls, nous le remercions grandement de ce

giquement le *senatus* du lat., I Macc. **12,** 6; *Antiq.*, XII, 142, origine du Sanhédrin, puis un personnage important nommé Judas, qui doit être Judas Maccabée puisque la lettre est supposée de 148 Sél. et contemporaine de la mort d'Antiochus Épiphane. La correction du syr. ἡ γερουσία Ἰουδαίας est purement arbitraire. Ceux qui datent cette lettre de 188 Sél. proposent soit Judas le voyant, Essénien, homme sans notoriété, soit Judas surnommé Aristobule, fils de Jean Hyrcan (*Antiq.*, XX, 240). Hanté par de prétendues altérations du texte, Sluys propose de lire ... καὶ Ἰούδας Ἀριστόβουλος Ονίᾳ ἀπὸ τοῦ τῶν χριστῶν κτλ. Quoi de plus simple que le passage de ONIAI à ONTIΔE? Égaré par cet ὄντι δέ, on s'est demandé qui pouvait bien être ce grand-prêtre. Le datif Ἀριστοβούλῳ résolut la question. Cette conjecture envisage comme destinataire Onias IV, le fondateur du temple d'Héliopolis.

Pour nous qui conservons la simplicité du texte parvenu jusqu'à nous, l'Aristobule à qui est adressée la missive reste ce Juif alexandrin connu par ses explications allégoriques du Pentateuque et par sa thèse consistant à montrer aux lettrés étrangers que la loi mosaïque bien comprise renferme déjà tout ce que les philosophes grecs ont enseigné. Son œuvre était dédiée à Ptolémée Philométor (181-145) dont la mention revient dans le texte. C'est probablement l'hommage de cet ouvrage didactique au roi Ptolémée qui lui vaut ici le titre de *didascale* de ce roi. Bien qu'il ait puisé dans un recueil de textes d'auteurs grecs déjà altérés par un faussaire, cet homme passait pour une illustration dans le monde juif. Sa thèse fut agréée par les apologètes. Clément d'Alexandrie et Eusèbe s'en sont servis et c'est par eux que nous la connaissons. Schuerer, III, p. 512 ss. L'emploi de δέ après le deuxième attribut est classique. Didascale, *tout en étant* de souche noble, (ὄντι δὲ) de la famille des prêtres qui recevaient l'onction, c'est-à-dire des grands-prêtres, probablement des Oniades.

Si la souveraine sacrificature avait alors été dans la famille des Asmonéens, c'est-à-dire à partir de Jonathan, les auteurs de la lettre se seraient bien gardés de faire ressortir la prérogative sacerdotale d'Aristobule, tandis qu'au temps de Judas Maccabée cela convenait par opposition à des grands-prêtres contestables. D'autre part il s'imposait au rédacteur du mémoire érudit qui va suivre, d'avoir pour correspondant un esprit de tendance encyclopédique.

L'emploi combiné de χαίρειν καὶ ὑγιαίνειν ne serait entré en usage, d'après l'étude de l'ancien style épistolaire de Exler, qu'après 60 avant J.-C., d'où Bickermann conclut que cette lettre a été fabriquée vers cette époque. L'emploi de χαίρειν en tête des lettres était pour ainsi dire de rigueur. Cependant Lucien fait remarquer dans son opuscule *Sur une faute dans la salutation* (10) que Ptolémée Ier écrivant à Séleucus changeait manifestement l'usage établi en commençant ses lettres par ὑγιαίνειν et en les terminant par χαίρειν. Pythagore commençait toujours par ὑγιαίνειν, une bonne santé renfermant en général tous les biens que l'homme peut désirer. Lucien ne dit rien de l'asso-

πρὸς βασιλέα παρατασσομένῳ· 12 αὐτὸς γὰρ ἐξέβρασεν τοὺς παραταξαμένους ἐν τῇ
ἁγίᾳ πόλει. 13 εἰς τὴν Περσίδα γενόμενος γὰρ ὁ ἡγεμὼν καὶ ἡ περὶ αὐτὸν
ἀνυπόστατος δοκοῦσα εἶναι δύναμις κατεκόπησαν ἐν τῷ τῆς Ναναίας ἱερῷ,
παραλογισμῷ χρησαμένων τῶν περὶ τὴν Ναναίαν ἱερέων. 14 ὡς γὰρ συνοικήσων
αὐτῇ παρεγένετο εἰς τὸν τόπον ὅ τε Ἀντίοχος καὶ οἱ σὺν αὐτῷ φίλοι χάριν τοῦ
λαβεῖν τὰ χρήματα πλείονα εἰς φερνῆς λόγον. 15 καὶ προθέντων αὐτὰ τῶν ἱερέων
τοῦ Ναναίου, κἀκείνου προσελθόντος μετ᾽ ὀλίγων εἰς τὸν περίβολον τοῦ τεμένους,
συγκλείσαντες τὸ ἱερόν, ὡς εἰσῆλθεν Ἀντίοχος, 16 ἀνοίξαντες τὴν τοῦ φατνώματος
κρυπτὴν θύραν βάλλοντες πέτρους συνεκεραύνωσαν τὸν ἡγεμόνα καὶ μέλη ποιή-

ciation des deux formules qui, en définitive, pouvaient se trouver l'une et l'autre en tête d'une missive.

11 s. L'action de grâce vient de soi après la salutation : I Cor. **1**, 4; Phil. **1**, 2. Les dangers courus par les Palestiniens sont le fait d'un roi, du roi par excellence (sans article, le roi séleucide succédant au Roi perse). Ils remercient Dieu d'y avoir échappé, ce qui sied à des gens toujours sur le qui-vive vis-à-vis du roi. Cet état d'hostilité envers une telle puissance marque la grandeur du danger pour les sujets rebelles. Toutefois en conservant le pluriel, la pensée reste obscure. Bruston, *ZATW.*, 1890, 115, pense avec raison qu'il faut lire αὐτῷ... παρατασσομένῳ. « Nous rendons grâces à Dieu, comme à celui qui combat, quand il le faut, contre le roi (de Syrie) ». Le γάρ du v. 12 devient beaucoup plus naturel. Le Seigneur sujet de παρατασσ. Zach. **14**, 3; Mal. **1**, 4.

ἐκβράζειν = גרה Neh. **13**, 28, expulser. Le texte de l'anc. lat. *ipse enim emisit eos qui dimicaverunt* (παραταξαμένους) *in sanctam civitatem* est très supérieur à V : ... *ebullire fecit de Perside eos, qui pugnaverunt contra nos, et sanctam civitatem.*

13. La Perside est à proprement parler la province de Persépolis baignée par le golfe Persique et administrée par une lignée de feudataires dont on a des monnaies depuis 220 avant notre ère. Par ces princes de souche achéménide les Grecs, puis les Parthes s'assuraient la soumission des populations mazdéennes. Plus loin (**9**, 2) l'auteur de II Macc. optera pour Persépolis. Mais nous avons vu sur I Macc. **6**, 1-4 que le temple menacé par Antiochus IV se trouvait en Élymaïde, principauté de l'ancienne Susiane, limitrophe de la Perside au nord. La lettre a l'avantage de nous donner le nom du temple en question. Le sanctuaire était dédié à Nanaia, l'antique *Nana* babylonienne, déesse de la nature et de la fécondité, que les Grecs identifièrent à l'Artémis éphésienne. Une inscription du Pirée (*CIA.*, III, **1**, nº 131) est un ex-voto Ἀρτεμίδι Νάνᾳ. Selon Polybe, Josèphe, Porphyre, le temple que voulait dépouiller Épiphane était un temple d'Artémis en Élymaïde, renseignement qui rejoint notre Nanaia. L'Artémis perse était connue sous le nom perse d'Anâhita, transcrit Ἀναῖτις par les Grecs, divinité ayant les mêmes attributs que Nana et dont le culte conservait maint élément babylonien. Lorsque Elien, *Nat. anim.* XII, 23, dit ἐν τῇ Ἐλυμαίᾳ χώρᾳ νεώς ἐστιν Ἀναΐτιδος, on peut croire qu'il s'agit d'un sanctuaire que d'autres considèrent comme dédié à Nana. Cumont, *Textes... relatifs aux myst. de Mithra*, I, p. 130. Roscher, *Lexicon der... Mythol.* s. v. *Anaitis* et *Nana.* Principe céleste de la fécondité terrestre, Anâhita ne pouvait manquer d'être assimilée aussi à Aphrodite.

ὁ ἡγεμών est employé comme chef suprême de l'armée et peut désigner un roi : *Sylloge*, 260, 20. Toute l'armée ne fut pas taillée en pièces; la suite apporte un correctif à l'étendue de κατεκόπησαν.

14 s. Sous prétexte de célébrer son mariage avec la déesse (συνοικεῖν se dit bien de la

12 παρατασσομενους (S).

qu'il est notre champion contre le roi, 12 car c'est lui qui a expulsé ceux qui
ont marché en armes contre la ville sainte. 13 Leur chef, en effet, étant allé
en Perse fut taillé en pièces, ainsi que son armée qui paraissait irrésistible,
dans le temple de Nanaea, grâce à un expédient dont usèrent les prêtres de la
déesse. 14 Sous prétexte d'épouser Nanaea, Antiochus se rendit en ce lieu avec
ses amis dans le but d'en recevoir les richesses considérables à titre de dot.
15 Les prêtres du Nanaeon les avaient exposées et celui-là s'était présenté
avec quelques personnes dans l'enceinte du temple. Après avoir fermé le
sanctuaire dès qu'Antiochus y fut entré 16 et ouvert la porte secrète du
plafond, ils foudroyèrent le chef avec les siens en lançant des pierres. Ils leur
coupèrent les membres et la tête qu'ils jetèrent à ceux qui se trouvaient

vie conjugale, PREUSCHEN-BAUER, s. v.), Antiochus et ses amis, garçons d'honneur, se rendent au temple pour toucher la dot qui devait être considérable. Les prêtres font semblant de se prêter à cette parodie. Ils étalent les trésors dans la cella où Antiochus pénètre avec les siens, une fois l'enceinte du temple ayant été traversée. Les mots péribole, téménos et hiéron n'ont pas ici la rigueur de leur valeur technique. Plutarque, *Artax.* 27 dit que Nanæa était desservie par des prêtresses non mariées. Le temple s'appelait le *Nanaion* Ce dérivé de formation régulière se retrouve dans les papyrus, car Alexandrie posséda aussi un Ναναῖον, où il y avait des archives aux soins d'un ἐπιτηρητῆς τοῦ Ναναίου. Références dans PREISIGKE, *Wörterb.* III, 262; MITTEIS u. WILCKEN, *Gründz.*, p. 135. Isis, la déesse protéiforme, était parfois invoquée sous le nom de Ισις Ναναια en Égypte (*P. Lond.*, II, p. 114, 3) et ses prêtres prétendaient la retrouver à Suse : εν Σουσοις Νανιαν. *P. Oxy.*, 1380, 106. Le fait du mariage avec la déesse se rapproche naturellement du mariage qu'Antiochus Épiphane voulut contracter avec Diane à Hiérapolis en Syrie et de l'enlèvement des trésors de la déesse à titre de dot. GRANIUS LICINIANUS cité par Herkenne.

16. Cette fin catastrophique s'inspire du dénouement du pillage du temple de Bel par Antiochus III le Grand. Après avoir réuni quantité de richesses de ce temple, il fut châtié par les dieux et massacré avec toute son armée, μετὰ πάσης τῆς δυνάμεως ἀπολόμενος. Textes rassemblés par HOLLEAUX, *Rev. des Ét. anc.*, 1916, p. 80 s. note 1. Un tel châtiment méritait beaucoup plus la reconnaissance des persécutés que la fuite et la fin mélancolique du roi racontée par I Macc. et par les auteurs profanes. Les détails de la porte secrète du toit, des gens coupés en morceaux (I Sam. **15**, 33; Dan. **2**, 5), des têtes et des membres jetés au dehors, sont autant d'éléments scéniques destinés à produire l'effet voulu par cette narration populaire. Les prêtres ont le secret des issues dissimulées comme dans Bel et le Dragon, 21.

Ce serait une erreur de croire qu'il s'agit ici d'Antiochus III. Niebuhr, après Denys le Chartreux et Melchior Cano, a été égaré par la similitude que la lettre a créée entre la mort d'Antiochus IV et celle d'Antiochus III. Ce dernier, toujours favorable aux Juifs, n'avait rien à expier de ce côté. Il est, en outre, hors du cadre du contexte. Beaucoup d'anciens et de modernes depuis Rupert de Deutz et Cornelius à Lapide jusqu'à Torrey sont d'avis que notre passage vise Antiochus VII Sidétès qui fut tué en 129 dans une campagne contre les Parthes. On suppose alors que la lettre a été écrite en 188 Sél., ce que la critique textuelle n'autorise pas. De plus, même dans cette hypothèse, la nouvelle de la mort du roi ne peut être donnée comme récente puisque Sidétès a quitté ce monde cinq ans plus tôt. Les historiens ne font aucune allusion au pillage d'un temple par ce prince et, suivant la tradition la plus autorisée, celui-ci se serait tué après avoir été vaincu par les Parthes.

σαντες καὶ τὰς κεφαλὰς ἀφελόντες τοῖς ἔξω παρέρριψαν. [17] κατὰ πάντα εὐλο-
γητὸς ἡμῶν ὁ θεός, ὃς παρέδωκεν τοὺς ἀσεβήσαντας.
[18] Μέλλοντες ἄγειν ἐν τῷ Χασελευ πέμπτῃ καὶ εἰκάδι τὸν καθαρισμὸν τοῦ
ἱεροῦ δέον ἡγησάμεθα διασαφῆσαι ὑμῖν, ἵνα καὶ αὐτοὶ ἄγητε σκηνοπηγίας καὶ τοῦ
πυρός, ὅτε Νεεμίας ὁ οἰκοδομήσας τό τε ἱερὸν καὶ τὸ θυσιαστήριον ἀνήνεγκεν
θυσίας. [19] καὶ γὰρ ὅτε εἰς τὴν Περσικὴν ἤγοντο ἡμῶν οἱ πατέρες, οἱ τότε εὐσε-
βεῖς ἱερεῖς λαβόντες ἀπὸ τοῦ πυρὸς τοῦ θυσιαστηρίου λαθραίως κατέκρυψαν ἐν
κοιλώματι φρέατος τάξιν ἔχοντος ἄνυδρον, ἐν ᾧ κατησφαλίσαντο ὥστε πᾶσιν
ἄγνωστον εἶναι τὸν τόπον. [20] διελθόντων δὲ ἐτῶν ἱκανῶν, ὅτε ἔδοξεν τῷ θεῷ,
ἀποσταλεὶς Νεεμίας ὑπὸ τοῦ βασιλέως τῆς Περσίδος τοὺς ἐκγόνους τῶν ἱερέων
τῶν ἀποκρυψάντων ἔπεμψεν ἐπὶ τὸ πῦρ· ὡς δὲ διεσάφησαν ἡμῖν μὴ εὑρηκέναι πῦρ,

17. — παρέδωκε est appuyé par *tradidit* de l'anc. lat. (Is. **53,** 12; Rom. **8,** 32), mais ἔδωκε A peut avoir le même sens d'abandonner quelqu'un à la mort, ainsi Joh. **3,** 16; Gal. **1,** 4; I Macc. **6,** 44. On aura remarqué que la lettre comme II Macc. place la Dédicace après la mort du roi. Après avoir béni Dieu de cette mort, elle invite les Égyptiens à célébrer bientôt cette fête, le 25 Kislew, marquant comme au v. 8, la même succession dans les événements.

18. D'après Sluys, la lettre de 188 comprenait jusqu'à διασαφῆσαι ὑμῖν mots que suivraient immédiatement **2,** 16ᵇ-18. Il voit dans la péricope **1,** 18ᵇ à **2,** 16ᵃ, l'extrait d'un apocryphe traitant non des Encénies mais des Souccoth, pour exposer l'origine du puisage de l'eau, rite appartenant à cette dernière fête. Au lieu de provenir de l'usage des libations, ce rite viendrait du miracle qui eut lieu, lorsqu'au temps de Néhémie, les prêtres cherchant le feu du premier temple, s'aperçurent que ce feu s'était changé en eau, mais qu'il reprenait sa nature dès qu'on le répandait sur le bois du sacrifice. Les Souccoth, il est vrai, étaient une fête de lumières. Le traité *Soucca* de la Mišna parle d'énormes lustres d'or disposés dans les parvis, de la quantité d'huile et de mèches de lin exigées par l'illumination. Il n'y avait pas une cour à Jérusalem qui ne fût éclairée par les lumières de la fête des eaux (V, 2 et 3). Mais l'anecdote du feu rené de l'eau pouvait à la rigueur s'appliquer aussi aux Encénies, appelées φῶτα. La guémara du même traité (V, 1) dit que pendant la fête des Maccabées, les Israélites allumaient les lumières de la réjouissance. Évidemment dans ce second cas, l'eau ne joue qu'un rôle secondaire: ce qui importe à l'épistolographe, c'est de montrer la pérennité du feu sacré consumant les sacrifices et la conservation des objets du culte : tabernacle, arche d'alliance, autel des parfums, due à Jérémie. C'est ce qui ressortira plus clairement de l'exégèse de ce curieux passage.

18. Ce n'est pas un anniversaire qui va être célébré le 25 Casleu (I Macc. **4,** 52) mais bien le fait lui-même de la purification du Temple. L'épistolographe se place entre la mort d'Antiochus et la première Dédicace, suivant le système de II Macc. La particule οὖν, absente après μέλλοντες dans A et l'anc. lat., doit provenir d'une correction d'après **2,** 16 dans certains mss., Vulg. et Syr. Pour le *catharismos* voir I Macc., **4,** 36; II Macc. **10,** 3. — En se fondant sur le v. 9, et sur **10,** 6, on restitue τὰς ἡμέρας devant τῆς σκηνοπηγίας qui devient un accus. plur. chez A grâce à la suppression de τῆς. L'anc. lat. *uti vos quoque agatis* SICUT *scenopegiæ et ignis* appuie avec Syr. la particule ὡς et le sens « pour que vous célébriez aussi cette fête de la purification comme (celle) de la scénopégie et du feu... » qui favorise la théorie de Sluys sur l'adaptation du morceau néhémien à la nouvelle fête. Mais ὡς pourrait peut-être provenir de כִּמֵי lu au lieu de יְמֵי, à moins qu'il y ait eu כְּיוֹם

[18] οὐν après μελλοντες (T), om. (RFS).

dehors. [17] Qu'en toute chose notre Dieu soit béni lui qui a livré à la mort les impies!

[18] Comme nous allons célébrer le vingt-cinq Casleu la purification du Temple, nous avons jugé bon de vous en informer afin que vous célébriez vous aussi les jours de la scénopégie et du feu manifesté lorsque Néhémie, ayant construit le temple et l'autel, offrit des sacrifices. [19] Lorsque nos pères, en effet, furent emmenés en Perse, les prêtres pieux d'alors, ayant pris du feu de l'autel, le cachèrent secrètement dans la concavité d'un puits en état de sécheresse et ils l'y enfermèrent avec une telle sûreté que l'endroit demeura ignoré de tous. [20] Nombre d'années s'étant écoulées, lorsque tel fut le bon plaisir de Dieu, Néhémie relâché par le roi de Perse fit rechercher le feu par les descendants des prêtres qui l'avaient caché. Mais comme ils nous expliquèrent qu'ils avaient trouvé non pas le feu mais un liquide épais, il leur ordonna

La conjecture de Herkenne τὰ τῆς σκηνοπ., qui réduit le mot à restituer, manque de base textuelle. La concision du style se manifeste encore avec ὅτι à la suite de πυρός, sans nuire à l'intelligence du sens, de sorte que la glose du lat. Vignis *qui datus est* quando est inutile. La propension au raccourci devient nuisible lorsqu'elle atteint l'histoire. Les rôles respectifs de Zorobabel (doublé de Josué, fils de Josedeq) et de Néhémie ont été fixés d'après l'histoire par le Siracide, **49**, 11-13 : les deux premiers ont bâti la maison (de Dieu) et érigé le temple saint, οἰκοδόμησαν οἶκον καὶ ἀνύψωσαν ναὸν ἅγιον — היכל קדש — tandis que Néhémie, de longues années après eux, a relevé les ruines des maisons et des remparts, refait les portes et leurs fermetures. Comme célébration de fête, nous ne trouvons dans le livre de Néh. que celle des Souccoth (**8,** 13-18) et la dédicace des murs de la ville réparés (**12,** 27 ss.). Il y est question à propos du service du Temple, de la prestation annuelle du bois pour entretenir le feu sur l'autel de Jahveh (**10,** 35). La restauration de l'autel et du temple et les sacrifices offerts pour les Encénies de la nouvelle maison de Dieu, εἰς τὰ ἐνκαίνια τοῦ οἴκου τοῦ θεοῦ sont clairement décrits dans Esd. **3; 5; 6**. — Le plur. θυσίας est à maintenir à cause de l'accord de A et de l'anc. lat.

19. Le pays d'où les Juifs sont revenus de captivité étant tombé aux mains des Perses, l'auteur ne s'inquiète pas si, aux époques de la déportation, ce même pays était au pouvoir des Assyriens ou des Chaldéens. La χώρα persique lui paraît suffire pour désigner la contrée à l'est de l'Euphrate; il se met à la portée de ses contemporains. C'est durant le trajet vers la Perse que les prêtres pieux trouvant un puits à sec y cachent soigneusement le feu sacré emporté de Jérusalem. L'anc. lat. *in valle, quæ erat ut puteus siccus* et P *in concavo absconderunt habente positionem putei sine aqua* supposeraient le grec ἐν κοιλ. φρέατος τάξιν ἔχοντι ἀνύδρου, dans une concavité ayant forme de puits sans eau. Le texte qui nous est parvenu est susceptible cependant d'une traduction plausible, τάξις ayant le sens de qualité, d'état (דברה) et supportant un adjectif : dans la concavité d'un puits en état (sec) de sécheresse. Voir **9**, 18. L'anc. lat. *obsignaverunt* suppose κατεσφραγίσαντο.

20. Néhémie, étant venu plusieurs fois de Suse à Jérusalem, on discute pour savoir si le voyage envisagé par notre texte eut lieu sous Artaxerxès Longuemain (465-424) ou bien Art. II Mnémon (405-358). La question était secondaire dans le cas présent. Le principal était que les descendants des prêtres captifs eussent reçu le secret de la cachette en quelque lieu qu'elle fût. Le récit nous laisse toute latitude pour le temps des recherches et pour l'espace à travers lequel les enquêteurs doivent opérer. Le feu sacré se transportait parfois à des distances considérables. Karyan est le nom d'une ville perse, célèbre par un feu sacré qui, disait-on, avait été apporté du Khvârizm. Une parcelle de ce feu passa

ἀλλὰ ὕδωρ παχύ, ἐκέλευσεν αὐτοὺς ἀποβάψαντας φέρειν. [21] ὡς δὲ ἀνηνέχθη τὰ τῶν θυσιῶν, ἐκέλευσεν τοὺς ἱερεῖς Νεεμίας ἐπιρρᾶναι τῷ ὕδατι τά τε ξύλα καὶ τὰ ἐπικείμενα. [22] ὡς δὲ ἐγένετο τοῦτο καὶ χρόνος διῆλθεν ὅ τε ἥλιος ἀνέλαμψεν πρότερον ἐπινεφὴς ὤν, ἀνήφθη πυρὰ μεγάλη ὥστε θαυμάσαι πάντας. [23] προσευχὴν δὲ ἐποιήσαντο οἱ ἱερεῖς δαπανωμένης τῆς θυσίας, οἵ τε ἱερεῖς καὶ πάντες, καταρχομένου Ἰωνάθου, τῶν δὲ λοιπῶν ἐπιφωνούντων ὡς Νεεμίου. [24] ἦν δὲ ἡ προσευχὴ τὸν τρόπον ἔχουσα τοῦτον.

Κύριε, κύριε ὁ θεός, ὁ πάντων κτίστης, ὁ φοβερὸς καὶ ἰσχυρὸς καὶ δίκαιος καὶ ἐλεήμων, ὁ μόνος βασιλεὺς καὶ χρηστός, [25] ὁ μόνος χορηγός, ὁ μόνος δίκαιος καὶ παντοκράτωρ καὶ αἰώνιος, ὁ διασῴζων τὸν Ισραηλ ἐκ παντὸς κακοῦ, ὁ ποιήσας τοὺς πατέρας ἐκλεκτοὺς καὶ ἁγιάσας αὐτούς, [26] πρόσδεξαι τὴν θυσίαν ὑπὲρ παντὸς τοῦ λαοῦ σου Ισραηλ καὶ διαφύλαξον τὴν μερίδα σου καὶ καθαγίασον. [27] ἐπισυνάγαγε τὴν διασπορὰν ἡμῶν, ἐλευθέρωσον τοὺς δουλεύοντας ἐν τοῖς ἔθνεσιν, τοὺς ἐξουθενημένους καὶ βδελυκτοὺς ἔπιδε, καὶ γνώτωσαν τὰ ἔθνη ὅτι σὺ εἶ ὁ θεὸς

pour avoir été emportée aux Indes par les Parsis fugitifs. DARMESTETER, *Le Zend Avesta*, I, p. 154. Nous avons vu, au temps des pèlerinages moscovites à Jérusalem, de pieux moujiks emporter dans des lanternes fabriquées à cet usage, la flamme du feu sacré sortie du Saint-Sépulcre le samedi saint, pour en faire part à leurs compatriotes au fin fond de la Russie.

Le pronom ἡμῖν après διεσάφησαν est un indice de l'emprunt fait par l'épistolographe à la relation d'un auteur qui se disait témoin des événements.

L'eau épaisse trouvée au fond du puits, Ben Gorion (1, 3) la compare à une huile aussi visqueuse que le miel; mieux vaudrait l'assimiler à l'huile minérale brute. En Perse, les feux entretenus par le naphte étaient l'objet de la vénération spéciale des adorateurs du feu à cause de leur apparition merveilleuse et de leur perpétuité. DARMESTETER, *op. cit.*, p. 156.

21 s. Au lieu de τοὺς ἱερεῖς, la Vulg. a *sacerdos* devant *Neemias*, comme s'il y avait eu ἱερεύς dans le grec. La tradition n'a pas admis l'origine sacerdotale du gouverneur Néhémie. Eusèbe le rattache à la tribu de Juda et les rabbins en font un descendant de David. Les choses qui font partie du sacrifice, ce sont le bois, les victimes et les offrandes destinées à être consumées. Elles sont arrosées par le liquide épais qui provenant du feu caché va redevenir feu sous l'ardeur du soleil. Bûcher, autel supportant une combustion, πυρά désigne aussi le feu en activité.

23. Le Jonathan qui fait le maître de chœur n'est pas identifié au juste. Le grand-prêtre de ce nom dans Neh. **12**, 11, devient Johanan dans **12**, 22 et *Antiq.*, XI, **7**, 1, et il aurait vécu après Néhémie. D'autres Jonathan paraissent dans Esd. **8**, 6; **10**, 15; Neh. **12**, 14 et 18. Au reste, il n'y a pas à exiger de ce document une chronologie très rigide. Bévenot s'est demandé si ces récits ne concernaient pas plutôt Esdras que Néhémie dont les rôles sont avec celui de Zorobabel souvent confondus. Ben Gorion fait venir ensemble ces trois personnages à Jérusalem avec d'autres princes de la captivité. Tous travaillent à la reconstruction du temple et de l'autel, et disposent tout pour le sacrifice, mais le manque de feu sacré les rend perplexes. Alors ils récitent, Esdras en tête, une prière en vue d'obtenir une indication du ciel. Un vieux prêtre se souvient du lieu où jadis Jérémie avait dissimulé le feu sacré et l'on trouve le liquide épais au fond d'un puits sous le mur. Pour la confusion entre Zorobabel et Néhémie, voir GINZBERG, *The legends of the Jews*, IV, p. 352, et Esd. **2**, 2.

[24] Κυριε ο θεος (S).

d'en puiser pour en rapporter. [21] Quand on eut empilé ce qui était nécessaire
aux sacrifices, Néhémie commanda aux prêtres de répandre ce liquide sur les
bois et sur ce qu'on avait placé dessus. [22] Cet ordre une fois exécuté et le
moment venu où le soleil, d'abord obscurci par les nuages, se mit à briller,
un grand brasier s'alluma, ce qui suscita l'admiration de tout le monde.
[23] Tandis que le sacrifice se consumait, les prêtres faisaient la prière et, avec
les prêtres, tout le monde. Jonathas ayant commencé, tous les autres unirent
leur voix à la sienne ainsi que Néhémie. [24] Cette prière était ainsi conçue :
« Seigneur, Seigneur Dieu, créateur de toutes choses, redoutable, fort, juste,
miséricordieux, le seul roi, le seul bon, [25] le seul libéral, le seul juste, tout-
puissant et éternel qui sauve Israël, de tout mal, qui as fait de nos pères tes
élus et les as sanctifiés, [26] reçois ce sacrifice pour tout ton peuple d'Israël;
garde ton héritage et sanctifie-le. [27] Rassemble ceux d'entre nous qui sont
dispersés, délivre ceux qui sont en esclavage parmi les nations, regarde
favorablement ceux qui sont méprisés et objets d'abomination afin que les

24. La prière de notre texte n'est pas à proprement parler une prière de circonstance. La formule peut avoir été empruntée à une coutume du temple de Jérusalem. Les pensées se retrouvent dans certains psaumes. Quant au vocabulaire, on peut faire quelques rapprochements avec les prières de Mardochée dans Esther, de Manassé, d'Éléazar au III Macc. — τρόπον ἔχειν I Macc. **11**, 29.

La répétition de κύριε, signe de ferveur, traduit *Adôni Jahveh* Ps. **71**, 5 et 16 et se retrouve Esth. **3**, 2 (**13**, 2); III Macc. **6**, 3. Gram. p. 368. L'accumulation des épithètes, dont les païens faisaient aussi usage pour flatter leurs divinités, est ici un acte de foi dans la toute-puissance et la bonté de Dieu. III Macc. **2**, 2; **6**, 2; Pr. de Manassé 1 ss. — ὁ φοβερός Dt. **10**, 17; Ps. **46**, 2; Neh. **9**, 32.

25. Le chorège était celui qui faisait les frais de l'organisation d'un chœur. Par extension ce nom fut donné à qui fournissait les ressources nécessaires, à qui subvenait aux besoins. — Plus énergique que le simple verbe *choisir*, la locution ποιεῖν ἐκλεκτούς indique l'action de séparer les ancêtres de la masse des païens pour en faire des hommes appartenant à Dieu. Que les patriarches fussent des ἐκλεκτοί, c'est une notion assez courante dans la littérature de cette époque jusqu'à Philon, comme le marque G. Kittel, *Theol. Wört. zum NT.* IV, 188. La notion d'élu est fort proche de celle de saint, קדש, sinon équivalente; mais ici la distinction est nette; l'élection est préliminaire à la sanctification, ἁγιάσας. Sur la nature de cette sainteté voir Lév. **20**, 7 ss., conséquence de la séparation de tout être impur et de la gentilité. Le Seigneur est saint également pour avoir séparé son peuple de toutes les nations afin qu'il soit à lui, *ibid.*, 25 s.

26. Ainsi, Israël est devenu la *meris*, la portion qui revient au Seigneur en partage, à titre de propriété : **14**, 15; Dt. **32**, 9 ἐγενήθη μερὶς Κυρίου λαὸς αὐτοῦ Ἰακώβ. Sir. **17**, 14; III Macc. **6**, 3. — καθαγιάζειν, composé propre aux LXX, a peut-être pour but de marquer l'intensité de l'action de sanctifier ou de consacrer.

27. Le retour de la Diaspora est un thème d'espérances messianiques Is. **49**, 6; Ps. **146**, gr. 2; Dt. **30**, 4; Neh. **1**, 9. Ps. Sal. **8**, 24 συνάγαγε τὴν διασπορὰν Ἰσραήλ. De même que l'hébr. גולה ou גלות et l'aram. גלו, emph. *galoutha*, *diaspora* a le sens concret de déportés, d'exilés aussi bien que l'abstrait : action d'emmener, de déporter ou d'exiler.

Toutefois si l'on consulte une concordance des LXX, on constate que *gôlah*, etc., est traduit par ἀποικία, μετοικεσία et autres dérivés de même racine, mais non par διασπορά.

ἡμῶν. [28] βασάνισον τοὺς καταδυναστεύοντας καί ἐξυβρίζοντας ἐν ὑπερηφανίᾳ.
[29] καταφύτευσον τὸν λαόν σου εἰς τὸν τόπον τὸν ἅγιόν σου, καθὼς εἶπεν Μωυσῆς.
[30] Οἱ δὲ ἱερεῖς ἐπέψαλλον τοὺς ὕμνους. [31] καθὼς δὲ ἀνηλώθη τὰ τῆς θυσίας,
καὶ τὸ περιλειπόμενον ὕδωρ ὁ Νεεμίας ἐκέλευσεν λίθους μείζονας καταχεῖν. [32] ὡς
δὲ τοῦτο ἐγενήθη, φλὸξ ἀνήφθη· τοῦ δὲ ἀπὸ τοῦ θυσιαστηρίου ἀντιλάμψαντος
φωτὸς ἐδαπανήθη. [33] ὡς δέ φανερὸν ἐγενήθη τὸ πρᾶγμα, καὶ διηγγέλη τῷ
βασιλεῖ τῶν Περσῶν ὅτι εἰς τὸν τόπον, οὗ τὸ πῦρ ἔκρυψαν οἱ μεταχθέντες
ἱερεῖς, τὸ ὕδωρ ἐφάνη, ἀφ' οὗ καὶ οἱ περὶ τὸν Νεεμίαν ἥγνισαν τὰ τῆς θυσίας,
[34] περιφράξας δὲ ὁ βασιλεὺς ἱερὸν ἐποίησεν δοκιμάσας τὸ πρᾶγμα. [35] καὶ οἷς

D'autre part, l'on voit qu'au terme technique des LXX διασπορά ne correspond aucun mot hébreu de même signification. Certainement les traducteurs grecs ont voulu éviter s'aspect péjoratif des mots hébreux signifiant mauvais traitement, objet de frayeur, opprobre, rescapés, autant de significations étrangères à la rac. διασπειρω, *distribuer, disséminer*. La terminologie hébraïque manifestait avec évidence que la diffusion des Juifs parmi les nations étrangères était un effet de la vengeance divine, une malédiction. Si ce point de vue se justifiait à l'époque prophétique, il perdait de sa valeur avec les transplantations consenties et les émigrations volontaires de Juifs sous les Perses et les Grecs. La colonisation d'Alexandrie, d'Antioche, de Cyrénaïque et de certaines régions d'Asie Mineure ne passait pas pour être le fruit du malheur et même les intérêts qui retenaient sur les bords du Tigre, de l'Euphrate ou de la Caspienne les communautés déportées par les anciens potentats orientaux avaient effacé le souvenir amer des origines. La dispersion voulue de Dieu (Ps. Sal. **9**, 2 ἡ διασπ. κατὰ τοῦ ῥῆμα τοῦ θεοῦ) n'était-elle pas un bienfait puisqu'elle empêchait que le peuple juif ne fût déraciné en une seule fois, puisqu'elle permettait de faire des prosélytes parmi les nations? La Diaspora est devenue un titre de gloire. La fierté du vers sibyllin (3, 271) : Πᾶσα δὲ γαῖα σέθεν πλήρης καὶ πᾶσα θάλασσα éclate aussi dans l'énumération de I Macc. **15**, 16-24, et dans maint passage de Josèphe. On conçoit aisément que dans les milieux juifs de langue et de culture grecques auxquels appartenaient les traducteurs de la Bible, on ait adopté un terme technique tel que διασπορά, exempt de toute nuance péjorative, exprimant plutôt une diffusion tenue pour bienfaisante non seulement pour les Juifs mais aussi pour le reste du monde. Qu'une conception pieuse ait ouvert un horizon apocalyptique sur le retour de ces dispersés vers la terre où coulent le lait et le miel, vers le pays du culte authentique de Jahveh, une telle perspective n'avait de prise que sur une minorité. Ceux qui venaient en pèlerinage au Mont-Sion se hâtaient de regagner leur demeure au milieu des goïms tandis qu'à Jérusalem il était de bon ton de souhaiter la rentrée de la moisson produite par le grain dispersé sur la terre (Is. **66**, 19 s.), le retour de la Diaspora. Kittel, *op. cit.*, II, p. 99 s.

L'oraison, demeurant dans le cadre prophétique, garde le point de vue traditionnel péjoratif de la *gôlah* déportation. Elle pense naturellement aussi à ceux qui sont à l'étranger comme esclaves. Les Iduméens et les Sidoniens se chargeaient volontiers de la traite. *RB.*, 1924, p. 571. L'anc. lat. *gentibus contemnentibus et abominandis* avait un texte qui s'inspirait de l'abomination dont les nations étaient l'objet de la part de Dieu et des Juifs, Prov. **17**, 15; Sir. **16**, 8. Comme ἐπιδεῖν signifie généralement dans la Bible regarder avec intérêt, avec faveur, le régime est le juste méprisé et abominé par son ennemi Is. **49**, 7; **66**, 5.

28. Ce verset s'appliquerait de préférence à une période d'oppression de la part des pouvoirs publics.

[31] καταχειν (RFS), κατασχειν *q*, 46, 55 (T). κατεχειν *V*, 62, 58, 106.
[35] διαφορα (RFTS), χρηματα 55.

nations reconnaissent que tu es notre Dieu. [28] Châtie ceux qui nous tyran-
nisent et nous outragent insolemment, [29] plante ton peuple dans ton lieu
saint, comme l'a dit Moïse ».

[30] Les prêtres, à leur tour, chantaient les hymnes. [31] Quand le sacrifice fut
consommé, Néhémie ordonna de verser de l'eau sur de grandes pierres.
[32] Cela fait, une flamme s'alluma et fut absorbée par la lumière de l'autel qui
brillait en face. [33] Lorsque le fait eut été divulgué et qu'on eut raconté au roi
des Perses que dans le lieu où les prêtres déportés avaient caché le feu, une
eau avait paru avec laquelle Néhémie et ses compagnons avaient purifié
le matériel du sacrifice, [34] le roi fit enclore ce lieu et le rendit sacré, ayant

29. La plantation, c'est-à-dire l'installation par le Seigneur de son peuple en un séjour fixe, tranquille et assuré est une figure fréquente : Ex. **15,** 17; II Sam. **7,** 10; Jér. **24,** 6; Am. **9,** 15. L'allusion à Moïse concerne pour le sens Dt. **30,** 3-5. Le saint lieu désigne la Terre Sainte, τόπος = γῆ I Macc. **8,** 4; Xénophon, *Anab.* IV, **4,** 4.

30. — ἐπιψάλλειν, accompagner avec un instrument, indique dans notre cas le chant des psaumes usuels qui répondaient à la prière et accompagnaient les divers actes du sacrifice.

31. — καθώς temporel, Neh. **5,** 6. On notera l'emploi d'ἀναλίσκειν et de δαπανᾶν « dépenser » (v. 23) pour marquer l'action du feu, consumer. Les deux supposent l'hébr. אכל « manger ». Joel, **1,** 19; Éz. **15,** 4 s.; **19,** 12. Cf. Bel 5, 17, 20; Judith **11,** 12. L'anc. lat. *et residua aqua Neemias jussit lapides majores perfundi* s'accorde pour le sens avec A et témoigne de l'antiquité de καταχεῖν « verser », contre κατασχεῖν de *q* et κατέχειν de V et cod. mixtes, « contenir ». Il reste cependant que l'accus. λίθους est un solécisme à moins que la prépos. ἐπί soit tombée devant ce nom. Pour Kappler (p. 66), c'est un des cas qui prouveraient que le texte de II Macc. a été corrompu de très bonne heure, avant le plus ancien de nos témoins. Il est impossible de dissiper complètement les obscurités de ce texte. L'expérience va être renouvelée sur des pierres plus grosses que les cailloux ordinaires — μείζονας — afin de démontrer l'origine surnaturelle de ce feu.

32. Ce feu dévorant rappelle celui du sacrifice d'Élie sur le Carmel qui mangea — κατέφαγεν — les holocaustes, le bois, l'eau restée dans le fossé autour de l'autel, les pierres et la terre de la construction, I Reg. **18,** 38. Ben Gorion (I, 3) se représente le feu de Néhémie, ou plutôt d'Esdras, comme tourbillonnant, lançant des flammes qui chassaient les prêtres du temple et léchaient, pour les purifier, les parois et le mobilier de la sainte maison. Après avoir consumé tout ce qui était sur l'autel, le feu sacré reprit ses proportions usuelles et dorénavant il subsista, entretenu par les fagots des sacrifices, jusqu'à la seconde captivité. Il s'éteignit sous Titus.

33. Le roi de Perse apprend le fait. Du feu caché par les prêtres qui avaient été transportés en ses états (μεταχθέντες; anc. lat. *qui translati erant sacerdotes*) était sortie une eau dont Néhémie avait purifié la matière du sacrifice. Le partic. aor. indiquerait que le feu a été caché en quelque endroit de la contrée où les prêtres furent déportés. La tournure grecque οἱ περὶ τὸν N. qui signifie un tel et son entourage ou simplement un tel est familière à II Macc. : **10,** 16; **11,** 6; **12,** 11, etc. *Gram.*, p. 234.

34. Il est plus vraisemblable de faire agir le Grand Roi chez lui qu'à Jérusalem et il est plus conforme aux vues de l'épistolographe ou de son informateur de proposer à la vénération d'un adorateur du feu, du prince qui se disait le premier serviteur, sinon l'image même d'Ormuzd dieu de la lumière, symbolisé par le feu, à la vénération, dis-je, du roi de Perse le feu sacré des Juifs apporté de Jérusalem. Ayant vérifié ce qui lui était rapporté, le roi fit enclore les abords du puits et en fit un lieu saint. La traduction de ἱερὸν ἐποίησε

ἐχαρίζετο ὁ βασιλεύς, πολλὰ διάφορα ἐλάμβανεν καὶ μετεδίδου. [36] προσηγόρευσαν δὲ οἱ περὶ τὸν Νεεμίαν τοῦτο νεφθαρ, ὃ διερμηνεύεται καθαρισμός· καλεῖται δὲ παρὰ τοῖς πολλοῖς νεφθαι.

par *fecit templum* de l'anc. lat. est généralement rejetée parce que les anciens Perses ne bâtissaient pas de temple. C'est à l'imitation des gréco-macédoniens que la Perse aurait ensuite élevé des temples. L'emploi d'un adjectif comme prédicat de ποιεῖν se rencontre plus d'une fois dans notre livre, v. g. **8,** 21, 35; **9,** 15; **11,** 3; **13,** 26. Mais ἱερόν au sens de temple y est fréquent.

35. Le moyen de faire entrer ce verset dans le contexte est de prendre χαρίζεσθαι dans son sens d'accorder, d'octroyer (comme une faveur) avec ἱερόν pour régime sous-entendu. Grimm tient ἐλάμβανε pour un de ces verbes familiers aux Sémites marquant le mouvement ou l'attitude qui précède une action, sans ajouter grand chose au sens du verbe principal. Ce genre de construction se trouve souvent avec le participe descriptif. *Gram.*, p. 326. Au lieu de dire simplement : « il faisait part des richesses », on disait : « il prenait de chez lui des richesses et les distribuait ». Ici cependant, on garderait plus volontiers le sens de *recevoir;* comme les autres temples de la contrée ce nouveau lieu saint aurait été pour le roi une source de gros revenus à cause des riches offrandes qu'on y déposait, mais le roi savait en réserver une part appréciable pour ceux à qui il avait confié en prébende le service de ce sanctuaire du feu sacré. — οἷς est corrélatif entre μετεδίδου et ἐχαρίζετο, et en relation avec ἐλάμβανε par concomitance (zeugma). Les dictionnaires expliquent comment τὰ διάφορα est arrivé à signifier les dépenses, l'argent, à l'époque hellénistique. L'information tend à grossir encore l'importance du feu juif.

36. La tournure grecque οἱ περὶ τὸν Νεεμίαν, rendue servilement *qui erant cum Neemiam* par l'anc. lat., trouve dans V (de Bruyne) l'élégance du véritable sens : *Appellavit autem Neemias hoc neptar quod interpretatur purificatio.* Traduction de τοῦτο, *hoc* du texte latin paraît bien se rapporter à *templum* (ἱερόν). Il est en effet précédé de cette phrase ... *fecit ei templum, et si quibus donaverat rex, multa bona accipiebat ex hoc et tribuebat,* ce qui revient au sens que nous avons adopté pour le v. 35.

La plupart des exégètes rapportent τοῦτο, non pas à ἱερόν qu'ils considèrent comme un adj. masculin, mais à τὸ ὕδωρ, ce qui est correct. Le nom de ce liquide épais était Νεφθαρ d'après A soutenu par *q* et le latin V et P. Le lat. X *Ephatar*, qui a peut-être subi l'influence du mot évangélique εφφαθα, pourrait être cependant le reste de νεφαθαρ. Or *atar* « le feu » chez les Perses était le grand purificateur. De cette leçon on déduirait l'hypothèse que νεφθαρ, réduction de νεφαθαρ, serait en somme une contraction du mot composé *nephta-atar* désignant le liquide gras (le naphte) d'où sortit le feu purificateur. C'est avec cette latitude qu'il serait permis d'admettre une certaine équivalence entre νεφθαρ et καθαρισμός. Quelle que soit la valeur de cette conjecture, nous ne sommes pas obligés de croire que l'auteur qui a produit ce nom ait voulu en donner une stricte interprétation grecque, pas plus que Josèphe écrivant de *Bezetha,* ὃ μεθερμηνευόμενον Ἑλλάδι γλώσσῃ καινὴ λέγοιτ' ἂν πόλις. Bezetha ne signifie pas « ville neuve » et *Gabbatha* de Joh. **19,** 13 n'est pas traduit par *Lithostrotos.* Le nom hébreu et le nom grec s'appliquent au même lieu, voilà tout; ils gardent néanmoins chacun leur signification propre. L'épistolographe devait-il laisser ses correspondants devant ce mot bizarre donné par Néhémie au liquide-feu purificateur sans leur en fournir le sens? Puisqu'il s'agissait de la fête prochaine de la purification du temple, le mot νεφθαρ pouvait-il signifier autre chose que purification? En tout cas les deux mots dans le récit concernaient le même fait.

On trouvera dans Herkenne l'exposé de toutes les solutions que les savants ont proposées (p. 81-84). Aucune n'est satisfaisante et pas même celle à laquelle il s'est arrêté : changer νεφθαρ en νεχφαρ נכפר, καθαρίζειν traduisant parfois כפר dans les LXX.

vérifié l'événement. [35] A ceux qui le détenaient de sa libéralité, le roi faisait part des grands revenus qu'il en retirait. [36] Néhémie appela ce liquide nephtar, ce qu'on interprète par purification, mais la plupart le nomment nepthai.

On ne comprend plus alors la réflexion finale, que chez un grand nombre cette matière se nomme νεφθαι, anc. lat. *nephte*, *nepta*. Devant le נפתח de son original, le traducteur a improvisé sa vocalisation, mais qui ne reconnaîtrait dans sa transcription le νάφθα que les Grecs ont tiré du persan *naft*.

Aux environs d'Arbèles en Assyrie, STRABON, p. 737 signale ἡ τοῦ νάφθα πηγὴ καὶ τὰ πυρὰ καὶ τὸ τῆς Ανέας ἱερόν (temple de Nanée). En Babylonie, suivant le même géographe (p. 743), il y a de l'asphalte durci mais en Susiane on en trouve de liquide, qu'on appelle naphte, dont la nature est admirable παράδοξον φύσιν. Approché du feu, il enlève le feu et le saisit; un corps enduit de naphte exposé à la flamme flambe aussitôt (v. 31 s.). L'eau, au lieu de l'éteindre, ne fait que l'étendre. Les Parsis firent de Bakou leur ville sainte parce qu'on pouvait, à cause de l'abondance du naphte, s'y livrer au culte du feu en grand et à peu de frais. MOYNET, dans le *Tour du Monde*, 1860, p. 306.

La description que Strabon (p. 733) fait des *pyrætheia* qu'il vit en Cappadoce, enceintes assez considérables au milieu desquelles se dresse un autel couvert de cendres où les mages Πύραιθοι *(âthravan)* entretienennt un feu perpétuel, peut donner une idée de l'installation attribuée au roi de Perse par le v. 34. Les rites suivis dans ces lieux saints sont aussi pratiqués dans les temples d'Anaïtis et d'Oman.

Depuis la fin du XVI[e] siècle, les Pères de Terre Sainte se sont avisés de montrer aux pèlerins comme Puits de Néhémie, le Bîr Ayyoub qui se trouve dans la vallée du Cédron, vers l'extrémité sud du village de Siloé. Il est inexact d'arguer en cela d'une tradition locale, car ni les chrétiens, ni les musulmans n'ont pensé à ce fait en écrivant sur ce puits qu'ils attribuent à Joab ou à Job. Avant le XV[e] siècle, ayant été obturé à diverses reprises durant de longues périodes, ce puits n'avait pas d'histoire. Les modernes ont d'excellentes raisons de l'identifier avec ʿAïn Rogel des livres saints, vu sa situation et la source d'eau vive qui l'alimente. L'abondance de ses eaux interdit de retrouver en ce puits profond la concavité en manière de puits sec où les prêtres déportés en Chaldée auraient caché le feu sacré de Jérusalem. Quant au *mihrab* ou niche à prières qui l'avoisine, il est quelque peu imprudent d'y voir avec Quaresmius les restes du temple du roi de Perse. TOBLER, *Topogr.* II, p. 50 s. Qu'un récit tel que celui qui vient d'être commenté comporte quelques invraisemblances, personne ne s'en étonnera. Il sert à apprécier par contraste les qualités historiques des livres d'Esdras et de Néhémie. Le crédit qu'il mérite a été justement mesuré par M. Vigouroux dans le *DB.*, IV, p. 1598. On ne peut nier que l'auteur ait eu quelque connaissance des choses perses.

Les deux lettres du début de II Macc. ont donné à penser que tout l'ouvrage de l'abréviateur était sous forme de lettre. Témoin cette scolie du canon 85 des Apôtres dans Cotelier, I, p. 452 : ἡ πρώτη βίβλος κατὰ τὸ τῆς θείας γραφῆς ἀρχαϊκὸν ἰδίωμα τὸν χαρακτῆρα φέρει· ἡ δευτέρα δὲ ἐν εἴδει ἐπιστολῆς οὖσα τὸν χαρακτῆρα τὸ τῆς φράσεως ἰδίωμα τὸ ἑλληνικώτερον δείκνυσι. Cf. GRIMM, p. 25.

Excursus IV.

LA LETTRE FESTIVALE DE 188 (124 av. J.-C.).

Il n'y a pas à s'arrêter à l'opinion de Niese qui voit une seule lettre de **1,** 1 à **2,** 18. Cela s'accorde difficilement avec la multiplicité des dates, des adresses et des salutations.

D'autres, tels que Bruston, Laqueur, Welhausen, Bévenot, découpent cet ensemble en trois lettres : 1° une lettre d'exhortation écrite sous Démétrius II en 169 Sél. Cet isolement enlève tout objet à cette missive; — 2° une lettre d'introduction au deuxième livre des Macc. rappelant la tribulation sous Antiochus Épiphane et la Dédicace du sanctuaire de Jérusalem et qu'on veut dater de l'an 148 Sél. au lieu de 188 en s'appuyant sur les cursifs 55 et 62. L'institution de la fête commémorative aurait suivi immédiatement la première Dédicace et il serait même possible que la lettre fût composée quelques semaines avant la purification du Temple! — 3° une longue lettre de caractère officiel où l'on se félicite d'avoir échappé aux coups du roi Antiochus et où l'on disserte sur les origines de la fête du feu.

Comme partisans de la répartition en deux lettres seulement, citons Knab. Herkenne, Riessler, Gutberlet, chez qui la première se termine avec la date de 188 et la seconde commence par Οἱ ἐν Ἱεροσολύμοις avec la mention de Judas. Chez un bon nombre d'anciens commentateurs, la difficulté d'accorder 169 et 188 a provoqué cet expédient déjà en usage dans la plupart des textes latins en dehors de l'ancienne latine *(anno centesimo octogesimo octavo populus qui est in hierosolymis*, etc.) de mettre la date 188 (124 av. J.-C.) au début de la dernière lettre, quitte à en bouleverser l'en-tête pour supprimer des anachronismes. Torrey en est encore réduit à cet expédient, et croit rendre la première lettre compréhensible en la datant de 169. Voir *Journal of the American Or. Soc.* vol. 60, 1940, p. 119 s. où Torrey recompose les deux lettres en araméen.

La critique textuelle ne permet aucune des modifications tentées par les copistes ou les exégètes. Ainsi que Bickermann l'a démontré, nous sommes en présence de deux lettres : 1° une lettre écrite en 188 Sél. qui renferme le contenu d'une lettre antérieure écrite en 169 Sél.; 2° une composition érudite sur le feu sacré. C'est de la première qu'il s'agit ici.

Les mots « en l'an 169 dans une extrême détresse » s'opposent au contexte qui clôt la détresse en 148 Sél. avec la consécration du Temple et reflète une situation contemporaine non de Démétrius II, mais d'Antiochus IV. Telle est la grosse objection soulevée contre le v. 7. Au XIVe siècle, Nicolas de Lyre avait cru pouvoir tourner la difficulté en supposant que l'hébreu ב aurait dû être traduit non par ἐν devant τῇ θλίψει mais par περί ou ὑπέρ. Bien que non recevable, l'hypothèse approchait du sens exact : « En 169, nous vous avons écrit au sujet de la détresse... ».

La clef de la formule, Bickermann l'a trouvée dans son art. *Ein jüdischer Festbrief vom Jahre* 124 *v. Chr.* paru dans *ZNTW.*, XXXII, 1933, p. 233 ss., en reconnaissant dans ἐν τῇ θλίψει le début de la citation de la lettre de 169. Les exemples du libellé d'une lettre commençant *ex abrupto* après γράφειν ou un verbe analogue ne sont pas rares dans l'usage hellénistique, ni absents du grec biblique; Dan. Th. **6**, 25; Esd. **4**, 17; Act. **15**, 22, où la citation est dépourvue d'un terme d'introduction tel que οὕτως, λέγων. ὅτι... Dans, l'original la citation était simplement précédée d'un petit espace remplacé maintenant par un signe de ponctuation. Ainsi le texte peut-il se présenter sans altération aucune : γεγράφαμεν ἡμῖν· ἐν τῇ θλίψει avec le sens très plausible de : Sous le roi Démétrius, en 169, nous, les Juifs, nous vous avons écrit : « Dans la détresse ... et nous avons proposé les pains. »

La date de 169 jointe à la mention du règne de Démétrius II, coïncide avec le laps de temps où Simon a reconnu la souveraineté de ce Démétrius, c'est-à-dire quelques mois avant le printemps de l'an 142 avant J.-C. (170 Sél.) où l'on commença à compter d'après les années du principat de Simon. Sluys pense que la grande partie de l'année 169 fut consacrée à discuter les termes d'un accord entre les Juifs et Démétrius, alors même qu'Antiochus VI était encore vivant. L'existence du jeune roi était un atout entre les mains des Juifs. La reconnaissance de l'autorité de Démétrius II par les Juifs, favorisée par le meurtre de Jonathan sous les coups de Tryphon au printemps de 143 avant J.-C.,

a bien pu se déclarer avant le dernier trimestre de 143, époque où Tryphon faisait encore frapper des monnaies au nom de son pupille, Antiochus VI. Aussi bien est-il concevable que la lettre de 169 ait été écrite en vue d'inviter les Juifs d'Égypte à célébrer la Dédicace au mois de Casleu et qu'elle constitue probablement la première invitation adressée pour ce motif aux Égyptiens par les Juifs de Jérusalem.

La fête de la Hanoucca de décembre 164 avant notre ère (148 Sél.) a-t-elle été renouvelée dans les années qui ont immédiatement suivi? Bickermann a de sérieuses raisons d'en douter, car dès le mois de décembre de 163 les Maccabées n'étaient plus les maîtres du Temple et ni les Séleucides ni Alcime, le grand-prêtre de leur choix, n'étaient d'humeur à fêter l'anniversaire d'un triomphe asmonéen et à en propager la célébration dans la Diaspora. Lorsque Jonathan obtint en octobre 152 avant J.-C. la dignité de grand-prêtre, la situation dut changer au moins pour Jérusalem. Mais la propagande en faveur de la célébration de la Dédicace en Égypte demeurait inopportune. Jonathan, comme ses patrons séleucides, Alexandre Balas et Démétrius II était dépendant du bon vouloir du lagide Ptolémée VI Philométor. Celui-ci n'avait-il pas favorisé à Léontopolis en Égypte la création d'un sanctuaire rival du temple du Mont-Sion, dont les préposés, les Oniades, appartenant à la race légale des grands-prêtres, avaient gagné la pleine confiance du roi? Le terrain était donc loin d'être propice à l'implantation d'une fête destinée à glorifier l'usurpateur maccabéen. Après la mort de Philométor en 145, sa femme Cléopâtre II s'appuya sur le parti juif, représenté à la cour par Onias et Dosithée, mais le retour de Ptolémée VII Évergète II Physcon amena une réaction. Sa colère tomba sur les Juifs qu'il pouvait massacrer sans risquer de déplaire au peuple. Répudiant Cléopâtre II qu'il avait épousée à son tour, il célébra en février 142 ses noces avec sa nièce Cléopâtre III. Les Oniades perdirent beaucoup avec ces vicissitudes. Que les Juifs de Jérusalem en aient profité pour envoyer à ceux d'Égypte une invitation à fêter la Hanoucca par une lettre contenant un précis des origines de la fête, rien de plus vraisemblable. Le document se présente sur le plan religieux plutôt que dans le cadre historique. Il ne mentionne ni Simon, ni ses frères, ni Antiochus Épiphane. Il lui suffit d'une allusion au péché des apostats, au meurtre et à l'incendie causés par la guerre civile. Le salut vient surtout par la prière. Aussi, les rebelles eux-mêmes, si du fond de leur détresse adressent à Dieu des supplications, rentreront de nouveau dans l'alliance et auront part à la miséricorde. Bickermann rapproche de cette situation le thème du Ps. **106,** 43 ss. ἐν τῷ θλίβεσθαι, et met en relief la valeur de ce vénérable document, antérieur de plusieurs dizaines d'années à la rédaction de I Macc.

Les auteurs de la lettre de 188 Sél. (124 av. J.-C.) s'y réfèrent comme à une autorité, car c'est le premier appel à la célébration de la Dédicace, fin d'une détresse, preuve du salut et objet d'actions de grâces. Ils ne craignent pas d'en fournir une citation, car les Juifs d'Égypte n'ont pas tous présent à la mémoire ce qu'on leur écrivait dix-neuf ans plus tôt. Depuis 169, ils ont peut-être reçu chaque année des lettres similaires. Nous n'en savons rien. En tous cas, la citation de la missive de 169 a pour but d'exhorter les frères d'Égypte, qui en 124 avant notre ère traversent une période difficile comme ceux de 143, à imiter ceux de Jérusalem qui ont traversé des temps plus critiques encore, mais qui en sont sortis grâce à la supplication et à la reconnaissance envers Dieu.

Qu'une lettre d'invitation à une fête comporte un élément parénétique important, nous en avons un exemple dans II Chr. **30,** 1-9. Les messagers d'Ézéchias sont représentés munis de lettres afin d'inviter tout Israël et tout Judas à célébrer la Pâque à Jérusalem le second mois. Mais à la convocation ils ajouteront ceci : « Ne soyez pas comme vos pères qui ont péché... Ne roidissez pas votre cou... Si vous revenez à Jahveh, vos frères et vos fils trouveront miséricorde ... Venez à son sanctuaire qu'il a sanctifié pour toujours... etc. ».

L'envoi de messagers pour annoncer le jour précis de la célébration de la Pâque en Nisan, de la grande fête de Tišri, de la Ḥanoucca en Kislev, est prévu dans le traité *Roš*

haššana I, 3 non seulement pour la Palestine mais aussi pour certaines régions de la Diaspora. Les porteurs des messages du comité directeur de Jérusalem, appelés שלוחין = ἀπόστολοι, pouvaient évidemment compléter de vive voix les instructions écrites. On sait que pour ce qui concerne la néoménie, ou le début d'un mois, il y avait des hésitations que seules les autorités avaient le droit de trancher. Dans le cas de notre lettre de 124, qui est une lettre festivale, on invite les correspondants à fêter le *ḥag* de Kislev 188. Le jour précis sera donné par le messager. Le principal est d'amener les Juifs de l'étranger à célébrer une fête dont le caractère était si spécialement hiérosolymitain. On remarque dans l'Église un usage parallèle à celui de la Synagogue : l'envoi annuel d'une lettre festivale aux diverses églises par l'évêque d'Alexandrie pour les informer du jour précis de la fête de Pâques et du commencement du Carême. A l'occasion, l'évêque traitait de questions dogmatiques à l'ordre du jour et rappelait certains points de morale.

CHAPITRE II

[1]Εὑρίσκεται δὲ ἐν ταῖς ἀπογραφαῖς Ἱερεμίας ὁ προφήτης ὅτι ἐκέλευσε τοῦ πυρὸς λαβεῖν τοὺς μεταγομένους, ὡς σεσήμανται, [2]καὶ ὡς ἐνετείλατο τοῖς μεταγομένοις ὁ προφήτης, δοὺς αὐτοῖς τὸν νόμον, ἵνα μὴ ἐπιλάθωνται τῶν προσταγμάτων τοῦ κυρίου, καὶ ἵνα μὴ ἀποπλανηθῶσι ταῖς διανοίαις, βλέποντες ἀγάλματα χρυσᾶ καὶ

[1] On trouve dans les documents que le prophètè Jérémie donna aux déportés l'ordre de prendre du feu, comme on l'a indiqué, [2] et comment leur ayant donné la Loi, le prophète fit des recommandations à ceux qu'on emmenait afin qu'ils n'oubliassent pas les préceptes du Seigneur et qu'ils ne s'égarassent pas dans leurs pensées en voyant des statues d'or et d'argent et les

1-19. La seconde lettre (suite) : Rôle de Jérémie. — Antécédents du feu sacré. Les livres saints.

1. Ce début se présente sous deux formes. L'une est celle de nos éditions grecques et du lat. P., revision d'après le grec que représentent ces éditions, texte grec récent et bien connu d'après de Bruyne. Les ἀπογραφαί, terme impropre pour ἀναγραφαί (qui pourtant traduit כְּתָב Dan. **10,** 21 = Th. γραφή), sont laissées anonymes. Dès lors Ἱερεμίας ὁ προφ. devient une prolepse, précédant la conjonction à laquelle ces mots sont subordonnés. *Gram.*, p. 278, 363. En outre, Jérémie a affaire à des μεταγενόμενοι, *hapax* qu'on explique tant bien que mal par « la postérité », *postea futuros* — de l'anc. lat.

La seconde forme est celle de la Vulg. qui s'accorde avec l'anc. lat. pour attribuer les ἀπογραφαί à Jérémie : *in descriptionibus Hieremiæ proph.*, sans applui dans le grec connu. A propos de Matth. **27,** 9, Origène soupçonnait l'influence de quelque apocryphe sous le nom de Jérémie : *aliquam secretam Jeremiæ scripturam. RB.*, 1922, p. 341. Avec le grec nous conservons l'anonymat, mais nous optons pour μεταγομένους de V et codd. 52, 62, 71, 74 appartenant à des groupes différents et corrobore *eos qui transmigrabantur* de la Vulg., signification soutenue aussi par le lat. BM. Prenant μεταγομένους pour un mot estropié, un reviseur aura inventé μεταγενομένους dont le sens reste problématique. — μετάγειν exprime une transmigration imposée et l'auteur fait allusion ici aux μεταχθέντες du v. 33. C'est aux captifs partant pour la déportation que Jérémie confie le feu sacré, ὡς σεσήμανται, comme il a été dit au v. 19, tandis que la postérité des captifs est contemporaine de Néhémie.

2. Ce n'est pas, non plus, à la postérité, mais à ceux qui partent pour l'exil que le prophète transmet la loi, probablement un rouleau de la Torah, afin de les mettre en garde contre l'oubli des commandements et l'attrait des idoles en métaux précieux et richement parées. Or la précaution vis-à-vis des dieux d'or, d'argent et de bois, vêtus de somptueux habits, portés sur les épaules des prêtres est le motif de la « Lettre de Jérémie » dont les éditions des LXX nous donnent un ἀντίγραφον à la suite des Lamentations. Il est fort

[1] μεταγομενους *V* codd. 52, 62, 71, 74, lat. *VBM*, μεταγενομενους (RS) γιν. (FT).
[2] μεταγομενοις *V* codd. 62, 71, 74, 243. *Vg.* μεταγενομενοις (RFTS).

ἀργυρᾶ καὶ τὸν περὶ αὐτὰ κόσμον. 3 καὶ ἕτερα τοιαῦτα λέγων, παρεκάλει μὴ
ἀποστῆναι τὸν νόμον ἀπὸ τῆς καρδίας αὐτῶν. 4 ἦν δὲ ἐν τῇ γραφῇ ὡς τὴν σκηνὴν
καὶ τὴν κιβωτὸν ἐκέλευσεν ὁ προφήτης χρηματισμοῦ γενηθέντος αὐτῷ συνακολουθεῖν.
ὡς δὲ ἐξῆλθεν εἰς τὸ ὄρος οὗ ὁ Μωυσῆς ἀναβὰς ἐθεάσατο τὴν τοῦ θεοῦ κληρονομίαν,
5 καὶ ἐλθὼν ὁ Ἱερεμίας εὗρεν οἶκον ἀντρώδη, καὶ τὴν σκηνὴν καὶ τὴν κιβωτὸν καὶ τὸ
θυσιαστήριον τοῦ θυμιάματος εἰσήνεγκεν ἐκεῖ, καὶ τὴν θύραν ἐνέφραξε. 6 καὶ προσελ-
θόντες τινὲς τῶν συνακολουθούντων ὥστε ἐπισημήνασθαι τὴν ὁδὸν καὶ οὐκ ἠδυνήθησαν
εὑρεῖν. 7 ὡς δὲ ὁ Ἱερεμίας ἔγνω, μεμψάμενος αὐτοῖς εἶπεν ὅτι Καὶ ἄγνωστος ὁ τόπος

probable que notre verset se réfère au texte hébreu, aujourd'hui perdu, de cette épitre adressée à ceux qui vont être emmenés en captivité à Babylone, πρὸς τοὺς ἀχθησομένους αἰχμαλώτους dont se rapproche singulièrement ὡς ἐνετείλατο τοῖς μεταγομένοις de V, *et ut mandavit transmigratis* de Vulg. Que la lettre de Jérémie soit le développement de l'idée exprimée par ce verset, ce point de vue paraît moins probable. On voit par ce passage, que le feu est emporté vers la terre d'exil et non laissé au fond d'un puits d'eau vive à Jérusalem.

4. L'épistolographe se reporte à une lecture antérieure de son document (ἡ γραφή représente les ἀπογραφαί du v. 1) qu'il n'a pas sous les yeux. En plus (ἦν δὲ) de l'aventure du feu sacré et de l'avertissement relatif aux idoles, on y lisait aussi comment Jérémie, averti par un oracle, avait caché dans une grotte du mont Nébo le tabernacle, l'arche et l'autel des parfums. La source de l'information pourrait être cet écrit secret soupçonné par Origène et appelé *Jeremiæ apocryphum* par saint Jérôme. *RB.*, 1922, p. 341.

Ne fallait-il pas pour dérober ces trésors aux regards des mortels le lieu le plus discret du pays? Or, y avait-il en endroit plus environné de silence que la montagne où personne ne put jamais découvrir la sépulture de Moïse : Dt. **34,** 6. Et puis le mobilier du culte mosaïque, l'arche et les tables de la Loi, n'était-il pas juste de les mettre sous la protection du grand législateur? *Géogr. Pal.*, I, p. 382 s.

5. Après avoir servi de temple mobile aux Israélites nomades, la tente, ἡ σκηνή, décrite Ex. **26,** avait été remisée dans les dépendances du Temple à Jérusalem. I Reg. **8,** 4. L'arche d'alliance contenant les deux tables de pierre (I Reg. **8,** 6-9) est décrite Ex. **35,** 10-22, l'autel des parfums, **30,** 1-10; I Reg. **9,** 25. Le temple postérieur à l'Exil aura aussi son autel d'or qui, enlevé par Antiochus IV dut être remplacé par un autre lors de la Dédicace en 148 Sél. I Macc. **1,** 21; **4,** 49. Le R. P. Saller, *The memorial of Moses on Mount Nebo*, p. 188 ss., pl. 77, 1, avec sa double grotte nos 107-108, ermitage transformé en sépulture et en citerne, donne une idée de ce que pouvait être dans l'esprit du conteur une habitation en forme de caverne.

6. Les compagnons de Jérémie n'eurent pas la même discrétion que la montagne : ils posaient des signes derrière eux afin de retrouver ensuite le sentier de la cachette. Trait de folk-lore qu'on retrouve dans la tradition byzantine du berger qui retrouve la caverne funéraire de Moïse grâce aux petits cailloux semés sur le sol après l'apparition du prophète. *RB.*, 1931, p. 377. C'est l'expédient du Petit Poucet.

Si la littérature talmudique ignore le rôle de Jérémie dans l'action de cacher l'arche, elle ignore également que le Nébo soit le lieu de la cachette. Parmi les docteurs les opinions étaient partagées : les uns pensaient que l'arche avait pu être emportée à Babylone par les Juifs exilés (comme le feu sacré et la Torah), les autres estimaient à de certains indices qu'elle avait été enfouie dans la cour du second temple, sous le magasin au bois, aussi y avait-il danger de mort à aller gratter en cet endroit; le plus sûr était d'y faire une génuflexion. *Jér. Šeqalim*, VI, 1. Ce dernier sentiment se fondait sur l'opinion de la cachette de Josias ou sur l'engloutissement décrit par les apocryphes.

ornements dont elles étaient revêtues. [3] Entre autres conseils analogues, il leur adressa celui de ne pas tenir la Loi éloignée de leur cœur. [4] Il y avait dans cet écrit qu'averti par un oracle, le prophète se fit accompagner par le tabernacle et l'arche lorsqu'il se rendit à la montagne où Moïse étant monté contempla l'héritage de Dieu. [5] Arrivé là, Jérémie trouva une habitation en forme de grotte et il y introduisit le tabernacle, l'arche, l'autel des parfums, puis il en obstrua l'entrée. [6] Quelques-uns de ses compagnons étant venus ensuite pour marquer le chemin par des signes ne purent le retrouver. [7] Ce qu'apprenant, Jérémie leur fit des reproches : « Ce lieu sera inconnu, dit-il, jusqu'à ce que Dieu ait opéré le rassemblement de son peuple et lui ait fait

Josias en effet passe en plusieurs passages talmudiques pour avoir caché, devant l'imminence de la destruction du Temple, l'arche d'alliance, le vase de manne et l'amphore contenant l'huile qui servait à Moïse pour les onctions, toutes choses que le prophète Élie révélera dans les temps messianiques. GINZBERG, *Legends of the Jews*, III, p. 48 et VI, n. 112. *Bab. Yoma*, fol. 52b, *Jér. Šeqalim*, VI, 2. C'est pourquoi, il manquait au second temple cinq objets qu'avait eus le premier : le feu, l'arche sainte, l'oracle des Ourim et Toumim, l'huile d'onction et l'esprit de sainteté. SCHWAB, *Le Talmud de Jérusalem*, VI, p. 153; XI, p. 90. D'après l'Apocalypse de Baruch, VI, un ange descendu au Saint des Saints confie au sol qui s'entr'ouvre le voile, l'éphod, le propitiatoire, les deux tables de la Loi, l'ornement du grand-prêtre. Il y avait donc dans certains milieux judéens la croyance à la pérennité des objets du culte comme s'il s'agissait de réalités célestes. Rien n'était plus opposé à la pensée du Jérémie historique qui mettait au-dessus des objets matériels et périssables la vie morale, prédisait au Temple de Jérusalem le sort du sanctuaire de Silo et reprochait au peuple sa confiance fétichiste dans l'édifice sacré. Nous avons d'ailleurs le sentiment authentique du prophète sur l'arche (**3**, 16)... : « On ne dira plus l'arche d'alliance de Jahveh, on n'y pensera plus, on l'aura oubliée : elle ne sera ni regrettée, ni rétablie. » C'est un adieu non déguisé. L'arche disparaît avec l'alliance ancienne dont elle était le symbole pour faire place à une alliance nouvelle, *testamentum novum*, scellée non plus par des ombres et des figures mais par des réalités décrites par l'Épître aux Hébreux (**8**, 8-13) à l'appui de cet aphorisme : « En disant une alliance nouvelle, Dieu a déclaré la première vieillie; or ce qui est devenu ancien, ce qui est vieilli est en voie de disparition. »

De l'apocryphe jérémien il nous reste, outre le passage commenté présentement, quelques lignes d'Eupolème — PG., XXI, col. 757 — conservées dans la Prép. évang. d'Eusèbe, IX, 39 et la notice des *Vitæ Prophetarum* faussement attribuée à saint Épiphane, mais qui dépouillé de quelques interpolations chrétiennes, conserve une saveur juive indéniable. SCHERMANN, *Propheten-und Apostellegenden*, p. 83 s. *PG.*, XLIII, col. 421; XCII, col. 385, 388.

D'après cette notice le lieu où Jérémie fait absorber par un rocher l'arche d'alliance avec les tables de la Loi qu'elle contient est non plus le Nébo où nul parmi les anciens pèlerins ne s'est préoccupé de le chercher, mais un endroit désertique situé entre les montagnes où furent ensevelis Moïse d'une part et Aaron de l'autre, ce que le voyageur Thietmar en 1217 interprète par le massif auquel appartient le Nébo et la montagne du Nébi Haroun voisine de Pétra. Entre ces deux sommets distants l'un de l'autre de 200 kilomètres environ, il désigne comme « la roche où le prophète Jérémie ensevelit l'arche d'alliance » un point culminant de la Gébalène, probablement le Djebel Ḍana (1.627 m.) entre Ṭafileh et Šôbak. *Thietmari peregrin.* ed. Laurent, XIV s. Aux jours de l'ère messianique la Torah sortant de son rocher reparaîtra accompagnée de la gloire et de la nuée lumineuse, avec l'appareil pompeux qui signala sa promulgation au Sinaï.

ἔσται ἕως ἂν συναγάγῃ ὁ θεὸς ἐπισυναγωγὴν τοῦ λαοῦ καὶ ἵλεως γένηται. 8 καὶ τότε
ὁ κύριος ἀναδείξει ταῦτα, καὶ ὀφθήσεται ἡ δόξα τοῦ κυρίου καὶ ἡ νεφέλη ὡς ἐπὶ
Μωυσῆ ἐδηλοῦτο, ὡς καὶ ὁ Σαλωμὼν ἠξίωσεν ἵνα ὁ τόπος καθαγιασθῇ μεγάλως.
9 διεσαφεῖτο δὲ καὶ ὡς σοφίαν ἔχων ἀνήνεγκε θυσίαν ἐγκαινισμοῦ καὶ τῆς τελειώσεως
τοῦ ἱεροῦ. 10 καθὼς καὶ Μωυσῆς προσηύξατο πρὸς κύριον, καὶ κατέβη πῦρ ἐκ τοῦ
οὐρανοῦ καὶ τὰ τῆς θυσίας ἐδαπάνησεν, οὕτως καὶ Σαλωμὼν προσηύξατο, καὶ καταβὰν
τὸ πῦρ ἀνήλωσε τὰ ὁλοκαυτώματα. 11 καὶ εἶπε Μωυσῆς Διὰ τὸ μὴ βεβρῶσθαι τὸ περὶ
τῆς ἁμαρτίας ἀνηλώθη. 12 ὡσαύτως καὶ ὁ Σαλωμὼν τὰς ὀκτὼ ἡμέρας ἤγαγεν.
13 ἐξηγοῦντο δὲ καὶ ἐν ταῖς ἀναγραφαῖς καὶ ἐν τοῖς ὑπομνηματισμοῖς τοῖς κατὰ τὸν
Νεεμίαν τὰ αὐτὰ καὶ ὡς καταβαλλόμενος βιβλιοθήκην ἐπισυνήγαγε τὰ περὶ τῶν
βασιλέων βιβλία καὶ προφητῶν καὶ τὰ τοῦ Δαυιδ καὶ ἐπιστολὰς βασιλέων περὶ

8. La gloire, ἡ δόξα, c'est d'abord la haute opinion que les hommes conçoivent de la divinité au spectacle de la création et de ses œuvres ; par dérivation c'est la force et la magnificence que manifestent ces œuvres et finalement l'être divin sous sa forme invisible ou rendu sensible par une manifestation extérieure tel que cet éclat surnaturel accompagnant la donation de la Loi, remplissant le tabernacle ou le temple. Kittel, *Theol. Wört. zum NT.*, II, p. 247 s. Cf. Ex. **16**, 10 : la gloire du Seigneur est vue dans la nuée. — δόξα traduit כָּבוֹד que les Targums rendent par יְקָרָא Ceux-ci usent de l'expression *šekinath yeqarah* « résidence de la gloire » qui peut être un nuage. Sous Moïse, le nuage couvrit la tente de réunion et la tente fut remplie de la gloire du Seigneur, Ex. **40**, 34. Sous Salomon, la nuée remplit tellement l'intérieur du sanctuaire que les prêtres ne purent accomplir les rites parce que la gloire de Jahveh remplissait la maison. I Reg. **8**, 10. Le thème de la réapparition des choses cachées se poursuit : après le feu, c'est l'arche, c'est la Loi, c'est la gloire avec la nuée. Au retour triomphant de la Torah s'oppose la parousie du Fils de l'homme dont le signe apparaîtra dans le ciel et que toutes les tribus de la terre verront venir dans la nuée avec grande puissance et gloire. ἐν νεφέλῃ μετὰ δυνάμεως καὶ δόξης πολλῆς. Matth. **24**, 30 s. Lc. **21**, 27 s.

ἀξιοῦν « prier » est très fréquent dans II Macc. **3**, 31 ; **5**, 4 ; **12**, 11, etc. de même que τόπος dans le sens de Temple : **2**, 18 ; **3**, 2 ; **5**, 16 ; **10**, 7, etc. L'ancienne latine a lu κυρίῳ après μεγάλως. La prière de Salomon serait celle de I Reg. **8**, 22 ss. ou de II Chr. **6**, 14 ss. si l'épistolographe n'avait pas en vue une prière contenue dans la narration non-canonique.

9. Le rédacteur paraît puiser à la même source comme l'indique διεσαφεῖτο ὡς, bien compris par le lat. P *explanabatur... qualiter*, sens assuré par **1**, 18, tandis que les autres lat. ont rapporté le verbe à Salomon qui se manifestait par sa sagesse ou traitait de la sagesse, *tractabat* = διεσοφίσατο du cod. 93. Ce qui rappelle Sir. **47**, 14 ὡς ἐσοφίσθης ἐν νεότητί σου.

Le don de la sagesse précède la construction et la dédicace du Temple dans I Reg. **4**, 29, aussi notre auteur établit-il une relation entre les deux faits.

10. Pour le sacrifice de la Dédicace salomonienne voir I Reg. **8**, 62 et surtout II Chr. **7**, 1 où est mentionné le feu du ciel qui consume l'holocauste. Dans Lev. **9**, 22-24 se trouve le sacrifice de Moïse et d'Aaron dévoré sur l'autel par le feu sorti de la Šekinah de Jahveh. De la construction redondante καθὼς καὶ... οὕτως καὶ on a des exemples dans N. T. v. g. Col. **3**, 13 ; Rom. **1**, 13, et les pap. Mayser, II, 3, p. 93, 145.

8 ως και επι M. (FT), om. και (RS) et anc. lat.
13 om. βιβλια (FT), βιβλια après προφητων (S).

miséricorde. 8 Alors le Seigneur manifestera de nouveau tous ces objets, la gloire du Seigneur apparaîtra ainsi que la nuée, comme elle se montra au temps de Moïse et lorsque Salomon pria pour que le Temple fût glorieusement consacré ». 9 On racontait en outre comment, doué du don de sagesse, celui-ci offrit le sacrifice de la dédicace et de l'achèvement du sanctuaire. 10 De même que Moïse avait prié le Seigneur et fait descendre le feu du ciel qui consuma le sacrifice, ainsi Salomon pria et le feu venu d'en haut consuma les holocaustes. 11 Moïse avait dit : « Parce qu'il n'a pas été mangé, ce qu'on a offert pour le péché a été consumé ». 12 Salomon célébra pareillement les huit jours de fête.

13 Outre ces mêmes faits, il était encore raconté dans ces écrits et dans les Mémoires de Néhémie comment ce dernier fondant une bibliothèque y réunit des livres qui concernaient les rois, les écrits des prophètes et de David

11. Cette parole attribuée à Moïse provient-elle de l'épistolographe ou de son document? Il serait oiseux de le rechercher. En tout cas elle ressort naturellement de Lev. **10,** 16-20 où le bouc immolé pour le péché n'avait pas été mangé par Aaron et ses fils, mais avait été brûlé tout entier. Moïse agréa les excuses du grand-prêtre. Ici l'omission donne lieu à une injonction de Moïse. C'est d'ailleurs avec l'idée que Moïse avait ordonné de brûler le bouc expiatoire que les rabbins discutent le cas de Lev. **11,** 16 au tr. *Pesaḥim* VII, 9 du Talmud de Jérus. d'après Schwab, V, p. 111. Le motif de la citation du v. 11 n'est pas limpide. A-t-on voulu justifier la consomption totale de la victime par le feu? D'après le tr. *Šebouoth* I 4 il est question du bouc expiatoire spécial à la solennité de l'inauguration du tabernacle des Hébreux. Schwab, XI, p. 104. Peut-être est-ce à ce titre qu'il figure ici. Jud. **6,** 21 nous offre un cas antique d'un feu mystérieux sortant du rocher pour consumer les offrandes.

12. Une fête de huit jours dans la législation mosaïque, c'est la fête des Tabernacles *(Souccoth)*. Le huitième jour qui était aussi chômé, il y avait un grand rassemblement, Lev. **23,** 36 et 39. Or, comme Salomon célébra la Dédicace du Temple pendant les Souccoth il adopta le même dispositif : sept jours de sacrifice, le huitième jour grande assemblée de clôture et le neuvième jour (le 23 du 7e mois) renvoi du peuple. Le document faisait sans doute un parallèle entre les Souccoth de Moïse et les huit jours de fête de Salomon. L'épistolographe a escamoté le point de comparaison du Lev. parce qu'il n'allait pas directement à son but et s'est contenté de l'allusion à II Chr. **7,** 8-10 laissant en l'air la corrélation. — ὡσαύτως καὶ comporte l'imitation d'une action antérieure qui dans notre cas n'est pas exprimée, tandis qu'au v. 14 l'adverbe a son corrélatif au v. 13 dans l'action de Néhémie.

13. Une autre comparaison est donnée en effet, celle-ci entre Néhémie et Judas Maccabée à propos de la collection des livres saints et autres concernant l'histoire ancienne et le rituel des Juifs. Cette comparaison est amenée par le fait que les renseignements qui viennent d'être puisés en partie dans les livres canoniques se trouvaient confirmés par les relations ou chroniques qui sont les Mémoires de Néhémie. Afin de ne pas multiplier les fameux documents dont dispose l'épistolographe les commentateurs tiennent pour épexégétique le καί qui se trouve entre ἀναγραφαί et ὑπομνηματισμοί (זִכְרֹנוֹת Esth. **6,** 1) comme le *waw* explicatif marquant l'identité de l'objet désigné par les deux termes. *Gram.*, p. 342. L'usage de κατά indiquant le possesseur ou l'auteur est fort répandu dans la Κοινή : ἡ καθ' Ἡρόδοτον ἱστορία signifie l'histoire d'Hérodote. Dans ces Mémoires de Néhémie d'où est tiré le récit de I, 18 ss. où se lisaient aussi les autres antécédents

ἀναθεμάτων. [14]ὡσαύτως δὲ καὶ Ἰούδας τὰ διαπεπτωκότα διὰ τὸν γεγονότα πόλεμον ἡμῖν ἐπισυνήγαγε πάντα, καὶ ἔστι παρ' ἡμῖν· [15]ὧν οὖν ἐὰν χρείαν ἔχητε, τοὺς ἀποκομιοῦντας ὑμῖν ἀποστέλλετε. [16]Μέλλοντες οὖν ἄγειν τὸν καθαρισμὸν ἐγράψαμεν ὑμῖν· καλῶς οὖν ποιήσετε ἄγοντες τὰς ἡμέρας. [17]ὁ δὲ θεὸς ὁ σώσας τὸν πάντα λαὸν αὐτοῦ καὶ ἀποδοὺς τὴν κληρονομίαν πᾶσιν καὶ τὸ βασίλειον καὶ τὸ ἱεράτευμα καὶ τὸν ἁγιασμόν, [18]καθὼς ἐπηγγείλατο διὰ τοῦ νόμου· ἐλπίζομεν γὰρ ἐπὶ τῷ θεῷ ὅτι ταχέως

du feu sacré, l'épistolographe puise une information destinée à être discutée par les historiens du canon de l'A. T. La bibliothèque fondée par Néhémie comprenait : **1°** τὰ περὶ τῶν βασιλέων βιβλία; l'anc. lat. ***de regionibus libros*** suppose βασιλειῶν avec Syr., mais, note saint Jérôme dans le ***Prol. galeatus :*** meliusque multo est ***Melachim***, id est, Regum, quam ***Mamlachot***, id est, Regnorum dicere. Les LXX comprennent sous le nom de βίβλοι βασιλειῶν les deux livres de Samuel et les deux des Rois. Il est possible que le nom de ***Rois*** désignât en Palestine sous les Asmonéens les livres que les rabbins appelleront ***Premiers Prophètes*** à savoir : Josué, les Juges, Samuel et les Rois faisant suite à la Torah.

2° προφητῶν (βιβλία), A place βιβλία après προφητῶν, mais cet ordre est contraire à celui de tous les latins et de Lucien qui n'avait aucun motif de modifier ici la tradition. Kappler, p. 60. Cette catégorie rassemble les ***Derniers Prophètes***, désignation des prophètes proprement dits qui n'a rien à voir avec la chronologie.

3° τὰ τοῦ Δαυιδ, les Psaumes collectionnés sous le nom de David.

4° les épîtres des rois touchant les offrandes, ***epistulas regum de donis, de donariis***, collection profane de lettres émanées des rois de Perse, très utile à un gouverneur de province et où l'auteur d'Esdras a pu prendre les documents épistolaires qu'il a insérés dans son livre.

A cette interprétation Loisy, ***Hist. du Canon de l'A. T.***, p. 45, ajoute : « Cette circonstance tend à démontrer que la bibliothèque de Néhémie n'était pas un canon, une collection typique des Écritures, mais un recueil d'écrits importants sacrés ou profanes, formé par le gouverneur en vue des intérêts spirituels et temporels de la communauté, sans qu'il ait pensé à définir la valeur respective des rouleaux qui étaient en sa possession, ni à prohiber pour l'avenir des acquisitions nouvelles, même en ce qui concerne les livres saints... Tout porte à croire que la bibliothèque de Néhémie a été organisée par Esdras et ses compagnons; mais l'honneur de l'entreprise est rapporté au gouverneur qui l'a prescrite et favorisée, non aux fonctionnaires plus modestes qui ont exécuté ses ordres. » Néhémie est seul loué par Sir. **49,** 13, mais le IV Esd. 14 nous en impose quand il fait rédiger par Esdras les vingt-quatre livres du canon de la synagogue et les soixante-dix livres cachés (apocryphes) parmi lesquels les faux livres d'Esdras.

Aux objections tirées de la nature du document invoqué par notre lettre et que la critique tient pour apocryphe, Loisy répond : « Quelle que soit la valeur du document pris dans son ensemble, les renseignements concernant la bibliothèque de Néhémie n'ont pas le caractère d'une fiction. Quand cette lettre fut composée, la division de la Bible juive était bien arrêtée dans l'usage palestinien et sans doute aussi dans l'usage alexandrin; cependant les termes employés par l'auteur pour désigner les livres saints ne correspondent à aucune des nomenclatures traditionnelles. Les livres historiques, désignés dans la tradition palestinienne sous le nom de Premiers Prophètes sont nettement distingués des écrits prophétiques, comme ils ont dû l'être à l'origine; l'absence presque totale des Hagiographes est également un signe d'antiquité; enfin si l'on comprend très bien pourquoi Néhémie a collectionné « les lettres des rois », on ne voit pas comment un faussaire aurait pu être amené à supposer l'existence d'un tel recueil. Tout donc porte à croire que nos

[18] εξειλατο (S).

et les lettres des rois au sujet des offrandes. [14] Judas pareillement a rassemblé
tous les livres dispersés à cause de la guerre qu'on nous a faite et ils sont
entre nos mains. [15] Si donc vous en avez besoin, envoyez-nous des messagers
qui vous en apporteront des exemplaires.

[16] Puisque nous sommes sur le point de célébrer la purification du Temple,
nous vous en écrivons. Vous ferez bien par conséquent d'en célébrer les jours.
[17] Le Dieu qui a sauvé tout son peuple et qui a conféré à tous l'héritage, la
royauté, le sacerdoce et la sanctification, [18] comme il l'avait promis par la

renseignements proviennent d'une source digne de foi, soit souvenirs traditionnels, soit parties authentiques des mémoires de Néhémie. »

14. L'adverbe ὡσαύτως indique contre Reuss que l'opération de Judas Maccabée fut de même ordre que celle de Néhémie : la reconstitution de la bibliothèque avec les compléments apportés au recueil canonique avant sa fermeture définitive. Voir *Introduction*, p. VI s. Que le scribe parle ici de Judas à la 3e personne, cela n'est pas en opposition à la mention de Judas parmi les signataires de la lettre (**1**, 10). Laisser la parole à Judas, c'eût été interrompre le fil de l'argumentation.

15. L'offre du Palestinien suppose qu'à Jérusalem on avait des ouvrages que les Égyptiens n'avaient pas. Il ne peut être question ici des livres du canon hébreu qui étaient alors traduits en grec; mais des hagiographes encore -flottants à cette époque et certains apocryphes aptes à combattre la sobriété des textes officiels se trouvaient en réserve pour les sages : *in his enim est vena intellectus et sapientiæ fons et scientiæ flumen* selon IV Esd. **14,** 47. Malgré leur prétendue élévation, ces produits d'une littérature absconse ne peuvent exiger une entière adhésion de l'esprit alors même qu'ils sont mis en œuvre dans un livre canonique.

16. L'épistolographe revient à l'invitation de **1**, 18. La particule οὖν marque la conclusion de la dissertation qui s'achève. *Gram.*, p. 350 s. καλῶς ποιεῖν formule polie de demande : **11,** 26; I Macc. **12,** 18, avec le partic. *Gram.*, p. 324, fréquent dans les pap.

17. Les considérations pieuses qui terminent la lettre expriment à première vue la satisfaction de Juifs jouissant de la paix et de la liberté promises à l'observation de la Loi et l'espérance d'un prompt retour de la Diaspora fondée sur la délivrance de l'oppression et la purification du lieu saint. La portée de cette finale est plus générale et plus spirituelle. Le Dieu qui a sauvé *tout* le peuple est celui de l'Exode (**14,** 30). La Terre promise est envisagée ici comme l'héritage donné en vertu des promesses à Israël et partagé entre les tribus. — κλῆρον. **2,** 4; ἀποδοῦναι ne signifie pas nécessairement *rendre;* il traduit parfois le simple נתן, mais il comporte l'idée d'une dette à remplir en vertu d'engagements antérieurs exprimés ou sous-entendus. Num. **36,** 2. Il est commandé ici par les promesses rappelées au début du verset suivant. La suite est tirée d'Ex. **19,** 6 qui dans les LXX est ainsi libellé : ὑμεῖς δὲ ἔσεσθέ μοι βασίλειον ἱεράτευμα καὶ ἔθνος ἅγιον. Au lieu du *regale sacerdotium* adopté par I Pe. **1,** 9, le texte massor. a *mamlecheth Kohanim*, une royauté ou un royaume de prêtres : séparé des païens et destiné à maintenir le culte de Jahveh (ἱεράτευμα fonction sacerdotale), le peuple juif devait par le fait même jouir d'une prééminence sur les autres nations (βασίλειον). Les deux termes sont séparés dans le Syr., dans Symm. et Théod. d'Ex. **19,** 6 : βασιλεία ἱερεῖς et dans Apoc. **1,** 6. HERKENNE. Au lieu de « nation sainte » nous avons τὸν ἁγιασμόν, changement exigé par ἀποδούς. Dieu a donné à Israël les moyens de sanctification de façon à en faire une nation sainte.

18. La promesse est exprimée par le texte même d'Ex. **19,** 6 et pour la suite, le retour de la Diaspora, par Dt. **30,** 1-5. — ἐλπίζομεν qui a l'air de gouverner la phrase n'est en

ἡμᾶς ἐλεήσει καὶ ἐπισυνάξει ἐκ τῆς ὑπὸ τὸν οὐρανὸν εἰς τὸν ἅγιον τόπον· ἐξείλετο γὰρ ἡμᾶς ἐκ μεγάλων κακῶν καὶ τὸν τόπον ἐκαθάρισεν.

19 Τὰ δὲ κατὰ τὸν Ἰούδαν τὸν Μακκαβαῖον καὶ τοὺς τούτου ἀδελφοὺς καὶ τὸν τοῦ
ἱεροῦ τοῦ μεγάλου καθαρισμὸν καὶ τὸν τοῦ βωμοῦ ἐγκαινισμόν, 20 ἔτι τε τοὺς πρὸς
Ἀντίοχον τὸν Ἐπιφανῆ καὶ τὸν τούτου υἱὸν Εὐπάτορα πολέμους, 21 καὶ τὰς ἐξ
οὐρανοῦ γενομένας ἐπιφανείας τοῖς ὑπὲρ τοῦ Ἰουδαϊσμοῦ φιλοτίμως ἀνδραγαθήσασιν, ὥστε τὴν ὅλην χώραν ὀλίγους ὄντας λεηλατεῖν καὶ τὰ βάρβαρα πλήθη διώκειν,
22 καὶ τὸ περιβόητον καθ' ὅλην τὴν οἰκουμένην ἱερὸν ἀνακομίσασθαι, καὶ τὴν πόλιν ἐλευθερῶσαι, καὶ τοὺς μέλλοντας καταλύεσθαι νόμους ἐπανορθῶσαι, τοῦ κυρίου μετὰ

somme qu'une parenthèse s'émancipant à la faveur d'une anacoluthe. En effet ὁ δὲ θεὸς ὁ σώσας... καὶ ἀποδοὺς... καθὼς ἐπ... a pour suite naturelle ταχέως ἡμᾶς ἐλεήσει καὶ ἐπισυνάξει... En conséquence ἐλπίζομεν γὰρ ἐπὶ τῷ θεῷ est une affirmation entre parenthèses : « oui certes, nous l'espérons de ce Dieu » à laquelle on a ajouté ὅτι pour l'incorporer à la phrase.

La pensée qui revient ici est celle du v. 7. Ce retour sur lequel les aspirations se condensent est un thème eschatologique répandu dans l'atmosphère des gens pieux avec la même imprécision que la notion de parousie au début du christianisme. Il est l'objet des vœux et des prières, on en désire la venue prochaine pour hâter la fin des maux présents et l'avènement du règne de Jahveh et de son peuple tout en respectant le silence divin sur le moment de la réalisation des faits à venir. La même prière se retrouve au Ps. **105**, gr. 47 : σῶσον ἡμᾶς, Κύριε ὁ θεὸς ἡμῶν, καὶ ἐπισυνάγαγε ἡμᾶς ἐκ τῶν ἐθνῶν.

L'ellipse de γῆς dans l'expression ἐκ τῆς ὑπὸ τὸν οὐρανόν תחת השמים, lat. *de sub cœlo, ex hac quæ est sub cœlo*, est fréquente dans les LXX, v. g. Prov. **8**, 28 ; Bar. **5**, 3 ; Eccl. **3**, 1. Le Temple donné comme centre du rassemblement, sanctuaire refait pour les siècles, pense-t-on, indique le caractère religieux du regroupement d'Israël. Rien n'empêche d'ailleurs de le considérer d'ores et déjà comme tel puisque ses habitués ont été délivrés des malheurs qui avaient fondu sur la maison de Jahveh et que celle-ci a été purifiée. — Sur la leçon ἐξείλατο voir *Gram.*, p. 90. — Il n'est pas vraisemblable que dans une lettre de 164 avant J.-C. on ait voulu décrire une situation concrète et présente en parlant de la restitution de l'héritage, du royaume, du sacerdoce et de la sainteté (du sanctuaire). S'il en était ainsi, il faudrait supposer notre lettre contemporaine de Simon ou même du fils de Jean Hyrcan qui le premier prit le titre de roi (104-103). Les sentiments théocratiques de l'épistolographe et sa réticence sur l'action politique de Judas, demeurent dans le domaine spirituel et religieux, évitant de provoquer les suceptibilités des Juifs d'Égypte attachés à l'antique famille des Oniades.

19-32. Préface de l'auteur.

Les lettres rédigées en araméen ou en hébreu ont dû être traduites en grec par l'auteur du second livre, ce qu'Ewald regarde comme certain, au moins en ce qui concerne la deuxième èpître. Le vocabulaire et même le style trahissent une main identique pour les lettres et le livre, tout en tenant compte des traces du coloris sémitique pour celles-là. Livré à lui-même, l'auteur sait brosser un discours en bon style hellénistique. « La préface est, au dire de D. Calmet, une pièce fort polie et fort châtiée, et où l'on remarque de très belles maximes pour l'histoire ».

19. Τὰ δὲ κατὰ τὸν Ἰούδαν relie étroitement la préface aux deux lettres précédentes placées en tête du livre par l'auteur, ce que Torrey affirme comme extrêmement probable,

19 μεγιστου (S) au lieu de μεγαλου.

Loi, ce Dieu, certes, nous l'espérons, aura bientôt pitié de nous et, des régions qui sont sous le ciel, il nous rassemblera dans le saint lieu, car il nous a arrachés à de grands maux et a purifié le Temple.

[19] L'histoire de Judas Maccabée et de ses frères, la purification du grand Temple, la dédicace de l'autel, [20] les guerres avec Antiochus Épiphane et son fils Eupator, [21] et les manifestations célestes produites en faveur des braves qui luttèrent généreusement pour le Judaïsme, de telle sorte que malgré leur petit nombre ils ravagèrent toute la contrée et mirent en fuite les hordes barbares, [22] recouvrèrent le sanctuaire fameux dans tout l'univers, délivrèrent la ville, rétablirent les lois menacées d'abolition, le Seigneur leur

eu égard au but de l'ouvrage, aux goûts de l'abréviateur de Jason, au fait que toutes les copies ou recensions de II Macc. contiennent les lettres dans le même ordre et à la même place. Les lettres étaient vraiment trop succinctes sur la dernière purification du Temple et la dédidace de l'autel — τὸν καθαρισμόν est un écho de ἐκαθάρισε du v. 18 — et surtout elles laissaient dans l'ombre les champions de la cause nationale et religieuse à qui l'on devait la restauration du culte judaïque à Jérusalem et le rétablissement de la loi mosaïque en Palestine. Il était donc juste d'en écrire plus longuement afin de mettre sous leur vrai jour les origines de la fête de la Dédicace et de la fête de Nicanor. Au lieu de butiner à droite et à gauche et de composer, l'auteur se contentera de résumer, ou de tailler des extraits, comme il a mis bout à bout deux missives au début de son livre. Aussi lui donne-t-on le titre d'épitomiste ou d'abréviateur. Il se charge lui-même, d'ailleurs, de nous exposer son programme.

La qualification de *grand* donnée au Temple de Jérusalem l'élève au-dessus des temples rivaux du Garizim et de Léontopolis et au-dessus des temples des faux dieux. Il sera dit le plus saint temple de toute la terre (**5,** 15), le temple sanctifié (**15,** 18) et par PHILON (*ad Caj.* 29) τὸν περισημότατον καὶ ἐπιφανέστατον νεών.

21. Avec le sens d'apparition ou de manifestation divine, ἐπιφάνεια n'est pas inconnu aux profanes. LIDDELL-SCOTT, s. v. Ce mot est traduit par *illuminatio* chez les Pères et l'anc. lat. et aussi par *illustratio* (Épiphane = *illustrîs)*, ce qui en fait un synonyme de φωτισμός. *Thes. ling. lat.* s. v.

Ces apparitions seront mentionnées **3,** 24; **5,** 2-4; **11,** 8; **15,** 27, et les manifestations de la puissance de Dieu dans les opérations **12,** 22; **14,** 15; **15,** 27. Le Judaïsme est pris ici dans le sens objectif de ce qui constitue la nature et la vie des Juifs, tandis que **14,** 38 il désigne les convictions, les mœurs qui font le Juif, point de vue subjectif de Gal. **1,** 14. Ἰουδαισμός s'oppose dans les deux cas à ἀλλοφυλισμός et à Ἑλληνισμός. — De λεηλατεῖν, faire du butin, ravager, dépend le lat. P *ita ut... populaverint*, terme qui étonne certains exégètes, mais, dans une guerre civile, le pays a toujours à subir des ruines et des déprédations même de la part du parti qui veut son plus grand bien : Judas incendie, prélève des dépouilles, massacre les renégats à travers toute la région. Moffatt évoque la conduite des troupes de Cromwell en Angleterre durant la guerre civile. Le lat. *vindicarent* paraît bien provenir d'une correction. — *Barbare* est pris ici dans le sens de qui parle une langue étrangère comme dans Ps. gr. **113,** 1 plutôt que dans celui de cruel et sauvage comme **4,** 25; **5,** 22; III Macc. **3,** 24. Le Juif parle des Grecs comme les Grecs parlaient des Perses. Sa lutte est une lutte contre le Barbare, contre le dominateur étranger. L'auteur a l'audace de substituer à la formule Ἕλληνες καὶ βάρβαροι la formule Ἰουδαῖοι καὶ βάρβαροι. L'usage grec cependant se conservait parmi les cercles juifs éclairés. KITTEL, *Theol. Wört. zum N. T.*, I, p. 547.

22. — περιβόητον moins employé en bonne part qu'en mauvaise suit les mêmes

πάσης ἐπιεικείας ἵλεω γενομένου αὐτοῖς. [23]ὑπὸ Ἰάσωνος τοῦ κυρηναίου δεδηλωμένα διὰ πέντε βιβλίων, πειρασόμεθα δι' ἑνὸς συντάγματος ἐπιτεμεῖν. [24]συνορῶντες γὰρ τὸ χῦμα τῶν ἀριθμῶν καὶ τὴν οὖσαν δυσχέρειαν τοῖς θέλουσιν εἰσκυκλεῖσθαι τοῖς τῆς ἱστορίας διηγήμασι διὰ τὸ πλῆθος τῆς ὕλης, [25]ἐφροντίσαμεν τοῖς μὲν βουλομένοις ἀναγινώσκειν ψυχαγωγίαν, τοῖς δὲ φιλοφρονοῦσιν εἰς τὸ διὰ μνήμης ἀναλαβεῖν εὐκοπίαν, πᾶσι δὲ τοῖς ἐντυγχάνουσιν ὠφέλειαν. [26]καὶ ἡμῖν μὲν τοῖς τὴν κακοπάθειαν ἐπιδεδεγμένοις τῆς ἐπιτομῆς οὐ ῥάδιον, ἱδρῶτος δὲ καὶ ἀγρυπνίας τὸ πρᾶγμα, [27]καθάπερ τῷ παρασκευάζοντι συμπόσιον καὶ ζητοῦντι τὴν ἑτέρων λυσιτέλειαν οὐκ εὐχερές, ὅμως διὰ τὴν πολλῶν εὐχρηστίαν ἡδέως τὴν κακοπάθειαν ὑποίσομεν [28]τὸ μὲν διακριβοῦν περὶ ἑκάστων τῷ συγγραφεῖ παραχωρήσαντες, τὸ δὲ ἐπιπορεύεσθαι τοῖς ὑπογραμμοῖς τῆς ἐπιτομῆς διαπονοῦντες. [29]καθάπερ γὰρ τῆς καινῆς οἰκίας ἀρχιτέκτονι τῆς ὅλης καταβολῆς φροντιστέον, τῷ δὲ ἐγκαίειν καὶ ζωγραφεῖν ἐπιχει-

vicissitudes que le *diffamatum* de l'anc. lat. qui peut signifier divulgué avec une note infamante ou laudative. Cf. *Thes. ling. lat.*, s. v. On notera les var. des revisions latines : *famosissimum, nominatum, memorabile.* — ἐπιείκεια en tant qu'attribut de Dieu signifie la clémence, Sap. **12,** 18; Bar. **2,** 27; Dan. **3,** 42. Anc. lat. *cum omni tranquillitate,* B *cum ingenti mansuetudine,* P *omni clementia.* — ἵλεω (gén. attiq.) est encore sous l'influence de la lettre **2,** 7. Voir **10,** 26.

23. On admirera la servilité de l'anc. lat. *sub Jasone Cyreneo manifestata* ὑπὸ Ἰάσωνος...... P *ab Jasone* sans trace de τὰ en tête du verset, inutile car ce membre de phrase dépend de l'article pronom du début de 19. Quoi qu'en dise Grimm, non seulement ce τὰ n'est pas requis par la clarté, mais encore il a nui à la correction des latins autres que L et P, où *item quae* semble étranger à ce qui vient d'être énuméré. Pour Jason voir *Introduction*, p. XXXII s. De la signification de faire connaître, faire savoir, δηλοῦν passe ici et **7,** 42; **10,** 10 au sens de raconter.

24. — συνορᾶν, embrasser d'un regard d'ensemble, est traduit *considerare* par tous les lat. Si l'abréviateur donne volontiers le chiffre des forces armées, il se montre au contraire parcimonieux touchant les computs des laps de temps, le nom des mois et le chiffre des années. Il laissera passer le flot. Il évitera la sécheresse d'une chronique en faisant un choix de faits intéressants qu'il présentera avec tous les agréments d'une narration littéraire. Ainsi tombera la difficulté que le lecteur ordinaire éprouve à se plonger dans les récits historiques ou, d'après le lat., à s'en rendre maître, à les posséder, *circumire* M. *Adgredi* de l'anc. lat. vient comme synonyme de *circumdare.* L'équivalence de ὕλη et de *materia* a échappé aux lat. qui ont *silvæ* ou *rerum (gestarum). Se immergere* de P est préférable, en relation avec χῦμα.

25. Si l'abréviateur emploie ici avec φροντίζειν l'accus. au lieu du génit. comme il le fait 29; **4,** 21; **9,** 21; **11,** 15, c'est moins pour profiter d'une licence de la Κοινή (MAYSER, II, 2, p. 215. PREISIGKE s. v.) que pour la recherche de l'euphonie dans une phrase rythmique. De tous les latins l'anc. lat. est la traduction qui serre notre texte grec de plus près. La tendance de Polybe (KAELKER, p. 294 s.) à user des verbes actifs autrement que les anciens se manifeste ici avec φιλοφρονεῖν et ἐντυγχάνειν d'où ἔντευξις « lecture ».

26. Aux facilités et à la jouissance offertes au lecteur, l'auteur oppose la peine que ce travail d'abréviation lui a coûtée. L'anc. lat. a lu ἐπιδεδειγμένοις *ostendimus* (de

[23] τα devant υπο (FT), om. τα (RS), κατα τα *V*.
[26] επιδεδιγμένοις (S), επιδεδειγμενοις *V*, επιδεδεγμ. (RFT).
[27] ευχρηστιαν 62, 64, *anc. lat.*, ευχαριστιαν (RFTS).
[28] διαπονουντες (RFT), ατονουντες (S).
[29] εγκαιειν (RFT), ενκαινιζειν (S).

ayant été propice avec toute sa mansuétude, [23] tout cela ayant été exposé en cinq livres par Jason de Cyrène, nous essaierons de le résumer en un seul ouvrage. [24] Considérant le flot des chiffres et la difficulté qu'éprouvent ceux qui veulent se plonger dans les récits de l'histoire, à cause de l'abondance de la matière, [25] nous avons eu le souci d'offrir de l'agrément à ceux qui se contentent d'une simple lecture, de la commodité à ceux qui aiment à confier les faits à leur mémoire, de l'avantage à tous indistinctement. [26] Pour nous qui avons assumé le pénible labeur de ce résumé, c'est là non une tâche aisée, mais une affaire de sueurs et de veilles, [27] non moins difficile que celle de l'ordonnateur d'un festin qui cherche à procurer la satisfaction des autres. De la même façon, pour rendre service à nombre de gens, nous supporterons agréablement ce pénible labeur, [28] laissant à l'écrivain le soin d'être complet sur chaque événement pour nous efforcer de suivre les contours d'un simple précis. [29] De même en effet que l'architecte d'une maison neuve doit s'occuper de toute la structure tandis que celui qui se charge de la décorer de peintures à l'encaustique doit rechercher ce qui est approprié

δείκνυμι) au lieu de ἐπιδεδεγμένοις (de δέχομαι) que V rend correctement *suscepimus* et *adsumpsimus* (doublet).

27. L'auteur se compare à celui qui, d'après la coutume des anciens, était choisi pour organiser un banquet de façon à flatter les goûts de tout le monde et à mériter la couronne (Sir. **32** (**35**) 1 et 2) εὐκοσμίας χάριν, ou au maître d'hôtel, le chef du triclinium, analogue à celui de Joh. **2,** 8. La leçon πολλῶν εὐχρηστίαν des cod. 62, 64 est soutenue par le *multorum utilitatem* de l'anc. lat. et même de P, tandis que εὐχαριστίαν n'a que l'appui de V *multorum gratiam* qui favorise moins le parallélisme.

Le passage de εὐχρηστία à εὐχαριστία est plus facile à concevoir que *vice versa.*

28. Le lecteur désireux d'entrer dans le détail de chaque chose s'adressera à l'auteur, c'est-à-dire aux cinq livres de Jason de Cyrène. L'abréviateur lui laisse volontiers le privilège de la prolixité et de l'abondance des informations pour s'efforcer de donner une réduction de cette œuvre qui ne devait pas être très répandue. Outre le but de propagande spéciale qu'il poursuit, l'abréviateur pense bien rendre service à Jason et ne pas dépenser ses labeurs en pure perte. διαπονοῦντες de la rec. lucian. et *studentes* de Vulg. étant préférable à la leçon générale ἀτονοῦντες, *invalidi* de l'anc. lat., *deficientes* M, que P essaie de sauver par une négation *non omittentes.* KAPPLER, p. 62 s.

29. « Jason, écrit Calmet, est ce savant architecte qui s'est trouvé chargé de bâtir tout le vaste édifice de cette histoire; je ne suis que comme un peintre occupé à orner quelques parties du bâtiment. » — καταβολή, fondation dans le sens de bâtisse, anc. lat. *structura,* est un cas unique dans le grec ancien. Le verbe ἐγκαίειν désigne, semble-t-il, le procédé de l'encaustique (καῦσις) qui « consistait à liquéfier sur une palette en métal, préalablement chauffée, des pains de cire de différentes couleurs, puis à étaler, à l'aide d'un pinceau, la cire ainsi fondue. Mais, comme en refroidissant, elle se figeait rapidement, on reprenait avec un fer chauffé, les touches déposées, et on les liait soigneusement ». *Dict. des Antiq.*, IV, 464. A l'intérieur des maisons, les peintures étaient exécutées à l'encaustique. Vitruve (VII, 9) et Pline (*H. N.* XXXIII, 40) ont décrit en détail l'application de ce procédé aux peintures murales. La comparaison de l'architecte et du décorateur transportée sur le plan littéraire est exacte à condition que l'abréviateur, sortant des bornes d'un résumé ajoute au sujet qu'il tire d'un gros ouvrage les ornements du style et tout ce qui est de nature à flatter le goût de ses lecteurs.

ροῦντι τὰ ἐπιτήδεια πρὸς διακόσμησιν ἐξεταστέον, οὕτως δοκῶ καὶ ἐπὶ ἡμῶν. τὸ 30
μὲν ἐμβατεύειν καὶ περίπατον ποιεῖσθαι λόγων καὶ πολυπραγμονεῖν ἐν τοῖς κατὰ
μέρος τῷ τῆς ἱστορίας ἀρχηγέτῃ καθήκει· 31 τὸ δὲ σύντομον τῆς λέξεως μεταδιώκειν
καὶ τὸ ἐξεργαστικὸν τῆς πραγματείας παραιτεῖσθαι τῷ τὴν μετάφρασιν ποιουμένῳ
συγχωρητέον. 32 ἐντεῦθεν οὖν ἀρξώμεθα τῆς διηγήσεως τοῖς προειρημένοις τοσοῦ-
τον ἐπιζεύξαντες· εὔηθες γὰρ τὸ μὲν πρὸ τῆς ἱστορίας πλεονάζειν, τὴν δὲ ἱστορίαν
ἐπιτεμεῖν.

à l'ornementation, ainsi, pensé-je, en est-il pour nous. 30 Pénétrer dans les questions et en faire le tour pour en examiner avec curiosité tout le détail appartient à celui qui compose l'histoire, 31 mais s'acharner à résumer sa composition et se garder de l'exposition complète des faits est une concession à laquelle a droit celui qui confectionne une adaptation.

32 Commençons donc ici notre relation sans rien ajouter à ce qui a été dit, car il serait sot d'être surabondant avant d'entamer l'histoire et de raccourcir l'histoire elle-même.

30. En veine de métaphores, notre auteur nous représente l'historien sous les traits d'un homme qui pénètre dans une propriété (ἐμβατεύειν), s'y promène à l'aise (περίπατον π.) et examine toutes choses dans le détail jusqu'à l'indiscrétion (πολυπραγμ.) anc. lat. *et curiose per partes suas inquirere.*

31. — μεταδιώκειν comporte la recherche de l'expression propre à renfermer dans sa concision la phraséologie de l'historien. — παραιτεῖσθαι lat. *omittere, vitare,* renoncer au fini de l'exécution, ἐξεργάζεσθαι signifiant mener à terme, traiter à fond. Tous les termes de ce passage sont de style polybien, de même que πραγματεία au sens d'ouvrage d'histoire. Outre le sens de traduire ou de paraphraser, μεταφράζειν offre celui d'exprimer en de nouveaux termes, ce qui convient même à un abrégé. Les latins ne sont pas arrivés à rendre clairement ces subtilités.

32. — τοσοῦτον *autant* signifie aussi suivant les cas *pas davantage.* Xénoph., *Anab.*, I, 3, 15 : εἶπε τοσοῦτον il en dit seulement autant = pas davantage. Anc. lat. *prædictis tantulum subjuncto,* Vulg. *de praefatione tantum dixisse sufficiat.* — εὔηθες est pris dans son sens étymologique par B : *est enim bonæ consuetudinis ut principia hystoriæ producantur, hystoria autem brevietur,* contre-sens évité par les autres. C'est assez bavardé pour un abréviateur. *Stultum etenim est ante historiam abundare (effluere), ipsam autem historiam concidere.*

CHAPITRE III

[1]Τῆς ἁγίας πόλεως κατοικουμένης μετὰ πάσης εἰρήνης καὶ τῶν νόμων [1]ὅτι κάλλιστα συντηρουμένων διὰ τὴν Ὀνίου τοῦ ἀρχιερέως εὐσέβειάν τε καὶ μισοπονηρίαν, [2]συνέβαινε καὶ αὐτοὺς τοὺς βασιλεῖς τιμᾶν τὸν τόπον καὶ τὸ ἱερὸν ἀποστολαῖς ταῖς

[1] Tandis que la ville sainte était administrée dans une paix complète et qu'on y observait les lois le plus exactement possible à cause de la piété du grand-prêtre Onias et de sa haine pour le mal, [2] il arrivait que les rois eux-mêmes honoraient le saint lieu et rehaussaient la gloire du Temple par les

1-23. Le prévot du Temple, Simon, ennemi du grand-prêtre Onias, cause par ses dénonciations la venue d'Héliodore a Jérusalem, qui bouleverse la ville.

Dans ce chapitre les menées de l'intrigant Simon contre le pieux Onias font entrevoir la lutte du parti politique helléniste avec l'orthodoxie au sein du Judaïsme. L'épisode d'Héliodore fait éclater la sainteté du Temple de Jérusalem et son inviolabilité; avant cet attentat, les rois étrangers honoraient ce sanctuaire de leurs présents. Au fait, ce sont les querelles intestines qui ont provoqué les troubles dont le lieu saint et le sacerdoce auront à pâtir.

1. La présence de τοίνυν particule de transition employée au début d'un développement fait défaut dans A et anc. lat. Au lieu de ὅτι devant κάλλιστα, renforçant le superlatif, V a ἔτι soutenu par l'anc. lat. et Vulg. *adhuc optime*, qui oppose l'excellence d'une situation à la déchéance prochaine. *Odium malitiæ* anc. lat. = μισοπονηρίαν préférable à Vulg. *animos odio habentes mala!* Le nom d'*Onias*, porté par plusieurs membres de la lignée du grand-prêtre Jaddua, est la forme hellénistique de חוני du rad. *ḥûn* = *ḥanan*, ordinairement חוניו *Ḥōnyō* dans le Talmud où l'on trouve aussi assez répandue la forme הוּנְיָא hypocor. de *Neḥūniya*. Dans Sir. **50,** 1 Ὀνίου υἱός traduit בן יוחנן. Le *Contre Apion*, II, 49 fait allusion aux railleries auxquelles prêtait ce nom à cause de sa similitude avec ὄνος l'âne. Le grand-prêtre Onias dont il est question ici est Onias III, fils de Simon II dont Sir. **50** a fait un si magnifique éloge. *Antiq.*, XII, 225 le fait contemporain de Séleucus IV et, par erreur, d'Areios, roi de Sparte. Sa vertu est louée **15,** 12.

2. La construction normale de l'impersonnel συμβαίνει (et autres temps) avec l'infin. comme sujet logique et l'accus. (*Gram.*, p. 307) se rencontre dans les inscriptions et les papyrus : *Sylloge*, 535, 5; 685, 36. Mayser, II, 3, p. 41.

Cette tournure chère à notre auteur aurait l'avantage de donner plus de relief au sens de l'infinitif; l'imparfait marque la répétition de l'acte. — τὸ ἱερόν est en parallélisme avec ὁ τόπος *le lieu* (sacré) comme le *maqôm* de Gen. **28,** 11 et le *maqâm* des Arabes. Voir ἀποστολαί avec le sens de *munera* I Macc. **2,** 18. Avant cette époque Ptolémée II et son successeur avaient honoré de leur munificence le sanctuaire de Jérusalem. *Antiq.*, XII, 50, 58; *C. Apion*, II, 48. Une fois maître de la Palestine, Antiochus III décida par piété

[1] οτι καλλιστα (RS), ετι καλ (FT).

κρατίσταις δοξάζειν, [3]ὥστε καὶ Σέλευκον τὸν τῆς Ἀσίας βασιλέα χορηγεῖν ἐκ τῶν ἰδίων προσόδων πάντα τὰ πρὸς τὰς λειτουργίας τῶν θυσιῶν ἐπιβάλλοντα δαπανήματα. [4]Σίμων δέ τις ἐκ τῆς 'Βαλγεα' φυλῆς προστάτης τοῦ ἱεροῦ καθεσταμένος διηνέχθη τῷ ἀρχιερεῖ περὶ τῆς κατὰ τὴν πόλιν ἀγορανομίας· [5]καὶ νικῆσαι τὸν Ὀνίαν μὴ δυνάμενος ἦλθε πρὸς Ἀπολλώνιον 'Θαρσέα', τὸν κατ' ἐκεῖνον τὸν καιρὸν Κοίλης

de fournir aux Juifs une contribution destinée aux sacrifices, partie en argent, partie en nature. *Antiq.*, XII, 140 s.

3. Le titre de roi d'Asie est aussi donné à un Séleucide I Macc. **8**, 6; *Antiq.*, XII, 119, 129. Fils d'Antiochus III, Séleucus IV Philopator régna de 187 à 175 avant J.-C., menant la vie d'un débiteur obéré et traqué par ses créanciers, par suite de la formidable dette de guerre laissée par son père. Bouché-Leclercq, *Séleucides*, p. 236 ss. Il vécut, selon Appien, *Syr.* 66, ἀπράκτως ἅμα καὶ ἀσθενῶς διὰ τὴν τοῦ πατρὸς συμφοράν. Saint Jérôme le reconnaît dans « le très vil et indigne du pouvoir royal » de Dan. **11**, 20, et réfute Porphyre à bon droit, qui l'identifie à Ptolémée Épiphane. Les Juifs, sans doute en reconnaissance du mérite que Séleucus IV eut à leur donner de l'argent malgré ses charges, préfèrent, contrairement à l'ordre historique, appliquer ce texte à l'odieux Tryphon. *Hebræi vilissimum et indignum decore regio Tryphonem intelligi volunt, qui tutor pueri arripuit tyrannidem.* De la participation de Séleucus IV aux frais du culte de Jérusalem sur ses propres revenus, Bickermann, *Inst. Sél.*, p. 130 conclut : « Il existait donc une cassette royale distincte des fonds de l'État et destinée à l'entretien du roi et de la cour, donc une institution pareille à l'ἴδιος λόγος des Lagides. »

Tout était donc pour le mieux à Jérusalem quand surgit un perturbateur de la paix publique du nom de Simon.

4. La prosopographie de ce Simon doit se tracer avant tout par les traits que fournit notre livre, indépendamment de la question des Oniades et des Tobiades où les critiques ont tenté de noyer ce personnage. Voir l'imbroglio de Guthe dans l'*Encycl. Biblica* s. v. *Onias*, col. 3505 s. Sur la foi du texte grec, ce critique déclare les Tobiades Benjamites. Ce fondement est des plus fragiles. La véritable leçon sur l'origine de ce Simon (τις indique déjà une extraction modeste) nous a été conservée par les anciennes versions latines : *Simon autem quidam de tribu Balgea* L, *de Balgei cognatione* B. Le reviseur de P a ajouté à *quidam Balgeus* le doublet *e tribu Benjamin* d'après le grec récent, leçon qui a éliminé de V le texte original. Depuis longtemps on s'étonnait que la charge de prévôt du Temple fût confiée à un Benjamite, à quelqu'un qui n'était ni prêtre, ni lévite. L'objection ne tient pas car, ainsi que l'a noté Dom de Bruyne, p. x, on trouve parmi les familles sacerdotales revenues de la captivité בלגה que les LXX ont rendu par Βαλγα (Βελγαι) Neh. **12**, 5 et 18 = II Esd. **20**, 8 A; **22**, 5 et 18. Herzfeld avait déjà proposé de lire *Miniamin*, famille qui se trouve dans le contexte. En tout cas *Balgea* n'a pas été inventé par l'anc. lat. qui le tient de S perdu. « Un reviseur, trompé, par le mot φυλή, a cru qu'il fallait une des douze tribus et a corrigé en Benjamin. » Or la division du sacerdoce égyptien en *Phylai* (Otto, *Priester und Tempel im hellen. Aegypten*, I, 23 ss.) justifie le sens de famille sacerdotale donné ici à φυλή. Voir *Miscelanea G. Mercati*, vol. I.

Grimm a énuméré les nombreuses conjectures émises à propos de προστάτης τοῦ ἱεροῦ *praepositus templi*, le prévôt du Temple. Là encore, l'Égypte hellénistique nous est d'un grand secours. Depuis longtemps l'usage de προΐστασθαι et des dérivés προστάτης et προστασία existait dans le monde grec pour désigner l'administration ou le patronage d'un lieu de culte. *OGIS*, 531, 2. Le titre de προστάτης dans la hiérarchie religieuse d'Égypte est assez fréquent et on le trouve en relation avec l'administration

[4] Βαλγεα lat., text. Βενιαμιν.

dons les plus magnifiques, [3] si bien que Séleucus, roi d'Asie, couvrait de ses revenus personnels toutes les dépenses nécessaires au service des sacrifices. [4] Mais un certain Simon, de la tribu de 'Bilga', institué prévôt du Temple, se trouva en désaccord avec le grand-prêtre au sujet de l'agoranomie de la ville. [5] Comme il ne pouvait l'emporter sur Onias, il alla trouver Apollonius de

financière. Ainsi on possède les reçus de la *logeia*, on collecte en faveur des dieux, libellés par un προστάτης τοῦ θεοῦ (Wilcken, *Ostraka*, I, 253 ss.) fonction exercée en règle ordinaire par un prêtre. Otto, *op. cit.*, II, p. 75.

Simon, prêtre de la famille sacerdotale, de la *phylè* de Bilga, était donc dans les conditions requises pour exercer les fonctions de prévôt du Temple et en connaître la situation financière. Mais pouvait-il y ajouter celles d'agoranome? Cette magistrature chargée de veiller à la police des marchés en inspectant les marchandises et en délivrant aux citoyens à titre gratuit et aux étrangers, moyennant le paiement de certaines taxes, l'autorisation de vendre au détail leurs denrées sur la place publique, chargée en outre des transactions entre acheteurs et vendeurs (*Dict. d. Ant.* I, 155), cette magistrature était-elle compatible avec la dignité sacerdotale? Le reviseur du texte grec dont dépendent les latins a pensé que non, car il a substitué à ἀγορανομίας de A et autres cod. παρανομίας, *de iniquitate* qui est un parfait contre-sens. Au sujet de ce cumul, on serait tenté d'évoquer les inscriptions de l'Égypte romaine où des ἀρχιερεῖς alexandrins se disent aussi ἀγορανόμοι, et γυμνασίαρχοι *Journ. of holl. stud.* 1904, p. 7. *Archiv f. Papyrusfor.*, II, 444 : Ἱέρακος γενομένου ἀρχιερέως... καὶ ἀγορανόμου. Otto, *op. cit.* II, p. 190, discute pour savoir si ces charges étaient successives ou simultanées. En tout cas, les prêtres du culte grec plus que ceux du culte égyptien pouvaient exercer des fonctions civiles. La contestation entre Simon et Onias aurait pu provenir ou de ce que le grand-prêtre n'agréait pas chez Simon le cumul de la prévôté du Temple et de l'agoranomie, ou bien de ce que l'agoranome, qui tenait son pouvoir du Séleucide, tolérait dans le marché de la ville des denrées condamnées par la loi mosaïque. Cette absence de scrupule n'aurait rien de surprenant chez le frère de Ménélas. D'après Knab., le rôle de Simon aurait été de procurer au temple et à ses ministres ce dont ils avaient besoin, ce qui lui aurait valu le titre honorifique de προστάτης τοῦ ἱεροῦ, explication très insuffisante.

Les papyrus cependant nous font connaître en Égypte à partir de l'époque qui nous occupe une agoranomie ayant des attributions différentes de celles que nous avons énumérées plus haut. Avec les Ptolémées l'agoranome est devenu officier de l'enregistrement. S'il s'occupe encore de transactions commerciales c'est pour en rédiger ou en contrôler les actes notariés, mais outre les contrats de vente, il enregistre les contrats de prêt et de mariage, les créances hypothécaires, les testaments, les donations, les transactions de toute sorte. Aussi ἀγορανομεῖον a-t-il γραφεῖον pour synonyme. On confond parfois le bureau de l'enregistrement désigné par ces deux termes avec le greffe ou μνημεῖον, qui normalement en est l'annexe. Bouché-Leclercq, *Lagides*, IV, p. 134 ss. Mitteis, *Grundzüge*, II, p. 58 ss. Bell, *Archiv. f. Papyrusf.*, VI, p. 104. Bévenot suppose que l'agoranomie de Simon était de cette sorte et qu'elle lui permettait des opérations financières, virements, créances hypothécaires, etc., comme si sa fonction comportait la mainmise sur le trésor du Temple. Il faudrait alors que l'agoranome juif fût doublé d'un trapézite ou banquier, ce qui serait possible. Chez les Égyptiens, l'argent des dieux était confié à des banquiers qui le faisaient fructifier. Cl. Préaux, *L'économie royale des Lagides*, p. 298. Simon se livrait-il à la même opération avec l'argent du Temple? On pourrait le supposer sans lui faire injure.

5. Même acribie dans la terminologie technique qu'au verset précédent. Le titre de stratège avait supplanté celui de satrape, mais il pouvait être porté par des magistrats

Συρίας καὶ Φοινίκης στρατηγόν. [6]καὶ προσήγγειλε περὶ τοῦ χρημάτων ἀμυθήτων γέμειν τὸ ἐν Ἱεροσολύμοις γαζοφυλάκιον ὥστε τὸ πλῆθος τῶν διαφόρων ἀναρίθμητον εἶναι, καὶ μὴ προσήκειν αὐτὰ πρὸς τὸν τῶν θυσιῶν λόγον, εἶναι δὲ δυνατὸν ὑπὸ τὴν τοῦ βασιλέως ἐξουσίαν πεσεῖν ταῦτα. [7]συμμίξας δὲ ὁ Ἀπολλώνιος τῷ βασιλεῖ περὶ τῶν μηνυθέντων αὐτῷ χρημάτων ἐνεφάνισεν· ὁ δὲ προχειρισάμενος Ἡλιόδωρον τὸν ἐπὶ τῶν πραγμάτων ἀπέστειλε δοὺς ἐντολὰς τὴν τῶν προειρημένων χρημάτων ἐκκομιδὴν ποιήσασθαι. [8]εὐθέως δὲ ὁ Ἡλιόδωρος ἐποιεῖτο τὴν πορείαν, τῇ μὲν ἐμφάσει ὡς τὰς κατὰ Κοίλην Συρίαν καὶ Φοινίκην πόλεις ἐφοδεῦσαι, τῷ πράγματι δὲ τὴν τοῦ βασιλέως πρόθεσιν ἐπιτελεῖν. [9]παραγενηθεὶς δὲ εἰς Ἱεροσόλυμα καὶ φιλοφρόνως ὑπὸ τοῦ ἀρχιερέως καὶ τῆς πόλεως ἀποδεχθεὶς ἀνέθετο περὶ τοῦ γεγονότος ἐμφανισμοῦ, καὶ τίνος ἕνεκεν πάρεστι διεσάφησεν· ἐπυνθάνετο δὲ εἰ ταῖς ἀληθείαις ταῦτα οὕτως ἔχοντα τυγχάνει. [10]τοῦ δὲ ἀρχιερέως ὑποδείξαντος

inférieurs, ayant plus d'élasticité que le titre perse. Ici il équivaut à satrape, s'appliquant au gouverneur des pays à l'ouest de l'Euphrate. *Géogr. Pal.*, II, p. 132.

Cet Apollonius se distingue de ses nombreux homonymes par le fait qu'il est dit de Tarse. On reconnaît aisément dans ce personnage cet Apollonius dont Polybe dit qu'il jouissait d'un grand crédit auprès de Séleucus, τοῦ μεγάλην εὐκαιρίαν ἔχοντος παρὰ Σελεύκῳ, et qu'il se retira à Milet lors de l'avènement d'Antiochus Épiphane (XXXI, 13 (21) 3). L'un de ses fils, son homonyme, compagnon de Démétrius, fils de Séleucus IV, revêtira plus tard la même dignité que son père, I Macc. **10**, 69. Comme le patronymique de notre Apollonius est Menestheus (voir **4**, 4), on ne peut accepter ici Θρασαίου que la leçon commune du grec entend nous donner pour le nom de son père. *Thraseas* est sans doute un nom assez connu et c'est pourquoi un reviseur l'a préféré à Θαρσεου de V. C'est avec raison que Hort a jugé que le texte original devait porter Θαρσέα accus. de Θαρσεύς que l'anc. lat. a pris pour un génitif en α, usité pour les noms propres. *Gram.*, p. 43. Apollonius était donc de Tarse. Du rapprochement de cette ville avec Tharsis, les Juifs se servaient indifféremment pour la désigner de la forme *Tharsos* qui prévaut chez les premiers pèlerins chrétiens. On connaît le passage d'*Antiq.*, I, 127, où Josèphe dit que Tharsos a donné son nom aux Tharsiens, Θαρσεῖς, ainsi s'appelait jadis la Cilicie; la preuve en est que la plus importante de ses villes s'appelle Tarse, les gens ayant changé le *thêta* en *tau:* τὸ ταῦ πρὸς τὴν κλῆσιν ἀντὶ τοῦ θῆτα μεταβαλόντων. Aussi faut-il s'attendre à retrouver les formes en *tau* **4**, 30 et aussi chez Josèphe qui fait fuir, par exemple, Jonas à Tarse. *Tharso* est l'orthographe courante chez le Pèlerin de Bordeaux, Éthérie et Théodosius. Ce dernier qui ne manque pas de signaler les faits bibliques dans son routier, même ceux de Judith et des Paralipomènes de Jérémie, a certainement en vue notre verset quand il écrit : *In provincia Cilicia civitas Tharso, inde Apollonius fuit.* GEYER, *Itin.*, p. **150**, qui est mal inspiré en proposant la correction conjecturale *apostolus Paulus !*

6. — ἀμυθήτων P. *inenarrabili (pecunia)* et non *innumerabilibus (pecuniis)* anc. lat. qui suppose ἀναριθμήτων; *vectigalium* de l'anc. lat. traduit sans doute φόρων au lieu de διαφόρων (**1**, 35) où l'emploi de ce terme assez spécial trahit la main de l'abréviateur. — οὐ προσήκειν n'être pas en rapport avec. — πρὸς λόγον τινός en proportion avec quelque chose, eu égard à. Les richesses s'accumulaient périodiquement dans le lieu sacré. Josèphe loue Pompée de n'avoir pas touché au trésor du Temple qui comptait alors environ deux mille talents, ni aux ustensiles précieux. Mais Crassus en 54 fit main basse sur cette somme en argent monnayé. Seulement il y resta encore quelque chose comme 48 millions en or, si l'on en croit l'historien juif qui justifie à cette occasion l'accumulation de tant de

[9] και της πολεως V et *lat.* a summo sacerdote et civitate.

'Tarse' qui gouvernait à cette époque la Cœlé-Syrie et la Phénicie. [6] Il dénonça le trésor de Jérusalem pour regorger de richesses indicibles au point que la quantité des sommes en était incalculable et nullement en rapport avec le compte exigé par les sacrifices, ajoutant qu'il était possible de les faire tomber en la possession du roi. [7] Au cours d'une entrevue avec le roi, Apollonius mit celui-ci au courant de la dénonciation faite à lui-même au sujet de ces richesses. Arrêtant son choix sur Héliodore, son premier ministre, le roi l'envoya avec ordre de procéder à l'enlèvement des susdites richesses. [8] Aussitôt Héliodore se mettait en route, en apparence pour inspecter les villes de Cœlé-Syrie et de Phénicie, en fait pour accomplir les intentions du roi. [9] Arrivé à Jérusalem et reçu avec bienveillance par le grand-prêtre et par la ville, il fit part de ce qu'on avait dévoilé et rendit manifeste la cause de sa présence, demandant ensuite si véritablement il en était ainsi. [10] Le grand-prêtre lui représenta que le trésor comprenait les dépôts des veuves et des

ressources : Tous les Juifs de la terre et les prosélytes d'Asie et d'Europe, d'Égypte et de Cyrénaïque contribuaient depuis longtemps à enrichir le sanctuaire. *Antiq.*, XIV, 72, 105-112. Les Romains en 71 brûlèrent les γαζοφυλάκια où étaient entassées des richesses immenses — ἄπειρον χρημάτων πλῆθος — outre les objets précieux que les riches y avaient mis en dépôt. *BJ.*, VI, 282. IV Macc. **4**, 6.

7. « Héliodore, fils d'Eschyle, d'Antioche, compagnon (σύντροφος) du roi Séleucus Philopator, placé à la tête des affaires (καὶ ἐπὶ τῶν πραγμάτων) », telle est la titulature que les négociants et les armateurs de Laodicée en Phénicie accordent au tout-puissant vizir dans une dédicace retrouvée au temple d'Apollon à Délos. *OGIS.*, 247. La tendresse que ce personnage est dit avoir pour le roi aura une fin, car à la suite de démêlés ou d'aspirations ambitieuses dont nous n'avons pas une connaissance suffisante, Héliodore fera périr Séleucus traîtreusement. APPIEN, *Syr.* 45. Les modernes pensent que le plan d'Héliodore était de proclamer roi le dernier fils de Séleucus, encore en bas âge, et de régner sous son nom de façon à ne pas froisser le sentiment public par une usurpation pure et simple. W. OTTO, *PW.*, VIII, 14. BEVAN, *CAH.*, VIII, 497. « Si l'on fait état de la version juive, écrit de son côté BOUCHÉ-LECLERCQ, *Sél.*, p. 239 s., on peut penser qu'il méditait déjà sa trahison à Jérusalem, et que, s'il ne prit pas tout le Trésor sacré, il s'y munit d'argent, puis se hâta d'assassiner le roi pour n'avoir pas de comptes à lui rendre. Il avait sans doute bien d'autres malversations sur la conscience. » Après avoir signalé les hypothèses sur les desseins d'Héliodore, le même historien avoue qu'il est bien difficile de démêler les calculs politiques et les échanges de vues entre Antioche et Rome qui ont amené les circonstances favorables aux projets du ministre félon.

8 s. La hâte d'Héliodore à obéir aux désirs d'un roi besogneux ne trahit ici aucune arrière-pensée. Un courtisan de cette envergure (Appien le compte pour un τῶν περὶ τὴν αὐλήν), le chancelier du royaume arrivant à Jérusalem, c'était un événement. Il est reçu avec amitié non seulement par le grand-prêtre mais aussi par la population, καὶ τῆς πόλεως avec V et tous les lat. même P : *benigne a pontifice et ipsa civitate exceptus.* — ἀνατίθεσθαι prend par exception περί au lieu de l'accus. par analogie avec d'autres verbes *dicendi et declarandi*, MAYSER, II, 2, p. 447. — ἐμφανισμός indication, dénonciation, anc. lat. *narravit de facto indicio.* Les classiques emploient aussi le plur. αἱ ἀλήθειαι dans certaines expressions ; voir **7**, 6, Esth. addit. **6**, 9. Le terme équivaut à τῇ ἀληθείᾳ, en réalité, opposé à τῷ λογῷ.

10. Le tort fait à la veuve et à l'orphelin est paticulièrement odieux ainsi qu'il apparaît

παρακαταθήκας εἶναι χηρῶν τε καὶ ὀρφανῶν, [11]τινὰ δὲ καὶ Ὑρκανοῦ τοῦ Τωβίου σφόδρα ἀνδρὸς ἐν ὑπεροχῇ κειμένου — οὐχ ὥσπερ ἦν διαβάλλων ὁ δυσσεβὴς Σίμων —, τὰ δὲ πάντα ἀργυρίου τετρακόσια τάλαντα, χρυσίου δὲ διακόσια; [12]ἀδικηθῆναι δὲ τοὺς πεπιστευκότας τῇ τοῦ τόπου ἁγιωσύνῃ καὶ τῇ τοῦ τετιμημένου κατὰ τὸν σύμπαντα κόσμον ἱεροῦ σεμνότητι καὶ ἀσυλίᾳ παντελῶς ἀμήχανον εἶναι. [13]ὁ δὲ Ἡλιόδωρος, δι' ἃς εἶχε βασιλικὰς ἐντολάς, πάντως ἔλεγεν εἰς τὸ βασιλικὸν ἀναλημπτέα ταῦτα εἶναι. [14]ταξάμενος δὲ ἡμέραν εἰσῄει τὴν περὶ τούτων ἐπίσκεψιν οἰκονομήσων· ἦν δὲ οὐ μικρὰ καθ' ὅλην τὴν πόλιν ἀγωνία. [15]οἱ δὲ ἱερεῖς πρὸ τοῦ θυσιαστηρίου ἐν ταῖς ἱερατικαῖς στολαῖς ῥίψαντες ἑαυτοὺς ἐπεκαλοῦντο εἰς οὐρανὸν τὸν περὶ παρακαταθήκης νομοθετήσαντα τοῖς παρακαταθεμένοις ταῦτα σῶα διαφυλάξαι. [16]ἦν δὲ ὁρῶντα τὴν τοῦ ἀρχιερέως ἰδέαν τιτρώσκεσθαι τὴν διάνοιαν· ἡ γὰρ ὄψις καὶ τὸ τῆς χρόας παρηλλαγμένον ἐνέφαινεν τὴν κατὰ ψυχὴν ἀγωνίαν. [17]περιεκέχυτο γὰρ περὶ τὸν ἄνδρα δέος τε καὶ φρικασμὸς σώματος, δι' ὧν πρόδηλον ἐγίνετο τοῖς θεωροῦσι τὸ κατὰ καρδίαν ἐνεστὸς ἄλγος. [18]οἵ δὲ ἐκ τῶν οἰκιῶν ἀγεληδὸν ἐξεπήδων

en maint endroit de l'Écriture, v. g. Dt. **27,** 19; Job. **24,** 3; Is. **1,** 23; Éz. **22,** 7. Ces dépôts étaient, suivant quelques anciens, des offrandes qui se faisaient au Temple pour l'entretien des veuves et des orphelins conformément à Dt. **14,** 25 et 29. On explique aussi ce terme par l'usage que les gens sans défense avaient de placer leurs biens sous la protection du sanctuaire. C'est encore ce qui se pratique dans les lieux saints des musulmans. Le grand-prêtre tente d'écarter toute tentative de confiscation par des motifs d'humanité et le spectre du sacrilège.

11. En ce temps-là vivait retiré au delà du Jourdain, dans la forteresse d'Arâq el-Émir, la Birtha d'Ammonitide, un Hyrcan, descendant d'un Toubias mentionné par un papyrus de Zénon de l'année 259 avant J.-C., lequel était un simple échelon de la lignée de Tobia, parent du grand-prêtre Éliašib et dynaste d'Ammon au temps de Néhémie. C'est dans cette perspective que nous devons corriger les assertions d'*Antiq.*, XII, **4,** 11 (228 ss.) touchant l'origine des constructions et l'aménagement des cavernes de Tyros, dans le Wâdi eṣ-Ṣyr. *RB.*, 1920, p. 182 ss. Le berceau des *Benê Ṭôbiah,* οἱ Τωβίου παῖδες (cf. *Benê Ḥašmonaï* = οἱ Ἀσαμωναίου παιδες) est beaucoup plus ancien que ne le prétend Josèphe. Quel que puisse être le nom réel de son père, Hyrcan, comme ses frères, est suffisamment déterminé par τοῦ Τωβίου, à cause de l'illustration de la lignée des Tobia, de même qu'un fils de Mattathias et ses frères furent désignés dans la tradition sous le terme de fils d'Asmonée.

Notre Hyrcan, fils d'un ancien fermier général des impôts en Judée, vécut dans les domaines tobiens de Transjordanie depuis 184/3 jusqu'à 175, année où il se suicida en apprenant l'avènement d'Antiochus Épiphane. Partisan des Ptolémées par tradition de famille, il redouta sans doute les représailles de la jalousie du nouveau roi de Syrie. Déjà, par précaution, lors de sa retraite, ce puissant personnage en butte à l'hostilité de ses frères avait laissé à Jérusalem une partie de son avoir dans les cachettes du Temple. Des liens de parenté unissaient d'ailleurs Hyrcan à la famille du grand-prêtre. Il était en effet le petit-neveu d'Onias II le grand-père d'Onias III. SCHUERER, I[5], 195, n. 28. — ἐν ὑπεροχῇ I Tim. **2,** 2; cf. P. Tebt. **33,** 5, MAYSER, II, 2, p. 395. Autant qu'on peut évaluer ces monnaies conventionnelles, on arrive pour le total à un minimum de 15 millions.

12. L'inviolabilité du Temple est affirmée par PHILON, *Leg. ad Caium,* 43 : le temple de

[11] ουχ ωσπερ (FT) ουτως ην (R), ουχ ουτως (S).
[15] παρακαταθηκης (RS), παραθηκης (FT).
[18] δια το μελλειν (RFT), δια το μη μελλειν (S).

orphelins [11] et en partie ceux d'Hyrcan, fils de Tobie, personnage occupant une très haute situation, et qu'à l'encontre de ce que colportait faussement l'impie Simon, il y avait en tout quatre cents talents d'argent et deux cents talents d'or; [12] qu'au reste il était absolument impossible de faire tort à ceux qui s'étaient confiés à la sainteté de ce lieu, à la majesté et à l'inviolabilitié d'un temple vénéré dans le monde entier.

[13] Mais Héliodore, en vertu des ordres qu'il avait reçus du roi, soutenait absolument que ces richesses devaient être confisquées au profit du trésor royal. [14] Au jour fixé par lui, il entrait pour dresser un inventaire de ces richesses. Ce fut alors par toute la ville une très vive inquiétude. [15] Revêtus de leurs habits sacerdotaux, les prêtres prosternés devant l'autel, invoquaient le Ciel, auteur de la loi sur les dépôts, le priant de conserver ces biens intacts à ceux qui les avaient déposés. [16] A voir l'aspect du grand-prêtre, on ne pouvait manquer de sentir une blessure jusqu'au fond du cœur, tant son air et l'altération de son teint trahissaient l'angoisse de son âme. [17] En proie à la frayeur et au tremblement dans tout son corps, cet homme donnait en spectacle à ceux qui le regardaient la souffrance installée dans son cœur. [18] Des gens se précipitaient par groupes hors des maisons pour prier tous

la ville sainte qui était ἄψαυστος, ἀσυλίας ἠξιωμένος τῆς πάσης. Ap. SERVIUM, *in Aen.* II, 761 : *asylum ideo dictum, quod nullus inde tolleretur, i. e. quod* συλᾶσθαι, *hoc est abripi nullus inde poterat; vel quod fugienti illuc spolia non detraherentur,* σῦλα *enim Graece aut furta aut spolia dicuntur. Hoc autem non est in omnibus templis quibus consecrationis lege concessum est.*

13. — βασιλικόν (I Macc. **13,** 15) précédé de εἰς τὸ fréquent dans les pap., v. g. dans les archives de Zénon *PSI.*, IV, p. 189. Anc. lat. *in regium quaestum* = εἰς τὴν βασιλικὴν πρόσοδον V et rec. lucian., mais M *in fisco*, B *in fisco regis.*

14. Dans le sens d'anxiété, d'angoisse, ἀγωνία se rencontre dans les class. et les hellénistiques. Ce n'est pas la crainte même mais une agitation, une tristesse en face d'un mal menaçant mais mal défini. LAGRANGE, *in Luc.* 22, 44. Anc. lat. *trepidatio,* P *animi aestus.*

15. Lorsque Philopator s'obstine à vouloir entrer dans le Temple, les prêtres prosternés avec leurs habits de cérémonie poussent des cris et prient avec larmes le Très-Haut de les secourir dans cette extrémité et de réprimer l'entreprise du roi. III Macc. **1,** 16. Jaddous, rempli de crainte à l'approche d'Alexandre, reçoit un avertissement céleste : il ira à la rencontre du conquérant avec les prêtres revêtus de leurs robes de lin, lui-même dans son costume couleur d'hyacinthe et tissé d'or, coiffé de la tiare surmontée de la lame d'or sur laquelle était écrit le nom de Dieu. *Antiq.*, XI, 326, 331. On voit l'importance que les Juifs donnaient à la protection du capital et aux droits du capitalisme.

16. — ἦν ou ἔστιν de même que les impersonnels tels que γίγνεται, συμβαίνει, πρέπει, est régulièrment suivi de l'infin. avec l'accus., parfois précédé de ὥστε. KÜHNER-GERTH, II, 2, § 437, 4, construction répondant au latin *est, ut.* Seule l'anc. lat. a essayé de rendre littéralement le texte; *Erat etiam qui videret (eum* à placer devant *qui) summi sacerdotis vultum mente vulnerari.* — ἰδέα, aspect extérieur, apparence, class. papyr. LXX et fréquent dans le Pasteur d'Hermas. PREUSCHEN-BAUER, s. v. La couleur de la peau est un signe de santé et de bien-être. En Syrie, pour dire : « Comment vas-tu? » on se sert de l'expression « *Še-lônak, quelle est ta couleur?* » Un teint jaunâtre est signe de maladie ou de peine intérieure ainsi que les frissons.

18. La leçon οἱ δέ que le lat. V et P suit *(alii vero)* est celle de A et s'oppose à ἔτι δὲ

ἐπὶ πάνδημον ἱκετείαν διὰ τὸ μέλλειν εἰς καταφρόνησιν ἔρχεσθαι τὸν τόπον. [19] ὑπεζωσμέναι δὲ ὑπὸ τοὺς μαστοὺς αἱ γυναῖκες σάκκους κατὰ τὰς ὁδοὺς ἐπλήθυνον· αἱ δὲ κατάκλειστοι τῶν παρθένων, αἱ μὲν συνέτρεχον ἐπὶ τοὺς πυλῶνας, αἱ δὲ ἐπὶ τὰ τείχη, τινὲς δὲ διὰ τῶν θυρίδων διεξέκυπτον· [20] πᾶσαι προτείνουσαι τὰς χεῖρας εἰς τὸν οὐρανὸν ἐποιοῦντο τὴν λιτανείαν· [21] ἐλεεῖν δ' ἦν τὴν τοῦ πλήθους παμμιγῆ πρόπτωσιν τήν τε τοῦ μεγάλως ἀγωνιῶντος ἀρχιερέως προσδοκίαν. [22] οἱ μὲν οὖν ἐπεκαλοῦντο τὸν παγκρατῆ κύριον τὰ πεπιστευμένα τοῖς πεπιστευκόσιν σῶα διαφυλάσσειν μετὰ πάσης ἀσφαλείας. [23] ὁ δὲ Ἡλιόδωρος τὸ διεγνωσμένον ἐπετέλει.

qui paraît lucianique tout en étant appuyé par l'anc. lat. *adhuc etiam*. Il est malaisé de décider quel est le texte le plus difficile. Dans les deux cas, il s'agit des gens qui sont dans leurs maisons, d'après la construction prégnante, et en sortent en foule pour se rendre à la prière publique. — ἐκπηδάω, bondir hors de, est aussi employé par III Macc. **1**, 17 pour la même circonstance. L'addition de la négation dans A διὰ τὸ μὴ μέλλειν et lat. BM *ne fieret in confusionem*, à peine correcte en grec pour une phrase finale, provient d'un scrupule au sujet du but de cette prière. Nous maintenons le sens causal avec l'anc. lat. (V et P) *eo quod in contemtum locus esset venturus*.

19. Laisser les seins à nu est un rite de deuil suivi par les pleureuses et par toute femme en proie à une grande désolation aussi bien dans l'antiquité grecque que dans l'égyptienne et la syrienne. Pour avoir la poitrine découverte, elles dégageaient les bras et le buste de la partie supérieure de leur robe et rabattaient celle-ci sur la ceinture qui empêchait la dénudation complète. Ainsi pouvaient-elles s'arracher les cheveux plus à l'aise et se meurtrir la poitrine à coups redoublés. Chapouthier, *Rev. des Et. anc.*, 1930, p. 220 ss. à propos des scènes du sarcophage d'Ahiram publié par Montet, *Byblos et l'Égypte*, pl. cxxxv, texte, p. 231 : « les femmes ayant déchiré leur robe jusqu'à la ceinture, en laissent pendre les lambeaux. » Il en est de même sur le sarcophage d'Haremheb, Gressmann, *Altor. T. und B. zu AT*. n° 198. Mais avec le *sac*, fourreau en poil de chèvre ou de chameau; il en allait autrement. Étant un accoutrement de deuil, il suppléait tout autre habit et avait les proportions restreintes requises pour laisser à découvert le buste et les jambes. D'après la langue des LXX, on place le sac sur les reins Gen. **37**, 34; on s'entoure d'un sac Jon. **3**, 6; on se ceint d'un sac Is. **15**, 3; on se revêt d'un sac Esth. **4**, 1. Dans Joel **1**, 8 la jeune veuve ceint le sac, sur quoi Jérôme : *plangit et plorat, et accinxit se sacco et cilicio et pro zona reste circumdatur*. L'intérêt de notre texte est de fournir un détail moins caractérisé par la leçon lucian. τὸ στῆθος, *pectus* de l'anc. lat. On voit que chez les femmes le sac pouvait être fixé sous les seins, ὑπὸ τοὺς μαστούς, P *sub mammis accinctae*, sans doute par la *maḥagoreth-saq*, corde grossière opposée par Isaïe **3**, 24 au luxueux bandeau pectoral. Voir les pleureuses égyptiennes sur la barque funéraire dans *DB.*, V, p. 466. B a un texte savamment travaillé : *Et succinctæ mulieres ciliciis percutiebant* (επληττον) *pectora sua plangentes* (επενθουν) *per vicos*.

Ordinairement transitif dans les LXX, l'actif πληθύνειν revêt ici un sens neutre, d'où la var. ἐπλήθυον.

Pour se répandre ainsi, il fallait que la perturbation fût à son comble, étant donné le rôle effacé imposé aux femmes par les coutumes juives. Grimm cite à ce propos le § 31 *de special. leg.* de Philon. : « Que la femme n'ait pas d'autre occupation que les soins domestiques, qu'elle recherche la solitude et qu'elle ne passe pas aux yeux des autres hommes

[19] επληθυνον (RS), επληθυον (FT).
[22] τον παγκρατη κυριον (RS), παντοκρατορα θεον (FT).

ensemble afin de conjurer l'opprobre dont le saint lieu était menacé. [19] Les femmes ceintes de sacs au-dessous des mamelles remplissaient les rues; les jeunes filles qui étaient renfermées couraient les unes aux portes, les autres sur les murs, certaines se penchaient aux fenêtres : [20] toutes, les mains tendues vers le ciel proféraient leur supplication. [21] C'était pitié que de voir la prostration confuse de la multitude et l'attente du grand-prêtre agité d'une grande inquiétude. [22] Pendant que d'un côté on demandait au Seigneur tout-puissant de garder intacts, en toute sûreté, les dépôts à ceux qui les avaient confiés, [23] Héliodore, d'autre part, exécutait ce qui avait été décidé.

comme une nomade sur les chemins. Si elle doit aller au temple, qu'elle veille à ne pas s'y rendre au moment de la plus grande affluence, mais lorsque la foule a regagné son logis, et, comme il sied à une femme libre et à une citadine, elle accomplira en toute tranquillité ses offrandes et ses prières pour l'éloignement des maux et l'obtention des biens. » Le même moraliste avait dit auparavant : παρθένοις μὲν εἴσω κλισιάδων τὴν μέσαυλον ὅρον πεποιημέναις, τελείαις δὲ ἤδη γυναιξὶ τὴν αὔλειον. A l'intérieur des grandes portes d'entrée, les jeunes filles ne sortent pas de la cour intérieure et les femmes du vestibule. — παρθένων est un génitif partitif seulement en apparence : III Macc. **1**, 18 αἵ τε κατάκλειστοι παρθένοι. — Les pylônes sont ici les portes extérieures de la maison et les murs désignent le bord des terrasses; enfin certaines pucelles vont jusqu'à se montrer aux fenêtres.

Comment πυλωνας a pu être interprété προς ονιαν par la Vulg. *ad Oniam?* C'est un fait plus facile à constater qu'à expliquer.

20. Si λιτανεύειν est un vieux mot, λιτανεία apparaît ici pour la première fois à notre connaissance. On rencontre περὶ τῆς λιτανήας dans le pap. 284 Tebt. du Ier s. av. J.-C. et dans Denys d'Hal. IV, 67 πολλὰς λιτανείας... ποιησαμένη Lucrèce avant de se donner la mort. Suidas explique ce mot par παράκλησις, invocation, action d'appeler au secours.

21. Construction de l'infin. avec ἦν comme au v. 16 et III Macc. **1**, 29, rendue littéralement par la seule anc. lat. *erat autem misereri commixtae multitudinis provolutationem* admettant l'hypallage c'est-à-dire l'accord réel de l'adjectif avec τοῦ πλήθους comme s'il y avait παμμιγοῦς. Mais on peut admettre que les inclinations et les prostrations diverses de cette foule s'exécutaient avec une confusion étrange. Crampon adopte le sens abstrait d'abattement. Moffatt traduit comme s'il y avait συμμιγῆ « the populace all prostrate with one accord ». Calmet : « Dans de semblables occasions, on a souvent vu les Juifs se jeter par terre et y demeurer couchés pendant un long temps, ou pour apaiser la colère du ciel, ou pour fléchir la dureté de ceux qui les persécutaient. » Cf. v. **15**; **13**, 12; Judith **4**, 9; **7**, 4. *BJ.*, II, 174; *Antiq.*, XVIII, 271. — Les lat. ont lu μεγάλου au lieu de μεγάλως : *magni sacerdotis.*

22. — τὸν παγκρατῆ κύριον, anc. lat. *omnipotentem dominum* accord entre A et anc. lat. avec un terme littéraire qui est bien dans la manière de l'abréviateur au lieu de l'ecclésiastique παντοκράτορα θεόν familier aux scribes et aux reviseurs du texte.

23. — ὁ δέ marque en opposition avec οἱ μέν du verset précédent ce que faisait Héliodore pendant toute cette agitation. L'imparfait de simultanéité et *de conatu*, *Gram.*, p. 252 s. — τὸ διεγνωσμένον P *quod fuerat decretum*, **9**, 15; **15**, 6 class.

[24]Αὐτόθι δὲ αὐτοῦ σὺν τοῖς δορυφόροις κατὰ τὸ γαζοφυλάκιον ἤδη παρόντος ὁ τῶν πνευμάτων καὶ πάσης ἐξουσίας δυνάστης ἐπιφάνειαν μεγάλην ἐποίησεν ὥστε πάντας τοὺς κατατολμήσαντας συνελθεῖν καταπλαγέντας τὴν τοῦ θεοῦ δύναμιν εἰς ἔκλυσιν καὶ δειλίαν τραπῆναι· [25]ὤφθη γάρ τις ἵππος αὐτοῖς φοβερὸν ἔχων τὸν ἐπιβάτην καὶ καλλίστῃ σαγῇ διακεκοσμημένος, φερόμενος δὲ ῥύδην ἐνέσεισε τῷ Ἡλιοδώρῳ τὰς ἐμπροσθίους ὁπλάς· ὁ δὲ ἐπικαθήμενος ἐφαίνετο χρυσῆν πανοπλίαν ἔχων. [26]ἕτεροι δὲ δύο προσεφάνησαν αὐτῷ νεανίαι τῇ ῥώμῃ μὲν ἐκπρεπεῖς, κάλλιστοι δὲ τὴν δόξαν, διαπρεπεῖς δὲ τὴν περιβολήν, οἳ καὶ παριστάντες ἐξ ἑκατέρου μέρους ἐμαστίγουν αὐτὸν ἀδιαλείπτως, πολλὰς ἐπιρριπτοῦντες αὐτῷ πληγάς. [27]ἄφνω δὲ πεσόντα πρὸς τὴν γῆν καὶ πολλῷ σκότει περιχυθέντα συναρπάσαντες καὶ εἰς φορεῖον ἐνθέντες [28]τὸν ἄρτι μετὰ πολλῆς συνδρομῆς καὶ πάσης δορυφορίας εἰς τὸ προειρημένον εἰσελθόντα γαζοφυλάκιον ἔφερον ἀβοήθητον ἑαυτῷ καθεστῶτα φανερῶς τὴν τοῦ θεοῦ δυναστείαν ἐπεγνωκότες. [29]καὶ ὁ μὲν διὰ τὴν θείαν ἐνέργειαν ἄφωνος καὶ πάσης ἐστερημένος ἐλπίδος καὶ σωτηρίας ἔρριπτο, [30]οἱ δὲ τὸν κύριον εὐλόγουν τὸν παραδοξάζοντα τὸν ἑαυτοῦ τόπον, καὶ τὸ μικρῷ πρότερον δέους καὶ ταραχῆς γέμον ἱερὸν τοῦ παντοκράτο-

24-40. HÉLIODORE EST FUSTIGÉ DANS LE TEMPLE.

24. Les gardes du corps sont souvent désignés par le nom de lanciers ou doryphores, anc. lat. *cum satellitibus*. — ὁ τῶν πατέρων κύριος est une banale correction lucianique d'une expression technique intéressante que l'anc. lat. a rendue par *spirituum et omnis potestatis potens* (δυνάστης). Le Seigneur des esprits est un titre qui revient cent quatre fois dans la deuxième partie du livre d'Enoch, les Paraboles, contemporaine d'A. Jannée, (95-78), et remonte peut-être à Num. **11,** 22; **27,** 16. Le Père des esprits est nommé par Heb. **12,** 9; ce sont des esprits célestes, **1,** 14. L'épiphanie annoncée est celle du v. 30 et compte parmi les manifestations célestes empruntées à Jason de Cyrène par l'abréviateur **2,** 21. — κατεπλάγην τι être frappé de stupeur par quelque chose est class., construction conservée par *paventes dei virtutem* de l'anc. lat. qui évite les fantaisies de la Vulg. Dans l'A. T. les manifestations de la présence divine sont redoutables, Ex. **33,** 20; Jud. **6,** 22; Is. **6,** 5.

25. — φοβερόν sans article placé avant le nom accompagné de l'article est une apposition faisant partie du prédicat : le cavalier qu'il avait était terrible. *Gram.*, p. 127. — ῥύδην à flot, abondamment, prend aussi, suivant Suidas, le sens de σφοδρῶς, violemment, Vulg. *cum impetu.* Le détail du cheval se cabrant pour lever ses deux pieds de devant sur Héliodore renversé est fort bien rendu dans la fameuse fresque de Raphaël qu'on admire dans les chambres du Vatican. A son flanc deux jeunes hommes pleins de force et de beauté s'élancent les verges à la main tandis que les soldats s'enfuient laissant échapper le butin. A. MICHEL, *Hist. de l'art*, IV, 1, p. 345 s., fig. 236. Chevaux et chars de feu II Reg. **6, 17.** Anges héros puissants Ps. **103,** 20. Plus loin **10,** 29 s.; **11,** 8 ss. autres apparitions de cavaliers.

26. — νεανίαι est comme en opposition à ἕτεροι : et deux autres apparurent qui étaient des jeunes gens, tournure grecque équivalant à : et apparurent également deux jeunes hommes. Lc. **23,** 32. *Gram.* p. 148 rem. I. προσεφάνησαν, composé plus rare que προεφάνησαν, est soutenu par *insuper apparuerunt* de l'anc. lat.; c'est une var. de IV Macc. **4,** 10. Les anges prennent volontiers les traits de la jeunesse Mc. **16,** 5; *Antiq.*, V, 277;

[24] **ο των πνευματων (RS), ο των πατερων κυριος (FT).**
[28] **αβοηθητον αυτον τοις ολοις (S). — επεγνωκοτα (S).**

24 Déjà il était là avec ses satellites, près du trésor, lorsque le souverain des
esprits et le détenteur de toute puissance organisa une importante manifesta-
tion de sorte que tous ceux qui avaient osé venir là, frappés par la force de
Dieu se trouvèrent sans vigueur ni courage. 25 A leurs yeux apparut un cheval
monté par un redoutable cavalier et richement caparaçonné; bondissant avec
impétuosité, il agitait contre Héliodore ses sabots de devant. 26 L'homme qui
le montait paraissait avoir une armure d'or. Deux autres jeunes hommes
lui apparurent en même temps, d'une force remarquable, éclatants de
beauté, couverts d'habits magnifiques, qui s'étant placés l'un d'un côté,
l'autre de l'autre, le flagellaient sans relâche, lui portant une grêle de coups.
27 Héliodore tombé tout d'un coup à terre fut environné d'épaisses ténèbres.
On le ramassa pour le mettre dans une litière 28 et cet homme qui venait d'en-
trer dans la chambre du susdit trésor avec un nombreux entourage et tous ses
gardes du corps fut emporté incapable de s'aider lui-même, par des gens
qui reconnaissaient ouvertement la souveraineté de Dieu.

29 Pendant que cet homme, sous le coup de la puissance divine, gisait sans
voix, privé de tout espoir et de tout secours, 30 les Juifs bénissaient le Sei-
gneur qui avait miraculeusement glorifié son saint lieu. Et le Temple qui un
instant auparavant était rempli de frayeur et de trouble fut, grâce à la mani-
festation du Seigneur tout-puissant, débordant de joie et d'allégresse.

environnés de gloire i. e. de clarté céleste, Lc. **2,** 9; Mt. **28,** 3; Apoc. **10,** 1; III Macc. **6,** 18; avec un vêtement brillant Lc. **24,** 4; Act. **10,** 30.

27. A la clarté des anges s'oppose l'obscurité dans laquelle se trouve plongé Héliodore et qui lui dérobe la vue des trésors convoités et l'empêche de trouver la sortie. Si les ténèbres qui environnent le personnage ne sont pas objectives, elles peuvent s'expliquer par l'affaiblissement de la vue chez un homme à demi mort comme il arrivera à Barjésus Act. **13,** 11. Cf. II Reg. **6,** 18 s.

28. Le sens concret de παραδρομή est celui d'une escorte de coureurs *râṣîm*, παρατρέχοντες, I Sam. **22,** 17; II Reg. **11,** 6, 19, qui jadis précédaient ou accompagnaient le char ou le cheval d'un roi. Armés d'un bouclier et d'une épée, ces *cursores*, dits aussi *scutarii*, gardaient à l'occasion la porte du palais royal, servaient de courriers et de bourreaux. Comme ici les gardes du corps sont désignés par l'abstrait δορυφορία, le mot παραδρομή peut signifier l'entourage des amis et fonctionnaires, la clique du chancelier, à l'instar de παραδρομὴν ἀνάγωγον κολάκων καὶ παίδων στρατιωτικῶν autour de Damophile d'après Posidonius cité par Athénée XII, 542b. L'emploi de l'intransitif καθέστηκα : s'être établi dans telle situation, être vraiment, est fréquent dans les livres maccabéens, v. g. II Macc. **4,** 1, 50; III Macc. **4,** 11, 18; **5,** 32; IV Macc. **13,** 22.

30. Le narrateur oppose au mutisme et à la désespérance d'Héliodore la voix des Juifs bénissant le Seigneur et leur confiance récompensée par celui qui avait marqué d'une manière si extraordinaire l'excellence de son sanctuaire, P *qui præter opinionem locum suum magnificabat.* A la frayeur et au trouble succèdent la joie et la gaîté. La manifestation du Seigneur Tout-Puissant n'est autre que celle qui est annoncée au v. 24 comme réalisée par le maître des esprits et qui s'est produite par l'intermédiaire du terrible cavalier et des deux jeunes gens. Dans l'A. T. il arrive souvent que le même personnage qui a été appelé ange est ensuite nommé Dieu. La plupart des Pères ont pensé que c'était

ρος ἐπιφανέντος κυρίου χαρᾶς καὶ εὐφροσύνης ἐπεπλήρωτο. [31]ταχὺ δέ τινες τῶν τοῦ Ἡλιοδώρου συνήθων ἠξίουν τὸν Ὀνίαν ἐπικαλέσασθαι τὸν ὕψιστον καὶ τὸ ζῆν χαρίσασθαι τῷ παντελῶς ἐν ἐσχάτῃ πνοῇ κειμένῳ. [32]ὕποπτος δὲ γενόμενος ὁ ἀρχιερεὺς μήποτε διάλημψιν ὁ βασιλεὺς σχῇ κακουργίαν τινὰ περὶ τὸν Ἡλιόδωρον ὑπὸ τῶν Ἰουδαίων συντετελέσθαι προσήγαγε θυσίαν ὑπὲρ τῆς τοῦ ἀνδρὸς σωτηρίας. [33]ποιουμένου δὲ τοῦ ἀρχιερέως τὸν ἱλασμὸν οἱ αὐτοὶ νεανίαι πάλιν ἐφάνησαν τῷ Ἡλιοδώρῳ ἐν ταῖς αὐταῖς ἐσθήσεσιν ἐστολισμένοι καὶ στάντες εἶπον Πολλὰς τῷ Ὀνίᾳ τῷ ἀρχιερεῖ χάριτας ἔχε, διὰ γὰρ αὐτόν σοι κεχάρισται τὸ ζῆν ὁ κύριος· [34]σὺ δὲ ἐξ οὐρανοῦ μεμαστιγωμένος διάγγελε πᾶσι τὸ μεγαλεῖον τοῦ θεοῦ κράτος. ταῦτα δὲ εἰπόντες ἀφανεῖς ἐγένοντο. [35]ὁ δὲ Ἡλιόδωρος θυσίαν ἀνενέγκας τῷ κυρίῳ καὶ εὐχὰς μεγίστας εὐξάμενος τῷ τὸ ζῆν περιποιήσαντι καὶ τὸν Ὀνίαν ἀποδεξάμενος ἀνεστρατοπέδευσε πρὸς τὸν βασιλέα. [36]ἐξεμαρτύρει δὲ πᾶσιν ἅπερ ἦν ὑπ' ὄψιν τεθεαμένος ἔργα τοῦ μεγίστου θεοῦ. [37]τοῦ δὲ βασιλέως ἐπερωτήσαντος τὸν Ἡλιόδωρον ποῖός τις εἴη ἐπιτήδειος ἔτι ἅπαξ διαπεμφθῆναι εἰς Ἱεροσόλυμα, ἔφησεν [38]Εἴ τινα ἔχεις πολέμιον ἢ πραγμάτων ἐπίβουλον, πέμψον αὐτὸν ἐκεῖ, καὶ μεμαστιγωμένον αὐτὸν προσδέξῃ, ἐάνπερ καὶ διασωθῇ, διὰ τὸ περὶ τὸν τόπον ἀληθῶς εἶναί τινα θεοῦ δύναμιν· [39]αὐτὸς γὰρ ὁ τὴν κατοικίαν ἐπουράνιον ἔχων ἐπόπτης ἐστὶν καὶ βοηθὸς ἐκείνου τοῦ τόπου καὶ τοὺς παραγινομένους ἐπὶ κακώσει τύπτων ἀπολλύει. [40]καὶ τὰ μὲν κατὰ Ἡλιόδωρον καὶ τὴν τοῦ γαζοφυλακίου τήρησιν οὕτως ἐχώρησεν.

Dieu lui-même qui se montrait ou le Fils de Dieu sous la forme des anges. Pour saint Jérôme et saint Augustin et les théologiens du moyen âge, ce sont des anges qui ont apparu aux hommes même dans les cas où Dieu seul semble intervenir. Voir VACANT, *DB.*, I, 586 s. Pour la période post-exilique et l'angélologie dans le Judaïsme, KITTEL, *Theol. Wört. zum N. T.* I, p. 77 ss. et HACKSPILL sur les formes des apparitions, *RB.*, 1902, p. 532. L'ange de Jahveh par LAGRANGE, *RB*, 1903, p. 212 ss. et TOUZARD, *DB. Suppl.* I, 242-255.

31. Dans les LXX (ὁ θεὸς) ὁ ὕψιστος traduit עליון (אל) Gen. **14,** 17 s., Num. **24,** 16; Ps. **9,** 2; **12** gr. 6; **17,** 13 et fréq. Dan. Th. **4,** 14; **5,** 18, 29 (עלי). **7,** 18, 22. Sous Ptolémée VI Philométor (181-146) la proseuque ou synagogue d'Athribis est dédiée au Très-Haut τὴν προσευχὴν θεῷ Ὑψίστῳ, *OGIS.*, 96, nom officiel de Dieu pour les Gentils fondé sur l'idée de sa résidence au plus haut des cieux étoilés. Is. **14,** 14 : Je monterai au-dessus des astres du ciel, et je serai semblable au Très-Haut. Cf. Ps. **90,** 1.

Deux stèles imprécatoires juives de Délos de la même époque débutent par 'Επικαλοῦμαι καὶ ἀξιῶ τὸν θεὸν τὸν ὕψιστον, τὸν κύριον τῶν πνευμάτων καὶ πάσης σαρκός (Num. **16,** 22; cf. ci-avant 24) *Jahresh. in Wien*, IV, Beibl. p. 14. Les Juifs hellénisés usaient volontiers de ce vocable (appliqué à Zeus en Phénicie et en Syrie) et les païens l'employaient pour désigner le Dieu d'Israël. Sur son expansion dans la Diaspora voir JESSEN *PW.*, IX, 446 s. Dans la bouche des Syriens de l'entourage d'Héliodore ce vocable est tout à fait en situation.

32. D'après **14,** 22 κακουργία a le sens d'embûche ou d'action perfide, *foul play* (Moffatt) avec nuance de supercherie. Il était évident que dans l'esprit du roi, l'aventure prendrait l'aspect d'une scène montée par le grand-prêtre et non d'une intervention

[34] εξ ουρανου (RFS), υπ' αυτου *V*, *anc. lat.* ab eo flagellatus (T).
[38] διασωθη (RFS), διασωθειη (T).
[39] απολλυεις (RFS), απολλυσιν (T).

31 Les compagnons d'Héliodore s'empressèrent de demander à Onias de prier le Très-Haut et d'accorder la vie à celui qui gisait arrivé absolument à son dernier souffle.

32 Dans la crainte que le roi ne soupçonnât par hasard les Juifs d'avoir joué un mauvais tour à Héliodore, le grand-prêtre offrit un sacrifice pour le retour de cet homme à la vie. 33 Lorsque le grand-prêtre offrait le sacrifice d'expiation, les mêmes jeunes hommes apparurent à Héliodore revêtus des mêmes habits et, se tenant debout, lui dirent : « Rends de très grandes actions de grâces au grand-prêtre Onias, car c'est à sa considération que le Seigneur t'accorde la vie sauve. 34 Quant à toi, fustigé du ciel, annonce à tous la force mirifique de Dieu ». Ayant dit ces paroles, ils disparurent.

35 Héliodore ayant offert un sacrifice au Seigneur et fait de grands vœux à celui qui lui avait conservé la vie, prit amicalement congé d'Onias et revint avec son armée auprès du roi. 36 Il rendait témoignage à tous des œuvres du Dieu très grand qu'il avait contemplées de ses yeux. 37 Au roi qui lui demandait quel homme lui paraissait propre à être envoyé une fois pour toutes à Jérusalem, Héliodore répondit : 38 « Si tu as quelque ennemi ou adversaire de ton gouvernement, envoie-le là-bas, et tu le recevras déchiré par les fouets, si toutefois il en réchappe, car il y a vraiment en ce lieu une puissance spéciale de Dieu. 39 Celui qui a sa demeure dans le ciel veille sur ce lieu et le protège; ceux qui y viennent avec de mauvais desseins, il les frappe et les fait périr ». 40 C'est ainsi que se passèrent les choses relatives à Héliodore et à la conservation du trésor sacré.

surnaturelle. Simon (**4,** 1) accusera Onias d'avoir organisé un épouvantail pour terrifier Héliodore. Celui-ci étant mal en point, il fallait effacer le péché par un sacrifice; le péché, cause de l'accablement, une fois expié, la santé reviendrait.

35. Revenu à la santé, le ministre offre un sacrifice d'action de grâce, ce qui était permis à des notabilités non-juives. Schuerer, II, 357-362. εὔχεσθαι εὐχάς class. et fréquents dans les LXX, anc. lat. *votis magnis promissis*.

ἀποδεξάμενος ayant reçu, accueilli avec bienveillance, sous-entendu : pour prendre congé. Vulg. d'après X *et Oniæ gratias agens*. — ἀναστρατ. terme polybien pour signifier « lever le camp », d'où retourner avec l'armée vers... anc. lat. *exercitum revocavit ad regem*.

37. Séleucus attribue l'insuccès de l'entreprise à Héliodore et ne renonce pas à en confier l'accomplissement à un autre.

Dans la citation de Polybe qu'on lit dans *Antiq.*, XII, 136, Josèphe insère ces mots au sujet du temple appelé Hiérosolyme « à propos duquel ayant beaucoup à dire et surtout sur l'apparition qui eut lieu autour de ce temple — καὶ μάλιστα περὶ τῆς γενομένης περὶ τὸ ἱερὸν ἐπιφανείας — j'en remets le récit à un autre moment ». Chamonard traduit « et surtout en raison de la célébrité de ce sanctuaire », ce qui paraît exact à cause de περὶ τὸ ἱερόν et se conçoit mieux chez Polybe. Malheureusement le passage manque dans cet historien et les éditeurs doivent se contenter de reproduire Josèphe.

Moffatt pense découvrir une double tradition, l'une mettant en scène le terrible cavalier, l'autre les deux jeunes flagellants. L'abréviateur aurait enjolivé sa source principale avec des éléments pris ailleurs. Le même procédé se retrouverait **9,** 6 s. Il y a des ressemblances entre la profession de foi d'Héliodore 36 et 39 et celle de Darius dans Dan. **6,** 27.

Le IV[e] livre des Macc. ch. 1, faisant abstraction d'Héliodore, amène à Jérusalem Apollonius, qui menace et entre par force dans le Temple. A la vue de cavaliers descendant du ciel, revêtus d'armures éclatantes, Apollonius renversé à terre supplie les Hébreux d'intercéder pour lui. Le Syncelle dans sa Chronographie place bout à bout l'épisode ayant pour acteur Apollonius d'après IV Macc. et celui qui met en scène Héliodore d'après II Macc. (éd. de Bonn, p. 528 s.). Ben Gorion s'en tient au thème d'Héliodore qu'il charge de quelques détails de son cru (III, 16). Le grand-prêtre s'appelle Ḥanania; Héliodore est abandonné par sa suite que terrifient tonnerre et tremblement de terre; ce sont de jeunes prêtres qui emportent le ministre hors du sanctuaire pour le remettre à ses satellites. Séleucus admire ce qui est arrivé à Héliodore et envoie chaque année des présents au Temple. D'après l'histoire au contraire, c'est à partir de cet événement qu'Héliodore nourrit de mauvais desseins contre Séleucus.

CHAPITRE IV

[1] Ὁ δὲ προειρημένος Σίμων ὁ τῶν χρημάτων καὶ τῆς πατρίδος ἐνδείκτης γεγονὼς ἐκακολόγει τὸν Ὀνίαν, ὡς αὐτός τε εἴη τὸν Ἡλιόδωρον ἐπισεσεικὼς καὶ τῶν κακῶν δημιουργὸς καθεστηκώς. [2] καὶ τὸν εὐεργέτην τῆς πόλεως καὶ τὸν κηδεμόνα τῶν ὁμοεθνῶν καὶ ζηλωτὴν τῶν νόμων ἐπίβουλον τῶν πραγμάτων ἐτό-

[1] Le susdit Simon, passé dénonciateur des capitaux et de la patrie, calomniait Onias comme si ce dernier avait agi sur Héliodore et ourdi tous ces maux [2]. Le bienfaiteur de la cité, le protecteur de ses congénères, le zélé

1-6. Les méfaits de Simon, prévôt du Temple, obligent Onias a requérir l'intervention royale.

Jason de Cyrène vient à point pour combler les lacunes et les réticences de I Macc. sur les querelles partisanes qui ont précédé et provoqué l'introduction de la culture hellénique dans les mœurs juives. La part du sacerdoce et de l'aristocratie dans la révolution qui éclatera sous Antiochus Épiphane, au lieu d'être dissimulée sous l'anonymat « quelques-uns du peuple », est endossée par des personnalités vivantes, agitées sous le coup des passions, entrant dans le jeu de la politique, prêtes à toutes les entreprises criminelles, concussions et desseins homicides. On jugera par là de la gravité de la crise que traverse alors le Judaïsme, crise dont Épiphane n'est plus le moteur principal, mais créée par un mouvement parti du sein du peuple juif. Il est à croire que dans ce chapitre IV qui est du plus haut intérêt, l'abréviateur n'a pas eu à retoucher beaucoup le texte de son informateur. Tout au plus a-t-il pratiqué quelques coupures en ce qui concernait l'histoire générale.

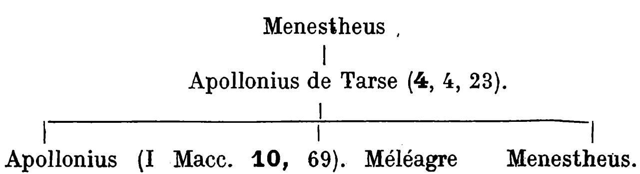
1. Simon, qui nous est connu par **3,** 4 ss., étant d'une famille de prêtres, pouvait avoir l'arrière-pensée de supplanter Onias dans la charge de grand-prêtre. Son frère Ménélas arrivera un jour à cette dignité. En leur temps, les fils de Mattathias, appartenant à une autre famille sacerdotale, y parviendront aussi. Pour y parvenir, il fallait l'assentiment du roi. La manœuvre préliminaire pour Simon consistait à perdre Onias dans l'esprit de Séleucus. — ἐνδείκτης est à proprement parler un *indicateur* au sens policier, Pap. Par. 45, 4 et 7. II[a]. — ἐπισείειν, anc. lat. *concutere*, V *instigare*, cet. *conturbare.* Il n'est pas probable que Simon ait représenté Onias comme ayant excité Héliodore à dépouiller le Temple, le roi savait l'origine de la dénonciation; mais il avait chance d'être écouté en accusant le grand-prêtre d'avoir frappé l'imagination du ministre par quelque stratagème, de l'avoir troublé au point de le jeter dans l'abattement. *Concutere* signifie parfois *prosternere, debilitare. Th. ling. lat.*, IV, 120. Voir **3,** 25 : secouer quelqu'un avec un épouvantail.

2. Le génit. après ἐπίβουλος est aussi employé par Plutarque. Voir **3,** 38 et **14,** 26 où *insidiator rerum* ou *regni*, c'est tout un. L'usage class. de πράγματα au sens d'affaires publiques se constate dans les inscriptions, les pap. et II Macc. **11,** 19; III Macc. **3,** 7; **7,** 11; IV Macc. **4,** 3. Aussi τῶν νόμων doit avoir un sens plus étendu que la loi de Moïse. L'opposition voulue par l'auteur demande qu'Onias soit regardé comme fidèle aux lois du royaume.

λμα λέγειν. [3] τῆς δὲ ἔχθρας ἐπὶ τοσοῦτον προβαινούσης ὥστε καὶ διά τινος τῶν
ὑπὸ τοῦ Σίμωνος δεδοκιμασμένων φόνους συντελεῖσθαι, [4] συνορῶν ὁ Ὀνίας τό
χαλεπὸν τῆς φιλονεικίας καὶ Ἀπολλώνιον Μενεσθέως τὸν Κοίλης Συρίας καὶ
Φοινίκης στρατηγὸν συναύξοντα τὴν κακίαν τοῦ Σίμωνος. [5] πρὸς τὸν βασιλέα
διεκομίσθη, οὐ γινόμενος τῶν πολιτῶν κατήγορος, τὸ δὲ σύμφορον κοινῇ καὶ κατ'
ἰδίαν παντὶ τῷ πλήθει σκοπῶν. [6] ἑώρα γὰρ ἄνευ βασιλικῆς προνοίας ἀδύνατον
εἶναι τυχεῖν εἰρήνης ἔτι τὰ πράγματα καὶ τὸν Σίμωνα παύλαν οὐ λημψόμενον τῆς
ανοίας.
[7] Μεταλλάξαντος δὲ τὸν βίον Σελεύκου καὶ παραλαβόντος τὴν βασιλείαν Ἀντιό-
χου τοῦ προσαγορευθέντος Ἐπιφανοῦς ὑπενόθευσεν Ἰάσων ὁ ἀδελφὸς Ὀνίου τὴν
ἀρχιερωσύνην, [8] ἐπαγγειλάμενος τῷ βασιλεῖ δι' ἐντεύξεως ἀργυρίου τάλαντα
ἑξήκοντα πρὸς τοῖς τριακοσίοις καὶ προσόδου τινὸς ἄλλης τάλαντα ὀγδοήκοντα.
[9] πρὸς δὲ τούτοις ὑπισχνεῖτο καὶ ἕτερα διαγράφειν πεντήκοντα πρὸς τοῖς ἑκατόν,
ἐὰν ἐπιχορηγηθῇ διὰ τῆς ἐξουσίας αὐτοῦ γυμνάσιον καὶ ἐφηβίαν αὐτῷ συστήσασθαι

3. Le latin *per quosdam* suppose διά τινων au lieu du grec courant διά τινος « par qui que ce soit », « par chacun », ce qui ne modifie pas la signification de la phrase. N'importe lequel des sicaires éprouvés par Simon était à ses ordres.

4. Quand on eut perdu la valeur de μενεσθεως comme nom propre on essaya de disséquer le mot en μαινεσθαι suivi ou non de ως ou de εως d'où la leçon vulgaire sur laquelle le reviseur de la Vulg. a bâti *insanire utpote*. Kappler, p. 13. Ἀπολλώνιον Μενεσθέως, brillante conjecture proposée indépendamment, semble-t-il, par Hort et E. Schwartz, repose aujourd'hui sur le terrain solide de la tradition manuscrite : *Apollonium Menesthei* de l'anc. lat. est soutenu par *BMP*. De Bruyne, p. x. Swete et Rahlfs lui ont donné droit de cité. Bévenot et Moffatt l'ont adopté, mais Riessler et Gutberlet n'en tiennent pas compte. Apollonius donna à un de ses fils le nom du grand-père Menestheus. Polybe, XXXI, 13 (21) 2. Ainsi nous obtenons la lignée :



5. — διακομίζεσθαι, P *pervectus est:* se faire transporter en litière ou en bateau. — — συναύξειν *Sylloge* IV³ s. v. τὰν εὔνοιαν, τὰν ὁμόνοιαν, τὰς τιμάς... P seul parmi les latins a bien rendu κοινῇ καὶ κατ' ἰδίαν : *in commune et singulariter* et non pas *secreto, apud semetipsum*, etc.

6. L'abréviateur pratique ensuite une coupure qui nous dérobe Onias et Simon.

7-22. Jason, frère d'Onias, agréé comme grand-prêtre par Antiochus Épiphane, favorise l'hellénisme.— Antiochus acclamé a Jérusalem.

7. Onias ne dut pas obtenir le résultat sur lequel il comptait, car son séjour à Antioche coïncidait avec la conspiration d'Héliodore qui coûta la vie à Séleucus IV et avec l'avène-

[4] Μενεσθεως (RS), μαινεσθαι ως (FT). Menesthei *anc. lat.*
[5] συμφορον (RS), συμφερον (FT). — και κατ' ιδιαν (RS), om. και (FT).
[9] επιχορηγηθη (S) avec *AV* et 106, επιχωρηθη (R), συγχωρηθη (FT). — εφηβιαν (TS), εφηβειον conj. (RF),

observateur des lois, il osait en faire un ennemi de la chose publique. [3] Cette haine grandit au point qu'il ne manqua pas des affidés de Simon pour commettre des meurtres. [4] Considérant combien une telle rivalité était fâcheuse et qu'Apollonius, 'fils de Ménesthée', gouverneur de Cœlé-Syrie et Phénicie, ne faisait qu'accroître la méchanceté de Simon, [5] Onias se transporta chez le roi non pour être l'accusateur de ses concitoyens, mais ayant en vue l'intérêt général et particulier de tout le peuple. [6] Il voyait bien en effet que sans une décision royale, il était impossible d'obtenir désormais la paix dans l'administration et que Simon ne mettrait pas un terme à sa folie.

[7] Séleucus ayant quitté cette vie et Antiochus surnommé Épiphane lui ayant succédé, Jason, frère d'Onias, usurpa le pontificat par des moyens illégitimes : [8] il promit au roi, au cours d'une entrevue, trois cent soixante talents d'argent et quatre-vingts talents à prélever sur quelque autre revenu. [9] Il s'engageait en outre à payer cent cinquante autres talents si on lui accordait d'établir de sa propre autorité un gymnase et une éphébie et de

ment d'un mouveau roi venant de l'étranger et peu pressé d'entrer dans les querelles juives. Aux récriminations du pontife qui défendait si âprement le trésor de son Temple, Antiochus IV préféra les offres de son frère Jason tout disposé à grossir le tribut que la Judée versait annuellement au fisc. Rien de plus naturel que le roi ait transféré la magistrature suprême des Juifs à un homme si plein de bonne volonté envers la couronne et l'hellénisme. L'auteur flétrit la surenchère qui valut à Jason le pontificat par le terme ὑπονοθεύειν : obtenir une dignité comme les faveurs d'une courtisane, à prix d'argent. Le latin *subpetere*, *ambire* ne rend pas ce qu'a de méprisant ce verbe forgé par notre auteur. Dans son milieu Jason s'était appelé *Ješou'a:* ὁ μὲν οὖν Ἰησοῦς Ἰάσονα αὑτὸν μετωνόμασεν. *Antiq.*, XII, 239. Suivant un usage assez répandu on choisissait un nom grec offrant quelque analogie avec le nom hébreu, par exemple Alcime comme répondant à Yâqim, Simon à Šime'ôn, Silvanus à Še'ila.

8. Bien que ce fût pour un bon motif, Onias avait donné l'exemple du recours au roi jusque dans sa capitale, jusque dans son palais. Au moment de la crise du pouvoir, il dut être tenu à l'écart comme favorable à la lignée de Séleucus IV et comme un quémandeur aux mains vides. Il n'en attendait pas moins le retour incertain de la fortune à Antioche et dans sa banlieue. Si le prévôt irréductible, Simon, a disparu de la scène, on ne sait trop comment, Onias retrouve un adversaire dans la personne même de son frère Jason qui est d'autant plus redoutable qu'il appartient à la famille des grands-prêtres et qu'il sait prodiguer l'argent. Jason prend à son tour le chemin d'Antioche où il a un entretien avec le nouveau roi connu pour son philhellénisme. Il offre spontanément à Antiochus de porter à 360 talents la somme du tribut annuel de la Judée qui était de 300. A ces deux millions de francs il ajoutera la valeur de 500.000 francs pris sur les douanes et péages, *redditus vectigalis* BM. La construction des nombres à l'aide de πρός est conforme à un usage classique. TACKERAY, p. 188. *REJ.*, t. C, p. 18.

9. Étymologiquement διαγράφειν pourrait signifier souscrire ou s'engager par écrit, mais dans l'usage ce verbe a fini par signifier simplement payer. LIDDELL-SCOTT, s. v. La promesse formulée par ὑπισχνεῖσθαι est moins spontanée que celle qu'exprime ἐπαγγέλλεσθαι. On s'engage sous certaines conditions. Les quelque 900.000 francs imposés pour l'introduction de l'hellénisme à Jérusalem sont de nature à étonner vu que cette mesure répondait aux désirs du roi. La somme à payer ne viendrait-elle pas de l'abrogation de certains privilèges qu'Antiochus III avait octroyés aux Juifs, notamment de l'exemp-

καὶ τοὺς ἐν Ἱεροσολύμοις Ἀντιοχεῖς ἀναγράψαι. [10] ἐπινεύσαντος δὲ τοῦ βασιλέως
καὶ τῆς ἀρχῆς κρατήσας εὐθέως πρὸς τὸν Ἑλληνικὸν χαρακτῆρα τοὺς ὁμοφύλους
μετέστησε. [11] καὶ τὰ κείμενα τοῖς Ἰουδαίοις φιλάνθρωπα βασιλικὰ διὰ Ἰωάννου
τοῦ πατρὸς Εὐπολέμου τοῦ ποιησαμένου τὴν πρεσβείαν ὑπὲρ φιλίας καὶ συμμαχίας
πρὸς τοὺς Ῥωμαίους παρώσας καὶ τὰς μὲν νομίμους καταλύων πολιτείας, παρανόμους
ἐθισμοὺς ἐκαίνιζεν. [12] ἀσμένως γὰρ ὑπ' αὐτὴν τὴν ἀκρόπολιν γυμνάσιον καθίδρυσε, καὶ

tion du tiers du tribut accordée aux Hiérosolymitains pour les indemniser de leurs pertes? Du moment que la charte d'Antiochus III était abrogée, les privilèges qu'elle comportait tombaient d'eux-mêmes. Bickermann, *REJ.*, t. C, 17; *Inst. Sél.*, p. 138. Néanmoins, que l'autorisation demandée ait fait l'objet d'une taxe, cela reste probable. La correction ἐφηβεῖον de Grotius est inutile, le lieu dit *ephebeum* faisant partie du gymnase. Contrairement à l'opinion d'un grand nombre, nous maintenons le texte grec ἐφηβίαν appuyé par tous les lat. *ephebiam*, Γ *et ephebos sibi colligere*, avec le sens d'éphébie, corps de jeunes gens de dix-huit à vingt ans inscrits comme membres d'une société de préparation militaire, au moins à l'origine, s'adonnant en tout cas à tous les exercices de la palestre, du jet des armes, de l'équitation, de la course aux flambeaux, etc., sans négliger totalement la culture intellectuelle, philosophie ou éloquence, musique ou littérature, en un mot ce qui était de nature à créer entre la jeunesse des différentes cités ce lien que les Grecs aimaient à nommer philanthropie. P. Girard, *Dict. des Antiq.*, t. II, 621 ss. Pour le gymnase voir sur I Macc. 1, 14 s.

Jason achète ce droit pour lui (αὑτοῦ pour αὐτοῦ) de façon à ne pas avoir à en référer aux autres notabilités de la nation. Vulg. *si potestati ejus concederetur.* Si à ce moment Jérusalem avait été érigée en *Polis* sous le nom d'Antioche, remarque Bickermann (*Der Gott...* p. 59 ss.), aucune opposition n'était à craindre, car ces créations helléniques allaient alors de soi. C'est une objection contre l'opinion de Niese, Bevan, Jones. La leçon de V ἀναγορεῦσαι, qui provient d'une même compréhension, montre que le reviseur s'est aperçu que ἀναγράφειν ne pouvait pas signifier le changement des Hiérosolymitains en Antiochéniens, ni celui de Jérusalem en Antioche. Jason se réservait d'opérer un choix en dressant une liste des *Antiochéens* de Jérusalem et par le fait même de fonder une corporation adonnée aux luttes du gymnase, aux jeux publics et aux rites cultuels de cette institution sous le patronage d'Antiochus, le roi dont elle portait le nom. Le v. 19 prouverait que tous les habitants de Jérusalem n'étaient pas des Ἀντιοχεῖς et que Jérusalem ne s'appelait pas Antioche. Cependant l'usage des deux noms est employé simultanément dans des formules officielles telles que Σελευκέων τῶν ἐν Γάζῃ, Ἀντιοχέων τῶν ἐν Πτολεμαΐδι, Γάδαρα, ἥτις καὶ Αντιόχεια καὶ Σελεύκεια εκλήθη. Jones, *The cities of the east rom. prov.*, p. 452. Mais Bickermann répond que les expressions les Séleucéens dans Gaza, les Antiochéens à Ptolémaïs ne signifient pas toute la ville mais le démos ou la corporation qui est autorisée à frapper des monnaies de bronze tandis que la ville elle-même était privée du droit de monnayage. La préposition ἐν montre que la communauté qui frappe ne s'identifie pas avec toute la ville.

10. Jason, une fois maître du pouvoir que le roi lui a conféré fait passer (μετέστησε) ses congénères au caractère hellénique, c'est-à-dire aux pratiques qui sont la marque distinctive de la vie grecque, anc. lat. *ad graecam consuetudinem*, V *ad gentilem ritum.* Strabon, 246, relève à Naples comme vestiges du caractère hellénique de la ville γυμνάσιά τε καὶ ἐφηβιακὰ φράτρια καὶ ὀνόματα Ἑλληνικά, καίπερ ὄντων Ῥωμαίων. La fraternité

10 μετεστησε (RS), μετηγε (F), μετηγαγεν *V*.
11 παρωσας (RS), παρώσατο (FT).

dresser une liste des Antiochéens de Jérusalem. [10] Le roi ayant consenti, Jason, dès qu'il eut saisi le pouvoir, amena ses compatriotes à la pratique de la vie grecque. [11] Il supprima les franchises que les rois, par humanité avaient accordées aux Juifs grâce à l'entremise de Jean, père d'Eupolème (cet Eupolème qui sera envoyé en ambassade pour conclure un traité d'amitié et d'alliance avec les Romains), bref, détruisant les institutions légitimes, Jason inaugura des usages contraires à la Loi. [12] Il se fit en effet un plaisir de fonder un gymnase au pied même de l'acropole et il conduisit les

éphébique avec l'éducation du gymnase était l'échelon nécessaire pour arriver au droit de cité, pour entrer dans une communauté vraiment hellénique. Comme fondateur de la nouvelle corporation, Jason dressait lui-même la liste de ses membres et leur imposait une cotisation.

11. L'usage de κείμενος, *constitutus*, à propos de coutumes, de lois ou de décisions est conforme au class. On reconnaît ici dans les privilèges gracieux octroyés par les rois aux Juifs ceux qu'Antiochus III, à l'imitation des souverains perses, avait accordés aux Juifs de Cœlé-Syrie et notamment de Jérusalem, quand il se fut emparé de cette ville vers 200. *Antiq.*, XII, 138-144. En déclarant que tous ceux du peuple juif vivront sous le gouvernement des lois de leurs pères, le Séleucide garantissait l'inviolabilité des prescriptions de la Torah : interdiction aux païens de franchir la barrière sacrée du Temple, interdiction de sacrifier des victimes non légales, observation du sabbat, etc. Adopter les coutumes grecques, c'était rejeter tout cela et se soumettre à une nouvelle constitution. Dans les tractatations qui avaient abouti à ce que Bickermann, *REJ.*, 1935, appelle la charte séleucide de Jérusalem, s'était distingué un certain Jean, dont le fils Eupolème devait plus tard s'illustrer comme ambassadeur de Judas Maccabée à Rome, I Macc. **8**, 17 ss. Les contemporains de l'auteur connaissaient évidemment mieux le fils que le père. On devait s'attendre à des innovations contraires à la loi dès lors que la fréquentation du gymnase était inséparable du culte d'Héraclès, d'Hermès et de la dynastie régnante.

12. Avant la construction de l'Acra macédonienne sur la colline dominant le Temple à l'ouest, Jérusalem avait comme acropole une forteresse établie vers l'angle nord-ouest de l'esplanade du sanctuaire. Appelée Birah ou Baris sous Néhémie, décrite par la lettre d'Aristée, prise par Antiochus III vers 200 sur le général égyptien Scopas avec l'aide des Juifs, aménagée plus tard par les rois asmonéens, elle devait sous Hérode devenir l'Antonia. *RB.*, 1908, p. 527; 1909, p. 570 ss. La fondation du gymnase précédant celle de l'Acra des Syriens, la situation de ce dernier sera à chercher non pas dans le Tyropæon, au Xyste hérodien contre l'extrémité sud-ouest du Temple, mais dans la partie nord de l'esplanade, partie qu'Hérode annexera aux parvis. Les prêtres amateurs de la palestre n'avaient donc pas grande course à faire pour passer du lieu de leur service à celui de leurs jeux, « au pied *même* de l'acropole » contigu au lieu saint, une impiété de plus!

Conduire quelqu'un sous le pétase signifie l'amener aux exercices du gymnase où l'on portait le chapeau à large bord pour s'abriter de la pluie ou du soleil. Coiffure peu profonde et à bords étalés, le *petasos* était porté par les éphèbes et l'on en faisait la coiffure d'Hermès « le parfait éphèbe, formé par les exercices du corps, mince et musclé, le dieu ἀγωνίος, apte aux luttes et aux concours ». *Dict. des Antiq.*, III, 1813 s., IV, 421 et grav. — Le partic. ὑποτάσσων, note marginale proposée pour ὑπὸ πέτασον, s'est glissé dans le texte, mais il est absent de V et des lat. sauf P dont le *subigens* vient du texte récent. La trad. de L *sub apertum duxit* d'après l'étymologie est moins arbitraire que *in lupanaribus ponere* de Vulg.

τοὺς κρατίστους τῶν ἐφήβων [ὑποτάσσων] ὑπὸ πέτασον ἤγαγεν. [13] ἦν δ'οὕτως ἀκμή τις Ἑλληνισμοῦ καὶ πρόσβασις ἀλλοφυλισμοῦ διὰ τὴν τοῦ ἀσεβοῦς καὶ οὐκ ἀρχιερέως Ἰάσωνος ὑπερβάλλουσαν ἀναγνείαν, [14] ὥστε μηκέτι περὶ τὰς τοῦ θυσιαστηρίου λειτουργίας προθύμους εἶναι τοὺς ἱερεῖς, ἀλλὰ τοῦ μὲν νεὼ καταφρονοῦντες καὶ τῶν θυσιῶν ἀμελοῦντες ἔσπευδον μετέχειν τῆς ἐν παλαίστρῃ παρανόμου χορηγιάς μετὰ τὴν τοῦ δίσκου πρόσκλησιν. [15] καὶ τὰς μὲν πατρῴους τιμὰς ἐν οὐδενὶ τιθέμενοι, τὰς δὲ Ἑλληνικὰς δόξας καλλίστας ἡγούμενοι. [16] ὧν καὶ χάριν περιέσχεν αὐτοὺς χαλεπὴ περίστασις, καὶ ὧν ἐζήλουν τὰς ἀγωγὰς καὶ καθ' ἅπαν ἤθελον ἐξομοιοῦσθαι, τούτους πολεμίους καὶ τιμωρητὰς ἔσχον. [17] ἀσεβεῖν γὰρ εἰς τοὺς θείους νόμους οὐ ῥᾴδιον, ἀλλὰ ταῦτα ὁ ἀκόλουθος καιρὸς δηλώσει.

[18] Ἀγομένου δὲ πενταετηρικοῦ ἀγῶνος ἐν Τύρῳ καὶ τοῦ βασιλέως παρόντος, [19] ἀπέστειλεν Ἰάσων ὁ μιαρὸς θεωροὺς ὡς ἀπὸ Ἱεροσολύμων Ἀντιοχεῖς ὄντας παρακομίζοντας ἀργυρίου δραχμὰς τριακοσίας εἰς τὴν τοῦ Ἡρακλέους θυσίαν, ἃς καὶ ἠξίωσαν οἱ παρακομίσαντες μὴ χρῆσθαι εἰς θυσίαν διὰ τὸ μὴ καθήκειν, εἰς

13. L'anc. lat. *erat autem novae rei quoddam incrementum et processus graecae* [*et alienigenae*] *conversationis* suppose [αὔξη] τις ἐγκαινισμοῦ καὶ πρόσβασις ἑλληνισμοῦ avec une correction tardive insérée dans le latin d'après ἀλλοφυλισμοῦ du grec reçu qui peut provenir de **6,** 24. Le Lexicon de Grimm donne une série d'exemples de la négation supprimant la notion d'un nom v. g. οὐκ ἔθνος Rom. **10,** 19; οὐ θεός Dt. **32,** 21; ἡ οὐκ ἐξουσία et autres dans Thucydide et chez les auteurs latins.

14. La palestre qui est une des parties du gymnase réservée à la lutte, sert à désigner parfois le gymnase dans sa totalité. Le mot de chorégie peut avoir également une extension analogue. Il ne s'agit plus ici de l'entretien d'un chœur au théâtre, ni même d'un concours gymnique organisé aux frais d'un gymnasiarque, mais de l'entraînement journalier auquel se livraient en public les habitués du sport. L'auteur donne l'appel du disque comme signal de l'ouverture des exercices. C'est en effet par le jet du disque de bronze poli à forme lenticulaire que suivant Festus, p. 111, commençait parfois le pentathle qui comportait ensuite la course, le saut, le javelot et la lutte. L'expression toutefois peut avoir une portée plus générale et marquer simplement le début des exercices par un terme concret comme celui du pétase au v. 12. On connaît aussi sous le nom de disque un gong de bronze de forme circulaire, percé à son centre d'une ouverture dans laquelle on passait un anneau de suspension, faisant office de cloche. Cet instrument employé pour donner le signal du bain était-il répandu dans le monde grec? On ne saurait l'affirmer. *Dict. des Antiq.*, II, 277, 280. *Thes. l. lat.*, s. v. *discus.*

15. Les oppositions qui balancent le style de ce passage atteignent ici un rythme parfait. A s'en tenir au contexte, les honneurs pour des prêtres de Jahveh consistaient dans les offices élevés du sacerdoce, les fonctions de juges, de maîtres de chœur, de scribes dans les dignités énumérées au traité *Šekalim.* Quant aux honneurs concernant les jeux et l'éducation des éphèbes, il faut citer les fonctions de gymnasiarque, de lampadarque, d'agonothète, de cosmète, de pædotribe et les diverses couronnes obtenues par les vainqueurs des jeux publics.

16 s. La conjonction dans ὧν καὶ χάριν, anc. lat. *quarum et gratia,* renforce l'idée de causalité comme dans διὸ καί Lc. **1,** 35, Héb. **13,** 12. Lors de la réaction maccabéenne les partisans de la civilisation grecque qui n'auront pas quitté la Judée auront beaucoup à souffrir et dans leurs personnes et dans leurs biens, car la répression des officiers du roi

[14] προσκλησιν (RS), προκλησιν (FT) rec. lucian.

meilleurs des éphèbes sous le chapeau. [13] L'héllénisme atteignit une telle vigueur et la mode étrangère un tel degré par suite de l'excessive perversité de Jason impie et pas du tout pontife, [14] que les prêtres ne montraient plus aucun zèle pour le service de l'autel, mais que, méprisant le Temple et négligeant les sacrifices, ils se hâtaient de prendre part dans la palestre aux exercices prohibés par la Loi dès que le signal du disque s'était fait entendre; [15] ne faisant aucun cas des honneurs de leur pays, ils estimaient au plus haut point les gloires helléniques. [16] C'est bien pour ces raisons qu'ils se trouvèrent ensuite dans des situations pénibles et qu'en ceux-là mêmes dont ils cherchaient à copier les façons de vivre et auxquels ils voulaient ressembler en tout ils rencontrèrent des ennemis et des bourreaux. [17] On ne viole pas impunément les lois divines, c'est ce que démontrera la période suivante.

[18] Comme on célébrait à Tyr les jeux quinquennaux en présence du roi, [19] le néfaste Jason envoya comme délégués de Jérusalem des Antiochéens à titre de spectateurs portant avec eux trois cents drachmes d'argent pour le sacrifice à Héraclès. Mais ceux-là mêmes qui les portaient jugèrent qu'il ne convenait pas de les affecter au sacrifice et qu'elles seraient réservées à une

sera souvent aveugle. L'auteur n'ayant pas à raconter ces vicissitudes plus ou moins lointaines doit avoir en vue ici les tristes fins de Jason et de Ménélas, conséquences de leur disgrâce. En tout cas si le châtiment divin ne s'exerce pas tout de suite, l'avenir se charge d'en démontrer la réalisation. Au sujet du châtiment en conformité avec la faute Moffatt cite 38; **5,** 9 s.; **8,** 33; **9,** 6; **13,** 8; **15,** 32; Sap. **11,** 16; Test. Gad., **5,** 10, et Hérodote **3,** 64.

18. On appelait *penteteris* et plus tard *pentaeteris* toute fête qui à l'imitation des Jeux à Olympie, des Panathénées à Athènes, des Jeux pythiques à Delphes, se célébrait chaque cinquième année, au bout d'un cycle de quatre ans. C'était la moitié de l'*enneaeteris*. Ainsi telle fête qui aurait eu lieu en février de l'an 1 se renouvelait en février de l'an 5 et en février de l'an 9. Des fêtes annuelles devenaient quinquennales par le fait que tous les cinq ans elles revêtaient une solennité plus grande. Voir dans *PW*, XIX, 539 s. la nomenclature des penteterides de la Grèce et des îles. Les *Ptolemæa* instituées à Alexandrie vers 280 étaient plus pompeuses tous les cinq ans. La quinquennale de Tyr pouvait être de ce genre, c'est pouquoi elle est rehaussée par la présence du roi. Elle avait pour objet le culte du dieu de la cité Melqart, מלך קרת, l'Héraclès tyrien qui était vénéré καθ' ὑπερβολήν par les Phéniciens et les Carthaginois. Cf. le lexicon de Roscher.

Il est assez probable que cette fête avait pour but de commémorer l'accomplissement du vœu d'Alexandre après la prise de Tyr. Arrien II, **24,** 6, représente le vainqueur offrant un sacrifice solennel à Héraclès en présence des troupes sous les armes pendant que la flotte pavoisée croisait à la hauteur de l'île. Il y eut des jeux gymniques dans l'enceinte du sanctuaire et des courses aux flambeaux. A son retour d'Égypte le héros ἐν Τύρῳ αὖθις θύει τῷ Ἡρακλεῖ καὶ ἀγῶνα ποιεῖ γυμνικόν τε καὶ μουσικόν. *Ibid.*, III, **6,** 1.

19. s. Le terme technique θεωρός, *spectator* (et non *peccator* Vulg.) désignait un député envoyé par les États grecs pour assister aux grands jeux olympiques ou pythiques. Comme de tels députés ne pouvaient être envoyés que par des communautés, ceux de Jérusalem devaient se présenter au nom de cette ville et non pas au nom de Jason — bien qu'ils fussent envoyés par ce grand-prêtre. Naturellement ces *théores* seront pris parmi ceux qui

ἑτέραν δὲ καταθέσθαι δαπάνην. [20] ἔπεσε μὲν οὖν ταῦτα διὰ μὲν τὸν ἀποστείλαντα εἰς τὴν τοῦ Ἡρακλέους θυσίαν, ἕνεκεν δὲ τῶν παρακομιζόντων εἰς τὰς τῶν τριηρέων κατασκευάς.

[21] Ἀποσταλέντος δὲ εἰς Αἴγυπτον Ἀπολλωνίου τοῦ Μενεσθέως διὰ τὰ πρωτοκλίσια τοῦ Φιλομήτορος βασιλέως μεταλαβὼν Ἀντίοχος ἀλλότριον αὐτὸν τῶν αὐτοῦ γεγονέναι πραγμάτων τῆς καθ' αὑτὸν ἀσφαλείας ἐφρόντιζεν· ὅθεν εἰς Ἰόππην παραγενόμενος κατήντησεν εἰς Ἱεροσόλυμα. [22] μεγαλομερῶς δὲ ὑπὸ τοῦ Ἰάσωνος καὶ τῆς πόλεως ἀποδεχθεὶς μετὰ δᾳδουχίας καὶ βοῶν εἰσεδέχθη, εἶθ' οὕτως εἰς τὴν Φοινίκην κατεστρατοπέδευσε.

[23] Μετὰ δὲ τριετῆ χρόνον ἀπέστειλεν Ἰάσων Μενέλαον τὸν τοῦ προσημαινομένου Σίμωνος ἀδελφὸν παρακομίζοντα τὰ χρήματα τῷ βασιλεῖ καὶ περὶ πραγμάτων

figurent sur la liste des Antiochéens de la métropole des Juifs, c'est-à-dire de la société hellénisante organisée par Jason sous le patronage du roi d'après l'interprétation de Bickermann. Ils viendraient selon d'autres au nom des Antiochéniens ou des gens ayant la πολιτεία ou droit de cité dans Antioche qui est ἐν Ἱεροσολύμοις, ce qui est moins probable. Avec les *théores* les inscriptions ne manquent pas de mentionner l'envoi d'une θυσία, ou victimes destinées au sacrifice, v. g. ἀποστέλλειν δὲ καὶ θεωροὺς καὶ θυσίαν ἐπὶ τὸν ἀγῶνα *I. von Magn.*, 48, 18 s. — τὴν δὲ ἐσομένην δαπάνην εἰς τοὺς θεωροὺς καὶ τὰν θυσίαν 66, 79 et autres exemples dans Robert, *BCH*, 1925, p. 234. Bien que zélés pour la culture grecque, les envoyés probablement des prêtres, eurent des scrupules que Jason n'avait pas. La répugnance innée du Juif pour l'idolâtrie leur fit trouver un expédient.

L'argent que Jason destinait au sacrifice, les députés le versèrent à la caisse de l'arsenal. Il n'y a pas lieu de monter la somme à 3.000 drachmes comme le font Lucien et le syr. Avec 300 drachmes on pouvait bien acheter une bête à tuer. L'important était de faire le geste, mais dans une chose si délicate le grand-prêtre dut minimiser à cause des scrupules de son milieu et finalement le scandale fut éludé. — πίπτειν *être versé* en parlant d'argent peut signifier aussi *s'appliquer à*, *être destiné à*.

21. Antiochus Épiphane avait dû rappeler de Milet, où il s'était retiré, Apollonius, fils de Menesthée, lorsqu'il eut besoin d'un ambassadeur bien vu à Rome et plein d'expérience. En 173 en effet Apollonius, qui avait ses trois fils auprès de Démétrius otage à Rome, vint au nom d'Épiphane présenter des excuses, des cadeaux et des protestations de fidélité au Sénat. Liv. XLII, 6. En 172, il est chargé d'une nouvelle mission. Cléopâtre, sœur de Séleucus IV et d'Antiochus Épiphane et régente du royaume d'Égypte, venait de mourir. Le temps était arrivé de proclamer l'avènement de Ptolémée VI Philométor qui atteignait ses quatorze ans. Les fêtes données à cette occasion sont appelées τὰ πρωτοκλίσια qui, vu le sens de siège d'honneur de ἡ πρωτοκλισία de Mt. **23**, 6, pourrait signifier la cérémonie de la première séance du jeune roi sur son trône (Calmet), sur son lit de justice, l'intronisation. Le plur. *primatus* de l'anc. lat. « préséance » et *primos discubitus* de M appuient cette leçon qui paraît comme var. dans V et plusieurs minuscules.

A et quelques cod. lucian. ont τὰ πρωτοκλήσια qui serait fort bien un essai de synonyme de τὰ ἀνακλητήρια (de ἀνακαλεῖν proclamer) dont se sert Polybe XXVIII, 12 (10) 8 pour désigner la fête où l'on proclame l'avènement d'un roi en Égypte. Quoi qu'il en soit, le sens reste le même et le représentant d'Antiochus IV à cette fête profita de l'occasion pour

[20] παρακομιζοντων (RFT), παροντων (S).
[21] πρωτοκλισια (RFT), πρωτοκλησια (S).
[22] αποδεχθεις (RS), παραδεχθεις (FT), θαυμασθεις rec. lucian.

autre dépense. [20] Ainsi l'argent destiné au sacrifice d'Héraclès par celui qui l'envoyait fut affecté, à cause de ceux qui l'apportaient, à la construction des galères.

[21] Apollonius, fils de Ménesthée, avait été envoyé en Égypte pour assister à l'intronisation du roi Philométor. Antiochus apprit que ce dernier n'approuvait pas sa politique et s'inquiéta de prendre des mesures de sécurité : c'est ce qui l'amena à Joppé d'où il se rendit à Jérusalem. [22] Grandement reçu par Jason et par la ville, il fut introduit à la lumière des flambeaux et au milieu des acclamations. C'est à la suite de ce fait qu'il emmena l'armée camper en Phénicie.

[23] Au bout de trois ans, Jason envoya Ménélas, frère de Simon signalé plus haut, porter de l'argent au roi et accomplir des décisions touchant les affaires

sonder les intentions de la cour d'Alexandrie au sujet de la Cœlé-Syrie que les fils de Cléopâtre réclamaient comme dot de leur mère. Les tuteurs de Philométor ne cachaient pas leurs préparatifs de guerre : *tutores et bellum adversus Antiochum parabant, quo vindicarent Cælen-Syriam.* Liv. XLII, 29.

ἀλλότριος litote en usage chez les auteurs contemporains pour signifier « mal disposé pour, hostile à » — κατά et l'accus. remplace le pronom possessif, *Gram.*, p. 222.

Antiochus s'assure de la force de la place maritime de Joppé exposée aux premières attaques des Égyptiens et bien située pour être une base d'attaque contre Péluse ou Alexandrie à défaut de Ptolémaïs-Akè plus favorisée. *Géogr. Pal.*, II, p. 355.

22. — μεγαλομερῶς terme polybien, « grandement », anc. lat. *multum* employé volontiers pour déterminer une réception est à préférer à μεγαλοπρεπῶς *magnifice* plus commun. Le texte de l'anc. lat. se traduit ainsi : « et grandement honoré (θαυμασθείς lucian.) par Jason et la cité, il fut reçu à la lumière des flambeaux et avec des traits (*missilibus* βολῶν ms. 106)... » Ces traits sont des fleurs qu'on jette sur le passage comme l'ont compris BM *cum jaculis et floribus*, et comme le suggère Hérodien IV, 18, 19 parlant d'une réception de Caracalla par les Alexandrins : δᾳδουχίαις τε καὶ ἀνθέων βολαῖς ἐτίμων τὸν βασιλέα. La Vulg. *ingressus est* traduit la leçon commune εἰσπεπόρευται née du désir d'éviter le rapprochement de deux composés de δέχεσθαι, ce qui pourtant est tout à fait dans la manière de notre écrivain. Grimm. — εἶθ' οὕτως se rapporte à ce qui vient d'être dit, **15**, 13; Sap. **17**, 16 : quand les choses se furent passées de la sorte, alors il emmena son armée camper en Phénicie. Épiphane consolida la position de Jason et se retira, vraisemblablement avec des recrues juives, dans la région côtière. Bévenot. Le but réel de la venue d'Antiochus à Jérusalem était de s'assurer si l'influence du parti égyptien dans cette ville pouvait compromettre la sécurité de sa frontière méridionale. La réception qu'il y reçoit le rassure.

23-29. Pontificat de Ménélas. — Fuite de Jason.

23. Que la période des trois années parte de l'avènement d'Antiochus Épiphane ou de la nomination de Jason au pontificat, nous arrivons ici au cours de l'année 172 avant J.-C. qui est aussi l'année de l'intronisation de Philométor et de la réception brillante d'Épiphane à Jérusalem. La chronologie s'attache ici à la succession des grands-prêtres. Ménélas est nettement présenté comme le frère du fameux Simon dont il a été question **3**, 4; **4**, 1, de la famille sacerdotale de Balgea (Bilga), et l'on n'a aucune raison sérieuse de rejeter ce renseignement.

ἀναγκαίων ὑπομνηματισμοὺς τελέσοντα. [24] ὁ δὲ συσταθεὶς τῷ βασιλεῖ καὶ δοξάσας αὐτὸν τῷ προσώπῳ τῆς ἐξουσίας, εἰς ἑαυτὸν κατήντησε τὴν ἀρχιερωσύνην, ὑπερβαλὼν τὸν Ἰάσωνα τάλαντα ἀργυρίου τριακόσια. [25] λαβὼν δὲ τὰς βασιλικὰς ἐντολὰς παρεγένετο, τῆς μὲν ἀρχιερωσύνης οὐδὲν ἄξιον φέρων, θυμοὺς δὲ ὠμοῦ τυράννου καὶ θηρὸς βαρβάρου ὀργὰς ἔχων. [26] καὶ ὁ μὲν Ἰάσων ὁ τὸν ἴδιον ἀδελφὸν ὑπονοθεύσας, ὑπονοθευθεὶς ὑφ' ἑτέρου φυγὰς εἰς τὴν Ἀμμανῖτιν χώραν συνήλαστο. [27] ὁ δὲ Μενέλαος τῆς μὲν ἀρχῆς ἐκράτει, τῶν δὲ ἐπηγγελμένων τῷ βασιλεῖ χρημάτων οὐδὲν εὐτάκτει. [28] ποιουμένου δὲ τὴν ἀπαίτησιν Σωστράτου τοῦ τῆς ἀκροπόλεως ἐπάρχου, πρὸς τοῦτον γὰρ ἦν ἡ τῶν διαφόρων πράξις· δι' ἣν αἰτίαν οἱ δύο ὑπὸ τοῦ βασιλέως προσεκλήθησαν, [29] καὶ ὁ μὲν Μενέλαος ἀπέλιπε τῆς ἀρχιερωσύνης διάδοχον Λυσίμαχον τὸν ἑαυτοῦ ἀδελφόν, Σώστρατος δὲ Κράτητα τὸν ἐπὶ τῶν Κυπρίων.

On sait pourtant que dans *Antiq.*, XII, 238 et XX, 235, Josèphe donne Ménélas pour frère d'Onias et de Jason. Ce Ménélas se serait appelé aussi Onias. Or, comme le fait remarquer Th. Reinach, il est invraisemblable que Simon II ait eu deux fils appelés Onias. La Chronique pontificale dont dépend Josèphe a retouché les faits pour donner à toute la succession des grands-prêtres un aspect légitime et cette falsification est reconnue par la critique contemporaine. Cf. Hölscher, PW., XII, 2198; Bickermann, *Der Gott...*, p. 65, n. 1. Il est clair aussi par I Macc. **7, 14** que le prédécesseur d'Alcime n'appartenait pas à une lignée de grands-prêtres. Calmet estime que le témoignage de Josèphe « est assez peu considérable en cette matière, parce qu'il se coupe quelquefois et qu'il ne s'accorde pas tout à fait avec lui-même dans l'histoire d'Onias III... Ainsi on ne doit pas se faire un scrupule de l'abandonner, quand il ne s'accorde pas avec l'auteur des Maccabées ».

Ménélas a pour mission de payer les sommes souscrites par Jason v. 8 s. et d'exécuter des décisions ou des engagements enregistrés, mais demeurés en souffrance, au sujet d'affaires urgentes. Il est moins probable qu'il faille traduire par : rédiger des mémoires sur les questions importantes. Voir le sens de décret royal dans l'inscription de Betocécé *OGIS.*, 262, 3.

24. L'auteur ne s'étend pas sur le mode de recommandation (voir I Macc. **12**, 43) et il n'est pas clair sur la façon dont il s'attira la faveur d'Antiochus. L'interprétation commune : *cum magnificasset faciem potestatis ejus* ne tient pas compte du datif instrumental qui représente ce par quoi Ménélas s'est recommandé et a flatté le roi. A s'en tenir à la lettre, l'envoyé de Jason a su gagner la faveur et les bonnes grâces du roi en jouant le personnage important et très considéré parmi ses compatriotes, ce qui ajoutait à la valeur de ses flatteries à l'endroit d'Antiochus, habitué aux compliments des plats valets et des vulgaires quémandeurs. Il ne s'agit pas de l'ἐξουσία d'Antiochus, mais de celle de Ménélas dont l'art était de paraître. C'est en ce sens que le roi est séduit par les dehors, par la face de l'autorité de Ménélas. — καταντᾶν transit. est rare ; un exemple dans pap. Liddell-Scott; Hésychius en fait un synon. de καταφέρειν. — τάλαντα accus. de quantité, *Gram.*, p. 174, au lieu du datif employé ordinairement avec ὑπερβ. — L'argument décisif est la surenchère de 300 talents que Ménélas a le front d'offrir sans s'inquiéter de la possibilité de la tenir. Ce toupet fait partie du πρόσωπον ἐξουσίας.

25. Par ἐντολάς l'auteur veut faire ressortir l'origine illégale et étrangère de ce pontificat; ce sont les ordres d'un roi païen qui déposent Jason et instituent Ménélas. Il est évident que le narrateur reste fidèle à Onias. Le plur. ὀργαί est plus fréquent chez les

[28] των διαφορων (RFS), των φορων (T).

urgentes. [24] Ménélas, s'étant fait recommander au roi et l'ayant abordé avec
les manières d'un personnage de marque se fit attribuer le pontificat à lui-
même, offrant trois cents talents d'argent de plus que n'avait offert Jason.
[25] Muni des lettres d'investiture, il revint sans offrir rien qui fût digne de la
grande prêtrise, mais plutôt sujet aux fureurs d'un tyran cruel et aux rages
d'une bête sauvage. [26] Ainsi Jason qui avait supplanté son propre frère,
supplanté à son tour par un autre, dut gagner en fugitif l'Ammanitide.
[27] Quant à Ménélas, il possédait sans doute la dignité, mais il ne versait rien
au roi des sommes qu'il lui avait promises. [28] Sostrate cependant, comman-
dant de l'Acropole, lui présentait des réclamations, car c'est à lui que reve-
nait la perception des impôts. Aussi bien tous les deux furent-ils convoqués
par le roi. [29] Tandis que Ménélas laissa pour le remplacer comme grand-
prêtre son propre frère Lysimaque, Sostrate laissa comme remplaçant
Cratès, le chef des Chypriotes.

class. que θυμοί, abstraits dont l'emploi au plur. se développe à l'époque hellénistique. *Gram.*, p. 164. Ici l'emphase convient au parallélisme. — βάρβαρος dans le sens de cruel et sauvage, fréquent à l'époque byzantine, est encore très rare au Ier siècle avant J.-C.

26. L'emploi de ὑπονοθεύειν avec un nom de personne est une catachrèse qui a embarrassé les traducteurs; *captivare... captus, deceptus* etc. sont des à-peu-près que P a cherché à éviter par des périphrases : *fraude circumscripserat, privatus honore per fraudem ab alio.* Cf. v. 26. — συνηλάσμην pl.-q.-pf. récent (*Gram.*, p. 102) de συνελαύνειν = *compellere*, forcer quelqu'un à gagner tel endroit. En Ammanitide, Jason dut se retirer probablement dans le château rupestre de ʿAraq el-Emir, la Birtha du Tobiade Hyrcan, ce dernier ayant laissé la place libre en se donnant la mort au temps de l'avènement d'Antiochus Épiphane. Cf. **3**, 11. *Antiq.*, XII, 236. Ce prince confisqua sa fortune entière, celle qu'il avait déposée dans le trésor du Temple.

27 s. Le verbe εὐτακτεῖν paraît avoir dérouté les latins, à en juger par les trad. *nihil exigere, mittere, agere, cogitare, exhibere ; pensitare* de P est le mot qui se rapproche le plus du sens de « payer totalement et ponctuellement ». Fréquent dans les papyrus à partir du IIIe siècle avant J.-C. v. g. P Hib. 35, 6 διατελοῦμεν τοὺς φόρους εὐτακτοῦντες εἰς τὸ ἱερόν. PREISIGKE, s. v. plusieurs ex. de εὐτακνεῖν τὸ ὀψώνιον, τὰ ἐκφόρια. Cl. PRÉAUX, *L'économie royale des Lagides*, p. 178, n. 3. L'éparque de l'acropole est nommé dans Aristée ὁ προκαθηγούμενος (τῆς ἄκρας τῆς πόλεως) *RB.*, 1908, p. 526 s. 1909, p. 572. Au lieu de la leçon commune φόρων anc. lat. *vectigalium*, A et quelques minusc. ont τῶν διαφόρων qui signifie les sommes en argent comptant, les paiements. Inscript. de OG et papyrus où τὸ διάφορον a aussi le sens d'intérêts. Le chef de la garnison avait donc à encaisser le tribut et autres impôts dus au gouvernement royal.

29. Les papyrus ont mis en évidence le sens de « remplaçant, lieutenant » que peut avoir le mot διάδοχος outre celui de « successeur » que les latins ont maintenu ici, mais à tort puisque Ménélas est demeuré grand-prêtre après cette absence. PREISIGKE, s. v. A. DEISSMANN, *Bibelstudien*, p. 111 a déjà fait remarquer que dans Chr. διάδοχος n'a jamais le sens de successeur. Le mot traduit מִשְׁנֶה *mišneh* II Chr. **28**, 7, le vice-roi; **26**, 11 שַׂר lieutenant du roi; I Chr. **18**, 17 *proximus a rege*, לְיַד. A la cour des Ptolémées se trouvaient de hauts fonctionnaires nommés οἱ διάδοχοι. Notre auteur use donc d'un terme technique alexandrin connu également de Philon. De même que Ménélas prend comme vicaire son frère Lysimaque qui se trouve sur place, ainsi Sostrate, le préfet de la citadelle, se fait remplacer par le chef de la garnison qui se compose de mercenaires chypriotes. Il ne

[30]Τοιούτων δέ συνεστηκότων συνέβη Ταρσεῖς καὶ Μαλλώτας στασιάζειν διὰ τὸ Ἀντιοχίδι τῇ παλλακῇ τοῦ βασιλέως ἐν δωρεᾷ δεδόσθαι. [31]θᾶττον οὖν ὁ βασιλεὺς ἧκε καταστεῖλαι τὰ πράγματα, καταλιπὼν τὸν διαδεχόμενον Ἀνδρόνικον τῶν ἐν ἀξιώματι κειμένων. [32]νομίσας δὲ ὁ Μενέλαος εἰληφέναι καιρὸν εὐφυῆ, χρυσώματά τινα τῶν τοῦ ἱεροῦ νοσφισάμενος ἐχαρίσατο τῷ Ἀνδρονίκῳ, καὶ ἕτερα ἐτύγχανε πεπρακὼς εἴς τε Τύρον καὶ τὰς κύκλῳ πόλεις. [33]ἃ καὶ σαφῶς ἐπεγνωκὼς ὁ Ὀνίας παρήλεγχεν ἀποκεχωρηκὼς εἰς ἄσυλον τόπον ἐπὶ Δάφνης τῆς πρὸς Ἀντιόχειαν κειμένης. [34]ὅθεν ὁ Μενέλαος λαβὼν ἰδίᾳ τὸν Ἀνδρόνικον

peut être question d'un gouverneur de Chypre puisque cette île appartenait au roi d'Égypte, et un si gros personnage ne se serait pas abaissé à servir de second à un phrourarque. Cratès est un Cypriarque, τὸν ἐπὶ τῶν Κυπρίων, comme Apollonius de **5**, 24 est un Mysarque, mais il n'est pas ὁ ἐπὶ Κύπρου στρατηγός. Voir la liste des gouverneurs de Chypre à cette époque dans LESQUIER, *Inst. milit. de l'Égypte*, p. 384. BIKERMANN, *Inst. Sél.*, p. 54 où il faut lire chypriote au lieu de crétois. Tous les expédients des commentateurs pour expliquer comment Cratès pouvait être dit gouverneur de Chypre sont vains. L'anc. lat. et V ont un texte corrompu : *Sostrato autem Cratelatus super Cyprios* redressé par un contre-sens : *Sostratus autem prælatus est Cypris.*

30-38. LE MEURTRE D'ONIAS.

30. — συνεστηκώς intr. implique en vertu de l'étymologie la combinaison des événements ou des mesures qui viennent d'être narrés, d'où par extension « qui est arrivé, qui s'est présenté ». Ainsi anc. lat. *cum hæc agerentur* tandis que P (BM) *talibus autem rebus constitutis.*

Tarse occupait l'extrémité ouest de la Cilicie Pedias sur le Cydnus, Mallos l'extrémité sud-est sur le Pyramos en tête du delta que formait ce fleuve avant de se jeter dans le golfe d'Issus. Cette ville avait pour port Magarsos, les ruines actuelles de Kara-Tasch.

Le gentilice Ταρσεύς est transcrit suivant l'usage grec sans égard à l'adaptation légendaire juive à Tharsis. Μαλλώτης se rencontre dans le *Syllogè* avec Ménodore nom d'un statuaire (727), avec S. Cornelianus nom d'un philosophe platonicien (868 B), avec celui d'Héraclite, poète tragique (1079). L'un des plus illustres citoyens de Mallos est celui qui fleurit sous Ptolémée Philométor (180-145) dont Suidas dit Κράτης Τιμοκράτους Μαλλώτης, φιλόσοφος στωικός, ὃς ἐκλήθη Ὁμηρικὸς καὶ κριτικός... et qui vers 169 vint en ambassade à Rome au nom du roi Attale. Comme à Tarse, à côté d'un fond de population cilicien et oriental florissait un élément grec qui se fortifia à mesure que faiblissait la domination séleucide. La fierté des deux villes fut blessée de voir leur territoire devenir un domaine d'exploitation au profit d'une concubine d'Épiphane, bien que la *dôréa* ne fût pas un don définitif et héréditaire. En tout cas c'était considérer les deux villes, dont l'une était la plus considérable de la Cilicie, comme des parties disponibles du domaine royal dont les administrateurs pourraient être des étrangers, des fonctionnaires enclins aux exactions. Cl. PRÉAUX, *op. cit.*, p. 516 s. Antiochis, qui est le nom de plusieurs princesses séleucides, a pu être donné par Antiochus Épiphane à sa maîtresse *in amoris testimonium* au dire d'un vieil exégète. C'est aussi le nom qu'un certain Lysimaque d'Ammanitide donne à son amie dans une épitaphe métrique. *RB.*, 1936, p. 233. Calmet cite à ce propos Cicéron, *in Verr.*, II, 3, 33 : *Solere aiunt barbaros reges Persarum ac*

[30] δεδοσθαι (RFT), διδοσθαι (R).
[33] παρηλεγχεν (FT), απηλεγχεν (R), απηνεγκεν (S).
[34] δεξιασθεις (RFS), δεξιας θεις *V*, δεξιας μεθ' ορκων δους (T).

30 Sur ces entrefaites, il arriva que les habitants de Tarse et de Mallos se
révoltèrent parce que leurs villes avaient été données en présent à Antiochis,
la concubine du roi. 31 Le roi partit donc en hâte régler cette affaire, laissant
pour le remplacer Andronique, l'un des grands dignitaires. 32 Convaincu de
saisir une occasion favorable, Ménélas déroba quelques vases d'or du Temple,
il en fit cadeau à Andronique et réussit à en vendre d'autres à Tyr et aux
villes voisines. 33 Devant l'évidence du fait, Onias lui adressa des reproches
après s'être retiré dans le lieu inviolable de Daphné voisin d'Antioche.
24 En conséquence Ménélas, prenant à part Andronique, le pressait d'occire

Syrorum plures uxores habere, his autem uxoribus civitates attribuere hoc modo : hæc civitas mulieri redimiculum præbeat, hæc in collum, hæc in crines : ita populos habent universos non solum conscios libidinis suæ, verum etiam administros. » Mais la *dôréa* était une charge plus lourde que celle de fournir un collier à une belle femme et se compare mieux avec le don qu'Alexandre Balas fait à Jonathan à titre héréditaire de la ville d'Accaron, I Macc. **10**, 89.

31. Andronique est laissé comme régent ou lieutenant du royaume, διαδεχόμενος (II Chr. **31,** 12; Esth. **10,** 3, *mišnch*) apparenté à διάδοχος (cf. v. 29) signifiant remplir une fonction comme suppléant ou successeur provisoire.

Sur ce personnage d'après les sources extra-bibliques voir v. 38.

32. — λαμβ. καιρὸν εὐφυῆ expression polybienne. PTebt. 50, 12 (II[a]) καιρὸν εὐφυῆ ἔχειν. Le moyen νοσφίζομαι, détourner à son profit, est d'un emploi répandu dans toute la langue hellénistique, auteurs, inscriptions, pap. PREUSCHEN-BAUER, s. v. Pour le partic. avec τυγχάνειν, **9**, 1. *Gram.*, p. 323. Le prix de la vente des vases d'or devait servir à payer au roi la somme promise par Ménélas avec l'espoir qu'Andronique gagné par un riche cadeau amènerait Antiochus à faire quelque remise, ou dirait avoir reçu la somme totale du débiteur aux abois.

33. — καί après le relatif marque qu'en plus du méfait dont il est question, Onias savait beaucoup d'autres choses sur le compte du scélérat. — παρελέγχειν se retrouve dans Galien d'après LIDDELL-SCOTT, mais c'est un mot à conserver comme leçon difficile modifiée naturellement par V en ἀπήλεγχεν d'où A ἀπήνεγκεν. La lat. *arguere* avec ses diverses nuances répond à ἐλέγχειν et à ses composés. Le lieu célèbre de Daphné, qui servait à déterminer Antioche et à la distinguer de ses nombreuses homonymes, Ἀντιοχεία ἡ ἐπὶ Δάφνῃ, était selon Strabon, p. 750, à quarante stades de la capitale (7.400 m.). Si le bourg était médiocre, le site était fameux par son grand bois, ses sources abondantes, au milieu duquel se trouvaient l'enceinte inviolable et le temple d'Apollon et d'Artémis : ἐν μέσῳ δὲ ἄσυλον τέμενος καὶ νεὼς Ἀπόλλωνος καὶ Ἀρτέμιδος. Les gens d'Antioche y viennent célébrer des fêtes. Le bois a 80 stades de tour. C'est aujourd'hui le lieu encore plaisant de Beit el-Mâ aux bruyantes cascades. JACQUOT, *Antioche*, II, p. 418 ss. carte, ill. Persuadé que ses reproches déchaîneraient la brutalité de Ménélas, Onias croyait être à l'abri en profitant du droit d'asile que lui offrait le téménos de Daphné, objet d'une très grande vénération dans toute la contrée. Il serait, pensait-il, difficile à son adversaire de trouver des sbires assez impies pour violer ce droit. Le grand-prêtre juif déposé se servait d'une sécurité de fait sans partager les motifs religieux qui en étaient l'origine. Lorsqu'il quitte la Nabatène devant l'hostilité du roi Malichos en 40 avant J.-C., Hérode prend la route de l'Égypte, ralliant ses compagnons qu'il avait laissés en sécurité dans un temple indigène et, de là, gagne Rhinocorure le lendemain. *Antiq.*, XIV, **14,** 2; *BJ.*, I, **14,** 2.

34. Onias, dangereux par ses accusations, restait à la disposition du roi au cas où celui-ci, mécontent du manque de parole de Ménélas, lui chercherait un successeur. Pour éviter

παρεκάλει χειρώσασθαι τὸν Ὀνίαν· ὁ δὲ παραγενόμενος ἐπὶ τὸν Ὀνίαν καὶ πεισθεὶς ἐπὶ δόλῳ καὶ δεξιασθεὶς μεθ' ὅρκων δοὺς δεξιάν, καίπερ ἐν ὑποψίᾳ κείμενος ἔπεισεν ἐκ τοῦ ἀσύλου προελθεῖν, ὃν καὶ παραχρῆμα παρέκλεισεν οὐκ αἰδεσθεὶς τὸ δίκαιον. 35 δι' ἣν αἰτίαν οὐ μόνον Ἰουδαῖοι, πολλοὶ δὲ καὶ τῶν ἄλλων ἐθνῶν ἐδείναζον καὶ ἐδυσφόρουν ἐπὶ τῷ τοῦ ἀνδρὸς ἀδίκῳ φόνῳ. 36 τοῦ δὲ βασιλέως ἐπανελθόντος ἀπὸ τῶν κατὰ Κιλικίαν τόπων ἐνετύγχανον οἱ κατὰ πόλιν Ἰουδαῖοι συμμισοπονηρούντων καὶ τῶν Ἑλλήνων ὑπὲρ τοῦ παρὰ λόγον τὸν Ὀνίαν ἀπεκτονῆσθαι. 37 ψυχικῶς οὖν ὁ Ἀντίοχος ἐπιλυπηθεὶς καὶ τραπεὶς ἐπὶ ἔλεος καὶ δακρύσας διὰ τὴν τοῦ μετηλλαχότος σωφροσύνην καὶ πολλὴν εὐταξίαν, 38 καὶ πυρωθεὶς τοῖς θυμοῖς παραχρῆμα τὴν τοῦ Ἀνδρονίκου πορφύραν περιελόμενος καὶ τοὺς χιτῶνας περιρρήξας περιαγαγὼν καθ' ὅλην τὴν πόλιν ἐπ' αὐτὸν τὸν τόπον, οὗπερ τὸν Ὀνίαν ἠσέβησεν, ἐκεῖ τὸν μιαιφόνον ἀπεκόσμησε, τοῦ κυρίου τὴν ἀξίαν αὐτῷ κόλασιν ἀποδόντος.

cette réintégration possible, il fallait supprimer l'ex-pontife, le dompter en le tuant, χειροῦσθαι. Andronique, ayant déjà reçu le prix de cette exécution, n'hésita pas à s'en charger. — πεισθεὶς ἐπὶ δόλῳ, anc. lat. *cum... et dolo suasisset*, comme s'il y avait πείσας. C'est une échappatoire. Bévenot substitue par conjecture πιστευθείς et traduit « il chercha astucieusement à gagner sa confiance ». Grimm a raison de garder le passif πεισθείς, mais il n'y a pas à le suivre quand il l'entend « persuadé par la ruse (de Ménélas) ». Andronique a tout bonnement confiance dans la ruse, il compte réussir en s'appuyant sur elle, ἐπί introduit le complément du verbe, cf. Lc. **11**, 22; **18**, 9; II Cor. **1**, 9; Dt. **28**, 52; Ps. **2**, 13, etc. et la formule ἐφ' ᾧ καὶ ἐπείσθη sur quoi un tel mérite confiance, ce à quoi il donne son approbation. Preisigke, s. v. La Vulg. a omis ce passage et rendu la suite comme l'anc. lat. par les seuls mots *datis dextris*. L'anormal δεξιασθείς est un néologisme pour δεξιωθείς de δεξιοῦσθαι lever la main droite pour saluer ou accueillir amicalement (déponent *Gram.*, p. 71). L'auteur aime à rapprocher deux mots de même racine (δεξιὰν δ. I Macc. **6**, 58) et à construire des expressions avec κεῖσθαι ἐν 31; **3**, 11; **15**, 18; III Macc. **5**, 26.

παρακλείειν est un terme polybien, une litote pour exprimer l'action de tuer. De la notion d'enfermer on est passé à celle de faire disparaître ou comme le latin *includere*, le verbe grec a revêtu la notion de mettre fin à. *Thes. ling. lat.*, VII, 1, col. 955 s. Polybe, V, 39, 3, racontant la sédition de Cléomène et de ses Spartiates à Alexandrie dit que les révoltés s'attaquèrent au gouverneur de la ville, Ptolémée, et l'arrachant de son char, τοῦτον παρέκλεισαν, ce qui doit se traduire non par « le mirent en prison » mais par « ils le mirent à mort ». Rapportant le même épisode d'après Polybe, Plutarque, *Cléom.*, 37, ne s'est pas mépris sur le sens de ce verbe quand il écrit des séditieux : « ils vont droit à Ptolémée, écartent ses domestiques et les doryphores, le renversent de son char et le tuent, αὐτὸν ἀπέκτειναν. » L'équivalence des deux verbes ne fait aucun doute. Le *peremit* de Vulg. l'emporte sur le servile *reclusit* de l'anc. lat. et Grimm ne peut pas dire que παρακλείειν dans le sens de tuer ne se trouve jusqu'à maintenant dans aucun autre texte.

35 s. — δεινάζειν hapax expliqué par δεινῶς φέρειν Hésych. — Les Juifs de la ville d'Antioche où ils formaient une importante colonie, viennent à la rencontre du roi ou sollicitent une entrevue pour lui demander justice. Ce crime commis en dépit de la sainteté d'un lieu vénéré par eux avait également indisposé les Grecs, car l'expédient mis en œuvre par Andronique pour éluder le sacrilège n'en était pas moins une violation flagrante de la foi jurée. — μισοπονηρεῖν 49; **8**, 4 et chez les auteurs hellénistiques, offre ici un cas unique avec la prép. συν en composition.

37. — ψυχικῶς avec le sens de *ex animo*, du fond de l'âme, est une particularité de

Onias. Andronique vint donc trouver Onias et l'ayant faussement rassuré en lui tendant la main droite avec serment, il le décida, sans toutefois dissiper tout soupçon, à sortir de son asile et le mit à mort sur-le-champ sans égard pour la justice. [35] Pour ce motif, non seulement les Juifs, mais aussi beaucoup d'entre les autres nations furent indignés et affligés du meurtre injuste de cet homme.

[36] Lorsque le roi fut rentré des régions ciliciennes, les Juifs de la capitale et les Grecs qui partageaient leur haine de la violence vinrent le trouver au sujet du meurtre inique d'Onias. [37] Antiochus, contristé jusqu'au fond de l'âme et touché de compassion, versa des larmes au souvenir de la prudence et de la modération du défunt. [38] Enflammé d'indignation, il dépouilla immédiatement Andronique de la pourpre et déchira ses vêtements, puis l'ayant fait mener par toute la ville, il envoya hors de ce monde le meurtrier à l'endroit même où il avait exercé son impiété sur Onias, le Seigneur le frappant ainsi d'un juste châtiment.

notre auteur, voir **14**, 24. Tandis que au point de vue juif la qualité maîtresse d'Onias était la piété, εὐσέβεια, au point de vue d'un Gentil c'était une harmonie entre la prudence, sagesse pratique qui sait voir et prévoir, et la modération, vertu de celui qui évite tout excès, qui sait tempérer ses passions. C'est l'éloge que Polybe, XXXI, 25, 8 décerne à Scipion toujours en garde contre ses passions, toujours égal à lui-même sans se démentir jamais. « Aussi au bout de cinq ans, s'était-il fait partout une réputation de retenue et de sagesse, πάνδημον ἐποιήσατο τὴν ἐπ' εὐταξίᾳ καὶ σωφροσύνῃ δόξαν. »

38. Andronique est dépouillé du manteau de pourpre, qui distinguait les grands officiers de la cour, les amis du roi, I Macc. **10**, 62. La tunique, parmi les habits de dessous, pouvait être d'étoffe teintée et ornée de deux bandes de pourpre. A l'inverse de l'exhibition d'honneur (I Macc. **10**, 63), qui accompagnait la nomination d'un courtisan, une exhibition d'opprobre complétait la dégradation. — ἀποκοσμεῖν est encore un de ces mots amphibologiques qui servent à l'auteur à jeter le lecteur et l'exégète dans la perplexité. Comme la dégradation a déjà eu lieu, il est à croire que le verbe doit être interprété non pas comme dans l'anc. lat. par *ornamentis destituit* mais comme dans la Vulg. *vita privari* ou P *trucidavit*. Il n'y a donc pas lieu de tenir compte de l'opinion qui veut retrouver le même Andronique **5**, 23. La subtilité de l'écrivain a voulu montrer que la dégradation a été poussée jusqu'à la démolition complète ou jouer sur le double sens de κόσμος ornement et monde. Eustathe explique ἀποκοσμεῖν d'Homère par ἀφαιρεῖν, enlever le service de table après un festin. *Index*, p. 57.

On sait par ailleurs qu'Andronique a été mis à mort par Antiochus Épiphane. Celui-ci l'avait chargé secrètement de faire disparaître par ruse un fils de Séleucus qui pouvait être un rival et depuis ce temps-là Andronique restait un témoin gênant capable un jour ou l'autre de trahir son maître. Les dynastes, dit à ce propos Diodore, XXX, **7**, 2 s., ont l'habitude de se tirer du danger en sacrifiant leurs amis, et Andronique paya de sa tête le crime accompli au nom et pour le bénéfice du roi. C'est ce qu'affirme aussi en termes voilés le fragm. 58 de Jean d'Antioche, *FHG.*, IV, p. 558. Il est à croire qu'en exécutant son ministre afin de le punir du meurtre d'Onias, le roi a saisi « l'occasion de se défaire d'un complice fort au courant de la façon dont avait disparu un prince royal. Il est fâcheux de constater, en effet, que le châtiment n'atteignit pas tous les coupables : Ménélas ne fut pas inquiété... » B.-Leclercq, *Sél.*, p. 251. Prétendre avec Welhausen suivi par Momigliano que II Macc. a simplement substitué le meurtre d'Onias à celui du fils de Séleucus

[39] Γενομένων δὲ πολλῶν ἱεροσυλημάτων κατὰ τὴν πόλιν ὑπὸ τοῦ Λυσιμάχου μετὰ τῆς τοῦ Μενελάου γνώμης καὶ διαδοθείσης ἔξω τῆς φήμης, ἐπισυνήχθη τὸ πλῆθος ἐπὶ τὸν Λυσίμαχον, χρυσωμάτων ἤδη πολλῶν διενηνεγμένων. [40] ἐπεγειρομένων δὲ τῶν ὄχλων καὶ ταῖς ὀργαῖς διεμπιμπλαμένων, καθοπλίσας ὁ Λυσίμαχος πρὸς τρισχιλίους κατήρξατο χειρῶν ἀδίκων, προηγησαμένου τινὸς Αὐρανοῦ προβεβηκότος τὴν ἡλικίαν, οὐδὲν δέ ἧττον καὶ τὴν ἄνοιαν. [41] συνιδόντες δὲ καὶ τὴν ἐπίθεσιν τοῦ Λυσιμάχου, συναρπάσαντες οἱ μὲν πέτρους, οἱ δὲ ξύλων πάχη, τινὲς δὲ ἐκ τῆς παρακειμένης σποδοῦ δρασσόμενοι, φύρδην ἐνετίνασσον εἰς τοὺς περὶ τὸν Λυσίμαχον. [42] δι' ἣν αἰτίαν πολλοὺς μὲν αὐτῶν τραυματίας ἐποίησαν, τινὰς δὲ καὶ κατέβαλον, πάντας δὲ εἰς φυγὴν συνήλασαν, αὐτὸν δὲ τὸν ἱερόσυλον παρὰ τὸ γαζοφυλάκιον ἐχειρώσαντο. [43] περὶ δὲ τούτων ἐνέστη κρίσις πρὸς τὸν Μενέλαον. [44] καταντήσαντος δὲ τοῦ βασιλέως εἰς Τύρον, ἐπ' αὐτοῦ τὴν δικαιολογίαν ἐποιήσαντο οἱ πεμφθέντες ἄνδρες τρεῖς ὑπὸ τῆς γερουσίας. [45] ἤδη δὲ λελειμμένος ὁ Μενέλαος ἐπηγγείλατο χρήματα ἱκανὰ τῷ Πτολεμαίῳ τῷ Δορυμένους πρὸς τὸ

est du pur arbitraire. En réalité cet Onias aurait fui en Égypte où il aurait fondé le temple de Léontopolis, si l'on en croyait les auteurs de cette théorie.

Voir *Encycl. Bibl.*, III, 3507. Le témoignage de Dan. **9**, 26 sur la fin tragique d'Onias mérite cependant quelque considération, puisqu'elle annonce l'ouverture de la grande semaine d'années que partageront la persécution d'Antiochus Épiphane (alliance sacrilège avec les païens, cessation du sacrifice perpétuel) et la restauration de l'autel accompagnée de la mort du dévastateur. Après soixante-deux semaines depuis le retour de l'exil « un oint sera extirpé et sans qu'il ait eu de faute ». *Mašîah, oint*, épithète d'un roi, d'un prophète, l'est aussi tout particulièrement d'un pontife (II Macc. **1**, 10). Ce pontife יִכָּרֵת, ἐξολοθρευθήσεται, sera tué, sans qu'il y ait eu de motif d'accusation contre lui. L'innocence d'Onias entre tout à fait dans la perspective de II Macc. Le grec et Th. ont χρίσμα au lieu de χριστός, c'est pourquoi les pères grecs et les anciens pères latins n'ont pas vu dans ce passage une allusion même lointaine à la mort d'un Christ. Sur le sens typique de la prophétie voir *RB.*, 1930, p. 196. *Rech. de Sciences Relig.*, 1929, p. 86. Voir crit. textuelle et d'interprétation dans Montgomery, 381 s.

39-50. Lysimaque périt au cours d'une sédition provoquée par lui. — Responsable de ces désordres, Ménélas obtient un acquittement a prix d'argent.

39. Pendant que Ménélas exerçait sa scélératesse à Antioche, son frère Lysimaque qu'il avait laissé à sa place à Jérusalem mettait le Temple au pillage avec son assentiment, μετὰ γνώμης dans pap. contemporains Preisigke, s. v. Le vicaire paraît avoir vendu les objets sacrés dans la ville même, la ville par excellence, la métropole juive (**5**, 2 et 5) tandis que Ménélas en avait vendu au dehors, à Tyr, etc. Le bruit de ce trafic sacrilège se répand dans le reste du pays — διαδ. φήμην fréquent dans Polybe. Les gens fidèles à la Loi se rassemblent pour s'opposer à cette dilapidation, malheureusement une bonne partie du mobilier sacré a déjà été dispersée.

40. — κατάρχεσθαι donner le signal; voir dans les diction. l'expression ἄρχειν χειρῶν ἀδίκων class. être agresseur, opposée à ἀμύνεσθαι. Lysimaque réussit à grouper près de trois mille partisans à la tête desquels marche un entraîneur, un ancien du parti tobiade,

[40] Αυρανου (RS), Τυραννου (F), τυραννου (T).

39 Or un grand nombre de vols sacrilèges ayant été commis dans la Ville par Lysimaque d'accord avec Ménélas et, le bruit s'en étant répandu au dehors, le peuple s'ameuta, contre Lysimaque, alors que beaucoup d'objets d'or avaient été dispersés. 40 Comme la multitude s'était soulevée débordante de colère, Lysimaque arma près de trois mille hommes et lança d'injustes attaques sous le commandement d'un certain Auranos, homme avancé en âge et non moins en folie. 41 S'apercevant que l'agression venait de Lysimaque, les uns s'armaient de pierres, les autres de gourdins, certains prenaient à pleines mains la cendre qui se trouvait là et tous opposèrent un choc désordonné aux gens de Lysimaque. 42 En définitive, ils leur firent beaucoup de blessés et quelques morts, mirent le reste en fuite et massacrèrent le sacrilège lui-même près de la trésorerie.

43 Sur ces faits un procès fut intenté à Ménélas. 44 Lorsque le roi vint à Tyr, les trois hommes envoyés par les Anciens soutinrent la justice de leur cause. 45 Se voyant déjà battu, Ménélas promit des sommes importantes à

atteint lui aussi de démence, c'est-à-dire, dans le style de notre auteur, du virus hellénistique, comme Simon le prévôt et Alcime, **4,** 6; **14,** 5. Son nom est Αὐρανός d'après A et quelques minusc. qui semble avoir été corrigé en Τύραννος par Lucien, nom beaucoup plus répandu dans l'onomastique grecque et latine. *Auranos*, qui ne se trouve nulle part ailleurs, doit être un nom sémitique avec une finale grecque. Cf. I Macc. **2,** 5. A Αυρανου V ajoute τυραννου emprunté à la revision du texte ordinaire et traité en nom commun de même qu'en plusieurs latins.

41 s. Prenant conscience de l'attaque (ἐπιθ. **5,** 5; **14,** 15) que médite Lysimaque dissimulé derrière le meneur Auranos, les zélés ripostent avec des armes de fortune : pierres, gourdins (ξύλων πάχη adj. neut. remplaçant un subst. *Gram.*, p. 149) et même de la cendre, le tas provenant des sacrifices. L'affaire dut se dérouler sur les parvis du Temple, car Lysimaque, tombé aux mains des insurgés, est égorgé près de la trésorerie du sanctuaire. Le conteur trouve tout naturel que trois mille hommes armés aient été mis en déroute par une bande sans armes.

43 s. Le moyen ἐνίστασθαι κρίσιν ou δίκην est employé par les class. pour « intenter un procès ». Les envoyés du sénat juif sont au nombre de trois probablement sous l'influence des trois témoins requis par Dt. **19,** 15.

45. Suivant la métaphore du coureur laissé en arrière et par conséquent vaincu λελειμμένος représente la personne qui a perdu son procès, accablée par les témoignages et dépourvue de tout moyen de défense. Anc. lat. *cum superaretur Menelaus.* On savait que la cause des troubles avait été posée μετὰ τῆς Μενελάου γνώμης et que celui-ci était responsable des agissements de son vicaire. Le prévenu connaissant le pouvoir de l'argent ne désespère pas de l'issue finale. Il a recours au gouverneur de Cœlé-Syrie et Phénicie, son supérieur hiérarchique (**8,** 8) nommé Ptolémée que le texte grec dit fils de Dorymène comme I Macc. **3,** 38. Ce Dorymène n'était autre que l'Étolien, officier de Ptolémée Philopator qui fut chargé en 219 d'arrêter Antiochus III aux défilés de Béryte, mais n'y réussit pas. Polybe, V, 61 s.

C'est donc une famille qui a quitté le service des Ptolémées pour celui des Séleucides, Le fils de Dorymène est-il identique à Ptolémée Macron qui, gouverneur de Chypre pour le compte de Ptolémée VI Philométor, abandonna son île pour passer du côté d'Antiochus Épiphane? L'opinion commune est pour l'affirmative, mais Grimm a fini par se rallier à la théorie de Fr. Junius qui distingue deux Ptolémées : l'un, Macron qui livra Chypre à

πεῖσαι τόν βασιλέα. [46] ὅθεν ἀπολαβὼν ὁ Πτολεμαῖος εἴς τι περίστυλον ὡς ἀναψύξοντα τὸν βασιλέα μετέθηκε. [47] καὶ τὸν μὲν τῆς ὅλης κακίας αἴτιον Μενέλαον ἀπέλυσε τῶν κατηγορημένων, τοῖς δὲ ταλαιπώροις, οἵτινες εἰ καὶ ἐπὶ Σκυθῶν ἔλεγον ἀπελύθησαν ἂν ἀκατάγνωστοι, τούτοις θάνατον ἐπέκρινε. [48] ταχέως οὖν τὴν ἄδικον ζημίαν ὑπέσχον οἱ ὑπὲρ πόλεως καὶ δήμων καὶ τῶν ἱερῶν σκευῶν προηγορήσαντες. [49] δι' ἣν αἰτίαν καὶ Τύριοι μισοπονηρήσαντες τὰ πρὸς τὴν κηδείαν αὐτῶν μεγαλοπρεπῶς ἐχορήγησαν. [50] ὁ δὲ Μενέλαος διὰ τὰς τῶν κρατούντων πλεονεξίας ἔμενεν ἐπὶ τῆς ἀρχῆς, ἐπιφυόμενος τῇ κακίᾳ μέγας τῶν πολιτῶν ἐπίβουλος καθεστώς.

Ptolémée, fils de Dorymène, pour qu'il gagnât le roi à sa cause. [46] Aussi, Ptolémée ayant emmené le roi sous le péristyle comme pour prendre le frais, le fit changer d'avis, [47] si bien qu'il renvoya Ménélas, l'auteur de tout ce mal, absous des accusations portées contre lui et qu'il condamna à mort des malheureux qui, s'ils avaient plaidé leur cause même devant des Scythes, eussent été renvoyés innocents. [48] Ceux donc qui avaient pris la défense de la ville, des bourgs et des vases sacrés subirent sans délai cette peine injuste. [49] Aussi des Tyriens, outrés d'une telle méchanceté, pourvurent magnifiquement à leur sépulture. [50] Quant à Ménélas, grâce à la cupidité des puissants, il se maintint dans sa dignité, grandissant en malice et se posant en principal ennemi de ses concitoyens.

Épiphane en 168 et fut favorable aux Juifs; l'autre, fils de Dorymène, déjà aux côtés d'Épiphane en 171-170 comme gouverneur de Cœlé-Syrie et Phénicie et ennemi déclaré des Juifs, inspirateur des mesures prises contre eux par Épiphane. Nous verrons à propos de **8**, 8 et de **10**, 12 si cette théorie s'impose absolument.

46. — ἀπολαμβ. prendre à part = **6**, 21. Par *péristyle* on entend une cour intérieure (un atrium) entourée d'un portique de colonnes où l'on vient reprendre haleine, se remettre, après avoir été enfermé dans une salle d'audience. Antiochus IV avait pris à Rome le goût d'exercer les magistratures. Élu par son peuple, il aimait à s'asseoir sur la chaise d'ivoire, à la mode romaine, et à rendre la justice avec beaucoup de zèle et de conscience d'après Polybe, XXVI, 1 (10). Par quels arguments le roi se laissa-t-il retourner? L'auteur ne le dit pas, mais on devine sans peine que Ptolémée fit valoir Ménélas et ses partisans comme champions de l'hellénisme et représenta ses accusateurs et la gérousie de Jérusalem comme coupables de sédition envers la constitution nouvelle accordée par le roi à la ville sainte, à la requête du grand-prêtre et de l'aristocratie. Ainsi qu'il sera bientôt décrété, une telle infraction entraînait la peine de mort. Voir sur I Macc. **1**, 52.

47. Sur la force particulière de οἵτινες voir I Macc. **2**, 31; **9**, 27. La dureté et la grossièreté des Scythes, les plus barbares d'entre les barbares, étaient légendaires. Voir les comment. sur Col. **3**, 11, III Macc. **7**, 5. « Si c'était devant des Scythes, disait Cicéron, et non pas ici devant une foule de citoyens romains, non pas devant l'élite des sénateurs de l'État... que j'exposais ces supplices si nombreux et si cruels de citoyens romains, je toucherais cependant même des âmes de barbares. » *In Verr.* II, **5**, 150. Le même *in Pis.* 8 : *Quis hoc fecit ulla in Scythia tyrannus, ut eos, quos luctu afficeret, lugere non sineret?*

[47] κατηγορημένων (RS) et KAPPLER, p. 57. κατηγορηματων (FT).
[48] δημων (RFS), δημου *V*, *anc. lat.*

48. Les trois envoyés de la gérousie sont en somme traités comme de faux témoins et subissent la peine que leur déposition aurait dû entraîner pour Ménélas, Dt. **19**, 16. — Le plur. δῆμοι signifie les clans, subdivisions de la tribu, traduction de *mišefaḥoth* Num. **1**, 20; **3**, 20; **26**, 5 ss.; Jos. **13**, 15, etc.

Mais δῆμος est également synonyme de κώμη ; Jud. **17**, 7 νεανίας ἐκ Βηθλέεμ δήμου Ἰούδα, de même en class. où il marque les communes qui se partagent la χώρα, par opposition à la πόλις. Liddell-Scott, s. v. L'exécution a lieu sans délai de peur que le roi ne revienne sur son dernier avis. προηγορ. anc. lat. *causam dixerunt*, V *prosecuti sunt.*

49. Τύριοι sans art. comme Ταρσεῖς καὶ Μαλλῶται de 30. L'extension du terme est limitée par l'épithète μισοπον. Il ne s'agit pas évidemment d'une mesure prise par tout le peuple de la cité. L'auteur aime à multiplier les témoignages de l'humanité des païens : concours des Grecs d'Antioche, larmes d'Antiochus, pompes funèbres de Tyr, pour faire ressortir la noirceur de Ménélas.

CHAPITRE V

[1]Περὶ δὲ τὸν καιρὸν τοῦτον τὴν δευτέραν ἄφοδον ὁ Ἀντίοχος εἰς Αἴγυπτον ἐστείλατο. [2]συνέβη δὲ καθ' ὅλην τὴν πόλιν σχεδὸν ἐφ' ἡμέρας τεσσαράκοντα φαίνεσθαι διὰ τῶν ἀέρων τρέχοντας ἱππεῖς διαχρύσους στολὰς ἔχοντας καὶ λόχους σπειρηδὸν ἐξωπλισμένους [3]καὶ ἴλας ἵππων διατεταγμένας καὶ προσβολὰς γινομένας καὶ καταδρομὰς ἑκατέρων καὶ ἀσπίδων κινήσεις καὶ καμάκων πλήθη καὶ μαχαιρῶν σπασμούς, καὶ βελῶν βολὰς καὶ χρυσέων κόσμων ἐκλάμψεις καὶ παντοίους θωρακισμούς. [4]διὸ πάντες

1-10. Guerre civile entre Jason et Ménélas. — Fin de Jason.

1. La présence du roi à Tyr s'explique par les préparatifs d'une expédition en Égypte. L'anc. lat. *profectio* s'accorde avec ἄφοδος de A. Le reviseur de P *secundam expeditionem* rend le texte commun τὴν δευτέραν ἔφοδον. Quoi qu'il en soit, la signification ne fait aucun doute : l'auteur envisage la seconde expédition d'Antiochus IV en Égypte. Historiens et exégètes ont discuté sur ce qu'il faut entendre par *seconde*. Une interprétation fort répandue est de considérer comme première expédition les hostilités du printemps 170 dont l'acte principal fut la déroute des Égyptiens entre le mont Casios et Péluse. On y ajoute l'armistice de Péluse et la tutelle imposée au jeune Philométor par son oncle le vainqueur. Dans ces conditions la seconde expédition d'Épiphane en Égypte aurait été provoquée par l'avènement de Ptolémée Physcon à la place de son frère Philométor devenu le jouet de l'ambition d'Épiphane qui n'avait pas craint de se faire sacrer lui-même à Memphis. Une victoire navale des Syriens à Péluse, une tentative de siège devant Alexandrie, l'occupation de Péluse par une garnison syrienne sont les faits saillants de cette campagne qui se termine par le retour du roi à Antioche à la fin de l'été 169 et c'est durant ce trajet qu'eut lieu le pillage du Temple à Jérusalem.

En réalité cette théorie que nous retrouvons (à part quelques divergences chronologiques) chez Calmet, Grimm, Keil, Knab., Crampon, Gutberlet aboutit à la même conclusion que l'examen de I Macc. **1**, 18 ss. à savoir que le sac du Temple se place après la levée du siège d'Alexandrie, mais avant l'expédition qui doit prendre fin sur les injonctions de Popilius Lœnas. La susdite théorie regarde comme deux expéditions ce que d'autres critiques considèrent comme deux *phases* de la même expédition (170-169 av. J.-C.) sans retour intermédiaire d'Antiochus IV en Syrie, position que nous avons adoptée à propos de I Macc. **1**, 16-28. En vertu de ce procédé l'accord est sauvegardé entre II et I Macc. La seconde descente en Égypte coïncide avec la seconde partie de l'unique campagne signalée par I Macc.

Kolbe, suivi par Bévenot, tenant pour la leçon ἄφοδος « le départ », explique que la mise en marche de l'unique campagne de I Macc. est en réalité le second départ pour l'Égypte. Le premier départ ne serait autre que la marche d'Antiochus jusqu'à Jaffa, Jérusalem et de là en Philistie, car à cette époque, le nom de Phénicie (**4**, 22) s'étendait facilement à toute la côte jusqu'à la frontière d'Égypte, sinon jusqu'à Péluse. *Géogr. Pal.*, II, p. 132.

[1] αφοδον (S), εφοδον (RFT). — εστειλατο texte, mandavit *LX* = ενετειλατο.
[2] λογχας (RFTS) pour λογχαις, acies *LX*, ordines *BM* = λοχους.
[3] και μαχαιρων σπασμους après πληθη (FT) et lat., avant και ιλας (RS).

CHAPITRE V

1 Vers ce temps-là Antiochus préparait son second départ pour l'Égypte.
2 Il arriva que dans toute la ville, pendant près de quarante jours, apparurent courant dans les airs des cavaliers vêtus de robes brodées d'or, des troupes armées disposées en cohortes,
3 des escadrons de cavalerie rangés en ordre de bataille, des attaques et des charges conduites de part et d'autre, des agitations de boucliers, des forêts de piques, des épées tirées hors du fourreau, des traits volants, un éclat fulgurant d'armures d'or et des cuirasses de tout modèle.
4 Aussi tous priaient pour que cette apparition fût de bon augure.

L'abréviateur coupe après ce renseignement et fait un bond de trois ans en avant.

En remontant aux sources, Bickermann aboutit à une autre solution : Jason de Cyrène a suivi une version séleucide des événements d'après laquelle en 168 avant J.-C., Jérusalem ayant fait défection, Épiphane s'y rendit en personne, appelé par l'un des partis juifs, et dut prendre la ville de force et par conséquent piller le temple. *Der Gott...* p. 167 s.

En mettant à l'origine du conflit une sédition des Juifs favorables aux Ptolémées, la théorie grecque rejetait sur le Judaïsme la responsabilité de la révolte et de la répression. Il y eut bien en réalité une défection des adversaires d'Antiochus en 168, consécutive au bruit qui courait de sa mort. Les Aradiens et toute la région côtière eurent alors à subir la vengeance d'Épiphane. Mais pour Jérusalem, le châtiment ne fut pas exercé par Antiochus en personne, c'est le mysarque Apollonius (comme il sera dit plus loin, et ainsi qu'il ressort de I Macc. **1**, 30 ss.) qui fut chargé de la répression et de l'hellénisation de la ville sainte. C'est pour avoir placé la sédition juive à l'origine du conflit que la version séleucide a été obligée de placer toute la série des violences après la deuxième campagne d'Antiochus en Égypte (168), suivie en cela par II Macc. C'est pour avoir négligé le rôle d'Apollonius que toutes les opérations de police sont attribuées à Antiochus en personne. Sans omettre entièrement la part d'Apollonius, II Macc. manifeste la même tendance. Mais tout cela ne peut prévaloir contre les données solides de I Macc. confirmées par l'histoire grecque et romaine et la discussion s'achève sur ces conclusions :

1° En automne 169, Antiochus vient à Jérusalem et dépouille le Temple.

2° Au cœur de l'été 168, sédition à Jérusalem; conquête de la ville par le général séleucide Apollonius. Voir les textes dans *Excursus V* et *RB.*, 1938, p. 442.

2-4. L'auteur exerce la faconde de son style à une description analogue à celle de **3**, 25, où l'on retrouve le vocabulaire de Polybe : διάχρυσος στολή, robe brochée d'or, de brocart; σπειρηδόν *manipulatim*, par manipules ou par cohortes; ἴλη, subdivision de l'*ala* = *turma* avant de signifier l'*ala* elle-même; κάμαξ, hampe de lance d'où lance ou pique, mot qui a embarrassé le latin : *camacum* anc. lat., *galeatorum* V, *clipeorum* P avant d'arriver au terme congru de BM *contorum multitudinem*, de *contus* que le *Thes. ling. lat.* définit : *hasta longissima, equitum potissimum et barbarorum.* Dans sa Chron. à l'an. 467, Victor de Tunnuna signale l'apparition dans le ciel, pendant quarante jours, d'un nuage en forme de *contum.* Spécial à notre auteur, le sens de tirer l'épée pour σπασμός est strictement étymologique, de σπάω, tirer. Quarante jours est un nombre sacré; c'est la longueur

ἠξίουν ἐπ' ἀγαθῷ τὴν ἐπιφάνειαν γεγενῆσθαι. [5]γενομένης δὲ λαλιᾶς ψευδοῦς ὡς
μετηλλαχότος Ἀντιόχου τὸν βίον παραλαβὼν ὁ Ἰάσων οὐκ ἐλάττους τῶν χιλίων
αἰφνιδίως ἐπὶ τὴν πόλιν συνετελέσατο ἐπίθεσιν· τῶν δὲ ἐπὶ τῷ τείχει συνελασθέντων
καὶ τέλος ἤδη καταλαμβανομένης τῆς πόλεως ὁ Μενέλαος εἰς τὴν ἀκρόπολιν ἐφυγά-
δευσεν. [6]ὁ δὲ Ἰάσων ἐποιεῖτο σφαγὰς τῶν πολιτῶν τῶν ἰδίων ἀφειδῶς οὐ συννοῶν τὴν
εἰς τοὺς συγγενεῖς εὐημερίαν δυσημερίαν εἶναι τὴν μεγίστην, δοκῶν δὲ πολεμίων καὶ
οὐχ ὁμοεθνῶν τρόπαια καταβάλλεσθαι. [7]τῆς μὲν ἀρχῆς οὐκ ἐκράτησε, τὸ δὲ τέλος
τῆς ἐπιβουλῆς αἰσχύνην λαβὼν φυγὰς πάλιν εἰς τὴν Ἀμμανῖτιν ἀπῆλθεν. [8]πέρας οὖν
κακῆς ἀναστροφῆς ἔτυχεν. ἐγκλεισθεὶς πρὸς Ἀρέταν τὸν τῶν Ἀράβων τύραννον,
πόλιν ἐκ πόλεως φεύγων, διωκόμενος ὑπὸ πάντων, στυγούμενος ὡς τῶν νόμων
ἀποστάτης καὶ βδελυσσόμενος ὡς πατρίδος καὶ πολιτῶν δήμιος εἰς Αἴγυπτον ἐξεβράσθη,

du séjour de Moïse à l'Horeb, du voyage d'Élie au Sinaï, du jeûne du Christ, de son séjour sur terre après la résurrection, etc.

L'idée de ces apparitions dans les sphères aériennes a pu venir d'un phénomène physique de réflexion dans les nuages de troupes marchant sur terre constaté dans l'antiquité comme dans les temps modernes. Knab. cite des cas relevés du XVIe au XIXe siècle en Belgique, à Prague, en Écosse, à Büderich, etc., expliqués par les conditions de l'atmosphère. Le fait était de nature à frapper l'imagination des Anciens et à marquer des présages. Les aurores boréales qui se produisirent en France en 1870 étaient pour le peuple un signe d'événements funestes. Avant l'incendie du Temple par Titus, Josèphe raconte les signes avant-coureurs de la désolation imminente : Une comète ayant la forme d'une épée persista une année au-dessus de la ville. Le 8 juin 70 « on vit dans tout le pays avant le coucher du soleil, des chars et des bataillons armés répandus dans les airs, s'élançant à travers les nuages et entourant les villes ». *BJ.*, VI, 288 ss. De telles manifestations faisaient concevoir l'importance des événements que Jason de Cyrène allait raconter, notamment en ce qui regardait le Temple. Elles pouvaient inquiéter le peuple, aussi les prières demandent-elles à Dieu que les signes soient de bon augure et que la guerre annoncée soit à l'avantage d'Israël.

5. Le faux-bruit de la mort d'Antiochus, soutien de Ménélas, fait sortir Jason de son repaire, Jason qui, malgré tout, restait le candidat légitime à la souveraine sacrificature depuis la mort d'Onias III.

Ben Gorion (IV, ch. 18), après avoir parlé de l'apparence de chevaux vus entre ciel et terre, montés par des cavaliers armés qui se battaient entre eux, fait intervenir les interprètes du prodige, très optimistes dans leur pronostic : « Ce signe, déclarent-ils, indique que les ennemis de Juda et de Jérusalem seront extirpés, que le ciel combattra nos ennemis sans que nous ayons à nous en mêler. Antiochus l'impie va sous peu tomber sous le glaive, tué par quelques-uns de notre peuple qui vengeront Israël. » Mais des impies partisans du roi, se hâtèrent d'aller trouver Antiochus pour lui raconter l'apparition et la joie du peuple à la nouvelle qu'elle présage la mort imminente du roi. De là, colère d'Épiphane qui marche sur Jérusalem et la châtie.

En réalité le combat des cavaliers célestes présageait la guerre civile. La facilité du succès de Jason s'explique par la promptitude de ses mouvements, l'effet de surprise et la complicité des partisans qu'il avait dans la place. Voir *Excursus* II, 3.

6. — εὐημερίαν δυσημερίαν est un de ces cas de paronomase qu'affectionne l'auteur : **12,** 12; **4,** 18, 26; **4,** 29. *Gram.* p. 366 et 358 2°. — Il n'est pas nécessaire de corriger avec

[5] εφυγαδευσεν (RFTS), εφυγεν *V* rec. lucian. Cf. KAPPLER p. 55.
[8] εγκλεισθεις (TS), εγκληθεις conj. (RF).

5 Or, sur un faux bruit de la mort d'Antiochus, Jason, prenant avec lui pas moins d'un millier d'hommes, dirigea à l'improviste une attaque contre la ville. On en vint aux mains sur la muraille, mais la ville était déjà prise quand Ménélas se réfugia dans l'Acropole. 6 Jason se livra sans pitié au massacre de ses propres concitoyens, sans songer qu'un succès remporté sur ses compatriotes était le plus grand des revers, s'imaginant remporter des trophées sur des ennemis et non sur des congénères. 7 D'un côté il ne réussit pas à s'emparer du pouvoir et, de l'autre, s'étant finalement couvert de honte, il s'en alla chercher de nouveau un refuge en Ammanitide. 8 Sa conduite perverse trouva donc un terme : enfermé chez Arétas, tyran des Arabes, s'échappant ensuite de sa ville, poursuivi par tous, détesté comme transgresseur des lois, exécré comme le bourreau de sa patrie et de ses concitoyens,

Grimm en καταλαβέσθαι le καταβάλλεσθαι du texte qui revêt ici le sens de jeter les fondements, d'élever des trophées, expression analogue à ἱστάναι, ἐγείρειν τρόπαια suivi du simple génitif v. g. τῶν πολεμίων, τῶν βαρβάρων. En définitive καταβ. est synonyme ici de ἱδρύεσθαι qui se trouve également avec τρόπαιον. **1**, 7 s. contient probablement une allusion à cette agression de Jason.

7. Comme τέλος au v. 5, τὸ τέλος est adverbial : **13**, 16; III Macc. **4**, 14. Aussi *finem insidiarum cepit* est inexact. Les expressions αἰσχύνην ἔχειν, φέρειν justifient l'emploi de αἰσχ. λαμβάνειν. Ménélas qui s'était réfugié à l'Acropole au nord-ouest du Temple avait probablement repris le dessus avec l'aide de la garnison au bout d'un certain temps, ou bien Antiochus averti par courrier, faisait-il savoir qu'il était bien vivant et qu'il montait de l'Égypte pour régler la situation.

8. La fin misérable des prévaricateurs est un des thèmes moraux de l'ouvrage. L'abréviateur nous instruit des derniers jours du grand-prêtre déchu sans entrer toutefois dans le détail sur lequel Jason de Cyrène devait s'étendre. — τυγχάνειν gouvernant le génitif, la traduction naturelle de la phrase d'introduction paraît devoir être « un terme donc atteignit une criminelle conduite », hypallage mettant en vedette πέρας. On eût dit prosaïquement : « sa criminelle conduite eut une fin » ou « tel fut le terme d'une existence perverse ». Il est possible néanmoins de maintenir à ἔτυχε son sens intransitif : « donc la fin d'une criminelle existence arriva ». Au sens de mode d'existence, de conduite, ἀναστροφή est d'un usage courant à la période hellénistique; les exemples variés de Preuschen-Bauer le prouvent. L'union de ἔτυχεν au participe suivant préconisée par Grimm ne s'impose pas. La phrase est une cascade de participes comme **4**, 37 s. qui se termine à un temps de mode personnel.

La correction ἐγκληθείς pour ἐγκλεισθείς (tous les lat. *conclusus*) manque d'appui textuel. La conjecture s'appuie sur la concision de l'abréviateur qui laisserait croire que Jason, tout en étant incarcéré, fuyait de ville en ville. On ne voit pas quelle accusation aurait pu provoquer chez Arétas des poursuites contre Jason. Mais on conçoit que de l'Ammanitide où il s'était réfugié de nouveau, le grand-prêtre disgrâcié ait cru bon de demander asile au souverain de l'État voisin, Arétas Ier, dynaste des Nabatéens. Celui-ci, craignant de s'aliéner Antiochus Épiphane en hébergeant un personnage aussi compromettant le mit sous les verrous. Le prisonnier réussit à s'échapper, mais sa révolte et le récent massacre exercé par lui à Jérusalem l'empêchèrent de trouver accueil dans n'importe quelle ville. Si les païens haïssaient en lui le Juif et l'ennemi du roi, ses compatriotes lui étaient hostiles à divers titres : les dévots ne lui pardonnaient pas d'avoir introduit les coutumes grecques à Jérusalem et les Tobiades groupés autour de Ménélas d'avoir tenté

[9]καὶ ὁ συχνοὺς τῆς πατρίδος ἀποξενώσας ἐπὶ ξένης ἀπώλετο πρὸς Λακεδαιμονίους ἀναχθεὶς ὡς διὰ τὴν συγγένειαν τευξόμενος σκέπης. [10]καὶ ὁ πλῆθος ἀτάφων ἐκρίψας ἀπένθητος ἐγενήθη καὶ κηδείας οὐδ' ἡστινοσοῦν οὔτε πατρῴου τάφου μετέσχεν.

[11]Προσπεσόντων δὲ τῷ βασιλεῖ περὶ τῶν γεγονότων διέλαβεν ἀποστατεῖν τὴν Ἰουδαίαν· ὅθεν ἀναζεύξας ἐξ Αἰγύπτου τεθηριωμένος τῇ ψυχῇ ἔλαβε τὴν μὲν πόλιν δορυάλωτον. [12]καὶ ἐκέλευσε τοῖς στρατιώταις κόπτειν ἀφειδῶς τοὺς ἐμπίπτοντας, καὶ τοὺς εἰς τὰς οἰκίας ἀναβαίνοντας κατασφάζειν. [13]ἐγίνετο δὲ νέων καὶ πρεσβυτέρων ἀναίρεσις, ἀνήβων τε καὶ γυναικῶν καὶ τέκνων ἀφανισμός, παρθένων τε καὶ νηπίων σφαγαί. [14]ὀκτὼ δὲ μυριάδες ἐν ταῖς πάσαις ἡμέραις τρισὶν κατεφθάρησαν, τέσσαρες μὲν ἐν χειρῶν νομαῖς, οὐχ ἧττον δὲ τῶν ἐσφαγμένων ἐπράθησαν. [15]καὶ οὐκ ἀρκεσθεὶς δὲ τούτοις κατετόλμησεν εἰς τὸ πάσης τῆς γῆς ἁγιώτατον ἱερὸν εἰσελθεῖν ὁδηγὸν ἔχων τὸν Μενέλαον τὸν καὶ τῶν νόμων καὶ τῆς πατρίδος προδότην γεγονότα, [16]καὶ ταῖς μιαραῖς χερσὶν τὰ ἱερὰ σκεύη λαμβάνων καὶ τὰ ὑπ' ἄλλων βασιλέων ἀνατεθέντα

de reprendre le pouvoir en massacrant ses adversaires. Le terme imagé ἐκβράζειν, rejeter sur le rivage avec l'écume, est employé ici pour expulser, comme **1**, 12 et Neh. **13**, 28.

Le texte garde cependant quelques obscurités qui peuvent prêter à diverses conjectures. Voir *RB.*, 1921, p. 403. — πόλιν ἐκ πόλεως n'est pas correct, cf. Matth. **23**, 34. L'anc. lat. *de civitate fugiens* n'avait pas πόλιν dans son grec et rend compte de la liberté que Jason a prise à Pétra. Ou bien y avait-il encore πάλιν devant ἐκ πόλεως?

9. L'Égypte pouvait offrir quelque sécurité à un homme condamné par Antiochus et appartenant par sa naissance au parti des Oniades. Mais sa conduite envers son frère Onias et ses torts envers la communauté de Palestine durent lui aliéner la société juive d'Alexandrie. En véritable Juif errant, Jason gagna Lacédémone dont la population passait pour être parente des descendants d'Abraham. Voir I Macc. **12**, *Excursus II*. Commencées dès le début du IVe siècle avant notre ère, les relations entre l'Égypte et Lacédémone se poursuivirent sous les Ptolémées II, III et IV. Les mercenaires spartiates combattaient volontiers pour les Lagides qui offraient de leur côté un refuge aux chefs lacédémoniens en butte sur le continent grec à l'hostilité des adversaires des Ptolémées. En Égypte, Jason a pu se lier avec quelques gens de Sparte et profiter des moyens de transport unissant la côte africaine au Péloponnèse. Ἀνάγεσθαι « appareiller, mettre à la voile ».

10. Mourir sur une terre étrangère, sans être pleuré, puis être enseveli sans cérémonie loin du sépulcre paternel, c'était pour les Anciens une grave infortune; pour un grand-prêtre un déshonneur. L'auteur ne manque pas de faire ressortir ici l'application providentielle de la loi du talion. Combien de temps dura la vie errante de Jason et quand termina-t-il sa carrière mouvementée, l'auteur ne s'est pas donné la peine de le déterminer.

11-20. Antiochus Épiphane dépouille le Temple de Jérusalem.

11. La construction est mixte : il faudrait προσέπεσε περί comme **8**, 12 ou προσπεσόντων τῶν γεγενότων sans περί. Avec le sens d'arriver aux oreilles de quelqu'un, προσπίπτειν est fréquent dans la période hellénistique chez Polybe, et Diod. les papyrus des III-IIe. Preisicke, s. v. p. ex. ἐάν τί σοι προσπίπτῃ τῶν κατ' αὐτόν — καθότι προσπίπτει μοι.

[13] αναιρεσις (RS), et erat cædes *LX*, αναιρεσεις (FT) *Vg.* — ανηβων (RS), ανδρων (FT) virorum quoque *P.*, om. *V*, *LX Vg.*
[16] υπ' αλλων (RFT), υπο πολλων (S).

il échoua en Égypte. [9] Lui qui avait banni un grand nombre de personnes
de leur patrie, il périt sur la terre étrangère, étant parti pour Lacédémone
dans l'espoir d'y trouver un refuge en considération d'une commune origine.
[10] Lui qui avait jeté tant d'hommes sur le sol sans sépulture, nul ne le pleura
et ne lui rendit les derniers devoirs; il n'eut aucune place dans le tombeau
de ses pères.

[11] Lorsque ces faits furent arrivés à la connaissance du roi, celui-ci en con-
clut que la Judée faisait défection. Il quitta donc l'Égypte, furieux comme
une bête sauvage, et prit d'abord la ville à main armée. [12] Il ordonna ensuite
aux soldats d'abattre sans pitié ceux qu'ils rencontreraient et d'égorger ceux
qui monteraient sur leurs maisons. [13] Ce fut une tuerie de jeunes et de vieux,
un massacre (d'impubères), de femmes et d'enfants, un carnage de vierges
et de nourrissons. [14] Il y eut quatre-vingt mille victimes en ces trois jours,
dont quarante mille tombèrent sous les coups et autant furent vendus
comme esclaves. [15] Non content de cela, il osa pénétrer dans le temple le
plus saint de toute la terre avec Ménélas pour guide, devenu traître envers
les lois et envers sa patrie. [16] Il prit de ses mains impures les vases sacrés
et ramassa de ses mains profanes les offrandes que les autres rois y avaient
déposées pour le développement, la gloire et la dignité de ce lieu.

L'explosion de la guerre civile explique la venue d'Épiphane à Jérusalem qui paraît sans motif dans I Macc. **1**, 21. Le roi vient au secours des Tobiades groupés autour de Ménélas et se fait payer son assistance aux dépens des richesses du Temple. L'auteur rattrape la version séleucide en montrant Antiochus persuadé d'une défection de la Judée. En fait, l'attaque de Jason dirigée contre le grand-prêtre de son choix, gouverneur des Juifs en son nom, avait tous les caractères d'une rébellion. La prise de la ville par la force (δοριάλωτον) et le massacre d'un bon nombre d'habitants proviennent de la même source que *BJ.*, I, 31, tandis que d'après *Antiq.*, XII, 246, dont on peut rapprocher I Macc., Antiochus s'empara de la ville sans combat, ἀμαχητί, les portes lui ayant été ouvertes par ses partisans. Voir *Excursus* V, **2** et **4**.

12. Les soldats reçoivent l'ordre d'abattre en frappant ceux qu'ils rencontreraient dans les rues et d'égorger ceux qui chercheraient un refuge sur les terrasses, les fuyards qui se croiraient ainsi en sûreté. Cf. Mc. **13**, 15. Comme au verset suivant, l'auteur entend exprimer l'universalité du massacre. 'Ανήβων, absent de V et des latins, a tout l'air d'une glose marginale qui s'est glissée ensuite dans le texte.

14. En raison du contexte qui partage le total déjà bien suffisant de huit myriades (presque 10.000 pour chaque groupe énuméré au v. 13) en deux par μέν et δέ, κατεφθάρησαν comprend toutes les pertes : tués et captifs vendus. C'est une sorte de zeugma, *Gram.*, p. 364. L'expression ἐν χειρῶν νομαῖς se retrouve dans une inscription de 117[a] trouvée en Macédoine, *Sylloge*, 700, l. 30 : καὶ ἐνίκησεν τοὺς πολεμίους μάχῃ... καὶ πολλοὺς μὲν αὐτῶν ἐν χειρῶν νομαῖς ἀπέκτεινεν, οὓς δὲ ζωγρίαι συνέλαβεν... et comme var. lucian. III Macc. **1**, 5 : καὶ οὕτω συνέβη τοὺς ἀντιπάλους ἐν χειρονομίαις διαφθαρῆναι, πολλοὺς δὲ καὶ δοριαλώτους συλληφθῆναι. Le terme est emprunté à la technique du pugilat. En somme ἐν χειρῶν νομαῖς équivaut à ἐν χειρῶν νόμῳ « dans l'action », «sous les coups ». Liddell-Scott, νομή IV.

15 s. Au cours des contreverses postérieures, les Grecs louaient Épiphane d'avoir pénétré dans le sanctuaire juif afin d'en démasquer les superstitions. *Contre Apion*, II, 79 ss.

πρὸς αὔξησιν καὶ δόξαν τοῦ τόπου καὶ τιμὴν ταῖς βεβήλοις χερσὶν συσσύρων. [17]καὶ ἐμετεωρίζετο τὴν διάνοιαν ὁ Ἀντίοχος οὐ συνορῶν διὰ τὰς ἁμαρτίας τῶν τὴν πόλιν οἰκούντων ἀπώργισται βραχέως ὁ δεσπότης, διὸ γέγονε περὶ τὸν τόπον παρόρασις. [18]εἰ δὲ μὴ συνέβη προσενέχεσθαι πολλοῖς ἁμαρτήμασι, καθάπερ ὁ Ἡλιόδωρος ὁ πεμφθεὶς ὑπὸ Σελεύκου τοῦ βασιλέως ἐπὶ τὴν ἐπίσκεψιν τοῦ γαζοφυλακίου, οὗτος προαχθεὶς παραχρῆμα μαστιγωθεὶς ἀνετράπη τοῦ θράσους. [19]ἀλλ' οὐ διὰ τὸν τόπον τὸ ἔθνος, ἀλλὰ διὰ τὸ ἔθνος τὸν τόπον ὁ κύριος ἐξελέξατο. [20]διόπερ καὶ αὐτὸς ὁ τόπος συμμετασχὼν τῶν τοῦ ἔθνους δυσπετημάτων γενομένων ὕστερον εὐεργετημάτων ἐκοινώνησεν, καὶ ὁ καταλειφθεὶς ἐν τῇ τοῦ παντοκράτορος ὀργῇ πάλιν ἐν τῇ τοῦ μεγάλου δεσπότου καταλλαγῇ μετὰ πάσης δόξης ἐπανωρθώθη.

[21]Ὁ γοῦν Ἀντίοχος ὀκτακόσια πρὸς τοῖς χιλίοις ἀπενεγκάμενος ἐκ τοῦ ἱεροῦ τάλαντα, θᾶττον εἰς Ἀντιόχειαν ἐχωρίσθη, οἰόμενος ἀπὸ ὑπερηφανίας τὴν μὲν γῆν πλωτὴν καὶ τὸ πέλαγος πορευτὸν θέσθαι διὰ τὸν μετεωρισμὸν τῆς καρδίας. [22]κατέλιπε δὲ καὶ ἐπιστάτας τοῦ κακοῦν τὸ γένος, ἐν μὲν Ἱεροσολύμοις Φίλιππον, τὸ μὲν γένος

Cf. *Excursus* II, **1**. L'auteur tient beaucoup à rehausser le prestige du Temple par le souvenir des dons faits par les autres rois. C'était en même temps rabaisser Antiochus IV qui au lieu de donner, pillait.

17 s. L'impunité exaltait l'orgueil du roi, cette insolence stigmatisée par I Macc. **1**, 23, 25. L'auteur a prévu l'objection : Pourquoi le ciel n'a-t-il pas empêché par un prodige cette profanation autrement grave que celle d'Héliodore? C'est que le Seigneur était alors irrité par le péché des habitants de la ville. L'irritation était de courte durée, mais le cours des choses voulut que l'intervention d'Épiphane se produisît juste à ce moment-là. Au temps d'Héliodore tout allait bien en Israël sous la houlette du bon Onias, **3**, 1. La pensée de la prévarication de Juda, des habitants de Jérusalem et de tout Israël, et du châtiment qu'elle a attiré sur la ville sainte et le sanctuaire remplit toute la prière que Daniel adresse au Seigneur avant la prophétie des semaines. Le voyant supplie Dieu d'écarter son indignation de Jérusalem et de la montagne sainte, car c'est à cause des péchés des aïeux et des contemporains que le peuple est en opprobre aux nations qui l'entourent. « Faites briller, ajoute-t-il, votre visage sur votre sanctuaire dévasté. » Dan. **9**, 4-19.

19. L'auteur craindrait-il que ses lecteurs d'Égypte ne préférassent le temple vierge de Léontopolis au temple violé de Jérusalem? Toute profanation vient de la permission de Dieu et n'atteint pas l'essence même du culte ni sa perpétuité. Dieu, explique Grimm, a désigné le Temple comme le lieu où il veut être honoré et prié par le peuple pour favoriser de cette façon le but de la théocratie et attirer sur le peuple les bénédictions d'en-haut. Le Temple n'est pas un but en lui même, mais un simple moyen pour atteindre un but supérieur. S'il était le but de la religion, ce qui ne pourrait arriver qu'au cas où l'être divin serait limité à un espace terrestre, alors Dieu aurait dû le protéger en toutes circonstances et cette protection aurait été à l'avantage du peuple choisi à cause du Temple. Mais la destinée du peuple était conditionnée par sa conduite à l'égard de Dieu et le sort du Temple par celui du peuple. Par le malheur suspendu sur le Temple, Dieu manifeste que le but du Temple pour le peuple n'a pas été réalisé sous tous les rapports. Voir dans le même ordre d'idées Mc. **2**, 27 à propos du sabbat qui a été fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat d'ap. Lagrange. Dieu reste le maître du Temple comme du sabbat.

20. Le parallélisme est parfait. — δυσπέτημα hapax de δυσπέτειν, tomber malade anc. lat. *ipse locus particeps factus gentis malorum, postremo socius fuit beneficiorum* sans rendre ὑπὸ τοῦ κυρίου qui manque dans A et quelques minusc. de diverses catégories. — καταλειφθείς, délaissé, avec la nuance de dédaigner, laisser de côté, cf. παρόρασις du

[17] Antiochus s'exaltait en pensée, ne voyant pas que le Seigneur était irrité pour peu de temps à cause des péchés des habitants de la ville, d'où venait cette indifférence affectée envers le lieu saint. [18] En tous cas, s'ils n'avaient pas été plongés dans une multitude de péchés, lui aussi, à l'instar d'Héliodore envoyé par le roi Séleucus pour inspecter le trésor, il aurait été dès son arrivée, flagellé et détourné de son audacieuse résolution. [19] Mais le Seigneur a choisi non pas le peuple à cause de ce lieu, mais le lieu à cause du peuple. [20] C'est pourquoi le lieu lui-même, après avoir participé aux malheurs du peuple, a eu part ensuite aux bienfaits; délaissé dans un accès de colère du Tout-Puissant, il a été de nouveau, en vertu de sa réconciliation avec le grand Souverain, reconstitué avec toute sa gloire.

[21] Antiochus, après avoir enlevé au Temple dix-huit cents talents, se hâta de retourner à Antioche, croyant dans sa superbe, à cause de l'exaltation de son cœur, rendre navigable la terre ferme et rendre la mer praticable à la marche. [22] Mais il laissa des préposés pour faire du mal à la race; à Jérusalem, Philippe, Phrygien de nation, de caractère plus barbare encore que celui qui

v. 17. La restauration, la réconciliation du Temple, surtout à la nouvelle dédicace rendaient au sanctuaire toute sa gloire. Il n'y avait donc aucune raison pour le laisser définitivement de côté. Les vicissitudes de son histoire sont corrélatives aux péchés d'Israël et à l'orgueil des païens d'une part, à l'Expiation d'Israël et au châtiment des païens d'autre part.

21-27. ANTIOCHUS ÉTABLIT DES FONCTIONNAIRES SUR LE PAYS.

21. La suite des faits, interrompue par une réflexion théologique (17-20), est reprise ici avec γοῦν. La confiscation indiquée au v. 16 finit par rapporter dix millions et demi à Antiochus, ce qui est un chiffre respectable surtout après les déprédations de Ménélas et de Lysimaque. Il faut croire que le trésor sacré était inépuisable. L'arrogance d'Épiphane, comme on l'a fait remarquer sur I Macc. **1,** 23 prouve bien qu'il avait quitté l'Égypte en vainqueur et non en homme chassé par Popilius. Rien ne lui paraît impossible; tel est le sens des expressions hyperboliques : naviguer sur terre et marcher sur mer, qui marquent l'extravagance et la vanité des conquérants qui ont prétendu vaincre la nature. Calmet cite à ce propos Justin, II, 10, 24 sur Xerxès : *Fiducia virium veluti naturæ ipsius dominus et montes in planum deducebat et convexa vallium æquabat et quædam maria pontibus sternebat.* Il rappelle également le pont de 3.600 pas établi par Caligula sur le lac Lucrin pour avoir le plaisir de le franchir à cheval. On pourrait aussi ajouter le canal du Nil à la mer Rouge où l'on paraît naviguer dans le désert. Mais tous ces exemples de travaux qui ne sont pas des impossibilités atténuent la force que le vulgaire attache à de telles expressions.

22 s. Le titre d'*épistate*, à l'époque hellénistique, était porté par celui qui, dans une localité sujette ou vassale, est le représentant délégué par la puissance souveraine ou suzeraine. « Il a charge de surveiller cette localité et de la maintenir dans sa condition dépendante; il doit très spécialement y faire régner le bon ordre et la justice. » HOLLEAUX, *BCH.*, 1933, p. 26 s. Philippe le Phrygien est distinct du Philippe de I Macc. **6,** 14. Nous le retrouverons plus loin **6,** 11 et **8,** 8. Voir sur I Macc. **2,** 15 et 25. En Samarie, l'*épistate* nommé Andronique est différent de son homonyme, mis à mort par le roi comme on l'a

Φρύγα, τὸν δὲ τρόπον βαρβαρώτερον ἔχοντα τοῦ καταστήσαντος· [23]ἐν δὲ Αργαριζειν Ἀνδρόνικον, πρὸς δὲ τούτοις Μενέλαον, ὃς χείριστα τῶν ἄλλων ὑπερῄρετο τοῖς πολίταις· ἀπεχθῆ δὲ πρὸς τοὺς Ἰουδαίους ἔχων διάθεσιν, [24]ἔπεμψε τὸν Μυσάρχην Ἀπολλώνιον μετὰ στρατεύματος, δισμυρίους δὲ πρὸς τοῖς δισχιλίοις, προστάξας τοὺς ἐν ἡλικίᾳ πάντας κατασφάξαι, τὰς δὲ γυναῖκας καὶ τοὺς νεωτέρους πωλεῖν. [25]οὕτως δὲ παραγενόμενος εἰς Ἱεροσόλυμα καὶ τὸν εἰρηνικὸν ὑποκριθείς, ἐπέσχεν ἕως τῆς ἁγίας ἡμέρας τοῦ σαββάτου καὶ λαβὼν ἀργοῦντας τοὺς Ἰουδαίους τοῖς ὑφ' ἑαυτὸν ἐξοπλισίαν παρήγγειλε. [26]καὶ τοὺς ἐξελθόντας πάντας ἐπὶ τὴν θεωρίαν συνεξεκέντησε, καὶ εἰς τὴν πόλιν σὺν τοῖς ὅπλοις εἰσδραμὼν ἱκανὰ κατέστρωσε πλήθη.

[27]Ἰούδας δὲ ὁ καὶ Μακκαβαῖος δέκατός που γενηθεὶς καὶ ἀναχωρήσας εἰς τὴν ἔρημον, θηρίων τρόπον ἐν τοῖς ὄρεσι διέζη σὺν τοῖς μετ' αὐτοῦ, καὶ τὴν χορτώδη τροφὴν σιτούμενοι διετέλουν πρὸς τὸ μὴ μετασχεῖν τοῦ μολυσμοῦ.

vu plus haut **4**, 38. Du reste, les hauts fonctionnaires, Philippe et Andronique, qui exercèrent les fonctions de vice-roi ou de régent du royaume appartenaient à un rang bien supérieur à celui des simples épistates, permanents ou occasionnellement envoyés en mission, relevant, semble-t-il, du gouverneur de la province. Le poste d'Andronique est spécialement le Garizim. Nous adoptons l'orthographe locale *Argarizin* = *Hargarizim* de l'hébreu et du samaritain, c'est-à-dire Mont-Garizim, que nous ont conservée l'anc. lat. et P. Le grec Αργαριζειν, que le traducteur latin avait sous les yeux, a été ramené à Γαριζειν par les reviseurs sous l'influence des LXX. De Bruyne, *RB.*, 1921, p. 205. *Géogr. Pal.*, I, p. 360. Le mal que les épistates avaient à faire à la nation, d'après l'auteur, était de préparer le pays à recevoir l'hellénisation en secondant le grand-prêtre Ménélas dans son plan d'obliger ses compatriotes à secouer le joug de la Loi et à participer au culte des Grecs. Le choix de Jérusalem et du Garizim, deux centres cultuels indigènes, est assez significatif. Le dat. πολίταις au lieu du génit. est une singularité.

Rattaché à ce qui précède, le membre de phrase qui débute par ἀπεχθῆ ne devrait pas avoir δέ après le permier mot, ni Ἰουδαίους. Pour l'appliquer à Ménélas, une retouche y a introduit πολίτας et δέ après ἔπεμψε. Avec tous les lat., le Syr. le gr. V, Grimm et Moffatt, nous rattachons cette fin du v. 23 au début du suivant, en tant qu'elle a trait à Antiochus dont elle prétend expliquer le mobile qui l'a poussé à envoyer Apollonius en Judée.

24. Cet Apollonius se distingue de ses homonymes par son titre de *Mysarque* ou général des mercenaires de Mysie, comme il a été dit sur I Macc. **1**, 29. Le gentilice étant Μυσός, l'on ne dit pas *Mysiarque*, tandis que *Kypriarque* s'explique par le gent. Κύπριος. Il n'est pas question, non plus, d'un gouverneur de Mysie. La transcription de l'anc. lat. L *misarcem* rectifiée par P en *misarchem* a été interprétée par les autres lat. comme un composé de μισο-αρχης : *ducem odii*, *odiosum principem*. Des modernes, tels que Crampon, ont joué sur μύσος « infamie », d'où l'infâme Apoll. Sans lui refuser sa véritable signification, l'auteur a pu envisager μυσάρχης avec une arrière-pensée de dénigrement, vu la mésestime dont les Mysiens étaient l'objet dans le monde grec, où le « dernier des hommes » se disait Μυσῶν ἔσχατος. Platon, *Theæt.* 209 b.

L'intervention d'Apollonius, la deuxième année après le pillage du Temple par le roi, a sans doute été motivée par la défection consécutive à l'échec de celui-ci en Égypte au

[23] Γαριζιν (RFT) Γαριζειν (S) Αργαριζειν = *LXP* argarizin. — απεχθη δε προς τους πολιτας Ιουδαιους εχων διαθεσιν. [24] επεμψε δε (RFTS). Cumque adpositus esset contra Judæos misit *LXV*.
[27] εις την ερημον om. (S), in desertum *LXV*.
[27] δεκατος (RFTS) decimus *LXV*, cum hominibus centum (εκατον) *BMP*.

l'avait institué; [23] sur le Mont Garizim, Andronique, et en plus de ceux-ci, Ménélas qui plus méchamment que les autres s'élevait au-dessus de ses concitoyens. Nourrissant à l'égard des Juifs une hostilité foncière, [24] le roi envoya le Mysarque Apollonius à la tête d'une armée, soit vingt-deux mille hommes, avec ordre d'égorger tous ceux qui étaient dans la force de l'âge et de vendre les femmes et les enfants. [25] Arrivé en conséquence à Jérusalem et jouant le personnage pacifique, il attendit jusqu'au saint jour du sabbat où s'étant assuré du chômage des Juifs, il commanda à ses subordonnés une prise d'armes. [26] Tous ceux qui étaient sortis pour assister au spectacle il les fit massacrer par la même occasion et parcourant la ville avec ses soldats en armes, il mit à mort une multitude de personnes.

[27] Or Judas, le Maccabée, se trouvant avec une dizaine d'autres, se retira dans le désert, vivant à la manière des bêtes fauves sur les montagnes avec ses compagnons, ne mangeant jamais que des herbes pour ne pas contracter de souillures.

bout de la seconde campagne. Voir *Excursus* V. Les épistates n'avaient pas en main les troupes suffisantes pour ramener l'ordre et imposer les mesures voulues par les Juifs partisans d'Antiochus.

25. La tradition touchant la prise de la ville par ruse s'accorde avec I Macc. **1**, 30. Chez les class. ὑποκρίνεσθαι est fort employé pour « jouer un rôle » sur le théâtre, d'où le sens de *feindre*. Voir les diction., de même pour ἐπέχειν au sens d'attendre. L'inertie des Juifs le jour du sabbat a été plus d'une fois mise à profit par leurs adversaires. Cf. I Macc. **2**, 32 et Comm. sur 41. La ruse consistait à commander une prise d'armes, une revue, ἐξοπλισία, afin de montrer des sentiments pacifiques et d'attirer les habitants en dehors des murs, sur l'un des terrains avoisinant la ville. Grimm s'est complètement mépris sur le sens de ce passage. Il s'imagine un attroupement inquiet sur ce qui se prépare ou plutôt une affluence au Temple pour célébrer le sabbat.

26. En allant voir la revue des troupes et leurs évolutions, les Juifs ne pensaient pas violer le sabbat. C'était une chance pour un jour dont les loisirs étaient si longs. Les mouvements de l'armée à travers le pays n'avaient en soi rien d'alarmant. Savait-on si le roi ne projetait pas une revanche contre l'Égypte? Dan. **11**, 40-43 en était persuadé. N'avait-on pas reçu quelques années auparavant Antiochus et son armée à la lueur des torches? Aussi bien vit-on un certain nombre de curieux sortir de l'enceinte pour contempler le spectacle, θεωρία. Les soldats tournant leurs armes contre eux, ils s'aperçurent, mais trop tard, qu'on les avait joués. Ils ignoraient que Dan. **11**, 30-33 était en train de se réaliser. Les bras étaient arrivés qui devaient profaner le sanctuaire, faire cesser le sacrifice perpétuel, dresser l'abomination, détourner beaucoup de Juifs de l'alliance et détruire les autres par le fer et le feu.

27. Mais Dan. **11**, 34 laissait entrevoir un petit secours, celui des Maccabées. De même notre abréviateur soulève le voile et nous montre, à l'arrière-plan encore, Judas Maccabée vivant dans le désert, c'est-à-dire hors des régions habitées (I Macc. **1**, 27 ss.) pour éviter la souillure. Avant de l'introduire sur la scène, on nous expose en quoi consiste ce μολυσμός et l'héroïsme de ceux qui vivant dans les villes tenaient à s'en préserver. Judas avait auprès de lui neuf compagnons. Voir ὄγδοον Νῶε II Petr. **2**, 5 : Noé et sept autres, *Gram.* p. 154. — που indique l'incertitude du nombre : tout au plus une dizaine.

Excursus V.

Vestiges de la version séleucide de la venue d'Épiphane a Jérusalem.

1. **Fragment de Posidonios d'Apamée (135-51 avant J.-C.) d'après Diodore de Sicile, XXXIV, fragm. 1. Trad. Reinach, Textes gr. et rom. relatifs au Jud., p. 56 s.**

Le roi Antiochus VII Sidétès assiégeait Jérusalem la première année de Jean Hyrcan (135-134). Les Juifs ayant envoyé des parlementaires, la plupart des amis du roi étaient d'avis de s'emparer de la ville de vive force et d'anéantir la nation juive comme ennemie du genre humain. « Les amis du roi lui rappelaient aussi l'antique aversion de ses aïeux pour cette race. En effet, Antiochus surnommé Épiphane, après avoir vaincu les Juifs, avait pénétré dans le sanctuaire de leur dieu, sanctuaire inaccessible où le grand-prêtre seul pouvait entrer. Ἀντίοχος γὰρ ὁ προσαγορευθεὶς Ἐπιφανὴς, καταπολεμήσας τοὺς Ἰουδαίους, εἰσῆλθεν εἰς τὸν ἄδυτον τοῦ θεοῦ σηκὸν οὗ νόμιμον εἰσιέναι μόνον τὸν ἱερέα. Il y trouva la statue en pierre d'un homme à longue barbe, monté sur un âne, tenant un livre dans les mains : il pensa que cette statue représentait Moïse, le fondateur de Jérusalem et l'organisateur du peuple juif, celui qui leur avait imposé des lois contraires à l'humanité et à la justice. Antiochus, blessé lui-même de cette haine contre les autres peuples, se fit un point d'honneur d'abolir les institutions juives. C'est pourquoi, devant la statue du fondateur et sur l'autel découvert de leur dieu, il sacrifia une énorme truie et y répandit le sang de la bête. Διὸ τῷ ἀγάλματι τοῦ κτίστου καὶ τῷ ὑπαίθρῳ βωμῷ τοῦ θεοῦ μεγάλην ὗν θύσας τό τε αἷμα προσέχεεν αὐτοῖς; puis ayant fait apprêter la viande, avec la graisse qu'il avait recueillie il ordonna de maculer les livres saints qui étaient remplis de ces prescriptions contraires à l'hospitalité; il fit éteindre la lampe dite éternelle qui brûle continuellement dans le temple et, enfin, il força le grand-prêtre et les autres Juifs à manger les chairs de la victime. »

Le roi ne se rendit pas à ces raisons : il se contenta de prendre des otages, d'exiger le tribut et d'abattre les murs de Jérusalem. *Conclusion concernant Antiochus VII.*

2. Josèphe, *Guerre Juive*, trad. R. Harmand.

Bel. Judaic., I, 31. « La discorde s'éleva parmi les notables juifs, dans le temps où Antiochus Épiphane disputait la Cœlé-Syrie à Ptolémée, sixième du nom. C'était une querelle d'ambition et de pouvoir, aucun des personnages de marque ne pouvant souffrir d'être subordonné à ses égaux. Onias, un des grands-prêtres, prit le dessus et chassa de la ville les fils de Tobie; ceux-ci se réfugièrent auprès d'Antiochus et le supplièrent de les prendre pour guides et d'envahir la Judée. 32. Le roi, qui depuis longtemps penchait vers ce dessein, se laisse persuader et, à la tête d'une forte armée, se met en marche et prend d'assaut la ville; il y tue un grand nombre des partisans de Ptolémée, livre la ville sans restriction au pillage de ses soldats, et lui-même dépouille le Temple et interrompt durant trois ans et six mois la célébration solennelle des sacrifices quotidiens... 34. Antiochus ne se contenta pas d'avoir pris la ville contre toute espérance, pillé et massacré à plaisir : entraîné par la violence de ses passions, par le souvenir des souffrances qu'il avait endurées pendant le siège, il contraignit les Juifs, au mépris de leurs lois nationales, à laisser leurs enfants incirconcis et à sacrifier des porcs sur l'autel. Tous désobéissaient à ces prescriptions et les plus illustres furent égorgés. »

3. Ce texte attribue à Onias le rôle joué par Jason dans *Antiq.*, XII, 239 trad. Chamonard : « Jésus (Jason) le précédent grand-prêtre se révolta contre Ménélas, qui avait été nommé après lui; le peuple s'étant divisé entre les deux, les fils de Tobie embrassèrent le parti de Ménélas, 240 mais la plus grande partie de la nation prit fait et cause pour Jason. Ménélas et les fils de Tobie, maltraités par Jason, se réfugièrent auprès d'Antiochus et lui déclarèrent qu'ils étaient décidés à abandonner leurs lois nationales et leur propre

constitution, pour suivre les volontés du roi et adopter une constitution grecque. Ils lui demandèrent donc de leur permettre de construire un gymnase à Jérusalem, etc. »

On voit que Ménélas prend ici le rôle de Jason de II Macc. **4,** 9 ss.

4. Dans les *Antiq. Jud.* XII, 242 ss. Josèphe s'inspire de I Macc. 1, 17-25 qu'il répartit en deux actions, la première en 143 Sél. après qu'Antiochus eut quitté l'Égypte par crainte des Romains (Popilius), ce qui est exclu par la date donnée; la seconde en 145 Sél. où Antiochus pille le Temple de la manière racontée par I Macc. à la date de 143 et où le roi est substitué à son lieutenant Apollonius pour le reste : incendie de la ville, construction de l'Acra. « Après avoir élevé un autel sur l'emplacement de l'ancien autel des sacrifices, le roi immola des porcs, offrande interdite par la loi et les coutumes du peuple juif. »

Cette dissection est purement artificielle, essai malheureux d'adapter la version juive des faits à la version séleucide représentée par *BJ.* ci-dessus et dont il ne subsiste ici que des bribes, à savoir la mise à mort des Juifs du parti égyptien, le sacrifice du porc sur le nouvel autel élevé au Temple et la date de l'action unique dans la tradition grecque après l'intervention de Popilius.

5. JEAN D'ANTIOCHE (VII[e] s.), *FHG.*, IV p. 558 s. fragm. 58 : Après le rétablissement de son neveu Ptolémée VI sur le trône, Antiochus « s'étant élancé depuis l'Égypte contre les Juifs, prend leur ville, tous leurs trésors et leurs vases sacrés, puis, ayant dépouillé les temples, il bouleversa les coutumes de la nation, sous peine de châtiments terribles, il obligea les gens à helléniser. Après avoir supprimé leur cérémonial national, il dressa la statue de Jupiter Olympien et de là se rendit en Samarie où il établit le témenos de Jupiter Xénios. Et Matthias, fils d'Asmonéos, s'attribua le sacerdoce à Jérusalem et battit les généraux d'Antiochus. Mais celui-ci venant de Samarie supprime Matthias et châtie ceux qu'on appelait Maccabées et souille le temple avec du sang de porc, τό τε ἱερὸν χοιρείοις αἵμασι βεβηλοῖ, et établit ses propres généraux pour gouverner la nation. »

La notice précédente coïncide en grande partie avec la Chronique d'Eusèbe et de Jérôme dont il est opportun de donner ici le texte.

6. EUSEBI *Chronicorum Canonum Liber*, ed. Schœne, p. 126 :

Ἀντίοχος οὗτος πατάξας Αἴγυπτον καὶ πρὸς τὸν Φιλομήτορα πολεμήσας εἰς τὴν Ἰουδαίαν ἐπανῆλθε, τὴν ἀρχιεροσύνην τε Ἰησοῦ, τῷ καὶ Ἰάσωνι, ἐνεχείρισεν ἀδελφῷ Ὀνείου· καὶ πάλιν ἐκβαλὼν αὐτὸν ἀδελφῷ τε καὶ Μενελάῳ δέδωκεν· οἱ δὲ στασιάσαντες πρὸς ἀλλήλους κακῶν μεγάλων αἴτιοι γεγόνασιν Ἰουδαίοις. Sync. 544, 3.

P. 127. Hieron. : Antiochus Epiphanes cum de regione Ptolemæorum quam subito invaserat senatus præcepto recessisset, Judæam venit ibique Jesu cui et Jasoni fratri Oniæ pontificatum tradidit. Quo deinde expulso Oniam cognomento Menelaum successorem ei dedit. Itaque ob sacerdotii dignitatem orta seditione inter principes ingentium miseriarum semina pullulaverunt. Ol. CLII, 1 : jul. 172-jul. 171.

P. 126 : Ἀντίοχος ὁ Ἐπιφανὴς Συρίας βασιλεύων πρῶτον μὲν Πτολεμαίῳ τῷ Φιλομήτορι ἐπιτίθεται κατὰ τὴν Αἴγυπτον καὶ τῆς Αἰγύπτου βασιλείας ἐκβάλλει πρὸς βραχυ. Κωλυθεὶς δὲ ὑπὸ Ῥωμαίων καὶ ὑπὸ τῶν Ἀλεξανδρέων διωχθεὶς τὴν Ἱερουσαλὴμ ἐκπορθεῖ καὶ τὸν ναὸν βεβηλοῖ Διὸς Ὀλυμπίου βδέλυγμα ἀναστηλώσας ἐν αὐτῷ.

P. 127 : Antiochus Judæorum legem impugnat ac primum quidem omnem eorum provinciam ad idololatriam compellens, qui parere noluerunt enecat. Postea vero Hierusolymam ascendens, templum et vasa Dei quæ ministerio fuerant consecrata vastat, in templo Jovis Olympii simulacrum ponit, in Samaria super verticem montis Garizi Jovis Peregrini delubrum ædificat, ipsis Samaritanis ut id faceret præcantibus. Ol. CLII, 4 : jul. 169-jul. 168.

Le grec maintient deux campagnes et place le sac de Jérusalem après la seconde; le latin n'a qu'une campagne mentionnée, mais conserve deux actions à trois ans d'intervalle correspondant à la distinction du grec, l'une en 172-171, l'autre en 169-168 av. J.-C.

CHAPITRE VI

[1]Μετ' οὐ πολὺν δὲ χρόνον ἐξαπέστειλεν ὁ βασιλεὺς γέροντα Ἀθηναῖον ἀναγκάζειν τοὺς Ἰουδαίους μεταβαίνειν ἀπὸ τῶν πατρῴων νόμων καὶ τοῖς τοῦ θεοῦ νόμοις μὴ πολιτεύεσθαι, [2]μολῦναι δὲ καὶ τὸν ἐν Ἱεροσολύμοις νεὼν καὶ προσονομάσαι Διὸς Ὀλυμπίου, καὶ τὸν ἐν Αργαριζειν, καθὼς ἐνετύγχανον οἱ τὸν τόπον οἰκοῦντες, Διὸς Ξενίου. [3]χαλεπὴ δὲ καὶ τοῖς ὅλοις ἦν δυσχερὴς ἡ ἐπίστασις τῆς κακίας. [4]τὸ μὲν γὰρ ἱερὸν ἀσωτίας καὶ κώμων ὑπὸ τῶν ἐθνῶν ἐπεπληροῦτο ῥαθυμούντων μεθ' ἑταίρων καὶ ἐν τοῖς ἱεροῖς περιβόλοις γυναιξὶ πλησιαζόντων, ἔτι δὲ τὰ μὴ καθήκοντα ἔνδον

1-11. Installation des cultes paiens.

La description correspondante de I Macc. 1, 43-64 est plus complète en un sens que celle-ci, mais elle manque de quelques détails topiques qu'on est bien aise de rencontrer ici.

1. Beaucoup d'Israélites consentirent à suivre les prescriptions de l'édit d'Antiochus, mais puisque les rites grecs étaient l'armature de la nouvelle constitution de la Judée, personne n'avait le droit de s'y soustraire. On a vu I Macc. 1, 51 que le roi avait établi des surveillants, ἐπίσκοποι, pour assurer l'entière observation de ses volontés, dont la première était l'abolition des observances juives demandées par les deux derniers grands-prêtres. Jason de Cyrène fait ressortir l'importance de l'un de ces *épiscopes*, un vieillard d'Athènes. Ἀθηναῖον n'est pas ici un nom propre de personne. Il n'y a pas à le remplacer, non plus, par *Antiochenum*, correction de primaire, ni à en faire un sénateur, γέρων n'ayant guère ce sens qu'à Sparte et dans les états doriens. Qu'un Athénien ait vécu dans l'entourage d'Antiochus IV, fervent ami d'Athènes, cela n'est pas surprenant. — πολιτεύεσθαι, *conversari* P, se comporter, avec une nuance de vie publique suivant une loi commune. Référ. hellénist. dans Preuschen-Bauer s. v.

2. L'auteur se servant de μολῦναι, *contaminare*, *coinquinare*, parle à son point de vue, mais il est plus objectif en parlant du vocable imposé au Temple de Jérusalem « Zeus Olympien » titulaire d'un grand temple d'Athènes qu'Antiochus fit achever à ses frais. La dévotion de ce roi à l'égard du Jupiter Nicéphore d'Olympie se manifeste dans son monnayage et par l'introduction de son culte à Doura-Europos, à Scythopolis, à Gérasa, etc., tentative d'unification des croyances disparates de l'empire séleucide, I Macc. 1, *Exc.* I. Le surnom de *Xénios* donné au Zeus du Garizim consacrait une des prérogatives de Jupiter consistant à veiller spécialement sur l'étranger, qui, juridiquement, était privé de tout droit ou à peu près, et devait être protégé comme hôte. Voir les textes anciens qui établissent cette définition dans Weinrich ap. Roscher, *Lexicon*, VI, 522 ss., où sont énumérés les divers endroits du monde grec où l'on relève l'existence de ce culte particulier dont on rencontre des traces chez les Romains sous le nom de *Jupiter hospes* ou *hospitalis*. L'opportunité de ce vocable au Garizim viendrait, selon notre texte, du carac-

[1] Αθηναιον texte *Atheniensem LX*, *Antiochenum Vg*.
[2] εν Γαριζιν (RFT) Γαριζει *AV* (S), Αργαριζειν = Argarizin *LXBMP*. *RB*., 1921, p. 405 s. — ἐτύγχανον texte, ἐνετύγχανον conj. cf. III Macc. 6, 37.
[3] ολοις (RS) *A* et *LXP* universis, οχλοις (FT). — επιτασις (RF), επιστασις (TS).

CHAPITRE VI

[1] Peu de temps après, le roi envoya un vieillard d'Athènes pour forcer les Juifs à enfreindre les lois de leurs pères et à ne pas régler leur vie sur les lois de Dieu, [2] et pour profaner le temple de Jérusalem et le dédier à Jupiter Olympien et celui du Mont-Garizim à Jupiter Hospitalier, comme l'avaient demandé les habitants du lieu. [3] L'invasion de ces maux était, même pour la masse, pénible et intolérable presque; [4] le Temple était rempli de débauches et d'orgies par des Gentils dissolus et des courtisanes, car ils avaient commerce avec des femmes dans les parvis sacrés et y apportaient des choses

tère hospitalier des habitants, éloge assez surprenant sous la plume d'un Juif. La réflexion est libellée, du reste, de façon étrange. Aussi bien adoptons-nous l'excellente correction de Niese, *Hermes* 1900, 519, καθὼς ἐνετύγχανον οἱ τὸν τόπον οἰκοῦντες « conformément à la demande des habitants du lieu », d'autant plus que cette demande nous a été conservée par *Antiq.*, XII, 5, 5 (258-261). S'intitulant Sidoniens de Sichem, les Samaritains supplient le roi d'ordonner à Apollonius, chef du district, et à Nicanor, agent royal, de ne pas les traiter comme les Juifs et de donner à leur temple anonyme du Garizim le nom de Zeus Hellénios. Le surnom Ἑλληνίου que portent les mss. grecs devient dans le latin *Cretæi Iovis*, ce qui fait penser à une corruption de Xénios corrigée par conjecture. Le rescrit d'Antiochus à Nicanor tient les Samaritains quittes de toute accusation puisqu'ils désirent vivre suivant les coutumes des Grecs et accorde l'objet de leur requête (166 av. J.-C.). En donnant à la divinité anonyme (car les titres de Très-Haut, de Seigneur, de Ciel, etc. n'étaient pas des noms propres) une appellation spécifiquement grecque, le roi la faisait entrer dans le panthéon hellénique. BIKERMAN, *Un document relatif à la persécution d'Antiochus IV Épiphane : R. de l'Hist. des Relig.*, 1937, p. 188 ss.

3. Vg. *incursio* est la meilleure traduction de ἐπίστασις. PREUSCHEN-BAUER, LIDDELL-SCOTT. L'accord de *A* et de l'anc. lat. est à noter : *pessima autem et universis gravis erat malorum seditio* (στάσις) sauf pour la fin.

4. On hésite sur l'accentuation ἑταίρων, compagnons de plaisirs, et ἑταιρῶν, courtisanes, que soutient *cum meretricibus* du latin, et il est vrai que dans les festins accompagnés de musique et de farandole, chaque convive amenait une hétaire. Voir *Dict. des Antiq.*, III, 1828 s., 1837. Mais à cause de la mention des femmes qui suit, plusieurs maintiennent le masculin, *ne idem bis exprimatur*, Knab. Calmet : « Le Temple était plein de Gentils qui commettaient des actions abominables avec leurs semblables et qui s'approchaient des courtisanes, jusque dans les sacrés portiques, au lieu qu'il n'était pas même permis aux prêtres de s'approcher de leurs femmes légitimes durant le temps de leur service au Temple, et que les femmes les plus pures n'avaient point entrée dans l'intérieur du Temple. » Il ne manque pas, pour cette époque, de témoignages de la survivance de l'usage des prostitutions sacrées avec hiérodules ou avec *qedêšoth.* En tout cas la rudesse des temps anciens avait fait place aux raffinements des orgies asiatiques organisées à la grecque. Évidemment les mets, les boissons, les ornements, la vaisselle et autre matériel en usage à ces occasions étaient impurs au suprême degré et interdits dans l'enceinte sacrée du Mont-Sion.

εἰσφερόντων. [5]τὸ δὲ θυσιαστήριον τοῖς ἀποδιεσταλμένοις ἀπὸ τῶν νόμων ἀθεμίτοις ἐπεπλήρωτο. [6]ἦν δ' οὔτε σαββατίζειν οὔτε πατρῴους ἑορτὰς διαφυλάττειν οὔτε ἁπλῶς Ἰουδαῖον ὁμολογεῖν εἶναι, [7]ἤγοντο δὲ μετὰ πικρᾶς ἀνάγκης εἰς τὴν κατὰ μῆνα τοῦ βασιλέως γενέθλιον ἡμέραν ἐπὶ σπλαγχνισμόν, γενομένης δὲ Διονυσίων ἑορτῆς ἠναγκάζοντο κισσοὺς ἔχοντες πομπεύειν τῷ Διονύσῳ. [8]ψήφισμα δὲ ἐξέπεσεν εἰς τὰς ἀστυγείτονας Ἑλληνίδας πόλεις, Πτολεμαέων ὑποτιθεμένων, τὴν αὐτὴν ἀγωγὴν

5. L'auteur paraît ignorer l'installation de l'autel païen sur l'autel juif qui marque l'apogée de la profanation dans I Macc. et Dan. Il est plutôt frappé par l'illégalité des victimes offertes, du porc en particulier, dont parlent les auteurs païens eux-mêmes. Voir *Excursus V*. — διαστέλλειν, hiph. de בדל, exprime dans les LXX l'action de séparer le sacré du profane, le pur de l'impur, Lev. **10**, 10; Num. **8**, 14; Dt. **10**, 8; ἀποδιαστ. Jos. **1**, 6 AF. Les usages de la gentilité introduits dans les parvis du Seigneur n'étaient pas le fait seulement des quelques païens qui pouvaient se trouver à Jérusalem; ils étaient sciemment établis par les réformateurs sortis du Judaïsme, décidés à faire table rase de tous les préjugés, à abolir tout ce qui manifestait un attachement au passé. Ez. **22**, 26 est encore d'actualité : « Les prêtres ont violé ma loi et profané mon sanctuaire; ils ne distinguent pas entre le saint et le profane, καὶ ἀνὰ μέσον ἀκαθάρτου καὶ τοῦ καθαροῦ οὐ διέστελλον, ils détournent les yeux de mes sabbats et je suis profané au milieu d'eux. » — ἐπεπλήρωτο est régulier tandis que ἐπεπληροῦτο au v. 4 est influencé par la contraction de l'impf. indic. *Gram.*, p. 78. Les deux formes sont tirées de A.

6. Ce verset trouve un commentaire suffisant dans I Macc. **1**, 45-51.

7. A la suite de Grimm, nombre de commentateurs et de critiques parmi lesquels Willrich, bien entendu, tenaient pour suspecte l'assertion que le jour de naissance du roi était célébré chaque mois. Le fait, disait-on, n'avait pas d'exemple dans l'histoire des souverains grecs. Schuerer a montré l'inanité de cet argument en produisant le témoignage d'inscriptions connues depuis longtemps mais qu'on avait négligé de consulter sur ce cas. La note publiée dans *ZNTW.*, 1901, 48-52 conclut, d'après les documents expliqués, que la célébration mensuelle du jour de naissance d'Antiochus IV, loin d'être extraordinaire, a des analogies en Égypte, en Commagène et à Pergame depuis le IIIe siècle avant J.-C. jusqu'au temps d'Hadrien. Ainsi le décret de Canope (239-8) mentionne (l. 33 s.) que καθ' ἕκαστον μῆνα ἄγονται ἐν τοῖς ἱεροῖς ἑορταὶ τῶν Εὐεργετῶν θεῶν κατὰ τὸ πρότερον γραφὲν ψήφισμα, ἥ τε πέμπτη... Or le 5 du mois de Dios était le jour des τὰ γενέθλια τοῦ βασιλέως = Ptolémée III. Après avoir donné le 30 du mois de Mesori pour le jour de naissance de Ptolémée V et le 17 de Paophi pour le jour de son avènement, l'inscription de Rosette (l. 47 s.) décrète que ces deux jours seront fêtés par une réunion dans les temples de l'Égypte κατὰ μῆνα. Citons enfin ces mots du texte 339 *OGIS.*, l. 35 (an. 129-120) : ἔν τε τοῖς γενεθλίοις τοῦ βασιλέως (un Attalide) καθ' ἕκαστον μῆνα θυσιάζων et la note de l'éditeur sur la mensualité de la fête. S'il trouvait que « c'était une cérémonie singulière à Antiochus Épiphane d'avoir fait honorer cette fête tous les mois » Calmet n'en rattachait pas moins à cette fête de la naissance ou de l'avènement ce qui est dit dans I Macc. **1**, 58 au sujet des contraventions dressées *chaque mois* aux Israélites délinquants. Le repas du sacrifice pris en commun à cette occasion est appelé σπλαγχνισμός de σπλαγχνίζειν manger les entrailles de la victime après le sacrifice. P *ad extorum inspectionem* tandis que l'anc. lat. qui s'élève au sens moral de *miseratio* est hors de propos.

Les Dionysies était une des fêtes en l'honneur de Bacchus qui comportait des représentations dramatiques devant la statue du dieu couronnée de lierre et surtout une pro-

[8] Πτολεμαιου υποθεμενου (RFS), suggerentibus Ptolemeis *LX Vg*. Πτολεμαιων υποτιθεμενων 19, 62, 64, 93. (T).

défendues. [5] L'autel était couvert de victimes impures rejetées par les lois. [6] Il n'était même pas permis de célébrer le sabbat ni de garder les fêtes de nos pères, ni simplement de confesser que l'on était Juif. [7] On était conduit par une amère nécessité à la manducation du sacrifice, tous les mois, le jour de la naissance du roi, et lorsqu'arrivaient les fêtes dionysiaques, on devait forcément, couronné de lierre, accompagner le cortège de Bacchus. [8] Un décret fut rendu, à l'instigation des gens de Ptolémaïs, pour que, dans les villes grecques du voisinage, l'on tînt la même conduite à l'égard des Juifs

cession, πομπή, à laquelle prenaient part les prêtres, les magistrats, les citoyens rangés par tribus, les éphèbes. Les canéphores portaient dans des corbeilles des prémices de toute sorte et les victimes défilaient dans le cortège. Dionysos y était représenté suivi par la troupe des satyres, des silènes, des bacchantes pour imiter le ἱερὸς κῶμος et le thiase du dieu. On couronnait de lierre non seulement les figurants, mais jusqu'aux pots de vin qui servaient aux libations. *Dict. des Antiq.*, II, 237 ss.

Les néo-hellénisants avaient-ils converti une ancienne fête juive en solennité dionysiaque? Il est assez curieux que Plutarque (*Quest. conviv.* l. IV, q. 6) rapproche les *Souccoth* des fêtes de Bacchus. C'est au plus fort de la vendange que les Juifs les célèbrent. « Ils dressent des tables chargées de toutes sortes de fruits. Ils se placent sous des tentes et des pavillons faits, en grande partie, de branches de vigne et de lierre entrelacées, et le premier jour de ces réjouissances se nomme σκηνή. Peu de jours après ils en célèbrent une autre... qui est appelée ouvertement fête de Bacchus. On y porte en main des rameaux et des thyrses avec lesquels on entre dans le temple... Je crois que leur fête du Sabbat n'est pas non plus étrangère à Bacchus. » Trad. Bétolaud. Tacite, *Hist.*, V, 5, ne partage pas cette opinion fondée sur des apparences. « Comme leurs prêtres, écrit-il des Juifs, chantaient au son des flûtes et des tambours, qu'ils se couronnaient de lierre, et qu'une vigne d'or fut trouvée dans leur temple, quelques-uns ont cru qu'ils adoraient Bacchus, conquérant de l'Orient; mais les deux cultes n'ont pas le moindre rapport : Bacchus a institué des rites brillants et joyeux, les coutumes juives sont bizarres et moroses. » Th. Reinach, *Textes relat. au Judaïsme*, p. 308 s. Cf. p. 143. L'objection cependant n'est point telle qu'elle exclue un syncrétisme momentané au temps d'Antiochus Épiphane. Bickermann, *Der Gott...*, p. 114, se demande si derrière Dionysos à Jérusalem ne se dissimule pas Dusarès comme chez les Nabatéens.

8. Que ψήφισμα puisse désigner la décision d'un seul homme, d'un souverain, ceci est démontré par quelques exemples : *Antiq.*, XVIII, 69; XIII, 262, de même pour ψῆφος, *OGIS.*, 669, n. 22. Liddell-Scott, s. v. La décision royale est communiquée aux villes grecques voisines de la Judée après avoir été provoquée par une demande ou une proposition des citoyens de Ptolémaïs. La portée du ψήφισμα est restreinte à des circonstances particulières, tandis que celle du νόμος est générale. Esth. **3**, 7; **9**, 24 traduit *pūr* par ψήφισμα, la décision prise par Aman d'anéantir les Juifs. — ἐκπίπτειν, sortir de, se répandre, être publié. Avant Motzo, de Bruyne et Bickermann, Calmet, s'appuyant sur l'édition romaine Πτολεμαίων et la Vulgate, traduisait : « Ceux de Ptolemaïde suggérèrent aussi un édit dans les villes des Gentils, voisines des Juifs, pour les obliger de contraindre les Israélites, qui demeuraient dans ces lieux, de sacrifier. » Le sentiment de Ptolémaïs, de Tyr, de Sidon et de toute la Galilée des nations envers les Juifs est bien connu. Leur hostilité ne datait pas du jour de la restauration du Temple par Judas Maccabée, comme on voudrait le dire. Notre verset, au contraire, explique fort bien I Macc. **5**, 15, et **12**, 48 manifeste chez les gens de Ptolémaïs un acharnement spécial. Pour de Bruyne *suggerentibus Ptolemeis* de *LX Vg* représente un prélucianisme. Au lieu de *Ptolomenses*, le traduc-

κατὰ τῶν Ἰουδαίων ἄγειν καὶ σπλαγχνίζειν, 9 τοὺς δὲ μὴ προαιρουμένους μεταβαίνειν
ἐπὶ τὰ Ἑλληνικὰ κατασφάζειν. παρῆν οὖν ὁρᾶν τὴν ἐνεστῶσαν ταλαιπωρίαν. 10 δύο
γὰρ γυναῖκες ἀνηνέχθησαν περιτετμηκυῖαι τὰ τέκνα αὐτῶν· τούτων δὲ ἐκ τῶν μαστῶν
κρεμάσαντες τὰ βρέφη καὶ δημοσίᾳ περιαγαγόντες αὐτὰς τὴν πόλιν κατὰ τοῦ τείχους
ἐκρήμνισαν. 11 ἕτεροι δὲ πλησίον συνδραμόντες εἰς τὰ σπήλαια λεληθότως ἄγειν τὴν
ἑβδομάδα μηνυθέντες τῷ Φιλίππῳ συνεφλογίσθησαν, διὰ τὸ εὐλαβῶς ἔχειν βοηθῆσαι
ἑαυτοῖς κατὰ τὴν δόξαν τῆς σεμνοτάτης ἡμέρας.
12 Παρακαλῶ οὖν τοὺς ἐντυγχάνοντας τῇδε τῇ βίβλῳ μὴ συστέλλεσθαι διὰ τὰς
συμφοράς, λογίζεσθαι δὲ τὰς τιμωρίας μὴ πρὸς ὄλεθρον, ἀλλὰ πρὸς παιδείαν τοῦ
γένους ἡμῶν εἶναι. 13 καὶ γὰρ τὸ μὴ πολὺν χρόνον ἐᾶσθαι τοὺς δυσσεβοῦντας,
ἀλλ' εὐθέως περιπίπτειν ἐπιτίμοις, μεγάλης εὐεργεσίας σημεῖόν ἐστιν. 14 οὐ γὰρ
καθάπερ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων ἐθνῶν ἀναμένει μακροθυμῶν ὁ δεσπότης μέχρι τοῦ
καταντήσαντας αὐτοὺς πρὸς ἐκπλήρωσιν ἁμαρτιῶν κολάσαι, οὕτως καὶ ἐφ' ἡμῶν
ἔκρινεν εἶναι, 15 ἵνα μὴ πρὸς τέλος ἀφικομένων ἡμῶν τῶν ἁμαρτιῶν ὕστερον
ἡμᾶς ἐκδικᾷ. 16 διόπερ οὐδέποτε μὲν τὸν ἔλεον ἀφ' ἡμῶν ἀφίστησι, παιδεύων δὲ
μετὰ συμφορᾶς οὐκ ἐγκαταλείπει τὸν ἑαυτοῦ λαόν. 17 πλὴν ἕως ὑπομνήσεως ταῦθ'
ἡμῖν εἰρήσθω· δι' ὀλίγων δ' ἐλευστέον ἐπὶ τὴν διήγησιν.

teur latin aura mis *Ptolemei*, faute d'avoir compris le sens exact, ou peut-être la graphie incorrecte ι pour ε était déjà dans son modèle, car Πτολεμαιων pour Πτολεμαεων n'est pour ainsi dire qu'une variante orthographique. L'invraisemblance de la leçon Πτολεμαιων a amené la leçon Πτολεμαιου (fondée sur **8**, 8) dans la plupart des manuscrits grecs et comme doublet dans *LX: Ptolemei artibus.* — σπλαγχνίζειν, consommer ensemble les chairs de la victime devant l'autel pour se mettre en communion avec la divinité demeurait un rite usuel dans les cultes syriens et l'on comprend que les cités phénico-helléniques aient voulu y plier les Israélites afin de vaincre leur isolement obstiné.

9. La peine de mort encourue est le but du progrom (τοῦ ἐξαναλῶσαι) de Ptolémaïs, Tyr et Sidon, I Macc. **5,** 15. — παρῆν, il était permis de, on pouvait comprendre, étant donné ces circonstances, que la calamité était imminente. Introduction aux exemples de sévices exercés par les persécuteurs.

10. L'anc. lat. *delatæ sunt* suppose un composé de φέρειν et non de ἄγειν. Mais le verbe ἀναφέρειν ne comportant pas le sens de dénoncer, il faut lui conserver ici la signification d'*amener* pour comparaître en justice, et par conséquent de *déférer.* — αὐτῶν après τέκνα, omis par A, est à conserver avec l'anc. lat. *natos suos.* Ce passage est parallèle à I Macc. **1,** 60 s.

11. A cause de son sens de sept jours ou semaine, ἑβδομάς est fort peu employé pour signifier le sabbat ou septième jour, ce qui est cependant correct, sur le thème τετράς, εἰκάς, quatrième, vingtième jour. Les LXX usent plutôt de l'expression ἡ ἡμέρα ἡ ἑβδόμη. — εὐλαβῶς ἔχειν se trouve dans les pap. Preisigke s. v. cf. I Macc. **12,** 40. — κατὰ τὴν δόξαν selon, en conformité, *pro claritate* P. Pour le fait, voir sur I Macc. **2,** 32-38.

12-17. Avertissement de l'abréviateur a propos de la persécution.

12. — ἐντυγχάνειν avec le sens de *lire* comme **2,** 25. De l'idée de se replier, συστέλλεσθαι est passé à celle de « être déprimé » qui est analogue. L'auteur met en garde le lecteur contre le découragement et le doute qui naissent devant les calamités.

10 ανηνεχθησαν (FT) ανηχθησαν (RS).

et que ceux-ci prissent part au repas rituel [9], avec ordre d'égorger ceux qui ne se décideraient pas à adopter les coutumes grecques. Tout cela faisait prévoir l'imminence de la calamité.

10 Ainsi deux femmes furent déférées en justice pour avoir circoncis leurs enfants. On les produisit en public autour de la ville, leurs enfants suspendus à leurs mamelles, avant de les précipiter ainsi du haut des remparts.
11 D'autres s'étaient rendus ensemble dans des cavernes pour y célébrer en cachette le jour du sabbat. Dénoncés à Philippe, ils furent brûlés ensemble, se gardant bien de se défendre eux-mêmes par respect pour la sainteté du jour.

12 Je recommande à ceux qui auront ce livre entre les mains de ne pas se laisser déconcerter à cause de ces calamités et de croire que ces persécutions ont eu lieu non pour la ruine mais pour la correction de notre race. 13 Quand
les pécheurs ne sont pas laissés longtemps à eux-mêmes, mais que les châtiments ne tardent pas à les atteindre, c'est une marque de grande bonté.
14 A l'égard des autres nations, le souverain Maître attend avec longanimité pour les châtier qu'elles arrivent à combler la mesure de leurs iniquités; ce n'est pas ainsi qu'il a jugé à propos d'en agir avec nous, 15 afin qu'il n'ait
pas à nous punir à la dernière extrémité, alors que nos péchés auraient atteint leur pleine mesure. 16 Aussi bien ne retire-t-il jamais de nous sa miséricorde : en le châtiant par l'adversité, il n'abandonne pas son peuple. 17 Qu'il
nous suffise d'avoir rappelé cette vérité; après ces quelques mots, il nous faut revenir à notre récit.

13. — τὸ ἐπίτιμον pour ἐπιτίμιον fréquent dans les pap. Cf. PREISIGKE s. v. Sir. **8**, 5 ἐν ἐπιτίμοις.

13 s. On trouvera dans Sap. cap. **11** et **12** le développement de cette pensée que Dieu éprouve les uns comme un père qui avertit, et châtie les autres comme un père sévère qui condamne. Lors donc qu'il inflige quelque correction à son peuple, il en flagelle les ennemis mille fois plus rudement.

Le Seigneur est maître de laisser combler la mesure. Il attend (Gen. **15**, 16) que l'iniquité de l'Amorréen soit à son comble, que le nombre des infidèles soit complet (Dan. **8**, 23). La mesure est-elle pleine? c'est le signal du châtiment, Matth. **23**, 32. Cf. I Thess. **2**, 16 εἰς τὸ ἀναπληρῶσαι αὐτῶν τὰς ἁμαρτίας πάντοτε. ἔφθασεν δὲ ἐπ' αὐτοὺς ἡ ὀργὴ εἰς τέλος.

15. La forme ἐκδικᾶν qui provient d'une sorte de contraction de ἐκδικάζειν se retrouve dans Judith **11**, 10; Lev. **19**, 18; I Macc. **9**, 26.

16. Is. **54**, 7 : χρόνον μικρὸν ἐνκατέλιπόν σε, καὶ μετ' ἐλέους μεγάλου ἐλεήσω σε, 8 ἐν θυμῷ μικρῷ ἀπέστρεψα τὸ πρόσωπόν μου ἀπὸ σοῦ, καὶ ἐν ἐλέει αἰωνίῳ ἐλεήσω σε...

18-31. LE MARTYRE D'ÉLÉAZAR.

L'épisode d'Éléazar a été longuement développé dans IV Macc. 5-7. Origène en a donné d'importants extraits dans son « Exhortation au Martyre » εἰς μαρτύριον προτρεπτικός, 22, éd. Kœtschau, p. 19 s. *PG.*, XI, 590 s. Les Pères, notamment Ambroise, Grégoire de Nazianze, Cyprien, Chrysostome, ont eu des paroles élogieuses pour ce courageux vieillard dans leurs discours. Il fut, d'après eux, les prémices de ceux qui ont souffert avant le

[18] Ἐλεάζαρός τις τῶν πρωτευόντων γραμματέων, ἀνὴρ ἤδη προβεβηκὼς τὴν ἡλικίαν καὶ τὴν πρόσοψιν τοῦ προσώπου κάλλιστος, ἀναχανὼν ἠναγκάζετο φαγεῖν ὕειον κρέας. [19] ὁ δὲ τὸν μετ' εὐκλείας θάνατον μᾶλλον ἢ τὸν μετὰ μύσους βίον ἀναδεξάμενος, αὐθαιρέτως ἐπὶ τὸ τύμπανον προσῆγε, [20] προπτύσας δὲ καθ' ὃν ἔδει τρόπον προσέρχεσθαι τοὺς ὑπομένοντας ἀμύνασθαι ὧν οὐ θέμις γεύσασθαι διὰ τὴν πρὸς τὸ ζῆν φιλοστοργίαν. [21] οἱ δὲ πρὸς τῷ παρανόμῳ σπλαγχνισμῷ τεταγμένοι διὰ τὴν ἐκ παλαιῶν χρόνων πρὸς τὸν ἄνδρα γνῶσιν ἀπολαβόντες αὐτὸν κατ' ἰδίαν παρεκάλουν ἐνέγκαντα κρέα, οἷς καθῆκον αὐτῷ χρᾶσθαι, δι' αὐτοῦ παρασκευασθέντα, ὑποκριθῆναι δὲ ὡς ἐσθίοντα τὰ ὑπὸ τοῦ βασιλέως προστεταγμένα τῶν ἀπὸ τῆς θυσίας κρεῶν, [22] ἵνα τοῦτο πράξας ἀπολυθῇ τοῦ θανάτου καὶ διὰ τὴν ἀρχαίαν πρὸς αὐτοὺς φιλίαν τύχῃ φιλανθρωπίας. [23] ὁ δὲ λογισμὸν ἀστεῖον ἀναλαβὼν καὶ ἄξιον τῆς ἡλικίας καὶ τῆς τοῦ γήρως ὑπεροχῆς καὶ τῆς ἐπικτήτου καὶ ἐπιφανοῦς πολιᾶς καὶ τῆς ἐκ παιδὸς καλλίστης ἀναστροφῆς, μᾶλλον δὲ τῆς ἁγίας καὶ θεοκτίστου νομοθεσίας, ἀκολούθως ἀπεφήνατο ταχέως λέγων προπέμπειν εἰς τὸν ᾅδην.

[24] οὐ γὰρ τῆς ἡμετέρας ἡλικίας ἄξιόν ἐστιν ὑποκριθῆναι, ἵνα πολλοὶ τῶν νέων

Christ, de même que saint Étienne fut le premier martyr du N. T. On l'a appelé le père et le maître des Sept Frères, le précurseur de la force d'âme, l'initiateur du courage, etc.

18. Ἐλεάζαρος, d'où aussi Λάζαρος, est la transcription hellénistique de אלעזר, *Eleazar*, parfois Ελιεζερ chez Lucien. Ici *Eleozer* dans L. Le *grammateus*, bien qu'on le traduise par « scribe », était avant tout un docteur chargé d'interpréter la Loi. LAGRANGE, *Le Judaïsme...*, p. 292 s. Il était un de ces maîtres ès-lois (*nomodidascaloi*) qui se trouvaient être une des sources de la δευτέρωσις ou enseignement oral de la jurisprudence juive. L'auteur aurait-il eu l'intention de distinguer ainsi les πρωτεύοντες des δευτερωταί? La manie de faire prêtre ou grand-prêtre tout personnage de valeur se manifeste encore à propos d'Éléazar dans IV Macc. et Ben Gorion. Ce dernier le compte même parmi les Septante interprètes de la Bible.

L'épreuve d'après le v. 21 eut lieu pendant un repas sacrificiel, σπλαγχνισμός, où l'on dévorait la victime en commun. La victime était un porc, animal très estimé des Grecs, défendu et odieux aux Juifs. Lev. **11**, 7. La manducation de cette viande à peine cuite gardait quelque chose de la grossièreté primitive : on déchirait à belles dents et l'on engloutissait à pleine bouche, ἀναχανών (de l'aor. 2 ἀνέχανον d'où fut formé le prés. récent — χαίνω) *aperto ore* + *hians*, doublet du lat. Éléazar est contraint d'en faire autant.

19. On a beaucoup discuté sur la nature du *Tympanum*. Le terme d'Héb. **11**, 35 qui fait allusion au supplice d'Éléazar ἐτυμπανίσθησαν, ayant été traduit par *distenti sunt* dans Vg., on a pensé au chevalet. Parmi les Grecs, les uns ont entendu le verbe τυμπανίζεσθαι de trancher la tête, d'autres, d'écorcher vif; d'autres de toute sorte de mort violente. Dom CALMET qui a consacré une dissertation sur la peine de Tympanum en tête de son commentaire sur le Deutéronome, p. 460-465, a suffisamment réfuté et expliqué ces diverses opinions et se rallie avec nombre d'habiles interprètes, Érasme, Bèze, Estius, etc., à l'opinion, fondée sur les auteurs et les grammairiens grecs, qu'il s'agit de la bastonnade. Qu'on se réfère à Aristophane, *Plut.* 476, à Lucien, *Catapl.* 6, à l'Anthol. XI, 160, on

[18] αναχανών (RFT), αναχαίνων (S), om. 19 ss. *V* et lat. *BM*.
[19] μυσους (RFTS) μισους 71, odibilem *anc. lat.*
[21] (S) d'ap. *A* : απολαμβανοντες, ενεγκοντα, υποκριναι, *V* χρησασθαι.
[23] πολιας (RFT) πολιτειας (S).

[18] Éléazar, un des premiers docteurs de la Loi, homme déjà avancé en âge et du plus noble extérieur, était contraint, tandis qu'on lui ouvrait la bouche de force, de manger de la chair de porc. [19] Mais lui, préférant une mort glorieuse à une existence infâme, marchait volontairement vers le lieu de la bastonnade, [20] non sans avoir craché sa bouchée, de la façon dont doivent se comporter ceux qui ont le courage de rejeter ce qu'il n'est pas permis de manger par amour de la vie. [21] Ceux qui présidaient à ce repas impie le prirent à part (cet homme étant pour eux une vieille connaissance) et l'engagèrent à faire apporter des viandes dont il était permis de faire usage et préparées par lui, et à feindre de manger des chairs de la victime, comme le roi l'avait ordonné, [22] afin qu'ayant agi de la sorte, il fût préservé de la mort et profitât de cette humanité due à sa vieille amitié pour eux. [23] Mais lui, adoptant une solution élégante, digne de son âge, de l'autorité de sa vieillesse et de ses cheveux blanchis dans le labeur et la grandeur d'âme, digne d'une conduite parfaite depuis l'enfance et surtout de la sainte législation établie par Dieu même, il répondit en conséquence, disant qu'on l'envoyât sans tarder au séjour des morts. [24] « A notre âge, ajouta-t-il, il ne convient pas de feindre de peur que beaucoup de jeunes gens croyant qu'Éléazar a embrassé à quatre-vingt-dix ans le genre de vie des étrangers

s'arrêtera à cette partie de la définition du Lexicon d'Hésychius : τυμπανίζεται, ἰσχυρῶς τύπτεται — τύμπανον, ξύλον τὶ ἐν ᾧ τυμπανίζουσιν. L'expression τοὺς ἐκ τυμπάνου de Lucien qui accompagne la mention des empalés ferait croire à l'existence d'un appareil de torture servant à la bastonnade. En tout cas le v. 30 ne fait aucun doute sur l'application des coups de bâton.

20. Le devoir d'Éléazar consiste non seulement à s'avancer de son plein gré vers le supplice, mais à rejeter aussi la viande impure qu'on a introduite de force dans sa bouche — προπτύσας est le cas particulier de l'obligation générale marquée par ἀμύνασθαι.

21. Le repas rituel est clairement indiqué par σπλαγχνισμός, ce que le latin n'a pas compris : *in iniqua miseratione constituti.* Il s'agit de ceux qui étaient chargés de ce repas ou qui le présidaient, organisateurs et convives à la fois, Juifs renégats sans doute puisqu'ils connaissaient le vénérable docteur de la loi de vieille date. — τεταγμένος πρός et le datif, fréquent dans les pap. — γνῶσις πρὸς et l'accus. avec le sens de *familiaritas* est class. — ἀπὸ τῆς θυσίας, d'ap. IV Macc. **5,** 1 le décret d'Antiochus ordonnait de goûter καὶ κρεῶν ὑείων καὶ εἰδωλοθύτων.

23. —ἀναλαβὼν λογισμόν littér. adoptant, s'appropriant une manière de voir, une décision. Cf. IV Macc. **5,** 10 καὶ ἄξιον τῆς ἡλικίας ἀναλαβὼν νοῦν. Opposé à ἔμφυτος, naturel, ἐπίκτητος indique des cheveux blanchis dans le labeur et l'étude et non simplement par le fait des années. La tête chenue à la suite d'une sage existence est considérée comme un ornement **15,** 13 ; III Macc. **4,** 5 ; IV Macc. **5,** 6. — ἀκολούθως gouvernant le datif et non le génitif est rattaché dans l'anc. lat. et P non à νομοθεσίας comme dans Vg. *secundum constituta,* mais à ἀπεφήνατο : *consequenter respondit vel pronuntiavit.* — πέμπειν εἰς ᾅδην III Macc. **5,** 42. Le mot ᾅδης sert fréquemment aux LXX pour traduire שְׁאוֹל, *še'ol.*

24. Éléazar se sert de l'expression « à notre âge », « à nos âges » familière aux vieillards. Il rejette un acte hypocrite qui aurait pour but (ἵνα) dans la pensée des convives de gagner des adeptes à l'allophylisme, à la religion des étrangers, cf. **4,** 13.

ὑπολαβόντες Ἐλεάζαρον τὸν ἐννενηκονταετῆ μεταβεβηκέναι εἰς ἀλλοφυλισμόν, 25 καὶ
αὐτοὶ διὰ τὴν ἐμὴν ὑπόκρισιν καὶ διὰ τὸ μικρὸν καὶ ἀκαριαῖον ζῆν πλανηθῶσι
δι' ἐμέ, καὶ μύσος καὶ κηλῖδα τοῦ γήρως κατακτήσομαι. 26 εἰ γὰρ καὶ ἐπὶ τοῦ
παρόντος ἐξελοῦμαι τὴν ἐξ ἀνθρώπων τιμωρίαν, ἀλλὰ τὰς τοῦ παντοκράτορος
χεῖρας οὔτε ζῶν οὔτε ἀποθανὼν ἐκφεύξομαι. 27 διόπερ ἀνδρείως μὲν νῦν διαλλάξας
τὸν βίον, τοῦ μὲν γήρως ἄξιος φανήσομαι, 28 τοῖς δὲ νέοις ὑπόδειγμα γενναῖον
καταλελοιπὼς εἰς τὸ προθύμως καὶ γενναίως ὑπὲρ τῶν σεμνῶν καὶ ἁγίων νόμων
ἀπευθανατίζειν· τοσαῦτα δὲ εἰπὼν ἐπὶ τὸ τύμπανον εὐθέως ἦλθε. 29 τῶν δὲ ἀγόντων
πρὸς αὐτὸν τὴν μικρῷ πρότερον εὐμένειαν εἰς δυσμένειαν μεταβαλόντων διὰ τὸ
τοὺς προειρημένους λόγους, ὡς αὐτοὶ διελάμβανον, ἀπόνοιαν εἶναι, 30 μέλλων δὲ
ταῖς πληγαῖς τελευτᾶν ἀναστενάξας εἶπεν Τῷ κυρίῳ τῷ τὴν ἁγίαν γνῶσιν ἔχοντι
φανερόν ἐστιν ὅτι δυνάμενος ἀπολυθῆναι τοῦ θανάτου σκληρὰς ὑποφέρω κατὰ τὸ
σῶμα ἀλγηδόνας μαστιγούμενος, κατὰ ψυχὴν δὲ ἡδέως διὰ τὸν αὐτοῦ φόβον
ταῦτα πάσχω. 31 καὶ οὗτος οὖν τοῦτον τὸν τρόπον μετήλλαξεν οὐ μόνον τοῖς νέοις,
ἀλλὰ καὶ τοῖς πλείστοις τοῦ ἔθνους τὸν ἑαυτοῦ θάνατον ὑπόδειγμα γενναιότητος καὶ
μνημόσυνον ἀρετῆς καταλιπών.

25. — διά revêt ici diverses nuances : avec ὑπόκρισιν il marque le moyen, avec τὸ ζῆν le but, avec le pronom (δι' ἐμέ) la cause, qui étant une personne se présente comme responsable : *alicujus culpa*, ou comme bénéficiaire : *alicujus beneficio*, ce dont Grimm apporte des exemples. — A cause de la parenté entre le subj. et le fut. indic., la leçon κατακτήσομαι peut être originale. Apoc. **22**, 14. *Gram.*, p. 271. Le lat. *adquiram*, commun aux deux temps, ne permet pas de trancher la question, mais Origène a le fut. indic.

26. — ἐξελοῦμαι, fut. réc. de αἱρέω, a pour régime direct τιμωρίαν, car d'ap. le Thes. d'Estienne : ut autem dicitur ἐξαιροῦμαι τοῦτο σοῦ ita ἐξαιροῦμαί σε τούτου. Avec le passif, Platon, *Gorg.*, p. 519 D : ἐξαιρεθέντας τὴν ἀδικίαν, quibus exempta est injustitia. Var. ἐκφύγω dans Origène.

27 s. — διαλλάσσειν, échanger la vie (pour la mort). L'âge avancé paraît devenir ici, au dire de Grimm, une récompense divine de l'obéissance fidèle à la loi des pères. Saint Ambroise, *de Jacob.*, II, 10 fait dire à Éléazar : *Nequaquam, inquit, contingat mihi, ut fiam senex incentivum juvenilis erroris, qui huc usque eram forma salutaris instituti. His ergo ludibriis, ut paululum vivam lucrabor, et totius vitæ labores addicam brevis viatico senectutis? Senectus portus debet esse, non vitæ superioris naufragium.* — ἀπευθαν. hapax : *honesta morte perfungi. L honestam mortem decedere.* Origène, *loc. cit.* εὐθανατίζειν.

Depuis le v. 19, tout ce qui est raconté se passe sur le chemin conduisant au supplice vers lequel Éléazar s'avançait, προσῆγε, imparf. indiquant la durée de l'action. Il va au tympanum avec la même décision qu'au début et l'on est en droit de s'étonner de la leçon εἵλκετο de V, anc. lat. *ad mortem trahebatur* adouci par P *ad tormentorum locum statim ducebatur.*

29 s. Au début il marchait librement, mais à la fin il est en effet conduit parce que son obstination est jugée irréductible; il est gardé, accompagné dès lors en prisonnier. Les deux phrases participiales τῶν δὲ ἀγόντων et au v. 30 μέλλων sont deux antécédentes de la phrase principale ἀναστ. εἶπεν. La connaissance de Dieu est sainte comme exempte d'erreurs, de préventions et de bornes; sondant les reins et les cœurs, elle atteint les replis

25 κατακτησομαι (FT) -σωμαι (RS).

29 προς αυτον post ευμενειαν (FT), δυσμενειαν δια την των προειρημενων λογων, ως αυτοι υπολαμβανον, απονοιαν (S). KAPPLER p. 62 = (RFT).

[25] s'égarent eux aussi à cause de ma dissimulation, pour un tout petit reste
de vie et par ma faute; j'attirerais ainsi sur ma vieillesse la honte et le dés-
honneur. [26] Et quand j'échapperais pour le présent au châtiment des hommes,
je n'éviterais pas vivant ou mort les mains du Tout-Puissant. [27] C'est pour-
quoi si je quitte maintenant la vie avec courage, je me montrerai digne
de ma vieillesse, [28] ayant laissé aux jeunes le noble exemple d'une belle
mort, volontaire et généreuse, pour les vénérables et saintes lois ».

Ayant ainsi parlé, il alla directement au lieu de la bastonnade. [29] Ceux qui
l'y conduisaient changeant en dureté la bienveillance qu'ils avaient eue pour
lui un peu auparavant, à cause du discours qu'il venait de tenir et qui à leur
point de vue était de la folie, [30] et lui, de son côté, étant sur le point de mourir
sous les coups, il dit en soupirant : « Au Seigneur qui a la science sainte,
il est manifeste que, pouvant échapper à la mort, j'endure sous les bâtons
des douleurs cruelles dans mon corps, mais qu'en mon âme je les souffre avec
joie à cause de la crainte qu'il m'inspire ».

[31] Il quitta donc la vie de cette manière, laissant par sa mort non seulement à la jeunesse, mais à la grande majorité de la nation, l'exemple du courage et un mémorial de vertu.

les plus intimes du cœur et de la pensée de l'homme. La crainte révérentielle de Dieu porte l'homme pieux à tenir les souffrances pour des envois de sa providence, considération qui en atténue l'amertume.

31. S. Ambroise termine son éloge, *loc. cit.* par : *Immoriendo tormentis factus est cæteris magisterium perseverantiæ, qui electus erat ad infirmitatis exemplum. Beatus igitur, in quo non potuerunt tormenta rationem vincere. Annon beatus, qui potuit virtute animi victor esse pœnarum, pietatisque remigio servare integram in tantis fluctibus passionem? P.L.*, XIV, 633 A.

CHAPITRE VII

1 Συνέβη δὲ καὶ ἑπτὰ ἀδελφοὺς μετὰ τῆς μητρὸς συλλημφθέντας ἀναγκάζεσθαι
ὑπὸ τοῦ βασιλέως ἀπὸ τῶν ἀθεμίτων ὑείων κρεῶν ἐφάπτεσθαι μάστιξι καὶ νευραῖς
αἰκιζομένους. 2 εἷς δὲ αὐτῶν γενόμενος προήγορος εἶπεν Τί μέλλεις ἐρωτᾶν καὶ
μανθάνειν; ἕτοιμοι γὰρ ἀποθνήσκειν ἐσμὲν ἢ παραβαίνειν τούς πατρίους νόμους.
3 ἔκθυμος δὲ γενόμενος ὁ βασιλεὺς προσέταξε τήγανα καὶ λέβητας ἐκπυροῦν. 4 τῶν

1-19. Martyre des six premiers frères.

1. Après l'exemple d'un vieillard en même temps savant versé dans la Loi, l'auteur présente celui d'une femme du peuple et de sept enfants et jeunes gens qui sont ses fils afin que chaque classe et tout âge trouve un modèle à imiter au temps de la persécution. Ce nombre sept a excité de bonne heure l'imagination des interprètes et des orateurs. Le IV Macc. qui a délayé le présent épisode en seize chapitres s'écrie **14,** 7 ss. : ὦ πανα-γία συμφώνων ἀδελφῶν ἑβδομάς. « O saint nombre des sept frères si bien unis ! Car de même que les sept jours de la création du monde font un cercle pieux, ainsi font une ronde autour du chiffre *Sept* les jeunes gens qui ont surmonté la peur des tourments ! » Saint Cyprien, *ad Fortun.* 11 va beaucoup plus loin : *Quid vero in Machabæis, septem fratres et natalium pariter et virtutum sorte consimiles, septenarium numerum sacramento perfectæ consummationis implentes?* et amène en conséquence les sept esprits, les sept anges qui sont devant la face de Dieu, les sept branches du chandelier, les sept candélabres de l'Apocalypse, les sept colonnes de Salomon, les sept femmes dans Isaïe, les sept églises, etc. Raban Maur, *in II Mach.* **7** ne manquera pas d'adopter ce passage écrit, dit-il, *more rhetorum facundo sermone.* D'une telle exégèse, dont il est inutile d'accroître les témoignages, il n'y a rien à espérer pour rétablir le côté historique du récit. Il est moins inopportun de rappeler ici que «sept fils» est la preuve d'une fécondité bénie de Dieu d'ap. Ruth, **4,** 15 ; I Sam. **2,** 5 ; Job, **1,** 2. Le nombre sept toutefois ne joue aucun rôle dans la signification du récit. On peut noter que dans la tradition juive la mère des sept enfants de Jér. **15,** 9 représente Sion. Ses sept fils ont été tués ensemble, mais Jérémie la console par l'exemple de Job et par la perspective d'une restauration par Dieu lui-même. « C'est un mortel qui t'a bâtie, un mortel qui t'a détruite, c'est moi Jahveh qui te rebâtirai. » *REJ.*, XXIV, p. 281. Ginzberg, *The legends of the Jews*, VI, p. 403. Dans l'anecdote de II Macc., l'enseignement est élevé jusqu'à la résurrection des victimes en récompense de la fermeté dans les observances légales.

L'auteur n'ayant rien dit du nom de cette mère et de ses fils, ni du théâtre, ni du temps précis de leur martyre, nous traiterons dans l'*Excursus VI* des conjectures émises au cours des siècles pour combler ces lacunes. Ces contingences sont facilement laissées de côté dans une *haggada* ou tradition populaire beaucoup plus appliquée à raffiner sur le détail des supplices et à tirer une leçon morale. Sur ce fond l'abréviateur a travaillé la forme dramatique et revêtu la discussion de son propre style afin d'harmoniser ce récit

1 αθεμιτων om. *LXP.*
2 ειπεν (S). Orig. ait *anc. lat.*, ουτως ερη (RFT). — après μανθανειν (RS) ημων, π αρ' ημων (FT). om. Orig. et *LX.*

CHAPITRE VII

1 Il arriva aussi que sept frères ayant été arrêtés avec leur mère, le roi
voulut les contraindre en leur infligeant les fouets et les nerfs de bœuf à
toucher à la viande de porc interdite par la Loi. 2 L'un d'eux se faisant leur
porte-parole : « Que vas-tu, dit-il, demander et apprendre de nous? Nous
sommes prêts à mourir plutôt que d'enfreindre les lois de nos pères ». 3 Le roi,

avec le reste de la composition du livre. Mettre en scène le souverain lui-même comme juge et bourreau pour qu'il soit confondu directement par les victimes est un de ces traits communs à toutes les hagiographies destinées à satisfaire les sentiments de vengeance à l'égard de l'injustice et d'admiration pour les héros qui ne demandent qu'à s'exalter dans l'âme simple du lecteur. Reste à savoir si la cruauté sadique prêtée par les passionnaires aux rois grecs ou aux empereurs romains est conforme à ce que l'histoire nous révèle du caractère de ces souverains. Il n'en est pas moins vrai que sous la révolution qui éclata en Judée sous Antiochus Épiphane, beaucoup de Juifs moururent pour leurs convictions religieuses (I Macc. **1**, 57-62, Daniel, **11**, 33-35), que tous les moyens furent mis en œuvre pour séduire ou forcer les élites et par elles les masses et les amener à cet ensemble de coutumes civiles et religieuses appelé l'hellénisme et que les exécuteurs des volontés royales stimulés par les chauds partisans sortis du Judaïsme avaient souvent la main dure et des instincts cruels. Il est vrai aussi que les gens qui payaient de leur vie leur attachement à la Loi étaient soutenus dans leurs derniers moments par l'espoir d'un bien impérissable dont la jouissance postulait une autre vie. Dan. **12**.

Il est douteux que ἀθεμίτων soit du texte original; l'anc. lat. ne l'a pas traduit et il était assez connu que la chair de porc comme telle et surtout venant d'une victime immolée répugnait extrêmement au Juif observant en tant qu'illégale et objet d'une horreur traditionnelle. En aucun cas elle n'était permise. Mais une glose ἀθεμίτων a pu s'introduire de bonne heure dans le texte. Quant aux instruments de flagellation on a les fouets et les nerfs de bœuf. La latin *taurea* peut signifier une lanière de cuir de taureau.

2. La flagellation préalable avait pour but de faciliter l'aveu des prévenus et par là la connaissance du délit. Act. **22**, 24. De là la question de celui qui prend la parole au nom de tous : quel interrogatoire le roi va-t-il faire? que veut-il apprendre? ἡμῶν est inutile et manque dans Origène et l'anc. lat. IV Macc. **9**, 1 a simplement : Τί μέλλεις, ὦ τύραννε, ἕτοιμοι γάρ ἐσμεν...

Pour le comparatif exprimé par le positif avec ἤ, Mc. **9**, 43, Tob. **12**, 8, voir *Gram.*, p. 151. A propos des effigies impériales introduites à Jérusalem par Pilate, les Juifs viennent trouver le procurateur à Césarée. Menacés d'une mort immédiate ceux-ci se jettent la face contre terre « et découvrant leur gorge, déclarèrent qu'ils mourraient avec joie plutôt que de contrevenir à leur sage loi » ἡδονῇ δέξασθαι τὸν θάνατον ἔλεγον ἢ τολμήσειν τὴν σοφίαν παραβήσεσθαι τῶν νόμων *Antiq.*, XVIII, 59.

3. IV Macc. renchérit sur notre récit relativement sobre d'exhibitions macabres en faisant étaler devant les sept frères tous les instruments de supplice en vue de les effrayer : roues, chevalets, appareils à tordre les membres, entraves, chaudrons λέβητας, poêles τήγανα, gantelets et mains de fer, des coins, des soufflets pour allumer le feu. Le λέβης était à proprement parler un chaudron de bronze porté sur un trépied qui le plus souvent

δὲ παραχρῆμα ἐκπυρωθέντων, τὸν γενόμενον αὐτῶν προήγορον προσέταξε γλωσσοτομεῖν καὶ περισκυθίσαντας ἀκρωτηριάζειν, τῶν λοιπῶν ἀδελφῶν καὶ τῆς μητρὸς συνορώντων. [5]ἄχρηστον δὲ αὐτὸν τοῖς ὅλοις γενόμενον ἐκέλευσε τῇ πυρᾷ προσάγειν ἔμπνουν καὶ τηγανίζειν. τῆς δὲ ἀτμίδος ἐφ' ἱκανὸν διαδιδούσης τοῦ τηγάνου, ἀλλήλους παρεκαλοῦν σὺν τῇ μητρὶ γενναίως τελευτᾶν λέγοντες οὕτως. [6] Ὁ κύριος ὁ θεὸς ἐφορᾷ καὶ ταῖς ἀληθείαις ἐφ' ἡμῖν παρακαλεῖται, καθάπερ διὰ τῆς κατὰ πρόσωπον ἀντιμαρτυρούσης ᾠδῆς διεσάφησε Μωυσῆς λέγων

Καὶ ἐπὶ τοῖς δούλοις αὐτοῦ παρακληθήσεται.

[7] Μεταλλάξαντος δὲ τοῦ πρώτου τὸν τρόπον τοῦτον, τὸν δεύτερον ἦγον ἐπὶ τὸν ἐμπαιγμόν, καὶ τὸ τῆς κεφαλῆς δέρμα σὺν ταῖς θριξὶ περισύραντες ἐπηρώτων· εἰ φάγεσαι πρὶν τιμωρηθῆναι τὸ σῶμα κατὰ μέλος; [8] ὁ δὲ ἀποκριθεὶς τῇ πατρίῳ φωνῇ εἶπεν Οὐχί. διόπερ καὶ οὗτος τὴν ἑξῆς ἔλαβε βάσανον. [9] ἐν ἐσχάτῃ δὲ πνοῇ γενόμενος εἶπε Σὺ μέν, ἄλαστορ, ἐκ τοῦ παρόντος ἡμᾶς ζῆν ἀπολύεις, ὁ δὲ τοῦ κόσμου βασιλεὺς ἀποθανόντας ἡμᾶς ὑπὲρ τῶν αὐτοῦ νόμων εἰς αἰώνιον ἀναβίωσιν ζωῆς ἡμᾶς ἀναστήσει.

faisait corps avec lui. Le τήγανον, *sartago* ou poële à frire, devait représenter comme instrument de torture une grande plaque de tôle qu'on faisait rougir au feu. Hésychius définit λέβης par trépied. En ce cas le τήγανον pourrait désigner le vase de métal placé sur le support.

4. — περισκυθίζειν, scalper à la façon des Scythes, opération décrite par Hérodote, IV, 64 : pour dépouiller une tête, le Scythe fait une incision circulaire au-dessus des oreilles, détache la peau du crâne en la prenant par les cheveux, etc. — ἀκρωτ. anc. lat. *summas manus et pedes summos precidi (et in summo configi)*. Polybe, V, **54,** 10. Jud. **1,** 6 s.

5. Complètement mutilé, le corps du patient, inapte à toute action, était devenu inutile. La peine du feu dans l'A. T. est attestée par Lév. **21,** 9, Dan. **3,** 6, Jér. **29,** 22 qui représente le roi de Babylone faisant frire dans une poële Sédécias et Achab, οὓς ἀπετηγάνισεν ἐν πυρί. Dan. **11,** 33, ἐν φλογί cf. II Esd. **9,** 7. — ἀποδιδόναι intr. class.

6. — ἐφορᾶν cf. **12,** 22; **15,** 2. — ταῖς ἀληθείαις **3,** 9. — ἐφ' ἡμῖν παρακαλεῖται hébraïsme : Vg. *consolabitur in nobis*, c'est-à-dire « deviendra doux à notre égard ». Ps. **89** gr. 13 καὶ παρακλήθητι ἐπὶ τοῖς δούλοις σου. La citation est tirée du cantique de Moïse Dt. **32,** 36 et se retrouve Ps. **134** gr. 14 en parallélisme avec οἰκτείρει κύριος τὸν λαὸν αὐτοῦ. Au demeurant, il y a dans notre texte une corrélation entre la commisération présente de Dieu pour ses serviteurs (παρακαλεῖται anc. lat. *consolatur*) et celle de l'avenir dans l'au-delà. La première est un gage de la seconde affirmée à la face des prévaricateurs qui mettent leur confiance dans les faux dieux qui mangent la graisse de leurs victimes et boivent le vin de leurs libations. Dt. **32,** 15 et 36. Le cantique s'achève sur la perspective de la vengeance que Dieu tirera du sang de ses serviteurs.

7. — ἐμπαιγμός n'est pas restreint ici au sens de dérision. Théodotion use de ce terme pour traduire פֶּרֶךְ *oppression, mauvais traitements*. Ex. **1,** 13; Lev. **25,** 43 = μόχθος des LXX. Dans les milieux juifs, ce mot avait donc la nuance de tourments unis à l'opprobre, ce qu'explicitent Hebr. **11,** 36 ἐμπαιγμῶν καὶ μαστίγων πεῖραν ἔλαβον et Hippolyte, *De*

[4] παραχρημα avant εκπυρ. (RS) quibus statim accensis *LX*, après εκπυρ. (FT).
[7] περισυραντες (RFT) Orig., — συροντες (S). — πριν Orig. priusquam *LX*, προ του (RFTS).
[8] ως ο πρωτος après βασανον (RFTS), om. 19 ss. *LX*
[9] αλαστορ Orig. *V**, αλαστωρ (RFTS).

se fâchant, fit mettre sur le feu des poêles et des chaudrons. Sitôt qu'ils furent brûlants, il ordonna de couper la langue à celui qui avait été leur porte-parole, de lui enlever la peau de la tête et de lui trancher les extrémités sous les yeux de ses autres frères et de sa mère. 5 Lorsqu'il fut complètement réduit à une masse de moignons, il commanda de l'approcher du feu, respirant encore, et de le faire passer à la poêle. Tandis que la vapeur de la poêle se répandait au loin, les autres s'exhortaient mutuellement avec leur mère à mourir avec vaillance : « Le Seigneur Dieu voit, disaient-ils, et il a en vérité compassion de nous selon que Moïse l'a annoncé par le cantique qui proteste ouvertement en ces termes : « Et il aura pitié de ses serviteurs ».

7 Lorsque le premier eut quitté la vie de cette manière, on amena le second pour le supplice. Après lui avoir arraché la peau de la tête avec les cheveux, on lui demandait : « Mangerais-tu du porc avant que ton corps soit torturé membre par membre? » 8 Il répondit dans la langue de ses pères : « Non! » C'est pourquoi, lui aussi, fut à son tour soumis aux tourments. 9 Au moment de rendre le dernier soupir : «Scélérat que tu es, dit-il, tu nous exclus de cette vie présente, mais le Roi du monde nous ressuscitera pour une vie éternelle, nous qui mourons pour être fidèles à ses lois ».

antichr. c. 49 : « Ceux qui refusent de se soumettre seront mis à mort μετὰ ἐμπαιγμὸν καὶ ἐτασμὸν βασάνων. » Ainsi l'estrade appelée échafaud servait à la fois à l'exposition et à l'exécution des criminels. Le supplice en public exposait les victimes aux sarcasmes d'une populace sans entrailles. Corneille, *Cid*, IV, 5 : Je demande sa mort... Non pas au lit d'honneur, mais sur un échafaud. — Autres cas de l'emploi de εἰ dans l'interrogation directe : **15,** 3 ; Tob. **5,** 5 ; IV Macc. **18,** 17. Origène, *Protrept.*, 24, indir. εἰ φάγεται τῶν εἰδωλοθύτων.

8 s. Le narrateur qui pousse l'acribie jusqu'à faire dire *Non !* en araméen ne nous dit pas en quelle langue le jeune homme apostrophe Antiochus. Il est vrai qu'il se substitue inconsciemment à son héros. — ὡς ὁ πρῶτος est une glose. Il n'est pas certain que toutes les tortures appliquées au premier furent sans exception appliquées aux autres.

Si la série des supplices — τὴν ἑξῆς ἔλαβεν βάσανον — est absolument celle du v. 4, alors comment un être humain réduit à l'état de tronc informe, sans langue ni cuir chevelu, mutilé dans tous ses membres, pourrait-il encore parler avant son dernier souffle? Jason de Cyrène ne semble pas avoir prévu d'objection, ni Origène, *Protrept.* 24 : « Conservant sa résistance jusqu'au dernier soupir, nullement brisé, ne s'abandonnant pas à la souffrance, il dit à l'impie σὺ μᾶλλον ἀλάστορ... »

ἀναβίωσις ζωῆς est sans doute pour εἰς ζωήν comme Joh. **5,** 29, la résurrection conduit à la vie. — ἡμᾶς est répété avant ἀναστήσει pour donner plus de force à l'affirmation, à savoir que la mort pour la Loi garantit au fidèle la vie future tandis que pour l'impie, il n'y a pas de résurrection εἰς ζωήν. Philon écrira, *Leg. ad Caium*, 29 : ἀλλ' ἔστω, τεθνηξόμεθα· ζωὴ γάρ τίς ἐστιν ὁ ὑπὲρ φυλακῆς νόμων εὐκλεέστατος θάνατος. « Ce sentiment de la résurrection, paraît si clairement dans toutes les réponses de ces saints martyrs, qu'on peut dire qu'ils étaient des chrétiens par leur foi, aussi bien que par leur constance : *Christiani fuerunt*, dit saint Augustin (Serm. 1 des Macc. c. 2) *sed nomen Christianorum postea divulgatum, factis antecesserunt.* Les vérités de la religion, la résurrection des corps les récompenses de l'autre vie, se développaient de plus en plus, à proportion qu'on approchait du Libérateur. » Calmet. Sur la foi des Juifs à la résurrection du corps dans cette fin de l'A. T. voir Lagrange, *Le Messianisme...*, p. 176-185.

[10] Μετὰ δὲ τοῦτον ὁ τρίτος ἐνεπαίζετο, καὶ τὴν γλῶσσαν αἰτηθεὶς ταχέως προέβαλε καὶ τὰς χεῖρας εὐθαρσῶς προέτεινε, [11] καὶ γενναίως εἶπεν· Ἐξ οὐρανοῦ ταῦτα κέκτημαι, καὶ διὰ τοὺς αὐτοῦ νόμους ὑπερορῶ ταῦτα, καὶ παρ' αὐτοῦ ταῦτα πάλιν ἐλπίζω κομίσασθαι. [12] ὥστε αὐτὸν τὸν βασιλέα καὶ τοὺς σὺν αὐτῷ ἐκπλήσσεσθαι τὴν τοῦ νεανίσκου ψυχήν, ὡς ἐν οὐδενὶ τὰς ἀλγηδόνας ἐτίθετο.

[13] Καὶ τούτου δὲ μεταλλάξαντος τὸν τέταρτον ὡσαύτως ἐβασάνιζον αἰκιζόμενοι. [14] καὶ γενόμενος πρὸς τὸ τελευτᾶν οὕτως ἔφη Αἱρετὸν μεταλλάσσοντας ἀπ' ἀνθρώπων τὰς ἀπὸ τοῦ θεοῦ προσδοκᾶν ἐλπίδας πάλιν ἀναστήσεσθαι ὑπ' αὐτοῦ. σοι μὲν γὰρ ἀνάστασις εἰς ζωὴν οὐκ ἔσται.

[15] Ἐχομένως δὲ τὸν πέμπτον προσάγοντες ᾐκίζοντο. [16] ὁ δὲ πρὸς αὐτὸν ἰδὼν εἶπεν Ἐξουσίαν ἐν ἀνθρώποις ἔχων φθαρτὸς ὢν ὃ θέλεις ποιεῖς· μὴ δόκει δὲ τὸ γένος ἡμῶν ὑπὸ τοῦ θεοῦ καταλελεῖφθαι, [17] σὺ δὲ καρτέρει τὸ μεγαλεῖον αὐτοῦ κράτος, ὡς σὲ καὶ τὸ σπέρμα σου βασανιεῖ.

[18] Μετὰ δὲ τοῦτον ἦγον τὸν ἕκτον, καὶ μέλλων ἀποθνήσκειν ἔφη· Μὴ πλανῶ μάτην, ἡμεῖς γὰρ δι' ἑαυτοὺς ταῦτα πάσχομεν ἁμαρτάνοντες εἰς τὸν ἑαυτῶν θεόν, διὸ ἄξια θαυμασμοῦ γέγονε. [19] σὺ δὲ μὴ νομίσῃς ἀθῷος ἔσεσθαι, θεομαχεῖν ἐπιχειρήσας.

[20] Ὑπεραγόντως δὲ ἡ μήτηρ θαυμαστὴ καὶ μνήμης ἀγαθῆς ἀξία, ἥτις ἀπολλυ-

10. Le troisième donne spontanément sa langue à couper et c'est sans doute avant cette mutilation, qu'il tient un discours. Le IV Macc. **10,** 1-11 passe sous silence l'ablation de la langue, mais il compense par cet effrayant appareil : Le tyran, transporté de fureur, lui fait démettre les pieds et les mains par des instruments spéciaux qui savent briser les doigts, les bras et les cuisses; le patient tient encore tête, on lui arrache la peau et les extrémités des doigts et on le porte sur la roue, mais avant de mourir il a la force d'invectiver Antiochus.

11. La répétition de ταῦτα est voulue pour exprimer l'identité du corps mortel et de celui qui sera reconstitué à la résurrection.

13 s. C'est toujours le même schéma : après la torture, le quatrième frère se trouve à la dernière extrémité et c'est alors qu'il prononce une sentence. — Αἱρετόν équivaut, suivant Hésychius, à ἐπιθυμητόν, ἐκλεκτικόν, le parti à prendre, ce qui est à souhaiter. L'auteur use à dessein du terme μεταλλάσσειν, changer de vie, dans un contexte où il est question de la résurrection; ἀπό marque l'agent comme point de départ de l'action. A l'action des hommes s'oppose celle de Dieu αναστησ. Le plur. ἐλπίδας indique les objets de l'espérance, les promesses: Dan. **12,** 1-13; Éz. **37,** 1-14; Is. **26,** 14-19. C'est le meilleur parti parce que ceux qui ne souffrent pas pour la Loi, ceux qui mangent du cochon ne ressusciteront pas. L'auteur ne restreint pas ici le privilège de la résurrection aux seuls martyrs, comme on l'a prétendu, il reste dans le cas concret d'une victime et de son bourreau sans vouloir aborder une vue générale de la question : la victime est dans une situation bien meilleure car elle ressuscitera à la vie. Les ps. de Salomon étendent la résurrection aux *saints*, ainsi **3,** 12 οἱ δὲ φοβούμενοι τὸν κύριον ἀναστήσονται εἰς ζωὴν αἰώνιον. Quant aux pécheurs, il est question non de leur résurrection, mais de leur perdition dans les ténèbres de l'Hadès, à jamais; **3,** 10 le pécheur οὐκ ἀναστήσεται. Dan. **12,** 2 avait cependant écrit : « Et beaucoup de ceux qui dorment dans la poussière se réveilleront, ἐξεγερθήσονται, les uns pour une vie éternelle, les autres pour les opprobres, pour

[10] ευθάρσως (RFT) Orig., — σεως (S).
[14] απ'ανθρ. τας απο του θεου Orig., απο ανθρ. τας υπο (S), υπ'ανθρ. τας υπο (RFT).

[10] Après celui-ci on châtia le troisième. Il présenta aussitôt sa langue comme on l'en priait et tendit ses mains avec intrépidité, [11] ayant le courage de déclarer : « C'est du Ciel que je tiens ces membres, mais à cause de ses lois je les méprise et c'est de lui que j'espère les recouvrer un jour ». [12] Le roi lui-même et son entourage furent frappés de la noblesse d'âme de ce jeune homme qui comptait les souffrances pour rien.

[13] Ce dernier une fois mort, on soumit le quatrième aux mêmes tortures. [14] Sur le point d'expirer il s'exprima de la sorte : « Mieux vaut mourir de la main des hommes en tenant de Dieu l'espoir d'être ressuscité par lui, car pour toi il n'y aura pas de résurrection à la vie. »

[15] On amena ensuite le cinquième et on le tortura. [16] Mais lui, fixant les eux sur le roi, il lui disait : « Tu as, quoique corruptible, autorité sur les hommes, tu fais ce que tu veux. Ne pense pas cependant que notre race soit abandonnée de Dieu. [17] Pour toi, prends patience et tu verras sa grande puissance, comme il te tourmentera toi et ta race ».

[18] Après celui-là ils amenèrent le sixième qui dit, sur le point de mourir : « Ne te fais pas de vaine illusion, c'est à cause de nous-mêmes que nous souffrons tout cela, ayant péché envers notre propre Dieu; aussi nous est-il arrivé d'étranges calamités. Mais toi, ne t'imagine pas que tu seras impuni après avoir entrepris de faire la guerre à Dieu ».

[20] Éminemment admirable et digane d'une excellente réputation fut la

la réprobation éternelle, εἰς αἰσχύνην αἰώνιον. » La résurrection de tous les hommes sans exception n'est point affirmée par ce texte, car il ne vise expressément que ceux qui avaient occupé les premiers rangs parmi les persécutés et les persécuteurs. Il restait à appliquer ce principe à ceux qui se présenteraient dans les mêmes conditions. » LAGRANGE, *Le Judaïsme...*, p. 353 ss.

17. Le châtiment est d'ordre temporel. Les tourments atteindront Antiochus et sa race, selon la doctrine que Dieu punit un homme, même dans sa descendance; lui, essuiera des revers et mourra d'une façon misérable, son fils Eupator sera assassiné (I Macc. **7, 4**), Alexandre Balas que la plupart des Juifs reconnaissaient pour un rejeton d'Épiphane aura la tête tranchée par un Arabe, *ibid.* **11, 17.**

18. Le roi ne doit pas se faire de vaines illusions sur la réussite de son entreprise. S'il pense déraciner le Judaïsme, il se trompe, car s'il paraît triompher en ce moment, c'est en vertu d'une permission de Dieu qui envoie aux Juifs la persécution pour l'expiation de leurs péchés. Les martyrs parlent au nom de la communauté et l'on retrouve ici l'idée mise en vedette dans l'avertissement de l'abréviateur **6, 13** ss. Origène, *op. cit.*, **25** : ἵν'ἐν τοῖς πόνοις καθαρισθῶμεν, ἑκουσίως ταῦτα πάσχομεν. De telles calamités sont extraordinaires parce qu'elles sont conditionnées par une cause anormale, le péché contre la loi de Dieu.

19. Si le roi est l'instrument de la vengeance divine, il ne doit pas se considérer comme exempt de faute : il sera puni pour avoir osé combattre Dieu en substituant à son culte un culte étranger et en faisant la guerre à ceux qui croient en lui.

20-42. LA MÈRE DES SEPT FRÈRES ET LE MARTYRE DU SEPTIÈME.

20. Le IV Macc. consacre à la mère des sept frères depuis **14, 11** jusqu'à la fin de **18**, paraphrase redondante de la présente péricope.

μένους υἱοὺς ἑπτὰ συνορῶσα μιᾶς ὑπὸ καιρὸν ἡμέρας εὐψύχως ἔφερε διὰ τὰς ἐπὶ κύριον ἐλπίδας. 21 ἕκαστον δὲ αὐτῶν παρεκάλει τῇ πατρίῳ φωνῇ γενναίῳ πεπληρωμένη φρονήματι καὶ τὸν θῆλυν λογισμὸν ἄρσενι θυμῷ διεγείρασα, λέγουσα πρὸς αὐτοὺς

22 Οὐκ οἶδ' ὅπως εἰς τὴν ἐμὴν ἐφάνητε κοιλίαν, οὐδὲ ἐγὼ τὸ πνεῦμα καὶ τὴν ζωὴν ὑμῖν ἐχαρισάμην, καὶ τὴν ἑκάστου στοίχειωσιν οὐκ ἐγὼ διερύθμισα. 23 τοιγαροῦν ὁ τοῦ κόσμου κτίστης, ὁ πλάσας ἀνθρώπου γένεσιν καὶ πάντων ἐξευρὼν γένεσιν καὶ τὸ πνεῦμα καὶ τὴν ζωὴν ὑμῖν πάλιν ἀποδώσει μετ' ἐλέους, ὡς νῦν ὑπερορᾶτε ἑαυτοὺς διὰ τοὺς αὐτοῦ νόμους.

24 Ὁ δὲ Ἀντίοχος οἰόμενος καταφρονεῖσθαι καὶ τὴν ὀνειδίζουσαν ὑφορώμενος φωνὴν ἔτι τοῦ νεωτέρου περιόντος οὐ μόνον διὰ λόγων ἐποιεῖτο τὴν παράκλησιν, ἀλλὰ καὶ δι' ὅρκων ἐπίστου ἅμα πλουτιεῖν καὶ μακαριστὸν ποιήσειν μεταθέμενον ἀπὸ τῶν πατρίων καὶ φίλον ἕξειν καὶ χρείας ἐμπιστεύσειν. 25 τοῦ δὲ νεανίου μηδαμῶς προσέχοντος προσκαλεσάμενος ὁ βασιλεὺς τὴν μητέρα παρῄνει γενέσθαι τοῦ μειρακίου σύμβουλον ἐπὶ σωτηρίᾳ. 26 πολλὰ δὲ αὐτοῦ παραινέσαντος ἐπεδέξατο πείσειν τὸν υἱόν. 27 προσκύψασα δὲ αὐτῷ χλευάσασα τὸν ὠμὸν τύραννον, οὕτως

L'expression μιᾶς ὑπὸ καιρὸν ἡμέρας se retrouve III Macc. **4**, 14, *sub unius diei tempore*.

21. — διεγείρειν θυμῷ à comparer avec **15**, 10. « On pouvait donc, dit Origène, *op. cit.*, 27, voir la mère de tous ces fils porter généreusement, à cause de son espoir en Dieu, les souffrances et la mort de ses enfants, car la rosée de la piété et le souffle de la sainteté ne laissaient pas s'enflammer dans ses entrailles le feu de l'amour maternel qui chez beaucoup de mères s'allume pour ainsi dire dans les plus grands malheurs. Je pense avoir fait œuvre utile à mon dessein en faisant ces extraits de l'Écriture afin que nous sachions ce que peuvent contre les peines les plus aiguës et les tourments les plus cruels la piété et l'amour pour Dieu — καὶ τὸ πρὸς Θεὸν φίλτρον — qui de tous les amours est de beaucoup plus puissant. »

22. — πνεῦμα le principe de la vie ou souffle vital, ζωή la vie dérivant de ce principe; même distinction dans le domaine transcendantal Joh. **2**, 63. — στοιχείωσις, connu en class. avec le sens de l'enseignement des éléments de la grammaire ou d'une science, prend ici la signification à peu près inusitée d'agencement des éléments, de formation qui n'est pas inconnue aux grammairiens. Le contexte ne laisse aucun doute sur le sens de *membratura* anc. lat., *compages* P. Le redoublement du ρ est fréquemment omis dans les meilleurs mss. Winer apporte entre autres exemples ἐράντισε, ἐράπισαν, ἐρύσατο, ἐρύσθην dans des textes bibliques. ῥυθμίζειν est beaucoup plus employé que le composé διαρ. *compingere*, synonyme de συναρμόζειν, P *modulari*.

23. Que Dieu préside lui-même à la formation du corps humain, c'est une idée qu'on retrouve dans Job, **10**, 10 (cf. Dhorme, *in loc.*); Ps. **139**, 13-16; Eccle. **11**, 5, c'est une œuvre mystérieuse qu'on ne connaît pas plus que l'action de Dieu dans les choses. Du moment que Dieu est le créateur de l'homme, il a le pouvoir de lui rendre de nouveau la vie si tel est le bon plaisir de sa miséricorde; s'il est l'inventeur de toute chose, il est bien capable de faire revivre quelques créatures qui se sacrifient pour ses lois.

Saint Chrysostome, *PG.* L, 620, admirant la fermeté de cette mère, se demande comment à la vue de la succession de ces horribles supplices elle n'a pas rendu l'âme, pourquoi elle ne s'est pas précipitée dans le premier bûcher pour se dispenser de voir les autres, car

21 διεγειρασα (RFTS) inseruit *LX*, inserens *Vg* = διειρασα. — λεγουσα προς... (RFTS), και ελεγε προς αυτου rec lucian. et dixit ad eos *LX*, dicebat *BMP*.

mère qui voyant mourir ses sept fils dans l'espace d'un seul jour, le supporta allégrement en vertu des espérances qu'elle plaçait dans le Seigneur. [21] Elle exhortait chacun d'eux dans la langue de ses pères et, remplie des plus nobles sentiments, elle animait d'un mâle courage son tempérament féminin. Elle leur disait : [22] « Je ne sais comment vous avez apparu dans mes entrailles; ce n'est pas moi qui vous ai gratifiés de l'esprit et de la vie; ce n'est pas moi qui ai organisé les éléments qui composent chacun de vous. [23] Aussi bien le Créateur du monde, qui a formé l'homme à sa naissance et qui préside à l'origine de toute chose, vous rendra-t-il dans sa miséricorde et l'esprit et la vie parce que vous vous méprisez maintenant vous-mêmes pour l'amour de ses lois ».

[24] Antiochus se crut vilipendé et soupçonna un outrage dans ces paroles. Comme le plus jeune était encore en vie, non seulement il lui adressait mainte exhortation, mais il lui donnait avec serment l'assurance de le rendre riche et heureux, s'il abandonnait les traditions ancestrales, d'en faire son ami et de lui confier de hauts emplois. [25] Le jeune homme ne prêtant à cela aucune attention, le roi fit approcher la mère et l'engagea à donner à l'adolescent des conseils pour sauver sa vie. [26] Lorsqu'il l'eut longuement exhortée, elle consentit à persuader son fils. [27] Elle se pencha donc vers lui et mystifiant le

si elle était philosophe, elle n'en était pas moins mère, εἰ γὰρ καὶ φιλόσοφος ἦν, ἀλλὰ μήτηρ. Si la vue d'un criminel traîné au barathre la corde au cou nous émeut, que dut être la souffrance d'une mère, assistant le même jour à la mort lente et cruelle de ses sept fils? Mais elle voyait non le sang répandu mais les couronnes tressées, non les côtes enfoncées mais les saints tabernacles, etc. Nul animal, si faible soit-il, qui ne défende ses petits en danger. Elle, non seulement elle ne bondit pas à la tête du tyran pour lui lacérer la face, mais elle déploie une telle ampleur de philosophie, τοσαύτην ἐπεδείξατο φιλοσοφίας ὑπερβολήν, qu'elle lui prépare à mesure un festin de sauvage, car tandis que les premiers de ses fils étaient encore dans les supplices, elle préparait les autres à subir les mêmes tourments.

Avant que l'orateur chrétien ne fît ressortir le côté philosophique d'une impassibilité inouïe au delà de toute expression, l'auteur de IV Macc. s'était emparé de l'épisode comme preuve manifeste du pouvoir de la raison.

24. Comme Antiochus ne comprend pas la langue de cette femme, il s'imagine qu'elle lui adresse des paroles de mépris, mais lui n'a cure des reproches qu'elle pourrait lui faire et se dispose à séduire le jeune fils qui reste. Les éditions ont ὑφορώμενος, *soupçonnant*, ce qui s'accorde avec le contexte, tandis que ὑπερορώμενος, soutenu par tous les latins : *despiciens*, *spernens*, *dedignans* impliquerait des reproches qui ne sont pas dans le discours de la mère. L'actif πιστοῦν, donner l'assurance, se trouve plus souvent au moyen ainsi que l'a conservé la rec. lucian. ἐπιστοῦτο, se porter garant. — τὰ πάτρια est un terme classique suffisant pour exprimer les institutions, les coutumes et les lois des ancêtres. L'adjectif latin n'ayant pas la même force nominale qu'en grec, les textes latins ont ajouté *legibus* à *patriis*. Avec A et des codd. de toutes classes, avec Syr. et Origène, nous omettons νόμων. De même Grégoire de Naz. *PG.*, XXXV, 912 : Μακκαβαίων] πᾶσι δὲ τιμᾶσθαι ἀξίων, ὅτι περὶ τῶν πατρίων ἡ καρτερία. Les latins ont erré en donnant à χρείας le sens de *res necessarias* sauf P correct avec *officia crediturum*. — χρεῖαι et πίστεις *BCH.*, 1933, p. 38 s. Ces promesses rappellent celles qui sont faites à Mattathias, I Macc. **2, 18.**

27. L'allaitement durant trois années paraît indiqué par le sacrifice du veau de trois ans

ἔφησε τῇ πατρίῳ φωνῇ Υἱέ, ἐλέησόν με τὴν ἐν γαστρὶ περιενέγκασαν σε μῆνας
ἐννέα καὶ θηλάσασαν σε ἔτη τρία καὶ ἐκθρέψασάν σε καὶ ἀγαγοῦσαν εἰς τὴν
ἡλικίαν ταύτην [καὶ τροφοφορήσασαν]. [28] ἀξιῶ σε, τέκνον, ἀναβλέψαντα εἰς τὸν
οὐρανὸν καὶ τὴν γῆν καὶ τὰ ἐν αὐτοῖς πάντα ἰδόντα γνῶναι ὅτι οὐκ ἐξ ὄντων
ἐποίησεν αὐτὰ ὁ θεός, καὶ τὸ τῶν ἀνθρώπων γένος οὕτω γίνεται. [29] μὴ φοβηθῇς
τὸν δήμιον τοῦτον, ἀλλὰ τῶν ἀδελφῶν ἄξιος γενόμενος ἐπίδεξαι τὸν θάνατον,
ἵνα ἐν τῷ ἐλέει σὺν τοῖς ἀδελφοῖς σου κομίσωμαί σε.

[30] Ἄρτι δὲ ταύτης καταληγούσης ὁ νεανίας εἶπε Τίνα μένετε; οὐχ ὑπακούω τοῦ
προστάγματος τοῦ βασιλέως, τοῦ δὲ προστάγματος ἀκούω τοῦ νόμου τοῦ δοθέντος
τοῖς πατράσιν ἡμῶν διὰ Μωυσέως. [31] σὺ δὲ πάσης κακίας εὑρετὴς γενόμενος
εἰς τοὺς Ἑβραίους οὐ μὴ διαφύγῃς τὰς χεῖρας τοῦ θεοῦ. [32] ἡμεῖς γὰρ διὰ τὰς
ἑαυτῶν ἁμαρτίας πάσχομεν. [33] εἰ δὲ χάριν ἐπιπλήξεως καὶ παιδείας ὁ ζῶν κύριος
ἡμῶν βραχέως ἐπώργισται, καὶ πάλιν καταλλαγήσεται τοῖς ἑαυτοῦ δούλοις. [34] σὺ
δέ, ὦ ἀνόσιε καὶ πάντων ἀνθρώπων μιαρώτατε, μὴ μάτην μετεωρίζου φρυαττό-

(et non de trois taureaux) immolé à Silo lorsque le jeune Samuel fut sevré, I Sam. **1**, 24. De même Ex. **2**, **9** s. implique un sevrage tardif. Chez les Égyptiens on trouve un usage semblable. Lenormant, *Hist. anc. des peuples*..., t. III, p. 142. Le scribe Ani, parlant à son fils du respect qu'il doit à sa mère, lui dit : « Elle l'a porté comme un véritable joug (sur les épaules), sa mamelle dans ta bouche pendant trois années. » *DB.*, II, 1787. — τροφοφορεῖν est un mot biblique, Dt. **1**, 31; Act. **13**, 18, qui manque dans le Syr. et tous les latins sauf P *et nutricem me tibi exhibui.* S'il ne provient pas d'une glose marginale, il faut lui donner le sens d'éduquer, sinon il ferait double emploi.

28. Ce verset débute par une énumération reçue, Ps. **145** gr. 6. Cf. Act. **14**, 15. La mère fait de nouveau preuve de plus de philosophie que de sensibilité. La leçon adoptée par (R) et (S) d'ap. AV et autres mss. et par BP *cognoscere quia non ex his quæ erant fecit hæc Deus* = οὐκ ἐξ ὄντων nie d'une façon plus catégorique la préexistence d'une matière que la leçon commune ἐξ οὐκ ὄντων qui est celle de (F) et de Syr. *ex eo quod non est*, M *ex his quæ non erant.* Grimm apporte comme exemples Xénophon, *Mem.* II, 2, 3 οὓς οἱ γονεῖς ἐκ μὲν οὐκ ὄντων ἐποίησαν εἶναι et le grec de Jér. **4**, 23 οὐθέν qui rend *tohu wa bohu.* A ce point de vue on reconnaît que Dieu a appelé le ciel, la terre et tout ce qu'ils renferment à l'existence qu'ils n'avaient pas auparavant, sans rejeter nécessairement la notion d'une matière préalable créée d'ailleurs, elle aussi, par Dieu. Le cas de l'origine du genre humain ajouté par notre texte confirme cette explication. La trad. de l'anc. lat. conservée par Vg. *quia ex nihilo fecit illa Deus et hominum genus* rend l'une et l'autre formule sans entrer dans les subtilités qui ont préoccupé les recenseurs grecs.

29. Les latins cités ont rattaché οὕτω γίνεται, *ita fit*, au début de ce verset. La var. ἐπίλεξαι pour ἐπίδεξαι rappelle le cas semblable de I Macc. **1**, 63. La conclusion implicite de la création *ex nihilo* est que le Créateur a la puissance de recréer, pour ainsi dire, l'homme pour une autre vie.

30. Avec un verbe signifiant « cesser » ἔτι ne peut être maintenu, sinon il faut chercher un verbe d'apparence analogue tel que καταλεγούσης de la rec. lucian. et du lat. Vg. *cum*

[23] αποδωσει (FT) reddet *anc. lat. Vg*, αποδιδωσιν (RS).
[24] πατριων νομων (FT), patriis legibus lat., om. νομων (RS) Orig.
[28] γινεται (RS) *anc. lat.* et fit, ουτως γεγεννηται (FT).
[30] Ἀρτι conj. Kappler, p. 64. Ἔτι (RFTS). — δια Μωση (S) Μωσην *A.*
[34] φρύττόμενος (S), φρυαττόμενος (RFT). — επι τους ουρανιους παιδας (RFS), vulgo επι τους δουλους αυτου (T) in servos ejus, *anc. lat. Vg P.* adversus servos Dei *BM.*

tyran cruel, elle s'exprima de la sorte dans le langage de ses pères : « Mon fils,
aie pitié de moi qui t'ai porté neuf mois dans mon sein, qui t'ai allaité trois
ans, qui t'ai nourri et élevé jusqu'à l'âge où tu es (et entretenu). 28 Je t'en
conjure, mon enfant, regarde le ciel et la terre et vois tout ce qui est en eux
et sache que Dieu les a faits de rien et que la race des hommes est faite de la
même manière. 29 Ne crains pas ce bourreau, mais te montrant digne de tes
frères accepte la mort, afin que je te retrouve avec eux au temps de la
miséricorde ».

30 A peine achevait-elle de parler que le jeune homme dit : « Qu'attendez-
vous ? Je n'obéis pas aux ordres du roi, j'obéis aux prescriptions de la loi qui
a été donnée à nos pères par Moïse. 31 Et toi l'inventeur de toute la calamité
qui fond sur les Hébreux, tu n'échapperas pas aux mains de Dieu. 32 Nous
autres, nous souffrons à cause de nos propres péchés. 33 Si pour notre châti-
ment et notre correction, notre Seigneur qui est vivant s'est courroucé un
moment contre nous, il se réconciliera de nouveau avec ses serviteurs.
Mais toi, 34 ô impie et le plus scélérat de tous les hommes, ne t'élève pas sans
raison, te berçant de vains espoirs et levant la main contre ses serviteurs,

hæc illa adhuc diceret et BMP. Kappler, p. 64, a raison de rétablir ἄρτι à l'exemple de **9,** 5 ἄρτι δὲ αὐτοῦ καταλήξαντος τὸν λόγον, **10**, 28; III Macc. **4,** 16. λήγοντος ἄρτι. Ce n'est pas le seul cas d'ailleurs où ἔτι et ἄρτι ont été confondus.

31. L'*inventor omnis malitiæ* se retrouve dans ἐφευρετὴς κακῶν de Rom. **1,** 30, κακῶν εὑρεταί de PHILON, *in Flacc.* 20, καινῶν ἀδικημάτων εὑρετής, *ibid.* 73. TACITE, *Ann.* 4, 11. *Sejanus facinorum omnium repertor.* L'emploi du terme *Hébreux* pour désigner le peuple fidèle se répandait de plus en plus depuis le IIe siècle av. J.-C. Il est très fréquent dans IV Macc.

32 répète le v. 18 à propos de la souffrance expiatrice.

33. La vie de Dieu se manifeste non seulement par la création mais aussi par les rapports constants qu'il garde avec les créatures soit qu'il juge : il est redoutable de tomber entre les mains du Dieu vivant, Heb. **10,** 31; soit qu'il manifeste de la colère, I Macc. **1,** 64. Mais s'il châtie son peuple, c'est rapidement (**6,** 13) et apaisé devant le repentir de ses serviteurs suivant ce qui a été dit plus haut, **1,** 5; **8,** 29.

34. Le latin *inflammatus* suppose la leçon de A φρυττόμενος « rôti » de φρύττειν = φρύγειν à laquelle nous préférons φρυαττόμενος, qui frémit d'arrogance, Ps. **2,** 1. Le plur. de ἐλπίς se rencontre chez les class. Bailly cite Thuc. et Sophocle. D'obscur et incertain, ἄδηλος est passé au sens de « ce qu'on ne perçoit pas », d'où le lat. *vanis spebus*. Le reste du texte se présente sous trois formes différentes (DE BRUYNE, p. IX) :

I επι τους δουλους αυτου 19, 93, 62 *in servos ejus* LXVBM.

II επι τους ουρανιους παιδας επαιρομενος χειρα *pler.*

I + II doublet επι τ. δουλ. αυτου επαραμενος χειρα 64 *ad servos ejus sed manu levata* P.

I qui représente le texte grec perdu, antérieur au IIIe siècle, paraît être primitif. Il est d'un reviseur ayant déjà le style du panégyrique. I + II est une combinaison des deux textes précédents, ou le texte I pur additionné d'un élément de II.

Le sens original serait donc : enflé d'espérances vaines contre ses serviteurs (ceux dont il est question à la fin du v. 33), tandis que II rattache ἐπί à ἐπαιρόμενος χεῖρα d'où : enflé de vaines espérances, levant la main sur les enfants célestes !

B. Gorion, IV, 19 renchérit sur la violence des insultes : O roi « vieux et fou, dit le jeune

μενος ἀδήλοις ἐλπίσιν, ἐπὶ τοὺς δούλους αὐτοῦ ἐπαιρόμενος χεῖρα. [35] οὔπω γὰρ τὴν τοῦ παντοκράτορος ἐπόπτου θεοῦ κρίσιν ἐκπέφευγας. [36] οἱ μὲν γὰρ νῦν ἡμέτεροι ἀδελφοὶ βραχὺν ὑπενέγκαντες πόνον ἀεννάου ζωῆς ὑπὸ διαθήκην θεοῦ πεπώκασι· σὺ δὲ τῇ τοῦ θεοῦ κρίσει δίκαια τὰ πρόστιμα τῆς ὑπερηφανίας ἀποίσῃ. [37] ἐγὼ δὲ καθάπερ οἱ ἀδελφοί μου καὶ σῶμα καὶ ψυχὴν προδίδωμι περὶ τῶν πατρίων νόμων, ἐπικαλούμενος τὸν θεὸν ἵλεων ταχὺ τῷ ἔθνει γενέσθαι, καὶ σὲ μετὰ ἐτασμῶν καὶ μαστίγων ἐξομολογήσασθαι διότι μόνος αὐτὸς θεός ἐστιν, [38] ἐν ἐμοὶ δὲ καὶ τοῖς ἀδελφοῖς μου στῆναι τὴν τοῦ παντοκράτορος ὀργὴν τὴν ἐπὶ τὸ σύμπαν ἡμῶν γένος δικαίως ἐπηγμένην. [39] ἔχθυμος δὲ γενόμενος ὁ βασιλεὺς τούτῳ παρὰ τοὺς ἄλλους χειρίστως ἀπήντησε, πικρῶς φέρων ἐπὶ τῷ μυκτηρισμῷ. [40] καὶ οὗτος οὖν καθαρὸς μετήλλαξε παντελῶς ἐπὶ τῷ κυρίῳ πεποιθώς. [41] ἐσχάτη δὲ τῶν υἱῶν ἡ μήτηρ ἐτελεύτησε. [42] τὰ μὲν οὖν περὶ τοὺς σπλαγχνισμοὺς καὶ τὰς ὑπερβαλλούσας αἰκίας ἐπὶ τοσοῦτον δεδηλώστο.

homme à Épiphane, cruel ennemi du Seigneur... Moi je n'ai que sept ans, toi tu en as quatre-vingt-dix et cependant je me moque de ta fatuité... Mieux aurait valu pour toi de ne pas sortir du sein contaminé de ta mère qui a engendré la brute et le sot que tu es, car tu as fait à ton âme un tort considérable et à nous autres beaucoup de bien, etc. ». Il n'est pas à croire que l'apostrophe provienne des actes authentiques du procès.

35. Il est à croire, d'après la trad. *omnia conspicientis*, que le lat. avait πανεπόπτου comme texte grec ou plutôt le génit. de ὁ πάντων ἐπόπτης de III Macc. **2,** 21. Voir plus haut v. 6.

36. L'appellation de « frères » dépasse ici le cercle de la famille pour s'étendre à tous les véritables Juifs sur qui pèse la persécution. Il est trop forcé de faire dépendre le génit. ἀενάου ζωῆς de διαθήκην auquel est déjà lié θεοῦ, comme se le permettent nombre d'exégètes et l'anc. lat. *sub testamentum Dei æternæ vitæ.* Devant cet inconvénient Vg a supprimé *Dei.* Faire dépendre ce génitif de πόνον en lui donnant la valeur de *propter (perpetuam vitam)* comme le font les lat. BMP est non moins difficile. Aussi lisons-nous avec Hort et Charles πεπώκασι au lieu de πεπτώκασι pour adopter la traduction du P. Lagrange, *Le Judaïsme av. J.-C.*, p. 353, n. 2 : « Nos frères qui ont supporté maintenant une peine courte 'boivent' à la vie qui ne tarit pas, en vertu de l'alliance de Dieu. » Voir A. Parrot, *Le Refrigerium dans l'au-delà*, p. 61 ss.

37 s. Le souhait de voir Antiochus broyé par la souffrance reconnaître le seul Dieu laisse prévoir **9,** 12. Au sujet de l'espoir de voir s'arrêter la colère du Tout-Puissant déchaînée sur la race des Juifs voir 18 et **6,** 13 ss.

41. La mère succombe *novissima post filios* LX, *postrema filiorum* P. D'après IV Macc **17,** 1, elle se jette elle-même dans le bûcher, κατὰ τῆς πυρᾶς, pour ne pas subir le contact des satellites qui veulent l'appréhender. Ben Gorion, iv, 19, fait monter cette femme sur le monceau des cadavres de ses enfants où elle prononce un cantique inspiré de celui d'Anne, mère de Samuel (I Sam. **2**), avant de rendre l'âme sans violence. Plutarque, *Cléomène*, 38, raconte que Cratésicléa, mère de Cléomène, nullement effrayée de la mort, demanda au bourreau de mourir avant ses petits-enfants. Cette grâce lui étant refusée, elle les vit tuer sous ses yeux, puis elle-même fut exécutée. Au milieu de tant de douleurs, Cratésicléa ne fit entendre que cette parole : « O mes enfants, où veniez-vous? » Le supplice de cette famille de Sparte réfugiée à Alexandrie avait eu lieu en 219 avant J.-C. sur l'ordre de Ptolémée IV Philopator.

35 car tu n'as pas encore échappé au jugement de Dieu qui peut tout et qui
voit tout. 36 Quant à nos frères, après avoir supporté une douleur passagère,
ils 'boivent' dans l'alliance de Dieu à une vie éternelle, tandis que toi,
par le jugement de Dieu, tu porteras le juste châtiment de ton orgueil.
37 Pour moi j'abandonne volontiers comme mes frères mon corps et ma vie
pour les lois de mes pères, en conjurant Dieu d'être bientôt favorable à notre
nation et de t'amener par les épreuves et les fléaux à confesser qu'il est le
seul Dieu. 38 Puisse enfin en moi et en mes frères s'arrêter la colère du Tout-
Puissant justement déchaînée sur toute notre race! »

39 Le roi, hors de lui, sévit contre ce dernier encore plus cruellement que
contre les autres, le sarcasme lui étant particulièrement amer. 40 Ainsi tré-
passa le jeune homme sans s'êtres souillé et avec une parfaite confiance dans
le Seigneur. 41 Enfin la mère mourut la dernière, après ses fils. 42 En voilà
assez sur la question des repas de sacrifice et les monstrueuses cruautés du roi.

Excursus VI.

Les sept frères Maccabées dans la tradition.

Les sept frères et leur mère sont anonymes; s'ils avaient eu un nom connu, l'auteur du IVe Macc. qui a pris à partie de détailler leur supplice n'aurait pas manqué de nous le donner au lieu de nous les présenter ainsi **8**, 3 : « A peine le tyran a-t-il donné des ordres, qu'on lui amène avec une mère âgée sept frères, beaux, bien faits, distingués et agréables en tout. » Au Moyen Age, Ben Gorion, n'en sait pas davantage sauf que la mère s'appelait Anne. Il est fort probable que le nom est de son invention et provient du dessein qu'il a de faire prononcer à cette femme un pastiche du cantique d'Anne, mère de Samuel (**4**, 19). Dans le latin de IV Macc. elle porte le nom de Salomona; les Grecs dans leur calendrier, l'appellent Salomé d'après Calmet. Le prologue de l'*Expositio in Machab.* attribuée à saint Thomas explique le titre des livres de deux façons : d'abord par le nom de Judas Maccabée, puis par le nom de la mère des Sept qui se serait appelée Machabæa. « Alio modo dicuntur Machabæi a nomine proprio cujusdam mulieris, quæ dicta fuit Machabæa, quæ septem filios habuit, et dicti sunt ab ea Machabæi. » Rien n'est moins certain. C'est faute de savoir leur nom que les Pères de l'Église ont donné aux sept frères le nom de Maccabées pour la seule raison qu'on trouve leur histoire dans l'un des livres intitulés *Machabæi* (S. Cyprien) ou Μακκαβαϊκά (Clément d'A.) ou Μακκαβαῖοι (Eusèbe). Il n'y a pas grande confiance à accorder aux noms des sept martyrs qu'on rencontre dans la traduction latine de IV Macc. par Érasme, à savoir : Maccabée, Aber, Machiri, Judas, Achas, Areth, Jacob, qui ne sont pas dans l'original grec. Non moins fantaisiste l'énumération relevée par Calmet dans un manuscrit de la Bibl. du Roi, nº 1874 : Abbin, Gourias, Eusebênas, Marcella, Antoine, Isléasar, Samonas. Leur mère s'appelait Salomonis, leur père Archippe et le prêtre Éléazar était leur maître ou leur précepteur. Ces noms sont ajoutés à la fin de IV Macc. et ne sont pas dans le corps du livre.

Le théâtre des exécutions d'Éléazar et des sept frères est difficilement autre que Jérusalem, car elles rentrent dans les mesures que devait prendre en Judée l'Athénien envoyé par Antiochus Épiphane (**4**, 1). Ainsi que l'a compris IV Macc., le martyre aurait eu lieu dans la ville sainte lorsqu'Antiochus vint d'Égypte pour châtier les habitants de s'être réjouis de la nouvelle de sa mort. C'était un moyen d'expliquer la présence du roi exigée par la tradition orale. La scène se déroule au milieu des troupes, en présence des

sénateurs, sur un lieu élevé (4, 22 ss., 5, 1). Cédrénus (*PG.*, CXXI, 321) adopte ce point de vue, attribuant à Épiphane personnellement l'installation de l'autel païen et la dédicace du temple de Jahvéh à Jupiter Olympien, ainsi que tous les actes de persécution confiés à des mandataires. Ben Gorion (IV, 19) affirme que le roi se trouvait alors non loin de Jérusalem. Jason de Cyrène aura recueilli le récit circulant sans attaches chronologiques ou locales et l'abréviateur l'aura inséré avec celui d'Éléazar comme preuve de la résistance au paganisme dans les cercles fidèles, sans se préoccuper du fait que le roi s'est rendu immédiatement à Antioche après le sac du Temple (I Macc. 1, 24; II Macc. 5, 21) et qu'il a donné de loin l'ordre d'helléniser le peuple sans mention d'un retour du roi (I Macc. 1, 44; II, 6, 1).

Devant la difficulté que soulève la présence du roi à Jérusalem durant l'exécution de l'édit, prit naissance l'opinion d'après laquelle les sept frères auraient subi le martyre à Antioche. Cette opinion partagée par plusieurs Pères, reflétée par les anciens martyrologes, est ainsi explicitée chez Malalas (*PG.*, XCVII, 321) : Ayant appris qu'Antiochus avait péri dans un combat, les Juifs de Jérusalem firent des illuminations et se donnèrent à Ptolémée. Antiochus prend sa revanche sur le roi d'Égypte, monte contre Jérusalem, l'assiège, la prend et égorge les habitants. Τὸν δὲ Ἐλεάζαρ τὸν ἀρχιερέα τῶν Ἰουδαίων καὶ τοὺς Μακκαβεῖς ἐν Ἀντιοχείᾳ ἀγαγὼν κολάσας ἐφόνευσε. Il abolit le sacerdoce de la Judée, fait du temple de Salomon un temple de Jupiter Olympien et d'Athéna, profane le sanctuaire avec des viandes de porc et oblige pendant trois ans les Juifs à suivre les coutumes grecques.

Le même Malalas, chroniqueur d'Antioche du VIe siècle, rapporte que sous le règne de Démétrius Ier Soter « un nommé Judas d'origine juive, étant venu dans la grande Antioche, décida le roi à force d'instances à lui rendre le temple et les restes des Maccabées et il les ensevelit dans la grande Antioche, à l'endroit qu'on appelle *Cérateum*, car il y avait là une synagogue des Juifs. C'est en effet à une petite distance de la ville d'Antioche qu'Antiochus les avait mis à mort sur la montagne qui pleure toujours, en face du Zeus Casios. » Ayant obtenu ce qu'il désirait, ce Judas purifia le temple de Jérusalem, reconstruisit la ville sainte et célébra une Pâque solennelle. *Ibid.*, p. 324. Le Judas de la légende paraît bien être Judas Maccabée lui-même. Quoi qu'il en soit, le lieu dit Κερατεῖον, « les Caroubiers », est attesté dès le IVe siècle, par un ménologe syriaque cité par le *Diction. d'arch. Chrét.*, I, 2376, au 1er août, sous la forme *qeraṭîa*, comme lieu de sépulture des fils de *Šamūni*, qualifiés de Maccabées, *meqabîa*. » La description d'Antioche publiée par Guidi en 1897 d'après un ms. arabe (*Rendic. Acc. dei Lincei*, 1897, p. 137 ss.) place vers le sommet de la montagne du côté de l'occident, un château que les gens d'Antioche après leur conversion au christianisme changèrent en église sous l'invocation de Sainte Asmunit (la mère des sept frères). Ce lieu s'appelait maison de prières, synagogue des Hébreux. Il était suspendu et au-dessous, dans une espèce de crypte, se trouvaient des sépulcres. On y descendait au moyen de gradins et l'on y pouvait voir le sépulcre de Esra (Éléazar?) le prêtre, ainsi que ceux d'Asmunit et de ses sept fils que le roi Agapit (Antiochus) tua à cause de leur foi au Dieu tout puissant et majestueux. Capucin anonyme, *La grotte de saint Pierre à Antioche*, p. 28. Vers la fin du IVe siècle, au temps où saint Chrysostome prononçait ses homélies sur les Maccabées (*PG.*, L, 617, 623; LXIII, 530) la conversion de la synagogue en église était sans doute chose faite. L'orateur fait allusion aux cendres et aux ossements des martyrs consumés par le temps et le sanctuaire se trouve dans un faubourg, limitrophe de la campagne, de telle sorte que les fidèles de la ville ont quelques stades à faire pour y accéder, ce qui convient fort bien au *Cerateum* qui d'après Procope, *Pers.* II, 10, occupait une position avantageuse dans le quartier le plus éloigné de la ville, πρὸς ἐσχάτοις τῆς πόλεως.

L'existence de la basilique des Sept Frères à Antioche est affirmée par saint Augustin (Serm. 300; *PL.* XXXVIII, 1379) : « Sanctorum Machabæorum basilica esse in Antiochia

prædicatur : in illa scilicet civitate quæ regis ipsius persecutoris nomine vocatur. Antiochum quippe regem persecutorem impium pertulerunt, et memoria martyrii eorum in Antiochia celebratur; ut simul sonet et nomen persecutoris, et memoria coronatoris. Hæc basilica a Christianis tenetur, a Christianis ædificata est. » Vers 570 l'Anonyme de Plaisance visite à Antioche la sépulture des frères Maccabées « et super uniuscujusque sepulchrum pendent tormenta ipsorum ». Geyer, *Itin. Hier.*, p. 190. Comme le voyageur compte neuf tombeaux, il est probable qu'on y vénérait aussi Éléazar et la mère des Sept, comme on peut le déduire de la description arabe mentionnée plus haut.

L'ancien traducteur latin de IV Macc. assure qu'on amena les sept frères du château ou du bourg de *Susandre* à Antioche pour être présentés à Antiochus Épiphane. Je ne sais si ce château ou bourg est à identifier à Cerateum, mais il est curieux qu'au xvii[e] siècle on l'ait identifié à Šefa'amr. C'est là que le P. Roger en 1632, *Terre Sainte*, p. 46, place le village de *Sesambre* de l'apocryphe : « Tous les Juifs et les Grecs du pays assurent que de là étaient natifs les sept frères Machabées... Le lieu de leur maison est en la partie orientale, où sainte Hélène fit bâtir une église, que les Mores ont réduite en mosquée, quoy qu'ils soient fort peu en ce lieu, car la plus grande partie des habitants sont Grecs, lesquels y ont aussi bâti une église. »

Outre cette localisation en Galilée, sur le bord de la plaine d'Acre, nous devons signaler en Judée l'introduction dans l'église d'Emmaüs de la sépulture des sept frères Maccabées au xvi[e] siècle, par suite d'une confusion avec le fameux mausolée de Mattathias et de ses fils élevé jadis à Modîn, leur pays. Modîn ayant trouvé place sur la hauteur de 'Amwâs, pour la commodité des voyageurs, le mausolée avait suivi, se transformant peu à peu en sépulture des sept frères. Vincent et Abel, *Emmaüs*, 374 ss. Il y a Maccabées et Maccabées. Saint Jérôme n'a pas su faire la distinction (tant cette littérature attirait peu son attention !) quand après avoir dit *Onom.* 133, qu'à Modîn, d'où furent les Maccabées, on montre leurs tombeaux, il ajoute : « satis itaque miror quomodo Antiochiæ eorum reliquias ostendant, aut quo hoc certo auctore sit creditum. »

Pour la diffusion des reliques de ces martyrs voir *Acta SS. Augustus* I, p. 10. Card. Rampolla, *Del luogo del Martirio e del sepolcro dei Maccabei*, Rome, 1897. Extrait de Bessarione, t. I, et II, mis au point dans *Analecta Bollandiana*, 1898, p. 356-359. — *Exuviæ CP.* II, p. 228.

Églises dédiées aux sept frères Maccabées : Antioche, Rome, Lyon, Vienne. *Acta SS.* p. 8. — *Diction. d'Arch. Chrét.*, I, 2375 ss.

Culte et mentions dans les martyrologes : *Les martyrologes histor. du Moyen Age* par D. H. Quentin, p. 53 : *m. hieron. kal. Aug. Antiochia Machabeorum*, VII *fratrum cum matre.* Cette fête paraît avoir été célébrée à Rome avant les *Petri Vincula.* P. 337 m. de Florus; 435 m. parvum Romanum, 673 déposition de saint Just, év. de Lyon, dans la basilique de cette ville dédiée aux sept frères. — *Acta SS.* p. 7 et 8.

Goussen, *Die Festordnung und den heiligenkalender des altchr. Jerusalems betreffend :* A l'Anastasis, mémoire des saints Maccabées. Lection. arménien : Martyre d'Éléazar le 1[er] août. Cf. *Néa Sion*, 1914, Extrait, p. 100.

Nau, *Un martyrologe et douze ménologes syriaques*, *PO.*, X, p. 19 : 1[er] août : « Le 1[er] du mois, selon les Grecs, les martyrs qui étaient (du nombre) de ceux placés à Antioche. c'est-à-dire à Keratéïa, à savoir les fils de Šamônî, ceux qui sont inscrits dans les (livres des) Maccabées. » iv[e] siècle. — P. 106 : Les sept martyrs Maccabées, Šamônî leur mère et Éléazar leur maître. P. 277. Griveau, *ibid.*, p. 310, al-Birouni : commém. de Chemouni Machabée, dont les Mages tuèrent les sept enfants, qu'ils brûlèrent vifs dans des poêles. Voir la table du même vol. p. [144] s. v.

Auteurs chrétiens ayant fait l'éloge des sept frères : énumérés dans *Acta SS.* p. 8-10 avec quelques citations, par Weststenius dans la note de *PG.*, XI, 591 n. 98. Les principaux discours sur ce sujet sont ceux de Grégoire de Nazianze, *PG.*, XXXV, 912-933; de

Chrysostome, *PL.*, L, 617-626; LXIII, 523-530; de saint Augustin, *PL.*, XXXVIII, 1376-1385.

Parmi les poèmes citons celui qu'on attribue à saint Hilaire ou à Marius Victorinus, *PL.*, L, 1275-1286 = *CSEL*, XXIII, 240-256 (395 vers) avec un exemplaire interpolé sous le nom de M. Victorinus, et Carmina septem fratrum Machabæorum inter opera Marbodi ép. Redonensis, *PL.*, CLXXI, 1603-1608.

Indications de passions en prose dans Bolland. *Biblioth. Hagiograph. Latina*, p. 758.

CHAPITRE VIII

[1] Ἰούδας δὲ ὁ Μακκαβαῖος καὶ οἱ σὺν αὐτῷ παρεισπορευόμενοι λεληθότως εἰς τὰς κώμας προσεκαλοῦντο τοὺς συγγενεῖς καὶ τοὺς μεμενηκότας ἐν τῷ Ἰουδαϊσμῷ προσλαβόμενοι συνήγαγον εἰς ἑξακισχιλίους. [2] καὶ ἐπεκαλοῦντο τὸν κύριον ἐφιδεῖν τὸν ὑπὸ πάντων καταπονούμενον λαόν, οἰκτεῖραι δὲ καὶ τὸν ναὸν τὸν ὑπὸ τῶν ἀσεβῶν ἀνθρώπων βεβηλωθέντα, [3] ἐλεῆσαι δὲ καὶ τὴν καταφθειρομένην πόλιν καὶ μέλλουσαν ἰσόπεδον γίνεσθαι, καὶ τῶν καταβοώντων πρὸς αὐτὸν αἱμάτων εἰσακοῦσαι, [4] μνησθῆναι δὲ καὶ τῆς τῶν ἀναμαρτήτων νηπίων παρανόμου ἀπωλείας καὶ περὶ τῶν

[1] Or Judas Maccabée et ses compagnons s'introduisant secrètement dans les villages appelaient à eux leurs parents, et, s'adjoignant ceux qui demeuraient fermes dans le Judaïsme, ils en rassemblèrent jusqu'à six mille. [2] Ils suppliaient le Seigneur d'avoir les yeux sur le peuple que tout le monde accablait, d'avoir pitié du Temple profané par des hommes impies, [3] d'avoir compassion de la ville en perdition et près d'être égalée au sol, d'écouter le sang qui criait jusqu'à lui, [4] de se souvenir du massacre si injuste des enfants innocents et de déchaîner son indignation contre les blasphèmes lancés envers

1-7. Débuts de l'activité guerrière de Judas Maccabée.

1 s. Ce v. se rattache à **5,** 27 qui nous fit entrevoir Judas retiré dans la solitude des montagnes avec de rares compagnons. De là, les conjurés profitant du mécontentement engendré par les mesures vexatoires des autorités, s'introduisent en secret dans les villages pour recruter des partisans. La double préposition παρεις — indique une action furtive, avec — δυω, — ερχομαι, etc. Gal. **2,** 4, sens renforcé par l'adv. class. λεληθότως, *latenter*, « sans qu'on s'en aperçoive ». L'aor. 2 alexandrin ἐφεῖδον, gardant l'aspiration de ἐφοράω, est fréquent dans les pap. surtout à l'époque romaine, Mayser, I, p. 201. Au lieu de καταπατούμενον, leçon vulgaire inspirée par sa fréquence dans les LXX et adoptée par le latin, καταπονούμενον de A *q* et Lucien se recommande comme un prélucianisme qui surnage dans *dolentem*, doublet de BM, et comme un terme qui se répand dans la langue littéraire à partir de Polybe.

3 s. La ville était en train de passer à l'état de ruine (I Macc. **1,** 33; **2,** 7) et d'être ravalée au niveau du sol. Le latin n'a pas rendu cette nuance du présent et de μέλλω sauf P. Les sangs (class. le meurtre) qui crient vengeance jusqu'à ce que le crime soit expié, expression biblique, Gen. **4,** 10, cf. Heb. **12,** 24. On a vu **6,** 10 le cas de meurtres d'enfants. L'enfance est le temps où l'on ne s'engage pas dans la voie de l'erreur, Sir. **51,** 13 (18). La dénomination de Zeus Olympien au lieu du nom du Dieu d'Israël, répétée par les adeptes du nouveau culte, multipliait les blasphèmes εἰς τὸ ὄνομα. LXBM ont fait dépendre les blasphèmes (περὶ τῶν...) de μισοπονηρῆσαι, *de blasphemiis indignari.*

[2] εφιδειν (S), επιδειν (RFT). — καταπονουμενον (S), καταπατουμενον (RFT) lat.

γενομένων εἰς τὸ ὄνομα αὐτοῦ βλασφημιῶν μισοπονηρῆσαι. [5] γενόμενος δὲ ὁ Μακκαβαῖος ἐν συστέματι ἀνυπόστατος ἤδη τοῖς ἔθνεσιν ἐγίνετο, τῆς ὀργῆς τοῦ κυρίου εἰς ἔλεον τραπείσης. [6] πόλεις δὲ καὶ κώμας ἀπροσδοκήτως ἐρχόμενος ἐνεπίμπρα, καὶ τοὺς ἐπικαίρους τόπους ἀπολαμβάνων οὐκ ὀλίγων δὲ πτωμάτων ἐποιεῖτο πλήθη. [7] μάλιστα τὰς νύκτας πρὸς τὰς τοιαύτας ἐπιβολὰς συνεργοὺς ἐλάμβανε. καὶ λαλιὰ τῆς εὐανδρίας αὐτοῦ διεχεῖτο πανταχῇ.

[8] Συνορῶν δὲ ὁ Φίλιππος κατὰ μικρὸν εἰς προκοπὴν ἐρχόμενον τὸν ἄνδρα, πυκνότερον δὲ ἐν ταῖς εὐημερίαις προβαίνοντα, πρὸς Πτολεμαῖον τὸν Κοίλης Συρίας καὶ Φοινίκης στρατηγὸν ἔγραψεν ἐπιβοηθεῖν τοῖς τοῦ βασιλέως πράγμασιν. [9] ὁ δὲ ταχέως προχειρισάμενος Νικάνορα τὸν τοῦ Πατρόκλου τῶν πρώτων φίλων απέστειλεν, ὑποτάξας παμφύλων ἔθνη οὐκ ἐλάττους τῶν δισμυρίων, τὸ σύμπαν τῆς Ἰουδαίας ἐξᾶραι γένος· συνέστησε δὲ αὐτῷ καὶ Γοργίαν ἄνδρα στρατηγὸν καὶ ἐν πολεμικαῖς

Vg *et indignaretur* a conservé καί devant le dernier verbe. Mais comme dans Josèphe, *Antiq.*, XIII, 275 et *Vit.* 135, ce verbe est suivi de ὑπέρ et le génit., il peut bien supporter ici περί et marquer la manifestation de la haine par la vengeance, par la punition des blasphèmes. Μισοπονηρία, dit Estienne, *aliquando significat nemesin vel iram ob malum aliquod facinus perpetratum.* Aussi nous supprimons καί devant μισοπον. avec l'anc. lat. et P.

5. La graphie σύστεμα est patronnée par A. Pour le passage de la colère à la miséricorde, l'auteur revient à la pensée de **7,** 38 et à la réalisation du souhait.

6. De Bruyne, *RB.*, 1922, p. 39, nous met en présence de deux textes différents : I ουκ ολιγων δε πτωματων εποιειτο πληθη = anc. lat. *non paucarum autem multitudinum strages faciebat.*

II ουκ ολιγους των πολεμιων τροπουμενος d'où I + II ουκ ολιγων δε πτωματων των πολεμιων εποιειτο πληθη du Venetus.

I est à conserver, étant « un exemple d'affectation et de verbosité comme on en trouve plusieurs dans notre livre. Le sens est πολλα πτωματα εποιειτο ».

II se présente comme un éclaircissement au moyen de τροποῦν dont la fréquence dans I Macc. a pu guider le choix d'un reviseur. Mais πτῶμα peut être maintenu avec le sens de *strages*, « carnage », « défaite » comme dans Polybe, XXXIII, 6 (12), 7. Nul correcteur n'aurait amendé II en I, tandis que l'inverse est plausible.

Ce passage dépassant l'horizon borné des premiers coups de main, exprime la tactique que Judas suivra au cours de ses campagnes où il lui sera donné de brûler villes et villages et d'infliger de nombreuses défaites et des pertes sensibles à l'ennemi. On a vu dans I Macc. qu'il savait choisir les positions propices et profiter de la nuit pour des mouvements utiles.

7. — ἐπιβολάς de AV est appuyé par L *incursus*, X *discursus*, Vg *excursus* contre la leçon commune ἐπιβουλάς P *insidias*. L'accord de A et du lat. demande après λαλιά la suppression de τις qui figure dans (F) comme réduplication de τῆς avec iotacisme. Contre la substitution savante de A διηχεῖτο « retentissait », le latin *diffundebatur* soutient διεχεῖτο de διαχέω, leçon courante. Voir l'éloge de Judas I Macc. **3,** 8 s.

[6] κωμας (RFT), χωρας (S). — ουκ ολιγους των πολεμιων (+ ενικα T) τροπουμενος (RFS).
[9] το συμπαν της Ιουδαιας (R) universum genus Judæae *anc. lat.* το παν τ. I. (S), το συμπαν των Ιουδαιων (FT), universum Judæorum genus *Vg*.

son nom. [5] Une fois à la tête d'un corps de troupe, le Maccabée devint immédiatement invincible aux nations, la colère du Seigneur s'étant changée en miséricorde. [6] Tombant à l'improviste sur des villes et des villages, il les brûlait; occupant les positions favorables, il infligeait à l'ennemi des revers sans nombre. [7] Pour de telles opérations, il choisissait surtout la complicité de la nuit, et la renommée de sa mâle vigueur se répandait partout.

[8] Voyant cet homme progresser sans arrêt et remporter des succès de plus en plus fréquents, Philippe écrivit à Ptolémée, stratège de Cœlé-Syrie et Phénicie, de venir au secours des affaires du roi. [9] Celui-ci, ayant d'avance à sa disposition Nicanor, fils de Patrocle, du rang des premiers amis, l'envoya sans retard, à la tête d'au moins vingt mille hommes de diverses nations, pour qu'il exterminât la race entière des Juifs. Il lui adjoignit Gorgias,

8-20. Préliminaires de la lutte contre Nicanor.

On retrouve dans ce chapitre présentés sous une modalité différente les faits de I Macc. **3,** 38 à **4,** 25. Dès le début apparaissent le trio Ptolémée, Nicanor et Gorgias et le projet de faire une vente lucrative de Juifs prisonniers. Si la réunion liturgique de Maspha est passée sous silence, il nous reste une exhortation de Judas avant la mêlée plus développée que celle de I Macc. **4,** 8-11.

8. Philippe le Phrygien est le commissaire nommé à Jérusalem pour établir l'hellénisme en Judée. Sur son titre d'*épistate* voir **5,** 22. Il relève du stratège de Cœlé-Syrie et Phénicie qui est encore Ptolémée, fils de Dorymène, **4,** 45. Il n'y a pas lieu de distinguer ce Ptolémée de celui que II Macc. **10,** 12 surnomme Macron, ancien gouverneur de Chypre, dont le nom sur une inscription d'Athènes est suivi de la qualification τοῦ ἐπὶ Κύπρου στρατήγου. *OGIS.*, 117. « Il ne me paraît pas douteux, écrit Homolle, éditeur de l'inscription dans *BCH.*, XV, p. 351, qu'on doit reconnaître en lui le gouverneur qui, pendant la minorité de Ptolémée VI Philométor, administra cette île avec une si sage économie et put offrir ensuite au roi le trésor prudemment amassé. Polybe, XXVII, 13 (12). La trahison rapportée par II Macc. **10,** 12 et qui fit passer Ptolémée du service de l'Égypte à celui de la Syrie suivit sans doute de peu l'avènement d'Antiochus IV. » C'est donc peu après 175 que Ptolémée aurait quitté Chypre. En tout cas, il est évidemment stratège de Cœlé-Syrie et Phénicie, en 171, et aucun texte ne dit qu'il ait livré Chypre à Antiochus en 168. En cette année-là le roi de Syrie s'empare de l'île après avoir battu les généraux du roi Ptolémée VI. Voir **10,** 12 au sujet de la véritable nature de cette trahison et de la bienveillance de ce personnage envers les Juifs. Son rôle est mieux défini dans II Macc. que par I Macc. **3,** 38. Ses subordonnés lui écrivent — l'infin. après γράφειν *Gram.*, p. 305 — car il réside sans doute à Antioche. Τὰ πράγματα τοῦ βασιλέως « les intérêts du royaume », les choses qu'un roi tient en son pouvoir. *BCH.*, LVII, p. 36 et note.

9. — προσχειρ. ἀπεστ. formule de **3,** 7. BM velociter *praelectum,* participe omis par LXVg. Ignorant la valeur technique de « premier ami », Luther, Scholz et d'autres ont rattaché ce titre au stratège Ptolémée et non au roi. Au-dessus de cette classe déjà élevée de courtisans, il y avait les πρῶτοι καὶ προτιμώμενοι φίλοι dont la mention fréquente est relevée par Holleaux dans *BCH.*, LVII, p. 32 ss.

Pour le royaume séleucide, on a un cas de τῶν τιμωμένων φίλων. *Ibid.*, p. 6. Cf. I Macc. **10,** 65 et **2,** 18. Le mot *sar* « prince » dans Esth. **1,** 3; **2,** 18 est traduit par φίλος. Deissmann, *Bibelst.* p. 160 reconnaît cette nuance de dignité aulique dans l'expression φίλος θεοῦ chez les Alexandrins. Abraham ou le sage quel qu'il soit tiennent le rang de dignitaires honorés de la faveur divine. — ἐξᾶραι I Macc. **3,** 35

χρείαις πεῖραν ἔχοντα. [10] διεστήσατο δὲ ὁ Νικάνωρ τὸν φόρον τῷ βασιλεῖ τοῖς Ῥωμαίοις ὄντα ταλάντων δισχιλίων ἐκ τῆς τῶν Ἰουδαίων αἰχμαλωσίας ἐκπληρώσειν. [11] εὐθέως δὲ εἰς τὰς παραθαλασσίους πόλεις ἀπέστειλε προσκαλούμενος ἐπ' ἀγορασμὸν Ἰουδαίων σωμάτων ὑπισχνούμενος ἐννενήκοντα σώματα ταλάντου παραχωρήσειν, οὐ προσδεχόμενος τὴν παρὰ τοῦ παντοκράτορος μέλλουσαν παρακολουθήσειν ἐπ' αὐτῷ δίκην. [12] τῷ δὲ Ἰούδα προσέπεσε περὶ τῆς Νικάνορος ἐφόδου, καὶ μεταδόντος τοῖς σὺν αὐτῷ τὴν παρουσίαν τοῦ στρατοπέδου, [13] οἱ δειλανδροῦντες καὶ ἀπιστοῦντες τὴν τοῦ θεοῦ δίκην διεδίδρασκον καὶ ἐξετόπιζον ἑαυτούς. [14] οἱ δὲ τὰ περιλελειμμένα πάντα ἐπώλουν, ὁμοῦ δὲ τὸν κύριον ἠξίουν ῥύσασθαι τοὺς ὑπὸ τοῦ δυσσεβοῦς Νικάνορος πρὶν συντυχεῖν πεπραμένους. [15] καὶ εἰ μὴ δι' αὐτούς, ἀλλὰ διὰ τὰς πρὸς τοὺς πατέρας αὐτῶν διαθήκας, καὶ ἕνεκα τῆς ἐπ' αὐτοὺς ἐπικλήσεως τοῦ σεμνοῦ καὶ μεγαλοπρεποῦς ὀνόματος αὐτοῦ. [16] συναγαγὼν δὲ ὁ Μακκαβαῖος τοὺς περὶ αὐτὸν ὄντας τὸν ἀριθμὸν ἑξακισχιλίους, παρεκάλει μὴ καταπλαγῆναι τοὺς πολεμίους, μηδὲ εὐλαβεῖσθαι τὴν τῶν ἀδίκως παραγινομένων ἐπ' αὐτοὺς ἐθνῶν

10. Le premier rôle que joue Gorgias à la bataille d'Emmaüs dans I Macc. est tenu ici par le courtisan Nicanor qui avait le commandement suprême, car le but de l'abréviateur était de magnifier l'action de Dieu contre ce puissant ennemi d'Israël et d'acheminer le lecteur vers l'importance du « Jour de Nicanor ». Le moyen διίστασθαι peut comme le latin *disponere* passer de la notion de séparer ou diviser à celle d'ordonner de quelque façon que ce soit. Aussi l'anc. lat. a-t-elle traduit par *constituit*, P par *statuit*, acception fort rare toutefois, qui est courante pour καθίστημι. La décision est prise pour le roi qui est absent, parti pour la Perse. Cf. I Macc. **3,** 37. Comme épilogue du martyre d'Éléazar et des sept frères, IV Macc. **18,** 5 représente Antiochus, vaincu par la constance des Hiérosolymites, partant de Jérusalem pour aller guerroyer contre les Perses, τότε ἀπάρας ἀπὸ τῶν Ἱεροσολύμων ἐστράτευσεν ἐπὶ Πέρσας. Au lieu de 2.000 talents, l'anc. lat. n'a que 1.000, peut-être en vertu d'une réminiscence des 1.000 talents qu'Antiochus III eut à payer pendant douze ans d'après l'armistice de 189. — ἐκπληροῦν signifie aussi bien acquitter une somme que compléter un solde.

11. Sur la traite des Juifs esclaves voir comment. de I Macc. **3,** 41. L'usage de σώματα sans addition de δουλικά, δοῦλα, οἰκετικά assez répandu dans les pap. à partir de III^a^ (Preisigke, s. v.), Gen. **36,** 6; Tob. **10,** 10; Apoc. **18,** 13; Polybe, III, **17,** 10, est condamné par Pollux comme étant contraire à l'usage des anciens : σώματα δ' ἁπλῶς οὐκ ἂν εἴποις, ἀλλὰ δοῦλα σώματα. Rutherford, *The new Phrynicus*, p. 474. En Grèce, le prix moyen d'un esclave affecté aux carrières ou à la domesticité était de une mine et demie, environ 150 francs.

Mais la valeur montait jusqu'à dix mines et au delà suivant les qualités physiques ou morales, les aptitudes, l'instruction, etc. Le Tobiade Hyrcan fait cadeau au roi d'Égypte de cent jeunes hommes instruits, à la fleur de l'âge, achetés un talent chacun aux marchands d'esclaves et cent jeunes filles au même prix. *Antiq.*, XII, 209. En conséquence un talent pour 90 esclaves était un prix dérisoire, deux tiers de mine (env. 66 francs) par tête, de nature à attirer la foule des revendeurs. A ce compte, selon Grimm, Nicanor estimait à 180.000 têtes la population attachée au Judaïsme légal, puisqu'il comptait en retirer 2.000 talents. — οὐ προσδεχ. « ne s'attendant pas à », réflexion qui fait présager les châtiments de Nicanor, d'abord la défaite, puis la mort.

[16] πολεμιους (FT), πολεμιοις (R), δεσμιοις (S).
[18] καταβαλειν (RFT) lat., καταλαβειν (S).

général de métier rompu aux choses de la guerre. [10] Nicanor comptait, à part lui, acquitter au moyen de la vente des Juifs qu'on ferait prisonniers le tribut de deux mille talents dû par le roi aux Romains. [11] Il s'empressa d'envoyer aux villes maritimes une invitation à venir acheter des esclaves juifs, promettant de leur en livrer quatre-vingt-dix pour un talent; il ne s'attendait pas à la sanction qui devait s'ensuivre pour lui de la part du Tout-Puissant.

[12] La nouvelle de l'avance de Nicanor parvint à Judas. Quand celui-ci eut averti les siens de l'approche de l'armée ennemie, [13] les pusillanimes et ceux qui manquaient de foi en la justice de Dieu prirent la fuite et gagnèrent d'autres lieux. [14] Les autres vendaient tout ce qui leur restait et priaient le Seigneur de les délivrer de l'impie Nicanor qui les avait vendus avant même que la rencontre eut lieu : [15] sinon à cause d'eux, du moins en considération des alliances conclues avec leurs pères et à cause de l'honneur qu'ils ont de porter eux-mêmes son nom auguste et plein de majesté. [16] Maccabée ayant donc réuni ses hommes au nombre de six mille, les exhorte à ne pas se frapper en face des ennemis et à ne pas redouter la multitude des Gentils qui

13. — δειλανδρεῖν verbe formé d'après δείλανδρος, « timide », qu'on relève dans Hérodien, I, 204. IV Macc. **10**, 4; **13**, 10, emploie aussi ce verbe. La leçon διεδίδρασκον ἑαυτοὺς καί de A et de codd. *q*, peut être appuyée par l'anc. lat. *fugæ se dantes*, ne peut se conserver. Le pronom réfléchi s'emploie non pas avec διαδιδράσκειν mais bien avec ἐκτοπίζειν comme on le voit par les exemples d'Aristote et de Polybe donnés par les dictionn. Il n'y a qu'à déplacer καί pour obtenir quelque chose de correct. Ni X ni Vg n'ont traduit ἐκτοπ. L'éd. F porte ἐξετόπιζον ἑαυτούς. Que le pronom ait été mis en marge par un glossateur et qu'il ait été ensuite accolé au verbe qui ne le comportait pas est une conjecture plausible. Dans I Macc. **3**, 56 la retraite des timides prend une tournure légale.

14. — οἱ δέ « les autres » en corrélation avec οἱ de 13 bien que μέν manque, *Gram.*, p. 345 s., ne désigne pas nécessairement le plus petit nombre comme Mt. **28**, 17. Ceux-ci vendent ce qui leur reste après les exactions des grands-prêtres et du pouvoir central, prévenant la confiscation complète et prévoyant les hasards d'une vie errante. Ils demandent d'échapper à la captivité, sachant qu'ils étaient vendus d'avance par les messagers envoyés aux villes du littoral, avant même le combat, *priusquam in comminus venirent* anc. lat.

15. Le plur. διαθήκας, Sap. **18**, 22; Sir. **44**, 11, *testamenta* anc. lat. l'alliance renouvelée avec les patriarches et David, est remplacé dans V par συνθήκας (Sap. **11**, 21) qui met en relief le côté synallagmatique du pacte ou du contrat. Par le fait qu'ils sont appelés le peuple de Jahveh, les Juifs (αὐτούς) ont un certain droit d'être sauvés par leur Dieu; la grandeur et la vénérabilité de son nom sont engagées dans le conflit. Voir comm. de I Macc. **7**, 37 et Jh. CHAINE, *L'ép. de S. Jacques*, p. 49.

16. Le nombre de 6.000 est probablement influencé par **8**, 1; mais après les défections ce nombre restait trop élevé; selon I Macc. **4**, 6 il n'était que de 3.000. Vg est isolée avec ses 7.000. L'accus. de l'objet avec le pass. de καταπλήσσω est classique (**3**, 24), sans exclure l'emploi du datif. L'anc. lat. *ne hostibus reconciliarentur* qui suppose μὴ καταλλαγῆναι τοῖς πολεμίοις n'est pas à préférer. Au lieu de πολεμίοις, 19 et 62 ont τοῖς πολέμοις. Le δεσμίοις de A devrait être lu, suivant Moffatt, τοῖς δεσμοῖς qui serait primitif d'où la traduction: have no fear of chains and slavery. La correction de A, isolée et n'ayant l'appui d'aucun latin, a pu provenir des *entraves* de I Macc. **3**, 41.

πολυπληθίαν, ἀγωνίσασθαι δὲ γενναίως, [17] πρὸ ὀφθαλμῶν λαβόντας τὴν ἀνόμως εἰς τὸν ἅγιον τόπον συντετελεσμένην ὑπ' αὐτῶν ὕβριν καὶ τὸν τῆς ἐμπεπαιγμένης πόλεως αἰκισμόν, ἔτι δὲ τὴν τῆς προγονικῆς πολιτείας κατάλυσιν. [18] οἱ μὲν γὰρ ὅπλοις πεποίθασιν ἅμα καὶ τόλμαις, ἔφησεν, ἡμεῖς δὲ ἐπὶ τῷ παντοκράτορι θεῷ, δυναμένῳ καὶ τοὺς ἐρχομένους ἐφ' ἡμᾶς καὶ τὸν ὅλον κόσμον ἑνὶ νεύματι καταβαλεῖν πεποίθαμεν. [19] προσαναλεξάμενος δὲ αὐτοῖς καὶ τὰς ἐπὶ τῶν προγόνων γενομένας ἀντιλήμψεις, καὶ τὴν ἐπὶ Σενναχηρείμ, ἑκατὸν ὀγδοήκοντα πέντε χιλιάδες ὡς ἀπώλοντο, [20] καὶ τὴν ἐν τῇ Βαβυλωνίᾳ τὴν πρὸς τοὺς Γαλάτας παράταξιν γενομένην, ὡς οἱ πάντες ἐπὶ τὴν χρείαν ἦλθον ὀκτακισχίλιοι σὺν Μακεδόσι τετρακισχιλίοις, τῶν Μακεδόνων ἀπορουμένων, οἱ ὀκτακισχίλιοι τὰς δώδεκα μυριάδας ἀπώλεσαν διὰ τὴν γενομένην αὐτοῖς ἀπ' οὐρανοῦ βοήθειαν καὶ ὠφέλειαν ἔλαβον ὑπέρ τι παμπληθῆ. [21] ἐφ' οἷς εὐθαρσεῖς αὐτοὺς παραστήσας καὶ ἑτοίμους ὑπὲρ τῶν νόμων καὶ τῆς πατρίδος ἀποθνῄσκειν [τετραμερές τι τὸ στράτευμα ἐποίησε] [22] ἔταξε καὶ τοὺς ἀδελφοὺς αὐτοῦ προηγουμένους ἑκατέρας τάξεως, Σίμωνα καὶ Ἰώσηπον, καὶ Ἰωνάθην, ὑποτάξας ἑκάστῳ χιλίους πρὸς τοῖς πεντακοσίοις, [23] ἔτι δὲ καὶ Ἔσδραν παραναγνῶναι τὴν ἱερὰν βίβλον καὶ δοὺς σύνθημα θεοῦ βοηθείας, τῆς πρώτης σπείρας αὐτὸς προηγού-

17. — ἐμπαίζειν a pour répondant latin *deludere*, ce que manifeste l'anc. lat. *delusæ civitatis convexationem.* La ville fut trompée lorsqu'Apollonius simulant des intentions pacifiques s'en empara le jour du sabbat et fit massacrer beaucoup de gens.

18. Vg. *uno nutu* rend exactement ἑνὶ νεύματι qui est préférable à ἐν ἑνὶ πνεύματι des mss. lucian. auxquels se rattache ici l'anc. lat. *in uno spiritu.* ὁ ὅλος κόσμος I Joh. **2**, 2.

19. — προσαναλ. est un hapax qui à la notion simple de recueillir, de lire, ajoute ce qui suit à l'allocution précédente. P a bien traduit : *enumeravit eis præterea.* Pour ἀντίλημψις, *auxilium, protectio, opitulatio,* voir Preuschen-Bauer, s. v. avec références aux papyrus et surtout Deissmann, *Bibelst.* p. 87, I Cor. **12**, 28.

Σενναχηρείμ (Josèphe : Σεναχήριμος), transcrit dans les LXX סנחריב, Sanherib. Sur l'équivalence de *b* et *m* voir *RB.*, 1936, p. 401. Allusion à II Reg. **19**, 35. I Macc. **7**, 41; Tob. **1**, 21. *DB.*, V, 1605, Dans la légende rabbinique, l'armée de Sennachérib comptait plus de deux millions et demi de cavaliers et son camp s'étendait sur un espace de plus de quatre cents parasanges. Elle était répartie en quatre divisions. C'est l'archange Gabriel qui la détruisit, déguisé en colonne de feu. Ginzberg, *The legends of the Jews*, IV, 267, 330.

20. Après τήν du début il y a ἀντίλημψιν sous-ent. expliqué par τὴν παράταξιν moyennant une sorte d'anacoluthe, cf. au verset précédent τὴν ἐπι Σεν.

Le secours en Babylonie est la victoire sur les Galates. Les 8.000 qui d'après l'esprit de la narration doivent être des Juifs, peuvent avoir combattu sous Antiochus III contre des mercenaires gaulois à la solde de Molon, satrape révolté de Médie (221 av. J.-C.) ou engagés par Antiochus Soter (281-261) qui, selon Appien, *Syr.* 66, mérita son surnom par la résistance qu'il opposa aux incursions des Galates d'Asie Mineure. Telles sont les suppositions plausibles de Moffatt au sujet de cet « exaggerated boast ». Les Macédoniens est une dénomination qui peut comprendre toutes les troupes syriennes. Vaincre des Gaulois, dont la bravoure et les qualités guerrières étaient proverbiales, était un exploit peu ordinaire. Justin, XXV, 2, 10.

[23] Ἔσδραν *LXVg BMP* cf. 12, 36 et comment. Ελεαζαρον (RFTS). — 19 ss., παραναγνωναι παραναγνους (RFTS).

les attaquent injustement mais à combattre avec vaillance, [17] ayant devant les yeux la profanation criminelle infligée par les nations au lieu saint et les outrages à la ville bafouée, enfin la ruine des usages traditionnels. [18] « Eux, ajouta-t-il, se fient aux armes et aux actes audacieux tandis que nous autres, nous avons placé notre confiance en Dieu, maître de toutes choses, capable de renverser en un clin d'œil ceux qui marchent contre nous et avec eux le monde entier ». [19] Il leur énuméra les cas de protection dont leurs aïeux furent favorisés, celui qui eut lieu sous Sennachérib, comment avaient péri cent quatre-vingt-cinq mille hommes; [20] celui qui arriva en Babylonie dans une bataille livrée aux Galates, comment ceux qui prenaient part à l'action, en tout huit mille avec quatre mille Macédoniens, ceux-ci étant vivement pressés, les huit mille avaient détruit cent vingt mille ennemis, grâce au secours qui leur était venu du ciel, et avaient remporté un avantage considérable.

[21] Après les avoir remplis de courage par ces paroles et disposés à mourir pour les lois et pour la patrie (il divisa en quelque sorte son armée en quatre corps), [22] à la tête de chaque corps il mit ses frères Simon, Joseph et Jonathas, donnant à chacun d'eux quinze cents hommes. [23] En outre, il ordonna à Esdras de lire le livre saint, puis ayant donné pour mot d'ordre : Secours de

Au lieu de la leçon vulgaire καὶ ὠφέλειαν πολλὴν ἔλαβον le texte I a ὠφέλειαν ἔλαβον ὑπέρ τι παμπληθῆ qu'on retrouve LX *beneficia acceperunt super multitudinem* et dans les doublets de I + II. De Bruyne, p. viii. Cette tournure recherchée se retrouve **15,** 11 et doit être préférée au terme πολλήν.

21 s. Le latin, sauf P revu sur le texte grec récent, n'a pas traduit τετραμερές τι τὸ στράτευμα ἐποίησεν et commence 22 par *constituit* ἔταξε. « Le texte II peut s'expliquer comme une glose destinée à mettre un peu de clarté dans la narration. Comme il est dit que les frères de Judas étaient mis à la tête de chaque groupe, il était plus logique d'indiquer d'abord en combien de groupes l'armée était divisée. » De Bruyne, *RB.*, 1922, p. 39. A l'ordinaire, l'armée juive était divisée en trois corps; voir sur I Macc. **5,** 33. Nous gardons ἔταξε de 19 ss. et du latin. — ἑκατέρας est pour ἑκάστης, confusion qui se trouve dans pap. mais le cas contraire est plus fréquent. Mayser, II, p. 93.

23. Après avoir mentionné Simon, Joseph et Jonathan dont deux seulement, le premier et le troisième, étaient frères de Judas, le texte grec nous présente Éléazar comme quatrième chef. Éléazar a été introduit dans ce texte parce que c'était le nom d'un des frères de Judas. Tous les latins ont lu Εσδραν, même P, et de Bruyne estime que l'original devait être *Esdrias*, car il y a beaucoup de probabilité que ce chef soit identique à Εσδρι(α)ν (var. *Ezrei*) de **12,** 36 et à Ἀζαρίας de I Macc. **5,** 18 et 56 mentionné avec Joseph, fils de Zacharie, qui est le Joseph mentionné ici. Toutes ces formes sont des transcriptions de עזרה et עזריה. Comme Judas prend le commandement de la première division, il faudrait assigner à ce dernier chef une cinquième division. Mais il est douteux qu'Esdras ait exercé un commandement. Au lieu de mettre une séparation entre le nom propre et παραναγνούς, les mss. 19 ss. sont les témoins d'une leçon παραναγνῶναι qui dépendrait de ἔταξε. Ainsi le Syr. porte-t-il « et il ordonna en outre à Éléazar de lire au peuple la loi sainte » et Vg. 23 *Ad hoc etiam ab Ezra lecto illis sancto libro.* Ce n'est pas Judas qui fait la lecture, mais Esdras, probablement en tant que prêtre. Voir Dt. **20,** 2; I Macc. **3,** 48 on déroule la Torah.

μενος συνέβαλε τῷ Νικάνορι. 24 γενομένου δὲ αὐτοῖς τοῦ παντοκράτορος συμμάχου,
κατέσφαξαν τῶν πολεμίων ὑπὲρ τοὺς ἐννακισχιλίους, τραυματίας δὲ καὶ τοῖς
μέλεσιν ἀναπήρους τὸ πλεῖον μέρος τῆς τοῦ Νικάνορος στρατιᾶς ἐποίησαν, πάντας δὲ
φυγεῖν ἠνάγκασαν. 25 τὰ δὲ χρήματα τῶν παραγεγονότων ἐπὶ τὸν ἀγορασμὸν αὐτῶν
ἔλαβον· συνδιώξαντες δὲ αὐτοὺς ἐφ' ἱκανὸν ἀνέλυσαν ὑπὸ τῆς ὥρας συγκλειόμενοι.
26 ἦν γὰρ ἡ πρὸ τοῦ σαββάτου, δι' ἣν αἰτίαν οὐκ ἐμακροτόνησαν κατατρέχοντες
αὐτούς. 27 ὁπλολογήσαντες δὲ αὐτοὺς καὶ τὰ σκῦλα ἐκδύσαντες τῶν πολεμίων
περὶ τὸ σάββατον ἐγίνοντο, περισσῶς εὐλογοῦντες καὶ ἐξομολογούμενοι τῷ κυρίῳ
τῷ διασώσαντι εἰς τὴν ἡμέραν ταύτην ἀρχὴν ἐλέους στάξαντος αὐτοῖς. 28 μετὰ δὲ
τὸ σάββατον τοῖς ᾐκισμένοις καὶ ταῖς χήραις καὶ ὀρφανοῖς μερίσαντες ἀπὸ τῶν
σκύλων, τὰ λοιπὰ αὐτοὶ καὶ τὰ παιδία διεμερίσαντο. 29 ταῦτα δὲ διαπραξάμενοι καὶ
κοινὴν ἱκετείαν ποιησάμενοι, τὸν ἐλεήμονα κύριον ἠξίουν εἰς τέλος καταλλαγῆναι
τοῖς αὐτοῦ δούλοις.
30 Καὶ τοῖς περὶ Τιμόθεον καὶ Βακχίδην συνερίσαντες ὑπὲρ τοὺς δισμυρίους

L'usage du mot d'ordre, σύνθημα, était fort répandu chez les Anciens. Grimm cite Veget. 3, 3 : *nobiscum Deus!* Xén. *Anab.*, I, 8, 17 : Ζεὺς σωτὴρ καὶ νίκη. VI, 6, 26 Ἡρακλῆς ἡγεμών. *Cyr.* III, 3, Ζεὺς σύμμαχος καὶ ἡγεμών. App. *Bell. civ.* 2, 76 à Pharsale : καὶ ἐς εὐτολμίαν παρακαλοῦντες καὶ τὰ συνθήματα ἀναδιδόντες, ὁ μὲν Καῖσαρ Ἀφροδίτην νικηφόρον· ὁ δὲ Πομπήϊος Ἡρακλέα ἀνίκητον. Le terme de σπεῖρα n'a pas ici son acception technique de manipule ou de cohorte ; il désigne une troupe, un détachement militaire.

25. Avec ὥρα le verbe συγκλείειν se rencontre dans Polybe XVII, 7, 3 ἤδη τῆς ὥρας συγκλειούσης, comme la saison pressait. Ici il s'agit des approches du coucher du soleil, le jour de la parascève où se donne encore de nos jours le signal de la cessation du travail.

26. Le participe suit μακροτονεῖν, persister à, par analogie avec des verbes synonymes tels que διατελεῖν, διαμένειν. *Gramm.*, p. 323.

27. Sur la foi des versions on traduit ὁπλολογεῖν, forgé par l'auteur, « ramasser les armes » de l'ennemi, ce qui avec le verbe suivant marque le pillage du camp renvoyé à fin de journée dans I Macc. 4, 23 où il n'est pas question du sabbat. La version recueillie par Jason de Cyrène avait pris soin de la note édifiante : la fin complète des opérations avant le coucher du soleil le vendredi, et le sabbat consacré à l'action de grâce pour une première manifestation de la miséricorde de Dieu. Polybe et Diodore emploient aussi l'expression γίνεσθαι περί τι « s'occuper de quelque chose » ; voir 12, 1 et III Macc. 7, 10. P. *circa sabbatum erant* est préférable au banal *sabbatum agebant* de l'anc. lat. Très employé par les LXX, surtout dans les Ps. où il représente l'hiphil de ידה, le moyen d'ἐξομολογεῖν a le sens de reconnaître par la louange la bonté divine. Dans ces limites le mot est biblique, mais avec le sens d'avouer et de confesser il n'est pas complètement absent de la littérature profane. Preuschen-Bauer, s. v. Le texte adopté par les éditions : ἀρχὴν ἐλέους τάξαντος αὐτοῖς suppose αὐτοῦ s.-ent. L'incorrection de ce gén. abs. a suggéré τάξαντι à des mss. lucian. et à Niese cette restitution : καὶ εἰς τὴν ἡμέραν ταύτην ἀρχὴν ἐλέους τάξαντι αὐτοῖς « et qui avait fixé à ce jour le début de sa miséricorde pour eux ». Le datif peut être l'équivalent de l'accus. avec ἐπί. Cant. 2, 4 τάξατε ἐπ' ἐμὲ ἀγάπην.

Mais au lieu de τάξαντος (-ντι), 64 a στάξαντι, 44, 243 ont στάξαντος, leçon qui est soutenue par tous les latins : *distillans*, *stillans*, de *cælo pluens* et même par P, revu

24 αναπηρους (FTS), αναπειρους (R). — πλειον (RS) lat. *maiorem partem*, πλειστον (FT).
27 διασωσαντι + αυτους (FT) lat. omn. *eos*, om. αυτους (RS). — σταξαντος comment. ταξαντος RFTS).
30 εαυτους (FT αυτους (S), αυτοις (R).

Dieu! il prit la tête du premier corps et attaqua Nicanor. [24] Le Tout-Puissant étant devenu pour eux un allié, ils égorgèrent plus de neuf mille ennemis, blessèrent et mutilèrent la plus grande partie des soldats de Nicanor et les mirent tous en fuite. [25] L'argent de ceux qui étaient venus pour les acheter tomba entre leurs mains. Comme ils restèrent assez longtemps à leur poursuite, ils revinrent sur leurs pas pressés par l'heure, [26] car on était la veille du sabbat et pour ce motif, ils ne pouvaient s'attarder à les poursuivre. [27] Quand ils eurent ramassé les armes des ennemis et enlevé leurs dépouilles, ils se livrèrent à la célébration du sabbat ne tarissant pas de bénédictions et louant le Seigneur de leur avoir réservé pour ce jour les premières gouttes de la rosée de sa miséricorde. [28] Après le sabbat, ils distribuèrent une part du butin à ceux qu'avait lésés la persécution, aux veuves et aux orphelins, et partagèrent le reste entre eux et leurs enfants. [29] Cela fait, ils organisèrent une supplication commune et priaient le Seigneur miséricordieux de se réconcilier entièrement avec ses serviteurs.

[30] Se mesurant avec les soldats de Timothée et de Bacchidès, ils en tuèrent

pourtant sur notre texte grec : *initium miserationis instillante illis de cœlo.* Il y a donc bien des chances pour que στάξαντος fût la leçon de S perdu. On dira sans doute que c'est un effet de *scriptio continua* ελεουσταξαντος, ελεου étant une forme qui peut subsister par elle-même. On peut objecter, par contre, que ελεους ταξαντος provient d'une haplographie de ελεουςσταξ. On relève dans II Chr. **12**, 7; Jér. gr. **49**, 18; **51**, 6 ἔσταξεν intrans. ayant pour sujet la colère de Dieu, ὀργή, θυμός. Or, ici, c'est dans le sens intransitif également que nous prenons στάξαντος, ce qui nous permet d'expliquer sans rien changer deux difficultés du texte : 1° le défaut apparent de régime direct de διασώσαντι, car αὐτούς, introduit après coup, est rejeté par Swete et Rahlfs; 2° la présence du participe au génitif soi-disant absolu, privé de support, qui n'est en réalité qu'un déterminatif s'accordant avec ἐλέους. Avec le sens de conserver, διασώζειν recouvre un régime dans ἀρχήν et εἰς τὴν ἡμέραν garde toute sa valeur propre : en vue de ce jour. L'abréviateur use de son affectation coutumière pour montrer en cette première victoire sur Nicanor les premières gouttes de la miséricorde de Dieu qui se déversera de plus en plus abondante sur ses fidèles. Les Juifs vainqueurs le louent d'avoir conservé pour ce jour-là le commencement de la miséricorde qui vient de tomber sur eux à l'instar d'une rosée ou d'une pluie longtemps attendue.

28. Les petits enfants qui prennent part au partage paraissent avoir été introduits par un glossateur à l'âme sensible. Sauf Vg qui les dissimule sous ces mots *ipsi cum suis*, les latins n'ont pas cette mention. Voir le détail du butin dans I Macc. **4**, 23 et l'usage ancien de la distribution I Sam. **30**, 25 s. Num. **31**, 26.

29. En demandant la réconciliation complète, εἰς τέλος, ou définitive (pour toujours d'après le sémit. לנצח) les Juifs espèrent des victoires qui manifesteront que la colère de Dieu a fait place à la miséricorde, **8**, 5. La suite du récit est au v. 34.

30-33. Fragment déplacé : Après avoir vaincu Timothée et Bacchidès, les Juifs exercent des représailles à Jérusalem.

Au lieu de signaler la première campagne de Lysias qui eut lieu avant la purification du Temple et qui est rejetée au chap. XI, l'abréviateur se contente de nous donner la conclu-

αὐτῶν ἀνεῖλον καὶ ὀχυρωμάτων ὑψηλῶν εὖ μάλα ἐγκρατεῖς ἐγένοντο, καὶ λάφυρα πλείονα ἐμερίσαντο, ἰσομοίρους ἑαυτοὺς καὶ τοῖς ᾐκισμένοις καὶ ὀρφανοῖς καὶ χήραις, ἔτι δὲ καὶ πρεσβυτέροις ποιήσαντες. [31] ὁπλολογήσαντες δὲ αὐτοὺς ἐπιμελῶς πάντα συνέθηκαν εἰς τοὺς ἐπικαίρους τόπους, τὰ δὲ λοιπὰ τῶν σκύλων ἤνεγκαν εἰς Ἱεροσόλυμα. [32] τὸν δὲ φυλάρχην τῶν περὶ Τιμόθεον ἀνεῖλον, ἀνοσιώτατον ἄνδρα καὶ πολλὰ τοὺς Ἰουδαίους ἐπιλελυπηκότα. [33] ἐπινίκια δὲ ἄγοντες ἐν τῇ πατρίδι τοὺς ἐμπρήσαντας τοὺς ἱεροὺς πυλῶνας... Καλλισθένην ὑφῆψαν εἰς ἓν οἰκίδιον πεφευγότας, καὶ τὸν ἄξιον τῆς δυσσεβείας ἐκομίσαντο μισθόν.

[34] ὁ δὲ τρισαλιτήριος Νικάνωρ, ὁ τοὺς χιλίους ἐμπόρους ἐπὶ τὴν πρᾶσιν τῶν

sion d'hostilités entre les Juifs et Timothée et même Bacchidès. Or, la rencontre avec Timothée et le siège des forteresses, entre autres Jazer, I Macc. **5,** 6 8 eurent lieu après la purification du Temple, mais avant le retour triomphal de Judas vainqueur en Galaad. Quant à Bacchidès, il n'apparaît dans I Macc. que sous Démétrius Ier; sa première activité entre dans le cadre de notre livre. Il est vrai que *BJ.* I, 35 s., à la remorque sans doute de Nicolas de Damas, fait tomber un Bacchidès sous le poignard de Mattathias. Mais nous avons là un de ces nombreux anachronismes qui émaille cette première narration de Josèphe. Jason de Cyrène devait avoir un récit développé des opérations contre Timothée et, à Jérusalem, contre les profanateurs du sanctuaire. L'abréviateur a fait des coupes sombres avant d'amener ici ce tronçon pour la simple raison qu'il y était encore question d'une abondante distribution de dépouilles. Nous sommes loin de la marche posée et méthodique, jalonnée de dates, de I Macc.

30. Le choix d'un mot inusité tel que συνερίζειν, *contendere inter se*, disputer ensemble, est une de ces litotes dont la recherche a demandé veilles et sueur à notre épitomator, Timothée est ce général de Transjordanie qui défend Jazer et subit une défaite à Karnaïm Il avait des Arabes auxiliaires dans son armée. I Macc. **5,** 6 et 37. Bacchidès est ce gouverneur qui, envoyé par Démétrius Ier pour soutenir Alcime, eut affaire avec Judas avant la mort de Nicanor et surtout après la mort de ce dernier. Le Maccabée tomba sous ses coups. Bacchidès lutta contre Jonathan et maintint la Judée en paix par une série de forteresses bien approvisionnées. On comprend qu'il ait laissé dans la tradition orale juive un nom qui pouvait servir à couvrir n'importe quel exploit. Les rivaux des gens de Timothée et de Bacchidès sont certainement les Juifs, ce que le latin n'a pas compris : *qui cum Timotheo et Bacchide erant inter se contendentes, super... interfecerunt.* D'après des mss. lucian. ce sont les étrangers qui rivalisent contre les Juifs καὶ τῶν περὶ.... συνερισάντων αὐτοῖς. L'auteur ajoute ce cas de partage au précédent pour mettre en relief la communauté des biens pratiquée par la troupe des zélotes. Cf. Act. **2,** 43 s.; **4,** 32.

31. Le transport des dépouilles de l'ennemi (τὰ σκῦλα, *spolia*) à Jérusalem suppose qu'on se trouve à un temps postérieur à la purification du Temple. Τὰ λάφυρα désigne également le butin, *præda*, en matériel opposé aux prisonniers, aux esclaves.

32. Parmi les latins, LXVg ont considéré *Phylarchen* comme un nom propre, BMP comme un nom de fonction : *principem gentis* ou *nationis* eorum qui erant, etc., probablement le chef des tribus arabes à la solde de Timothée. En faveur de cette dernière opinion on peut faire valoir que Phylarchos se trouve comme nom propre, mais non Phylarchès.

Selon Grimm, qui tient pour le nom propre avec beaucoup d'autres, il y aurait eu τινὰ δὲ φυλάρχην, s'il s'était agi d'un appellatif. Cela ne s'impose pas surtout dans le style d'un abrégé qui laisse dans l'ombre des choses supposées connues. Qui sait si ce phylarque

[34] χιλιους (RFT), τρισχιλιους (S).

plus de vingt mille et emportèrent avec entrain de hautes forteresses. Ils divisèrent leur immense butin en deux parts égales, l'une pour eux-mêmes, l'autre pour les persécutés, les orphelins et les veuves sans oublier les vieillards. 31 Ils apportèrent un grand soin à recueillir les armes ennemies et les entreposèrent en des lieux opportuns. Quant au reste du butin, ils le portèrent à Jérusalem. 32 Ils tuèrent le phylarque qui se trouvait dans l'entourage de Timothée, homme fort impie qui avait causé beaucoup de mal aux Juifs. 33 Quand ils célébraient les fêtes de la victoire dans leur patrie, ils brûlèrent ceux qui avaient mis le feu aux portes saintes et s'étaient avec Callisthène réfugiés dans une même maisonnette, recevant ainsi le digne salaire de leur profanation.

34 Le triple scélérat Nicanor, qui avait amené les mille marchands pour la

n'était pas l'un de ces massacreurs des Juifs domiciliés en Galaad? 1 Macc. **5**, 13, 39 ss. Son nom vient là avec celui de Callisthène en tant qu'échantillons de deux ennemis du Judaïsme dont il est tiré vengeance. Notre auteur ne compose pas une chronique, mais il accouple des bribes d'histoire en faveur de sa thèse.

33. La teneur originale de ce verset est difficile, sinon impossible, à rétablir, car les mss. ont été corrigés en sens divers et Kappler, p. 63, conclut : « tota memoria codicum nostrorum corrupta est». La recension lucianique a tout aplani en ajoutant à Callisthène καί τινας ἄλλους et en adoptant les pluriels πεφευγότας, οἵτινες, ἐκομίσαντο, d'où le sens : « célébrant les fêtes de la victoire dans leur patrie, ils brûlèrent ceux qui avaient mis le feu aux pylônes sacrés, Callisthène et quelques autres qui s'étaient réfugiés dans une maisonnette unique et reçurent le digne salaire de leur impiété. » Les autres recensions rapportent seulement à Callisthène πεφευγότα et ἐκομίσατο et pareillement L : *et cum epinicia ducerent in patria, eos qui sacras januas succenderant Calistenem succenderunt in quendam domicilium refugientem.* Il faut noter cependant que LXBM n'ont pas la réflexion finale qui a dû être introduite postérieurement et avec le pluriel ἐκομίσαντο d'après V et P : *et dignam impietate mercedem ab eo receperunt.*, cf. II Petr. **2,** 13 κομιούμενοι μισθὸν ἀδικίας. Enfin, nous faisons état de la remarque de Moffatt en faveur du plur. πεφευγότας : si l'*unité* de la cabane est mise en relief ne serait-ce pas en opposition avec le nombre de ceux qui s'y étaient réfugiés? Quant à la façon dont Callisthène (peut-être un notable influent du parti royal) était uni dans le texte primitif aux complices anonymes, la presque unanimité des grecs et des latins s'est contentée d'apposer le nom sans copule. Supposer *id est* avec la Vg ou *notamment*, ou insérer καί, sont des expédients discutables. L'incendie des pylônes du Temple, c'est-à-dire de l'entrée monumentale et du vestibule dut avoir lieu sous Jason, au cours d'une sédition civile (**1**, 8). — ἐν τῇ πατρίδι désigne Jérusalem. car la capitale, centre du gouvernement et du culte, était pour un Juif sa véritable patrie, Qu'une ville puisse être appelée πατρίς, on en possède un exemple manifeste dans *Sylloge*, 798, 20 : les princes thraces devront considérer la ville de Cyzique comme leur propre patrie, ἰδίαν ἡγεῖσθαι πατρίδα τὴν πόλιν.

34-36. Fuite et confession de Nicanor.

34. Le temps n'est pas encore venu d'ajouter Nicanor à la série des ennemis payant de leur vie leur hostilité vis-à-vis d'Israël. En attendant il subit une sévère humiliation et une épithète injurieuse. Voir les adjectifs précédés de τρις dans le dictionn. qui prétendent renforcer le superlatif.

Ἰουδαίων ἀγαγών, [35] ταπεινωθεὶς ὑπὸ τῶν κατ' αὐτὸν νομιζομένων ἐλαχίστων εἶναι τῇ τοῦ κυρίου βοηθείᾳ τὴν δοξικὴν ἀποθέμενος ἐσθῆτα, διὰ τῆς μεσογείου δραπέτου τρόπον ἔρημον ἑαυτὸν ποιήσας, ἧκεν εἰς Ἀντιόχειαν, ὑπὲρ ἅπαν εὐημερηκὼς ἐπὶ τῇ τοῦ στρατοῦ διαφθορᾷ. [36] καὶ ὁ τοῖς Ῥωμαίοις ἀναδεξάμενος φόρον ἀπὸ τῆς τῶν ἐν Ἱεροσολύμοις αἰχμαλωσίας κατορθώσασθαι κατήγγελλεν ὑπέρμαχον ἔχειν τοὺς Ἰουδαίους, καὶ διὰ τὸν τρόπον τοῦτον ἀτρώτους εἶναι τοὺς Ἰουδαίους, διὰ τὸ ἀκολουθεῖν τοῖς ὑπ' αὐτοῦ προτεταγμένοις νόμοις.

vente des Juifs, [35] humilié, avec l'aide du Seigneur, par des gens qui, pensait-il à part lui, étaient ce qu'il y avait de plus bas, Nicanor, dépouillant son habit d'apparat, s'isolant lui-même de tous les autres, fuyant à travers champ à la manière d'un esclave échappé, parvint à Antioche, ayant une chance extraordinaire alors que son armée avait été détruite. [36] Et celui qui avait promis aux Romains de réaliser un tribut avec le prix des captifs de Jérusalem, proclama que les Juifs avaient un défenseur, que les Juifs étaient invulnérables par cela même qu'ils suivaient les lois que leur avait prescrites ce défenseur.

35. Le mot d'ordre de 23 est rappelé, τῇ τοῦ κ. βοηθείᾳ, à cause de son efficacité. Pour mieux fuir comme un esclave (δραπέτης) le courtisan quitte son habit d'apparat (δοξική forme inventée par l'auteur) pour courir à travers champs jusqu'à Antioche. L'ironie du tableau se poursuivrait-elle jusqu'à ὑπὲρ ἅπαν εὐημερηκώς « ayant eu une chance extraordinaire », anc. lat. *super omnia rebus bene gestis?* C'est le texte maintenu à bon droit par nos éditions, tandis que ὑπεράγαν δυσημερήσας, Vg *summam infelicitatem consecutus* est la correction d'un reviseur choqué de cette liberté. Le texte difficile doit être gardé avec cette nuance : Nicanor a la chance d'échapper au désastre qui a ruiné son armée (ἐπί et le datif signifie *à la suite de*) comme l'a compris BM : *solus in Antiochiam venit, magnifice liberatus post perditionem exercitus sui.*

36. Cette chance permet à Nicanor de proclamer que les Juifs ont quelqu'un qui combat pour eux, anc. lat. *praedicabat protectorem habere Judæos.* A l'adresse du lecteur peu intelligent, les glossateurs ont ajouté θεόν, *deum.* L'abréviateur laisse au général vaincu le temps de réfléchir sur la nature du *numen* qui protège les fidèles observateurs de la Loi.

CHAPITRE IX

[1]Περὶ δὲ τὸν καιρὸν ἐκεῖνον ἐτύγχανεν Ἀντίοχος ἀναλελυκὼς ἀκόσμως ἐκ τῶν κατὰ τὴν Περσίδα τόπων. [2]εἰσεληλύθει γὰρ εἰς τὴν λεγομένην Περσέπολιν, καὶ ἐπεχείρησεν ἱεροσυλεῖν καὶ τὴν πόλιν συνέχειν. διὸ δὴ τῶν πληθῶν ὁρμησάντων ἐπὶ τὴν τῶν ὅπλων βοήθειαν ἐτράπησαν, καὶ συνέβη τροπωθέντα τὸν Ἀντίοχον ὑπὸ τῶν

IX. [1] Vers ce temps-là, Antiochus était piteusement revenu des régions de la Perse. [2] Une fois en effet entré dans la ville qu'on appelle Persépolis il s'était mis en devoir d'en piller le temple et d'occuper la ville. Aussi bien la foule se soulevant recourut-elle aux armes, et il arriva qu'Antiochus, mis en fuite par les habitants du pays, dut opérer une retraite humiliante.

1-17. Derniers jours et mort d'Antiochus Épiphane.

La mention d'Antiochus ne vient pas ici simplement pour contribuer à construire un cadre aux actions de Judas Maccabée. Elle vient pour corroborer la thèse morale de l'abréviateur : les persécuteurs sont punis dès ici-bas par de cruels châtiments. On va *crescendo* depuis la défaite de Nicanor, en passant par la déroute de Timothée et la suppression du phylarque, de Callisthène et de ses complices, pour aboutir aux tortures fantastiques qui amènent la mort d'Épiphane et font le pendant du martyre des sept frères. Sans se préoccuper des raisons qui ont conduit le roi dans les provinces orientales, l'abréviateur a coupé dans Jason de Cyrène juste au point où Antiochus est en pleine débâcle, car ce qui lui importe est tout ce qui peut avoir un caractère fâcheux. Si le thème ὁ τύραννος Ἀντίοχος καὶ ἐπὶ γῆς τετιμώρηται καὶ ἀποθανὼν κολάζεται est seulement énoncé par l'auteur de IV Macc. à la suite de sa paraphrase des sept frères, celui-ci n'a pas omis en terminant de nous indiquer la marche du roi de Jérusalem vers la Perse : τότε ἀπάρας ἀπὸ τῶν Ἱεροσολύμων ἐστράτευσεν ἐπὶ Πέρσας, détail qui peut provenir de Jason de Cyrène.

1. Pour l'emploi du participe avec τυγχάνειν voir **4,** 32 et *Gram.*, p. 323. Au lieu de κατὰ τὴν Π. on a περί dans AV, P *circa Persidem*, qui peut être original mais se trouve moins exact que κατά, car Persépolis du verset suivant était au cœur même de la *Persis*.

2. La tradition populaire enregistrée par Jason se sert d'une géographie qui se contente de fixer les faits dans les grands centres connus. Bien que ruinée par Alexandre, Persépolis avec son ancienne splendeur légendaire parlait plus à l'imagination qu'une bourgade d'Élymaïde. Cf. I Macc. **6, 1** et comment. La variante touchant la mort d'Antiochus qu'on relève dans la seconde lettre **1,** 13ss. mentionne le temple de Nana, l'Artémis babylonienne. Le soulèvement des gens du pays et leur attitude menaçante contraignant le roi à une fuite honteuse est dans la note de Polybe et de Diodore relevée par saint Jérôme *in Dan.* XI, 36, à propos du pillage projeté du temple d'Artémis en Élymaïde.

ἐτράπησαν (var. lucian. ἀνετράπη sc. Antiochus) est rapporté à l'armée du roi par l'anc. lat. *conversi sunt*, Vg. *in fugam versi sunt*, sens adopté par Grimm. Mais si l'on observe le

[1] κατα (FT) cf. 21 περι (SR).

ἐγχωρίων ἀσχήμονα τὴν ἀναζυγὴν ποιήσασθαι. [3]ὄντι δὲ αὐτῷ κατ' Ἐκβάτανα προσέπεσε τὰ κατὰ Νικάνορα καὶ τοὺς περὶ Τιμόθεον γεγονότα. [4]ἐπαρθεὶς δὲ τῷ θυμῷ ᾤετο καὶ τὴν τῶν πεφυγαδευκότων αὐτὸν κακίαν εἰς τοὺς Ἰουδαίους ἐναπερείσασθαι· διὸ συνέταξε τὸν ἁρματηλάτην, ἀδιαλείπτως ἐλαύνοντα κατανύειν τὴν πορείαν τῆς ἐξ οὐρανοῦ δὴ κρίσεως συνούσης αὐτῷ. οὕτω γὰρ ὑπερηφάνως εἶπε· Πολυάνδριον Ἰουδαίων Ἱεροσόλυμα ποιήσω παραγενόμενος ἐκεῖ. [5]ὁ δὲ πανεπόπτης κύριος ὁ θεὸς τοῦ Ἰσραὴλ ἐπάταξεν αὐτὸν ἀνιάτῳ καὶ ἀοράτῳ πληγῇ· ἄρτι δὲ αὐτοῦ καταλήξαντος τὸν λόγον, ἔλαβεν αὐτὸν ἀνήκεστος τῶν σπλάγχνων ἀλγηδὼν καὶ πικραὶ τῶν ἔνδον βάσανοι, [6]πάνυ δικαίως τὸν πολλαῖς καὶ ξενιζούσαις συμφοραῖς ἑτέρων σπλάγχνα βασανίσαντα. [7]ὁ δ' οὐδαμῶς τῆς ἀγερωχίας ἔληγεν· ἔτι δὲ καὶ τῆς ὑπερηφανίας ἐπεπλήρωτο, πῦρ πνέων τοῖς θυμοῖς ἐπὶ τοὺς Ἰουδαίους, καὶ κελεύων ἐποξύνειν τὴν πορείαν. συνέβη δὲ καὶ πεσεῖν αὐτὸν ἀπὸ τοῦ ἅρματος φερομένου ῥοίζῳ καὶ δυσχερεῖ πτώματι περιπεσόντα πάντα τὰ μέλη τοῦ σώματος ἀποστρεβλοῦσθαι. [8]ὁ δὲ ἄρτι δοκῶν τοῖς τῆς θαλάσσης κύμασιν ἐπιτάσσειν διὰ τὴν ὑπὲρ ἄνθρωπον ἀλαζονείαν, καὶ πλάστιγγι τὰ τῶν ὀρέων οἰόμενος ὕψη στήσειν, κατὰ γῆν γενόμενος ἐν φορείῳ παρεκομίζετο, φανερὰν τοῦ θεοῦ πᾶσι τὴν δύναμιν

sens donné par notre livre au verbe τρέπεσθαι, v. g. **12,** 42 εἰς ἱκετείαν ἐτράπησαν, **3,** 24; **4,** 37 et constamment dans III Macc., on donnera pour sujet au verbe les défenseurs du temple. Bailly fournit de nombreux exemples de cette construction.

3. Le nom d'Ecbatane, capitale de la Médie, était répandu dans la littérature populaire. Outre Esd. **6,** 2 voir Judith **1,** 1 s.; Tob. **3,** 7; **7,** 1. Restituer ici *Aspadana*, Ispahan, d'après une conjecture de Kugler signalée par Bévenot qui l'admet dans sa traduction, a l'avantage de mettre le roi sur le chemin de Tabae, où il meurt de maladie, à 150 kilomètres au sud d'Aspadana. Mais l'hypothèse manque d'appui textuel. L'auteur se figure tout bonnement que la route du retour d'Antiochus de Persépolis à Jérusalem passait par Ecbatane. D'après I Macc. les jalons sont l'Élymaïde, la Perse (où les messagers de Syrie atteignent Antiochus) et Babylone. Le rapport des envoyés fait place ici à une rumeur anonyme au sujet des faits narrés **8,** 24-35. Qu'Antiochus ait visité Ecbatane au cours de sa campagne, cela ressort du fait qu'il éleva cette ville au rang de *polis* avec le nom d'Épiphania en 164. Ét. de Byzance.

4. — ἐναπερείδω a un sens transitif à l'act. et au moy. qui comporte la notion d'appuyer pour faire une empreinte, de faire peser sur. On trouve dans Polybe, XXIII, 13, 2 : Φίλιππος... ἐναπηρείσατο τὴν ὀργὴν εἰς τοὺς ταλαιπώρους Μαρωνίτας. Anc. lat. *injuriam retorquere*, P *culpam infligere*. — κακία désigne le mal souffert par quelqu'un, mais ici le génit. τῶν πεφ. indique l'auteur du mal. Antiochus veut faire payer aux Juifs le revers qu'il a subi en Perse. — πολυάνδριον, lieu de sépulture commune. Éz. **39,** 16, καὶ γὰρ τὸ ὄνομα τῆς πόλεως Πολυάνδριον. Jér. **19,** 2, 6.

5. Celui à qui rien n'échappe détient le pouvoir d'exercer le jugement, suivant la connaissance qu'il a de l'innocence ou de la culpabilité de chacun, **7,** 6 et 36. — *Orac. Sibyll.* Fragm. **1,** 3, 4.

οὐ τρέμετ' οὐδὲ φοβεῖσθε θεόν, τὸν ἐπίσκοπον ὑμῶν,
ὕψιστον γνώστην πανεπόπτην μάρτυρα πάντων ;

[4] κατανυειν (RFT) καταλυειν (S).
[5] πανεποπτης (FT), παντεποπτης (RS).
[8] αλαζονειαν (RFT) υπερηφανίαν (S). — ενδεικνυμενος (RFTS), ενδεικνυοντος *V anc. lat.* ostentantis, *P* ostentante deo.

3 Comme il se trouvait vers Ecbatane, il apprit ce qui était arrivé à Nicanor
et aux gens de Timothée. 4 Transporté de fureur, il pensait faire payer aux
Juifs l'injure de ceux qui l'avaient mis en fuite, et, pour ce motif, il ordonna
au conducteur de pousser son char sans s'arrêter pour hâter la fin du voyage.
En vérité, il était accompagné par la sentence du Ciel. Il avait dit en effet
dans son orgueil : « Arrivé à Jérusalem, je ferai de cette ville la nécropole des
Juifs. » 5 Mais le Seigneur qui voit tout, le Dieu d'Israël, le frappa d'une plaie
incurable et invisible. A peine avait-il achevé sa phrase qu'une douleur
d'entrailles sans remède le saisit et qu'une colique aiguë le torturait au
dedans, 6 ce qui était pleine justice, puisqu'il avait infligé aux entrailles des
autres des tourments variés et inédits. 7 Il ne rabattait pourtant rien de son
arrogance : toujours rempli d'orgueil, il exhalait contre les Juifs le feu de sa
colère et commandait d'accélérer la marche, quand il tomba soudain du char
qui roulait avec fracas et, entraînés dans une chute violente, tous les membres
de son corps furent tordus. 8 Lui qui tout à l'heure croyait, dans sa jactance
surhumaine, commander aux flots de la mer, lui qui s'imaginait peser dans
la balance la hauteur des montagnes, se voyait gisant à terre, puis ramassé

Entre les composés à l'aide du pur nominatif παν — ayant signification d'adverbe, et ceux avec παντ — flexion du génitif, la différence de sens est à peu près nulle. LOBECK, *Phryn.*, p. 673 s. παντεπόπτης Clém. Rom. 1 Cor. 58. — πατάσσειν avec le dat. est une tournure des LXX, Gen. **28,** 22; II Reg. **6,** 18, cf. I Macc. **1,** 30. Selon la version de la mort occasionnée par la chute du haut du char, la maladie, toute interne, était invisible.

6. — ξενιζούσαις anc. lat. *novis*, BM *inauditis*. III Macc. **7,** 3 ξεν. τιμωρίαις. Allusion aux supplices infligés aux sept frères.

7. C'est encore le style de III Macc. **2,** 3 : τοὺς ὕβρει καὶ ἀγερωχίᾳ πράσσοντάς τι κρίνεις. Le datif de manière se retrouve également dans τοῖς θυμοῖς « avec fureur », pluriel qu'affectionne notre auteur (**4,** 25, 27; **14,** 45) qui pour accentuer les traits de son dessin qu'il veut satirique, fait appel à des raretés telles que ἐποξύνειν, anc. lat. *exacuminari*, ἀποστρεβλοῦσθαι, *pervertere*.

8. On ne voit pas à quelles entreprises extravagantes l'auteur fait allusion. Antiochus n'a jamais prétendu dompter les flots ni peser les montagnes. Toutefois, comme il avait visé aux honneurs divins, on lui fait entendre qu'il ne jouit pas de la puissance de Dieu qui commande aux vagues de la mer (Is. **51,** 15; Job **38,** 11; Ps. **65,** 8; **89,** 10; **106,** 9; Nah. **1,** 4) et pèse la masse des montagnes (Is. **40,** 12, *quis libravit in pondere montes et colles in statera?* dont s'inspire l'inscription du retable trouvé récemment à 'Amwâs, *RB.*, 1940, p. 127). A remarquer dans la phrase : 1° la relation de δοκῶν avec διὰ τὴν... ἀλαζονείαν, *repletus* de Vg est de trop. 2° στήσειν avec le sens de peser comme Zach. **11,** 12; I Esd. **8,** 55; II Esd. **8,** 25; Mt. **26,** 15. Le particip. conjunct. ἐνδεικνύμενος, adopté par Vg *in semetipso contestans*, est préférable au génit. absolu qui provient d'un scrupule : c'est à Dieu de manifester sa puissance et non à cet homme abattu. Mais les violents contrastes entrent dans la rhétorique du livre. La chute de ce potentat qui se croyait égal à Dieu (v. 12) manifeste par elle-même la puissance de Dieu.

Selon Ben Gorion, IV, 20, les chevaux attelés au char d'Antiochus effrayés par le barissement d'un éléphant de l'armée qui s'était mis au travers de la route, auraient renversé le char et le roi, homme corpulent, gras et lourd, dont les plaies se mirent à répandre une odeur semblable à celle d'un blessé exposé en plein champ aux ardeurs du soleil. Enflure,

ἐνδεικνύμενος, [9]ὥστε καὶ ἐκ τῶν ὀφθαλμῶν τοῦ δυσσεβοῦς σκώληκας ἀναζεῖν, καὶ ζῶντος ἐν ὀδύναις καὶ ἀλγηδόσι τὰς σάρκας αὐτοῦ διαπίπτειν, ὑπὸ δὲ τῆς ὀσμῆς αὐτοῦ πᾶν τὸ στρατόπεδον βαρύνεσθαι τὴν σαπρίαν. [10]καὶ τὸν μικρῷ πρότερον τῶν οὐρανίων ἄστρων ἅπτεσθαι δοκοῦντα παρακομίζειν οὐδεὶς ἐδύνατο διὰ τὸ τῆς ὀσμῆς ἀφόρητον βάρος. [11]ἐνταῦθα οὖν ἤρξατο τὸ πολὺ τῆς ὑπερηφανίας λήγειν τεθραυσμένος, καὶ εἰς ἐπίγνωσιν ἔρχεσθαι θείᾳ μάστιγι κατὰ στιγμὴν ἐπιτεινόμενος ταῖς ἀλγηδόσι. [12]καὶ μηδὲ τῆς ὀσμῆς αὐτοῦ δυνάμενος ἀνέχεσθαι ταῦτ' ἔφη Δίκαιον ὑποτάσσεσθαι τῷ θεῷ, καὶ μὴ θνητὸν ὄντα ἰσόθεα φρονεῖν. [13]ηὔχετο δὲ ὁ μιαρὸς πρὸς τὸν οὐκέτι αὐτὸν ἐλεήσοντα δεσπότην οὕτω λέγων, [14]τὴν μὲν ἁγίαν πόλιν, ἣν σπεύδων παρεγίνετο ἰσόπεδον ποιῆσαι καὶ πολυάνδριον οἰκοδομῆσαι, ἐλευθέραν ἀναδεῖξαι· [15]τοὺς δὲ Ἰουδαίους οὓς διεγνώκει μηδὲ ταφῆς ἀξιῶσαι, οἰωνοβρώτους δὲ σὺν τοῖς νηπίοις

vers, puanteur sont aussi le partage du traître Judas. Voir le texte attribué à Papias dans ROUTH, *Reliq. sacr.*, I, p. 25. VINCENT et ABEL, *Jérusalem*, p. 873 E.

9. Les vers grouillants sortaient du *corps* d'Antiochus, ἐκ τοῦ σώματος d'après A et tous les minuscules (sauf 106 qui a στόματος). Mais le doublet de V nous met sur une autre voie : ἐκ τῶν τοῦ σώματος ὀφθαλμῶν suppose qu'un texte avait ἐκ τῶν ὀφθαλμῶν et c'est précisément celui que représentent LXBM, *de oculis*. DE BRUYNE, p. VIII. *RB.*, 1921, 407; 1922, 40. PHILOSTORGE, *Hist.* VII, 13 parlant de la fin atroce des apostats du temps de Julien, cite entre autres cas celui de Theoctène, prêtre d'Antioche, dont la chair se corrompit en peu de temps, et devint pleine de vers, qui lui firent même perdre les yeux : καὶ σκωλήκων ὕλη γεγονώς, καὶ δὴ καὶ τοὺς ὀφθαλμοὺς ὑπ' αὐτῶν ἐξορυχθείς... La description des gangrènes et des vers qui s'attaquèrent aux persécuteurs des chrétiens est un thème largement exploité par les historiens et les passionnaires du règne de Julien. On en trouve un précis dans TILLEMONT, *Mém.*, t. VII, p. 396 ss. A propos d'Hérode Agrippa mourant σκωληκόβρωτος, JACQUIER, Act. **12**, 23 apporte en outre une série d'autres personnages historiques morts de cette même maladie. D'après Sir. **7**, 17 « le châtiment de l'impie est le feu et le ver ». L'armée était incommodée par l'odeur de l'impie et par sa puanteur. Le latin *odore etiam illius et fœtore exercitus gravabatur* ne souffre pas de difficulté, mais a-t-il rendu fidèlement le grec? Nous sommes en présence du verbe βαρύνεσθαι qui supporte aussi bien un régime à l'accus. (souffrir avec peine) qu'un régime au datif ou au génit. avec ὑπὸ, v. g. β. ὑπὸ χυμῶν. D'autre part σαπρία désigne la pourriture, cf. Job. **2**, 9; **7**, 5 ἐν σαπρίᾳ σκωλήκων. On pourrait à la rigueur donner τὴν σαπρίαν pour sujet à βαρύνεσθαι au moyen : de telle sorte que la pourriture incommodait toute l'armée par son odeur. Mais on peut se tirer d'affaire avec le double régime. Le second régime paraît avoir été ajouté par l'auteur sans égard pour le premier, commandé par ὑπό. La traduction de Moffatt est fort large : and the stench of his corruption turned the whole army from him with loathing.

10. L'auteur insiste sur le contraste entre les prétentions exorbitantes (Is. **14**, 13 s.) et la déchéance actuelle.

11. Les latins ont omis de traduire λήγειν, ce qui amène Vg à remplacer *confractus* par *deductus* (ad agnitionem sui venire). La rec. lucian. porte ὑποτεθραυσμένος et ajoute ἀληθείας à ἐπίγνωσιν. D'après une hypothèse de Niese, κατὰ στιγμήν proviendrait d'une dittographie de μάστιγι (cf. 62 μαστιγμην). Tout ce qu'on peut dire à propos de ce texte est que le grec et le latin s'accordent à conserver κατὰ στιγμήν — *paulatim, per*

[12] ισοθεα (R) paria deo, *L Vg P*, ὑπερηφανα (FS), ισοθεα... υπερηφάνως T).
[15] εκριψειν (RFT) εκτριψαι (S).

dans une litière, faisant éclater à tous les regards la puissance de Dieu,
[9] à telles enseignes que les yeux de l'impie fourmillaient de vers et que, lui vivant, sa chair se détachait par lambeaux avec d'atroces douleurs, enfin que, à cause de sa puanteur toute l'armée avait le cœur soulevé par cette pourriture.
[10] Celui qui naguère semblait toucher aux astres du ciel, personne maintenant ne pouvait le supporter à cause de l'incommodité intolérable de cette odeur.

[11] Là même, en conséquence, il commença tout brisé, à dépouiller cet excès d'orgueil et à venir à la compréhension des réalités sous le fouet divin torturé à chaque instant par des crises douloureuses.
[12] Comme lui-même ne pouvait supporter son infection, il avoua : « Il est juste de se soumettre à Dieu, et, simple mortel, de n'avoir pas la prétention de s'égaler à la divinité. »
[13] Mais les prières de ce scélérat allaient vers un Maître qui ne devait plus avoir pitié de lui;
[14] il promettait de déclarer libre la ville sainte que naguère il gagnait en toute hâte pour l'égaler au sol et la transformer en cimetière,
[15] de rendre semblables aux Athéniens tous ces Juifs qu'il jugeait indignes de la sépulture et bons à servir de pâture aux oiseaux de proie ou à être jetés

momenta — et à employer ἐπίγνωσιν sans régime — *ad scientiam, ad intellectum* — sous-entendu *sui* ou *factorum*. Au passif, ἐπιτείνω signifie être en état de tension, d'où être fortement atteint par la fièvre τῷ πυρετῷ, etc., souffrir vivement de.

Ce verset est en relation étroite avec le v. 7 où le roi ne rabat rien de son arrogance οὐδαμῶς... ἔληγεν, à comparer avec ἤρξατο τὸ πολὺ τ. ὑπ. λήγειν. Moffatt conjecture que, d'après Jason de Cyrène, Antiochus aurait succombé à la chute du char et que toute la description réaliste de l'helminthiasis et sa portée apologétique seraient dues à l'abréviateur. Quand il dépeint avec la crudité d'un carabin la décomposition d'Hérode le Grand dans *Antiq.*, XVII, 169, Josèphe ajoute que les devins et les gens versés dans l'art de prédire l'avenir déclaraient que Dieu tirait ainsi vengeance des nombreuses impiétés commises par le roi. Notre abréviateur se range dans la catégorie des θειάζοντες, de même que Lactance, *De morte persecutor.* 33, sur Maximin.

12. De Bruyne, p. ix, nous met en présence de deux textes et d'un doublet :

I ισοθεα φρονειν V, 19, 93 paria Deo sentire *lat. Cyp.*
II υπερηφανα φρονειν *pler.*
I + II ισοθεα φρονειν υπερηφανως 64, 56.

I est évidemment le bon texte que II remplace par une banalité que le doublet a recueillie sous forme adverbiale. Grotius cite comme pensées semblables Demonax : θνητοὶ γεγῶτες μὴ φρονεῖθ' ὑπὲρ θεούς. Sophocle : θνητὴν δὲ φύσιν χρὴ θνητὰ φρονεῖν. Eschyle : οὐχ ὑπέρφευ θνητὸν ὄντα χρὴ φρονεῖν.

15. Pour équilibrer la phrase il faut supposer ἔσεσθαι joint à οἰωνοβρώτους tel qu'on le voit dans III Macc. 6, 34, sinon la construction reste boiteuse et demande une paraphrase au traducteur. — ἐκρίψειν se retrouve dans *projici* de BM et peut-être aussi dans *exterminaturum* d'anc. lat., car *exterminare* signifie rejeter avant de signifier détruire (ἐκτρίψαι de A). En promettant aux Juifs de leur donner la constitution des Athéniens, avec un conseil dont les membres seraient tirés au sort dans chaque tribu, avec une assemblée du peuple en laquelle résiderait la souveraineté et dont la compétence s'étendrait à toutes les questions administratives et politiques, Antiochus pensait octroyer aux Juifs une entière

ἐκρίψειν θηρίοις, πάντας αὐτοὺς ἴσους Ἀθηναίοις ποιήσειν· [16] ὃν δὲ πρότερον ἐσκύλευσεν ἅγιον νεὼν καλλίστοις ἀναθήμασι κοσμήσειν καὶ τὰ ἱερὰ σκεύη πολυπλάσια πάντα ἀποδώσειν, τὰς δὲ ἐπιβαλλούσας πρὸς τὰς θυσίας συντάξεις ἐκ τῶν ἰδίων προσόδων χορηγήσειν· [17] πρὸς δὲ τούτοις καὶ Ἰουδαῖον ἔσεσθαι, καὶ πάντα τόπον οἰκητὸν ἐπελεύσεσθαι καταγγέλλοντα τὸ τοῦ θεοῦ κράτος. [18] οὐδαμῶς δὲ ληγόντων τῶν πόνων, ἐπεληλύθει γὰρ ἐπ' αὐτὸν δικαία ἡ τοῦ θεοῦ κρίσις, τὰ κατ' αὐτὸν ἀπελπίσας ἔγραψε πρὸς τοὺς Ἰουδαίους τὴν ὑπογεγραμμένην ἐπιστολήν, ἱκετηρίας τάξιν ἔχουσαν, περιέχουσαν δὲ οὕτως

[19] Τοῖς χρηστοῖς Ἰουδαίοις ταῖς πολίταις πολλὰ χαίρειν καὶ ὑγιαίνειν καὶ εὖ πράττειν βασιλεὺς καὶ στρατηγὸς Ἀντίοχος.

[20] Εἰ ἔρρωσθε, καὶ τὰ τέκνα καὶ τὰ ἴδια κατὰ γνώμην ἐστὶν ὑμῖν, ἔχομεν τὴν

indépendance. Il n'y a pas à corriger ici Athéniens en Antiochiens, ni à envisager le droit de bourgeoisie d'Antioche transféré à Jérusalem (Calmet). La *Polis* de l'Acra avait déjà ses statuts. Le roi fait miroiter une situation beaucoup plus avantageuse.

17. Concession inouïe! Antiochus s'engage à devenir Juif sans doute en adoptant la Torah et la circoncision. La confession de Nabuchodonosor dans Dan. **4**, 31-34 est dépassée, bien que le monarque chaldéen ait des accents du plus pur monothéisme. Il est d'ailleurs mieux traité que le roi grec, il dépouille sa condition d'herbivore dès qu'il reconnaît que le Dieu très-haut domine sur la royauté des hommes et qu'il y élève qui il lui plaît, Dan. **5**, 21. Antiochus a beau s'humilier, il se heurte définitivement à l'implacabilité de son juge (v. 13 et **7**, 14). L'abréviateur se plaît à allonger son supplice à la grande satisfaction des lecteurs ses congénères.

18-29. Lettre d'Antiochus aux Juifs. Il leur recommande son fils.

Avant de provoquer le dernier soupir du scélérat, pour emprunter le style du narrateur, les souffrances doivent atteindre un degré tel d'efficacité qu'elles obligent le patient à écrire aux Juifs une lettre pleine de confiance. C'est une façon d'introduire dans la narration une lettre du roi écrite au parti hellénisant dans une autre circonstance, de l'avis de Bevan et de Niese. Si la pièce avait été inventée par Jason ou par l'abréviateur, elle aurait eu des couleurs plus vives et un contenu plus en harmonie avec le contexte. Sa modération détonne au milieu des insultes qui l'encadrent. Le défaut d'adaptation à la place qu'elle occupe parle en faveur de l'hypothèse que cette lettre reflète quelque document authentique (Moffatt). Pour Meyer, *Ursprung*..., p. 460 s., la lettre est authentique, seulement elle était adressée aux Antiochéniens, les compatriotes du roi, et non aux Juifs. Le nom Ἰουδαίοις a été inséré dans l'adresse qui portait simplement τοῖς χρηστοῖς πολίταις et cela par l'historien manipulant ses documents et jugeant cette pièce apte à confirmer la repentance d'Antiochus moyennant une légère addition. Jason de Cyrène s'est contenté de présenter les Juifs comme destinataires de la lettre. En tout cas, il n'est pas nécessairement question des Juifs de Jérusalem. Épiphane, écrit Bévenot, a bien pu avoir écrit aux Juifs d'Antioche pour les engager à ne pas se rallier dans la capitale aux

[17] Ιουδαιον (RFT) Ιουδαιος (S).
[20] s. vid. comment. (RS) εις ουρανον την ελπιδα εχων et om. καγω δε ασθενως διεκειμην (RS), ευχομαι μεν τω θεω την μεγιστην χαριν (FT).

aux bêtes avec leurs enfants, [16] d'orner des plus belles offrandes le saint temple qu'il avait jadis dépouillé, de lui rendre avec surplus tous les vases sacrés et de subvenir de ses propres revenus aux frais des sacrifices, [17] et finalement de devenir lui-même Juif et de parcourir tous les lieux habités pour y proclamer la toute-puissance de Dieu.

[18] Comme ses souffrances ne se calmaient d'aucune façon, car le jugement équitable de Dieu pesait sur lui, et qu'il voyait son état désespéré, il écrivit aux Juifs la lettre transcrite ci-dessous, sorte de supplique ainsi libellée :

[19] « Aux (Juifs) excellents citoyens, Antiochus roi et préteur : salut, santé et bonheur parfaits! [20] Si vous vous portez bien ainsi que vos enfants, si vos affaires vont suivant vos désirs, nous en rendons de très grandes actions de

partisans de Démétrius. On pourrait même concevoir le document comme une sorte de lettre circulaire atteignant même les Juifs dans l'Ouest. Voir. v. 25.

18. Les souffrances ne cessent pas, car la punition divine doit être juste, δικαία, adéquate aux crimes de l'adversaire d'Israël. L'anc. lat. *in modum deprecatoriam* traduit servilement ἱκετερίαν εἰς τάξιν, sur le mode suppliant. Voir sur **1**, 19 le sens de manière d'être donné à τάξις et Polybe, III, 20, 5 : πανδήμου λαλιᾶς τάξιν ἔχειν avoir le genre d'un bavardage vulgaire. D'après l'étymologie περιέχειν avec οὕτως indique le contenu du document qui suit, anc. lat. *hæc continentem.*

19. — χρηστός, opposé à mauvais, désigne un *bon*, sc. un homme du parti, sur qui l'on peut compter; va très bien comme épithète de πολίτης : Excellent concitoyen! Mais tel qu'il nous est parvenu, le texte s'impose avec sa lourdeur à peine correcte : Aux excellents Juifs, aux citoyens! L'association des souhaits χαίρειν καὶ ὑγιαίνειν καὶ εὖ πράττειν ne se trouve guère que dans ce document, mais πολλὰ χαίρειν seul est assez fréquent de même que χαίρειν + ὑγιαίνειν. Seul, εὖ πράττειν se rencontre une vingtaine de fois. ROLLER, *Das Formular der Paulin. Briefe*, p. 450 ss. De même qu'il aimait à remplir les charges romaines de l'agoranomie (édilité) et de la démarchie (tribunat), Antiochus pouvait également briguer la *stratégie* d'Antioche et de son district, certaines années, équivalente à la préture de Rome. P. *rex et prætor Antiochus.*

20. Au début de la formule on peut comparer P Tebt. 414, 5 εὔχομαι σε ὑγιαίνειν καὶ τὰ παιδία σου ou P Hib. 79, 3 εἰ ἔρρωσαι καὶ ὧν πρόνοιαν ποιεῖ καὶ τἄλλα σοι κατὰ λόγον ἐστὶν εἴ<η> ἂν ὡς ἐγὼ θέλω καὶ τοῖς θεοῖς πολλὴ χάρις.

. 20ᵇ et 21ᵃ. Le texte primitif (I) se restitue ἔχομεν (au lieu de εὔχομαι) τὴν μεγίστην χάριν, κἀγὼ δὲ ἀσθενῶς διεκείμην suivant LXVMP *maximas agimus gratias, et ego in infirmitate constitutus, vestri autem...* D'après II on a la leçon εἰς οὐρανὸν τὴν ἐλπίδα ἔχων, ὑμῶν τὴν τιμήν... avec l'omission de κἀγώ κτλ.

I + II offre la conflation des deux textes plus l'addition lucian. après εὔχομαι de μὲν τῷ θεῷ. Déjà Meyer soupçonnait dans II une interpolation juive. DE BRUYNE, p. VII, pense qu'on a préféré prêter à Antiochus des sentiments de confiance en Dieu au lieu de lui attribuer des actions de grâces au milieu d'une si horrible maladie. Le reviseur aurait alors erré car les actions de grâces ont pour objet la réalisation éventuelle des souhaits protocolaires εἰ ἔρρωσθε et non la maladie. Quant à κἀγὼ δὲ ἀσθενῶς διεκείμην, il tient la place de la formule ὑγίαινον δὲ καὶ αὐτός « je me porte également bien ». Noter l'emploi de l'imparf. marquant la durée et l'habitude épistolaire de se placer au moment où le correspondant reçoit la lettre. *Gram.*, p. 254, 256 s. Grimm rappelle à ce propos la formule romaine : « Si vos liberique vestri valetis, bene est, ego quidem et exercitus valemus. » En somme (S) (R) ont un texte défectueux et (F) un texte pléthorique, I + II.

μεγίστην χάριν, [21]κἀγὼ δὲ ἀσθενῶς διεκείμην. ὑμῶν δὲ ἐμνημόνευον φιλοστόργως.
ἐπανάγων ἐκ τῶν κατὰ τὴν Περσίδα τόπων καὶ περιπεσὼν ἀσθενείᾳ δυσχέρειαν ἐχούσῃ
ἀναγκαῖον ἡγησάμην φροντίσαι τῆς κοινῆς πάντων ἀσφαλείας. [22]οὐκ ἀπογινώσκων
τὰ κατ' ἐμαυτόν, ἀλλὰ ἔχων πολλὴν ἐλπίδα ἐκφεύξεσθαι τὴν ἀσθενειαν, [23]θεωρῶν
δὲ ὅτι καὶ ὁ πατὴρ καθ' οὓς καιροὺς εἰς τοὺς ἄνω τόπους ἐστρατοπέδευσεν ἀνέδειξε
τὸν διαδεξόμενον, [24]ὅπως ἐάν τι παράδοξον ἀποβαίνῃ ἢ καὶ προσαγγελθῇ τι δυσχερές,
εἰδότες οἱ κατὰ τὴν χώραν ᾧ καταλέλειπται τὰ πράγματα μὴ ἐπιταράσσωνται. [25]πρὸς
δὲ τούτοις κατανοῶν τοὺς παρακειμένους δυνάστας καὶ γειτνιῶντας τῇ βασιλείᾳ
τοῖς καιροῖς ἐπέχοντας καὶ προσδεχομένους τὸ ἀποβησόμενον, ἀναδέδειχα τὸν υἱὸν
'Αντίοχον βασιλέα, ὃν πολλάκις ἀνατρέχων εἰς τὰς ἐπάνω σατραπείας τοῖς πλείστοις
ὑμῶν παρεκατετιθέμην καὶ συνίστων· γέγραφα δὲ πρὸς αὐτὸν τὰ ὑπογεγραμμένα.
[26]παρακαλῶ οὖν ὑμᾶς καὶ ἀξιῶ, μεμνημένους τῶν εὐεργεσιῶν κοινῇ καὶ κατ' ἰδίαν,
ἕκαστον συντηρεῖν τὴν οὖσαν εὔνοιαν εἰς ἐμὲ καὶ τὸν υἱόν. [27]πέπεισμαι γὰρ αὐτὸν
ἐπιεικῶς καὶ φιλανθρώπως παρακολουθοῦντα τῇ ἐμῇ προαιρέσει συμπεριενεχθήσεσθαι
ὑμῖν.
[28]'Ο μὲν οὖν ἀνδροφόνος καὶ βλάσφημος τὰ χείριστα παθών, ὡς ἑτέρους διέθηκεν

21. D'après tous les lat. *vestri autem benigne memor* nous supprimons τὴν τιμὴν καὶ τὴν εὔνοιαν ajouté pour accentuer la platitude du roi à l'égard des Juifs.

22. Pol. XXXIII, 6 (12) 7 μεγάλας ἔχοντες ἐλπίδας équivaut à πολλὴν ἐλπίδα. Ailleurs nous avons le pluriel **7**, 14, 20, 34. La condition d'Antiochus, alité, affaibli, mais pas au point de désespérer de la guérison, répond à ce que nous apprennent les sources profanes de la mort du roi et à I Macc. **6,** 8.

23. Comme on l'a vu I Macc. **3,** 37, les pays d'en haut sont les provinces à l'est de l'Euphrate. Avant de s'éloigner de sa capitale, Antiochus III avait associé au trône son fils Séleucus, le 28 Siwan 124 Sél. (19 juillet 188) au plus tard. *Rev. d'Assyr.*, 1937, p. 141. La publication des contrats babyloniens de la période séleucide prouve cette désignation de Séleucus IV avant la mort de son père que Grimm et Gutberlet trouvent invraisemblable.

24. Cet événement inattendu pouvait être la mort du roi, et l'on sait en effet qu'Antiochus III devait perdre la vie en Élymaïde, au pillage du temple de Bel. L'anc. lat. *aut difficile adnuntiaretur* confirme le grec ἢ καὶ προσαγγελθῇ contre A. On prévoit le cas d'une rumeur, fondée ou non, touchant un revers, une révolte, une compétition, alors il faut savoir à qui (ᾧ leçon facile adoptée par les éditions et Vg P *cui essent*) ou comment (anc. lat. *qualiter*, BM *quomodo*, ὡς 19 ss.) les intérêts du royaume ont été laissés en héritage. Le verbe καταλ. favorise le pronom, mais ὡς, peut être intentionnel, insistant sur le mode de transmission du pouvoir. La déclaration verbale du roi et de son vivant était de nature à couper court à toute revendication opposée.

25. La leçon προσδεχομένους 19 ss., tenue pour primitive par DE BRUYNE, p. IX, lat. *expectantes*, a laissé en effet sa trace dans V προσδοκοντας δεχομενους I + II, mais elle ne change rien au sens. Antiochus Épiphane savait par expérience tout ce qu'on pouvait attendre des machinations des princes voisins. La faveur qu'il avait trouvée chez eux ne se retournerait-elle pas contre son fils? Le parti du cousin Démétrius travaillait déjà dans l'ombre et attendait ce qui devait arriver, euphémisme pour désigner la mort du roi. D'après les documents cunéiformes, *Rev. d'Assyr.*, 1931, p. 79, la corégence du jeune Antio-

[21] υμων και την τιμην και την ευνοιαν εμν. (RFS), ευνοιαν αν εμν. (T).
[24] αποβαιη και προσαπελθη (S) ᾧ (RFTS), ως 19 ss. qualiter *anc. lat.*
[25] προσδεχομενους (T), προσδοκωντας (RFS).

grâces. 21 Pour moi je suis étendu sans force sur un lit et je garde de vous un affectueux souvenir. A mon retour des régions de la Perse, étant tombé dans une faiblesse inquiétante, j'estimai nécessaire de veiller au bien-être de tous. 22 Ce n'est pas que je désespère de mon état, ayant au contraire le ferme espoir d'échapper à cette maladie. 23 Mais considérant que mon père, chaque fois qu'il porta les armes dans les pays d'en-haut, désigna son futur successeur, 24 afin que, en cas d'un événement inattendu ou de bruits fâcheux, ceux qui étaient dans les provinces n'en pussent être troublés, sachant à qui il avait laissé la succession des affaires, 25 après avoir songé en outre que les dynasties proches de nous et les voisins de notre royaume épient les circonstances et attendent les éventualités, j'ai désigné pour roi mon fils Antiochus, que plus d'une fois, lorsque je parcourais les satrapies d'en-haut, j'ai confié et recommandé à la plupart d'entre vous. Je lui ai écrit, d'ailleurs, la lettre transcrite ci-dessous. 26 Je vous prie donc et vous conjure que vous souvenant des grâces que vous avez reçues de moi en public et en particulier, de conserver chacun la bienveillance que vous avez pour moi et pour mon fils. 27 Je suis en effet persuadé que plein de douceur et d'humanité il suivra scrupuleusement mes intentions et sera plein de condescendance à votre égard ».

28 Ainsi ce meurtrier, ce blasphémateur, en proie à d'horribles souffrances comme il en avait fait endurer aux autres, eut le sort lamentable de perdre

chus Eupator exista dès 138 Sél. et semble avoir duré jusqu'en 143 Sél. (168). La lettre dont la transcription accompagnait le document principal donnait sans doute des instructions plus détaillées sur la régence à prévoir. Jason ne l'a pas eue en main. On fait remarquer que si Jason ou l'abréviateur avait été l'auteur de la lettre d'Épiphane, il n'aurait pas manqué de forger cette note additionnelle. La mention de plusieurs campagnes, dans les hautes provinces, ne peut s'expliquer que par une certaine emphase. L'anc. latine *quem sæpe recurrens in superiora commendabam* suppose un texte où manquait τοῖς πλείστοις ὑμῶν, insérée ensuite à l'adresse des Juifs hellénisants, et où il n'y avait encore que συνίστων qui forme un doublet avec le verbe παρακατ. Vg marque une première étape de la revision : *multis vestrum commendabam*, P la seconde : *plurimis vestrum commendabam, et commendans scripsi*, etc. Il est difficile de ne pas conclure à une autre conflation.

26. Nous relevons dans *Syllogé*, 590, 30 (a. 196) un décret où il est question de rendre compte aux amis de Milet à Cos περὶ τῶν ὑπὸ τοῦ δήμου πεπραγμένων εἰς αὐτοὺς εὐεργεσιῶν, καὶ παρακαλεῖν καὶ ἀξιοῦν d'accroître les honneurs du dieu. Les deux verbes sont encore associés 346, 30 : παρακαλέσαντος αὐτοὺς τοῦ στρατήγου καὶ ἀξιώσαντος.

27. — συμπεριφέρεσθαι, vivre en bons rapports avec quelqu'un, se dit aussi de la condescendance d'un supérieur envers ses inférieurs, III Macc. **3**, 20. Eusèbe, H. E. IX, 9, 7 mentionne l'ordre donné aux gouverneurs de provinces de se comporter envers les chrétiens avec résignation et modération.

28. Ce débordement d'injures ne fait que ressortir le ton digne et modéré de la lettre d'Antiochus qui n'a nullement le ton suppliant qu'on voudrait y voir. Le verbe διατίθημι signifie traiter quelqu'un, bien ou mal suivant le contexte, anc. lat. *qui alios male tractaverat*, Vg. *ut ipse alios tractaverat.* Comme il n'y avait pas d'adverbe de manière, semble-t-il dans l'original, l'on doit préférer ὡς à ὅς devant le verbe. Antiochus s'étant comporté

ἐπὶ ξένης ἐν τοῖς ὄρεσιν οἰκτίστῳ μόρῳ κατέστρεψε τὸν βίον. [29]παρεκομίζετο δὲ τὸ σῶμα Φίλιππος ὁ σύντροφος αὐτοῦ, ὃς καὶ διευλαβηθεὶς τὸν υἱὸν Ἀντιόχου πρὸς Πτολεμαῖον τὸν Φιλομήτορα εἰς Αἴγυπτον διεκομίσθη.

la vie loin de son pays en pleine montagne. [29] Philippe, son ami intime, ramena son corps, mais craignant le fils d'Antiochus, il se retira en Égypte auprès de Ptolémée Philométor.

en ennemi dans ces provinces de son empire, les Juifs pensaient qu'il se trouvait alors en terre étrangère. Il hellénisa cependant Ecbatane. La Parétacène où mourut le roi à Tabae, était, au dire de Strabon, très montagneuse et fréquentée par des brigands.

29. Philippe avait comme Héliodore le titre de σύντροφος du roi, non pas pour avoir eu la même nourrice que le roi, ni pour avoir participé à ses jeux d'enfant, mais pour avoir été honoré de son intimité. C'est dans ce sens que Manaën fut σύντροφος d'Hérode le Tétrarque, Act. **13**, 1. Deissmann, *Bibelst.* p. 173, 179 s.

D'après Gr. Licinianus, Philippe rapporta le corps d'Épiphane à Antioche. Qu'il ait cherché l'appui de Ptolémée contre Eupator et que finalement, il se soit réfugié en Égypte, cela est fort probable. Cf. I Macc. **6**, 14 et 35.

CHAPITRE X

[1]Μακκαβαῖος δὲ καὶ οἱ σὺν αὐτῷ, τοῦ κυρίου προάγοντος αὐτούς, τὸ μὲν ἱερὸν ἐκομίσατο καὶ τὴν πόλιν, [2]τοὺς δὲ κατὰ τὴν ἀγορὰν βωμοὺς ὑπὸ τῶν ἀλλοφύλων δεδημιουργημένους, ἔτι δὲ καὶ τὰ τεμένη καθεῖλεν. [3]καὶ τὸν νεὼν καθαρίσαντες ἕτερον θυσιαστήριον ἐποίησαν, καὶ πυρώσαντες λίθους καὶ πῦρ ἐκ τούτων λαβόντες ἀνήνεγκαν θυσίαν μετὰ διετῆ χρόνον, καὶ θυμίαμα καὶ λύχνους καὶ τῶν ἄρτων τὴν

CHAPITRE X

[1] Maccabée, avec ses compagnons, recouvra sous la conduite du Seigneur, le Temple et la ville [2] et détruisit les autels élevés par les étrangers sur la place publique ainsi que les bois sacrés. [3] Une fois le Temple purifié, ils bâtirent un autre autel, puis ayant tiré des étincelles des pierres à feu, ils prirent de ce feu et, après une interruption de deux ans, ils offrirent un sacrifice, firent fumer l'encens, allumèrent les lampes et exposèrent les pains de

1-8. Purification du Temple et institution de la fête du 25.

Voir la description plus circonstanciée de I Macc. **4**, 36-61.

1. Nous maintenons le sing. ἐκομίσατο et καθεῖλεν du v. 2 comme la leçon la plus difficile et se rapportant à l'acteur principal. *Gram.* p. 160. Le moy. κομίζεσθαι signifie recouvrer. Les faits de **8**, 30 ss. supposent Jérusalem déjà reprise, ils se placent donc après **10**, 1, ce qui montre chez l'abréviateur une certaine liberté vis-à-vis de l'ordre chronologique.

2. Comme dans toutes les villes grecques ou romaines des autels avaient été dressés sur l'agora, sans doute ici la place qui se trouvait à la porte d'Ephraïm d'après Neh. **8**, 16, contre le mur septentrional de la ville. Par endroit, surtout sur l'esplanade du Temple, les étrangers et les renégats avaient aménagé quelques bosquets sacrés, l'auteur gardant à *temenos* son sens propre, les φυτά de I Macc. **4**, 38 qui encombraient le *ḥaram* de leur folle végétation. Judas renouvelle l'action d'Asa : ἐξέκοψεν τὰ ἄλση II Chr. **14**, 3.

3. En dépit de la brièveté de son information, l'auteur marque l'importance du feu dans la rénovation du culte (**1**, 18 ; **2**, 1). De peur d'user d'un feu profane, le feu antérieur de l'autel ayant été éteint depuis longtemps, on enflamme des pierres qui fourniront un feu nouveau, créé à l'instant et n'ayant rien consumé d'impur. Lev. **10**, 1 ; Num., **3**, **4**, montrent l'horreur qu'on a du feu profane. Outre l'appareil de bois destiné à produire du feu au moyen du frottement, le terme de πυρεῖα désignait parfois les pierres que l'on frappait pour en faire jaillir des étincelles que l'on « recevait sur des matières inflammables, par exemple du soufre, dont on enduisait ou saupoudrait les pierres, une espèce d'amadou fait avec des champignons desséchés, des feuilles sèches, etc. » *Dict. des Antiq.*

[1] εκομισαντο (RFTS), recepit *LXVB*.
[2] καθειλον (FT) καθειλαν (RS), καθειλεν = demolitus est *LXV*.

πρόθεσιν ἐποιήσαντο. [4]ταῦτα δὲ ποιήσαντες ἠξίωσαν τὸν κύριον πεσόντες ἐπὶ κοιλίαν
μηκέτι περιπεσεῖν τοιούτοις κακοῖς, ἀλλ' ἐάν ποτε καὶ ἁμάρτωσιν, ὑπ' αὐτοῦ μετ'
ἐπιεικείας παιδεύεσθαι, καὶ μὴ βλασφήμοις καὶ βαρβάροις ἔθνεσι παραδίδοσθαι. [5]ἐν
ᾗ δὲ ἡμέρᾳ ὁ νεὼς ὑπὸ ἀλλοφύλων ἐβεβηλώθη, συνέβη κατὰ τὴν αὐτὴν ἡμέραν τὸν
καθαρισμὸν γενέσθαι τοῦ ναοῦ, τῇ πέμπτῃ καὶ εἰκάδι τοῦ αὐτοῦ μηνός, ὅς ἐστι Χασελευ.
[6]καὶ μετ' εὐφροσύνης ἦγον ἡμέρας ὀκτὼ σκηνωμάτων τρόπον, μνημονεύοντες ὡς πρὸ
μικροῦ χρόνου τὴν τῶν σκηνῶν ἑορτὴν ἐν τοῖς ὄρεσι καὶ ἐν τοῖς σπηλαίοις θηρίων
τρόπον ἦσαν νεμόμενοι. [7]διὸ θύρσους καὶ κλάδους ὡραίους, ἔτι δὲ φοίνικας ἔχοντες,
ὕμνους ἀνέφερον τῷ εὐοδώσαντι καθαρισθῆναι τὸν ἑαυτοῦ τόπον. [8]ἐδογμάτισαν δὲ
μετὰ κοινοῦ προστάγματος καὶ ψηφίσματος παντὶ τῷ τῶν Ἰουδαίων ἔθνει κατ'
ἐνιαυτὸν ἄγειν τάσδε τὰς ἡμέρας.

[9]Καὶ τὰ μὲν τῆς Ἀντιόχου τοῦ προσαγορευθέντος Ἐπιφανοῦς τελευτῆς οὕτως
εἶχε. [10]Νυνὶ δὲ τὰ κατὰ τὸν Εὐπάτορα Ἀντίοχον υἱὸν δὲ τοῦ ἀσεβοῦς γενόμενα
δηλώσομεν, συντέμνοντες τὰ συνέχοντα τῶν πολέμων κακά. [11]οὗτος γὰρ παραλαβὼν
τὴν βασιλείαν ἀνέδειξεν ἐπὶ τῶν πραγμάτων Λυσίαν τινά, Κοίλης δὲ Συρίας καὶ
Φοινίκης στρατηγὸν πρώταρχον. [12]Πτολεμαῖος γὰρ ὁ καλούμενος Μάκρων τὸ
δίκαιον συντηρεῖν προηγούμενος εἰς τοὺς Ἰουδαίους διὰ τὴν γεγονυῖαν εἰς αὐτοὺς

III, 371. Les pyrites, les silex passaient pour περιβόλοι λίθοι. L'interruption du sacrifice légal dura trois ans : de 145 à 148, mais notre abréviateur adopte 145-147 parce qu'il pense que la mort d'Antiochus, qui a suivi la Dédicace, eut lieu en 148 et non en 149. Cf. sur I Macc. 4, 52.

4. Ils se prosternent sur le ventre. Seul des latins L a *prostrati in ventrem*, traduction servile qui a paru choquante, car XVP ont *prostrati in terram* sous l'influence de I Macc. 4, 40, et BM omettent. Parmi les formules de soumission on relève dans les lettres d'el-Amarna : « Je tombe sept fois et sept fois devant le roi en me roulant sur le ventre et sur le dos. » *RB.*, 1909, p. 58.

6. — ἑορτήν, accus. de temps, n'est pas à rattacher à νεμομ. comme régime direct. Le moyen de νέμειν signifie non pas *agere festum*, mais vivre à la manière des bêtes qui se nourrissent d'herbes sauvages, comme il est dit 5, 27. Au lieu de passer dans la joie la fête des Tentes agrémentée par la récolte des fruits et la vendange, les réfugiés soit au désert, soit au maquis, passaient les huit jours dans le marasme et la privation. La solennité de la Dédicace de l'autel et de la purification du Temple évoquera dans leur souvenir le même contraste entre les tristesses de la vie errante et la restauration des festivités cultuelles dans la capitale, d'où un accroissement de satisfaction.

7. Kappler, p. 60, préfère ὕμνους ἀνέφερον de V*q* au lucian. εὐχαρίστουν, A ηὔχαρ, où le latin est déficient ou corrompu. Διό, c'est parce que la nouvelle fête (Ḥanoucca. Encénies, Dédicace) se célèbre à l'instar de l'antique fête des Tabernacles ou Souccoth, que l'on y porte les thyrses, des rameaux verts et des palmes. Sous le nom païen de θύρσοι qui désignaient les tiges garnies de pampres et de lierre portées en l'honneur de Bacchus, l'auteur entend ici le *loubab* que les Juifs tenaient en main quand ils célébraient les Tabernacles, bouquet formé de myrte, de saule, d'une branche de palmier et d'un cédrat d'après *Antiq.*, III, 245 et que Josèphe nomme (*ibid.* XIII, 372) θύρσους ἐκ φοινίκων καὶ

[4] περιπεσειν = incidere lat. (RFT), παραπεσειν (S).
[5] ος εστι (RFT) qui fuit *LXV*, qui est *P.* του Χασ. (S), die mensis *BM*.
[10] γενόμενα = quæ gesta sunt *LXVP*, γενομενον (RFTS) + αυτα après δηλωσ. — τα συνεχοντα των πολεμιων (F), των πολεμων (R), των πολεων (S) civitatum *LXB* om. συνεχοντα *V* et *LXVBM* (T).

proposition. 4 Quand ces rites furent accomplis, ils prièrent le Seigneur,
prosternés sur le ventre, de ne plus les laisser tomber dans de tels maux,
mais de les corriger avec mesure, s'il leur arrivait jamais de pécher, et de ne
pas les livrer aux nations blasphématrices et barbares. 5 Ce fut le jour même
où le Temple avait été profané par les étrangers que tomba le jour de la puri-
fication du Temple, c'est à-dire le vingt-cinq du même mois qui est Casleu.
6 Ils célébrèrent avec allégresse les huit jours à la manière des Tabernacles,
se souvenant comment naguère aux jours de la fête des Tabernacles, ils
gîtaient dans les montagnes et dans les grottes à la façon des bêtes sauvages.
7 C'est pourquoi, portant des thyrses, des rameaux verts et des palmes, ils
firent monter des hymnes vers celui qui avait mené à bien la purification de
son lieu saint. 8 Ils décrétèrent par un édit public confirmé par un vote que
toute la nation des Juifs solenniserait chaque année ces jours-là.

9 Telles furent donc les circonstances de la mort d'Antiochus surnommé
Épiphane. 10 Nous allons maintenant exposer les faits qui concernent
Antiochus Eupator, fils de cet impie, en résumant les calamités inhérentes
aux guerres. 11 Ayant hérité du royaume, ce prince promut à la tête des
affaires un certain Lysias comme gouverneur général de Cœlé-Syrie et
Phénicie. 12 Or Ptolémée, surnommé Macron, le premier à observer la justice
envers les Juifs, à cause des torts qu'on leur infligeait, s'était efforcé de les

κιτρίων en usage à la Scénopégie. Voir Judith, **15,** 12. Plutarque, *Quæst. symp.* IV, 6, 2 appelle θυρσοφορία la fête juive des Tabernacles. *Dict. des Antiq.*, s. v. *Thyrse.*

8. L'intention d'imposer cette fête hiérosolymitaine à tout le monde juif, qui est manifeste, est un des mobiles principaux de cet ouvrage de propagande.

9-23. Disgrace de Ptolémée Macron. — Gorgias. — Maccabée attaque les forteresses iduméennes.

9. Ce verset se relie étroitement à **9,** 29. L'abréviateur l'a séparé de son contexte pour insérer sa coupure de la Dédicace avant de clore tout à fait le règne d'Antiochus Épiphane. Il est à croire que dans Jason de Cyrène le récit de la restauration de l'autel se trouvait uni au récit dont on ne possède plus que le vague résumé dans **8,** 30-33.

10. Sur Antiochus V Eupator, voir I Macc. **6,** 17 et 28.

Le grec avec son double régime de δηλώσομεν — τὰ κατὰ τὸν Εὐπάτορα 'Αντ. υἱὸν δὲ τοῦ ἀσ. γενόμενον δηλ. αὐτά — embarrasse les exégètes non moins que γενόμενον. Mais l'ensemble des lat. apporte la solution avec *quæ gesta sunt* qui suppose τὰ... γενόμενα dans S. L'accord est moins parfait au sujet de πόλεων *(civitatum)* ou πολέμων *(præliorum, bellorum)* et de l'existence de συνέχοντα. La suite du livre devant donner un aperçu des guerres sacrées nous engage à adopter le second de ces termes.

11. Si l'auteur présente *un certain* Lysias, ce n'est pas qu'il ignore le haut rang de ce personnage, **11,** 1 et 35 indique le contraire; il veut montrer qu'il tire ses fonctions non de sa propre autorité mais de la volonté du roi. L'intention méprisante n'est probablement pas absente, car il s'agit d'un fonctionnaire moins favorable aux Juifs que son prédécesseur. La passion, en tout cas, est mauvaise guide en histoire. On rétablira la réalité de la situation grâce à I Macc. **3,** 32; **6,** 17.

12. La particule γάρ insinue le motif pour lequel la place de premier ministre et de

ἀδικίαν, ἐπειρᾶτο τὰ πρὸς αὐτοὺς εἰρηνικῶς διεξάγειν· 13 ὅθεν κατηγορούμενος ὑπὸ
τῶν φίλων πρὸς τὸν Εὐπάτορα, καὶ προδότης παρ' ἕκαστα ἀκούων διὰ τὸ τὴν Κύπρον
ἐμπιστευθέντα ὑπὸ τοῦ Φιλομήτορος ἐκλιπεῖν καὶ πρὸς Ἀντίοχον τὸν Ἐπιφανῆ
ἀναχωρῆσαι, μήτ' εὐγενῆ τὴν ἐξουσίαν εὐγενίσας, φαρμακεύσας ἑαυτὸν ἐξέλιπε
τὸν βίον.

14 Γοργίας δὲ γενόμενος στρατηγὸς τῶν τόπων ἐξενοτρόφει καὶ παρ' ἕκαστα πρὸς
τοὺς Ἰουδαίους ἐπολεμοτρόφει. 15 ὁμοῦ δὲ τούτῳ καὶ οἱ Ἰδουμαῖοι ἐγκρατεῖς
ἐπικαίρων ὀχυρωμάτων ὄντες, ἐγύμναζον τοὺς Ἰουδαίους καὶ τοὺς φυγαδεύσαντας
ἀπὸ Ἱεροσολύμων προσλαβόμενοι πολεμότροφεῖν ἐπεχείρουν. 16 οἱ δὲ περὶ τὸν
Μακκαβαῖον ποιησάμενοι λιτανείαν καὶ ἀξιώσαντες τὸν θεὸν σύμμαχον αὐτοῖς
γενέσθαι, ἐπὶ τὰ τῶν Ἰδουμαίων ὀχυρώματα ὥρμησαν, 17 οἷς καὶ προσβαλόντες
εὐρώστως ἐγκρατεῖς ἐγένοντο τῶν τόπων, πάντας τε τοὺς ἐπὶ τῷ τείχει μαχομένους
ἠμύναντο· κατέσφαζον δὲ τοὺς ἐμπίπτοντας, ἀνεῖλον δὲ οὐχ ἧττον τῶν δισμυρίων.
18 συμφυγόντων δὲ οὐκ ἔλαττον τῶν ἐνακισχιλίων εἰς δύο πύργους ὀχυροὺς εὖ μάλα
καὶ πάντα τὰ πρὸς πολιορκίαν ἔχοντας, 19 ὁ Μακκαβαῖος εἰς ἐπείγοντας τόπους,

gouverneur général de Cœlé-Syrie et Phénicie était vacante. Le titulaire Ptolémée, juste envers les Juifs, en butte à des propos malveillants, avait mis fin à ses jours.

13. L'auteur met d'abord en avant la rancune de la faction antisémite. On peut voir au fond de toute cette affaire la réaction des grands contre un favori du défunt roi Épiphane; leur jalousie se fait d'autant plus acrimonieuse que Ptolémée n'était pas un *ami* de la première heure. Il venait d'une cour étrangère. Placé à la tête de la province de Chypre par Philométor, il avait déserté son poste pour vivre auprès d'Antiochus IV, qui faisait autre figure de souverain que le Lagide. Tant que son nouveau protecteur vécut, la cour d'Antioche dissimula le mécontentement que lui causait la faveur dont l'intrus était l'objet. Mais à la mort d'Épiphane, les langues se délièrent et à chaque instant Macron s'entendait appeler traître pour avoir sinon livré Chypre à Antiochus IV, mais quitté le service de l'Égypte pour celui de la Syrie. Dans le monde grec d'alors, de tels passages d'un État à l'autre se produisaient fréquemment et il fallait en vouloir particulièrement à quelqu'un pour lui en faire un grief. La fixation de la famille de Dorymène, père du surnommé *Macrôn* (Longue-tête), dans l'ambiance des Lagides, remontait assez haut dans le temps pour qu'on fût surpris de sa trahison.

Voir sur **8**, 8. Le fils de Dorymène qui se laissa acheter par Ménélas (**4**, 45) témoigne en effet une tendance à traiter les affaires εἰρηνικῶς et nous avons vu (**6**, 8) que ce n'est pas à son instigation qu'on prit des mesures contre les Juifs dans les villes grecques voisines de la Judée.

L'incidente qui précède la mention du suicide se présente ainsi dans le cod. 56 sur lequel s'appuie le texte reçu : μήτ' εὐγενῆ τὴν ἐξουσίαν ἔχων, ὑπ' ἀθυμίας, n'ayant pas sa dignité comme une chose noble, de désespoir s'étant empoisonné, il mourut. Toutefois comme au lieu de ἔχων, les var. ευγεννασιας A, ευγενναισας V, ευγενειας 106, etc., supposent un mot du rad. ευ-γεν, Grimm restitue ευγενισας (de εὐγενίζειν) et l'on obtient un de ces rapprochements de mots de même racine qu'affectionne notre auteur, p. exemple, **4**, 18, 22 et 34; **5**, 6; **6**, 29, etc. Les latins ont omis cette incidente probablement devant la difficulté. Le sens « comme il n'avait pas fait honneur à sa noble dignité » par sa conduite convient à la subtilité de notre abréviateur. Fidèle au texte reçu,

13 ευγενναισας (S), ευγενισας conj. (RF), εξουσιαν εχων, υπ' αθυμιας φαρ. (T).
15 φυγαδευσαντας (RS), φυγαδευθεντας (FT).

administrer pacifiquement. [13] Accusé en conséquence par les amis du roi auprès d'Eupator, il s'entendait, à toute occasion, appeler traître, pour avoir abandonné Chypre que lui avait confié Philométor et pour avoir passé du côté d'Antiochus Épiphane. N'ayant pas fait honneur à la noblesse de sa dignité, il quitta l'existence en s'empoisonnant.

[14] Or Gorgias devenu stratège de la région entretenait des troupes mercenaires et saisissait toutes les occasions pour faire la guerre aux Juifs. [15] En même temps, les Iduméens, maîtres de forteresses importantes, molestaient les Juifs et, accueillant les proscrits de Jérusalem, tentaient de fomenter la guerre. [16] Maccabée et ses compagnons, après avoir fait des prières publiques et demandé à Dieu d'être leur allié, se mirent en mouvement contre les forteresses des Iduméens. [17] Les ayant attaquées avec vigueur, ils se rendirent maîtres de ces positions et repoussèrent tous ceux qui combattaient sur le rempart; ils égorgeaient quiconque tombait entre leurs mains, ils n'en tuèrent pas moins de vingt mille. [18] Neuf mille hommes au moins s'étant réfugiés dans des tours remarquablement fortes, ayant avec eux tout ce qu'il faut pour soutenir un siège, [19] Maccabée laissa pour les assiéger Simon

Crampon arrive quand même à une traduction satisfaisante : « n'ayant plus qu'une dignité sans honneur, il perdit courage et se donna la mort par le poison ».

14. On a vu (I Macc. **5,** 58 s.) qu'après sa défaite à Emmaüs, Gorgias était resté avec des troupes à Jamnia pour surveiller la frontière de Judée. Chargé de l'administration du royaume, Lysias était en même temps commandant en chef de l'armée de Cœlé-Syrie et Phénicie. S'il gardait la haute main sur la direction des opérations, ses occupations l'empêchaient souvent d'exécuter en personne ces mêmes opérations. C'est pourquoi il avait besoin d'un général qui fût sur les lieux où la présence de l'armée était nécessaire. En Cisjordanie, ce sera Gorgias, en Transjordanie Timothée. Si le ἐπὶ τῶν τόπων στρατηγός du P. Rein. 7, 17 désigne le simple gouverneur d'un nome, les τόποι de Gorgias comprennent les éparchies et toparchies soumises à son autorité militaire, notamment l'Idumée comme on le verra **12,** 32. Gouverneur ou chef d'armée, le stratège qui est sur les lieux exécute les décisions ou les plans qui lui sont communiqués par le pouvoir central supérieur. Gorgias comme Timothée recrute et entretient des troupes mercenaires. L'auteur unit volontiers deux verbes composés en — τροφεῖν dont l'un est de son invention.

15 s. Si Gorgias exerçait directement son autorité sur les troupes de manœuvre, il laissait aux Iduméens la charge de défendre leurs villes tout en exerçant une certaine surveillance. Leurs garnisons de l'Idumée du nord ou Acrabattène et de la grande Idumée, au sud, faisaient le siège d'Israël et accueillaient ses transfuges. — φευγαδεύσαντας (mieux fondé que les var. φυγαδευθέντας et φυγόντας) désigne ici les proscrits, sens intrans. plus rare que le transitif : les proscripteurs. Cette campagne contre les forteresses est un écho des faits mentionnés I Macc. **5,** 3-5 et 65.

17. La scène est beaucoup plus vivante dans le grec que dans l'anc. lat. *ac valide admoventes, loca obtinuerunt, omnesque incurrentes interimebant.*

18. Tous les latins sauf P omettent les 9.000 réfugiés dans les tours pour se contenter de *quibusdam* (τινων) *autem confugientibus in duas turres.* Il est à noter que 9.000 est déjà venu **8,** 24 et 20.000 **8,** 9.

19. Simon, frère de Judas, et Joseph ont déjà paru **8,** 22. Pour Joseph voir aussi I Macc. **5,** 55 et 60 dont le père, Zacharie, peut être identique à notre Zachée, car Ζακχαῖος est une abréviation de Ζαχαρίας. *Gram.*, p. 43.

ἀπολιπὼν Σίμωνα καὶ Ἰώσηπον, ἔτι δὲ καὶ Ζακχαῖον καὶ τοὺς σὺν αὐτῷ ἱκανοὺς πρὸς τὴν τούτων πολιορκίαν, αὐτὸς ἐχωρίσθη. [20]οἱ δὲ περὶ τὸν Σίμωνα φιλαργυρήσαντες ὑπό τινων τῶν ἐν τοῖς πύργοις ἐπείσθησαν ἀργυρίῳ· ἑπτάκις δὲ μυρίας δραχμὰς λαβόντες εἴασάν τινας διαρρυῆναι. [21]προσαγγελέντος δὲ τῷ Μακκαβαίῳ περὶ τοῦ γεγονότος, συναγαγὼν τοὺς ἡγουμένους τοῦ λαοῦ κατηγόρησεν ὡς ἀργυρίου πέπρακαν τοὺς ἀδελφούς, τοὺς πολεμίους κατ' αὐτῶν ἀπολύσαντες. [22]τούτους μὲν οὖν προδότας γενομένους ἀπέκτεινε καὶ παραχρῆμα τοὺς δύο πύργους κατελάβετο. [23]τοῖς δὲ ὅπλοις τὰ πάντα ἐν ταῖς χερσὶν εὐοδούμενος, ἀπώλεσεν ἐν τοῖς δυσὶν ὀχυρώμασιν πλείους δισμυρίων.

[24]Τιμόθεος δὲ ὁ πρότερον ἡττηθεὶς ὑπὸ τῶν Ἰουδαίων, συναγαγὼν ξένας δυνάμεις παμπληθεῖς καὶ τοὺς τῆς Ἀσίας γενομένους ἵππους συναθροίσας οὐκ ὀλίγους, παρῆν ὡς δοριάλωτον ληψόμενος τὴν Ἰουδαίαν. [25]οἱ δὲ περὶ τὸν Μακκαβαῖον, συνεγγίζοντος αὐτοῦ, προσικέτευον τὸν θεὸν γῇ τὰς κεφαλὰς καταπάσαντες καὶ τὰς ὀσφύας σάκκοις ζώσαντες, [26]ἐπὶ τὴν ἀπέναντι τοῦ θυσιαστηρίου κρηπῖδα προσπεσόντες ἠξίουν ἵλεων αὐτοῖς γενόμενον ἐχθρεῦσαι τοῖς ἐχθροῖς αὐτῶν καὶ ἀντικεῖσθαι τοῖς ἀντικειμένοις, καθὼς ὁ νόμος διασαφεῖ. [27]γενόμενοι δὲ ἀπὸ τῆς δεήσεως, ἀναλαβόντες τὰ ὅπλα προῆγον ἀπὸ τῆς πόλεως ἐπὶ πλεῖον· συνεγγίσαντες δὲ τοῖς πολεμίοις

20. En l'absence du Maccabée, des officiers de l'entourage de Simon font de bonnes affaires avec les assiégés. — διαρρυην aor. 2 de διαρρέω. L'anc. lat. compte en didrachmes, ce qui double la somme d'environ 70.000 francs.

21 s. La forme πέπρακαν est à maintenir d'après AV. *Gram.*, p. 95. Dès que la faute a été expiée par la mort des coupables, les deux tours tombent au pouvoir des Juifs. L'argent accepté par les gens de Simon avait créé un anathème parmi les troupes qui les empêchait de s'emparer des forteresses. Jos. **7**, 24 ss. Les tours appartenaient à la région des Baianites apparentés à Achan, le lapidé de la vallée d'Achor. *Géogr. Pal.*, II, p. 48, n. 3.

23. Selon I Macc. **14**, 36; **16**, 2 εὐοδοῦν ἐν ταῖς χερσίν signifie mener à bien une entreprise, réussir par ses propres moyens. Le latin met les deux compléments sur le même pied : *armis autem ac manibus omnia prospere gerendo.* Il vaut mieux rattacher τὰ πάντα à ἐν τ. χ., tout ce qui était sous sa direction, Judas le réussissait. On se demande comment il pouvait y avoir plus de 20.000 hommes dans les tours puisque 9.000 seulement s'y étaient réfugiés et que nombre d'entre eux avaient réussi à s'échapper à prix d'argent. Cette dernière évaluation, absente du latin, a été ajoutée après coup. Mais quelle disproportion entre les *quelques* réfugiés et les 20.000 tués! Ces 20.000 sont une redite du total de **8,** 30 ὑπὲρ τοὺς δισμυρίους qui appartiennent à la même campagne envisagée alors seulement au point de vue du butin.

24-38. JUDAS BAT TIMOTHÉE ET S'EMPARE DE GAZARA.

Le caractère spécial de ce récit ne peut être clairement défini qu'après la discussion de chacun de ses éléments. Il est difficile de le faire entrer dans le cadre général sans essayer de répondre aux objections qu'il soulève, sans opérer un départ entre le détail historique et la liberté de la narration édifiante.

24. Le rédacteur identifie ce Timothée avec celui que mentionne **8,** 30 et 32. Il y a auss

[21] προσαγγελεντωϲ (R), προσαγγελθεντος (FT) προσαγγελλοντες (S).
[24] προτερον (RFT), πρωτον (S).
[25] προσικέτευον conj. d'ap. lat., πρὸς ικετειαν (RFT), ικεσιαν (S).

et Joseph avec Zachée et les siens en nombre suffisant et partit en personne pour des endroits où il y avait urgence. [20] Mais les gens de Simon, avides de richesses, se laissèrent gagner à prix d'argent par quelques-uns de ceux qui gardaient les tours, et pour une somme de soixante-dix mille drachmes, ils en laissèrent s'échapper un certain nombre. [21] Quand on eut annoncé à Maccabée ce qui était arrivé, il réunit les chefs du peuple, il accusa les coupables d'avoir vendu leurs frères à prix d'argent en laissant s'évader des ennemis armés contre eux. [22] Il les fit donc exécuter comme traîtres et aussitôt après il s'empara des deux tours. [23] Tout cédant avec succès à la valeur de ses armes, il tua dans cette forteresse plus de vingt mille hommes.

[24] Timothée, qui avait été battu précédemment par les Juifs, ayant levé des forces étrangères en grand nombre et rassemblé quantité de chevaux venus d'Asie parut bientôt en Judée, s'imaginant qu'il allait s'en rendre maître par les armes. [25] A son approche, Maccabée et ses hommes se répandirent en supplications devant Dieu, la tête saupoudrée de terre et les reins ceints d'un cilice. [26] Prosternés contre le soubassement antérieur de l'autel, ils demandaient à Dieu de leur être favorable, de se déclarer l'ennemi de leurs ennemis, l'adversaire de leurs adversaires, suivant les claires expressions de la Loi.

[27] Ayant pris les armes au sortir de cette prière, ils s'avancèrent hors de la ville jusqu'à une sérieuse distance et quand ils furent près de l'ennemi, ils

I Macc. **5,** 38 un Timothée qui sait racoler les troupes étrangères. En Asie, les chevaux de Médie étaient particulièrement estimés L'entreprise n'est rien moins qu'une conquête de la Judée à la pointe de la lance, comme d'un pays ennemi. Mais il faut expliquer cependant comment une poignée de révoltés est capable de résister à de telles forces et de les disperser. C'est alors qu'intervient le facteur religieux.

Plus on grossira l'effectif des troupes royales, plus on donnera de valeur à la prière et à l'humilité des zélateurs de la Loi. L'aide céleste présentée sous des formes tangibles rendait toute naturelle aux regards du bon Juif la victoire sur un adversaire très supérieur en nombre et en armement.

25. Tandis que l'ennemi approchait, les Maccabéens avaient recours à la prière, à la supplication. Le lat. LXV *deprecabantur Deum* suppose προσικέτευον τὸν θεόν, verbe rare employé par Philon, *Leg. ad Caium*, 239, et Pallade *(Steph. Th.)* et qui a des chances d'être l'original. Le πρὸς ἱκετείαν avec son génitif est la correction banale, à peine correcte, d'un ancien reviseur offusqué de la rareté du verbe, à qui un autre est venu au secours en ajoutant ἐτράπησαν d'après **12,** 42. Le régime à l'accusatif est naturellement autorisé par le simple ἱκέτευον, **11,** 6. Pour les rites pénitentiels voir sur I Macc. **2,** 14; **11,** 70.

26. L'expression *contra altaris marginem* ou *crepidinem*, *ante crepidinem aræ* des lat. supposerait ἀπέναντι τῆς τ. θυσ. κρηπῖδος évoquant Joel **2,** 17 des LXX ἀνὰ μέσον τῆς κρηπῖδος τοῦ θυσιαστηρίου où pleurent les prêtres officiants. Il s'agit de la partie antérieure du soubassement en saillie qui supportait l'autel des holocaustes, selon le grec.

Les suppliants selon le latin, se prosternent devant ou contre ce soubassement. Soph. *Trach.* 989 mentionne κρηπὶς βωμῶν. Le passage de la Torah visé explicitement par l'auteur est la fin d'Exod. **23,** 22 d'après les LXX.

27. — γίγνεσθαι ἀπό ou ἐκ « avoir fini de » class. comme **15,** 28. — ἐφ' ἑαυτῶν être,

ἐφ' ἑαυτῶν ἦσαν. [28] ἄρτι δὲ τῆς ἀνατολῆς διαχεομένης προσέβαλον ἑκάτεροι, οἱ μὲν ἔγγυον ἔχοντες εὐημερίας καὶ νίκης μετ' ἀρετῆς τὴν ἐπὶ τὸν κύριον καταφυγήν, οἱ δὲ καθηγεμόνα τῶν ἀγώνων ταττόμενοι τὸν θυμόν. [29] γενομένης δὲ καρτερᾶς μάχης ἐφάνησαν τοῖς ὑπεναντίοις ἐξ οὐρανοῦ ἐφ' ἵππων χρυσοχαλίνων ἄνδρες πέντε διαπρεπεῖς, καὶ ἀφηγούμενοι τῶν Ἰουδαίων, [30] οἳ καὶ τὸν Μακκαβαῖον μέσον λαβόντες καὶ σκεπάζοντες ταῖς ἑαυτῶν πανοπλίαις ἄτρωτον διεφύλαττον, εἰς δὲ τοὺς ὑπεναντίους τοξεύματα καὶ κεραυνοὺς ἐξερρίπτουν· διὸ συγχυθέντες ἀορασίᾳ διεξίπταντο ταραχῆς πεπληρωμένοι. [31] κατεσφάγησαν δὲ δισμύριοι πρὸς τοῖς πεντακοσίοις, ἱππεῖς δὲ ἑξακόσιοι. [32] αὐτὸς δὲ ὁ Τιμόθεος συνέφυγεν εἰς Γάζαρα λεγόμενον ὀχύρωμα, εὖ μάλα φρούριον, στρατηγοῦντος ἐκεῖ Χαιρέου. [33] οἱ δὲ περὶ τὸν Μακκαβαῖον ἄσμενοι περιεκάθισαν τὸ φρούριον ἡμέρας τέσσαρας. [34] οἱ δὲ ἔνδον τῇ ἐρυμνότητι τοῦ τόπου

rester sur soi-même, sans se mêler à l'ennemi, séparément (class.) équivaut à faire halte, bien rendu par Vg *resederunt* mais incompris de l'anc. lat. *circum se erant.*

28. La diffusion de la lueur de l'aube διαχ. est affirmée aussi par LBPM *diffundente* contre διαδεχομένης du texte vulgaire. L'accord de A, 19, etc. et de l'anc. lat. est prépondérant. Les ennemis confiants en eux-mêmes n'ont d'autre appui que leur propre valeur tandis que les Juifs ont la garantie du secours d'en-haut.

29. Cette garantie céleste se produit visiblement, suivant le thème cher à Jason de Cyrène, sous la forme de cavaliers aériens aux armures étincelantes (**3,** 25; **5,** 3). L'apparition, ayant pour but d'effrayer les adversaires, est réservée à ces derniers; ainsi en fut-il dans le cas d'Héliodore et dans III Macc. **6,** 18 où l'on voit deux anges environnés de gloire et d'une majesté terrible descendre de la porte du ciel, visibles aux ennemis, sauf aux Juifs, et remplir de trouble et de frayeur la troupe adverse. Les apparitions ou les voix célestes ne sont d'ordinaire rendues sensibles qu'aux individus qu'elles concernent spécialement. Dan. **10,** 7; Act. **9,** 7; **22,** 6-9. Pourquoi cinq anges? Peut-être, selon Grimm, à cause des cinq frères, fils de Mattathias. Ginzberg, *The legends of the Jews*, VI, p. 251, estime d'après quelques analogies des midrash que les cinq hommes seraient Abraham, Isaac, Jacob, Moïse et Aaron.

30. Les cinq cavaliers mettent Judas au milieu d'eux, *qui Macchabeum medium acceptum* L, phrase normale qui, toutefois, a choqué un reviseur féru de symétrie, d'où l'addition οἱ δύο à la fin du verset précédent, arrangée par Vg en *ex quibus duo Machabeum medium habentes*, développée par Ben Gorion (IV, 21) : « Judas vit cinq jeunes gens montés sur des chevaux de feu, dont les ornements étaient d'or et deux d'entre eux se tenaient du côté de Judas, l'un d'un côté l'autre de l'autre, le protégeant avec leurs boucliers; quant aux trois autres, ils luttaient contre l'armée de Timothée. » Sous le rapport de la construction, οἱ δύο avec l'article est une superfétation évidente.

Aveuglés par les éclairs, l'orage aidant les Juifs, les ennemis se dispersaient dans le plus grand désordre. Avec Kappler, nous adoptons la leçon *q* διεξίπταντο, car ἐξίπτασθαι existe chez les écrivains grecs et la notion « in diversas partes volaverunt, dissipati sunt » convient fort bien au contexte, tandis que διεκόπτοντο et ses synonymes rentrent dans la série des gloses banales.

31. La confusion de la déroute favorise le massacre. Nous retrouvons en quelque sorte ici l'expression plus de 20.000 de **8,** 30; **10,** 23 avec un effort vers des chiffres précis. Cf. Bévenot, p. 35.

[29] οι δυο après Ιουδαιων (FTS) *Vg*, om. (R) et *anc. lat.*
[30] διεκοπτοντο (RS) κατεκοπτοντο (FT), διεξιπταντο Kappler, p. 58.
[33] ασμενοι (RFT) ασμενως (S). — τεσσαρας (RFT) τεσσερακοντα (S).

s'arrêtèrent. [28] Au moment même où se diffusait la clarté du soleil levant, ils en vinrent aux mains de part et d'autre, les uns ayant pour gage du succès et de la victoire, outre leur vaillance, le recours au Seigneur, les autres prenant leur emportement pour guide des batailles. [29] Au fort du combat, apparurent du ciel aux ennemis, sur des chevaux aux freins d'or, cinq hommes magnifiques qui se mirent à la tête des Juifs [30] et, prenant en même temps Maccabée au milieu d'eux et le couvrant de leurs armures, le gardaient invulnérable. Ils lançaient aussi des traits et la foudre sur les adversaires qui, bouleversés par l'éblouissement, se dispersaient dans le plus grand désordre.
[31] Vingt mille cinq cents fantassins et six cents cavaliers furent alors égorgés.
[32] Quant à Timothée, il s'enfuit en personne dans une place très forte appelée Gazara où commandait Chaeréas. [33] Pendant quatre jours, Maccabée et les siens l'assiégèrent avec une ardeur joyeuse. [34] Confiants dans la force de la place, ceux qui se trouvaient à l'intérieur ne cessaient de blasphémer et de

32. S'agit-il de Gazara, ville forte de la plaine maritime, ennemie d'Israël, fortifiée par Bacchidès en 160 et conquise finalement par Simon en 142? La tradition manuscrite est toute en faveur de ce nom qu'il est impossible d'appliquer tel quel à une autre localité. Comment devancer alors de plus de vingt ans la prise de Gazara ou Gézer par les Juifs? On élude cette difficulté en supposant une erreur initiale de nom. Grimm, Kolbe, Schlatter pensent qu'il faut lire *Iazer*, hellénist. *Iazora*, ville forte du ressort de Timothée en Transjordanie, sur la base I Macc. **5**, 6-8. Au point de vue de la confusion onomastique on pourrait également aligner Gadora (es-Salṭ) ou Gadara (Mukeis). Ben Gorion, après avoir placé en Galaad le combat contre Timothée, met en fuite ce dernier et l'amène à Gaza car au moyen âge on identifiait couramment Gazara des Macc. à la ville philistine de Gaza.

Il est à remarquer cependant que le narrateur demeure en Judée. Timothée s'avance à la conquête de cette province alors que les Asmonéens sont encore à Jérusalem où ils invoquent le Seigneur. La rencontre a lieu à une certaine distance de la ville sainte et, en somme, l'indice topographique convient à la position de Gézer. Aussi bien serions-nous ici en face d'une forme haggadique de la prise de Gazara par Simon en 142. Restreint aux exploits de Judas, II Macc. a ramené dans le cycle de ce héros la fameuse prise de Gézer, dont la renommée persistait dans la tradition populaire. Simon, peu sympathique à Jason, était sacrifié d'après le principe qu'on ne prête qu'aux riches. Jason de Cyrène a pu cueillir le récit sous cette forme ou façonner lui-même cette haggada que caractérisent, comme toutes les anecdotes de ce genre, une grande liberté vis à vis de la chronologie et des détails historiques et géographiques et la recherche avant tout de ce qui est de nature à stimuler le sentiment religieux et l'orgueil national. Moffatt cite à ce propos un article de Kosters dans *Theol. Tijdschrift*, 1878, 519 ss. Admettre cette interprétation n'exige pas de suspecter la réalité des péripéties qui font la matière des versets suivants. Schlatter leur accorde même plus de crédit qu'à I Macc. *Jason von Kyrene*, p. 23. Sur les caractéristiques des récits haggadiques voir *Jüdisches Lexicon*, II, 1331-34.

33. On remarquera ici une autre application du nombre cinq : quatre jours de siège et un jour d'assaut. Les variantes 24, 25, 40 jours ne méritent aucune considération, elles atténuent le mordant de l'opération.

34 s. Les défis, insultes et blasphèmes lancés par les assiégés du haut de leurs puissantes murailles préparaient la lutte corps à corps. Excitant la bile des assiégeants, ces attaques verbales appelaient de furieuses vengeances. C'est ainsi qu'exaspérés par les injures que les musulmans leur avaient adressées pendant le siège de Jérusalem et par les outrages

πεποιθότες ὑπεράγαν ἐβλασφήμουν καὶ λόγους ἀθεμίτους προΐεντο. [35] ὑποφαινούσης δὲ τῆς πέμπτης ἡμέρας εἴκοσι νεανίαι τῶν περὶ τὸν Μακκαβαῖον πυρωθέντες τοῖς θυμοῖς διὰ τὰς βλασφημίας προσβαλόντες τῷ τείχει ἀρρενωδῶς καὶ θηριώδει θυμῷ τὸν ἐμπίπτοντα ἔκοπτον. [36] ἕτεροι δὲ ὁμοίως προσαναβάντες ἐν τῷ περισπασμῷ πρὸς τοὺς ἔνδον ἐνεπίμπρων τοὺς πύργους, καὶ πυρὰς ἀνάπτοντες ζῶντας τοὺς βλασφήμους κατέκαιον· οἱ δὲ τὰς πύλας διέκοπτον, εἰσδεξάμενοι δὲ τὴν λοιπὴν τάξιν προκατελάβοντο τὴν πόλιν, [37] καὶ τὸν Τιμόθεον ἀποκεκρυμμένον ἔν τινι λάκκῳ κατέσφαξαν, καὶ τὸν τούτου ἀδελφὸν Χαιρέαν καὶ τὸν Ἀπολλοφάνην. [38] ταῦτα δὲ διαπραξάμενοι μεθ᾽ ὕμνων καὶ ἐξομολογήσεων εὐλόγουν τῷ κυρίῳ τῷ μεγάλως εὐεργετοῦντι τὸν Ἰσραὴλ καὶ τὸ νῖκος αὐτοῖς διδόντι.

qu'ils n'avaient cessé de prodiguer du haut des murs à la croix et à la religion du Christ, les Croisés victorieux se livrèrent à une répression sanglante à travers la ville et sur l'esplanade du Ḥaram. Guillaume de Tyr, VIII, 11, ayant raconté les sacrilèges et les blasphèmes des assiégés, ajoute : « Le peuple de Notre-Seigneur qui était en sainte volonté de servir son créateur voyait bien toutes les vilenies que faisaient les Turcs, aussi s'accroissait grandement la volonté en leurs cœurs de venger la honte de Jésus-Christ. »

36. En vertu du mouvement dit περισπασμός, d'autres soldats de l'armée de Judas se portent du côté opposé à celui qu'ont envahi les vingt jeunes gens et incendient les tours. Le terme technique de « conversion » a échappé à Vg et l'anc. lat., *in tumultu* ne le traduit pas exactement. P a mieux saisi le sens : *alii vero similiter cum conscendissent muros in illa destinatione quæ esset contra eos qui essent intus, incendebant turres.* L'incendie des portes conservé par l'anc. lat. a fait place dans la Vg à un pillage de deux jours continus.

37. Une citerne sèche parce que percée est un abri secret encore en usage en Palestine dans les temps de trouble, par exemple durant la période du terrorisme de **1937-38.** Voir II Sam. **17,** 18 et la cachette de Josèphe à Jotapata, (*BJ.*, III, 341) où les Romains finissent par le trouver.

38. Si Timothée est celui de **12,** 2, il faudra placer sa mort et le siège de ladite Gadara à la fin de sa carrière, c'est-à-dire après la campagne de Galaad, **12,** 26. Pour éluder la difficulté on distingue Timothée I, tué dans la citerne, de Timothée II le stratège de Transjordanie. Bévenot, p. 30.

Excursus VII

Fête de la Ḥanoucca.

La date.

Le nom hébreu חֲנֻכָּה traduit par ἐγκαίνισις, ἐγκαινισμός dans le grec de Num., par ἐγκαίνια dans Esd. et Neh., comporte le sens d'inauguration, d'instauration s'il s'agit d'une construction nouvelle ou d'une institution, et le sens de restauration s'il s'agit d'une construction détériorée remise dans son état antérieur. La dégradation du monument a-t-elle été accompagnée d'une profanation? Une purification préalable s'imposera : effacement des symboles païens, suppression de tout ce qui a été contaminé par le culte étranger, formules expiatoires et de réconciliation. Mentionné en passant par I Macc. **4,** 36 et **41,** l'acte préparatoire nommé ὁ καθαρισμός prend une très grande importance dans

[38] εξομολογησεων lat. confessionibus (RFT), εξομολογησεως (S).

proférer des paroles impies.
35 Le cinquième jour commençant à poindre,
vingt jeunes gens de la troupe de Maccabée que les blasphèmes avaient
enflammés de colère, s'élancèrent sur la muraille avec un mâle courage et
une ardeur farouche et massacrèrent quiconque se présentait devant eux.
36 D'autres montèrent pareillement contre les assiégés en les prenant à revers,
mirent le feu aux tours et allumèrent des bûchers sur lesquels ils brûlèrent
vifs les blasphémateurs. D'autres brisèrent les portes, firent entrer le reste
de l'armée et furent les premiers à occuper la ville.
37 Ils égorgèrent Timothée
qui s'était caché dans une citerne et avec lui son frère Chaeréas et Apollo-
phane.
38 Après avoir accompli ces exploits, ils bénirent avec des hymnes et
des louanges le Seigneur qui accordait de si grands bienfaits à Israël et qui
lui donnait la victoire.

II Macc. au point que ce nom y désigne couramment la dédicace et le jour même de la fête de la Ḥanoucca (**2,** 16, 18; **10,** 3, 5). L'auteur avait à cœur de faire tomber les préventions contre un temple où l'on avait sacrifié des porcs et célébré les orgies du culte bachique. De ces souillures il ne restait rien et désormais le Seigneur saurait conserver sans tache sa maison purifiée (**14,** 36). Le terme de *katharismos* s'applique de préférence au sanctuaire et à ses parvis restés debout après avoir abrité les rites païens, l'*enkænismos* se refère plus directement à l'autel complètement refait et par conséquent sujet à une inauguration proprement dite. C'est en offrant un sacrifice légal sur ce nouvel autel que les compagnons de Judas l'inaugurent et le dédient (I Macc. **4,** 53). La réinstitution du sacrifice est en somme l'acte principal et essentiel de la Ḥanoucca, par lequel les rapports du peuple avec Jahveh étaient renoués. Pour donner à ce fait toute l'importance qu'il mérite, les Asmonéens ne craignent pas de l'environner, autant que le permettent les circonstances, de la pompe des dédicaces du passé, celle du premier temple célébrée par Salomon (I Reg. **8,** 62 ss.; II Chr. **5,** 13; **7,** 4-8) et celle du second sous Esdras (Esd. **6,** 16 ss.). Ils vont même plus loin en décrétant que dorénavant on renouvellera cette fête chaque année huit jours durant à partir du 25 Kislew (I Macc. **4,** 59; II Macc. **10,** 7).

C'est en effet ce jour-là que Judas célébra le premier sacrifice après avoir dans les jours précédents rebâti l'autel, purifié le Temple et remis en place les ustensiles du culte. On fit tout pour être prêt le 25 Kislew car on tenait à effacer la honte imposée à l'autel des holocaustes à pareil jour trois ans auparavant. La substitution du rite païen s'était accomplie en trois temps : 1° la suppression du sacrifice perpétuel au cours de l'année 145 Sél.; 2° l'érection de l'autel païen le 15 Kislew de la même année (I Macc. **1,** 54) = 7 décembre 167 avant J.-C.; 3° le premier sacrifice païen sur cet autel ayant pour base l'autel des holocaustes, le 25 Kislew de la même année, c'est-à-dire le 17 décembre 167.

Le sacrifice du 25 Kislew inaugurait l'institution du sacrifice mensuel du vingt-cinquième jour ἐπὶ τὸν βωμὸν ὃς ἦν ἐπὶ τοῦ θυσιαστηρίου (I Macc. **1,** 59). Or ce sacrifice mensuel n'est autre que cette immolation suivie d'un repas rituel dont il est question dans II Macc. **6,** 7 et qui avait lieu chaque mois en l'honneur de la naissance du roi : εἰς τὴν κατὰ μῆνα τοῦ βασιλέως γενέθλιον ἡμέραν. Donc, si Judas Maccabée a voulu offrir son sacrifice inaugural le 25 Kislew de l'an 148 Sél. coïncidant avec le 14 décembre 164, ce fut pour marquer l'abolition du rite païen institué en l'honneur de la naissance d'Antiochus Épiphane autant que pour expier la profanation infligée à l'autel de Jahveh par le sacrifice inaugural d'un porc juste trois ans auparavant. Les dates du calendrier luni-solaire oriental que suivaient les Juifs sont identifiées d'après les calculs babyloniens par Kugler. Voir Sidersky, *Et. sur la chronol. assyro-babylon.*, p. 54 s.

Rien de plus normal que la raison donnée par nos textes à l'institution de la Ḥanoucca du 25 Kislew. Elle est trop simple pour les savants désireux de déballer leur érudition. Ils sont encore nombreux ceux qui, à la suite de Wellhausen voient dans cette fête une survivance du culte du solstice d'hiver. A. Jeremias retrouve même dans l'association *Ḥanoc-Ḥanoucca* et les trois cent soixante-cinq ans de la vie d'Énoc, les trois cent soixante-cinq jours du cours annuel du soleil. On ne saurait trop, par conséquent, faire remonter la fête prétendue maccabéenne dans le cours des siècles. Il n'y a qu'un obstacle à cela, c'est que l'identification du 25 Kislew au 25 décembre est fondée sur des réformes de calendrier bien postérieures aux Maccabées, si jamais une telle identification a été adoptée par les Juifs. Il est en effet une chose certaine, c'est qu'une telle identification n'a pas encore pénétré dans l'usage juif. Ainsi en l'année 1941, le 25 Kislew, avec sa fête de la Ḥanoucca, est tombé le 2 décembre du calendrier julien et le 15 décembre du calendrier grégorien ! Il n'y a donc rien à redire à l'équivalence du 25 Kislew et du 14 décembre en 164 avant notre ère. Si l'on avait eu en vue cette année-là le solstice ou la fête du *Sol invictus* du 25 décembre, on n'aurait pas un tel écart entre le jour et l'objet de la fête. Du reste, il est absurde d'affirmer l'équivalence régulière d'un jour d'une année luni-solaire et d'un jour d'une année solaire, de faire coïncider, par exemple, sans faute, le 25 Kislew avec le jour dans le signe du Capricorne où tombe le solstice d'hiver. Baumstark, dans sa *Liturgie comparée*, p. 163, assimile également le 25 Kislew au solstice.

Rankin, qui reconnaît l'inanité de cette équivalence, tombe à son tour dans une erreur grossière en identifiant le 25 Kislew avec le 18 novembre, fête du dieu soleil Kronos-Hélios, identique à Zarvan et à Bel. Ce 18 novembre serait le premier jour de l'année dans la province de Syrie et le dixième jour de l'hiver. Toute l'argumentation est tirée de témoignages de basse époque et suppose un mois de Kislew commençant le 23 octobre, ce qui est impossible, vu que de 250 à 10 avant notre ère le mois de Kislew n'a guère débuté avant le 18 novembre. Voir *RB.*, 1931, p. 606 s., à propos de l'ouvrage de Rankin sur *The Origins of the Festival of Hanukkah* (1930).

Si les arguments fondés sur la date n'ont pas de valeur, ne serait-il pas possible de retrouver dans les rites de la fête les preuves d'antécédents païens de la Ḥanoucca? C'est ce qui nous reste à examiner sans omettre l'interprétation de ces rites par la tradition juive.

L'octave et le hallel.

La Ḥanoucca est appelée « la scénopégie du mois de Casleu », c'est-à-dire les Souccoth de Kislew dans II Macc. **1**, 9 et 18. Cette assimilation ayant pour but de donner aux Alexandrins une haute idée de la nouvelle fête, s'explique d'abord par le fait que celle-ci tient en hiver la place, à peu de jours près, que les Souccoth de Tišri tiennent en automne.

Les Souccoth de Kislew comblent heureusement une lacune dans la série des fêtes saisonnières, Pâque étant la fête majeure du printemps, Pentecôte celle de l'été, les Tabernacles ou Souccoth celle de l'automne. On devine ici l'intention de mettre la Ḥanoucca sur le pied des grandes solennités de la Torah. C'est ce que manifestent en outre le privilège de l'octave dont a été dotée cette fête et le chant du *hallel* qu'on exécute aussi ce jour-là.

Expliquer l'institution de l'octave par le temps nécessaire à la reconstruction de l'autel et à la préparation des vases, des lampes et autres ustensiles cultuels, ne répond pas aux données de I et II Macc. qui placent ces opérations avant le 25 Kislew et non après. C'est sans doute sous l'influence de cette explication du traité *Ta'anit* que les Juifs commémorent aujourd'hui le huitième jour de la Ḥanoucca, au 2 Tebet, la dédicace de l'autel. L'octave fut adoptée non seulement en vertu de la parité voulue avec les trois grandes fêtes, mais encore pour se modeler sur Salomon et Esdras qui avaient profité de l'affluence du *ḥag* par excellence, les Souccoth, pour inaugurer l'un le Temple, l'autre l'autel

réédifié. Or, la cérémonie de ces dédicaces emprunta nécessairement les sept jours que durait la fête des Souccoth, plus un huitième jour pour l'assemblée de clôture et le renvoi du peuple, de là la réflexion de II Macc. **2,** 12 : ὡσαύτως καὶ ὁ Σαλωμὼν τὰς ὀκτὼ ἡμέρας ἤγαγεν. La réduplication des sept jours dans I Reg. **8,** 65 est une erreur provenant du dédoublement de l'inauguration du Temple et des Souccoth. La source peut en être II Chr. **7,** 8 qui attribue sept jours à la dédicace de l'autel et sept jours au *ḥag*. Mais on constate déjà par ces gloses l'idée d'une octave inséparable de la Ḥanoucca. Cette association entre la célébration des Tabernacles et la dédicace d'un autel ou de la maison de Dieu ne serait-elle pas l'origine la plus claire de la formule de II Macc. **1,** 9 : αἱ ἡμέραι τῆς σκηνοπηγίας τοῦ Χασελεῦ μηνός ? Si ladite association est claire dans Esd. **3,** 3 s., elle ne se vérifie pas pour la dédicace de la maison de Dieu achevée le 3 Adar, mais le nombre des victimes immolées à cette occasion laisse entendre une célébration de plusieurs jours (**6,** 16 s.). C'est une erreur commise par Rankin (p. 93) de joindre la célébration de la Pâque (14 Nisan) à l'inauguration du second temple le 3 Adar (Esd. **6,** 19). Il est inutile d'insister sur les raisons fantaisistes alléguées par les talmuds comme origine de l'octave, celle-ci, par exemple, que la seule cruche d'huile restée sans souillure dans les celliers du temple, avait, par miracle, suffi à l'éclairage du sanctuaire pendant huit jours. D'autres racontaient qu'on avait attendu huit jours pour avoir de l'huile pour les lampes.

De même qu'aux trois grandes fêtes, on chantait le *hallel* (Ps. **113–118**) à la Ḥanoucca. De l'avis de Grätz, cet usage aurait passé de cette dernière fête aux antiques solennités de Pâque, de la Pentecôte et des Tabernacles.

Le ps. **118** (Vg. **117**) est tellement bien adapté à la cérémonie de l'inauguration du Temple que l'on a bien lieu de croire qu'il a servi à Judas le jour même de la Ḥanoucca de 164, comme aussi le ps. **30,** suivant Robertson Smith, se fondant sur le contenu du texte et sur le titre : *mizmâr šîr-ḥanouccathhabbaith :* ψαλμὸς ᾠδῆς τοῦ ἐνκαινισμοῦ τοῦ οἴκου. Ce chant des psaumes est d'ailleurs indiqué par I Macc. **4,** 54 ἐγεκαινισθη ἐν ᾠδαῖς. avec l'accompagnement des instruments de musique qui sied aux circonstances joyeuses.

Le port des rameaux.

En disant que Judas et les siens célébrèrent les huit jours à la manière des Tentes, II Macc. **10,** 6 ne prétend pas qu'ils demeurèrent sous des abris de feuillages comme on le faisait la semaine des Souccoth. En hiver, ce rite n'avait plus sa signification propre. Mais ce qu'il y avait de commun aux Souccoth et à la Ḥanoucca, c'était le port des thyrses, ou tout au moins des rameaux verts et des palmes. Le livre des Jubilés (**16,** 31) représente Abraham, au temps des Souccoth, avec des branches de palmiers et des fruits en mains, faisant sept fois le tour de l'autel en louant Dieu. Cependant, à y regarder de près, le port des rameaux à la Ḥanoucca n'a pas la signification symbolique du *loulab*, faisceau de verdure et de fruits, portés au Temple aux Souccoth de Tišri, fête de la féconde automne. Les rameaux de la Dédicace sont portés en signe de joie et de victoire comme ceux de I Macc. **13,** 51 à la prise de possession de l'Acra. Mais il y a le passage de II Macc. **10,** 6 s. qui entend donner une explication particulière de ce rite. Les branchages auraient pour but de rappeler aux partisans de Judas le temps où vivant comme des bêtes sauvages sur les montagnes et dans les cavernes, ils n'avaient pas le bonheur de célébrer les Souccoth. Que la Ḥanoucca ne soit qu'une compensation des Souccoth que l'on a manquées, l'interprétation est insuffisante, elle est même forcée, l'auteur voulant à tout prix apparenter Tabernacles et Dédicace.

Aussi bien certains critiques ont-ils tenté de tirer de ce texte une allusion, voilée à dessein, aux réjouissances auxquelles les adeptes de Dionysos se livraient sur le flanc des montagnes, une peau de daim jetée sur les épaules, ayant en mains des thyrses ou longs bâtons enguirlandés de lierre, dansant avec une ardeur sauvage au bruit des cymbales et

des flûtes. L'emploi des thyrses n'est-il pas mentionné par notre passage de II Macc. et ce même livre ne signale-t-il pas la célébration des Dionysia à Jérusalem? On prétend même fixer cette fête de Bacchus au 25 Kislew, ce que le texte pourtant n'autorise pas avec certitude (**6,** 7). Rankin, p. 109, voit même le vieil Athénien de **6, 1**, mandataire du roi, initier les Juifs hellénisants aux rites dionysiaques selon la pure manière attique, celle des Bacchantes d'Euripide : ἐν ὄρεσσι βακχεύων ὁσίοις καθαρισμοῖσιν. Le port des rameaux à la Ḥanoucca ne serait donc rien autre qu'une survivance d'un rite bachique pratiqué avec passion le 25 Kislew au temps de l'abomination horrifique d'Antiochus Épiphane. On en est même venu à se demander si le port des rameaux aux Souccoth n'a pas été emprunté à la Ḥanoucca, car la frondaison cueillie dans la montagne pour la fête du septième mois d'après Néh. **8,** 15 était seulement destinée à la confection des huttes.

Nous répondons à cela que le port des rameaux aux Souccoth se réduit au *loulab* décrit par Lév. **23,** 40, que le *loulab* ne figurait pas à la Ḥanoucca, que *loulab* est traduit par θύρσος dans le grec des auteurs juifs. Mais ce dernier point ne peut se vérifier pour II Macc. **10,** 7 διὸ θύρσους καὶ κλάδους... Voir le Comment. sur ce verset. Si les Juifs orthodoxes adoptèrent les thyrses, les rameaux et les palmes, ce ne doit être que pour supplanter le rite grec des Dionysia par un usage analogue mais pur. Parce que les renégats s'en servaient pour la glorification de Bacchus, ce n'était pas une raison pour refuser à Jahveh créateur l'hommage du règne végétal, l'applaudissement de cette flore méditerranéenne au feuillage toujours vert qui fait la parure des montagnes de Judée, même au cœur de l'hiver. Is. **55,** 12 ne dit-il pas : « Montagnes et collines vous acclameront. Tous les arbres des champs vous applaudiront? »

Le sacrifice du 25 Kislew 164 supplantait l'immolation impure du *dies natalis* d'Antiochus; le port des rameaux accompagnant ce sacrifice supplantait les thyrses et les palmes de la *pompè* de Dionysos. La vitalité du Judaïsme était assez puissante pour n'avoir rien à redouter de ces analogies extérieures.

Les lumières.

Si nous consultons Josèphe sur l'origine des Encénies, les *Antiq.* nous répondent XII, **7,** 6 (316-322) en paraphrasant quelque peu le récit de I Macc. Après avoir décrit le nettoyage, la réorganisation du mobilier, la construction de l'autel nouveau, l'historien ajoute : « Et le vingt-cinquième jour du mois de Casleu, que les Macédoniens nomment Apellaios, le chandelier fut allumé, l'encens brûlé sur l'autel, les pains placés sur la table, un holocauste offert sur le nouvel autel aux sacrifices. Il se trouva que ces cérémonies eurent lieu le jour anniversaire de celui où les Juifs avaient changé leur culte saint pour un culte impur et adopté les mœurs des autres peuples trois ans auparavant... » Le § 7 (323-326) rappelle les huit jours de fêtes et le chant des psaumes accompagnant de riches sacrifices. Judas et les siens « furent si heureux de pouvoir reprendre leurs coutumes et de recouvrer.... la liberté de leur culte, qu'ils firent une loi pour que leurs descendants célébrassent chaque année, pendant huit jours, la restauration du Temple. Et depuis ce temps jusqu'aujourd'hui, nous célébrons cette fête, que nous appelons fête des Lumières, d'un nom qui lui fut, je pense, donné parce que cette liberté avait lui pour nous d'une manière inespérée. » Trad. Chamonard.

L'interprétation du nom de φῶτα par φανῆναι τὴν ἐξουσίαν, dont Josèphe s'avoue responsable, demeure dans le domaine spirituel sinon fantaisiste. Ce nom doit tout d'abord s'interpréter matériellement avant de fournir sa portée symbolique. A lui seul il nous indique l'importance de l'illumination parmi les rites de la Ḥanoucca.

Ce fut la coutume d'allumer des lumières qui préserva de la disparition la fête de la Dédicace, coutume regardée comme une obligation religieuse même après la ruine du Temple. Les sacrifices ayant cessé, l'illumination devient le rite fondamental de la Ḥanoucca. Le midrash *bamidbar Rabba* sur Num. **15,** 5 ne craint pas de dire : « Le sacri-

fice n'est valable qu'au temps du Temple, mais les *lumières* (de la Ḥanoucca) demeurent éternelles. » הנרות répond à φῶτα comme nom propre de la fête dans la Mishna qui ne l'envisage que sous le jour de l'illumination. Ainsi : lorsque les fils d'Asmonée eurent repris le Temple, ils trouvèrent sept lances de fer allumées; comme la menora avait été volée, les sept lances plantées en terre servirent provisoirement de chandelier... et autres chinoiseries de même acabit.

Le P. Höpfl (*Biblica*, III,p. 175) veut que les lumières de la Dédicace soient un emprunt à la fête des Souccoth où l'on illuminait le parvis du Temple si brillamment que toute la ville en était éclairée (*Soucca* 5, 1-3). Edersheim prétend au contraire que les Souccoth sont redevables de ce rite à la Ḥanoucca. Nouveau cas de la reversibilité constatée à propos du hallel et des rameaux. Quoi qu'il en soit, ce point de vue est celui de la parenté étroite entre la fête de Tišri et celle de Kislew qui est peut-être visée aussi par II Macc. **1,** 18. Quelle que soit l'importance que le début de II Macc. accorde à la pérennité du feu sacré de l'autel, il s'agit de la légitimité des sacrifices offerts sur l'autel de Jérusalem et non de lumières. On pourrait à la rigueur dans celles-ci voir un souvenir de l'allumage de la menora. Tout ceci est hypothétique et ne se trouve déjà plus en rapport avec l'illumination de la fête des Tabernacles.

La position de Rankin sur ce sujet est à prendre en considération quand il émet cette proposition que le rite de la lampe de la Ḥanoucca n'a rien de commun avec l'illumination des Souccoth ou, si l'on préfère, que l'usage des lumières est tout à fait différent dans l'une et l'autre fête. Aux Souccoth l'illumination est confinée au Temple, à la Ḥanoucca les lumières sont allumées aux portes des maisons et non seulement à Jérusalem mais ailleurs. L'illumination du Temple peut symboliser un effort pour prolonger la lumière du jour qui va décroître avec l'équinoxe d'automne, la lampe de la Ḥanoucca prend un sens particulier du fait de sa position à l'entrée des maisons. Si elle avait son origine seulement dans la Dédicace du Temple, elle aurait disparu avec l'édifice sacré. Elle demeure cependant liée au renouveau maccabéen, mais sans relation avec le solstice d'hiver comme on est à même de le déduire par la position du 25 Kislew sur le calendrier.

La tradition juive est très ferme sur la fixation de la lampe hors de l'ouverture de la porte, ou en tout cas hors d'une ouverture de la façade. Perse s'en fait le témoin en 62 de notre ère : *Unctaque fenestra dispositæ pinguem nebulam vomuere lucernæ.* Sat. 5, 179-184. En définitive, elle tient, partout où cela se peut, la place des autels domestiques que, sur l'ordre d'Épiphane désireux de décentraliser le culte de Jérusalem, on avait érigés aux portes des maisons et dans les rues en chaque ville de Juda. Ces autels privés recevaient les offrandes, l'encens, les sacrifices privés qu'on avait coutume d'offrir au Temple. La vertu prophylactique des rites pratiqués à la porte d'entrée était fort estimée. Dans le Judaïsme orthodoxe les autels dont parle I Macc. **1,** 35 ne pouvaient être tolérés, mais on suppléa à leur disparition par la lampe dont la flamme représente les anciens sacrifices. On substituait ainsi un procédé légitime à une coutume qu'il était difficile d'extirper entièrement. D'après les prescriptions de la Synagogue, la lampe de la Ḥanoucca doit être placée du côté de l'ouverture opposé à la mezouza. Cette lampe est issue du même principe que la mezouza, le phylactère, les tephillim, l'observation stricte et littérale de la Loi telle que la concevaient les Assidéens. Entre 250 et 100 avant notre ère, les dévots de la Torah imaginèrent ces symboles tangibles de la Loi par réaction contre le danger des amulettes et des *stigmata* que, de son temps encore, Philon reproche aux Juifs de porter. Si, au début, les lumières de la Ḥanoucca ont eu quelque relation avec le feu perpétuel de l'autel et ont servi à supplanter le culte de l'autel domestique, elles ont vite rejoint, sous la poussée pharisienne, les autres symboles de la Loi. Elles figurent le triomphe de la Loi obtenu par Judas et les siens sur les ténèbres du paganisme, car la Loi est une lumière. Prov. **6,** 23 ὅτι λύχνος ἐντολὴ νόμου. Ps. **118** gr., 105 λύχνος τοῖς ποσί μου ὁ νόμος σου καὶ φῶς ταῖς τρίβοις μου.

CHAPITRE XI

[1] Μετ' ὀλίγον δὲ παντελῶς χρονίσκον Λυσίας ἐπίτροπος τοῦ βασιλέως καὶ συγγενὴς καὶ ἐπὶ τῶν πραγμάτων λίαν βαρέως φέρων ἐπὶ τοῖς γεγονόσι, [2] συναθροίσας περὶ τὰς ὀκτὼ μυριάδας καὶ τὴν ἵππον ἅπασαν παρεγίνετο ἐπὶ τοὺς Ἰουδαίους, λογιζόμενος τὴν μὲν πόλιν Ἕλλησιν οἰκητήριον ποιήσειν, [3] τὸ δὲ ἱερὸν ἀργυρολόγητον, καθὼς τὰ λοιπὰ τῶν ἐθνῶν τεμένη, πρατὴν δὲ κατ' ἔτος τὴν ἀρχιερωσύνην ποιήσειν, [4] οὐδαμῶς ἐπιλογιζόμενος τὸ τοῦ θεοῦ κράτος πεφρενωμένος δὲ ταῖς μυριάσι τῶν πεζῶν καὶ ταῖς χιλιάσι τῶν ἱππέων καὶ τοῖς ἐλέφασι τοῖς ὀγδοήκοντα. [5] εἰσελθὼν δὲ εἰς τὴν Ἰουδαίαν καὶ συνεγγίσας Βαιθσουρα ὄντι μὲν ἐρυμνῷ χωρίῳ, ἀπὸ δὲ

1-12. Première campagne de Lysias.

Ce récit est parallèle pour le fond à I Macc. **4,** 26-35. Lysias est seul à conduire l'expédition; vient ensuite dans les deux livres un récit des campagnes contre des nations et des villes étrangères; les deux textes placent cette expédition de Lysias en 148 Sél. Voir le comm. de I Macc. La place normale de la péricope est à la suite de **8,** 29 ou 35. Toutefois l'abréviateur qui a déjà introduit le règne d'Eupator considère ces hostilités comme l'origine d'un armistice préludant à la paix conclue avec ce prince. Il a ajusté l'épisode à son cadre particulier.

1. La traduction de L *intervallum temporis* suppose le diminutif χρόνισκος dont la rareté ne convient pas à une glose; si glose il y avait, παντελῶς ὀλίγος χρόνος serait plus vraisemblable comme telle. D'après I Macc. **3,** 32 s., le titre d'*épitrope* du roi répond à la charge de tuteur selon une acception classique fort répandue et la qualité de *parent,* omise par l'anc. lat., était chez Lysias plus que la simple dignité supérieure à celle d'*ami* qui donnait droit à la fibule d'or (I Macc. **10,** 89) mais elle était fondée sur des liens familiaux réels. On assimile d'ordinaire le préposé aux affaires dans la haute sphère de l'administration au vizir ou au ministre unique des rois absolus. « Le fardeau du pouvoir personnel, écrit Bickermann, *Inst. Sél.*, p. 187, n'était même pas soutenu par l'institution du ministériat. Nous ne voyons aux côtés du souverain que son suppléant, « le préposé aux affaires ». Hermias sous Antiochos III, Héliodore sous Séleucos IV, Lysias sous Antiochos IV et V, Ammonios sous Alexandre Balas, Lasthène sous Démétrios II, Héracléon sous Antiochos VIII assumèrent la direction générale de l'État au nom du roi. Il serait vain de chercher à délimiter leur compétence... » Xénophon et les écrivains hellénistiques usent facilement de la tournure βαρέως (ou autre adv.) φέρειν ἐπί (voir **7,** 39) suivi du datif.

2. — παρεγίνετο AV, anc. lat. *veniebat* imparf. à conserver. Kappler, p. 57. Le nombre des fantassins de I Macc. **4,** 28 est augmenté ici de 20.000. Quant à la totalité de la

[1] χρονισκον (RS), χρονον (F).
[5] Βαιθσουρα (R), Βεθσουρων (S) *AV*, Βαιθσούρα (FT) — σχοινους (S), σταδιους (RFT) πεντε (RFTS), πεντακοσιους 55, quingentis *P*, πεντε προς τοις μυριοις 19 ss. Syr. quinque stadiorum in decem milibus... *anc. lat.*

CHAPITRE XI

[1] Très peu de temps après, Lysias, tuteur et parent du roi, chargé de toutes les affaires du royaume, très affecté par les derniers événements [2] assembla environ quatre-vingt mille hommes de pied avec toute sa cavalerie et se mit en marche contre les Juifs, comptant bien faire de la ville sainte une résidence pour les Grecs, [3] soumettre le Temple à un impôt comme les autres temples des nations et vendre tous les ans la dignité de grand-prêtre, [4] sans tenir aucun compte de la puissance de Dieu, pleinement confiant dans ses myriades de fantassins, dans ses milliers de cavaliers et ses quatre-vingts éléphants.

[5] Ayant donc pénétré en Judée, il s'approcha de Bethsour, qui est une place forte distante de Jérusalem d'environ cinq schoenes et la pressa

cavalerie, il est à noter que dans l'A. T. et Luc, *tout* n'est pas toujours à prendre au pied de la lettre. Nous avons 5.000 cavaliers dans I Macc.

3. L'hellénisation de Jérusalem racontée **4,** 7 ss., ralentie par la mort d'Antiochus Épiphane et le recouvrement du sanctuaire juif dans la perspective de notre IIe livre, avait besoin d'être activée. Le Temple, supposé déjà revenu au culte judaïque, ne devait pas pour autant être exempt des impôts qui frappaient les temples grecs. Voir I Macc. **10,** 41. L'adjectif est formé d'ἀργυρολογεῖν usité en class. En renouvelant chaque année l'institution du grand-prêtre qui se payait fort cher, le fisc s'assurait un revenu sérieux.

4. La traduction de l'anc. lat. *mente effrenatus* est inspirée par la ressemblance fortuite avec πεφρενωμένος (de φρήν *mens* et non de *frenum*) dont le sens d'*animatus* ou d'*elatus* s'éloigne déjà de la signification ordinaire de φρενοῦσθαι « revenir à la raison ». Le nombre de 80 assorti aux 80.000 fantassins manque dans l'anc. lat. et les codd. 19, 62, 93. Nous maintenons les 80 éléphants avec Kappler, p. 48.

5. Nous avons fixé à propos de I Macc. **4,** 29 et 61 la position de Bethsour à 28 kilom. au sud de Jérusalem sur la route d'Hébron, près du fortin médiéval de *Beit Ṣour* sur la frontière iduméenne. Le nombre fantastique de cinq stades plus dix mille dont on retrouve des traces dans l'anc. lat. provient, semble-t-il, de la lecture des deux dernières lettres de ὡσεί comme des chiffres. En effet, 'ει = v *milia stadiorum in* x *milibus* de L et ε' ι = *quinque stadiorum in decem milibus* de X. D'autres attestent 10.500 stades, d'autres 500. La leçon πεντακοσιους est à prendre en considération comme dérivant de πεντεσχοινους. En tout cas, le terme de σχοῖνος conservé par A a dérouté certains reviseurs qui n'ont rien trouvé de mieux que de lancer la vulgaire leçon « stade ». Le Cyrénéen Jason et les lecteurs égyptiens connaissaient l'existence d'une mesure itinéraire nommée *schœne* valant 30 stades, ainsi que d'une localité nommée Pentaschoinon parce qu'elle se trouvait à cinq schœnes du Casion, à vingt milles romains d'après l'Itinéraire d'Antonin. De la même façon, Bethsour, que notre texte place à cinq schœnes de Jérusalem, est située par Eusèbe à vingt milles au sud de cette ville. *RB.*, 1940, p. 233 s. L'identification de notre puissante forteresse avec la station bédouine de Beit Sahour au Cédron (Grimm) ou avec le village d'eṭ-Ṭour au mont des Oliviers (Schlatter) est un expédient pour sauver les cinq stades aussi peu efficace que les Emmaüs proposés à soixante stades.

Ἱεροσολύμων ἀπέχοντι ὡσεὶ σχοίνους πέντε, τοῦτο ἔθλιβεν. 6 ὡς δὲ μετέλαβον
οἱ περὶ τὸν Μακκαβαῖον πολιορκοῦντα αὐτὸν τὰ ὀχυρώματα, μετ' ὀδυρμῶν καὶ
δακρύων ἱκέτευον σὺν τοῖς ὄχλοις τὸν κύριον, ἀγαθὸν ἄγγελον ἀποστεῖλαι πρὸς
σωτηρίαν τῷ Ισραηλ. 7 αὐτὸς δὲ πρῶτος ὁ Μακκαβαῖος ἀναλαβὼν τὰ ὅπλα προετρέ-
ψατο τοὺς ἄλλους, ἅμα αὐτῷ διακινδυνεύοντας ἐπιβοηθεῖν τοῖς ἀδελφοῖς· αὐτῶν δὲ
ὁμοῦ καὶ προθύμως ἐξορμησάντων, 8 ἔτι δὲ καὶ πρὸς τοῖς Ἱεροσολύμοις ὄντων, ἐφάνη
προηγούμενος αὐτῶν ἔφιππος ἐν λευκῇ ἐσθῆτι, πανοπλίαν χρυσῆν κραδαίνων. 9 ὁμοῦ
δὲ πάντες εὐλόγησαν τὸν ἐλεήμονα θεὸν καὶ ἐπερρώσθησαν ταῖς ψυχαῖς· οὐ μόνον
ἀνθρώπους, ἀλλὰ καὶ θῆρας τοὺς ἀγριωτάτους καὶ σιδηρᾶ τείχη τιτρώσκειν ὄντες
ἕτοιμοι, 10 προῆγον ἐν διασκευῇ τὸν ἀπ' οὐρανοῦ σύμμαχον ἔχοντες, ἐλεήσαντος
αὐτοὺς τοῦ κυρίου. 11 λεοντηδὸν δὲ ἐντινάξαντες εἰς τοὺς πολεμίους, κατέστρωσαν
αὐτῶν χιλίους πρὸς τοῖς μυρίοις, ἱππεῖς ἑξακοσίους πρὸς τοῖς χιλίοις· τοὺς δὲ
πάντας ἠνάγκασαν φυγεῖν. 12 οἱ πλείονες δὲ αὐτῶν τραυματίαι γυμνοὶ διεσώθησαν,
καὶ αὐτὸς δὲ ὁ Λυσίας αἰσχρῶς φεύγων διεσώθη. 13 οὐκ ἄνους δὲ ὑπάρχων, πρὸς
ἑαυτὸν ἀντιβάλλων τὸ γεγονὸς περὶ ἑαυτὸν ἐλάττωμα, καὶ συννοήσας ἀνικήτους εἶναι

6. Le bon ange qu'on rapproche de l'ἀγαθὸς δαίμων des Grecs est le messager céleste protecteur des Juifs, **15,** 23; Tob. **5,** 21. Au lieu d'unir τῷ Ισραηλ au verbe d'envoi, une leçon que Kappler, p. 48, tient pour lucianique, unit Ισρ. à σωτηρίαν par τοῦ. Le lat. *ad salutem Israhel* ne se prononce pas d'une façon décisive. Le récit de I Macc. **4,** 30 préfère l'évocation d'un secours accordé jadis par le Seigneur à la demande d'une manifestation sensible préalable.

7 s. L'occupation de Bethsour par les Juifs auxquels Judas veut porter secours se prolongera jusqu'à la fin de la seconde campagne en 173 Sél. Judas, qui était encore en camp volant d'après I Macc., devait, suivant II Macc., avoir ses quartiers à Jérusalem. C'est de là qu'il s'élance avec sa troupe, et c'est à peu de distance de la ville qu'apparaît le cavalier vêtu de blanc. L'anc. lat. représente le bon texte : *Sed cum pariter promto animo processissent* [8] *et adhuc juxta Hierosolima essent, apparuit...* ετι remplace avantageusement αὐτόθι qui est sans utilité. De plus, il est fort possible que αὐτῶν qui suit ἀδελφοῖς soit le sujet d'une proposition participiale : αὐτῶν δὲ ὁμοῦ... ἐξορμησάντων. LXBMP ont en effet *fratrum* ou *fratribus* sans le possessif à l'encontre de Vg. Pour les anges vêtus de blanc voir Jacquier sur Act. **1,** 10. L'anc. lat. et Vg ont évité le concept bizarre de brandir une armure d'or : *eques in veste candida, armis aureis, hastam vibrans*, comme si leur texte avait eu λόγχην κραδαίνων, la panoplie d'or (**3,** 25) faisant partie de l'accoutrement du cavalier. On aura trouvé que l'armure complète était incompatible avec la robe blanche, il valait mieux la faire agiter. La difficulté est le seul argument en faveur du texte grec.

9. Le verbe τιτρώσκειν, percer, blesser à mort, s'accommode de tous les régimes énumérés, L *vulnerare* est conforme au grec, XV introduisent un verbe qui s'applique au dernier mot : *conterere*, *penetrare*, BMP ont deux verbes. De Bruyne, p. xvi, parmi les arguments de la priorité de L.

11 s. L'adverbe oxyton λεοντηδόν (hapax), *leonum ritu*, est formé suivant le principe

[6] του Ισραηλ 19 ss.
[8] ετι conj., αυτοθι texte.
[10] προηγον (RS), præibant *LX*, προσηγον (FT).
[11] λεοντηδον (RFT), λεοντινον (S).
[13] ελαττωμα (RS), ελασσωμα (FT), του δυναμενου (RS), του παντα δυναμενου (FT), δυναστου 19 ss.

vivement. [6] Lorsque Maccabée et les siens apprirent que Lysias assiégeait les forteresses, ils prièrent le Seigneur avec gémissements et larmes, de concert avec la foule, d'envoyer son bon ange à Israël pour le sauver. [7] Maccabée lui-même prenant les armes le premier exhorta les autres à s'exposer avec lui au danger pour secourir leurs frères. Ceux-là donc s'élancèrent ensemble remplis d'ardeur; [8] ils se trouvaient encore près de Jérusalem qu'un cavalier vêtu de blanc apparut à leur tête, agitant une armure d'or. [9] Alors tous à la fois bénirent le Dieu des miséricordes et se sentirent animés d'une telle ardeur qu'ils étaient prêts à transpercer non seulement des hommes mais encore les bêtes les plus sauvages et des murailles de fer. [10] Ils s'avancèrent donc en ordre de bataille, aidés par un allié venu du ciel, le Seigneur ayant eu pitié d'eux. [11] Ils foncèrent donc à la façon des lions sur les ennemis et couchèrent sur le sol onze mille fantassins, seize cents cavaliers et contraignirent les autres à fuir. [12] La plupart de ces derniers s'échappèrent blessés et sans armes. Lysias lui-même sauva sa vie par une fuite honteuse.

[13] Mais Lysias qui ne manquait pas de sens, réfléchissant sur le revers qu'il venait d'essuyer et comprenant que les Hébreux étaient invincibles

énoncé par Hérodien, I, p. 509, qui cite ταυρηδόν « à la façon du taureau » dans son énumération. Notre auteur affectionne la tournure qui additionne le nombre plus faible au plus fort à l'aide de πρός (**9**, 5 et 21) et celle moins normale qui ajoute le plus fort au plus faible : **5**, 24; **8**, 22; **10**, 31; **12**, 20. I Macc. **4**, 34 se contente de mettre cinq mille ennemis hors de combat, ce qui est un résultat déjà appréciable pour une troupe de fortune mal équipée et sans cavalerie. Jason ne recule pas devant l'exagération : non seulement des milliers de Syriens ont mordu la poussière, mais la plupart des fuyards eux-mêmes ne s'en tirent qu'avec des blessures et dépouillés, et Lysias s'enfuit aussi honteusement que Nicanor comme il convient à un chef vaincu par le peuple élu.

13-38. Lysias conclut la paix avec les Juifs. — Quatre lettres concernant le traité.

L'épilogue de l'affaire manquée devant Bethsour est dans I Macc. **4**, 35 le retour à Antioche de Lysias, mais d'un Lysias décidé à reprendre la campagne contre la Judée avec des forces supérieures. Puis ont lieu la purification du Temple et la Dédicace dues à la seule énergie de Judas qui, de plus, fortifie le Mont-Sion et Bethsour. Ne semble-t-il pas que le chroniqueur juif ait laissé dans l'ombre le répit accordé par Lysias et qui permit la restauration du sanctuaire afin de ne pas atténuer la gloire de son héros? C'est ici pourtant qu'interviennent à point les décrets de tolérance, i. e. la révocation des mesures les plus intolérables imposées aux Judéens par Antiochus Épiphane. De son côté, l'abréviateur n'a pas daigné rattacher la purification du Temple à la paix de Lysias et c'est pourquoi sa péricope **10**, 1-7 fait un bloc erratique qui interrompt le récit de la mort d'Antiochus Épiphane. Maccabée a repris avec l'aide du Seigneur le temple et la ville, c'est entendu, encore que l'Acra restât aux mains du roi. Mais la recherche du merveilleux ne doit pas annuler l'effet des causes secondes.

13. — ἀντιβάλλειν est une métaphore tirée de la collation des textes. Lysias confronte la réalité du dessous qu'il vient d'avoir avec les avantages qu'il avait escomptés. Ceux-ci

τοὺς Ἑβραίους, τοῦ δυναμένου θεοῦ συμμαχοῦντος αὐτοῖς, προσαποστείλας 14 ἔπεισε
συλλύσεσθαι ἐπὶ πᾶσι τοῖς δικαίοις, καὶ διότι καὶ τὸν βασιλέα [πείσειν] φίλον
αὐτοῖς ἀναγκάζειν γενέσθαι. 15 ἐπένευσε δὲ ὁ Μακκαβαῖος ἐπὶ πᾶσιν οἷς ὁ Λυσίας
παρεκάλει, τοῦ συμφέροντος φροντίζων· ὅσα γὰρ ὁ Μακκαβαῖος ἐπέδωκε τῷ Λυσίᾳ διὰ
γραπτῶν περὶ τῶν Ἰουδαίων, συνεχώρησεν ὁ βασιλεύς.

16 Ἦσαν γὰρ αἱ γεγραμμέναι τοῖς Ἰουδαίοις ἐπιστολαὶ παρὰ μὲν Λυσίου περιέχουσαι τὸν τρόπον τοῦτον·

Λυσίας τῷ πλήθει τῶν Ἰουδαίων χαίρειν. 17 Ἰωάννης καὶ Ἀβεσσαλωμ οἱ πεμ-
φθέντες παρ' ὑμῶν, ἐπιδόντες τὸν ὑπογεγραμμένον χρηματισμόν, ἠξίουν περὶ τῶν
δι' αὐτοῦ σημαινομένων. 18 ὅσα μὲν οὖν ἔδει καὶ τῷ βασιλεῖ προσενεχθῆναι διεσάφησα,
ἃ δὲ ἦν ἐνδεχόμενα συνεχώρησα. 19 ἐὰν μὲν οὖν συντηρήσητε τὴν εἰς τὰ πράγματα
εὔνοιαν, καὶ εἰς τὸ λοιπὸν πειράσομαι παραίτιος ὑμῖν ἀγαθῶν γενέσθαι. 20 ὑπὲρ δὲ
τούτων κατὰ μέρος ἐντέταλμαι τούτοις τε καὶ τοῖς παρ' ἐμοῦ διαλεχθῆναι ὑμῖν.
21 ἔρρωσθε. ἔτους ἑκατοστοῦ τεσσαρακοστοῦ ὀγδόου, Διοσκόρου εἰκοστῇ τετάρτῃ.

évanouis, il conçoit un résultat acceptable, celui de la paix. L'emploi de ce verbe avec πρὸς ἑαυτόν, *secum reputare* de l'anc. lat. « réfléchir sur » est très recherché sinon unique en littérature. Le simple partic. δυναμένου est à conserver comme la leçon la plus difficile (Kappler, p. 57) appuyée par L *Dei potentis*.

14. L'infin. futur, peu correct après l'aoriste ἔπεισε, paraît soutenu par le partic. fut. latin *consensurum*. L'accord ou la réconciliation (σύλλυσις) devra se faire sur la base de tout ce qui est équitable; chacune des conditions sera juste. La seconde partie de la subordonnée est à l'infinitif avec διότι pour ὅτι (cf. **7**, 37), licence connue, *Gram.*, p. 279 s. Il y a un infinitif de trop et c'est évidemment πείσειν, glose marginale qui s'est glissée dans le texte pour corriger ce que ἀναγκάζειν avait de trop brutal. L'anc. lat. en est exempt : *et regem compulsurum fieri amicum.* Lysias est le sujet des deux infinitifs. Lat. *suasit* ou *promisit consensurum se...*

15. D'abord Lysias, à la suite de ses réflexions, fait des propositions que le Maccabée approuve toutes dans le souci de ses intérêts ou de l'avantage des siens, Vg *in omnibus utilitati consulens* de préférence à l'anc. lat. *annuit Macc. precibus Lysiæ de utilitatibus curantis.* Incidente ayant pour but d'excuser Judas de se livrer à ces tractations. D'autre part le Maccabée remet à Lysias par écrit les réclamations des Juifs. Le roi y fait droit. Le sens de *alors* convient mieux ici à γάρ que celui de *en effet.* Ce v. est en parallèle avec les deux membres du précédent.

De 16 à 38 nous avons la transcription de quatre lettres ayant trait à cette paix. Nous les étudions dans l'ordre offert par le texte, bien que cet ordre ne soit pas fondé logiquement ni chronologiquement ainsi qu'on le verra ci-après.

(1) 16-21. *Lettre de Lysias aux Juifs.*

16. Le terme de πλῆθος s'applique souvent dans les papyrus à des groupes définis d'individus, à des corporations. On le rencontre en épigraphie comme désignant un ensemble plus vaste que le δῆμος proprement dit. *BCH.*, 1927, p. 66. Il convient fort bien à la

14 συλλυσεσθαι (FT) consensurum *LXV*. συλλυεσθαι (RS). — πεισειν φιλον αυτοις αναγκαζειν γενεσθαι (FT), πεισει φ. αυτ. αναγκαζων γεν (RS).

15 βασιλευς (RFT) rex *LXVP*, γραμματευς (S).

21 Διοσκορινθιου (FT) Διος Κορινθιου τετραδι κ. εικαδι (RS), dioscordi *L*, dioscoridis *P*, dioscor *XVgM*.

puisque le Dieu puissant combattait avec eux, Lysias leur envoya 14 proposer la réconciliation sous toutes conditions équitables et promettre de contraindre le roi à devenir leur ami. 15 Maccabée consentit à tout ce que proposait Lysias, n'ayant souci que du bien public. Tout ce que Maccabée transmit par écrit à Lysias au sujet des Juifs, le roi l'accorda.

16 La lettre écrite aux Juifs par Lysias était ainsi libellée : Lysias à la foule des Juifs, salut! 17 Jean et Absalom, vos émissaires, m'ayant remis l'acte transcrit ci-dessous, m'ont prié de ratifier les choses qu'il contenait. 18 J'ai donc exposé au roi ce qui devait être porté à sa connaissance. Quant à ce qui était de ma compétence, je l'ai accordé. 19 Si donc vous continuez vos dispositions favorables envers les intérêts de l'État, je m'efforcerai à l'avenir de vous procurer tout le bien que je pourrai. 20 Quant aux matières de détail, j'ai donné des ordres à vos envoyés et à mes gens pour en conférer. 21 Portez-vous bien.

L'an cent quarante-huit, le 24 du mois de Dioscore.

masse désordonnée du judaïsme d'alors, bien qu'on puisse le tenir pour synonyme de *dèmos*. I Macc. **8**, 20.

17. Jean désigne probablement le surnommé Gaddi de la famille de Mattathias et Absalom ce personnage dont les fils devaient se signaler plus tard. I Macc. **2**, 2; **11**, 70; **13**, 11. Les envoyés remettent un mémoire contenant l'objet de leur pétition, χρηματισμός signifiant toute pièce officielle émanant de particuliers ou de fonctionnaires et faisant foi. Preisigke, s. v. Une copie de ce document suivait le texte de la lettre de Lysias. En remettant le mémoire, les envoyés n'en communiquaient pas moins le contenu de vive voix.

18. Conformément à 35 s., Lysias fait savoir aux ambassadeurs qu'une partie de la pétition serait exposée au roi lui-même qui en déciderait. Pour ce qui était de sa propre compétence, il l'accordait volontiers. « Quant à ce qui était possible, ajoute le ministre, je l'ai accordé. » Avec Bévenot et Bickermann nous adoptons συνεχώρησα des codd. 52, 62, 93 appuyés par le lat. BMP : *quæ autem meæ sunt potestatis concessi.* Si le roi en question ici est Antiochus IV, comme il est très probable, Lysias n'aura pas voulu répondre à toutes les demandes des Juifs avant le retour de l'expédition en Perse et en Médie. Le ministre aura sans doute tenu son souverain au courant de l'affaire. Avec Antiochus V, Lysias n'aurait pas eu à garder la même réserve. Il est à remarquer que II Macc. accorde à son jeune pupille une autorité et une décision au-dessus de son âge.

19. L'épigraphie abonde en formules protocolaires où τὴν εὔνοιαν est accompagné de διατηρεῖν, διαφυλάσσειν et autres verbes analogues. *Syllogé*³ IV, p. 363 s. Voir le nº 343, 15 ἀποδεικνυμένων τὴν εἰς τὰ πράγματα εὔνοιαν.

21. L'an 148 Sél. suivant le calendrier macédonien va du 1er octobre 165 au 30 septembre 164 avant J.-C. Pour le nom du mois, il n'y a d'assuré, semble-t-il, que Διοσκορ- achevé en Διοσκορινθιου par les textes grecs connus, en Διοσκορου par le texte qui est à la base des latins XVM, en Διοσκοριδου par le texte qui est représenté par les latins LP et une addition au Venetus v. 38. La première leçon est généralement rejetée; s'il s'agissait du mois de *Dios* que Josèphe identifie au mois hébreu de Marḥeswan (novembre), il y aurait Διου. Mais pourquoi alors κορινθιου? La seconde leçon est favorisée par l'existence d'un mois de *Dioscoros* dans le calendrier crétois. L'emprunt demeure inexpliqué, mais Ideler pense que tel pouvait être le nom du mois intercalaire

22 Ἡ δὲ τοῦ βασιλέως ἐπιστολὴ περιεῖχεν οὕτως· Βασιλεὺς Ἀντίοχος τῷ ἀδελφῷ Λυσίᾳ χαίρειν. 23 Τοῦ πατρὸς ἡμῶν εἰς θεοὺς μεταστάντος, βουλόμενοι τοὺς ἐκ τῆς βασιλείας ἀταράχους ὄντας γενέσθαι πρὸς τὴν τῶν ἰδίων ἐπιμέλειαν, 24 ἀκηκοότες τοὺς Ἰουδαίους μὴ συνευδοκοῦντας τῇ τοῦ πατρὸς ἐπὶ τὰ Ἑλληνικὰ μεταθέσει, ἀλλὰ τὴν ἑαυτῶν ἀγωγὴν αἱρετίζοντας, ἀξιοῦν συγχωρηθῆναι αὐτοῖς τὰ νόμιμα, 25 αἱρούμενοι οὖν καὶ τοῦτο τὸ ἔθνος ἐκτὸς ταραχῆς εἶναι, κρίνομεν τότε ἱερόν αὐτοῖς ἀποκατασταθῆναι καὶ πολιτεύεσθαι κατὰ τὰ ἐπὶ τῶν προγόνων αὐτῶν ἔθη. 26 εὖ οὖν ποιήσεις διαπεμψάμενος πρὸς αὐτοὺς καὶ δοὺς δεξίας, ὅπως εἰδότες τὴν ἡμετέραν προαίρεσιν εὔθυμοί τε ὦσι καὶ ἡδέως διαγίνωνται πρὸς τὴν τῶν ἰδίων ἀντίληψιν.

27 Πρὸς δὲ τὸ ἔθνος ἡ τοῦ βασιλέως ἐπιστολὴ τοιάδε ἦν Βασιλεὺς Ἀντίοχος τῇ γερουσίᾳ τῶν Ἰουδαίων καὶ τοῖς ἄλλοις Ἰουδαίοις χαίρειν. 28 Εἰ ἔρρωσθε, εἴη ἂν ὡς βουλόμεθα· καὶ αὐτοὶ δὲ ὑγιαίνομεν. 29 ἐνεφάνισεν ἡμῖν Μενέλαος βούλεσθαι κατελθόντας ὑμᾶς γίνεσθαι πρὸς τοῖς ἰδίοις. 30 τοῖς οὖν καταπορευομένοις μέχρι τρια-

du calendrier lunaire macédonien qui, d'après l'usage syro-judaïque, se plaçait avant Nisan ou Xanthique. La traduction syriaque a rendu l'énigmatique Διοσκορ- par « le second Tišri » ou octobre. De son côté, Gibert opine pour avril-mai, époque où le soleil se trouve dans les Gémeaux ou Dioscures. Bickermann penche pour la leçon *Dioscoride*, qui, par ailleurs, n'est pas connu comme nom de mois. Enfin Bévenot adopte sa solution de Hontheim : ΔΙΟΣΚΟΡΟΥ serait une lecture erronée de ΔΥΣΤΡΟΥ qui répond à Adar dans quelques mss. de Tobie 2, 12; Addit. Esth. 13, 6 et précède Xanthique sc. Nisan. De l'avis de Grimm, il n'y a pas à exiger du Juif égyptien qui aurait conçu cette lettre et les autres une connaissance parfaite du calendrier macédonien. S'il a cru que le mois crétois de *Dioscoros* appartenait aussi à ce calendrier, il n'y aurait pas à s'en étonner outre mesure. Entre Cyrène et Crète les relations étaient étroites. Jason aurait-il eu sa part dans cette documentation? Tout en sauvegardant l'authenticité de ces lettres, le champ des hypothèses reste encore largement ouvert sur le choix de la lecture. En raison du v. 38 d'après la tradition latine *Dioscoride* mérite quelque considération. Le *Dict. des Antiq.*, I, p. 829 B, fait de *Dioscoros*, d'après Th. Martin, le nom du mois intercalaire du calendrier macédonien, car au printemps de 164 il y a eu une intercalation.

(2) 22-26. *Lettre du roi à Lysias.*

22. — περιέχειν οὕτως comme **9**, 18; **15**, 37. Kappler, p. 31. Le titre honorifique de ἀδελφός est donné à un courtisan de haut rang sans impliquer nécessairement un degré de parenté. Welhausen aurait voulu qu'Eupator saluât Lysias du nom de père et conclut que l'auteur de la lettre n'est autre qu'Épiphane. Mais la suite montre que c'est Eupator qui tient le calame, le pupille qui dans II Macc. offre des dispositions au-dessus de son âge.

23. Antiochus V dit de son père Épiphane qu'il est passé chez les dieux pour dire qu'il est mort. On conçoit qu'en disparaissant de cette terre, le monarque qui s'était intitulé le θεὸς ἐπιφανής et substitué à Jupiter Olympien ait rejoint la société des dieux. L'apothéose et le culte dynastique furent en usage tant chez les Séleucides que chez les Lagides. Voir la déification d'Antiochus IV dans *RB.*, 1940, p. 245 ss. Le pluriel de majesté se relève également I Macc. **10**, 18.

24 s. Le latin coupe en deux la période comprise dans ces deux ℣℣. L commence

24 αξιουν Kappler, p. 39 (S), αξιουντας (RFT).
27 τοιαδε (RS), τοιαυτη (FT).

22 La lettre du roi contenait ce qui suit : Le roi Antiochus à son frère
Lysias, salut! 23 Notre père ayant émigré vers les dieux et nous désirant que
ceux de notre royaume soient exempts de trouble pour s'appliquer au soin
de leurs propres affaires, 24 ayant appris d'autre part que les Juifs ne consen-
tent pas à l'adoption des mœurs grecques voulue par notre père, mais que
préférant leur manière de vivre particulière ils demandent qu'on leur per-
mette l'observation de leurs lois, 25 désirant donc que ce peuple soit exempt
de trouble, nous décidons que le temple leur soit rendu et qu'ils puissent vivre
selon les coutumes de leurs ancêtres. 26 Tu feras donc bien d'envoyer quel-
qu'un vers eux pour leur tendre la main afin que, au fait du parti adopté
par nous, ils aient confiance et passent agréablement leur temps à gérer leurs
propres affaires.

27 La lettre du roi à la nation des Juifs était ainsi libellée : Le roi Antio-
chus au sénat des Juifs et aux autres Juifs, salut! 28 Si vous allez bien, cela
est conforme à nos vœux et nous-mêmes nous sommes en bonne santé.
29 Ménélas nous a fait connaître le désir que vous avez de retourner à vos
propres demeures. 30 Tous ceux qui jusqu'au trente Xanthique retourneront

par *audivimus Judæos non consensisse* (deux participes dans le grec) et termine la première partie par *postulantibus illis concedi sibi legitima sua*. La seconde partie suit le grec de près. Kappler, p. 39, traite de l'action lucianique sur ce verset. Le roi accorde que le Temple soit non pas restauré (il n'avait pas été détruit) mais restitué aux Juifs orthodoxes — *judicamus templum restitui illis*.

26. Rapprocher les expressions terminant les vv. 23 et 26.

Cette lettre est la dernière de la série et devrait porter le nº 4, car elle est écrite après la mort d'Antiochus IV. Elle se présente comme une charte d'amnistie octroyée par le jeune roi au moment où le décès de son père le plaçait à la tête de tout le royaume. Bévenot la date de la Pentecôte 163 et la dit inspirée par Lysias pour gagner les Juifs en prévenant les avances que Philippe ou l'Égypte ne manqueraient pas de leur faire. C'était une reconnaissance officielle de la récupération du Temple par Judas et du libre exercice du culte mosaïque. Bickermann à la suite de Laqueur (PW. XIV[1] 789 s.) admet que cette lettre est en relation étroite avec la paix de 163 (Sél. 149) et la date aussi de cette année. Pour l'influence de cette lettre non datée sur la déviation de la chronologie de II Macc. voir *Introduction*, p. L.

(3) 27-33. *Lettre d'Antiochus IV aux Juifs.*

28. La formule de compliment est analogue à celle de P. Goodspeed 4.... χαίρειν. εἰ ἔρρωσαι... εἴη ἂν ὡς αἱρούμεθα, καὶ αὐτοὶ δ' ὑγιαίνομεν. Si vous allez bien, ce serait comme nous le désirons. IIe siècle avant J.-C.

29. La lettre devient une sorte de sauf-conduit pour les Juifs qui, depuis le 15 Xanthique, date de la lettre, jusqu'au 30 du même mois, voudront se rendre de Jérusalem dans le reste du pays pour vaquer à leurs affaires. Le désir des intéressés avait été communiqué au roi par Ménélas, sans doute le fameux grand-prêtre. Dans cet intervalle on pouvait célébrer la Pâque en famille car on était en Nisan. Ainsi Judas et ses partisans jouiraient de la licence accordée à tous, mais le laps de temps demeurait restreint afin de ne pas favoriser les attroupements séditieux.

30. La droite symbolise l'accord destiné à faire naître la confiance. Le latin *dextera*

κάδος Ξανθικοῦ ὑπάρξει δεξιὰ μετὰ τῆς ἀδείας, [31] χρῆσθαι τοὺς Ἰουδαίους τοῖς ἑαυτῶν δαπανήμασι καὶ νόμοις καθὰ καὶ τὸ πρότερον, καὶ οὐδεὶς αὐτῶν κατ' οὐδένα τρόπον παρενοχληθήσεται περὶ τῶν ἠγνοημένων. [32] πέπομφα δὲ καὶ τὸν Μενέλαον παρακαλέσοντα ὑμᾶς. [33] ἔρρωσθε. ἔτους ἑκατοστοῦ τεσσαρακοστοῦ ὀγδόου, Ξανθικοῦ πέμπτῃ καὶ δεκάτῃ.

[34] Ἔπεμψαν δὲ καὶ οἱ Ῥωμαῖοι πρὸς αὐτοὺς ἐπιστολὴν ἔχουσαν οὕτως Κόϊντος Μέμμιος, Τίτος Μάνιος, πρεσβῦται Ῥωμαῖοι, τῷ δήμῳ τῶν Ἰουδαίων χαίρειν. [35] Ὑπὲρ ὧν Λυσίας ὁ συγγενὴς τοῦ βασιλέως συνεχώρησεν ὑμῖν, καὶ ἡμεῖς συνευδοκοῦμεν. [36] ἃ δὲ ἔκρινε προσανενεχθῆναι τῷ βασιλεῖ, πέμψατέ τινα παραχρῆμα ἐπισκεψάμενοι περὶ τούτων, ἵνα ἐκθῶμεν ὡς καθήκει ὑμῖν· ἡμεῖς γὰρ προσάγομεν πρὸς Ἀντιόχειαν. [37] διὸ σπεύσατε καὶ πέμψατέ τινας, ὅπως καὶ ἡμεῖς ἐπιγνῶμεν ὁποίας ἐστὲ γνώμης. [38] ὑγιαίνετε· ἔτους ἑκατοστοῦ τεσσαρακοστοῦ ὀγδόου, Ξανθικοῦ πέμπτῃ καὶ δεκάτῃ.

securitatis (L), *dextera impunitatis* (P) ne rend pas la prépos. μετά, sauf peut-être X *d. in securitatem.*

31. La construction à bâtons rompus qui dénote un résumé était peut-être plus complète dans l'original des documents livré par Jason de Cyrène. Le sens de δαπανήματα avec la nuance de moyens d'existence, de nourriture se trouve dans Polybe IX, 42, 4 : le manque de vivres, τῇ τῶν δαπανημάτων ἐνδείᾳ. *Antiq.*, II, 85; IV, 75 δαπανώμενος « dévoré ». II Macc. **1**, 32; Bel B, 21 Th. Cf. l'usage français du mot consommation. Les Juifs étaient autorisés à suivre les prescriptions légales touchant les mets purs et impurs et l'on ne pouvait les obliger désormais à goûter aux viandes interdites, ni les molester pour des fautes commises par ignorance. Voir ἀγνοήματα I Macc. **13**, 39 et Preisigke, s. v.

32. Ménélas est envoyé (parf. épistolaire) en même temps que la lettre. P. Amh. 38, 2 IIa Ζύγραν καὶ Ἀπολλώνιον τῶν μαχαιροφόρων πέπομφα. Autres exemples dans Mayser, II, 1, p. 183. L'anc. lat. traduit παρακαλεῖν par *adloqui* dont le sens de consoler est en usage chez les class. Voir *Thes. ling. Lat.* s. v. Ici la portée du verbe est « tranquilliser ».

33. La date répond au 15 avril 164 avant J.-C. La lettre suit celles de Lysias et des Romains. Elle émane d'Épiphane probablement en réponse à l'objet de la pétition communiquée directement au roi. Si le n° **1** date du second Tišri (octobre) précédent, il reste assez de temps pour les tractations, Ménélas prêtant son concours afin de se faire agréer des réfractaires. Le roi passant l'éponge sur le passé espérait mettre fin à la sédition et ruiner l'autorité des chefs de la rébellion.

(4) 34-38. *Lettre des Romains.*

34. Cette lettre devrait se placer immédiatement après le n° **1** auquel elle se rapporte. Quintus Memmius n'est pas autrement connu. Le nom du second envoyé d'après A et l'anc. lat. LB paraît avoir été Titus Manius. Le cod. V ajoutant Ερνιος que Niese corrige en Σέργιος, le même critique propose de l'identifier à Manius Sergius qui fit partie d'une ambassade romaine en Orient en 165-164 selon Polybe XXXI, 9, 6. La lettre est adressée τῷ δήμῳ (appuyé par l'anc. lat. *populo*) comme à un corps politique. D'après 16, V a πλήθει, BM *multitudini.*

38. La date du 15 Xanthique soutenue par les Grecs reproduit exactement la date de la lettre précédente : 15 X. 148. Les latins, sauf Vg revu sur le grec, tiennent pour le mois de *Dioscoride*, sans indication du quantième sauf Vg et P, ce qui nous ramène à la date du n° **1** (v. 21). V tâche de concilier les deux modes par ce doublet ξανθικοῦ πεντεκαιδεκάτῃ

chez eux obtiendront l'assurance de l'impunité. 31 Les Juifs auront l'usage de leurs aliments spéciaux et de leurs lois comme auparavant. Que nul d'entre eux ne soit molesté d'aucune façon pour des fautes commises par ignorance. 32 J'envoie pareillement Ménélas pour vous tranquilliser. 33 Portez-vous bien. L'an cent quarante-huit, le quinze de Xanthique.

34 Les Romains adressèrent aussi aux Juifs une lettre de cette teneur : Quintus Memmius, Titus Manius, légats romains, au peuple des Juifs, salut! 35 Les choses que Lysias, parent du roi, vous a accordées, nous vous les concédons aussi. 36 Quant à celles qu'il a jugé devoir soumettre au roi, envoyez-nous quelqu'un sans délai, après les avoir bien examinées, afin que nous les exposions au roi d'une façon qui vous soit avantageuse, car nous nous rendons à Antioche. 37 Aussi bien hâtez-vous de nous expédier des gens afin que nous sachions aussi quelles sont vos intentions. 38 Portez-vous bien. L'an cent quarante-huit, le quinze de Xanthique.

διοσκορίδου, ce qui est inadmissible puisque ce nº **4** est postérieur à la lettre de Lysias écrite le 24 du même mois. La lettre des Romains n'avait à l'origine pas plus de date que celle d'Antiochus V (nº **2**).

Le côté diplomatique de l'histoire de Judas, autrement développé dans le I Macc., se réduit dans le IIe à peu près à ces quatre documents. Ces lettres laissent entrevoir qu'entre les batailles la politique agissait. Le roi de Syrie demeurait maître de la situation et parlait en souverain même lorsqu'il était amené à faire des concessions. Il est fort vraisemblable que la résistance asmonéenne et l'ingérence romaine aient causé un adoucissement dans les mesures provoquées par les exigences des Juifs renégats et que ceux-ci, Ménélas en tête, aient tenté d'amadouer le menu peuple en affectant des manières pacifiques, au moins à titre d'essai. Quoi qu'il en soit, ces décrets corrigent l'impression de polémique tendancieuse ressentie à la lecture des derniers jours d'Antiochus Épiphane. Le ton digne et calme du style des lettres contraste avec les phrases passionnées du chap. **9**.

CHAPITRE XII

[1]Γενομένων δὲ τῶν συνθηκῶν τούτων, ὁ μὲν Λυσίας ἀπῄει πρὸς τὸν βασιλέα, οἱ
δὲ Ἰουδαῖοι περὶ τὴν γεωργίαν ἐγίνοντο. [2]τῶν δὲ κατὰ τόπον στρατηγῶν Τιμόθεος
καὶ Ἀπολλώνιος ὁ τοῦ Γενναίου, ἔτι δὲ Ἱερώνυμος καὶ Δημοφῶν, πρὸς δὲ τούτοις
Νικάνωρ ὁ Κυπριάρχης, οὐκ εἴων αὐτοὺς εὐσταθεῖν καὶ τὰ τῆς ἡσυχίας ἄγειν.
[3]Ἰοππῖται δὲ τηλικοῦτο συνετέλεσαν τὸ δυσσέβημα· παρακαλέσαντες τοὺς σὺν αὐτοῖς
οἰκοῦντας Ἰουδαίους ἐμβῆναι εἰς τὰ παρακατασταθέντα ὑπ' αὐτῶν σκάφη σὺν γυναιξὶ
καὶ τέκνοις ὡς μηδεμίας ἐνεστώσης πρὸς αὐτοὺς δυσμενείας, [4]κατὰ δὲ τὸ κοινὸν
τῆς πόλεως ψήφισμα, καὶ τούτων ἐπιδεξαμένων ὡς ἂν εἰρηνεύειν θελόντων καὶ
μηδὲν ὕποπτον ἐχόντων, ἐπαναχθέντας αὐτοὺς εβύθισαν, ὄντας οὐκ ἔλαττον τῶν
διακοσίων. [5]μεταλαβὼν δὲ Ἰούδας τὴν γεγονυῖαν εἰς τοὺς ὁμοεθνεῖς ὠμότητα,
παραγγείλας τοῖς περὶ αὐτὸν ἀνδράσι, [6]καὶ ἐπικαλεσάμενος τὸν δίκαιον κριτὴν θεόν,
παρεγένετο ἐπὶ τοὺς μιαιφόνους τῶν ἀδελφῶν· καὶ τὸν μὲν λιμένα νύκτωρ ἐνέπρησε

1-9. Affaires de Joppé et de Jamnia maritime.

1. Le retour de Lysias à Antioche après le premier combat vers Bethsour ne comporte aucun incident dans I Macc. **4**, 35. Le régent se retire impressionné par l'attitude résolue des rebelles. Avec Jason de Cyrène les faits prennent un autre coloris : Lysias fuit piteusement après avoir perdu des myriades de soldats. Il faut supposer qu'il s'arrête quelque part en route puisqu'il a le temps de se livrer à une correspondance diplomatique, à des tractations assez longues avant de revenir auprès du roi. En nous reportant à I Macc. **4**, 36, ce répit s'intercale aisément entre la campagne manquée de Lysias et les Encénies. A l'abri de quelques concessions Judas relève l'autel, réconcilie la maison de Dieu, les gens peuvent vaquer aux travaux de la campagne.

2. Cette renaissance du culte juif irrite les nations d'alentour d'après I Macc. **5**; autre nuance dans II Macc. : ce sont les gouverneurs des éparchies de la Cœlé-Syrie désignés sous le nom de stratèges qui inquiètent les Juifs en dépit des récents traités, peut-être à l'instigation des renégats. Le plus important de ces fonctionnaires paraît avoir été Timothée qui commandait une armée. Les exégètes qui ne veulent point reconnaître en lui le chef égorgé dans une citerne à Gazara d'après **10**, 37 en font son successeur, un Timothée II certainement identique à celui de I Macc. **5**, 11-13. Apollonius qu'on distingue comme fils de Gennæos est probablement différent de tous les Apollonius déjà nommés. Hiéronyme et Démophon, inconnus par ailleurs, portent des noms usités dans certains milieux. Quant à Nicanor, non pas gouverneur de Chypre (l'île étant aux mains des Lagides), mais chef des mercenaires chypriotes, il n'occupe pas un rang assez élevé pour être assimilé à Nicanor, fils de Patrocle, le célèbre adversaire des Juifs, comme le porterait à croire le *super hos* de LXV auquel on doit préférer *adhuc* ou *insuper etiam* de BM = πρὸς τούτοις. La var. εὐσταθεῖς est soutenue par P *compositas*. Au lieu de la tournure familière à notre auteur

[3] συνετελεσαν το (RFT), συνετελεσαντο (S). — συν αυτοις (RFT) cum quibus *LXV*, εν αυτοι (S), penes illos *P*.
[4] κατα δε το κοινον (RTS) secundum *LXV*, μετα (F).
[6] παρεγενετο (RFT) venit *LXV*, παραγενομενος S).

CHAPITRE XII

[1] Ces traités conclus, Lysias revint chez le roi, tandis que les Juifs se remettaient aux travaux des champs. [2] Parmi les stratèges en place, Timothée et Apollonius, fils de Gennaeos, et aussi Hiéronyme et Démophon, à qui s'ajoutait Nicanor le Cypriarque, ne laissaient goûter aux Juifs ni repos ni tranquillité. [3] Les habitants de Joppé perpétrèrent l'immense forfait que voici : Ils invitèrent les Juifs domiciliés chez eux à monter avec leurs femmes et leurs enfants sur des esquifs qu'ils avaient préparés eux-mêmes, comme si nulle inimitié n'existait à leur égard. [4] Sur l'assurance d'un décret rendu par le peuple de la ville, les Juifs acceptèrent comme des gens désireux de la paix et sans défiance, mais quand ils furent au large, on les coula à fond au nombre d'au moins deux cents.

[5] Dès que Judas eut appris la cruauté commise contre les gens de sa nation, il fit savoir ses ordres à ceux qui étaient avec lui, [6] et après avoir invoqué Dieu, le juge équitable, il marcha contre les meurtriers de ses frères. De nuit il incendia le port, brûla les vaisseaux et passa au fil de l'épée ceux

τὰ τῆς κτλ., A a cru devoir employer τὰς ἡσυχίας. La latin ne permet pas de décider quelle est la leçon originale.

3. Le crime commis contre les Juifs habitant Joppé prend le caractère d'une impiété δυσσέβημα, anc. lat. *impietas*, perpétrée en dépit de l'assurance donnée à cette minorité par les allophyles qui constituaient le gros de la population. Pourquoi cette promenade en barque? Était-ce pour le plaisir de naviguer ou pour assister à quelque spectacle nautique? L'auteur ne s'est pas expliqué. Les Juifs avec femmes et enfants résistent d'autant moins à l'invitation que toutes les embarcations et leurs équipages sont le monopole des gens du pays. Il est possible que les barques rangées le long du quai (παρακατ.) pour les invités n'étaient pas des plus solides ni des plus belles, mais la confiance régnait.

4. Cette confiance s'appuyait-elle sur un décret voté par le peuple réglant le détail de la fête et en particulier l'admission des invités? Le ψήφισμα intervient à propos de fête **10,** 8 et **15,** 36. Non seulement les Juifs n'ont à craindre de mauvaises intentions, mais encore ils sont garantis par le décret du peuple d'après lequel ils sont invités, καὶ τούτων et c'est pourquoi ils acceptent sans défiance. Plusieurs commentateurs cependant sont d'avis que c'est la noyade qui a été décidée par le décret du peuple, suivant ainsi la coupure du latin LXV : *Secundum commune itaque decretum civitatis, et istis excipientibus... submerserunt.* De plus, ψήφισμα **6,** 8 présente une intention persécutrice. Grimm fait remarquer qu'en ce cas καί ne devrait pas se trouver devant τούτων. Enfin, comment un décret voté par la ville aurait-il échappé aux Juifs? Comment, à la nouvelle de cette décision funeste auraient-ils consenti à s'embarquer? βυθίζειν est employé par Polybe pour « submerger un navire ». Les embarcations ayant été préparées spécialement pour eux, durent être coulées avec ceux qui s'y trouvaient. Si les victimes avaient été simplement jetées par-dessus bord, il est probable qu'on eût employé une autre expression.

6. Le bois entrait dans la construction des jetées et des entrepôts. Il y en avait des

καὶ τὰ σκάφη κατέφλεξε, τοὺς δὲ ἐκεῖ συμφυγόντας ἐξεκέντησε. [7]τοῦ δὲ χωρίου
συγκλεισθέντος, ἀνέλυσεν ὡς πάλιν ἥξων καὶ τὸ σύμπαν τῶν Ἰοππιτῶν ἐκριζῶσαι
πολίτευμα. [8]μεταλαβὼν δὲ καὶ τοὺς ἐν Ἰαμνείᾳ τὸν αὐτὸν ἐπιτελεῖν βουλομένους
τρόπον τοῖς παροικοῦσιν Ἰουδαίοις, [9]καὶ τοῖς Ἰαμνίταις νυκτὸς ἐπιβαλὼν ὑφῆψε τὸν
λιμένα σὺν τῷ στόλῳ, ὥστε φαίνεσθαι τὰς αὐγὰς τοῦ φέγγους εἰς τὰ Ἱεροσόλυμα,
σταδίων ὄντων διακοσίων τεσσαρακοντα.

[10]Ἐκεῖθεν δὲ ἀποσπάσαντες σταδίους ἐννέα, ποιουμένων τὴν πορείαν ἐπὶ τὸν
Τιμόθεον προσέβαλον Ἄραβες αὐτῷ οὐκ ἐλάττους τῶν πεντακισχιλίων, ἱππεῖς δὲ
πεντακόσιοι. [11]γενομένης δὲ καρτερᾶς μάχης καὶ τῶν περὶ τὸν Ἰούδαν διὰ τὴν παρὰ
τοῦ θεοῦ βοήθειαν εὐημερησάντων, ἐλαττονωθέντες οἱ Νομάδες ἠξίουν δοῦναι τὸν
Ἰούδαν δεξιὰν αὐτοῖς, ὑπισχνούμενοι καὶ βοσκήματα δώσειν καὶ ἐν τοῖς λοιποῖς
ὠφελήσειν αὐτούς. [12]Ἰούδας δὲ ὑπολαβὼν ὡς ἀληθῶς ἐν πολλοῖς αὐτοὺς χρησίμους,
ἐπεχώρησεν εἰρήνην ἄξειν πρὸς αὐτούς· καὶ λαβόντες δεξιὰς εἰς τὰς σκηνὰς
ἐχωρίσθησαν.

[13]Ἐπέβαλε δὲ καὶ ἐπί τινα πόλιν [γεφυροῦν] ὀχυρὰν καὶ τείχεσι περιπεφραγμένην

réserves dans l'*épineion* pour la construction des navires, sans parler de l'asphalte, du chanvre et autres matières inflammables nécessaires à la confection nautique ou parmi les denrées en dépôt. Les fuyards qui, la ville étant fermée, avaient cherché un refuge au port furent percés de coups, ἐκκεντεῖν usité dans les LXX : Jos. **16,** 10 ; Jud. **9,** 54 ; Is. **14,** 19.

7. Au Moyen Age comme aux siècles hellénistiques, Joppé sur sa colline était ceinte d'un rempart aussi bien du côté de la mer que du côté de la terre de telle sorte que la grève et le port restaient sans défense. L'anse naturelle, élément essentiel des ports fortifiés de Syrie, faisant défaut, les vaisseaux étaient laissés à leurs propres forces. Au pied du rempart du côté de l'occident un quai et un débarcadère établis sur des enrochements permettaient aux mahonnes d'accoster par temps normal. La porte du port pratiquée dans le rempart facilitait les opérations douanières. Lorsqu'elle était solidement close, aucun assaut direct n'était à craindre pour la ville investie du côté de la mer. Devant l'impossibilité de se rendre maître de la place, Judas remet l'opération à plus tard avec l'intention d'extirper le corps des citoyens de Joppé, ce qu'on peut entendre par πολίτευμα. C'est à Simon que devait revenir l'honneur de prendre définitivement Joppé, I Macc. **13,** 11 ; **14,** 5, en l'an 142 avant J.-C. Jonathan s'en était rendu maître momentanément sous Démétrius II. Au sujet de cette opération il est fait mention d'un chef syrien, Apollonius, qui vient camper à Jamnia et défie Jonathan de descendre dans la plaine, entre dans Joppé qui ferme ses portes au chef juif. Cet Apollonius serait-il le fils de Gennæos et le récit de II Macc. une variante de la narration de I Macc. **10,** 69-77 ? Les différences sont trop notables pour qu'on puisse l'affirmer.

8 s. Les gens de Jamnia maritime veulent jouer le même tour aux Juifs qui auraient été parmi eux. Judas les punit de cette intention en brûlant le port et la flotte. Il y a de l'exagération à prétendre que de Jérusalem on puisse voir la lueur d'un incendie allumé

[7] ως παλιν (RFT) quasi iterum *LXV*, om. ως (S) iterum *B*.
[8] παροικουσιν (RFT) habitantibus secum *LXV*, κατοικουσιν (S).
[10] προσεβαλον (RFT) επεβαλλον (S).
[12] επεχωρησεν (RFT), υπεχωρησεν (S), παρεχωρησεν *V*. — om. αξειν προς αυτους *LXV*. — après σκηνας om. αυτων (RS) *LBP*, αυτων (FT) *XVM*.
[13] γεφυραις cod. 55 (RS), γεφυρουν (TS), om. rec. lucian. *LXBMP*. — Κασπιν (RFT) Κασπειν (S) *Vg.*, Caspen *BP*, Casphe *LX*.

qui y avaient cherché un refuge. [7] Mais la place ayant été fermée, il partit dans le dessein d'y revenir pour extirper la cité des Joppites. [8] Averti que ceux de Jamnia voulaient jouer le même tour aux Juifs qui habitaient parmi eux, [9] il attaqua de nuit les Jamnites, incendia le port avec la flotte de telle sorte que les lueurs des flammes furent aperçues jusqu'à Jérusalem quoique distante de deux cent quarante stades.

[10] Il s'était éloigné de là de neuf stades dans une marche contre Timothée lorsque tombèrent sur lui des Arabes au nombre d'au moins cinq mille hommes de pied et cinq cents cavaliers. [11] Un violent combat s'étant engagé, et les soldats de Judas l'ayant emporté avec l'aide de Dieu, les nomades vaincus demandèrent à Judas de leur donner la main droite, promettant de lui livrer du bétail et de lui être utiles en toutes circonstances. [12] Comprenant qu'en réalité ils pourraient lui rendre beaucoup de services, Judas consentit à faire la paix avec eux et après qu'on se fut donné la main, ils se retirèrent sous la tente.

[13] Judas attaqua aussi une certaine ville forte, entourée de remparts,

sur la côte de Jabneh. D'autre part, entre ce point et Jérusalem c'est 340 stades qu'il faut compter et non 240. *Géogr. Pal.*, p. 354.

Au fragment 3-9 se rattache au moins géographiquement l'épisode de Gazara **10,** 24-38. C'est ainsi qu'on lit dans *Antiq.*, XIII, 215 que Simon détruisit Gazara, Joppé et Jamnia.

10-31. Expédition en Galaaditide.

10. Cette péricope est en dépit de ses modalités propres parallèle à I Macc. **5,** 24-53. Le début ne se rattache pas du tout à l'épisode de Jamnia et la distance de neuf stades n'est pas prise depuis cette dernière ville, mais d'un point inconnu sur la lisière du désert en Arabie. Nous sommes en présence d'une nouvelle coupure de l'abréviateur et celle-ci a trait à la rencontre de Judas et des Nabatéens trafiquant entre Pétra et le Hauran. La colonne juive est en marche contre Timothée qui tient la Galaaditide (Galaad, Haurân et Ĝôlân). La première réaction des nomades contre ces intrus est de les attaquer en vue de les repousser. Ce heurt est plus vraisemblable que le tableau édulcoré de I Macc. **5,** 24 s. L'affaire n'a rien de commun avec I Macc. **5,** 37-39 comme le prétend Grimm.

11 s. Les βοσκήματα promis par les Arabes sont plutôt des têtes de petit bétail (II Chr. **7,** 5) que des pâturages (lat. *pascua*) dont une troupe en marche n'avait que faire. On tue le mouton pour fêter la paix et l'on se fait une montagne de promesses qu'on oubliera en entrant sous sa tente. — P *concessit pacem habere cum eis* rend exactement le texte grec reçu, mais *promisit pacem* de XV n'est qu'une altération de *permisit pacem* de L qui peut refléter le texte primitif.

13. Le mot γεφύραις attesté par le seul cod. 55 et Vg *firmam pontibus* reste problématique, mais il est comme postulé par l'équilibre de la phrase. Pourquoi ὀχυράν n'aurait-il pas son complément au même titre que les participes suivants? En quoi pourtant des ponts rendent-ils une ville forte? N'en facilitent-ils pas plutôt l'accès surtout si la ville est sur un étang qui en garantit les approches? γεφυροῦν leçon plus répandue paraît bien n'être qu'une glose qui s'est glissée dans le texte. Dans Polybe, V, 70, la localité transjordanienne de Γεφροῦν (accus.) désigne Ephron que nous retrouverons au v. 27. Quelque scribe aura

καὶ παμμιγέσι ἔθνεσι κατοικουμένην, ὄνομα δὲ Κάσπιν. [14]οἱ δὲ ἔνδον πεποιθότες τῇ τῶν τειχέων ἐρυμνότητι τῇ τε τῶν βρωμάτων παραθέσει, ἀναγωγότερον ἐχρῶντο τοῖς περὶ τὸν Ἰούδαν, λοιδοροῦντες καὶ προσέτι βλασφημοῦντες καὶ λαλοῦντες ἃ μὴ θεμις. [15]οἱ δὲ περὶ τὸν Ἰούδαν ἐπικαλεσάμενοι τὸν μέγαν τοῦ κόσμου δυνάστην, τὸν ἄτερ κριῶν καὶ μηχανῶν ὀργανικῶν κατακρημνίσαντα τὴν Ἱεριχὼ κατὰ τοὺς Ἰησοῦ χρόνους, ἐνέσεισαν θηριωδῶς τῷ τείχει. [16]καταλαβόμενοί τε τὴν πόλιν τῇ τοῦ θεοῦ θελήσει, ἀμυθήτους ἐποιήσαντο σφαγάς, ὥστε τὴν παρακειμένην λίμνην, τὸ πλάτος ἔχουσαν σταδίων δύο, κατάρρυτον αἵματι πεπληρωμένην φαίνεσθαι.

[17]Ἐκεῖθεν δὲ ἀποσπάσαντες σταδίους ἑπτακοσίους πεντήκοντα διήνυσαν εἰς τὸν Χάρακα πρὸς τοὺς λεγομένους Τουβιανοὺς Ἰουδαίους. [18]καὶ Τιμόθεον μὲν ἐπὶ τῶν τόπων οὐ κατέλαβον ἄπρακτον τότε ἀπὸ τῶν τόπων ἐκλελυκότα, καταλελοιπότα δὲ φρουρὰν ἔν τινι τόπῳ καὶ μάλα ὀχυράν. [19]Δωσίθεος δὲ καὶ Σωσίπατρος τῶν περὶ τὸν

voulu à contre-temps mettre un nom à τινα πόλιν sans s'apercevoir que cette ville avait son nom plus loin. Cette glose γεφρουν sera facilement devenue γεφυρουν dans la transmission manuscrite. La question ne se pose pas pour l'anc. lat. *civitatem quandam firmam.*

Le nom de la place-forte est *Caspin* qu'on rapproche de Χασφων de I Macc. **5,** 36, identifiée à *Khisfîn* dans le Ǧôlân. On préférerait sans doute Χασπιν, mais qui sait si le K ne provient pas d'un rapprochement avec ἡ Κασπίς ou τὸ Κασπιν pour Κάσπιον qui se rapporte à la Caspienne? Bibliogr. par Steuernagel, *Der 'Adschlûn,* p. 43*.

14. Les blasphèmes des assiégés défenseurs d'une place-forte nous rappellent un épisode du siège de Gazara, **10,** 35, ainsi que la fureur qu'ils suscitent chez les assiégeants. — χρῆσθαί τινι et un adverbe ou une locution adverbiale comme I Macc. **13,** 46. Les injures étaient plus grossières que ne le comportait l'usage des guerriers qui pourtant ne se montraient guère réservés en cette matière.

15 s. L'allusion à la prise de Jéricho vise Jos. **6,** 1-20. A Khisfîn l'étang devait occuper la dépression où la source entretient encore un marais. *DB* s. v. *Casphin. ZDPV.,* 1899, p. 181, 1914, 264. *El-Muzeirîb* dans la plaine du Hauran possède un étang connu sous le nom de Bahret el-Baǧǧeh dont la largeur répond assez bien aux 270 mètres que comportent les deux stades. Au milieu se trouve l'îlot de Kôm el-Muzeirîb relié à la terre par une chaussée de 130 mètres de long et où se voient les indices d'une ancienne place-forte dont le nom s'est perdu car *el-Muzeirîb* est une appellation arabe récente. Les détails de la description se lisent dans Schumacher, *Across the Jordan,* p. 157-166. Ils servent à étayer l'opinion qui place en ce lieu la ville de Caspin.

17. L'épisode du Charax ne se relie pas immédiatement au précédent car la distance de 750 stades, soit 125 kilomètres, est trop considérable entre Caspin et les Juifs Toubiens. Les 750 stades qui correspondent aux trois journées de marche de I Macc. **5,** 24 indiquent la distance initiale que couvrent les soldats de Judas pour aller du Jourdain au pays de Tôb. Bévenot. Les Toubiens avaient pour chef-lieu Taiyibeh sur la route de Der'a à Boṣra, la Toubi des listes de Thoutmès III. *Géogr. Pal.,* II, p. 10. Dans cette région on rencontre à 20 kilomètres au nord-ouest de Boṣra Kérak-Qanata qui pourrait être le Charax de notre texte où les Juifs échappés au massacre signalé I Macc. **5,** 13 avaient peut-être cherché un refuge. Mais ὁ χάραξ est un nom commun qui désigne avant tout un camp fortifié par une palissade, une haie ou autre retranchement de fortune, et qui conviendrait fort bien à la forteresse de Dathéma telle que nous l'avons décrite à propos

[17] Τουβιανους (R), *Vg.*, Τουβιηνους (FT), Τουβεινους (S), Tubiaceni *L.*

habitée par un mélange de nations et dont le nom était Caspin. 14 Confiants
dans la puissance de leurs murs et leurs dépôts de vivres, les assiégés se
montraient grossiers outre mesure envers Judas et les siens, joignant aux
insultes les blasphèmes et des propos qu'il n'est pas permis de redire. 15 Judas
et ses compagnons, ayant invoqué le grand souverain du monde qui sans
béliers ni machines de guerre renversa Jéricho au temps de Josué, assaillirent
le mur sauvagement. 16 Devenus maîtres de la ville par la volonté de Dieu,
ils firent un carnage indescriptible, au point que l'étang voisin, large de deux
stades, paraissait rempli par le sang qui y avait coulé.

17 Comme ils s'étaient rendus à sept cent cinquante stades de là, ils attei-
gnirent le Charax, chez les Juifs appelés Toubiens. 18 Quant à Timothée, ils
ne le trouvèrent point dans ces parages, ayant vidé ces lieux sans avoir rien
fait mais non sans avoir laissé sur un certain point une garnison réellement
très forte. 19 Dosithée et Sosipater, généraux du Maccabée, s'y rendirent

de I Macc. **5**, 29. Refuge des Juifs traqués dans les villes voisines, c'était le point le plus menacé par l'armée de Timothée.

18. D'après le latin LXVP : et *Timotheum quidem in illis locis comprehenderunt, nullo negotio perfecto, inde reversus est, relicto tamen in quodam loco firmissimo præsidio*, Judas et son armée auraient atteint Timothée dans ladite région, selon Bévenot à la suite de Welhausen, sous le camp retranché de Dathéma, d'où le général syrien est repoussé sans avoir rien fait, après avoir assiégé en vain la place, après d'inutiles assauts, ἄπρακτος. Timothée se retire non sans avoir laissé une très forte garnison en un certain lieu, dans une des villes énumérées I Macc. **5**, 36. Ainsi le texte reproduit par l'anc. lat. offrait cette séquence dans les faits : 1° rencontre de Judas et de Timothée sous le *charax;* 2° vains efforts de Timothée contre la place; 3° retraite de Timothée; 4° installation d'une garnison dans une place voisine.

Selon notre texte grec actuel nous avons comme succession : 1° Timothée n'obtient aucun résultat en ces lieux, probablement contre le *charax;* 2° il se retire de ces lieux; 3° il laisse une garnison en un certain endroit; 4° Judas et les siens ne rencontrent pas Timothée sous le *charax*, οὐ κατέλαβον. Les deux parfaits qui suivent expliquent l'absence de Timothée. Conscient de l'inutilité de ses efforts, il a abandonné la place et laissé une garnison dans les environs pour se précautionner contre une poursuite possible. L'ordre du latin est plus logique et s'il est primitif, il faut que le grec ait été singulièrement retouché. Le syriaque a omis la négation : « Ils trouvèrent Timothée au même endroit, sans force, parce que ses mains étaient sans vigueur ... et le poste lui était laissé dans une grande et solide forteresse. » De même que l'anc. lat., Syr. n'avait pas dans son texte ἀπὸ τῶν τόπων; le sens particulier de ἐκλύειν (s.-e. ἑαυτόν [se retirer) lui a échappé. En définitive nous nous en tenons au texte de Kappler, p. 50 s., qui donne raison à la suite du récit. La forte garnison devra être attaquée par les deux lieutenants de Judas; quant au Maccabée, il dispose son armée pour être à même de battre le stratège qui s'est soustrait à son approche. A la rigueur, ἐπὶ τῶν τόπων pourrait indiquer la fonction de Timothée exerçant la stratégie dans son ressort suivant les observations sur **10, 14**. On traduirait alors : « Quant à Timothée, (préposé) sur ces lieux (dans la Transjordanie), ils ne l'atteignirent pas. » Alors la suppression de ἀπὸ τῶν τόπων (18) de la rec. lucian., de Syr. et de l'anc. lat. se comprend aisément.

19. Dosithée était un nom fréquemment porté par des Juifs de l'époque hellénistique, transcrit soit avec la finale grecque en sigma דוסתס, soit avec terminaison araméenne

Μακκαβαῖον ἡγεμόνων ἐξουθεύσαντες ἀπώλεσαν τοὺς ὑπὸ Τιμοθέου καταλειφθέντας ἐν τῷ ὀχυρώματι πλείους τῶν μυρίων ἀνδρῶν. [20]ὁ δὲ Μακκαβαῖος διατάξας τὴν περὶ αὐτὸν στρατίαν σπειρηδὸν κατέστησεν τοὺς ἐπὶ τῶν σπειρῶν καὶ ἐπὶ τὸν Τιμόθεον ὥρμησεν ἔχοντα περὶ αὐτὸν μυριάδας δώδεκα πεζῶν, ἱππεῖς δὲ δισχιλίους πρὸς τοῖς πεντακοσίοις. [21]τὴν δὲ ἔφοδον μεταλαβὼν Ἰούδου προεξαπέστειλεν ὁ Τιμόθεος τὰς γυναῖκας καὶ τὰ τέκνα καὶ τὴν ἄλλην ἀποσκευὴν εἰς τὸ λεγόμενον Καρνίον· ἦν γὰρ δυσπολιόρκητον καὶ δυσπρόσιτον τὸ χωρίον διὰ τὴν πάντων τῶν τόπων στενότητα. [22]ἐπιφανείσης δὲ τῆς Ἰούδου σπείρας πρώτης καὶ γενομένου δέους ἐπὶ τοὺς πολεμίους φόβου τε, ἐκ τῆς τοῦ πάντα ἐφορῶντος ἐπιφανείας γενομένης ἐπ' αὐτοὺς εἰς φυγὴν ὥρμησαν ἄλλος ἀλλαχῇ φερόμενος ὥστε πολλάκις ὑπὸ τῶν ἰδίων βλάπτεσθαι καὶ ταῖς τῶν ξιφῶν ἀκμαῖς ἀναπείρεσθαι. [23]ἐποιεῖτο δὲ τὸν διωγμὸν εὐτονώτερον Ἰούδας συγκεντῶν τοὺς ἀλιτηρίους, διέφθειρέ τε εἰς μυριάδας τρεῖς ἀνδρῶν. [24]αὐτὸς δὲ ὁ Τιμόθεος ἐμπεσὼν τοῖς περὶ τὸν Δωσίθεον καὶ Σωσίπατρον ἠξίου μετὰ πολλῆς γοητείας ἐξαφεῖναι σῶον αὐτὸν διὰ τὸ πλειόνων μὲν γονεῖς, ὧν δὲ ἀδελφοὺς ἔχειν καὶ τούτους ἀλογηθῆναι συμβήσεται. [25]πιστώσαντος δὲ αὐτοῦ διὰ πλειόνων κατὰ τὸν ὁρισμὸν ἀποκαταστῆσαι τούτους ἀπημάντους ἀπέλυσαν αὐτὸν ἕνεκα τῆς τῶν ἀδελφῶν σωτηρίας.

[26]Ἐξελθὼν δὲ ἐπὶ τὸ Καρνίον καὶ τὸ Ἀταργατεῖον κατέσφαξε μυριάδας σωμάτων

דוסתאי, ־תי, ־טיא, soit apocopé en *Dosai*. C'est l'équivalent de *Mattathia*. Exemples sur ossuaires *RB.*, 1929, p. 231 ss. Sosipatros ou Sopatros (Rom. **16,** 21; Act. **20,** 4; *Antiq.*, XIV, 241, 248) voir PAPE, Wört. s. v., peut être l'équivalent d'*Abišou'a*. Quelque vingt ans plus tard il y aura à Gazara devenue juive un agoranome du nom de Sosipatros. *RB.*, 1925, p. 208.

20. Judas procède à la division de son armée en cohortes ou compagnies (comme **8,** 22) à la tête desquelles il met des chefs. D'après le texte reçu, αὐτούς désignerait Dosithée et Sosipatros qui avaient déjà le commandement du corps qui opéra contre la forte garnison et que l'on rencontre au v. 24 comme un corps distinct de celui de Judas, τὴν περὶ αὐτὸν στρατίαν. L'anc. lat. *constitutis super cohortes* est lacuneuse : il manque la mention des chefs, *duces*, προηγουμένους, qui se trouve dans le Syr. *rîšê*. Les lat. BMP rapportent αὐτοὺς à τὴν στρατίαν en vertu de l'accord selon le sens, Vg. l'escamote. La meilleure solution est celle que Fritzsche emprunte à Grimm : il faut lire κατέστησεν τοὺς ἐπὶ τῶν σπειρῶν, il institua les (préposés) aux cohortes, et par là même l'anc. lat. devient excusable de n'avoir pas rendu l'article, et ainsi X *constituit super coortes* confirme la présence de τούς dans le grec. On a pour **8,** 20 des variantes de τούς pour αὐτούς. Le nombre formidable des soldats de Timothée s'explique par I Macc. **5,** 37-39.

21. Le *Karnion*, sanctuaire de l'Astarté cornue, offrait un refuge que les païens tenaient pour inviolable, mais pour les Juifs ce scrupule n'existait pas. Jason de Cyrène a pensé que l'endroit était choisi pour abri à cause du relief scabreux de la région, ce qui ne se vérifie pas dans le pays plat d'où émergent Šeikh Sa'ad et Tell 'Aštara. Voir sur I Macc. **5,** 43. *Géogr. Pal.*, II, p. 413 s., 255.

22. On constatera ici un retour d'idées de notre auteur sur Dieu qui voit tout (**7,** 6) et sa manifestation par sa puissance (**2,** 21). Le latin LXV *debilitarentur* suppose ἀναπηροῦσθαι *debilitari* au lieu de ἀναπείρεσθαι *configi* BMP.

20 KAPPLER, p. 51 αυτους (RTS), τους (F).
22 γενομενης επ' (RS), γενομενου (FT).
25 (RFTS) om. κατα devant τον ορισμον, κατα conj, d'ap. *LXV* secundum constitutum.

et tuèrent les hommes laissés par Timothée dans la forteresse au nombre
de plus de dix mille. 20 Maccabée, de son côté, ayant distribué ses troupes en
cohortes, nomma ceux qui seraient à leur tête et s'élança contre Timothée
qui avait autour de lui cent vingt mille fantassins et deux mille cinq cents
cavaliers. 21 Informé de l'approche de Judas, Timothée envoya tout d'abord
les femmes, les enfants et le reste des bagages au lieu dit Carnion, car la
place y était inexpugnable et difficile d'accès à cause des passes étroites de
toute la contrée. 22 Dès que la première cohorte de Judas parut, l'épouvante
s'étant emparée de l'ennemi, ainsi que la crainte que leur inspirait la manifes-
tation de Celui qui voit tout, ils prirent la fuite, les uns d'un côté, les autres
de l'autre, de telle sorte que souvent ils se blessaient entre eux et se transper-
çaient avec la pointe de leurs propres épées. 23 Judas les poursuivit avec une
vigueur extrême, embrochant ces criminels dont il fit périr jusqu'à trente
mille hommes. 24 Timothée étant tombé lui-même aux mains des gens de
Dosithée et de Sosipater les conjura avec beaucoup d'astuce de le laisser
aller sain et sauf parce qu'il avait en son pouvoir (disait-il), des parents et
même des frères de beaucoup d'entre eux à qui il arriverait d'être exécutés
(s'il était mis à mort). 25 Quand il les eut persuadés par de longs discours qu'il
leur restituerait ces hommes sains et saufs en vertu de l'engagement qu'il
prenait, ils le relâchèrent pour sauver leurs frères.
26 S'étant rendu au Carnion et à l'Atargateion, Judas égorgea vingt-cinq
mille hommes.

24. Les soldats de Dosithée et de Sosipatros, ayant pris part à l'opération en venant de réduire la forte garnison établie aux environs par Timothée, réussissent à mettre la main sur le stratège. Celui-ci les prie de le relâcher, sinon les Juifs ne reverront plus leurs parents prisonniers. Timothée joue de l'argument des otages, peut-être sans fondement, car son procédé est taxé de charlatanerie, γοητεία, ce que ne rend pas suffisamment *precibus* ou *adulatione* des latins. — Le terme ἀλογεῖσθαι, être mis hors de compte, n'être compté pour rien, est un des euphémismes employés par l'auteur pour dire « être tué ». De Bruyne, p. xi. L'ajoute ει ἀποθάνοι qu'on trouve à la fin du verset en certains mss. est inutile; elle est absente de AV et de tous les latins. Il est certain que si Timothée était mis à mort, les otages vrais ou supposés devraient subir le même sort.

25. — πιστοῦν peut à la rigueur avoir τὸν δρισμόν pour complément et donner le sens de rendre croyable son engagement par beaucoup de paroles, διὰ πλειόνων s.-e. ῥημάτων (class. διὰ βραχέων, διὰ μακρῶν), mais nous pensons devoir rétablir κατὰ τὸν ὁρισμόν sur l'autorité du lat. LXV *secundum constitutum*, et subordonner au verbe la proposition infinitive suivant la même construction que **7**, 24[b].

26. Le carnage a lieu dans les enceintes sacrées où les païens ont cherché un refuge et où Judas les a atteints. I Macc. **5**, 43 s. Anc. lat. *egressus* ad *Acarnium et Atargatium* et non comme Vg *egressus est a Carnio* et sans mentionner l'Atargatium ou temple d'Atargatis. Cette déesse appelée aussi Dercéto, adorée sous la forme d'un buste humain terminé en queue de poisson surtout à Arvad et à Ascalon, avait des origines araméennes sous la forme de la déesse syrienne que le traité de Lucien a rendue célèbre. Lagrange, *Études sur les relig. sémit.*, 2e éd., p. 130 ss. S'agit-il d'un seul sanctuaire : le Karnion qui est aussi l'Atargation? Il ne paraît pas, car l'Astarté aux cornes de vache, d'origine égyptienne, représentée sur la stèle de Seikh Šaʿad, offre un aspect tout différent de celui d'Atargatis.

δύο καὶ πεντακισχιλίους. [27]μετὰ δὲ τὴν τούτων τροπὴν [καὶ ἀπώλειαν] ἐπεστράτευσεν καὶ ἐπὶ Εφρων πόλιν ὀχυράν, ἐν ᾗ κατῴκει Λυσίας [καὶ πάμφυλα πλήθη], νεανίαι δὲ ῥωμαλέοι πρὸ τῶν τειχέων καθεστῶτες εὐρώστως ἀπεμάχοντο, ἔνθα δὲ ὀργάνων καὶ βελῶν πολλαὶ παραθέσεις ὑπῆρχον. [28]ἐπικαλεσάμενοι δὲ τὸν δυνάστην τὸν μετὰ κράτους συντρίβοντα τὰς τῶν πολεμίων ἀλκάς, ἔλαβον τὴν πόλιν ὑποχείριον καὶ κατέστρωσαν τῶν ἔνδον εἰς μυριάδας δύο καὶ πεντακισχιλίους. [29]ἀναζεύξαντες δὲ ἐκεῖθεν ὥρμησαν ἐπὶ Σκυθῶν πόλιν ἀπέχουσαν ἀπὸ Ἱεροσολύμων σταδίους ἑξακοσίους. [30]ἀπομαρτυρησάντων δὲ τῶν ἐκεῖ καθεστώτων Ἰουδαίων, ἣν οἱ Σκυθοπολῖται ἔσχον πρὸς αὐτοὺς εὔνοιαν καὶ ἐν τοῖς τῆς ἀτυχίας καιροῖς ἥμερον ἀπάντησιν, [31]εὐχαριστήσαντες καὶ προσπαρακαλέσαντες καὶ εἰς τὰ λοιπὰ πρὸς τὸ γένος εὐμενεῖς εἶναι, παρεγενήθησαν εἰς Ἱεροσόλυμα τῆς τῶν ἑβδομάδων ἑορτῆς οὔσης ὑπογύου.

[32]Μετὰ δὲ τὴν λεγομένην Πεντηκοστὴν ὥρμησαν ἐπὶ Γοργίαν τὸν τῆς Ἰδουμαίας στρατηγόν. [33]ἐξῆλθε δὲ μετὰ πεζῶν τρισχιλίων, ἱππέων δὲ τετρακοσίων, [34]καὶ παραταξαμένων συνέβη πεσεῖν ὀλίγους τῶν Ἰουδαίων. [35]Δωσίθεος δέ τις τῶν Τουβια-

27. De Bruyne, p. XI, montre que καὶ ἀπώλειαν est une glose du mot τροπήν qui précède et qui a déjà le sens de massacre. «Le verset 26 parle, en effet, d'ennemis tués, non d'ennemis mis en fuite.» Si Vg a *fugam et necem*, P *fugam et perditionem*, L a simplement *fugam*, X *plagam*, M *stragem*, B *post horum victoriam!* Pour la suite, le même critique, p. VIII, montre la formation du doublet suivant :

I εν η κατωκει Λυσιας, *in qua Lysias habitabat* LMX.

II εν η παμφυλα εν αυτη πληθη, *in qua multitudo gentium habitabat* Vg.

I + II εν η κατωκει Λυσιας και παμφυλα πληθη, 19 ss., *in qua habitabat Lysias et omnis nationis multitudo* P.

La mention du domicile de Lysias dans Ephron (eṭ-Ṭaiyibeh en Transjordanie, voir sur I Macc. **5,** 46) est tenue pour un renseignement historique probablement exact remplacé par un lieu commun, cf. **12,** 13.

29. Scythopolis nom hellénistique de la ville de Bethsan (I Macc. **5,** 52) que les chroniques byzantines font remonter à l'incursion des Scythes en Palestine du temps de Jérémie et les mythologues aux Scythes de l'escorte de Dionysos, divinité principale de l'endroit. *RB.*, 1912, p. 413 s. Les 600 stades depuis cette ville jusqu'à Jérusalem font 109 kilomètres, ce qui se vérifie approximativement soit par Jéricho, soit par Teiasir et Naplouse.

30. Les bons rapports entre Juifs et Scythopolitains devaient se maintenir dans les siècles postérieurs sauf dans une circonstance de la révolte de 66. Les Samaritains réussirent même à y prendre une grande importance. *RB.*, 1912, p. 415 ss. — τῆς ἀτυχίας est préférable à εὐτυχίας du ms. 44 et supposé par *temporibus felicitatis* de tous les lat. sauf Vg. *infelicitatis*.

31. La fête des Semaines, חג השבעות, ainsi dénommée à cause des sept semaines depuis Pâque Ex. **34,** 22; Lev. **23,** 15 s.; Dt. **16,** 9, n'est autre que la Pentecôte comme l'indique le verset suivant. Tob. **2,** 1; Act. **2,** 1. *DB.*, V, 119 s.

32-45. Campagne contre Gorgias. — Intervention de Judas et le sacrifice expiatoire pour les morts.

A la suite du retour heureux de Judas à Jérusalem à la tête des rapatriés, le Ier livre

[27] εν η παμφυλα πληθη (F), εν η παμφυλα εν αυτη πληθη (S), εν η κατῳκει Λυσιας και παμφυλα πληθη (RT).
[34] παραταξαμενων (FT), — μενους (S) (R) Kappler, p. 56.

27 Après le désastre de ces ennemis, il conduisit son armée contre Ephron, ville forte où habitait Lysias. De robustes jeunes gens, rangés devant les murailles, combattaient avec vigueur, et à l'intérieur se trouvaient des quantités de machines et de projectiles en réserve. 28 Mais ayant invoqué le Souverain qui brise par son pouvoir les forces des ennemis, les Juifs se rendirent maîtres de la ville et couchèrent sur le sol parmi ceux qui s'y trouvaient environ vingt-cinq mille hommes. 29 Partis de là, ils marchèrent contre Scythopolis, à six cents stades de Jérusalem. 30 Mais les Juifs qui s'y étaient fixés ayant attesté que les Scythopolites avaient eu pour eux de la bienveillance et leur avaient réservé un accueil courtois au temps du malheur, 31 Judas et les siens remercièrent ces derniers et les engagèrent en outre à se montrer encore à l'avenir bien disposés pour leur race.

Ils arrivèrent à Jérusalem peu avant la fête des Semaines.

32 Après la fête appelée de la Pentecôte, ils marchèrent contre Gorgias, stratège de l'Idumée. 33 Celui-ci sortit à la tête de trois mille fantassins et quatre cents cavaliers, 34 qui engagèrent une bataille rangée où il arriva qu'un certain nombre de Juifs succombèrent.

35 Le dénommé Dosithée, du corps des Toubiens, homme vaillant, se rendit

raconte le revers essuyé par Joseph, fils de Zacharie, et Azarias devant Jamnia où commandait Gorgias (**5,** 55-64), puis le raid de Judas sur Hébron et Marisa où des prêtres périrent en combattant, enfin la dévastation d'Azot et de ses temples (*ibid.*, 55-68). Notre péricope correspond à cette narration dans la rédaction de l'abréviateur, sauf pour la date du revers de Jamnia qui devrait se placer avant la Pentecôte et non après. Wernsdorf pense que nous avons là une variante de l'expédition malheureuse de Joseph et d'Azarias contre Jamnia suivie de la campagne de Judas en Idumée et contre Asdod, de telle sorte que les Juifs tombés du v. 39 ne sont autres que les soldats des deux chefs battus semés sur le champ de bataille. Les modalités entre les deux récits proviennent autant de la différence de leur transmission orale que du point de vue de chacun des auteurs. S'il y a des raccourcis voulus chez l'abréviateur, on trouve néanmoins chez lui des épisodes tirés de Jason de Cyrène inconnus à l'auteur de I Macc. ou omis par lui. Le commentaire notera les indices qui pourraient être invoqués en faveur de ce parallélisme

32 s. Nous revenons à Gorgias, le stratège opérant sur les lieux, à la tête de l'armée dans la province méridionale du royaume. L'Idumée garde ici le sens large de I Macc. **4,** 15 et d'*Antiq.*, XII, 308 : Judas poursuit les ennemis depuis Emmaüs jusqu'à Gazara et aux plaines d'Idumée, à Azot et à Jamnia. Avec Strabon et Pline, l'Idumée est destinée à s'amplifier du côté de l'Égypte. *RB.*, 1939, p. 546 s. Ce sont des Juifs qui partent en guerre contre Gorgias. Leur défaite n'est qu'insinuée, Judas apparaîtra au moment critique pour relever la situation, car c'est Gorgias qui sort avec 3.000 fantassins et 400 cavaliers et non Judas comme le prétend Grimm. Pour une fois nous avons un chiffre normal.

34. Le communiqué avoue un petit nombre de morts. On pourrait penser aux prêtres tombés dans l'action aux environs de Marisa d'après I Macc., **5,** 67. Wellhausen veut y voir les 2.000 tués dans la débâcle devant Jamnia, *ibid.* 60. — Appuyé par le lat. LXV *quibus congressis*, παραταξαμένων se présente comme un prélucianisme : en ordre de bataille, les soldats de Gorgias attaquent et il arrive à un certain nombre de Juifs de mordre la poussière. On évite de dire qu'ils ont reçu des païens le coup fatal.

35. Dosithée serait-il identique à celui du v. 19? Il aurait alors eu la spécialité de mettre

νῶν ἔφιππος ἀνὴρ καὶ καρτερὸς, εἴχετο τοῦ Γοργίου καὶ λαβόμενος τῆς χλαμύδος ἦγεν αὐτὸν εὐρώστως καὶ βουλόμενος τὸν κατάρατον λαβεῖν ζωγρίαν, τῶν ἱππέων τινὸς Θρακῶν ἐπενεχθέντος αὐτῷ καὶ τὸν ὦμον καθελόντος, διέφυγεν ὁ Γοργίας εἰς Μαρισα. [36] τῶν δὲ περὶ τὸν Ἐσδρίαν ἐπὶ πλεῖον μαχομένων καὶ κατακόπων ὄντων, ἐπικαλεσάμενος Ἰούδας τὸν κύριον σύμμαχον φανῆναι καὶ προοδηγὸν τοῦ πολέμου, [37] καταρξάμενος τῇ πατρίῳ φωνῇ τὴν μεθ' ὕμνων κραυγὴν ἀναβοήσας, τοῖς περὶ τὸν Γοργίαν τροπὴν ἐποιήσατο.

[38] Ἰούδας δὲ ἀναλαβὼν τὸ στράτευμα ἧκεν εἰς Ὀδολλαμ πόλιν· τῆς δὲ ἑβδομάδος ἐπιβαλλούσης, κατὰ τὸν ἐθισμὸν ἁγνισθέντες αὐτόθι τὸ σάββατον διήγαγον. [39] τῇ δὲ ἐχομένῃ ἦλθον ἐπὶ τὸν Ἰούδαν [καθ' ὃν χρόνον τὸ τῆς χρείας ἐγεγόνει] τὰ τῶν προπεπτωκότων σώματα ἀνακομίσασθαι καὶ μετὰ τῶν συγγενῶν ἀποκαταστῆσαι εἰς

la main sur les généraux, car Timothée naguère était tombé en son pouvoir. Certains distinguent deux Dosithées à cause des qualités accordées à ce dernier et de sa tribu d'origine. C'était un cavalier Toubien qui aurait rejoint Judas au cours de la campagne en Galaad. Δωσίθεός δέ τις annonce un inconnu. Nous le disons *Toubien* car nous admettons Τουβιηνων pour un prélucianisme attesté par *Tubiacenis* de P, déformé en *de biacenis* dans l'anc. lat., **en** *diacenorum* B, en *bisacinorum* M (la Byzacène!). **A** travers ces mutilations nous recouvrons les Τουβιανοι du v. 17, *Tubianæi* de Vg et de M, *Tubiaceni* de LP.

Comme ce nom s'écrivait aussi Τουβιηνοι, une glose κ(αι) η a pénétré dans la forme primitive qui devint Τουβιακηνοι, puis la syllabe initiale fut tenue pour un article génit. sing. (του βιακηνων) qui entraîna le changement des autres syllabes en un génit. singulier avec finale grecque sur le thème *Agénor* et l'on aboutit à ΤΟΥ-ΒΑΚΗΝΟΡΟϹ, Β[Ι]ΑΚΗΝΩΝ ayant donné lieu au nominatif ΒΑΚΗΝΩΡ. La revision de Vg. a adopté cette forme tardive : *de Bachenoris*.

Les imparf. εἴχετο, *tenebat*, ἦγεν (manque dans LXV) mettent subitement le lecteur en pleine situation et dans une situation qui dure. La chlamyde est le manteau court des cavaliers et des officiers de cavalerie, de ceux qui vont à la chasse ou à la guerre, formé d'une pièce d'étoffe rectangulaire ayant trois côtés droits et le quatrième arrondi. Agrafée autour du cou, la chlamyde glissant sur les épaules offrait une prise facile à qui voulait entraîner l'adversaire. Mais celui qui la portait pouvait en la tenant enroulée autour du bras s'en servir comme d'arme défensive contre l'attaque inattendue d'un ennemi ou d'une bête sauvage. *Dict. des Antiq.*, I, 1115. *RB.*, 1922, p. 267; 269; pl. IX, 6; X, 4.

Des exemples tirés de Diodore de Sicile, des LXX : Num. **21**, 35; Dt. **2**, 34, et d'autres auteurs prouvent l'existence d'une forme ζωγρίας -ου à l'époque hellénistique. LIDDELL-SCOTT, s. v. Les recruteurs pour le compte des armées lagides et séleucides trouvaient en Thrace non seulement les mercenaires à pied armés du long bouclier et de la *rhomphæa*, mais aussi de la cavalerie légère propre aux escarmouches et aux reconnaissances, le pays les ayant habitués à la chasse, au brigandage et à la guerilla. Gorgias réussit à regagner Marisa, ville principale de la basse Idumée dont le site désert est proche de Beït Ğibrîn. *Geogr. Pal.*, II, 379. Les mss. 19 ss. ont *Samarie*, correction provenant de l'erreur générale du grec de I Macc. **5**, 66 évitée par l'anc. lat. Ici tous les latins, d'accord avec la masse des grecs, ont Marisa.

36. Kappler, p. 48, maintient *Esdrin*, mais la terminaison de l'accusatif s'accorde

[35] Τουβιανων conj. d'ap. lat. Tubiacenis, Τουβιηνων rec. lucian., του Βακηνορος (RFTS).
[36] Εσδριαν d'ap. lat. *LBMP*, Εσδριν (RFTS), Εζρει 62, 93; Syr.
[37] αναβοησας και (T), om. (RFS); ενσεισας απροσδοκητως (RFTS).
[39] επι τον Ιουδαν 19 ss. ad Judam *LXBMP*. οι περι τον Ιουδαν (RFTS).

maître de la personne de Gorgias et l'ayant saisi par la chlamyde il l'entraînait de force en vue de capturer vivant ce maudit, mais un cavalier thrace se jetant sur Dosithée lui trancha l'épaule, et Gorgias s'enfuit à Marisa.
36 Cependant ceux qui se trouvaient avec Esdrias combattaient depuis longtemps et tombaient d'épuisement. Judas supplia le Seigneur de se montrer leur allié et leur guide dans le combat. 37 Entonnant ensuite à tue-tête dans la langue paternelle le cri de guerre avec des hymnes, il mit en déroute les gens de Gorgias.

38 Judas ayant ensuite rallié son armée, la conduisit à la ville d'Odollam et, le septième jour de la semaine survenant, ils se purifièrent selon la coutume et célébrèrent le sabbat en ce lieu. 39 Le jour suivant, on vint trouver Judas (au temps où la nécessité s'en imposait) pour relever les corps de ceux qui avaient succombé et les inhumer avec leurs proches dans le tombeau de

mieux avec une terminaison hellénistique en ια. Avec de Bruyne nous admettons Εσδριαν de l'anc. lat. et l'identité du personnage avec Εσδραν de 8, 23 et Azarias de I Macc. 5, 18, 56. Pour l'insertion de δ avant ρ voir *Gram.*, p. 20, et la concordance des LXX de Hatch et Redpath, p. 61, col. 3. C'est en partie sur cette identité que se fondent ceux qui tiennent pour une même action le revers de Jamnia et l'opération de Marisa qui n'est pas heureuse, car les Juifs n'entrent pas dans la ville, laissent des morts pour la première fois sur le champ de bataille d'après notre abréviateur et se replient sur Odollam.

37. Mais avouer une défaite ce serait reconnaître que les champions de la liberté sont en état de péché, il n'en est rien car Judas mène le bon combat, il invoque l'allié d'en haut et selon le but parénétique de l'auteur, il met en déroute l'ennemi qui rejoint son chef. Son arme est surtout le chant des psaumes. Une addition fort répandue parle d'une attaque inopinée de sa part, ce qui s'harmonise peu avec un combat soutenu par lui dès le début. Voici la formation du doublet d'après de Bruyne, p. viii :

I αναβοησας, extollens LXV, exclamans B.
II ενσεισας απροσδοκητως *pler.* (P).
I + II αναβοησας και ενσεισας απροσδοκητως 64.

38. Judas prend de la distance pour ne pas être attaqué le jour du sabbat. Il emmène son armée à 15 kilomètres environ au nord-est de Marisa, au site tranquille du *Kh. 'Id el-Mâ* qui conserve le nom de l'antique 'Adoullam — Odollam des LXX — où David trouva jadis un refuge avec ses compagnons. La hauteur de *Seikh Madkur* qui domine le site représente la partie forte de l'agglomération primitive. *RB.*, 1924, p. 206 et fig. 4. *Géogr Pal.*, II, p. 239.

39. Les soldats tués sont laissés sans sépulture sur le terrain par respect pour le repos sabbatique et par crainte d'une souillure, car les survivants se sont purifiés pour célébrer le septième jour. Mais le lendemain, on vient trouver Judas en vue d'ensevelir les frères tombés. Le sujet indéterminé, c'est le πλῆθος du v. 42. Le grec reçu simplifie ; ce sont les gens de Judas et Judas lui-même qui vont ramasser les morts. Il est difficile de croire pourtant qu'ils s'astreignirent au transport plus ou moins long de « maccabées » appartenant à des villages de Judée, car les morts gisant en Idumée se trouvaient loin de leurs tombeaux de famille. L'auteur a tenu à marquer l'ensevelissement en tombes de la parenté pour associer ceux qui ont droit à la résurrection et les séparer de quiconque est étranger à l'alliance. D'après une réflexion absente de *LXV* et de Syr., il était temps de procéder à l'inhumation, les corps commençant à se décomposer.

τοὺς πατρῴους τάφους. [40]εὗρον δὲ ἑκάστου τῶν τεθνηκότων ὑπὸ τοὺς χιτῶνας ἱερώματα τῶν ἀπὸ Ἰαμνείας εἰδώλων, ἀφ᾽ ὧν ὁ νόμος ἀπείργει τοὺς Ἰουδαίους· τοῖς δὲ πᾶσι σαφὲς ἐγένετο διὰ τήνδε τὴν αἰτίαν τούσδε πεπτωκέναι. [41]πάντες οὖν εὐλογήσαντες τὰ τοῦ δικαιοκρίτου κυρίου τὰ κεκρυμμένα φανερὰ ποιοῦντος, [42]εἰς ἱκετείαν ἐτράπησαν ἀξιώσαντες τὸ γεγονὸς ἁμάρτημα τελείως ἐξαλειφθῆναι. ὁ δὲ γενναῖος Ἰούδας παρεκάλεσε τὸ πλῆθος συντηρεῖν αὑτοὺς ἀναμαρτήτους εἶναι, ὑπ᾽ ὄψιν ἑωρακότας τὰ γεγονότα διὰ τὴν τῶν προπεπτωκότων ἁμαρτίαν. [43]ποιησάμενός τε κατ᾽ ἄνδρα λογίαν εἰς ἀργυρίου δραχμὰς δισχιλίας ἀπέστειλεν εἰς Ἱεροσόλυμα προσαγαγεῖν περὶ ἁμαρτίας θυσίαν, πάνυ καλῶς καὶ ἀστείως πράττων, ὑπὲρ ἀναστάσεως διαλογιζόμενος· [44]εἰ μὴ γὰρ τοὺς προπεπτωκότας ἀναστῆναι προσεδόκα περισσὸν καὶ ληρῶδες ὑπὲρ

40. Le récit qui plus haut palliait la défaite sous les dehors d'une victoire finale devait au lecteur une explication sur le motif du sort funeste des tombés, de l'ombre jetée sur le succès. S'ils sont tombés, ils sont coupables, le Seigneur est prompt à châtier les siens, c'est la théorie de **6**, 13 ss. En effet, on trouve sous la tunique de chacun des morts des objets appartenant au culte idolâtrique, soit des offrandes volées aux temples de Jamnia : *donaria, dona* VBMP, soit des amulettes comme on l'entend généralement. D'après l'étymologie ἱερόω consacrer, attribuer à la divinité, ἱερώματα, qui n'est pas complètement inconnu en dehors de notre texte (Liddell-Scott s. v.), *sacraria* de LX, rappelle l'acte religieux par lequel les dons faits aux dieux sont dévolus et attribués. En fait, ἱέρωμα répond au *donarium* qui, écrit Th. Homolle, « ne doit s'entendre que des objets consacrés aux dieux et même de certains d'entre eux, ceux qui sont destinés à la décoration du sanctuaire ou qui composent le matériel du culte, et qui sont généralement d'une matière précieuse. » *Dict. des Antiq.*, II, 364. Voir dans cet art. l'énumération considérable des objets susceptibles d'être offerts et l'on ne doit pas les confondre, pensons-nous, avec les ἀποτρόπαια ou amulettes. Le port de certaines amulettes était toléré chez les Juifs. L'interdiction visée ici est celle de Dt. **7**, 25 : ne point garder l'or ou l'argent qui recouvre les statues des dieux de peur qu'il ne porte malheur, parce qu'il est en abomination à Jahveh. Les soldats sont morts pour avoir pris et conservé sur eux des objets précieux attachés aux idoles ou consacrés à celles-ci dans les temples, ce qui reste une abomination. La mention de Jamnia est une allusion au raid de **12**, 8 s., ou un indice de la tradition représentée par I Macc. **5**, 58 ss. Le texte χρυσώματα de 19 ss. et Syr. est une leçon lucian. inspirée probablement de Dt. **7**, 25.

42. Le verbe ἐξαλείφειν, Ps. **50** gr., 3; Is. **43**, 25, signifiant effacer l'écriture d'un volume, est rendu par l'anc. lat. *obliterare*, ce qui s'est altéré en *obliviscetur*, *oblivioni traderetur* de Vg que le Ps.-Thomas explique : *adeo quoad hoc quod amplius non puniret in alios*, interprétation suivie par Grimm, Knab. En vertu de la solidarité du peuple juif, disent-ils, la communauté pouvait avoir à souffrir du fait du péché d'un seul, ainsi dans Jos. **7**, 1; II Sam. **21**, 1; **24**, 13. Le peuple prierait pour que les survivants n'aient pas à subir un reste du châtiment; c'est pourquoi on insisterait sur la rémission pleine et entière, τελείως. Cet adverbe n'est pas traduit dans LXV, mais BMP l'ont connu. Avec l'adverbe ou non, la phrase veut dire pour Dom Calmet : on priait pour que « cette faute ne fût point imputée aux morts comme un crime irrémissible. Les Juifs ne doutaient pas qu'il n'y eût certains péchés, dont les morts pouvaient obtenir le pardon, dans l'autre vie, surtout lorsque les vivants s'intéressaient à leur salut, et qu'ils faisaient pour eux quelques actions satisfactoires. » Ce point de vue s'harmonise assez bien avec ce que nous révèle l'exégèse des versets suivants.

[43] κατ' ἀνδρολογίαν (RF), κατ' ἀνδρολογεῖον, κατ' ἄνδρα λογίαν Kappler, p. 58. (T).

leurs pères. [40] Or ils trouvèrent sous les tuniques de chacun des morts des objets consacrés aux idoles de Jamnia et que la Loi interdit aux Juifs. Il fut donc évident pour tous que cela avait été la cause de leur mort. [41] Tous donc, ayant béni le fait du Seigneur, juge équitable qui rend manifestes les choses cachées, [42] se mirent en prière pour demander que le péché commis fut entièrement pardonné, puis le valeureux Judas exhorta la foule à se garder pure de tout péché, ayant sous les yeux ce qui était arrivé à cause de la faute de ceux qui étaient tombés. [43] Puis ayant fait une collecte, il envoya jusqu'à deux mille drachmes à Jérusalem afin qu'on offrît un sacrifice pour le péché, agissant fort bien et noblement d'après le concept de la résurrection. [44] Si en effet il n'avait pas espéré que les soldats tombés dussent ressusciter,

En faisant prier à cause du péché, en exhortant les survivants à se corriger et à se montrer prudents, le mystique Judas, suivant Raban Maur, fait preuve d'une louable bonté paternelle.

43. On restituera avec KAPPLER, p. 58 la lecture κατ' ἄνδρα λογίαν « une collecte par tête », P *viritim*, des mss. 44, 71 et d'après V **9**, 58, à la place de κατ' ἀνδρολογίαν qui signifie « par levée d'hommes » et n'implique pas l'idée de collecte. Aussi la rec. lucian, a-t-elle cru devoir ajouter κατασκευάσματα, mot susceptible de désigner des fournitures pour le temple et même des disponibilités en argent suivant DEISSMANN, *Neue Bibelst.*, p. 47. — λογία est comme dans I Cor. **16**, 1 une vraiante orthographique de λογεία qui est assez souvent employé dans les papyrus depuis le IIIe siècle avant J.-C. pour signifier une collecte faite dans un but social ou religieux. Le radical est λογεύω. DEISSMANN. *Bibelst.*, p. **139** ss., PREISIGKE s. v., LIDDELL-SCOTT en fournissent nombre d'exemples. Nous nous en tenons à deux mille drachmes avec les éditions, laissant 3.000 de rec. lucian et 12.000 de l'anc. lat. comme exagérées, ainsi que la mention des didrachmes. Pour un péché collectif on offrait un jeune taureau sur lequel les anciens de l'assemblée avaient imposé leurs mains. Voir les rites du sacrifice *pro peccato* dans Lev. **4-5**, 13. De même que dans l'anc. lat. on lit dans la Vg. primitive *offerri pro peccato sacrificium.* C'est dans les éditions Veneta Hailbrunn 1476, Sixtine et Clémentine, qu'on voit paraître *pro peccatis mortuorum.* L'addition entre pleinement dans les vues de l'abréviateur dont les sentiments sur la résurrection de la chair nous sont bien connus par le chap. **7**. Aussi bien la réflexion πάνυ καλῶς κτλ. est-elle naturelle de sa part.

Le Ps.-Thomas connaît les deux textes et les postille ainsi : *Pro peccato sacrificium,* et ponitur ad majorem intentionis Ecclesiæ expressionem, cum dicitur : *Pro peccatis mortuorum, ut a peccatis solvantur, de resurrectione cogitans.* Aliqui dicunt quod istud totum, *Bene religiose, etc.*, est additum; alii quod totum est de textu, illud scilicet, *Pro peccato sacrificium, bene et religiose de resurrectione cogitans*, c'est-à-dire le texte primitif de la Vulgate.

44. Le texte de L donne le motif qui rend louable l'action de Judas et élégante la déduction qu'il tirait de l'idée de la résurrection — le texte *bene valde agens et eleganter de resurrectione cogitans* suppose πάνυ καλῶς πράττων καὶ ἀστείως ὑπὲρ ἀναστάσεως διαλογιζόμενος Ce motif est que Judas espérait que ceux qui étaient tombés ressusciteraient : *quia eos qui prociderant sperabat.* Le texte reçu détache ce membre de la phrase précédente pour la rattacher à une glose qui niait l'utilité de la prière pour les morts : περισσὸν — εὔχεσθαι. Lucien, à qui de Bruyne attribue cet accommodement destiné à faire disparaître une réflexion déplacée, Lucien a fait de cette glose l'apodose d'une proposition conditionnelle négative commençant par εἰ μὴ γὰρ..., particules substituées à ὅτι. C'est

νεκρῶν εὔχεσθαι· [45]εἴτε ἐμβλέπων τοῖς μετ' εὐσεβείας κοιμωμένοις κάλλιστον ἀποκείμενον χαριστήριον, ὁσία καὶ εὐσεβὴς ἡ ἐπίνοια· ὅθεν περὶ τῶν τεθνηκότων τὸν ἐξιλασμὸν ἐποιήσατο τῆς ἁμαρτίας ἀπολυθῆναι.

ainsi qu'on serait arrivé au texte grec que nous donnons ci-dessus d'après les éditions et à celui de Vg : *nisi enim eos qui ceciderant resurrecturos speraret, superfluum* [*videretur*] *et vanum orare pro mortuis*. Rien ne répond à *videretur* dans le grec qui conserve la construction déliée convenant à une glose.

45. Si nous revenons à l'anc. lat., nous constatons que la phrase débute par le participe *considerans* = Vg *quia considerabat*, mais le grec de A place en tête εἴτε qui annonce une nouvelle proposition conditionnelle pour annexer une autre glose qui est une protestation contre la précédente : ὁσία — ἐπίνοια. Elle serait due, conjecture de Bruyne, à un chrétien tandis que la précédente émanerait d'un Juif ne partageant pas la conviction de l'abréviateur. Il faut suppléer le verbe *être* tant dans la protase que dans l'apodose. Dans cette phrase nous avons le mot χαριστήριον qui, difficilement acceptable ici avec le sens ordinaire de « sacrifice d'actions de grâces », doit en vertu d'une métonymie signifier ce pour quoi on remercie, c'est-à-dire un don, une faveur, une récompense, synonyme de χάρισμα, de *gratia*. Ce κάλλιστον χαριστήριον équivaut, pensons-nous, aux récompenses de la vertu, τὰ τῆς ἀρετῆς ἄθλα, à la vie παρὰ θεῷ de IV Macc. **9**, 8, réservées à ceux qui meurent avec piété, c'est-à-dire pour la cause de Dieu et de sa loi. Pour ἀποκείμενον voir Col. **1**, 5; II Tim. **4**, 8; pour κοιμῶμαι dans le sens de mourir, voir les exemples des auteurs sacrés et profanes dans Preuschen-Bauer, οἱ κοιμ. I Thess. **4**, 13, au parfait I Cor. **15**, 20.

En tous cas, le texte reçu que nous donnons ci-dessus conserve à la réflexion ὁσία — ἐπίνοια son aspect de glose et sa relation avec ce qui précède. Mais voici que Lucien l'incorpore dans le texte courant en la mettant en relation avec ce qui suit, après χαριστήριον, de cette façon : καὶ ὁσίᾳ καὶ ὑγιεῖ τῇ ἐπινοίᾳ περὶ τῶν τεθνηκότων ἐξιλασμὸν ἐποιήσατο τοῦ ἀφεθῆναι αὐτοῖς τὴν ἁμαρτίαν « et par une sainte et saine pensée touchant les morts, il fit faire un sacrifice expiatoire pour que leur fût remis le péché ». Le moyen ποιεῖσθαι a bien le sens causatif comme en class. Ainsi dans Xénophon, *Anab.*, V, 3, 5 τὸ ἀνάθημα ποιησάμενος, après avoir fait faire une offrande. Deux mss. de Vg suivent Lucien *(salubri cogitatione)* et le reste subit l'influence de sa construction : *Sancta ergo et salubris cogitatio pro defunctis exorare ut a peccato solverentur*. Emprunté à l'anc. lat., *exorare* ne traduit pas exactement le grec. De la notion d'expiation, le latin a passé à la prière instante. Le grec s'en tient jusqu'au bout à la θυσία περὶ ἁμαρτίας du v. 43. La nuance est sensiblement différente. Que περὶ ἁμαρτίας égale εἰς ἐξιλασμόν, cela est évident dans les Hexaples Lev. **4**, 14, de même que ἁμαρτία y a pour équivalent ἱλασμός (20 et 24).

Il est peu de textes qui aient été manipulés comme cette fin du chap. xii. Sans insister sur les formes intermédiaires du texte, nous donnons ici L qui représente la plus vieille forme connue (ce qui ne veut pas dire qu'elle soit en tout originale) telle que de Bruyne la publie avec les crochets qui isolent les gloses afin qu'on puisse la comparer aisément avec Vg et avec le texte des éditions qui marque le dernier stage de l'évolution auquel on s'est arrêté ici. Il sera ainsi plus aisé de suivre les observations précédentes soulevées par la critique textuelle relatives surtout à la coupure des phrases.

[43]*Et factis per conlationem didragmis XII milia argenti, misit Hierosolimam offerri pro peccato sacrificium, bene valde agens et eleganter de resurrectione cogitans,* [44] *quia* (οτι) *eos qui prociderant resurgere sperabat,* [ex abundanti et vanum pro mortuis orare] [45]*considerans*

[45] εἴτε (S), εἶτε' (R), εἶτ' (FT).

il était superflu et sot de prier pour les morts [45] et s'il envisageait qu'une très belle récompense est réservée à ceux qui s'endorment dans la piété, c'était là une pensée sainte et pieuse. Voilà pourquoi il fit faire ce sacrifice expiatoire pour les morts afin qu'ils fussent délivrés de leur péché.

his qui cum pietate dormitionem acceperunt obtimam esse repositam gratiam [sancta et salubris excogitatio]; *ideoque pro defunctis exorabat ut a peccato solverentur.* [43] Et la quête ayant fait 12.000 didrachmes d'argent, il l'envoya à Jérusalem pour que fût offert un sacrifice pour le péché, agissant fort bien et ayant sur la résurrection d'ingénieuses pensées, [44] car il espérait que ceux qui étaient tombés ressusciteraient; [...] [45] considérant que la meilleure récompense était mise en réserve pour ceux qui acceptèrent la mort avec piété, [...] c'est pourquoi il priait pour les défunts afin qu'ils fussent délivrés de leur péché.

La deuxième glose visait comme la première, mais dans un esprit tout opposé, les mots *eleganter de resurrectione cogitans*, comme le montre *excogitatio ;* elle fut déplacée lors de l'insertion dans le texte courant.

Excursus VIII.

LE SACRIFICE POUR LES MORTS.

Quelle que soit la forme qu'il ait revêtue, le texte de ces trois derniers versets met en relation étroite le sacrifice pour le péché avec l'idée de la résurrection. L'auteur affirme sans ambages que c'est de la conviction que les soldats qui avaient succombé devaient ressusciter un jour que découle la pensée d'offrir un sacrifice à Jérusalem. Les défunts sont dans une situation spéciale qui n'est pas nette comme celle d'Éléazar et des sept Frères dont on peut dire vraiment qu'ils se sont endormis avec les plus vifs sentiments de piété et pour lesquels (s'il était permis de prendre χαριστήριον dans son sens propre) on devrait offrir un sacrifice d'action de grâces et non un sacrifice d'expiation. En tout cas, il n'existe pour eux aucun obstacle à ce qu'ils obtiennent la haute récompense qui leur est réservée.

Il n'en va pas de même pour les soldats tombés en Idumée. La mort les a surpris en contravention à la Loi. P n'hésite pas à dire d'eux : *considerans his qui cum impietate dormissent optimum recondi gratiæ donum.* Raban Maur argue de ce passage pour établir qu'en dehors du péché contre le Saint-Esprit, il n'est aucun péché irrémissible, que la prière et l'aumône sont des remèdes pour délivrer les morts de leurs fautes et qu'il existe, selon saint Augustin, un état intermédiaire où les suffrages peuvent soulager les morts. Mais ces soldats porteurs d'objets idolâtriques n'appartenaient-ils pas plutôt à la classe des damnés où nul soulagement n'est admis?

A cette objection saint Thomas a répondu dans le commentaire sur le IVe livre des Sentences (dist. 45, 9.2, art. 2, ad 1um) que ces objets n'étaient pas nécessairement l'indice d'un acte de culte envers les idoles, mais qu'ils avaient été pris par le droit de la guerre et qu'on pouvait taxer tout au plus d'avarice vénielle ceux qui les avaient cachés sous leur tunique. Selon d'autres, les soldats en péril se seraient repentis de leur péché d'accord avec Ps. **77** gr. 34 : « Quand il les faisait ainsi périr, ils le recherchaient, venant à résipiscence, ils se mettaient en quête de Dieu. »

Quoi qu'il en soit, l'abréviateur de Jason de Cyrène ne doute pas que ces défunts puissent atteindre εἰς αἰώνιον ἀναβίωσιν ζωῆς (**7**, 9), à une condition cependant, celle d'une pleine et entière rémission de leur péché. C'est ce que laissait présager le τελείως ἐξαλειφθῆναι du v. 42, la demande au Seigneur de l'effacement *total* de la faute des coupables, M *ut hoc peccatum in totum deleretur ab eis.* Il est vrai que ce τελείως, cette

totalité est absente de LXV, mais cela ne contrarie pas le sens de la prière adressée alors au Seigneur. Si le peuple demande à Dieu la rémission, l'oubli de la faute, c'est parce que cette faute est un obstacle à ce que les soldats tués arrivent à la résurrection εἰς ζωήν. Étant donné qu'ils sont morts pour la cause de Judas Maccabée, on ne peut nier qu'ils se soient endormis avec piété et qu'ils aient droit à la belle récompense qui attend ceux qui ont sacrifié à Dieu leur existence terrestre. Mais il faut faire tomber l'obstacle qui les en sépare, la faute, et cela est réalisé par le sacrifice pour le péché «d'où, au sujet des morts, il (Judas) fit offrir le sacrifice expiatoire pour qu'ils fussent délivrés du péché ». Nous accordons la préférence au grec pour cette conclusion car elle découle, pour l'abréviateur, du fait posé par Judas περὶ ἁμαρτίας θυσίαν. Mais cet acte, pour ainsi dire central, est enveloppé d'une atmosphère de prières qu'on découvre au v. 42 et que le latin (sauf BM *pro mortuis sacrificium obtulit ut a peccato absolverentur*) maintient jusqu'à la fin (LXV) : *ideoque pro defunctis exorabat ut a peccato solverentur*, si tant est qu'on ose séparer la prière du sacrifice.

L'opinion des savants israélites modernes distingue entre le fait du sacrifice que Judas fait offrir et l'interprétation qu'en donne l'abréviateur. Pour Israël Lévi (*REJ.*, XXIX, 1894, p. 43-60) dans un art. intitulé *La commémoration des âmes dans le Judaïsme*, « le sacrifice de Judas fut un sacrifice expiatoire destiné, non à racheter la faute des défunts pour leur salut d'outre-tombe, mais à prévenir la réversibilité de ce crime sur les troupes. Le commentaire du narrateur atteste seulement les idées d'un Juif d'Alexandrie ou de Cyrène... » Les Pharisiens n'ont jamais invoqué de tels sacrifices à l'appui de leur croyance. La commémoration des âmes chez les Juifs, comme l'usage des prières et des aumônes à l'intention des trépassés proviennent d'une imitation probablement inconsciente des usages chrétiens. Au regard de Salomon Reinach, tout cela est passé de la Synagogue dans l'Église. Dans un art. intitulé *De l'origine des prières pour les morts* (*REJ.*, XLI, 1900, p. 161-173), cet auteur professe la même opinion que Lévi sur la valeur du sacrifice de Judas. A l'époque du Maccabée, selon lui, on ne croyait en Palestine ni à la résurrection, ni à l'efficacité de la prière pour les morts, mais vers l'an 120 avant J.-C., il y avait parmi les Juifs une secte religieuse qui y croyait non sans se heurter à l'opinion des autres. La pénétration de cette croyance dans la pensée juive aurait eu lieu en Égypte et, de la communauté juive alexandrine, aurait rayonné au dehors avec le commerce des idées et des denrées. On évoque à ce propos le texte de Diodore I, 91 relatif aux funérailles égyptiennes vers 50 avant J.-C. et sa relation avec les anciens rituels de l'Égypte et les rites orphiques.

Il eût mieux valu chercher la naissance et l'évolution de la pensée juive dans l'Ancien Testament comme l'a fait le P. Lagrange dans *le Judaïsme avant Jésus-Christ*, p. 343 ss. Tout l'épisode qui nous occupe repose sur la croyance en la rétribution personnelle et non à une simple participation aux destinées d'Israël, croyance qui se manifeste dans Isaïe, Daniel et Psaumes, croyance reposant sur la foi en la justice de Dieu, s'exerçant au moyen d'une autre conviction profonde, celle de l'union de la morale à la religion et non de rites matériels qui ne tenaient compte ni des bonnes ni des mauvaises actions du défunt. Étant donné les concepts de la survie et du péché non expié obstacle à la participation à cette survie, il pouvait bien venir à l'idée d'un esprit pieux comme celui de Judas, que le sacrifice légal pour l'expiation ne serait pas inutile à la purification de ceux qu'une faute éloignait du sanctuaire de l'au-delà.

CHAPITRE XIII

[1] Τῷ δὲ ἐννάτῳ καὶ τεσσαρακοστῷ καὶ ἑκατοστῷ ἔτει προσέπεσε τοῖς περὶ τὸν
Ἰούδαν, Ἀντίοχον τὸν Εὐπάτορα παραγενέσθαι σὺν πλήθεσιν ἐπὶ τὴν Ἰουδαίαν,
[2] καὶ σὺν αὐτῷ Λυσίαν τὸν ἐπίτροπον καὶ ἐπὶ τῶν πραγμάτων, ἐκτὸς ἔχοντα δύναμιν
Ἑλληνικὴν πεζῶν μυριάδας ἕνδεκα καὶ ἱππεῖς πεντακισχιλίους τριακοσίους καὶ

CHAPITRE XIII

**[1] L'an cent quarante-neuf, Judas ouït-dire qu'Antiochus Eupator marchait
sur la Judée avec une foule de gens [2] et qu'il y avait avec lui Lysias son tuteur
et ministre à la tête d'une armée grecque de cent dix mille fantassins,
cinq mille trois cents cavaliers, vingt-deux éléphants et trois cents chars
armés de faux.**

1-8. Antiochus Eupator et Lysias marchent contre la Judée et ordonnent le supplice de Ménélas.

1. L'expédition commandée par Eupator et Lysias eut lieu en 150 Sél. d'après I Macc. **6**, 20, de nisan 162 à nisan 161, d'après le calendrier oriental. Voir le comment. Ici la date est 149 Sél. qui d'après le calendrier macédonien va d'octobre 164 à octobre 163. Il y a un espace de six mois environ entre la fin de 149 (comput occid.) et le début de 150 (comput orient.). La campagne se place en été 162. Si l'abréviateur envisage l'été 163 qui tombe en 149 Sél., c'est parce qu'il place en 148 la mort d'Antiochus IV et l'avènement d'Antiochus V. Sluys, p. 121. Il remonte tout d'une année. Au sujet de l'usage fréquent de προσπίπτειν « venir aux oreilles de », voir sur **5**, 11, ce que *cognoscere* (anc. lat.) interprète largement et *contingere* (BM) insuffisamment. — τοῖς περὶ τὸν Ἰούδαν est restreint à Judas seul par les latins suivant une licence classique, *Gram.*, p. 234. La multitude dont le jeune roi est entouré comprend des troupes indigènes, des commerçants attirés par la traite des esclaves, des Juifs ralliés à la cause de l'hellénisme.

2. Lysias, dont les titres ont été étudiés **11**, 1, est à la tête de l'armée régulière formée à la grecque et comprenant des recrues tirées du monde hellénistique. Que le roi et le ministre aient eu *chacun* une armée grecque de onze myriades, etc., cela est inadmissible vu que d'après I Macc. **6**, 30 l'armée comptait dix myriades de fantassins en tout. Le nombre de cavaliers et des éléphants y est seulement plus élevé. Au lieu de ἕκαστον nous lisons l'adv. ἐκτός des mss. 19 et 62, que supposent *extrinsecus* de LXP et *seorsum* de B d'où le *secum* de Vg, et qui peut avoir la nuance un peu recherchée de « en outre ». Liddell-Scott. L'accord de I et II Macc. sur les myriades exclut les milliers de l'anc. lat. *peditum* XI *milia*, plus vraisemblables, mais qui sont le résultat de la chute d'une lettre-chiffre du grec. Il n'y a pas lieu de s'arrêter sur les autres variantes des nombres de cavaliers et de chars. Plus ferme est le nombre des 22 éléphants.

[2] εκτος 19, 62, *LXBP*, εκαστον (RFTS).

ἐλέφαντας εἰκοσίδυο, ἅρματα δὲ δρεπανηφόρα τριακόσια. [3] συνέμιξεν δὲ αὐτοῖς καὶ Μενέλαος καὶ παρεκάλει μετὰ πολλῆς εἰρωνείας τὸν Ἀντίοχον, οὐκ ἐπὶ σωτηρίᾳ τῆς πατρίδος, οἰόμενος δὲ ἐπὶ τῆς ἀρχῆς κατασταθήσεσθαι. [4] ὁ δὲ βασιλεὺς τῶν βασιλέων ἐξήγειρε τὸν θυμὸν τοῦ Ἀντιόχου ἐπὶ τὸν ἀλίτηριον, καὶ Λυσίου ὑποδείξαντος τοῦτον αἴτιον εἶναι πάντων τῶν κακῶν, προσέταξεν, ὡς ἔθος ἐστὶν ἐν τῷ τόπῳ προσαπολέσαι ἀγαγόντας εἰς Βέροιαν. [5] ἔστι δὲ ἐν τῷ τόπῳ πύργος πεντήκοντα πήχεων πλήρης σποδοῦ, οὗτος δὲ ὄργανον εἶχε περιφερὲς πάντοθεν ἀπόκρημνον εἰς τὴν σποδόν. [6] ἐνταῦθα τὸν ἱεροσυλίας ἔνοχον ἢ καὶ τινων ἄλλων κακῶν ὑπεροχὴν

Les chars armés de faux, dont n'usèrent ni les Grecs ni les Romains, étaient un emprunt aux peuples orientaux. On ne voit pas de quelle utilité ils pouvaient être dans un pays accidenté comme la Judée. Cela donne une note perse que l'auteur affectionne. En Égypte ces chars étaient susceptibles d'une plus grande efficacité, encore que I Macc. **1**, 17 ne dise pas que les chars d'Antiochus IV fussent armés de faux. De tels véhicules, les δρεπανηφόρα τῶν ἁρμάτων, sont spécialement nommés par Polybe, V, 53, 10 et T.-Live, XXXVII, 40, 12, *falcatæ quadrigæ* sous Antiochus III. Les citations des auteurs anciens relatives à ces chars sont groupées au *Dict. des Antiq.*, II, 1643 n.

Ménélas résidait à Antioche, surtout depuis que Judas Maccabée avait récupéré le temple de Jérusalem. S'il venait parfois dans cette ville, c'était comme intermédiaire entre le roi et la nation (**11**, 32). Il fut grand prêtre au moins nominalement jusqu'à sa mort, car Josèphe, *Antiq.*, XII, 385, donne dix ans à son pontificat que nous avons vu commencer en 172 avant J.-C. (**4**, 23). Mais en fait il n'exerçait plus sa charge ni dans le domaine religieux, ni comme tête de la nation. Il cherche à circonvenir le roi en faisant valoir en apparence les intérêts de sa patrie plutôt que les siens propres, quand en réalité il avait en vue le contraire, au dire de l'auteur, c'est-à-dire qu'il voulait recouvrer le plein exercice de sa charge au détriment du Judaïsme orthodoxe. C'est en quoi consistait son εἰρωνεία, la dissimulation de ses véritables intentions derrière un programme pacifique et agréable au roi.

4. D'après *Antiq.*, XII, 9, 7, l'épisode du supplice de Ménélas se place après le traité de paix qui suit cette campagne, ce qui est vraisemblable. Le grand-prêtre n'était-il pas en réalité un obstacle à toute solution pacifique et au maintien d'un bon accord entre la Judée et Antioche? Lysias demande qu'on sacrifie ce brouillon : « Lysias, écrit Josèphe, conseilla au roi de faire mourir Ménélas, s'il voulait que les Juifs se tinssent tranquilles et ne lui créassent plus de difficultés, car celui-ci avait causé tous ces maux pour avoir persuadé au père du roi de forcer les Juifs à quitter la religion paternelle. Le roi envoya donc Ménélas à Beroæa en Syrie et le fit tuer. Il avait été grand-prêtre dix ans ; c'était un homme méchant et impie, qui pour exercer lui-même le pouvoir — ἵνα αὐτὸς ἄρχῃ τὸ ἔθνος — avait forcé le peuple à violer ses lois traditionnelles. » Josèphe et notre auteur remontent pour ce fait à une même source, mais le second met en valeur de préférence l'action divine sur la volonté des hommes. Assigner la résolution du roi à l'effet d'une défaite eût diminué la transcendance de la justice du Seigneur qui avait déjà frappé le grand-prêtre Jason et le roi Épiphane.

Beroia, nom d'une ville macédonienne dont l'éponyme était la fille de Berès, fut donné pour vocable hellénistique à la ville d'Alep appelée chez les Orientaux *Khalub*, assyr. *Khalluba*, *Khalman*. L'omission de *Beroæa* dans le latin est inexplicable. Il semblerait que

[4] αγαγοντας αυτον εις Βεροιαν (FT), om. αυτον (RS), — eum adductum Berocæam *P*, om. Beroæam *LXVBM*.

[6] αραντες conj. Niese, απαντες (RFTS). — προωθουσι d'ap. propellunt *anc. lat.* προσωθουσιν (T).

[3] Ménélas se mêla avec eux et se mit à circonvenir Antiochus avec beaucoup d'astuce non pour le salut de sa patrie mais avec l'espoir d'être maintenu dans sa dignité. [4] Mais le Roi des rois éveilla contre ce scélérat la colère d'Antiochus et Lysias ayant démontré au roi que celui-là était la cause de tous les maux, Antiochus ordonna de le conduire à Berœa et de l'y mettre à mort suivant la coutume du lieu. [5] Or il y avait en ce lieu une tour de cinquante coudées, pleine de cendres, munie d'une machine tournante qui, de tous côtés, faisait glisser dans la cendre. [6] C'est là que l'on fait monter l'homme coupable de pillage sacrilège ou de quelques autres forfaits énormes

Ménélas fut pris et mis à mort dans une ville sur la route de Syrie à Jérusalem. CALMET. Beroia aurait-il été introduit dans le texte d'après Josèphe?

5. Il semble qu'on ait choisi cette ville de Syrie, qui est à mi-chemin entre Antioche et l'Euphrate, à cause du genre de supplice dont elle avait la spécialité. A un scélérat de la trempe de Ménélas il convenait de réserver une exécution dont l'imagination de ses ennemis serait bien aise. On le fit donc monter sur une tour d'environ 25 mètres de hauteur remplie de cendres, munie au sommet d'un appareil fortement incliné vers l'intérieur et se mouvant en cercle, Le condamné placé sur cette roue tombait fatalement sur la cendre légère où plus il faisait d'efforts pour émerger, plus il s'enfonçait jusqu'au moment de l'asphyxie.

Les latins ont suivi la description du grec sauf Vg qui, mal aiguillée par ἀπόκρημνον, se représente une tour entourée de toutes parts d'un monceau de cendre et du haut de laquelle on voyait un précipice, et c'est de là que le sacrilège fut précipité dans la cendre, tous le poussant à la mort.

6. Cette réflexion ne se borne pas au cas de Ménélas, elle envisage l'usage général de cette tour destinée à punir les vols sacrilèges (la hiérosylie) ou quelque autre crime énorme. Que le grand-prêtre soit puni par des amis païens des déprédations qu'il avait commises au temple de Jahveh (**4**, 39; **5**, 15) ne manque pas de piquant. La signification d'ἅπαντες a intrigué les commentateurs. S'agit-il de *tous* ceux qui assistaient au spectacle et voulaient user du droit de faire tourner la machine? Cette interprétation de Grimm est fort précaire et nous engage à adopter ἄραντες suivant la conjecture de Niese approuvée par Moffatt, de même que προωθοῦσιν avec le lat. *propellunt.*

Le supplice de la cendre fut pratiqué en Perse son lieu d'origine. Ctésias, *De reb. Pers.*, 48 et 51 (éd. Didot, vol. d'Hérodote) raconte que Sogdianos, fils d'Artaxerxès Ier, fut pris et jeté dans la cendre après un règne éphémère — ἁλίσκεται καὶ εἰς τὴν σποδὸν ἐμβάλλεται καὶ ἀπόλλυται. Arsitès, son frère, et Artyphios, fils de Mégabyse, satrape de Syrie, périrent de la même façon. Ces princes furent les victimes de Darius II Ochus, ex-satrape d'Hyrcanie, à qui Valère Maxime attribue cette invention (IX, 2, ext. 6) : *Sæptum altis parietibus locum cinere conplevit superpositoque tigno prominente benigne cibo et potione exceptos in eo conlocabat, quo somno sopiti in illam insidiosam congeriem decidebant.* Ainsi l'enclos fermé de hautes murailles et rempli de cendre répond à notre tour. Quant à l'appareil, il consiste ici en une poutre placée au-dessus de l'espace, tenant d'une muraille à l'autre. Le condamné bien repu s'endormait fatalement sur la poutre où il était juché et tombait dans les cendres qui le suffoquaient. A ces réminiscences, les anciens commentateurs ajoutent l'allusion d'Ovide, *Ibis*, 315 :

Utque necatorum Darei fraude secundi,
Sic tua subsidens devoret ora cinis.

7 s. Privé de la sépulture (τῆς γῆς interprété ταφῆς par le ms. 64), Ménélas se voyait refuser l'honneur suprême dû à tout individu. Il expiait son forfait par un supplice

πεποιημένον, ἄραντες προωθοῦσιν εἰς ὄλεθρον. [7] τοιούτῳ μόρῳ τὸν παράνομον συνέβη θανεῖν, μηδὲ τῆς γῆς τυχόντα Μενέλαον· [8] πάνυ δικαίως· ἐπεὶ γὰρ συνετελέσατο πολλὰ περὶ τὸν βωμὸν ἁμαρτήματα, οὗ τὸ πῦρ ἁγνὸν ἦν καὶ ἡ σποδός, ἐν σποδῷ τὸν θάνατον ἐκομίσατο.

[9] Τοῖς δὲ φρονήμασιν ὁ βασιλεὺς βεβαρβαρωμένος ἤρχετο, τὰ χείριστα τῶν ἐπὶ τοῦ πατρὸς αὐτοῦ γεγονότων ἐνδειξόμενος τοῖς Ἰουδαίοις. [10] μεταλαβὼν δὲ Ἰούδας ταῦτα παρήγγειλε τῷ πλήθει δι' ἡμέρας καὶ νυκτὸς ἐπικαλεῖσθαι τὸν κύριον, εἴ ποτε καὶ ἄλλοτε καὶ νῦν ἐπιβοηθεῖν τοῖς τοῦ νόμου καὶ πατρίδος καὶ ἱεροῦ ἁγίου στερεῖσθαι μέλλουσι, [11] καὶ τὸν ἄρτι βραχέως ἀνεψυχότα λαὸν μὴ ἐᾶσαι τοῖς δυσφήμοις ἔθνεσιν ὑποχειρίους γενέσθαι. [12] πάντων δὲ τὸ αὐτὸ ποιησάντων ὁμοῦ καὶ καταξιωσάντων τὸν ἐλεήμονα κύριον μετὰ κλαυθμοῦ καὶ νηστειῶν καὶ προπτώσεως ἐφ' ἡμέρας τρεῖς ἀδιαλείπτως παρακαλέσας αὐτοὺς ὁ Ἰούδας ἐκέλευσε παραγίνεσθαι. [13] καθ' ἑαυτὸν δὲ σὺν τοῖς πρεσβυτέροις γενόμενος, ἐβουλεύσατο πρὶν εἰσβαλεῖν τοῦ βασιλέως τὸ στράτευμα εἰς τὴν Ἰουδαίαν καὶ γενέσθαι τῆς πόλεως ἐγκρατεῖς, ἐξελθόντας κρῖναι τὰ ὅλα πράγματα τῇ τοῦ κυρίου βοηθείᾳ. [14] δοὺς δὲ τὴν ἐπιτροπὴν τῷ κτίστῃ τοῦ κόσμου, παρακαλέσας τοὺς σὺν αὐτῷ γενναίως ἀγωνίσασθαι μέχρι θανάτου περὶ νόμων, ἱεροῦ, πόλεως, πατρίδος, πολιτείας· περὶ δὲ Μωδεϊν ἐποιήσατο τὴν στρατο-

significatif. La cendre qui l'étouffa lui rappelait au dernier moment la cendre de l'autel et le feu sacré qu'il avait profanés. L'harmonisation entre la nature du châtiment et la faute est aussi mise en évidence **4,** 26; **9,** 6; Sap. **16,** 1. Bien que le feu de l'autel soit évoqué comme agent de la cinération, il n'est pas nécessaire de supposer avec Grimm que les cendres étaient brûlantes.

9-17. Supplications des Juifs a l'approche des Syriens. Attaque du camp royal aux environs de Modin.

9. Ce verset fait suite au v. 2. Le roi venait avec des sentiments barbares, c'est à-dire farouches, lat. *efferatus*, résolu de traiter les Juifs avec encore plus de dureté que n'avait fait son père Épiphane qui pourtant (**5,** 11) est assimilé à une bête féroce, où la trad. *efferatus* est stricte.

10. L *si unquam*] *et nunc* εἴ ποτε καὶ νῦν ne traduit pas ἄλλοτε [qui paraît être une glose. Les autres lat. l'ont adaptée au moyen de *sicut : et nunc sicut semper, sicut semper et nunc (modo)*. Une fois introduit le mot a fini par garder la particule καί. Mais on peut le garder avec son sens de « une autre fois qui est maintenant » et le premier καί avec le sens de encore. On se rappellera les prières avant le combat de **8,** 14-23; **10,** 25; **11,** 6; **12,** 28, 37. Il y avait réellement un péril religieux, car les Juifs hellénisants avaient provoqué l'expédition pour annihiler les efforts de ceux qui tenaient en échec la réforme royale I Macc. **6,** 21 ss.

11. LX omettent *qui nuper paululum respirasset,* allusion au répit qui aurait dû suivre le premier traité du ch. **11,** et que le ch. **12** dément. On retrouve l'idée de la prière de **10,** 4. — δυσφήμοις = βλασφήμοις.

12. — καταξιοῦν avec le sens [de ἀξιοῦν est un cas unique. Pour ce dernier, voir **2,**

[12] τον ελεημονα κυριον (RFTS), a misericorde Dno *B*, Deum misericordem *P*, a Domino misericordiam *LXVM*.

[13] κριναι τα πραγματα (RFTS) Kappler, p. 40, τα ολα πρ. rec. lucian.

[14] στρατοπεδειαν (RFT), εποιησατο την στρατιαν (S).

et qu'on le précipite pour le faire périr. [7] Tel fut le supplice dont mourut le
prévaricateur et qui priva Ménélas de l'inhumation, [8] et cela en toute justice
car il avait commis beaucoup de péchés contre l'autel dont le feu et la cendre
étaient purs, et c'est dans la cendre qu'il trouva la mort.
[9] Le roi s'avançait donc, l'esprit hanté de desseins barbares, pour faire voir
aux Juifs des choses pires que celles qui leur étaient advenues sous son père.
[10] Judas l'ayant appris, prescrivit à la multitude d'invoquer le Seigneur nuit
et jour pour que cette fois encore, [11] il vint au secours de ceux qui allaient
être privés de la Loi, de la patrie et du saint Temple, et qu'il ne laissât pas
ce peuple qui commençait seulement à reprendre haleine tomber au pouvoir
des nations insolentes. [12] Lorsque tous eurent exécuté cet ordre avec ensem-
ble et imploré le Seigneur miséricordieux avec des larmes et des jeûnes,
prosternés pendant trois jours continus, Judas leur adressa une exhortation
et leur enjoignit de se tenir auprès de lui. [13] Après un entretien particulier
avec les Anciens, il résolut de ne pas attendre que l'armée royale envahît
la Judée et devînt maîtresse de la ville, mais de se mettre en marche et de
décider de toute l'affaire avec l'assistance du Seigneur.
[14] Ayant donc confié au Créateur du monde le soin de ses intérêts, exhorté
ensuite ceux qui étaient avec lui à combattre généreusement jusqu'à la mort
pour les lois, pour le Temple, la ville, la patrie et les institutions, il arrêta

8; **3,** 31, et la prostration **3,** 21. — παραγίνεσθαι, être présent, se joindre, P *adesse*, LXV *se præpararent*.

13. *Ipse de* LXV suppose αὐτός plutôt que καθ' ἑαυτόν. De Bruyne, p. viii, découvre le doublet suivant :

I τους ολους universos LX.
II τα πραγματα *pler.* res P, exitum rei Vg.
I + II ολα τα πραγματα 19 ss. Omnia belli ustensilia BM.

Avec τοὺς ὅλους, κρῖναι prend le sens d'adjuger, d'où le latin *committere* complété par le datif : il fut d'avis de les remettre tous à la protection du Seigneur. Sous l'influence de κρῖναι, Vg traduit *Domini judicio committere.* Trouvant difficile cette adaptation du verbe κρίνω, un reviseur s'attachant au sens plus ordinaire de « décider » a cherché un régime de choses avec un complément circonstanciel : il fut d'avis de décider toute cette affaire avec le secours de Dieu. Ce texte définitif a l'avantage de s'harmoniser avec la suite.

14. Laissant au Créateur le droit d'arbitrer le différend, ἐπιτροπή étant corrélatif à κρῖναι, Judas exhorte les siens à combattre pour les lois, etc. A l'énumération du v. 10 viennent s'ajouter la ville sainte et le genre de vie propre à Israël. La trad. *exercitum constituit* de LXV s'accorde avec A ἐποιήσατο τὴν στρατιάν. Mais dans le récit parallèle du combat de Bethzacharia, il est dit que Judas vint camper en face du camp du roi (I Macc. **6,** 32), et avec ποιεῖσθαι, la leçon de V στρατοπεδείαν est de beaucoup préférable, d'où P *metatus est castra,* sans impliquer nécessairement une installation fortifiée et permanente peu compatible avec une troupe décidée à un coup de main parti d'une embuscade. Faute d'une information précise, Jason de Cyrène place l'affaire aux environs de Modîn, patrie des Maccabées. C'est ainsi que plus tard Ben Gorion (IV, 24) la situera près de Bether, aujourd'hui Bettîr proche de Jérusalem, dernier bastion de la résistance de Barkokébas.

πεδίαν. 15 δοὺς δὲ τοῖς περὶ αὐτὸν σύνθημα θεοῦ νίκην, μετὰ νεανίσκων ἀρίστων
κεκριμένων ἐπιβαλὼν νύκτωρ ἐπὶ τὴν βασιλικὴν αὐλήν, τὴν παρεμβολὴν ἀνεῖλεν εἰς
ἄνδρας δισχιλίους, καὶ τὸν πρωτεύοντα τῶν ἐλεφάντων σὺν τῷ κατοικοῦντι συνεκέν
τησαν, 16 καὶ τὸ τέλος τὴν παρεμβολὴν δέους καὶ ταραχῆς ἐπλήρωσαν καὶ ἐξέλυσαν
εὐημεροῦντες. 17 ὑποφαινούσης δὲ ἤδη τῆς ἡμέρας τοῦτο ἐγεγόνει διὰ τὴν ἐπαρήγουσαν
αὐτῷ τοῦ κυρίου σκέπην.

18 Ὁ δὲ βασιλεὺς εἰληφὼς γεῦμα τῆς τῶν Ἰουδαίων εὐτολμίας, κατεπείρασε διὰ
μεθόδων τοὺς τόπους. 19 καὶ ἐπὶ Βαιθσούροις φρούριον ὀχυρὸν τῶν Ἰουδαίων προσῆγεν,
ἐτροποῦτο, προσέκρουεν, ἠλαττονοῦτο. 20 τοῖς δὲ ἔνδον Ἰούδας τὰ δέοντα εἰσέπεμψε.
21 προσήγγειλε δὲ τὰ μυστήρια τοῖς πολεμίοις Ῥόδοκος ἐκ τῆς Ἰουδαϊκῆς τάξεως·
ἀνεζητήθη δὲ καὶ κατελήφθη καὶ κατεκλείσθη. 22 ἐδευτερολόγησεν ὁ βασιλεὺς τοῖς ἐν
Βαιθσούροις, δεξίαν ἔδωκεν, ἔλαβεν, ἀπῄει, προσέβαλε τοῖς περὶ τὸν Ἰούδαν, ἥττων
ἐγένετο, 23 μετέλαβεν ἀπονενοῆσθαι τὸν Φίλιππον ἐν Ἀντιοχείᾳ τὸν ἀπολελειμμένον
ἐπὶ τῶν πραγμάτων, συνεχύθη· τοὺς Ἰουδαίους παρεκάλεσεν, ὑπετάγη καὶ ὤμοσεν ἐπὶ
πᾶσι τοῖς δικαίοις, συνελύθη, καὶ θυσίαν προσήγαγεν, ἐτίμησε τὸν νεών, καὶ τὸν

15. La lecture δοὺς δέ, répétition voulue du début du v. 14, sorte d'anaphore (*Gram.*, p. 368), est appuyée par le latin *dato, dans*. Fritzsche estime que ἀναδούς de A, etc. « ayant distribué » provient de la rencontre de la finale de στρατοπεδειαν avec δούς. Le mot d'ordre « Victoire de Dieu ! » marque une progression sur celui de **8**, 23 : « Secours de Dieu ! » pour que les soldats comptent non plus simplement sur l'aide d'en-haut, mais sur la victoire, fruit efficace de cette aide. La grande tente du roi, celle à qui les Romains donnaient le nom de *prætorium*, est désignée ici par αὐλή. Le mot *prætorium* était destiné à signifier la résidence de l'empereur dans ses déplacements et même son palais à Rome. — παρεμβολήν s'applique aux hommes qui sont dans le camp. L'anc. lat. *adgressus aulam regis, castra interfecit viros* IV *milia* est conforme au texte des éditions sauf pour le nombre des tués qui ne serait que de deux mille. Le πρωτεύων des éléphants est celui qui tenait le premier rang à cause de sa taille et de sa force, d'où le latin *maximus, primus, primarius*. Voir I Macc. **6**, 43. Il est tué avec son cornac. Le latin nous permet de rectifier la fin du verset altérée dans le grec. D'abord ὄχλῳ est venu à cause de συνέθηκε : il ajouta l'éléphant à la foule des morts. Grimm avait conjecturé que le verbe authentique devait être συνεκέντησε ; le latin lui donne raison avec le pluriel en plus : *interfecerunt* LXBP. De plus l'anc. lat. *superpositum, sessore* montre que κατοικιανοντι est une déformation de κατοικοῦντι « celui qui loge » sur l'éléphant, celui qui prenait soin de lui à la maison d'après P. Comme il faisait nuit, le cornac n'était pas nécessairement monté sur la bête. Puisqu'il s'agit d'une surprise qui s'achève au point du jour, il est encore moins question ici d'une troupe postée dans une tour sur le dos de l'éléphant. Les modalités entre le récit de I Macc. et celui de II sont assez différentes pour que Ben Gorion qui met bout à bout les deux textes distingue la mort de deux gros éléphants.

16 s. — τὸ τέλος **5**, 5, ἐξέλυσαν **12**, 18, ὑποφαιν. **10**, 35, ἐπαρήγω « porter secours à » verbe employé par les anciens poètes.

18-26. Eupator battu, devant Bethsour, et apprenant la révolte de Philippe à Antioche, traite avec les Juifs.

18. Ayant le dessous dans le combat à découvert le roi, suivant le conteur, a recours à des artifices pour tenter des attaques contre les places fortes.

15 δους (FT), αναδους (RS). — συν τῳ κατ' οικιαν οχλῳ συνεθηκε (FT), συν τῳ κατ' οἰκιαν οντι συνεθηκε (S),... οντι σκνεκεντησεν (R).

son armée aux environs de Modîn. [15] Quand il eut donné aux siens comme mot d'ordre : « Victoire de Dieu ! » il attaqua avec une élite d'excellents jeunes gens la tente du roi pendant la nuit. Parmi les hommes campés, il en tua environ deux mille et ses gens transpercèrent le plus grand des éléphants avec son cornac; [16] ils remplirent finalement le camp d'épouvante et de confusion et se retirèrent avec un plein succès. [17] Déjà le jour commençait à poindre quand ce fait était accompli grâce à la protection dont le Seigneur couvrait Judas.

[18] Le roi, ayant tâté de la hardiesse des Juifs, essaya d'attaquer les place, au moyen d'artifices. [19] Il s'approcha de Bethsour, forteresse puissante des Juifs, mais il était repoussé, mis en échec, vaincu.

[20] Judas fit passer aux assiégés ce qui leur était nécessaire, [21] mais Rodocus, de l'armée judaïque, dévoilait les secrets aux ennemis : il fut filé, arrêté et exécuté. [22] Pour la seconde fois, le roi parlementa avec ceux de Bethsour; il leur tendit la main, prit la leur, se retira, attaqua Judas et ses hommes et eut le dessous. [23] Il apprit que Philippe, laissé à la direction des affaires, avait fait un coup de tête à Antioche. Bouleversé, il donna aux Juifs de bonnes paroles, vint à composition, jura de garder avec eux toutes les conditions justes. Après cette réconciliation, il offrit un sacrifice, honora le Temple et fut généreux envers le lieu saint.

19 s. Après l'épisode de l'éléphant, I Macc. **6,** 49 raconte que les assiégés de Bethsour, réduits à la disette, se rendent au roi qui laisse une garnison dans la place. Pour l'abréviateur, les Juifs sont garantis contre toute défaite, attendu qu'aucune prévarication ne pèse sur eux. Une série d'imparfaits descriptifs nous montre au contraire que le roi ne rencontre que déboires, tandis que Judas arrive à ravitailler la place.

29. Le cas de Rhodocus (ou plutôt Rodocus, nom d'origine perse ou parthe) est particulier à notre auteur. Le traître est exécuté, mais on emploie pour le dire une de ces formules adoucies qui enlève au concept de *tuer* ce qu'il a de trop brutal. Comme παρακλείειν de **4,** 34, le verbe κατακλείειν dit ici beaucoup plus qu'incarcérer. Cf. de Bruyne, p. XI. La litote était de mise, surtout en parlant d'un Juif. Ainsi avons-nous en français l'expression *mettre à l'ombre* qui signifie non seulement mettre en prison, mais aussi tuer; voir les exemples dans Littré. Rodocus est mis à mort. Les plaintes du séquestré du Ps. **88,** que lui attribue Hitzig ne sauraient donc lui convenir. Le traître de Bethsour n'est pas traîté avec moins de rigueur que ceux de **10,** 22.

22. Du sens de parler en second lieu, δευτερολογεῖν est passé à celui de parler de nouveau. Le roi entre une deuxième fois en pourparler avec les gens de Bethsour et traite avec eux. L'auteur revenant à la construction asyndétique du v. 19, qu'on retrouve au v. 26 et **14,** 25, se rattache ici à I Macc. **6,** 49, pour ce qui est du traité, mais il intervertit les rôles à propos de l'avantage définitif.

23. Philippe déraisonne en voulant se rendre maître d'Antioche à son retour de Perse, I Macc. **6,** 55 s. C'est le point de vue de l'auteur sinon celui de Lysias qui avait tout à craindre de son retour. Philippe cherchait en effet à prendre en main les affaires du royaume et la tutelle du roi, en un mot à supplanter Lysias, conformément aux volontés de feu Antiochus IV. Il y a une distraction à vouloir en faire un vizir d'Eupator et à le remettre en scène après ce qui en a été dit plus haut **9,** 29. C'est un cas analogue à celui de Timothée.

Il y a une certaine recherche dans le style, ainsi la succession de συνεχύθη, ὑπετάγη,

τόπον ἐφιλανθρώπησε, [24]καὶ τὸν Μακκαβαῖον ἀπεδέξατο· κατέλιπε στρατηγὸν ἀπὸ Πτολεμαΐδος ἕως τῶν Γερρηνῶν Ἡγεμονίδην, [25]ἦλθεν εἰς Πτολεμαΐδα. ἐδυσφόρουν περὶ τῶν συνθηκῶν οἱ Πτολεμαεῖς, ἐδείναζον γὰρ ὑπὲρ ὧν ἠθέλησαν ἀθετεῖν τὰς διαστάλσεις. [26]προσῆλθεν ἐπὶ τὸ βῆμα Λυσίας, ἀπελογήσατο ἐνδεχομένως, συνέπεισε, κατεπράϋνεν, εὐμενεῖς ἐποίησεν, ἀνέζευξεν εἰς Ἀντιόχειαν. οὕτω τὰ τοῦ βασιλέως τῆς ἐφόδου καὶ τῆς ἀναζυγῆς ἐχώρησεν.

[24] Il fit bon accueil à Maccabée et laissa Hégémonide stratège depuis Ptolémaïs jusqu'au pays des Gerréniens. [25] Il se rendit à Ptolémaïs, mais les habitants de cette ville, mécontents de ce traité, s'en indignaient et voulurent en violer les conventions. [26] Alors Lysias monta à la tribune, défendit de son mieux ces conventions, persuada les esprits, les calma, les ramena à la bienveillance et partit pour Antioche.

Il en alla ainsi de l'offensive et de la retraite du roi.

συνελύθη. L'auteur ne craint pas de montrer le roi se soumettant aux conditions de ceux qui, en réalité, capitulaient, ni d'omettre le démantèlement du Mont-Sion pour ne mettre en évidence que les honneurs et les faveurs accordés par lui au sanctuaire de Jérusalem ; cf. I Macc. **6**, 62.

24. Hégémonidès est non pas un nom de fonction, lequel dans la phrase est στρατηγός, mais un nom propre dérivé de Ἡγέμων, usité également comme nom de personne, de même que Hégémoneus, Hégémoné. Pour mériter cette mention, Hégémonidès devait être sinon un Juif, du moins un personnage plus favorable aux partisans de Judas que Gorgias. Cette nomination créait la stratégie de la *Paralia*, peut-être en partie aux dépens de l'Idumée, gouvernement de la plaine maritime s'étendant de Ptolémaïs à la frontière d'Égypte, qui sera confié plus tard à Simon Maccabée par Antiochus VI. I Macc. **11,** 59 ; **15,** 38. Les Gerréniens sont donnés comme limite sud, ce qui nous amène à Gerra, à l'extrémité ouest du lac Sirbonis, près de Péluse (*RB.*, 1940, p. 234). Pour comprendre que l'auteur ait prolongé jusque-là le territoire syrien, il faut tenir compte que, selon Artémidore, Strabon, p. 760, conduit la Phénicie jusqu'à Gerra et place les extrémités occidentales de la Judée près du mont Casios. La documentation de Pline a beaucoup d'analogie avec celle de Strabon. Jason de Cyrène pouvait donc partager des vues géographiques fondées sur l'ethnographie plus que sur le jalonnement politique. *RB.*, 1939, 545 s.

Γερρηνῶν est universellement attesté par le grec et le latin. Les deux var. connues n'ont pas la valeur qu'on veut bien leur accorder. En fait, la frontière syro-égyptienne était alors entre Raphia et Rhinocolure.

25. L'association de δυσφοροῦν et de δεινάζειν rappelle **4,** 35. — ὑπὲρ ὧν ne signifie pas c'est pourquoi, mais équivaut à ὑπὲρ τούτων ὧν. *Gram.*, p. **142**. L'hapax διάσταλσις, arrangement détaillé, convention, vient de διαστέλλειν assez employé dans les pap. et les LXX. Preuschen-Bauer. Cette phrase recherchée a quelque peu dérouté les trad. latins. On remarque un doublet dans l'anc. lat. *et nimis indignabantur plus quam cupiebant...* Sur l'hostilité des gens de Ptolémaïs voir **6,** 8 ; I Macc. **5,** 15. La paix conclue par le roi et Lysias est celle de I Macc. **6,** 59. Plus tard, **10,** 39 pose la question de la cession de Ptolémaïs au sanctuaire de Jérusalem.

26. LXV omettent la trad. de ἐνδεχομένως. Monté à la tribune de l'agora, Lysias expose ses raisons, *exposuit rationem*. Pour la finale cf. **3,** 40 et **9,** 2.

[24] Γερρηνων (RFT), Gerrenos *LXVBM*, Aggarenos *P*, Γεννηρων (S) *A*, Γεραρηρων cod. 55.
[25] εδεινάζον γαρ υπερ ων (RFT) Kappler, p. 29, εδειλιαζον γαρ υπεραγαν ἠθελ. (S).
[26] τα της εφοδου τοῦ β. (S). Kappler, p. 27.

CHAPITRE XIV

[1] Μετὰ δὲ τριετῆ χρόνον προσέπεσε τοῖς περὶ τὸν Ἰούδαν, Δημήτριον τὸν τοῦ Σελεύκου διὰ τοῦ κατὰ Τρίπολιν λιμένος εἰσπλεύσαντα μετὰ πλήθους ἰσχυροῦ καὶ στόλου, [2] κεκρατηκέναι τῆς χώρας ἐπανελόμενον Ἀντίοχον καὶ τὸν τούτου ἐπίτροπον Λυσίαν. [3] Ἄλκιμος δέ τις προγενόμενος ἀρχιερεύς, ἑκουσίως δὲ μεμολυσμένος, ἐν τοῖς τῆς ἀμιξίας χρόνοις, συννοήσας ὅτι καθ' ὀντιναοῦν τρόπον οὐκ ἔστιν αὐτῷ σωτηρία,

CHAPITRE XIV

[1] Après un intervalle de trois ans, Judas et ses compagnons apprirent que Démétrius, fils de Séleucus, ayant abordé au port de Tripoli avec des troupes aguerries et une flotte, [2] s'était emparé du pays et avait fait périr Antiochus et son tuteur Lysias. [3] Un certain Alcime, précédemment devenu grand-prêtre mais qui s'était volontairement souillé au temps de la révolte, comprenant qu'il n'y avait pour lui de salut en aucune façon, ni désormais d'accès

1-14. A la suite de l'intervention du grand-prêtre Alcime, Nicanor est envoyé en Judée.

1. Le débarquement de Démétrius se plaçant dans le semestre estival de 161 avant J.-C. (voir le comment. de I Macc. **7,** 1), si l'on remonte trois ans en arrière, l'on arrivera à l'été de 164 qui tombe à la fin de 148 Sél. d'après le calendrier macédonien. Les lettres du chap. XI sont datées de 148. Le *terminus a quo* des trois années paraît être cependant l'an 149 de **13,** 1. L'abréviateur ne nous a pas habitués à une exactitude rigoureuse. Comme au v. 4, il nous présente Démétrius en possession de son royaume, en 151 Sél., son calcul se conçoit aisément d'après la numérotation des années 149 = 1, 150 = 2, 151 = 3. Après trois jours dans Mc. **8,** 31 signifie le troisième jour. Lagrange, *in h. loc.* A vrai dire l'armée fut constituée et la flotte se rallia au nouveau roi après le débarquement, I Macc. **7,** 1 ss. comment. L'auteur anticipe. Démétrius aborda en Syrie par le moyen du port de Tripoli.

3. Alcime avait succédé à Ménélas par la faveur de Lysias et d'Eupator. Ceux-ci disparus (*ibid.*, **7,** 2-4), il fallait se faire reconnaître de nouveau par le compétiteur heureux. Pour Démétrius, c'était l'occasion d'enrichir le trésor et de s'assurer de la fidélité de ce haut fonctionnaire. Les partisans du souverain déchu étaient suspects *a priori*. Alcime, pour l'instant, suspendu de ses fonctions, échappait au reproche de fanatisme. Il avait, d'abord comme prêtre, puis comme grand-prêtre, pratiqué l'hellénisme tel qu'il est dépeint plus haut, **4, 12** ss., car le temps de l'ἀμιξία comprenait surtout le règne d'Antiochus Épiphane. Les papyrus du IIe siècle avant J.-C. donnent à ce terme le sens de sédition, d'insurrection. Preisigke, s. v. D'après l'étymologie, en effet, il comporte le sens de

[3] προγενομενος (FT), προγεγονώς (RS), αμιξιας (RFS), επιμιξιας 19 ss. (T) permixtionis *LX*.

οὐδὲ πρὸς τὸ ἅγιον θυσιαστήριον ἔτι πρόσοδος, [4] ἧκε πρὸς τὸν βασιλέα Δημήτριον ὡς πρώτῳ καὶ πεντηκοστῷ καὶ ἑκατοστῷ ἔτει προσάγων αὐτῷ στέφανον χρυσοῦν καὶ φοίνικα, πρὸς δὲ τούτοις τῶν νομιζομένων θαλλῶν τοῦ ἱεροῦ, καὶ τὴν ἡμέραν ἐκείνην ἡσυχίαν ἔσχε. [5] καιρὸν δὲ λαβὼν τῆς ἰδίας ἀνοίας συνεργὸν, προσκληθεὶς εἰς συνέδριον ὑπὸ τοῦ Δημητρίου καὶ ἐπερωτηθεὶς, ἐν τίνι διαθέσει καὶ βουλῇ καθέστηκαν οἱ Ἰουδαῖοι, πρὸς ταῦτα ἔφη· [6] οἱ λεγόμενοι τῶν Ἰουδαίων, Ἀσιδαῖοι, ὧν ἀφηγεῖται Ἰούδας ὁ Μακκαβαῖος πολεμοτροφοῦσι καὶ στασιάζουσιν, οὐκ ἐῶντες τὴν βασιλείαν εὐσταθείας τυχεῖν. [7] ὅθεν ἀφελόμενος τὴν προγονικὴν δόξαν, λέγω δὴ τὴν ἀρχιερωσύνην, δεῦρο νῦν ἐλήλυθα, [8] πρῶτον μὲν ὑπὲρ τῶν ἀνηκόντων τῷ βασιλεῖ γνησίως φρονῶν, δεύτερον δὲ καὶ τῶν ἡμετέρων πολιτῶν στοχαζόμενος· τῇ μὲν γὰρ τῶν προειρημένων ἀλογιστίᾳ τὸ σύμπαν ἡμῶν γένος οὐ μικρῶς ἀκληρεῖ. [9] ἕκαστα δὲ τούτων ἐπεγνωκὼς σὺ βασιλεῦ, καὶ τῆς χώρας καὶ τοῦ περιισταμένου γένους ἡμῶν

scission, de division, d'où guerre civile. La leçon ἀμιξία de AV, soutenue par des codd. *q* et mixtes, l'emporte de beaucoup sur le vulgaire ἐπιμιξία « syncrétisme » auquel adhère Grimm à cause de μεμολυσμένος (var. — λυμμένος Kappler, p. 31) impliquant la souillure par l'immixtion étrangère et du rapprochement avec Ps. de Salomon **2,** 15 ἐμίαινον ἑαυτὰς ἐν φυρμῷ ἀναμίξεως : elles se souillaient par la confusion du mélange, i. e. les mariages mixtes. Sauf BM *in temporibus tumultus*, tous les latins ont subi l'influence lucianique.

4. L'an 151 Sél. répond à oct. 162-oct. 161. Le chiffre de 150 de XVM n'est pas admissible. Les présents en espèces sonnantes connus sous le nom de couronne — *aurum coronarium* — de palme ont été signalés I Macc. **10,** 29; **13,** 37-39; à ceux-là viennent s'ajouter une autre contribution nommée rameaux d'olivier qu'il était d'usage de prélever sur le trésor du Temple et d'offrir avec le reste en hommage à l'occasion de l'avènement du nouveau monarque. « Etre en usage » est la signification première de νομίζεσθαι. Sous leurs noms symboliques, ces cadeaux offerts par le représentant du peuple juif exprimaient des vœux pour la puissance, la victoire et la paix du règne inauguré. Loin de s'empresser, d'exposer ses récriminations en une circonstance aussi solennelle, Alcime s'efface jusqu'au moment où le roi le consultera sur la situation de ses administrés.

5. L'auteur retourne le reproche d'aberration de l'esprit que les Grecs et leurs partisans adressaient aux observateurs de la loi de Moïse. Antiochus, dans IV Macc. **5,** 8, ne dit-il pas à Éléazar : « Ce qui est insensé (ἀνόητον), c'est de ne pas jouir innocemment des choses agréables »? Le Juif observant trouve au contraire insensée la conduite de celui qui se permet les licences de l'hellénisme. La perversion du raisonnement aboutit à la perversité. Cf. **4,** 6. Le *synedrion* était la réunion des amis du roi et de tels autres personnages qu'il plaisait au roi de convoquer. Leur rôle ne dépassait pas le domaine consultatif car au souverain seul appartenait la décision. « Le synédrion est un conseil de gouvernement où sont discutés les principaux intérêts du royaume. Une révolte se propage en Lydie et en Phrygie; Antiochos III délibère avec ses amis sur ce qu'il faut faire (*Antiq.*, XII, 149). Quand Jean Hyrcan offre la capitulation de Jérusalem, Antiochos VII demande l'opinion de ses courtisans sur le sujet; la plupart lui conseillent d'exterminer la race maudite, mais le roi ne suit pas cet avis (Diodore XXXIV, 1). Le roi convoque le conseil, à propos des succès menaçants de Judas Maccabée, et, une autre fois, pour approuver le

[4] προς δε τουτοις τοις νομιζομενοις (S).
[5] προσκληθεις Kappler, p. 37.
[7] λεγων (S). — δευρο (RFT), δευτερον (S).
[8] ημετερων *V* 19 ss. nostris *LXB*, nostros *P.*, ιδίων (RFTS). — στοχασαμενος (S).

possible au saint autel, [4] vint trouver le roi Démétrius vers l'an cent cinquante et un, et lui offrit une couronne d'or avec une palme et, de plus, des rameaux d'olivier dus selon l'usage par le Temple, et, ce jour-là, il ne fit rien de plus.

[5] Mais il trouva une occasion complice de sa perversité quand, l'ayant appelé dans son conseil, Démétrius l'interrogea sur les dispositions et les desseins des Juifs. Il répondit : [6] « Ceux des Juifs qu'on appelle Asidéens, dont Judas Maccabée a pris la direction, fomentent la guerre et les séditions, ne laissant pas le royaume jouir du calme. [7] Voilà pourquoi, ayant été dépouillé de ma dignité héréditaire, je veux dire du souverain pontificat, je suis venu ici, [8] d'abord avec le souci sincère des intérêts du roi, ensuite en considération de nos concitoyens, car la témérité de ceux que j'ai nommés rend toute notre race passablement malheureuse. [9] Toi donc, ô roi, quand tu auras pris connaissance de chacun de ces griefs, daigne pourvoir au salut de notre pays et de notre nation en état de siège suivant cette bienfaisance

projet de paix avec le chef juif (I Macc. **6,** 28 et 60). Démétrius Ier y fit donc présenter un compte rendu de la situation en Judée par le grand-prêtre Alkimos. » BIKERMAN, *Inst. Sél.*, p. 189 s.

6. — πολεμοτροφεῖν, déjà employé **10,** 14, s'explique par les levées de troupes et les expéditions nécessitées par les rebelles. La réflexion finale est identique à celle d'Esth. addit. **2,** 5 où les Juifs sont représentés comme une race faisant tout le mal possible πρὸς τὸ μὴ τὴν βασιλείαν εὐσταθείας τυγχάνειν. Judas est dit marcher en tête des Asidéens parce que le grand-prêtre et probablement aussi l'auteur estiment que tous les rebelles appartiennent à la secte des gens pieux qui d'après I Macc. **2,** 42 et **7,** 13 se rallièrent momentanément à la cause asmonéenne. Judas ne se présente-t-il pas dans les récits de II Macc. sous les traits du dévot *ḥasid* précurseur du pharisien?

7. Alcime se plaint d'avoir été exclu ou chassé du souverain pontificat par les Asidéens, semble-t-il. Ceux-ci pourtant le reconnaîtront comme légitime du fait qu'il est de la race d'Aaron, *parentum gloria.* Mais le point de vue est ici différent, la nuance asidéenne de cette époque échappe à l'auteur qui exprime les sentiments d'un pharisien du temps de Jean Hyrcan à l'égard d'un sacerdoce passé du côté des Sadducéens. *Antiq.*, XIII, **10,** 5-6.

8. Le conseiller invoque non seulement les intérêts du roi, mais encore le désir de rendre service à ses concitoyens, anc. lat. *civibus nostris consulens;* les éditions préfèrent ἰδίων à ἡμετέρων qui ne leur paraît pas prélucianique. La seconde leçon cependant a pu être évincée parce que *notre* pouvait se référer aussi au roi tandis que ἴδιος, particulier, marquait la relation exclusive au grand-prêtre. L'emploi de ἀλογιστία, irréflexion, fréquent chez Polybe, est un des nombreux cas où l'auteur se sert du vocable propre au domaine intellectuel pour désigner un acte ou un habitus du domaine moral : comparer *inconsiderantia* de MP avec *pravitate* de LXV. La métaphore de la privation d'héritage pour signifier un malheur quelconque appartient aussi à Polybe. Ainsi le terme de « deshérité » a-t-il chez nous la même extension. Les *susdits* indiquent la masse des réfractaires, clients des Asmonéens, *ḥasidîm*, et autres mécontents qu'Alcime comprend sous le nom de 'Ασιδαῖοι.

9 s. Le compliment final invite le roi à prendre une connaissance détaillée de la situation provoquée par les agissements d'un chef tel que Judas.

προνοήθητι καθ' ἣν ἔχεις πρὸς ἅπαντας εὐαπάντητον φιλανθρωπίαν. 10 ἄχρι γὰρ
'Ιούδας περίεστιν, ἀδύνατον εἰρήνης τυχεῖν τὰ πράγματα. 11 τοιούτων δὲ ῥηθέντων
ὑπὸ τούτου, θᾶττον οἱ λοιποὶ φίλοι δυσμενῶς ἔχοντες τὰ πρὸς τὸν 'Ιούδαν προσεπύ-
ρωσαν τὸν Δημήτριον. 12 προχειρισάμενος δὲ εὐθέως Νικάνορα τὸν γενόμενον
ἐλεφαντάρχην καὶ στρατηγὸν ἀναδείξας τῆς 'Ιουδαίας ἐξαπέστειλε, 13 δοὺς ἐντολὰς
αὐτὸν μὲν τὸν 'Ιούδαν ἐπανελέσθαι, τοὺς δὲ σὺν αὐτῷ σκορπίσαι, καταστῆσαι δὲ
Ἄλκιμον ἀρχιερέα τοῦ μεγίστου ἱεροῦ. 14 οἱ δὲ ἐπὶ τῆς 'Ιουδαίας πεφυγαδευκότες τὸν
'Ιούδαν ἔθνη συνέμισγον ἀγεληδὸν τῷ Νικάνορι τὰς τῶν 'Ιουδαίων ἀτυχίας καὶ
συμφορὰς ἰδίας εὐημερίας δοκοῦντες ἔσεσθαι.

15 'Ακούσαντες δὲ τὴν τοῦ Νικάνορος ἔφοδον καὶ τὴν ἐπίθεσιν τῶν ἐθνῶν,
καταπασάμενοι γῆν ἐλιτάνευον τὸν ἄχρι αἰῶνος συστήσαντα τὸν αὐτοῦ λαόν, ἀεὶ δὲ
μετ' ἐπιφανείας ἀντιλαμβανόμενον τῆς ἑαυτοῦ μερίδος. 16 προστάξαντος δὲ τοῦ
ἡγουμένου εὐθέως ἐκεῖθεν ἀνέζευξαν καὶ συμμίσγουσιν αὐτοῖς ἐπὶ κώμην Δεσσαου.
17 Σίμων δὲ ὁ ἀδελφὸς 'Ιούδου συμβεβληκὼς ἦν τῷ Νικάνορι, βραχέως δὲ διὰ τὴν

11. Les autres *amis*, dignitaires et courtisans, prenant part au conseil ne pouvaient qu'approuver Alcime et l'appuyer dans ses réclamations. A leurs yeux, il était intolérable de laisser un chef de bande prendre la direction d'un peuple incorporé à l'État séleucide. Leurs avis ne manquèrent pas d'échauffer de plus en plus Démétrius, *inflammaverunt Dem. Vg* et non *refugerunt ad Dem.* de LX qui suppose la leçon erronée προσεπορεύσαντο.

12. Si le participe du début est à conserver, ce que **3**, 7 et **8**, 9 nous engagent à faire, le choix doit se porter sur προχειρ., *eligens* BM, *electo* P et non sur προσκαλ. Pour distinguer ce Nicanor de son homonyme le Cypriarque, l'auteur nous fait savoir qu'il avait été Éléphantarque, *magister elephantorum* (T.-Live) probablement avant la suppression de ces animaux par Cn. Octavius, qui précéda le débarquement de Démétrius. Mais vu que ce corps fait encore son apparition **15**, 21, Grimm pense qu'on peut aussi traduire : qui était devenu chef des éléphants (depuis l'avènement de Démétrius). Voir sur I Macc. **7**, **26**.

13. — ἐντολάς est soutenu par tous les latins. L'auteur prête par inadvertance au roi ou consciemment pour la plus grande gloire du sanctuaire son vocabulaire révérenciel : le très grand temple.

14. — φυγαδεύειν τινα signifie à proprement parler chasser, exiler quelqu'un, ainsi **9**, 4, mais il est inadmissible qu'il s'agisse ici de gens qui auraient chassé Judas du pays. Il faut donc admettre que ce verbe est improprement employé pour φεύγειν avec l'accus. de l'objet, comme l'a bien compris l'anc. lat. LX *gentes quæ refugerant Judam*, les nations qui avaient fui Judas. Kappler, p. 55, étudie les cas de l'emploi de φυγαδεύειν dans II Macc. — οἱ δε... ἔθνη accord d'après le sens ou bien ἔθνη est une simple apposition. L'allusion concerne les païens établis en Judée, ἐπὶ τῆς 'Ιουδαίας, soit comme colons, soit comme soldats ou fonctionnaires, et qui durent fuir devant Judas. La mention de la Judée est absente de LX, mais dans VBMP on a *de Judæa* en conformité avec Lucien.

12 προχειρισαμενος (RS), προσκαλεσάμενος (FT), om. *LXV*.
13 εντολας (RT) mandatis *LXVP*, επιστολας (FS).
14 τα δε εκ της Ιουδαιας πεφυγαδευκοτα rec. lucian. (T).
15 ελιτανευον (RFT) rogabant *LXVBM*, ελιτανευσαν (S) obsecraverunt *P*.
16 ανεζευξαν κ. συμμισγουσιν (T), moverunt et convenerunt *LXV*. αναζευξας συμμισγει (RFS). Λεσσαου *A* (S).
17 βραχεως (T), modicum *LX*, βραδεως (RFS). — αφασιαν (RFTS), αφιξιν = adventum *LXV*.

affable que tu témoignes à tout le monde, [10] car tant que Judas sera en vie, il sera impossible à l'État de goûter la paix ».

[11] Dès qu'il eut parlé de la sorte, les autres amis du roi qui éprouvaient de l'aversion pour Judas s'empressèrent d'enflammer Démétrius. [12] Ayant aussitôt fixé son choix sur Nicanor qui avait commandé l'escadron des éléphants, il le promut stratège de Judée et le fit partir [13] avec l'ordre de faire périr Judas, de disperser ceux qui étaient avec lui et d'introniser Alcime grand-prêtre du plus grand des temples. [14] Quant aux Gentils de Judée qui avaient fui devant Judas, ils se rassemblèrent par troupes autour de Nicanor pensant bien que l'infortune et le malheur des Juifs tourneraient à leur propre avantage.

[15] Informés de l'arrivée de Nicanor et de l'agression des Gentils, les Juifs répandirent sur eux de la poussière et implorèrent Celui qui avait installé son peuple pour toujours et qui ne manquait jamais de secourir son propre héritage avec des signes manifestes. [16] Sur l'ordre de leur chef, ils partirent aussitôt du lieu où ils se trouvaient et en vinrent aux mains avec eux au bourg de Dessau. [17] Simon, frère de Judas, avait engagé le combat avec Nicanor, mais à cause de l'arrivée subite des adversaires, il avait subi un

15-25. Échec de Simon a Dessau. — Nicanor fait amitié avec Judas.

15. Les codd. 19 ss. ont suppléé au manque de sujet par οἱ περὶ τὸν Ἰούδαν suivant la formule usuelle. — ἐπίθεσις action de mettre la main sur quelqu'un, de l'attaquer, **4,** 41; **5,** 5. — L'accus. de la chose répandue v. g. κόνιν, γῆν est le fait des LXX et de Josèphe, les Grecs font suivre καταπάσσειν du datif, réservant l'accus. pour la partie sur laquelle on répand, ainsi **10,** 25; sur ce rite voir I Macc. **11,** 70. D'après son programme **2,** 21 l'abréviateur revient souvent sur les *épiphanies* en faveur du Judaïsme, Vg. *signis evidentibus* plus près du sens envisagé par l'auteur que *cum evidentia* de L, ou *manifeste* de B. Israël portion de Dieu comme **1,** 26.

16. Le choc des deux armées a lieu au village de Dessau. ΔΕΣΣΑΟΥ se présente comme une altération orale ou manuscrite de ΑΔΑΣΣΑ. Sous la rédaction de Jason de Cyrène le fait prend l'aspect d'un léger échec éprouvé par Simon à qui, lui ou son abréviateur ne paraît pas favorable. Le texte d'*Antiq.*, XII, **10,** 4 impliquant la défaite de Judas est généralement rectifié dans les éditions. Au reste l'action aurait été assez chaude pour que Nicanor en soit venu à des mesures pacifiques. L'affaire de Dessau peut correspondre à l'affaire de Capharsalama de I Macc. **7,** 31, car le Kh. Selma qui représente cette dernière n'est qu'à 3 kilomètres du Kh. 'Adasa. *RB.*, 1924, p. 375. *Géogr. Pal.*, II, p. 304, 293. L'abréviateur a négligé de préciser le point de départ (ἐκεῖθεν). Voir une autre conjecture au sujet du v. 18.

17. — βραχέως, appuyé par l'anc. lat. *modicum,* détermine le verbe qui marque l'échec, πταίειν avec τῇ μάχῃ ou περὶ τὴν μάχην employé par Polybe (voir les dictionn.) et vaut mieux que la correction arbitraire βραδέως. Le *territus* de l'anc. lat. et le *conterritus* de Vg. supposent un original ἐπτηχώς de πτήσσω, ou plus vraisemblablement ἐπτηκώς, forme usitée, de telle sorte qu'on aurait pour sens primitif : Simon avait engagé le combat avec Nicanor, mais il fut passablement terrifié par l'arrivée subite des adversaires. Il est en effet à noter que l'anc. lat. *adventum* suppose le grec ἄφιξιν que nous conservons. A l'idée qu'une arrivée subite était impossible après une mêlée, un reviseur a remplacé

αἰφνίδιον τῶν ἀντιπάλων ἄφιξιν ἐπταικώς. [18] ὅμως δὲ ἀκούων ὁ Νικάνωρ ἣν εἶχον οἱ περὶ τὸν Ἰούδαν ἀνδραγαθίαν καὶ ἐν τοῖς ὑπὲρ τῆς πατρίδος ἀγῶσιν εὐψυχίαν ὑπευλαβεῖτο τὴν κρίσιν δι' αἱμάτων ποιήσασθαι. [19] διόπερ ἔπεμψε Ποσιδώνιον καὶ Θεόδοτον καὶ Ματταθίαν δοῦναι καὶ λαβεῖν δεξίας. [20] πλείονος δὲ γενομένης περὶ τούτων ἐπισκέψεως, καὶ τοῦ ἡγουμένου τοῖς πλήθεσιν ἀνακοινωσαμένου, καὶ φανείσης ὁμοψήφου γνώμης, ἐπένευσαν ταῖς συνθήκαις. [21] ἐτάξαντο δὲ ἡμέραν ἐν ᾗ κατ' ἰδίαν ἥξουσιν εἰς τὸ αὐτό· καὶ προῆλθε παρ' ἑκάστου δίφραξ, ἔθεσαν δίφρους. [22] διέταξεν Ἰούδας ἐνόπλους ἑτοίμους ἐν τοῖς ἐπικαίροις τόποις, μήποτε ἐκ τῶν πολεμίων αἰφνιδίως κακουργία γένηται, τὴν ἁρμόζουσαν ἐποιήσαντο κοινολογίαν. [23] διέτριβεν ὁ Νικάνωρ ἐν Ἱεροσολύμοις καὶ ἔπραττεν οὐθὲν ἄτοπον, τοὺς δὲ συναχθέντας ἀγελαίους ὄχλους ἀπέλυσε. [24] καὶ εἶχε τὸν Ἰούδαν διὰ παντὸς ἐν προσώπῳ, ψυχικῶς τῷ ἀνδρὶ προσεκέκλιτο. [25] παρεκάλεσεν αὐτὸν γῆμαι καὶ παιδοποιήσασθαι· ἐγάμησεν, εὐστάθησεν, ἐκοινώνησε βίου.

ἄφιξιν par ἀφασίαν, supposant que Simon a éprouvé un échec à cause de la perte de la parole chez les adversaires, ce qui défie toute explication. La remarque sur l'échec de Simon est rétrospective. Sa colonne en avant-garde avait dû être surprise par la présence inopinée de l'ennemi.

18 s. Le latin *timebat* ou *verebatur* n'exclut pas la leçon ὑπευλαβεῖσθαι, être quelque peu effrayé de. La var. ἐπευλαβ. signifiant reculer devant, il n'y a là qu'une question de nuance. Nicanor renonce donc à régler par la violence le différend entre le roi et Judas. Il envoie des députés aux Juifs, dont l'un nommé Mattathias est sans doute un partisan d'Alcime. Bévenot en fait un même personnage avec Théodote dont le nom grec est la traduction de l'hébreu Mattathias. Mais il faudrait que la finale de Θεόδοτον fît fonction d'article τὸν καὶ M. Quoi qu'il en soit, les parlementaires sont chargés des préliminaires de paix. Selon I Macc. **7**, 27-31, les propositions pacifiques ont lieu avant le combat de Capharsalama, ce qui amène Grimm, Knab., Bévenot, etc., à distinguer l'affaire de Dessau de ce combat. Les rebelles auraient essayé, sous la direction de Simon, d'arrêter Nicanor dans sa marche sur Jérusalem. Dans cette hypothèse, qui n'a rien de téméraire, on ferait bien de tenir compte de la leçon Λεσσαου de A, 44 et al., pour localiser la rencontre vers *el-Isawiyé*, Laïšah de l'A. T. (*Géogr. Pal.*, II, p. 368), village proche de Jérusalem, sur les pentes du Scopus au nord. Les événements se succéderaient dans cet ordre : 1° Affaire de Dessau ; 2° Tractations pour la paix ; 3° Défaite de Nicanor à Capharsalama ; 4° Menaces contre les prêtres et le Temple ; 5° Défaite et mort de Nicanor.

20. Après un mûr examen des clauses du traité le général en donne connaissance aux troupes qui figurent ici sous le nom de τὰ πλήθη, *copiæ* des classiques. Fréquente sous Alexandre, la consultation de l'assemblée militaire n'avait pas disparu sous les Séleucides. Elle est substituée ici par les Juifs à la consultation de la gérousie. Les soldats approuvent les propositions à l'unanimité, les chefs n'auront plus qu'à les sanctionner au cours de l'entrevue mentionnée ci-après. — τούτων se rapporte à συνθήκαις, la position des deux mots étant en ordre inverse.

21 s. Le texte a été fermement établi par Kappler, p. 43, en face des remaniements lucianiques. La scène est laconiquement décrite : de part et d'autre de l'armée des deux chefs s'avance une *diphrax*, chaise à porteur, litière suivant Estienne et Moffatt ; char de guerre suivant Kappler et Bévenot. De chacun de ces véhicules qui, arrêtés, s'affrontent, descend ici Nicanor, là Judas.

[18] υπευλαβειτο (RFS), επευλ. *V* rec. lucian. (T).

léger échec. 18 Toutefois, apprenant quelle était la valeur de Judas et de ses compagnons, leur assurance dans les combats livrés pour la patrie, Nicanor craignit de s'en remettre au jugement par le sang. 19 Aussi envoya-t-il Posidonius, Théodote et Mattathias pour tendre la main aux Juifs et recevoir la leur.

20 Après un examen approfondi des propositions, le chef les communiqua aux troupes, et les avis ayant été unanimes, elles manifestèrent leur assentiment. 21 On fixa un jour où les chefs s'aboucheraient en particulier en un même lieu. De part et d'autre s'avança un véhicule, on disposa des sièges d'honneur. 22 Judas avait aposté des hommes armés, résolus, aux endroits favorables, dans la crainte d'une perfidie soudaine de la part des ennemis. L'entretien des deux chefs fut convenable. 23 Nicanor séjourna à Jérusalem sans y rien faire de déplacé : il renvoya même ces foules, qui, par bandes, s'étaient groupées autour de lui. 24 Il avait sans cesse Judas devant les yeux, éprouvant pour cet homme une inclination de cœur. 25 Il l'engagea à se marier et à procréer des enfants. Judas se maria, goûta la tranquillité, jouit de la vie.

Dans l'espace réservé au colloque en plein air, on dispose des sièges d'honneur, des cathèdres ou plutôt des pliants de luxe analogues à la *sella castrensis* des préteurs romains, le *faldistorium* de la basse latinité. Primitivement δίφρος désignait la partie antérieure du char où était le siège, puis le sens évolua.

22. Le grec traduit par l'anc. lat. avait εἶναι et non ἑτοίμους : *et præcepit Judas armatos esse locis opportunis ;* l'adjectif est propre au texte II, d'où le doublet lucian. de 19 ss. ἑτοίμους εἶναι. De Bruyne, p. viii. Nicanor ayant pour mission de supprimer Judas, celui-ci prend des précautions en conséquence. Mais c'est en vain car la conférence fut en harmonie avec l'accord qui en était le sujet.

23 s. La bonne volonté du général syrien se manifesta en particulier dans le renvoi des masses de gens qui l'avaient suivi à Jérusalem. Judas lui plut par son caractère loyal et ses aptitudes de guerrier. Il l'avait toujours en faveur, ἐν προσώπῳ en face de lui comme un favori : ***habebat semper Judam carum*** LXV, ***libenter Judam respiciebat*** B, ***conplectebatur*** M. Cette inclination n'était pas feinte, mais venait du fond de l'âme, ψυχικῶς cf. **4,** 37. Ben Gorion parle d'un très grand amour.

25. Judas profite de cette accalmie pour fonder un foyer et jouir de la vie ; κοινωνεῖν prendre part à l'existence commune des mortels au lieu de battre la campagne, vivant sans feu ni lieu, tuant au lieu de procréer.

Cette fin romanesque tranche avec le récit de I Macc. **7,** 27 ss. où nous constatons après un rapprochement entre Nicanor et Judas une brouille subite. Le général syrien veut voir les visages de Juda et de ses frères en paix, mais Judas soupçonnant un traquenard ne voulut plus voir le πρόσωπον de Nicanor (v. 30). Cette dernière réflexion prouve que Judas consentit un certain temps à voir le visage de son partenaire. La haine vigoureuse que le chroniqueur de I Macc. porte aux Grecs l'a poussé à raccourcir singulièrement son exposé de façon à laisser de côté ce qui supposerait de bons rapports établis entre son héros et les gens du roi de Syrie. En somme il manque dans I Macc. ce qui est narré ici de 23 à 29 b.

[26] Ὁ δὲ Ἄλκιμος συνιδὼν τὴν πρὸς ἀλλήλους εὔνοιαν καὶ τὰς γενομένας συνθήκας λαϐὼν, ἧκε πρὸς τὸν Δημήτριον καὶ ἔλεγε τὸν Νικάνορα ἀλλότρια φρονεῖν τῶν πραγμάτων· τὸν γὰρ ἐπίϐουλον τῆς βασιλείας αὐτοῦ Ἰούδαν διάδοχον ἀνέδειξεν. [27] ὁ δὲ βασιλεὺς ἔκθυμος γενόμενος καὶ ταῖς τοῦ παμπονήρου διαϐολαῖς, ἐρεθισθεὶς ἔγραφεν Νικάνορι φάσκων ὑπὲρ μὲν τῶν συνθηκῶν βαρέως φέρειν, κελεύων δὲ τὸν Μακκαϐαῖον δέσμιον ἐξαποστέλλειν εἰς Ἀντιόχειαν ταχέως. [28] προσπεσόντων δὲ τούτων τῷ Νικάνορι συνεκέχυτο καὶ δυσφόρως ἔφερεν, εἰ τὰ διεσταλμένα ἀθετήσει μηδὲν τἀνδρὸς ἠδικηκότος. [29] ἐπεὶ δὲ τῷ βασιλεῖ ἀντιπράττειν οὐκ ἦν, εὔκαιρον ἐτήρει στρατηγήματι τοῦτ' ἐπιτελέσαι. [30] ὁ δὲ Μακκαϐαῖος αὐστηρότερον διεξαγαγόντα συνιδὼν τὸν Νικάνορα τὰ πρὸς αὐτὸν καὶ τὴν εἰθισμένην ἀπάντησιν ἀγριώτερον ἐσχηκότα, νοήσας οὐκ ἀπὸ τοῦ βελτίστου τὴν αὐστηρίαν εἶναι, συστρέψας οὐκ ὀλίγους τῶν περὶ αὐτόν, συνεκρύπτετο τὸν Νικάνορα. [31] συγγνοὺς δὲ ὁ ἕτερος ὅτι γενναίως ὑπὸ τοῦ ἀνδρὸς ἐστρατήγηται, παραγενόμενος ἐπὶ τὸ μέγιστον καὶ ἅγιον ἱερόν, τῶν ἱερέων τὰς καθηκούσας θυσίας προσαγόντων, ἐκέλευσε παραδιδόναι τὸν ἄνδρα. [32] τῶν δὲ μετ' ὅρκων φασκόντων μὴ γινώσκειν ποῦ ποτ' ἐστὶν ὁ ζητούμενος, [33] προτείνας τὴν δεξίαν εἰς τὸν νεὼ ταῦτα ὤμοσεν· ἐὰν μὴ δεσμιόν μοι τὸν Ἰούδαν παραδῶτε, τόνδε

26-36. ALCIME RALLUME LES HOSTILITÉS ET NICANOR MENACE LE TEMPLE.

26. Alcime était donc à Jérusalem, car il est témoin des bons rapports qui unissent Judas et Nicanor et du traité passé entre eux, si l'on s'en tient au latin qui soumet les deux régimes *caritatem* et *conventiones* au seul verbe *videns* = συνιδών. Mais le grec a conservé un détail précieux grâce au verbe λαϐών qui régit συνθήκας *(conventiones)*. Le grand-prêtre se procure une copie du traité et se rend auprès de Démétrius, sans doute à Antioche. Le retour d'Alcime d'après I Macc. **7**, 25 est provoqué par l'autorité que Judas acquiert par les armes sur le pays. Il est signalé entre l'expédition de Bacchidès et celle de Nicanor. Sur ce point comme sur beaucoup d'autres on ne peut qu'enregistrer un défaut de concordance entre les deux livres, mais il est intéressant de constater qu'à travers les divergences de la composition et des points de vue la substance des faits demeure la même.

La fin de la dénonciation du grand-prêtre est au style direct : Nicanor a proclamé *diadochos* l'ennemi du royaume de Démétrius. En effet αὐτοῦ est à rattacher à τῆς βασιλείας et non à διάδοχον d'après A et de nombreux codd. Le rattachement de ἑαυτοῦ (Luc.) ou de αὐτοῦ (*V*) à διάδοχον provient du désir de déterminer le genre de succession; Judas aurait été nommé successeur éventuel soit de Nicanor, soit d'Alcime. Cette interprétation ne tient pas devant la forme absolue de διάδοχον. Sous ce titre on comprenait, au moins chez les Lagides, la dernière classe des φίλων ou courtisans nobles. Le *diadochos* était celui qui avait reçu le droit d'occuper la première place vacante dans le rang des amis. Ainsi *OGIS.*, 100 mentionne après un Apollonios τῶν φίλων τοῦ βασιλέως un Ptolémée τῶν διαδόχων. Les références des papyrus à ce sujet ont été réunies par LIDDELL-SCOTT. Cf. DEISSMANN, *Bibelst.*, p. 111 s. Jason de Cyrène pouvait savoir ou supposer l'existence de ce titre chez les Séleucides. Voir l'établissement du texte dans KAPPLER, p. 39. Pour ἐπίϐουλος cf. **3**, 38, pour ἀναδεικνύναι **9**, 14.

26 λαϐων (RS) αναλαϐων (FT), om. lat. — αυτου διαδ. (R) successorem sibi destinasse *LV* αναδειξαι (R), αναδεδειχεν (FT), τ. βασιλειας αυτου I. διαδοχον απεδειξεν (S).
30 αγριωτερον 55, 106, ferocius *LXV*, αγριωτεραν (FT) vafriorem *P*, αγροικοτερον (RS).
33 νεω (RFTS) KAPPLER, p. 35, νεων *V*. — εις πεδιον (RFTS) in planitiem *LXVP*, ισοπεδον *V* rec. lucian.

[26] Alcime voyant l'amitié qui régnait entre eux et s'étant procuré une copie du traité conclu, s'en vînt chez Démétrius et lui dit que Nicanor avait des idées opposées au gouvernement, car l'adversaire même de son royaume, Judas, il l'avait promu diadoque. [27] Le roi s'en irrita et, excité par les calomnies de ce méchant consommé, il écrivit à Nicanor, lui déclarant qu'il éprouvait un grand déplaisir des dites conventions et lui donnant l'ordre d'envoyer sans retard à Antioche le Maccabée chargé de chaînes.

[28] Au reçu de ces lignes, Nicanor fut bouleversé, car il lui en coûtait de violer les conventions avec un homme qui n'avait commis aucune injustice. [29] Mais puisqu'il n'y avait pas à agir à l'encontre du roi, il épiait une occasion favorable pour accomplir cet ordre au moyen d'un stratagème. [30] De son côté, Maccabée, remarquant que Nicanor se comportait plus sévèrement à son égard et que son abord ordinaire se faisait plus farouche, pensa qu'une telle sévérité était loin de provenir de meilleures dispositions. Il rassembla donc un grand nombre de ses partisans et se déroba à Nicanor. [31] Quand l'autre reconnut qu'il avait été loyalement joué par cet homme, il se rendit au sublime et saint Temple pendant que les prêtres offraient les sacrifices accoutumés et commanda de lui livrer cet homme. [32] Comme ils assuraient avec serment qu'ils ne savaient où était l'homme qu'il cherchait, [33] Nicanor étendit la main droite vers le Temple et affirma avec serment : « Si vous ne me livrez pas Judas enchaîné, je raserai au niveau du sol ce sanctuaire de

27. — φέρειν avec un adverbe se construit facilement en class. comme un intrans. suivi d'une prépos. telle que ἐπί, πρός, ὑπέρ, ou du simple datif. Cf. **11**, 1, et Cic. *ad Att.* 6, 8 *numquid moleste fers de illo*. De même ici *graviter ferre de conventionibus* LXV (BP), au lieu de *dispositiones pacis* M.

28. L'emploi de εἰ pour ὅτι marque l'hésitation de Nicanor à violer les conventions expriméess par le part. parfait au lieu du subst. comme **13**, 25. *Gram.*, p. 280 s.

29. L'anc. lat. *id per exercitum efficere* qui suppose la leçon erronée στρατεύματι pour στρατηγήματι a paru suspecte à Vg qui s'est contentée de *qua præceptum perficeret.*

30. — διεξάγειν τὰ κατὰ τὴν ἀρχήν signifie chez Polybe « s'occuper des choses du commandement ». Ici nous conservons τὰ πρὸς αὐτόν avec Kappler, p. 30, bien que P soit le seul des latins à conserver l'article : *acerbius exsequentem ea quæ ad illum spectarent.* Du reste, l'emploi de διεξάγειν au sens intransitif, fort problématique en soi, suivi du simple πρὸς αὐτόν aboutit à la même signification stylisée en *secum agere* par LXV. — Après νοήσας, verbe de pensée, μή serait mieux en place que οὐκ. *Gram.*, p. 333. La disparition de Judas est parallèle à I Macc. **7**, **30**.

31. Nicanor s'aperçoit qu'il est joué par la fuite du Maccabée. Le tour est noble et n'a pas la bassesse d'une mystification; γενναίως... est mieux traduit ici par *pulcherrime arte superatus est* P que par *fortiter se præventum* LXV, où l'idée de violence, ainsi que στρατεύματι de 29, doit émaner du combat de Capharsalama que I Macc. **7**, 31 situe à ce moment précis et dont notre abréviateur ne dit rien. La visite du chef syrien au Mont-Sion, ses railleries et ses menaces se trouvent dans les deux auteurs. Elles avaient dû frapper vivement les imaginations surtout mises en opposition avec la vengeance que le Ciel en tirera.

33. Judas s'étant caché, Nicanor demande qu'il lui soit livré. C'est normal. Ce qui l'est

τὸν τοῦ θεοῦ σηκὸν εἰς πεδίον ποιήσω, καὶ τὸ θυσιαστήριον κατασκάψω, καὶ ἱερὸν ἐνταῦθα τῷ Διονύσῳ ἐπιφανὲς ἀναστήσω. [34]τοσαῦτα δὲ εἰπὼν ἀπῆλθεν· οἱ δὲ ἱερεῖς προτείναντες τὰς χεῖρας εἰς τὸν οὐρανὸν ἐπεκαλοῦντο τὸν διὰ παντὸς ὑπέρμαχον τοῦ ἔθνους ἡμῶν, ταῦτα λέγοντες· [35]σὺ κύριε τῶν ὅλων ἀπροσδεὴς ὑπάρχων ηὐδόκησας ναὸν τῆς σῆς σκηνώσεως ἐν ἡμῖν γενέσθαι. [36]καὶ νῦν, ἅγιε παντὸς ἁγιασμοῦ κύριε, διατήρησον εἰς αἰῶνα ἀμίαντον τόνδε τὸν προσφάτως κεκαθαρισμένον οἶκον.

[37]Ῥαζὶς δέ τις τῶν ἀπὸ Ἱεροσολύμων πρεσβυτέρων ἐμηνύθη τῷ Νικάνορι ἀνὴρ φιλοπολίτης καὶ σφόδρα καλῶς ἀκούων καὶ κατὰ τὴν εὔνοιαν πατὴρ τῶν Ἰουδαίων προσαγορευόμενος. [38]ἦν γὰρ ἐν τοῖς ἔμπροσθεν χρόνοις τῆς ἀμιξίας κρίσιν εἰσενηνεγμένος Ἰουδαϊσμοῦ, καὶ σῶμα καὶ ψυχὴν ὑπὲρ τοῦ Ἰουδαϊσμοῦ παραβεβλημένος μετὰ πάσης ἐκτενίας. [39]βουλόμενος δὲ Νικάνωρ πρόδηλον ποιῆσαι ἣν εἶχε πρὸς τοὺς Ἰουδαίους δυσμένειαν, ἀπέστειλε στρατιώτας ὑπὲρ τοὺς πεντακοσίους συλλαβεῖν

moins, c'est de voir le général syrien prendre les armes, d'après I Macc. **7**, 31, et livrer bataille à un adversaire qui est censé disparu à ses yeux et qu'il cherche. La succession des faits est certainement plus plausible dans II Macc. sans le combat de Capharsalama. Celui-ci paraît ne pas être en place tandis qu'il occuperait sans difficulté la même situation que l'affaire de Dessau aux approches de Jérusalem et avant la paix avec Nicanor. Ce général menace d'élever au Mont-Sion un temple splendide à Dionysos-Bacchus. Voir **6**, 7 sur le culte de Dionysos à Jérusalem. Plus tard, au temps du temple hérodien, les Grecs voyant la vigne d'or qui ornait l'entrée du sanctuaire de Jérusalem pensaient qu'il était dédié au dieu du vin. Jean Lydus, *De mensibus*, IV, 53, écrit en effet que les Grecs prétendent que le Dieu des Hébreux « est le Dionysos d'Orpheus parce que, disent-ils, au sanctuaire du temple de Jérusalem, sur l'un et l'autre montant de la porte, des vignes faites en or relevaient jadis les rideaux brodés de pourpre et d'écarlate, d'où ils concluaient que le temple était consacré à Dionysos ».

Mais Willrich, *Archiv f. Religionswiss.* 1926, p. 171, fait remarquer à Kern qui en avait écrit *ibid.*, 1923-24, p. 199, que cette observation ne s'applique pas au temps hellénistique, vu que la vigne d'or était une spécialité du temple d'Hérode. L ayant traduit fidèlement ἱερὸν ἐνταῦθα par *templum hic*, XVB ont cru à une faute de grammaire et corrigé en *templum hoc*, ce qui est une preuve de la priorité de L. De Bruyne, p. XVI.

34. Le grec ἡμῶν après ἔθνους, qui s'explique comme un passage inconscient au style direct ou une participation de l'auteur à l'action de ses personnages, est à conserver comme leçon difficile tandis que le lat. *ipsorum* = αὐτῶν a l'air d'une correction.

35. — τῶν ὅλων est à rattacher non à κύριε (ainsi *tu domine universorum* anc. lat.) mais à ἀπροσδεής comme dans Vg *tu domine qui universitatis nullius indiges*, III Macc. **2**, 9 τῷ τῶν ἁπάντων ἀπροσδεεῖ, *Antiq.*, VIII, **4**, 3 (111) ἀπροσδεὲς γὰρ τὸ θεῖον ἁπάντων. Bien qu'aucun lieu ne puisse le contenir et qu'il n'ait besoin d'aucun abri, Jahvch a voulu avoir une maison où son nom fût fixé. Cette habitation qui marque son séjour au milieu de son peuple est dite *'ohel* et plus souvent *miškan*, les deux traduits par σκήνωμα dans les Ps. Elle peut être profanée **73** gr., 7, sanctifiée **45**, 5; le fidèle l'aime comme le séjour de la gloire du Très-Haut, **25**, 8. La σκήνωσις de notre auteur correspond au σκήνωμα des LXX.

Nicanor n'est plus le vaincu humilié qui publie partout que les Juifs étaient invulnérables, ayant Dieu pour défenseur et l'obéissance à la Loi comme sauvegarde, **8**, 36. A mesure qu'on approche du dénouement, la tyrannie et les blasphèmes de l'ennemi des

[34] εθνους αυτων = gentis iporum *LVM*, eorum *X;* εθνους ημῶν (RFTS), gentis nostrae *BP:*

Dieu, je détruirai l'autel, et, au même endroit, j'élèverai à Dionysos un temple splendide ». [34] Sur de telles paroles, il se retira. Mais les prêtres tendirent de leur côté les mains vers le ciel, implorant en ces termes Celui qui a toujours combattu pour notre nation : [35] « O toi, Seigneur de toutes choses, qui n'as besoin de rien, il t'a plu d'avoir un temple pour habiter parmi nous. [36] Maintenant donc, Seigneur saint de toute sainteté, exemptez pour jamais de toute profanation cette maison qui vient d'être purifiée ».

[37] On dénonça alors auprès de Nicanor un des anciens de Jérusalem nommé Razis, homme zélé pour ses concitoyens, jouissant d'un excellent renom et qu'on appelait Père des Juifs à cause de son affection pour eux. [38] Inculpé de Judaïsme dans les premiers temps de la révolte, il avait exposé avec toute la constance possible son corps et sa vie pour le Judaïsme. [39] En vue de montrer la malveillance qu'il nourrissait à l'égard des Juifs, Nicanor

Juifs se déchaînent progressivement jusqu'au jour de la sanction. Il n'y a plus lieu de prêter au délinquant des sentiments d'humilité et de repentance capables d'apaiser la colère de Dieu.

37-46. Épisode de Razis.

37. L'attention était tendue vers l'issue de la lutte entre Judas et Nicanor quand l'abréviateur a cru bon de couper le fil de l'histoire par un épisode transcrit sans doute in-extenso de l'ouvrage de Jason de Cyrène, ainsi que le remarque Bévenot. C'est le style enflé que l'on connaît déjà, réaliste à plaisir, propre à mettre en relief les horreurs d'une guerre de religion, la déformation des consciences et le recours fatal aux moyens violents.

Le nom du héros mis en scène affecte diverses formes dans la tradition. Le syr. le transforme en *Rageš* רגש, le latin en Raxis, Radias, Razias, Raxius ; M seul a *Razis* comme la majorité des grecs. Raxis est probablement d'origine lucianique, enfin V a Rachis « l'échine. » Razis que nous conservons se présente comme un nom sémitique à finale grecque : רזי de la racine רזה « être maigre » analogue à Razon. Comparer avec le nom propre latin Macer. J'inclinerais plutôt à croire que nous avons affaire ici encore à un nom perse. *ʾAl-Râzi* est le nom de plusieurs auteurs arabes d'origine persane. Voir *Encycl. de l'Islam*, s. v.

38. Le sens d'ἀμιξίας étudié au v. 3 a échappé aux lat. L'anc. lat. l'omet; Vg *temporibus continentiae*; BM en font avec la suite une paraphrase arbitraire : Razis aurait été jadis l'auteur d'une censure destinée à empêcher les Juifs de se mêler aux étrangers. Influencé par de telles interprétations, Crampon traduit : « dans les temps antérieurs où il fallait éviter tout commerce avec les païens. » Mais ce commerce n'était-il pas toujours défendu? Moffatt donne aussi le même sens. — Grimm conserve à εἰσφέρεσθαι le sens d'apporter (des excuses, du zèle, etc.) en usage chez Polybe et pense que Razis avait apporté la défense du Judaïsme par la parole et les actes. Cette interprétation influencée par Vg *propositum tenuit in Judaïsmo* ne rend pas la force de κρίσιν εἰσφέρειν *judicium inferre.* Il suffit d'appliquer ici la règle de l'accus. de la chose demeurant avec la construction passive tandis que le datif de la personne devient sujet : οἱ ἐπιτετραμμένοι τὴν φυλακήν, ceux qui ont été chargés de la garde. *Gram.*, p. 247. Le style passif : il avait été inculpé de Judaïsme suppose à l'actif : on avait porté sur lui l'accusation de Judaïsme.

παραβάλλεσθαι ψυχήν est employé en class. avec le sens de s'exposer à un danger, de risquer sa vie. Razis avait offert son corps aux tourments et à la privation de sépulture

αὐτόν. [40]ἔδοξε γὰρ εἰ ἐκεῖνον ἀλογήσῃ τούτοις ἐνεργάσεσθαι συμφοράν. [41]τῶν δὲ πληθῶν μελλόντων τὸν πύργον καταλαβέσθαι καὶ τὴν αὐλαίαν θύραν βιαζομένων καὶ κελευόντων πῦρ προσάγειν καὶ τὰς θύρας ὑφάπτειν, περικατάλη̣πτος γενόμενος ὑπέθηκεν ἑαυτῷ τὸ ξίφος, [42]εὐγενῶς θέλων ἀποθανεῖν ἤπερ τοῖς ἀλιτηρίοις ὑποχείριος γενέσθαι καὶ τῆς ἰδίας εὐγενείας ἀναξίως ὑβρισθῆναι. [43]τῇ δὲ πληγῇ μὴ κατευθικτήσας διὰ τὴν τοῦ ἀγῶνος σπουδήν, καὶ τῶν ὄχλων εἴσω τῶν θυρωμάτων εἰσβαλλόντων, ἀναδραμὼν ἀσμένως ἐπὶ τὸ τεῖχος κατεκρήμνισεν ἑαυτὸν ἀνδρωδῶς εἰς τοὺς ὄχλους. [44]τῶν δὲ ταχέως ἀναποδισάντων γενομένου διαστήματος ἦλθε κατὰ μέσον τὸν κενεῶνα. [45]ἔτι δὲ ἔμπνους ὑπάρχων καὶ πεπυρωμένος τοῖς θυμοῖς, ἐξαναστὰς φερομένων κρουνηδὸν τῶν αἱμάτων καὶ δυσχερῶν ὄντων τῶν τραυμάτων, δρόμῳ τοὺς ὄχλους διελθὼν καὶ στὰς ἐπί τινος πέτρας ἀπορρῶγος, [46]παντελῶς ἔξαιμος ἤδη γενόμενος, προβαλὼν τὰ ἔντερα καὶ λαβὼν ἑκατέραις ταῖς χερσὶν ἐνέσεισε τοῖς ὄχλοις, καὶ ἐπικαλεσάμενος τὸν δεσπόζοντα τῆς ζωῆς καὶ τοῦ πνεύματος ταῦτα αὐτῷ πάλιν ἀποδοῦναι, τόνδε τὸν τρόπον μετήλλαξεν.

et son existence. Corps et âme de **15,** 30 signifie par contre l'être de la personnalité. La leçon lucian. προβ. a le même sens que παραβ.

40. Deux leçons sont en présence : I ει τουτους αλογηση. II εκεινον συλλαβων, d'où le doublet I + II ει εκεινον συλλαβοι και αλογηση 64. Le singulier s'impose, car il s'agit de Razis et non de tous les Juifs. Quant au verbe, συλλαβών est trop limpide, commandé par συλλαβεῖν qui précède tandis que ἀλογήσῃ est une des expressions alambiquées propres à notre livre. S'il est compté pour rien, c'est-à-dire supprimé, ce sera un malheur pour les Juifs. Le sens de « décevoir » n'est pas à envisager ici.

41. Les soldats sont appelés ici multitudes sc. la troupe. Sous le nom de tour *in qua confugerat Razis* BMP, faut-il entendre la maison de cet important personnage (Vg *domum eius*) dont Ben Gorion fait un Asidéen? Ou bien n'était-ce là qu'une partie de son habitation, un étage supérieur? Il est possible que l'abréviateur ait coupé avant ce verset un passage qui nous aurait éclairé sur la nature de cette habitation. L'anc. latine parle d'une *mediam turrem.* Si la construction de la phrase le permettait, on pourrait s'imaginer que les soldats forcent la grande porte de l'atrium (αὐλεία θύρα), mettent le feu aux portes des appartements intérieurs et sont alors sur le point de s'emparer de la tour ou de l'étage supérieur de la maison. A ce moment Razis se perce de son épée.

42. L'adverbe qui détermine θέλων, Vg *eligens nobiliter*, BMP *libere*, est rattaché à *subposuit* = ὑπέθηκεν de la fin du verset précédent sous la forme *fortiter*, γενναίως, dans l'anc. lat. — θέλειν ἤ aimer mieux... que. *Gram.*, p. 151.

43. — εὐθικτεῖν, toucher le but, dérivé de εὖ θιγγάνειν. D'après V Razis monte sur le mur, probablement sur le bord de la terrasse de la tour, ἀσμένως, avec joie, adverbe traduit *libenti animo* par BM, *audenter* par LV qui est une correction pour *gaudenter.* De l'office de saint Étienne : *gaudens suscepit lapides*, Tudebœuf tire *ubi gaudenter pro nomine Christi recepit lapides. RHC. Occid.*, III, p. 102. Ce sentiment de joie a paru excessif chez Razis, aussi fut-il remplacé par le plus commun γενναίως suggéré par le voisin εὐγενῶς, v. 42. On doit savoir gré à *V* d'avoir enregistré le doublet γενναίως ἀσμένως. De Bruyne, p. ix.

40 ει εκεινον αλογηση 64 si illos (illum) decepisset *LV*, decepisset *LV*, decepero *X*, εκεινον συλλαβων (RFTS), ει εκεινον συλλαβοι 19 ss. — ενεργασεσθαι 19, 62 perfecturum *L*, inlaturum *Vg.*, ενεργασασθαι (RS) adficere *P*, εργασασθαι (FT).

41 αυλαια, regia *LXP*, prima BM, pour αυλεια hapax.

43 ασμενως *V*, (g)audenter *LV*, libenti animo *BM*, γενναιως (RFTS).

envoya plus de cinq cents soldats pour l'arrêter, [40] car il ne doutait pas que faire disparaître cet homme ne fût un grand coup porté aux Juifs. [41] Comme ses troupes étaient sur le point de s'emparer de la tour et forçaient la porte d'entrée, l'ordre étant donné de mettre le feu et de brûler les portes, Razis, cerné de toutes parts, dirigea son épée contre lui, [42] aimant avec générosité mieux mourir que tomber entre des mains criminelles et subir des outrages indignes de sa naissance. [43] Le coup ayant manqué le bon endroit dans la hâte du combat, et les troupes se ruant à l'intérieur des portes, il courut allègrement en haut de la muraille et se précipita bravement sur la foule. [44] Tous s'étant reculés aussitôt à une certaine distance, il s'en vint choir au milieu de l'espace vide. [45] Respirant encore et enflammé d'ardeur, il se releva tout ruisselant de sang et, malgré de très douloureuses blessures, il traversa la foule en courant. Enfin, debout sur une roche escarpée, [46] et déjà tout à fait exsangue, il s'arracha les entrailles et les prenant de ses deux mains, il les jeta sur la foule, priant le maître de la vie et de l'âme de les lui rendre un jour. Ce fut ainsi qu'il mourut.

44 s. La foule en rétrogradant laisse un espace vide sur le dallage. S'il était tombé sur les soldats, les dos et les épaules eussent amorti la chute, mais le héros courrait risque d'être achevé ignominieusement. Ne pas être broyé sur ce pavé, mais prendre une course folle à travers la troupe ébahie et se hisser sur un rocher avec ses entrailles dans les mains, tout cela donnait au prodige un caractère surhumain. Au lieu de « espace vide » *vacuum locum* BM, plusieurs exégètes ont pensé que τὸν κενεῶνα désignait une partie du corps par exemple le ventre, d'après P *ilia*, la nuque LV, peut-être sur une conjecture τὸν αὐχένα.

45. Si Razis prenait si peu de ménagement de son corps, c'est à cause de sa foi en la résurrection qu'il exprime dans son ultime prière.

L'idée du suicide pour cause religieuse, afin de ne pas voir des choses pires que la mort comme l'introduction d'une idole dans le Temple, est admise dans Philon, *Legat. ad Caium*, p. 580 s. Si Caligula persiste dans cette voie, les Juifs se disent prêts à offrir volontiers, ἄσμενοι, leurs têtes à la mort. Ils se tueront entre eux; les derniers, purifiés par le sang de leurs proches, se donneront la mort à eux-mêmes. Les choses en allèrent ainsi lors de la prise de Masada par les Romains. Josèphe loue son frère Phasaël de s'être suicidé pour échapper à la servitude. Voir art. *Suicide* et *Razias* dans *DB*.

Pour le cas de Razis que les Donatistes invoquaient en faveur de la licéité du suicide, saint Augustin répond à Gaudentius que cet homme est loué parce qu'il a aimé sa patrie au point d'être surnommé Père des Juifs, mais l'Écriture raconte sa mort comme un fait mais non comme un exemple à imiter. « Istam vero ejus mortem mirabiliorem quam prudentiorem narravit quemadmodum facta esset, non tanquam facienda esset Scriptura laudavit. » *Contra Gaudent.*, I, 31, § 38.

Dans sa lettre 204, saint Augustin trouve que Raxius non fuit eligendæ mortis sapiens sed ferendæ humilitatis impatiens. Et après avoir rappelé ses extravagances, il ajoute : « Magna hæc sunt, nec tamen bona; non enim bonum est omne, quod magnum est, quoniam sunt magna etiam mala. Deus dixit : Innocentem et justum ne occidas. Si ergo iste innocens et justus non fuit, cur proponitur imitandus? Si autem innocens et justus fuit, quare interfector innocentis et justi, id est ipsius Raxii insuper putatur esse laudandus? »

CHAPITRE XV

[1] Ὁ δὲ Νικάνωρ μεταλαβὼν τοὺς περὶ τὸν Ἰούδαν ὄντας ἐν τοῖς κατὰ Σαμάρειαν τόποις, ἐβουλεύσατο τῇ τῆς καταπαύσεως ἡμέρᾳ μετὰ πάσης ἀσφαλείας αὐτοῖς ἐπιβαλεῖν. [2] τῶν δὲ κατὰ ἀνάγκην συνεπομένων αὐτῷ Ἰουδαίων λεγόντων· Μηδαμῶς οὕτως ἀγρίως καὶ βαρβάρως ἀπολέσῃς, δόξαν δὲ ἀπομέρισον τῇ προτετιμημένῃ ὑπὸ τοῦ πάντα ἐφορῶντος μεθ' ἁγιότητος ἡμέρᾳ· [3] ὁ δὲ τρισαλιτήριος ἐπηρώτησεν, εἰ ἔστιν ἐν οὐρανῷ δυνάστης ὁ προστεταχὼς ἄγειν τὴν τῶν σαββάτων ἡμέραν; [4] τῶν δὲ ἀποφηναμένων Ἔστιν ὁ κύριος ζῶν αὐτὸς ἐν οὐρανῷ δυνάστης ὁ κελεύσας ἀσκεῖν τὴν ἑβδομάδα· [5] ὁ δὲ ἕτερος Κἀγώ, φησί, δυνάστης ἐπὶ τῆς γῆς ὁ προστάσσων αἴρειν ὅπλα καὶ τὰς βασιλικὰς χρείας ἐπιτελεῖν, ὅμως οὐ κατέσχεν ἐπιτελέσαι τὸ σχέτλιον αὐτοῦ βούλημα.

1-16. Prélude de la défaite de Nicanor : Blasphèmes de l'ennemi, exhortation de Judas, apparition d'Onias et de Jérémie.

1. Pour échapper à Nicanor qui exerçait la *stratégie* en Judée, il était normal que Judas s'en fût en Samarie dont faisait alors partie la région de Gophna où Josèphe dit que Maccabée s'était retiré, *BJ.*, I, 45. En 160, la limite entre Samarie et Judée pouvait être jalonnée par Béthel et le chemin de Bethoron que devait fouler l'armée de Nicanor. Voir la topographie de I Macc. **7,** 40. La question du sabbat, insérée ici, provoque les blasphèmes de Nicanor sans entrer dans le fait du combat. Le général, à l'imitation d'autres stratèges, a l'intention de profiter de l'avantage que promet à ses armes le repos sabbatique qui paralysera ses adversaires. — κατάπαυσις est le terme consacré par Ex. **35,** 2. — ἀσφαλείας est à maintenir contre ἀφασίας de la rec. lucian., *silentio maximo* de P et contre *impetu* de LXV. Kappler, p. 41. En face d'ennemis immobilisés, l'attaque se fait en toute sécurité. Nicanor ne se préoccupe pas de la faculté accordée aux soldats juifs de se défendre le jour du sabbat. Une telle tolérance n'entre pas plus dans les vues de l'auteur que Mattathias à qui elle est due.

2. Usage suranné pour les renégats, la pratique du sabbat, ou, à son défaut, la sainteté du septième jour, restait ancrée dans la masse des Juifs qui suivaient les édits royaux par une amère nécessité, **6,** 7. Les Asidéens ralliés à Alcime étaient hommes à faire des remontrances au gouverneur de la Judée. Celle qui est faite à Nicanor suppose le massacre féroce et barbare de gens renonçant à se défendre comme ceux de la caverne de **6,** 11, envisagé pour le premier sabbat à venir. Il est moins question de la résistance des Juifs engagés comme auxiliaires dans l'armée royale. Toutefois « ces troupes, suivant Calmet, représentèrent à Nicanor que leur Loi leur défendait toute action laborieuse au jour du sabbat, et le prièrent d'avoir égard à la sainteté de ce jour ». ἀπομερίζειν, attribuer comme une part de choix, donner en partage, Dan. LXX, **11,** 39 = חלק. En somme, ce païen n'est pas exempt d'une observance qui, antérieure à la loi de Moïse, remonte jusqu'à la création du monde. Gen. **2,** 3; Ex. **20,** 11; **31,** 17. Dieu fut le premier à observer le

[2] απολεσῃς (RFTS), perfeceris = αποτελησῃς *LP*, feceris *Vg.* — αγριως (RFTS), αναιτιως rec. lucian. Kappler, p. 49.

CHAPITRE XV

1 Apprenant que Judas et les siens étaient dans les parages de Samarie,
Nicanor prit le parti de les attaquer sans risque, le jour du repos. 2 Les
Juifs qui le suivaient par contrainte lui dirent : « Ne va pas les massacrer
d'une façon si sauvage et si barbare, mais rends gloire au jour que Celui qui
veille sur toutes choses a honoré de préférence par la sainteté ». 3 Alors ce
triple scélérat demanda s'il y avait au ciel un souverain qui eût prescrit de
célébrer le jour du sabbat. 4 Comme ceux-ci lui répliquaient : « C'est le
Seigneur vivant lui-même dans le ciel en souverain, qui a ordonné d'observer
le septième jour », 5 l'autre reprit : « Et moi aussi je suis puissant sur la terre :
je commande qu'on prenne les armes et qu'on fasse le service du roi ». Du
reste, il ne fut pas maître de réaliser son cruel dessein.

sabbat. Grimm pense que la locution adverbiale μεθ' ἁγιότητος détermine ἐφορῶντος dont le sens dépassant les bornes d'un regard attentif s'étend à l'action de la Providence. Le sabbat a été honoré tout d'abord par Celui qui veille sur tout, qui dirige tout, qui voit tout sous l'angle de la sainteté. Il est plus probable que la locution affecte le verbe προτιμῶ qui signifie non pas *honorer dès l'origine*, mais *honorer de préférence*, ici *de préférence* aux autres jours de la semaine et cela par la note caractéristique de la sainteté. Voir Kittel, *Theol. Wörterb. z. NT.*, I, p. 115, n. 3. Fort embarrassés sur la relation à donner à cette locution, les latins ont fini par la supprimer, ainsi Vg. *honorem tribue diei sanctificationis, et honora eum qui universa conspicit.* Pour le sens de μετά cf. Ps. **15,** 11. Sur l'emploi d'ἐφορᾶν voir II Macc. **7,** 6; **12,** 12. Job. **34,** 24.

3 s. L'épithète injurieuse sert à identifier ce Nicanor avec celui de **8,** 34. Le fils de Patrocle ne nie pas l'existence de la divinité, mais il doute qu'un dieu ait imposé l'observation du sabbat; ἡ ἡμέρα τῶν σαββάτων Ex. **20,** 8; Dt. **5,** 12; Lc. **4,** 16; Act. **13,** 14, plur. employé par Plutarque, Philon, Josèphe, cf. Preuschen-Bauer, s. v. — ζῶν fait aussi fonction de nom propre selon Num. **14,** 21 grec : ἀλλὰ ζῶ ἐγὼ καὶ ζῶν τὸ ὄνομά μου, par opposition aux faux dieux. Du Seigneur Vivant vient le précepte de pratiquer (ἀσκεῖν) le septième jour.

5. Il y a une opposition voulue entre ἐπιτελεῖν et ἐπιτελέσαι. S'il a le pouvoir de faire exécuter les services dus au roi, Nicanor n'est pas le maître d'exécuter son cruel dessein. — κατέχειν a le sens ici non pas de se retenir, mais d'être le maître, de s'emparer, d'obtenir, d'où L *et tamen non obtinuit ut quod excogitaverat consilium perficeret.* Avec le premier sens, quelques anciens commentateurs font dire au texte le contraire de ce qu'il contient : Nicanor ne s'abstint pas d'exécuter son noir dessein. Même sans ἐπιτελέσαι, κατέσχεν avec la négation suffirait à exprimer la non-réalisation du projet, car κατέχειν s'emploie bien pour dire réaliser, effectuer par opposition à βουλεύειν. Au lieu de σχέτλιον = M insidiosum, LX ont *cogitatum* ou équivalent, B *subitaneum* sc. σχέδιον, P *pro tempore*, Vg rien. Nous ignorons les circonstances qui empêchèrent d'attaquer les Juifs le jour du sabbat. Probablement les troupes attendues par Nicanor à Bethoron n'étaient pas arrivées à temps.

[6]Καὶ ὁ μὲν Νικάνωρ μετὰ πάσης ἀλαζονείας ὑψαυχενῶν διεγνώκει κοινὸν τῶν περὶ τὸν Ἰούδαν συστήσασθαι τρόπαιον. [7]ὁ δὲ Μακκαβαῖος ἦν ἀδιαλείπτως πεποιθὼς μετὰ πάσης ἐλπίδος ἀντιλήψεως τεύξασθαι παρὰ τοῦ κυρίου. [8]καὶ παρεκάλει τοὺς σὺν αὐτῷ μὴ δειλιᾶν τὴν τῶν ἐθνῶν ἔφοδον, ἔχοντας δὲ κατὰ νοῦν τὰ προγεγονότα αὐτοῖς ἀπ' οὐρανοῦ βοηθήματα, καὶ τὰ νῦν προσδοκᾶν τὴν παρὰ τοῦ παντοκράτορος ἐσομένην αὐτοῖς νίκην· [9]καὶ παραμυθούμενος αὐτοὺς ἐκ τοῦ νόμου καὶ τῶν προφητῶν, προσυπομνήσας δὲ αὐτοὺς καὶ τοὺς ἀγῶνας οὓς ἦσαν ἐκτετελεκότες, προθυμοτέρους αὐτοὺς κατέστησε. [10]καὶ τοῖς θυμοῖς διεγείρας αὐτούς, παρήγγειλεν ἅμα παρεπιδεικνὺς τὴν τῶν ἐθνῶν ἀθεσίαν καὶ τὴν τῶν ὅρκων παράβασιν. [11]ἕκαστον δὲ αὐτῶν καθοπλίσας οὐ τὴν ἀσπίδων καὶ λογχῶν ἀσφάλειαν, ὡς τὴν ἐν τοῖς ἀγαθοῖς λόγοις παράκλησιν, καὶ προεξηγησάμενος ὄνειρον ἀξιόπιστον ὕπαρ τι πάντας ηὔφρανεν. [12]ἦν δὲ ἡ τούτου θεωρία τοιάδε· Ὀνίαν τὸν γενόμενον ἀρχιερέα, ἄνδρα καλὸν καὶ ἀγαθόν, αἰδήμονα μὲν τὴν ἀπάντησιν, πρᾶον δὲ τὸν τρόπον καὶ λαλιὰν προϊέμενον πρεπόντως, καὶ ἐκ παιδὸς ἐκμεμελετηκότα πάντα τὰ τῆς ἀρετῆς οἰκεῖα, τοῦτον τὰς χεῖρας προτείναντα

6. Si ἀλαζονεία n'était pas si fermement établi, ἀσφαλεία de A serait acceptable comme exprimant l'assurance du chef syrien à vouloir élever un trophée quand sa défaite et sa mort étaient imminentes. Le trophée, élevé sur le lieu où l'ennemi avait subi une déroute (τροπή) était soit anthropomorphe, soit tumuliforme. Le premier consistait en une armure : casque, cuirasse, chlamyde, bouclier, adaptée à une poutre dressée de façon à représenter le chef vaincu dont la dépouille était ainsi consacrée à un dieu. Le second comprenait un tas de pierres autour duquel on entassait les armues des ennemis tombés sur le champ de bataille, sans essayer de les reconstituer. C'est probablement le trophée que notre auteur appelle *commun.* Les trophées élevés sur le lieu du combat sont pour l'époque séleucide celui de Nouménios, stratège d'Antiochus IV, vainqueur des Parthes, celui d'Antiochus VII sur les bords du Lycos, celui sur Pyrrhus à Corinthe, celui sur Philippe V. Plus nombreux sont les trophées suspendus dans les temples et ceux que reproduit la numismatique. *Dict. des Antiq.*, V, 502 ss. Le verbe composé συνιστάναι indique qu'il s'agit d'un rassemblement de dépouilles plutôt que de l'érection du trophée mannequin qui se dit ἱστάναι, τιθέναι.

On comprendra donc ici Judas et ses compagnons avec P *commune ex illis qui erant cum Juda tropheum adtollere* et non seulement *de Juda* LXV.

7. — μετὰ πάσης ἐλπίδος s'oppose à μετὰ πάσης ἀλαζονείας de 6.

9. Ce n'est pas une simple lecture du livre saint comme **8,** 23, mais une exhortation nourrie de la Loi et des Prophètes « Torah et Nebiïm », à comparer à Lc. **24,** 27. Les auditeurs s'en trouvent plus remplis d'ardeur. L'Écriture dévoilée par le Sauveur aux disciples d'Emmaüs rend leur cœur brûlant.

10. — τοῖς θυμοῖς peut être assimilé à un locatif : « il les excita dans leurs esprits », équivalent à *excitatisque animis eorum* P. Le manquement à la foi jurée (ἀθεσία) et la violation des serments se distinguent l'un de l'autre comme l'omission de la faute par action. Calmet rappelle à ce propos la conduite d'Eupator qui, après avoir été reçu à Jérusalem, fait abattre les murs du Mont-Sion, I Macc. **6,** 62; la perfidie de ceux de Joppé, la malice d'Apollonius qui profita de la rencontre du jour du sabbat pour tailler en pièces le peuple qui était venu à la fête, **12,** 3; **5,** 25 s.

[6] αλαζονειας (RFT) superbia *LXVB*, jactantia *P*, ασφαλειας (S). — τροπαιον (RFT), τροπον (S).
[11] εκαστον δε Kappler, p. 37. — υπερ τι (S) *AV* superquam *L*, per quod *Vg*, per quam *P.*, υπαρ τι rec. lucian. (RFT).
[12] οικεια (RFT) ιδια (S).

[6] Tandis que Nicanor se redressant avec une extrême jactance décidait d'ériger un trophée avec les dépouilles de Judas et de ses compagnons, [7] Maccabée, de son côté, gardant une confiance inaltérable, avait plein espoir d'obtenir du secours de la part du Seigneur. [8] Il engageait ceux qui se trouvaient avec lui à ne pas redouter l'attaque des Gentils, mais, au souvenir des secours qui leur étaient déjà venus du ciel, à compter qu'en ce moment aussi, du Tout-Puissant leur viendrait la victoire. [9] En les encourageant à l'aide de la Loi et des Prophètes, en évoquant à leur esprit les combats qu'ils avaient déjà soutenus, il les remplit d'une nouvelle ardeur. [10] Les ayant ainsi remués jusqu'au fond du cœur, il acheva de les persuader en leur montrant enfin les parjures des païens et la violation de leurs serments.

[11] Quand il eut armé chacun d'eux moins de la sécurité que donnent les boucliers et les lances que de l'assurance fondée sur les bonnes paroles, il leur raconta un songe digne de foi, une sorte de vision qui les réjouit tous. Voici [12] le spectacle qui lui avait été offert : l'ex-grand-prêtre Onias, cet homme de bien, d'un abord modeste et de mœurs douces, distingué dans son langage et adonné dès l'enfance à toutes les pratiques de la vertu, Onias

11. — καθοπλίζειν avec double accusatif est assimilé à ἐνδύειν de même que dans le N. T. περιβάλλειν. *Gram.*, p. 172. Avec le datif de la personne IV Macc. **7**, 11; **11**, 21 class. Le songe de Judas est digne de foi plus que quoi que ce soit, si l'on s'en tient à la leçon ὑπέρ τι de AV et du latin. Encore faudrait-il prouver que τι signifie quoi que ce soit. Les latins ne l'ont pas cru et ont rattaché la formule à *lætificavit:* Judas raconte un songe digne de foi par lequel il réjouit tout le monde. Avec *somnium per quod, super quod* on voilait le solécisme ὄνειρος.... ὅτι. D'autres adaptations *superquam, in quo amplius, perquam* montrent l'embarras des traducteurs devant cet énigmatique ὑπέρ τι. Impressionnés comme d'autres par la variété des témoins, Kamphausen adopte « überaus glaubwürdigen » et Gutberlet « erfreute er alle über die Massen ». La réalité du songe, note ce dernier, est déjà exprimée par ἀξιόπιστον qui doit désigner non l'authenticité du récit mais la crédibilité de la vision racontée et celle-ci est exprimée encore plus fortement si l'on rapporte ὑπέρ τι non pas à ηὔφρανεν, mais à ἀξιόπιστον.

Toutefois, ὄνειρος comme ὄναρ pouvait être suspecté d'illusion. Les grammairiens sont clairs au sujet d'Odyss. XIX, 547 οὐκ ὄναρ, ἀλλ' ὕπαρ ἐσθλόν, ὅ τοι τετελεσμένον ἔσται : « Ceci n'est pas un songe, mais une véritable vision qui va s'accomplir » et de la réflexion de Pénélope (560) sur l'impossibilité et l'obscurité des ὄνειροι, et de XX, 90 sur l'opposition entre ὄναρ, le vain songe, et ὕπαρ, qui est la véritable vision, ὀπτασία ἀληθής, celle qui est confirmée par l'événement. Voir les textes réunis dans le *Thesaurus* d'Estienne s. v. Ὕπαρ. Que pour éviter toute critique, l'abréviateur ait ajouté ὕπαρ τι pour montrer que le songe de Judas était en quelque sorte une vision qu'on a dans l'état de veille et suivie de sa réalisation et par conséquent digne de foi, cela paraît fort plausible. Aussi nous rallions-nous sans hésiter à la leçon ordinaire ὕπαρ τι qui, étant un hapax dans la Bible grecque, a conduit de bonne heure les reviseurs à corriger en ὑπέρ τι qui rappelle l'ajoute υπερ τι παμπληθη de **8**, 20 étudiée par Kappler, p. 37. Bévenot et Moffatt admettent ὕπαρ τι, a sort of vision. Grimm et Knab. exposent les deux théories sans se prononcer.

12. L'objet concret de la vision, le spectacle vu en songe, le *visus* des latins, est désigné ici par θεωρία. C'est d'abord le grand-prêtre Onias qui, même après sa mort tragique (**4**, 33), continue le rôle d'intercesseur et de défenseur exercé par lui de son vivant en faveur

κατεύχεσθαι τῷ παντὶ τῶν Ἰουδαίων συστήματι. [13]εἶθ' οὕτως ἐπιφανῆναι ἄνδρα πολιᾷ καὶ δόξῃ διαφέροντα, θαυμαστὴν δέ τινα καὶ μεγαλοπρεπεστάτην εἶναι τὴν περὶ αὐτὸν ὑπεροχήν. [14]ἀποκριθέντα δὲ τὸν Ὀνίαν εἰπεῖν Ὁ φιλάδελφος αὗτός ἐστιν ὁ πολλὰ προσευχόμενος περὶ τοῦ λαοῦ καὶ τῆς ἁπάσης ἁγίας πόλεως Ἱερεμίας ὁ τοῦ θεοῦ προφήτης. [15]προτείναντα δὲ Ἱερεμίαν τὴν δεξιὰν παραδοῦναι τῷ Ἰούδᾳ ῥομφαίαν χρυσῆν, διδόντα δὲ προσφωνῆσαι τάδε [16]Λάβε τὴν ἁγίαν ῥομφαίαν δῶρον παρὰ τοῦ θεοῦ, δι' ἧς θραύσεις τοὺς ὑπεναντίους.

[17]Παρακληθέντες δὲ τοῖς Ἰούδου λόγοις πάνυ καλοῖς καὶ δυναμένοις ἐπ' ἀρετὴν παρορμῆσαι καὶ ψυχὰς νέων ἐπανδρῶσαι διέγνωσαν μὴ στρατοπεδεύεσθαι, γενναίως δὲ ἐμφέρεσθαι καὶ μετὰ πάσης εὐανδρίας ἐμπλακέντες κρῖναι τὰ πράγματα, διὰ τὸ καὶ τὴν πόλιν καὶ τὰ ἅγια καὶ τὸ ἱερὸν κινδυνεύειν. [18]ἦν γὰρ ὁ περὶ γυναικῶν καὶ

de ses concitoyens et même d'Héliodore (**4**, 2; **3**, 31). Son éloge est de même style que celui d'Éléazar (**6**, 18, 23). L'expression class. καλὸς κἀγαθός, exprimant à l'origine la noblesse de naissance, signifia dans la suite honnête et parfois courageux. Anc. lat. et Vg. *virum bonum et benignum.* Grimm : bon et honorable. — ἀπάντησις, avec le sens d'accueil, d'abord, déjà vu **12**, 30; **14**, 30. — προΐεσθαι, proférer, cf. **10**, 34. — σύστημα déjà employé **8**, 5. L'unité de vocabulaire persiste jusqu'au bout.

13. Dans la même attitude, οὕτως, apparaît un homme distingué par ses cheveux blancs, πολιᾷ, sc. par son grand âge (**6**, 23) et par son extérieur noble, sa majesté. Voir δόξα ap. Preuschen-Bauer. — ὑπεροχή marque un grand air de supériorité, une excellence qui laissait Onias au second plan. L'infinitif, tenant lieu d'imparfait, indique l'état du personnage durant la vision.

14. Jérémie est déjà venu en scène **2**, 1-8. Déjà sur terre le crédit du prophète était fort grand. D'après *Pesiqta R.* 26, les adversaires de Jérémie n'avaient pas pris garde que c'était à lui seul qu'ils devaient la préservation de la cité et du Temple, car ses mérites étaient si grands aux yeux de Dieu qu'il n'infligerait aucun châtiment à Jérusalem tant que le prophète serait dans la ville. *The Jewish Encycl.*, VII, p. 101. Il n'est pas certain que dans les légendes juives Jérémie fût compté parmi les personnages anciens entrés dans le ciel sans goûter la mort.

15 s. Une épée d'honneur venue du ciel ne pouvait être qu'en métal précieux. Le mobilier céleste dans l'Apocalypse est tout en or : l'autel, les chandeliers, les encensoirs, les harpes et les coupes, etc. Pour la forme de la rhomphæa voir p. 53. Celle-ci est sainte parce qu'elle vient de Dieu et qu'elle est destinée à défendre sa cause. Les rois de Perse et leurs principaux officiers portaient des épées d'or. Parmi les intercessions qui réconcilient l'homme avec le Père, Philon cite après celle de la bonté plus lente à punir qu'à pardonner, « la sainteté des anciens héros de la nation, c'est-à-dire les âmes libérées de leur corps adressant un culte sincère et pur à leur principe, ayant coutume d'adresser pour leurs fils et leurs filles des suppliques non dépourvues d'efficacité — τὰς ὑπὲρ υἱῶν καὶ θυγατέρων ἱκετείας οὐκ ἀτελεῖς εἰώθασι ποιεῖσθαι — le Père leur accordant d'être exaucés dans leurs prières ». *De execrat.* éd. Mangey, II, p. 436. voir la note *p* donnant d'autres références sur le sujet, tel que Baruch, **3**, 4 et divers passages d'Origène. On notera en plus *Antiq.*, XIII, 231 où Abraham dit à Isaac sur le point d'être immolé : « C'est au milieu des prières et des cérémonies sacrées que Dieu recueillera ton âme et qu'il la gardera près de lui; tu seras pour moi un protecteur et tu prendras soin de ma

[14] απασης *V* universa *LVBM*, om. (RFTS) et *P*.
[17] στρατοπεδευεσθαι (FT), στρατευεσθαι (RS) dimicare *LV*, dimicari *X*. om. μη *LXV*.
[18] minor sollicitudo = ηττον μεριμνημα *LV* et om. αυτοις.

étendait les mains et priait pour toute la nation des Juifs. 13 Ensuite avait
apparu à Judas de la même manière un homme remarquable par son grand
âge et par sa dignité, environné d'une certaine majesté digne d'admiration
par son très grand air. 14 Prenant la parole, Onias disait : « Celui-ci est l'ami
de ses frères, qui prie beaucoup pour le peuple et pour la ville sainte tout
entière, Jérémie, le Prophète de Dieu ». 15 Puis Jérémie, étendant la main
droite, donnait à Judas une épée d'or et prononçait ces paroles en la lui
remettant : 16 « Prends ce glaive saint, il est un don de Dieu, avec lui tu
briseras les ennemis ».

17 Excités par les excellentes paroles de Judas, capables d'inspirer de la
vaillance et de donner aux jeunes des âmes d'hommes faits, les Juifs décidè-
rent de ne pas se retrancher dans un camp, mais de prendre bravement
l'offensive et de vider la querelle par le plus acharné des corps à corps, puis-
que la ville, la religion et le Temple étaient en péril, 18 car dans cette lutte,
l'inquiétude au sujet des femmes, des enfants, des frères et des proches se

vieillesse... ». L'intercession des bienheureux est par là clairement affirmée, mais la scène décrite plus haut signifie-t-elle que les intercesseurs de l'au-delà ont déjà revêtu un corps glorieux? Non, mais, suivant la remarque de Grimm, les âmes, ψυχαί, doivent, pour se faire reconnaître, apparaître sous les dehors corporels qui les signalaient sur la terre, ainsi I Sam. **28,** 13 ss. Ben Gorion, qui suit cependant pas à pas le IIe livre des Maccabées, passe complètement sous silence le récit de la vision.

17-24. Dispositions de Judas et des Juifs avant le combat.

17. A cause de son extrême rareté, ἐπανδρῶσαι, formé de ἔπανδρος surhomme, *viriliter incendere* BM (P) est à maintenir contre le trop facile ἐπανορθῶσαι de Lucien, *confortari* de LXV. De la jeunesse le discours fait passer les auditeurs à la virilité, à l'âge mûr. Ils prennent le parti de ne pas s'enfermer dans un camp, mais d'attaquer vigoureusement. On voit que la question du sabbat ne se pose plus, sinon cette décision serait incompréhensible. En aucun cas, les Juifs n'auraient pris l'offensive ce jour-là. Le latin se fondant sur la leçon στρατεύεσθαι n'a pas saisi l'opposition entre les deux attitudes : camper ou attaquer. D'après LXV on décide d'en venir aux mains avec les adversaires et de les presser vivement. Tenant compte de la négation, BMP tentent de donner un sens plausible : ***non militariter sed fortiter in Deo super hostes irruere — non militia humana sed divina — non tantum aciem tendere...***

Le texte se poursuit sous une double forme. Selon le grec courant, le sens demeure logique : enlacés aux ennemis avec un mâle courage, ἐμπλέκεσθαι indiquant le corps à corps, ils décideront de l'issue du combat, ce qui est l'avis de Vg, *ut virtus de negotiis judicaret*, tandis que LX s'en remettent à la chance, à la bonne fortune, *cum bona felicitate*, qui répond à μετὰ καλῆς εὐδαιμονίας, doublet du cod. 64, leçon prélucianique abandonnée peut-être à cause de son relent de paganisme. De Bruyne, p. ix, Kappler, p. 41. Comparer ce verset à **13,** 13 s. pour le style et la situation. A la ville et au Temple on ajoute τὰ ἅγια qui ne figure pas dans L et s'adapte à temple dans B *sanctum templum*, à ville dans M *civitas sancta*. Si ce n'est pas un doublet de τὸ ἱερόν, cet adjectif neutre peut désigner les intérêts sacrés de la religion, les institutions fondées sur la loi mosaïque.

18. En regard du Temple les affections de famille comptent pour peu de choses, cf. le

τέκνων, ἔτι δὲ ἀδελφῶν καὶ συγγενῶν ἐν ἥττονι μέρει κείμενος αὐτοῖς, μέγιστος δὲ
καὶ πρῶτος ὁ περὶ τοῦ καθηγιασμένου ναοῦ φόβος. 19 ἦν δὲ καὶ τοῖς ἐν τῇ πόλει
κατειλημμένοις οὐ πάρεργος ἀγωνία ταρασσομένοις τῆς ἐν ὑπαίθρῳ προσβολῆς. 20 καὶ
πάντων ἤδη προσδοκώντων τὴν ἐσομένην κρίσιν, καὶ ἤδη συμμιξάντων τῶν πολεμίων
καὶ τῆς στρατίας ἐκταγείσης, καὶ τῶν θηρίων ἐπὶ μέρος εὔκαιρον ἀποκατασταθέντων
τῆς τε ἵππου κατὰ κέρας τεταγμένης, 21 συνιδὼν ὁ Μακκαβαῖος τὴν τῶν πληθῶν
παρουσίαν καὶ τῶν ὅπλων τὴν ποικίλην παρασκευὴν τήν τε τῶν θηρίων ἀγριότητα
ἀνατείνας τὰς χεῖρας εἰς τὸν οὐρανὸν ἐπεκαλέσατο τὸν τερατοποιὸν κύριον, γινώσκων
ὅτι οὐκ ἔστι δι' ὅπλων, καθὼς δὲ ἂν αὐτῷ κριθῇ τοῖς ἀξίοις περιποιεῖται τὴν νίκην.
22 ἔλεγε δὲ ἐπικαλούμενος τόνδε τὸν τρόπον Σύ, δέσποτα, ἀπέστειλας τὸν ἄγγελόν σου
ἐπὶ Ἐζεκίου τοῦ βασιλέως τῆς Ἰουδαίας, καὶ ἀνεῖλεν ἐκ τῆς παρεμβολῆς Σεν-
ναχηρειμ εἰς ἑκατὸν ὀγδοήκοντα πέντε χιλιάδας. 23 καὶ νῦν, δυνάστα τῶν οὐρανῶν,
ἀπόστειλον ἄγγελον ἀγαθὸν ἔμπροσθεν ἡμῶν εἰς δέος καὶ τρόμον. 24 μεγέθει βραχίονός
σου καταπλαγείησαν οἱ μετὰ βλασφημίας παραγινόμενοι ἐπὶ τὸν ἅγιόν σου λαόν. καὶ
οὗτος μὲν ἐν τούτοις ἔληξεν.
25 Οἱ δὲ περὶ τὸν Νικάνορα μετὰ σαλπίγγων καὶ παιάνων προσῆγον. 26 οἱ δὲ
περὶ τὸν Ἰούδαν μετ' ἐπικλήσεως καὶ εὐχῶν συνέμιξαν τοῖς πολεμίοις. 27 καὶ ταῖς
μὲν χερσὶν ἀγωνιζόμενοι, ταῖς δὲ καρδίαις πρὸς τὸν θεὸν εὐχόμενοι, κατέστρωσαν
οὐδὲν ἧττον μυριάδων τριῶν καὶ πεντακισχιλίων, τῇ τοῦ θεοῦ μεγάλως εὐφρανθέντες

class. ἐν οὐδενὸς εἶναι μέρει, ne compter pour rien, expression élégante qu'il serait injuste de ravir à l'auteur, bien que P soit seul des latins à l'appuyer : *in minima parte jacens eis certamen.* Ce dernier mot représente ἀγών enlevé du grec par les éditions parce qu'il manque dans AV 52, 106, ou qu'il est remplacé par κίνδυνος dans **44**, 74. En définitive c'est à φόβος que se rapporte κείμενος. Le mot étant trop éloigné du premier membre de phrase, le latin a changé la tournure originale en *minor sollicitudo* et des cursifs grecs ont introduit angoisse ou danger.

19. La ville comprenait les non-combattants ; c'est dans le sens de se trouver à l'intérieur des murs qu'il faut entendre le grec rendu servilement par l'anc. lat. *qui in civitate fuerant comprehensi.* L'agitation de l'âme des citadins de l'arrière est opposée ou mise en parallèle avec les opérations du front, qui se déroulent en pays découvert, en rase campagne. L'auteur fait abstraction des gens de l'Acra et autres habitants ralliés à l'hellénisme. Le régime de la personne ou de la chose au génitif avec le passif est surtout usité en poésie.

20. Le sens de « en venir aux mains » ne convient pas ici à συμμιγύναι, mais bien celui de se rassembler. Les diverses formations : infanterie, cavaleries lourde et légère, etc., s'unissent sur un terrain marqué, opèrent leur concentration à laquelle succède la mise en ordre de bataille exprimée par ἐκτάσσειν, terme technique.

Les éléphants avaient leur place réservée dans la ligne de bataille et il fallait autant que possible les disposer sur un terrain plat, propice à leurs évolutions. *RB.*, 1935, p. 569 ; 1939, p. 226, 229. Les éléphants ne figurent pas dans le récit parallèle de I Macc. Mais

20 συμμιξαντων (FT), προσμιξ. (S), προσμειξ. (R) *A*, rec. lucian.
21 ανατεινας (SR), προτεινας (FT). — κυριον ος = dominum qui *LXV*, κυριον γινωσκων οτι ουκ εστι (RFTS).
24 λαον (RFTS) populum lat., ναον *V* 52, 74. — εληξεν (RFTS) peroravit *Vg.*, processit = εξηλθεν *LX*.
27 επιφανεια (RFT) præsentia *LXV*, manifestatione *BM*, demonstratione *P*, επιμελεια (S).

réduisait à peu de chose, tandis que la plus grande et la première des craintes était pour le Temple sanctifié. [19] L'angoisse de ceux qui étaient enfermés dans la ville n'était pas moindre, inquiets au sujet de l'action qui allait se livrer en rase campagne. [20] Pendant que tous attendaient le prochain dénouement et que déjà les ennemis, ayant opéré leur concentration, se rangeaient en ordre de bataille, les éléphants étant replacés en une position favorable et la cavalerie rangée sur les ailes, [21] Maccabée observait ces masses imposantes, l'appareil varié de leurs armements et l'aspect farouche des éléphants. Il leva les mains vers le ciel et invoqua le Seigneur qui opère les prodiges, sachant bien que ce n'est pas à l'aide des armes, mais selon ce qu'il daigne en décider qu'il accorde la victoire à ceux qui en sont dignes. [22] Il prononça en ces termes l'invocation suivante : « O toi, souverain maître qui as envoyé ton ange sous Ezéchias, roi de la Judée, et qui as exterminé cent quatre-vingt-cinq mille hommes de l'armée de Sennachérib, [23] encore maintenant, ô souverain des cieux, envoie un bon ange devant nous pour semer la crainte et l'effroi. [24] Que par la grandeur de votre bras soient frappés ceux qui sont venus, le blasphème à la bouche, attaquer votre peuple saint ! » Sur ce, il termina sa prière.

[25] Or, tandis que les gens de Nicanor s'avançaient au son des trompettes et de chants de guerre, [26] les hommes de Judas en vinrent aux mains avec les ennemis en faisant des invocations et des prières. [27] Combattant de leurs mains et priant Dieu de leur cœur, ils couchèrent sur le sol au moins trente-cinq mille hommes et se réjouirent grandement de cette manifestation de

leur présence dans l'armée d'un ex-éléphantarque est requise d'autant plus qu'elle contribue à rehausser le mérite de la victoire.

21. L'invocation au Dieu qui fait les prodiges, surtout dans les combats livrés par Israël, est devenue un rite habituel. Judas se présente sous les dehors d'un chef religieux qui sait que la victoire s'obtient moins par les armes que par la volonté du Seigneur, il suffit pour cela de s'en rendre digne. L'épithète τὸν κατόπτην après κύριον est certainement une ajoute postérieure qui est sans motif en cet endroit et manque dans AV, lat. et Syr. et plusieurs cursifs. Le subjonctif avec ἄν exprime ici la fréquence indéterminée de la décision, l'hypothèse dont dépend l'action du verbe principal.

22. Le rappel du désastre de Sennachérib appartient aussi au récit parallèle de I Macc. **7**, 41 et à II Macc. **8**, 19. Le bon ange pour la délivrance d'Israël avait été aussi demandé dans une autre circonstance (**11**, 6) et il était apparu sous la forme d'un cavalier vêtu de blanc agitant une armure d'or. Ici nous avons plutôt à faire à l'ange de Jahveh qui frappa dans le camp des Assyriens 185.000 hommes, II Reg. **19**, 35.

25-37. Défaite et mort de Nicanor.

25-27. Voir le commentaire de I Macc. **7**, 30-59. Le récit commence par une opposition entre l'attitude fière et joyeuse des soldats de Nicanor, leurs trompettes retentissantes et leurs péans ou chants de combat et l'attitude pieuse et suppliante des gens de Judas. Le résultat ne se fait pas attendre. les champions qui tiennent leur cœur élevé vers Dieu

ἐπιφανείᾳ. [28]γενόμενοι δὲ ἀπὸ τῆς χρείας καὶ μετὰ χαρᾶς ἀναλύοντες, ἐπέγνωσαν προπεπτωκότα Νικάνορα σὺν τῇ πανοπλίᾳ. [29]γενομένης δὲ κραυγῆς καὶ ταραχῆς, εὐλόγουν τὸν δυνάστην τῇ πατρίῳ φωνῇ. [30]καὶ προσέταξεν ὁ καθ' ἅπαν σώματι καὶ ψυχῇ πρωταγωνιστὴς ὑπὲρ τῶν πολιτῶν, ὁ τὴν τῆς ἡλικίας εὔνοιαν εἰς ὁμοεθνεῖς διαφυλάξας, τὴν τοῦ Νικάνορος κεφαλὴν ἀποτεμόντας καὶ τὴν χεῖρα σὺν τῷ ὤμῳ περιφέρειν εἰς Ἱεροσόλυμα. [31]παραγενόμενος δὲ ἐκεῖ καὶ συγκαλέσας τοὺς ὁμοεθνεῖς καὶ τοὺς ἱερεῖς πρὸ τοῦ θυσιαστηρίου στήσας, μετεπέμψατο τοὺς ἐκ τῆς ἄκρας. [32]καὶ ἐπιδειξάμενος τὴν τοῦ μιαροῦ Νικάνορος κεφαλὴν καὶ τὴν χεῖρα τοῦ δυσφήμου, ἣν ἐκτείνας ἐπὶ τὸν ἅγιον τοῦ παντοκράτορος οἶκον ἐμεγαλαύχησε, [33]καὶ τὴν γλῶσσαν τοῦ δυσσεβοῦς Νικάνορος ἐκτεμών, ἔφη κατὰ μέρος δώσειν τοῖς ὀρνέοις, τὰ δὲ ἐπίχειρα τῆς ἀνοίας κατέναντι τοῦ ναοῦ κρεμάσαι. [34]οἱ δὲ πάντες εἰς τὸν οὐρανὸν εὐλόγησαν τὸν ἐπιφανῆ κύριον λέγοντες· Εὐλογητὸς ὁ διατηρήσας τὸν ἑαυτοῦ τόπον ἀμίαντον·

pendant que leurs mains s'abattent sur l'ennemi, abattent comme par enchantement pas moins de 35.000 hommes et ils ont raison de tenir un succès si facile pour une manifestation de Dieu.

28. — γενόμενοι ἀπό ayant achevé, *cum jam cessarent* ou *cessassent* LXV, τῆς χρείας l'affaire, l'opération, souvent chez Polybe le combat. BM *discedentes de pugna*, P *peracta necessitate*. Voir **10,** 27; ἐπὶ τὴν χρείαν **8,** 20.

29. Le chef ennemi étant reconnu parmi les morts surtout à la richesse de son armure, les Juifs poussent des cris et se bousculent pour voir le cadavre du Grec et manifestent leur joie de Sémites en bénissant le Seigneur dans leur idiome national.

L'abréviateur, comme Jason, se meut sur un champ de bataille théorique, une plaine où une grande armée se meut à l'aise avec ses cavaliers, ses chars, ses éléphants. Ce qui importe au littérateur, c'est de rendre éclatant le succès de cette journée historique et de la terminer par une sorte d'apothéose de son héros. Si vivant que soit le tableau qu'il nous trace, il ne rend pas inutile la description de I Macc. **7,** 43-47 qui nous permet de suivre sur le terrain l'engagement en montagne, sur une croupe étroite entre deux profondes vallées, qui mit fin à l'angoisse provoquée par les menaces de Nicanor.

30. Le protagoniste (I Macc. **9,** 11) est celui qui combat au premier rang, P *qui præerat certamini*, anc. lat. *qui primus erat concertator*, mais c'est aussi en style de théâtre l'acteur auquel revient le premier rôle et qui joue le personnage qui donne d'ordinaire son nom à la pièce. C'est dire qu'il se charge des premiers emplois, c'est-à-dire des plus pathétiques et par cela même les plus étendus et les plus difficiles. *Dict. des Antiq.*, III, p. 214. Sur la scène maccabéenne, dans les limites restreintes du second livre, Judas a tenu constamment le premier rôle et l'a rempli de tout son corps et de toute son âme, non simplement pour l'agrément de spectateurs, mais pour le salut même de ses concitoyens, car son rôle, loin d'être imaginaire, fut une dure réalité, ce qui ne l'empêcha pas de témoigner sans cesse à ceux de sa race la bienveillance généreuse du jeune âge.

La décapitation des chefs tués a lieu dans Jud. **7,** 25, I Sam. **17,** 54; **31,** 9; Judt. **13,** 28; **14,** 1. On apporte, en les faisant circuler à la ronde, la tête et le bras (main avec épaule) à Jérusalem.

31. L'auteur s'imagine que la mort de Nicanor a livré la ville à Judas, comme il ressort aussi du v. 38. Le Maccabée s'y comporte en maître incontesté ainsi que le supposent les exhibitions macabres qui suivent. Le récit de I Macc. **7,** 47 évite la souillure du sanctuaire

[31] ομοεθνεις (RFTS), ομοεθνους *A* 62, 64, 93. KAPPLER, p. 31.

Dieu. [28] La besogne une fois terminée et comme ils se débandaient avec joie, ils reconnurent que Nicanor était tombé revêtu de son armure.

[29] Alors au milieu des clameurs et de la confusion, ils bénissaient le souverain maître dans la langue de leurs pères. [30] Celui qui s'était consacré en entier corps et âme, pour ses concitoyens, qui avait conservé pour ses compatriotes l'affection du jeune âge, Judas ordonna de couper la tête de Nicanor et son bras jusqu'à l'épaule et de les porter à Jérusalem. [31] Il s'y rendit lui-même et après avoir convoqué ses compatriotes et les prêtres, [32] il se plaça devant l'autel. Il avait envoyé chercher les gens de l'Acra : il leur montra la tête du criminel Nicanor et la main que ce blasphémateur avait étendue avec tant d'insolence contre la sainte maison du Tout-Puissant. [33] Puis ayant coupé la langue de l'impie Nicanor, il dit qu'on la donnât par morceaux aux oiseaux et qu'on suspendît en face du Temple le salaire de sa folie. [34] Tous alors firent monter vers le ciel des bénédictions au Seigneur glorieux en ces termes : « Béni soit Celui qui a gardé sa demeure exempte de souillure ! »

et de l'autel par la tête sanglante d'un païen. Il est assez naturel qu'on ait attiré l'attention des gens de l'Acra sur la décollation de leur stratège.

32. Tête et bras droit constituaient le trophée qui par l'ironie du sort se dressait aux dépens de Nicanor; cf. v. 6. Entre la scène de **14,** 32 et l'exhibition des membres instruments du blasphème le contraste est voulu. Le talion infligé par Dieu aux méchants est un des thèmes favoris du livre.

33. La langue qui a proféré des menaces est également punie. L'acharnement contre l'organe de la parole dans une tête coupée est la vengeance des personnes blessées par le coupable exécuté. Saint Jérôme raconte qu'une fois en possession de la tête du Précurseur, Hérodiade lui perça la langue avec une épingle de sa coiffure comme la femme d'Antoine l'avait fait à Cicéron. — τὰ ἐπίχειρα étymologiquement se rapporte à ce qui est au-dessus de la main, les bras, car le mot est au pluriel. Jér. grec l'emploie deux fois au singulier, **31,** 25; **34,** 5, avec ce sens. Les latins ont tablé sur ἐπὶ χεῖρα en deux mots et l'*in manu* de l'anc. lat. est devenu *manum* chez les autres. Mais le sens le plus ordinaire de ἐπίχειρα est celui de rétribution (manupretium) et, avec un péjoratif, celui de châtiment. Le salaire de l'épée, c'est la mort par le glaive dans Sophocle, *Ant.* 820. Le salaire de la folie de Nicanor, ou les signes de son châtiment, c'est son bras amputé avec sa main suspendus en face du Temple. Grimm rapproche de notre expression ἐπιχ. ἀγνοίας de Polybe, IV 63, 1.

34 s. Le Seigneur est le véritable Épiphane en s'illustrant aux yeux de tous par la défense du Temple, en le préservant de la souillure païenne dont il était menacé. Alors pourquoi le rendre impur par l'exhibition racontée? Quant à fixer la tête de Nicanor au mur de l'Acra des Syriens cela ne se peut qu'à la condition de faire abstraction de l'histoire de cette citadelle. Les garnisaires étrangers auraient-ils toléré cet outrage? Ce fait repose sur un anachronisme du genre de celui que commet le rédacteur postérieur à qui l'on doit I Sam. **17,** 54 : David apportant la tête de Goliath à Jérusalem alors que la ville était encore peuplée de Jébuséens. L'abréviateur nous a déjà habitués à cette manière d'accentuer ce qu'il veut inculquer à ses lecteurs. Il n'épargne ici aucun détail pour leur démontrer ici l'assistance toute particulière de Jahveh pour son temple de Jérusalem : la tête et la main du blasphémateur sont des témoins évidents de son secours, des témoins qu'on ne saurait trop produire en public.

[35] ἐξέδησε δὲ τὴν τοῦ Νικάνορος προτομὴν ἐκ τῆς ἄκρας ἐπίδηλον πᾶσι καὶ φανερὸν τῆς τοῦ κυρίου βοηθείας σημεῖον. [36] ἐδογμάτισαν δὲ πάντες μετὰ κοινοῦ ψηφίσματος μηδαμῶς ἐᾶσαι ἀπαρασήμαντον τήνδε τὴν ἡμέραν ἔχειν δὲ ἐπίσημον τὴν τρισκαιδεκάτην τοῦ δωδεκάτου μηνός Ἄδαρ λέγεται τῇ Συριακῇ φωνῇ — πρὸ μιᾶς ἡμέρας τῆς Μαρδοχαϊκῆς ἡμέρας.

[37] Τῶν οὖν κατὰ Νικάνορα χωρησάντων οὕτως, καὶ ἀπ' ἐκείνων τῶν καιρῶν κρατηθείσης τῆς πόλεως ὑπὸ τῶν Ἑβραίων, καὶ αὐτὸς αὐτόθι τὸν λόγον καταπαύσω. [38] καὶ εἰ μὲν καλῶς καὶ εὐθίκτως τῇ συντάξει, τοῦτο καὶ αὐτὸς ἤθελον· εἰ δὲ εὐτελῶς καὶ μετρίως, τοῦτο ἐφικτὸν ἦν μοι. [39] καθάπερ γὰρ οἶνον κατὰ μόνας πίνειν, ὡσαύτως δὲ καὶ ὕδωρ πάλιν πολέμιον· ὃν δὲ τρόπον οἶνος ὕδατι συγκερασθεὶς ἡδὺς καὶ ἐπιτερπῆ τὴν χάριν ἀποτελεῖ, οὕτω καὶ τὸ τῆς κατασκευῆς τοῦ λόγου τέρπει τὰς ἀκοὰς τῶν ἐντυγχανόντων τῇ συντάξει. ἐνταῦθα δὲ ἔσται ἡ τελευτή.

36. Voir sur I Macc. **7**, 48 s. Le 13 Adar, jour férié d'après la *Megillat Ta'anit*, donne lieu à ce commentaire dans le Talmud de Jérusalem, tr. *Ta'anit*, II, 12 (8), trad. Schwab, VI, p. 162 : « Le 13 Adar est le jour commémoratif (de la défaite) de Nicanor. En voici l'origine : un gouverneur représentant du pouvoir grec (des Séleucides) sur le point de se rendre à Alexandrie, passa par Jérusalem, blasphéma, insulta et injuria le Temple en disant : « Lors de mon retour en paix, je renverserai cette tour. » Il fut combattu par un membre de la famille des Maccabées, qui, après avoir dispersé l'armée étrangère, arriva au char de Nicanor, lui coupa la tête et les mains, les cloua sur un poteau et écrivit au-dessous : « La bouche qui a parlé de Dieu avec insolence et la main qui s'est étendue avec orgueil contre Jérusalem sont ici suspendues sur cette perche. » Selon l'avis de R. Méir, il est juste d'interdire la veille d'Esther, ou le 13, en disant que c'est le jour de Nicanor. »

En résumé, bien que veille des Pourim (les vigiles étant jour de jeûne et de deuil autorisés) le 13 Adar comportait l'interdiction du jeûne et du deuil en tant que jour de fête. Ce jour-là selon Ben Gorion, IV, 24, est un jour agrémenté par des festins de vin et de joie. Il commet à ce propos un *quiproquo* savoureux : la tête et les bras de Nicanor qu'il avait étendus contre le Temple furent suspendus contre une porte qui prit dès lors le nom de *Porte de Nicanor* ainsi appelée jusqu'à ce jour. Cf. Schwab, dans les Actes du xi[e] congrès internat. des Orientalistes, Paris, 1897, p. 219.

37-39, Épilogue de l'abréviateur.

37. Du sens de se mouvoir, de marcher, χωρεῖν est arrivé à la signification de se passer, en parlant d'événements. Voir **13**, 26. On a vu par I Macc. que, jusqu'à l'évacuation de l'Acra en 141, Jérusalem était une ville du roi. La possession de la ville par les Hébreux avant cette date ne peut être entendue d'une façon absolue. De nouveau, en 135, Antiochus Sidétès s'empare de la ville et détruit son enceinte. Ce n'est guère qu'à la mort de ce roi en 129 que Jean Hyrcan demeure maître incontesté de Jérusalem. Mais si l'on prend garde que pour l'abréviateur la vie de Jérusalem est concentrée autour du sanctuaire, du fait que les Juifs avaient recupéré le Temple et reconquis la liberté du culte, du fait que la menace de voir raser le sanctuaire et l'autel était dissipée et qu'il n'y avait plus à craindre l'érection d'un temple païen sur le Mont-Sion, la ville sainte considérée sous son aspect religieux pouvait être dite aux mains des Hébreux. En tout cas, depuis la mort de Nica-

36 συριακη (RFT) κυριακη (S).
39 ηδυς (RFT), ἤδη (S), ηδεια *V*, ηδειαν 55. — συνταξει (RFTS), ταξει 19 ss.

35 Judas attacha la tête de Nicanor à l'Acra comme un signe manifeste et visible à tous du secours du Seigneur. 36 Ils décrétèrent tous d'un commun accord de ne pas laisser passer ce jour sans le signaler, mais de célébrer le treizième du douzième mois, appelé Adar en araméen, la veille du jour dit de Mardochée.

37 Ainsi se passèrent les choses concernant Nicanor et comme depuis ce temps-là la ville demeura en possession des Hébreux, je finirai également mon ouvrage ici même. 38 Si la composition en est bonne et réussie, c'est aussi ce que j'ai voulu. A-t-elle peu de valeur et ne dépasse-t-elle pas la médiocrité? C'est tout ce que j'ai pu faire... 39 Comme il est nuisible de boire seulement du vin ou seulement de l'eau, tandis que le vin mêlé à l'eau est agréable et produit une délicieuse jouissance, de même c'est l'art de disposer le récit qui charme l'entendement de ceux qui lisent l'histoire. C'est donc ici que j'y mettrai fin.

nor, il n'y eut plus de ces destructions de la ville comme sous Antiochus Épiphane, ni de démantèlement du Mont-Sion comme sous Eupator, ni de nouvelles tentatives d'helléniser davantage les habitants de cette cité. De telle sorte qu'étant donné le but du livre indiqué dans l'Introduction, p. xxxv, l'auteur n'avait pas de raison d'aller plus loin. — λόγος, composition en prose, traité, Act. **1**, 1.

38. Les adverbes sont mis pour des adjectifs et le datif τῇ συντάξει marque la relation, par rapport à la composition, à la façon dont l'abréviateur a enchaîné et disposé ce qu'il empruntait à Jason de Cyrène. La phrase suppose ἦν ὁ λόγος sous-entendu. — εὔθικτος, qui touche juste; εὐτελής, bon marché; ἐφικτός, accessible, possible.

39. Comme les Grecs et les Romains, les Juifs d'Égypte mettaient parfois de l'eau dans leur vin et appréciaient le *vinum temperatum*. L'alternance du beau et du laid dans les récits (hauts-faits et crimes, visions célestes et réalisme écœurant), le passage du style pompeux à la phrase simple sont de nature à charmer les oreilles de ceux qui lisent l'ouvrage, σύνταξις étant pris objectivement. On suppose que le livre est lu à haute voix pour en apprécier le rythme de la forme, ou bien ἀκοή est-il pris au sens de perception de l'esprit, ce que nous disons entendement. Voir **2**, 25.

TABLES DES MATIÈRES

TABLE DE L'INTRODUCTION

Pages.

CHAPITRE Ier. — **Le titre** .... I-V
1. Maccabées. 2. Asmonéens. 3. Sarbeth Sabanaiel.

CHAPITRE II. — **La canonicité. Le sort des deux livres dans l'Église et la Synagogue** .... VI-XX
1. Canonicité. 2. Les deux premiers livres des Maccabées dans l'Église. 3. Josèphe et l'histoire des Maccabées. 4. Le souvenir des Maccabées chez les Juifs : le Rouleau des Asmonéens. Le Livre des Asmonéens. Le Rouleau d'Antiochos. Le IIIe Maccabées. Le IVe Maccabées.

CHAPITRE III. — **Le Premier Livre** .... XXI-XXXII
1. L'auteur. 2. Caractère religieux du livre. 3. Le point de vue nationaliste. 4. Caractéristiques littéraires. 5. Valeur historique. 6. Les sources. 7. La date. 8. Le plan.

CHAPITRE IV. — **Le Second Livre** .... XXXII-XLVIII
1. L'auteur. 2. Caractère religieux. 3. Le point de vue particulier et le but. 4. Le genre littéraire. 5. Valeur historique et comparaison dans la série des faits. 6. Les sources. 7. La date. 8. Le plan des deux parties essentielles du livre.

CHAPITRE V. — **Chronologie** .... XLIX-LII

CHAPITRE VI. — **Texte et Versions** .... LIII-LIX
1. Le texte grec. 2. La version latine. 3. Version syriaque. 4. Autres traductions. 5. Tradition indirecte.

BIBLIOGRAPHIE .... LX-LXIV
Commentaires. Histoire contemporaine. Etudes d'ensemble. Chronologie. Questions spéciales. Editions des textes. Abréviations courantes.

TABLE DES PÉRICOPES

Ier LIVRE DES MACCABÉES

			Pages.
CHAP. I.	1-9.	Alexandre et les Diadoques	1
	10-15.	Antiochus IV et l'hellénisation d'Israël	5
	16-28.	Pillage du temple de Jérusalem. Lamentation	8
	29-40.	Apollonius à Jérusalem fonde l'Acra. Complainte	14
	41-53.	L'édit d'abolition du Judaïsme	19
	52-64.	Exécution de l'édit en Judée	24
		Excursus I : L'abomination de la désolation	28
CHAP. II.	1-14.	Mattathias, ses fils et sa lamentation	30
	15-28.	L'épreuve du sacrifice à Modîn	34
	29-38.	L'épreuve du sabbat au désert	39
	39-41.	Epilogue de l'épreuve du sabbat	42
	42-48.	Activité de Mattathias et de son parti	43
	49-70.	Le testament de Mattathias et sa mort	45
CHAP. III.	1-9.	Eloge de Judas Maccabée	51
	10-26.	Victoires de J. M. sur Apollonius et Séron	55
	27-37.	Préparatifs d'Antiochus IV. Régence de Lysias	60
	38-45.	Gorgias et Nicanor en Judée avec l'armée royale	65
	46-60.	La réunion des Juifs à Maspha	68
CHAP. IV.	1-25.	La bataille d'Emmaüs	73
	26-35.	Première campagne de Lysias	78
	36-61.	Purification du Temple et Encénies	81
CHAP. V.	1-8.	Expédition contre les Iduméens et les Ammonites	89
	9-20.	Antijudaïsme en Galilée et en Galaad	91
	21-23.	Expédition en Galilée	95
	24-54.	Expédition en Galaaditide	96
	55-68.	Revers de Jamnia. — Succès en Idumée et en Philistie	105
CHAP. VI.	1-17.	La mort d'Antiochus Epiphane	108
	18-27.	Le siège de l'Acra par Judas Maccabée	113
	28-47.	Antiochus V et Lysias à Bethzacharia	115
	48-63.	Ils prennent Bethsour et assiègent le Mont Sion. Le roi accorde aux Juifs la liberté religieuse	123
CHAP. VII.	1-25.	Démétrius Ier envoie Bacchidès et Alcime en Judée	128
	26-32.	Nicanor en Judée. — Capharsalama	137
	32-50.	Nicanor menace le Temple. — Il périt à Adasa	139
CHAP. VIII.	1-16.	Eloge des Romains	145
	17-32.	Alliance des Juifs avec les Romains	152
CHAP. IX.	1-22.	Judas Maccabée succombe à Béerzeth	158
	23-31.	Jonathan chef du parti asmonéen	164

Pages.

32-42. Jonathan vers Teqo'a et vers Madaba........ 166
43-49. Le passage du Jourdain........ 170
50-56. Les places-fortes de Bacchidès. — Mort d'Alcime........ 172
58-73. Le siège de Bethbassi........ 175

CHAP. X. 1-21. Alexandre Balas fait Jonathan grand-prêtre........ 179
22-50. Offres de Démétrius Ier repoussées par Jonathan........ 184
51-66. Jonathan entre au service d'A. Balas........ 192
67-89. Il défait Apollonius, général de Démétrius II........ 196

CHAP. XI. 1-19 Ses bons rapports avec Ptolémée VI. Mort de Balas........ 202
20-37. Charte de Démétrius II en faveur des Juifs........ 206
38-53. Démétrius II est secouru par Jonathan à Antioche........ 211
54-74. Rallié au fils de Balas, Antiochus VI, Jonathan lutte contre Démétrius, et Simon, son frère, reprend Bethsour........ 214

CHAP. XII. 1-23. Relations de Jonathan avec les Romains et les Spartiates........ 220
24-38. Activité de Jonathan en Cœlé-Syrie et de Simon en Philistie. — Travaux de Jonathan à Jérusalem........ 224
39-53. Trompé à Bethsan par Tryphon, Jonathan est fait prisonnier par lui à Ptolémaïs........ 229
Excursus II : Juifs et Spartiates........ 231

CHAP. XIII. 1-11. Successeur de Jonathan, Simon fortifie Jérusalem et colonise Joppé.. 234
12-30. Simon repousse Tryphon et ensevelit Jonathan à Modîn........ 236
31-42. Rallié à Démétrius II contre Tryphon, Simon obtient avec l'amnistie l'exemption de tout impôt........ 241
43-53. Conquête de Gazara et de l'Acra par Simon........ 244

CHAP. XIV. 1-15. Captivité de Démétrius II et prospérité sous Simon........ 248
16-24. Alliance renouvelée avec Sparte et Rome........ 252
25-49. Décret honorifique en faveur de Simon........ 254

CHAP. XV. 1-14. Simon reconnu par Antiochus VII; Tryphon investi dans Dora........ 263
15-24. Retour en Judée de l'ambassade de Rome et promulgation de l'alliance avec les Romains........ 266
25-36. Antiochus VII assiégeant Dora devient hostile à Simon et le réprimande par l'intermédiaire d'Athénobius........ 270
37-41. Commandant du Littoral, Cendébée harcelle la Judée........ 273
Excursus III : Le sénatus-consulte rendu à l'occasion de l'ambassade de Numénius........ 275

CHAP. XVI. 1-10. Les fils de Simon battent Cendébée à Kedron et à Azot........ 277
11-24. Mort tragique de Simon à Dôk. Son fils Jean lui succède........ 280

IIe LIVRE DES MACCABÉES

CHAP. I. 1-9. La première lettre (188 Sél.)........ 285
10-36. La seconde lettre : la mort d'Antiochus et le feu sacré de Néhémie... 288
Excursus IV : La lettre festivale de 188 (124 av. J.-C.)........ 299

CHAP. II. 1-19. Suite de la 2e lettre : Jérémie. — Le feu sacré. — Les livres saints... 303
19-32. Préface de l'auteur (abréviateur)........ 310

CHAP. III. 1-23. Le prévôt du Temple, Simon de la phylé de Bilga provoque la venue d'Héliodore à Jérusalem........ 315
24-40. Héliodore est fustigé dans le temple........ 324

Pages

CHAP. IV. 1-6. Les méfaits de Simon obligent Onias à gagner Antioche........ 329
7-22. Jason, nouveau grand-prêtre, introduit l'hellénisme en Judée........ 330
23-29. Pontificat de Ménélas. Fuite de Jason........ 337
30-38. Le meurtre d'Onias........ 340
39-50. Sédition et mort de Lysimaque. Ménélas acquitté........ 344

CHAP. V. 1-10. Guerre entre Jason et Ménélas. Fin de Jason........ 347
11-20. Antiochus Epiphane dépouille le Temple........ 352
21-27. Il établit des fonctionnaires sur le pays........ 355
Excursus V : La venue d'Epiphane à Jérusalem d'après la version séleucide........ 358

CHAP. VI. 1-11. Installation des cultes païens........ 360
12-17. Avis au sujet de la persécution........ 364
18-31. Le martyre d'Eléazar........ 365

CHAP. VII. 1-19. Martyre des six premiers frères........ 370
20-42. La mère des sept et le supplice du septième........ 375
Excursus VI : Les Sept Frères Maccabées dans la tradition........ 381

CHAP. VIII. 1-7. Débuts de l'activité de Judas Maccabée........ 385
8-30. Préliminaires de la lutte contre Nicanor........ 387
30-33. Après avoir vaincu Timothée et Bacchidès, les Juifs exercent des représailles à Jérusalem (fragment déplacé)........ 393
34-36. Fuite et confession de Nicanor........ 395

CHAP. IX. 1-17. Derniers jours et mort d'Antiochus Epiphane........ 397
18-29. Lettre d'Antiochus aux Juifs : il leur recommande son fils........ 402

CHAP. X. 1-8. Purification du Temple et institution de la fête du 25 Casleu........ 406
9-23. Disgrâce de Ptolémée Macron. — Gorgias. — Maccabée attaque les forteresses iduméennes........ 409
24-38. Judas bat Timothée et s'empare de Gazara........ 412
Excursus VII : Fête de la Hanoucca........ 416

CHAP. XI. 1-12. Première campagne de Lysias........ 422
13-38. Lysias conclut la paix avec les Juifs. — Quatre lettres concernant le traité........ 425

CHAP. XII. 1-9. Affaires de Joppé et de Jamnia maritime........ 432
10-31. Expédition en Galaaditide........ 435
32-45. Campagne contre Gorgias. — Intervention de Judas et sacrifice expiatoire pour les morts........ 440
Excursus VIII. Le sacrifice pour les morts........ 447

CHAP. XIII. 1-8 Antiochus Eupator et Lysias marchent contre la Judée et ordonnent le supplice de Ménélas........ 450
9-17. Supplications des Juifs à l'approche des Syriens. Attaque du camp royal aux environs de Modîn........ 452
18-26. Eupator, battu devant Bethsour et apprenant la révolte de Philippe à Antioche, traite avec les Juifs........ 454

CHAP. XIV. 1-14. A la suite de l'intervention du grand-prêtre Alcime, Nicanor est envoyé en Judée........ 456
15-25. Echec de Simon à Dessau. — Nicanor fait amitié avec Judas........ 461
26-36. Alcime rallume les hostilités et Nicanor menace le Temple........ 464
37-46. Episode des Razis........ 467

Pages.

CHAP. XV. 1-16. Prélude de la défaite de Nicanor : Blasphèmes de l'ennemi, exhortation de Judas, apparition d'Onias et de Jérémie.......... 470
17-24. Dispositions de Judas et des Juifs avant le combat.......... 475
25-36. Défaite et mort de Nicanor.......... 477
37-39. Epilogue de l'abréviateur.......... 480

TABLE DES NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES

N.B. Le nom de Judas (Maccabée) se rencontre environ 80 fois dans I Macc.; surtout du chap. III au chap. IX inclus. Il est joint six fois à Maccabée dans le Ier livre. Le IIe livre joint quatre fois Maccabée à Judas et emploie 23 fois Maccabée seul, ce que ne fait pas le Ier livre. Le nom de Jérusalem se trouve 52 fois dans le Ier livre et ne se rencontre pas dans le IIe qui emploie « ville sainte » ou « ville » simplement. L'importance de Judas Maccabée et de Jérusalem dans la trame des deux livres dispense d'en relever les nombreuses mentions impliquées déjà par la table des péricopes.

Aboubos, 280.
Abraham, 47.
'Acco, 93 s. cf. Ptolémaïs.
Acra (Jérusalem), 16, 40, 68, 73, 113, 139, 187, 246, 259.
Acrabatta, Acrabattène, 89, 92, 216.
Adasa, 139, 142.
Adida, 228, 236 s., 274.
'Afrîn (Nahr), 205.
Alcime, gr. prêtre, 130-136, 165, 174, 457 s., 461.
Alema, 97, 99.
Alexandre le Grand, 1-4.
Alexandre Balas, 179, 192, 206.
Allophyles (Philistins), 75, 79.
Amathitis (Ḥâmâ), 225.
'Amwâs, 66; v. Emmaüs.
Anaïtis, 290.
Andronique, 341 ss.
Antioche, 197, 210, 382.
Antiochéens de Jérusalem, 332.
Antiochus III, 148 s., 404.
Antiochus IV Épiphane, 4, 5, 61, 64, 82, 106, 337, 397, 400, 429.
Antiochus V Eupator, 127, 128, 449 s.
Antiochus VI Dionysos, 214, 241.
Antiochus VII Sidétès, 263.
Apamée, traité de, 148.
Apodno, 77.
Apellès, 38.
Aphairema = Aphraima, 57, 187, 209.
Apollonius le Mysarque, méridarque de Samarie, 15, 56.
Apollonius de Tarse, fils de Ménesthée, 318, 336, substitué à Héliodore, 328.
Apollonius, fils du précédent, 197, 199, 330.
Apollonius, fils de Gannaeos, 433.
Apphous, 31 s.
'Aqrabeh, 92.
Arados, 269.
Arbèles en Galilée, 158 s.
Areus, roi de Sparte, 221, 225.
Aristobule, auteur juif, 289.
Arsacides, 250.
Asaramel, 256 s.
Asedoth, 132 s.
Asidéens, 43, 132, 459.
Asôros (Ḥasôr) 218.
Asphar, citerne, 167.
Astypalée, traité, 155 s.
Atargatéron, 438 s.
Athénobius, 271.
Auranos, 345.
Awâran, 31.
Azarias, 95, 105, 107.
Azot, ville et district, 107, 199, 201 s., 277.

Ba'al Šamaïm, 28 ss.
Bacchidès 131, 133, 160, 165, 167, 170-174, 177 393.
Bacchus ou Dionysos, 362.
Baian, 89.
Balas, Alexandre, 179, 183, 192, 196, 206.
Balloutat Yerza, 117.
Basan, 91.
Bascama, 239.
Béerzeth, 158-161.
Beit Baṣṣa (Kh.) 176.
Beit-'Ur el-Fôqa-el-Taḥta, 60.
Beit Zakariya, 117.
Beit Zeita, 135.
Beli'al, 6.
Beréa, 160.
Berœa, 451.
Beth Dagon, 201.
Bethbassi, 176.
Béthel, 172 s.
Bethoron, 60, 172.
Bethsan, 104, 440.
Bethsour, 79-81, 88, 110, 117, 123 s., 182, 218 s., 455.
Bethzaith, 134 s.
Bilga (phylé sacerdotale), 317.
Bîrah ou Baris, 333.
Bîreh, 160.
Birtha d'Ammonitide, 320, 339.
Birzeit, 160.
Bosora, Buṣra, 97 s.
Buṣr el-Harîri, 100.

Caleb, 48.
Callisthène, 395.
Capharsalama, 139, 461.
Caphenatha = Caphéltha, 228.
Carie, 269.
Carnion, 438 s.
Cendébée, 274-279.
Charax, 93, 98, 436 s.
Chaspho, 97, 99.

Chettim, 1.
Chypre, 1, 269.
Cléopatre Théa, 204.
Cnide, 269.
Cœlésyrie, 197.
Cos, 269.
Cyrène, 269.

Daniel, 49.
Daos, 197.
Daphné, 341.
Darius III, 2.
Dathéma, 98.
Délos, 269.
Démétrius Ier, 127 s., 179, 181-185, 192, 457.
Démétrius II, 196 s., 249.
Démotelès, 224.
Désert de Juda, 166 s.
Dôk, 280.
Dômeh, 92.
Dôra-sur-mer, 270 s.
Dorymène, 345.
Dosithée, 437, 440 s.
Douka ('Aïn Douq), 281.

Ecbatane, 398 s.
Échelle tyrienne, 217.
'Efrê (Gephrous), 102.
Égypte, 8.
Éléasa, 160.
Éléazar Auaran, 31, 121.
Éléazar, docteur et martyr, 153, 366 ss.
Éleuthère, fleuve de Syrie, 203, 225 s.
Élie, 49.
Élymaïde, 107 s., 112.
Emmaüs, 66, 73-77, 172.
Encénies, 81 s.
Éphron, 102 s., 440.
Esdras ou Ezriah, 309.
Espagne, 146 s.
Eupolème, 153.

Far'atha, 173.

Gaddi, 31.
Galaad, Galaaditide, 91, 96 s., 100, 103, 435.
Galilée, 94 s., 158 s.
Garizim, 362 s.
Gaulois et Galates, 146, 390.
Gazara, Gézer, 76, 91, 173, 244 s., 274, 277, 282 s., 415.
Gerréniens 456.
Ginnêsar, Gennesara, 218.
Gophnitique, 38.
Gorgias, 65, 73-76, 79, 105, 411, 441.
Gortyne, 269.

Halicarnasse, 269.
Ḥamad (Tell), 98.
Ḥasidîm (Asidéens), 43, 57.
Hébron, 106.
Hégémonide, 456.
Héliodore, 319, 321-325.
Hyrcan (Tobiade), 329.

Iambri, 168 s.
Idumée (et non Syrie), 66.
Iduméens, 106.

Jaddous, 321.
Jamblique, 212.
Jamnia, 105, 274, 434 s., 445.
Jason, grand-prêtre, 90, 330 ss., 351. — fils d'Éléazar, 153.
Jazer, 90 s.
Jean, fils de Mattathias, 31, 167.
Jean, fils de Simon M., 277.
Jérémie, 304, 474 s.
Jéricho, 172.
Jonathan, fils de Matt., 96, 175-179, 169-171-181-184, 195 ss., 201, 227, 231.
Jonathan, fils d'Absalom, 236 s.
Jonathan, maître de chœur, 294.
Joppé, 199, 203, 434 s.
Joseph, patriarche, 47.
Joseph, fils de Zacharie, 95, 105, 413.
Josué, 48.
Jourdain, 104, 170 s.
Judas, fils de Simon M., 277.

Karnaïm, 102.
Kaspîn (Khisfîn), 436 s.
Kedron, 275, 278.
Kérak en Basan, 93.
Kittiens = Macédoniens, 147
Kittîm, 1.

Lasthène, crétois, 209-211.
Lucius, consul romain, 267.
Lucius Valérius prêteur, 275.
Lycie, 269.
Lydda et son nome, 187, 209.
Lysias, vice-roi, 63, 65, 78, 81, 116, 126-128, 425.
Lysimaque, frère de Ménélas, 344 s.
Maccabée, étymol. Introd. p. I-III; 31.
Macédoine, 1, 146 s.
Machmas, 178.
Madaba, 168.
Maisaloth, 158 s.
Maked (Tell Miqdad), 97, 99.
Mallos, 340.
Marisa, 106 s., 442.
Maspha (Masséphа), 68.
Mattathias, 30 s., 39-49.
Mattathias, fils de Simon, 277.
Médie, 64.
Médîeh (Modîn), 30.
Ménélas, grand-prêtre, 337, 450.
Menesthée, 330.
Mère des Sept Frères, 376-378, 381.
Modîn, 30, 35, 48, 164, 239 ss., 278, 455.
Mont-Sion (Temple), 16, 82, 88, 140.
Muzeirîb, 436 s.
Myndos, 269.
Mysarque, 15.

Nabatéens, 434 s.
Nadabath, 168.
Nana, Nanaia, 290.
Nanaion, 291.
Narbata, 96.
Naṣbeh (Tell), 68.
Naziréens, 71.
Nébo, 304.
Néhémie, ses Mémoires, sa bibliothèque, 307 s.
Nicanor, fils de Patrocle, 137, 138 s., 142 s., 388 s., 465, 480.
Nicanor le Cypriarque, 431 s.
Numénius, 254, 266.

Odollam 442 s.
Odomèra, 177.
Onias III, grand-prêtre, 315, 341, 344, 473.

Pamphylie, 269.
Paralia, 76.
Péluse, 8.
Persépolis, 397.
Persis, Perside, 290.
Pharathon, 173.
Phasélis, 269.
Phasiron, 177.
Phénicie, 94.

Philippe, syntrophos du roi, 112, 127, 406, 455.
Philippe le Phrygien, 387.
Phinéès, 49.
Ptolémaïs, 93 s., 180 s., 194, 230, 363 (Ptolémaïdiens), 456.
Ptolémée Macron, fils de Dorymène, 65, 345, 387, 409 s.
Ptolémée, fils d'Aboubos, 281.
Ptolémée VI, Philométor, 10, 193, 202, 206, 301, 336.

Qamm (Kamous), 102.
Qatra, 274, 278.
Quintus Memmius, 431.

Rabbath-Ammôn, 90.
Râfeh, 100 s.
Ramathaim (Arimathœa) 187, 209 s.
Raphia, 194.
Raphon, 100.
Razis, 467 ss.
Rentis, 210.
Rhodes, 269.
Rodocus, 455.
Romains, rapports avec les — 145, 266.

Sheikh Sa'ad, 102.
Samos, 269.
Sampsamé, 269.
Sandahanna (Tell), 106.
Scythopolis, 440 s.
Séleucie-sur-mer, 204 s.
Séleucus IV, 316.
Séphéla, 74.
Sept Frères Maccabées, 370, 381.
Séron, 57, 59.
Sicyone, 269.
Sidè, 269.
Simon II, père d'Onias, 315.
Simon Macc. 50, 169, 249-280, 271, 461.
Simon, de la phylò de Bilga, 316 s., 329 s.
Sosipatros, 437.
Spartiates, 220, 231, 269.

Tabæ, 109.
Tabeiqa, tell de Bethsour, 117.
Taiybeh en Judée, 209; en 'Ağloun, 102; en Basan, 93, 436.
Tarse, 340.
Teim, Kh. et —, 168.
Tephon, 173.
Teqo'a 166.
Thamnatha, 172.
Thassi, 31, 50.
Thekoe, 166 s.
Timothée, adversaire des Juifs: 90-101, 393, 413-415, 433 ss.
Titus Manius, légat, 430.
Tôb, pays de..., 436 s.
Tobîa d'Ammanitide, 320.
Toubiens (du pays de Tôb), 93, 436, 442.
Transeuphratène, 217.
Tripolis de Syrie, 129 s., 457.
Tryphon (Diodote), 212, 238 s., 241, 273.
Tyr, 335.

Yawân = Hellas, 2.
Yebnâ, 105.

Zabadéens, 226.
Zabdiel, dynaste arabe, 206.
Zacharie, 105.
Zeus Hellénios, 361.
Zeus Olympios, 360.
Zeus Xénios, 360.

DÉTAILS NOTABLES

Abomination de la Désolation, 28.
Agoranome, 317.
Alliances entre peuples, 252 ss.
Amnistie, 243.
Anathème, 30.
Anges, 325.
Apparitions célestes, 350, 414, 425.
Arche d'alliance (sort de l'), 305.
Asile (droit d'), 341.
Aurum coronarium, 243.
Autel des holocaustes, 83.

Boucliers, 120 s.

Cendres, 82, 451.
Chars armés de faux, 450.
Circoncision, 45, 365.
Couronnes (dons) 186, 242
Culte païen à Jérusalem, 361.
Culte juif en Égypte, 301.

Dédicace du Temple, 81-86, 307.
Dépôts dans le Temple, 319 s.
Deuil, 82, 164, 239, 322.
Diaspora et gola, 295 s.
Diplasiasme hébreu, 101.

Éléphants, 10, 117-122, 454.
Éléphantarque, 9.
Encénies, 292, 416-421.
Engins de siège, 124 s.
Enrôlement des Juifs, 188.
Épée d'or, 474.
Epispasme, 8.
Esclaves, 388 ss.

Feu sacré, 293, 297.

Gymnase, 7, 334.

Impôts et taxes, 186-191, 237.
Instruments de supplice, 371-374.

Livres de la Loi, 26.
Lion, 58.

Maquis: montagne et désert, 38 s.
Mercenaires chez les Séleucides, 116 s.
Mot d'ordre, 70, 391, 396, 455.

Naissance du roi (culte) 362 s.
Naphte et feu sacré, 299.
Nomes, 187.

Palestre, 334.
Parenté fictive entre peuples, 233.
Péristyle, 346.
Pétase, 333.

Phalange, 120.
Phylarque, 394 s.
Phylai sacerdotales, 317.
Pourpre, 195.
Purification du Temple, 292, 407.

Redevances à la couronne, 186, 243.
Résurrection, croyance en la-, 378.
Rhomphæa, 442.
Roi d'Asie, 316.

Sabbat, 40-43, 470.
Sac (vêtement), 322.
Sacrifice interrompu de 145 à 148 Sél., 408.
Sacrifice pour le roi à Jérusalem, 140.
Sacrifice pour les morts, 444, s.
Sénat romain, 131.
Sept (le nombre), 375.
Sicle, 190.
Souccoth et Dionysia, 363.
Stratégos, 263.
Subsides des Séleucides pour le Temple 190.
Synédrion, 458.

Théores, 335.
Torah (consultation de la), 69.
Traité judéo-romain, 153-157.
Tristates sur éléphants, 119.
Trompettes, 82 s.
Trophée, 472.
Tympanum, 366.

Vaisselle d'or, 216 ss.

MOTS GRECS EXPLIQUÉS DANS LE COMMENTAIRE

ἀγαγεῖν, 112.
ἀγαθύνειν, 7.
ἀγωνία, 321.
ἀθετεῖν, 127.
ἀμιξία, 457, 467.
ἀνὰ μέσον, 138.
ἀναζευγνύναι. 207.
(ἀνδρο)λογία, 444 s.
ἄνθρωπος ἱερεύς, 133.
ἀπαίρειν, 64, 236.
ἀποδέχεσθαι, 178.
ἀποκλείειν, 102 s.
ἀποκοσμεῖν, 343.
ἀποστολή, 36.
ἀριθμῷ, 177.
ἄφεμα, 186, 264.
ἄφεξις, 461.

βαρύς, 9.
βάσεις, 240.
βασιλεία, 33, 37.
βδέλυγμα, 25.
βδελύσσειν, 23.
βεβηλοῦν, 21.
βιβλίον, 21.
βοσκήματα, 435.
βυθίζειν, 433.
βωμός, 21, 24, 27.

γαζοφυλάκιον, 61.
γεννημα, 18.
γράμματα, 92.

δειλανδρεῖν, 389.
δεινάζειν, 342.
δευτέρα, 270.
διεξίπτασθαι 414.
διοσκορίδου, 427.
διοσκορινθίου, 427.
δῆμος (dème) 347.
διάβολος, 18.
διάδοχος (locum tenens) 339, 464.
δυσπέτημα, 354.

εἰδωλίον, 22.
ἐκδικᾶν, 365.
ἐκδικεῖν, 115.
ἐκκλησία, 94.
ἐκκύπτειν, 77.
ἐκλείπειν, 126.
ἐν πᾶσι τούτοις, 151.
ἐκπετάννυσθαι, 69.
ἐκρίπτειν, 401.
ἔλεος, 67.
ἕλος, 169.
ἐμπυρίζειν, 15.
ἔνδοξος, 63.
ἔνεδρον, 18.
ἐνκαινισμός, 81.
ἐξουδενοῦν, 57.
ἐπιδεῖν, 72.
ἐπικρατεῖν, 4.
ἐπισείειν, 229.
ἐπιφανής, 9.
ἑτοιμάζειν, 9.
εὐκοσμεῖν, 151.
εὐτακτεῖν, 339.
ἐφικτός, 480 s.
θυίσκη, 12.

ἱερὰ καὶ ἄσυλος, 187.
ἱερεῖα, 22 s.
ἵλεως, 37.
ἰσχύειν, 27.

καθαίρεσις, 67.
καλύμματα, 109.
καταντᾶν, 338.
καταξιοῦν, 452.
καταπατεῖν, 70.
κενεών, 469.
κεραταρχία, 119.
κόπτεσθαι κοπετόν, 51.
κόσμος, 34.
κρηπίς, 413.
κυρία, 155.

λάκκος, 166 s.
λεοντηδόν, 11 s.
λιτανεία, 323.

μάχαιρα, 56.
μίασμα, 83.

νάρβατα-αρβαττα, 96.
νέφθαι, 298.
νόμιμα, 20.
νόμισμα, 264.
νόμος, 26.

ξενολογεῖν, 80.

οἰκοδομεῖν, 16.
οἰκτιρμοί, 67.
οἶμμαι, 32.
οἰωνόβρωτος, 401.
ὅμηρα, 5.
ονιαρης, 224.
οὐρανός, 69.

ὀψόνιον, 61.

παιδας = πέδας, 66.
παῖς = badaka, 3.
παρακλείειν, 342.
παρελέγχειν, 341.
παρεμβάλλειν, 97, 103.
παστός, 14.
παστοφόρια, 82.
περιπόλια 203.
περισκυθίζειν, 372.
πιστοί, 57.
πίπτειν, 336.
πίπτειν-πταίειν, 158.
πλήν, 74.
πόρος, 229.
προσικετεύειν, 413.
προστάτης, 316.
προφθάνειν, 181.
πρωταγωνίστης, 478.
πιόη, 60.

ῥίζα, 5.

σάββατα, 18.
σκύλευσις, 78.
σπλαγχνισμός, 362, 364.
σπονδεῖα, 11.
στενάζειν, 13.
στενοχορία, 234.
στήριγμα, 184.
στοιχείωσις, 376.
συγγενής, 63.
συμβάλλειν, 80.
συνάπτειν, 76.
συνερίζειν, 394.
σύνθημα, 392.
σύντροφος, 406.
σωτηρία, 78.

τέμενος, 22.
τετράποδος, 182.
τροποῦν, 77, 102.
τυμπανίζεσθαι, 366.

ὑμνεῖν, 78.
ὕπαρ, 473.

φονοκτονία, 12.
φυγαδεύειν, 44, 460.

χρόνισκος, 422.

ψογίζειν, 203.

Imprimé en France
TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE). — 5392.
Dépôt légal : 3e trimestre 1949.